TUFTS COLLEGE LIBRARY.

GIFT OF

JAMES D. PERKINS,

OCT. 1901.

41025

TUFTS COLLEGE LIBRARY.

# REVUE

DES

# DEUX MONDES

XIVe ANNÉE. — NOUVELLE SÉRIE

1er AVRIL 1844.

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.
41025

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET Cie,
RUE SAINT-BENOIT, 7.

# MADEMOISELLE

# DE LA SEIGLIÈRE.

## PREMIÈRE PARTIE.

### I.

S'il arrive jamais qu'en traversant Poitiers, un de ces mille petits accidens dont se compose la vie humaine vous oblige de séjourner tout un jour en cette ville, où je suppose que vous n'avez ni parens, ni amis, ni intérêts qui vous appellent, vous serez pris infailliblement, au bout d'une heure ou deux, de ce morne et profond ennui qui enveloppe la province comme une atmosphère, et qu'on respire particulièrement dans la capitale du Poitou. Je ne sais guère, dans tout le royaume, que Bourges où ce fluide invisible, mille fois plus funeste que le mistral ou le sirocco, soit si pénétrant, si subtil, et s'infiltre dans tout votre être d'une façon plus soudaine et plus imprévue. Encore, à Bourges, avez-vous, pour conjurer le fléau, le pèlerinage à l'une des plus belles cathédrales qu'aient élevées l'art et la foi catholiques; il y a là de quoi défrayer l'admiration durant une semaine et plus, sans parler de l'hôtel de Jacques Cœur, autre merveille, où vous

pouvez, autre distraction, méditer à loisir sur l'ingratitude des rois. Enfin, le long de ces rues désertes où l'herbe croît entre les pavés, en face de ces grands hôtels tristement recueillis au fond de leur cour silencieuse, l'ennui revêt bientôt, à votre insu, un caractère de mélancolie qui n'est pas sans charme. Bourges a la poésie du cloître : Poitiers est un tombeau. Si donc, malgré les vœux sincères que j'adresse au ciel pour qu'il vous en garde, quelque génie malfaisant, quelque malencontreux hasard vous arrête en ces sombres murs, ce que vous aurez de mieux à faire, sera de vous hâter d'en sortir. La campagne est à deux pas; les alentours, sans être pittoresques, ont de rians et frais aspects. Gagnez les bords du Clain. Le Clain est une petite rivière à laquelle la Vienne cède l'honneur d'arroser les prairies du chef-lieu de son département. Le Clain n'en est pour cela ni plus turbulent ni plus fier. Égal en son humeur, modeste en son allure, c'est un honnête ruisseau qui n'a pas l'air de se douter qu'il passe au pied d'une cour royale, d'un évêché et d'une préfecture. Si vous suivez le sentier, en remontant le cours de l'eau, après deux heures de marche, vous découvrirez un vallon dessiné par l'élargissement circulaire des deux collines entre lesquelles le Clain a fait son lit. Imaginez deux amphithéâtres de verdure, élevés en face l'un de l'autre et séparés par la rivière qui les réfléchit tous les deux. Un vieux pont aux arches tapissées de mousses et de capillaires est jeté entre les deux rives. En cet endroit, le Clain, s'élargissant avec les coteaux qui l'encaissent, forme un bassin de belles ondes unies comme un miroir, et qu'on prendrait en effet pour une glace d'une seule pièce, jusqu'au barrage où le cristal se brise et vole en poussière irisée. Cependant, à votre droite, fièrement assis sur le plateau de la colline, le château de La Seiglière, vrai bijou de la renaissance, regarde onduler à ses pieds les ombrages touffus de son parc, tandis qu'à votre gauche, sur la rive opposée, à demi caché par un massif de chênes, le petit castel de Vaubert semble observer d'un air humble et souffrant la superbe attitude de son opulent voisin. Ce coin de terre vous plaira, et si vous vous êtes laissé conter par avance le drame auquel cette vallée paisible a servi de théâtre, peut-être éprouverez-vous, en la visitant, quelque chose de ce charme mystérieux que nous éprouvons à visiter les lieux consacrés par l'histoire; peut-être chercherez-vous sur ces épais gazons des traces effacées; peut-être irez-vous à pas lents et rêveurs, évoquant çà et là des ombres et des souvenirs.

Unique héritier d'un nom destiné à finir avec lui, le dernier marquis de La Seiglière vivait royalement dans ses terres, chassant,

menant grand train, faisant du bien à ses paysans, sans préjudice de ses priviléges, quand tout d'un coup le sol tressaillit, et l'on entendit comme un grondement sourd pareil au bruit de la mer que va soulever la tempête. C'était le prélude du grand orage qui allait ébranler le monde. Le marquis de La Seiglière n'en fut point troublé et s'en émut à peine ; il était de ces esprits étourdis et charmans qui n'ayant rien vu ni rien compris de ce qui se passait autour d'eux, se laissèrent surprendre par le flot révolutionnaire, comme des enfans par la marée montante. Soit qu'il courût le cerf dans ses bois de haute futaie, soit qu'assis mollement sur les coussins de sa voiture, près de sa jeune et belle épouse, il se sentît entraîné au galop de ses chevaux, à l'ombre de ses arbres, sur le sable de ses allées; soit qu'il réunît à sa table somptueuse les gentilshommes ses voisins, soit que du haut de son balcon, il contemplât avec orgueil ses prés, ses champs de blé, ses forêts, ses fermes et ses troupeaux; de quelque point de vue qu'il envisageât la question politique et sociale, l'ordre présent lui paraissait si parfaitement organisé, qu'il n'admettait pas qu'on pût s'occuper sérieusement de mettre rien de mieux à la place. Toutefois, moins par prudence que par ton, il fit partie de cette première émigration, qui ne fut, à vrai dire, qu'une promenade d'agrément, un voyage de mode et de fantaisie; il s'agissait de laisser passer le grain et de donner au ciel le temps de se remettre au beau. Mais au lieu de se dissiper, le grain menaça bientôt de devenir une horrible tourmente, et le ciel, loin de s'éclaircir, se chargea de nuages sanglans d'où s'échappaient déjà des éclairs et des coups de foudre. Le marquis commença d'entrevoir que les choses pourraient bien être plus sérieuses et durer plus long-temps qu'il ne l'avait d'abord imaginé. Il rentra précipitamment en France, recueillit à la hâte ce qu'il put réaliser de son immense fortune, et s'empressa d'aller rejoindre sa femme qui l'attendait sur les bords du Rhin. Ils se retirèrent dans une petite ville d'Allemagne, s'y installèrent modestement, et vécurent dans une médiocrité peu dorée : la marquise, pleine de grace, de résignation et de beauté touchante; le marquis, plein d'espoir et de confiance en l'avenir, jusqu'au jour où il apprit coup sur coup qu'une poignée de vauriens, sans pain ni chausses, n'avaient pas craint de battre les armées de la bonne cause, et qu'un de ses fermiers, nommé Jean Stamply, s'était permis d'acheter et possédait, en bonne et légitime propriété, le parc et le château de La Seiglière.

Depuis qu'il existait des Stamply et des La Seiglière, il y avait toujours eu des Stamply au service de ces derniers, si bien que la famille

Stamply pouvait se vanter à bon droit de dater d'aussi loin que la famille de ses maîtres. C'était une de ces races de serviteurs dévoués et fidèles dont le type a disparu avec la grande propriété seigneuriale. De simples gardes-chasse qu'ils avaient d'abord été de père en fils, les Stamply étaient devenus fermiers, et peu à peu, à force de travail et d'économie, grace aussi aux bontés du château qui ne leur fit point faute, ils avaient fini par se trouver à la tête d'un certain avoir. On ne savait pas au juste à quoi se montait leur fortune, mais on les disait plus riches qu'ils ne voulaient le laisser croire, et nul ne fut surpris dans le pays, lorsqu'après le décret de la convention qui déclara propriétés nationales tous les biens territoriaux des émigrés, on vit le fermier Jean Stamply se faire adjuger aux enchères l'habitation de ses anciens maîtres. Cela fait, il continua de vivre dans sa ferme comme par le passé, actif, laborieux, se tenant à l'écart; rachetant sans bruit, à vil prix, morceau par morceau, les terres déjà vendues ou demeurées sous le séquestre; réunissant, rajustant chaque année quelques nouveaux débris de la propriété démembrée; enfin, quand la France se prit à respirer, et que le calme commença de renaître, par un beau matin de printemps, il mit sa femme et son fils dans la cariole d'osier qui lui servait habituellement de calèche, puis, s'étant assis sur le brancard, le fouet d'une main et les guides de l'autre, il alla prendre possession du château qui était comme la capitale de son petit royaume.

Cette prise de possession fut moins triomphante et moins joyeuse qu'on ne pourrait se plaire à le croire. En traversant ces vastes appartemens auxquels l'abandon avait imprimé un caractère grave et solennel, sous ces plafonds, sur ces parquets, entre ces lambris encore tout imprégnés du souvenir des anciens hôtes, M^me^ Stamply, qui n'était, à tout prendre, qu'une bonne fermière, se sentit singulièrement troublée, et lorsqu'elle se trouva devant le portrait de la marquise, qu'elle reconnut aussitôt à son regard doux et caressant, à son frais et gracieux sourire, la brave femme n'y tint plus. Stamply lui-même ne put se défendre d'une vive émotion qu'il ne chercha point à dissimuler.

— Tiens, Jean, dit la fermière en essuyant ses yeux, ne restons pas ici : nos cœurs y seraient mal à l'aise. J'ai déjà honte de notre fortune en songeant que M^me^ la marquise souffre peut-être de la misère; j'ai beau me dire que cette fortune, nous l'avons laborieusement gagnée, j'en éprouve comme des remords. Ne te semble-t-il pas que ces portraits nous observent d'un air irrité, et qu'ils vont prendre la parole?

Allons-nous-en. Ce château n'a pas été bâti pour nous; nous y dormirions d'un mauvais sommeil, et, crois-moi, c'est déjà trop pour nous de ne manquer de rien, tandis qu'il y a des La Seiglière dans la peine. Viens, retournons à notre ferme. C'est là que ton père est mort, c'est là qu'est né ton fils; c'est là que nous avons vécu heureux. Continuons d'y vivre simplement; les honnêtes gens nous en sauront gré, les envieux nous respecteront, et Dieu, en voyant que nous jouissons de nos richesses avec modestie, nous regardera sans colère et bénira nos champs et notre enfant.

Ainsi parla la fermière, car elle avait le cœur haut placé, et, quoique sans éducation première, était femme d'un sens droit et d'un jugement sain. Voyant que son mari l'écoutait d'un air pensif et paraissait près de céder, elle redoubla d'insistances; mais Stamply triompha bientôt de l'émotion qu'il n'avait pu réprimer d'abord. Il avait reçu quelque instruction, s'était frotté aux idées nouvelles, et, bien qu'il gardât pour le marquis de La Seiglière moins encore que pour la marquise un reste de respect et même de reconnaissance, à mesure qu'il s'était enrichi, les instincts de la propriété l'avaient gagné peu à peu et avaient fini, dans les derniers temps, par l'envahir et par l'absorber. D'ailleurs il avait un enfant, et les enfans sont toujours un merveilleux prétexte pour encourager et pour légitimer dans les familles les excès de l'égoïsme et les abus de l'intérêt personnel.

— Tout cela est bel et bon, dit-il à son tour; mais un château est fait pour qu'on l'habite, et j'imagine que nous n'avons pas acheté celui-ci pour y parquer nos bœufs et nos moutons. Si nos maîtres ont quitté le pays, ce n'est pas notre faute; ce n'est pas nous qui avons mis leurs personnes hors la loi et leurs biens sous le séquestre. Ces biens, nous ne les avons pas dérobés; nous ne les tenons que de notre travail et de la nation. Il n'y a plus de maîtres; les titres sont abolis, tous les Français sont égaux et libres, et je ne sais pas pourquoi les Stamply dormiraient ici moins bien que n'y dormaient les La Seiglière.

— Tais-toi, Stamply, tais-toi, s'écria la fermière; respecte le malheur, n'outrage pas la famille qui de tout temps a nourri la tienne.

— Je n'outrage personne, reprit Stamply un peu confus; je dis seulement que, lors même que nous continuerions de vivre à la ferme, cela ne changerait rien à la question; je ne vois guère ici que les rats qui s'en trouveraient plus à l'aise. Nous ne sommes que des paysans, c'est vrai : notre éducation et notre position sont en désaccord, j'en conviens; mais, si nous en souffrons, nous devons veiller à ce que notre

fils n'en souffre pas un jour; c'est notre devoir de l'élever en vue de la position à laquelle notre fortune lui permettra de prétendre plus tard. Seras-tu bien à plaindre, quand tu verras ce petit drôle de Bernard, l'épée au côté, avec deux épaulettes à grains d'or? Et toi-même, je voudrais bien savoir, en fin de compte, pourquoi tu ne deviendrais pas, comme Mme la marquise, la providence de ces campagnes et l'ornement de ce château.

— Pour n'avoir pas grandi dans un palais, notre fils n'en vaudra que mieux, et Mme la marquise, en abandonnant sa demeure, n'y a pas laissé le secret de sa grace et de sa beauté, répliqua la bonne femme en branlant la tête. Vois-tu, Stamply, ces gens-là avaient quelque chose qui nous manquera toujours, à nous autres; on peut bien leur prendre leurs domaines, mais ce quelque chose-là, on ne le leur prendra jamais.

— Eh bien! nous nous en passerons; qu'ils le gardent, et grand bien leur fasse! Toujours est-il que nous sommes chez nous, et nous y resterons.

Ce qui fut dit fut fait. On touchait alors au printemps; c'était le premier du siècle. Le petit Bernard avait huit ans au plus; c'était, dans toute l'acception du mot, un franc polisson qui possédait à un degré éminent tous les agrémens de son âge, bruyant, mutin, tapageur, indisciplinable, s'attaquant à tous les drôles du village, tour à tour battant et battu, ne rentrant jamais au logis qu'avec une veste en lambeaux ou quelque meurtrissure au visage. Stamply commença par donner un précepteur à cet aimable enfant; puis, se reposant sur un cuistre du soin de lui former un homme, il se disposa à jouir paisiblement et sans ostentation de la position qu'il s'était faite par le concours simultané de ses labeurs et des évènemens. Malheureusement il était écrit là-haut que sa vie ne devait plus être qu'une longue suite, rarement interrompue, de déboires, de tribulations et d'épouvantables douleurs.

D'abord le jeune Stamply se montra on ne peut plus rebelle aux bienfaits de l'éducation : non qu'il manquât d'intelligence et d'aptitude, mais c'était une nature indomptable chez laquelle les instincts turbulens étouffaient ou contrariaient tous les autres. Il découragea successivement la patience de trois précepteurs qui, de guerre lasse, lâchèrent la partie après y avoir perdu leur latin. Découragé lui-même, le père Stamply se décida à placer son fils dans un des lycées de Paris, espérant que l'éloignement, le pain sec, les pensums et le régime militaire qui gouvernait alors les colléges, viendraient à bout de ce

jeune ange. La séparation ne s'effectua pas sans déchiremens. Tel que nous le voyons, Bernard était l'amour, l'orgueil et la joie de sa mère. En le voyant partir, la bonne femme sentit son cœur près de se briser, et lorsqu'à l'heure des adieux elle le pressa dans ses bras, elle eut comme un pressentiment qu'elle ne le reverrait plus et qu'elle l'embrassait pour la dernière fois.

C'est qu'en effet la pauvre mère ne devait plus revoir son enfant. Sa santé s'était sensiblement altérée. Habituée aux travaux de la ferme, l'oisiveté la consumait. Le jour, elle errait, comme une ame en peine, dans ses appartemens; la nuit, quand elle parvenait à s'endormir, elle rêvait qu'elle voyait la marquise de La Seiglière demandant l'aumône à la porte de son château. Il n'y avait que Bernard qui jetât autour d'elle un peu de mouvement, de bruit et de gaieté. Lorsque la maison ne retentit plus des éclats de la voix joyeuse et que la fermière n'eut plus là, sous la main, son petit Bernard pour l'étourdir et pour la distraire, elle se sentit prise d'une sombre mélancolie, et ne tarda pas à dépérir. Son mari fut long-temps à s'en apercevoir. Il avait conservé ses habitudes de travail et d'activité. Il restait rarement au gîte, était sans cesse par monts et par vaux, visitait ses domaines, avait l'œil à tout, et se donnait parfois la satisfaction de tirer quelques lièvres et quelques perdreaux sur ces terres où ses aïeux avaient gardé le gibier seigneurial. Il finit pourtant par remarquer l'état languissant de l'humble et triste châtelaine.

— Qu'as-tu? lui disait-il parfois. N'es-tu pas une heureuse femme? Que te faut-il? que te manque-t-il? Parle enfin, que désires-tu?

— Hélas! répondait-elle alors, il me manque notre modeste aisance d'autrefois. Je voudrais, comme autrefois, traire nos vaches et battre notre beurre; je voudrais faire la soupe pour nos bergers et nos garçons de ferme; je voudrais revoir mon petit Bernard; je voudrais apporter ici chaque matin nos œufs, notre crême et notre lait fumant. Tu te souviens, Stamply, comme M^me^ la marquise l'aimait, notre crême! Qui sait, pauvre chère ame, si elle en a d'aussi bonne à présent?

— Bah! bah! répondait Stamply, la crême est bonne partout. Sois donc sûre que M^me^ la marquise ne manque de rien. Le marquis n'est point parti les mains vides, et je jurerais qu'il a dans ses tiroirs plus de bons louis d'or que nous n'avons, nous autres, de méchans écus de six livres. S'il n'a pas emporté dans son portefeuille son château, son parc et ses terres, nous n'y pouvons rien; ce n'est pas à nous qu'on doit s'en prendre. Il faut se faire une raison. Quant à ton petit Ber-

nard, tu le reverras; le drôle n'est pas mort. Penses-tu qu'au lieu de l'envoyer étudier et s'instruire, il eût été plus raisonnable de le garder ici à dénicher des oiseaux pendant l'été, et, durant l'hiver, à se battre à coups de boules de neige avec tous les va-nu-pieds du pays?

— C'est égal, Stamply, ce n'est pas ici notre place, et ç'a été un mauvais jour, le jour où nous avons quitté notre ferme.

A ces mots, qui revenaient sans cesse dans tous les discours de sa femme, Stamply haussait les épaules et se retirait avec humeur. Cependant le mal empirait. Esprit faible, conscience timorée, la pauvre châtelaine en arriva bientôt à se demander avec épouvante si son mari ne l'avait pas trompée, si les choses s'étaient accomplies aussi honnêtement qu'il le disait, s'il était vrai que toute cette fortune fût légitimement, acquise et que le château n'eût rien à reprocher à la probité de la ferme. Grace à la préoccupation continuelle, elle passa promptement du doute à la conviction, du scrupule au remords. Dès-lors elle se dessécha dans l'idée que Stamply avait volé et dépossédé traîtreusement ses maîtres. Ce devint en peu de temps une monomanie qui ne lui laissa ni paix ni trève, et, malgré tous les efforts que tenta son mari pour lui montrer qu'elle était folle, cette folie ne fit qu'augmenter. Ce fut au point que Stamply, qui pensa lui-même en perdre la tête, se vit obligé de l'enfermer et de veiller sur elle, car elle allait partout répétant que son mari, elle et son fils n'étaient qu'une famille de gueux, de bandits et de spoliateurs. Elle mourut dans un état d'exaltation impossible à décrire, croyant entendre la maréchaussée qui accourait pour la saisir, et suppliant son mari de rendre aux La Seiglière leur château et tous leurs domaines, trop heureux, ajouta-t-elle en expirant, s'il pouvait à ce prix sauver sa tête de l'échafaud et son ame du feu éternel.

Maître Stamply n'était pas précisément un esprit fort. Sans parler de la douleur qu'il en ressentit, la mort de sa femme le frappa d'une étrange sorte. Bien qu'il affichât volontiers un certain mépris de la classe nobiliaire, il y avait toujours en lui un vieux fonds de vénération pour les maîtres qu'il avait remplacés, et quoiqu'en interrogeant sa conscience, il se jugeât irréprochable, il ne pouvait parfois s'empêcher d'être troublé par leur souvenir. Toutefois, les impressions funèbres dissipées, il reprit son même train de vie, et reporta vers son fils absent toutes ses pensées et toutes ses ambitions.

A seize ans, son éducation se trouvant achevée, Bernard revint au logis. C'était alors un beau jeune homme, grand, mince, élancé, au cœur bouillant, aux regards de flamme, tout rempli des ardeurs de

son âge, qu'excitaient encore les belliqueuses influences d'une époque éprise de gloire et de combats. Jusqu'alors la vie du château n'avait guère différé de celle de la ferme. Au retour de Bernard, tout prit une face nouvelle. Étranger aux faits du passé, n'ayant qu'un vague souvenir des La Seiglière, qu'une idée confuse des évènemens qui l'avaient enrichi, ce jeune homme pouvait jouir des bienfaits de sa position sans scrupule, sans trouble et sans remords. Jeune, il avait tous les goûts, tous les instincts de la jeunesse. Il chassa, creva des chevaux, étonna le pays par le luxe de ses équipages, et fit, comme on dit, sauter les écus paternels, le tout à la plus grande satisfaction du digne Stamply, qui ne se sentit pas d'aise de reconnaître chez son fils les manières d'un grand seigneur. Tout était pour le mieux, lorsqu'un matin Bernard alla trouver son père et lui tint ce langage :

— Père, je t'aime et devrais m'estimer heureux de passer ma vie près de toi. Cependant je m'ennuie et n'aspire qu'à te quitter. Que veux-tu? J'ai dix-huit ans, et c'est une honte de tirer sa poudre aux lapereaux, quand on pourrait la brûler glorieusement pour le service de la France. L'existence que je mène m'étouffe et me tue. Toutes les nuits, je vois l'empereur, à cheval, à la tête de ses bataillons, et je me réveille en sursaut, croyant entendre le bruit du canon. L'heure est venue où mon rêve doit s'accomplir. Préférerais-tu voir ma jeunesse se consumer dans les vains plaisirs? Si tu m'aimes, tu dois vouloir être fier de ta tendresse. Ne pleure pas, souris plutôt en songeant aux joies du retour. Quelles joies, en effet! quelle ivresse! Je reviendrai colonel, je suspendrai ma croix à ton chevet, et le soir, au coin du feu, je te raconterai mes batailles.

Et le cruel partit. Ni les remontrances, ni les larmes, ni les prières ne purent le retenir. A cette époque, ils étaient tous ainsi. Bientôt ses lettres arrivèrent comme de glorieux bulletins, toutes respirant l'odeur de la poudre, toutes écrites le lendemain d'un jour de combat. Engagé comme volontaire dans un régiment de cavalerie, sous-officier après la bataille d'Essling, officier un mois plus tard, après la bataille de Wagram, où l'empereur l'avait remarqué, il allait à grands pas, poussé par le démon de la gloire. Il fut un de ceux qui prouvèrent, au dire de Puisaye, qu'une année de pratique supplée avantageusement toutes les manœuvres et tous les apprentissages d'esplanade. Chacune de ses lettres était un hymne à la guerre et au héros qui en était le dieu. Au commencement de l'année 1811, son régiment se trouvant à Paris, Bernard profita d'un congé de quelques jours pour courir embrasser son vieux père. Qu'il était charmant sous son uni-

forme de lieutenant de hussards! Que le dolman bleu à tresses d'argent faisait ressortir avec grace l'élégance de sa taille svelte et souple comme la tige d'un jeune peuplier! Qu'il portait galamment sur l'épaule la pelisse bordée de fourrures! Que sa brune moustache relevait fièrement sur sa lèvre fine et rosée! Qu'il avait bon air avec son grand sabre, et quel joli bruit le parquet rendait sous ses éperons sonnans! Stamply ne se lassait pas de le regarder avec un sentiment d'admiration naïve, lui baisait les mains et doutait que ce fût son enfant.

Comme le soleil à son couchant, l'astre impérial brillait de son plus bel éclat, lorsqu'un frisson mortel passa sur le cœur de la France. Une armée de cinq cent mille hommes dans laquelle la mère patrie comptait deux cent soixante et dix mille de ses fils les plus forts et les plus vaillans, venait de passer le Niémen pour aller frapper l'Angleterre au sein glacé de la Russie. Le régiment de Bernard faisait partie de la réserve de cavalerie commandée par Murat. On reçut au château une lettre datée de Wilna, puis une autre dans laquelle Bernard racontait qu'il avait été fait chef d'escadron après l'affaire de Volontina, puis une troisième, puis rien. Les jours, les semaines, les mois s'écoulèrent : point de nouvelles! Seulement on apprit qu'une bataille, la plus terrible qui se fût donnée dans les temps modernes, avait été livrée dans les plaines de la Moscowa; la victoire avait coûté vingt mille hommes à l'armée française. Vingt mille hommes tués, et point de lettres! L'empereur est à Moscou, mais point de lettres de Bernard. Stamply espère encore; il se dit qu'il y a loin du château de La Seiglière au Kremlin et qu'entre ces deux points le service des postes ne saurait, surtout en temps de guerre, se faire très régulièrement. Mais des bruits sinistres circulent; bientôt ces sourdes rumeurs se changent en un cri d'épouvante, et la France en deuil compte avec stupeur ce qui reste de ses légions. Que se passait-il au château? Ce qui se passait, hélas! dans tous les pauvres cœurs éperdus qui cherchaient un fils dans ces rangs éclaircis par le froid et par la mitraille. Stamply s'étant décidé à s'adresser au ministère de la guerre pour savoir à quoi s'en tenir sur la destinée de Bernard, la réponse ne se fit pas attendre : Bernard avait été tué à la bataille de la Moscowa.

La douleur ne tue pas : Stamply resta debout. Seulement il vieillit de vingt ans en moins de quelques mois, et quelque temps on le vit plongé dans une espèce de marasme approchant de l'imbécillité. On le rencontrait, par le soleil ou par la pluie, errant à travers champs, tête nue, le sourire sur les lèvres, ce sourire vague et incertain, plus triste et plus déchirant que les larmes. Lorsqu'il sortit de cet état,

le bonhomme en vint peu à peu à remarquer une chose à laquelle son esprit ne s'était jamais arrêté jusqu'alors : c'est qu'il n'avait autour de lui ni amitiés ni relations d'aucune sorte, et qu'il se trouvait dans un isolement absolu ; il crut même entrevoir qu'il était, dans la contrée, un objet de mépris et de réprobation générale. Et c'était vrai depuis longues années. Tant qu'avait duré la terreur et que maître Stamply était resté modestement dans sa ferme, on ne s'était guère préoccupé, aux alentours, de sa fortune et de ses acquisitions successives; mais quand des jours plus calmes eurent succédé à ces temps d'épouvante, et que le fermier se fut installé publiquement dans le château seigneurial, on commença d'ouvrir de grands yeux, et lorsqu'enfin les blasons et les titres reparurent sur l'eau, comme des débris après la tourmente, il s'éleva de toutes parts contre le malheureux châtelain un formidable concert d'injures et de calomnies. Que dit-on? que ne dit-on pas ! Les uns, qu'il avait volé, ruiné, chassé, dépossédé ses maîtres; les autres, qu'il n'avait été que le secret agent du marquis et de la marquise, et qu'abusant de leur confiance, il refusait de rendre les domaines et le château qu'il avait rachetés avec l'argent des La Seiglière. Les bonnes ames qui, en 93, auraient été enchantées de voir trancher le cou du marquis, se prirent à chanter ses vertus et à pleurer sur son exil. Les sots et les méchans s'en donnèrent à cœur joie; aux yeux même des honnêtes gens, la probité des Stamply fut pour le moins chose équivoque. La triste fin de la bonne fermière, les remords qu'elle avait laissé éclater sur ses derniers jours, donnaient du poids aux suppositions les plus outrageuses ; le train qu'avait mené Bernard, pendant son séjour chez son père, avait achevé d'exaspérer l'envie. C'avait été, à Poitiers et aux environs, un *tolle* universel. Enfin il n'y eut pas jusqu'à la mort de ce jeune homme qui ne servît de prétexte à l'insulte : on y reconnut un effet de la colère divine, une expiation méritée, trop douce au dire de quelques-uns. Loin de plaindre Stamply, on l'accabla ; loin de s'attendrir sur son sort, on lui jeta le cadavre de son fils à la tête.

Tant que Bernard avait vécu, absorbé dans sa joie et dans son orgueil paternel, Stamply non seulement n'avait pas remarqué l'espèce de réprobation qui pesait sur lui, mais encore ne s'était pas douté des propos calomnieux répandus sur son compte. C'est ainsi que les choses se passent assez communément : le monde se préoccupe, s'agite, s'inquiète et crie, tandis que le plus souvent les êtres auxquels s'adresse tout ce bruit sont dans leur coin heureux et tranquilles, sans même soupçonner l'honneur que le monde leur fait. Mais, lorsqu'après

la mort de son fils, qui avait été tout son univers, Stamply jeta çà et là un regard désolé, ne rencontrant ni une main amie, ni un cœur affectueux, ni un visage bienveillant, le pauvre homme finit par s'apercevoir qu'il y avait autour de lui comme un cordon sanitaire. Ses paysans et ses fermiers le haïssaient, parce qu'il était sorti de leurs rangs; les gentillâtres ses voisins se détournaient en le voyant et ne lui rendaient pas son salut. Enfin, sur les derniers temps, les petits drôles l'insultaient et lui lançaient des pierres quand il traversait le village.—Tiens, se disaient-ils entre eux, voici ce vieux gueux de Stamply qui a fait fortune en dépouillant ses maîtres! — Il passait, le front baissé, les yeux pleins de larmes. Son esprit qui, sous le double fardeau du chagrin et de l'âge, avait déjà beaucoup baissé, acheva de s'affaisser sous le sentiment du mépris public; sa conscience, qui n'avait jamais été bien paisible, recommença de se troubler. Bref, dans son château, au milieu de ses vastes domaines, il vécut seul, misérable et proscrit.

## II.

Tout à l'heure je vous montrais du doigt le castel de Vaubert, à moitié caché par un bouquet de chênes et regardant d'un air mélancolique la façade orgueilleuse du château qui domine les deux rives du Clain. Le castel de Vaubert n'a pas toujours eu l'humble aspect que nous lui voyons aujourd'hui. Avant que la révolution eût passé par là, c'était un vaste château avec tours et bastions, pont-levis et fossés, créneaux et plate-formes, vraie place forte qui écrasait de sa masse imposante l'architecture élégante et fleurie de son svelte et gracieux confrère. Les domaines qui se pressaient à l'entour et constituaient de temps immémorial la baronnie de Vaubert, ne le cédaient en rien, ni pour l'étendue, ni pour la richesse, aux propriétés des La Seiglière. Qui disait La Seiglière et Vaubert disait les maîtres du pays. A part quelques rivalités inévitables entre voisins de si haut bord, les deux maisons avaient toujours vécu dans une intimité à peu près parfaite, que dut resserrer, sur les derniers temps, l'appréhension du danger commun. Toutes deux émigrèrent le même jour, suivirent la même route et choisirent le même coin de terre étrangère pour y vivre plus rapprochées dans l'infortune qu'elles ne l'avaient été dans la prospérité; car, réunissant ce qu'elles avaient pu réaliser de leur avoir, elles s'établirent sous le même toit, en communauté de biens, d'espérances et de regrets: plus de regrets que d'espérances, plus d'espérances que

de biens. Comme le marquis, M. de Vaubert avait sa femme, et de plus un fils, encore enfant, destiné à grandir dans l'exil.

Ces patriciens qu'on a tant calomniés, quand il était si aisé d'en médire, ont montré du moins en ces temps d'épreuve, qu'ils savaient supporter la mauvaise fortune comme s'ils n'avaient jamais connu la bonne. Chez ces ames habituées au luxe et à la mollesse, chez ces esprits légers pour la plupart, frivoles et dissipés, il s'est trouvé, aux jours du malheur, des ressources imprévues d'énergie, de courage et de résignation facile. Ainsi, la petite colonie dont nous parlons s'installa gaiement dans sa pauvreté et commença par y vivre avec une aimable philosophie. La maison qu'elle occupait, au bout d'un faubourg de la ville, se composait d'un corps de logis flanqué de deux pavillons : l'un s'appelait le château de Vaubert, l'autre le château de La Seiglière. Le jour, on se visitait, suivant les lois de l'étiquette : le soir, on se retrouvait au salon commun. Chacun apportait à ces petites réunions sa politesse exquise et ses belles manières; Mme de La Seiglière et Mme de Vaubert y ajoutaient le charme de leurs graces et de leur beauté : l'une, déjà prise de ce mélancolique désintéressement propre aux êtres destinés à mourir avant l'âge; l'autre, nature moins poétique, esprit remuant, actif, aventureux, digne de briller sur un plus vaste théâtre, au milieu des intrigues qui s'ourdissaient alors dans les salons de Vienne et de Coblentz. On se consolait par un bon mot, on se vengeait par un sarcasme; on n'allait jamais jusqu'à la colère. Tant de philosophie reposait, il faut le dire, sur un grand fonds d'illusions et sur une complète inintelligence des faits. En général, c'était un peu là le secret de ce courage, de cette énergie, de cette facile résignation que nous nous plaisions à reconnaître tout à l'heure. On persistait à croire que le grand œuvre qui se consommait n'était qu'une parade sanglante, jouée par une bande d'assassins; on s'attendait de mois en mois à voir la France châtiée et remise dans le droit chemin. La ruine de leurs espérances modifia singulièrement les esprits, et les amena forcément à une appréciation plus juste et plus sensée des évènemens accomplis. Dès que ces enfans qui avaient joué étourdiment à l'exil eurent compris que le jeu était sérieux, et que l'exil les prenait au mot, plusieurs d'entre eux songèrent sérieusement à rentrer en France, les uns pour se mêler aux menées du parti royaliste, qui commençait de s'agiter dans les sections de Paris; les autres, pour essayer de recueillir, s'il était encore temps, quelques débris de leur fortune. Le baron de Vaubert fut au nombre de ces derniers. Jamais, à vrai dire, il ne s'était montré très chaleureux à l'endroit de l'émigration; sa

femme l'y avait entraîné malgré lui; il avait gardé la conviction qu'il aurait pu, avec un peu d'adresse, conserver sa tête et ses biens. Le marquis de La Seiglière, soit fermeté, soit entêtement, ayant déclaré qu'il ne rentrerait en France qu'avec ses maîtres légitimes, M. de Vaubert partit seul, se réservant de revenir près de sa femme et de son fils ou de les appeler près de lui, selon le résultat de ses démarches et la tournure des évènemens.

M. de Vaubert trouva son château mutilé, ses créneaux abattus, ses fossés comblés, ses écussons brisés, ses terres morcelées, ses propriétés vendues. C'était un esprit assez positif, revenu des idées chevaleresques, dont il ne se pardonnait point d'avoir été dupe un instant. Rentré sous un faux nom, il obtint à la longue sa radiation de la liste des émigrés, et reprit son titre aussitôt que les hautes classes de la société commencèrent de se reconstituer. Baron comme devant, il ne s'agissait plus que de reprendre la baronnie; c'est vers ce but qu'il tourna toutes ses facultés.

Il n'est rien que l'adversité pour développer dans le cœur de l'homme les instincts industrieux dont l'ensemble compose ce mauvais génie qu'on appelle le génie des affaires. Il est vrai d'ajouter que le moment était bien choisi. Époque de ruine et de fondation, si les vieilles fortunes croulaient comme des châteaux de cartes, les fortunes nouvelles poussaient comme des champignons le lendemain d'une pluie d'orage. Il y avait place pour toutes les ambitions : les parvenus encombraient le sol; les particuliers s'enrichissaient d'un jour à l'autre au jeu des spéculations hasardeuses, et, au milieu de la prospérité individuelle, il n'y avait, à proprement parler, que l'état qui se trouvât dans le dénuement. M. de Vaubert se jeta dans les affaires avec l'audace aventureuse des gens qui n'ont plus rien à perdre; sans se laisser décourager par la difficulté de l'entreprise, il se proposa vaillamment de reconquérir et de réédifier l'héritage qu'il avait reçu de ses pères, et qu'il avait à cœur de transmettre à son fils. Toutefois, des années s'écoulèrent avant que le succès couronnât ses efforts, et ce ne fut guère qu'en 1810 qu'il put racheter ce qui restait de son manoir, en y joignant quelques terres environnantes. Il en était là de sa tâche, qu'il espérait mener à bonne fin, quand la mort le surprit, comme il venait d'écrire pour rappeler près de lui sa femme et son fils, qu'il n'avait pas revus depuis près de quinze ans.

Pendant ce temps, que s'était-il passé dans l'exil? Le marquis avait vieilli; M^me^ de Vaubert n'était plus jeune; son fils Raoul avait dix-huit ans; il y en avait dix que M^me^ de La Seiglière était morte en

donnant le jour à une fille qui s'appelait Hélène et promettait d'être belle comme l'avait été sa mère. La lettre de M. de Vaubert décida la baronne à partir sur-le-champ. La séparation fut douloureuse. Malgré la différence de leurs âges, les deux enfans s'aimaient tendrement. M^me^ de Vaubert et le marquis de La Seiglière étaient liés par l'habitude et par le malheur. D'aucuns ont prétendu méchamment qu'ils s'étaient consolés mutuellement dans leur veuvage; ces sots propos ne nous importent guère. Le fait est que, près de se quitter, ils se sentirent émus et troublés. C'étaient de vieux amis. La baronne insista pour emmener le marquis et sa fille, leur offrant de venir continuer à Vaubert la vie qu'ils avaient menée sur la terre étrangère, et laissant percer l'espoir d'unir un jour Hélène et Raoul. Le marquis ne dissimula pas qu'une pareille union comblerait ses vœux les plus chers; plus d'une fois il en avait lui-même caressé secrètement le rêve. Il prit acte de la proposition de la baronne, et dès cet instant, les deux enfans se trouvèrent fiancés l'un à l'autre. Quant à l'offre de retourner en France, et d'aller s'établir à Vaubert, M. de La Seiglière, quoiqu'il lui coûtât de se séparer de ses compagnons d'infortune, fit entendre assez clairement qu'il la regardait comme inacceptable. Ses idées, en vingt ans, n'avaient pas fait un pas. Il ne pardonnait pas à M. de Vaubert d'avoir compromis son nom dans les fournitures des armées, et n'était pas homme à partager les bénéfices d'une fortune rachetée à ce prix. Enfin, pour rien au monde il n'aurait consenti à voir de si près le vieux trône de France occupé par un usurpateur, et les domaines de la Seiglière possédés par un de ses fermiers. A ses yeux, Bonaparte et Stamply n'étaient que deux spoliateurs qu'il mettait sur la même ligne; il appelait l'un le Stamply des Bourbons, l'autre le Napoléon des La Seiglière. Il était curieux et plaisant à entendre sur ce sujet; aimable esprit d'ailleurs, qu'on ne pouvait s'empêcher d'aimer. Bref, plein de confiance dans un avenir qui réintégrerait la monarchie et ses serviteurs dans leurs biens, droits et priviléges, il s'obstina à ne vouloir remettre les pieds en France que lorsqu'on en aurait chassé les Stamply de toute sorte, les uns à coups de canne, et les autres à coups de canon.

La rentrée de M^me^ de Vaubert fut tout un poème de déceptions poignantes et d'amers désenchantemens. Sur la lettre de son mari, qui n'abordait aucun détail, et qui, jusqu'alors, avait toujours exagéré le succès de ses entreprises, la baronne s'était imaginé qu'elle allait retrouver son château tel à peu près qu'elle l'avait laissé, avec toutes ses dépendances. A Poitiers, elle ne fut pas médiocrement surprise

de n'y point voir, avec une voiture à ses armes, M. de Vaubert, qu'elle avait eu soin de prévenir du jour de son arrivée. Il y avait une bonne raison pour que M. de Vaubert manquât au rendez-vous; mais la baronne ne la soupçonnait pas. Comme elle avait hâte de marcher sur ses terres, elle prit le bras de son fils, et tous deux, ayant gagné les rives du Clain, suivirent le sentier qui devait les conduire à Vaubert. Il faudrait avoir passé vingt années dans l'exil pour comprendre quelles émotions durent s'emparer du cœur de cette femme, lorsqu'elle aspira et qu'elle reconnut au parfum l'air de ces campagnes au milieu desquelles s'étaient écoulées les belles années de sa jeunesse. Son sein se gonfla et ses yeux se remplirent de larmes. Disons-le à sa louange, ce n'était pas seulement le sentiment de la propriété retrouvée qui la troublait ainsi. Ces émotions, elle les avait ressenties en touchant le sol de la France; seulement, à cette heure, il s'y mêlait naturellement une plus douce ivresse, car s'il est juste de flétrir l'égoïsme des petites ames qui bornent la patrie aux limites de leurs domaines, il est juste aussi de reconnaître que le champ paternel et le toit héréditaire sont dans la patrie commune comme une seconde patrie. Raoul, qui n'avait aucun souvenir de ces lieux, ne partageait pas l'attendrissement de sa mère, mais il sentait son jeune cœur tressaillir d'orgueil et de joie en songeant que ce château, ces bois, ces fermes, ces prairies qu'il avait tant de fois entrevus dans ses rêves comme de fabuleux rivages, il les tenait là sous sa main, et qu'il touchait enfin à cette seigneuriale opulence dont on l'avait entretenu souvent, après laquelle il avait soupiré toujours. A mesure qu'ils avançaient, M^me^ de Vaubert lui montrait l'océan de verdure qui se déroulait devant eux, et disait avec complaisance : — Tout ceci, mon fils, est à vous. — Elle jouissait des transports de ce jeune homme, et se faisait surtout une fête de l'introduire dans le gothique manoir des aïeux, vraie forteresse au dehors, au dedans vrai palais où respirait le luxe de dix générations. Cependant elle s'étonnait de ne voir venir à sa rencontre ni M. de Vaubert ni quelque députation de fermiers et de jeunes paysannes accourus pour fêter son retour, et lui offrir des fleurs et des hommages. Raoul lui-même qui, pour avoir grandi au sein des privations, ne s'était pas moins élevé selon les idées de sa race, que lui avaient inféodées de bonne heure les entretiens de sa mère et du marquis de La Seiglière, Raoul s'émerveillait tristement du peu d'empressement qui l'accueillait sur son passage; mais, grand Dieu! quelle ne fut pas la stupeur de la baronne, lorsqu'au détour du sentier, elle découvrit ce qui restait de sa garenne et de son château, et que Raoul, voyant

sa mère en douloureuse et muette observation, lui demanda quelle était cette masure qu'elle contemplait de la sorte. Elle refusa d'abord d'en croire ses yeux; comme le soleil venait de se coucher, elle pensa sérieusement que c'était un effet de crépuscule, et qu'elle était le jouet d'un mirage de nouvelle espèce. Toutefois, elle acheva le trajet d'un pas moins ferme et d'un cœur moins joyeux. Hélas! il n'était que trop vrai, la garenne avait disparu, il n'en restait qu'un bouquet de chênes. Le château n'était plus qu'un corps mutilé qui cachait ses blessures sous un linceul de lierre. Les fossés étaient transformés en jardins potagers; la chapelle n'existait plus; les tourelles avaient disparu; la façade tombait en ruines. Et pas un serviteur sur le seuil de la porte! pas un coup de fusil! pas un bouquet! pas une harangue! pas d'autres cris que ceux des hirondelles qui volaient dans l'air bleu du soir! partout, aux alentours, la solitude et le silence des tombeaux. Mme de Vaubert continuait d'avancer, et son fils répétait en la suivant d'un air surpris : — Où donc allons-nous? où me conduisez-vous, ma mère? — La baronne marchait en silence. Lorsqu'elle pénétra dans ce nid dévasté, elle sentit ses jambes défaillir et son cœur qui se mourait dans sa poitrine. L'intérieur était plus sombre encore et plus dévasté que ne le promettait le dehors. Les parquets étaient pourris, les lambris enlevés, enlevées aussi les tentures de damas et de cuir de Hollande; enlevés les tableaux; enlevés les meubles gothiques et les meubles de la renaissance; salles vides, appartemens déserts, murs nus et délabrés; seulement, çà et là, aux plafonds quelques vestiges de dorure; aux fenêtres, quelques lambeaux de soie oubliés, décolorés par l'humidité et rongés par les rats. — Où sommes-nous, ici, ma mère? demandait Raoul en promenant autour de lui un regard étonné. Mme de Vaubert allait de chambre en chambre et ne répondait pas. Enfin, après avoir cherché vainement une ame à travers ces débris, elle trouva dans la cuisine un vieux serviteur profondément endormi sous le manteau de la cheminée. Elle le secoua violemment par le bras, en s'écriant à plusieurs reprises d'une voix impérieuse et brève : — Où est M. de Vaubert? — M. de Vaubert, madame? répondit le vieillard en se frottant les yeux, il est au cimetière. — Vous êtes fou, bonhomme, répliqua vivement la baronne qui n'avait plus la tête à elle. Que voulez-vous que M. de Vaubert soit allé faire au cimetière? — Madame, répondit le vieux serviteur, il y fait ce que je faisais ici tout à l'heure, il y dort d'un profond sommeil. — Mort! s'écria la baronne. — Et enterré depuis un mois, ajouta tranquillement

le vieillard. — Au cri qu'elle jeta, le bonhomme regarda attentivement et reconnut enfin Mme de Vaubert, car il avait été autrefois un des serviteurs de la maison; il en était le seul à présent. L'âge et les infirmités l'avaient rendu à peu près imbécile. Il raconta comment M. le baron, au moment où il venait de racheter son château et deux petites fermes qui composaient toutes ses propriétés foncières, était mort sans avoir eu le temps de faire exécuter les réparations et embellissemens qui devaient mettre le manoir en état de recevoir convenablement Mme la baronne et son fils. Mme de Vaubert était attérée; Raoul ne revenait pas de ce qu'il voyait et de ce qu'il entendait. Brisé par la fatigue du voyage et par les émotions du retour, le jeune baron s'endormit sur une chaise de paille, et sa mère passa la nuit dans le seul lit un peu propre qui se trouvât dans le logis.

Le lendemain, en sortant de sa chambre, Mme de Vaubert rencontra Raoul qui se promenait mélancoliquement dans le château de ses ancêtres. Ils se regardèrent l'un l'autre sans échanger une parole. Cependant la baronne cherchait encore à s'abuser sur sa position; mais lorsqu'on eut levé les scellés et liquidé la succession, soit que de son vivant M. de Vaubert dissipât d'un côté ce qu'il gagnait de l'autre, soit qu'il s'abusât lui-même sur le résultat de ses opérations, sa femme et son fils furent obligés de reconnaître qu'en réalité leur héritage se bornait au château tel que nous le voyons aujourd'hui, à deux petites fermes d'un médiocre rapport, et à une somme de cinquante mille francs que le baron avait déposée chez son notaire, quelques jours avant sa mort. C'était là le plus clair et le plus net de leur avoir. Ils organisèrent leur vie modestement, et le train qu'ils menèrent dans leur châtellenie ne différa guère de celui qu'ils avaient mené dans l'exil.

Mme de Vaubert était réservée à d'autres déceptions non moins cruelles. A mesure qu'elle vécut sur ce sol que le soc révolutionnaire avait remué de fond en comble et divisé à l'infini, à mesure qu'elle observa ce qui se passait dans cette France, grande alors, prospère et comblée de gloire, à mesure qu'elle étudia la constitution territoriale du pays, et qu'elle vit la propriété nouvelle déjà consacrée par de longues années de jouissance, paisible, inattaquable, appuyée sur le droit commun, elle sentit tout le vide et tout le néant des illusions du parti de l'émigration; elle comprit qu'en mettant les choses au mieux, la rentrée des Bourbons dans leur royaume ne réintégrerait pas nécessairement le marquis de La Seiglière dans ses domaines; elle jugea que Napoléon, au faîte de la puissance, était encore moins solidement

assis sur son trône que la fortune de maître Stamply sur le plateau de sa colline, et qu'on pourrait chasser l'un à coups de canon, sans qu'il fût permis pour cela de chasser l'autre à coups de canne. Ces réflexions refroidirent peu à peu Mme de Vaubert à l'endroit du mariage projeté entre son fils et Mlle de La Seiglière. Près de quitter le marquis et sa fille, elle s'était laissée entraîner par l'attendissement des adieux; à distance, la froide raison ressaisit son empire. Raoul était beau, élégant, bien tourné, pauvre, mais de race noble s'il en fut, car les Vaubert remontaient au premier baron chrétien. Dans une époque de fusion et de ralliement, où, pour complaire au chef de l'état, les parvenus de la veille cherchaient à blasonner leurs sacs et à décrasser leurs écus au frottement des vieux parchemins, Raoul pouvait évidemment prétendre à un riche mariage qui lui permettrait de relever la fortune de sa famille. Ces idées se développèrent insensiblement, et prirent, de jour en jour en jour, dans l'esprit de la baronne, une forme plus nette et plus arrêtée. Elle aimait tendrement son fils; elle souffrait dans son amour tout autant que dans son orgueil de voir la destinée de ce beau jeune homme se consumer et se flétrir dans l'ennui de la pauvreté. Jeune encore elle-même, mais pourtant à cet âge, avide de bien-être et de sécurité, où les calculs de l'égoïsme ont déjà remplacé les élans généreux de l'ame, on devine sans peine tout ce qui couvait d'ambitions personnelles sous la sollicitude, très sincère d'ailleurs, de la mère pour son enfant.

Mme de Vaubert, qui s'était d'abord tenue à l'écart, ne se mêlant qu'à cette fraction de la noblesse qui s'obstinait à bouder dans son coin, songeait donc sérieusement à se rallier à la fortune de l'empire et à chercher pour son fils quelque mésalliance lucrative, quand soudain on apprit que l'aigle impériale, frappée d'un coup mortel aux champs de la Russie, ne tenait plus les foudres de la guerre que d'une serre à demi brisée. La baronne jugea prudent d'attendre et de voir, avant de prendre aucun parti, de quel côté s'abattrait l'orage qu'on entendait gronder à tous les points de l'horizon. Ce fut à cette époque, on doit s'en souvenir, que Stamply reçut la nouvelle de la mort de son fils. Le bruit en parvint à Mme de Vaubert, qui décida charitablement que c'était une justice du ciel, et ne s'en préoccupa point davantage. Elle haïssait ce Stamply pour son propre compte et pour le compte du marquis. Elle n'en parlait qu'avec mépris, et les récits exagérés qu'elle faisait de la position de M. de La Seiglière et de sa fille n'avaient pas peu contribué à déchaîner sur la tête du pauvre diable toutes les colères et toutes les malédictions du pays. Les choses en

étaient là, lorsqu'un soir tout sembla devoir prendre bientôt une face nouvelle.

Assise auprès d'une croisée ouverte, Mme de Vaubert paraissait plongée dans une méditation profonde. Ce n'étaient ni les harmonies ni les images d'un beau soir d'été qui la tenaient ainsi rêveuse et recueillie. Elle regardait avec un sentiment de tristesse et d'envie le château de La Seiglière, dont les derniers rayons du soleil embrasaient les fenêtres, et qui resplendissait dans toute sa gloire, avec ses festons, ses arabesques, ses clochetons et ses campanilles, tandis que les ombrages touffus du parc ondulaient à ses pieds au souffle caressant des brises. Elle voyait en même temps les riches fermes groupées à l'entour, et, dans l'amertume de son cœur, elle songeait que ce château, ce parc et ces terres étaient la propriété d'un rustre et d'un manant. Raoul la surprit au milieu de ces réflexions. Il prit place auprès de sa mère et demeura silencieux, comme elle, à regarder d'un air affaissé l'étendue de paysage qu'encadrait la croisée ouverte. Ce jeune homme était miné depuis long-temps par une sombre mélancolie. N'ayant point goût à l'étude qui seule aurait pu charmer sa pauvreté, il consumait son énergie en regrets stériles, en désirs impuissans. Ce soir-là, dans une promenade solitaire à travers champs, il avait rencontré une troupe joyeuse de jeunes cavaliers qui s'en retournaient à la ville, en grand équipage de chasse, au bruit des fanfares, escortés de leurs meutes et de leurs piqueurs. Il n'avait, lui, ni piqueurs, ni meute, ni pur sang limousin sur lequel il pût promener ses ennuis, et il était rentré au logis plus découragé et plus sombre que d'habitude. Il s'accouda sur le dos de sa chaise, appuya son front sur sa main, et Mme de Vaubert vit couler deux larmes sur les joues amaigries de son fils.

— Mon fils! mon enfant! mon Raoul! dit-elle en l'attirant sur son sein.

— Ah! ma mère! s'écria le jeune homme avec amertume, pourquoi m'avoir trompé? pourquoi m'avoir bercé d'un fol et vain espoir? pourquoi m'avoir nourri, dès l'âge le plus tendre, de rêves insensés? pourquoi m'avoir fait entrevoir, du sein de la pauvreté, les rives enchantées où je devais n'aborder jamais? Que ne m'avez-vous élevé dans l'amour de la médiocrité? que ne vous êtes-vous étudiée à borner mes désirs et mes ambitions? que ne m'avez-vous enseigné de bonne heure l'humilité et la résignation qui convenaient à notre destinée? Cela vous eût été bien facile!

A ces reproches mérités, Mme de Vaubert ne répondait qu'en bais-

sant la tête, quand des cris du dehors attirèrent son attention. Elle se leva, s'approcha du balcon, et reconnut, au bout du pont jeté sur le Clain, Stamply qu'une bande de petits drôles poursuivaient à coups de mottes de gazon. Le vieux proscrit, sans chercher à repousser les hostilités, s'enfuyait aussi vite que le permettaient son âge et ses souliers ferrés. Mme de Vaubert le suivit long-temps des yeux, puis retomba dans sa rêverie. Elle en sortit souriante et radieuse. Que s'était-il passé? qu'était-il advenu? Moins que rien, une idée. Mais une idée suffit à changer la face du monde.

## III.

A quelques jours de là, Mme de Vaubert prit le bras de son fils, et, sous prétexte d'une promenade aux environs, gagna la rive droite du Clain. C'était la première fois, depuis son retour, qu'elle se décidait à toucher cette rive. En passant devant la grille du parc, elle s'y arrêta quelques instans, et, comme si elle cédait à l'entraînement des souvenirs, elle ouvrit la porte et entra.

— Que faites-vous, ma mère? s'écria Raoul, qui s'était vainement efforcé de la retenir sur le seuil; ne craignez-vous pas d'outrager le marquis et sa fille en mettant le pied sur ces terres? N'est-ce point faillir du même coup au culte de l'amitié et à la religion du malheur? Enfin, avec les sentimens de haine et de mépris que nous professons l'un et l'autre contre le maître de ces lieux, vous semble-t-il que ce soit ici notre place?

— Venez, venez, mon fils; ce n'est point outrager le marquis que de chercher sous ces ombrages les souvenirs qu'il y a laissés. Où vous voyez une insulte au malheur, M. de La Seiglière ne verrait lui-même qu'un pèlerinage pieux. Venez, répéta-t-elle en s'appuyant doucement sur le bras de Raoul; nous n'avons pas à redouter de fâcheuses rencontres : c'est l'heure où je vois, chaque jour, passer M. Stamply allant visiter ses domaines. D'ailleurs, je dois vous avouer, mon fils, que je suis un peu revenue de mes préventions, et que cet homme ne me paraît mériter, à bien prendre, ni la haine ni le mépris dont le pays se plaît à l'accabler. Je dirai même qu'il y a dans cette destinée proscrite et malheureuse au sein de la prospérité quelque chose de touchant, et qui, malgré moi, m'intéresse.

— Quoi! ma mère, s'écria le jeune homme; un fermier qui a dé-

possédé ses seigneurs! un serviteur qui s'est enrichi de la dépouille de ses maîtres! un misérable....

— Misérable en effet, vous avez dit le mot, Raoul, répliqua Mme de Vaubert en l'interrompant; si misérable, que je me repens à cette heure d'avoir mêlé ma voix à celles qui l'accusent. Le ciel a traité cet infortuné avec assez de rigueur pour qu'il nous soit permis de lui montrer un peu d'indulgence. Mais, mon fils, laissons là cet homme, ce n'est pas de lui qu'il s'agit. Tenez, ajouta-t-elle en l'entraînant dans l'allée qui longe le bord de l'eau, je retrouve à chaque pas quelque image de mes belles années; je crois respirer l'ame de Mme de La Seiglière dans tous ces parfums.

Ainsi causant, ils marchaient à pas lents, lorsqu'au détour de l'allée ils se trouvèrent presque face à face avec Stamply, qui, de son côté, se promenait solitairement dans son parc. Raoul fit un mouvement pour s'éloigner, mais la baronne le retint et s'avança vers le bonhomme, qui, ne sachant à quoi attribuer l'honneur d'une pareille rencontre, se confondait en salutations.

— Pardonnez, monsieur, lui dit-elle avec grace, la liberté que j'ai prise de m'introduire ainsi dans votre propriété. Ces beaux ombrages me rappellent tant et de si doux souvenirs, que je n'ai pu résister plus long-temps au désir que j'avais de les visiter.

— Soyez remerciée plutôt que pardonnée, madame, répondit le vieux Stamply, qui tout d'abord avait reconnu Mme de Vaubert. C'est le plus grand honneur, c'est le seul, ajouta-t-il avec tristesse, qu'aient reçu ces lieux depuis que je les habite.

Puis, comme s'il comprenait que ce n'était pas à lui que l'honneur s'adressait, soit discrétion, soit humilité, le vieillard fit mine de vouloir se retirer, après avoir invité ses hôtes à poursuivre leurs excursions; mais Mme de Vaubert l'interpellant avec bonté :

— Pourquoi, monsieur, nous quitter si tôt? C'est vouloir nous donner à penser que notre visite est indiscrète et que nous troublons votre solitude. S'il en est autrement, restez; vous n'êtes pas de trop entre nous.

Confus de tant de prévenances, Stamply ne savait comment témoigner sa gratitude, et ne réussissait qu'à exprimer sa stupéfaction. C'était la première fois, non-seulement qu'il voyait chez lui des hôtes de cette importance, mais encore qu'il s'entendait adresser quelques paroles polies et bienveillantes. Et c'était Mme de Vaubert, la baronne de Vaubert, la plus grande dame de la contrée, l'amie des La Sei-

glière, qui daignait le traiter ainsi, lui, Stamply, le vieux gueux, comme il savait trop bien qu'on l'appelait dans le pays! Mais que devint-il, lorsqu'il sentit à son bras le bras de Mme la baronne, et que celle-ci lui dit avec un doux sourire et d'un ton presque familier : — Allons, monsieur Stamply, soyez mon cavalier et mon guide! Les pauvres ames réprouvées, mises par la calomnie au ban de l'opinion, connaissent seules tout le prix d'un témoignage inespéré de sympathie et de bienveillance : quelque léger qu'il soit, elles s'en saisissent avec transport et s'y appuient avec un sentiment d'indicible reconnaissance; c'est le brin d'herbe que la colombe jette à la fourmi qui se noie. En sentant à son bras le bras de la baronne de Vaubert, Stamply fut pris d'une joie à peu près pareille à celle qu'éprouva le lépreux de la cité d'Aost, lorsqu'il sentit sa main serrée par une main amie, et la fête aurait été complète, si le bonhomme eût été moins embarrassé de son costume et de son mantien. Il est très vrai que sa personne contrastait étrangement avec celle de Mme de Vaubert, qui, dans sa ruine, humiliait l'opulence de son voisin par l'élégance de sa tenue et la grace de ses manières.

— Si j'avais pu penser qu'un si grand honneur me fût réservé, j'aurais fait, ce matin, un peu de toilette, dit-il en regardant tristement ses gros souliers à boucles de cuivre rougi, ses bas de laine bleus, son gilet de futaine et sa culotte de velours de coton, élimée jusqu'à la corde.

— Comment donc! s'écria la baronne; mais vous êtes très bien ainsi. D'ailleurs, monsieur, vous êtes chez vous.

Ces mots — vous êtes chez vous — allèrent au cœur de Stamply, et achevèrent de le remplir d'une douce satisfaction. Vous êtes chez vous! ces mots si simples qu'il osait à peine, depuis long-temps, s'adresser à lui-même, tant la conscience qu'il avait du mépris public l'avait cruellement ébranlé dans le sentiment de sa propre estime, ces mots, prononcés par Mme de Vaubert, n'étaient-ils pas un démenti formel aux commentaires injurieux des méchans? N'étaient-ils pas, en effet, pour cet homme, comme une réhabilitation éclatante, comme une solennelle consécration de ses droits et de sa fortune? Cependant le jeune de Vaubert, dont la surprise était pour le moins égale à celle de Stamply, se tenait auprès de sa mère, froid, silencieux, hautain, ne sachant que conclure ni qu'imaginer de la scène, pour le moins étrange, qu'il voyait se passer sous ses yeux.

Tout en marchant, tout en causant, ils arrivèrent, par d'insensibles détours, devant la façade du château. Il faisait une journée brûlante;

le ciel était chargé de nuages. Il y avait près d'une heure que Mme de Vaubert marchait sous des ombrages embrasés que ne rafraîchissait aucune brise. Elle s'assit sur une des marches du perron, et passa son mouchoir sur son front et sur son visage, tandis que Stamply se tenait devant elle, immobile et roulant entre ses doigts les larges bords de son chapeau de feutre qu'il n'avait pas cessé de tenir à la main durant toute la promenade.

— Madame la baronne mettrait le comble à ses bontés, dit-il enfin d'un air suppliant, en daignant venir se reposer un instant chez moi. Je serais d'autant plus touché d'une faveur si grande, que je m'en reconnais moins digne.

— Ma mère, dit aussitôt Raoul, qui avait hâte d'en finir avec cette comédie, dont il n'entrevoyait ni le but ni le sens; ma mère, un gros orage se prépare; il nous reste à peine le temps, avant que la nue crève, de regagner notre demeure.

— Eh bien! mon fils, laissons passer l'orage, répondit Mme de Vaubert en se levant, et puisque notre aimable voisin nous offre une hospitalité si cordiale, allons attendre sous son toit que le ciel nous permette de regagner le nôtre.

A ces mots, la figure de Stamply rayonna, et sa bouche s'épanouit en un sourire de béatitude. Quel triomphe, en effet, pour lui, de recevoir Mme de Vaubert et de montrer ainsi à ses gens, qui ne manqueraient pas d'en instruire tout le pays, qu'il était moins déconsidéré que les méchans ne se plaisaient à le dire et les sots à le croire! Leicester recevant la reine Élisabeth dans le château de Kenilworth ne fut ni plus heureux ni plus fier qu'en cet instant maître Stamply, lorsqu'il vit la baronne monter les degrés du perron et franchir le pas de sa porte. Raoul suivit sa mère avec un mouvement d'humeur que celle-ci feignit de ne point remarquer, et que ne remarqua point Stamply, tout absorbé qu'il était dans sa joie et dans son bonheur. Lorsque, après avoir introduit ses hôtes dans le salon, le bonhomme se fut esquivé pour veiller lui-même aux soins de l'hospitalité, Raoul, demeuré seul avec sa mère, allait enfin lui demander l'explication d'une énigme dont il s'épuisait vainement à chercher le mot depuis une heure; mais il en fut empêché par un autre sentiment de curiosité qui lui ferma la bouche et lui fit ouvrir de grands yeux.

Quoiqu'on n'eût rien changé à la disposition des appartemens, l'intérieur du château de La Seiglière ne répondait plus à la magnificence du dehors. Tout s'y ressentait de l'incurie et des habitudes moins qu'aristocratiques, bourgeoises tout au plus, du nouveau pro-

priétaire. Ajoutez que les vingt années qui venaient de s'écouler n'avaient point rajeuni la fraîcheur des tentures. Ces lampas fanés, ces dorures noircies, ce luxe sans jeunesse, ces vestiges d'une splendeur où la vie ne se révélait plus, composaient l'intérieur le moins réjouissant qui se puisse imaginer. C'était beau et triste comme ces vastes salles du palais de Versailles, qu'on admire en les traversant, mais où l'on sent qu'on mourrait d'ennui, si l'on était obligé de les habiter. Il n'y avait que le salon où venaient d'être introduits Mme de Vaubert et son fils qui eût conservé, par une faveur toute spéciale, la fraîcheur et l'éclat, la jeunesse et la vie. On eût dit que Mme de La Seiglière l'animait encore de sa grace et de sa beauté. Bernard, de son vivant, s'était plu à l'orner et à l'embellir de tous les trésors que le marquis n'avait pu emporter avec lui dans l'exil, et Stamply, après le départ et même après la mort de son fils, avait voulu, par religion pour sa mémoire, que cette pièce fût entretenue avec autant de soins que par le passé, comme si Bernard devait y rentrer d'un instant à l'autre. Aussi tout y respirait-il la splendeur des hôtes d'autrefois. Ce n'étaient que damas de Gênes, tapisseries en point de Beauvais, meubles de Boule chargés d'objets d'art, cristaux étincelans, groupes en biscuit, porcelaines de Saxe et de Sèvres, filets d'or courant au plafond, bergeries de Watteau au-dessus des portes; il y avait là de quoi fournir vingt pages de description à quelques-uns de ces esprits charmans qui ont créé la poésie de l'inventaire et se montrent moins préoccupés du mobilier de l'ame que de l'ameublement des maisons. Après avoir tout observé avec une attention jalouse, après avoir reconnu et touché du doigt tout ce qu'il n'avait vu jusqu'alors que dans ses rêves décevans, Raoul s'approcha de la fenêtre et se prit à regarder d'un air sombre le castel ruiné de Vaubert, qui ne lui avait jamais paru si pauvre ni si désolé qu'à cette heure. Pendant ce temps, la baronne contemplait son fils avec complaisance, souriante et sereine comme si elle tenait en son pouvoir la baguette magique qui devait relever les tours de son château et rendre à Raoul la fortune de ses ancêtres.

Stamply ne tarda pas à revenir, suivi de deux garçons de ferme qui portaient d'un air ébahi des plateaux chargés de sirops, de crême, de fraises et de vins d'Espagne. La foule des serviteurs, qui se composait d'une cuisinière, d'un jardinier et d'une gardeuse de dindons, se pressait dans l'antichambre et cherchait à voir, par la porte entr'ouverte, Mme la baronne et son fils. Depuis l'avénement de Stamply, c'était la première fois que le château se trouvait à pareille fête.

— Voici qui est du dernier goût, dit Mme de Vaubert avec son

plus aimable sourire; vous nous faites, monsieur, une réception royale.

Stamply s'inclina, se troubla, balbutia; puis, apercevant les deux garçons de ferme, qui, après avoir déposé les plateaux sur le marbre d'une console, s'étaient assis chacun dans un fauteuil et s'y prélassaient sans façon, il les prit par les épaules et les poussa tous deux hors du salon.

— Savez-vous, monsieur, dit la baronne, qui n'avait pu s'empêcher de rire à cette petite scène, savez-vous que vous mériteriez d'être nommé conservateur-général des châteaux de France? Celui-ci n'a rien perdu de son ancienne splendeur; je crois même que vous y avez ajouté un nouvel éclat. D'autre part, on prétend que les domaines de La Seiglière ont doublé de valeur sous votre administration. Vous êtes, à ce compte, le plus riche propriétaire du pays.

— Hélas! madame la baronne, répondit tristement le vieillard, Dieu et les hommes me l'ont fait payer bien cher, cette prospérité qu'on m'envie! Dieu m'a pris ma femme et mon enfant; les hommes m'ont chargé d'outrages. Le vieux Job était moins malheureux sur son fumier que je ne le suis au sein de la richesse. Vous avez un fils, madame; consultez votre joie, et vous comprendrez mes douleurs.

— Je les comprends, monsieur; votre fils, dit-on, était un héros.

— Ah! madame, il était ma vie! s'écria le vieillard en étouffant ses pleurs et ses sanglots.

— Les desseins de Dieu sont impénétrables, dit M^me^ de Vaubert avec mélancolie; quant au jugement des hommes, je crois, monsieur, que vous auriez tort de vous en trop préoccuper. On vous a chargé d'outrages, dites-vous? Je l'ignorais; vous me l'avez appris. Qu'importe l'opinion des sots? vous avez l'estime des honnêtes gens.

A ces mots, Stamply secoua la tête d'un air chagrin, en signe de dénégation.

— Vous vous calomniez, monsieur, reprit vivement M^me^ de Vaubert. Pensez-vous, par exemple, que je serais ici, si je ne vous estimais pas? Je suis, ce me semble, assez intéressée dans la question pour ne pas être suspecte de partialité en votre faveur. Amie des La Seiglière, j'ai, quinze ans durant, partagé leur exil; comme eux, j'ai vu mes biens séquestrés et vendus par la république. La république nous a dépouillés; elle a disposé de ce qui ne lui appartenait pas : que ce lui soit une honte éternelle! Mais vous, acquéreur de bonne foi, qui avez acheté à beaux deniers comptant, qui vous blâme? qui vous accuse?

L'adversité a pu nous aigrir, mais elle n'a point étouffé dans nos cœurs le sentiment de la justice. Ce n'est pas à vous qu'appartient notre haine. Que de fois n'ai-je pas entendu le marquis et Mme de La Seiglière se féliciter de ce que leurs domaines étaient échus du moins au plus probe de leurs fermiers!

— Serait-il vrai, madame? s'écria Stamply avec un mouvement de joie et de surprise; Mme la marquise et M. le marquis parleraient de moi sans colère? J'aurais pensé que je n'étais pour eux qu'un objet de mépris et d'exécration.

— Pourquoi donc cela, monsieur? répliqua la baronne en souriant. Je me souviens que, quelques jours avant sa mort, la pauvre marquise me disait encore....

— Mme la marquise est morte! s'écria Stamply avec un étonnement douloureux.

— En donnant la vie à une fille belle aujourd'hui comme le fut sa mère. Je vous disais donc, monsieur, reprit Mme de Vaubert, que, quelques jours avant sa mort, la marquise me parlait de vous, de Mme Stamply, qu'elle appréciait et qu'elle aimait. Elle en parlait avec cette bonté touchante que vous n'aurez point oubliée. Le marquis vint se mêler à l'entretien, et se plut à citer plusieurs traits de dévouement et de fidélité qui honorent votre famille. « Ce sont de nobles cœurs, ajouta Mme de La Seiglière, et, dans notre malheur, ce m'est presque une consolation de penser que nos dépouilles sont tombées entre des mains si pures et si honnêtes. »

— Ma mère, dit Raoul, qui était resté debout dans l'embrasure de la fenêtre et qui souffrait visiblement d'entendre parler ainsi Mme de Vaubert, un coup de vent vient d'emporter l'orage; le ciel s'est éclairci; nous pourrions sans danger regagner notre gîte.

La baronne se leva, et, se tournant vers Stamply :

— Je vous remercie, monsieur, lui dit-elle, de votre bonne hospitalité et me félicite du hasard qui m'a procuré l'avantage de vous connaître. Je fais des vœux sincères pour que nos relations ne se bornent pas à cette première entrevue. Il dépend de vous que ces vœux soient exaucés. N'oubliez pas, rappelez-vous souvent que vous avez sur l'autre rive des voisins qui s'estimeront toujours heureux de vous recevoir.

A ces mots, prononcés avec une grace qui en releva l'expression à un point que nous ne saurions dire, Mme de Vaubert se retira, appuyée sur le bras de son fils et reconduite par Stamply, qui ne quitta ses hôtes qu'à la grille du parc, après s'être incliné jusqu'à terre.

— Enfin, ma mère, s'écria le jeune homme, m'allez-vous donner l'explication de ce que je viens de voir et d'entendre? Hier encore, vous méprisiez, vous haïssiez cet homme; jusqu'à ce jour, vous n'aviez parlé de lui qu'en termes flétrissans! Quelle révolution étrange s'est opérée tout d'un coup dans vos idées et dans vos sentimens?

— Mon Dieu! rien n'est plus simple, et je croyais déjà vous l'avoir dit, mon fils, répliqua la baronne sans s'émouvoir. Au rebours de ce citoyen d'Athènes qui condamna Aristide à l'ostracisme, parce qu'il était las de l'entendre appeler juste, à force d'entendre dire du mal de M. Stamply, j'ai fini par en penser du bien. Si des préventions légitimes, si ma vieille amitié pour les La Seiglière, si l'ignorance des faits dans laquelle j'ai vécu durant près de vingt ans ont pu m'entraîner à des propos inconsidérés, depuis long-temps j'en avais des regrets; j'en ai des remords à cette heure.

— Permis à vous, ma mère, repartit Raoul, d'en appeler de vos jugemens et de casser les arrêts que vous avez rendus vous-même; mais vous n'aviez pas mission des La Seiglière d'absoudre en leur nom le détenteur de leurs domaines. Pensez-vous que le marquis vous pardonnât de l'avoir pris, en cette occasion, pour complice de votre indulgence?

— Eh! mon fils, s'écria la baronne avec un mouvement d'impatience, fallait-il porter le dernier coup à ce cœur déjà si cruellement blessé? Ne devais-je entrer sous le toit hospitalier que pour m'y faire l'écho des malédictions de l'exil? Suis-je coupable, suis-je criminelle pour avoir essayé de verser quelques goutes de baume sur les plaies de cet infortuné? Ah! jeunesse, vous êtes sans pitié! Je ne sais si le marquis me pardonnerait; mais je suis sûre que du haut du ciel l'ame de la marquise me sourit et m'approuve.

La visite de Stamply ne se fit pas attendre. Il se présenta, par une après-midi, au château de Vaubert, dans le costume le plus galant qu'il avait pu choisir dans sa garde-robe de fermier enrichi. Raoul était absent. N'étant point gênée par la présence de son fils, la baronne reçut son voisin avec toute sorte d'égards et de coquetteries; elle l'amena doucement à parler de son fils, et parut s'intéresser à tous ses discours. On pense quelle satisfaction pour ce pauvre vieillard de rencontrer un cœur bienveillant dans lequel il pût librement épancher ses regrets! Cependant il finit par remarquer le modeste ameublement du salon où il se trouvait, et, songeant à ce qu'avaient été autrefois et à ce qu'étaient aujourd'hui les Vaubert et les Stamply, il fut pris d'un vague sentiment de pudeur et de confusion que les ames

délicates n'auront point de peine à comprendre. Comme pour ajouter à l'embarras de son hôte, la baronne raconta les déceptions de son retour, et comment, en place de son château et de ses domaines, elle n'avait retrouvé qu'un pigeonnier et quelques méchans morceaux de terre; mais elle le fit avec tant de grace et de gaieté, que Stamply, quoique susceptible et défiant, ne put en prendre aucun ombrage, et qu'au contraire il se sentit délivré d'un grand poids en voyant de quelle façon Mme de Vaubert s'accommodait à sa fortune.

— Je vous garde à dîner, lui dit-elle; mon fils est allé passer la journée chez un de nos amis, et ne rentrera que ce soir; vous me tiendrez compagnie. La solitude est triste à notre âge. Que voulez-vous? ajouta-t-elle gaîment, en renouant le fil de la conversation brisée; chacun son tour, comme dit le proverbe. On assure que les révolutions ont leur bon côté; nous avons payé pour le croire. Nous ne nous plaignons pas. Plût à Dieu seulement, ainsi que le répétait souvent ma pauvre et bien aimée marquise, plût à Dieu, monsieur, que tous ceux qui ont profité de nos désastres fussent d'aussi honnêtes gens que vous! La résignation nous serait encore plus facile.

Dîner en tête-à-tête avec la baronne de Vaubert ne fut pas seulement pour Stamply le comble de l'honneur; ce fut aussi la plus douce joie qu'il eût goûtée depuis bien long-temps. C'est surtout à l'heure des repas que l'isolement se fait cruellement sentir. C'était l'heure de la journée que Stamply redoutait le plus; lorsqu'il lui fallait s'asseoir à table devant la place vide de Bernard, sa tristesse redoublait, et souvent il lui arrivait, comme au roi de Thulé, de boire ses larmes dans son verre. Ce fut donc pour lui comme une fête improvisée. Le festin n'était point somptueux; mais Mme de Vaubert suppléa le luxe du service par le charme de son esprit. Elle entoura son convive de mille petites attentions délicates, le flatta, le choya et le gâta comme un enfant, sans avoir l'air de remarquer les gaucheries et les énormités qu'il disait et faisait en matière d'étiquette et de savoir-vivre. Il y eut un instant où le vieillard tourna vers elle un regard dont nous n'essaierons pas de rendre l'expression : rappelez-vous ce beau regard si doux, si tendre, si reconnaissant que tourne le chien de chasse vers son maître qui le caresse. Le bonhomme put croire qu'il n'était plus seul au monde et qu'il avait une famille.

A partir de ce jour, il s'établit des rapports fréquens entre les deux châteaux. Mme de Vaubert, à force de prières et de remontrances, amena peu à peu son fils à tolérer la présence de Stamply et à l'accueillir, sinon avec bienveillance, du moins sans trop de morgue et de

hauteur. En même temps, elle étudia, pour les flatter, les goûts et les manies du vieillard. Elle en vint même jusqu'à s'initier aux petits détails de son intérieur et veilla avec une sollicitude toute maternelle à ce que rien ne manquât au soin de son bien-être. Stamply ne résista pas à tant de séductions : il s'y prit comme une mouche dans du miel. Son cœur passa vite de la reconnaissance à l'affection, de l'affection à l'habitude. La meilleure partie de ses journées s'écoulait à Vaubert. Il y dînait trois fois la semaine. Le matin, il s'y arrêtait en allant visiter ses champs; il y retournait le soir pour causer de Bernard, et des affaires du jour, qui préoccupaient vivement les esprits. Par les soirées sereines, M^me^ de Vaubert lui prenait le bras, et tous deux s'allaient promener sur les bords du Clain. Qu'on tâche de se représenter l'ivresse du vieux Stamply tenant à son bras le bras d'une baronne, causant familièrement avec elle, et, le long de ces rives où on l'avait parfois salué à coups de pierres, prenant sa part des coups de chapeaux qui s'adressaient à sa compagne? Il est très vrai qu'un reflet de la considération qui entourait la noble dame avait rejailli jusque sur lui. Si ses domestiques ne l'en volaient pas moins, ils l'en respectaient davantage. Bref, il faudrait rajeunir la comparaison surannée de l'oasis dans le désert pour peindre en peu de mots ce que fut dans la vie désolée de cet homme l'apparition enchantée de la baronne de Vaubert. Sa fin d'automne en reçut comme un doux éclat. Sa santé se raffermit, son humeur s'égaya, son caractère aigri par le chagrin, retrouva sa bonté native. Il eut, comme on dit, son été de la Saint-Martin; mais le plus grand bienfait qu'il retira de ces relations, fut de recouvrer l'estime de lui-même et de se sentir réhabilité à ses propres yeux. Sa conscience troublée s'apaisa, et, fort d'une amitié si belle, il releva la tête et porta gaiement sa fortune.

Bientôt à ces salutaires influences M^me^ de Vaubert en mêla d'autres, plus lentes et plus mystérieuses, que Stamply subit sans chercher à s'en rendre compte. Après s'être emparé de la vie de cet homme, elle s'empara de son esprit, qu'elle pétrit à son gré et façonna comme un bloc de cire. Elle s'étudia et réussit à effacer en lui jusqu'au dernier vestige des idées révolutionnaires. Elle sut, à force de subtilités, le réconcilier avec le passé qui l'avait opprimé et le brouiller avec les principes qui l'avaient affranchi. Elle le ramena, à l'insu de lui-même, au point d'où il était parti, et lui fit reprendre, sans qu'il s'en doutât, la carapace de serf et de vassal sous laquelle ses pères avaient vécu. En même temps, le nom du marquis de La Seiglière et le nom de sa fille revenaient dans tous ses discours, mais avec tant de réserve, que Stamply

ne songea même pas à s'en effaroucher. Il en arriva, sans efforts, à s'attendrir sur la destinée de cette jeune Hélène que Mme de Vaubert ne se lassait pas de lui représenter comme la vivante image de sa mère. C'était la même grace, le même charme et la même bonté. Stamply convenait qu'à ce compte Mlle de La Seiglière devait être un ange en effet. Il avait gardé quelques préventions contre le marquis; Mme de Vaubert s'appliqua patiemment à étouffer ce vieux restant du levain de 93. L'adversité, disait-elle, est une rude école à laquelle on profite vite. Elle se flattait, pour sa part, d'y avoir beaucoup appris et beaucoup oublié. M. de La Seiglière, à l'entendre, était devenu, dans l'émigration, le plus parfait modèle de toutes les vertus, et ce marquis si fier s'honorerait à cette heure de serrer la main de son ancien fermier et de l'appeler son ami. Stamply répondait que, le cas échéant, ce lui serait un très grand honneur.

Des mois s'écoulèrent ainsi dans une douce intimité à laquelle Raoul ne se mêla point; ce jeune homme était triste et recherchait la solitude. Or, tandis que ces évènemens s'accomplissaient sans bruit dans la vallée du Clain, Waterloo venait de clore la grande épopée de l'empire. Le temps pressait; dans une lettre toute récente, le marquis de La Seiglière, convaincu plus que jamais que la chute de Napoléon allait nécessairement entraîner celle de Stamply, et que le premier acte des Bourbons, après leur rentrée définitive en France, serait de réintégrer tous les émigrés dans la propriété de leurs domaines, rappelait généreusement à sa vieille amie la promesse qu'ils avaient échangée d'unir un jour Hélène et Raoul. Mme de Vaubert jugea prudent de pousser au dénouement de la petite comédie dont elle avait seule le secret.

Ses relations avec le fermier châtelain étaient, on peut le croire, un grand sujet d'ébahissement pour le pays. La médisance et la calomnie n'avaient point manqué à l'appel. On s'étonnait, on s'indignait de voir qu'une amie des La Seiglière frayât avec l'homme qui les avait dépossédés. Le bruit courait qu'elle visait à se faire épouser par Stamply. La noblesse criait à la trahison, et la roture au scandale. Soit qu'elle ignorât ce qui se disait, soit qu'elle ne s'en souciât pas autrement, la baronne avait jusqu'à présent poursuivi son idée, sans détourner seulement la tête pour écouter les cris de la foule, quand tout d'un coup Stamply crut remarquer des symptômes de refroidissement dans les témoignages de cette amitié qui le faisait si heureux et si fier. Il n'en ressentit d'abord qu'un sourd malaise qu'il ne s'expliqua pas; mais, ces symptômes prenant de jour en jour un

caractère plus décidé, il commença de s'en alarmer sérieusement. C'est qu'en effet Mme de Vaubert n'était plus la même, et quoiqu'elle s'efforçât de dissimuler le changement qui s'opérait en elle, ce n'était pas l'ame susceptible et tendre du pauvre Stamply qui pouvait s'y tromper. Il souffrit long-temps en silence, et ce qu'il souffrit ne saurait se dire, car il avait tourné de ce côté toutes ses facultés aimantes; il avait mis dans cette affection tout son cœur et sa vie tout entière. Long-temps le respect lui ferma la bouche; mais un soir, ayant trouvé Mme de Vaubert plus distraite, plus réservée, plus contrainte que d'habitude, il exprima son inquiétude d'une façon indiscrète peut-être, touchante à coup sûr. Mme de Vaubert en parut touchée, mais demeura impénétrable.

— Madame, qu'y a-t-il? je pressens quelque grand malheur.

Mme de Vaubert répondit à peine; seulement, lorsqu'il fut près de se retirer, elle lui prit les mains et les pressa entre les siennes avec une effusion de tendresse qui ne fit qu'ajouter aux terreurs du vieillard.

Le lendemain, Stamply se promenait dans son parc, encore tout agité de la soirée de la veille, lorsqu'on lui remit un billet de la part de Mme de Vaubert. Moins flatté qu'effrayé d'un si rare honneur, il brisa le cachet d'une main émue, et lut ce qui suit à travers ses larmes :

« Vous pressentiez un grand malheur, vos pressentimens étaient justes. Si vous devez en souffrir autant que j'en souffre moi-même, c'est un grand malheur en effet. Il faut ne plus nous voir; c'est le monde qui le veut ainsi. S'ils ne frappaient que moi, je braverais ses arrêts avec joie, mais je dois, en vue de mon fils, m'imposer des sacrifices que ne m'aurait jamais arrachés l'opinion. Comprenez quelle nécessité nous sépare, et que ce vous soit une consolation de penser que votre cœur n'en est pas plus profondément affligé que celui de votre affectionnée,

« Baronne de VAUBERT. »

Stamply ne comprit d'abord qu'une chose, c'est qu'il venait de perdre le seul bonheur qu'il eût ici-bas. Puis, en relisant cette lettre, il sentit retomber sur lui toutes les malédictions et tous les outrages dont l'amitié de Mme de Vaubert avait si long-temps soulevé le poids. Il se vit replongé plus avant que jamais dans le gouffre de la solitude; il crut perdre Bernard une seconde fois. C'était plus qu'une affection qui se brisait pour lui; c'était une habitude. Que ferait-il désor-

mais de ses jours inoccupés, de ses soirées oisives? Où porter son cœur et ses pas? Plus de but; partout, autour de lui, l'abandon, le silence, les steppes désolées. Dans son désespoir, il prit le chemin de Vaubert.

— Madame, s'écria-t-il en entrant dans le salon où la baronne était seule, madame, que vous ai-je fait? en quoi ai-je pu démériter de vous? Pourquoi m'avoir tendu votre main, si vous deviez la retirer plus tard? Pourquoi m'avoir appelé, si vous deviez me chasser sans pitié? Pourquoi m'avoir tiré de mes ennuis, si vous deviez m'y rejeter si tôt? Regardez-moi : je suis vieux, mes jours sont comptés. Ne pouviez-vous attendre encore un peu? je n'ai guère de temps à vivre.

Mme de Vaubert s'efforça d'abord de l'apaiser, protestant de son affection et lui prodiguant les mots les plus tendres. Lorsqu'elle le vit plus calme, elle essaya de lui faire comprendre les motifs impérieux auxquels elle avait dû céder. Elle y mit en apparence une extrême réserve et une exquise délicatesse; mais en réalité chacune de ses paroles entra comme la lame d'un poignard dans le cœur de Stamply. Un reste d'orgueil le soutint et le ranima.

— Vous avez raison, madame, dit-il en se levant; c'est moi qui suis un insensé. Je m'éloigne sans me plaindre et sans murmurer. Seulement, rappelez-vous, madame, que je n'aurais point osé solliciter l'honneur que vous m'avez offert; rappelez-vous aussi que je ne vous ai pas trompée, et que, dès notre première entrevue, je vous ai dénoncé moi-même les outrages et les calomnies que le monde avait amassés sur ma tête.

A ces mots, il marcha résolument vers la porte; mais, épuisé par l'effort de dignité qu'il venait de faire, il tomba dans un fauteuil, et laissa ses larmes couler.

En présence d'une douleur si vraie, Mme de Vaubert se sentit sincèrement émue.

— Mon ami, écoutez-moi, dit-elle. Vous pensez bien que je ne me suis pas résignée sans effort à briser des relations qui faisaient ma joie autant que la vôtre. Je m'étais prise pour vous d'une tendre affection; je me complaisais dans l'idée que j'étais peut-être dans votre existence quelque chose de bon et de consolant. De votre côté, vous m'aidiez à supporter le poids d'une bien triste vie. Votre bonté me charmait; votre présence distrayait mes ennuis. Jugez donc si je me suis décidée volontiers à déchirer votre cœur et le mien. J'ai longtemps hésité; enfin, j'ai cru devoir, par égard pour mon fils, donner

satisfaction à ce monde stupide et méchant auquel je n'aurais point sacrifié, s'il ne se fût agi que de moi, un seul cheveu de votre tête. J'ai dû le faire; je l'ai fait. — Cependant, ajouta-t-elle après quelques instans de réflexion silencieuse en fixant tout d'un coup sur Stamply un regard qui le fit tressaillir, s'il était un moyen de concilier les exigences de ma position et le soin de vos félicités? s'il était un moyen d'imposer silence aux clameurs de la foule et d'assurer à votre vieillesse des jours heureux, honorés et paisibles?...

— Parlez, parlez, madame, ce moyen, quel est-il? s'écria le vieillard avec la joie du naufragé qui croit voir une voile blanchir à l'horizon.

— Mon ami, reprit M^me^ de Vaubert, j'ai mûrement réfléchi sur votre destinée. Après l'avoir envisagée sous toutes ses faces et sous tous ses aspects, je suis obligée de reconnaître qu'il n'en est pas de moins digne d'envie, et que vous êtes, à vrai dire, le plus infortuné des mortels. Vous aviez raison, le vieux Job sur son fumier était moins à plaindre que vous au sein de vos prospérités. Riche, vous n'avez pas l'emploi de vos richesses. Les hommes ont élevé entre eux et vous un mur d'opprobre et d'ignominie. L'outrage, l'injure, le mépris public, voici jusqu'à présent le plus clair de vos revenus. Vous ne teniez à la vie sociale que par un lien; ce lien rompu, vous n'avez pas une ame où vous puissiez abriter la vôtre. Je vois votre vieillesse livrée à des soins mercenaires. Vous n'aurez même pas, à votre dernière heure, la consolation de léguer à quelque être aimé cette fortune qui vous aura coûté si cher; il ne vous reste qu'un héritier, l'état, de tous les héritiers le moins intéressant et le plus ingrat. Maintenant, il s'agit de savoir s'il vous serait plus doux d'avoir une famille qui vous chérirait comme un père, de vieillir entouré d'amour et de tendresse, de n'entendre autour de vous qu'un concert de bénédictions, de reposer vos derniers regards sur les heureux que vous auriez faits, enfin de ne laisser après vous qu'une mémoire chérie et vénérée.

— Une famille... à moi! s'écria le vieillard d'une voix éperdue. Moi, Stamply, le vieux gueux, comme ils m'appellent, entouré de tendresse et d'amour!... des concerts de bénédictions!... ma mémoire chérie et vénérée!... Hélas! madame, cette famille, où donc est-elle? Ma femme et mon enfant sont au ciel, et je suis tout seul ici-bas.

— Cette famille, ingrat! répliqua M^me^ de Vaubert en souriant; vous en avez déjà la moitié sous la main.

Avec un peu de finesse ou de vanité, Stamply aurait pu croire que M^me^ de Vaubert sollicitait en cet instant l'occasion d'une mésalliance;

mais le bonhomme n'était ni fin ni vain, et, malgré l'intimité de ses rapports avec la baronne, il n'avait jamais oublié quelle distance séparait encore le paysan parvenu de la grande dame ruinée. Il resta donc bras tendus et bouche béante, hésitant, interdit, et ne sachant comment interpréter les dernières paroles qu'il venait d'entendre.

— Vous est-il arrivé, mon ami, reprit M^me^ de Vaubert avec calme, de vous demander quelle aurait été la gloire de Bonaparte, si, comprenant sa mission divine, cet officier de fortune, après avoir écrasé les factions, eût replacé les Bourbons sur le trône de leurs ancêtres? Supposons un instant qu'au lieu de songer à fonder une dynastie, ce Corse, aujourd'hui misérable et proscrit, chargé d'opprobre, traqué et muselé comme une bête fauve, eût mis son épée et son ambition au service de nos princes légitimes, quelle destinée n'aurait pâli devant la destinée de cet homme? Le monde, qui le maudit, le contemplerait avec admiration; les rois qui ont juré sa perte se disputeraient l'honneur de lui tendre la main, et véritablement empereur à partir du jour où il aurait cessé de l'être, l'auréole qu'il porterait au front humilierait l'éclat du diadème.

— Et mon petit Bernard vivrait encore, ajouta Stamply en soupirant.

— Mon ami, s'écria M^me^ de Vaubert, par quel étrange oubli, par quel fatal enchantement n'avons-nous pas compris, l'un et l'autre, que la Providence avait placé sous votre main une destinée à peu près pareille, et qu'il dépendait de vous de réaliser un si beau rêve?

A ces mots, Stamply commença de dresser les oreilles comme un lièvre qui entend remuer autour de lui la pointe des bruyères.

— Ah! pour vous, du moins, il en est temps encore, poursuivit la baronne avec entraînement. Ce que cet homme n'a pas su faire, vous pouvez l'accomplir dans la sphère moins haute où Dieu vous a placé. Consultez votre cœur, descendez dans votre conscience; votre cœur est pur, votre conscience intacte. Les hommes cependant en jugent autrement, et vous-même, irréprochable que vous êtes, ne vous arrive-t-il jamais de vous sentir inquiet et mal à l'aise, quand vous songez que le dernier rejeton d'une famille qui combla de bienfaits la vôtre languit, déshérité, sur la terre étrangère? Eh bien! vous pouvez d'un seul mot légitimer votre fortune, confondre l'envie, désarmer l'opinion, changer en applaudissemens les outrages dont on vous accable, vous raffermir dans votre propre estime, et donner au monde un de ces grands exemples qui de loin en loin relèvent l'humanité.

— Le vieux gueux ne porte pas si haut ses ambitions, madame, ré-

pondit Stamply en hochant la tête; il n'a pas la prétention de donner des exemples au monde; ce n'est pas à lui qu'appartient la tâche de relever l'humanité : de plus humbles soins le réclament. D'ailleurs, madame, je ne comprends pas bien...

— Si vous ne comprenez pas, tout est dit, répliqua froidement Mme de Vaubert.

Stamply avait trop bien compris. Quoique fermier de naissance et paysan d'origine, il n'était, nous le répétons, ni fin, ni rusé, ni même bien clairvoyant; mais il avait le cœur ombrageux, et chez lui la défiance pouvait au besoin suppléer à la ruse. Non-seulement il comprit où la baronne voulait en venir, mais encore il crut entrevoir que c'était là le secret des avances qu'il avait reçues.

— Je vous entends, madame la baronne, dit-il enfin avec ce profond sentiment de tristesse qu'éprouvent les ames tendres, lorsqu'en creusant l'affection qu'elles croyaient sincère et désintéressée, elles découvrent, sous la première couche, un abîme sans fond d'égoïsme : je crois seulement que vous faites erreur. Je n'ai pas à légitimer ma fortune, ma fortune étant légitime; je ne la dois qu'à mon travail. Quant à Mlle de La Seiglière, il est très vrai que je ne pense jamais sans attendrissement à cette enfant qui, m'avez-vous dit, est la vivante image de sa mère. Bien souvent j'ai été tenté de lui faire passer des secours; je l'ai voulu, et je n'ai point osé.

— Vous auriez tort d'oublier qu'il est des infortunes qui ne sauraient accepter d'autres secours que les sympathies qu'elles inspirent, ni d'autres bienfaits que les vœux qu'on forme pour elles, répondit Mme de Vaubert avec dignité; mais laissez-moi vous dire, ajouta-t-elle d'un ton plus affectueux, que vous ne m'avez pas comprise. Je ne songeais qu'à votre bonheur. Je raisonnais, non pas en vue de vos devoirs, mais seulement en vue de vos félicités. Que m'est-il échappé qui vous blesse ou qui vous offense? Le hasard me fait vous rencontrer; votre destinée m'intéresse. Je sens que je vous suis une consolation, je vous en aime davantage. Cependant il arrive qu'un jour le monde envieux et jaloux nous sépare. Mon cœur en gémit; le vôtre s'en alarme. Sur ces entrefaites, je me figure, follement peut-être, qu'en rappelant le marquis de La Seiglière et sa fille pour leur offrir de partager une fortune dont vous n'avez que faire, vous assurez à vos vieux ans le repos, la paix et l'honneur. Là-dessus, mon imagination s'exalte. Je vous vois entouré d'affections et d'hommages; au lieu de se briser, notre intimité se resserre; le monde qui vous proscrivait vous recherche; les voix qui vous maudissaient vous bénissent; Dieu vous a pris un fils

adoré, il vous rend une fille adorable. A ce tableau, je m'émeus et je me passionne; cette idée, je vous la soumets. Admettons que j'ai fait un rêve. Et puis soyez heureux. Je veux croire que je me suis exagéré le malheur de votre position. Vous vous referez à la solitude; la nature est bonne, le monde n'est point regrettable. Vous êtes riche; la fortune, à tout prendre, est une charmante chose : je souhaite ardemment qu'elle vous tienne lieu du reste.

Cela dit avec tant d'aisance et de naturel que le vieillard en fut tout ébranlé, M^me^ de Vaubert se leva, et, sous prétexte d'une visite à faire dans le voisinage, se retira, laissant Stamply seul et livré à ses réflexions.

Ces réflexions furent moins que joyeuses. Stamply s'en alla, médiocrement charmé d'une proposition qui ne l'aurait agréé d'aucune sorte, même en supposant qu'elle eût été faite uniquement en vue de son bonheur. C'était un vieux brave homme; nous n'avons pas dit que ce fût un saint. Il y avait en lui, par exemple, une passion contre laquelle avaient dû se briser toutes les insinuations de M^me^ de Vaubert. Il n'est pas rare de rencontrer ainsi chez ces molles natures, taillables et malléables à merci, un point dur, résistant, infrangible, qu'aucun effort ne saurait entamer; c'est l'anneau d'acier dans la chaîne d'or. Stamply était avare à sa manière; il avait la passion de la propriété. Il l'aimait pour elle-même, comme certains esprits aiment le pouvoir. Tous ses revenus passaient en achats de terres, et c'est ainsi qu'il en était arrivé peu à peu, par empiétemens successifs, à reconstituer dans son intégrité l'ancien domaine de La Seiglière. Il venait même d'y réunir tout récemment deux ou trois métairies aliénées depuis plus d'un siècle. N'avoir accompli ce grand œuvre que pour en faire hommage à monsieur le marquis, certes, le cas eût été beau; mais Stamply n'avait pas, ainsi qu'il l'avait dit lui-même, la prétention de donner à ses contemporains une si éclatante leçon d'abnégation, de sacrifice et de désintéressement. Il pensa que M^me^ de Vaubert en parlait trop à son aise, et qu'avant de s'y décider, la chose valait la peine qu'on y regardât à deux fois. Il rentra chez lui, résigné à la perte d'une amitié qui se mettait à si haut prix.

La résignation lui fut d'abord aisée. L'affection blessée, l'amour-propre offensé, la crainte d'avoir été pris pour dupe, ranimèrent en lui un reste de chaleur, de force et d'énergie. Tous ses vieux instincts d'indépendance et d'égalité se réveillèrent et reprirent un instant le dessus; mais cette espèce de surexcitation s'abattit bientôt comme un feu de chaume. Il avait contracté dans la fréquentation de

M^me de Vaubert l'habitude des entretiens familiers et des épanchemens intimes. Réduit brusquement au silence, son cœur ne tarda pas à se sentir atteint d'un mortel ennui. Il perdit en moins de quelques jours cette paix intérieure et cette douce sérénité qu'il avait puisées dans ses relations. Privée de son unique appui, sa conscience recommença de défaillir. La vanité se mit de la partie pour tourmenter cette pauvre ame. Son expulsion de Vaubert n'était déjà plus un mystère. C'était le bruit général que M^me de Vaubert avait chassé ignominieusement le vieux gueux; on en faisait des gorges-chaudes. Stamply aurait pu ignorer les sots discours qui se tenaient à ce propos; mais un soir, en traversant le parc, il entendit ses serviteurs, qui, ne le sachant pas si près, s'entretenaient gaiement de sa mésaventure. Ses fermiers, vis-à-vis de qui, en des temps plus heureux, il s'était paré d'une amitié illustre, affectaient de s'enquérir auprès de lui des nouvelles de M^me la baronne. S'il restait au logis, se promenant de chambre en chambre d'un air accablé, ses gens venaient à lui d'un air officieux et demandaient, tantôt l'un, tantôt l'autre, pourquoi leur maître, pour s'égayer et se distraire, n'allait pas faire visite à M^me la baronne. S'il se décidait à quitter la maison pour battre tristement la campagne, la valetaille disait, en manière de réflexion, assez haut pourtant pour qu'il l'entendît : Voilà notre maître qui va passer une heure ou deux avec M^me la baronne! Quoique d'humeur endurante, il fut tenté plus d'une fois de leur frotter les épaules avec son bâton de cornouiller.

Ces mots, madame la baronne, résonnaient sans cesse à son cœur et à ses oreilles. La vue du château de Vaubert le plongeait dans des mélancolies sans fin; il demeurait souvent de longues heures, silencieux, immobile, à contempler l'Éden perdu et regretté. Cet amour même de la propriété, que nous venons de signaler, ne lui suffisait plus; M^me de Vaubert avait développé en lui d'autres instincts, d'autres appétits, d'autres besoins non moins impérieux. D'ailleurs, cet amour, le seul qui lui restât ici-bas, était empoisonné dans sa source. Il se rappelait avec épouvante la misérable fin de l'excellente M^me Stamply, ses scrupules, ses terreurs, ses remords, les dernières paroles qu'elle avait prononcées avant d'expirer. Il y pensait le jour, il en rêvait la nuit; exaltée par l'abandon, son imagination lui faisait un sommeil peuplé de lugubres images. C'était tantôt le spectre irrité de sa femme, tantôt l'ombre éplorée de M^me de La Seiglière. Après une semaine ou deux d'une existence ainsi torturée, il se tourna, sans y songer, vers l'idée que la baronne lui avait indiquée comme un port. Ce ne fut d'abord qu'un point lumineux, scintillant dans la brume, au lointain

horizon. Insensiblement ce point s'élargit, se rapprocha et rayonna pareil à un phare. A force de l'examiner en tous sens, Stamply finit par en saisir le côté poétique et charmant. C'était une ame défiante, mais un esprit simple, honnête et crédule. Il se demanda si Mme de Vaubert ne lui avait pas en effet révélé le secret du bonheur. En admettant qu'elle n'eût raisonné qu'en vue du marquis de La Seiglière et de sa fille, il fut obligé de convenir qu'en vue de lui-même elle n'aurait pu rien imaginer de mieux. La perspective des félicités qu'elle lui avait fait entrevoir se dégagea peu à peu des nuages qui l'obscurcissaient, et s'offrit à lui sous un jour enchanté. Il se représenta son intérieur embelli par la présence d'une jeune et douce créature; il se vit introduit, par la reconnaissance du marquis, dans le monde qui l'avait repoussé; il entendit un concert de louanges s'élever sur ses pas; il crut voir Mme de La Seiglière, la bonne Mme Stamply et son petit Bernard qui lui souriaient du haut des cieux. Toutefois, la défiance le retenait encore sur la pente de ses bons sentimens. A quel titre d'ailleurs le marquis et sa fille rentreraient-ils dans ce château et dans ces domaines? Résigner une fortune si laborieusement acquise, ne serait-ce pas convenir qu'elle était usurpée? Au lieu de confondre l'envie, n'allait-il pas lui prêter de nouvelles armes? Avant de prendre aucun parti, Stamply se décida à voir Mme de Vaubert pour se consulter avec elle; mais à peine eut-il touché quelques mots du sujet qui l'amenait, qu'elle l'interrompit aussitôt :

— Je souhaite, dit-elle, qu'il ne soit plus question de ceci entre nous. Il est des choses qui ne se pèsent ni ne se discutent. Je vous le répète, je n'ai cherché, je n'ai voulu que votre bonheur. Il ne s'agissait, dans ma pensée, ni du marquis ni de sa fille : il ne s'agissait que de vous, à ce point que, si mon idée vous eût souri et que le marquis s'y fût résigné, le bienfaiteur, à mon sens, ne serait pas vous, mais bien lui. Gardez vos biens; nous n'en sommes point jaloux. On dit que la pauvreté est amère à ceux qui ont connu la richesse. On se trompe, et c'est le contraire qu'il faut dire. Nous avons connu la fortune, et la pauvreté nous est chère.

Là-dessus, après s'être informée de la santé de son vieil ami et de quelle façon il menait l'existence, Mme de Vaubert lui donna poliment à comprendre qu'il n'avait plus qu'à se retirer, ce qu'il fit, très émerveillé de l'élévation des sentimens qu'il venait d'entendre exprimer. Il s'accusa d'avoir calomnié des intentions si désintéressés, et, quoi qu'il trouvât un peu bien étrange qu'en ceci le marquis dût passer pour le bienfaiteur, et lui, Stamply, pour l'obligé, il alla, pas plus tard

que le lendemain, se livrer, pieds et poings liés, à la discrétion de Mme de Vaubert, qui n'en parut ni joyeuse ni bien surprise. Elle témoigna même une vive répugnance à s'entremettre de cette affaire, par la crainte qu'elle avait, disait-elle, d'offenser les susceptibilités de ses amis. Stamply mit d'autant plus d'ardeur à la chose que Mme de Vaubert y montra moins d'empressement, et, s'il pouvait être plaisant de voir le cœur dupé par l'esprit et la bonhomie exploitée par la ruse, c'eût été une scène plaisante à coup sûr que celle où le bonhomme supplia la baronne, qui s'en défendait, d'intercéder pour lui, à cette fin que le marquis daignât consentir à rentrer dans un million de propriétés.

— Qu'on aime un peu le vieux Stamply, disait-il; qu'il voie, sur la fin de ses jours, des visages heureux lui sourire; qu'une main amie lui ferme les yeux, qu'on donne une larme à sa mort; ici-bas et là-haut, Stamply sera content.

On pense bien que Mme de Vaubert finit par céder à de si touchantes instances; mais ce qu'on ne saurait s'imaginer, c'est la joie qu'éprouva le vieux enfant après avoir préparé sa ruine. Il s'empara des mains de la baronne, qu'il pressa sur son cœur avec un sentiment d'ineffable reconnaissance : — Car c'est vous, lui dit-il d'une voix émue et les larmes aux yeux, c'est vous, madame, qui m'avez montré le chemin du ciel. — Mme de Vaubert sentit que c'était un meurtre de s'être jouée d'une ame si parfaite; mais, cette fois comme toujours, elle apaisa vite les murmures de sa conscience en se disant que la destinée de Stamply se trouvait intéressée au succès de cette entreprise, qu'elle ne s'y serait pas prise autrement pour assurer le bonheur de cet homme, et qu'en toutes choses la fin excusait les moyens. Il ne s'agissait plus que de tromper l'orgueil du marquis, qu'elle savait trop bon gentilhomme pour s'abaisser jamais à rien tenir de la main de son ancien fermier. La baronne écrivit ces trois mots :

« Bourrelé de remords, sans enfans, sans amis, sans famille, Jean Stamply n'attend que votre retour pour vous restituer tous vos biens. Venez donc. Pour prix de sa tardive probité, ce malheureux demande seulement que nous l'aimions un peu; nous l'aimerons beaucoup. Rappelez-vous le Béarnais : Paris vaut bien une messe. »

Un mois après, le retour de M. de La Seiglière s'effectua simplement, sans faste et sans bruit. Stamply le reçut à la porte du parc et lui présenta tout d'abord, en guise de clés sur un plat d'argent, un

acte de donation rédigé en termes touchans, et dans lequel le donateur, par un sentiment d'exquise délicatesse, s'humiliait devant le donataire.

— Monsieur le marquis, vous êtes chez vous, lui dit-il.

La harangue était courte; le marquis la trouva bien tournée. Il mit dans sa poche l'acte qui le réintégrait dans la propriété de tous ses domaines, embrassa Stamply, lui prit le bras, et, suivi de sa fille qui marchait entre Mme de Vaubert et Raoul, il rentra dans son château, aussi jeune d'esprit qu'il en était sorti et sans plus de façons que s'il rentrait de la promenade.

Et maintenant, pour nous en tenir aux suppositions de Mme de Vaubert, si Napoléon Bonaparte, réduisant la grandeur de son rôle aux proportions mesquines d'une probité bourgeoise, eût consenti à n'être que l'homme d'affaires de la famille des Bourbons; après avoir relevé, du bout de son épée, la couronne de France, si, au lieu de la poser sur son front, il l'eût placée sur la tête des descendans de saint Louis, il est à croire qu'à cette heure un chapitre de plus enrichirait le grand livre des royales ingratitudes. Nous ne prétendons outrager ni la royauté ni personne; nous ne nous en prenons qu'à cette ingrate espèce qui s'appelle l'espèce humaine. Sans aller chercher nos exemples si haut, restons pour en juger sur les rives du Clain.

JULES SANDEAU.

(*La suite au prochain n°.*)

DE

# L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

## DE LA FRANCE EN 1844.

### I.

Une nation grande et puissante comme la France, dont le sol s'étend sur un vaste territoire, fertile dans la plus grande partie, fournit au travail de la production les moyens de s'exercer sous mille formes différentes. Depuis le labeur agricole, qui sert de base et de soutien à tous les autres, jusqu'aux recherches des arts les plus difficiles, les hommes occupent leurs forces et leur intelligence à la création de produits utiles et variés. L'échange journalier de ces produits entre les membres de la grande famille politique entretient un commerce immense et actif, et ce qui ne peut se consommer à l'intérieur devient la source d'un autre commerce, moins considérable à la vérité, mais d'une importance qui ne peut être méconnue. C'est par lui que se développent les liens divers qui nous rattachent aux autres nations civilisées, c'est par lui que nous pouvons porter jusque chez les peuples les plus sauvages les bienfaits des arts et de connaissances plus avancées; c'est enfin par le commerce extérieur, par la navigation qui en est la suite, par les richesses qu'il procure, par tous les moyens de

puissance qu'il met à notre disposition, que, comme état politique, nous consolidons le rang auquel nous avons droit de prétendre.

Le mouvement du commerce extérieur consiste dans l'échange des produits qui surabondent chez nous, après nos propres consommations satisfaites, contre d'autres produits dont nous manquons. Ce mouvement se compose de phases diverses dont nous nous bornerons à indiquer quelques-unes. Ainsi, c'est une chose importante pour le pays que de vendre à l'étranger un objet qui a reçu des mains-d'œuvre multipliées, qui a acquis ainsi une grande valeur, si cette valeur est appréciée, et que l'on nous donne en retour des produits qui auront chez nous une valeur supérieure. Il est encore avantageux de créer des produits qui s'adressent à la masse la plus nombreuse des consommateurs de l'étranger, quand même il faudrait pour cela laisser un article dans un état de médiocrité relative et loin de la perfection à laquelle il pourrait atteindre. Il faut enfin arriver à obtenir de l'étranger le plus haut prix possible pour ce qui aura coûté la somme la plus modique de capital et d'efforts.

Les métaux précieux servent à mesurer et numérer la valeur; il faut que le pays en possède une quantité suffisante pour qu'ils puissent aisément apparaître dans toutes les transactions où la nécessité et même le caprice exigeront leur présence réelle. Quand cette quantité suffisante existe, le crédit vient se placer à côté pour se substituer au métal et en faire l'office. Cette situation est favorable aux rapports commerciaux, et les affaires se succèdent sans devenir onéreuses. Si cependant les métaux précieux arrivent à être en excès, l'équilibre des valeurs de toutes les choses mises dans le commerce en est rompu, et une perturbation souvent fâcheuse en est la conséquence jusqu'à ce que l'emploi ou l'exportation de ces métaux comme marchandises ait fait cesser le dommage. Si, d'un autre côté, les métaux précieux ne sont pas assez abondans, tout ce qui tendra à les rappeler sera également à l'avantage du pays.

Vers la fin du siècle dernier, les gouvernemens européens et surtout celui de la France, attachant une importance exagérée aux métaux précieux, se montrèrent fort préoccupés de la recherche de la *balance du commerce*. Quelques-uns la poursuivent même encore. On voulait, en estimant minutieusement et longuement, d'après les prix courans commerciaux, toutes les marchandises dont l'entrée avait été constatée et toutes celles qui étaient sorties, juger par la différence ce que l'on supposait être l'appoint ou la *balance* fournie en métaux précieux d'un côté ou de l'autre. Les élémens de ce travail étaient

trop incomplets, trop défectueux, et trop de circonstances accessoires étaient omises pour qu'aucune induction réelle pût en sortir. Ce n'est pas que la balance du commerce n'existe pas, mais elle peut être plutôt sentie qu'appréciée avec exactitude. Il faudrait, pour l'obtenir, le concours d'un nombre d'explorateurs trop grand pour que l'on parvînt jamais à en réunir les travaux, et de nombreuses modifications viennent altérer les chiffres que l'on recueille, quelle qu'en soit l'exactitude.

Ainsi, un commerce spécial entre deux peuples peut être fait pour le compte seulement de l'un des deux qui en recueille seul les avantages ou en supporte les pertes; puis viennent les transports ou frets, les assurances, les droits à l'entrée et à la sortie, toutes choses qui composent une grande partie de la valeur des marchandises, et qui peuvent être acquises par l'un ou par l'autre des peuples commerçans. Enfin, le commerce de banque et les changes directs ou intermédiaires, les emprunts publics et les actions industrielles, altèrent à chaque instant les résultats par aperçu de la balance extérieure.

Le gouvernement du pays exerce une grande influence sur les résultats du travail et sur l'échange qui s'en fait : à l'extérieur, par les douanes, les prohibitions, les primes, les lois maritimes et les traités de commerce; à l'intérieur, par les impôts de toute nature dont il ordonne la perception, par les voies de communication, les monopoles et les faveurs qu'il accorde. Son but est toujours de développer et d'exciter le travail; mais les moyens auxquels il se rattache sont-ils toujours heureux? C'est ce que l'exposition qui vient de se clore nous a engagé à examiner.

La France est venue, pendant deux mois, assister à l'exposition des principaux produits de l'industrie nationale. Les étrangers sont accourus de tous les pays pour prendre part à cette solennité, et joindre leurs acclamations à celles de nos concitoyens. La foule empressée a manifesté une admiration chaque jour plus vive. La saison la plus belle de l'année, un ciel presque constamment favorable, la fête au milieu du travail, l'éclat et le choix des objets présentés, tout a concouru à charmer et séduire les esprits les plus rebelles. Cependant, aujourd'hui que le bruit a succédé au silence, que ces richesses réunies sont de nouveau dispersées, l'entraînement peut faire place à la réflexion, et l'esprit, plus libre, est maître de se livrer à quelques considérations sur les avantages réels ou imaginaires que la répétition des expositions industrielles peut avoir pour le pays et pour les exposans.

Il y a déjà dix ans que, dans ce même recueil, et à l'occasion de

l'exposition de 1834, nous essayâmes d'apprécier le mouvement industriel de la France (1). Les fêtes de juillet furent alors l'occasion de l'exposition et le prétexte sous lequel un but de politique intérieure se trouvait dissimulé. En voyant ce qui se passait autour de nous, nous ne pûmes nous défendre de jeter un coup d'œil rapide sur les tendances du pays au milieu des dernières vagues frémissantes de la révolution dont un si court espace nous séparait. Les hommes et les choses furent jugés, comme nous les vîmes alors, et avec une impartialité si rigoureuse, qu'après une longue période, nous trouvons que nos opinions n'ont subi aucun changement. Nous examinâmes les causes qui avaient motivé les premières expositions, et qui les ressuscitaient inopinément après une interruption de sept ans. Puis, dans un but d'utilité plus immédiate, nous essayâmes de comparer la part dont notre industrie nationale se trouvait en possession sur les marchés lointains, avec celle qui était le partage de l'industrie de nos rivaux, et nous dûmes souvent déplorer l'infériorité de nos débouchés. Sommes-nous parvenus aujourd'hui à conquérir la place à laquelle nous devions aspirer? Notre industrie s'est-elle révélée au monde comme entrée dans cette voie solide et ferme qui lui garantisse le succès? Nous craignons qu'il n'en soit autrement; nous n'entendons pas disputer le mérite à qui l'on a décerné de si éclatantes récompenses; des juges intègres et honorés pour leur savoir n'ont laissé de doute dans l'esprit de personne. Ce que nous voulons rechercher, ce sont les causes qui nous retardent, et l'avenir que nous réserve la direction imprimée au travail.

L'on peut appliquer le nom d'*industrie* (2) à tous les travaux produits sous l'inspiration de l'entreprise et de l'étude. L'industrie touche d'un côté à l'agriculture, qui en est elle-même la première branche; elle se termine de l'autre aux beaux-arts, à qui elle prête un aide puissant et qui la récompensent en la guidant et l'éclairant. L'exposition des Champs-Élysées a donc pu admettre entre ces limites tout ce qu'il était possible de transporter et de loger. Cependant il a fallu se restreindre, porter son choix sur ce qui était l'objet d'une fabrication ou d'une manufacture, donner en conséquence la préférence à ce qui exigeait le concours d'hommes se prêtant une aide mutuelle. Telle s'est présentée l'exposition, incomplète nécessairement, mais grande,

(1) *Revue des deux Mondes*, 15 septembre 1834.

(2) *Industria est alacritas et studium in labore suscipiendo, urgendo et perferendo.* Cicero Ernesti.

radieuse, brillante, entraînant après elle même ceux qui doutent encore de son utilité.

Rien, en effet, n'est plus controversable que les avantages sérieux et réels de l'exposition. Elle procure, il est vrai, une satisfaction vive aux ministres et aux hommes puissans qui sont chargés de la diriger et d'en faire les honneurs. Leur importance s'en accroît momentanément, et combien sont nombreuses les occasions de se créer des amis! Pour le prince, sa famille et sa suite, quelle jouissance n'est-ce pas de devenir pendant quelque temps comme associés, sans embarras, à tous les mystères et à tous les procédés des arts que l'on s'empresse de leur expliquer, et qui sont pour eux le sujet de tant de paroles aimables et gracieuses, paroles dont l'effet n'est jamais perdu et dont le souvenir sera précieusement gardé dans le canton de la France où il sera transporté! Viennent ensuite les citadins empressés autour de ce qui est spectacle et montre, se groupant devant les mêmes objets qui n'attirent pas leurs regards dans les magasins de nos boulevards et de nos rues, et enfin les explorateurs, dont les uns décrivent et les autres examinent les merveilles exposées.

Nous avons déjà eu occasion de le dire, comme foire européenne, comme bazar immense, l'exposition peut servir quelques industries, appeler sur elles l'attention qui les négligeait, leur conquérir plus aisément des consommateurs : elle devient utile surtout aux manufacturiers nouveaux en produisant leurs noms, et la même cause y retient les manufacturiers anciens, qui ne peuvent déserter le camp où leurs rivaux paraissent; mais aussi pour tous que de temps perdu, que d'affaires négligées, que de frais en pure perte! La justice du jury et la bienveillance de l'autorité accordent, il est vrai, des médailles et des mentions honorables qui recommandent la production auprès du public; mais comme presque tous arrivent à une distinction, et que le monde insoucieux ne s'enquiert pas des classes diverses, il s'ensuit que personne n'est précisément distingué. Que s'il s'agit de récompenses d'un ordre plus élevé, il est rare que celui qui les obtient ne soit pas déjà par sa situation une personne assez considérable pour avoir fixé les regards du pouvoir. Le sort d'une manufacture utile ne nous paraît donc dépendre en aucune façon du maintien des expositions, et si la fabrique est dirigée avec habileté, il est des cas nombreux où le grand jour lui sera fatal.

Nous ne sommes pas seuls à partager l'opinion que nous exprimons ici : ou l'article envoyé n'indiquera, quoique de bonne qualité, aucun progrès marquant, et alors il n'ajoute rien à la réputation dont jouit

le producteur; ou cet article se distingue par quelques qualités nouvelles, et dans ce cas qu'arrive-t-il? Le public, peut-être, sera mis à même de mieux l'apprécier; mais les rivaux du producteur, plus habiles et plus intéressés que le public, s'empresseront à l'envi de reconnaître par quels procédés particuliers on a pu arriver à la perfection qu'ils voient accueillie. Cette leçon donnée leur profitera, et sans avoir eu les chances des expériences à faire, les frais plus ou moins grands des tâtonnemens, ils se trouveront de plain-pied les égaux de celui qui les avait devancés. Puis viendront les investigations du jury dont l'enquête se poursuit dans les moindres détails et veut tout savoir pour tout apprécier. Arrivera enfin, mais non la moins dangereuse, l'exploration de l'étranger qui vient s'éclairer par la comparaison de tant d'objets réunis, et importe chez lui le résultat de nos découvertes et de nos veilles.

Telle est la perplexité du fabricant français : d'un côté la louange et la récompense qui la suit, la vanité, disons-le, plus ou moins satisfaite, l'espoir incertain de débouchés nouveaux; de l'autre les frais, l'abandon de ses affaires, la communication presque certaine à ses rivaux de ses moyens particuliers de réussite. Faut-il donc s'étonner de la répugnance que tant de fabricans éclairés témoignent pour les expositions? Doit-on s'émerveiller par exemple que la fabrique de Lyon et celle de Roubaix n'aient envoyé que des étoffes déjà passées dans le domaine public, *usées*, pour ainsi dire, sous le rapport du goût? Est-ce que leur ruine n'était pas attachée à la divulgation de leurs produits les plus *actuels*, de ceux que la saison prochaine doit révéler? Les succès de la plupart des industries dépendent du secret; l'homme industrieux qui aura inventé un objet qui peut plaire et attirer l'acheteur doit être en possession d'une espèce de monopole temporaire pendant lequel la vogue le dédommage de ses travaux, et qui cesse lorsque la tourbe des imitateurs vient partager sa récompense.

Les expositions ont pu être utiles au sortir de notre première révolution, lorsqu'il convenait de rassurer le pays et de lui prouver que tout esprit d'industrie n'avait pas péri dans la tourmente : elles ont pu servir encore les vues du chef de l'empire; depuis, il est permis de discuter leur mérite. Quant à nous, nous croyons qu'une exposition où l'on pourrait, même à grands frais, réunir les productions de l'industrie étrangère, si elle flattait moins notre amour-propre national, nous serait un sujet inépuisable d'émulation et d'enseignement. Dans une pareille exposition, il ne s'agirait uniquement que de l'industrie étrangère, de ses produits et de la recherche de ses débouchés. Nous

formons quelquefois le vœu que le pays sous ce rapport le plus avancé, la Grande-Bretagne, en vînt à se décider à ouvrir un concours à l'instar de celui qui vient de se fermer en France; mais nous doutons que ses fabricans répondissent à la voix qui les inviterait : chacun d'eux voudrait étudier ses concurrens, comme déjà ils viennent de le faire chez nous; aucun ne voudrait servir de sujet d'étude.

Une longue paix, les populations croissantes, une application mieux raisonnée des forces des hommes aux arts agricoles et industriels, a augmenté partout la masse des produits destinés aux besoins des nations. La richesse s'est trouvée représentée sous toutes les formes échangeables, et le crédit, se développant à sa suite, a déterminé des efforts chaque jour nouveaux. L'entreprise a calculé les avantages qui pouvaient être réalisés par le travail en commun et sous la direction d'une seule volonté. Toutes les fois que l'artisan ne s'est pas trouvé dans l'obligation d'un rapport direct avec le consommateur, il a dû se retirer et faire place au fabricant. Il n'est presque plus besoin de commander à l'avance, si ce n'est pour quelques objets spéciaux; l'on trouve partout et tout prêts tous les objets dont le besoin peut se faire sentir. L'extension donnée aux manufactures diminue le prix de revient, et la spontanéité du désir promptement satisfait augmente les consommations, qui souvent n'auraient pas eu lieu, s'il eût fallu les soumettre à la discussion et surtout à l'incertitude d'une satisfaction future. Telle est la voie où tous les peuples sont entrés, et les conséquences en ont été importantes.

Quel que soit le génie inventif et appliqué de ses habitans, la France n'est arrivée que sur un petit nombre d'objets, et non tous des plus importans, à cette perfection industrielle où ses rivaux l'ont devancée. Les choses où elle excelle sont surtout celles qui dépendent de ce sentiment presque indéfinissable que l'on nomme le goût, puis aussi celles qui veulent être aidées par le concours de la science, et où les hommes éminens qu'elle possède ont pu la guider. Cette part est belle assurément; cependant ce n'est pas celle qui, dans les relations avec les nations étrangères, peut mettre de notre côté la balance de la fortune publique. Les arts utiles qui s'occupent davantage des produits nécessaires à tous les peuples, et chez les divers peuples aux classes les plus nombreuses, sont justement ceux où nous sommes restés inférieurs.

Sans doute on ne peut considérer comme une chose fâcheuse que généralement en France le prix de la main-d'œuvre dans nos fabriques soit assez élevé pour qu'une aisance relative d'accord avec notre climat et les besoins de la vie soit le partage des classes laborieuses. Il vaut

certes mieux que le prix de l'objet produit soit plus élevé, quand quelque désavantage devrait en résulter, et ne pas voir dans notre patrie s'établir la misère et l'avilissement des ouvriers, tels qu'on peut les trouver dans des contrées voisines. Mais la main-d'œuvre n'est pas le seul élément de la production; les machines et les métiers nécessaires, les agens moteurs qui déjà ont exigé l'emploi de machines-outils antérieurs, sont trop chers en France, et nos progrès sont loin de répondre à nos besoins.

## II.

L'exposition nous a révélé des progrès immenses dans la fabrication des *machines-outils*, destinées à servir de générateurs aux métiers employés plus immédiatement aux fabrications. Pourquoi ces améliorations ont-elles tant tardé, pourquoi ne sont-elles pas plus générales et plus importantes? C'est là certainement une grave question. Pendant long-temps on ne fondait pas de manufactures, parce que l'on manquait de mécaniciens pour les établir à un prix modéré; d'un autre côté, il fallait enfouir de tels capitaux dans la création des ateliers de mécanique que des demandes faibles et incertaines ne suffisaient pas à en provoquer l'établissement. Modèles, ouvriers, matériel, que de choses à rassembler avant d'être prêt pour la moindre commande! A ces difficultés venaient se joindre la rareté des métaux secondaires dont la nature nous a si pauvrement dotés, le haut prix comparé de la fonte et du fer, le défaut ou le manque de nos voies de communication pour le transport des combustibles; il a fallu surmonter tout cela, et, aujourd'hui que la situation s'est améliorée, on ne pourra refuser son admiration aux hommes courageux qui se sont mis en mesure d'aider les autres industries. Espérons que, le mouvement enfin établi, nous pourrons monter des manufactures, puisque nous possédons des mécaniciens à même de répondre à leurs besoins, et que ces derniers auront des travaux assurés par le développement de l'esprit d'industrie.

Le fer et le combustible sont les élémens premiers de toute industrie. Il faut, pour que nous puissions lutter avec l'étranger, que le fer soit abondant et partout à bas prix, et c'est à cette situation que les actes, non l'intention du gouvernement, ont été constamment défavorables. On a, il est vrai, protégé par un tarif élevé la production française contre l'importation étrangère, et il en est résulté un mou-

vement d'émulation et de concurrence qui a conduit les maîtres de hauts-fourneaux, de forges et d'usines diverses, à rechercher d'un côté les économies possibles, de l'autre l'amélioration des procédés. La fabrication du fer a donc fait de grands progrès, mais elle a été loin de recueillir toujours la récompense de ses efforts. La protection dont on l'entourait est venue profiter outre mesure et dans une tout autre proportion au propriétaire de forêts; c'est lui qui sans risques et sans travaux a obtenu l'avantage le plus certain.

En 1819, on a fabriqué en France :

| | | |
|---|---|---|
| 110,500 | tonnes de fonte au charbon de bois. | |
| 2,000 | — | au coke. |
| 112,500 | en total. | |

| | | |
|---|---|---|
| 73,200 | tonnes de fer au charbon de bois. | |
| 1,000 | — | à la houille tant exclusivement que partiellement. |
| 74,200 | en total. | |

En 1842, la production est arrivée

| | | |
|---|---|---|
| à 297,174 | tonnes de fonte au charbon de bois. | |
| 102,282 | — | au coke. |
| 399,456 | en total. | |

| | | |
|---|---|---|
| et à 109,795 | tonnes de fer au charbon de bois. | |
| 175,029 | — | à la houille. |
| 284,824 | en total. | |

Jusqu'en 1828 pour la fabrication de la fonte, et jusqu'en 1833 pour celle du fer, l'augmentation du combustible minéral a été très lente; c'est à dater de 1829, que la loi d'indemnité ayant versé des capitaux considérables dans la classe des grands propriétaires, les forêts, recherchées comme placement, acquirent une valeur relative très élevée, et le cours des bois à exploiter s'en ressentit. Le minerai de fer est très libéralement répandu par la nature sur la surface du sol français; mais certains gîtes, fort importans par leur masse et leur bonne qualité, se trouvent loin des mines de houille, et seulement à portée de forêts consacrées de tout temps à leur exploitation. Là, les maîtres de hauts-fourneaux et de forges se sont trouvés à la merci des propriétaires de

bois, l'imperfection ou le manque de voies de communication pour la houille interdisant encore tout appel à un changement de méthode. Aussi trouve-t-on que, de 1829 à 1840, le prix du charbon de bois, dont l'usage pour la fabrication du fer est indispensable, a doublé en Franche-Comté, dans les Vosges et dans la Haute-Marne, pays si riches en forêts. La concurrence des consommateurs y a contribué, mais les efforts des ministres des finances qui se sont succédé ont été le véritable principe du mal. L'état, héritier par succession des droits de la conquête franque sur la plus grande partie des forêts de l'ancienne Gaule, a agi dans leur aménagement comme un bourgeois économe qui n'a d'autre souci que d'élever le prix de la chose que seul il peut offrir à la concurrence des acheteurs. En Angleterre, dans le même temps, le charbon et le minerai, distribués largement par la concurrence des vendeurs, ont permis aux hommes entreprenans un immense développement de l'industrie, et c'est de la flamme des usines de cette île brumeuse que sont sortis les moyens d'acquérir la puissance souveraine qui régit la moitié du globe.

Les élaborations principales et accessoires du fer et de la fonte, la conversion de ces matières en acier, en tôle, en verges, en grosse taillanderie, etc., accroissent encore l'emploi du combustible. En réunissant ces divers travaux au traitement des matières premières, l'administration des mines trouve que l'on a consommé, en 1842, pour 45 millions 500 mille francs tant de charbon de bois que de bois, et pour 15 millions de houille, de coke, etc. C'est pour le bois un cinquième de plus qu'il y a dix ans, et pour les combustibles minéraux une augmentation de deux cinquièmes.

La fabrication du fer est une question de richesse et de puissance pour la France. Il faut que le fer soit abondant et à bas prix pour que notre industrie puisse lutter avec les industries étrangères; il le faut encore pour que l'agriculture ait de meilleurs instrumens et concoure de son côté à rendre la vie plus facile aux classes les moins aisées. Après l'état, on trouve comme possesseurs des forêts la liste civile, les communes et un petit nombre de grands propriétaires. Ces derniers suivent l'impulsion qui leur est donnée d'en haut et quelquefois la provoquent au moyen de leur influence politique. C'est par le fait un monopole qui s'établit et abuse de sa situation, car le producteur de fer ne peut lui échapper. Il serait de la sagesse du gouvernement d'amener par la réduction des mises à prix de ses coupes de bois un abaissement qui ne rendît pas vains, pour les consommateurs et pour les producteurs, les progrès que l'esprit d'ordre et d'économie, aidé par la science, a

obtenus depuis quelques années. Des soins extrêmes sont pris pour qu'aucun effet utile ne soit perdu dans la série des opérations métallurgiques, et sans doute le dernier mot n'est pas dit dans le résultat des améliorations, mais il ne faut pas que ce soit seulement pour le profit du propriétaire du sol.

La France fait chaque jour de plus grands progrès dans la voie du travail, et toutes les professions utiles sont respectées et honorées à mesure que l'oisiveté perd de son crédit; mais ni la véritable agriculture, ni la véritable industrie, ne réside dans la simple administration du propriétaire de la terre ou du capital, qui se borne à surveiller le fermier ou l'exploitant. Celui-là n'opère pas par lui-même, il profite seulement de la rivalité des travailleurs et d'une meilleure entente des travaux, dont la conséquence a été des produits plus importans. Le fermage a partout augmenté; la terre, à chaque mutation, a acquis une valeur vénale plus considérable, et cette réaction incessante, à laquelle aucun obstacle n'est venu s'opposer depuis trente ans, fait que chaque nouveau propriétaire se plaint du faible intérêt que rend la terre, lutte contre tout ce qui pourrait le réduire, et réclame toutes les mesures qui peuvent l'augmenter.

Le taux de l'intérêt, loyer ou usure des capitaux mobiliers, a éprouvé de graves modifications, il s'est abaissé avec le concours d'une sécurité plus grande, d'un crédit plus étendu; mais comme cette partie de la confiance publique reste toujours accompagnée de quelques chances, ce taux est encore supérieur à celui du loyer de la terre. Néanmoins l'on voit qu'à mesure que les richesses se forment et s'accumulent dans la même main, l'homme qui arrive à la fortune engage généralement une partie de son avoir dans la possession de la terre. D'un autre côté, l'agriculteur véritable, l'homme qui laboure et bêche, s'il peut réaliser quelques économies, se hâte de les échanger contre le morceau de terre qu'il trouvera à sa disposition. Celui-là aussi n'a point d'égard au fermage qu'il serait possible d'obtenir; il confond dans son esprit le loyer avec la rémunération du travail qu'il se dispose à appliquer à sa nouvelle acquisition, et dont il fait peu de compte. Il trouve ainsi son affaire avantageuse, tandis que le simple propriétaire doit rechercher toutes les occasions d'élever le taux de la redevance dont il a à traiter, et fait en sorte d'obtenir la plus forte part dans l'augmentation des produits, soit en valeur, soit en quantité.

L'état, les communes et la haute propriété ont donc été, avec des erremens différens, les véritables auteurs du maintien d'un prix relativement élevé pour les fers, et c'est en luttant contre eux avec toutes

les ressources de l'activité et de la science que les producteurs de fer ont amélioré une situation si difficile, en succombant parfois dans le combat. L'état maintenait la protection contre le fer étranger; mais par la mise à prix des coupes de bois, il ajoutait chaque année quelque chose au prix de revient du fer national. Chaque jour aussi la concurrence intérieure, la nécessité et le niveau atteint des droits protecteurs déterminaient une baisse du prix vénal au détriment du fabricant.

L'abaissement du prix du fer, qui se poursuivra plus vivement encore du moment où le gouvernement consultera le véritable intérêt du pays et non pas seulement le besoin de ses ressources journalières, a déjà produit une partie des heureux effets que l'on devait en attendre. La France s'agite en remarquant les pas rapides que toutes les nations font dans la voie de l'industrie et du travail. Les hommes capables se trouvent excités par l'impulsion publique, et malgré les insuccès de quelques-uns, les autres n'abandonnent pas la carrière. Dans le nombre, nous mettons donc au premier rang les mécaniciens, en leur tenant compte des entraves qui les arrêtent. Nous savons bien qu'une exposition publique ne saurait guère avoir lieu dans un pays voisin, car tout le pays est à la fois une exposition, et chaque comté, chaque bourg de l'Angleterre aurait ses merveilles d'art et de mécanique à produire; mais nous avons déjà comme garant de l'habileté de nos constructeurs de machines la demande de l'étranger qui en a tiré de France en 1837 pour environ 1 million 800 mille francs, en 1842 pour près de 4 millions 600 mille francs, et en 1843 pour près de 5 millions 400 mille francs. L'Espagne, la Belgique, les Pays-Bas, la Russie, l'Allemagne, presque tous les pays voisins, ont concouru à cette demande. Notre exportation en autres ouvrages dont les métaux sont la base, en fer, fonte, cuivre, etc., s'est élevée à 7 millions 458 mille fr. en 1842, et à 8 millions 725 mille fr. en 1843. Ces sommes sont encore faibles; nous les citons parce qu'elles indiquent la voie où nous entrons.

En possession de machines à planer, tourner, tarauder, étirer, découper de toutes manières la fonte, le fer et la tôle, nous ne craindrons plus de manquer des outils de la production. Toutes les machines qui ont été exposées étaient exécutées avec la netteté et la précision que réclameraient les instrumens les plus précieux destinés aux sciences mathématiques, condition indispensable aujourd'hui que le principe de la vie et du mouvement de ces forces puissantes est généralement puisé dans la vapeur, cette grande auxiliaire de l'homme,

mais en même temps puissance exigeante, brisant tous les obstacles qui voudraient la faire dévier de sa route.

L'exposition n'offrait pas de local suffisant pour que les machines à vapeur pussent s'y produire dans toute leur magnificence. Elles n'y ont été admises en effet que sur échantillons ou comme spécimen de systèmes divers. Cela a suffi pour démontrer que nous n'avions plus rien à souhaiter sous le rapport de la perfection.

Une foule d'inventions variées, dont la conception a pour but d'aider ou de préparer les travaux des hommes, ont frappé tous les regards. Quelques-unes sont dues au génie national, un plus grand nombre sont d'origine étrangère, mais heureusement imitées. On ne peut s'étonner de ce que nous sommes souvent réduits à emprunter, car nous ne sommes pas poussés par le stimulant de la demande, qui force à la recherche de toutes les économies possibles dans la fabrication. Nous allons lentement, surtout avec l'incertitude d'un amortissement pour un capital industriel, toujours si onéreux à créer. Il est facile de juger que, sans l'existence des causes qui ont retardé chez nous le développement de l'industrie du fer, nous aurions fait de tout autres progrès dans l'avancement des arts mécaniques.

Les nations modernes, produites par les migrations, les conquêtes, les réunions et les fusions que l'histoire a la mission de nous retracer, ont cependant, au milieu de ces élémens divers, conservé quelques-uns des traits les plus saillans des principales races auxquelles elles se rattachent. En dépit des individualités sans nombre qui s'écartent de la masse, le caractère d'un peuple se définit aisément, et il est aisé d'en généraliser les défauts et les qualités. Dans la poursuite des travaux industriels, nous sommes prompts à entreprendre, faciles à décourager; doués d'un esprit inventif, nous abandonnons aisément les découvertes que nous faisons pour les rechercher de nouveau quand l'expérience de nos rivaux a montré le parti utile que l'on peut en tirer. Cependant une chose qui est reconnue du monde entier, c'est que nous apportons dans la pratique des arts cette qualité précieuse que l'on appelle le goût et que l'on sent plutôt qu'on ne l'explique. En inventant comme en s'appropriant les inventions d'autrui, le Français cherche à donner à l'objet qu'il produit cette juste proportion dans la forme, cette heureuse harmonie dans le choix des couleurs, qui procurent à l'esprit observateur cette satisfaction qu'en-deçà on serait lourd ou grossier, qu'au-delà on pécherait par le défaut contraire. Si parfois un excès d'élégance entraîne vers la mesquinerie, si encore la séduction de l'étrangeté emporte vers des formes bizarres, le goût

national arrive pour rectifier ces erreurs du fabricant, et les produits français reprennent bien vite la place qu'ils doivent occuper. C'est sous ce rapport que les expositions faites en France se montrent surtout remarquables.

Le goût s'appuie en France sur une disposition naturelle à la culture des beaux-arts. Dans la capitale et dans les villes principales, l'attention des classes les moins aisées se porte avec avidité sur les produits nouveaux que chaque année enfante. Le peuple apprend à voir et à juger, et, malgré le renouvellement incessant des hommes de labeur dans les villes par les habitans incultes des campagnes, le sentiment des arts se fraie un chemin dans les intelligences les plus bornées, et concourt à amener à la perfection de nombreux articles de notre industrie.

Les bronzes, par exemple, comme article de commerce, ne sont pas un objet méprisable, et ils forment en valeur la moitié de nos exportations en métaux ouvrés. Les travaux du dessin, du moulage, de la fonte, de la ciselure, de la dorure et des autres accessoires, assurent une large part à la main-d'œuvre. Nos principaux fabricans sont en possession de faire pénétrer dans tous les pays les œuvres admirables qui sortent de leurs ateliers. L'art français reçoit le tribut des classes supérieures et des classes riches du globe entier, et la part du mauvais goût, de l'afféterie et de la petite manière devient moins grande chaque année.

Notre orfévrerie est également à l'abri de toute rivalité. Quelquefois obligée de sacrifier au goût bizarre et singulier des peuples étrangers, elle laisse néanmoins sentir la modification que la main française lui imprime. Les contours s'épurent et deviennent élégans, la ciselure brillante achève de donner la vie et de porter dans les détails la grace qui fait valoir l'ensemble. De véritables chefs-d'œuvre de dessin, d'art et d'assemblage de métaux ont marqué cette exposition, et justifient la vogue qui s'empresse auprès de nos artistes fabricateurs. Leur émulation les a portés vers l'étude de l'antique, vers les caprices variés des diverses périodes du moyen-âge, leur a fait aborder les recherches de l'art indien, réunir les oppositions des divers métaux précieux à l'éclat des pierres précieuses, et toujours le succès de leurs entreprises a scellé la confiance que leurs talens inspiraient à l'avance. Une exportation annuelle et presque régulière de dix à douze millions en orfévrerie, bijouterie, coraux et plaqués, indique le cas que l'étranger fait de nos travaux. Le procédé galvanique de la dorure et de l'argenture des métaux, appelé à prendre une grande extension, ne peut man-

quer d'accroître considérablement les avantages dont nous sommes déjà en possession.

Nous recevons de l'étranger, avec déclaration en douane et indépendamment de la contrebande, pour cinq à six millions d'horlogerie de toute espèce, et nos exportations restent au-dessous de deux millions. On jugera par là combien la fabrication française est loin de répondre à nos besoins. Nous n'entendons pas ici juger des exceptions honorables qu'il faudrait mentionner; mais les noms français ont si peu de faveur, que la plupart des pièces exportées doivent être signées d'un nom étranger. Cette circonstance est, au reste, quelquefois plus heureuse que loyale, car nous avons la mémoire récente d'un capitaine de navire français qui, exportant des montres à la Chine, ne demandait au fournisseur autre chose, si ce n'est que les mouvemens et les aiguilles pussent se maintenir ensemble jusqu'après l'arrivée du navire à Canton. Le procès qui s'en est suivi n'a été qu'un des nombreux épisodes de ce malencontreux commerce de pacotille, qui a tant contribué à discréditer le commerce français sur des points éloignés.

La fabrication des instrumens de précision, de mathématiques, de physique et d'optique, celle surtout des phares maritimes qui rassurent le navigateur contre les dangers des côtes, ont reçu des louanges méritées. Les sciences trouvent à se pourvoir amplement de tous les auxiliaires qui assistent l'homme dans les travaux qu'il entreprend pour reculer les bornes de nos connaissances.

Nous sommes inférieurs à l'Angleterre dans la coutellerie ordinaire à l'usage de toutes les classes, pour laquelle la bonté et la solidité suffisent, et doivent être unies à des prix fort modérés. Notre système de fabrication par le travail isolé est peu favorable à cette branche, qui s'améliore lentement. Quoique nous réussissions mieux dans la coutellerie fine, sauf une trop grande légèreté due à la recherche de l'élégance, nos exportations presque régulières se bornent à une valeur annuelle de 1,200,000 francs. C'est à peu près aussi le chiffre de nos exportations d'armes de toute espèce, dont deux tiers en fabrication de choix et un tiers en armes de traite. L'exposition ne nous a guère révélé que ce qui tient aux efforts dictés par le luxe ou par un choix particulier.

La coutellerie et les armes sont au nombre des articles importans d'exportation de l'Angleterre; cependant les manufacturiers de Birmingham et de Sheffield se sont empressés de venir explorer nos produits. Ils confessent avoir recueilli dans leur visite, au profit de leurs établissemens, des observations utiles et intéressantes, que personne

ne pourrait réunir par des démarches réitérées dans les magasins de vente. Ils rendent au travail français une pleine justice, mais ne peuvent concevoir aussi aisément les causes qui nous obligent à maintenir des prix excessifs pour tant d'objets utiles dans tous les détails de la vie, et pour les emplois où le fer se substitue graduellement à d'autres matières, comme par exemple les lits en fer.

La fabrication du fer est, comme on l'a vu, quadruplée en France depuis un quart de siècle. Elle commence à être plus en rapport avec nos besoins; mais le prix est encore trop élevé. L'application du fer à une foule d'emplois est sans limites possibles; aussi, à mesure que nous ferons des progrès, verrons-nous se développer des branches d'industrie fort arriérées encore, telles que la coutellerie et les armes, la clouterie, la quincaillerie, tant fine que commune, toutes choses pour lesquelles nous sommes dépassés par l'étranger.

A la suite des industries importantes que nous venons de signaler, il s'en trouve quelques autres d'un grand intérêt et qui touchent de très près au bien-être intérieur que les hommes recherchent dans leur domicile. En première ligne est la fabrication des meubles, et même celle des instrumens de musique, que nous ne devons considérer que sous leur rapport commercial. Là encore se rencontre la manifestation du goût français, avec ses recherches et ses études.

Les nations civilisées attachent une certaine importance à ce qui fait l'ornement intérieur et la commodité de leurs demeures. Le climat, qui nous tient renfermés chez nous pendant des heures si longues, nous a rendu nécessaire une variété infinie d'objets que ne peuvent apprécier les habitants des pays chauds. Non-seulement nous voulons que nos meubles soient commodes, mais encore que les formes et l'aspect nous en soient agréables, et dans nos tentatives pour y parvenir, nous sommes entraînés par l'esprit de changement. La mode, qui a remplacé le dessin pseudo-romain par celui du moyen-âge et de la renaissance, a produit une grande variété dans les formes des ameublemens. Elle a appelé le concours de la sculpture sur bois, de la ciselure des métaux, de la dorure, et parfois de l'application d'étoffes ou de matières précieuses. L'encombrement et les frais de transport empêcheront toujours que l'étranger s'adresse à la France pour autre chose que pour des objets de prix; mais dans cette occasion, nous gardons nos avantages, et les exportations ont été, en 1843, de 3 millions pour les meubles; 1,200 mille francs pour les instruments de musique.

Les arts de la sellerie et du carrossier étaient peu représentés à l'ex-

position, et cependant ils sont au nombre de ceux qui ont fait le plus de progrès. Avec la baisse des fers et des aciers et une meilleure entente de la mécanique, on a amélioré toutes les parties de ce service important, et chez l'étranger on commence à apprécier le travail de nos ouvriers; aussi l'exportation de 1843 est-elle déjà de 13 à 14 cent mille francs.

L'art du verrier et celui du potier sont au nombre de ceux dont la marche progressive peut être remarquée. Nos glaces n'ont point de rivales; après une longue hésitation, nos cristaux commencent à se montrer dignes de lutter avec ceux de la Bohême, de Venise et de l'Angleterre, et on ne pourrait sans être blâmé s'abstenir de mentionner les disques de flint-glass de grande dimension qui promettent de nouveaux progrès à l'astronomie. Ces articles ont fourni en 1843 à une exportation de 3 millions 200 mille francs, et il est vraisemblable que leur succès s'accroîtra.

L'exportation des porcelaines a été, en 1843, de 2 millions et plus pour la porcelaine ordinaire, et de 7 millions pour la porcelaine fine. En tout 9 millions; ce qui est une augmentation sur 1841 et 1842.

L'usage, dans les classes aisées, d'une poterie qui réunit aux avantages d'un prix modéré ceux de la propreté la plus grande, susceptible de devenir un objet de luxe en recevant l'application de la dorure, celle des peintures les plus précieuses et des ornements les plus gracieux, gagne chaque jour. De la faïence on a passé à la terre de pipe, et aujourd'hui la porcelaine a pénétré jusque dans les auberges de village. Nous continuons à fabriquer de bonne et belle porcelaine. C'est un des arts qui tend le plus à se développer; toutefois, en recherchant l'originalité de formes nouvelles, il est souvent arrivé au lourd et à l'incommode. Cela nous a paru aussi une pauvre idée que celle de l'imitation des chinoiseries. Le type chinois n'est recherché que parce qu'il indique pour le possesseur une rareté relative, effet de l'éloignement et de la difficulté; dès qu'on le verra descendre dans le domaine de tous, la mode s'en retirera, et les frais d'une entreprise excentrique seront aventurés. Quelle haute préférence nous donnerions aux efforts de laborieux fabricans qui chercheraient à établir dans la poterie plus usuelle, dans celle qui doit être encore long-temps destinée aux classes pauvres, un rapport suffisant entre le bas prix, la solidité et cette appropriation aux usages de la vie qui est elle-même de bon goût sans recourir à l'étrangeté. C'est par là que nous péchons, et la majeure partie de nos populations en est réduite à des ustensiles de terre grossière dont nous regrettons cependant de n'avoir pas vu les types plus

nombreux à l'exposition, du moins assez pour que l'on pût juger de la situation réelle, dans les diverses contrées de la France, de l'un des arts les plus utiles. Une exposition spéciale qui réunirait des échantillons de tout ce qui se fabrique en France contribuerait peut-être à éclairer les divers manufacturiers sur les ressources qui sont à leur portée. Les effets de la concurrence seraient là moins à redouter.

Toutes les professions tenant à être représentées à ce grand concours de l'industrie, beaucoup d'entre elles n'ont pu y parvenir qu'en alléguant ou produisant une méthode d'amélioration ou d'innovation sur ce qui se pratique ordinairement. Cela s'est principalement rencontré dans les arts secondaires qui tiennent à la construction des édifices. La fabrication des tuiles, de la terre cuite, des appareils de chauffage, de menuiserie de parquets, des stucs et des marbres factices, l'emploi sous toutes les formes des bois, des métaux et du marbre, exigeraient des volumes pour être seulement indiqués; mais presque tous ces objets ne sont pas susceptibles d'un commerce de mouvement. Leur emploi presque exclusif dans la localité où ils se produisent nous empêche de nous y arrêter, bien que chacun d'eux soit appelé à satisfaire un besoin ou une fantaisie et contribue à marquer notre ère de civilisation. Il en est autrement quand le commerce extérieur s'en empare, et dans l'impossibilité de nombrer en détail tous les articles qui ont passé sous nos yeux, nous dirons que l'on a exporté de produits français :

| | | |
|---|---|---|
| En 1843, pour | 18,500,000 fr. | de mercerie, |
| | 1,200,000 | de tabletterie, |
| | 1,200,000 | de parapluies, |
| | 5,100,000 | de modes, |
| et | 5,600,000 | d'articles variés de cette industrie parisienne si élégante et si habile à séduire les consommateurs. |

Sans doute c'est peu en valeur, mais cette valeur est précieuse parce qu'elle est presque toute d'industrie et de main d'œuvre.

Les arts chimiques ont aussi concouru à fournir à l'exposition une grande variété d'articles dignes d'être appréciés; ils contribuent également à notre commerce extérieur. La parfumerie, qui marche à leur suite, est une branche assez importante pour fournir chaque année pour 8 millions de produits à l'exportation.

Les préparations diverses que subissent les cuirs et les peaux, et qui les rendent propres aux usages domestiques, ont suivi le cours de toutes les améliorations. Aussi les exportations dépassent 8 millions

pour les peaux préparées, et plus de 21 millions pour celles qui ont été ouvrées. Les gants entrent pour 8 millions dans ce dernier chapitre.

La chapellerie paraît rester stationnaire dans ses progrès comme dans les exportations, qui depuis trois ans ne s'élèvent pas au-dessus du chiffre de 2 millions.

Tous les arts s'enchaînent et s'entr'aident. Moins de quatre siècles ont suffi à l'imprimerie pour renouveler la face du monde, car qui peut se dissimuler que c'est à cette merveilleuse invention que nous devons les changemens opérés par la propagation des connaissances et la diffusion de la pensée? Le papier, cet auxiliaire puissant, n'a point fait défaut dans le besoin et donne lieu à un commerce qui va sans cesse s'accroissant.

L'exportation du papier blanc, d'enveloppe ou colorié, a plus que doublé depuis dix ans, et est aujourd'hui de près de 8 millions. La fabrication à la mécanique a déterminé un énorme abaissement de prix qui a développé de nouvelles consommations. On a remarqué à l'exposition un moulin à papier destiné à la Belgique, et qui rivalise avec les machines de précision les mieux établies. Les arts qui se rattachent à l'emploi du papier se sont maintenus à la hauteur où ils étaient arrivés. La typographie, la lithographie, la gravure, les cartes, la musique gravée, fournissent à notre commerce extérieur un contingent remarquable, qui n'a pas été moindre de 9 millions 400 mille fr. en 1843. Il faut y ajouter 1 million 700 mille francs de papier peint. Ce dernier article, toujours guidé par le goût français, n'éprouve pas de rivalité.

## III.

Nous avons sommairement apprécié notre commerce avec l'étranger de quelques-uns des articles principaux de l'exposition. Cette revue dénote la faiblesse de nos ressources et l'énorme distance à laquelle nous restons de nos rivaux. La Grande-Bretagne seule, après avoir retenu ce qui est nécessaire à son immense consommation, envoie au dehors annuellement autant de fer que la France elle-même en produit. Que l'on juge par là de sa supériorité sur tout le reste! Nous avons encore à examiner d'autres industries non moins importantes et d'utiles enseignemens à recueillir de ce travail. Nous continuerons de nous adresser pour cela aux documens précieux que livre à la publicité notre administration des douanes. Guidé par elle, on peut suivre, analyser et comprendre les moindres mouvemens du

commerce. Importation, exportations, transit, entrepôts, navigation et cabotage, tout est recueilli par elle et présenté dans un ordre méthodique, simple et clair. Seulement on remarquera qu'astreinte à ne se servir dans ses calculs que des chiffres officiels qui ont été adoptés en 1825, l'administration donne dans ses tableaux une évaluation exagérée à un grand nombre de marchandises. Ainsi à l'importation, les denrées coloniales, les teintures, les cotons, etc., à l'exportation, les tissus de coton, de lin, et presque toutes nos fabrications, entrent dans la balance pour des sommes qui dépassent d'un tiers ou de moitié la valeur réelle. Il n'existe pas chez nous de valeur déclarée ou rectifiée qui rétablisse à peu près la vérité.

Quoi qu'il en soit, et sans trop nous arrêter à cet inconvénient qu'un travail opiniâtre ne ferait disparaître qu'en partie, nous devons rappeler que notre législation accorde de grandes facilités au commerce de transit et de réexportation. Les marchandises, même celles que nous repoussons de notre consommation, sont, aussi bien que les denrées coloniales et les matières premières, admises à stationner dans nos entrepôts et à circuler sur notre territoire, sortant par les frontières de terre et de mer pour aller d'une nation à l'autre. La valeur du mouvement qui se fait, presque sans notre participation, sauf le bénéfice de frais modiques, de peuple étranger à peuple étranger à travers la France, est comprise dans ce que l'on appelle le *commerce général*. L'administration résume ensuite, sous le nom de *commerce spécial*, ce qui concerne seulement le commerce français, savoir : à l'importation les articles dont nous acquittons les droits pour les nationaliser et les consommer, et à l'exportation les articles nationalisés, les produits de notre sol et ceux de notre industrie. La différence entre le commerce spécial et le commerce général donne exactement la valeur des affaires de l'étranger, faites sous nos yeux et sous notre contrôle.

| | |
|---|---|
| En 1843, le commerce général a été à l'importation | 1,121,400,000 fr. |
| et le commerce spécial, | 845,600,000 |
| Laissant pour le commerce de l'étranger. . . | 275,800,000 |

Valeur des marchandises transitées, réexportées ou laissées en entrepôt.

| | |
|---|---|
| Le commerce général a été à l'exportation | 992,000,000 fr. |
| et le commerce spécial, | 687,300,000 |
| Laissant pour le commerce étranger. . . . . | 304,700,000 |

Valeur des marchandises réexportées des entrepôts ou transitées.

Notre territoire se trouve merveilleusement situé pour les commu-

nications entre les États-Unis, l'ancienne Amérique espagnole, le Brésil, les Antilles, l'Angleterre, et un peu l'Espagne d'un côté, avec les états sardes, le royaume de Lombardie, la Suisse et l'Allemagne centrale, partie du *Zollverein*, même la Belgique de l'autre. L'Angleterre n'emprunte guère la voie du continent pour son commerce des pays lointains; mais la Hollande par le Rhin et la Meuse, Brême et Hambourg sur la mer du Nord, Trieste sur l'Adriatique, Gênes et Livourne sur la Méditerranée, offrent le choix de routes diverses, autres que celles de la France, à l'industrie de l'Europe intérieure. Nous devons en conclure que les faits que nous allons examiner ont une importance bien plus grande que celle des chiffres dont nous disposons.

Nous pouvons, en comparant entre eux les produits de nos divers manufacturiers, en apprécier aisément la qualité et le mérite relatif; mais notre jugement n'aura tout son prix que lorsqu'il sera confirmé par celui des nations avec qui nous sommes en relations de commerce. Ayant prohibé les articles similaires, nous n'avons pas devant nous tous les termes de comparaison désirables, et ce n'est que par l'état de notre commerce extérieur que nous finissons par être éclairés. Les étrangers nous montrent, par l'usage plus ou moins étendu qu'ils font de nos marchandises, si, à leur égard, nous sommes dans une voie avantageuse. Une instruction semblable nous arrive quand la rivalité d'une autre nation vient troubler les débouchés dont nous étions en possession. C'est le consommateur étranger, libre de choisir entre toutes les provenances, dont il faut écouter la voix; car à l'intérieur nous sommes maîtres du marché, et personne ne nous le dispute. Nous allons donc, sous ce point de vue, examiner plus particulièrement la situation des quatre grandes branches d'industrie qui ont formé la partie la plus éclatante de l'exposition. La mise en œuvre de la soie, de la laine, du lin et du chanvre, et enfin du coton, est le résultat final de la plupart des arts que nous avons passés en revue. Le fer, les machines-outils, l'emploi de la vapeur et des autres forces motrices, les mécaniques les plus compliquées, la teinture, les apprêts et les arts chimiques viennent en définitive aboutir au filage et au tissage. Notre examen sera donc à présent plus minutieux, et si nous faisons usage de quelques chiffres, c'est que, sans eux, nos idées pourraient manquer d'appui et notre raisonnement rester sans force, réduit qu'il serait à de simples assertions.

Aucun pays, assurément, ne peut contester à la France la suprématie la mieux caractérisée dans les plus remarquables des tissus. On ne trouvera nulle part rien qui rivalise avec ce qui sort de nos manu-

factures françaises. S'il s'agit de la soie, nous présentons le velours, le satin, les étoffes riches et façonnées; pour la laine, nous avons les draps fins, les mérinos, les châles; pour le lin, les batistes, les linons; pour le coton, enfin, nos toiles imprimées. Est-ce à dire que nous ayons atteint le but, et que cette excellence nous assure l'avantage sur nos concurrens? Non, sans doute; nous avons dépassé le but, mais nous n'avons pas su nous y arrêter, et tandis que nous fournissons aux exigences de la richesse et du luxe, nous avons de la peine à lutter quand nous devons travailler pour des acheteurs plus nombreux qui prennent à la fois en considération le prix et l'usage.

Indépendamment des causes générales que nous avons indiquées comme ayant plus particulièrement jusqu'ici paralysé les efforts de notre industrie, nous signalons encore les droits imposés sur les matières premières, dont l'action se fait sentir même en dépit des primes de sortie. Le fabricant ne sait pas toujours à l'avance qu'il travaille pour l'exportation, toutes les chances doivent lui être acquises; puis, nous le redisons, les prohibitions absolues nous rendent inhabiles à connaître les rivalités que nous avons à combattre, et nous restons stationnaires quand il faudrait avancer.

Filer et tisser composent un des arts les plus anciens du monde. La laine des animaux, plus tard la soie, le lin, le coton, ont dû exciter vivement l'industrie des hommes, avant que l'on en vînt à produire les tissus d'espèces si variées qui signalent notre époque. Appliqués à l'embellissement de nos demeures et aux besoins de nos vêtemens, les tissus dont les populations font usage sont l'indice le plus certain de leur aisance ou de leur misère. Puis une puissance que tout le monde reconnaît, la mode, exerce un grand empire sur le choix des étoffes, comme sur les formes qu'elles doivent revêtir, et ce mobile en apparence si futile crée ou renverse la richesse en dépit souvent de la raison.

Presque tous les hommes sont susceptibles d'être vivement impressionnés par la vue d'une étoffe nouvelle, d'une couleur brillante, sombre ou bizarre, ou d'une coupe de vêtement se présentant inopinément à leurs regards. Si au sentiment d'une certaine étrangeté qui appelle l'attention, vient se joindre une appréciation d'harmonie, d'élégance ou de distinction dans la personne que nous voyons parée d'une façon à laquelle nous ne sommes point habitués, la mode est créée. Cette personne devient un type que chacun s'empressera d'imiter, sans songer que la grace que nous lui reconnaissons peut lui être tout-à-fait particulière, et cependant bientôt une population tout

entière adopte l'étoffe ou la mise nouvelle. La durée de la mode est incertaine; elle est d'abord le partage d'un petit nombre d'élus, puis elle gagne de proche en proche, luttant quelquefois malgré l'incommodité ou le mauvais goût. Des classes élevées, où elle a pris naissance, elle descend les degrés de la société, chassant devant elle les habitudes anciennes et les faisant disparaître, jusqu'à ce qu'elle-même succombe devant une mode nouvelle à laquelle un hasard nouveau aura donné naissance et qui est appelée à parcourir plus ou moins rapidement le même cercle. La durée de la mode est incertaine : fille d'un caprice, un caprice la détruit, et cependant cette puissance fugitive a dans son règne éphémère distribué la richesse, animé les populations et produit des effets économiques de la plus haute importance.

Les pouvoirs les plus élevés sont impuissans contre la mode. Elle suit la grace et résiste à la contrainte. Par exemple, en France, il est de prescription de ne se rendre à une invitation adressée par le prince que revêtu d'un costume particulier appelé le costume de cour. Les assemblées où ce costume est d'étiquette offrent le mélange le plus singulier de vêtemens de coupes différentes, empruntées à des époques diverses, d'ornemens de mauvais goût, de broderies capricieuses. L'artiste, l'homme de lettres, le citadin, qui ne sont pas distingués par un habit particulier, une espèce d'uniforme comme les fonctionnaires publics, comprennent qu'en sortant de la solennité à laquelle ils sont conviés, cette mise d'un jour ne peut les suivre dans la société de leurs amis, que la mode ne ratifiera pas l'habit à prétention, et on se hâte de le déposer, et avec lui la gêne qui l'accompagnait. L'habit de cour, lorsqu'il était aussi celui que les salons des hommes titrés pouvaient seul recevoir, devenant d'un usage fréquent, était soumis à la loi commune et à l'empire du goût et de la mode; il n'est plus que l'indice d'une obligation passagère, car le pays a trop la conscience de la valeur des hommes pour que l'aspect d'une broderie ajoute à la considération qu'il leur porte.

En respectant l'usage des tissus les plus importans, comme les draps, par exemple, et les soieries unies, auxquels elle ne s'attache que pour en changer les couleurs ou l'emploi, la mode amène chaque année presque une rénovation dans les soieries façonnées, dans les étoffes variées, mélangées ou imprimées. C'est par là surtout que nos expositions de l'industrie prennent chaque fois un aspect nouveau, aspect qui se reflète dans la foule environnante, séduite et charmée par le choix de tant d'objets destinés à lui plaire.

La mode prend indistinctement naissance dans tous les pays civilisés; en passant d'un peuple à l'autre, elle reçoit un cachet particulier qui laisse cependant toujours entrevoir son origine. En Asie, en Égypte, dans l'ancienne Thrace, elle a vaincu la répulsion de l'islamisme pour les coutumes franques, et elle fera au moins par l'extérieur une seule famille de toutes les nations. En attendant ce temps encore éloigné, les peuples barbares doivent être vêtus à leur guise, et nos échanges avec eux se baser sur d'autres goûts que les nôtres.

Nous allons, à cette heure, essayer de comparer notre commerce réel avec celui que l'étranger fait chez nous. Si dans les documens officiels de notre commerce d'exportation nous portons notre attention sur les articles de tissus, nous trouvons qu'il est sorti de France en 1843 :

| | DE FABRICATION FRANÇAISE. | D'ORIGINE ÉTRANGÈRE. |
|---|---|---|
| Tissus de soie, pour. . . . . | 129,579,499 fr. | 33,469,810 fr. |
| — de laine. . . . . | 79,576,547 | 20,967,605 |
| — de lin et chanvre. . . | 9,663,571 | 12,062,150 |
| — de lin, batistes et linons. | 8,252,320 | 328,840 |
| — de coton. . . . . | 82,070,943 | 39,186,182 |
| — matières diverses . . . | 487,216 | 1,175,208 |
| Fils divers. . . . . | 3,019,091 | 2,212,294 |
| TOTAL. . . | 312,649,187 fr. | 109,402,089 fr. |

Les tissus exportés de France, ayant une valeur totale de 422 millions, représentent près de la moitié de notre commerce général; pour avoir le taux du commerce réel des tissus, il faut donc en distraire 109 millions, ou au-delà du quart, qui appartient à la fabrication étrangère. Bien plus, notre commerce spécial renferme la consommation de nos colonies, qui n'ont pas la faculté de se pourvoir ailleurs et qui sont seules à acheter nos toiles natives ou nationalisées, et aussi une bonne partie de nos calicots ou cotonnades. Dans notre exclusion des marchés étrangers, les produits qui nous font défaut sont ceux que nos manufacturiers négligent par incurie ou par fausse direction, entraînés qu'ils sont par les applaudissemens des expositions publiques, si favorables aux articles de luxe et d'exception, si peu soigneuses de mettre en évidence ce qui tient aux consommations des masses. Un coup d'œil jeté sur les résultats particuliers de chaque industrie justifiera nos assertions.

Les soieries ont toujours été considérées comme une branche où tout le monde doit nous céder la palme. Nous possédons depuis long-temps

la production d'une partie considérable de la matière première que nous employons. L'élève des vers à soie fait chaque année des progrès au moyen d'une émulation puissante, des encouragemens donnés à cette culture et de l'habileté bien reconnue de nos mouliniers. La soie a paru à l'exposition depuis l'état de cocon jusqu'à l'état de préparation le plus avancé, même préparée par le teinturier à entrer dans la fabrication. Elle a justifié les efforts de l'agriculture et de la magnanerie, comme ceux du moulinage et de la teinture.

Des calculs faits avec soin, et qui remontent à un petit nombre d'années, établissaient à 8 ou 9 millions de kilogrammes la quantité des soies de toute nature versées dans les fabriques européennes par les pays d'Europe, le Levant et l'Asie orientale. L'Italie seule en fournissait près de la moitié, et la France était comptée pour 8 à 900,000 kilogrammes. Ces soies se répartissaient entre tous les peuples manufacturiers dans des proportions variées. La France, pour sa part, en a reçu, tant grèges que moulinées ou bourres,

| | | | |
|---|---|---|---|
| En 1841. . . | 1,418,000 kil., | pour une valeur de | 72 millions. |
| En 1842. . . | 954,000 | — | 43 |
| En 1843. . . | 1,318,000 | — | 50 |

C'est en moyenne 1,230,000 kilogrammes pour une valeur de 55 millions, et sa production actuelle doit aller à bien près d'une quantité semblable.

Aux mêmes époques, nous avons exporté en soies de même nature, de notre cru ou nationalisées, même en soies teintes,

| | | |
|---|---|---|
| En 1841, | pour 3 millions | 562 mille francs. |
| En 1842, | 5 | 679 |
| En 1843, | 7 | 915 |

Et de plus notre territoire s'ouvrait pour laisser passer en transit,

| | | |
|---|---|---|
| En 1841, | pour près de | 47 millions. |
| En 1842, | — | 51 |
| En 1843, | — | 51 |

Ce transit est en moyenne d'une somme égale à nos propres importations, et les soies de la Lombardie, du Piémont et des pays orientaux, n'ont fait que traverser notre sol à la destination des manufactures aujourd'hui rivales de l'Angleterre, de l'Allemagne et de la Suisse.

Si, comme nos efforts en témoignent, nous arrivons à nous passer des soies étrangères, nos rivaux ne nous trouveront plus en concurrence

avec eux sur les marchés de l'Italie; il est probable qu'ils en profiteront pour obtenir des abaissemens de prix, et de cette façon réunir contre nous une plus grande somme d'avantages. Ceci n'est certes point une crainte imaginaire; ainsi alimentés, et avec un système de fabrication moins coûteux que le nôtre, les pays que nous venons de citer nous ont atteints et nous devancent. Les exportations générales de 1843 comprennent, dans les articles de soieries,

| | FABRICATION FRANÇAISE. | PROVENANT DE L'ÉTRANGER. |
|---|---|---|
| Foulards imprimés, valeur. . . | 1,168,320 fr. | 6,880,440 fr. |
| Étoffes de soie unies. . . . . | 48,811,320 | 12,039,480 |
| Rubans. . . . . | 23,817,240 | 11,762,760 |

Si une immense supériorité nous est restée d'ailleurs pour les articles de goût, on ne peut plus vivement nous disputer, sur notre propre terrain, ce qui sert à la consommation générale.

Notre situation, pour l'industrie de la laine, est encore plus désavantageuse, car une première entrave s'est trouvée dans les exigences des propriétaires du sol; déjà ils ont renchéri le fer en doublant le prix du bois, ou du moins ils l'ont empêché de descendre à son prix normal; maintenant ils défendent le prix de l'herbe en faisant imposer la laine à 22 p. 100 de droits de douane, qui même, disent-ils, ne leur suffisent plus. Élever sans le concours d'aucun travail spécial la valeur vénale de la terre, puis le prix du fermage, et réclamer par suite une augmentation de protection sur les produits, est aussi funeste à toute industrie que si quelque mesure financière était instituée dans le but d'élever le taux de l'intérêt du capital et de resserrer le crédit. Nous confessons donc que le fabricant de lainage a eu dans cette occasion à lutter contre une difficulté grave, à laquelle les primes à la sortie des étoffes sont loin de remédier, car il en résulte une hausse artificielle sur les laines françaises. Au reste, le fabricant a, dans cette occasion, prêté aide de grand cœur au propriétaire, dans la crainte que le retrait du droit n'entraînât la cessation de la prohibition. Il a sacrifié le développement d'une industrie qui depuis si long-temps fait la gloire de la France au doux repos dont le système actuel lui permet de jouir.

Nos importations de laines étrangères se bornent, année moyenne, à une vingtaine de millions de kilogrammes, dont la valeur est aussi moyennement de 40 millions de francs. Dans la division des produits exportés, nous trouvons que les articles de lainage ont été, en 1843,

| | FABRICATION FRANÇAISE. | FABRICATION ÉTRANGÈRE. |
|---|---|---|
| Tapis, pour. . . . . | 391,000 fr. | 835,000 fr. |
| Draps. . . . . | 19,280,000 | 8,420,000 |
| Casimirs et mérino. . . | 5,693,000 | 4,124,000 |
| Étoffes variées. . . . . | 17,006,000 | 4,225,000 |
| Bonneteries. . . . . | 2,069,000 | 314,000 |
| Étoffes mélangées. . . . | 6,223,000 | 2,135,000 |
| Châles. . . . . | 26,964,000 | 790,000 |

On voit par ce petit nombre d'articles que nos fabriques continuent à rivaliser pour l'excellence, mais que, pour les qualités moyennes, elles ont oublié les exigences des peuples éloignés et les traditions qui avaient mis nos ancêtres en possession exclusive des débouchés du Levant, alors les plus importans.

Est-ce au manque de laines convenables à des prix modérés, est-ce à la mauvaise direction de nos fabriques qu'il faut attribuer la presque nullité des progrès faits depuis 1834 dans l'art des tapis? Le plus vanté de ceux qui ont paru à l'exposition était bien médiocre de qualité et de bien mauvais goût pour le dessin. L'éclat, et non l'usage, c'est à quoi l'on s'attache, et nous nous rappelons les paroles consacrées par l'enquête de 1834; l'on réclamait la continuation de la prohibition des tapis de Turquie, et l'on disait : « On les recherche, car ils sont bons, chauds et peu chers. » Hélas! nous n'avons pas vu à l'exposition de 1844 des tapis qui eussent ces qualités.

Dans l'industrie des châles, la France n'a point de rivale; c'est là un de ces tissus dont un goût délicat peut seul perpétuer la mode en le variant avec habileté. Aussi notre exportation de châles, après avoir été de 8 millions en 1841 et de 10 millions en 1842, est-elle arrivée à dépasser celle des draps, presque stationnaire ou même rétrograde depuis trois ans.

L'industrie du lin et du chanvre, qui touche de si près à tous nos emplois domestiques, a les plus grandes peines à se naturaliser en France depuis qu'elle est généralement sortie des mains de la famille pour entrer dans la classe des manufactures. Le rouet de la bonne femme et le modeste métier du tisserand cultivateur sont à la veille d'être voués à l'inaction la plus absolue. Le progrès des arts a troublé le dernier refuge de la pauvreté, et la France, à qui est due la découverte de la filature mécanique, n'a pas encore pu la mettre à profit d'une manière assez complète pour se passer de ses rivaux. Depuis long-temps le sol fertile de la Belgique était en possession de nous fournir la toile qui nous manquait, et venait suppléer à une partie de

nos besoins. Aujourd'hui nous demandons à l'étranger même le fil dont quelquefois nous avons fourni la matière première. Le remède de nos lois douanières s'est trouvé impuissant pour le détourner.

La France a acquitté en fil de lin et de chanvre :

| | | | |
|---|---|---|---|
| En 1841. . . | 9,915,000 kil., | de la valeur de | 40 millions de francs. |
| En 1842. . . | 11,314,000 | — | 45 mill. 900 mille fr. |
| En 1843. . . | 7,629,000 | — | 30 500 |

La législation, changée en 1842, a suspendu un moment l'importation, mais déjà les premiers mois de 1844, comparés à ceux de l'année dernière, montrent une progression notable. L'élévation des droits ne suffit plus à garantir nos filatures; ce n'est qu'en elles-mêmes qu'elles doivent chercher les moyens de repousser les produits étrangers. La surélévation des taxes protectives n'aboutirait plus qu'à développer la fraude.

En toiles de lin et de chanvre, l'acquittement a été :

| | | | |
|---|---|---|---|
| En 1841, | d'une valeur de | 18 millions | 100 mille francs. |
| En 1842, | — | 19 | 300 |
| En 1843, | — | 13 | 600 |

Il est vrai néanmoins de dire que certaines de nos fabrications sont encore demandées pour l'exportation, et que nos propres colonies prennent chez nous des toiles étrangères acquittées; il s'en est suivi, sans distinction de provenance, une exportation qui a été pour les toiles de lin et de chanvre :

| | | |
|---|---|---|
| En 1841, | de 14 millions | de francs. |
| En 1842, | de 10 millions | 200 mille francs. |
| En 1843, | de 11 | 700 |

et pour les batistes et linons :

| | | |
|---|---|---|
| En 1841, | de 13 millions | 100 mille francs. |
| En 1842, | de 8 | 300 |
| En 1843, | de 8 | 300 |

On pourrait à ces chiffres rattacher une exportation de fils de lin et de chanvre qui va de 12 à 15 cent mille francs.

A quelle cause est due notre infériorité dans cette industrie si ancienne et presque liée à l'exploitation du sol? c'est ce que les investigations du jury pourront peut-être révéler; mais, en attendant, nous constatons que, supérieurs à tous pour faire de la batiste, nous ne comptons que sur l'étranger pour la toile qui sert à faire nos chemises. Au reste, nos exportations de batiste, si les avis que nous avons sont exacts, seraient elles-mêmes menacées, et en travaillant aux articles

d'un usage général, nos rivaux seraient sur le point d'arriver à la perfection dans ceux de luxe et d'exception.

Le coton, matière première exotique pour la France, supplée la soie, la laine et le lin. Par la modicité de son prix, il permet aux classes les moins aisées d'être convenablement vêtues et de compléter à peu de frais l'ameublement des plus humbles demeures, tandis que, employé par des mains habiles, il concourt à l'embellissement des plus riches palais. Depuis un demi-siècle, les efforts de l'industrie, en se portant sur l'emploi du coton, aidés par l'extension de la culture et la fertilité du sud-ouest de l'Amérique, ont produit une révolution tellement puissante, qu'elle a changé l'équilibre politique des états et modifié la situation des classes sociales des points les plus importans du globe. La bonne harmonie entre les deux rives de l'Atlantique n'est peut-être due qu'à l'existence du cotonnier.

La France marche après l'Angleterre, mais séparée par une distance énorme, dans l'exploitation de l'industrie du coton. Une partie de la Prusse, la Saxe, la Belgique, et surtout la Suisse y prennent aussi une large part. Nous nous en apercevons, car, à l'exception des tulles qui vont de l'Angleterre en Suisse, sans doute pour se déverser sur les pays voisins, les articles de coton qui transitent sur notre territoire proviennent des pays que nous venons de nommer.

Nos exportations comparées de 1843 ont été :

| | FABRICATION FRANÇAISE. | FABRICATION ÉTRANGÈRE. |
|---|---|---|
| Tissus de coton et calicot, pour. . | 17,626,000 fr. | 1,411,000 fr. |
| Toiles imprimées. . . . . | 49,900,000 | 12,480,000 |
| Mouchoirs et châles. . . . . | 4,713,000 | 6,831,000 |
| Draps et velours. . . . . | 974,000 | 639,000 |
| Tulles et gazes. . . . . | 1,306,000 | 9,242,600 |
| Mousseline. . . . . | 1,052,000 | 5,151,000 |
| Bonneterie. . . . . | 1,092,000 | 332,000 |

Nous voyons ici les toiles imprimées de Suisse et d'Allemagne remplacer les nôtres dans ces exportations, les mouchoirs et les châles de l'étranger surpasser ceux de l'Alsace, et les mousselines de la Suisse et de la Saxe quintupler le chiffre de celles de Tarare et de Saint-Quentin, qui cependant ont paru si éclatantes et si belles à l'exposition qui vient de se fermer.

La variété des dessins et la richesse des couleurs, le cachet de notre génie inventeur renouvelant sans cesse des choses où la nouveauté paraissait devoir être épuisée, n'ont cependant pu garder nos fabriques de Sainte-Marie aux Mines et des riches vallées de l'Alsace contre

l'envahissement du grand-duché de Berg et surtout de Glasgow. Cette dernière ville s'est substituée à nous dans tous les pays orientaux pour les cambayas et les mouchoirs rouges, dont une seule maison couvre pour ainsi dire le monde entier.

Les Anglais ont fait, il y a quelques mois, explorer en France la situation de l'industrie cotonnière (1). Ils ont trouvé que sur quatre mille filatures grandes ou petites, à l'exception de celles du Haut-Rhin, les métiers et les machines étaient dans un grand état d'imperfection ou de détérioration. Dans l'Alsace, on imitait les modèles anglais; mais l'établissement d'une filature bien ordonnée coûtait encore, malgré nos progrès, 30 pour 100 de plus qu'en Angleterre. Par l'emploi des cours d'eau, dont on peut disposer dans certains cantons, comme par exemple en Normandie, et ailleurs par une excessive économie dans le chauffage, on remédiait un peu à la cherté de la houille. Par défaut d'habileté, on employait, pour produire des numéros à finesse égale, des cotons d'une valeur de 20 à 22 francs par 100 kilogrammes de plus que cela ne se fait en Angleterre, et cela suffirait pour indiquer le désavantage dont nous sommes frappés.

Si ces détails sont exacts, comme nous le pensons, ils contribueraient à expliquer que c'est à la source première qu'est le mal, et que, lorsque nous aurons amélioré la filature, notre habileté dans la teinture et l'impression relèveront les parties les plus faibles de notre fabrication.

Notre infériorité dans la filature est telle, que, bien loin de prendre part à l'immense exportation en coton filé qui a lieu de la Grande-Bretagne, nous sommes obligés d'en recevoir d'elle, dans les numéros élevés, pour nos fabriques de mousseline, et cela en dépit des espérances que le droit protecteur avait fait concevoir il y a dix ans. La même cause, l'imperfection de nos filatures, et c'est une cause vitale, continue à empêcher le développement de notre commerce de bonneterie. Le Gard et l'Aube nous ont mis à même de juger à quelle énorme distance nous étions restés pour cet article. Soit en laine, soit en coton, la bonneterie est fort arriérée en France, et le haut prix paralyse non-seulement l'exportation, mais encore la consommation intérieure.

## IV.

A Dieu ne plaise que personne puisse voir, dans cette esquisse rapide des tendances et des erremens de l'industrie française, aucun dessein de rabaisser le mérite de nos laborieux manufacturiers. Nous

(1) *Manchester Guardian*, décembre 1843.

nous sommes associé avec toute la France dans le concert d'éloges où le nom de presque tous a été, à si juste titre, proclamé. A ces louanges le gouvernement est venu joindre de hautes et brillantes récompenses, proportionnées à ce que chacun a fait. Un jury éclairé et consciencieux livrera plus tard à la publicité le motif de ses décisions, et sans doute aussi quelque chose des élémens qui ont guidé ses appréciations. Là nous trouverons certainement, sur l'emploi de tant de produits variés, sur le poids dont ils sont dans la balance commerciale, de précieuses indications destinées à compléter les renseignemens de l'enquête de 1834. Dix années se sont écoulées, et il serait important d'examiner si les promesses faites, si les améliorations espérées ont été obtenues et quelles causes ont pu les faire ajourner.

Un grand enseignement nous paraît caché sous les chiffres des tableaux de notre mouvement commercial. Là réside le principe qui doit raffermir et élever la puissance de la France. Agriculture, industrie, commerce, navigation, sont les premiers anneaux d'une chaîne qui se termine par la richesse, le revenu, la marine et le pouvoir.

Si nous insistons d'une manière si vive sur la nécessité pour la France de reconquérir pour ainsi dire la fabrication des articles courans et à bon marché, c'est encore que le système de prohibition absolue perd chaque jour de son terrain. L'Angleterre, qui n'a jamais reculé devant aucune mesure qui pouvait lui procurer un grand avantage, qui a fait autrefois la guerre à l'Espagne afin d'avoir le droit d'être seule à l'approvisionner d'esclaves, et qui la lui ferait volontiers aujourd'hui pour émanciper ces mêmes esclaves, afin de ruiner la Havane au profit de l'Inde Britanique, l'Angleterre a inventé le système de prohibition, et ce stimulant a développé l'industrie chez elle. Aujourd'hui cette arme est usée, les représailles sont trop faciles depuis que les peuples s'entendent mieux, et la Grande-Bretagne y a renoncé. Il est vrai que partout des droits protecteurs fort élevés ont remplacé la prohibition; ce n'est pas la même chose. Les relations ne sont pas actives; cependant elles existent, et il y a échange des industries diverses. Nous seuls, pour quelques articles, notamment les tissus de laine et de coton, nous avons conservé les dispositions de nos lois de 1796, et nos manufacturiers se sont opposés à toute modification. Est-ce à dire qu'un changement n'arrivera jamais? Nous ne le pensons pas; l'opinion s'éclaire, et, comme nous l'avons déjà dit, l'interdiction complète ne nous a pas été favorable; elle prendra fin un jour, et malgré les droits protecteurs, tant élevés doivent-ils être, nous verrons des tissus étrangers. Pour que notre industrie résiste convenablement à cette concurrence, il est de son intérêt de produire à bon marché, de lutter sous ce rapport avec

ce qui se fait ailleurs. Elle doit se garder d'être envahie, et en faisant ce qu'il faut pour cela, elle arrivera naturellement à reconquérir et à reprendre la place qu'elle devrait occuper dans les exportations.

Les expositions, comme nous l'avons vu, nous poussent constamment dans la voie contraire. La finesse, la beauté, l'éclat, c'est là tout ce qu'on répète parce que cela seul conduit aux distinctions. Le bon usage, la qualité intrinsèque, le bon marché, tout cela est dédaigné, et cependant c'est ce qui mène au débouché, au bien-être des populations, à la richesse du pays.

Toutes les nations chez qui le travail est honoré, et dont l'attention se porte sur le bien-être des classes pauvres et laborieuses, sont à la recherche de débouchés pour l'excédant de leurs produits. Faut-il, comme nous le faisons, s'adresser aux consommateurs étrangers pour leur offrir seulement les objets destinés au luxe et à la richesse? ou faut-il avoir en vue les acheteurs de tous les étages, même les classes pauvres, et par conséquent les besoins journaliers et utiles chez tous les peuples? Cette question est grave, et pour nous, comme on l'a vu, la solution n'est pas douteuse; le grand commerce est celui qui se fait pour les masses.

Peut-être pourrait-on objecter que les ouvriers employés à des produits riches, créés au moyen d'une plus grande habileté de main-d'œuvre, sont mieux payés que ceux qui font un travail auquel tout le monde peut atteindre. Nous le concédons, quoiqu'il y ait de grands exemples du contraire : aussi n'entendons-nous pas qu'aucun travail soit supprimé; mais un moyen de donner de l'ouvrage à plus de monde est de s'occuper aussi des objets plus simples et appropriés à plus de besoins. Le salaire sera moins élevé en exigeant moins de science; mais, sous un climat moins dur que celui de l'Allemagne ou de l'Angleterre, avec plus de ressources pour une nourriture convenable, ce salaire peut être suffisant; puis encore, en faisant pénétrer certaines industries au milieu des travaux agricoles, l'existence de l'ouvrier aura deux points d'appui, et n'arrivera jamais à l'excès de misère où l'extrême division du travail a conduit des populations voisines.

A ce propos de salaires, nous n'avons pu nous défendre de pénibles impressions en voyant figurer à l'exposition des produits variés qui ont été confectionnés dans les maisons de réclusion. Nous concevons l'embarras de la société en présence des hommes qu'elle a rejetés de son sein; cependant, par le système qu'elle adopte, elle fait revivre pour eux toutes les conditions de l'esclavage et non les peines de la

prison. Elle vend leur travail à un spéculateur qui en traite au meilleur marché possible, et qui, au moyen d'une tâche imposée et des moyens de coercition que lui accorde l'administration, s'efforce d'en tirer le plus grand parti. Certainement, c'est là le travail esclave, et peut-être n'aurions-nous pas à le blâmer, s'il ne venait pas s'interférer avec le travail de l'homme libre. Des travaux rudes et grossiers, dont l'extension est indéfinie, n'offrent aucun inconvénient, n'amènent aucune perturbation si la société y applique les criminels; mais le réclusionnaire qui travaille le cuivre, le marbre, fait des gants ou d'autres articles usuels, réduit, par sa position, le salaire de l'ouvrier qui lui fait concurrence : c'est exactement le travail esclave en présence du travail libre.

Les nombreuses colonies que la France avait semées sur le globe lui ont presque toutes été ravies. Dans son incurie inintelligente, elle a méconnu la valeur de celles qui lui restaient, et qui chaque année descendent un peu plus dans le cercle de misère qui leur est assigné. Personne ne s'occupe ni de les relever, ni de les remplacer, et quand des hommes forts et intelligens sont tentés d'essayer la fortune des contrées lointaines, tous reculent devant l'aspect misérable des pays qui appartiennent encore à la France. Quinze mille Français sont à Montevideo, et si le Mexique n'eût pas adopté des lois inhospitalières, on aurait peine à nombrer ceux de nos concitoyens qui l'habiteraient. Nos compatriotes vont partout, excepté où la France conserve son pouvoir; ceux de race germanique et leurs voisins les Souabes se rendent de concert aux États-Unis. De grandes forces sont perdues pour la France sans que ce sacrifice lui conquière nulle part un seul point d'appui. Nous n'avons ni possessions lointaines, ni peuples barbares à gouverner; notre situation commerciale exige d'autant plus d'études et de soins.

On n'obtient et on ne conserve des débouchés que par une activité et une surveillance de tous les jours. Si le progrès d'un rival se manifeste, il doit être combattu par un progrès égal; il ne faut pas que le sommeil gagne la France. On fait le commerce chez elle, sans elle, sans s'inquiéter d'elle. Elle-même en prend peu de souci, et tout est dit quand on s'est mutuellement complimenté.

Nous n'avons pas à pénétrer dans le secret des délibérations du cabinet, mais là surtout l'esprit de suite et de tradition paraît manquer. Tantôt on néglige et on oublie les plus graves intérêts de nos relations commerciales anciennes; puis, une circonstance surgissant, on se passionne et on s'engoue pour d'autres erremens. Un diplomate, déplacé

par une considération politique, fait songer que la Chine a enfin consenti un traité avec une nation européenne, et l'on se dit que nous devons amener le céleste empire à une concession pareille. Un armement brillant emporte bientôt l'ambassadeur et sa suite et des délégués commerciaux, tous gens de mérite, charmés cependant d'avoir une longue traversée à faire pour acquérir dans le voyage quelque connaissance de ce qui se rattache à leur mission, et surtout des langues, même européennes, qui leur seront nécessaires, et que tous à peu près ignorent. La France reste les yeux fixés sur cette expédition, dont elle attend des renseignemens jusqu'ici inconnus, et cependant qu'y a-t-il à apprendre de la Chine que tout le commerce et même le ministère ne sachent parfaitement? Si nos rapports avec les Chinois ont à se développer, ce sera par une consommation plus grande du thé, de quelques drogueries, de la porcelaine et des articles variés d'une industrie assez semblable à celle que nous nommons *articles de Paris*. Quant aux exportations, l'Angleterre nous paie chaque année une espèce de tribut pour renoncer au commerce immoral de l'opium; ce qu'il y a de plus important ensuite se compose de coton filé, de calicot grande largeur, de draps d'une dimension appropriée et d'un prix modéré, de camelots, etc., toutes choses où notre infériorité est reconnue, parce qu'il ne s'agit plus d'articles de luxe, mais bien d'articles d'usage utile. Les Américains eux-mêmes savent tout cela, et tandis que nous délibérons sur les essais que nous voulons faire, la seule ville de Boston, aux États-Unis, a expédié, en 1843, pour les mers de l'Inde, de l'Orient et du Sud, soixante-six navires, dont seize à la seule destination de Canton et d'autres points de la Chine. Au reste, nous ne nous appesantirons pas sur cet incident dont le dénouement arrivera bientôt. L'expédition a encore d'autres missions qui peut-être nous dédommageront, celle entre autres, non de rapporter des soies de la Chine, mais bien d'apprendre les méthodes de culture pour les rapporter chez nous.

Pour régulariser le développement de l'industrie française, pour contribuer à la placer dans des voies de durée indépendantes, autant qu'il se pourra, des caprices et des variations de la mode, il faut le concours du gouvernement aussi bien que celui du commerce. Le commerçant doit, à ses risques et périls, rechercher les débouchés, interroger les besoins des peuples divers, reconnaître ceux qui ne sont pas satisfaits, et aviser aux moyens d'y pourvoir qu'offre notre industrie. La tâche du gouvernement est de suivre pas à pas le commerce dans ses explorations, de veiller sur lui au moyen de notre

marine, et de lui offrir l'appui d'agens consulaires avant même que le besoin s'en fasse sentir. Ces agens doivent avoir double mission, celle de protéger les nationaux, celle de s'informer des plaintes que leur manière de trafiquer pourrait exciter. Il n'y a personne qui ne sache qu'au retour d'une expédition lointaine, si un article d'exportation a réussi, le pacotilleur ne manque pas, en faisant une nouvelle commande, de dire au fabricant qu'il entend avoir *quelque chose de plus avantageux*, c'est-à-dire qu'en amoindrissant la qualité et le prix on sauve l'apparence. L'article ainsi amoindri est porté au consommateur comme étant d'une valeur identique et n'est reconnu que par l'usage. Les marchandises françaises vont ainsi en se discréditant, et notre renommée se perd sans retour.

Le système commercial de la France dans ses rapports avec l'étranger se rattache à quatre ou à cinq de nos départemens ministériels. Les affaires étrangères règlent la diplomatie, nomment les consuls et les agens de qui nos négocians devront réclamer aide et protection; la marine suit sur toutes les mers notre navigation marchande pour la soutenir et la défendre, et elle a la nomination des autorités des colonies; les finances, gardiennes des intérêts du trésor, entendent être écoutées dans toutes les questions de taxes et de tarifs. Enfin, arrive ce que nous appelons le ministère de l'agriculture et du commerce, qui demande à chacun des autres les renseignemens et les informations qui ne lui parviennent ainsi que par voie indirecte. Limité dans sa juridiction, plus limité encore dans ses moyens d'agir, il ne touche par lui-même presque à rien d'important, et émet seulement des opinions sans pouvoir les faire prévaloir. Les idées d'assimilation et de centralisation, qui nous préocupent plus que le résultat même de l'action gouvernementale, ont ainsi réglé les choses de l'administration, qu'un ministre demande un travail à un directeur, qui le demande à un chef de bureau, qui parfois transmet la demande à un autre employé. Le rapport remonte par la même voie accompagné de notes successives, refondu s'il y a lieu dans son cours, mais sans être jamais le produit d'une discussion sérieuse, car tout s'est passé entre le supérieur et l'inférieur. Au-dessous du ministre, chaque homme est un rouage et se garde bien de sortir de son engrenage, car la hiérarchie en serait affectée. Que peut-on attendre de sérieux, de grand, de suivi, d'une semblable organisation pour la prospérité commerciale du pays? Où se trouveront les traditions, le souvenir des entreprises dès long-temps conçues et méditées, enfin le plan d'ensemble qui doit guider même les successeurs que la poli-

tique des temps et des hommes doit amener? Nous concevons un *ministre président du bureau de commerce*, un homme politique changeant avec les partis, s'il le faut, mais s'appuyant, dans de si grands intérêts, sur l'avis discuté devant lui par les membres d'un bureau choisi dans des hommes de capacité et d'expérience, n'éprouvant guère d'autres mutations que celle qu'entraîne le cours de la vie humaine et enfantant des résolutions empreintes d'un esprit de force et de durée. Un semblable bureau, auquel viendraient prendre place, à titre égal, des directeurs pris dans les autres branches d'administration dont le concours est nécessaire, pourrait délibérer en présence même de tous ceux des ministres qui y seraient intéressés. Tous sortiraient de cette réunion éclairés pour le conseil qui lui succéderait. Le bureau de commerce rendrait superflues ces commissions temporaires dont un si petit nombre termine ses travaux par une délibération utile et praticable; il rendrait encore inutile le conseil supérieur, qui renferme des noms illustres, mais si peu d'hommes éclairés par la pratique des affaires du temps présent. L'avenir du peu de colonies qui nous restent, la création d'établissemens nouveaux, nos rapports commerciaux avec tous les peuples, la dignité du nom français, les intérêts de notre marine, la direction de notre industrie, seraient des sujets perpétuels de méditation; la confiance du commerce s'en accroîtrait, et peut-être verrait-on cesser la répugnance des maisons françaises à fonder des comptoirs dans les pays lointains.

La paix entre les grandes puissances est rétablie depuis trente ans, et malgré les nuages que les évènemens peuvent soulever, elle est trop dans les intérêts de tous les peuples et de tous les gouvernemens pour que les passions les plus vives puissent la troubler. La guerre mettrait le commerce du monde aux mains des nations qui garderaient la neutralité, et personne ne veut grandir ses rivaux en fortune et en richesse. Le monde est donc ouvert à tous ceux qui voudront et sauront l'exploiter : non pas qu'il n'y ait bien des pays déjà soustraits à l'activité générale, monopolisés par le protectorat ou la colonisation; mais ce qu'il en reste offre encore d'immenses ressources, et le commerce français ne peut se décourager. Le devoir du gouvernement est de l'accompagner dans ses travaux, de placer, partout où nos nationaux peuvent être appelés, des agens consulaires en nombre suffisant pour que la protection ne fasse jamais défaut. Non-seulement de semblables emplois doivent être le partage d'hommes dignes, éclairés et fermes, capables de faire respecter le pavillon qui flottera sur leur demeure; mais, en exigeant d'eux de grandes qualités et des connais-

sances variées, il faut que le pouvoir leur donne les moyens d'exercer sur ce qui les entoure une influence légitime et de soutenir le rang qu'ils ont à garder. Dans les deux Amériques, en Asie, dans les pays orientaux, dans le Levant, nos consuls doivent vivre sur le pied d'égalité avec les agens des autres nations européennes; autrement leurs efforts se trouveraient paralysés. Le pays ne peut reculer sans honte devant des sacrifices dont le but, après tout, est d'assurer à la France une part plus grande dans le trafic du globe. A Manille, à Canton, à Macao, à Calcutta, à Bombay, etc., partout enfin, c'est à des maisons anglaises ou américaines que nos négocians et nos capitaines sont réduits à se consigner, et des comptoirs français seront plus faciles à fonder, quand des consuls considérés et puissans les décideront par leur présence.

Nous sommes tenté de penser qu'une exposition comme celle qui vient de se clore devrait être remplacée par une institution bien autrement profitable; ce serait celle qui réunirait et mettrait sous nos yeux les produits étrangers, soit ceux qui nous font concurrence, soit ceux de pays lointains susceptibles de nous servir de modèles. L'instruction que nos fabricans ont reçue l'un de l'autre, cette instruction qu'ils ont donnée à l'étranger, ils la recevraient à leur tour, et le profit ne pourrait qu'en être immense.

Comme le président du jury (1), nous avons admiré *la magnificence de nos soieries*, en déplorant que les soieries unies, les rubans, les velours de Creveld, produits de l'Angleterre, de la Suisse et de la Prusse, prissent notre place à l'étranger; — *la finesse de nos tissus, la perfection de nos dentelles*, en regrettant de voir que, si nous faisons de la batiste, nous avons besoin de l'Angleterre pour avoir du fil, et de la Belgique pour avoir de la toile; — *la légèreté de nos châles*, en craignant qu'un retour de mode ne vienne quelque jour compromettre une industrie qui exporte aujourd'hui pour 27 millions, tandis que la draperie, fabrication sûre et régulière, reste stationnaire ou décroît; — *la richesse de nos tapis*, qui à la vérité ne font pas de grands progrès dans l'usage domestique, parce que le haut prix les bannit des demeures modestes. Sur presque tout le reste nous adhérons à des louanges qui n'ont été répudiées par personne. Cependant, quand le but est aussi sérieux, les jouissances de la vanité devraient être comptées pour peu de chose.

D. L. Rodet.

(1) Discours de M. Thénard, *Moniteur* du 31 juillet.

LES

# CAISSES D'ÉPARGNE.

L'ancien régime avait couvert la France d'ordres religieux que la révolution a détruits; le vide laissé par ces institutions grandes et disparues, que le temps avait formées et que le temps a renversées, se fait encore sentir dans la situation troublée de notre industrie. L'assemblée constituante, en réorganisant la France sur les bases nouvelles de la philosophie et de la liberté, s'aperçut, au sourd malaise des consciences, qu'elle commençait une ère de transition dont elle ne verrait pas le terme. Elle ébaucha à grands traits un système économique sur lequel nous vivons encore à cette heure, mais qui laisse en dehors de soi, il faut le reconnaître, de graves questions et d'immenses intérêts. Cette assemblée, qui osa tout le reste, recula effrayée devant la solution du problème de la misère. N'ayant point le loisir de s'arrêter dans un temps où tout marchait, elle passa outre, et nous légua un avenir chargé des orages que cette question soulève quand elle s'agite chez un peuple. Les gouvernemens qui se sont succédé ont péri devant ce fantôme menaçant, toujours debout sur la route de l'avenir, comme celui que les compagnons de Gama rencontrèrent sur le chemin du Nouveau-Monde. La république avait tenté de forcer le passage à l'aide d'efforts gigantesques; elle attaqua le problème par

toutes les armes qu'elle avait alors dans la main, la destruction, les assignats, le maximum; or, si la force est impuissante, c'est surtout lorsqu'il s'agit d'organiser dans une société comme la nôtre une position stable et régulière : elle échoua. L'empire n'eut presque point à s'inquiéter du sort des classes ouvrières dont il employait les bras à une guerre éternelle; c'était une besogne toute trouvée. La restauration comprima les forces vives du pays, et avec elles les idées sourdement militantes qui agitaient la surface du peuple; mais comprimer n'est pas régner : elle en fit l'épreuve en tombant. Le gouvernement de juillet hérita de l'expérience et des embarras de ses devanciers; dès son début, il se trouva en présence de ces questions un instant amorties qui se redressèrent bientôt avec des mouvemens formidables. Les partis choisirent précisément pour y établir leur champ de bataille ce problème du travail et de la subsistance qui avait résisté à la gloire de l'empire comme aux froids dédains du gouvernement déchu. L'ordre fondé en 1830 est sorti victorieusement de la lutte. Ce résultat, il le doit surtout aux principes économiques où il a puisé toute sa force. Dans un temps où les intérêts ont pris la place des croyances, le moyen de s'en faire une défense, un rempart, c'est de les associer, de les unir, de les souder, pour ainsi dire, les uns aux autres dans ce qu'ils ont de commun. Aux institutions religieuses, irrévocablement détruites, doivent succéder des institutions économiques qui les remplacent dans leur destination tutélaire. Ce besoin s'est traduit depuis quelques années, en France, par des tentatives incroyables. Passons sur les cendres encore tièdes de ces entreprises colossales qui, sous le nom de commandites, ont agité la fortune publique. Il ne faut pas s'effrayer des ruines dans une voie et sur un sol inconnus qui tremblent encore des dernières secousses que leur a imprimées la chute d'une société établie par plus de huit siècles. Aujourd'hui une foule innombrable de compagnies mutuelles d'assurance s'élèvent sur des millions, les unes bonnes, les autres mauvaises, mais toutes fondées autour de ce principe vital, l'association. Au milieu de ces caisses, de ces banques créées par la spéculation, et sur lesquelles l'état étend plus ou moins sa surveillance, il existe une institution qui les efface toutes : nous voulons parler de la caisse d'épargne. Ce n'est pas seulement par la masse de son numéraire qu'elle défie toute rivalité, sa destination la rend encore plus précieuse à nos yeux; la caisse d'épargne est le grand livre des ouvriers.

La véritable origine des caisses d'épargne doit être rapportée à l'Angleterre, ou, pour mieux dire, à l'Écosse. La Suisse a revendiqué

l'honneur de cette création; mais les caisses d'épargne, si l'on peut leur donner ce nom, qui existaient, depuis un grand nombre d'années, dans le pays, étaient complètement inconnues au dehors : il ne serait jamais venu à personne l'idée d'aller les chercher là, et, de plus, le système sur lequel elles étaient fondées méritait peu de trouver des imitateurs. Par une force d'attraction peu commune, l'institution, à peine établie en Angleterre, fut exportée en France; deux années lui suffirent pour traverser le détroit : 1816 avait vu fonder la première caisse d'épargne à Londres, 1818 vit naître la caisse d'épargne de Paris.

Nous devons arrêter un instant nos regards sur ces caisses d'épargne d'Angleterre, qui ont servi de modèle aux nôtres; leur but fut celui-ci : ouvrir aux plus basses classes de la société un lieu de dépôt pour leurs petites économies, en leur accordant, chaque mois, un intérêt raisonnable, et en leur laissant d'ailleurs toute liberté de retirer leur argent, en tout ou en partie, à quelque époque que ce soit. Un écrivain français signala, en 1817, le système d'organisation de la caisse d'Édimbourg, qui était et qui est encore la plus importante des trois royaumes. On y reçoit toute somme au-dessus d'un shelling; mais, quand la masse des dépôts d'un individu s'est une fois élevée à 10 livres sterling (dix louis), on lui ouvre alors un crédit équivalent sur une forte maison de banque, et la caisse d'épargne continue d'enregistrer, comme par le passé, ses économies. Les résultats de ces petits placemens sont plus considérables qu'on ne l'imaginerait d'abord : une épargne de 2 shellings par semaine, continuée exactement pendant vingt années, s'élèvera à un capital de 104 livres 12 shellings (2,510 fr. 50 c.); ce qui, avec les intérêts, calculés sur les statuts de la banque d'Édimbourg, donne une somme de 157 livres sterling (3,768 francs). Les caisses d'épargne, comme on le voit, ont donc été fondées sur ce double principe, que les petits courans forment les grands fleuves, par suite des accroissemens continus, et que le moyen de toute amélioration dans la condition matérielle des hommes, c'est le sacrifice des convoitises du moment au bien-être de l'avenir.

Le dimanche 15 novembre 1818, un certain nombre de banquiers, à la tête desquels se trouvait M. Benjamin Delessert, sous la présidence de M. le duc de Larochefoucauld-Liancourt, ouvrirent la première caisse d'épargne française, qui rencontra plus d'un genre d'obstacles. Le gouvernement d'alors envisageait avec une sourde défiance les progrès d'une institution qui contrariait ses desseins; loin de rien faire pour propager les secours de la prévoyance, il employa

sa puissance à les limiter; tandis que l'Angleterre se couvrait de caisses d'épargne, il n'en existait pas en France plus d'une dizaine au moment de la révolution de juillet. Le nouvel établissement eut surtout à lutter contre une autre institution fameuse, qui flattait par ses promesses séduisantes la misère du peuple. Au reste, le résultat de ce duel ne pouvait être long-temps douteux; la victoire pencha du côté des doctrines économiques de l'époque et de l'inexorable bon sens : la caisse d'épargne venait de naître, la loterie disparut.

Il ne faut calomnier personne; aujourd'hui surtout que la loterie est au rang des institutions déchues, il convient de la juger avec impartialité. La loterie s'appuyait sur un sentiment de la nature humaine dont les pères de l'église avaient fait une vertu théologale, dont les physiologistes modernes ont fait un organe du cerveau; ce sentiment est l'espérance. Quand la foi au paradis vint à pâlir, la société eut besoin d'une institution aléatoire qui plaçât dans cette vie l'attente d'un meilleur sort. En faisant luire aux yeux de la classe souffrante le miroir des illusions, la loterie flattait cet instinct du merveilleux qui avait été si long-temps exalté par les croyances du moyen-âge. La loterie s'associait d'ailleurs plus qu'on ne croit au sentiment religieux : combien de cierges allumés par de vieilles femmes sur les triangles en fer de nos églises, dans l'attente d'un extrait, d'un ambe ou d'un terne! Que de sous tombés dans le tronc du culte, auxquels on demandait des pièces blanches! Au point de vue matériel, cette institution se soutenait par le désir du gain; si l'on peut définir la pauvreté un billet non gagnant dans la loterie de la vie, l'homme auquel ce triste lot était échu avait peut-être quelque droit de demander à remettre la main dans l'urne : ce second tirage pouvait corriger pour lui le tirage de la naissance. Ces raisonnemens ne trouvèrent pas grace devant la froide logique des publicistes : presque tous, scandalisés des abus d'une institution qui dévorait les économies de la classe pauvre, la condamnèrent comme immorale. En retirant la loterie, on a enlevé du monde une grande poésie, celle du hasard; mais il faut reconnaître que cette poésie était ruineuse pour le peuple, et qu'on a bien fait d'y substituer un système d'épargne plus en rapport avec les mœurs économiques de notre siècle. La restauration était le gouvernement des croyances; le nouveau pouvoir était le gouvernement de la raison et des intérêts matériels : le premier avait favorisé la loterie, le second la frappa.

La révolution de 1830 imprima aux caisses d'épargne un mouve-

ment considérable; les doctrines sur lesquelles leur prospérité devait s'établir furent soutenues par tous les hommes qui s'intéressaient à la monarchie fondée en juillet. Voici en quelques mots ces doctrines conservatrices : amasser un bien solide sur lequel le hasard ne domine pas, chercher des appuis dans le travail et dans l'économie, étendre aux années futures les précautions dictées par la sagesse. Ce langage est sévère; les rêveurs et les poètes aimeront mieux celui du Christ, lorsque, faisant observer au peuple la splendeur des lis, qui ne travaillent ni ne filent, et la douce insouciance des oiseaux du ciel, qui n'amassent pas de blé pour l'hiver dans des greniers, il exhortait les hommes à la confiance en Dieu. Aujourd'hui, ce beau langage ne serait plus de nature à être écouté; l'état conseille sans cesse au peuple, malgré l'Évangile, de songer au lendemain, de s'inquiéter des vêtemens qu'il portera dans la saison froide, et du pain qu'il mangera dans ses vieux jours. Que faire à cela? C'est la doctrine du siècle, c'est celle de la philosophie et du bon sens. La nature s'occupe bien tous les ans de filer de ses doigts délicats la tunique des lis; mais la société ne se charge pas de fournir des habits à ses enfans : les oisifs ou les imprévoyans courent donc grand risque d'aller tout nus parmi les fleurs écloses. Il faut nous résigner à vivre économiquement et prosaïquement. C'est la loi du temps; nos regrets n'y peuvent rien changer. Les sociétés modernes ne défendent pas à l'homme de demander son pain de chaque jour à notre père qui est aux cieux; mais elles lui conseillent surtout de le demander à ses bras, à son intelligence, à son travail. On ne connaît plus guère cette aveugle Providence, qui, étant censée élargir ses mains sur toutes les créatures, pouvait engendrer chez l'homme la paresse, l'oubli du lendemain, l'incurie pour lui et pour les siens de la stérile vieillesse; on croit aujourd'hui à la providence du sage, qui, tout en se confiant dans la bonté du Créateur, veille néanmoins lui-même sans cesse pour éloigner de son patrimoine les chances de ruine et pour accroître le bien-être autour de sa famille, la providence, en un mot, de l'homme qui prend pour devise le précepte du fabuliste : *Aide-toi, le ciel t'aidera.*

L'église a été obligée de subir elle-même l'influence des idées économiques; une caisse d'épargne a été fondée à Rome, et Grégoire XVI a recommandé du haut de son siége l'usage de cet établissement, comme utile aux bonnes mœurs. « Le jour du Seigneur, s'écrie-t-il, sera mieux sanctifié, parce qu'on y épargnera l'argent dépensé à jouer ou à boire. » Au nombre des services publics que les caisses d'épargne

sont appelées à rendre, le saint-père signale encore celui-ci : *Les délits diminueront, car la misère et la faim conduisent certainement au mal.* Presque tous les gouvernemens se sont empressés d'accueillir une institution qui devait les affermir contre l'esprit de désordre et contre les suites du malaise dans les classes ouvrières. La fortune de l'état, enfermant en soi tant de fortunes particulières, les intéresse toutes à sa stabilité.

L'économie n'est pas une vertu nouvelle dans la classe bourgeoise; l'histoire de la bourgeoisie nous présente, au contraire, un système d'économie opiniâtre, suivi sans relâche durant huit siècles, et arrivant pas à pas à son but, c'est-à-dire à la révolution de 89. C'est au moyen de l'épargne que le serf primitif a racheté sa personne d'abord, et ensuite une à une toutes ses libertés, violemment confisquées par le régime féodal. La bourgeoisie en France avait inventé la caisse d'épargne long-temps avant 1818; cette caisse était le territoire sur lequel sans cesse elle plaçait le produit de son travail, et dont elle finit par devenir propriétaire. Il n'en était pas de même du peuple. Pauvre et prodigue, ce dernier dissipait les fruits de son dur labeur. Il y a trente ans, l'ouvrier vivait encore au jour le jour; il ignorait les ressources de cette faculté utile qui a fait la réputation de la fourmi. Son imprévoyance avait souvent des suites funestes. Que faisait-il dans la belle saison et quand l'ouvrage allait bien? Soir et matin, à tout venant, il chantait, ne vous déplaise, au cabaret du coin; mais après l'été venaient les temps de bise et de chômage : il lui arrivait souvent d'être réduit à subir le froid et la faim. Que devenir? Il songeait alors à emprunter, comme la cigale de la fable. Par malheur, la bourgeoisie n'est pas prêteuse, ou elle ne prête qu'à gros intérêts et sur nantissement. Il fallait donc porter ses vêtemens et son linge au mont-de-piété, qui avance d'une main et qui retire de l'autre; après les habits, on s'en prenait aux meubles, qu'on vendait pour avoir du pain. Tout cela était triste et déchirant; on jurait alors, mais un peu tard, qu'on ne se laisserait plus aller à la dissipation, sœur de la misère; puis revenaient des temps meilleurs, et l'on recommençait la même vie insouciante. Des habitudes d'ordre et de prévoyance ne se forment pas en un jour dans le sein d'une classe de la société qui a justement contracté des habitudes contraires; il a fallu du temps à l'institution de la caisse d'épargne pour faire pénétrer son esprit dans les masses et pour vaincre la résistance des mœurs plébéiennes. C'est à ces obstacles invétérés qui ont entouré sa marche dans les commencemens

qu'on doit surtout rapporter la lenteur de ses progrès durant les dix premières années. Dans la voie de l'économie, comme dans celle du désordre, ce n'est que le premier pas qui coûte. L'épargne attire l'épargne; celui qui a amassé une fois veut amasser encore. Ce résultat devient de jour en jour plus sensible dans la classe ouvrière; quelques publicistes commencent même à s'alarmer du succès moral des caisses d'épargne; en créant la prévoyance dans les masses, elles y ont créé l'égoïsme. On rencontre dans le peuple moins de charité mutuelle qu'autrefois, moins de ce désintéressement et de cette bienveillance fraternelle qui ont fait dire à Béranger : « Vivent les gueux, ils s'aiment entre eux! » Les gueux ne s'aiment plus guère; ils commencent à adopter la devise économique de la bourgeoisie : chacun pour soi. Seulement il est peut-être injuste d'accuser ici une institution du principe même qui l'a fondée; les caisses d'épargne ne sont pas la cause, mais la suite et l'expression de ce mouvement d'individualisme qui entraîne à cette heure les sociétés. Il est plus facile de déclamer contre cette tendance que de l'arrêter; nous croyons que les meilleures résistances se briseraient à lutter contre cette force fatale; il faut accepter ce qui vient du peuple et ce qui vient de Dieu. L'économie a aussi sa grandeur, puisque c'est par elle que la liberté est entrée dans les états-généraux.

Exhorter la classe ouvrière à se former de ses épargnes une réserve pour l'avenir, c'est lui indiquer le chemin qui a conduit la bourgeoisie, sans secousses et sans spoliations, au rachat de ses droits politiques. La même cause produirait, dans un temps donné, les mêmes effets chez cette portion inférieure du peuple qui a vainement tenté d'améliorer son sort par les soulèvemens de la force. Un vaste système d'épargne, suivi avec courage, amènerait, sans bouleversemens, ce grand résultat vers lequel marchait un instinct aveugle et stérile de destruction : transformer peu à peu l'ouvrier en artisan, le prolétaire en propriétaire de ses instrumens de travail. Or, la propriété se forme, dans les classes pauvres, du travail qui acquiert, de l'économie qui conserve, et de la prévoyance qui place à intérêt les fruits de l'économie. Le gouvernement, loin de s'effrayer de ce progrès, doit tendre lui-même à l'accomplir. La force et la durée d'un état ne s'établissent que sur la prospérité de tous : à la providence ancienne, qui laissait l'homme dans l'incertitude de ses voies, doit succéder maintenant une providence sociale, dont la main active et visible s'étende à toutes les existences rassurées. Plus que toute autre institution, la caisse d'épargne nous semble de nature à créer dans les familles les habitudes d'ordre et de confiance

qui intéressent la stabilité des pouvoirs. Le père chargé d'ans pourrait reposer tranquillement sa tête sur l'oreiller de la tombe sans entrevoir pour ses fils, et surtout pour ses filles, un avenir gros de tentations, de périls et de déshonneur, que ses sacrifices auraient conjuré. Cette source ouverte à l'hérédité par le labeur et l'économie finirait de la sorte par tarir la misère. De tels résultats seront lents à paraître; mais il faut se souvenir que Dieu a semé les institutions utiles à travers l'espace et le temps, comme pour servir de marque à sa toute puissance et de témoignage de notre faiblesse..

Créer la propriété chez une classe étrangère à ses bienfaits est une œuvre immense qui ne peut sortir que du travail des siècles. Nous savons pourtant qu'il n'existe pas d'autres sources d'aisance pour une classe de la société que la lente succession des efforts : les moyens violens peuvent faire naître une propriété vague, éventuelle, fugitive, qui s'en aille comme elle est venue, mais non une propriété assise qui se conserve et se transmette. Il faut, pour réaliser cette dernière, une suite de travaux et d'économies incessantes qui s'ajoutent séculairement les uns aux autres, comme les grains de sable dont l'entassement a formé les montagnes du globe. Il est seulement bon que l'état accoutume les classes ouvrières à s'appuyer sur sa protection. Les caisses d'épargne atteignent ce but : elles élèvent le peuple sans le détacher de cette classe moyenne avec laquelle il a tant de liens profonds et nécessaires. La bourgeoisie est intéressée à l'amélioration du sort des travailleurs, ne fût-ce que pour faire disparaître cette plaie hideuse du paupérisme qui ronge et défigure les sociétés modernes. Des esprits que la fortune retient captifs dans ses délices n'ont peut-être jamais regardé aux souffrances de la classe déshéritée : il n'en est pas moins vrai que ces souffrances existent. Les statistiques sont là pour répondre aux froides dénégations de l'égoïsme. Encore cette misère officielle, enregistrée, chiffrée dans les livres, ne représente-t-elle qu'un côté du malaise de la société : à côté d'elle, il y a la misère anonyme, honteuse, inconnue, qui s'enveloppe dans son manteau troué. Combien de familles dans le dénuement rejettent les dons d'une charité publique qu'il faut conquérir par des certificats ! Combien d'ames encore raides et fières sous la chape de plomb de la nécessité refusent de se baisser pour ramasser à terre une aumône inscrite sur le livre de la mairie ! Ce n'est pas tout : les caisses d'épargne ne sont pas fondées seulement pour le peuple, pour cette classe d'hommes sans lendemain, dont le travail est le seul capital, mais aussi pour la petite bourgeoisie, pour cette classe intermédiaire, si nombreuse, qui se voit menacée plus que toute

autre par la concurrence. Les pertes et les ruines subites entrent par trop d'endroits dans la fortune des petits commerçans pour pouvoir être arrêtées de toutes parts; la prévoyance leur conseille donc de s'affermir ailleurs et de chercher dans un placement de fonds assuré une ancre contre les instabilités du négoce.

On a dit qu'il était plus facile d'acquérir que de conserver. Ceci est surtout vrai du commerce de notre époque, soumis à mille chances aléatoires et mobiles; cela est même vrai du travail, sans cesse variable et inégalement rétribué. Autrefois, quand la société était calme, quand les générations se succédaient autour du centre immuable de l'église; quand des ordres religieux, riches et puissans, employaient de siècle en siècle dans les campagnes un nombre considérable d'ouvriers; quand la fortune ne se déplaçait guère de certaines familles, chez lesquelles le temps l'avait pour ainsi dire consacrée, on comprend que l'insouciance pût se reposer sur le présent. Il n'en est plus de même aujourd'hui : il faut compter à cette heure non-seulement avec le présent, mais encore avec l'avenir, car ce dernier fait prendre çà et là aux évènemens humains une face inattendue. Ne voyons-nous pas chaque jour des fortunes subites mettre à décroître et à s'évanouir la même rapidité qu'elles avaient mise à se former sous nos yeux? Il est donc devenu nécessaire de songer au lendemain. Au milieu de cette situation tempêtueuse qui dérange à chaque instant toutes les prévisions, un immense besoin se fait sentir, celui de s'abriter sous des institutions nouvelles. C'est à l'économie politique de remplir le vide laissé par la disparition des ordres religieux; elle y parviendra en créant des établissemens sages et tutélaires, où le travailleur trouve le moyen d'appuyer ses forces à celles de l'association. Les caisses d'épargne, si elles étaient établies sur une base large et populaire, rendraient sous ce rapport d'éminens services. Ces institutions seraient profitables à tous les points de vue : au point de vue moral, en ce qu'elles développent chez les classes laborieuses le sentiment de la prévoyance et du sacrifice, qui servent de germe à toutes les vertus sociales; au point de vue politique, en ce qu'elles créent chez les générations futures, qui participeront de la sorte au bienfait de l'hérédité, un véritable amour de l'ordre; au point de vue industriel, en ce que, par la réunion des capitaux, elles permettraient un mouvement de fonds considérable pour alimenter le commerce, l'agriculture, la navigation.

Nous allons achever en quelques traits l'histoire des caisses d'épargne en France. Cette institution, qui avait jusqu'alors vécu sous le régime des ordonnances, passa en 1835 sous celui de la loi. L'usage

des fonds déposés à la caisse d'épargne a subi quelques modifications. La loi du 5 juin 1835 avait laissé au trésor la gestion de l'argent des caisses d'épargne; il en résultait plusieurs inconvéniens : le plus grave de tous était d'absorber des sommes considérables et de les condamner à l'inaction, les règlemens de la trésorerie lui défendant de placer ses capitaux au dehors. Une autre loi, celle de mars 1837, se proposa de remédier au mal, en chargeant du service des caisses d'épargne la caisse des dépôts et consignations, plus libre dans ses allures, et qui peut à volonté employer ses fonds, soit en rentes sur l'état, soit en actions des canaux, soit en prêts aux communes, soit enfin en bons royaux. C'était un pas bien débile sans doute et bien timide, mais enfin c'était un pas vers la mobilisation du capital des caisses d'épargne. Le plus grave reproche, et selon nous le plus fondé, que les adversaires de cette institution renouvellent sans cesse, est en effet que la caisse d'épargne retire du commerce des fonds énormes, sans leur imprimer une activité, sans les faire vivre en quelque sorte; car l'argent dans un état vit et respire comme le sang par la circulation. Malheureusement ce progrès, si faible qu'il fût, se vit bientôt lui-même entravé dans sa marche par des obstacles matériels. Pendant un temps, la caisse des dépôts et consignations put acheter des rentes au-dessous du pair; mais les fonds des caisses d'épargne allant toujours croissant, et d'un autre côté, la rente cessant de présenter un intérêt égal à celui qui est dû aux caisses d'épargne (4 pour 100), la caisse des dépôts et consignations ne se soucia pas de rester à découvert, et au lieu de continuer ses emplois de fonds, elle préféra en laisser la plus grande partie au trésor. Voilà donc l'institution retombée, à peu de différence près, sous le régime vicieux de 1835. Les administrateurs conviennent eux-mêmes que cet état de choses n'est pas régulier. Pour rétablir l'équilibre, il est question d'employer dans un avenir prochain 100 ou 150 millions provenant des caisses d'épargne. Nous croyons que le choix des administrateurs n'est pas fixé sur l'exercice qu'il conviendrait d'imprimer à cette masse de capitaux.

Pour mieux juger la situation financière de nos caisses d'épargne, il faut la placer en face de ce qui existe de l'autre côté du détroit : les caisses d'épargne d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande réunies, possèdent aujourd'hui plus de 650 millions; celles de France n'en ont pas plus de 360. La différence en moins provient de la lenteur avec laquelle, pendant les premières années, l'institution s'est développée dans les départemens. La France, demeurée un instant au-dessous de ses industrieux voisins, tend à reprendre son rang : l'augmentation

en sommes déposées, dans les cinq dernières années, a été de 41 millions. Si ce progrès continuait dans la même proportion pendant douze ans, le nombre total des déposans à la caisse d'épargne de *Paris seulement* se trouverait être de trois cent mille, auxquels il serait dû environ 200 millions. L'accroissement des dépôts dans les caisses d'épargne des départemens est encore plus considérable qu'à Paris, et l'œil de l'économiste entrevoit déjà le moment où l'institution sera dépositaire dans tout le royaume de plus d'un milliard. Cette prospérité est si grande, qu'elle commence à jeter l'alarme dans certains esprits; on s'effraie d'un succès qu'on a provoqué, et déjà les caisses d'épargne sont accusées de trop bien remplir leur destination. Nous ne nous dissimulons pas ce que cette accusation a malheureusement de trop fondé : s'il survenait une crise, si une panique excitée par des évènemens imprévus arrivait à jeter la perturbation dans les affaires, les 360 millions que les caisses d'épargne ont maintenant en dépôt seraient redemandés. En 1840, alors que la menace de la guerre sema dans les esprits un commencement d'inquiétude, les remboursemens des dépôts d'épargne dépassèrent les versemens de 400,000 francs, puis le mois suivant (octobre) de 4 millions. Or, ce sont ces années de bruits de guerre et de crainte sourde que les adversaires des caisses d'épargne prennent avec raison pour point de comparaison des périls futurs. Que fera l'état, quand une population inquiète, turbulente, livrée par avance à toutes les terreurs de la faim, viendra s'entasser dans la rue à la porte de la caisse, pour réclamer son argent? Ne restera-t-il pas lui-même les mains vides, pris qu'il sera au dépourvu entre des obligations énormes et la nécessité de faire face à des évènemens qui menacent le pays? Que résultera-t-il de cet embarras inévitable? Une perte affreuse pour les déposans, et pour le gouvernement, disons le mot, une banqueroute.

Une commission s'est formée très récemment, dans le but de prendre des mesures pour que des demandes de remboursement subites et trop considérables ne viennent point à amener quelque désastre. On a proposé et discuté longuement divers moyens plus ou moins capables de conjurer les éventualités de la peur; quelques-uns étaient d'avis qu'on trouverait un remède aux inconvéniens de la position actuelle dans l'augmentation du délai entre la demande et le remboursement; ils estimaient qu'on pouvait fixer ce délai à six semaines. Ce terme leur paraissait suffisant pour donner à l'opinion publique le temps de se calmer, et pour prendre toutes les mesures que les circonstances rendraient nécessaires. Les hommes de pratique ont rejeté ce moyen

comme dangereux; l'expérience a au contraire démontré dans les années orageuses, à la suite des émeutes qui ont ébranlé Paris, que le meilleur moyen de rassurer les déposans pâles et agités qui venaient en hâte retirer leurs mises était de leur montrer de l'argent. Quelques-uns perdaient à l'instant même une résolution dictée par la peur, en voyant la facilité qu'ils avaient de rentrer dans leurs créances. La véritable manière pour ne pas être contraint à payer, c'est de montrer qu'on en a les moyens. D'autres déposans qui avaient retiré leur somme s'en trouvaient bientôt embarrassés, et venaient la rapporter au bout de quelques jours, non sans l'avoir légèrement écornée çà et là aux folles dépenses de la vie; ils juraient alors, honteux et contrits, de ne plus se laisser prendre à la crainte.

Après avoir long-temps envisagé la difficulté sous toutes ses faces, l'avis de la commission a été qu'il n'y avait rien à faire. Les adversaires des caisses d'épargne prendront cette conclusion pour une déroute; ils diront que le problème, resté insoluble, ayant vaincu les esprits les plus capables, les dangers de cette institution subsistent tout entiers. Il y a sans doute là un inconvénient que tout le monde admet, mais il ne faut pas l'exagérer. Il faut surtout se défendre de cette prévoyance ombrageuse qui va toujours chercher ses obstacles dans l'exception, dans la conjecture, dans l'éventualité, et qui se prive de faire le bien dans un présent certain, par la crainte souvent imaginaire d'un avenir douteux et chimérique. Sans doute on ne doit pas s'endormir dans un quiétisme aveugle quand il s'agit d'intérêts, et surtout des intérêts de la classe laborieuse, mais les alarmistes ont aussi le défaut de tout troubler sans rien fonder ni rien modifier. Pour que la caisse d'épargne fût renversée, il faudrait autre chose qu'une émeute, autre chose qu'une panique, autre chose même qu'une guerre étrangère; il faudrait une invasion. Oui, il faudrait que la France fût conquise, anéantie, démembrée, qu'elle eût cessé d'être la France. Eh bien! nous le demandons, quelle est l'institution qui survivrait à cette mort nationale? Aucune, assurément. La caisse d'épargne, en s'abîmant dans une catastrophe et une tourmente universelles, ne ferait donc que subir une loi inévitable. Éloignons de nos regards cette triste et fantastique prévision de maux que la main de la Providence écartera à jamais de notre pays. Ajoutons, pour nous rassurer et pour raffermir la confiance dans cette masse si nombreuse de travailleurs qui va porter ses économies à la caisse d'épargne, que l'Angleterre se trouve sur ce point dans le même cas que la France. Or l'Angleterre ne craint pas. Un des administrateurs de la caisse d'épargne de Lon-

dres, pressé par l'agent central de la caisse d'épargne de Paris de s'expliquer sur l'évènement possible d'une révolution, lui donna cette réponse : « Je ne ferai jamais entrer dans mes combinaisons le déluge universel. » Le monde a eu plusieurs déluges, et la France a déjà traversé deux révolutions; or il est juste de proclamer qu'aucune institution vraiment utile n'a péri dans ces transitions violentes d'un gouvernement à un autre. Pourquoi donc la caisse d'épargne périrait-elle? Cette providence sociale dont nous avons parlé plus haut, et qui est chargée de veiller sur les destinées des peuples modernes, doit prendre exemple sur la providence divine dont elle émane; or celle-ci, loin de s'arrêter devant l'œuvre de la création aux idées de cataclysmes qui, à plusieurs fois, ont bouleversé la face du monde terrestre, n'a cessé au contraire d'y répandre à pleines mains les trésors de sa fécondité, sachant bien que derrière ces révolutions et ces désastres de la nature la vie reprendrait son cours, et l'ordre général des choses son immuable puissance.

L'administration de la caisse d'épargne de Paris occupa long-temps une aile de bâtiment qu'elle tenait de la générosité de la banque de France; en 1841, le nombre toujours croissant des opérations l'obligea d'acheter un immeuble considérable qu'elle paya 460,000 francs. Rue Coq-Héron, en face de la poste aux lettres, s'élève un ancien hôtel, remarquable à l'extérieur par ses grandes proportions; un corps de logis en pierre de taille développe deux ailes latérales qui se rejoignent par la porte d'entrée; le style monumental de cet édifice particulier étonne surtout dans un temps comme le nôtre, où l'on ne bâtit plus que de chétives maisons; son origine doit remonter à la fin du XVII^e siècle. Les titres de propriété constatent que cet hôtel a appartenu à un fermier-général allié de la famille des Nicolaï; plus tard, lorsque l'industrie et la spéculation eurent détrôné l'ancien système financier, trois frères vinrent s'installer à la place du fermier-général, et établirent sous ces murs une banque dont l'existence se termina par une ruine. Ces banquiers étaient les frères Enfantin. Dans le même hôtel s'écoulèrent les premières années de l'adolescence et de la jeunesse pour l'apôtre du saint-simonisme; cet ancien édifice, berceau d'une doctrine qui promettait d'améliorer le sort matériel des classes ouvrières, sert maintenant de résidence à l'une des institutions les plus philanthropiques du XIX^e siècle.

Les bureaux de la caisse d'épargne de Paris présentent l'image de l'ordre; l'administration a trouvé le moyen d'y résoudre ce problème ardu : exécuter des travaux considérables au moyen d'un petit nombre

d'employés. Ces résultats généraux sont dus à M. Agaton Prevost, qui a su créer pour les versemens et les remboursemens un mécanisme simple et facile. Les connaisseurs regardent ses travaux en ce genre comme un chef-d'œuvre de comptabilité. On comprendra l'importance de cette œuvre, quand on saura que les versemens montent aujourd'hui à un million par semaine, et qu'ils sont effectués par plus de six mille personnes. Le bureau central reçoit les dépôts, le dimanche et le lundi de chaque semaine, depuis dix heures jusqu'à deux. Nous avons eu la curiosité de faire le guet à la porte de la caisse, pendant les jours de recette, pour étudier la physionomie de la classe à laquelle appartenaient ces citoyens économes. Nous y avons vu une population mêlée; cependant nous croyons vrai de dire qu'en général les cliens qui hantent le bureau de la banque de France s'élèvent vers les classes aisées. Il n'en est pas de même dans les autres bureaux de la capitale.

Outre l'hôtel de la rue Coq-Héron, dans lequel la caisse d'épargne de Paris a établi ses bureaux, et le local provisoire de la rue de la Vrillière, que la banque de France prête depuis longues années à l'institution, il existe dix succursales ou bureaux de recette ouverts deux jours par semaine durant quelques heures, et presque tous annexés à la mairie des divers arrondissemens. Ces succursales ont été créées en vue de la classe ouvrière, pour laquelle le temps est le plus précieux des capitaux; on a voulu lui éviter ainsi des démarches et des dérangemens considérables qui l'auraient dégoûtée de placer ses économies. Ces bureaux auxiliaires ne suffisent pas encore, il faut le dire, aux besoins de l'épargne chez les travailleurs. Il en résulte que plusieurs d'entre eux, dans la crainte d'une perte de temps, ne se décident qu'une ou deux fois par année à se mettre en marche pour verser dans les mains de l'institution le fruit de leur bonne conduite. Il est consolant de voir cette population ouvrière, qu'on représente si souvent comme esclave de ses appétits et de ses convoitises, avoir assez de sagesse, assez d'empire sur elle-même, assez d'habitude et de pratique de l'économie, pour écarter l'attrait des dépenses frivoles et pour conserver à domicile durant plusieurs semaines, souvent même durant plusieurs mois, les deniers qu'elle a prélevés jour par jour sur son modique salaire. Néanmoins cette somme, acquise à la sueur du front, court d'autant plus de risques de se dissiper, qu'elle se trouve plus à portée de la main. Quand le lundi, la banlieue, la fête du compagnonnage, le beau temps, le sexe tendre, ou tout autre diable poussant, on n'a qu'à introduire la clé dans une armoire, afin d'en retirer du bon argent tout prêt, il faut vraiment avoir le cœur armé d'une triple cuirasse

d'économie pour résister. Il serait du devoir d'une société bienfaisante d'éviter à la classe ouvrière ces tentations. La ville de Paris, qui possède en revenu près de 50 millions, pourrait bien concéder une somme de cent mille francs pour établir une succursale dans chaque quartier; cela ne formerait encore que quarante-huit bureaux, et la loterie en comptait cent.

La nature de la population des arrondissemens de Paris imprime son caractère au mouvement de ces succursales; les bureaux qui font les plus fortes recettes et qui délivrent le plus grand nombre de livrets sont toujours les bureaux situés à proximité de la classe ouvrière. Les deux succursales du faubourg Saint-Antoine et des quartiers Saint-Denis et Saint-Martin se présentent en tête de toutes les autres, avec leur armée de travailleurs économes. Les plus importantes, après ces deux premières, sont celles de la rue de Grenelle-Saint-Germain et de la rue d'Anjou; les hommes de service s'y montrent plus nombreux que dans les autres quartiers; la moyenne des versemens y est plus élevée; on y sent la présence de gens à gages, qui, se trouvant nourris par leurs maîtres, sont plus à portée que d'autres de réaliser des bénéfices et de les convertir en épargnes. C'est toujours dans les premiers mois de l'année qu'ont lieu les plus fortes recettes; elles ont été de 4,906,000 francs en janvier 1843; ne pourrait-on attribuer cette circonstance au voisinage du jour de l'an, qui enfle de ses étrennes la bourse des domestiques? La statistique de la population et des recettes de la caisse d'épargne donne le bilan de l'économie parisienne. Long-temps on a cru, et plusieurs croient encore, que la plus nombreuse clientelle de cette institution est formée des gens de service. Ce résultat serait déplorable; sans vouloir exclure personne des secours de la prévoyance et de la charité sociales, nous ne craindrons pas de dire que cette classe parasite, fainéante, louée à terme, qui achète volontairement l'aisance au prix de la liberté, est la moins intéressante de toutes et a d'ailleurs le moins besoin de notre protection. Ceux qui raisonnent dans cette hypothèse ont accusé, non sans raison, les caisses d'épargne de développer des goûts de rapine et d'avidité dans une race qui n'est déjà que trop portée à étendre ses mains. Tout cela peut être vrai, pourtant il ne faut pas envisager une grande et sérieuse institution à travers les imperceptibles inconvéniens qui obscurcissent çà et là ses irrécusables services. Sans doute, il y aurait un danger grave à ce que l'argent confié aux caisses d'épargne fût le fruit du vol au lieu d'être le fruit de l'économie; nous allons voir que ce danger n'existe pas.

Il est faux que la classe ouvrière soit restée étrangère aux bienfaits de la caisse d'épargne; ce qui est vrai, c'est qu'elle y est venue lentement. Au commencement, la catégorie des domestiques entrait pour moitié dans la clientelle de cette institution; plus tard, elle ne formait que le tiers, et enfin aujourd'hui elle ne compte plus que pour un cinquième. Tandis que la classe des gens de service subissait ce mouvement de décroissance, celle des ouvriers suivait un mouvement contraire d'ascension; dans les premiers temps, on remarquait avec peine leur absence; quelques années après, on les voyait constituer un sixième, puis un quart, puis un tiers, et enfin aujourd'hui ils forment la majorité des déposans. Pour exprimer leur situation en chiffres, nous sommes fondé à dire que le nombre des ouvriers qui versent à la caisse d'épargne est de 90,000, et celui des domestiques de 34,000. Les hésitations de la classe ouvrière, dans les commencemens, n'ont rien qui doive nous surprendre; d'abord il a fallu du temps aux travailleurs pour faire leur éducation d'économie; des habitudes invétérées de désordre et de dissipation ne se suppriment pas en un jour; il a été nécessaire de les détourner peu à peu, avant de créer à la place des habitudes nouvelles; ensuite la défiance a arrêté les progrès de l'institution. Celui qui possède le moins est celui qui craint le plus pour son chétif avoir; ce fruit de plusieurs années d'épargne se grossit à ses yeux des peines et des sueurs qu'il s'est donné pour l'acquérir. Il y a encore des gens qui cousent des pièces d'or dans leurs vêtemens. En 1833, une paysanne des environs de Paris a apporté 300 francs à la caisse d'épargne; cette somme avait été enfouie en 1814 pour la soustraire à la rapacité des Cosaques. L'argent n'est pas semblable au grain; l'enfouir n'est pas le moyen de le faire fructifier; si cette femme eût apporté ses 300 fr. en 1818, elle eût possédé 246 fr. de plus en 1833. Cette doctrine commence à pénétrer dans les masses; la voix de la sagesse souffle à l'oreille de l'ouvrier : « Pourquoi donc avoir caché ton argent dans un linge? — Les écus ne multiplient pas d'eux-mêmes; ils ne font pas de petits, comme on dit communément; si tu les avais portés à la banque, un jour tu les eusses retirés accrus des intérêts. » Le peuple, avec cet admirable bon sens qui le caractérise, comprit en outre que c'était le moyen de mettre son argent en lieu sûr; cet argent si chèrement gagné, si courageusement épargné, avait moins à craindre dans la caisse publique du trésor que dans sa propre maison, où la main des voleurs pouvait, nuit et jour, le surprendre. Ce mouvement une fois imprimé ne s'arrêtera plus. Chaque année, chaque mois, chaque jour voit grossir le budget de la caisse d'épargne; la force

entraînante de l'exemple, la sainte propagande de l'économie, attirent à cette institution, dans la classe ouvrière, des individus jusque-là rebelles à l'ordre, et que les résultats de la bonne conduite de leurs camarades ont, pour ainsi dire, convertis. On voit donc que la caisse d'épargne atteint son but : constituer la richesse dans la classe prolétaire par les moyens qui la font acquérir et conserver.

Toutefois, nous devons le dire, pour que ce but fût complètement atteint, il faudrait que l'esprit de charité se montrât plus actif et plus large dans ses créations. Les caisses d'épargne sont jusqu'ici pour la classe ouvrière une exhortation à l'économie; elles devraient être un encouragement. En Angleterre, sur la terre classique de l'égoïsme, l'état accorde une pension viagère de 20 livres sterling à tout travailleur sexagénaire qui, depuis l'âge de trente ans, aura déposé dans les caisses d'épargne une somme de 3 shellings par semaine. La classe qui possède a senti la nécessité d'attirer à l'économie par un secours, par un sacrifice, la classe qui ne possède pas. En France, on a laissé faire; la caisse d'épargne s'est constituée elle-même; les populations ouvrières, un instant indécises, ont cédé aux avances de l'institution, et sont venues entasser denier par denier une somme exorbitante. L'état a vu ce développement des forces économiques avec un œil favorable, mais il n'a rien fait, ou presque rien, pour le protéger. Nulle prime d'encouragement n'a été offerte à la prévoyance et aux autres vertus qu'elle suppose dans les classes laborieuses, l'abstinence, la probité, l'austère observation de tous les devoirs. L'intérêt servi par l'état est des plus restreints : 4 pour 100, sur lesquels l'administration prélève à bon droit un quart pour les frais de gestion et de bureaux; reste donc 3 et 3/4 pour 100 au déposant. C'est peu. On sera surtout frappé de l'exiguité du bienfait, si l'on compare cet intérêt à celui des monts-de-piété; dans un prêt hebdomadaire de 3 fr., renouvelé cinquante-deux fois par an, l'intérêt payé par l'emprunteur est calculé sur le taux de 173 pour 100, y compris les frais du commissionnaire. Restons dans les limites les plus modérées : n'est-il pas toujours affligeant de voir l'état emprunter d'une main à 4 pour 100 et prêter de l'autre, dans les cas ordinaires, à 13 pour 100? Nous ne nous dissimulons pas les charges qui pèsent déjà sur le trésor et la difficulté qu'il y aurait, dans la situation de nos finances, d'encourager par un don quelconque la bonne volonté des déposans à la caisse d'épargne; mais s'il est vrai, comme l'avance M. B. Delessert, que *pas un déposant aux caisses d'épargne n'a subi de condamnation devant les tribunaux*, l'argent que l'état débourse-

rait pour aider cette saine institution se retrouverait sur la diminution des frais de justice, de gendarmerie, de prisons et d'hôpitaux. Nous croyons que c'est une bonne économie de favoriser l'économie, et qu'on ne paie jamais trop cher les vertus d'une population. Or, sous ces 365 millions qui forment la réserve matérielle des travailleurs, il y a, selon nous, un autre trésor bien autrement précieux, trésor de devoir et de moralité : chaque franc, chaque sou, chaque liard de cette somme lentement amassée représente une victoire sur soi-même, une résistance aux séductions du plaisir ou de la débauche, un élan d'amour filial, un sentiment réfléchi de l'avenir; voilà surtout ce qu'il faudrait exciter par l'émulation.

Il y aurait en outre un danger sérieux à ne pas récompenser les premiers pas de la classe ouvrière dans la voie de l'ordre et de l'économie. Si l'on songe à toutes les suggestions de l'industrie pour attirer à elle les petits capitaux par l'appât de gros bénéfices; si l'on se met à la place de l'homme du peuple, entouré de prêteurs empressés qui lui offrent un intérêt suborneur, on tremblera pour son modeste pécule. Tel est néanmoins le bon sens de la classe populaire, qu'elle a constamment repoussé ces leurres perfides. Elle s'est dit avec le fabuliste : *Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras*, et avec le pape Grégoire XVI, « qu'il vaut mieux un gain petit, mais certain, qu'un grand qui peut échapper. » Ce gain, il faut le reconnaître, est d'ailleurs la moindre des considérations pour les cliens de la caisse d'épargne. Ce n'est pas dans le but d'obtenir un intérêt élevé de leur argent que les classes pauvres et laborieuses versent leurs économies dans les mains de cette institution : elles n'ont guère en vue que la conservation du capital; elles se proposent de mettre en sûreté le fruit précieux de tant de rudes efforts, et voilà tout. S'il existait beaucoup de dépositaires intègres, la caisse d'épargne deviendrait presque inutile; mais où est l'ami assez assuré, où est la main assez fidèle pour mériter qu'on lui confie le sort d'une prévoyante vieillesse? L'ouvrier a compris que l'état était encore le plus solvable des débiteurs. Tout en encourageant le peuple dans cette voie, nous ne pouvons néanmoins nous défendre de regretter que le taux des intérêts de la caisse d'épargne soit ainsi restreint. Conserver et rendre les économies de la classe laborieuse, c'est déjà bien; nous voudrions qu'on fît mieux, en s'occupant de les accroître. Il résulte de l'état de choses actuel qu'au lieu de voir dans la caisse d'épargne un mode de placement définitif pour l'avenir, les ouvriers s'accoutument à y chercher tout simplement une ressource provisoire contre les cas de maladie, de chômage,

et contre les évènemens soudains. L'argent passe dans cette institution tutélaire; il n'y séjourne pas. Quand les versemens depuis 1 franc jusqu'à 300 se trouvent constituer la somme de 2,000 francs, qui est le maximum des dépôts, ou celle de 3,000 francs, terme de l'accumulation des intérêts, cette somme est retirée pour être transformée en un établissement, en un achat d'immeuble, en une pension viagère ou en tout autre emploi foncier. En limitant la quotité des versemens à 300 francs une fois par semaine, et en arrêtant le compte de chaque individu à la somme totale de 2,000, on a prétendu écarter de cette institution les gens riches qui voudraient mordre dans les bénéfices des pauvres. Où la spéculation va-t-elle se nicher? Il existe pour les classes aisées mille moyens d'utiliser leur fortune, car l'argent est de nos jours un capital bien autrement actif que le travail; comment se fait-il donc qu'elles aillent encore disputer à l'ouvrier le faible intérêt que l'état lui sert pour encourager ses économies? Quelques spéculateurs ont été jusqu'à cumuler sous leur nom ou sous des noms empruntés plusieurs livrets : il faut flétrir de telles manœuvres, et malheureusement il y en a eu, il y en a encore. Ces oisifs opulens viennent prendre au banquet de la charité sociale la place du nécessiteux et de l'homme de peine. La caisse d'épargne n'est point créée pour eux; cette institution, dans laquelle les classes ouvrières, les classes qui ne possèdent pas, s'exercent à l'économie et aux moyens de faire naître l'aisance, n'a point été fondée pour les riches, qui n'ont que faire de ses services.

Si les fonds des caisses d'épargne étaient mobilisés, comme quelques administrateurs le désirent, s'ils étaient employés à des travaux utiles, nous ne verrions plus un si grave inconvénient à ce que tout capital stagnant, et par suite frappé de mort (car la vie pour le numéraire, comme pour les êtres organisés, c'est le mouvement), vînt augmenter les forces de la production. Il n'en est pas ainsi : l'état fait en faveur de ces caisses un sacrifice, léger il est vrai, dont il veut faire profiter le travail pauvre, et non la richesse. Dans cette situation, nous regrettons qu'une prime d'encouragement ne soit point accordée aux petites épargnes. Ce serait le moyen d'attirer vraiment à l'institution la classe ouvrière. Nous n'aimons pas à voir figurer sur les livrets ces sommes de 300 francs, surtout quand elles se représentent plusieurs semaines de suite; nous aimerions mieux l'humble mise de 10 francs, ou même d'un écu, parce que sous ce petit versement il y aurait un germe considérable d'économie. Ce que nous devons sur-

tout désirer, c'est l'exactitude; c'est que le dépôt, si faible qu'il soit, engagé le lundi se renouvelle le lundi suivant. Or, pour favoriser cette répétition et cette continuité d'efforts, il serait nécessaire de faire entrevoir, derrière les courageuses privations du moment, un avenir à l'homme du peuple. Aujourd'hui, il faut le dire, cet avenir est peu propre à stimuler son ambition. Le compte de tout individu se trouvant arrêté à 3,000 francs, chacun retire cette somme de la caisse, lorsqu'elle cesse de marquer pour les intérêts. Quel emploi en fera-t-il? La caisse ne s'en mêle plus alors, son rôle est fini; seulement, pour *dernier bienfait*, elle acquitte, si le propriétaire y consent, les frais d'un contrat de rente sur l'état. Au prix où est la rente, 3,000 fr. représentent 130 francs de revenu annuel, qui donnent 15 sous par jour, c'est-à-dire une ressource presque dérisoire contre les besoins de la vieillesse. On voit donc que la caisse d'épargne laisse encore beaucoup à désirer comme institution tutélaire. Gardons-nous cependant de nier les services qu'elle rend; la meilleure preuve que le peuple y trouve un avantage, c'est qu'il y vient. Dans cette phase industrielle où nous sommes, le travail se voit chaque jour menacé par des découvertes nouvelles; chaque jour, des machines suppriment des milliers de bras et remettent en question à l'improviste des existences alarmées. Cette lutte de l'homme avec la matière pour l'asservir et pour dégager les forces morales de la pesanteur des élémens mérite sans doute notre admiration; mais nous n'avons à la considérer ici que dans ses effets passagers. Ces travailleurs, remplacés par des mécaniques, sont contraints de renouer leur activité à une autre industrie. Il en résulte pour eux des momens de transition pénibles, dans lesquels ils sont heureux de retrouver à la caisse d'épargne le fruit de leurs salaires passés. Acceptons donc cette institution pour ce qu'elle est, une réserve contre l'adversité, en souhaitant toutefois de la voir devenir par la suite une caisse de secours étendus à toute la vie.

Nous avons déjà vu que la classe des ouvriers et celle des domestiques fournissent les principaux élémens à l'existence de la caisse d'épargne de Paris. Il est possible d'aller plus loin : nous devons à M. A. Prevost, agent général, un relevé statistique des professions qui figurent sur les livrets. Il est intéressant de savoir d'abord lequel des deux sexes l'emporte sur l'autre en économie? Malgré l'infériorité des salaires, le sexe faible est celui qui, toute proportion gardée, met le plus à la caisse d'épargne; on voit donc que l'exemple de l'ordre, de la prévoyance et des sages privations vient encore ici du côté de la

femme. On peut ajouter qu'il en est de même dans le ménage; c'est elle, c'est sa faible main qui a retenu souvent la clé de l'armoire dans les momens de crise ou de tentation où l'homme voulait dévorer le fruit de plusieurs semaines de travail et d'abstinence. Nous nous sommes informé de vive voix si la caisse d'épargne avait une influence sur les femmes de mauvaises mœurs? La réponse a été affirmative. La débauche, ne pouvant être une profession reconnue, ne s'accuse guère d'elle-même : d'où il suit qu'elle n'a pu et n'a pas dû trouver place sur les tableaux que M. A. Prevost soumet tous les ans à l'assemblée générale. La plupart des femmes de petite vertu qui reçoivent des livrets en échange de leurs dépôts se déguisent, suivant leur toilette, sous la profession de rentières ou d'ouvrières. Les employés les reconnaissent du reste aisément pour ce qu'elles sont. L'une d'elles, qui avait amassé ainsi 2,000 francs, trouva dans ses économies le moyen de se racheter d'un infâme métier et de monter à Paris un établissement de bains. Quelques moralistes s'indignent de ce résultat général; nous nous en félicitons au contraire : la misère étant, dans la plupart des cas, la cause première et incessante de la dégradation de ces femmes, nous devons les aider à se relever par l'économie des deniers qu'elles prélèvent sur la brutale libéralité des hommes. C'est au mal de guérir le mal, comme le scorpion qui, écrasé, cicatrise lui-même sa blessure. La race des grisettes, cette race frivole et dissipée, qui a la réputation de vivre çà et là comme l'oiseau, volant de branche en branche, becquetant où elle peut, riant quelquefois, chantant toujours, n'est pas elle-même demeurée étrangère aux conseils de la caisse d'épargne. Elle a compris *que le temps des amours ne dure pas toujours*, non plus que celui de la jeunesse fugitive; la sagesse lui a dit d'assurer son destin sur un roseau moins mobile que le cœur de l'homme et sur une fleur moins fragile que la grace de son visage. La prévoyance, qui le croirait? est entrée chez cette folle du logis; ces mains toujours ouvertes, qui gaspillaient tout au hasard, se sont fermées; ces petits pieds, qui ne connaissaient guère que le grand chemin du *Prado* ou de la *Chaumière*, ont appris peu à peu la voie étroite de l'économie. Les vieux disent que le monde est changé depuis la révolution; quel changement survenu en effet, seulement depuis 1830, dans l'humeur de cette jeune fille dont la sagesse a été si long-temps de ne rien prévoir! Après avoir dissipé le bien de la jeunesse *vivendo luxuriose*, après avoir été mille fois au Mont-de-Piété sans s'en trouver mieux, au contraire, elle s'est dit un beau jour : « On raconte qu'il y a quelque

part une caisse bonne et charitable, une sorte de seconde mère, qui reçoit de la main de ses enfans l'argent qu'ils ont de trop, et qui le leur restitue en temps utile; allons-y! » Et elle est venue.

Ce tableau statistique de 1843 indiquant la liste des professions, groupées par classes, est d'un grand intérêt; il nous enseigne que plus l'on descend, en quelque sorte, vers les entrailles du peuple, et plus on voit augmenter le chiffre de la richesse confiée à la caisse d'épargne. Il n'y a, par exemple, qu'un fils de pair de France représenté par la somme de 50 fr., que 3 magistrats, 1 fils de vice-consul, 2 sous-chefs de division, tandis qu'il existe 846 ouvriers bottiers et cordonniers inscrits pour la somme de 134,499 fr. Dans la classe des artisans patentés et marchands, c'est également le petit commerce qui donne les plus gros chiffres. Dans la grande division consacrée aux *hommes et femmes de peine*, et qui monte à plus de 2,500 individus, ayant déposé, dans l'année 1843, la somme énorme de 476,550 francs, on est surpris de voir figurer les *journaliers proprement dits* au nombre de 570, les *cochers de voitures publiques* pour 135, et (chose plus remarquable encore) les marchands ambulans pour 283, avec une somme de 62,422 fr. L'économie est de toutes les professions; celles connues sous le nom de libérales, c'est-à-dire prodigues, ne sont pas demeurées insensibles aux charmes un peu sévères de l'institution : 19 artistes sculpteurs, 41 artistes dramatiques, 110 peintres, 27 hommes de lettres, 71 étudians en droit, ont fait déjà l'apprentissage de l'épargne et de la prévoyance. Ce tableau est une sorte de thermomètre qui sert à indiquer les degrés de la moralité dans les différens états; c'est ainsi que la classe des écrivains publics, reconnue pour entrer dans la catégorie des classes dangereuses, inventée par M. Frégier, n'a donné à la caisse d'épargne qu'un seul individu inscrit pour la somme de 100 fr. Au chapitre des rentiers et enfans de rentiers, on lit, non sans intérêt, 14 orphelins et 19 orphelines. Parmi les domestiques, 334 portiers et 214 portières figurent, les uns pour la somme de 71,833 fr., et les autres pour celle de 43,256 fr. Dans le sexe féminin, les classes pauvres et laborieuses n'offrent pas des proportions moins imposantes : 1,399 couturières ont déposé dans l'année la somme de 212,696 fr.; on n'ignore pas, d'ailleurs, tout ce que cette désignation générale renferme de nuances dans les états d'aiguille pour les femmes; il faut encore y ajouter les professions plus ou moins équivoques, qui se cachent presque toutes, comme nous l'avons dit, sous ce voile emprunté. Les sages-femmes, qui sont, en général, très loin

d'être des femmes sages, ne sont pas, elles-mêmes, demeurées sourdes aux conseils de la prudence; 26 d'entre elles sont venues apporter à la caisse une somme de 5,150 fr., qu'elles eussent à coup sûr dissipée, il y a quelques années, en futiles objets de toilette, ou en parties aux bois avec leurs amans. Enfin la classe des militaires montre à son tour l'exemple de l'ordre et de la bonne conduite; les plus faibles soldes, les grades les plus inférieurs de l'armée donnent les plus fortes sommes et les plus nombreux déposans à l'institution. Nulle profession n'a plus besoin que celle du soldat de s'abriter pour les mauvais jours de la vieillesse contre les coups de vent et les vicissitudes du sort : il ne faut plus que Bélisaire soit réduit, comme sur la gravure, à recevoir dans son casque rouillé l'obole de l'aumône.

La caisse d'épargne a voulu porter plus loin ses services dans le sein de la classe si intéressante des militaires. Une des plaies de l'armée était le recrutement. Nous avons tous vu ces maquignons d'hommes dont le métier était de parcourir l'Alsace ou les autres provinces fertiles en misères, et d'en ramener à Paris un troupeau de vagabonds, couverts de guenilles, nus pieds, qu'ils revendaient aux individus tombés au sort pour le remplacement militaire. Une fois enrôlés dans les cadres de l'armée, ces mauvais soldats échappaient presque tous au service par la désertion ou par l'emprisonnement; c'était une calamité. Il en résultait qu'une sorte de flétrissure était attachée au régiment sur ceux qui entraient par cette voie dans l'état militaire; un remplaçant était frappé d'excommunication; il ne pouvait avancer en grade et subissait, durant tout son séjour au corps, la peine de son ignoble marché. Le remplaçant conformait ses mœurs à sa réputation : débauché lui-même, il débauchait ses camarades. On en a vu dévorer, durant les quelques semaines qui suivaient leur entrée au régiment, le fruit de leur esclavage dans les lieux de débauche. La caisse d'épargne a eu l'heureuse idée de changer cet état de choses et d'arrêter ces désordres : elle y a réussi. Plusieurs chefs de corps désignent maintenant eux-mêmes à l'administrateur de la caisse d'épargne de *bons sujets* auxquels ils s'intéressent. Ces soldats, qui ont déjà fait l'expérience du service, sont recommandés aux familles, et le prix des remplacemens est versé dans la caisse au nom du remplaçant. Il suit de là que ce contrat, rendu légitime par l'assentiment des chefs, n'est plus un obstacle à l'avancement, et produit au soldat un gain solide. Un maréchal-de-logis, brave et honnête Breton, qui avait renouvelé deux fois son engagement, se trouva ainsi se retirer du service, et rentrer chez lui avec

une somme de 3,000 francs; c'est une petite fortune dans son pays. Mais ne nous réjouissons pas si vite : à côté de l'esprit organisateur qui cherche à détruire le mal, veille sans cesse l'esprit de trafic et de spéculation qui s'efforce à le conserver. Il s'est formé, par suite de cette sage mesure, une ignoble industrie qui double le métier des acheteurs de reconnaissances du Mont-de-Piété : c'est celle des acheteurs de créances sur la caisse d'épargne. Comme il a été stipulé dans le contrat que la somme versée au nom du remplaçant ne pourrait être retirée avant sa sortie du service, celui-ci ne se trouve avoir, pendant sept années, entre les mains, qu'une valeur présentement nulle, une lettre morte. Des gens à mine cauteleuse et pateline se chargent de la vivifier. Ces loups-cerviers, déguisés sous la peau de mouton d'un ami, circonviennent le soldat, l'obsèdent, l'entraînent au cabaret, cet antre des mauvais conseils, et là, tête à tête, lui offrent d'échanger sa créance contre de l'argent, du bon argent, visible, palpable, de l'argent dans la main. Le soldat a bon cœur; le soldat est faible, surtout quand il a bu : il songe qu'avec cet argent il pourra mettre une croix d'or sur le cou de Jeanne, et il cède. Ces misérables paient les deux tiers (c'est rare), la moitié, le plus souvent le tiers de la créance, et moyennant un transfert à leur nom deviennent propriétaires de la somme placée à la caisse d'épargne. L'agent général, instruit de ces abus, et armé d'un article du règlement qui interdit à chacun d'avoir plus d'un livret nominal, a fait supprimer les intérêts à quelques cessionnaires sur toutes les sommes excédant le maximum autorisé. Cette mesure a déjà dégoûté quelques acheteurs de créances de leur périlleux métier; mais on compte sur une loi, depuis deux années pendante devant la chambre des pairs, pour interdire aux militaires le transport des sommes déposées dans les caisses d'épargne, et pour couper ainsi le mal à sa racine.

L'institution a aussi voulu encourager la philanthropie, en admettant des sommes données au profit de mineurs, avec la condition que ces versemens et les intérêts qui en proviennent ne pourront être retirés avant leur majorité. Ces bienfaits sont moins rares qu'on pourrait le croire dans notre siècle d'industrie et de froide concurrence. La caisse d'épargne les voit se renouveler fréquemment, et pour que la source de cette noble libéralité ne s'arrête jamais, nous croyons utile d'en publier les résultats. A l'époque de leur mariage, M. le duc et M^me^ la duchesse d'Orléans eurent l'idée de consacrer une somme de 160,000 francs à des livrets de caisse d'épargne, pour être distribués dans toutes les principales villes de France. Paris a eu pour sa part

40,000 francs, qui ont servi à délivrer 1,760 livrets. Ces dons ont été faits le 11 juin 1837. Si l'auteur de ce bienfait revenait à la lumière, il verrait que le grain jeté dans la terre sainte de l'économie a produit; la somme totale inscrite au nom des divers possesseurs de ces livrets, et malgré l'extinction de 116 comptes, par suite de départ ou de décès, s'élève aujourd'hui à 181,431 francs; le don primitif s'est accru ainsi des épargnes successives faites par les jeunes gens, et des petites sommes qu'ont pu y ajouter leurs familles, tant il est vrai que le goût d'amasser naît d'une première somme mise en réserve; si l'abîme de la misère appelle l'abîme, la première pierre qui doit le combler attire une autre pierre, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il soit fermé. On voit donc que la caisse d'épargne, si souvent accusée au premier chef de développer l'égoïsme, favorise et provoque aussi la charité. Elle dit aux riches : Donnez-moi de votre superflu, pour que j'amasse à l'un de vos serviteurs fidèles une pension pour ses vieux jours. Elle dit à la jeune femme du monde opulente et coquette : Votre cou frêle et délicat porte autour de soi dans un fil la valeur de bois, de mines et de terres labourables qui feraient vivre plusieurs familles, laissez couler une de ces perles dans ma main; votre robe est chargée de paillettes et de fleurs, comme celle de l'aurore, secouez-la pour qu'il en tombe quelques-unes sur la terre des pauvres; j'en cultiverai le germe précieux durant plusieurs années, et je m'en servirai un jour pour revêtir de la robe nuptiale vos sœurs déshéritées, après les avoir rachetées de la misère qui conseille le vice.

L'économie a aussi (qui le croirait?) son côté poétique; elle ne rejette point ces fleurs du sentiment que la civilisation est accusée, un peu à tort, d'étouffer sous sa main égoïste et froide. Deux jeunes filles ont payé, en 1836, les dettes de leur père, et l'ont fait sortir de prison avec les fruits accumulés d'un travail assidu que la Providence a béni; leurs enfans un jour le leur rendront, quand elles seront mères! Dans la ville de Beauvais, deux fiancés se sont rencontrés, la veille de leur mariage, à la caisse où ils allaient retirer les économies qui devaient servir à leur établissement. Quelle joie de se surprendre l'un et l'autre dans la même pensée, dans la même bonne œuvre, et comme en flagrant délit de sainte prévoyance! A Paris, on voit chaque jour des ouvrières, mères d'une petite fille encore au berceau, que l'amour, un imprudent amour de dix-sept ans, a par hasard jetée entre leurs bras, venir, à la fin de chaque semaine, apporter cinq francs, fruit de leur labeur de chaque jour, et continuer ce dépôt avec une persévérance infatigable durant plusieurs années, pour amasser une

dot à cet enfant sans nom. On en voit d'autres arriver, par les mêmes travaux de l'aiguille et à force d'économie, à conquérir, écu par écu, leur lit de noces et les premiers meubles du ménage. Les unes et les autres trouvent ainsi moyen d'éviter pour elles ou pour leurs filles ce gouffre de la prostitution qui attire à soi par la misère comme par un fil les oisives ou les imprévoyantes. La caisse d'épargne n'est point étrangère aux sacrifices les plus âpres, ni aux vertus les plus morales. Si l'histoire du bohémien qui vit, comme l'oiseau, d'espace, de soleil et de chansons, qui dissipe son temps et sa bourse le long de la route, plaît par son caprice et par sa fantaisie, l'honnête ouvrier, père de famille, retranchant chaque jour de sa paie la dîme du dévouement, pour assurer, en cas de mort, à une tête chérie, à des enfans en bas âge, une défense matérielle contre les horreurs et les tentations de la subite misère, cet homme-là, dis-je, n'est pas seulement intéressant, il est sublime. L'un traverse la vie en semant çà et là sur son chemin, comme l'enfant, des miettes de pain que les oiseaux du ciel font disparaître, tandis que l'autre jette des signes durables et féconds de son passage.

Les dévouemens obscurs et anonymes sont plus communs qu'on ne le croit dans la classe pauvre. Nous avons vu nous-même une de ces vieilles veuves, dont Jésus-Christ mettait l'aumône au-dessus de celle du riche, apporter dans la caisse de l'administration son humble denier, non pas pour elle, qui va bientôt mourir, et dont la prévoyance ne s'étend plus qu'à l'éternité, mais pour un enfant adoptif qui la suivait par la main. L'économie a un cœur; l'économie, qui ferme les mains pour ses besoins, les ouvre sur ceux qui lui survivront. Autrefois, en Italie, les villageois plantaient autour du berceau de leur fille des peupliers dont la valeur, croissant d'année en année, devait contribuer un jour à la dot de son mariage. La caisse d'épargne a remplacé la terre pour l'ouvrier de nos grandes villes; il est certain de recueillir ce qu'il y a semé. Cette confiance a déjà porté ses fruits; il y a moins de misère dans la classe laborieuse depuis que les caisses d'épargne existent. Il s'agit à présent d'entretenir et d'encourager ce mouvement, en récompensant l'exactitude des petits dépôts, soit par une somme d'argent, comme cela a lieu en Angleterre, soit par un champ que l'état délivrerait en propriété. Aux yeux de l'économiste, celui qui met le plus à la caisse d'épargne, c'est le pauvre qui met de sa pauvreté même. Or il est à craindre que, voyant le peu de résultats de ses efforts et le peu de fruit de ses sacrifices, l'ouvrier ne finisse par se dégoûter d'une économie stérile, ou par s'engager dans des entre-

prises douteuses. On est en droit de s'étonner du prodigieux succès de la caisse d'épargne, quand on considère le grand nombre de sociétés mutuelles sur la vie qui travaillent à lui faire concurrence. Jusqu'ici, ces institutions n'ont guère pénétré dans la classe laborieuse, d'abord parce qu'étant régies par des mains particulières, elles offrent moins de motifs de confiance que le trésor de l'état, et ensuite parce qu'on ne peut plus en retirer son argent à volonté. Le grand avantage des caisses d'épargne, ce qui fait leur mérite aux yeux du peuple, c'est ce mouvement de *va et vient* du numéraire; l'argent entre et sort sans obstacle, de sorte que l'ouvrier peut avoir recours à l'établissement comme à son coffre-fort plusieurs fois dans l'année, pour subvenir à ses besoins imprévus, au paiement de son loyer, à ses habillemens d'hiver ou d'été. Dans les années critiques, comme en 1840, le peuple place 99 millions d'une main et en retire 78 de l'autre. La malveillance savait bien que cette faculté de ravoir son argent à bref délai était une des causes de la prospérité des caisses d'épargne; elle essaya d'obscurcir cet avantage par des argumens faux et ridicules, que le bon sens de la nation a dissipés.

La caisse d'épargne est visiblement une institution empreinte d'un sentiment charitable. Au lieu de la prendre par son côté moral et philosophique, ses adversaires se sont arrêtés devant des inconvéniens de détail, et encore devant des inconvéniens éloignés, arbitraires, selon nous chimériques. Plutôt que de proposer de détruire une institution comme celle-là, dans un temps où le peuple a tant besoin d'une sauve-garde, au milieu de la tourmente des intérêts, contre les secousses et les perturbations de l'industrie, mieux vaut proposer de l'étendre et de l'affermir. Le seul reproche qui, selon nous, puisse frapper juste sur la constitution actuelle des caisses d'épargne est celui-ci : les avantages qui en résultent sont individuels, la masse n'en profite pas; or, le résultat qu'il importe avant tout d'obtenir n'est pas que la condition de tel individu soit relativement plus favorable, mais que la condition générale du peuple soit changée. Cet argument ne nous semble pas irréprochable; en améliorant le sort particulier de chaque citoyen, on arriverait au contraire à améliorer l'état de la masse. Il est cependant vrai que jusqu'à ce jour les caisses d'épargne ont marché dans une voie étroite; cette voie peut s'élargir. L'institution a encore cela de bon, qu'elle est capable de développement; si elle n'a rendu jusqu'ici que des services isolés, il faut s'en prendre à cet esprit de timidité ou peut-être de prudence qui veille sur le berceau des caisses d'épargne. Ceux qui ont fondé ces établissemens, fiers à juste

titre de leur premier succès, craignent de le compromettre dans des tentatives immodérées. Nous ne partageons pas leurs défiances, mais nous aimons à reconnaître avec eux que, telle qu'elle existe, la caisse d'épargne est déjà la pépinière de la fortune du peuple.

Quelques économistes ont cherché, dans ces derniers temps, à faire prévaloir les compagnies viagères sur la caisse d'épargne : nous ne partageons pas leur avis; ces institutions ont à nos yeux le tort de créer souvent, par des tables artificielles, une mortalité qui n'est pas dans la nature. Il en résulte des calculs entachés de promesses illusoires dont l'évènement ne se réalise jamais. Loin de nous, toutefois, la pensée de repousser toutes les combinaisons des sociétés mutuelles sur la vie : les *assurances en cas de mort*, les *caisses dotales*, les *caisses d'assurance pour le recrutement militaire*, nous paraissent en elles-mêmes d'excellentes branches d'une même institution, et très propres à produire cette solidarité des intérêts qui est le but de l'économie moderne. Nous croyons que l'état ferait bien de les enter peu à peu sur la caisse d'épargne. S'il faut exprimer ici toute notre pensée, nous ajouterons que la caisse d'épargne, pour atteindre complètement son but, devra se transformer dans l'avenir en une banque d'escompte pour le petit commerce, et en une banque de prêt aux ouvriers. Ce sera le moyen de rendre à la circulation, c'est-à-dire à la vie, les fonds qu'elle engloutit maintenant dans le trésor. Ce sera également le moyen de créer un point de contact entre le capital et le travail pour les féconder l'un par l'autre. Lorsqu'on s'adresse maintenant à la portion souffrante de la classe ouvrière, et qu'on lui vante les bienfaits de l'épargne, elle vous répond : « Comment voulez-vous que j'amasse, puisque je n'ai pas même de quoi subvenir à mes besoins ? Avant d'économiser, il faut vivre. » Cet argument est d'une certaine force, et nous ne croyons pas qu'on y réponde par l'état actuel de l'institution. L'expérience démontre qu'un homme tombé dans l'extrême misère est incapable de se relever par lui-même; il faut qu'une main étrangère (nous voudrions que ce fût la main de l'état) vienne à son secours. Jusqu'ici, la caisse d'épargne est une institution passive; elle attend : nous voudrions qu'elle agît, qu'elle allât au-devant, et que, non contente d'être prête à recevoir les fruits d'une économie souvent impossible, elle fournît à la classe pauvre un moyen efficace pour se retirer de la gêne. Tous ceux qui ont étudié de près la condition des classes laborieuses savent que sur une journée de 2 fr. l'ouvrier en doit souvent la moitié aux prêteurs sur gage ou sur parole, qui lui ont avancé ses vêtemens, son lit et les premiers instrumens de son travail. La production se trouve ainsi char-

gée d'impôts énormes qu'elle n'arrive jamais à soulever. Que faudrait-il à ces hommes pour sortir d'un si triste état? Une première mise de fonds qui leur permît d'affranchir leur travail et leur personne de la dent des usuriers qui les rongent. Que la caisse d'épargne intervienne dans cette situation critique, et la face des choses va changer; recevant d'une main, prêtant de l'autre, elle sèmerait sur celui-ci ce que celui-là aurait récolté, et rétablirait alors cette précieuse mutualité des intérêts qui concourt à l'union des citoyens. Il est important que les classes pauvres ne se sentent pas abandonnées; ce prêt, si faible qu'il fût, et entouré de garanties raisonnables, aurait pour avantage de faire entrer l'espoir, et par suite l'amour de l'ordre, dans cette classe si nombreuse, que décourage la stérilité de ses efforts. On n'accuserait plus alors la caisse d'épargne de refouler l'homme dans l'unique considération de son intérêt privé. Si en effet l'économie favorise l'isolement, le prêt public, le prêt de l'économie au travail, développerait au contraire le sentiment de la charité. Nous avons plutôt pour but de soumettre ici une idée, un projet, que d'expliquer une organisation : il va sans dire que celle-ci rencontrerait des obstacles; mais ce n'est pas une raison pour s'en détacher. La plus grande difficulté consiste dans la garantie à obtenir de l'emprunteur; nous ne la croyons pas insoluble. Il serait d'ailleurs beau que, dans la suite, la moralité devînt une valeur escomptable; en prêtant à l'ouvrier sur sa réputation, sa bonne conduite et sa capacité, on le relèverait déjà à ses propres yeux, et relever l'homme, c'est l'enrichir. Nos institutions économiques sont encore trop dans l'enfance pour que ces réformes ne soient pas traitées d'utopies : il existe pourtant déjà, au sein des administrateurs de la caisse d'épargne de Paris, deux camps, l'un formé d'esprits positifs et timides, l'autre d'esprits systématiques et progressifs, qui représentent la résistance et le mouvement. Nous croyons que le mouvement l'emportera. Pour l'instant, l'élément financier domine dans l'administration, et par conséquent l'immobilité. On nous objectera peut-être qu'il est tout simple de remettre à des banquiers la surveillance du maniement des fonds, et qu'on n'ira pas chercher des romanciers ni des poètes pour ranger des écus : très bien; mais nous disons que des institutions comme celle-ci, des institutions amies de l'humanité, doivent tendre sans cesse à agrandir l'échelle de leurs services, et que les hommes de pensée ne sont pas inutiles à cette œuvre.

Une des améliorations les plus désirables et les plus dignes de cet esprit de charité que la philosophie a fait naître sera de combiner les caisses d'épargne avec les monts-de-piété. On arriverait par ce moyen

à abaisser le taux de l'intérêt payé par l'emprunteur, et peut-être, avec le temps, à le supprimer. Ceci n'est pas un rêve : déjà cette alliance existe dans une grande ville de l'est, déjà un établissement fondé sur ce principe a produit des résultats admirables. Les effets moraux de cette association ne seraient pas moins importans à recueillir : on établirait de la sorte un lien, lien sacré, entre l'économie et la misère. Aujourd'hui, l'une et l'autre sont séparées, divisées, isolées : deux femmes demeurent porte à porte sur le même escalier; l'une, aisée, célibataire, amasse dans un chiffon caché sous le chevet de son lit, une somme qu'elle porte secrètement chaque semaine à la caisse d'épargne; l'autre, pauvre mère de plusieurs enfans en bas âge, engage secrètement aussi et furtivement au mont-de-piété la dernière paire de draps qui restait dans son armoire. Entre ces deux créatures humaines, ces deux sœurs selon la foi et selon la charte, il n'existe aucune assurance mutuelle; l'économie de l'une ne profite en rien à la misère de l'autre. Nous croyons que dans une société charitable il doit en être autrement. Loin d'entretenir par la rivalité des institutions cet antagonisme entre le prêt et l'emprunt, nous croyons qu'il faudrait au contraire les rapprocher, les marier, les unir, bonifier l'un par l'autre. Cette précieuse solidarité aurait pour effet de combattre l'égoïsme que les caisses d'épargne, isolées, fomentent dans le cœur des classes ouvrières; ce serait aussi le moyen de réprimer les excès de l'économie, non moins à craindre pour la morale que ceux de la prodigalité.

M. Félix de Viville, directeur du mont-de-piété et de la caisse d'épargne de Metz, a réuni ces deux administrations et a obtenu un succès digne de ses efforts. 400,000 francs appartenant aux déposans sont employés en prêts sur nantissement à un intérêt de 7 1/2 pour 100; 600,000 francs sont versés au trésor public, qui sert un intérêt de 4 pour 100; il en résulte donc un bénéfice de 3 1/2 pour 100 sur une partie des capitaux. Voilà des chiffres. On peut conclure de l'expérience faite par M. de Viville que la combinaison de la caisse d'épargne et du mont-de-piété présente des avantages certains. Nous n'admettons pas que ce qui se fait à Metz ne puisse se faire à Paris. Il nous semble, au contraire, que les résultats grandiront à mesure que le cercle des opérations s'élargira. Si les 83 millions de francs qui formaient, en décembre 1841, le solde des caisses d'épargne de Paris à la caisse des dépôts et consignations avaient été versés dans celle du mont-de-piété, ils auraient fécondé, depuis deux années, les régions inférieures de la société, dénuées aujourd'hui presque

absolument des ressources du crédit. Il est d'ailleurs inutile de faire observer que le capital des caisses d'épargne ne devra jamais être jeté tout entier dans la circulation; il faudra toujours une réserve considérable pour faire face aux demandes de remboursement. Nous estimons qu'une moitié seulement pourrait être mobilisée. On serait libre de donner encore à l'argent de ces caisses bien d'autres destinations; nous avons cru devoir nous arrêter à celles qui découlent de la nature de leurs services. Dans douze années peut-être, les caisses d'épargne de Paris renfermeront un milliard; il serait désolant de laisser cette masse de capitaux inerte, improductive, se rouiller dans le trésor public, au lieu de s'en servir à transformer la condition des classes ouvrières.

Pour résumer notre opinion sur la caisse d'épargne de Paris, la plus considérable de toutes celles du royaume, nous dirons que, tout en la regardant déjà comme utile, profitable et excellente, nous la croyons encore incomplète; nous la regardons moins, en un mot, comme une institution faite que comme le noyau magnifique et imposant d'une institution à venir. Elle est présentement un lieu de réserve, une sorte de grenier d'abondance, dans lequel l'ouvrier amasse gerbe à gerbe des provisions pour les momens de disette. Nous avons dit ce que nous voudrions qu'elle fût. La société ne peut vivre sans ces institutions tutélaires dont la France, l'Angleterre, la Belgique, la Suisse, l'Italie, l'Europe entière commence à se couvrir. L'état matériel du peuple, et par suite son état moral, ne peut s'améliorer chez nous que par des établissemens qui favorisent le travail et l'économie. La révolution lui a donné la liberté, l'empire lui a jeté de la gloire; c'est à un régime plus calme de lui assurer le nécessaire. Les caisses d'épargne nous semblent destinées à exercer une influence sur l'avenir des classes ouvrières : dans les 360 millions qui forment à cette heure la réserve du peuple, il y a plus qu'une fortune qui s'amasse, il y a une œuvre qui s'accomplit. Long-temps la philosophie a cru pouvoir traiter avec une sorte de dédain ces questions positives qui s'adressent aux intérêts des masses; aujourd'hui, nous savons que l'aisance d'une société concourt à ses développemens intellectuels : en 1789, c'est l'argent qui a racheté la pensée. A mesure qu'elles acquerront une propriété, les classes pauvres et obscures s'éclaireront. Il nous semble que nous marchons à ce progrès lentement, il est vrai; mais le temps est la condition des œuvres de l'homme et de celles de la Providence. Ne nous effrayons pas de l'état de désordre dans lequel l'industrie naissante a jeté toutes les conditions : cet état n'est que passager. Un

conseil éternel et immuable se cache derrière tous ces évènemens troublés que le hasard semble déployer çà et là avec une si prodigieuse incertitude. L'économie ne cesse de marcher à travers tous ces mouvemens et de réaliser à l'écart un bien-être individuel qui doit s'étendre et remonter un jour à toute la société. En favorisant jusqu'à cette heure l'égoïsme, l'élément du *moi*, les caisses d'épargne n'ont fait qu'obéir à une tendance nécessaire; il fallait que l'intérêt particulier, toujours plus actif et plus insatiable de sa nature, entrât comme premier agent dans la création de la fortune publique. Cette direction ne nous semble ni complète ni durable; les doctrines morales, qui impriment leur forme aux institutions, feront peu à peu refluer sur la masse les bienfaits de l'épargne, en les convertissant en crédit. En attendant, nous devons arrêter un regard plein de confiance sur une création d'hier qui, déjà imposante par sa prospérité et par ses services, cherche à améliorer la condition des classes nécessiteuses, non à l'aide de moyens violens que la société repousse, mais en exhortant le peuple à se montrer laborieux, économe, sobre et patient comme Dieu, parce qu'il est éternel.

ALPHONSE ESQUIROS.

# HISTOIRE

DE

# L'ÉCOLE D'ALEXANDRIE

PAR M. JULES SIMON.[1]

Aucun genre de grandeur n'a manqué à l'école d'Alexandrie; le génie, la puissance, la durée, ont consacré son souvenir. Ranimant, à une époque de décadence, la fécondité d'une civilisation vieillie, elle a suscité toute une famille de grands esprits, de nobles caractères; Plotin, son vrai fondateur, a fait revivre Platon; Proclus a donné à Athènes un autre Aristote. Déjà si grande dans l'ordre de la pensée, elle a eu la noble ambition de gouverner les affaires humaines; avec Julien, elle a été la maîtresse du monde. Durant trois siècles, elle a tenu en échec la plus grande puissance qui jamais ait paru parmi les hommes, le christianisme, et si elle a succombé, c'est en entraînant dans sa chute la civilisation dont elle était le dernier rempart.

Avant de devenir une grande école de philosophie et une puissance politique et religieuse, Alexandrie avait été un brillant foyer littéraire et scientifique, et comme une seconde Athènes. Avant de produire

(1) Chez Joubert, rue des Grés, 14.

les Longin, les Origène, les Porphyre, elle avait donné à la poésie Callimaque et Apollonius, à l'histoire Duris de Samos et Manéthon, aux sciences médicales Hérophile, Érasistrate, Dioscoride, aux mathématiques Euclide, à l'astronomie Sosigène, à l'érudition enfin toute une génération de grands critiques, un Ératosthènes, un Zénodote, un Aristarque. C'est dans ce centre des lettres, des sciences et des arts, où la Grèce, Rome, Pergame et l'Égypte venaient à l'envi répandre et mêler leurs trésors, que se forma peu à peu cette doctrine philosophique qui, dans un vaste et puissant éclectisme, devait réunir toutes les pensées, toutes les croyances, toutes les traditions, toutes les gloires du passé pour les opposer à l'esprit nouveau.

L'éclectisme d'Alexandrie n'exclut pas une originalité profonde. Il a pour base le platonisme, mais il y assimile avec puissance une foule d'autres élémens, et présente au monde un panthéisme mystique que la pensée grecque n'avait pas connu. A la Trinité chrétienne, il oppose la sienne; au principe de la création, celui de l'émanation. Il a son Verbe, son médiateur, ses légions d'anges et de démons; il a sa théorie de la grace et de la prière, ses pratiques de mortification et de pénitence, son culte épuré et rajeuni, ses prophètes, ses inspirés, ses miracles; il a des docteurs et des prêtres, des prédicateurs et des martyrs. Spectacle unique dans les annales du monde! A côté du Musée d'Alexandrie grandit et s'élève le Didascalée des chrétiens. Dans la même cité, le Juif Philon et le pyrrhonien OEnésidème fondent leurs écoles. Saint Pantène, Ammonius Saccas, vont y venir. Bientôt Lucien la traversera au moment où y enseigne Clément d'Alexandrie. Après Plotin, nous y trouverons Arius et Athanase. Le scepticisme grec, le judaïsme, le platonisme et la religion du Christ y auront des interprètes non loin du temple de Sérapis.

Mais ce qui fait à nos yeux le plus puissant intérêt de cette curieuse époque, ce sont les surprenantes analogies qui la rapprochent de la nôtre. Loin de nous la pensée d'assimiler en aucune façon la religion de la Grèce et de Rome avec le christianisme; mais, quelle que soit la supériorité de la religion la plus sainte et la plus pure qui fut jamais, et quoi qu'on puisse penser de l'éternité promise à l'église, personne ne contestera que, depuis trois siècles, son unité n'ait été profondément ébranlée, et que de graves symptômes de dissolution et de décadence n'éclatent de toutes parts. A Dieu ne plaise aussi que nous voulions prédire à la philosophie de notre temps les tristes destinées de l'école d'Alexandrie! Non, nous sommes profondément convaincu que l'avenir appartient à la philosophie du XIX^e siècle; mais les plus lé-

gitimes espérances ne doivent pas nous fermer les yeux sur les réalités du temps présent. Ne semble-t-il pas que la philosophie européenne, comme la philosophie grecque au temps d'Ammonius et de Plotin, soit en quelque sorte épuisée par sa fécondité, et qu'elle succombe sous le poids de ses propres fruits? Ne la sentons-nous pas profondément atteinte par les coups que le scepticisme du XVIIIe siècle lui a portés? Et comme la philosophie ancienne avait eu son demi-scepticisme, conciliable avec les besoins de la vie et une certaine sagesse, dans les Arcésilas et les Cicéron, son scepticisme radical et métaphysique dans les Pyrrhon et les Agrippa, son scepticisme ironique et railleur dans Lucien, ne retrouvons-nous pas dans Bayle, dans David Hume, dans Voltaire, des formes analogues du scepticisme renaissant? Ne rencontrons-nous pas autour de nous ces brillans et ingénieux *académiciens*, ces douteurs systématiques et obstinés, et la cohorte pour long-temps nombreuse des enfans dégénérés de l'auteur de *Candide?*

Dans cet état d'universelle défaillance, les esprits les plus fermes reculent devant la responsabilité d'une doctrine nouvelle. Autant à d'autres époques l'on cherche la grande originalité, autant elle fait peur aujourd'hui. Même quand ils inventent, nos philosophes mettent leurs nouveautés sous la protection des grands souvenirs. Ammonius et Plotin ne voulaient être que les disciples de Platon, nous ne voulons être que ceux de Descartes.

Si Descartes en effet, si Malebranche et Leibnitz n'ont bâti que de fragiles systèmes que le souffle du temps a emportés sans retour, pourquoi recommencer après eux une carrière où ils se sont égarés et perdus? Comment ne pas désespérer, après tant de philosophies impuissantes, de la philosophie elle-même? Mais non, tout n'a pas péri dans le naufrage de ces grands systèmes. La vérité n'est pas à découvrir tout entière; elle est déjà dans le passé; il suffit de savoir l'y reconnaître et de la recueillir. C'est sur la foi de ces pensées que nous entreprenons de réconcilier Descartes et Bacon, Leibnitz et Locke, comme autrefois Plotin et Proclus réconciliaient Platon avec Aristote. C'est ainsi que nous sommes plus historiens qu'inventeurs, plus érudits que philosophes, impartiaux, tolérans, conciliateurs, un peu indifférens, en un mot éclectiques.

Si ces traits de ressemblance ne sont point chimériques, n'avons-nous pas, au XIXe siècle, quelques leçons à demander à l'histoire de l'école d'Alexandrie? Cette généreuse et noble école a entrepris deux grands desseins : s'allier avec l'antique religion contre l'esprit nou-

veau; être à la fois une école de philosophie et une église. L'école d'Alexandrie a échoué dans ces deux entreprises. Reniée par le paganisme qu'elle altérait en le voulant transformer, elle a été vaincue par l'esprit nouveau et a péri avec la religion et la philosophie helléniques. De nos jours aussi, nous voyons reparaître ces tentatives où Porphyre, où Jamblique, où Julien, ont échoué. Tandis que des esprits étroits ou frivoles continuent contre le christianisme et contre toute religion une guerre insensée, rêvant je ne sais quelle religion de la nature; tandis qu'un parti non moins aveugle dans ses desseins, non moins violent dans ses implacables haines, s'acharne à la destruction de toute libre philosophie, les esprits plus sages ou plus généreux se partagent en deux directions contraires : les uns nous proposent un mélange impossible de la philosophie avec le christianisme, les autres courent hardiment après la chimère d'une religion nouvelle. Sur des entreprises analogues, l'histoire a prononcé une fois. Écoutons et méditons ses arrêts, et, tout en comprenant la différence des temps passés et des temps nouveaux, faisons servir l'étude approfondie des siècles qui ne sont plus à l'utilité du nôtre. C'est l'œil toujours fixé sur ce but que nous allons introduire nos lecteurs dans l'histoire de l'école d'Alexandrie.

L'école d'Alexandrie était profondément inconnue en France il y a vingt-cinq ans. Qui s'intéressait alors à l'histoire de la philosophie? Qui lisait Platon et Aristote, saint Anselme et Gerson, Bruno ou Campanella? Descartes et Leibnitz étaient les anciens. En lisant Spinoza, on eût craint de se jeter dans l'érudition et d'être taxé de pédanterie. Aux uns, Condillac suffisait pleinement; aux autres, Reid. Aussi, lorsqu'en 1819, M. Cousin annonça qu'il allait publier les manuscrits inédits de Proclus, il n'y eut qu'un cri parmi ses amis contre une entreprise aussi ingrate, aussi stérile, aussi insensée. C'était quitter la philosophie pour une vaine et laborieuse érudition, c'était déserter les problèmes eux-mêmes pour leur histoire, c'était jeter l'esprit moderne dans une fausse voie. M. Cousin laissa dire ses amis. La publication de Proclus se rattachait à ses yeux à un grand dessein; il voulait renouer la chaîne des traditions que le XVIII^e siècle avait rompue. Il voulait donner à la philosophie de notre temps une base large et puissante dans les travaux accumulés du passé. En proposant à ceux qui l'entouraient cette vaste et pénible tâche, M. Cousin ne se ménageait pas : il éditait Proclus, traduisait Platon, restituait Xénophane, débrouillait Eunape et Olympiodore et méditait d'avance la scholastique et Abailard. Aujourd'hui que ces travaux en ont suscité tant d'autres d'un si

grand prix, et que la plupart des monumens de la pensée humaine, dans l'antiquité, le moyen-âge et les temps modernes, ont été explorés, déchiffrés, approfondis, nous pouvons juger de la grandeur et de l'utilité de l'entreprise, et payer un juste tribut de reconnaissance à celui qui l'a conçue et qui a tant fait pour l'accomplir.

L'ouvrage de M. Jules Simon sur l'histoire de l'école d'Alexandrie est le plus récent résultat et à coup sûr un des plus remarquables de ce grand mouvement historique. De toutes les écoles de l'antiquité, celle-là avait été la plus négligée. Depuis les premiers travaux de M. Cousin, un livre, savant, utile, il est vrai, mais où la philosophie avait peu de place, celui de M. Matter, et un mémoire excellent de M. Berger sur la doctrine de Proclus, voilà tout ce qu'avait à son service un historien d'Alexandrie. Je ne parle pas de quelques publications récentes sorties du clergé : elles sont au-dessous de l'examen.

L'Allemagne, si riche sur d'autres parties de l'antiquité, ne pouvait être ici d'un grand secours. Brucker, Tiedemann, Tennemann lui-même, n'ont pas compris la grandeur d'Alexandrie. Ritter l'a souvent défigurée. Hégel seul, historien souvent chimérique, médiocrement érudit, mais doué au plus haut degré du sentiment du grand et de ce coup d'œil rapide et profond qui le découvre dans les plus obscurs monumens, a supérieurement jugé la philosophie alexandrine. Comprendre le panthéisme de Plotin, c'était se souvenir de lui-même.

C'est d'une plume française que sortira une histoire vraiment complète de l'école d'Alexandrie. Depuis cinq années, M. Jules Simon l'a prise pour sujet de ses leçons à la Sorbonne : aujourd'hui, il donne au public le fruit de ses solides et fécondes études et nous montre une partie déjà imposante du monument qu'il veut élever à l'honneur de cette grande école (1).

Dans une préface trop courte à notre gré, mais riche d'aperçus métaphysiques, M. Jules Simon caractérise et apprécie en général l'école d'Alexandrie. Puis il se donne tout entier au principal objet de son ouvrage, et s'attache à nous faire connaître, dans tous ses replis, la métaphysique alexandrine, depuis ses principes les plus abstraits jusqu'à ses dernières conséquences. Cette vaste exposition qui n'avait jamais été faite, et où se déploient avec éclat une intelligence philoso-

(1) L'Académie des Sciences morales et politiques, qui montre dans le choix des sujets qu'elle met en concours une si remarquable intelligence des besoins de la science, proposa en 1840 un prix sur l'école d'Alexandrie. Voyez l'intéressant rapport de M. Barthélemy Saint-Hilaire sur les résultats de ce concours, et particulièrement sur le mémoire de M. Vacherot, couronné par l'Académie.

phique et un talent de style de l'ordre le plus élevé, nous dévoile un système d'une grandeur et d'une originalité inattendues, et sans lequel il est impossible de se rendre un compte sévère du rôle qu'Alexandrie a joué dans le monde, des luttes mémorables qu'elle a soutenues contre l'église naissante, de l'influence qu'elle a exercée sur les développemens du christianisme, enfin, des causes profondes qui, après l'avoir élevée si haut, ont amené sa décadence et ses revers. Avant donc d'examiner ces hautes et périlleuses questions que M. Jules Simon a aussi touchées avec un rare talent, quoiqu'il n'ait pu encore que les effleurer, cherchons avec lui à déterminer les caractères, à constater les origines, à éclaircir les principes de la philosophie alexandrine. Comme lui, n'ayons pas peur de la métaphysique. Pour les esprits frivoles, elle obscurcit toutes les questions; mais c'est elle au fond qui les éclaire.

## I.

L'école d'Alexandrie a été fondée par Ammonius Saccas, vers la fin du second siècle de l'ère chrétienne. Esquissons rapidement l'état du monde civilisé à cette époque. Si l'on regarde à la surface, rien de plus régulier, de plus imposant que cette immense réunion de peuples divers sur lesquels Rome, après huit siècles de luttes et de victoires, avait étendu le niveau d'une administration uniforme, partout puissante et partout respectée; mais pour qui pénètre jusqu'aux sources mêmes où s'alimente la vie des peuples, la scène change, et l'apparente régularité de ce monde que Rome a soumis ne couvre que désordres et que ruines.

L'antique religion d'Orphée, d'Homère et d'Hésiode avait perdu tout prestige. Le sacerdoce dégénéré n'avait plus le sens de cette ingénieuse et profonde mythologie des anciens jours. Marque décisive de la décadence d'une religion! la philosophie, dès le IVe siècle avant Jésus-Christ, au lieu d'attaquer le paganisme, le protège contre l'excès et la brutalité d'un scepticisme frivole : elle s'applique à retrouver sous la lettre des croyances antiques l'esprit qui autrefois les vivifia. Platon se complaît à encadrer ses plus beaux dialogues dans un de ces poétiques récits que lui livre la tradition religieuse; Aristote, interprétant avec une philosophie indulgente la religion ionienne, prononce cette parole célèbre, bien altière dans sa haute modération : Le philosophe est l'ami des mythes, Φιλόσοφος φιλόμυθος (1).

(1) *Métaphysique*, liv. I, ch. 4.

Après s'être substituée par degrés à la religion dans le gouvernement des intelligences, après avoir enfanté avec une admirable fécondité les plus magnifiques systèmes, la philosophie à son tour avait épuisé sa vitalité. Un seul fait caractérisera sa décadence : la seule école qui fût debout au premier siècle de l'ère chrétienne, c'était celle de Pyrrhon, reconstituée par Œnésidème.

Ce fut alors que, pour le salut du monde, un esprit nouveau commença de se faire sentir et de pénétrer dans les ames. Durant les deux premiers siècles de notre ère, cet esprit se manifeste confusément encore par un certain nombre d'écoles particulières, qui bientôt disparaissent et s'éclipsent, perdues en quelque sorte dans l'éclat de deux grandes rivales, la religion chrétienne et l'école d'Alexandrie. Ici, l'esprit nouveau éclate avec puissance, et se constitue au travers d'une lutte de trois siècles dont le résultat est le triomphe définitif et l'établissement universel du christianisme.

Cette lutte était inévitable. L'école d'Alexandrie et la religion chrétienne cherchaient l'une et l'autre à s'approprier à l'esprit nouveau, mais d'une manière différente : la première en s'associant au passé, la seconde en rompant avec lui. Du reste, leurs directions générales étaient les mêmes : mysticisme, surnaturalisme, éclectisme, fusion de l'esprit grec et de l'esprit oriental, toutes ces tendances encore vagues ou exclusives dans l'école de Philon le Juif, dans celle de Numénius, chez les néo-platoniciens, les néo-pythagoriciens, les kabbalistes, les gnostiques, nous les retrouvons développées, unies, organisées dans l'un et l'autre des deux grands systèmes contraires

Considérée à ce point de vue, l'école d'Alexandrie a trois époques. La première et la moins éclatante, mais la plus féconde, c'est celle d'Ammonius Saccas et de Plotin. Un portefaix d'Alexandrie se fait chef d'école, et il trouve des hommes de génie pour l'écouter; Origène, Longin, Plotin, sont ses premiers disciples. L'école se développe en silence, se discipline intérieurement, et se donne un point d'appui solide par un système. Bientôt Plotin, qui en est l'auteur, l'enseigne à Rome avec un éclat extraordinaire. C'est alors que l'école d'Alexandrie entre dans sa seconde phase. Avec Porphyre, avec Jamblique, elle devient une sorte d'église qui prétend disputer à l'église chrétienne l'empire du monde. Le christianisme monte sur le trône avec Constantin; l'école d'Alexandrie l'en fait descendre et s'y place à son tour avec Julien. On a beaucoup déclamé contre l'empereur apostat, et sans doute il a fait la plus grande faute où pût tomber alors un homme d'état : il n'a pas compris le christianisme. Mais cette faute est-elle

sans excuse? Julien était un enfant de la Grèce, un fils de Platon, un Athénien passionné pour les lettres et les arts, pénétré du sentiment de la dignité de l'esprit humain. A ses yeux, les chrétiens étaient des barbares; il ne comprenait rien à cette foi farouche, il n'y voyait qu'ignorance et folie. Plein de mépris pour la rudesse des Galiléens, il ne leur enviait que leurs vertus. Lisez sa lettre aux citoyens d'Alexandrie. Quel amour pour la grandeur des souvenirs! quel sentiment de la gloire hellénique! Et puis, que d'esprit, que de verve, que de fine raillerie dans ses lettres! quelle grandeur dans les desseins! quel ensemble dans les mesures! quelle modération dans un homme si jeune et si passionné! Que de choses accomplies ou tentées en si peu de temps! quelle trace profonde laissée dans l'histoire par un empereur qui régna quelques mois!

Avec Julien périt l'école d'Alexandrie, comme puissance politique et religieuse. Le christianisme, en perdant Constantin et Constance, n'avait rien perdu de sa force, parce qu'elle était tout entière dans ses idées. L'école d'Alexandrie, dépassée par l'esprit nouveau, et s'épuisant en vain à le ramener en arrière, tomba dès que le bras qui la soutenait fut brisé. Ici commence sa dernière époque, celle où brille encore le nom de Proclus. Alexandrie redevient une école de pure philosophie, et, se rapprochant plus étroitement que jamais du platonisme, elle cherche à ressaisir par la pensée spéculative l'influence qu'elle a perdue; mais l'esprit du siècle s'était retiré d'elle : elle s'éteint sous Justinien.

Voilà la destinée extérieure de l'école d'Alexandrie; pour la comprendre, il faut avant tout se demander quelle est cette doctrine philosophique suscitée par Ammonius, organisée par Plotin, opposée au christianisme par Porphyre, Jamblique et Julien, et qui essaie en vain de se reconstituer et de vivre par le génie de Proclus.

Pour qui néglige, dans ce vaste système de l'école d'Alexandrie, tout ce qui n'est qu'accessoire et subordonné, pour s'attacher à l'essentiel de la doctrine, elle se laisse ramener sans effort à trois points fondamentaux : la méthode, la théorie de la Trinité, le principe de l'émanation. Par sa méthode, Alexandrie est platonicienne; elle est mystique par sa théorie de la Trinité; par son principe de l'émanation, elle est panthéiste. Ce sont là les trois caractères qui la constituent. Le problème à résoudre pour l'historien, c'est donc d'éclaircir, d'expliquer et par-là même de concilier ces trois caractères; c'est de former de la combinaison de ces différens traits un tableau fidèle où se fasse reconnaître, où revive l'école d'Alexandrie. La question pourrait être

posée de la sorte : Comment une école de philosophie, fille de Platon par sa méthode, a-t-elle abouti à un panthéisme mystique comme au dernier terme de ses spéculations? Voici pour notre part comment nous résoudrions ce problème délicat et compliqué, soit en profitant des lumières qu'y a répandues l'exposition toujours pénétrante et profonde de M. Jules Simon, soit en proposant nos propres vues et contredisant même les siennes quand cela nous paraîtra nécessaire.

La méthode que les alexandrins empruntent à Platon, c'est la *dialectique*. Ce nom a perdu aujourd'hui le sens que les platoniciens lui donnaient; mais si le nom a péri, la méthode reste immortelle. C'est le premier titre d'honneur de Socrate d'avoir le premier entrevu cette haute méthode et de l'avoir appliquée, d'une manière timide encore il est vrai, mais déjà féconde, à ce qu'il appelait ingénieusement l'accouchement des intelligences. C'est par là que Socrate occupe une grande place dans l'histoire de la pensée et qu'il a été véritablement le maître de Platon. Platon lui-même n'est si grand que par cette méthode socratique d'où son génie tira tant de trésors, et si la théorie des idées, dont le temps a détruit les parties périssables, garde un impérissable fond de vérité qu'elle a déposé tour à tour dans le christianisme et dans la philosophie moderne, c'est qu'elle est bâtie sur le fond solide de la dialectique. Décrivons en quelques traits cette méthode si souvent défigurée.

Il est des intelligences, il est des ames à qui rien de fini et d'imparfait ne peut suffire. Tous ces êtres que l'univers offre à nos sens, qui captivent tour à tour nos mobiles désirs, qui enchantent notre imagination de leur variété et de leur éclat, trahissent par un trait commun leur irrémédiable fragilité : ils ont des limites, ils passent et s'écoulent. Comment pourraient-ils satisfaire une intelligence capable de l'éternel, rassasier une ame qui se sent faite pour sentir, pour goûter, pour posséder la plénitude du bien?

Celui donc qui, pressé d'une inquiétude sublime, se détourne sans effort de la scène mobile de l'univers et rentre en soi-même pour s'y recueillir dans le sentiment de sa propre existence, déjà moins fragile que celle des phénomènes du dehors, pour trouver dans son ame l'empreinte plus durable et plus profonde d'une beauté plus pure, quoiqu'encore bien imparfaite; celui qui, s'attachant ainsi à des objets de plus en plus simples, de plus en plus stables, de moins en moins sujets aux limitations de l'espace et aux vicissitudes du temps, monte sans relâche et sans faiblesse les degrés de cette échelle de perfection, sentant s'allumer ses désirs et croître ses ailes à mesure qu'il s'élève, et

incapable de s'arrêter et de trouver le repos, si ce n'est au sein d'une perfection absolue, d'une beauté sans souillure et sans tache qu'aucun souffle mortel ne saurait ternir, d'une existence qu'aucune limite ne borne, qu'aucune durée ne mesure, qu'aucun espace ne circonscrit; celui-là, suivant Platon, est le vrai dialecticien.

Qu'on n'aille pas se persuader que la dialectique platonicienne n'est qu'un élan sublime de la pensée; c'est une méthode scientifique, susceptible d'une application rigoureuse et sévère : c'est au fond la méthode de tous les grands métaphysiciens. Je ne parle pas seulement de Platon et de sa glorieuse famille, les Plotin, les saint Augustin, les saint Anselme, les Malebranche; je parle aussi des plus sévères génies, des métaphysiciens géomètres, Descartes, Spinoza, Leibnitz, qui sont tous à leur manière de grands dialecticiens. En ce sens, la dialectique platonicienne est plus qu'une méthode, c'est le génie même du spiritualisme, c'est l'ame de toute vraie philosophie.

On élève contre la dialectique un éternel reproche; Aristote l'adressait à Platon, Gassendi le renouvelle contre Descartes, Arnauld contre Malebranche : « Vous réalisez des abstractions. » Juger ainsi la méthode platonicienne, c'est mal la comprendre, ou pour mieux dire, c'est n'en voir que l'abus, c'est en méconnaître l'usage et l'essence. Quoi! chercher en toutes choses le simple, l'éternel, c'est courir après des abstractions vaines! quoi! quitter le phénomène pour l'essence, l'individu pour sa loi, le temps pour l'éternité, l'espace pour l'immensité, le contingent et le fini pour l'infini et le nécessaire, c'est quitter le corps pour s'attacher à l'ombre, la réalité pour la chimère! Quoi! l'ordre, l'unité, la parfaite justice et la parfaite vérité, ce sont là des êtres de fantaisie! Et l'infini même, l'être des êtres, que sera-t-il alors, sinon la plus stérile et la plus vide des abstractions? Étrange philosophie qui, par la crainte de l'abstraction, renonce aux êtres véritables et détruit les plus solides et les plus saintes réalités! Ces réserves faites, nous conviendrons que, si l'histoire de la philosophie consacre la légitimité de la méthode platonicienne, elle en dévoile aussi les excès. J'en signalerai deux : la dialectique incline au panthéisme, et par une suite très naturelle, elle incline aussi au mysticisme : en sorte que cette même méthode qui fait la force et l'honneur de la pensée humaine peut devenir la cause de ses plus funestes égaremens. Misère, infirmité de l'homme! Otez-lui le sens de l'éternel et du divin, il rampe sur la terre plus vil que les bêtes destinées à y vivre et à y périr; rendez-lui ce sens sublime, il s'enivre et court aux abîmes.

Je ne dis point que la méthode dialectique conduise nécessairement au panthéisme; je dis qu'elle y incline par une impulsion naturelle que les plus fermes génies n'ont pu surmonter. Cette méthode consiste en effet essentiellement à poursuivre en toutes choses ce qu'elles contiennent de persistant et de simple, l'élément positif, substantiel, *l'idée*, comme disent les platoniciens. Or, ce principe absolu et parfait auquel la dialectique aboutit par tous les chemins, soit qu'elle interroge la nature, soit qu'elle sonde la conscience humaine; ce principe où tout ramène une ame de philosophe, depuis les astres qui roulent dans les cieux jusqu'à l'humble insecte caché sous l'herbe, ne semble-t-il pas qu'à mesure que la pensée s'élève vers lui, elle se détache du néant pour arriver à l'être, qu'elle dépouille en quelque sorte les objets qu'elle abandonne de toute la perfection et de toute la réalité qu'elle y peut saisir, pour la transporter, pour la rendre tout entière à celui qui la possède en propre, et qui contient tout en soi dans la plénitude de son existence absolue? Et quand on quitte ainsi dès le premier pas la réalité sensible, l'individualité, l'espace, le mouvement et le temps; quand tout cet univers n'est plus en quelque sorte qu'une vapeur brillante et légère à travers laquelle l'ame contemple l'être parfait et absolu dans sa majesté éternelle, ne touche-t-on pas au panthéisme?

Rien n'autorise à penser que Platon se soit laissé entraîner jusqu'à cette extrémité périlleuse, de ne plus voir dans les êtres de l'univers qu'une émanation, un écoulement, un développement nécessaire de Dieu; mais s'il n'a jamais adopté, si même il n'a jamais clairement aperçu le principe de l'émanation, on peut dire que ce principe est caché dans les profondeurs de sa doctrine, et qu'il suffit de la presser pour l'en faire sortir. Du reste, ce noble et ferme génie, en qui Socrate avait imprimé sa mâle sobriété, a toujours repoussé avec énergie les conséquences trop ordinaires du panthéisme; toujours il s'est tenu ferme sur la liberté de l'homme et la providence de Dieu. Qu'il me suffise de rappeler ce passage de la *République* où Platon, dans un mythe admirable, fait parler la vierge Lachésis, fille de la Nécessité : « La vertu n'a point de maître; elle s'attache à qui l'honore, et abandonne qui la néglige. On est responsable de son choix; Dieu est innocent. »

Du panthéisme au mysticisme, la pente est rapide. Le principe de l'un et de l'autre est le même : un sentiment exalté de l'infini. La méthode platonicienne, dont ce sentiment est l'ame, doit incliner également vers tous deux. Quel est le point de départ de la dialectique? La

profonde insuffisance du fini. Quel est le dernier terme où elle aspire? L'infini, l'absolu, l'être dans sa plénitude et sa pureté. Et quel est l'instrument de ses recherches? Ce ne sont pas sans doute les sens et l'imagination, qui ne se repaissent que de phénomènes; c'est la raison, qui atteint les lois, les causes, les essences. Mais la raison, même quand on la délivre du joug de l'imagination et des sens, conçoit les choses dans de certains rapports et sous de certaines conditions : elle aperçoit les objets dans le temps, où elle-même déploie la suite de ses opérations successives; dans l'espace, où elle-même a son point de vue. Or, l'infini, l'absolu qui cherche la dialectique, est, par sa nature même, exempt de toute condition. Il n'est pas dans un certain espace, ni même dans tous les espaces, étant simple et infini. Comme parfait, il ne peut changer; il n'est enfermé dans aucune durée, ni sujet d'aucune façon à l'écoulement du temps. Mais, s'il est absolument immuable et simple, comment peut-il vouloir, agir, penser? La volonté suppose l'effort, l'activité la plus pure implique le passage de la puissance à l'acte, par conséquent le changement et le temps. La pensée elle-même a pour condition la conscience, par suite le moi et la personnalité avec ses limites et ses faiblesses. Voilà donc le dieu de la dialectique, un dieu sans activité et sans pensée, sans conscience et sans vie. Voilà l'écueil où la raison vient faire naufrage : elle aspire à un dieu absolument parfait, elle s'élève vers lui d'un vol ardent et rapide, et au moment où elle croit l'atteindre, il lui échappe et s'évanouit. Elle-même, en voulant le saisir, le détruit, car elle lui impose les conditions de sa nature. Mais quoi! est-il possible que je porte au fond de mon être un invincible besoin de l'infini et que je sois condamné à le poursuivre toujours sans jamais l'atteindre? Non, si ma raison ne peut concevoir l'absolu, quelque chose en moi de plus profond saura le saisir. La raison, dans son plus sublime essor, tient encore à la personnalité, au moi; l'amour brisera ce dernier lien. C'est à lui de nous faire goûter la perfection de Dieu même en répandant notre être dans le sien; car Dieu ne se révèle qu'à qui se donne tout à lui, et il faut se perdre soi-même pour le posséder pleinement. Voilà le mysticisme. Ici encore la sagesse de Platon, son éducation socratique, l'ont sauvé des écueils; mais dans ses plus beaux ouvrages on trouve la trace du puissant effort qu'il a dû opposer à l'entraînement de ses propres pensées. Quand il ose décrire, au sixième livre de sa *République*, la nature même de Dieu, après nous avoir montré, au sommet de la hiérarchie des idées, ce soleil intelligible, foyer de la pensée et de l'être, il se trouble, il sent qu'il lui faut monter un dernier degré. Au-dessus

de la pensée et de l'être, c'est-à-dire au-dessus de toute mortelle raison, il entrevoit comme à travers un épais nuage cette unité absolue qui nous attire par un charme mystérieux et nous accable de son impénétrable mystère. Cette haute région, d'où Platon se hâte de descendre de crainte de s'y égarer, les alexandrins entreprennent de s'y établir. Le mysticisme, comme le panthéisme de cette audacieuse école, sont donc deux développemens naturels de la méthode platonicienne. C'est avec raison qu'Alexandrie s'est déclarée fille de Platon, bien que les deux doctrines soient essentiellement différentes. Alexandrie est platonicienne par sa méthode; mais elle l'est avec puissance, avec originalité, parce qu'elle a tiré de cette méthode un panthéisme mystique qui n'y était contenu qu'en germe.

De là une explication assez simple de leur fameuse trinité. Au premier coup d'œil jeté sur cette trinité d'Alexandrie qui se rattache à tous les grands souvenirs de l'histoire de la pensée humaine, au système de Pythagore, à celui de Platon, aux trinités de l'Inde, enfin à cette haute et profonde Trinité chrétienne qui fait depuis dix-huit siècles le fond des croyances religieuses de la partie la plus éclairée de l'espèce humaine, l'esprit est saisi de tout ce qui s'y rencontre d'extraordinaire. Dieu est triple et un tout ensemble. Cette nature absolument simple se divise. Au sommet de l'échelle plane l'Unité; au-dessous, l'Intelligence identique à l'Être, ou le *Logos;* au troisième rang, l'Ame universelle, ou l'Esprit. Ce ne sont pas là trois dieux, mais trois hypostases d'un même Dieu. Qu'est-ce qu'une hypostase? Ce n'est point une substance, ce n'est point un attribut, ce n'est point un mode, ce n'est point un rapport. Qu'est-ce que l'Unité? Elle est au-dessus de l'Intelligence et de l'Être, au-dessus de la raison; elle est incompréhensible et ineffable. Sans être intelligente, elle enfante l'Intelligence; elle produit l'Être, et elle-même n'est point un être. A son tour, l'Intelligence immobile et inactive produit l'Ame, principe de l'activité et du mouvement. Est-ce assez de ténèbres? est-ce assez de contradictions?

Un examen plus approfondi, sans résoudre ces contradictions, sans dissiper toutes ces ténèbres, les éclaircit. Quand l'ame humaine, imposant silence à l'imagination et aux sens, se recueille en soi-même comme dans un temple consacré à Dieu pour méditer sur le principe de son être, quand elle oppose aux misères de cette existence fugitive l'idéal d'une vie parfaite, le premier moyen qu'elle possède de se représenter Dieu, c'est d'étendre, pour ainsi dire, à l'infini toutes les perfections dont elle porte la trace. C'est là le premier effort d'une

ame philosophique. Elle s'élève de la connaissance de soi-même à la connaissance de Dieu, se souvenant qu'elle est faite à son image, et qu'elle est comme un miroir où Dieu a réuni et concentré l'image de toutes ses perfections. L'ame est une activité intelligente; mais cette intelligence n'embrasse qu'un petit nombre d'objets et de rapports : elle est sujette au doute et à l'erreur. Cette activité est limitée à une sphère restreinte, et dans cette étroite sphère, il faut qu'elle lutte et souvent qu'elle succombe. Dieu, au contraire, est une intelligence qui embrasse tous les objets et tous les rapports; une activité qui remplit tous les espaces et tous les temps, et qui répand partout l'ordre, l'être, la vie. Ce Dieu, conçu comme un parfait modèle dont l'ame humaine est une copie, cette Ame infinie et universelle, c'est la troisième hypostase de la trinité alexandrine. C'est là Dieu, sans doute, mais ce n'est pas Dieu tout entier : ce n'est pas un Dieu qui puisse suffire à la pensée humaine et où la dialectique se puisse arrêter.

Ce Dieu, en effet, si élevé au-dessus de la nature et de l'humanité, participe encore de leurs misères. Il agit, il se développe, il se meut. Il a beau remplir tous les espaces et tous les temps, il tombe lui-même dans l'espace et dans le temps. Il connaît et il fait toutes choses; mais il n'est pas le premier principe des choses, car il ne peut les connaître et les faire qu'à la condition d'emprunter à un principe plus élevé l'idée même et la substance des êtres qu'il réalise. Au-dessus d'une activité intelligente qui conçoit et produit dans l'immensité de l'espace et des temps les types éternels des choses, nous concevons l'Intelligence en soi qui contient dans les abîmes féconds de son unité ces types eux-mêmes. Cette pensée absolue, éternelle, simple, immobile, supérieure à l'espace et au temps, c'est Dieu encore, c'est la seconde hypostase de la Trinité alexandrine.

Il semble que la pensée ait ici atteint le plus haut terme de son développement. Quoi de plus parfait que de penser et d'agir, si ce n'est de posséder en soi la plénitude de la pensée et de la vie, la plénitude de l'être? Mais la pensée humaine ne peut encore s'arrêter là. Une nécessité inhérente à ce qu'il y a de plus divin dans sa nature la presse et l'agite, et ne lui laissera de repos que quand elle aura atteint un point où le désir de la perfection suprême s'épuise dans la possession parfaite de son objet.

Dieu est la pensée absolue, l'être absolu. Or, qu'est-ce que la pensée? quel en est le type? C'est la pensée humaine, la pensée liée à la personnalité. Qu'est-ce que l'être? L'être de cette fragile créature que nous sommes. Mais quoi! l'être de Dieu sera-t-il comparable au nôtre?

la pensée de Dieu sera-t-elle analogue à celle des hommes? Penser, c'est connaître un objet extérieur dont on se distingue. Rien n'est extérieur à Dieu. Penser, c'est avoir conscience de soi, c'est se distinguer, se déterminer par rapport à autre chose. Or, il ne peut y avoir en Dieu ni distinction, ni détermination, ni relation. Ce n'est donc pas encore considérer Dieu en soi, mais relativement à nous, que de se le représenter comme la pensée, comme l'Être. Dieu est au-dessus de la pensée et de l'être; par conséquent, il est en soi indivisible et inconcevable. C'est l'Un, c'est le Bien, saisi par l'extase; c'est la première hypostase de la Trinité alexandrine.

Voilà les trois termes qui composent cette obscure et profonde Trinité. Le genre humain, la raison encore imparfaitement dégagée des sens, s'arrêtent à l'Ame universelle, principe mobile du mouvement; la raison des philosophes s'élève plus haut, jusqu'à l'Intelligence immobile où reposent les essences et les types de tous les êtres; l'amour, l'extase seuls peuvent nous faire atteindre jusqu'à l'Unité absolue.

Les alexandrins se complaisent à retrouver cette Trinité dans tous les systèmes philosophiques, dans toutes les traditions religieuses. Ils n'ont pas la sagesse de s'en tenir à Platon. La Trinité est dans Aristote; elle est dans Héraclite, dans Anaxagore. Il y a visiblement ici un abus incroyable de l'éclectisme. Cependant il est vrai de dire que, si l'on considère les spéculations les plus puissantes de la philosophie grecque, la doctrine d'Alexandrie en présente une sorte de résumé systématique qui n'est ni sans grandeur, ni sans profondeur et sans portée.

La troisième hypostase de la Trinité alexandrine répond assez bien au Dieu-nature des stoïciens et d'Héraclite : panthéisme encore grossier dans Héraclite, déjà plus profond dans les stoïciens, et qui n'a pas été sans influence sur celui d'Alexandrie. Au-dessus de ce Dieu mobile, la seconde hypostase de la Trinité de Plotin rappelle trait pour trait le Dieu d'Aristote, cette pensée éternelle et immobile dont l'activité, ramassée en elle-même, s'épuise dans la contemplation de soi, et ne tombe par aucun endroit dans le temps, la variété et le mouvement. Enfin, on ne saurait nier que la première hypostase de la Trinité alexandrine ne se rapproche singulièrement de cette unité pythagoricienne que Parménide épura si sévèrement de toute analogie et de tout rapport avec le monde, qu'il en perdit le sentiment du fini et n'y put voir qu'une ombre trompeuse de l'existence (1). Le Dieu des

(1) Voyez la savante monographie de M. Riaux sur Parménide d'Élée.

alexandrins est donc à la fois le Dieu de Platon, le Dieu de Pythagore et d'Élée, le Dieu d'Aristote, le Dieu d'Héraclite et de Chrysippe. En lui se résument et se concilient tous les systèmes; par lui aussi s'expliquent toutes les religions. Les trois dieux d'Orphée, Phanès, Uranus et Cronus, sont les trois hypostases de la Trinité divine. Orphée lui-même n'est qu'un anneau de la chaîne dorée qui remonte jusqu'au grand révélateur égyptien Hermès, et Pythagore connut la Trinité quand il fut initié par l'archiprêtre Sonchide aux mystères égyptiens. Ainsi, tout s'unit, la philosophie et la religion, l'Orient et la Grèce, tous les dieux, tous les sages, tous les poètes, toutes les traditions.

Cette théorie d'un Dieu en trois hypostases est le fond de la philosophie des alexandrins. Leur platonisme, leur éclectisme, leur mysticisme, tous les caractères de leur doctrine sont là. Il est aisé d'y marquer aussi la place de leur panthéisme. La même loi en effet qui préside aux rapports des hypostases divines leur sert à expliquer le rapport de Dieu au monde, de l'éternité au temps, de l'infini au fini; cette loi, c'est celle de l'émanation. De même que l'Intelligence émane de l'Unité, l'Ame de l'Intelligence, nous voyons le système entier des êtres de la nature sortir de l'Ame universelle, premier anneau d'une chaîne d'émanations successives qui n'a d'autre terme que celui du possible.

Telle est l'idée que nous nous formons de la philosophie alexandrine; elle est un développement original du platonisme. Ce développement, fondé d'ailleurs sur les lois mêmes de la pensée, a été déterminé par deux grandes causes : l'esprit du temps, qui inclinait avec force toutes les ames au mysticisme; l'invasion des idées orientales, qui les poussait dans le même sens. De là un vaste système, platonicien par sa méthode et ses tendances générales, mystique et panthéiste par ses résultats, capable à ce double titre de se mettre en harmonie tout ensemble avec les traditions de la philosophie grecque et l'esprit nouveau qui de l'Orient soufflait sur le monde, très propre par conséquent à les réunir dans un éclectisme universel.

M. Jules Simon n'entend pas tout-à-fait de la même façon les origines et les caractères de la philosophie alexandrine. En pareille matière, ses opinions ont une si grande autorité, que le droit de les contredire impose le devoir de les discuter. L'origine de tous nos dissentimens, c'est notre différente manière d'entendre la doctrine de Platon. Suivant M. Jules Simon, sur la question de la nature de Dieu, Platon s'est arrêté à un dieu mobile, à une sorte d'ame de l'univers;

sur celle des rapports de Dieu avec le monde, il a adopté le dualisme.

On a beaucoup répété que le dualisme était le fond de toute la métaphysique ancienne, que la notion d'un principe unique de l'existence universelle appartenait essentiellement au christianisme. Suivant cette doctrine, le plus grand effort des plus puissans génies de l'antiquité, ç'a été de concevoir une intelligence suprême qui a organisé le chaos. Le dieu de la philosophie ancienne est l'architecte du monde; il en est même la providence, mais non point le père et l'auteur. Cet artiste admirable a besoin d'une matière, laquelle, en recevant son action, lui impose à son tour des limites et entre en partage de ses plus sublimes attributs, l'éternité, la nécessité, l'indépendance. De là une sorte de manichéisme qui fait Dieu source de tout bien; la matière, source de tout mal. Il était réservé au christianisme d'extirper le mauvais principe et d'annoncer aux hommes l'être des êtres, source unique de tout ce qui respire et qui vit. Voilà l'histoire de la philosophie telle que les pères de l'église l'ont faite, et telle que Baltus, au XVIII^e siècle, l'opposait aux philosophes qui prétendaient trouver dans Platon les dogmes fondamentaux du christianisme.

La discussion approfondie de cette question nous mènerait trop loin; nous n'insisterons que sur un point qui nous paraît incontestable : c'est qu'il est de l'essence de la méthode dialectique d'exclure le dualisme. Elle consiste en effet à s'élever des objets sensibles aux idées et des idées à Dieu; elle y parvient en séparant dans chaque chose deux élémens, l'élément positif, durable, l'être, et l'élément négatif, variable, le non-être. Dans cette marche dialectique dont parle Platon, le philosophe ne laisse donc rien derrière soi que des limites et des négations, et le dieu auquel il arrive, cette idée par excellence qui contient toutes les idées, c'est l'être absolu, l'être hors duquel il n'y a rien.

Nous pouvons consentir moins encore à admettre que Platon, dans sa sublime théodicée, se soit arrêté à un Dieu mobile et changeant, à cette ame du monde que les alexandrins ont placée au plus bas degré de leur Trinité. On abaisse ici singulièrement le maître devant le disciple, et j'ose dire que Plotin eût décliné l'honneur que son historien lui veut faire, d'avoir, le premier, conçu Dieu comme un être absolument immuable, élevé, non par des degrés, mais par la plénitude incommunicable de la perfection au-dessus de tous les êtres de l'univers. Faut-il rapporter ici les passages de la *République*, du *Phédon* et du *Banquet*, où Platon s'explique avec une majesté et une magnificence de langage qui n'excluent pas la plus rigoureuse précision sur l'absolue

immutabilité du principe inconditionnel de l'existence? Faut-il introduire ici, comme fait Socrate au banquet d'Agathon, la belle étrangère de Mantinée, s'écriant : « Celui qui dans les mystères de l'amour s'est avancé jusqu'au point où nous en sommes par une contemplation progressive et bien conduite, parvenu au dernier degré de l'initiation, verra tout à coup apparaître à ses regards une beauté merveilleuse, celle, ô Socrate! qui est la fin de tous ses travaux précédens : beauté éternelle, non engendrée et non périssable, exempte de décadence comme d'accroissement, qui n'est point belle dans telle partie et laide dans telle autre, belle seulement en tel temps, dans tel lieu, dans tel rapport, belle pour ceux-ci, laide pour ceux-là; beauté qui n'a point de forme sensible, un visage, des mains, rien de corporel, qui ne réside dans aucun autre être différent d'avec lui-même, comme un animal, ou la terre, ou le ciel, ou toute autre chose; qui est absolument identique et invariable par elle-même; de laquelle toutes les autres beautés participent, de manière cependant que leur naissance ou leur destruction ne lui apporte ni diminution ni accroissement (1). » Est-ce là un Dieu changeant et mobile, une ame, un être mêlé au monde, et ne différant de nous que par le degré? Et en vérité, est-ce bien Platon qu'on vient accuser d'anthropomorphisme? On cite le *Timée* et ses poétiques récits. Faut-il donc prendre ici Platon à la lettre, et se rendre très attentif, par exemple, à ce vase où Dieu compose l'ame du monde? Mais quoi! le *Timée* lui-même contient des preuves décisives contre cette manière d'interpréter Platon. Il nous fait assister à la formation de cette ame universelle, ouvrage de l'éternel artiste, Dieu des sens et du vulgaire, Dieu engendré et périssable, qu'on veut nous faire confondre avec le Dieu de la *République* et du *Banquet*. Ce grand Dieu, qui, dans le *Timée*, crée le temps du sein de l'éternité pour en être l'image mobile, ce Dieu dont il ne faut pas dire qu'il a été et qu'il sera, de crainte d'altérer la majesté de son existence immuable, mais seulement qu'il est, ce Dieu dont la grandeur pénétrait saint Augustin d'admiration et d'enthousiasme, et faisait dire à saint Justin que le Verbe, avant de s'incarner, s'était révélé à Platon, qu'a-t-il donc à démêler avec l'espace, le temps, le mouvement et toutes les faiblesses de notre nature? On s'appuie sur ce qu'Aristote reproche sans cesse à Platon la mobilité de son Dieu. C'est une erreur : Aristote adresse vingt fois à Platon le reproche contraire, savoir : d'arriver par la dialectique à une région immobile et abstraite, d'où le mouvement et la vie ne peuvent plus sortir. Aristote a évité cette difficulté, on sait à

(1) *Banquet*, traduction de M. Cousin, VI, 326.

quel prix, par le dualisme. Mais imputer à Platon le dualisme et un Dieu mobile, c'est fermer les yeux sur la méthode de Platon, c'est s'inscrire en faux contre ses doctrines explicites, c'est sacrifier à un ou deux passages secondaires d'une explication difficile tous les grands monumens de la philosophie platonicienne; c'est mal comprendre la polémique d'Aristote et la véritable différence qui sépare le maître du disciple; enfin, c'est se condamner à laisser dans l'ombre l'intime lien qui rattache tout ensemble le panthéisme et le mysticisme des alexandrins à la philosophie de Platon. M. Jules Simon veut que le Dieu du *Timée* occupe le troisième rang dans la Trinité alexandrine; mais il sait bien que le Dieu du *Timée*, c'est l'intelligence, enfermant en soi les types des êtres et toutes les formes de la vie. Ce Dieu serait donc tout au plus la seconde hypostase, et non la troisième, et M. Jules Simon sait aussi que nous sommes sur ce point parfaitement d'accord avec les deux plus grands philosophes d'Alexandrie, Plotin et Proclus.

Si l'on peut reprocher à M. Jules Simon d'être trop favorable aux alexandrins, quand il expose leur doctrine et leur suppose une originalité qu'ils n'ont pas, il faut reconnaître qu'il est juste et sévère pour eux, quand il discute et apprécie la valeur de leurs spéculations. C'était là la partie la plus difficile de la grande tâche qu'il s'est proposée; disons tout de suite qu'il s'en est acquitté, en ce qui touche le mysticisme alexandrin, d'une manière supérieure. Il est impossible de remonter aux causes philosophiques du mysticisme de Plotin, et en général de tout mysticisme, avec une sagacité plus pénétrante, et de mettre à nu avec plus de vigueur et de solidité l'illusion sur laquelle repose cet étrange et curieux système.

Les mystiques tombent dans une confusion qui, pour être assez naturelle à toute intelligence éminemment spéculative, n'en est que plus dangereuse; ils confondent les conditions sous lesquelles s'exerce la raison dans une intelligence imparfaite avec l'essence et le fonds même de la raison. Lors donc que, dans leur effort sublime pour atteindre le principe de toute existence, ils arrivent à un être absolument dégagé de toute condition, à un être que l'on ne peut concevoir dans le temps, dans l'espace, qu'on ne peut rapporter à une cause supérieure, à un être en un mot à qui on ne peut assigner aucune limite, et en qui on ne peut concevoir aucune diversité, ils s'imaginent que la raison est condamnée à se contredire avec elle-même, étant forcée de concevoir un être inconcevable, de nommer un être ineffable, d'assujétir à une condition un être absolument inconditionnel. C'en est donc fait de la science, et il faut tomber dans le scepticisme et le désespoir, s'il n'y

a pas en nous un autre moyen d'atteindre ce qui échappe à toutes les prises de la raison. Ce moyen, c'est l'extase, l'enthousiasme. La raison est un don sublime, mais elle a pour ainsi dire un vice originel, elle tient à la personnalité; l'extase en est l'abolition; elle identifie l'ame avec son objet, elle nous unit à Dieu, elle nous fait Dieu. M. Jules Simon démontre fortement que le principe de tout ce système est ruineux. L'idée de l'absolu, comme il le prouve avec une grande puissance d'analyse, est le fonds même de la raison. Toutes ces lois, tous ces principes, toutes ces vérités éternelles et nécessaires qui soutiennent nos pensées, qui dominent et dirigent nos sciences, perdent leur sens si on les sépare de l'idée de l'absolu. Loin de l'exclure, comme le croit le mysticisme, elles l'impliquent. C'est elle qui les engendre, les conserve et les constitue au plus intime de l'ame humaine. Pour trouver Dieu, l'homme n'en est pas réduit à renoncer à sa raison; il lui suffit de l'interroger dans son fonds. C'est donc la raison qui éclaire l'homme, alors même qu'il croit avoir éteint sa lumière. Contemplation, vision, extase, tout cela n'est encore que la raison qui se dérobe à la conscience dans la soudaineté sublime de son action. Hors de là, il n'y a que les chimères d'une imagination exaltée, les visions d'un cerveau malade, et, faut-il le dire? les hallucinations d'un sang échauffé. Les mystiques veulent secouer le joug de la personnalité, et ils y retombent sans cesse. Ils croient entendre la voix de Dieu, c'est celle de leur fantaisie. Ils s'imaginent sortir du moi, ils s'y emprisonnent; en croyant s'envoler au ciel, ils s'enchaînent plus étroitement à la terre, et le dernier fruit de cette exaltation qu'on croit angélique n'est que trop souvent l'abandon le plus déplorable aux dérèglemens les plus honteux.

Toute cette critique du mysticisme alexandrin est d'une solidité et d'une profondeur également remarquables; M. Jules Simon est loin d'être aussi fort contre le panthéisme. Il accorde et même il démontre que le panthéisme n'a rien à démêler avec l'athéisme, qu'il ne consiste point à absorber l'infini dans le fini, et Dieu dans la nature, mais seulement à les unir par le lien d'une consubstantialité et d'une coéternité nécessaires. Il va même jusqu'à soutenir, et à notre avis il réussit à prouver avec la plus rare sagacité, que le panthéisme n'exclut pas absolument les conditions de l'individualité, et peut laisser place à une multiplicité distincte de forces finies; il indique en passant les emprunts, très remarquables en effet, que Plotin a faits au dynamisme d'Aristote et à toute sa belle théorie de la nature; puis, après avoir soulevé ces questions redoutables, il les tranche en quelques mots. Le panthéisme, dit-il, est contradictoire. Soit; mais il ne faudrait pas

le prouver par des argumens dont on a fait soi-même toucher au doigt la faiblesse. Voici une assertion plus grave encore. On soutient que le dualisme, le panthéisme et tous les systèmes des philosophes qui ont consumé leur génie à éclaircir, à expliquer le rapport de Dieu au monde, tout cela n'est qu'une suite d'illusions, un jeu d'esprit stérile. Suivant M. Jules Simon, la question du rapport du fini à l'infini est entièrement insoluble. Cependant il la résout et se prononce explicitement pour la doctrine de la création *ex nihilo*. Qu'est-ce à dire? M. Jules Simon voit-il dans cette doctrine une solution positive du problème du rapport du fini avec l'infini? Il paraît bien, car il ne veut pas convenir que cette solution soit négative. D'un autre côté, il ne croit pas à la possibilité d'une solution. La vérité est que M. Jules Simon n'attache qu'une bien médiocre importance à ce genre de problèmes. Dualisme, panthéisme, création *ex nihilo*, il ne voit là que des métaphores qui nous déguisent le vide absolu de nos idées. Si donc il penche pour la création *ex nihilo*, c'est précisément à cause de son caractère tout exclusif et tout négatif, qu'il paraissait d'abord lui contester.

Pour nous, nous ne pouvons admettre que les efforts des métaphysiciens pour résoudre le premier problème de la philosophie, que les spéculations d'Aristote et de Platon, de Plotin et de Spinoza, n'aient abouti qu'à substituer une métaphore à une autre, et que ces grands esprits, qui croyaient s'occuper de choses, n'aient spéculé que sur des mots. C'est d'abord une grave injustice de considérer d'un œil si dédaigneux les plus hautes spéculations des philosophes; c'est en outre pour soi-même un grave danger.

Il n'est pas exact de dire que le dualisme et le panthéisme expliquent le rapport du fini à l'infini par une pure métaphore. La conscience humaine, à laquelle il faut toujours en revenir en saine métaphysique, nous fournit le type de deux sortes d'actions parfaitement distinctes. La volonté de l'homme agit sur la nature extérieure. L'industrie ne peut, il est vrai, donner l'être à un brin de paille; mais elle peut changer la face du monde. L'artiste ne peut créer une statue; mais donnez-lui du marbre, et il en tirera Minerve ou Jupiter. Telle est l'idée que les hommes se sont souvent formée de l'action divine : et de là le dualisme. La matière et Dieu sont deux principes coéternels également nécessaires. Dieu agit sur la matière et lui imprime les formes sublimes de sa pensée; il ne lui donne pas l'être, mais le mouvement, l'ordre et la vie.

Or il y a dans la conscience de l'homme le type d'une action plus

spirituelle, plus relevée, savoir, l'action intérieure par laquelle nous pouvons modifier et déterminer notre existence morale. Ici, ce n'est plus l'action d'une force sur un terme étranger, c'est l'action d'une force sur soi-même, c'est son développement, c'est sa vie. Quand mon activité pensante forme une idée, cette idée n'est pas hors de moi; elle n'est pas séparée, quoiqu'elle en soit distincte, de l'activité qui l'enfante; elle est cette activité elle-même qui se détermine et se féconde. L'idée passe, l'activité reste, et produit des idées nouvelles. Voilà le type primitif sur lequel les panthéistes conçoivent l'action divine. Pour eux, les êtres de ce monde ne sont pas extérieurs à Dieu, bien qu'ils s'en distinguent formellement; ils n'ont point une existence séparée; ils sont les effets immanens d'une activité éternelle et inépuisable qui les produit sans mesure et sans terme dans l'espace et le le temps, sans y tomber elle-même, toujours pleine, parfaite, immobile en soi.

Sont-ce là des mots et des métaphores? Quand je parle d'une force qui agit sur un terme extérieur, ou d'une activité qui se détermine par elle-même, sais-je ou non ce que je dis? Ai-je ou non une idée positive? Mais, dit-on, cette double action est environnée de mystères. Que sera-ce, si de l'homme on s'élève à Dieu, du fini à l'infini, du relatif à l'absolu? Les difficultés deviendront infinies comme l'objet de la pensée et se changeront en impénétrables énigmes. Je réponds par le mot de Montaigne : « Nous ne savons le tout de rien; » tout est mystère autour de nous, et, comme disait Pascal, l'homme est à lui-même le plus profond de tous les mystères. Est-ce à dire que nous ne sachions rien? Nous ne pouvons, dites-vous, comprendre Dieu. Je le crois bien, nous ne pouvons comprendre un atôme. Celui qui connaîtrait dans son fonds et dans son tout la plus chétive des créatures connaîtrait tout le reste, et aurait le secret de Dieu. Leibnitz disait avec esprit et avec grandeur : « Dieu est un géomètre qui calcule et résout incessamment ce problème : Étant donné une monade, un atôme de l'existence, déterminer l'état présent, passé et futur de tout l'univers.» Mais n'y a-t-il pas un milieu entre comprendre et ignorer, entre connaître absolument et ne point connaître du tout? En bonne logique, prouver qu'on ne peut avoir l'idée complète d'une chose, est-ce prouver qu'on n'en peut avoir aucune idée? N'est-il pas clair que, dans les notions les plus positives et les plus précises d'un être imparfait, il y aura toujours la part des ténèbres et du néant?

M. Jules Simon nous livre le secret de son opinion sur le panthéisme, quand il pose en principe que la raison humaine ne peut connaître

Dieu ou l'absolu d'une manière positive. Selon nous, c'est infiniment trop accorder à Plotin; c'est perdre tout le terrain qu'on vient de gagner, et du mysticisme vaincu incliner à une extrémité non moins dangereuse.

M. Jules Simon, en historien philosophe, juge l'école d'Alexandrie au nom d'un système. A la théorie de Plotin sur la raison il oppose la sienne. Signalons au moins le caractère et les conséquences de cette théorie. Elle est contenue dans ces deux principes fondamentaux : l'idée de l'absolu ou de l'infini est le dernier fonds de la raison; nous ne pouvons avoir toutefois de la nature de l'absolu aucune connaissance positive. Par le premier de ces principes, et en général par sa manière d'entendre l'absolu, M. Jules Simon se rattache à la nouvelle philosophie allemande, celle de Schelling et de Hégel; par le second, il se rapproche plutôt de Kant et de l'esprit général de la philosophie critique, laquelle dans le fond ne conteste pas la notion, ni même l'existence de l'absolu, mais seulement la possibilité de le connaître, d'en faire la science. Cette combinaison du kantisme et d'une sorte d'hégélianisme n'est assurément pas sans puissance. Elle a déjà séduit un éminent philosophe de l'Écosse, un savant et profond critique, M. Hamilton, dont les vues métaphysiques ont reçu une force nouvelle en s'associant à celles du ferme esprit, du vigoureux écrivain qui s'est fait en France son interprète (1).

M. Hamilton et M. Jules Simon pensent donc que l'absolu ne peut être l'objet d'une connaissance positive. Nous concevons fort bien que l'on soutienne avec Kant cette thèse; mais nous demandons en même temps qu'on en reconnaisse la nécessaire conséquence, savoir : que l'idée de l'absolu n'existe véritablement pas. M. Hamilton a parfaitement vu cette conséquence, et s'y est résigné. M. Jules Simon a préféré, comme Kant, se contredire. Il a mieux aimé être inconséquent que d'être sceptique. Dans tout son livre, nous trouvons en lui un partisan déclaré et éloquent du dogme de la divine Providence. Or, je le demande, comment conciliera-t-on ce dogme sublime avec l'impossibilité absolue où l'on prétend qu'est la raison d'avoir de Dieu aucune connaissance positive? Croire à la Providence, c'est apparemment croire que Dieu est l'intelligence parfaite, la parfaite justice et la parfaite sainteté. Sont-ce là des affirmations positives, ou soutiendra-t-on encore que ce sont des métaphores et de vains mots? Dire que Dieu pense, qu'il est juste, qu'il est saint, est-ce ne rien dire de positif et

(1) Voyez la préface de M. Louis Peisse aux *Fragmens* de Hamilton.

d'effectif? Est-ce s'incliner devant une métaphore, adorer des formules vides de sens, embrasser une ombre, un néant? Assurément on ne l'entend pas de la sorte. Où prenons-nous cependant, après tout, le type réel et positif de l'intelligence, le type de la justice, si ce n'est dans le moi lui-même, modèle primitif et universel de toutes nos conceptions? Or, s'il n'y a aucune ressemblance, aucune analogie (c'est ce que l'on soutient positivement) entre notre intelligence, notre être, et l'intelligence et l'être de Dieu, de quel droit dirons-nous que Dieu est une intelligence et un être? de quel droit dirons-nous même qu'il y a un Dieu? C'est véritablement alors que nous prononcerions des paroles vides de sens. Mais, dira-t-on, vous tombez dans l'anthropomorphisme. Vous faites Dieu semblable à l'homme. Vous souillez sa majesté de toutes les imperfections de notre nature. Votre Dieu n'est que le moi divinisé; votre Dieu n'est qu'une idole. — Je réponds à mon tour : Pour faire Dieu trop grand, vous en compromettez l'existence. Pour rendre la raison modeste, vous la faites pyrrhonienne. Si Dieu ne peut être connu positivement par la raison, c'en est fait de la raison et de Dieu. Toute connaissance négative implique une connaissance positive; si le mot Dieu ne répond dans mon esprit et dans mon ame à aucune idée positive, toute affirmation sur Dieu est arbitraire, vaine et inintelligible. Toute philosophie et toute religion sont égales, également vaines. L'histoire n'a plus de sens. Le dieu de Platon n'est pas plus vrai que celui de Thalès et d'Héraclite. Le dieu des chrétiens n'est pas plus saint et plus pur que ceux du paganisme et que les plus grossiers fétiches. On n'a plus de critérium pour les distinguer, et il faut tomber dans l'indifférence absolue des philosophies et des religions.

Réduisons la question à ses termes les plus précis : si une intelligence finie ne peut connaître positivement que ce qui lui est analogue, alors, j'en conviens, plus de système sur le rapport du fini et de l'infini, plus de science de l'infini lui-même, mais alors aussi plus de philosophie, plus de religion, plus de Providence, plus de Dieu. Admet-on ces tristes conséquences? On est sceptique, mais on est logicien. Si, au contraire, l'on accorde une fois que la raison a l'idée de l'absolu, qu'il y a un rapport possible entre une raison finie et un être infini, je dis que c'est une faiblesse et une inconséquence de s'arrêter là, et, contredisant à la fois la logique et le genre humain, de soutenir que nous n'avons aucune connaissance positive de la nature de Dieu, et qu'il n'y a rien de commun entre son être et le nôtre. Spinoza, lui aussi, disait qu'entre la pensée de Dieu et la nôtre il n'y a pas plus de ressem-

blance qu'entre le chien, constellation céleste, et le chien, animal aboyant. Spinoza excède ici sa propre pensée; il tombe dans le mysticisme : ce n'est plus Spinoza, c'est Plotin. Un mystique peut dire avec calme : La raison n'atteint pas Dieu; car l'extase est là pour lui donner un asile, et satisfaire son ame et son cœur. Mais quand on a l'esprit assez ferme pour ne voir dans l'extase qu'une haute et noble extravagance, je me sers des mots de Bossuet, que M. Simon ne désavouera pas, si l'on refuse à la raison le droit de connaître positivement la nature de Dieu, il n'y a, je le répète une dernière fois, d'autre issue à un pareil système que le scepticisme.

## II.

Abordons maintenant avec M. Jules Simon cette question grave et périlleuse qui fait pour beaucoup d'esprits le principal intérêt de l'histoire d'Alexandrie. Quels ont été les rapports de cette école avec le christianisme? quelles analogies les rapprochent? quelles différences les séparent? quelles sont les causes qui ont déterminé la chute de l'école alexandrine et le triomphe de la religion du Christ? M. Jules Simon a expressément réservé pour la seconde partie encore inédite de son ouvrage la discussion approfondie de ces épineux problèmes; mais il a été conduit à s'expliquer assez nettement sur le fond du débat dans deux des chapitres les plus intéressans de son livre, l'un sur l'établissement du christianisme, l'autre sur les rapports de la Trinité chrétienne avec celle d'Alexandrie.

On a pu voir plus haut que les alexandrins avaient concentré dans leur théorie d'un Dieu en trois hypostases toute la substance de leur philosophie. Le dogme de la sainte Trinité n'a pas dans le christianisme moins d'importance. Étroitement lié au mystère de l'incarnation, qui lui-même est inséparable du mystère de la rédemption, le dogme de la sainte Trinité est la base de toute la métaphysique chrétienne. La plupart des grandes hérésies, l'arianisme, le sabellianisme, le nestorianisme, ont attaqué par quelque endroit ce dogme fondamental. Ébranler un seul point en pareille matière, c'est tout compromettre. Arius touche d'une main profane à l'égalité, à la coéternité du Père et du Fils; voilà le monde agité pour un siècle. Nestorius nie l'union du Verbe et de l'homme en Jésus-Christ, et il fonde en Orient une sorte de christianisme nouveau. Toutes les autres hérésies qui ont remué l'univers chrétien se rattachent par quelque lien essentiel à ce grand mystère de la Sainte-Trinité.

En comparant la Trinité chrétienne avec celle d'Alexandrie, M. Jules Simon ne compare donc rien moins que les deux philosophies rivales, et bien qu'il ait presque toujours limité ses conclusions à ce dogme capital, elles ont par la force même des choses une portée beaucoup plus étendue. Dans ce grand débat agité en des sens si divers, M. Jules Simon a pris une position qui, je crois, lui appartient en propre, et qui appelle le plus sérieux examen. Les uns soutiennent, comme on sait, que la Trinité chrétienne est un emprunt fait à Platon et aux alexandrins, et prétendent invoquer en leur faveur l'autorité et les aveux de plus d'un illustre père de l'église, saint Justin par exemple et saint Augustin. Les autres accusent les alexandrins de s'être faits les plagiaires du christianisme. C'est la thèse de la plupart des apologistes de l'église. Déjà Théodoret élevait cette accusation contre Plotin; elle a été depuis mille fois répétée. Des deux côtés on suppose que les deux trinités sont analogues. Or, M. Jules Simon s'attache précisément à démontrer qu'elles sont essentiellement différentes; d'où il conclut que de part et d'autre l'imitation a été impossible. Si l'on veut que l'un des deux dogmes ait influé sur l'autre, on ne peut admettre en tout cas que le christianisme ait imité ou dérobé l'école d'Alexandrie; car, suivant M. Jules Simon, la théorie chrétienne de la Trinité, et en général les dogmes fondamentaux du christianisme, étaient constitués bien avant la naissance de cette école. M. Jules Simon paraît donc incliner à admettre l'originalité parfaite de la Trinité chrétienne. Elle n'est point, suivant lui, dans Platon; elle n'est entrée dans Alexandrie que long-temps après l'organisation définitive du christianisme; c'est donc là un dogme parfaitement propre à l'église. Les alexandrins seuls pourraient être plagiaires, ou si l'on veut imitateurs. Mais M. Jules Simon, se fondant sur les différences des deux trinités, préfère absoudre tout le monde.

Nous ferons deux parts dans ces conclusions : qu'il y ait entre la Trinité alexandrine et celle du christianisme de profondes différences, il faut reconnaître que M. Jules Simon l'a démontré d'une manière péremptoire et avec la plus rare habileté. C'était là son principal objet, et ce sera certainement un des grands résultats de son entreprise historique. Mais à quelle condition M. Jules Simon a-t-il démontré cette thèse? A condition de prendre pour base de sa comparaison, d'une part la doctrine de Plotin, de l'autre le symbole de Nicée. C'est en effet dans ce symbole que l'on trouve pour la première fois une doctrine organisée, précise, explicite, sur la Trinité. Mais le concile de Nicée est du IVe siècle, et le système de Plotin est antérieur d'un siècle en-

viron. De plus, il ne faut pas oublier que l'école d'Alexandrie a des liens avec d'autres écoles antérieures ou contemporaines, celle de Philon le Juif, celle d'Alcinoüs, celle de Numénius d'Apamée, et que l'on trouve dans ces trois écoles des systèmes trinitaires qui ne sont pas sans analogie et qui n'ont pas été, à coup sûr, sans influence sur les doctrines qui ont suivi. Or, qu'est-ce qui donne le droit à un historien philosophe de penser que cette vaste élaboration à laquelle l'idée de la Trinité a été soumise pendant près de quatre siècles n'ait eu aucune action sur la formation et le développement de la Trinité du christianisme? Absolument rien, que nous sachions, et il y a, selon nous, des preuves décisives du contraire.

La question a été mal posée. Il ne s'agit pas de savoir si le christianisme, arrivé à un certain point de son développement, s'est trouvé en possession d'une doctrine différente de celle d'Alexandrie, il s'agit de déterminer l'influence qu'Alexandrie a certainement exercée sur la formation du christianisme et sur son organisation définitive. Oui, sans doute, si l'on suppose que la religion chrétienne s'est formée en un jour, qu'elle a possédé dès les premiers siècles une doctrine parfaitement positive et complète, que l'œuvre des apôtres, des pères et des conciles, a été une œuvre d'éclaircissement et de définition, et non une œuvre d'organisation interne et de successive création, alors la question de savoir si Alexandrie a influé sur le christianisme est merveilleusement simple; elle est tranchée par la date seule d'Alexandrie, et il suffit de savoir que Plotin est postérieur à Jésus-Christ et à saint Paul. Mais cette supposition, de la part d'un critique et d'un philosophe, est parfaitement gratuite, et nous ne croyons pas qu'elle résiste à l'épreuve d'un examen sévère des faits.

Pour ne parler en ce moment que du dogme de la sainte Trinité, il nous semble que les preuves dont on se sert pour établir qu'il était parfaitement arrêté avant la naissance de l'école d'Alexandrie sont singulièrement insuffisantes. Ce sont, en général, des passages des premiers pères de l'église, où se trouvent nommés le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ces énumérations ne prouvent rien. Il ne s'agit pas d'établir que les chrétiens ont eu dès les premiers siècles une Trinité. Chaque secte religieuse, chaque école de philosophie, avait alors la sienne. Ce qui pourrait caractériser la Trinité chrétienne, ce serait la détermination précise de la nature et de la fonction propre de chacune des trois personnes divines et l'exacte définition des rapports qui les enchaînent l'une à l'autre. Il faudrait prouver, par exemple, que l'égalité absolue, que la consubstantialité des trois personnes de la sainte

Trinité étaient explicitement affirmées et universellement consenties dans les premiers siècles de l'ère chrétienne. Or, c'est là ce que les passages invoqués ne démontrent pas le moins du monde.

Le premier qu'on cite est tiré de saint Clément. « N'avons-nous pas, dit l'évêque de Rome, un même Dieu, un même Christ, un même esprit de grace répandu sur nous? » Je demande ce qu'une critique exacte peut conclure d'un tel passage, alors même qu'on le rapprocherait avec tout l'art du monde d'un certain nombre de passages analogues. Je vois là trois noms, encore sont-ils assez peu précis : Dieu, le Christ, l'esprit de grace. Où est la détermination de la nature de ces trois termes? Où est la divinité du Christ? Où est celle de l'Esprit? Où sont l'égalité, la consubstantialité du Père et du Fils? Qui m'assure même qu'il faut s'arrêter à trois personnes et que l'énumération est terminée?

Les textes de saint Hermas et de saint Ignace ne sont guère plus significatifs. D'ailleurs, ne sait-on pas que ces textes n'ont aucune authenticité? On dit qu'ils sont fort anciens, qu'ils sont cités dans des auteurs du IIe et du IIIe siècle; c'est déjà bien s'éloigner des apôtres. Mais il est impossible d'accorder même cela. On n'ignore pas, en effet, que, lorsqu'il s'agit d'absoudre saint Ignace de l'accusation d'arianisme, les théologiens sont obligés de soutenir que ses épîtres ont été falsifiées au IVe siècle par des mains ariennes.

Je reconnais que les passages de saint Justin, de Tertullien et de Clément d'Alexandrie ont beaucoup plus d'importance; mais ils sont si peu favorables à la thèse qu'on veut établir, qu'au besoin il serait possible de les retourner contre elle. « Nous adorons, dit saint Justin, le créateur du monde; à la seconde place, le Fils; à la troisième, l'Esprit prophétique. » Je ne veux pas argumenter trop strictement contre un texte isolé; mais il me semble qu'un hérétique se servirait assez bien des paroles de saint Justin pour introduire des degrés de perfection dans la sainte Trinité; en tout cas, M. Jules Simon m'accordera aisément que ce passage ne serait pas bon à citer pour prouver l'égalité absolue des trois personnes divines. Saint Justin ne passe pas auprès des théologiens pour avoir toujours été d'une orthodoxie parfaite ou du moins d'une correction irréprochable sur ce point délicat; et l'on sait assez que les pères alexandrins ne sont pas des guides infaillibles touchant la distinction des personnes. Saint Justin dit ailleurs, il est vrai : « Le Fils est Dieu. » Mais comment l'est-il? Voilà la question. Arius lui-même disait aussi que Jésus-Christ est Dieu, et les alexandrins admettaient à leur façon la divinité du Verbe. Avec une criti-

que aussi peu sévère, on trouverait la Trinité chrétienne dans Numénius et dans Philon.

Le passage de Tertullien, sur lequel on s'appuie sans doute de préférence, est à coup sûr très remarquable; mais il faut observer qu'en le citant on le traduit, et qu'en le traduisant on l'interprète. Reste à savoir si cette interprétation est légitime. M. Jules Simon prend évidemment pour règle de traduction et d'exégèse, et en quelque sorte pour clé, le symbole de Nicée, ce qui est théologiquement très légitime. La théologie suppose, en effet, *a priori* que le temps et les hommes ne sont pour rien dans l'organisation des dogmes religieux, et que les conciles se bornent à éclaircir les vérités révélées, sans y ajouter et sans en retrancher jamais rien. De quel droit cependant un philosophe, interprétant un texte de Tertullien où il est dit expressément que les trois personnes sont des *degrés* de la substance divine et qu'elles diffèrent entre elles par le *degré*, affirmera-t-il que ce père n'a pas entendu introduire dans la Trinité des différences de degré? La seule raison qu'on puisse donner, c'est que l'église l'entend de cette façon; mais que dire à ceux qui ne s'en rapportent pas à l'église?

Reste enfin un passage de Clément d'Alexandrie. J'avoue qu'il serait piquant, si l'on peut employer ce mot en si grave matière, de se servir des paroles des pères platoniciens d'Alexandrie pour fortifier une thèse qui tend au moins indirectement à nier toute influence de Platon et d'Alexandrie sur la formation du christianisme. Malheureusement pour cette thèse, jadis si accréditée, mais qui est devenue aujourd'hui presque paradoxale, le passage de saint Clément ne contient rien qui puisse distinguer la Trinité chrétienne d'une foule d'autres, ce qui lui ôte toute importance dans ce débat.

Il s'en faut donc infiniment qu'on ait établi que le dogme de la sainte Trinité et la doctrine chrétienne en général étaient constitués et fixés avant la naissance de l'école d'Alexandrie. Ce n'est pas avec quelques textes vagues et indécis, d'une authenticité souvent suspecte, d'un caractère souvent équivoque, qu'on répondra aux innombrables difficultés qui s'élèvent contre une thèse aujourd'hui bien compromise. Nous ne pouvons les indiquer toutes; mais il est nécessaire d'en esquisser ici quelques-unes, non pas assurément pour résoudre le vaste problème de l'influence d'Alexandrie sur le christianisme, mais pour rétablir au moins la question dans ses termes véritables.

On sait les incroyables efforts qu'ont dû faire les plus savans apologistes et les plus profonds théologiens de l'église pour disculper d'hérésie certains pères des premiers siècles. Or, quels sont ceux que

M. Jules Simon cite de préférence? Saint Justin, Athénagore, Origène, Clément d'Alexandrie, Tertullien. Ce sont justement les plus suspects. Pour Tertullien, il est assez reconnu que la forte imagination de cet éloquent et fougueux écrivain s'accordait peu avec la sévérité, la précision, la mesure que demande une exacte théologie. Qui ne sait que le matérialisme peut se placer sous son patronage, et qu'il a fini par donner tête baissée dans les chimères de Montan? Origène, puissant génie, mais incapable de règle, reste frappé des anathèmes de l'église. Faut-il avoir plus de confiance dans les autres pères platoniciens? Bossuet lui-même a remarqué que les images dont se sert saint Justin pour décrire la Trinité exagèrent beaucoup trop la distinction des personnes. Qu'on lise l'immense ouvrage du savant jésuite Petau, et l'on verra combien de pères se sont écartés de la foi de Nicée. Comment explique-t-on ces différences? On dit, et il faut bien qu'on dise, que ces saints personnages parlaient mal, mais qu'ils pensaient bien. Ingénieuse explication, admirable règle de critique! Qu'on essaie de la transporter dans l'histoire, dans la philosophie, on en verra les suites. Un théologien dont l'Allemagne catholique s'honore, le savant historien d'Athanase, Mœhler, s'est jeté dans un système d'exégèse véritablement désespéré. Ne pouvant ramener à l'orthodoxie certains passages rebelles des premiers pères de l'église, il distingue subtilement entre la croyance des pères et les preuves sur lesquelles ils l'établissent. La croyance est pure, mais les preuves ne le sont pas, en ce sens qu'elles conduisent à une croyance toute contraire. Voilà une distinction merveilleuse, et bien respectueuse surtout pour ces pères vénérables, dont il faut dire désormais qu'en croyant à certains dogmes ils ne savaient ce qu'ils croyaient, et qu'en voulant prouver leur foi ils travaillaient à sa ruine!

Ce n'est point ici le lieu d'insister davantage, de chercher le trithéisme dans saint Grégoire de Nysse et dans saint Cyrille d'Alexandrie, l'arianisme dans saint Ignace et dans saint Irénée, en un mot dans les pères les plus autorisés le germe des plus célèbres hérésies; mais je citerai au moins un grand fait, qui me paraît en cette matière absolument décisif : c'est le fait de l'existence et des progrès extraordinaires de l'arianisme au IVe siècle de l'ère chrétienne (1).

On sait qu'Arius niait le dogme du Verbe incarné, coéternel au Père. C'était nier au fond la divinité de Jésus-Christ, qui descendait au rang d'une créature; c'était nier le dogme de l'Homme-Dieu, qui

(1) Voyez, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 juin 1841, un remarquable article sur l'arianisme, par M. Lerminier.

est l'ame du christianisme. Il ne s'agissait donc point ici d'une subtilité, d'une distinction théologique; il s'agissait d'un dogme essentiel, lié à la Trinité, à l'Incarnation, à la Rédemption, qui touchait à toutes les croyances, à tous les principes, et jusqu'aux cérémonies du culte. Supposez qu'au IVe siècle la doctrine chrétienne fût arrêtée, organisée sur tous les points; supposez surtout que, depuis trois siècles, elle n'eût pas un instant varié : je vous demande de m'expliquer comment une hérésie qui la renversait de fond en comble a pu faire une si prodigieuse fortune, comment un simple prêtre d'Alexandrie a pu faire échec à l'église tout entière? Ce prêtre obscur se lève un jour, et propose sa doctrine sur Jésus-Christ. Son évêque veut étouffer sa voix; il persiste, et, quelques années après, sa querelle est celle du monde. L'arianisme envahit les conciles, et bientôt, suivant l'expression de saint Jérôme, le monde s'étonne d'être arien.

Qu'on remarque bien qu'il ne s'agit point ici de considérer l'arianisme comme un premier appel au droit d'examen, comme une protestation prématurée de la raison contre un dogme qui la révolte et l'enchaîne; je parle des progrès de la doctrine d'Arius au sein même de l'église, parmi les fidèles les plus éprouvés, les évêques les plus respectables, les conciles les plus imposans par la solennité et le nombre. Qu'on fasse la part si grande qu'on voudra à l'obscurité des questions théologiques, aux intérêts temporels qui ont pu pousser certains évêques à l'arianisme et influer sur certains conciles, réserves déjà bien périlleuses pour l'infaillibilité de l'église, il reste une difficulté radicalement insoluble : c'est qu'une grande doctrine étant depuis plus de trois siècles, à ce qu'on assure, établie dans l'église et universellement consentie, il se soit rencontré pour autoriser, pour imposer la doctrine contraire, je ne dis pas de nombreux chrétiens, je ne dis pas un certain nombre d'évêques, je ne dis pas un synode ou une forte minorité dans un concile; je dis des millions de fidèles, des centaines d'évêques, une foule de grands conciles. Sait-on bien que le concile de Milan, qui a condamné et déposé Athanase, en qui s'était personnifiée la foi de Nicée, était composé de trois cents évêques? Je ne veux pas m'appuyer sur le concile de Rimini, qui comptait plus de membres que celui de Nicée, et qui signa la formule de l'arianisme; je sais que des intrigues passionnées se mêlèrent à la discussion; que la faim et la soif vinrent au secours de l'hérésie; qu'une violence matérielle fut exercée contre les évêques; mais avant tout ordre de l'empereur Constance, le concile de Rimini comptait quatre-vingts évêques ariens. Le concile de Séleucie était composé de cent quarante-huit évêques, presque tous partisans

déclarés de l'arianisme. C'est dans cette assemblée qu'il fut décidé, à la majorité de 105 voix contre 43, que la substance du Fils n'était pas identique à celle du Père (*homoiousion*), mais semblable seulement (*homoousion*). Les mots diffèrent peu, et l'on peut rire avec Boileau de l'univers troublé par une diphthongue; mais allez au fond des choses : entre Jésus-Christ homme et Jésus-Christ homme-dieu, il y a l'infini, il y a, si l'on peut ainsi parler, l'épaisseur du christianisme. Or, ce mot fameux d'*homoiousion*, qui devint le drapeau de l'orthodoxie, d'où venait-il quand Nicée le consacra? Si l'on en croit un témoignage très précis, quelque scandale qu'il puisse produire, ce mot sorti pour la première fois d'une bouche hérétique avait été expressément rejeté par le concile d'Antioche.

Ces conciles qui s'accusent réciproquement d'hérésie, ces synodes qui lancent l'anathème sur des hommes reconnus innocens par d'autres synodes, tout cela présente-t-il l'image d'une entente parfaite, d'une organisation définitive dans la doctrine? Croit-on que le prêtre Arius ne fût pas d'aussi bonne foi que l'évêque Alexandre? Eusèbe de Nicomédie n'avait pas le grand caractère et le génie de saint Athanase; mais était-il moins sincère et moins attaché à la tradition des apôtres? et le concile de Milan était-il moins indépendant du pouvoir civil que celui de Nicée où assistait l'empereur Constantin?

Je ne citerai plus qu'un témoignage bien propre à peindre le véritable état de l'église au IVe siècle de l'ère chrétienne. Je l'emprunte à un personnage qui fut à la fois spectateur et acteur dans toutes les grandes affaires de son temps :

« C'est, dit-il, une chose aussi déplorable que dangereuse, qu'il y ait autant de professions de foi que d'opinions parmi les hommes, autant de doctrines que d'inclinations, et autant de sources de blasphèmes qu'il y a de péchés parmi nous, parce que *nous faisons arbitrairement des symboles que nous expliquons arbitrairement*. L'*homoousion* est successivement rejeté, reçu et expliqué dans différens conciles. La ressemblance totale ou partielle du Père et du Fils devient dans ces temps malheureux un sujet de dispute. *Chaque année, chaque mois, nous inventons de nouveaux symboles pour expliquer des mystères invisibles*. Nous nous repentons de ce que nous avons fait, nous défendons ceux qui se repentent. Nous anathématisons ceux que nous avons défendus, nous condamnons la doctrine des autres parmi nous, ou notre doctrine chez les autres; et en nous déchirant avec une fureur réciproque, nous travaillons à notre mutuelle ruine (1). »

(1) *Hilarius ad Constantium*, liv. II, c. IV, V, p. 1227-28.

Est-ce là le langage de quelque spectateur ironique, de quelque sceptique pessimiste et morose? Non; c'est celui d'un illustre père, d'un grand et vénérable prélat, de saint Hilaire, ce même évêque qui déclare en un autre endroit que dans les dix provinces de l'Asie où il était exilé il n'a trouvé qu'un bien petit nombre de prélats qui connussent la vraie religion, le vrai Dieu. Plus je relis ces témoignages, plus je me persuade que de toutes les entreprises la plus difficile serait d'établir que la doctrine chrétienne était fixée au second siècle, avant la formation de l'école d'Alexandrie.

Nous accorderons maintenant à M. Jules Simon un point de grande conséquence : c'est qu'en définitive, après une élaboration de quatre siècles, le christianisme a opposé à l'école d'Alexandrie une doctrine sur la Trinité qui diffère essentiellement de celle de Plotin. Il est impossible de recueillir avec plus de sagacité, d'analyser avec plus d'ordre et de netteté, de grouper d'une manière plus saillante les différences des deux systèmes. Toutefois, il en est une qui, sans doute, n'a pas échappé à l'habile historien, mais qui méritait d'être mise en un plus grand jour. A nos yeux, c'est la plus essentielle de toutes, et comme elle se rattache à l'ensemble tout entier et à l'esprit même de ces deux grands systèmes d'idées, elle nous conduira à les apprécier l'un et l'autre.

Dans la doctrine alexandrine, la troisième hypostase émane de la seconde comme la seconde émane de la première; et cette même loi d'émanation par laquelle l'Unité engendre l'Intelligence, et l'Intelligence la Vie, préside aux émanations inférieures et gouverne tout l'univers. Elle est la loi unique, uniforme, nécessaire de l'existence. De là un vaste système où tous les degrés de l'être, depuis l'unité absolue jusqu'aux limites extrêmes du possible, se classent, s'échelonnent en vertu d'un même principe.

Dans la doctrine chrétienne, il en est tout autrement. Les trois personnes de la sainte Trinité ne sont pas unies par le même rapport. Le Père *engendre* le Fils, mais le Fils n'engendre pas le Saint-Esprit. Le Saint-Esprit est le fruit de l'union du Père et du Fils, il *procède* de l'un et de l'autre. Je me sers des termes consacrés : le rapport du Père au Fils est un rapport de *génération;* le rapport du Saint-Esprit au Père et au Fils est un rapport de *procession*. Ces distinctions paraîtront subtiles et peut-être puériles à certains esprits; nous croyons que sous ces définitions en apparence toutes verbales se cachent des idées profondes. Si les trois hypostases de la Trinité sont ainsi conçues, que la seconde émane de la première et la troisième de la se-

conde, comme il arrive dans la théorie alexandrine, chacune d'elles n'a de rapport immédiat qu'avec celle qui la précède, de sorte que la première et la troisième sont pour ainsi dire étrangères l'une à l'autre. Au contraire, dans la Trinité chrétienne, le Saint-Esprit étant le rapport même du Père et du Fils, il en résulte que les trois personnes de la Sainte-Trinité sont profondément unies ensemble, et, comme dit Bossuet, forment entre elles une sainte et divine société. Le Père connaît et aime le Fils, et il en est connu et aimé. Le Saint-Esprit aime et connaît l'un et l'autre, et lui-même est l'objet de leur connaissance et de leur amour. Le Père, le Fils et le Saint-Esprit, quoique distincts l'un de l'autre, se pénètrent par l'intelligence et l'amour dans un saint et éternel embrassement.

De cette grave différence en résulte une autre : c'est que dans la Trinité chrétienne le monde est profondément séparé de Dieu. Le Père, le Fils et le Saint-Esprit forment, si l'on peut ainsi parler, un cercle divin. Ces trois personnes n'ont de rapport nécessaire qu'entre elles. Elles se suffisent; elles ne supposent rien au-delà. Si le monde dépend de Dieu, c'est par un lien tout différent de celui qui enchaîne l'une à l'autre les personnes divines. Le monde n'est pas *engendré* de Dieu, c'est-à-dire formé de sa substance; il ne *procède* pas de Dieu, dans la rigueur théologique; il est librement tiré du néant, c'est-à-dire créé. De là la nature divine profondément séparée de l'univers; de là l'indépendance, la liberté de Dieu, et, dans cet être auguste, une sorte de personnalité sublime dont la nôtre est une faible image; de là enfin, dans l'ordre moral, des conséquences inépuisables.

Dans la doctrine alexandrine, au contraire, les degrés de l'existence divine, au lieu de former un cercle, se déploient sur une ligne qui se prolonge à l'infini. L'Unité engendre l'Intelligence, l'Intelligence l'Ame, l'Ame à son tour produit au-dessous d'elle d'autres êtres qui à leur tour en enfantent de nouveaux, jusqu'à ce qu'on arrive à un terme où la fécondité de l'être est absolument épuisée. Il en résulte un système où la fatalité préside, d'où sont exilées la personnalité et la liberté; où Dieu, décomposé en une série de degrés, se confond presque, en perdant son unité, avec tous les autres degrés de l'existence.

Ce rapide aperçu peut déjà faire entrevoir la supériorité de la doctrine chrétienne sur celle d'Alexandrie, et les causes principales qui ont amené le triomphe du christianisme.

Selon nous, la première et la principale cause de ce triomphe, c'est que la religion chrétienne apportait aux hommes une doctrine plus

vraie, et nous ne disons pas seulement une doctrine mieux appropriée au temps et aux circonstances; nous disons encore, nous disons surtout une doctrine plus raisonnable. Le christianisme, il est vrai, n'a point paru d'abord parler aux hommes au nom de la raison. Saint Paul veut sauver le monde par la *folie de la prédication*. Il ne sait qu'une seule chose : Dieu crucifié; il ne s'adresse point aux sages et aux philosophes, mais aux simples d'esprit. Le fougueux Tertullien s'écrie : *Credo quia absurdum*. De nos jours encore, on prétend prouver l'origine surnaturelle du christianisme en l'opposant à la raison. Étrange honneur qu'on veut faire à la religion la plus raisonnable et la plus digne de l'homme qui fut jamais! Confusion singulière des formes variées que revêt tour à tour la raison avec son fonds toujours le même et qui ne passe pas! Opposition insensée qu'on veut établir entre Dieu et les hommes! Oui, sans doute, le christianisme a été le triomphe de la raison de Dieu sur celle des hommes, c'est-à-dire le triomphe de l'éternelle raison qui enfante tous les systèmes philosophiques et religieux, les détruit et les renouvelle sans cesse et survit à tous, sur un système de croyances et d'idées qui avait fourni sa carrière et n'avait plus rien à faire pour le progrès et le salut du genre humain.

Outre cette cause générale et dominante, nous en signalerons deux autres plus particulières qu'il importe à notre temps de bien connaître et de méditer. Les philosophes d'Alexandrie ont fait deux fautes capitales : la première, ç'a été de se rattacher étroitement à la religion du passé, et d'associer leur destinée avec celle du paganisme; la seconde, d'avoir voulu être à la fois un système philosophique et une secte religieuse, une école et une église. C'est en grande partie par là qu'ils ont péri. L'histoire, ici, parle assez haut pour être entendue sans long commentaire, et nos conclusions pour le temps présent s'établiront comme d'elles-mêmes.

Quand on considère la situation des esprits et des ames aux premiers siècles de l'ère chrétienne, on demeure convaincu que dans cette dissolution philosophique, morale, religieuse, politique, où était le monde, au milieu de ce scepticisme et de cette indifférence universelle, sous la dure tyrannie que les Césars imposaient aux nations, et quand déjà se faisait entendre au loin le flot menaçant des barbares, le besoin le plus général et le plus pressant de ce monde épuisé, c'était qu'un esprit nouveau vînt relever la personnalité que tout semblait accabler, et qui succombait sous le poids de ses propres fautes et de ses propres misères. Il suffira de rappeler quelques faits pour pein-

dre l'universel abattement des cœurs, à cette orageuse et triste époque. Tout le monde sait le prodigieux entraînement qui, dans les premiers siècles du christianisme, précipitait au désert une foule d'ames d'élite atteintes d'un profond dégoût de la vie active et des hommes; on se rappelle les merveilles de la Thébaïde, ces dures mortifications, ces jeûnes, ces veilles, ces macérations, ce silence; ces solitaires qui, sous un soleil brûlant, traversaient, pieds nus, le désert, allant chercher au loin dans le fleuve de quoi arroser une branche morte plantée dans le sable, ironie étrange et profonde, puissante et poétique expression de la vanité de la vie; ces stylites enfin, immobiles sur leurs colonnes solitaires, l'œil fixé sur le ciel dans une muette extase. Mais voici un fait plus caractéristique encore, s'il est possible. Saint Augustin nous raconte qu'il existait de son temps une secte religieuse, celle des circoncellions, enflammée de la plus étrange frénésie dont il y ait jamais eu d'exemple. Ces fanatiques avaient soif du martyre et de la mort. Il leur importait peu de périr par telle ou telle main, pourvu qu'ils périssent. Les uns couraient dans les temples des dieux pour en insulter les statues; les autres, fureur plus étrange encore, se précipitaient aux lieux où la justice humaine rendait ses arrêts, et forçaient les juges à ordonner leur prompte exécution. Quelques-uns arrêtaient les voyageurs sur les grands chemins, et les forçaient à leur infliger le martyre en leur promettant une récompense s'ils consentaient à les immoler, et en les menaçant de leur donner la mort s'ils leur refusaient ce singulier service. Lorsque toutes ces ressources leur manquaient, ils annonçaient un jour où, en présence de leurs amis et de leurs parens, ils se précipiteraient du haut d'un rocher; et on montrait plusieurs précipices devenus célèbres par le nombre de ces suicides religieux (1). Ce qui n'est pas moins curieux à constater, c'est que ces mêmes signes de découragement, ce même mélange d'exaltation et de désespoir, se rencontraient alors du côté des philosophes et de l'ancien monde, aussi bien que du côté des chrétiens et du monde nouveau. La philosophie avait aussi ses suicides et ses circoncellions. Pérégrinus se brûlait aux jeux olympiques sous les yeux de Lucien, qui nous raconte cette étrange scène en en persiflant le héros. Avec ses martyrs volontaires, la philosophie avait ses miracles et ses ascètes. Sans égaler les Pacome et les Macaire, Porphyre écrivait sur l'abstinence et la pratiquait héroïquement; Plotin rougissait d'avoir un corps.

Jamais la vie humaine n'avait paru plus méprisable et plus stérile;

(1) Voyez Gibbon, *Histoire de la Décadence de l'Empire romain*, tom. IV.

jamais la personnalité n'était tombée si bas. Il fallait la relever, ou c'en était fait du monde. Or, le plus frappant caractère de la philosophie alexandrine, c'est l'abaissement systématique, c'est presque l'anéantissement de la personnalité; tandis qu'au contraire c'est le trait le plus profond de la philosophie chrétienne de la maintenir et de la sanctifier. Alexandrie présente aux hommes un Dieu inaccessible que l'esprit ne peut concevoir, que la bouche ne peut nommer; un Dieu que l'ame ne possède qu'en se perdant elle-même; un abîme qui l'engloutit, au lieu d'un Dieu d'amour qui la console et l'embrasse. La philosophie alexandrine promet à l'homme, il est vrai, la possession la plus intime de Dieu dans les ravissemens de l'extase; mais ce n'est là qu'une illusion. En exaltant outre mesure la personnalité, le mysticisme l'écrase, et pour diviniser le moi il l'absorbe et l'abolit.

La nature humaine porte dans son fonds misérable le germe d'un double dérèglement. Si vous abandonnez la personnalité à elle-même, sans guide supérieur, sans appui divin, elle s'enivre de sa puissance et se dévore par ses propres excès. Si, dans le sentiment exalté de sa faiblesse, elle perd celui de sa force et de sa grandeur, c'est une autre ivresse non moins périlleuse que l'autre, quoique plus noble, et qui souvent porte les mêmes fruits. Ç'a été le caractère et l'excès de la civilisation grecque et romaine de faire l'homme si grand à ses propres yeux qu'il en perdait le sentiment du divin, et ne voulait connaître Dieu qu'à condition de lui imposer sa propre forme. Au premier siècle, cette forte personnalité antique était épuisée; c'était à l'Orient, terre du mysticisme, à répandre dans la Grèce et dans Rome le sentiment effacé de l'éternel et du divin. Le problème du salut du monde, si l'on peut parler de la sorte, était alors de concilier, de fondre ensemble l'ame de l'Orient et celle de la Grèce. Tous les esprits étaient frappés de la nécessité absolue de cette fusion. Philon le juif, les gnostiques, les kabbalistes, l'essayèrent tour à tour. Ce qui distingue Alexandrie, c'est qu'elle entreprit de réaliser cette harmonie avec plus de suite, de force et de génie, que toutes les autres écoles contemporaines. Voilà pourquoi elle parut si grande. Mais elle échoua dans sa tentative. Elle ne sut point opérer ce difficile mélange de raison et de sentiment qui convient toujours et qui convenait alors plus que jamais au genre humain; elle y laissa prévaloir et dominer l'élément mystique. Qu'on songe que le sage Plotin, au témoignage de son plus intime ami, avait joui trois fois de l'union extatique, s'était par trois fois identifié avec l'Un. Porphyre, modeste disciple,

ne jouit de cette haute faveur qu'une seule fois. Saint Augustin caractérise à merveille ce dernier personnage qui hésita, dit-il, toute sa vie entre les sacriléges secrets de la magie et la profession de philosophe. Pour Jamblique, il n'a plus rien du génie grec; c'est un prêtre oriental. Vainement Proclus s'efforce de ramener dans Alexandrie l'élément platonicien. Tandis qu'il travaillait laborieusement à cette réforme impossible, le christianisme avait accompli l'union de l'Orient et de la Grèce par le dogme à jamais saint de l'Homme-Dieu.

Certes, le dieu du christianisme est grand. En dehors, au-dessus de l'espace et du temps, il se suffit à lui-même dans la béatitude inaltérable d'une vie parfaite. Il se possède, il se connaît, il s'aime. Fécond sans sortir de soi, il trouve dans son propre fonds une société éternelle, un commerce ineffable d'intelligence et d'amour. Et cependant ce dieu si grand, si indépendant, s'incarne dans l'homme par une effusion de sa bonté. L'homme est faible, il naît pécheur. Heureuse faiblesse, s'écrie un père, heureux péché où éclate la liberté de l'homme qui le rend semblable à Dieu et digne de le connaître et de l'aimer! Le mystère de l'Incarnation donne à l'homme un prix infini; il consacre l'union de la personnalité avec Dieu; il rend la nature humaine capable de l'éternel et du parfait.

La personne humaine réhabilitée relève le prix de la vie. Puisque Dieu même a voulu vivre de la vie des hommes, cette vie n'est donc pas si méprisable. Et quelle a été la vie de ce dieu incarné, la vie qui doit servir de modèle à la nôtre? Jésus-Christ est-il un contemplatif, un solitaire, un ascète? Non; il passe au milieu des hommes en leur faisant du bien. Ses miracles font éclater sa bonté plus encore que sa puissance : c'est un malade qu'il guérit, une fille qu'il rend à sa mère. Il couronne enfin cette vie de charité par un sacrifice suprême, et du haut de sa croix il embrasse le genre humain.

Qu'il y a loin de cette philosophie, de cette morale à la fois si sublimes et si pratiques, à ce mysticisme chimérique d'Alexandrie où l'activité libre, la personnalité sont considérées comme le sceau de la faiblesse, où le comble de la vertu est une vie oisive et extatique, consumée dans l'oubli de soi-même et du genre humain. On lit dans la *Cité de Dieu* un récit où se caractérise fortement ce contraste profond de l'esprit d'Alexandrie et de celui du christianisme. « Quelqu'un ayant demandé à Apollon à quel dieu il devait s'adresser pour retirer sa femme du christianisme, Apollon lui répondit : Il vous serait peut-être plus aisé d'écrire sur l'eau ou de voler, que de guérir l'esprit

blessé de votre femme. Laissez-la donc, dans sa ridicule erreur, chanter d'une voix lugubre un dieu mort condamné à un supplice cruel par des juges équitables. »

Apollon, ici, c'est le paganisme, c'est l'école d'Alexandrie, incapables de comprendre que ce dieu crucifié, c'est l'alliance sublime de Dieu et de l'homme, Dieu s'inclinant avec amour vers sa créature, l'homme se relevant de Dieu, le sentiment du divin exalté et contenu, le monde sauvé. Du reste, nous ne pouvons rien voir là de surnaturel. Le triomphe du christianisme n'est point le scandale de la raison; le christianisme a vaincu, parce qu'il a apporté aux hommes une philosophie sublime, parce qu'il a réussi à fondre ensemble dans une combinaison profonde et durable les élémens de vitalité et de force que possédait alors le genre humain. Il a fallu sans doute, pour accomplir cette fusion, un souffle de vie, un esprit d'en haut. Ce souffle, cet esprit, c'est Dieu même, présent dans l'humanité, qui l'a faite et qui la conserve, et lui fournit sans cesse, tantôt sous une forme et tantôt sous une autre, sous des lois régulières empreintes d'une parfaite sagesse, la part de vérité qui lui est nécessaire pour subsister et développer ses destinées.

On a dit souvent que, si le christianisme a vaincu Alexandrie, c'est qu'à une époque où le genre humain avait plus besoin de croire que d'examiner, une religion devait nécessairement triompher d'un système de philosophie; je ne conteste pas que la forme religieuse ne fût alors parfaitement appropriée à l'état du monde; mais s'il n'avait fallu qu'offrir aux hommes une religion pour les gouverner, Alexandrie avait la sienne; c'était le paganisme, rajeuni par la philosophie, réformé dans son culte antique par Maximin et Julien. Or, cette tentative de faire revivre le paganisme fut justement la faute des alexandrins et la cause de leur ruine. Ils entreprirent d'être à la fois une philosophie et une église, et de rendre la vie à une religion éteinte. C'était assez d'une de ces deux tentatives pour assurer leur chute. Le paganisme n'existait en quelque sorte plus dès le temps de Xénophane et de Thalès, s'il est vrai qu'une religion ait cessé d'exister du jour où elle ne gouverne plus les intelligences d'élite. Revenir au paganisme, au IIIe siècle de l'ère chrétienne, c'était donc supprimer violemment huit siècles de développement philosophique. Entreprise insensée! On ne pouvait renouveler le paganisme qu'en l'altérant, en conservant la lettre et changeant l'esprit; mais le genre humain repousse l'artifice de ces transformations. Comment s'inclinerait-il devant des symboles qui ne répondent plus à son esprit et à son cœur? Il était nécessaire d'ailleurs que le sacerdoce se tournât contre les phi-

losophes. En effet, comment les prêtres se seraient-ils accommodés de cette manière si libre d'interpréter les symboles, qui conduisait au fond à identifier tous les cultes. On sait que les Alexandrins se faisaient initier à tous les mystères; que Proclus se proclamait *l'hiérophante de tout l'univers*. Haïs, accusés par le sacerdoce, mal compris du peuple, contraints à respecter en apparence ce qu'au fond ils dédaignaient, privés de toute la puissance que donne une conviction sincère et droite, de cette mâle énergie que détruisent toujours les subtilités de l'exégèse et les calculs de la politique, les alexandrins devaient succomber.

Qu'est-ce qui fait la puissance et l'attrait de la philosophie? qu'est-ce qui en rachète les excès, en compense les doutes, les fatigues et toutes les misères? C'est qu'elle donne à l'esprit le sentiment de sa liberté, de son indépendance; la pure, la divine jouissance d'une force qui sent qu'elle se gouverne et se maîtrise elle-même. Qu'est-ce qui fait la vitalité et l'influence d'une religion? C'est qu'elle offre à l'esprit une règle, à l'ame un appui, à l'imagination un aliment, aux désirs un terme assuré. Voulez-vous être à la fois une école de philosophie et une église? Comme église, vous perdez toute liberté, toute indépendance, puisqu'une église suppose un symbole fixe, un dogme immuable; comme école, vous perdez toute règle, toute discipline, puisqu'une école de philosophie suppose une liberté sans limites, le droit absolu de l'individu de contredire ses semblables et de s'inscrire en faux contre tout le genre humain. C'est ainsi qu'en voulant réunir des principes contradictoires vous les neutralisez l'un par l'autre.

C'est l'histoire des alexandrins, et c'est aussi la nôtre. Jetons en effet, en terminant, un coup-d'œil rapide sur la situation de notre époque. Nous rencontrons d'abord un parti très bruyant, très violent, au fond le plus faible de tous, qui se persuade que le moment est bien choisi au XIX^e^ siècle pour dégoûter l'esprit humain de la liberté et de la philosophie, et nous ramener aux croisades et à Grégoire VII. Un autre parti, presque aussi contraire à l'esprit de notre temps, se compose de ces enfans tardifs du XVIII^e^ siècle, qui ne veulent d'aucune religion positive, et qui disent avec Diderot : « Toutes les religions sont des hérésies de la religion naturelle. »

Ces esprits qui se donnent pour très positifs sont parfaitement chimériques; car, de toutes les chimères, la plus creuse selon nous c'est la religion naturelle. Qu'entend-on par ce grand mot? Est-ce un ensemble de croyances communes à tous les hommes? Qu'on en donne le symbole. Rousseau l'a essayé dans la profession de foi du Vicaire

savoyard; mais il n'a réussi qu'à réunir avec éloquence un certain nombre de nobles pensées, entre lesquelles chacun choisit ce qui lui convient. Ce qu'on appelle religion naturelle, ce n'est donc autre chose au fond que l'instinct religieux, l'idée naturelle de Dieu et de l'ordre. Dès que vous déterminez cette idée par la pensée et par la parole, de deux choses l'une, vous avez un symbole religieux ou un système philosophique.

Entre ces deux partis extrêmes, également violens, également exclusifs, se placent tous les esprits qui, plus étendus, plus prévoyans, plus éclairés, connaissent l'excellence de la philosophie et la nécessité de la religion, et ne veulent sacrifier ni l'une ni l'autre. Mais ils arrivent à ce but commun par des voies bien différentes : les uns croient à la possibilité d'une fusion intime entre le christianisme et l'esprit nouveau, soit qu'après avoir conçu un grand système philosophique, ils soutiennent, comme Hégel et Schelling en Allemagne, que ce système est en parfait accord avec les dogmes du christianisme, soit qu'à l'exemple de l'illustre auteur de l'*Essai sur l'Indifférence,* ils prennent pour base le dogme catholique et s'efforcent d'y faire pénétrer une philosophie en harmonie avec les progrès et les besoins de l'esprit moderne. Quel a été le résultat de ces tentatives? En Allemagne, la théodicée hégélienne, qui aboutit à une sorte d'athéisme, et la *Vie de Jésus-Christ* du docteur Strauss, qui sape le christianisme par sa base; en France, l'*Esquisse d'une Philosophie*, où on commence par admettre la Trinité, où l'on finit par nier le péché originel, c'est-à-dire l'Incarnation et la Rédemption. Voilà où conduit le désir de concilier les contraires.

D'autres rêvent une religion nouvelle. Ces esprits généreux ne se trompent, il est vrai, que faute de se rendre un compte assez sévère de leurs propres desseins. Sortis du christianisme orthodoxe, la philosophie ne leur suffit pas : ils la trouvent trop abstraite, trop spéculative, trop isolée du peuple. Ils veulent une religion.

Mais au nom du ciel, que peut être au XIX^e^ siècle une religion nouvelle, hors du christianisme et de la philosophie? Nous avouons ne pas le comprendre. Cette religion aura-t-elle des prophètes, des miracles, un messie? On croit rêver en discutant de telles folies. A qui espère-t-on persuader le retour du surnaturalisme? Depuis Descartes et Galilée, son règne est fini. Les lois de la nature et de l'esprit sont assez connues aujourd'hui pour que l'idée d'une intervention surnaturelle de Dieu soit inévitablement repoussée, non-seulement par la science, mais par le bon sens. Un messie au XIX^e^ siècle est un charlatan ou un fou.

Parle-t-on d'une religion prêchée au nom de la raison? Je demande qui en donnera le symbole. Est-ce par hasard l'état? Nous voilà revenus à Hobbes. Seront-ce les philosophes? Qu'on veuille bien en trouver deux qui soient d'accord sur un symbole précis. S'agit-il seulement d'une influence générale, de la diffusion universelle des lumières et de l'esprit de tolérance et de liberté? C'est à merveille sans doute; mais on ne satisfait pas, on ne console pas le peuple avec des idées générales. Courbé sur la terre, tout entier aux besoins de chaque jour, il faut qu'on lui apporte tout préparé le pain spirituel, la nourriture de vie. Veut-on que le peuple fasse des cours de métaphysique? Ou bien, en reviendrons-nous au *Catéchisme* de Volney? Le peuple aimera toujours mieux l'Évangile. Tout cela est déraisonnable, contraire à la nature des choses et aux enseignemens de l'histoire. Aucune fusion, aucun mariage n'est possible entre le christianisme et la philosophie. Le christianisme y perdrait sa règle, la philosophie sa liberté. Que l'état concilie les enseignemens de la religion et ceux de la philosophie dans ses écoles, il le doit, il le peut; car, grace à Dieu, le but de la philosophie et celui de la religion sont les mêmes : élever, fortifier les ames; et, dans certaines limites, l'accord est parfait. Mais vouloir mettre en harmonie, soit par un mélange impraticable, soit par une séparation factice, deux puissances contraires, c'est aller contre la force des choses, c'est fermer les yeux volontairement sur ce qui s'est passé dans le monde depuis trois siècles.

La philosophie et le christianisme doivent donc se développer au XIX^e siècle avec une entière indépendance, et conquérir les ames, chacune avec les moyens qui leur sont propres, sous la protection commune de notre libre société. Ceux qui prédisent la chute prochaine du christianisme connaissent bien mal cette grande religion et plus mal encore le cœur humain et l'état moral de l'Europe. Le christianisme a rendu au genre humain d'inappréciables services; il est loin d'être au terme de cette sublime mission; comment aurait-il épuisé sa carrière, puisqu'il n'a pas épuisé ses bienfaits? Pour nous, philosophes, gardons fermement notre caractère; défendons notre indépendance absolue avec une inébranlable énergie; mais ne nous travestissons pas en inspirés et en prophètes. Que les leçons de l'histoire ne soient pas perdues pour nous; n'oublions pas que la grande école d'Alexandrie, en voulant être une église, perdit sa liberté qui faisait sa force, et qu'en se cachant derrière les symboles du paganisme, elle perdit sa franchise qui faisait sa noblesse et sa dignité.

EM. SAISSET.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 août 1844.

Les affaires du Maroc et de Taïti fixent en ce moment l'attention de l'Europe. Du côté du Maroc, les évènemens ont pris depuis peu de jours un caractère décisif. Le prince de Joinville a bombardé Tanger et Mogador. L'île de Mogador est occupée par nos troupes; la ville, foudroyée et déserte, a été pillée par les Kabyles. Le dommage causé à l'empereur est immense. Pendant ce temps, le maréchal Bugeaud remportait la victoire d'Isly, qui rappelle les glorieux combats de l'armée d'Égypte.

La France applaudit au courage héroïque de ses marins et de ses soldats; elle admire l'énergie, la bravoure et la sagacité de leurs chefs. Si ces coups n'avaient pas été frappés à propos, l'occasion eût pu échapper; d'un jour à l'autre, des hésitations et des lenteurs eussent pu changer le sort de la guerre. Le prince de Joinville avait des instructions qui lui donnaient une certaine latitude; il en a profité pour agir vigoureusement. Le maréchal Bugeaud était maître de ses mouvemens : son coup d'œil a saisi avec une admirable justesse le moment d'engager l'action. Des deux côtés, la force et l'intrépidité de l'ennemi ont rehaussé la gloire de nos armes. Nous pouvons être fiers quand nous voyons un de nos princes exécuter avec un petit nombre de vaisseaux des entreprises dans lesquelles de grands capitaines ont déployé autrefois des forces immenses, quand nous le voyons joindre aux talens d'un marin consommé l'esprit supérieur de l'homme politique qui sait juger la portée des évènemens; lorsqu'enfin, le canon une fois tiré, nous le voyons s'exposer au feu comme le dernier matelot de son escadre. Les savantes dispositions du maréchal Bugeaud, ses dix mille hommes supportant le choc de toute la cavalerie marocaine et la culbutant de toutes parts après quelques heures de combat, sont aussi un de ces faits d'armes que nous pouvons inscrire avec fierté dans nos annales.

Sans parler des bruits que l'on a répandus depuis deux jours sur l'ordre donné par l'empereur de saisir Abd-el-Kader, il est permis d'espérer que ces évènemens mettront bientôt un terme à la guerre du Maroc. Abderrahman et son peuple sentiront la nécessité de faire la paix, et de nous offrir les garanties que nous avons droit d'exiger. M. Guizot, un peu confus peut-être au milieu de tant de gloire, se trouvera ainsi débarrassé, comme par enchantement, d'une grande difficulté qu'il avait aggravée par ses fautes. Les engagemens qu'il avait pris dès le début avec l'Angleterre, ses confidences au sujet des instructions destinées à l'escadre, sa confiance excessive dans les résultats de la médiation anglaise, étaient autant d'imprudences qui pouvaient compromettre le succès des opérations militaires, si le prince et le maréchal n'eussent compris qu'il était urgent d'aller jusqu'au bout des limites accordées à leurs pouvoirs.

Il est inutile d'ajouter que les satisfactions données par le Maroc doivent être complètes. Nous devons exiger les garanties nécessaires pour assurer désormais le repos de l'Algérie. La France ne peut avoir dépensé son sang et ses trésors pour des réparations illusoires.

Si la question du Maroc a cessé de troubler les esprits, il n'en est pas de même de l'affaire de Taïti, qui pourrait bien se compliquer par le secret dépit que donnent à l'Angleterre les succès de notre marine. Les négociations sont toujours pendantes à Londres et à Paris. On a fait là-dessus bien des versions différentes; voici, selon nous, la véritable. L'Angleterre n'a pas envoyé son ultimatum. Elle demande le rappel de M. Bruat et de M. d'Aubigny. Ces conditions ne sont pas acceptées par M. Guizot. Il consent seulement à exprimer un blâme sur la nature des procédés employés par M. d'Aubigny à l'égard de M. Pritchard. Les négociations en sont là. On sait en outre que lord Cowley presse vivement le cabinet de Londres de s'en tenir au rappel de M. d'Aubigny; mais l'arrangement ne pourrait être conclu sur cette base : M. Guizot ne consent pas au rappel, il n'offre que le blâme des procédés.

Blâmer M. d'Aubigny serait une concession. Après le langage tenu par M. Peel à la chambre des communes, cette concession serait grave. Est-il juste que la France l'accorde? Cela dépend sans doute de circonstances que nous ignorons, que le public jusqu'à présent ignore comme nous, et dont M. Guizot est instruit. Lorsqu'on nous dira les faits, nous les apprécierons. Quant au rappel de M. d'Aubigny, il est impossible. On peut le blâmer, s'il a manqué aux égards dus à M. Pritchard; on ne peut lui infliger l'humiliation d'un rappel, s'il a usé d'un droit, s'il a agi légalement dans un intérêt français, pour garantir la sécurité du poste confié à sa prudence et à son honneur.

On s'accorde généralement à dire que M. Guizot montre en ce moment de la fermeté. C'est une qualité nouvelle chez lui; l'exemple du prince de Joinville et du maréchal Bugeaud lui a profité. Du reste, plusieurs de ses amis ne lui ont pas caché que sa situation était critique. Ils lui ont déclaré qu'ils ne pourraient plus le soutenir, s'il se rendait coupable d'une faiblesse.

Ils lui ont dit : Tout l'honneur de votre carrière politique dépend de la résolution que vous allez prendre. C'est vous qui avez engagé dans cette affaire de Taïti les destinées de votre pays; vous avez commis la faute de rappeler l'amiral Dupetit-Thouars; nous vous avons défendu, nous ne pourrions aller plus loin. Vous avez le droit pour vous; vous avez le sentiment du pays : relevez-vous par une résistance énergique. C'est une question de vie ou de mort pour vous. On nomme ceux qui ont donné ce conseil à M. Guizot. Il paraît aujourd'hui décidé à le suivre jusqu'au bout.

Néanmoins, il y a des jours, dit-on, où le superbe ministre fléchit, et où il insinue que toute l'affaire pourrait s'arranger facilement sans lui. Il déclare qu'il est prêt à se retirer, et que, s'il y a une lâcheté à faire, on en trouvera d'autres qui la feront à sa place. Ces paroles imprudentes ont été souvent prononcées, dit-on. Il est inutile de démontrer qu'elles renferment une accusation injuste. Aucun des hommes qui ont traversé le pouvoir, depuis 1830, n'accepterait de signer les concessions demandées aujourd'hui par l'Angleterre. Il ne faut pas que l'Angleterre s'y laisse tromper : on lui donne un espoir qui ne se réaliserait pas. Elle a devant elle M. Guizot; qu'elle le garde. C'est encore lui qui servira le mieux ses intérêts. Pourquoi, d'ailleurs, M. Guizot voudrait-il se retirer sur l'affaire de Taïti? Pense-t-il donc que ce serait pour lui une retraite glorieuse? Il serait étrange qu'un ministre tirât vanité d'abandonner une situation qu'il a semée de périls. Peut-on se glorifier d'une désertion?

L'attitude du corps diplomatique à Paris est curieuse à observer. Elle semble favorable à la France. Malgré la réserve que les agens des diverses puissances sont naturellement tenus de s'imposer, on reconnaît aisément qu'ils approuvent notre conduite. La cause que nous soutenons leur paraît juste. Ils sont unanimes pour convenir que la précipitation de sir Robert Peel a créé les principales difficultés; ils déclarent tous que ce serait la chose du monde la plus ridicule de voir l'Angleterre et la France se tirer des coups de canon au sujet d'un démêlé survenu dans une île sauvage, à quatre mille lieues de nous, et à l'occasion du révérend M. Pritchard.

La presse anglaise, si injurieuse il y a peu de jours, a changé de langage. Au sujet du Maroc, elle est devenue plus calme. Elle a rétracté d'odieuses calomnies, que la presse française a livrées au mépris de l'Europe, sans songer à les réfuter. En ce qui touche Taïti, les journaux de Londres, sans être moins exigeans au fond, ont cessé d'être aussi impérieux dans la forme. Le langage de nos voisins est devenu moins amer. Cependant on sait que l'Angleterre fait des préparatifs, et qu'une assez grande activité règne dans ses arsenaux. Il en est de même en France. Sans doute il est permis de compter sur la paix, mais il serait dangereux de se livrer à une confiance illimitée. M. Peel avait annoncé que l'affaire de Taïti serait probablement conclue avant la clôture du parlement, qui se réunira dans les premiers jours de septembre, et rien ne paraît encore terminé ou près de l'être. Que dira le parlement? Dans quelle voie le ministère anglais sera-t-il poussé par sa

majorité? En de pareilles conjonctures, tout esprit sage doit hésiter, et ne pas mettre en avant des hypothèses hasardées.

Quoi qu'il puisse arriver, l'Europe nous voit et nous juge. On nous a accusés devant elle d'être ambitieux et de vouloir la guerre : c'était le cri de la presse de Londres il y a peu de jours; c'est le mot d'ordre donné à tous les agens anglais sur le continent. L'accusation est répandue surtout dans les cours du Nord. Là, on s'appuie sur les préventions naturelles que rencontre chez des gouvernemens absolus un gouvernement libre, fondé sous les auspices d'une dynastie nouvelle. On nous représente comme un peuple inquiet, d'une liberté orageuse et d'une humeur conquérante, que ses revers n'ont pas suffisamment instruit, que le sentiment exagéré de sa force domine, et qui n'a pas cessé d'être dangereux pour la paix du monde. La presse française repousse ces accusations injustes, et elle en a le droit. Quel gouvernement a été plus pacifique et moins ambitieux que le nôtre depuis la révolution de juillet? Qu'avons-nous fait pour troubler la paix? Le lendemain d'un soulèvement populaire, dans la plus grande effervescence des esprits, au milieu des passions belliqueuses excitées par le réveil du sentiment national, notre gouvernement est resté calme; les désirs de gloire et de puissance ont été contenus; les souvenirs de 1815, les ressentimens légitimes, les haines, ont été comprimés; les velléités de propagande ont été étouffées. Cependant les provinces rhénanes s'agitaient, la malheureuse Italie se ranimait, la Pologne se soulevait pour mourir, et la France, indignée et frémissante, n'a pas remué. Si nous avons protégé les institutions libres en Espagne, en Portugal, en Belgique, en Grèce, nous l'avons fait de concert avec l'Angleterre, et du consentement de l'Europe. La question d'Ancône et celle de Luxembourg ont montré jusqu'où pouvaient aller notre désintéressement et notre résolution sincère de maintenir la paix.

Toutefois, une nation comme la France ne peut rester immobile. Après avoir témoigné si clairement nos dispositions pacifiques et notre respect pour les traités, pour ceux même dont nous avons le plus souffert, plusieurs circonstances se sont présentées où le sentiment de nos droits et le soin de notre dignité, gage de notre indépendance, nous ont portés à réclamer une part légitime d'influence au dehors. Les démêlés de l'Orient ont fait naître la question d'Égypte. L'histoire dira si nous avons élevé en 1840 des prétentions excessives. Dans tous les cas, la manière dont nous les avons soutenues et la conclusion du débat n'ont pu donner au monde une idée bien menaçante de notre esprit de domination. Peu de mois après le bombardement de Beyrouth, nous avons signé la convention des détroits, nous avons offert de rentrer dans le concert européen, et nous avons tendu cordialement la main à l'Angleterre, voulant, au risque de lui faire prendre notre empressement pour une faiblesse, lui témoigner par ce procédé l'oubli d'une injure récente, et une généreuse confiance dans ses intentions amicales.

En quoi donc sommes-nous des ambitieux et des amis de la guerre? Est-ce parce que nous avons tiré vengeance de quelques insultes commises envers

nous au-delà des mers, vengeance quelquefois bien incomplète, si l'on se rappelle le blocus de Buénos-Aires, et si l'on regarde ce qui se passe en ce moment à Montevideo? Est-ce parce que nous occupons l'Algérie, conquête de la restauration, que le gouvernement de juillet n'aurait pu abandonner sans honte, et qui d'ailleurs, en délivrant la mer d'une race de pirates, n'a pas moins profité aux puissances maritimes de l'Europe qu'à nous? Est-ce enfin parce que M. Guizot a planté le drapeau français sur quelques rochers de l'Océanie? Sans doute la France a pu blâmer avec raison cette entreprise de M. Guizot. L'utilité ne lui en a pas été démontrée. Elle en a reconnu du premier coup tous les inconvéniens. Elle a critiqué surtout la forme de l'établissement créé à Taïti. Elle a cru voir dans ces stériles conquêtes de M. Guizot beaucoup moins la pensée de faire une chose sérieusement avantageuse au pays que le dessein de se grandir à peu de frais, et de se raffermir au pouvoir par des actes d'une vigueur et d'une utilité apparentes. Mais si M. Guizot, pour fortifier sa politique, a voulu doter son pays de quelques îlots perdus dans l'Océan et dédaignés par tous les peuples maritimes, en quoi ces acquisitions illusoires pourraient-elles alarmer l'Europe ou l'Angleterre? Pour mettre les choses au pire, l'équilibre européen sera-t-il troublé parce que, dans l'espace d'un an, une trentaine de nos bâtimens de commerce auront relâché aux îles Marquises ou aux îles Gambier?

Une seule chose pourrait inquiéter l'Europe; ce serait l'intention témoignée par la France de reprendre ses frontières du Rhin. Or, sur ce point, que l'Europe consulte les actes et les paroles de notre gouvernement, le langage même des partis à la tribune ou dans la presse, elle verra que la question des limites du Rhin n'existe plus pour nous. L'opposition constitutionnelle, après l'avoir soulevée dans les premières années du gouvernement de juillet, l'a retranchée de son programme politique depuis le jour où elle a formellement accepté les faits accomplis. Renonçant désormais à toute pensée d'agrandissement territorial sur le continent, assurée que le progrès naturel des idées libérales suffira pour convertir l'Europe à ses principes, l'opposition constitutionnelle n'excite plus le gouvernement à renverser les barrières de 1815. Au lieu de lui conseiller d'agir sur le continent, elle le pousse à se mouvoir au dehors. Elle lui dit : Observez les traités et cherchez, sans sortir de leurs limites, à développer justement, pacifiquement, l'influence de la France. La mer vous est ouverte; maître de l'Algérie, vous avez une grande influence à exercer dans la Méditerranée; au nom de la civilisation chrétienne, au nom même des intérêts politiques de l'Europe, vous avez un rôle important à jouer dans les affaires d'Orient, vous avez aussi à protéger notre commerce et à faire respecter le pavillon français sur les mers; si vous rencontrez des obstacles dans cette sphère légitime de votre action, si vos droits sont méconnus, résistez, le pays vous soutiendra. Tel est le langage que l'opposition constitutionnelle adresse au gouvernement depuis plusieurs années, et celui-ci s'en est inspiré plusieurs fois dans sa politique. C'est même, il faut le reconnaître, pour répondre à ce mouvement de l'opi-

nion que M. Guizot, dans un intérêt de pouvoir, s'est fait le conquérant de quelques îles de l'Océanie. Il a voulu ouvrir au commerce et à la politique de la France une nouvelle voie dans des mers lontaines. Quel qu'eût été le motif des établissemens fondés par M. Guizot, la France les eût approuvés, s'ils avaient présenté un caractère sérieux, et si, bien loin d'offrir des résultats utiles, ils n'avaient pas fait craindre dès l'origine les embarras et les dangers survenus depuis.

Ce mouvement qui porte chez nous l'opinion à chercher au dehors des dédommagemens pour prix de l'inaction que les traités nous imposent sur le continent, cette tendance à développer pacifiquement l'influence diplomatique, maritime et commerciale de la France, ne peuvent surprendre l'Europe ni l'inquiéter : elle ne peut blâmer des dispositions qui sont la loi naturelle de tout gouvernement prospère établi sur de fortes bases. C'est le devoir et l'honneur des nations de travailler sans cesse à leurs progrès sans entraver l'action légitime des autres peuples. Comment pourrions-nous gêner l'Europe en prenant les mesures nécessaires pour garantir nos possessions d'Afrique, en combattant les projets avoués de la Russie sur Constantinople, en protégeant contre les excès du fanatisme musulman les chrétiens d'Orient, en offrant sur les mers un contrepoids utile pour prévenir les écarts d'une puissance qu'une domination trop étendue pourrait rendre tyrannique? Comment troublerions-nous la paix continentale en ouvrant, par des traités et des découvertes, de nouvelles routes et de nouveaux ports à notre commerce maritime? D'ailleurs, en suivant cette voie d'un progrès régulier et pacifique, agissons-nous autrement que l'Europe elle-même? Que font aujourd'hui sur le continent tous les états fortement constitués? Ne travaillent-ils pas à étendre leur action politique et commerciale? Que fait la Prusse, que fait l'Allemagne? quels sont les projets commerciaux de l'Autriche? Qu'est-ce que ce réseau de douanes qui semble déjà substituer à l'action séparée de plusieurs états une immense unité, capable un jour de déranger l'équilibre de l'Europe? Parlerons-nous de la Russie, dont les progrès sont des envahissemens, et qui viole ouvertement les traités? Parlerons-nous de l'Angleterre, dont l'histoire maritime est une série d'usurpations et de violences?

Abordons la véritable difficulté, la seule peut-être : nous voulons avoir une marine; voilà ce qui déplaît, non pas à l'Europe, mais à l'Angleterre. La *Note* du prince de Joinville irrite encore profondément tous les cœurs anglais; elle a fait déjà le sujet de plus de vingt discours dans le parlement. La presse anglaise y revient sans cesse, elle y reviendra encore long-temps. Et cependant que dit cette *Note?* Dit-elle que la France doit posséder ou disputer l'empire des mers? Elle ne dit pas autre chose que ceci : l'Angleterre a une puissante marine à vapeur qui menace les côtes de la France; la France doit se hâter d'utiliser ce même moyen contre l'Angleterre, afin de détruire la confiance que lui inspire depuis si long-temps sa position insulaire. La marine à vapeur rendra les chances d'une guerre d'invasion égales entre les deux pays. Quant aux escadres à voiles, la France doit les entre-

tenir sur un pied respectable : elle fera bien d'établir des croisières sur tous les points du globe pour protéger son commerce et son honneur; mais elle n'est pas en état de rivaliser sur ce théâtre avec la puissance britannique. Voilà le véritable sens de la *Note* de M. le prince de Joinville, et tous les bons esprits du continent ont admiré la sagesse de ce conseil, car il ne s'adresse pas seulement à la France : tôt ou tard il pourra être d'un excellent usage pour tous les peuples qui ont des ports sur l'Océan, sur la Manche, ou sur la mer du Nord. L'Angleterre peut-elle avec raison réclamer contre un système naval dont le but est de créer entre des peuples voisins qui ont des frontières maritimes une indépendance et une égalité réciproques? Autant vaudrait dire qu'elle a le droit de se plaindre des fortifications de Paris.

C'est cependant le secret dépit de voir s'élever peu à peu une marine française capable de soutenir dignement dans la Méditerranée et dans la Manche le rôle qui appartient à la France, c'est ce sentiment injuste qui nous fait accuser tous les jours dans les feuilles anglaises et ailleurs d'être tourmentés du démon de la guerre. Les prétendus griefs que l'on étale contre nous, les exigences que l'on nous montre, n'ont pas d'autre cause. L'affaire de Taïti n'est au fond qu'un prétexte dont se sert la jalousie britannique ridiculement excitée contre nous. Autrement, si l'Angleterre était de sang-froid, si la passion ne troublait pas son jugement, pourrait-elle, au sujet de Taïti, nous accuser de vouloir la guerre, nous dont la seule faute peut-être a été de céder trop complaisamment à ses premières exigences, et d'avoir encouragé par là ses prétentions ultérieures dans un débat où les plus simples règles du droit des gens nous donnent mille fois raison, tandis qu'elle a de son côté tous les torts que peuvent donner la précipitation, la violence et l'injustice? Et si l'on veut parler de la guerre du Maroc, appellera-t-on ambitieux des gens qui, forcés pour leur sûreté de repousser les agressions d'un peuple barbare, ont commencé, avant le premier coup de canon, par désavouer à la face de l'Europe tout projet de conquête, par déclarer qu'ils ne prendraient pas un pouce de territoire à l'ennemi, et que tous les points occupés temporairement pendant les hostilités seraient évacués dès que la paix serait conclue? Voilà une singulière ambition! Que serait la puissance coloniale de l'Angleterre, si elle avait toujours montré ce désintéressement?

Non, la France ne mérite pas les accusations dirigées contre elle. Son ambition n'est pas la cause du conflit qui s'est élevé entre elle et l'Angleterre. Elle n'en sera pas responsable. La France ne met pas de forfanterie dans son langage. Elle ne cherche pas à dissimuler les périls de la situation. Loin de vouloir la guerre, elle ne craint pas de dire qu'elle la déteste, et qu'une guerre avec l'Angleterre lui semblerait un horrible fléau pour le monde et le renversement des principes de la civilisation. Cependant, puisque bon gré, mal gré, il lui faut arrêter son esprit sur cette idée de la guerre, elle se console en songeant qu'elle a le droit pour elle. Le sentiment du droit fortifie l'ame des peuples, et leur inspire une confiance salutaire.

On annonce que plusieurs puissances européennes ont terminé depuis peu

leurs différends avec le Maroc. Probablement l'attitude énergique de la France n'aura pas nui au succès de leurs négociations. L'empereur Abderrahman voulait réserver toutes ses forces contre nous. L'Espagne, dans cette circonstance, aura peut-être regretté de séparer ainsi sa cause de la nôtre. Nous devons reconnaître cependant que ses embarras intérieurs peuvent lui servir d'excuse. Il est juste qu'avant de ménager nos intérêts, l'Espagne songe aux siens, qui réclament en ce moment toute son attention.

Les opérations électorales vont commencer; le résultat en est indiqué d'avance. Tout prouve que le parti modéré aura dans les cortès une forte majorité. Par une résolution qu'on doit blâmer, et qui fait naître des doutes sur la légalité de leurs desseins, les progressistes se sont écartés de la lutte. Leurs chefs ne se présenteront pas dans les colléges. L'arène est ainsi abandonnée aux modérés et au parti carliste, qui figurera pour la première fois dans les cortès depuis 1833, mais en très petite minorité. Les modérés seront donc les maîtres de la situation. C'est dans leurs mains que sera remis le sort de l'Espagne constitutionnelle. Ils auront à régénérer le pays, à effacer les dernières traces de la guerre civile, à fermer la carrière des soulèvemens provinciaux, des révoltes militaires, des questions dynastiques, de tous les abus et de tous les désordres au milieu desquels l'Espagne se débat depuis onze ans. Les preuves que le parti modéré a déjà données de son patriotisme et de ses lumières font espérer qu'il remplira sa tâche avec honneur. Il compte dans ses rangs des hommes dont la capacité administrative et les talens oratoires sont estimés dans toute l'Europe. Lui seul, de tous les partis qui se sont disputé l'Espagne dans ces derniers temps, possède la science du gouvernement. On lui doit les mesures qui ont été les plus efficaces contre l'anarchie. C'est lui qui a courageusement refusé de consacrer la constitution de 1812, présentée sur les baïonnettes des révoltés de la Granja; c'est lui, c'est son initiative, c'est l'éloquence de ses hommes d'état qui ont contribué principalement à faire proclamer l'an dernier la majorité de la reine. A différentes époques, les modérés, bien qu'ils n'eussent pas perdu leur influence dans le pays, ont cru devoir s'effacer de la scène des évènemens, et laisser le pouvoir entre des mains, sinon plus fermes, du moins plus dures que les leurs; la violence de la lutte n'admettait pas les tempéramens de leur politique : aujourd'hui, leur politique convient pleinement à la situation. Qu'ils concertent leurs efforts, qu'ils restent unis, et une nouvelle ère de prospérité s'ouvrira pour l'Espagne.

M. Mon n'a pas attendu les cortès pour introduire quelques réformes dans les finances. Tout le monde sait que les finances de l'Espagne sont dans un désordre effroyable. Depuis long-temps, le gouvernement espagnol vit d'expédiens ruineux qui ont élevé sa dette à un chiffre inconnu. C'est un abîme que l'on n'ose sonder. L'ancienne monarchie a ouvert la plaie; les révolutions, l'anarchie, la guerre civile, l'ont envenimée et agrandie. Maintenant les abus qu'il faudrait déraciner trouvent malheureusement dans toutes les classes une foule de gens intéressés à les soutenir. Ces abus sont le fléau

de la nation, et on croirait néanmoins que la nation les aime. Le jour où le recouvrement des impôts sera arraché à des traitans avides, où les sommes dues au trésor ne seront plus pillées par les municipalités et les intendans, où les trésoriers ne spéculeront plus avec les fonds de l'état, où la contrebande ne tarira plus la source des revenus de la douane, où le budget ne sera plus une fiction, où les recettes d'une année ne seront plus prélevées par anticipation pour solder les dépenses d'une année antérieure, où chaque ministre rendra ses comptes, où les exactions et les prévarications des fonctionnaires seront réprimées, où la dette publique ne sera plus un problème insoluble, quelquefois même un mensonge offert comme un appât à la confiance aveugle des capitaux étrangers, le jour où tout cela n'existera plus, les finances de l'Espagne seront sauvées, et cependant il se trouvera encore, jusque dans les classes supérieures de la société, des gens qui ne dissimuleront pas leurs regrets pour ce régime de vénalité, de concussions et de brigandages. Triste exemple qui prouve combien l'anarchie peut, à la longue, pervertir l'esprit et la moralité d'un peuple!

M. Mon s'occupe de reprendre la gestion de certains revenus de l'Espagne, et de relever le crédit. Il régularise le mouvement des capitaux destinés aux services publics. Forcé, comme ses prédécesseurs, de recourir aux anticipations et aux emprunts, il obtient des conditions moins onéreuses pour le trésor. Il cherche à fixer le sort des créanciers de l'état. Après avoir liquidé en 3 p. 0/0 la créance des *contratistes*, et retiré de leurs mains les gages dont ils avaient été munis, il s'occupe de la conversion des billets de la dette flottante et du trésor; mais l'acte le plus important de M. Mon est le décret du 8 août, qui suspend immédiatement, sauf la décision ultérieure des cortès, la vente des biens du clergé séculier, et en affecte les produits à son entretien. Ce n'est pas seulement un acte financier, c'est une mesure politique de la plus haute gravité. Nous croyons volontiers que les sentimens de religion et d'humanité y tiennent une grande part; que le clergé, dépouillé de ses biens et ne recevant pas le paiement de la contribution que les lois lui avaient assurée en échange, devait exciter un vif intérêt; qu'en appliquant les revenus des biens non vendus à l'entretien de leurs anciens possesseurs, on a agi d'après un principe d'équité. Nous reconnaissons aussi qu'en déclarant inviolable la propriété des biens aliénés, on a donné toutes les garanties désirables aux droits acquis; mais, d'un autre côté, les biens non vendus étaient le gage des créanciers de l'état : ce gage disparaît, si la vente devient impossible, et si les revenus des biens reçoivent une affectation spéciale.

Un évènement prévu vient de s'accomplir en Grèce. M. Mavrocordato et ses collègues ont donné leur démission. Le roi a chargé M. Coletti de former un ministère. Déjà les députés élus dans les provinces arrivaient, et les élections d'Athènes avaient commencé; elles ont été suspendues. Le ministère du 29 mars tombe sous le coup des mécontentemens que ses fautes ont provoqués de toutes parts. L'amnistie du 31 juillet, relative aux insurgés de

l'Acarnanie et de la Grèce occidentale, n'a pas calmé l'irritation excitée contre lui. On lui reproche surtout sa conduite dans les dernières élections; on l'accuse d'avoir employé l'intrigue, la corruption, les menaces, et jusqu'à des arrestations arbitraires, pour faire triompher ses candidats. D'indignes manœuvres paraissent avoir été commises. Voilà le fruit des conseils de M. Lyons.

Les évènemens de la Grèce ont bien mal justifié les prévisions encore récentes de M. Guizot. Répondant à M. Billault, qui signalait l'opposition permanente de l'Angleterre et de la France en Grèce, opposition fondée sur ce que l'Angleterre doit désirer l'affaiblissement de la marine grecque, et la France son accroissement, M. le ministre des affaires étrangères, dans la séance du 20 janvier, se félicitait hautement des résultats obtenus à Athènes sous la tutelle de l'entente cordiale. A l'entendre, l'union des deux peuples représentée par celle de leurs agens avait déjà fondu ensemble les deux partis anglais et français. Ces dénominations s'effaçaient; les chefs des deux partis, MM. Coletti et Mavrocordato, animés d'un même esprit, imitant par leur bon accord le généreux exemple qui leur était donné, travaillaient de concert, et dans des vues communes, à asseoir solidement la nouvelle constitution de leur pays. Obéissant à l'impulsion de leurs chefs, les hommes des deux partis se réunissaient pour marcher au même but; la nation entière les suivait. L'entente cordiale, passant de l'Occident à l'Orient, était venue produire en Grèce tous ces miracles. On voit aujourd'hui comment ces prédictions sublimes se sont réalisées. M. Piscatory et M. Lyons n'ont pas marché deux mois ensemble. Sous l'influence de M. Lyons, le ministère Mavrocordato a précipité la Grèce dans les embarras et les discordes qui ont suspendu chez elle tout progrès, tout mouvement régulier de réforme, tout essai de régénération morale ou matérielle. Au lieu d'affermir la constitution, il l'a ébranlée; au lieu d'être modéré et conciliant, il a été violent et arbitraire. Pendant ce temps, M. Coletti, blâmant des excès funestes à son pays, s'est isolé; M. Piscatory, dans l'intérêt de la France, a fait de même, et les voilà rapprochés aujourd'hui par la chute de M. Mavrocordato, qui reçoit les consolations de M. Lyons. Qu'on nous parle maintenant des prévisions de M. Guizot et des heureux fruits de l'entente cordiale en Grèce!

Quoi qu'il en soit, l'influence française est au moment de se rétablir à la faveur des circonstances nouvelles. Avec le parti modéré, national, qui paraît sur le point de triompher dans la personne de M. Coletti, la France peut s'entendre intimement. Tous ses intérêts sont de ce côté, et c'est là aussi que l'on comprend le mieux la valeur et la loyauté de ses conseils. Chose digne de remarque : les partis que la France affectionne en Grèce comme en Espagne sont des partis modérés, constitutionnels, sincèrement dévoués à leur patrie, aussi généreux que sages. Tel est en Espagne le parti qui compte parmi ses chefs les plus honorables M. Martinez de la Rosa; tel est celui que représente en Grèce M. Coletti. Au contraire, la diplomatie britan-

nique affectionne plus volontiers les partis exagérés, violens, ceux qui mettent en danger le repos et les institutions de leur pays. D'où vient cette différence? Serait-ce qu'il y a dans le monde deux politiques? l'une, peu désintéressée, peu noble, dont le système est de triompher à tout prix; l'autre, plus élevée et plus digne, qui sait faire à son honneur le sacrifice d'un intérêt d'ambition, qui prêche aux gouvernemens nouveaux une liberté sage, parce qu'elle en connaît elle-même les bienfaits, qui se croit tenue, quoi qu'il arrive, à soutenir partout les droits de la vérité et du bon sens, et qui ne consentirait jamais à profiter de l'inexpérience d'un peuple pour le pousser, par des suggestions hypocrites, dans une voie contraire à sa fortune. Si ces deux politiques existent, l'Europe pourra se demander quelle est la nôtre, et le résultat de cet examen ne pourra pas nous nuire près d'elle dans les circonstances présentes.

Les nouvelles du Levant ont présenté depuis peu des faits dignes d'intérêt. Un différend entre la France et la Porte a été heureusement terminé, grace à la fermeté de notre ambassadeur à Constantinople. Des violences avaient été exercées dans la ville de Mossoul contre des religieux établis sous la protection de la France. Le sang chrétien avait coulé dans une émeute excitée par des fanatiques. Le consul français lui-même avait été frappé. M. de Bourqueney a exigé aussitôt un juste châtiment de ces excès. Après quelques difficultés, qui ont été sur le point d'amener une rupture, toutes les conditions posées dans l'ultimatum de notre ambassadeur ont été acceptées. Les coupables ont été punis. Nous aimons à rencontrer cet acte de vigueur sur un théâtre où notre diplomatie doit veiller plus soigneusement que jamais à garder son rang, et à ne pas souffrir la plus légère atteinte à ses droits.

Tout le monde sait le singulier tour que Méhémet-Ali a joué à la presse de l'Europe. On nous annonce un beau matin qu'il abdique et se retire à la Mecque. Aussitôt nous nous lançons dans les hypothèses. Nous comparons d'abord Méhémet à Charles-Quint. Nous admirons en lui ce superbe mépris des grandeurs humaines, et cette passion subite pour la gloire des prophètes. Les uns disent qu'il est fou, les autres qu'il n'a jamais été plus profond politique. On parle d'un traité par lequel il met Ibrahim sous la protection de l'Angleterre. Nous voyons déjà une armée britannique allant dans l'Inde par l'isthme de Suez. Sur ces entrefaites, on apprend que le malicieux vieillard est revenu paisiblement au Caire, et tous nos songes orientaux s'évanouissent. Toutefois, ce ne doit pas être un motif pour déclarer souverainement absurdes certaines suppositions que la promenade de Méhémet-Ali a fait naître. Si l'Orient est le pays des mystères, il est aussi le pays des ambitions gigantesques et des grandes usurpations : la France ne doit pas l'oublier.

# POLITIQUE COMMERCIALE.

—

## La France et la Prusse vis-à-vis de la Belgique.

C'est une vérité reconnue dans le commerce, qu'il n'y a pas de petites affaires; il en devrait être de même en politique, et en effet, les véritables hommes d'état, même au milieu des préoccupations les plus graves, ne les ont jamais négligées. Ils savent que les grandes choses débutent modestement et sans bruit, et que c'est une gloire aussi belle de les avoir préparées que d'arriver à l'heure où on peut les accomplir. Ce n'est point gouverner que de ne s'occuper que d'une affaire à la fois; on oublie celles qui sont secondaires pour l'instant et qui reviendront au premier rang plus tard, et cependant l'occasion de les terminer arrive et passe sans attendre que l'on ait le loisir de l'apercevoir.

Ces réflexions s'appliquent à la situation présente. Le cabinet actuel ne voit que les difficultés qui se sont élevées entre l'Angleterre et la France, et tous les autres évènemens extérieurs depuis lors n'ont plus aucune importance à ses yeux. Ainsi il se présente un fait qui, en toute autre circonstance, lui eût paru considérable : c'est la rupture commerciale survenue entre la Belgique et le *Zollverein*. A la vérité on a pu croire un moment qu'il en comprenait toute la portée, car le bruit avait couru qu'une nouvelle convention allait modifier les droits sur certains articles du tarif belge et du tarif français, mais depuis quelques jours il n'en est plus question; la négociation ouverte à ce sujet vient d'être abandonnée. L'on a eu tort d'attribuer ce triste résultat aux représentations de l'Angleterre : c'est tout simplement que cette affaire rencontrait de part et d'autre quelques obstacles qu'il fallait se donner la peine de lever. M. Guizot n'en a pas eu le temps; toute son attention se concentre sur la question de Taïti et du Maroc.

Cette affaire pourtant n'est pas si petite qu'elle le paraît, et l'on pourrait bien se repentir plus tard de n'y avoir prêté qu'une attention superficielle. Sans méconnaître toute la gravité d'un différend qui a semblé un instant

menacer le repos du monde, on peut penser que les évènemens qu'on ne voit point, ceux qui s'accomplissent lentement et pacifiquement à côté de la France, auront peut-être sur l'avenir des peuples une influence plus directe que ces bruyantes et stériles querelles de rivalité nationale. C'est la paix aujourd'hui et non la guerre qui, à notre sens, est destinée à changer la force relative des états et notre position de puissance vis-à-vis de l'Europe. Déjà le résultat de ce mouvement de transformation est sensible. L'Allemagne, ramassée en un faisceau d'intérêts industriels, n'est plus cette confédération militaire qu'avait imaginée le congrès de Vienne. Devenue indépendante, la Belgique non-seulement a ruiné sans retour la double pensée de défense et d'agression d'où était sorti le royaume des Pays-Bas, mais a changé par la base les traditions de notre politique du côté du Nord. Là où il n'y avait qu'un territoire à conquérir, que des populations sans lien commun à faire entrer dans la nationalité française, il s'est élevé un peuple dont il est nécessaire d'accepter l'existence et la durée, et de cultiver les sympathies sous peine de le voir chercher des appuis et des alliances parmi nos adversaires naturels. Les nécessités de notre politique sont restées les mêmes : nous ne pouvons souffrir qu'à cinquante lieues de Paris, une frontière hostile pèse sur le flanc si large et si vulnérable qui s'étend de Metz à Dunkerque; mais à l'unique perspective indiquée autrefois par la prévoyance de ce danger même, la conquête, les esprits élevés commencent à comprendre qu'il est temps de substituer des moyens plus patiens et plus dignes de la civilisation, des moyens qui concilient le droit des faibles avec l'ambition naturelle à tous les grands peuples.

Si donc la question de notre sécurité et de notre prépondérance du côté du Nord consiste tout entière dans la nature des rapports pacifiques que nous entretiendrons avec la Belgique, tout ce qui tend à changer la position de ce royaume vis-à-vis de ses voisins est pour nous d'une importance extrême, et se rattache, par des conséquences presque directes, à cette éventualité d'une guerre future avec l'Angleterre, qui occupe tous les esprits en ce moment. Dans cet ordre d'idées, la dissidence commerciale qui vient d'avoir lieu entre la Prusse et la Belgique est un évènement. Il est très intéressant pour nous d'en bien connaître la signification.

La politique commerciale de la Belgique peut se formuler ainsi : obtenir les débouchés qui sont indispensables à ses industries, sans compromettre son indépendance politique. Dès le moment qu'ils ont pu s'occuper de déterminer les rapports de leur pays avec l'Europe, les hommes politiques qui se sont succédé au pouvoir en Belgique ont eu pour objet principal de faire en sorte qu'aucun des états voisins n'exerçât sur le nouveau royaume une prépondérance exclusive. Redoutant moins la Hollande, qui n'a pu empêcher la dissolution du royaume des Pays-Bas, et l'Angleterre, qui ne domine sur le continent que par intermédiaires, ils n'ont vu autour d'eux que deux puissances, l'Allemagne ou plutôt la Prusse et la France, en posi-

tion de s'emparer de cette suprématie tant redoutée par eux; ils ont compris qu'en s'attachant plus étroitement à l'une, ils se trouveraient malgré eux avec celle-ci contre l'autre, et pour fuir cette alternative, ils se sont flattés de pouvoir tenir la balance entre toutes les deux, en traitant tour à tour avec elles, en n'accordant pas à la France un avantage commercial dont l'Allemagne n'eût aussitôt sa part, en conduisant de front deux négociations contraires, l'une pour la fusion des intérêts belges avec le *Zollverein*, l'autre pour l'union douanière avec la France. Cette tactique, au premier aspect, a un caractère fâcheux de duplicité; elle ressemble fort à la politique des ducs de Savoie, qui, considérant leur petite puissance militaire comme un appoint aux forces des deux grandes monarchies européennes, la France et l'Empire, marchandaient leur alliance à tous les deux et passaient sans scrupule d'un parti à l'autre, selon qu'ils y voyaient leur profit. Cependant l'analogie n'est que superficielle; ce n'est point l'ambition, c'est un sentiment de conservation qu'on ne peut blâmer, le désir de maintenir intacte l'indépendance nationale, qui a poussé les hommes d'état belges dans cette voie. Malheureusement pour eux, la rupture avec le *Zollverein*, en même temps qu'elle a démasqué leurs finesses diplomatiques, vient d'en démontrer les déplorables résultats.

Au moment où cette rupture a éclaté, voici comment on en expliquait la cause. On sait qu'au mois de juillet 1842, le gouvernement belge, alarmé des conséquences d'une disposition générale que notre cabinet venait de prendre contre l'introduction des lins et des toiles étrangères, avait obtenu à force d'instances qu'il fût fait une exception à cette mesure en faveur des produits belges. Le prix de cette faveur était un abaissement notable des droits sur nos vins et sur nos soieries. Cependant, un mois plus tard, on vit avec surprise en France le gouvernement belge, qui devait s'estimer si heureux de l'exception qu'il venait d'obtenir, appliquer de son propre mouvement, et sans que la Prusse eût semblé solliciter cette faveur, aux vins et aux soieries de provenance allemande le tarif réduit pour les produits similaires de provenance française. L'arrêté du 28 août 1842, qui consacrait cette disposition, était provisoire, à la vérité : il ne devait avoir d'effet que pour le terme d'une année. Sans doute, se disait-on, la Belgique espérait qu'avant les douze mois révolus, la Prusse répondrait par des concessions également spontanées à cette gracieuse avance. L'année s'écoula; la Prusse n'ouvrit point ses bras. Le cabinet de M. Nothomb, sans se décourager, reporta le terme fatal jusqu'au mois d'avril de cette année : même dédain de la part de l'Allemagne. Enfin ce cabinet prend le parti de ne pas renouveler l'arrêté du 28 août, paraissant avouer ainsi l'inutilité de ses prévenances, et l'ancien tarif sur les vins et les soieries allemandes succède, à partir du 1er avril, au nouveau. Alors seulement la Prusse s'émeut; au nom du *Zollverein*, elle trouve mauvais qu'on lui ait retiré brusquement une faveur qu'on lui avait jetée à la tête, et, par mesure de représailles, elle frappe

tout d'un coup les fers et les fontes belges d'un droit qui leur ferme pour ainsi dire le débouché de l'Allemagne.

Cette interprétation des faits jusqu'alors connus était plausible; mais un journal de Liége vient de publier un document prussien qui a jeté une grande lumière sur l'origine véritable de cet évènement et démontré que les causes de la rupture datent de beaucoup plus loin. Cette pièce diplomatique, évidemment émanée de la légation prussienne, porte le titre de *Mémoire du gouvernement prussien notifié au gouvernement belge le* 18 *juillet* 1844. On y voit que, dès 1837, le cabinet de Bruxelles a cherché à conclure une alliance commerciale avec le *Zollverein*, et que plus tard il l'a poursuivie concurremment avec les arrangemens qui se négociaient à Paris pour l'union douanière. L'arrêté du 28 août 1842 n'était pas une avance faite gratuitement à l'Allemagne; il rétablissait les conditions d'un traité futur avec le *Zollverein*, dont la convention récente avec la France venait de déranger l'équilibre. Cette longue affaire diplomatique a eu plus d'une péripétie. Le gouvernement belge, de l'aveu même des journaux qui ont discuté le *Mémoire prussien*, a employé plus d'une fois les faux-fuyans et les moyens dilatoires, quand la Prusse le pressait enfin de conclure. On le voit se refroidir à l'égard du *Zollverein* chaque fois qu'il a quelque faveur à obtenir de la France et reprendre ses projets d'alliance prussienne dès qu'il craint que la France ne trouve dans les concessions qu'elle lui fait le moyen d'accroître son influence politique. Ce jeu difficile de bascule n'a pas réussi aux négociateurs belges. La Prusse a fini par exiger que le cabinet de Bruxelles s'expliquât catégoriquement sur les bases du traité à venir. Or, à ce point-là, celui-ci n'a pu éviter plus long-temps de rencontrer la difficulté qui, dès l'origine de la négociation, devait la faire échouer. Ce que la Belgique voulait, c'était l'abaissement du droit de sortie sur les laines allemandes nécessaires à ses manufactures de draps et un privilége pour l'entrée de ses fontes et de ses fers, et elle offrait en retour des avantages secondaires ou illusoires sur les droits de navigation, sur les vins, sur les soieries allemandes. D'un autre côté, la Prusse, contrainte comme chef du *Zollverein* d'encourager l'industrie métallurgique des états associés, a déclaré ne pouvoir faire en faveur de la Belgique aucune exception à un tarif essentiellement hostile à toute industrie métallurgique étrangère. Toute la négociation s'est donc resserrée autour de cet article, les fers et les fontes, et il s'est trouvé que la Belgique et la Prusse, forcées également de protéger avant tout chez elles la même industrie, n'ont pu se faire aucune concession. De là les malentendus, les manœuvres diplomatiques, les mécomptes, la rupture; voilà pourquoi aussi cette rupture a été signalée de la part de la Prusse précisément par une aggravation de droits sur les fontes et les fers belges, qui équivaut à la prohibition.

Il suffit d'indiquer une situation pareille pour montrer tout le parti que notre gouvernement pourrait en tirer, s'il avait l'esprit assez libre pour pré-

parer l'avenir. Certes, jamais occasion plus belle ne s'est présentée à la France d'augmenter l'influence légitime qu'il lui est permis d'exercer sur la Belgique. Et quand nous parlons d'influence, qu'on ne se méprenne pas, de l'autre côté de la frontière du nord, sur le sens de nos paroles. C'est d'une influence toute morale que nous voulons parler, de celle qu'assure à un grand peuple, voisin d'un petit état, l'étroite union de tous les intérêts durables, qui s'appuie enfin sur les seules alliances réelles, les alliances où l'on donne autant que l'on reçoit. Du reste, quand le respect des nationalités et le sentiment de notre mission ne nous indiqueraient pas qu'il nous convient d'être les amis plutôt que les maîtres des petits peuples groupés autour de nous, notre intérêt bien entendu nous imposerait le devoir de faire une exception pour la Belgique et de ne chercher à exercer sur elle qu'une influence librement consentie. Il est possible que l'occasion revienne pour la France de reprendre ses projets d'autrefois; si par malheur une guerre continentale éclatait, les prétextes ne nous manqueraient pas pour nous autoriser à prendre possession de la Belgique : nous aurions bientôt le territoire, les villes, les richesses; mais nous n'aurions point le peuple, et, qu'on le sache bien, il se rangerait contre nous au premier revers. Nous n'avons plus qu'une conquête possible du côté du nord; il nous faut conquérir l'affection de cette petite nationalité jalouse, qui nous voit toujours prêts à la dévorer, et nous n'y parviendrons qu'en l'attaquant par ses intérêts, qu'en y mêlant les nôtres de telle sorte qu'un jour nous ne puissions pas plus nous passer de son indépendance qu'elle ne pourra se passer de notre bon vouloir.

Or, n'est-ce pas quand la Belgique vient de voir s'évanouir ses illusions au sujet d'une alliance intime avec l'Allemagne que l'heure précise est arrivée d'inaugurer cette généreuse et grande politique? Ne doit-on pas craindre que cette heure ne passe vite et ne revienne plus, du moins aussi singulièrement propice? Nous ne conseillons point de reprendre l'union douanière dont il fut tant question il y a deux ans. Nous avons regretté comme tout le monde en France l'abandon trop brusque d'une tentative d'alliance commerciale qui, si elle eût réussi, aurait fixé à jamais nos rapports avec la Belgique et assuré d'un trait de plume cette pacifique influence qu'il nous importe tant d'exercer sur elle; cependant nous comprenons que cette négociation, si brillamment commencée, ait eu un si pauvre résultat. Le projet était vaste et séduisant; mais il n'a été ni prudemment préparé ni lentement mûri. Ce sont les Belges qui ont l'honneur d'avoir inventé l'union douanière, qui ont jeté tout à coup le mot et l'idée, sans aucun préambule, au milieu du jeu de notre machine industrielle, toute montée pour la protection et même la prohibition, sans trop se demander ce que l'un et l'autre valaient et où ils allaient; il leur semblait que rien ne fût plus simple et plus facile que de calquer le *Zollverein*. Pourquoi le mur de tarifs qui les séparait de la France ne tomberait-il pas, comme étaient tombées les barrières entre les

petits états d'Allemagne? Par malheur, ce mur était en même temps une frontière, ce qui détruisait toute l'analogie. La question, au lieu d'être domestique, devenait européenne, et touchait par tous les points à la politique. Il en résulta qu'au lieu d'un seul obstacle, provenant de l'inertie de notre système prohibitif, le projet d'union douanière en rencontra deux dont on ne pouvait espérer de vaincre la résistance combinée. Les Belges demandaient que notre cabinet signât sur l'heure un pacte de famille d'un nouveau genre, sans s'inquiéter des jalousies étrangères. Pour conclure une affaire aussi délicate, il fallait être prêt de toutes les façons à en soutenir les conséquences. L'union douanière devait donc manquer. Le plus grand tort qu'on ait eu, ç'a été de laisser croire qu'elle était immédiatement possible. L'opinion qui, dans les deux pays, avait accueilli cette idée avec trop de passion, la tenant pour perdue sans retour, a cessé tout d'un coup de s'y intéresser. On est allé à l'extrémité contraire : pour nous, nous n'avons partagé ni cet excès d'enthousiasme, ni cet excès de découragement, et nous le déclarons ici en réfléchissant sérieusement à la situation de la Belgique, la pensée de l'union douanière peut être reprise, pourvu qu'on lui laisse le temps qu'exige le développement de toutes les grandes choses, pourvu que le gouvernement sache saisir les occasions et sache aussi les attendre, et qu'il se trace enfin une ligne de conduite qu'il ait la constance de suivre. Porté sur le terrain de la politique qui agit à propos et adapte les faits à un plan prévu, le problème de l'union douanière est encore d'une solution possible.

Ainsi il y aurait à présent quelque chose à faire. La rupture des négociations avec l'Allemagne vient de jeter le plus grand trouble dans toutes les opinions en Belgique; il faudrait savoir en profiter et se hâter d'offrir aux industries belges, sinon la réalité immédiate, du moins la perspective des avantages que la Prusse leur a refusés. Toute avance venant de la France serait reçue avec gratitude dans un moment où les deux grandes espérances de l'industrie belge, l'union douanière et l'alliance avec le *Zollverein*, ont abouti coup sur coup à une déception amère, où sa situation est vraiment critique, comme le prouve bien la nouvelle attitude prise par les partis et par le gouvernement dans la question vitale des débouchés extérieurs. Le gouvernement espère encore que la Prusse reviendra sur la mesure violente qu'elle a adoptée, et que le droit de 50 pour 100 sur les fers et les fontes belges sera rapporté. Il négocie dans ce sens, et il est possible en effet qu'il parvienne à obtenir de la Prusse le rétablissement de l'ancien tarif; mais ce n'est pas l'égalité de traitement, c'est une faveur qu'il demandait avant la rupture. Or, il est évident que, si la négociation est ramenée à ce point, le même obstacle se représentera. La Prusse a agi sans colère dans cette circonstance; elle a sacrifié l'alliance belge aux nécessités d'un système patriotiquement prohibitif qui lui mérite la reconnaissance du *Zollverein*. Si elle se radoucit, elle n'ira jamais jusqu'à protéger les fers belges au détriment

des fers nationaux. Par conséquent, l'industrie de Liége n'attend rien de la réconciliation des cabinets de Bruxelles et de Berlin, et plus que jamais elle jette avec désespoir ses regards sur les barrières élevées de toutes parts autour d'elle.

Il faut bien distinguer le parti industriel des partis purement politiques. Celui-là est près d'accepter les débouchés dont il manque, de quelque côté qu'on les lui ouvre; les partis politiques en sont encore, par excès de méfiance nationale, à craindre les faveurs de la France. Les libéraux soutiennent vivement M. Nothomb dans sa tentative de rapprochement avec la Prusse. Les catholiques sont plus habiles; ils essaient de mettre à profit la consternation générale en se hâtant d'exprimer tout haut un vœu qu'ils nourrissaient depuis les premiers jours de la révolution, mais qu'ils n'avaient jamais formulé nettement; ils conseillent aux Belges l'isolement commercial et politique. Telle est en effet la portée des mots significatifs qu'on a pu lire, il y a quelque temps, dans le *Journal de Bruxelles*, organe principal de l'opinion catholique : « Encore quelques provocations, dit ce journal, à des hostilités commerciales de la part de l'Angleterre, de la Hollande et de la France même, aussi peu justifiées que celles de la Prusse, et la Belgique saura faire comprendre à ses voisins que le pays qui consomme, non pas le plus de matières, mais la plus grande somme d'objets *fabriqués*, et qui reçoit le plus de marchandises en *transit*, est aussi le pays qui dicte les conditions selon lesquelles il veut être traité. » Pour comprendre ce langage, il faut savoir que le parti catholique s'appuie sur l'intérêt agricole; il déplore au fond du cœur que l'intérêt industriel impose des alliances à une nation qu'il voudrait préserver du contact de ses voisins. Si ce parti agit puissamment sur le pays moral, le pays matériel a des besoins qu'il ne peut satisfaire; il voudrait les voir s'affaisser faute d'alimens; mais les industries, et c'est ce qui rend le plan des catholiques impraticable, ne consentent point à s'éteindre. Elles survivent long-temps aux conditions de leur prospérité. Ce qui les éternise, ce qui les force à s'ouvrir de nouvelles issues, quand elles ont perdu leurs premiers débouchés (comme c'est le cas des industries belges), c'est qu'elles produisent avant tout une population de producteurs que le travail seul peut nourrir. Ainsi le parti industriel ne consent point à l'isolement; il ne croit plus à l'alliance prussienne. Il pousse le gouvernement et les partis politiques à revenir, par un long détour, à cette alliance qu'ils voudraient bien éviter, à l'alliance française.

La position de la France est donc excellente pour le moment; mais elle peut changer d'un jour à l'autre. Le gouvernement aurait dû déjà encourager cette tendance. Loin de là, il repousse les ouvertures que le cabinet de Bruxelles, après la rupture avec la Prusse, est venu lui faire pour apaiser les mécontentemens de l'opinion industrielle, et s'empresse de suspendre la négociation à la première difficulté qui se présente, parce qu'il ne veut pas être forcé de songer à autre chose qu'aux affaires du Maroc et de Taïti.

Il donne précisément par là gain de cause à la politique anti-française de M. Nothomb. Vous voyez bien que la France ne veut pas de nous, disent les partis politiques au parti industriel. — Revenons à la Prusse, ajoutent les libéraux. — Isolons-nous, s'écrient les catholiques. Et notez que la convention, ainsi négligée par notre cabinet, passait en Belgique pour trop favorable aux intérêts français. La convention, quelle qu'elle fût, aurait dû être conclue, parce qu'arrivant après les représailles de la Prusse, elle aurait produit le meilleur effet sur l'opinion belge, et aurait fortifié le parti industriel dans ses préférences pour l'alliance française. C'est donc une faute très grave que M. Guizot vient de commettre.

Peut-être notre gouvernement se flatte que tout rapprochement de la Belgique et du *Zollverein* est désormais impossible. Il aurait tort : sans doute les bases de l'alliance avec le *Zollverein* sont inacceptables encore, telles que les a présentées jusqu'à ce jour le gouvernement belge; mais il faut craindre qu'on ne finisse par trouver de part et d'autre une nouvelle combinaison et que l'on ne se relâche à la longue sur les points en litige. Déjà la *Gazette d'Augsbourg* parle d'un projet qui ferait d'Anvers un port du *Zollverein;* c'est une pensée que le gouvernement belge poursuit depuis 1834, la création du chemin rhénan l'indique assez. Il n'est pas impossible qu'il parvienne enfin à l'accomplir. Les besoins de l'industrie n'en resteraient pas moins à satisfaire, les grands débouchés qu'elle demande seraient encore à trouver; mais le gouvernement belge pourra obtenir d'elle qu'elle prenne patience, en la leurrant de l'espoir d'amener un jour le *Zollverein* à de plus amples concessions.

L'occasion qui s'offre aujourd'hui à la France de se concilier l'affection de la Belgique, de reprendre sous une autre face le projet d'union douanière, peut donc nous échapper d'un moment à l'autre. Le ministère a eu un premier tort dans cette circonstance, c'est d'abandonner la négociation ouverte au commencement de ce mois au sujet de l'abaissement de certains articles des tarifs français et belges; il en commettrait un plus grand s'il ne se hâtait de réparer cette faute, et de prendre en outre un parti dans la question de l'alliance commerciale avec la Belgique. Qu'il étudie bien les documens que la querelle des cabinets de Bruxelles et de Berlin vient de faire connaître, il verra que toute la difficulté du problème a porté sur le droit à l'entrée des fers et des fontes belges. Dans un traité avec la France, la difficulté est la même; eh bien ! si l'on est convaincu de la nécessité d'arracher la Belgique à l'influence de la Prusse, si l'on comprend, comme nous, que l'union douanière, préparée de longue main, pourra enfin s'accomplir, il faut que l'on soit bien persuadé aussi qu'il y a un point qui prime tous les autres dans la question : c'est qu'il faut que la France fasse une grande concession sur les fers et sur les fontes belges.

En se plaçant au-dessus des petits intérêts d'existence ministérielle qui lui font craindre le mécontentement des industries métallurgiques, le cabinet

sentirait l'importance capitale d'une faveur accordée ou même seulement promise aux fers et aux fontes belges, et se hâtant de reprendre la négociation dont nous avons parlé, il l'élargirait dans ce sens. S'il ne le fait point, et surtout s'il ne se presse pas de le faire, le plus grand évènement commercial qui soit arrivé depuis long-temps à nos portes non-seulement sera perdu pour nous, mais pourra être tourné contre nous.

# ACADÉMIE FRANÇAISE.

—

Concours sur Voltaire. — Les Prix de vertu.

L'Académie française, si elle veut réellement être la sauvegarde de notre gloire littéraire, doit changer de rôle selon les circonstances. Qu'elle soit, quand tout va bien, une sorte de sénat conservateur, rien de mieux, pourvu qu'elle devienne, quand tout va mal, une sorte de gouvernement provisoire qui prend en main les affaires, lutte contre les tendances funestes, aide vigoureusement à remonter la pente, et s'efforce, en un mot, de rétablir l'ordre pour assurer l'avenir. Or, qui oserait dire que nous sommes dans une passe heureuse, que le talent et la conscience s'unissent d'inclination et font parfait ménage, et que le génie reste dans sa sphère élevée sans mêler aucun indigne commerce à ces spéculations sublimes? N'est-ce pas le contraire qui serait exact? — Un académicien illustre, un sage qui, depuis des années, regarde en amateur, du haut de son promontoire, passer les hommes et les choses, qu'il aime à juger d'un mot, disait récemment : L'abaissement *éclate* de toutes parts. De toutes parts, c'est peut-être contestable, et l'on sent percer ici l'exagération d'un grand esprit frondeur; mais, à coup sûr, l'abaissement *éclate* dans les lettres. Le bon goût comme l'esprit de justice, l'élévation du cœur comme l'élévation de la pensée, ne sont pas en fortune, et courent même de si nombreux, de si pressans dangers, qu'il faut au plus vite prendre des mesures efficaces et proclamer le *caveant consules!* que les consuls veillent! c'est-à-dire que les académiciens ne s'endorment pas dans leur gloire!

Ce serait donc aujourd'hui le moment ou jamais pour l'Académie française de faire un appel à toutes ses ressources, et d'intervenir puissamment pour

arrêter le désastre. Avec des moyens d'action plus restreints, on a sauvé des causes plus désespérées. L'important est de vouloir et d'agir : l'inaction n'est excusable que lorsque l'activité serait stérile. Lorsque les sénateurs (on peut se permettre cette comparaison en parlant académie), assis gravement sur leur chaise curule, regardaient de sang-froid l'ennemi saccager Rome, ils avaient leurs raisons. Ne pouvant en aucune façon changer le sort des armes, ils se montraient résignés et supérieurs à leur destin, et rachetaient la faiblesse par la dignité; c'était beau. Le cas n'est pas le même : la volonté manque plus ici que la force; si on a peu d'influence, c'est qu'on ne cherche pas à en avoir davantage; si l'on n'exerce pas sur la littérature contemporaine cette impulsion vive et salutaire qui venait de partout et qui ne vient de nulle part, c'est qu'on songe sans doute à des intérêts qu'on croit plus graves. La vérité est que l'Académie obéit à la tradition, sans chercher à la renouveler et à la féconder; qu'elle fait les choses sans chaleur, sans initiative. Aussi a-t-elle pu mettre l'éloge de Voltaire au concours, sans troubler en rien les prospérités des Welches!

Quel moyen d'action pourtant que les concours, si l'on y songe! Il y a concours et concours, sans doute. Lorsque M^me^ Deshoulières remportait le prix de poésie pour un morceau presque illisible qu'elle avait intitulé : *Soins du roi pour l'éducation de sa noblesse dans les places et à Saint-Cyr*, c'était l'enfance des concours, quoique le moment fût bon et que la poésie pût donner. Plus tard, dans le XVIII^e^ siècle, les concours de poésie et d'éloquence s'élevèrent à une certaine hauteur, et devinrent souvent des joûtes animées, où il était assez glorieux d'être vainqueur et pas trop humiliant d'être vaincu. Mais en notre temps de talent précoce, si prompt à dévier, de veines originales au début, il est probable que les tournois seraient plus brillans que jamais, si on savait agrandir la lice et attirer cette jeunesse dont une partie est oisive et désespère de l'avenir, et dont l'autre se perd dans les chemins de traverse de la littérature industrielle. Quoi! la poésie grelotte, elle est sans feu ni lieu, et lorsque vous lui offrez l'hospitalité de votre palais, elle ne vient pas! Quoi! vous avez de l'or dans une main, une couronne dans l'autre, et la muse passe sans s'arrêter! Il y a là quelque malentendu qu'il serait aisé de faire disparaître. Alors un peu d'éloquence se mettrait peut-être de la partie; un peu d'enthousiasme sincère, de vraie passion, quelques idées neuves, un bon style, feraient leur entrée sans trop de bruit. Cet idéal n'est pas exagéré, il est possible, et pourtant il ne touche pas à la réalité actuelle; il en est même assez loin. Pauvres concours! on a dénaturé jusqu'à leur pensée principale, et l'on couronnera bientôt des fronts chenus. Hier, où est allée la couronne qui était destinée au front de quelque jeune Athénien? — On a beau dire, ces palmes ne vont bien qu'à la jeunesse.

Le champ est donc abandonné, que le nom de Voltaire n'ait pas attiré quelques vaillans champions? Il y avait là cependant une belle étude à entreprendre. Il est temps de le juger, ce roi de l'ironie, la plus grande exis-

tence littéraire, après tout, qu'il y ait eu en France. Nous sommes, nous, le public impartial, le vrai public, celui du lendemain, et certes c'est bien aujourd'hui qu'il convient de le peindre au complet, cet hiérophante moqueur qui, durant soixante ans, ne cessa d'instruire et de corrompre, de railler et de charmer le monde. Cette royauté de l'esprit est la moins contestée, la plus retentissante et la plus longue qu'un homme soit jamais parvenu à fonder, et Voltaire ne l'eût pas établie avec ses seuls talens, s'il n'eût été en outre le plus habile, le plus consommé diplomate. Sous ce rapport, Rousseau ne lui ressemblait guère; le pauvre Jean-Jacques s'enfermait dans son orgueil intraitable et ne savait pas en sortir pour séduire et caresser les gens; il ne savait que les convaincre ou les toucher avec les *cris et les gestes* de son style, comme disait Rivarol. Voltaire ne se contentait pas d'écrire, il agissait en toute chose avec une habileté prodigieuse. Courtisan accompli, il était le plus flatteur des hommes, comme il en était le plus mordant; le cantique des louanges s'échappait aussi facilement de ses lèvres que l'hymne de l'injure, ne déchirant du reste jamais, ou ne flattant que par calcul, car il était maître de lui; il combinait tous ses coups, et sa vie est un immense ouvrage parfaitement composé, si ses livres sont des actions. Ses livres et sa vie se tiennent étroitement, et les uns ne doivent pas plus être séparés de l'autre qu'ils ne doivent tous les deux être séparés du XVIII^e siècle.

L'influence du XVIII^e siècle a été immense sur le monde, et l'influence de Voltaire a été immense sur le XVIII^e siècle. Toute l'époque est empreinte de lui. Ce n'est ni le plus poétique, ni le plus éloquent, ni le plus érudit, ni le plus gai, ni le plus profond : c'est le plus étonnant des écrivains; il touche à tout en laissant partout son cachet. Voltaire pousse la facilité jusqu'au prodige, la clarté jusqu'à l'évidence, le naturel jusqu'à la grace; il est moqueur jusqu'à l'insolence, passionné jusqu'à la mauvaise foi, grand polémiste qui, pour égaliser les armes, doit se battre seul contre une légion. Son esprit est prêt à tout; il marche à travers tous les sujets avec une décision et une fermeté incomparables : il se trompe souvent, frappe à côté ou frappe trop fort, soit colère, soit même ignorance; mais il y a une chose qu'on ne prend jamais en défaut chez lui, c'est le goût. Or, lorsque nous avons en nous une qualité supérieure, dominante, qui ne fléchit jamais, on est sauvé : c'est le juste qui sauve toute une ville. N'est-ce pas son goût infaillible qui l'a retiré de tous les mauvais pas et qui lui a conservé son sceptre? Mettez Diderot sur le trône de Voltaire, il perdrait la couronne vingt fois avant d'atteindre quatre-vingts ans; il se livrerait à des coups de tête, et sa plume, battant la campagne, compromettrait tout. Celle de Voltaire, si irritée qu'elle soit, ne compromettra pas son maître, car elle s'arrête d'elle-même à la limite et ne passerait pas au-delà. Grace à ce bon goût, qui est le fruit parfait de notre terroir, Voltaire eût vécu un demi-siècle de plus qu'il n'eût pas été tourmenté dans sa renommée, et qu'il eût toujours été, comme il le fut, enseveli dans son triomphe.

Voltaire a-t-il compris toute l'étendue de ses œuvres? a-t-il vu tout ce qu'il

démolissait en riant? et a-t-il eu conscience de sa mission depuis le jour où il commença la lutte jusqu'au jour où, de sa main tremblante, il baptisa le fils de Francklin au nom de Dieu et de la liberté, *God and liberty?* Est-ce un grand-prêtre d'une religion nouvelle? est-ce un Méphistophélès? est-ce l'un et l'autre? C'est ce qu'il faudrait demander à sa vie, à ses livres, à son siècle, et ce qu'il aurait fallu dire dans cette étude qu'avait demandée l'Académie française. Je le répète, ce travail était une bonne chose à entreprendre; mais il fallait posséder le coup d'œil d'un publiciste et d'un philosophe, le goût d'un critique littéraire; il fallait être assez habile pour paraître nouveau dans de certaines redites inévitables; juger un homme et un siècle, et tout abréger sans rien omettre; donner du relief aux idées, aux sentimens, aux faits; analyser l'esprit dans toutes ses finesses et le cœur dans tous ses détours; prendre Voltaire au milieu de ses relations, le mettre aux prises avec cet éloquent et malheureux Jean-Jacques, et en face de ce puissant et capricieux Frédéric, chercher l'homme dans les défilés de sa correspondance infinie, le poursuivre dans toutes ses cachettes, et l'amener vivant sur la scène, homme et écrivain au milieu de son siècle, pour l'admirer, le combattre, le railler, en lui empruntant sa plume et en lui dérobant un peu de sa verve. Il me semble que l'Académie française eût pu couronner alors un discours sur Voltaire. Celui-là n'est pas venu, on en a couronné un autre; mais je doute que les mânes du vieux Voltaire aient tressailli de joie. Le patriarche de Ferney n'est pas heureux au palais Mazarin : une première fois, il y a bien long-temps, l'Académie mit son éloge au concours; qui croyez-vous qui remporta la couronne d'assaut? M. Murville.

Il est vrai que l'éloge de M. Murville était en vers, et que celui du nouveau lauréat est en prose; l'autre était court, celui-ci est long, et certes je ne lui reprocherais pas son étendue, s'il apportait quelque chose de nouveau sur le personnage qu'il célèbre, sur la poésie, la philosophie ou la politique de son temps; mais les aperçus ne viennent pas, les idées manquent, et l'on est réduit, dans cette disette, à attendre au passage quelques traits émoussés. Après cette pâle biographie, servez-nous donc quelques morsures de Fréron, voire les violens sarcasmes de De Maistre, la belle page de M. de Châteaubriand, ou quelques traits éloquens de M. Villemain, ou les finesses de M. Joubert : cela nous refera un peu.

Après les prix d'éloquence sont venus les prix de vertu. Franchement, les rôles sont renversés, c'est la vertu qui devrait avoir le pas. M. Villemain avait lu son rapport sur le prix d'éloquence avec son esprit accoutumé et de malicieuses réticences; M. Scribe a fait le rapport sur les prix de vertu.

Toutes les fois que M. Scribe parle devant l'Académie, il commence par faire amende honorable. A son discours de réception, ce qu'il trouvait de plus extraordinaire à l'Académie, c'était de s'y voir, et il développait assez longuement cette idée. En cette dernière occasion, M. Scribe a renouvelé à peu près le même procédé; il a déclaré sérieusement et modestement qu'il était

fort embarrassé, car la tâche qu'il allait remplir n'était pas sa mission. Pourquoi pas? Les difficultés sont donc bien grandes? Eh! non, il s'agit de raconter quelques traits fort simples de la vie de quelques braves gens, et c'est certainement la tâche la moins scabreuse qui puisse être donnée à un académicien, surtout quand il est romancier. M. Scribe, malgré sa frayeur, n'a pas succombé sous le fardeau. Il a raconté avec agrément, non sans prétention, les actes de vertu, de dévouement héroïque d'hommes et de femmes du peuple, cœurs d'or sous des haillons. M. Scribe a été applaudi surtout lorsque, rappelant le mot d'autrefois : *Ah! si le roi le savait,* il a ajouté que le roi sait aujourd'hui, car la tribune et les journaux lui disent toute la vérité, — *pour le moins.* Ce *pour le moins* a soulevé deux salves d'applaudissemens : le bonheur de M. Scribe ne se dément pas. A cette double salve pour un si petit mot, M. Scribe aurait dû comprendre aujourd'hui, s'il ne l'avait compris depuis long-temps déjà, la vanité des applaudissemens. Il a donc été agréable conteur, c'était prévu. Quand il a passé moraliste, l'essai n'a pas aussi bien réussi; il a exprimé avec un peu d'emphase peut-être des idées connues; il avait pourtant un bon modèle à suivre, l'orateur d'il y a deux ans, qui exprima avec une simplicité grave des pensées élevées.

L'année a été bonne pour la vertu, a dit M. Scribe; M. Villemain n'en a pas dit autant pour l'éloquence. Ce concours en effet a été malheureux, et ceux qui suivront lui ressembleront peut-être. Cependant, nous en avons la conviction, les concours, sous les auspices de ce corps illustre qui sait si bien réparer ses propres pertes, pourraient amener d'excellens résultats dans cette décadence des lettres; mais il faudrait leur donner une impulsion puissante et les animer d'un esprit nouveau.

P. L.

---

V. DE MARS.

# LE BRÉSIL

## EN 1844.

—

### INTÉRIEUR DU PAYS. — VILLES MARITIMES. — AVENIR POLITIQUE.[1]

#### I. — LES MINES D'OR ET LES COMPAGNIES ANGLAISES.

Le voyage de Rio-Janeiro à Ouropreto m'avait préparé aux difficultés que devait présenter une excursion dans l'intérieur des terres. Ma curiosité était vivement excitée par les premiers incidens de mon séjour au Brésil; j'avais hâte de parcourir l'intérieur de ce singulier pays, d'en observer de près et à loisir les mœurs et les habitans. J'espérais aussi trouver dans l'étude intéressante des mines et des cultures un dédommagement aux tristes impressions que m'avait fait éprouver la situation politique et morale de l'empire. Malheureusement, le voyage que j'entreprenais à travers des contrées inconnues ne devait servir qu'à me fortifier dans ma première opinion. On ne s'étonnera pas si je le raconte avec quelque détail. Les impressions variées de ce long itinéraire ont peut-être leur importance comme pièces à l'appui d'un jugement sévère, mais impartial; et en présence

(1) Voyez la première partie dans la livraison du 1er juillet 1844.

des graves questions que soulève l'état du Brésil, il n'est pas inutile, assurément, de placer souvent les faits à côté des réflexions.

C'est le 7 décembre 1842 que je quittai Ouropreto pour me rendre à Bahia. J'avais à traverser la partie la plus curieuse et la moins fréquentée du Brésil. Je suivis pendant quelques heures une chaussée pavée, construite lorsque Ouropreto était le centre des mines les plus productives. Le ciel était sombre, une pluie incessante tombait depuis le matin. La vie de voyage recommençait pour moi avec ses fatigues et ses périls, mais aussi avec tout le charme de ses incidens bizarres et de ses rencontres imprévues. Le Brésil ne se montrait plus à mes yeux sous l'aspect sévère et morne qui m'avait frappé avant d'arriver à Ouropreto. Les terrains arides et ferrugineux que j'avais remarqués à l'entrée de la ville avaient fait place à un sol fertile, coupé d'arbres et paré de fleurs. Des groupes d'arbustes bordaient la route, des lianes verdoyantes tapissaient le bord des précipices. En franchissant non sans peine les montagnes qui dominent Ouropreto, je sentais que j'abordais pour ainsi dire un monde nouveau; ma curiosité soutenait mon courage, et je dis adieu sans regret aux sites désolés, à la ville pauvre et triste que je laissais derrière moi.

Au pied du versant opposé de la montagne d'Ouropreto s'étend un joli vallon traversé par le Rio-Itabira, qui, à cet endroit de son cours, n'est encore qu'un ruisseau sans importance. Le voyageur qui descend la montagne a devant soi le village de la Cachoiera. Je suivis lentement le chemin qui me conduisait vers le vallon, et je me dirigeai vers une habitation où je comptais me reposer des fatigues de ma première journée de route. L'habitation était celle d'un ancien président de la province de Minas-Geraës, M. Mendez-Rodrigo. Je fus accueilli par le propriétaire avec la bienveillance que les Brésiliens témoignent toujours aux étrangers qui leur sont recommandés. Une fois débarrassé de mes vêtemens mouillés, et en attendant le souper, je me crus obligé d'aller passer quelques instans avec mon hôte, que je n'avais fait qu'apercevoir; je le trouvai assis dans une salle, avec sa femme et ses filles; je m'avançai pour le saluer : aussitôt il se leva, vint à moi, et me demanda si je désirais entrer dans le salon. Sur ma réponse affirmative, il m'emmena avec lui, et j'eus à subir un tête à tête d'au moins deux heures. Quant à sa femme et à ses filles, elles avaient disparu, je ne pus les entrevoir. Je connaissais trop bien la répugnance qu'ont les Brésiliens à montrer leurs femmes, pour m'étonner du bizarre procédé de mon hôte. Cette défiance extrême s'explique moins par la jalousie que par un attachement obstiné aux vieilles

coutumes portugaises. Au Brésil, le plus grand honneur que puisse vous faire un mari, c'est de vous présenter sa femme; souvent il m'est arrivé de recevoir les excuses de ceux qui ne pouvaient ou ne voulaient me présenter leur famille, mais qui croyaient toutefois devoir colorer d'un prétexte ce manque de respect au visiteur européen.

La conversation de l'ex-président était peu intéressante, il ne savait que me parler du haras établi à Cachoiera par don Pedro Ier. Situé dans une vallée dont le climat est toujours tempéré, et où de nombreux cours d'eau entretiennent une végétation perpétuelle, ce haras, disait-il, aurait pu exercer quelque influence sur l'amélioration de la race chevaline. Des étalons venus de Syrie y avaient été envoyés, mais bientôt les administrateurs avaient détourné les fonds qui leur étaient confiés par l'empereur, et l'établissement, trop négligé, avait fini par devenir inutile. Il ne reste plus aujourd'hui que les bâtimens élevés aux frais de don Pedro; quant aux étalons, ils ont péri misérablement, sans qu'on puisse retrouver dans le pays un seul cheval de race arabe.

De Cachoiera à Itabira, la route suit la vallée; je dus traverser plusieurs fois la petite rivière d'Itabira, heureusement peu profonde. Il serait facile, avec quelques soins, de rendre cette vallée fertile; les Brésiliens, peu soucieux d'améliorer les produits de la terre par des engrais, ne tirent du sol que ce qui suffit à leur consommation, et se bornent presque partout à cultiver le maïs ou les haricots. Quelques champs de riz planté dans les plaines facilement inondées forment, avec les champs de maïs et de haricots, les principales cultures de la province de Minas-Geraës. Ce que nous disons de cette province pourrait s'appliquer au reste de l'empire. La nature a tout fait pour le Brésil, et l'homme, au lieu de porter dans les travaux agricoles une activité intelligente, ne pense qu'à découvrir des métaux précieux. Le succès d'un seul spéculateur fait oublier les nombreux exemples d'existences ruinées, de fortunes dilapidées dans ces recherches aventureuses. Il serait temps pour les habitans de Minas de renoncer à leurs rêves chimériques et de se consacrer à l'agriculture. Les parcelles d'or qui jadis brillaient à la surface du sol sont devenues beaucoup plus rares; l'or n'existe plus aujourd'hui en abondance qu'à de grandes profondeurs, et les dépenses d'extraction, dans un pays où l'usage des machines se trouve limité, faute de moyens de transport, absorbent les produits des mines les plus abondantes. Mais il faudra encore bien des leçons sévères pour éclairer les Brésiliens sur leurs véritables intérêts.

Itabira est un village d'environ deux mille ames. Les habitans, employés par la compagnie anglaise qui exploite la mine de Calta-

Branca, paraissent jouir de quelque aisance. La plupart sont des muletiers qui font le voyage d'Itabira à Rio-Janeiro, ou transportent les bois et charbons nécessaires à l'exploitation de la mine. Je m'attendais, en approchant de la mine de Calta-Branca, à voir s'élever devant moi une de ces montagnes dont l'aridité annonce ordinairement des veines fécondes. Je fus agréablement surpris, au contraire, quand je vis les jolis bâtimens de la compagnie anglaise qui surmontent une montagne couverte de fleurs et de verdure. Devant moi s'élevaient en amphithéâtre cinq grandes roues à brocards d'un aspect vraiment pittoresque. Je me crus transporté dans une de nos belles usines d'Europe, en entendant le bruit inaccoutumé de ces puissantes machines hydrauliques établies à grands frais par la compagnie anglaise dans une des plus admirables positions du Brésil. La source qui met en mouvement ces machines n'est rendue à son cours naturel qu'après avoir servi au lavage du minerai. Même alors l'eau est encore utilisée par les nègres esclaves de la compagnie, elle sert à l'irrigation des jardins qu'on leur a abandonnés pour leur usage. Ces jardins, où ils cultivent presque tous les légumes d'Europe et ceux du pays, sont parfaitement entretenus par les pauvres nègres, qui montrent avec fierté leur petit domaine.

L'ensemble des bâtimens d'exploitation et de tous les travaux extérieurs prouve que les directeurs de la compagnie anglaise de Calta-Branca ont le pouvoir et la volonté de bien faire. On doit regretter que les travaux intérieurs aient été conduits avec peu d'intelligence. Lorsque je descendis dans la mine, je fus étonné de voir des voûtes de vingt-cinq et trente pieds de largeur suspendues au-dessus de la tête des travailleurs sans que rien fût projeté pour prévenir un éboulement. Les travaux sont conduits dans une seule direction. Tant que la veine actuelle se prolongera, rien de mieux; mais aussitôt qu'elle se trouvera interrompue, il faudra des dépenses considérables pour retrouver une autre veine. En visitant les travaux avec l'ingénieur en chef, qui venait des mines de Cornouailles, je me permis quelques observations sur le danger qu'il y avait à exploiter la veine sur une largeur de trente pieds. Il me répondit avec une assurance naïve : « Je ne pense pas qu'en France ou en Allemagne il y ait des hommes qui s'entendent aussi bien que nous à l'exploitation des mines. » Le fait est que les compagnies anglaises, au lieu de confier leurs intérêts à des hommes spéciaux, à des géologues instruits, ont envoyé au Brésil des capitaines-mineurs assez intelligens sans doute pour continuer des travaux déjà commencés, mais incapables de diriger avec succès l'ex-

ploitation si difficile d'une mine d'or. Les hommes mêmes qui ont l'expérience du travail de toutes les autres mines échouent dans cette exploitation, pleine de difficultés et de hasards; la formation de la veine d'or est presque toujours inégale, et se présente sous les aspects les plus différens. Les Anglais, tout en exposant d'immenses capitaux, n'ont pas voulu demander à l'Allemagne les seuls travailleurs qui pussent rendre leurs travaux productifs. Nulle part peut-être le mauvais choix des chefs mineurs envoyés d'Angleterre n'a produit d'aussi fâcheux résultats qu'à Calta-Branca. Un seul éboulement a coûté la vie à onze nègres; quant aux éboulemens partiels qui n'ont fait qu'un petit nombre de victimes, on ne les compte plus.

Les travaux des ingénieurs anglais de Calta-Branca avaient atteint, le 10 décembre 1842, une profondeur de 104 brasses; la veine d'or, dont l'épaisseur et la largeur varient à tout instant, était mélangée de bismuth et de quartz; dans toutes les parties où dominait le quartz, l'or était plus pur et plus abondant. On ne recueillait le métal qu'en parcelles palpables, et on n'avait pu rencontrer encore des morceaux d'or d'un grand poids. La dureté du minerai rend l'exploitation difficile. Environ quarante nègres sont employés dans l'intérieur de la mine : ils doivent travailler huit heures de jour ou de nuit; des mineurs anglais les surveillent tout en travaillant avec eux. Le nombre des esclaves employés par la compagnie de Calta-Branca est de trois cents. Les femmes ont à trier le minerai, à le placer sous les brocards, à retirer et à laver le sable aurifère. Le filon de Calta-Branca, sans être d'une richesse remarquable, aurait pu couvrir facilement tous les frais d'exploitation; mais les actionnaires ont choisi des officiers de marine pour directeurs, ils ont confié la conduite des travaux à des agens privés des connaissances nécessaires, et aujourd'hui leurs intérêts sont compromis : les actions de cette mine ne valent plus que 150 fr., pourtant le capital avancé a été de 400 à 500 fr. Aucun dividende n'a pu être payé depuis la formation de la compagnie, et il me paraît difficile d'admettre qu'aucun changement favorable s'opère dans l'exploitation de Calta-Branca.

La compagnie emploie des esclaves et des affranchis; après cinq ans de travail irréprochable, on donne à chaque esclave, le dimanche, 50 centimes, lorsque sa conduite a été bonne pendant la semaine. Une fonderie de fer, exploitée par la même compagnie, est à deux lieues de Calta-Branca; le minerai de fer y est abondant, le métal est supérieur en dureté, dit-on, au fer de Suède : tous les outils employés pour la mine y sont fabriqués. Cette fonderie est exclusivement ré-

servée aux besoins de la compagnie. Les directeurs n'ont pas cherché à produire au-delà de la quantité de fer qui leur est nécessaire. Les dépenses entraînées par une plus large exploitation de cette fonderie ne seraient pas couvertes dans un pays où le manque de population restreint nécessairement les bénéfices.

J'avais pu, en visitant les mines de Calta-Branca, prendre quelque idée de l'état de l'industrie minière dans un pays où elle fut jadis si florissante. Je ne voulais pas cependant m'en tenir à une première expérience. Ma route passait à travers les districts qui pouvaient le mieux fixer mes notions à cet égard. De Calta-Branca, je me rendis, laissant derrière moi plusieurs villages sans importance, à une autre mine non moins remarquable, celle de Morro-Velho. Situé dans le fond d'un vallon, encaissé de tous côtés par des montagnes, l'établissement de Morro-Velho a l'aspect d'une maison de campagne anglaise entourée de vastes dépendances. M. Herring, directeur de la compagnie de Morro-Velho, est non-seulement un homme aimable et distingué, mais sa femme et ses dix enfans forment la plus charmante famille qu'on puisse rencontrer. Mal secondé par les capitaines-mineurs envoyés d'Angleterre, qui sont incapables de dresser même un plan de la mine, M. Herring a dû diriger tous les travaux, et il s'est acquitté de sa tâche avec une prudence qui fait honneur à ses lumières. La mine de Morro-Velho forme un contraste complet avec celle de Calta-Branca; les éboulemens y sont inconnus, et les travaux, poussés avec une grande activité, sont toujours conduits dans une pensée d'avenir. La grande difficulté que présente l'exploitation de cette mine, c'est l'extraction ou plutôt la séparation de l'or de son enveloppe de pyrite arsénical. La perte d'or calculée d'après des expériences est aujourd'hui de 50 pour 100. Cette mine, n'ayant plus à supporter que les frais d'entretien des travaux, peut néanmoins donner quelques dividendes aux actionnaires de la compagnie; mais ses produits seront toujours limités par l'impuissance où l'on est, dans l'état actuel de la science, d'opérer parfaitement la séparation de l'or et du pyrite. L'étude des procédés à employer me paraît digne d'occuper les savans; quant à moi, je n'ai pu que constater les efforts faits par M. Herring pour obtenir de meilleurs résultats.

Morro-Velho est de 500 mètres moins élevé que Calta-Branca : aussi la température y est-elle beaucoup plus malsaine; les brusques alternatives de chaud et de froid compromettent la santé de tous les hommes employés aux travaux, nègres ou blancs. Le docteur de la compagnie me disait avoir constaté une différence de 18 degrés dans la tempé-

rature entre le lever du soleil et le coucher. Les miasmes qui proviennent de la mine contribuent, sans doute, à corrompre l'air de cette vallée qui semble, au premier aspect, un délicieux séjour. J'aurais été heureux de jouir plus long-temps de l'aimable intimité de M. Herring et de sa famille; c'est avec regret que je quittai cette riante habitation où j'avais trouvé les charmes de la vie d'intérieur, si rarement goûtés au Brésil; mais il fallait continuer mon voyage, et atteindre, en côtoyant le Rio das Velhas, Sabara, chef-lieu du dictrict de ce nom.

La ville de Sabara, bâtie au confluent de la petite rivière du même nom et du Rio das Velhas, est entourée de hautes montagnes, qui rendent ce séjour insupportable pendant les chaleurs de l'été. La population est d'environ six mille ames, les rues sont larges et bien aérées. On exploitait autrefois plusieurs mines d'or en cet endroit. Sabara est situé à 45 milles nord nord-ouest d'Ouropreto; non loin de la ville est un lac dont les eaux ont, dit-on, de grandes propriétés médicales. L'eau, quoique limpide, est couverte d'une pellicule argentée qui blanchit les lèvres de ceux qui la boivent; les habitans ont donné à ce lac le nom de Lagoa-Santa : ses eaux presque chaudes viennent se réunir au Rio das Velhas. Il y a quelques années, on avait trouvé dans le district de Sabara le platine en assez grande abondance. Cette découverte est restée sans résultats apparens. L'intérieur du pays est encore si peu connu et a été exploré par si peu de géologues, qu'on ne peut s'étonner de voir tant de richesses perdues. Il n'y a au Brésil que l'or placé à la surface de la terre qui tente l'ambition des habitans. Le gouvernement, qui ne tire que des revenus peu importans des mines actuellement exploitées par les Brésiliens, ne cherche pas à stimuler une population qui, sous une direction habile, serait, je crois, capable d'activité.

De Sabara à Caëthe, la route n'offre aucune particularité intéressante. Une distance d'environ six milles sépare ces deux villes. Rien n'est plus triste que les abords de Caëthe. Pour arriver à la ville, on descend une côte aride où s'élèvent à peine quelques buissons épineux et quelques mimosas rabougris. Partout la couleur rougeâtre du sol annonce le pyrite de fer, et donne un aspect triste à ces terrains abandonnés. Caëthe, assez jolie ville, a une église regardée comme le plus bel édifice de la province, et qui n'est qu'un grand bâtiment d'architecture insignifiante. La population est de quatre mille ames. L'industrie des habitans consiste dans la fabrication de poteries communes et dans la culture des arbres fruitiers. Le climat, beaucoup plus tempéré qu'à Sabara, a fait multiplier les fleurs et les fruits d'Eu-

rope, qui s'y sont acclimatés. Caëthe a soutenu un siége pendant les derniers troubles. Après un engagement bruyant qui dura cinq jours, on ne compta que deux hommes blessés par des fusils qui avaient éclaté. Les deux partis agissaient avec une prudence dont les exemples ne sont pas rares dans les guerres intérieures du Brésil.

Laissant derrière moi Caëthe, je me dirigeai vers Congo-Soco, un des établissemens les plus considérables que les Anglais aient fondés au Brésil. J'eus occasion de visiter sur ma route Luis-Soarès, mine d'or qui appartient à la famille du marquis de Barbacena. Cet homme, qui a joué un rôle important dans les affaires de son pays, est mort en 1842, au mois d'août. Chargé de toutes les négociations d'emprunts par la confiance aveugle de l'empereur don Pedro Ier et de son jeune fils, il avait acquis dans ses voyages en Europe une fortune immense qu'il dilapida follement. Il dut céder à des compagnies anglaises le privilége de mines très riches qu'il possédait dans la province de Minas. Aujourd'hui ses descendans voudraient encore se débarrasser des deux mines qui leur restent; mais leurs propositions ont été refusées.

C'est une curieuse histoire que celle du marquis de Barbacena. Portugais de basse origine, il était simple sous-lieutenant dans l'armée lorsqu'il réussit à obtenir en mariage l'héritière d'un riche négociant de Bahia. On raconte que pour obtenir sa main il usa d'un singulier stratagème. Pauvre officier sans fortune, il avait peu de chances de réussir dans ses projets de mariage; il résolut de recourir à la ruse. Ayant obtenu qu'une somme considérable lui fût confiée pour quelques jours, il prétexta un ordre de ses chefs qui exigeait son départ immédiat, et pria le père de la jeune fille de vouloir bien garder jusqu'à son retour cette somme dont il se dit propriétaire. Tout en remettant ce dépôt précieux entre les mains du négociant, il insista sur le bonheur qu'il aurait à obtenir la main de la jeune héritière. Le père se laissa séduire et consentit au mariage. Quelques jours plus tard, M. de Barbacena était possesseur d'une des fortunes les plus considérables du Brésil; un avenir brillant s'ouvrait devant lui. Bientôt il devenait l'arbitre des difficultés survenues entre le Brésil et l'Angleterre, amenait une séparation violente entre la colonie et la métropole, et se voyait entouré d'une considération qu'il devait, non à ses titres acquis, mais à une intelligence remarquable, à une grande habitude des affaires, et à l'ascendant qu'exerce toujours un homme politique qui possède d'immenses revenus.

La mine de Luis-Soarès, une des nombreuses possessions du riche marquis, est aujourd'hui dans un état déplorable. L'eau et la boue

obstruent les galeries, où l'on ne peut guère marcher que courbé. Renonçant à poursuivre ma visite jusqu'au centre de l'extraction, je me contentai de recueillir les indications d'un Brésilien chargé de surveiller les travaux, et qui se plaignait de la difficulté d'exploitation de cette mine, augmentée encore par une humidité extrême que l'on ne cherche pas à combattre.

D'épaisses forêts séparent Luis-Soarès de la mine de Congo-Soco. La compagnie anglaise de Congo-Soco est la plus ancienne de celles qui exploitent les terrains aurifères du Brésil; c'est son exemple, ce sont les résultats recueillis dès le début de cette entreprise qui ont provoqué la formation des autres compagnies. Cinq cents esclaves travaillent à la mine de Congo-Soco; à ce nombre il faut ajouter quatre-vingts mineurs anglais. Six roues hydrauliques mettent en mouvement cent vingt brocards. Malheureusement le filon, jadis si riche, a presque disparu; presque tout le travail actuel se borne à exploiter les rochers abandonnés autrefois comme trop pauvres. L'étendue de cette mine est immense. Au mois de juin 1842, on est arrivé, dans une des galeries intermédiaires, à une section de veine qui, entre autres richesses, a offert un morceau d'or du poids de quarante livres : dégagé des substances étrangères, ce morceau avait encore trente-huit livres de poids. A l'époque où je visitais la mine, l'exploitation traversait une mauvaise phase; depuis six mois, les travaux produisaient peu, et M. Crickett, directeur de la compagnie, qui voulut bien m'accompagner dans la visite de l'intérieur de la mine, chercha vainement des échantillons un peu riches : tous les travailleurs lui répondaient qu'on ne recueillait qu'un minerai pauvre. Les roches n'offrant aucune consistance, il faut soutenir les terres par des poutres. La quantité de bois employée dans la mine de Congo-Soco est effrayante; les travaux ne peuvent avancer qu'autant que l'ouvrier soutient les percemens nouveaux par des piliers et par des voûtes. Aussi l'exploitation de cette mine exige une grande surveillance, et je n'ai pu qu'admirer l'habile direction donnée aux travaux.

Les trois établissemens anglais de Calta-Branca, Morro-Velho, Congo-Soco, sont les plus importans parmi ceux qu'ont formés des compagnies, et un capital immense est engagé dans cette exploitation. Ces grandes entreprises méritent donc de fixer notre attention. Le gouvernement du Brésil, après avoir long-temps refusé aux Anglais le droit d'exploiter les mines, concédé à ses nationaux, a dû y consentir; mais il ne l'a fait qu'en imposant aux compagnies anglaises des conditions iniques : il a élevé par exemple de 5 à 10 pour cent les

taxes sur tout l'or obtenu. Les dépenses énormes pour les frais de premier établissement, bâtimens d'exploitation, maisons d'habitation, employés (1), etc., ont absorbé une grande partie du capital fourni par les actionnaires. Ces travaux, dirigés par des hommes qui jouissaient d'une entière liberté, ont été faits avec un luxe souvent inutile. Aujourd'hui Calta-Branca, Morro-Velho et Congo-Soco coûtent d'entretien annuel plus de six cent mille francs. Les produits de chaque mine équivalent sans doute à cette somme; mais ils sont insuffisans pour rembourser les frais d'installation. Excepté Congo-Soco, aucune des mines exploitées au Brésil n'a pu donner aux actionnaires l'intérêt de l'argent avancé; on se borne à payer avec les produits de la mine les dépenses d'exploitation et d'entretien.

J'ai été surpris que les compagnies anglaises, sacrifiant des capitaux aussi considérables, n'eussent pas choisi pour diriger les travaux des hommes pratiques. A Calta-Branca, cette tâche importante est confiée, je l'ai dit, à d'anciens officiers de marine qui ont conservé toute la sévérité minutieuse du service militaire. A Morro-Velho, à Congo-Soco, les directeurs sont actifs et intelligens, mais, faute d'avoir sous leurs ordres des mineurs entendus, ils voient souvent leurs intentions mal exécutées. Les travaux sont ainsi compromis tour à tour par l'incapacité des directeurs et l'ignorance des ouvriers. En résumé, soit par les dépenses excessives de premier établissement, soit à cause du défaut d'instruction des chefs de travaux, les compagnies anglaises n'ont devant elles qu'un avenir incertain. Si le parlement adopte un jour la motion de lord Brougham, qui veut affranchir tous les esclaves appartenant à des Anglais, ces mines seront forcément abandonnées. Les Brésiliens, tout en admirant les travaux accomplis, sont incapables de les apprécier. Animés d'une haine aveugle contre l'Angleterre, ils ne consentiront jamais à reconnaître que les dépenses faites par les compagnies britanniques ont amélioré le sort des habitans de la province de Minas. C'est une tâche ingrate qu'ont acceptée ces compagnies, et leurs efforts, on doit le reconnaître, sont mal encouragés.

Si j'en crois des rapports recueillis sur les lieux, les esclaves occupés dans les mines anglaises du Brésil sont traités avec douceur. Soumis à un travail régulier et recevant une nourriture abondante, ils sont

(1) Le moindre mineur anglais reçoit 250 francs par mois; pour peu qu'un seul établissement compte soixante ou quatre-vingts de ces mineurs, on conçoit que les dépenses s'augmentent beaucoup. Le travail d'un nègre intelligent équivaut à celui d'un mineur anglais ivrogne et insoumis; un nègre ne coûte que 500 fr. par an en moyenne.

soignés par un médecin attaché à chaque mine; ils touchent chaque semaine une gratification; les heures qu'ils donnent au travail au-delà du temps exigé leur sont payées, et ces divers salaires, en s'accumulant, leur permettent de se racheter après quelques années. Tous les nègres mariés ont une maison séparée, avec un jardin qu'ils cultivent le dimanche, jour de repos général. M. Herring m'assurait qu'il avait rarement d'autre punition à infliger que la suppression de gratification. En citant des faits qui témoignent en faveur de l'humanité des Anglais propriétaires de mines, je dois rappeler que je tiens ces détails des maîtres d'esclaves eux-mêmes, qui ont tout intérêt à dissimuler devant un Français leur sévérité à l'égard des nègres.

Cocaës, petite ville où je passai après avoir quitté Congo-Soco, est dans une jolie situation; plusieurs des anciennes familles du Brésil y ont leur résidence. Le chef de la dernière révolution, le sénateur José Feliciano, s'y était réfugié, et quelque désir que témoignassent les autorités de s'emparer de sa personne, il restait tranquillement à Cocaës; nul n'osait le troubler dans sa retraite. Don Jose Feliciano est un homme de mœurs douces et conciliantes; tous ceux qui ont eu des rapports avec lui pendant sa présidence ne m'en parlaient qu'avec éloges. Devenu chef de parti, il a manqué de caractère et de résolution; il faut se féliciter qu'il n'ait pas réussi, car une anarchie profonde eût succédé à la régularité apparente du gouvernement actuel, des vengeances eussent été exercées contre tous les étrangers, et la province de Minas, qui ne peut produire ses richesses que dans les temps de calme et de sécurité, serait devenue le théâtre des intrigues de ces prétendus démocrates qui ne pensent à détruire les institutions établies que pour avoir des places dans un gouvernement nouveau. — Près de Cocaës se trouvent encore des mines d'or exploitées par des compagnies anglaises, que les chances aléatoires de cette industrie n'ont pas découragées. Il faut toute la hardiesse et la ténacité du génie britannique pour expliquer cette persistance dans la poursuite des richesses mystérieuses du Brésil. L'une de ces mines, payée un million, n'a encore produit que des parcelles d'or sans offrir un filon régulier. L'autre, signalée comme très riche, a été mal exploitée dès le début : il a fallu faire venir d'Europe de nouvelles machines et entreprendre les travaux sur un nouveau plan pour réparer les fautes d'une mauvaise direction.

Poursuivant ma route vers le district des Diamans, je quittai Cocaës avec l'intention de franchir rapidement la distance qui me séparait de la petite ville de Conceicao. Malheureusement j'avais compté sans

les difficultés qui retardent toujours le voyageur sur les routes mal frayées du Brésil. Le voyage de Cocaës à Conceicao dura quatre jours. Partant au lever du soleil, ne m'arrêtant que peu d'instans pendant la chaleur du jour, il m'arrivait souvent, après une marche de dix heures, de n'avoir fait que sept ou huit lieues de pays, tant les chemins sont affreux. Partout mes chevaux enfonçaient jusqu'au poitrail dans une boue épaisse, et, pour les retirer, il fallait descendre à chaque instant et m'enfoncer moi-même dans la bourbe du chemin. Je n'avais pas d'ailleurs les dédommagemens qu'offrent en d'autres endroits du Brésil les beautés variées du paysage; je ne voyais autour de moi que des collines d'un aspect triste et monotone. Les habitations ne se succédaient qu'à de longs intervalles. Çà et là je rencontrai des champs invariablement plantés de maïs ou de haricots; de nombreuses rivières croisaient la route et multipliaient les obstacles, car le plus souvent il fallait les traverser à la nage. Les villages sont en harmonie avec le paysage; le premier où je passai, Itambé, est connu par une litanie devenue proverbiale dans le Brésil :

*De miseriis d'Itambé libera nos, Domine.*

Cependant l'aspect d'Itambé ne me sembla pas justifier tout-à-fait sa réputation. Ce village me parut moins effrayant de misère que beaucoup d'autres; seulement le sol ferrugineux qui s'étend sur les deux rives du Rio-Itambé repoussant toute végétation, le village se trouve encadré par des rochers noirâtres, d'un aspect sévère, qui ferment tristement l'horizon. D'Itambe je me rendis à une ferme (*farenda*) qui appartenait à un frère du colonel Martins, autrefois chef des rebelles et honoré d'un haut grade par le baron Caxias, pour avoir trahi la cause des insurgés. Mon hôte ne semblait pas désapprouver la conduite de son frère; je recueillis dans sa conversation de curieux renseignemens sur les richesses du sol environnant. L'entretien de sa ferme révélait une direction intelligente. Le laitage servait à faire des fromages qu'on recherche dans toute la province. Un moulin destiné à broyer le maïs était mis en mouvement par la rivière voisine. Il est rare de rencontrer au Brésil des habitans qui sachent se créer une certaine aisance par une sage exploitation de leur domaine.

Gaspar Soares, où je passai après avoir quitté M. Martins, est le siége d'une fonderie établie par le gouvernement. Le minerai de fer se trouve en abondance dans les montagnes voisines; mais on n'a pas su exploiter ces richesses naturelles, et les travaux ont dû être abandonnés faute d'une administration régulière. Le gouvernement ne parvenait pas à

couvrir ses frais. Il n'y a aujourd'hui qu'une seule fonderie de quelque importance dans la province de Minas; elle appartient à un Français qui la dirige lui-même, et cette fonderie, qui occupe un grand nombre d'esclaves, assure, dit-on, des revenus considérables à notre intelligent compatriote. Je continuai ma route avec le regret de ne pouvoir visiter cet établissement, situé à quarante milles de Congo-Soco.

La rivière de Conceicao, dont le cours est interrompu par des chutes d'eau fort élevées, offre des sites imposans et sauvages; des masses de roches, de plus de cent pieds de hauteur, s'élèvent au-dessus de ses rives; de belles forêts encore vierges étendent leurs branches jusqu'au lit du fleuve, dont les eaux écumantes bondissent avec bruit. La nature, livrée à elle-même, semble se complaire à orner ces lieux abandonnés de tout le luxe d'une végétation puissante. Malheureusement il faut quitter bientôt les bords de la rivière et traverser des plaines arides pour arriver à Conceicao, qui vient d'être érigé en ville par la dernière assemblée de la province. Cette ville n'est qu'une misérable bourgade; toute sa richesse consiste dans les fromages que les habitans expédient par milliers. De Conceicao à Villa-do-Principe, les habitans comptent dix lieues. La saison des pluies était commencée, et les chemins que le soleil seul doit réparer étaient tellement difficiles, qu'il me fallut deux jours pour parcourir cette distance. De nombreuses rivières coupent la route; on les passe soit à gué si elles ne sont pas trop profondes, soit à la nage quand il n'y a pas un pont construit par les propriétaires voisins. Le pont, consistant en un arbre jeté d'une rive à l'autre, ne peut servir pour les chevaux; il faut donc transporter le bagage à dos d'homme, tandis que les chevaux traversent la rivière en nageant. Et qu'on ne croie pas que ces obstacles multipliés soient le propre d'un pays désert; c'est dans une des provinces les plus importantes de l'empire que les voyageurs ont à lutter contre ces périls et ces fatigues. La route que je suivais et qui va de Rio-Janeiro au district des Diamans est une des plus fréquentées du Brésil.

Villa-do-Principe, ou Ciudad-do-Serro, est situé à l'entrée du district des Diamans. Cette ville compte quatre mille habitans. Le commerce des diamans occupe la classe la plus riche de la population; c'est cette classe qui a pris parti pour le gouvernement dans les derniers troubles de la province. Un grand nombre de nègres trouvent des moyens d'existence dans le lavage des sables du Rio-do-Peixe, qui charrie des grains d'or presque pur; quant aux diamans qu'on retirait autrefois du fleuve, il y a plusieurs années qu'on n'en a trouvé un seul. Villa-do-Principe est dominée par une haute montagne fort riche,

dit-on, mais qui n'a été qu'imparfaitement explorée; je remarquai pourtant des traces d'anciennes galeries, aujourd'hui fermées par les éboulemens intérieurs.

Mon attention fut appelée à Villa-do-Principe sur l'état d'incurie où on laisse le cours des rivières. Le Rio-do-Peixe va se réunir au Rio-San-Antonio, qui se jette dans le Rio-Doce. On conçoit de quelle importance il serait pour ce district éloigné qu'une navigation régulière fût établie sur le fleuve. Une compagnie anglaise avait été formée, des bateaux à vapeur devaient remonter le Rio-Doce jusqu'à l'embouchure du Rio-San-Antonio. La compagnie, qui avait obtenu la concession de toutes les forêts bordant les rives du fleuve, forêts consistant en bois du Brésil, dont la valeur est très grande en Europe, et qui aurait été exporté en franchise de droit, paraît avoir été découragée par les difficultés que présentent les nombreux rapides du Rio-Doce. Un bateau à vapeur destiné à cette navigation était mis en vente; un des directeurs de la compagnie voulut recourir à un dernier moyen et donna au gouvernement l'assurance qu'il remplirait au nom de la compagnie toutes les conditions qui lui étaient imposées, si on voulait le soutenir et faciliter son entreprise. Je crois que ce projet de navigation sera abandonné. Les Anglais se borneront à exporter une grande quantité des bois qui leur sont concédés; ils ne voudront pas risquer dans une navigation périlleuse des bateaux à vapeur qui seraient bientôt mis hors d'état, tant à cause des rochers qui interrompent le cours de la navigation qu'à cause des arbres entraînés dans le lit de la rivière, et qu'il serait difficile de retirer.

Les Anglais ne sont pas seuls à défendre au Brésil la cause de la civilisation; mais ces nobles efforts échouent le plus souvent contre l'apathie du gouvernement et de la population. Une exploration a été faite en 1837 par un Français, afin de reconnaître le Rio-Micuri, qui coule à peu de distance de Minas-Novas. La rivière a été reconnue navigable; après dix jours de navigation dans un canot creusé sur le bord même de la rivière, M. Veyssière est arrivé à la mer. Son rapport a dû démontrer au gouvernement brésilien les avantages que pourrait offrir cette nouvelle voie de communication; cependant rien n'a été fait jusqu'ici pour en tirer parti. Le gouvernement fait grand bruit de toutes ces missions; il annonce à l'avance les immenses résultats qu'elles doivent produire, puis on abandonne les travaux commencés. L'état de malaise, de dénuement presque absolu de la province de Minas, la plus peuplée du Brésil, mérite vraiment une sérieuse attention, et il serait temps qu'on introduisît quelques change-

mens faciles et peu coûteux. La navigation du Rio-Doce, du Rio-Micuri, du Rio-Grande de Belmonte, quoique offrant des obstacles, peut devenir praticable, si des ingénieurs habiles sont envoyés sur les lieux, si des cartes sont dressées avec soin. Aujourd'hui l'intérieur de la province est entièrement inconnu, et je ne serais nullement étonné qu'on ne découvrît un de ces jours quelque nouvelle rivière navigable. Aucune province n'est arrosée par un aussi grand nombre de cours d'eau qui, presque tous, ont leurs sources dans la Mantiqueira, et se versent dans les quatre grands fleuves, Rio-Doce, Rio-Grande, Rio-San-Francisco, Rio-das-Mortes. Il faut toute l'incroyable apathie des Brésiliens pour que ces ressources naturelles n'aient pas encore été utilisées; et tandis qu'on abandonne les rivières sans penser à les rendre navigables, on parle d'un projet de chemin de fer que le gouvernement compte sans doute suspendre d'une montagne à l'autre.

Les anciennes formalités imposées aux voyageurs qui voulaient pénétrer dans le district des Diamans n'existent plus depuis que le monopole du gouvernement a été aboli. On entre et on sort librement, sans être soumis à aucune visite. Les diamans se vendent au plus offrant, et l'état ne prélève aucun droit sur la vente; il n'y a que l'or qui est soumis à un droit d'exportation et soi-disant de monnoyage. Il existait jadis un hôtel des monnaies à Villa-do-Principe; aujourd'hui il y a encore un directeur et des employés qui reçoivent leurs traitemens sans remplir aucune fonction. Le ministre des finances a proposé au congrès, en 1843, une loi qui autoriserait le gouvernement à vendre toutes les mines qui seraient découvertes, et même celles dont la propriété n'aurait pas été légalement reconnue. Ce décret s'appliquerait principalement au district de Tejucco (Diamantina), dont le gouvernement a dû abandonner l'exploitation, toute la population s'étant soulevée contre le monopole exercé jusqu'alors, et chacun ayant pris possession des terrains exploités par le gouvernement. Si cette mesure est adoptée et mise à exécution, les propriétaires actuels des mines exploitées devront entreprendre des travaux, soit pour le détournement de la rivière Jequitinonha, soit pour l'exploitation des terrains riches, abandonnés par crainte des nègres libres. Ceux-ci se croient en effet le droit d'exploiter toutes les terres, sans qu'aujourd'hui, dans l'état de la législation, on puisse mettre obstacle à leurs prétentions; car les terrains appartiennent au gouvernement, qui n'a jamais reconnu l'abandon que comme une nécessité, et le nègre qui travaille seul ne doit pas être traité plus sévèrement comme usurpateur que celui qui exploite un terrain avec vingt esclaves. La solution de cette question

se fera sans doute attendre; la mesure est repoussée aussi bien par la population libre que par les riches propriétaires. Le gouvernement craindra d'exciter une guerre civile, et le district des Diamans restera soumis au droit du plus fort.

Le pays change entièrement d'aspect aussitôt qu'on s'est éloigné de Villa-do-Principe. Après avoir suivi quelque temps les bords ombragés d'un ruisseau, on entre dans un pays montagneux, où l'on est entouré de masses de rochers d'une pierre sablonneuse; des groupes de cette pierre forment des collines isolées d'un aspect bizarre. La végétation se réduit à quelques chétifs palmiers, quelques mimosas, des plantes épineuses; le sol est desséché et aride. Après deux heures de route au milieu de ces pierres, je descendis sur les bords du Viao, un des affluens du Jequitinonha. Malgré la largeur de la rivière, le lit était peu profond, et nos chevaux purent le traverser sans mouiller nos bagages. Je laissai, à l'est, San-Gonzales et Milho-Velho, anciens lavages de diamans aujourd'hui presque abandonnés, et je côtoyai les bords du Viao. Forcé bientôt de m'arrêter dans une hôtellerie, je fus frappé d'une misère et d'une saleté qui dépassaient ce que j'avais pu observer jusqu'à ce jour. Pouvais-je me douter que je venais d'entrer dans le district des Diamans, ce mystérieux berceau de la richesse du Brésil?

### II. — LES MINES DE DIAMANS ET LES PROPRIÉTAIRES BRÉSILIENS.

On raconte que les premiers diamans trouvés au Brésil, en 1729, furent envoyés en Portugal, puis en Hollande. La valeur de ces diamans fut bientôt comprise par les lapidaires hollandais. Ceux-ci passèrent un contrat avec le gouvernement portugais, qui s'engagea à leur livrer toutes les pierres trouvées dans le Serro-do-Frio. En 1772, le produit des mines de diamans retourna au Portugal, par suite de l'expiration du traité avec la Hollande. Le monopole exercé par le gouvernement s'est maintenu jusqu'à la révolution de 1831. A cette époque, les nègres chassèrent les intendans qui dirigeaient les travaux des lavages de diamans. Aujourd'hui, le district est exploité par des propriétaires d'esclaves, qui travaillent pour eux-mêmes dans des terrains nouveaux ou dans les anciennes exploitations du gouvernement.

Diamantina ou Tejucco, capitale du district, est situé à cinquante lieues d'Ouropreto, et cent vingt-cinq de Rio-Janeiro. Les caravanes mettent quarante-cinq et cinquante jours pour aller de Rio à Diamantina. La difficulté des voies de communication au Brésil multiplie en

quelque sorte les distances. Je n'ai jamais pu parcourir une lieue du pays en moins d'une heure et demie. La capitale du district diamantin est située sur le penchant d'une montagne; on y arrive à travers des terrains arides et recouverts de grès sablonneux. Les maisons, basses et de construction irrégulière, ont néanmoins un air d'élégance et de propreté qui surprend le voyageur habitué aux tristes aspects des cités brésiliennes. Aucun monument remarquable ne s'élève dans la ville; les églises ne se distinguent ni par le luxe intérieur ni par l'architecture; un marché mal tenu, dont le centre est occupé par un vaste hangar, est fréquenté par les nègres, qui viennent y débiter, chaque matin, le grain et les fourrages destinés à nourrir les chevaux. La nourriture d'un cheval coûte 3 francs par jour à Diamantina; on peut juger, par cet exemple, de la cherté des autres denrées. La stérilité du sol oblige les habitans à tirer leurs provisions de fermes éloiguées; quant aux objets de luxe, ils viennent tous de Rio-Janeiro.

La société qui habite cette petite ville se distingue par la douceur et la cordialité qui règne dans ses relations avec les étrangers. Les habitans n'ont, il est vrai, que de bien rares occasions d'exercer leur hospitalité, car peu de voyageurs se dirigent vers cette partie du Brésil. Ce qui plaît dans leur accueil, c'est la franchise, la simplicité, l'abandon, qualités peu communes assurément dans le pays. Répondant sans embarras aux questions que vous leur adressez, ils cherchent avec empressement à vous être utiles : les femmes elles-mêmes secouent le joug de cette contrainte qui les rend, dans la plupart des autres villes, à peu près inabordables pour l'étranger. Elles prennent part à la conversation, et, si ce n'était ce désagréable accent portugais qui enlève tant de charme aux plus aimables causeries, on pourrait se croire, non plus au Brésil, mais dans une colonie d'Espagnols qui auraient gardé sans altération les manières affables de la mère-patrie.

On rencontre, aux environs de la ville, plusieurs *lavras* (lavages) d'or et de diamans. Je visitai successivement ceux de Vassoieras, du Mato, de Guinda et de Bromalinho; j'étais curieux de connaître par moi-même les ressources qu'offre aujourd'hui cette branche si importante de l'exploitation du sol brésilien. Grace à l'obligeance des propriétaires de *lavras*, je pus recueillir des notions précises et complètes sur les difficultés que présente l'extraction des diamans. Il y a dans cette recherche beaucoup de hasard. On emploie divers procédés pour recueillir le *cascalho* (sable qui enveloppe l'or et les diamans). A Vassoieras, un puits a été creusé dans le milieu du Jequitinonha, dont on a détourné les eaux au moyen d'un barrage. Le *cascalho* ainsi

retiré a produit plusieurs milliers de diamans. Souvent on lave deux fois le sable, et le second lavage rend encore une précieuse récolte. A la *lavra* du Mato, une des plus riches du district, l'exploitation consiste dans le lavage des terres de l'ancien lit du Jequitinonha, qui a été détourné depuis près d'un siècle. A Guinda, la couche de sable précieux est séparée de la surface du sol par la terre végétale, qui recouvre quelquefois une croûte rocailleuse, et souvent pour arriver au *cascalho* il n'y a d'autre moyen que de faire sauter les rochers. A Bromalinho, outre la couche de terre végétale, il faut traverser une couche d'argile épaisse de sept à huit pieds pour atteindre le *cascalho*. Les deux dernières *lavras* sont situées dans les *campos*, à environ deux lieues ouest de la ville. Les *campos* sont des plaines arides, à peine recouvertes d'une mousse légère. On ne peut travailler dans les *lavras* des *campos* que durant la saison des pluies. Le reste de l'année, le manque d'eau empêche de continuer les travaux.

Les moyens employés pour l'extraction des diamans n'ont guère changé depuis les premiers essais d'exploitation. Le prix de la main d'œuvre absorbant à peu près tous les bénéfices, les propriétaires de *lavras* ne peuvent espérer de faire fortune qu'à la condition de rencontrer des diamans de grande valeur. Pourtant, l'octave de trente-deux diamans se paie, à Tejucco, 400,000 reis (environ 1,200 francs) : je vis payer un seul diamant 1,800 francs. J'ai été étonné de la manière dont se font ces achats. Un nègre apporte des diamans, le négociant les examine, il se garderait bien de les peser; il offre un prix : si ce prix est accepté, le nègre dépose les diamans; dans le cas contraire, il va présenter aux autres négocians le produit de son travail. Souvent un diamant estimé par un négociant 1,000 fr. est payé 1,500 fr. par son voisin. Je disais à un riche Brésilien que le prix du diamant s'élevait chez nous dans une proportion réglée par le poids : il ne pouvait me comprendre, et me répondit qu'il achetait les diamans à la simple vue. Cette manière de procéder enlève toute régularité au commerce, et les acheteurs perdent souvent sur un marché, tandis qu'ils gagnent sur un autre.

Il y a dans la recherche du diamant, je l'ai dit, beaucoup de hasard. Pourtant les hommes qui s'occupent de cette exploitation prétendent reconnaître, à des signes certains, si le cascalho sera riche ou pauvre. La présence du pyrite de fer en fragmens, d'une certaine espèce de cailloux en forme de fèves noires, jaunes ou brunes, est un présage toujours accepté comme favorable. La formation des terrains qui contiennent les diamans varie sur chaque habitation, les symptômes indi-

cateurs varient aussi nécessairement. J'ai recueilli plus de vingt pierres différentes dont l'abondance dans le cascalho était considérée comme un indice de richesse. Parmi ces pierres, la *fava preta* (fève noire) était signalée comme accompagnant le diamant dans tous les terrains où il se trouve sur les bords du Jequitinonha.

Le lavage du cascalho exige une suite d'opérations qu'il est bon de faire connaître. La première consiste à exposer le cascalho à un fort courant d'eau, le sable est précipité sur un tamis en fer qui, mis en mouvement par un esclave, arrête les gros cailloux; le sable et les diamans sont entraînés. La seconde opération est moins simple, on place le sable dégagé des cailloux dans des cadres en bois fermés de trois côtés. Un nègre, tenant une grande écuelle de bois nommée *batea*, est placé du côté qui reste ouvert, et arrose continuellement le *cascalho*. L'eau, tombant avec force, enlève les petits cailloux, et, après une heure de travail, il ne reste plus qu'une faible quantité de cascalho, à peine le vingtième de ce qui avait été apporté pour remplir les cadres. La troisième et dernière opération consiste dans le *lavage à la batea* du sable précieux. Huit nègres se placent dans l'eau, chacun prend quatre à cinq livres de cascalho dans son écuelle, et l'agite en lui imprimant un mouvement circulaire. Renouvelant à chaque instant l'eau du lavage, il retire tous les cailloux sans valeur. Enfin le diamant apparaît, et sa cristallisation parfaite le fait reconnaître. Les nègres me montrèrent plusieurs fois des diamans dans leur *batea*, et j'avoue que, malgré ma bonne volonté, j'avais une peine infinie à les distinguer; il faut que les diamans soient très gros pour qu'on puisse les apercevoir pendant la seconde opération. Ce n'est généralement qu'à la troisième qu'on parvient à les trouver. J'assistai à une opération de lavage qui dura deux heures; huit nègres y étaient employés. Cette opération produisit sept diamans d'une valeur de 160 francs et une quantité d'or estimée 30 francs. Le cascalho était pauvre, et le propriétaire me parut mécontent du résultat obtenu. Des surveillans assistent à toutes les opérations. Aujourd'hui, du reste, les nègres sont traités avec moins de sévérité, et les vols ne sont peut-être pas aussi nombreux que du temps où l'exploitation était conduite par le gouvernement.

L'or et les diamans ne se trouvent pas seulement dans le lit du Jequitinonha : de récentes découvertes prouvent que les montagnes qui s'étendent de cette rivière jusqu'au San-Francisco renferment aussi des veines très fécondes. Un des affluens du San-Francisco, le Coëthe, a depuis long-temps été reconnu comme fort riche; mais des

fièvres pestilentielles ont enlevé tous ceux qui ont voulu explorer ses rives. La chaîne de montagnes désignée sous le nom de *Serra du Grand-Mogol*, située à environ cinquante-huit lieues de Diamantina, est le théâtre d'exploitations importantes. Malgré les fatigues inséparables d'une excursion dans les montagnes du Brésil, je résolus de me diriger vers la Serra du Grand-Mogol, sauf à retarder de quelques jours le voyage que je comptais faire sur le Jequitinonha jusqu'à Bahia. J'étais curieux de voir l'exploitation des diamans sous ses deux faces, dans le lit des rivières et sur le flanc des montagnes. La grande difficulté était de trouver un guide : l'excursion était périlleuse, il fallait traverser un pays désert pour se rendre dans un lieu éloigné de toute voie de communication. Un mulâtre s'était engagé à m'accompagner : après quelques jours de réflexion, la peur le prit, et il refusa de partir. Placé enfin dans l'alternative de m'accompagner ou de passer trois mois en prison, il s'arma de résolution, et je n'eus plus tard qu'à me louer de ses soins.

Je ne pris pas congé sans regret des aimables habitans de Diamantina; pendant mon séjour près d'eux, j'avais été vivement touché de l'empressement qu'ils mettaient à satisfaire ma curiosité. Je quittai Diamantina le 10 janvier 1843. Sans m'arrêter à Modania, petit village de deux cents maisons d'assez belle apparence, je traversai le Rio-Manso, et j'arrivai à l'*arroial* (bourg) qui porte le nom de la rivière. Cet *arroial*, bâti entre les deux bras du Rio-Manso sur une île assez fertile, compte six cents habitans et deux églises. Ce bourg est renommé pour la salubrité des environs, malgré l'élévation de la température. J'allai demander l'hospitalité à un vieux colonel, qui me donna quelques renseignemens curieux sur l'état de la province. Un missionnaire venait d'y exercer par ses prédications une grande influence. Mon hôte attribuait à l'effet des paroles du missionnaire la tranquillité qui n'a cessé de régner dans cette partie de la province, dont la population ne s'est pas soulevée contre le gouvernement. Le missionnaire avait engagé les fidèles, en venant à l'église, à apporter sur leur tête des pierres destinées aux réparations de ce temple. Les habitans avaient accompli scrupuleusement cette prescription, mais ils s'en étaient tenus là, et les pierres restées en tas attendaient encore la main de l'architecte. Les résultats moraux de la mission avaient été plus satisfaisans. On me cita plus de cent mariages conclus et célébrés, grace aux exhortations du prédicateur. Des filles même de mauvaise vie se signalèrent par leur zèle religieux. A Diamantina, comme dans tous les villages un peu importans du district, l'empresse-

ment des auditeurs avait été tel, qu'on avait peine à trouver place dans les églises. Toute la population environnante, à huit et dix lieues à la ronde, quittait ses travaux pour se rendre aux sermons. Des familles entières passaient huit ou dix jours loin de leurs habitations pour suivre des exercices de piété imposés par le missionnaire. Si ces pieuses tentatives, faites par des prédicateurs zélés, se multipliaient, elles auraient un effet salutaire sur les mœurs générales et particulièrement sur les mœurs du clergé. A l'époque de mon passage, il y avait six mois déjà que le missionnaire avait quitté Rio-Manso.

La route longue et triste qui mène à l'*arroial* du Grand-Mogol ne prépare que trop le voyageur aux pénibles impressions que l'aspect de ce lieu fait éprouver. Je mis sept jours à franchir les cinquante-huit lieues qui séparent l'arroial de Diamantina. Après avoir dépassé le Rio-Manso, on s'élève sur un de ces vastes plateaux que les Brésiliens nomment *chapadas*. Rien de plus monotone que les chapadas; mais on y marche du moins sur un terrain sec et uni. Quelques grandes fermes, de pauvres villages, se montrent çà et là dans les positions favorables aux cultures. A trente lieues environ de Diamantina, on rencontre le Jequitinonha. Le cours de la rivière, en cet endroit, est très rapide. Au-delà du Jequitinonha, on recommence à gravir. La route n'offre plus rien d'intéressant jusqu'à l'Itacambirason, qu'on traverse sur un pont jeté au milieu de rochers sauvages et d'une formation bizarre. Bientôt la végétation cesse entièrement, le pays devient de plus en plus âpre et désolé. Une haute colline sépare le voyageur de l'arroial du Grand-Mogol : après avoir franchi cette colline, le long de laquelle serpente une route détestable, on rencontre une caserne occupée par les troupes employées à la surveillance du district, puis on entre dans l'arroial, longue rue bordée de maisons pauvres et mal bâties. Une tristesse immense, insurmontable, saisit l'ame de celui qui voit se dérouler pour la première fois devant lui le site sauvage au milieu duquel s'élève le misérable village du Grand-Mogol. L'espoir de faire une rapide fortune peut seul décider l'homme à s'ensevelir vivant dans ces affreuses solitudes. Rien ne peut distraire les habitans de la poursuite obstinée des trésors. Il n'y a ici en présence que les plus tristes instincts de l'homme et les plus sombres aspects de la nature.

La chaîne de montagnes désignée sous le nom de Grand-Mogol, le Ribeiron et l'Itacambirason furent explorés pour la première fois en 1813. Dans le cours des années suivantes, le gouvernement envoya des employés chargés de diriger quelques travaux, et les diamans rendirent à la couronne d'immenses bénéfices. Forcé, après la révolution

qui mit fin au règne de don Pedro, d'abandonner le monopole des diamans, le gouvernement laissa tous les travaux inachevés, et la population des districts voisins se porta avec empressement sur le théâtre d'une exploitation qui promettait de devenir productive. Ainsi fut fondé, en 1833 et 1834, l'arroial du Grand-Mogol. Lorsque je visitai le district, en janvier 1843, ce village comptait déjà près de deux cents maisons. On avait commencé la construction d'une église. La population est composée en grande partie d'aventuriers, de spéculateurs, qui, venus là de tous les points du Brésil dans l'espoir de faire fortune, mènent en attendant une vie misérable. Les richesses si péniblement recueillies sont en effet à peu près inutiles à l'arroial : on n'obtient, en échange des diamans, que les objets de première nécessité, sans pouvoir à aucun prix se procurer les jouissances même les plus ordinaires. L'absence de toute communication, le danger qu'offrent les routes, où l'on est trop souvent dévalisé, détournent les caravanes d'entreprendre le voyage de Diamantina à la *serra*.

On comprend que les relations sociales n'offrent aucun charme au sein de l'étrange population du Grand-Mogol. Ces hommes vivent tous avec des maîtresses qu'ils soustraient soigneusement aux regards de l'étranger. Ils n'ont aucune instruction, et c'est en vain qu'on voudrait tirer de leur torpeur ces ames assoupies. On ne connaît dans l'arroial qu'un seul sujet de conversation : c'est le prix des diamans trouvés dans la semaine. L'aspect des maisons n'est pas moins triste que l'intérieur. De tous côtés, l'on n'aperçoit que des cabanes en bois; on remarque à peine quatre maisons à deux étages; les croisées manquent de vitres. Pour construire les murs, il a fallu apporter la terre d'une lieue de distance. Il en est de même pour quelques pauvres jardins où croît le bananier. Ce n'est qu'en couvrant les rochers de terre amassée avec effort, qu'on a pu obtenir une végétation imparfaite. Le Ribeiron, petit torrent sur les bords duquel la ville se prolonge depuis le pied de la montagne jusqu'à l'Itacambirason, charrie un sable très fin qu'on recueille avec soin. On conçoit, du reste, que, depuis dix ans qu'on travaille, les diamans que contenait ce torrent soient devenus plus rares. Il a fallu chercher d'autres terrains encore vierges d'exploration. Je parcourus les environs de l'arroial : plusieurs exploitations voisines ont produit de beaux résultats. Je m'arrêtai quelques instans à l'*aldea* de Muidos, qui doit son nom à la petitesse des diamans qu'on y a recueillis. Je visitai Coitès, exploitation commencée en 1840 seulement, et dont les diamans ont déjà rapporté 600,000 francs. Environ deux cents esclaves sont employés aux travaux; ils dépendent de ving

propriétaires différens. La première année, Coitès avait été exploitée par deux propriétaires aidés de trente esclaves seulement. Les heureuses découvertes qui furent faites attirèrent des concurrens; il fallut diviser et subdiviser le terrain exploité. Les premiers arrivés ne conservaient en effet aucun privilége, et chacun obtenait une quantité de terrain proportionnée au nombre d'esclaves qu'il employait. Le lit du Coitès a jusqu'ici produit une grande quantité de diamans, qui, pour la pureté, ne sont nullement inférieurs à ceux du Jequitinonha, seulement la couche de sable qui renferme les diamans est beaucoup moins rapprochée du sol que celle qu'on exploite sur les bords de cette rivière. Après la première couche de terre végétale, il faut traverser un terrain argileux, puis une couche épaisse formée par des rochers d'un grès sablonneux de formation secondaire. L'on parvient ensuite au cascalho, qui se trouve à environ cinquante pieds au-dessous du niveau du sol. S'il était possible de suivre cette couche de cascalho jusque dans l'intérieur de la montagne, les efforts des travailleurs seraient à coup sûr largement récompensés; mais, jusqu'ici, les tentatives n'ont eu que de fâcheux résultats. Les rochers, dont on avait ébranlé la base en remuant les terrains sans précaution, se sont affaissés en plusieurs endroits, et un grand nombre de nègres ont péri écrasés. Force a donc été de limiter les explorations au lit du Coitès et à ses deux rives. Malheureusement les travailleurs commencent à se porter en trop grand nombre sur les bords du Coités; les bénéfices deviennent presque nuls, et à l'époque où je visitai cette exploitation, la plupart des chercheurs de diamans songeaient à abandonner leurs travaux. Les plus entreprenans étaient partis pour la mine des Aroueras. J'eus le bonheur de rencontrer un docteur anglais, M. Deller, qui arrivait de cette mine, située à cent soixante lieues, presque au nord, dans la chaîne des montagnes à laquelle se rattache la Serra du Grand-Mogol. M. Deller voulut bien me faire part des observations qu'il avait faites sur les lieux mêmes. Je m'assurai, grace à lui, que les importantes découvertes faites aux Aroueras méritaient de fixer l'attention des Européens. Pour la première fois, peut-être, le diamant s'est trouvé dans un filon régulier. Il serait à désirer qu'un minéralogiste distingué explorât ces mines où le diamant n'a pas encore atteint sa formation complète, car il ne se présente jamais sous la forme cubique. Outre les mines des Aroueras, il y a dans la même chaîne celles de Suroué, Souvidor et Morro do Chapeo, qui toutes dépendent de la province de Bahia. Suroué a produit non-seulement des diamans, mais encore des fragmens d'or cristallisé,

d'un poids assez élevé, et presque pur. Cet or se trouvait au pied de la montagne, dans un terrain d'alluvion, et, dit-on, en grande abondance. Les diamans, quoique fragiles, sont plus brillans que ceux des Aroueras, et ont des formes plus régulières. Quant au Morro do Chapeo, exploité depuis longues années, les diamans y sont très fins, mais aussi très rares. Tout tend donc à prouver que la chaîne de montagnes qui s'étend depuis le Jequitinonha jusqu'au San-Francisco contient beaucoup d'or et de diamans. Ces découvertes inattendues ont donné de grandes espérances aux habitans de ces montagnes, et notamment à ceux de la Serra du Grand-Mogol. Tous ont l'espoir de découvrir de nouvelles mines; mais d'immenses dangers sont semés sur la route où se jettent avec tant d'empressement les spéculateurs. Aux Aroueras, les diamans sont tombés tout à coup de 600 francs, prix de l'octave, à moins de 300. L'abondance des diamans aurait pu racheter l'abaissement des prix, et les bénéfices seraient restés considérables; mais dans un désert aride, éloigné de plus de cent lieues d'un centre de population, les denrées les plus communes ont atteint une valeur presque fabuleuse. L'alquière de maïs, qui se vend généralement 2,000 reis (6 francs), se vendait aux Aroueras de 80 à 100 francs; l'alquière de riz coûtait 250 francs. Les mules ne trouvant aucune nourriture dans les abords de la mine, il fallait les envoyer chercher leur pâture à une et deux journées de distance. Quant à l'état moral des habitans, il était ce qu'il est partout où des aventuriers de toute classe s'agglomèrent sur un même point. Dans l'espace de six mois, sur une population de moins de deux cents personnes, il y avait eu dix-huit meurtres suivis de vol.

Je revins à l'arroial du Grand-Mogol, assez désenchanté du nouvel aspect sous lequel le Brésil s'offrait à moi; j'entendis tous les habitans se plaindre de la diminution des diamans. Les terres voisines, ayant été lavées et relavées, sont devenues stériles, et le Grand-Mogol sera, dans quelques années, abandonné par tous ces hommes qui n'y sont retenus que par le désir de faire fortune. J'assistai un dimanche à la vente des diamans. Les nègres apportent les pierres trouvées pendant la semaine, et vont d'un négociant à l'autre, espérant obtenir un prix avantageux; au dire des négocians, la quantité offerte ainsi diminue tous les mois, et, les diamans venant à manquer, le commerce est paralysé.

Les mines de diamans forment une branche importante des produits du Brésil, et il serait temps que le gouvernement adoptât quelques mesures d'utilité publique, qui, tout en lui permettant de prélever sur le produit des mines un impôt modéré, remédiassent aux nombreux

inconvéniens de la situation actuelle. Ou le monopole existe, et le gouvernement conserve tous les droits dont il a perdu la jouissance : il doit alors, dans une époque plus ou moins éloignée, poursuivre les propriétaires qui ont pris possession de ses établissemens abandonnés; — ou bien le monopole a cessé de fait et de droit : dans ce cas, la propriété des mines appartient à l'état; c'est à lui de faire les concessions de terrains, d'accorder des priviléges, de poser des conditions. Persister plus long-temps dans la vaine prétention de rétablir le monopole des diamans, et repousser toute demande de concession, de peur de consacrer légalement l'abandon de droits irrévocablement perdus, c'est vouloir se priver volontairement des ressources naturelles qu'offre un sol privilégié. Quel est l'homme disposant de capitaux un peu considérables qui voudrait les exposer aujourd'hui dans l'exploitation des diamans? S'il commence de grands travaux et parvient à mettre à découvert un cascalho productif, de nombreux concurrens viendront aussitôt réclamer leur part de ses bénéfices; s'il refuse, le poignard fera justice de ses résistances : force lui sera donc de consentir, car il ne peut adresser aucune plainte au gouvernement, qui ne reconnaîtrait pas ses droits. Dans l'état actuel de la législation brésilienne, il n'y a donc que les petits capitalistes qui se lancent dans la périlleuse recherche des diamans. Aussi tout se borne à des explorations dans le lit des rivières, nulle part on n'entreprend ces grands travaux qui seraient nécessaires pour détourner le Jequitinonha ou l'Arasuahy de leur cours; pourtant ces deux rivières, riches en or et en diamans, offriraient des bénéfices incalculables aux spéculateurs, et, pour les exploiter fructueusement, il faudrait risquer des capitaux bien moins considérables que ceux que les compagnies anglaises ont sacrifiés dans le travail des mines d'or : cette opinion peut aisément se justifier par des calculs. Le prix d'un nègre arrivant d'Afrique par Bahia varie de 1,500 à 2,500 francs. Au Grand-Mogol, le produit net d'un esclave est calculé à 600 francs par an; ainsi, en moins de trois ans de travail, le prix d'achat se trouve remboursé : je crois ce calcul également applicable à Diamantina. Dans tous les cas, en évaluant à dix ans la durée moyenne du travail qu'un nègre doit faire, il est facile de calculer les bénéfices du maître d'un grand nombre d'esclaves. En remplaçant les bras par les machines, on obtient doubles bénéfices, soit parce que les travaux sont plus étendus, soit parce que les dépenses diminuent. Si le gouvernement avait résolu d'exécuter le projet présenté au congrès, en vendant des concessions de terrains dans le district diamantin, et si des Européens intelligens profitaient de cette

occasion pour exploiter le sol abandonné aux mains inhabiles des Brésiliens, je suis convaincu que les capitaux avancés dans une telle entreprise seraient quintuplés en moins de deux ans. Les travaux des Européens serviraient de modèle aux habitans, et le pays gagnerait à la fois en richesse et en bien-être. La présence de géologues instruits amènerait aussi de nouvelles découvertes dans ces montagnes encore inexplorées pour la plupart. Malheureusement le Brésil, on le sait déjà, n'admet les étrangers qu'avec répugnance, et des obstacles de tout genre paralyseraient des efforts que le gouvernement craindrait d'encourager.

Je quittai, sans trop de regret, l'arroial du Grand-Mogol. Mon voyage dans l'intérieur du Brésil touchait à sa fin. Je comptais me rendre de l'arroial à Tocayos; je n'atteignis le but de ma course qu'après des fatigues et des retards considérables. Ces deux points ne sont séparés l'un de l'autre, cependant, que par une distance de trente lieues; mais mon guide m'avait égaré plusieurs fois. Après une marche de trois jours tantôt à travers des forêts vierges, tantôt au milieu d'arides *chapadas*, je n'arrivai qu'à la nuit devant l'habitation du lieutenant-colonel don Jose Muerta, chez qui je devais trouver l'hospitalité. Don Jose, prévenu de ma prochaine arrivée, m'attendait depuis quelque temps, et m'accueillit avec une aimable cordialité. Une fois descendu de cheval, j'oubliai promptement toutes mes souffrances; j'avais terminé cette longue et pénible excursion de la province de Minas-Geraës qui m'avait révélé toutes les misères et toutes les richesses du Brésil. Je n'avais plus qu'à descendre le Jequitinonha jusqu'à Belmonte, et à m'embarquer pour Bahia. Je connaissais l'intérieur du pays, il me restait à en visiter les côtes.

Tocayos est indiqué sur toutes les cartes et dans les ouvrages publiés sur le Brésil comme centre d'une population de deux mille ames. M'informant près du président de la province de Minas des ressources que pouvait m'offrir Tocayos, où je me proposais de m'embarquer, j'avais été étonné de sa réponse : il n'avait jamais entendu citer le nom de ce village. Je crus à une erreur; mais, arrivé à Tocayos, je dus reconnaître que le bourg de deux mille ames désigné sur les cartes se compose de deux ou trois *farendas*. Dans un rayon d'une lieue, je cherchai en vain un hameau. On ne rencontre ni habitans ni trace de commerce. Ce n'est qu'à Callao, village bâti à trois lieues du confluent de l'Arasuahy et du Jequitinonha, qu'il y a un mouvement commercial. Des canots partant de Callao se rendent au Salto, et rapportent un chargement de sel destiné à la nourriture des bestiaux, de l'huile, des vins et quelques étoffes grossières pour la consommation du pays; ils

doivent franchir, pour arriver à Callao, un chemin rapide, dangereux, et il y avait un an à peine, à l'époque de mon voyage, qu'un canot chargé avait péri avec trois bateliers. Du reste, le mouvement du commerce est peu important; vingt canots sont employés à cette navigation qui exige six jours pour descendre, et dix-huit à vingt pour remonter le fleuve. Le prix d'un canot, avec trois bateliers, varie de deux cents à deux cent cinquante francs. Si l'on calcule qu'un canot, avec trois hommes, ne peut guère à la remonte porter plus de deux tonneaux de marchandises encombrantes, on comprend que tous les articles expédiés par mer de Bahia à Belmonte, et de Belmonte à Callao par le Salto, doivent revenir fort cher. Il faudrait que les canots n'eussent qu'à transporter des articles de grande valeur et de peu de volume pour qu'il y eût avantage à les expédier par cette voie dans l'intérieur de la province, à Minas-Novas et à l'arroial du Grand-Mogol; mais, le chargement consistant presque toujours en sel, la navigation n'offre aucun bénéfice : aussi se trouve-t-elle limitée par les besoins restreints d'un district médiocrement peuplé. En revanche, l'éducation des bestiaux, dans ces terrains humides et souvent inondés par le Jequitinonha, procure quelques avantages. Les bestiaux, engraissés sans peine, sont envoyés à l'arroial du Grand-Mogol, et vendus quelquefois deux cents francs, rarement moins de cent francs, somme considérable pour ces provinces où l'argent manque, et où tout le commerce se réduit à des échanges.

J'avais envoyé à la chambre municipale de Minas-Novas l'ordre du président Bernardo de la Vieja, qui lui enjoignait de mettre à ma disposition un canot pour me conduire au Salto. L'ordre fut exécuté; je vis arriver à Tocayos un canot et trois bateliers. Mon voyage se trouvait ainsi facilité; je n'avais plus qu'à me munir de quelques provisions pour descendre le fleuve, car on m'assurait qu'il n'y avait aucune habitation sur les rives. Après quelques jours de repos, employés en préparatifs de navigation, je dus prendre congé de mon hôte José Muerta, et je montai dans mon canot. Deux ou trois peaux de bœuf, soutenues par des cerceaux, formaient au-dessus de ma tête une tente assez commode. Mon canot pouvait avoir trente pieds de long sur deux pieds et demi de large. Un canotier placé sur l'avant dirigeait avec une rame; les deux autres, toujours debout, ramaient en chantant. Don José Muerta ne voulut me quitter qu'après m'avoir accompagné jusqu'au confluent de l'Arasuahy; il me montra en chemin une chapelle qu'il faisait construire. Il espérait attirer quelques habitans et former un village, dont la situation offrirait plus d'avantages que celle de Callao. C'est à regret que je quittai cet homme, qui m'avait reçu avec

tant de bienveillance. Don José Muerta n'avait aucune des prétentions, aucun des vices de ses compatriotes; c'est un des hommes qui m'ont inspiré le plus de sympathies durant mon séjour au Brésil.

Le cours du Jequitinonha n'offre rien de remarquable. Les bords, généralement boisés, sont assez plats. Ce n'est qu'à quelque distance du fleuve que commencent les montagnes, qui tantôt courent parallèlement, tantôt viennent se rapprocher de son lit, ou se retirent à de grandes distances. Çà et là se présentent des rapides qu'on regarde comme dangereux; mais les eaux du fleuve étant hautes, ces rapides n'offrent aucune difficulté. Parfois sur les rives on aperçoit quelques champs de riz et de maïs; les habitations sont cachées par d'épais ombrages, et vous ne découvrez pas même une cabane. Des arbres entiers sont entraînés par les eaux; résistant au courant, ils forment avec les rochers épars dans le lit du fleuve des obstacles dangereux pour la navigation. Les bords du Jequitinonha sont ravagés par de nombreux insectes; des moustiques tourbillonnent dans l'air, qui est souvent obscurci par des bandes de fourmis ailées. Un bruit extraordinaire signale le passage de ces nuées menaçantes. Tous les arbres placés sur leur route sont dépouillés en peu d'instans; les habitans ne se préservent du fléau qu'en ménageant autour de leurs résidences un vaste espace inculte. Ces fourmis, qui se multiplient à l'infini, détruisent souvent toute une récolte.

Avant d'arriver au Salto, on traverse quelques-uns des rapides les plus dangereux du fleuve. Mes canotiers ne se décidèrent pas sans peine à franchir de nuit la chute appelée *Panellia cachoiera.* Malgré l'obscurité, je ne courus aucun danger sérieux. J'arrivai enfin à la *Cachoiera del Inferno;* les rapides se prolongent sur un espace de près de 500 mètres. Les rochers interceptent en plusieurs endroits le cours du fleuve; on risque à chaque instant de s'y briser, car le courant est très rapide, et il est difficile de manœuvrer les longs canots du Brésil. La chute de la Cachoiera est de trois à quatre pieds d'élévation sur une largeur de trente à quarante. La secousse que reçoit le canot est tellement forte, qu'il se remplit d'eau. Les moyens restreints dont dispose le Brésil ne permettent pas au gouvernement d'entreprendre les travaux nécessaires pour rendre ce passage praticable en tout temps. Cependant le danger que présentent les cataractes du Nil à Assouan est loin d'égaler celui qui vous menace à la chute de la Cachoiera del Inferno.

Deux heures plus tard, j'arrivais à Salto-Grande. Je comptai de Tocayos à cette ville environ soixante-douze lieues de navigation. Les

autorités du Salto, croyant sans doute que j'étais chargé d'une mission d'exploration, vinrent au-devant de moi en grande pompe, et on m'indiqua la maison que je devais occuper. Mon seul désir était d'arriver promptement à Bahia; on me promit que je pourrais partir le lendemain. Le Salto-Grande doit son nom aux chutes qui interrompent sur ce point le cours du Jequitinonha, et qui ne le cèdent en magnificence qu'aux chutes du Niagara. Je profitai de mon séjour au Salto pour visiter une aldea de Botocudos (tribu indienne). Le chef, distingué par le nom de *Piteauhy* (le grand), m'accueillit dans sa cabane, couverte de feuilles de cocotier. Ces Indiens sont renommés par leur adresse à tirer l'arc; j'étais curieux de les mettre à l'épreuve. Les sauvages s'empressèrent de satisfaire à mes désirs; une flèche lancée en l'air, après avoir presque entièrement disparu, revenait tomber à leurs pieds. Un malheureux oiseau, placé à cinquante pas de distance, fut tué dès le premier coup. J'obtins qu'ils me cédassent quelques arcs et des flèches; ils me demandèrent en échange de la toile commune, — voulant, disaient-ils, se faire un vêtement, — des hameçons et des couteaux. Je leur donnai ces objets, en y ajoutant de la viande et de la farine, qu'ils mangèrent avec avidité. Les femmes de ces Indiens étaient allées à la récolte des fruits sauvages, et, forcé de retourner au Salto, je ne pus les attendre. Un voyageur allemand, le prince Maximilien de Neuwied, a, dans un ouvrage curieux sur le Brésil, donné de nombreux détails sur les Botocudos et toutes ces races d'Indiens connus au Brésil sous le nom de *Mansos* (doux). Par ce nom, les habitans essaient de caractériser l'état d'apathie et d'insouciance demi-sauvage où vivent ces tribus. L'exemple de la population brésilienne est bien fait, au reste, pour dégoûter les Indiens de la civilisation.

Je quittai le Salto dans la soirée du 4 février, et j'arrivai à Belmonte après vingt heures de navigation. A partir du Salto, la rivière change de nom, et s'appelle Rio-Grande de Belmonte. Les deux rives sont couvertes de forêts que l'on commence à exploiter. Le *jaquaranda*, que nous connaissons sous le nom de palissandre, croît en grande abondance. Ces bois sont magnifiques; malheureusement ils ne tarderont pas à disparaître par suite de la négligence du gouvernement, qui laisse les habitans dévaster et brûler les taillis à leur guise. Du Salto à Belmonte, on ne remarque d'autres habitations que de pauvres cabanes, construites pour recevoir temporairement les hommes qui se livrent à l'exploitation du *jaquaranda*. Belmonte est situé sur la rive droite du fleuve, à environ deux lieues de la mer; l'entrée de la rivière se trouve fermée par une barre de sable qu'il est souvent difficile de

franchir. Ce village se compose d'une soixantaine de maisons, toutes d'un aspect misérable, construites en bois et recouvertes de feuilles de palmier. Les inondations du fleuve, qui ont plus d'une fois enlevé ces cabanes légères, ne permettent pas d'entreprendre des constructions plus solides sur un sol sablonneux et sans consistance. Chaque année, l'eau emporte avec elle de vastes portions de terrain, et souvent même elle entraîne les belles plantations de cocotiers qui entourent les maisons des habitans. Le commerce de Belmonte consiste en jaquaranda et autres bois précieux, ainsi qu'en noix de cocos (1), qu'on expédie à Bahia. Les retours se font en vins, bœuf salé, eaux-de-vie, étoffes, et sel. Expédiées dans le haut de la rivière, les denrées envoyées de Bahia parviennent jusqu'à Minas-Novas et à l'arroial du Grand-Mogol. Ce commerce occupe une quinzaine de barques jaugeant de 30 à 40 tonneaux. A mon arrivée à Belmonte, aucune de ces barques n'était dans le port, et je dus attendre qu'une occasion se présentât de gagner Canasvieras, d'où je comptais atteindre la mer pour me rendre à Bahia.

J'avais passé trois jours à Belmonte, et je quittai sans regret ce triste village. J'appris plus tard que j'étais parti à temps, car la maison dans laquelle j'étais logé fut enlevée par un débordement du fleuve peu d'instans après que je l'eus quittée. Au moment de mon départ, les eaux étaient déjà hautes. Après une navigation pénible, nous fûmes arrêtés par les sables. Il fallut descendre à terre, traverser les sables à pied, pour nous embarquer de nouveau sur le Rio-Salso, qui communique au Rio-Pardo, et atteindre Canasvieras. Des vents contraires et le débordement du Rio-Pardo me retinrent plusieurs jours dans ce misérable village, composé de deux cents maisons en bois. Le commerce de Canasvieras consiste en farine et en riz, qu'on expédie à Bahia avec quelques chargemens de jaquaranda. Il y a trois ans environ, quatre-vingts maisons furent emportées par un débordement. Pendant mon séjour, plus d'une vingtaine furent entraînées par les eaux. Les habitans mon-

(1) En calculant la valeur d'une noix de coco à 20 reis (5 centimes), un cocotier rapporte 12 francs par an. Le jaquaranda coûte de 30 à 40,000 reis (75 à 120 fr.) la douzaine de blocs ronds, carrés ou ovales, de 7 à 8 pieds de longueur sur une épaisseur d'environ 6 à dix pouces. Le fret jusqu'à Bahia est de 60 à 75 fr.; ces bois, rendus à Bahia, se vendent, selon leur qualité, de 200 à 300 fr. Aujourd'hui, l'extraction du jaquaranda est devenue plus coûteuse; tous les arbres qui étaient sur les rives ont été exploités. Il faut pénétrer dans l'intérieur des forêts; les frais se trouvent presque doublés par le transport jusqu'au lieu d'embarquement, car on ne peut frayer un passage aux blocs de jaquaranda qu'en abattant une grande quantité de bois.

traient une résignation admirable. Aussitôt qu'une maison semblait près d'être atteinte par le fleuve débordé, toute la famille se mettait à la démolir; la grande légèreté de ces constructions rendait le travail facile, et le courant n'entraînait que des matériaux de rebut. Enfin le temps redevint assez favorable pour me permettre de reprendre mon voyage. Je m'embarquai sur le Rio-Patype, car le capitaine de mon canot craignait d'affronter la barre du Rio-Pardo. Nous approchions de la mer; l'équipage se préparait avec hésitation à y entrer. Ce fut à force de cris, de tumulte, d'invocations à tous les saints du paradis, que mon capitaine prit du courage : il lança hardiment sa barque dans la barre, la brise nous souleva, nous étions en mer, et j'avoue que je m'en félicitai autant que mes pauvres matelots, qui croyaient avoir fait preuve d'une grande bravoure. Bientôt, en dépit de l'inexpérience et des lenteurs de l'équipage, je pus saluer la baie de Bahia, un des plus magnifiques panoramas du Brésil.

### III. — BAHIA. — LES NOIRS AU BRÉSIL. — FERNAMBOUC.

L'histoire du premier établissement portugais dans la baie de Bahia est toute romanesque. En 1516, un navire part de Lisbonne pour les Indes orientales, fait naufrage sur des bas-fonds, au nord de la baie; l'équipage peut à peine se sauver. Descendus à terre, les Portugais sont saisis et massacrés par des anthropophages. Un seul, Alvarez Correo, parvient à éviter le triste sort de ses compagnons; les armes à feu qu'il a conservées inspirent aux Indiens une sainte terreur, les sauvages s'inclinent devant lui avec respect, ils l'appellent *Caramourou* (homme de feu). Intelligent et brave, Alvarez sait mériter la confiance de ces barbares, il marche à leur tête contre une peuplade ennemie, obtient la victoire, et reçoit pour récompense, avec la main de la fille d'un chef, l'honneur du commandement suprême. Bientôt, dégoûté de la vie sauvage, l'intrépide Portugais s'embarque sur un bâtiment français venu pour chercher sur la côte du Brésil le précieux bois de teinture. Accueilli en France par Henri II, ainsi que sa jeune femme, qui adopte la religion chrétienne, Alvarez retourne de nouveau vers sa tribu, après s'être engagé à établir des relations amicales entre la France et les Indiens soumis à son autorité. Au Brésil, de nouveaux obstacles ne tardèrent pas à mettre à l'épreuve le courage et les hautes facultés d'Alvarez Correo. Le chef portugais triompha de toutes ces difficultés, et exerça sur les peuplades indiennes une autorité bienfaisante. Sa femme se signala à ses côtés par une fermeté, un courage dignes de son époux.

En 1549, Thomé de Souza, envoyé par le Portugal, vint jeter les fondemens de la capitale du Brésil, car Bahia n'a perdu que depuis un siècle le droit de servir de résidence aux vice-rois envoyés de Lisbonne. Alvarez soutint de ses conseils et de son influence le nouveau gouverneur; il mourut entouré de l'estime générale. On admirait en lui cette mâle énergie, ces facultés puissantes qui semblèrent pendant un temps le privilége de la race portugaise. Aujourd'hui, il reste à peine un souvenir des anciens possesseurs de cette contrée fertile; la race des Indiens qu'Alvarez commandait a entièrement disparu; un monument consacré à la mémoire de sa femme dans la chapelle Da Graça, l'église la plus ancienne de Bahia, rappelle seul l'aventureuse destinée du chef portugais et de son intrépide compagne.

Après la mort d'Alvarez, la prospérité de Bahia grandit rapidement. La baie de Tous-les-Saints devint le port le plus fréquenté du Brésil, les bâtimens suffisaient à peine pour charger le sucre et le café déposés dans les magasins des riches négocians portugais. L'importance acquise par Rio-Janeiro put seule arrêter le développement commercial de Bahia. L'ancienne capitale lutta quelque temps encore avec la nouvelle; puis l'indépendance du Brésil, la suppression presque absolue de la traite des noirs, et enfin la rébellion de 1837, vinrent consommer sa ruine.

La ville de Bahia est divisée en deux parties. La ville basse est le centre du commerce; les magasins, les boutiques d'artisans animent cette longue rue étroite qui longe la plage, et où l'on respire les odeurs les plus nauséabondes. La douane et l'entrepôt où sont amoncelés tous les produits commerciaux de la province, l'arsenal et le chantier de marine, où l'on construit quelques bâtimens de guerre, les églises de la Conception et de Notre-Dame-du-Pilier, sont avec la bourse, les seuls édifices remarquables de cette partie de la ville. Les rues, étroites et malsaines, sont animées par les cris des noirs, qui portent de lourds fardeaux ou se disputent dans les nombreux cabarets avec des matelots ivres.

La ville haute, où l'on ne parvient qu'après avoir gravi une pente rapide, est moins fréquentée que la ville basse; mais l'ensemble de ses constructions, d'une architecture noble et régulière, quoiqu'un peu massive, mérite de fixer l'attention du voyageur. Bahia est le siége de l'archevêque métropolitain du Brésil. De beaux édifices vous rappellent son ancienne opulence; on remarque le théâtre, le palais du président, quelques églises. L'admirable vue de la baie, qu'on domine des hauteurs où s'élève la ville, complète heureusement le paysage. D'innombrables couvens attestent l'importance religieuse de Bahia. Le

nombre des moines et leurs richesses ont certainement beaucoup diminué, pourtant ils possèdent encore des biens considérables. Quelques-uns de leurs couvens, situés hors de la ville, ont été bâtis dans des situations délicieuses. Les cloîtres de femmes ont, à Bahia, un caractère tout particulier; on y passe le temps à fabriquer des fleurs en plumes, et le libertinage le plus éhonté règne parmi les recluses. Les exemples de cette bizarre alliance de la débauche et de la dévotion ne sont, au reste, pas rares au Brésil.

La population noire de Bahia est robuste et active. On est frappé de la beauté des négresses qui reviennent des fontaines situées près de la ville une cruche d'eau posée coquettement sur la tête. D'autres négresses vendent des fruits, des poteries de toute espèce, et restent assises sur le seuil des maisons. Les nègres sont occupés à tresser des chapeaux de paille ou des nattes de couleur. On reconnaît, chez les noirs de Bahia, les caractères d'une race intelligente et laborieuse.

La société de Bahia ne ressemble point à celle de Rio-Janeiro; on n'y retrouve pas l'arrogance et la raideur de ces grandes dames qui composent à Rio ce que l'on est convenu d'appeler la cour. Les relations du monde y offrent plus de charme; l'abandon, la cordialité, n'en sont point bannies. Les femmes jouissent d'une grande liberté; elles n'ont rien de cette gêne, de cette timidité qu'une sorte d'esclavage domestique donne trop souvent aux Brésiliennes. Elles se réunissent au théâtre, prennent part aux causeries du monde, et les maris, quoique très jaloux, permettent qu'on les accompagne. Ces femmes, qui ont toutes le désir de plaire, sont généralement peu jolies, et par leur teint olivâtre se rapprochent beaucoup des mulâtresses. Il faut leur savoir gré des efforts qu'elles font pour animer les tristes salons du Brésil et pour s'élever au-dessus de l'état d'infériorité sociale où leur sexe est réduit dans les autres provinces. Grace à leur aimable influence, Bahia conserve assez fidèlement les mœurs européennes; la ville a ses fêtes, ses jours d'ivresse et d'oubli, son carnaval. C'est un étrange plaisir que ce carnaval de Bahia. Pendant trois jours, toutes les affaires sont suspendues; si vous sortez, assailli de tous côtés par des cruches d'eau qu'on vous jette à la tête, vous rentrez, meurtri, mouillé, blessé souvent. Il se peut cependant qu'une jolie femme vous lance un fruit de cire rempli d'une eau parfumée, et alors rien ne vous empêche de vous introduire chez elle, car toutes les maisons restent ouvertes. Que de liaisons ont commencé pendant les *intrudos!* Aussi les jeunes gens et les femmes conservent-ils avec un soin jaloux la

vieille coutume du carnaval. Il est à croire que ces galantes traditions ne se perdront pas de si tôt à Bahia.

L'ancienne capitale du Brésil est le siége de quelques industries qui ne sont pas sans importance. On y fabrique les seuls cigares qu'on puisse obtenir au Brésil. Si les habitans apportaient plus de soin dans cette fabrication, leur tabac, qui est d'une bonne qualité, serait recherché bientôt sur les marchés d'Europe. Les fleurs en plumes fabriquées par les religieuses sont, avec les cigares et quelques poteries communes, des industries particulières à Bahia. La ville compte même des manufactures, encore en enfance il est vrai; mais une manufacture est chose rare au Brésil. Une fabrique de savon est en pleine activité et suffit en partie aux besoins de la population. L'école de médecine est dans un état déplorable; c'est pitié vraiment que d'envoyer des élèves à un établissement pareil, où la bibliothèque reste entassée dans une chambre toujours fermée, et où l'on chercherait en vain des instrumens de chirurgie. L'hôpital militaire, un hôpital pour les pauvres, méritent d'être cités en revanche parmi les édifices utiles que renferme la ville haute. Ces diverses institutions rappellent que Bahia fut pendant long-temps la première ville de l'empire.

Ne pouvant me résoudre à loger dans les auberges de Bahia, qui sont d'une saleté repoussante, je fus trop heureux d'accepter l'hospitalité que notre consul voulut bien m'offrir. Sa charmante maison de la Vittoria est située dans un des faubourgs de la ville adopté par tous les négocians riches, qui, obligés de passer leur journée dans la ville basse, trouvent le soir sous les frais ombrages de leurs jardins un délassement plein de charmes. La chaleur est si forte, qu'il est rarement possible de monter à cheval pendant le jour. Le moyen de transport le plus en usage est la *cadeira*, espèce de fauteuil couvert, protégé par des rideaux et porté sur les épaules de deux esclaves. Ces litières fermées sont très recherchées par les femmes, qui en profitent pour se rendre chez leurs amans en dépit des jaloux. Chaque famille un peu riche a sa cadeira particulière avec des rideaux de soie damassée, un fauteuil richement orné et des nègres en livrée. On emploie habituellement pendant la journée des cadeiras de louage, et on réserve pour les grandes réunions l'usage de la cadeira particulière. Les nègres congos, employés au service de ces litières, sont généralement de beaux hommes, d'une grande intelligence. Plus intéressés que les autres races de nègres, les congos amassent l'argent qu'ils gagnent afin de se racheter après quelques années de travail. Tous préfèrent obtenir la liberté de travailler pour leur compte, moyennant

une redevance journalière, plutôt que de rester soit sur une habitation, soit dans la maison de leur maître. A la vue de ces nègres robustes et hardis, on ne peut se défendre de réflexions pénibles sur l'état de la population noire vis-à-vis des blancs. C'est ainsi qu'au Brésil l'esprit est toujours invinciblement reporté vers les grands problèmes qui travaillent ce pays. Parmi ces problèmes, celui de l'avenir des noirs est assurément un des plus redoutables.

Quelle que soit l'apathie du gouvernement brésilien, il est des situations qu'on n'envisage pas long-temps de sang-froid. Les hommes placés à la tête des affaires commencent eux-mêmes à être effrayés du nombre d'esclaves qui ont su conquérir la liberté depuis quelques années. Ce nombre pour Bahia seul s'élève à douze mille. On avait voulu interdire aux nègres libres la résidence de la ville, mais cette mesure par trop brutale n'aurait jamais pu être mise à exécution. On s'est borné à imposer aux nègres une capitation qu'ils espèrent un jour se faire rembourser par les Portugais, contre lesquels ils nourrissent une haine que les odieux massacres commis en 1838 n'ont pas encore satisfaite. L'insurrection de 1838, quoique restée sans résultat, est un fait bien plus grave que la rébellion de la province de Minas-Geraes en 1841. A Bahia, le cri des révoltés était : *Mort aux Portugais!* Tous les hommes de race blanche tombaient assassinés dans les rues, leurs maisons étaient envahies, et ceux qui purent fuir à quelque distance de la ville échappèrent seuls à la rage des nègres libres et des mulâtres. Sabino, médecin distingué, homme capable et résolu, était à la tête du mouvement révolutionnaire. Le but des insurgés était de proclamer une république fédérative après s'être affranchis de l'autorité des Portugais, qui, tous négocians riches et disposant d'immenses capitaux, avaient la haute main sur l'administration de la province. D'horribles atrocités furent commises pendant les cinq mois que dura le gouvernement révolutionnaire. Les nègres, les mulâtres, frappaient de sang-froid et sans pitié tous les Portugais. Si la victime n'était que blessée, malheur à celui qui eût tenté de la secourir! Un médecin français, passant dans une des rues les plus fréquentées, vit un Portugais expirant; il reconnaît un de ses amis et s'élance pour donner des soins au blessé. Les meurtriers, qui n'étaient pas loin, reviennent aussitôt sur leurs pas, et enlevant de force le docteur : « Tu es Français, lui disent-ils, cela te sauve; mais si jamais tu oses secourir un Portugais, malheur à toi! » Saisi par ces hommes ou plutôt par ces bêtes féroces qui tenaient leurs poignards sur sa poitrine, le Français dut laisser expirer son ami sans secours.

Les troupes impériales vinrent enfin mettre le siége par terre et par mer devant la ville insurgée. Cerné de toutes parts, le mulâtre Sabino organisa une vigoureuse défense; toute la population libre ou esclave s'unit à lui, et ce ne fut qu'après quatre jours d'assaut que les troupes purent occuper Bahia. Sabino, voyant que la résistance devenait impossible, voulut incendier la ville; on mit le feu dans tous les quartiers, mais les troupes purent l'éteindre, et Bahia échappa à une entière destruction. Traqué par les vainqueurs, le chef des rebelles chercha un refuge chez le consul de France; mais à peine y était-il entré, que les soldats envoyés à sa poursuite vinrent le réclamer : n'obtenant aucune réponse, ils pénétrèrent dans la maison du consul, et Sabino, qui s'était jeté tout nu sous un lit, fut arrêté. Le gouvernement, satisfait de son triomphe, ne se crut pas assez fort pour sévir contre les rebelles. On accorda une amnistie à tous ceux qui firent leur soumission, et Sabino fut envoyé dans la province de Matto-Grosso, où il jouit en ce moment d'une entière liberté.

La question soulevée à cette époque se représentera quelque jour, et le chef des insurgés de 1838, homme jeune encore, pourra bien causer de nouveaux embarras au gouvernement. C'est de Bahia que partira, sans aucun doute, le premier cri de révolte contre la centralisation de Rio-Janeiro. Le nombre des mulâtres s'accroît à Bahia dans une proportion menaçante, autour d'eux se groupent tous les nègres qui parviennent à se racheter par leur travail, et cette population farouche ne subit qu'à regret la domination des blancs. Un nouveau massacre des Portugais établis dans la province sera le signal de désordres que le ministère brésilien aura peine à réprimer : la saisie d'un bâtiment négrier par les Anglais, sur les côtes du Brésil, peut d'un jour à l'autre provoquer une terrible explosion. En effet, ce que les hommes de couleur reprochent aux Portugais, c'est moins de maintenir l'esclavage que de ne pas défendre leurs droits contre les exigences de l'Europe. Aussi dans toute l'étendue non-seulement de la province de Bahia, mais de l'empire, les Anglais, qui ont eu de nombreux démêlés avec le gouvernement brésilien, sont abhorrés, et si une révolution amenait une république fédérative, les négocians de cette nation seraient forcés de s'éloigner pour sauver leur existence. Les Français jouissent de plus d'influence personnelle et obtiennent plus de confiance; leur vie serait protégée, mais leurs intérêts auraient à souffrir d'une révolution qui tendrait à isoler le Brésil de l'Europe et constituerait sous le titre de république un gouvernement incapable d'inspirer la confiance au commerce. Tous les hommes influens de Bahia ne peuvent songer sans

tristesse à l'avenir de leur pays; le président de la province lui-même convient qu'il est impossible de prévoir la fin des convulsions intérieures au prix desquelles le Brésil a acheté l'indépendance. Le gouvernement voit le mal, les autorités le signalent; l'assemblée de la province propose des résolutions, on va même jusqu'à en adopter, jamais on ne les exécute. Si quelque faute est commise, c'est à l'influence des étrangers qu'on l'attribue. On semble attendre les réactions, on les prépare, tandis qu'il serait possible encore de les prévenir en développant la prospérité matérielle, en assurant le bien-être et le calme à une population inquiète et misérable.

Le président de Bahia, dans un de ses rapports à l'assemblée provinciale, observe que le commerce, depuis la rébellion du 7 novembre 1837, a été chaque année en décroissant. Les autres provinces ont dû, en effet, chercher à Rio-Janeiro les produits que le blocus les empêchait de demander à Bahia. Les menaces dont plusieurs négocians portugais ont été victimes ont contribué aussi à la stagnation des affaires : la culture a diminué comme le commerce. Aujourd'hui, pour qu'un navire marchand complète son chargement, il doit attendre près de trois mois; ce surcroît de dépenses ne peut être comblé que par d'immenses bénéfices : toutes ces causes réunies ont amené les résultats signalés dans le rapport du président. La valeur des importations d'Europe s'est élevée de 1840 à 1841, pour la province de Bahia, à environ 22 millions de francs; les exportations n'ont pas dépassé 19 millions. De 1841 à 1842, l'importation s'est élevée à 23 millions, l'exportation seulement à 15 millions. Les revenus de la douane ont également subi une notable décroissance en 1840; malgré l'élévation des tarifs sur les vins, ils avaient dépassé 540,000 francs; en 1841, ils tombaient à 420,000 francs, et le ministre des finances, dans son rapport au congrès, annonçait une nouvelle diminution pour 1842.

Parmi les bâtimens d'Europe qui touchent à Bahia, beaucoup sont destinés à la côte d'Afrique, et viennent compléter leur chargement en achetant du rhum et des liqueurs fortes, avidement recherchées par tous les nègres de la côte. Les mesures prises contre la traite expliquent en partie l'état d'abandon dans lequel languit Bahia. D'après les traités du Brésil avec l'Angleterre, le commerce des esclaves ne devrait plus exister; mais favorisé par les autorités du pays, offrant des bénéfices hors de toute proportion avec les risques à courir, ce commerce n'est nulle part aussi actif qu'à Bahia. Des goëlettes d'une marche supérieure, construites aux États-Unis, sont employées à ce trafic. Une goëlette, dont la valeur avec son chargement était estimée à cent mille

francs, vint mouiller dans la rade pendant mon séjour à Bahia; elle ramenait six cents esclaves, ce chargement valait un million. Ainsi, en supposant que sur dix bâtimens un seul échappe, le négociant qui les a armés couvre ses dépenses; mais c'est porter les choses au pire, et ordinairement, sur trois goëlettes expédiées pour la traite, à peine une seule est saisie, les deux autres rentrent au port avec leur chargement d'esclaves. On comprend que de si belles chances encouragent les hommes entreprenans qui veulent faire fortune à tout prix.

Si l'émancipation des nègres n'était pour l'Angleterre qu'une préoccupation morale et religieuse, on admirerait ses efforts et on louerait sa persévérance dans la poursuite de la traite. Malheureusement il est difficile, pour qui a vu Sierra-Leone, de conserver quelque illusion sur le mobile qui inspire cette croisade philanthropique. Les nègres enlevés aux bâtimens qui font la traite subissent à Sierra-Leone un esclavage plus odieux que dans toutes les autres colonies du monde. Avant d'atteindre cette île, les malheureux, entassés dans la prison flottante d'un navire, succombent le plus souvent aux souffrances d'une captivité atroce. Un médecin anglais, dont le témoignage ne peut être suspect, assure qu'il a vu périr, dans une seule nuit, vingt-cinq nègres étouffés, faute d'air et de soins, sur un de ces bâtimens armés pour la cause de l'humanité et de la civilisation. Arrivés à Sierra-Leone, les nègres sont remis, sous le nom d'engagés, à des planteurs anglais. La durée de l'engagement est de quatorze ans. Souvent leurs maîtres les revendent sans nul scrupule avant l'expiration de ce terme, et ils n'ont besoin, pour se mettre à couvert, que de certifier le décès de l'engagé; il est arrivé que des nègres vendus par les planteurs de Sierra-Leone ont été livrés de nouveau à des négriers. Tous ceux qui ont visité le Brésil ont rencontré de ces esclaves; j'eus d'abord peine à croire, je l'avoue, que l'Angleterre tolérât de semblables abus, mais j'ai dû me rendre à l'évidence. Les nègres sont esclaves à Sierra-Leone comme au Brésil, car l'engagement de quatorze ans ne peut être considéré que comme un esclavage perpétuel dissimulé. Il est fâcheux que l'état intérieur de cette colonie anglaise soit aussi peu connu. Si j'en crois des renseignemens dignes de foi qui m'ont été communiqués, le traitement imposé aux nègres par les planteurs anglais ne ferait guère honneur à la philanthropie britannique.

C'est à Bahia que se passa l'affaire du brick français *le Marabout*, saisi à sa sortie du mouillage par le commandant du *Cygne*, capitaine Christie. Le saisie du bâtiment français fut motivée par la présence de planches que le capitaine n'avait emportées qu'après s'être

muni d'une autorisation du consul. *Le Marabout* fut ramené à Bahia : le consul protesta contre l'arrestation; mais avant qu'il eût pu obtenir la liberté des passagers et de l'équipage français, le capitaine Christie partit pour Rio-Janeiro, afin de s'assurer l'approbation de ses chefs, et ceux-ci, sans autre information, envoyèrent à Cayenne le bâtiment français pour que justice fût faite. Ce qu'on voulait fut obtenu, justice fut faite, car on condamna le capitaine anglais à des dommages-intérêts; mais ce n'était qu'un faible dédommagement pour les souffrances qu'il avait imposées aux passagers d'un équipage français injustement détenus. Le gouvernement britannique sembla même vouloir indemniser le capitaine Christie; on ne le rappela qu'en lui accordant de l'avancement.

L'arrogance des officiers anglais chargés de réprimer la traite est une cause toujours renaissante de pourparlers et de complications. Le capitaine Nott, commandant du *Partridge*, avait vu un bâtiment suspect entrer à Sainte-Catherine, mais il n'avait pu le visiter. Il se présente devant les autorités brésiliennes, et les somme de lui livrer le bâtiment avant la nuit, sinon il tirera sur la ville. Les autorités indignées protestent contre cette violence et refusent d'obéir. Le pauvre capitaine en fut pour sa colère, il dut se retirer sans même avoir exécuté sa menace. Cette attitude hautaine des commandans des croisières anglaises indispose, on le comprend sans peine, toute la population du Brésil, et l'Angleterre, au lieu d'atteindre son but, s'en éloigne, car ces manifestations maladroites ne servent qu'à provoquer une sourde résistance. Il y a d'ailleurs une contradiction flagrante entre les prétentions de l'Angleterre et la conduite de ceux qui la représentent au Brésil. Outre les compagnies anglaises qui possèdent des esclaves, on voit les agens de l'Angleterre et ses négocians acheter, pendant leur séjour dans l'empire, des noirs qu'ils vendent à leur départ. Le ministre d'Angleterre à Rio-Janeiro n'est servi que par des esclaves; il lui serait facile de s'entourer d'hommes libres, mais leur service serait plus coûteux, et la philanthropie doit se taire devant le bon marché. Quelle autorité peuvent avoir les représentations de M. Hamilton contre un abus dont ce ministre profite tout le premier? Le résultat le plus positif des croisières anglaises est de procurer d'immenses bénéfices aux bâtimens de guerre qui y sont employés. Aussi les capitaines ne pensent-ils qu'à faire fortune; ce qu'ils poursuivent avant tout, c'est l'indemnité qu'on leur alloue comme récompense; si l'on supprimait l'indemnité, s'ils n'avaient plus qu'à exécuter les ordres de leur gouvernement, on aime à croire que, moins éblouis par l'appât du gain, ils agiraient avec plus de dignité et de prudence.

Mon voyage ne se terminait pas à Bahia; les côtes du Brésil méritent d'être visitées avec attention. Les villes maritimes, plus fréquentées par les étrangers, ont une physionomie curieuse et piquante. Quand on a vu la population livrée à elle-même dans l'intérieur du pays, on aime à la retrouver, sur les côtes, en présence du commerce européen. C'est un plaisir qu'on achète, il est vrai, par d'énormes tribulations. Rien de plus sale et de plus mal tenu qu'un paquebot brésilien : des porcs se promènent librement sur l'avant; sur l'arrière, dindons et poulets errent à leur aise. La toilette du bord n'ayant lieu qu'une fois par mois, il se forme sur le pont une poussière épaisse qui colore le bois, dont vous n'apercevez plus la couleur primitive. Les repas ne répondent que trop à ces tristes apparences; il est impossible d'y toucher sans dégoût. Le prix du passage est assez élevé, néanmoins l'entreprise a peine à se soutenir : il y a si peu de passagers, que les frais ne sont pas couverts; il faut que le gouvernement alloue pour chaque voyage une indemnité qui est évaluée à un million par an. La compagnie doit expédier un paquebot tous les vingt jours de Rio-Janeiro. Ce paquebot, après avoir touché à Bahia, Maceyo, Fernambouc, Céara, San-Luis-de-Maragnan et Sainte-Marie-de-Belem, retourne à Rio-Janeiro en s'arrêtant dans les mêmes villes. Le trajet doit durer deux mois; mais, dans l'état actuel de la navigation brésilienne, on ne peut attendre aucune régularité dans le service des dépêches. Les machines, mal dirigées par des ingénieurs anglais, ou plutôt par de simples chauffeurs, exigent de continuelles réparations, et, au lieu de deux mois, il faut calculer au moins trois mois pour faire un voyage qui n'offre aucun danger.

Deux jours après avoir quitté Bahia, nous entrions dans le port de Maceyo, en évitant les nombreux bancs de sable qui en défendent l'entrée. Maceyo est une ville toute neuve, dont les deux cents maisons forment une longue rue assez large et bien aérée. On remarque chez les habitans quelque activité. La province d'Alogoas, où se trouve Maceyo, est une des moins étendues du Brésil; elle faisait autrefois partie, comme district, de la province de Fernambouc. La population s'élève à 140,000 ames. Des bois de construction, l'huile de coco, le sel, qu'on récolte en abondance et qui est expédié pour la province de Minas, forment, avec le coton, le riz et le maïs, les objets d'exportation de cette province, dont le commerce acquiert chaque année une plus grande importance. Depuis la révolution d'Alogoas, qui a éclaté en 1833 et ne s'est terminée qu'en 1835, il y a eu dans cette province des symptômes notables de prospérité. Les revenus de la douane, qui n'étaient, de 1837 à 1839, que de 30,000 francs,

se sont élevés, de 1839 à 1840, à 67,000 francs, et atteignaient, de 1840 à 1841, plus de 100,000 francs. La période de 1840 à 1841 a, du reste, été une des plus brillantes qu'ait traversées le commerce d'Alogoas. Les importations des pays étrangers, Europe et États-Unis, ont été estimées 2 millions; les exportations, 1,500,000 francs. De 1841 à 1842, l'importation s'est trouvée réduite à 1,345,000 francs, et l'exportation à 1,200,000 francs. Le président de la province d'Alogoas, dans un rapport à l'assemblée provinciale, propose l'établissement d'une colonie, où tous ceux qui sont inoccupés et n'ont aucun moyen avoué d'existence seraient assujettis au travail. « Cette colonie aurait, dit-il, non-seulement l'avantage d'augmenter les produits de la province, mais elle déciderait aussi le reste de la population à s'assurer, par la culture des terres, une existence honnête; car ce n'est pas la population qui manque, mais la plupart des habitans sont ou inutiles ou dangereux pour la société. » Si des mesures aussi énergiques pouvaient être adoptées dans tout le Brésil, je ne doute pas que le malaise général ne cessât bientôt; les ressources abondent, et la prospérité matérielle ne dépend que de la bonne volonté des habitans.

Après une journée passée à Maceyo, il fallut s'embarquer de nouveau pour gagner Fernambouc. Nous longeâmes les rochers bizarrement taillés qui se prolongent sur la côte du Brésil jusqu'au passage étroit qui sert d'entrée aux bassins contenus entre ce môle naturel et le Récife. On désigne sous ce nom une partie de la cité actuelle de Fernambouc, formée de la réunion de deux villes, Olinda et le Récife.

La ville d'Olinda fut fondée par Duarte Coelho Pereira, en 1535. Celle du Récife fut bâtie par les Hollandais, sous Maurice de Nassau. Construit sur plusieurs bancs de sable séparés par diverses criques et par l'embouchure de deux rivières que trois ponts réunissent, le Récife se subdivise en trois parties : le Récife proprement dit, qui comprend les forts et tous les magasins des négocians; Saint-Antoine, où sont les principales églises et le palais du président; enfin, Boa-Vista, où se trouvent l'évêché, des couvens, quelques églises et les résidences des plus riches négocians, bâties au milieu de magnifiques jardins. Olinda, isolée du Récife et bâtie sur une colline élevée, perd chaque jour de son importance. Ses rues sont désertes, ses maisons inhabitées. Les moines, retirés dans quelques couvens de cette ville, jouissent seuls de l'air pur qu'on respire à Olinda; la population s'est éloignée d'un séjour où l'eau manquait, pour se porter dans le Récife où l'attirent une position plus favorable et le mouvement des affaires.

Les débordemens presque annuels de deux rivières, le Biberibe et

le Capivari, rendent le séjour de Fernambouc très malsain; après la saison des pluies, les eaux accumulées ne trouvent pas d'écoulement; elles remplissent les maisons, et l'évaporation cause des fièvres qu'il est difficile aux étrangers d'éviter. Depuis quelques années, le gouvernement a entrepris des travaux d'art pour favoriser l'écoulement des eaux. Des digues sont commencées pour arrêter les débordemens. On attend avec confiance l'achèvement de ces travaux, dirigés par un ingénieur français, M. Vauthier. Déjà un bateau employé au curage du port a produit une amélioration notable. Les bâtimens qui ont un tirant d'eau de dix pieds arrivent jusqu'aux magasins de coton; auparavant ils devaient rester à distance, faute de profondeur nécessaire.

Les revenus de la douane s'élèvent à environ 5 millions; l'année de 1841 à 1842 présentait un déficit de 300,000 francs sur les années précédentes. Cette diminution dans les revenus était attribuée à la mauvaise récolte du coton et au bas prix des sucres de la province. Le coton de Fernambouc, recherché jadis à cause de ses longues soies, ne peut plus supporter la concurrence avec le coton des États-Unis; la différence de prix est hors de proportion avec la différence de qualité. Aujourd'hui, l'*arrobe* (trente-deux livres) se vend 15 francs. Les frais de transport absorbent tous les bénéfices du cultivateur, et le coton n'est enlevé que par les bâtimens qui ne peuvent obtenir d'autres objets d'échange pour compléter leur chargement de retour. Le sucre, quoique d'une qualité inférieure à celui de Rio-Janeiro, par suite de la négligence apportée à la fabrication, est devenu le produit le plus important de la province; ce sont les négocians allemands qui enlèvent cette denrée. Les rapports avec l'Angleterre ont à peu près cessé; les États-Unis et Hambourg pourvoient presque seuls aux besoins de la province. Le commerce avec la France est insignifiant. On ne compte à Fernambouc qu'un petit nombre de maisons de négocians français, mais beaucoup de magasins de détail. Les autorités de la province ont compris l'avantage qui résulterait pour tous d'une amélioration dans la fabrication du sucre. Un de nos compatriotes, ancien planteur des colonies, a reçu pour mission d'indiquer à tous les propriétaires les changemens à introduire dans les moulins pour écraser la canne, et dans les chaudières destinées à la cuisson. La question de la qualité du sucre est d'autant plus importante pour le planteur, que les droits seuls de transport doublent les frais. Obtenir une qualité supérieure à des prix plus élevés doit donc être le but de tous les propriétaires : il leur suffit d'adopter quelques changemens faciles pour améliorer leur situation, et les autorités ont raison de chercher

à détruire ces habitudes de routine qui rendent infructueuses les terres les plus fertiles.

Les environs de Fernambouc sont assez boisés; une des îles formées par le Capivari est entièrement couverte de cocotiers. A partir de la côte, le sol s'élève graduellement, et la population diminue. Les terrains humides situés sur le bord de la mer sont impropres à la culture; les terrains élevés, qu'on désigne sous le nom de *Sertaon*, sont d'une aridité déplorable. Pendant des jours entiers, vous errez dans les plaines du Sertaon sans rencontrer une source pour étancher votre soif. Le sol qui environne Fernambouc étant peu accidenté, les Brésiliens ont pu entretenir les routes construites autrefois par les Hollandais, routes fort belles, mais qui ne peuvent suffire aux besoins de la province, car elles ne s'étendent que dans un étroit rayon autour de la ville. Ce n'est pas seulement dans ces travaux que la Hollande a marqué son passage : la construction des maisons, l'ensemble régulier et propre des différentes divisions de la ville, tout concourt à vous faire oublier le Brésil; on se croit transporté dans une ville néerlandaise, et l'illusion ne cesse qu'à la vue des nègres accablés de fardeaux, ou des hommes du Sertaon, venus quelquefois de cent lieues de l'intérieur, sur des chevaux efflanqués, avec un chargement de coton. Les mœurs sont, dit-on, moins faciles à Fernambouc qu'à Bahia; mais la société offre aussi moins de charme. Les Brésiliennes ne sortent qu'au point du jour pour se rendre à la messe; une fois rentrées chez elles, on ne les aperçoit plus. Elles dorment couchées dans des hamacs. De telles mœurs sont incompatibles avec les relations du monde. Fernambouc a un théâtre, mais pas d'acteurs. La vie est des plus maussades dans cette ville, où règne une chaleur accablante, quand la saison des pluies n'interrompt pas toute activité. Je n'y pus fréquenter d'autre société que celle des consuls, des négocians français ou allemands, et des ingénieurs employés par le gouvernement brésilien.

Les femmes n'exerçant aucune influence, les rapports des maîtres avec leurs esclaves se sont multipliés. J'ai entendu citer des traits d'une révoltante inhumanité. Des hommes vendaient les esclaves dont ils avaient abusé et qui devenaient enceintes; d'autres vendaient la mère et gardaient l'enfant. Ces abus, dont l'opinion publique devrait faire justice, sont au contraire approuvés de tous. Je n'ai jamais entendu un Brésilien blâmer les excès de pouvoir d'un planteur, il en parlait comme de faits tout naturels. On croirait volontiers que le sens moral manque à cette population. Ce qui surprend chez elle, c'est moins une méchanceté profonde que l'ignorance du bien et du mal. Le liberti-

nage est excusé, les assassinats restent impunis. Un homme est frappé dans une rue fréquentée, dix témoins regardent l'assassin sans chercher à l'arrêter. Si l'on se trouve forcé d'envoyer en prison un meurtrier, aucun témoin n'ose déposer contre lui, et après quelques jours le malfaiteur est rendu à la liberté. Nulle part on n'est plus frappé qu'à Fernambouc de cet étrange état moral. Cette ville est célèbre par le nombre des assassinats qui s'y commettent impunément. Le président de la province, baron de Boavista, a été lui-même impliqué dans des assassinats commis par sa famille. Sans avoir participé directement au crime, il a employé son influence pour empêcher toute poursuite, et une opposition très vive s'est manifestée contre lui dans l'assemblée provinciale. Il est triste de dire que, si le président est coupable, beaucoup de ceux qui l'accusent auraient fait comme lui. Ces habitudes indignes d'une nation civilisée révoltent le voyageur européen; mais l'exemple part de si haut qu'il faut bien reconnaître que toute répression est impossible. Que faire quand le président de la province est accusé sans pouvoir se justifier? Que faire quand le chef de la justice donne l'exemple d'une vénalité imitée par tous les juges inférieurs? Les femmes suivent les exemples de cruauté qu'on leur donne chaque jour. Elles ne manient pas le poignard elles-mêmes, mais elles soudoient des assassins pour se venger. Une femme qui en était à ses premiers débuts dans la vie galante fut insultée par une mulâtresse plus courtisée qu'elle. Trois ans s'écoulent; vivant avec des hommes impuissans à la protéger, elle laisse dormir ses pensées de vengeance. Devenue la maîtresse d'une des premières autorités de la province, elle profite enfin de son pouvoir, et par ses ordres on rase entièrement la mulâtresse qui l'avait offensée. Quelques jours plus tard, elle fait annoncer à sa malheureuse victime, en lui renvoyant les dépouilles de sa chevelure, qu'elle seule a ordonné cet odieux traitement.

Un fait qui s'est passé à Fernambouc, il y a quelques années, caractérise à merveille ce mélange d'orgueil et de cruauté qui indigne l'étranger introduit dans la société brésilienne. Un jeune homme sans fortune, sans appui, avait demandé la main d'une descendante des Albuquerque; ses prétentions irritèrent la famille, qui, entre autres vanités, a celle de faire remonter son origine aux premiers donataires de la province, les Albuquerque-Coëlho. Pourtant la jeune fille était toute favorable à celui qui demandait sa main. Les Albuquerque se réunissent; le prétendant arrive, se croyant sûr du succès. La famille était assise autour d'une table qu'un tapis recouvrait en partie. A peine le

jeune homme avait-il fait les premières ouvertures, que le chef de la famille enlève le tapis et lui montre des pistolets, un poignard et le fouet dont on se sert pour châtier les nègres. Il dit au prétendant surpris que, s'il persistait dans sa demande, il n'avait qu'à choisir de ces trois genres de mort, la famille des Albuquerque ne pouvant permettre qu'un homme comme lui élevât ses prétentions jusqu'à un de ses membres! Le pauvre jeune homme, honteux et tremblant, se retira, car il savait que ceux qui le menaçaient avec une si ridicule emphase l'auraient assassiné sans pitié. Ce fait, que personne n'ignore à Fernambouc, n'a excité ni surprise ni réprobation parmi les habitans. A peine s'est-on permis de rire tout bas d'une famille qui cache sous le nom d'Albuquerque une basse origine.

En rapportant de pareils faits, on éprouve le besoin de rappeler que diverses causes ont dû exercer une action funeste sur l'état moral de la province de Fernambouc. Des révolutions successives, la division des familles, ont contribué à multiplier les assassinats; l'indolence du gouvernement a encouragé le crime. Chaque année, le ministère constate dans son rapport au congrès le nombre des assassinats commis, et jamais on ne pense à sévir contre les meurtriers. Dans le rapport du ministre de la justice publié en 1843, je trouve les passages suivans : « Pedro Albuquerque Uchôa ayant été assassiné, les recherches de la justice furent impuissantes à obtenir la preuve de la culpabilité de l'assassin, aucun témoin n'osa déposer de la vérité : le planteur qui, suivant le jugement de tous, avait ordonné l'assassinat fut poursuivi par soixante hommes armés, qui, ne l'ayant pu saisir, tuèrent son neveu, un de ses cousins et son beau-frère, mettant le feu ensuite à toutes les habitations appartenant à sa famille. » Au lieu d'un coupable la justice en avait soixante à poursuivre. On aura peine à le croire, mais le ministre de la justice déclare dans son rapport qu'aucun criminel n'a pu être arrêté. « Les assassins étant dirigés par quelques hommes riches, ceux-ci offrent un asile et une protection redoutée à tous ceux qu'ils emploient pour se faire respecter et craindre par les propriétaires voisins. Il est difficile d'admettre que ces hommes font partie d'un peuple libre et sont citoyens d'un empire constitutionnel, ils ne forment qu'une réunion de maîtres et de vassaux. Toute l'autorité politique et judiciaire dépend des seigneurs, qui ont le droit de choisir et de nommer les fonctionnaires qui leur conviennent. » La féodalité règne donc dans un état constitutionnel, et c'est le gouvernement lui-même qui constate le fait en avouant son impuissance!

### IV. — MARAGNAN ET LE PARA. — LA POPULATION INDIENNE.

Un séjour de quelques semaines à Fernambouc m'avait permis de recueillir sur la ville et les habitans tous les renseignemens que je désirais. Il me restait, pour compléter mon voyage, à visiter Maragnan et le Para. Je m'embarquai, le 29 mars 1843, sur un paquebot brésilien, *le San-Salvador*. Le capitaine était un bon aubergiste allemand auquel on avait confié, je ne sais trop pourquoi, le commandement d'un *steamer*. Craignant les récifs, il s'éloigna des côtes. A quelque distance de Céara, une des machines se brisa; nous n'avions plus qu'une roue pour avancer. Nous passâmes tout un jour en vue de Céara; enfin, le soir, nous pûmes mouiller dans la rade. Céara, où nous descendîmes, et où il fallut passer trois jours à faire réparer notre machine, est la capitale de la province de ce nom. La ville compte dix mille habitans; elle se compose de quelques maisons à un seul étage, séparées par des rues pleines de sable ou de boue, selon la saison. La richesse des habitans consiste en troupeaux, le commerce en exportation de cuirs et de viande. Des correspondans de maisons anglaises et allemandes, établis à Céara, surveillent la distribution des marchandises qu'ils envoient à leurs associés. Le sol est aride sur toute la côte, mais fertile et montagneux dans l'intérieur : de riches pâturages, des forêts magnifiques, de nombreuses rivières, font de cette province inhabitée un séjour délicieux. On n'en peut dire autant de la ville, où j'attendis fort tristement le terme de notre halte forcée, malgré l'aimable hospitalité que m'avait offerte un jeune Français, envoyé d'une maison de commerce de Fernambouc. Il fallait se contenter, pour toute distraction, de quelques courses dans les sables qui environnent Céara, ou d'une promenade à pied sur la grande place. Là, du moins, je pouvais observer la tenue des troupes brésiliennes, j'assistais à l'exercice des conscrits, pauvres paysans maltraités sans motif par les officiers, et qui semblaient n'attendre qu'un moment favorable pour déserter. Vers la fin du jour, quand la fraîcheur de l'air attirait les habitans hors des maisons, il se formait dans la rue des réunions assez animées; souvent on voyait le passant s'arrêter au milieu d'un de ces groupes et se mêler à la conversation commencée. Les femmes, moins sauvages à Céara que dans les autres cités du Brésil, prenaient une part active à ces causeries en plein air qui égayaient un peu chaque soir la sombre physionomie de la ville.

La machine du paquebot étant enfin réparée, nous pûmes nous

remettre en mer. Je pensais que nous allions regagner le temps perdu, vain espoir ! la machine se brisa de nouveau, et c'est avec une seule roue que nous atteignîmes l'île de Maragnan. Le souvenir d'une tentative de colonisation des Français se rattache à cette île. Deux fois les Français cherchèrent à s'établir au Brésil; d'abord c'est de la baie de Rio-Janeiro qu'ils avaient pris possession sous les ordres d'un chef célèbre par sa cruauté, Villegagnon; mais la colonie naissante, livrée à des divisions intérieures, ne put résister aux attaques des Portugais. Le fort Coligny, bâti à l'entrée de la baie, et qui porte encore aujourd'hui le nom de Villegagnon, n'était fondé que depuis quatre ans quand il fut pris par Mem de Sa. Dix ans plus tard, les colons, réfugiés dans l'intérieur des terres, étaient massacrés par les indigènes unis aux Portugais, et en 1568 le fort Coligny conservait seul le souvenir de notre apparition sur la terre brésilienne. La déplorable issue de cette première tentative ne découragea pas nos compatriotes. Moins de trente ans après, un négociant de Dieppe, Riffaut, ayant captivé l'affection des peuplades indiennes, pensait à fonder une colonie dans l'île de Maragnan. Ses vœux furent remplis, on forma un établissement. La colonie naissante avait malheureusement à se maintenir en présence de deux ennemis, les Portugais et les sauvages. En vain Laraverdière, secondé par François de Rasilly, avait amené dans l'île cinq cents Français et quatre missionnaires qui espéraient convertir les Indiens. On ne put se défendre contre les Portugais, et en 1615, vingt ans après la fondation du premier établissement par Riffaut, tous les Français avaient évacué l'île de Maragnan. Les Hollandais vinrent plus tard prendre possession de cette province, qu'ils abandonnèrent, en 1643, après avoir perdu leur colonie de Fernambouc.

L'île de Maragnan, située à deux degrés sud de l'équateur, s'enfonce à quinze lieues environ dans le continent, dont elle est séparée par deux fleuves, le Taboacourou et le Méary. Des bancs de sable rendent dangereuse l'entrée de la baie où s'élève cette île. Plusieurs bâtimens se perdent chaque année à la Punta d'Area, banc de sable qu'on ne peut doubler qu'en virant rapidement de bord. La pointe de San-Juan présente aussi des dangers : en 1842, deux bâtimens anglais s'y perdirent. Le gouvernement néglige de faire les travaux peu coûteux qui débarrasseraient ce passage des bancs de sable qui l'obstruent. On s'étonne de rencontrer tant d'obstacles à l'entrée d'une ville importante. Saint-Louis de Maragnan renferme de beaux édifices, ses places sont vastes, ses rues larges et toutes coupées à angle droit; les maisons sont de construction espagnole. Des négocians d'origine portugaise, quelques

Brésiliens, un grand nombre d'esclaves et de mulâtres libres, composent la population de Maragnan, qu'on évalue à 30,000 ames. Les Indiens paraissent exclus de la ville : l'intérieur de la province contient encore des peuplades sauvages en guerre contre les planteurs. La société de Maragnan fait oublier au voyageur qu'il est dans le Brésil, et c'est le plus bel éloge qu'on puisse en faire. Des bals, quelques soirées, animent la ville, où les familles portugaises et celles des négocians anglais vivent en rapports intimes. J'assistai aux cérémonies de la semaine sainte. Des processions où figurent tous les personnages de la passion, et même le Christ portant sa croix, donnent un caractère assez bizarre à ces solennités. La piété se ressent à Maragnan de l'exaltation méridionale. Il y a un grand nombre de couvens. A un jour marqué, les moines font la quête dans la ville, et il est difficile de répondre par un refus aux pressantes sollicitations de ces pieux mendians.

Comme place de commerce, Maragnan est dans une situation peu avantageuse. La culture du coton a sensiblement diminué depuis quelques années; la production, qui s'était élevée à 80,000 balles, est tombée à 50,000 : c'est le point qu'elle avait atteint il y a vingt-cinq ans. Les bâtimens qui apportent des marchandises d'Europe prennent en retour du coton; mais le prix payé sur place étant supérieur aux cours de l'Europe, il faut que la perte soit compensée par les bénéfices faits sur les marchandises. Aussi les transactions commerciales deviennent-elles chaque jour moins fructueuses. Les planteurs, manquant d'objets d'échange, ne peuvent acheter des marchandises qu'à de longs termes, et le chargement d'un bâtiment attend souvent plus d'un an le jour de la vente. Un négociant m'affirmait qu'un navire qui apporterait plus de 500 sacs de farine ne pourrait en trouver le placement; il devrait en transporter une partie au Para, et pourtant l'on compte une population de deux cent mille ames dans la province de Maragnan. Une situation si difficile enlève chaque jour à cette province une partie de son importance. Les Indiens, traités en ennemis par les habitans, usent de représailles, tandis que des relations pacifiques avec ces peuplades pourraient offrir de précieux avantages. La décadence commerciale s'est déjà révélée à Maragnan par de fâcheux symptômes : les négocians anglais se retirent; il ne reste qu'un petit nombre de négocians de Hambourg, qui cherchent à écouler des marchandises européennes refusées sur les autres marchés du Brésil.

Le gouvernement applique à cette province un système politique dont il devrait reconnaître aujourd'hui les fatales conséquences. Craignant qu'un homme influent ne soulève ce pays éloigné du centre de

l'empire, il laisse rarement à un président le temps d'étudier les besoins du pays. Dès qu'un chef politique a pu recueillir quelque expérience, il inspire de la défiance au pouvoir, il est rappelé. Aussi tous cherchent à profiter d'une mission temporaire pour se créer une fortune; président, chef de la justice, autorités civiles et militaires, tous favorisent les abus dont ils profitent; chaque nouveau gouverneur veut introduire des réformes, et modifier le système de son prédécesseur; le commerce, l'agriculture, sont paralysés, et le malaise général dispose les esprits à la révolte. En 1842, la province s'était soulevée en partie : les deux districts de Bastos-Bons et d'Itapicura furent occupés par les rebelles, le gouvernement put envoyer à temps des troupes qui dispersèrent les insurgés; mais, malgré les triomphes du pouvoir, les tentatives d'insurrection, sans cesse renouvelées, anéantissent l'action gouvernementale, et les lois ne sont pour les planteurs qu'une lettre morte, quand une force militaire n'en protége pas l'exécution.

De Maragnan à l'entrée de la rivière du Para, la navigation n'offre aucun intérêt. Les côtes sont basses, et bien qu'éloignés seulement de quelques milles, nous ne pouvions les apercevoir. Un nouveau dérangement dans la machine du paquebot retarda notre arrivée; nos pilotes effrayés voulurent attendre le jour pour doubler le banc de Bragance, qui obstrue la partie inférieure de la rivière, et dont les brisans servent de point de reconnaissance. Un passage entre la terre et le banc de Bragance venait d'être exploré par un bâtiment français, *la Boulonnaise*. Cette baleinière, commandée par M. Tardif de Montravel, un de nos officiers hydrographes les plus distingués, avait dignement rempli sa périlleuse mission. Lorsque le navire français s'était engagé dans ce passage, regardé comme impraticable par tous les pilotes du pays, les autorités brésiliennes avaient conçu l'espoir que nos marins périraient victimes de leur tentative; une ancre abandonnée forcément par *la Boulonnaise* fut rapportée à Sainte-Marie de Belem comme un signe du désastre attendu, et le président ne put dissimuler sa joie, car la mission de *la Boulonnaise* l'inquiétait vivement. Il ne pouvait supposer à cette expédition un but purement scientifique. Après une longue absence, *la Boulonnaise* reparut devant Sainte-Marie, et les autorités furent forcées de contenir les sentimens qui les animaient. Ces dispositions hostiles n'ont rien que de naturel de la part des Brésiliens. Lorsqu'en 1801 le Portugal se vit contraint à nous abandonner la rive gauche de l'Amazone, des instructions officielles furent données à un officier chargé d'accompagner les Français dans leur exploration. Ces instructions confidentielles portaient que, « pour

dégoûter et forcer les Français à se retirer sans fonder aucun établissement, il devait les mener dans les plus mauvais parages, perdre leurs ancres et les exposer à ces ras de marée qui, à l'entrée de l'Amazone, s'élèvent jusqu'à quarante pieds. » Ce fait, peu honorable pour la bonne foi des Portugais, est rapporté par un écrivain dont le témoignage ne peut être suspect. Les instructions dont nous venons d'indiquer le sens se trouvent consignées dans le *Tableau de la province du Para* (*Compendio das eras da provincia do Para*), dû au colonel Monteiro Baena.

En remontant le cours du Toccantins pour arriver à Sainte-Marie de Belem, capitale de la province du Para, située à quinze lieues de l'embouchure, nous admirâmes les belles forêts qui en couvraient les bords. Quelques rares habitations s'élevaient çà et là au milieu des arbres. Les terrains qui bordent la rivière n'ont aucune valeur; nous passâmes près d'une île qui avait plus d'une lieue carrée; elle n'avait été vendue que 5,000 francs; pourtant on y remarquait quelques maisons recouvertes en tuiles, et la valeur des bois qui s'y trouvaient excédait dix fois cette faible somme. Cette dépréciation des terrains s'explique par la nécessité où sont les habitans de transporter tous leurs produits à Sainte-Marie de Belem; il leur est impossible de nouer aucun commerce avec les bâtimens qui descendent la rivière. La largeur du Toccantins varie de 5 à 10 kilomètres. Nous côtoyâmes quelque temps l'île de Macayo, dont l'intérieur est encore inexploré; de nombreux troupeaux sauvages s'y sont multipliés; les jaguars et l'once noire y sont communs, mais les forêts qui couvrent l'île rendent la chasse difficile et dangereuse. Quelques Portugais se sont réfugiés dans les solitudes de Macayo; établis au sein des riches vallons de l'île, ils vivent de l'élève des bestiaux et fournissent les denrées nécessaires à la consommation de la capitale. On pourrait recueillir en abondance, aux environs de Sainte-Marie, le caoutchouc et le cacao. Si le gouvernement renonçait à son système d'intimidation vis-à-vis des étrangers qui veulent s'établir sur les rives de l'Amazone, il y aurait là pour une colonie européenne une source de revenus importans.

Un couvent de jésuites élevé sur la pointe Sainte-Antoine, et qui sert aujourd'hui de forteresse, est le premier édifice qu'on remarque avant d'entrer dans la baie formée par l'embouchure des deux rivières Guarna et Acara. La ville de Sainte-Marie de Belem, bien bâtie et assez animée, se présente au fond de la baie; environ vingt bâtimens de toute nation, la plupart portant le pavillon des États-Unis, étaient mouillés dans la baie quand nous y entrâmes. Nous descendîmes à

terre, près d'un môle construit il y a peu d'années. Je me hâtai de me rendre chez un négociant portugais, M. da Costa, qui avait bien voulu m'offrir l'hospitalité, car aucun hôtel n'existe à Belem, et il faut recourir à l'obligeance des habitans pour se procurer un asile. On évalue à douze mille ames la population de la capitale du Para. L'occupation de cette ville par les Indiens en 1835 lui a porté un coup dont elle ne s'est jamais relevée. Depuis cette époque, les habitans vivent dans des terreurs continuelles. L'invasion des Indiens semble toujours imminente. Pourtant, de l'aveu même des habitans de Belem, les Indiens ont exercé moins de ravages que les troupes brésiliennes destinées à réprimer la révolte. Les sauvages, facilement satisfaits, respectaient ceux qui ne leur résistaient pas, tandis que les chefs brésiliens dépouillaient indistinctement amis et ennemis. On s'étonne moins de l'attitude inquiète de la population quand on songe à quelles mains l'administration de la province est confiée. Il avait suffi, me dit-on, d'une mauvaise plaisanterie pour porter le président à déserter son poste. On l'avait menacé par écrit de lui faire en armes une visite de carnaval. Le pauvre fonctionnaire perdit la tête et alla demander refuge à bord d'un brick de guerre mouillé dans le port; ce n'est qu'après deux jours passés dans cet asile qu'il se décida à rentrer dans son palais. Remis de sa frayeur, il prétendit avoir reçu avis d'un mouvement révolutionnaire.

Malgré le danger toujours présent d'une invasion des Indiens, la capitale du Para est un séjour assez agréable. Il règne dans les relations sociales une cordialité, une gaieté qui ne sauraient nulle part être mieux goûtées qu'au Brésil. Chaque semaine, un bal est donné par un des négocians. Pour éviter les rivalités de toilette, une robe de mousseline est le costume exigé, et on ne permet que quelques rafraîchissemens. Des orages journaliers vous condamnent à garder la chambre pendant l'après-midi. Les pluies commencent à deux heures et finissent à quatre. On ne sort que le matin et le soir : quelques promenades entourent la ville; mais si l'on veut jouir plus complètement de la belle nature du Brésil, il faut s'éloigner un peu des maisons, et bientôt on se trouve sous les magnifiques ombrages des forêts vierges. Outre le charme pittoresque, cette situation présente des avantages matériels qu'une population plus industrieuse que celle de Sainte-Marie saurait vite apprécier. La variété des bois de construction qui croissent sur les bords de l'Amazone est prodigieuse; mais les ressources qu'offrent ces belles forêts ne stimulent pas l'activité des habitans du Para. Une frégate en construc-

tion est depuis dix ans sur les chantiers, et probablement elle ne sera jamais achevée. Un malheureux charpentier français qu'on avait fait venir pour diriger les travaux a été renvoyé brutalement parce qu'un Brésilien voulait obtenir sa place. Grace à un capitaine marchand qui retournait à Marseille, notre pauvre compatriote et sa famille purent regagner la France. Il est triste de voir tant de richesses naturelles perdues aussi bien pour les habitans qui les négligent que pour les étrangers qu'on repousse. J'ai pu vérifier par moi-même un fait presque incroyable. Dans ce pays couvert d'arbres qui ont vingt et trente pieds de circonférence, on reçoit de mauvaises planches de sapin envoyées des États-Unis, et on les emploie plutôt que d'utiliser les bois qui bordent le fleuve. En dépit de la négligence des habitans, la province conserve une grande importance commerciale. Ses produits sont des plus variés (1). Aujourd'hui, l'importation étrangère se balance avec l'exportation; de 1840 à 1841, l'une et l'autre se sont élevées à 5 millions de francs; de 1841 à 1842, la valeur des marchandises importées et exportées n'a pas varié, sauf une diminution de quelques mille francs.

La province du Para est une des moins peuplées du Brésil, on n'y compte que 150,000 ames; elle est bornée au nord par les trois Guyanes française, anglaise et hollandaise, au nord-ouest par la Colombie, à l'ouest et au sud par la province de Matto-Grosso, au sud-est par l'Océan. Les limites de cette province du côté des Guyanes ont soulevé des réclamations de la part des gouvernemens français et anglais. Cette question des limites est importante, l'Angleterre et la France sont en présence sur les bords de l'Amazone, et là comme ailleurs l'action envahissante de la politique anglaise peut devenir la source de graves complications. A cette question des limites s'en rattache une autre non moins digne d'attention, celle de la lutte des Indiens contre les autorités brésiliennes. Si une puissance européenne étendait son influence parmi les peuplades sauvages, il est à croire que la cause de la

(1) Voici les prix qu'on payait ces produits en mai 1843. — Le coton (l'arrobe de trente-deux livres) se demandait à 10 francs; le riz à 4 fr., la gomme élastique en bouteilles, par arrobe, valait 15 fr.; les souliers en gomme, par paire, de 60 à 75 cent.; le cacao, par arrobe, 6 fr. 50 cent.; la salsepareille, par arrobe, 30 fr.; trente-six litres d'huile de copahu se payaient 22 fr.; l'arrobe de roucou, 11 fr.; de clou de girofle, 12 fr.; de tabac d'Irutuia, 30 fr. — Le miel de canne, la colle de poisson, le café, les cuirs secs et tannés, la copahyba, la résine, une espèce d'amande connue sous le nom de châtaignes du Para, forment, avec les bois de construction, les autres produits notables de la province.

civilisation serait désormais gagnée dans ce pays. Malheureusement, les violences des autorités brésiliennes ont poussé à bout les Indiens. Qu'on en juge par ces extraits d'un rapport curieux publié en 1843. Ce travail est dû à un missionnaire chargé par le gouvernement du Brésil de visiter les établissemens de l'intérieur.

« Le pire de tous les maux pour les Indiens est la présence parmi eux d'hommes qui se disent civilisés et qui ne sont que vicieux et corrompus. Les commerçans fraudent sur le poids, la mesure, la quantité, vendent pour intactes des marchandises entamées; ils profitent de l'ignorance et de la bonne foi des Indiens pour les duper; ils exploitent leur penchant à l'ivresse pour faciliter la prostitution; ils sèment des intrigues dans ces populations paisibles, et si les Indiens poussés à bout ne commettent pas de nombreux assassinats, c'est que leur caractère pacifique les détourne d'user de représailles.

« Témoin oculaire, je puis affirmer que la population du plus petit village, dans les temps passés, était plus forte que celle du village le plus peuplé aujourd'hui. La *comarca* du Rio-Negro, qui, il y a vingt ans, comptait plus de 16,000 habitans, en a moins de 12,000 à présent; il en est ainsi du reste de la province : les Indiens s'éloignent; non-seulement on perd en eux des bras utiles, mais on se crée des ennemis, quand il eût été si facile, en ménageant ces peuplades, d'obtenir toutes les richesses de leurs forêts.

« Les jésuites exerçaient sur les Indiens une autorité souvent excessive, mais ils avaient su conserver la confiance des indigènes : ceux-ci ne s'éloignaient ni de leurs familles, ni de leurs villages. On les distribuait par couples mariés pour des services particuliers qui se prolongeaient deux ou trois mois; le temps du service, une fois fixé, ne dépassait pas le terme convenu. Aujourd'hui les Indiens sont arrachés à leurs foyers; s'il se trouve parmi eux un homme robuste et actif, tant pis pour lui ! jamais on ne le relâchera; la fuite seule peut le réunir à sa famille. Aussi est-il impossible désormais de se confier aux Indiens.

« D'après ce que je vois pratiquer par les commandans militaires, je regarderais comme un miracle que même les Indiens civilisés ne rentrassent pas dans leurs forêts; quant à ceux qui ne sont réunis en villages que depuis quelques années, il est impossible de les retenir.

« J'ai appris que dans le Rio-Solimoens se commettaient encore d'infames abus; on surprend, on attaque les *malocas* des Indiens, on saisit les habitans, on les met à la chaîne, et on les transporte ensuite sur des embarcations pour les vendre. Les Indiens forment une mar-

chandise de commerce, on est allé même jusqu'à s'en servir pour payer des dettes. Dans les attaques dirigées contre les peuplades, il y a eu des morts et des blessés; quelques tribus se sont enfoncées dans les forêts sans qu'on puisse les retrouver. Ces persécutions barbares favorisent les démarches des missionnaires anglais du Rio-Branco et de Démerari, qui n'ont pas de peine à séduire les Indiens avec lesquels ils communiquent par le Rio-Japura.

« Les chefs militaires et civils refusent de supprimer l'horrible trafic des Indiens, dont ils sont les premiers à profiter. Je le répète, non-seulement ce trafic s'est pratiqué ouvertement jusqu'ici, mais on en est venu à poursuivre et à surprendre les Indiens dans leurs propres habitations; on les met ensuite à la chaîne pour qu'ils ne s'évadent pas, et on les vend de 16 à 20,000 reis chacun (48 à 60 fr.) à des particuliers qui ne se font aucun scrupule de les acheter : seulement on colore cette vente du titre de rançon! »

Le rapport dont nous venons de citer quelques extraits a été remis au président de la province du Para. Ce document jette une triste lumière sur la civilisation du Brésil. En présence de ces faits déplorables, j'ai regretté vivement que l'Amazone ne fût pas restée la frontière de notre colonie de la Guyane. Une fois maîtres d'une embouchure de ce fleuve, dont les nombreux affluens établissent une communication avec le centre de l'Amérique, il nous eût été possible de rendre à la culture toutes ces terres improductives aujourd'hui. Au lieu d'organiser, d'encourager un odieux trafic, nous aurions cherché à exercer parmi les Indiens une influence bienfaisante. Un premier pas avait été fait; les troupes françaises avaient occupé Mapa. Les réclamations de l'Angleterre, qui dans cette question s'unissait au Brésil pour s'opposer à l'extension des limites de notre Guyane, ont déterminé notre gouvernement à donner l'ordre de retirer nos troupes. Quelques mois auparavant, un capitaine anglais, examinant les travaux du fort de Mapa, avait dit à nos officiers : « Ne vous donnez pas tant de peine, avant six mois ce fort sera évacué. » Il est triste d'avoir réalisé cette prédiction. Nous espérons encore que la question des limites de la Guyane n'est pas résolue. Rétablir ces limites telles que les traités les ont déterminées sous l'empire, placer notre frontière sur la rive gauche de l'Amazone, tel doit être l'objet des réclamations constantes de la France. Ce n'est pas le vain désir d'un agrandissement de territoire qui doit nous animer, c'est le sentiment de remplir une mission bienfaisante, la volonté d'exercer une action salutaire dans un pays plus digne peut-être de notre ambition que les lointains îlots de

l'Océan Pacifique. L'exemple d'une colonie florissante, où régneraient l'ordre et la paix, ne tarderait pas à éveiller l'attention des Brésiliens sur leurs vrais intérêts. Ils ne comprendraient pas de beaux préceptes de morale; mais le bien-être matériel d'une population voisine leur enseignerait à coup sûr le respect de la justice et des lois.

En ce moment, les Brésiliens s'obstinent dans un triste aveuglement, l'évidence des faits pourra seule les convaincre. Animées d'un sentiment de jalousie contre des nations dont elles ne peuvent contester la supériorité, les autorités de l'empire témoignent une malveillance hostile contre tous les Européens chargés d'une mission politique ou commerciale, et qui doivent transmettre à leur gouvernement des rapports sur l'état du pays. Un agent français a été désigné pour Santarem, le président de la province a refusé jusqu'à ce jour de lui donner l'*exequatur*. Nous avons déjà parlé de *la Boulonnaise* et de sa mission toute scientifique; cette mission consiste à dresser une carte de l'Amazone, carte qu'aucun officier ou ingénieur brésilien n'est en état de lever. Notre baleinière a reçu l'ordre de ne pas remonter le Toccantins au-delà de Sainte-Marie. Les canons du fort devaient tirer sur ce bâtiment, si la limite était dépassée; le commandant de *la Boulonnaise*, M. de Montravel, a dû s'embarquer avec quelques matelots pour remonter le fleuve dans un canot du pays, et exécuter ainsi le sondage jusqu'à Santarem.

Cependant l'Angleterre s'agrandit, elle a su profiter du mécontentement qu'excitent parmi les Indiens les mesures barbares tolérées par le gouvernement du Brésil. Les Anglais sont déjà parvenus sur les bords du Rio-Negro; bientôt les limites de leurs possessions s'étendront jusqu'à l'Amazone. Une commission avait été nommée pour la délimitation des frontières du Brésil et de l'Angleterre; cette commission ne s'est pas encore réunie. Depuis plus d'un an, un Allemand désigné par le gouvernement brésilien pour prendre part aux délibérations des commissaires attend au Para un ordre de convocation. L'Angleterre temporise, elle ne veut rien terminer. Ces longs retards ne sont pas perdus pour ses agens; ils envoient dans les tribus indiennes des marchandises qu'on livre à vil prix : j'ai vu des foulards anglais, apportés de quatre et cinq cents lieues dans l'intérieur, qui coûtaient moins cher que les moindres étoffes importées directement au Para. Ces relations commerciales, établies et facilitées par le bon marché, ouvrent à la puissance anglaise une voie qu'elle saura plus tard élargir. Deux officiers de la marine britannique se sont rendus récemment du Pérou dans l'Amazone. Le récit de ces deux voyageurs

a été publié. Le lieutenant Smyth a consacré plus de huit mois à terminer cette entreprise difficile; le lieutenant Lister, au lieu de partir de Lima pour s'embarquer sur *le Mallaya*, s'est rendu par mer à Truxillo et de là à Balsa-Puerto; il a suivi le cours du Chaciguco et a pu achever son excursion en sept mois. Toutes ces entreprises de l'Angleterre devraient stimuler notre ardeur. La colonie de Cayenne pourrait devenir le centre de missions qui étendraient dans ces vastes contrées notre influence morale et politique. Le Brésil refuse d'exercer une autorité protectrice sur les malheureux restes de l'ancienne population du pays. Redoutant les Indiens, il tolère toutes les violences exercées contre des tribus inoffensives, il va même jusqu'à autoriser un abominable trafic. Des missions établies sur les limites de la Guyane sauveraient de la destruction cette race infortunée; l'Europe aurait enfin des représentans dignes d'elle sur cette terre, livrée à l'exploitation combinée de la ruse et de la force. Les Indiens, au lieu de retourner à l'état sauvage, au lieu de fuir dans leurs forêts inaccessibles, viendraient sur notre territoire comme dans un asile inviolable, et apprendraient, sous la tutelle de la France, à aimer la civilisation, que des hommes cruels leur font détester.

Telles étaient les réflexions qui m'occupaient pendant mon séjour au Para. Je voyais avec surprise une population qui semblerait appelée à répandre la civilisation parmi les Indiens contribuer par ses violences aveugles au retour de l'état sauvage. Le sentiment pénible causé par la maladroite cruauté des autorités de l'empire fut la dernière impression que je reçus au Brésil. Après un mois de séjour au Para, je m'embarquai sur la goëlette *la Jeune Adèle*, qui devait me ramener à Cayenne.

### V. — RAPPORTS DU BRÉSIL AVEC L'EUROPE. — DIFFICULTÉS INTÉRIEURES. — CONCLUSION.

J'eus tout le loisir, pendant la traversée, de résumer les jugemens que j'avais formés sur le Brésil, et j'arrivai à une triste conclusion : c'est que les difficultés contre lesquelles se débat aujourd'hui l'empire tendent à se compliquer de plus en plus. Parmi ces difficultés, une des plus importantes est la question des limites, qui éternise l'irritation et les intrigues sur les frontières de ce vaste pays. L'origine des différends élevés à ce sujet entre le Brésil et les puissances européennes remonte à l'origine même de l'empire. L'Espagne, la France et l'Angleterre ont eu tour à tour à soutenir avec le Brésil des discus-

sions épineuses, et deux de ces puissances ne peuvent pas regarder encore ces discussions comme terminées.

En 1493, une bulle du pape Alexandre VI traçait une ligne de démarcation imaginaire entre les possessions espagnoles et portugaises; ainsi fut formé le territoire brésilien. La bulle d'Alexandre VI accordait au Portugal toutes les terres situées à cent lieues à l'ouest des îles Canaries. Plus tard, cette ligne de démarcation fut reportée à deux cent soixante-dix lieues des mêmes îles. L'Espagne refusa de reconnaître l'autorité du pape; les discussions entre les deux puissances qui se disputaient la souveraineté du nouveau continent se prolongèrent jusqu'en 1754. A cette époque, on tomba d'accord que le confluent du Jaura et du Paraguay serait la limite occidentale du Brésil. Ainsi furent terminés les démêlés avec l'Espagne.

On ne put donner une solution également satisfaisante aux différends avec la France. En 1713, le traité d'Utrecht avait fixé la limite entre le Brésil et les possessions françaises. La rivière nommée le Rio-Oyapock, ou Vincent-Pinson, devait séparer la Guyane française du territoire occupé par les Portugais; mais, par une mauvaise foi inqualifiable, le Portugal soutint plus tard que les limites de ses possessions s'étendaient jusqu'à une autre rivière qu'il lui plaisait de nommer aussi Vincent-Pinson. Lors des traités de 1815, la justice des prétentions de la France fut reconnue par toutes les puissances; pourtant la question ne fut pas résolue. Plus récemment, le Brésil contesta de nouveau à la France le droit d'étendre ses limites jusqu'à l'Oyapock. Nous avons parlé de l'évacuation de Mapa; c'est une satisfaction accordée aux exigences du Brésil appuyé par l'Angleterre. En vain le conseil colonial de Cayenne a protesté contre la décision du gouvernement en refusant d'allouer les frais d'évacuation; on n'a pas tenu compte de cette manifestation significative, et le Brésil s'est vu encouragé ainsi dans ses injustes prétentions.

Ce n'est pas seulement la France et l'Espagne que le Brésil rencontre aux extrémités de son territoire, c'est l'Angleterre. Les limites entre les possessions anglaises et l'empire n'ont pas encore été fixées. L'Angleterre montre vis-à-vis du Brésil la prudence et l'habileté qui la distinguent en toute occasion; elle ne se presse pas, nous l'avons dit, de faire déterminer la ligne qui doit séparer ses établissemens du territoire brésilien; elle se contente d'avancer sans bruit dans l'intérieur. Le temps n'est pas venu pour elle de se montrer impérieuse et menaçante. Une fois maîtresse d'une des rives du Haut-Amazone, elle exigera du gouvernement brésilien qu'on lui laisse remonter le cours

du fleuve. Ce gouvernement voit les peuplades indiennes échapper à son influence; tôt ou tard, que ce soit l'Angleterre ou la France qui prennent l'initiative, le cours intérieur de l'Amazone sera ouvert à une navigation régulière. Un territoire immense et des populations opprimées ne peuvent être long-temps tenues à l'écart du mouvement commercial et civilisateur de l'Europe.

Après les différends avec les grandes puissances viennent les querelles avec les petits états. En 1828, l'établissement de la république de l'Uruguay reporta vers le nord la frontière du Brésil et lui fit perdre sa limite du Rio de la Plata. Depuis 1835, la province de Rio-Grande, qui touche à la république de l'Uruguay, est en lutte contre le Brésil. Sans la guerre civile qui a éclaté entre Buenos-Ayres et Montevideo, le Brésil eût depuis long-temps été forcé de renoncer à cette province, qu'on doit considérer en fait comme séparée de l'empire. Une autre province, celle de San-Paolo, tend à se détacher du Brésil et s'en séparera d'ici à quelques années. La cause qui arrache à l'empire ces deux provinces est l'incompatibilité de caractère et de tendances qui existe entre les hommes d'origine espagnole, les *gauchos* de Montevideo et de Rio-Grande, et les peuples abâtardis de race portugaise. L'indépendance de Montevideo a été une victoire de ce sentiment de supériorité innée et réelle qui porte la race espagnole à secouer la domination des Portugais, trop faibles pour maintenir leur autorité compromise. Les *gauchos* de Rio-Grande ont reconnu des frères dans les Espagnols de Montevideo, ils ont fait cause commune avec eux; San-Paolo suivra cet exemple. Le Brésil ne pourra rien retenir ni rien empêcher.

Si des affaires extérieures nous passons aux questions intérieures, nous ne rencontrerons encore qu'obstacles et dangers. Nous avons déjà indiqué la plupart de ces difficultés, la stagnation du commerce, les révoltes toujours renaissantes, l'impuissance des autorités, la vénalité de la justice, l'ambition farouche de la race noire, l'attitude hostile des tribus indiennes, enfin (et c'est là surtout ce qui doit alarmer les hommes politiques du Brésil) l'état moral des habitans. Il ne faut pas trop s'étonner des tristes tableaux qu'offre la civilisation brésilienne. Les mœurs de la population s'expliquent par son passé. Dans l'origine, les Portugais n'attachèrent qu'une importance secondaire à la possession du Brésil; on ne pensait alors qu'à s'établir aux Indes orientales, et on eut grand'peine à recruter des émigrans pour le Brésil. Il fallut y envoyer les proscrits, les victimes échappées aux *auto-da-fé*, les femmes de mauvaise vie. Ainsi se forma une popula-

tion ignorante et cruelle, livrée à l'indolence et dominée par les mauvaises passions. La première cause de faiblesse et de ruine pour le Brésil fut l'insouciance coupable des rois de Portugal. Tandis que l'Espagne imprimait une forte direction à ses colonies, le Portugal laissait les vice-rois gouverner à leur guise, et ceux-ci exploitaient le pays dans leurs propres intérêts. Tout porte au Brésil la trace de l'avarice et de l'ignorance de ces souverains indignes de leur noble mission. Nulle part on ne trouve ces somptueux édifices d'utilité publique qui ont marqué la domination espagnole : l'aqueduc de Rio-Janeiro est le seul monument qui conserve le souvenir des anciens possesseurs du pays. Il y eut pour la colonie des temps d'opulence, mais c'est le Portugal qui en profita seul; le Brésil n'était pour lui qu'une vaste exploitation d'or et de diamans. On veillait avec un soin jaloux sur les richesses de la terre, et on laissait sans direction, sans frein moral, une population énervée; ne fallait-il pas la tenir en enfance pour la ruiner plus librement? Aussi les étrangers étaient-ils repoussés avec une rigueur impitoyable; on redoutait leur influence, on voulait éviter le partage, on craignait surtout une révolte qui n'eût pas manqué d'éclater dans une société ouverte au luxe et à la civilisation de l'Europe. On ne put réussir complètement sans doute, le jour de l'affranchissement devait venir, et il vint; malheureusement il était trop tard, l'égoïsme des Portugais avait porté ses fruits. La conséquence naturelle de l'émancipation devait être une révolution morale qui se fait encore attendre. Affaiblie par un long esclavage, la population semble impuissante à supporter un nouveau régime.

La forme actuelle du gouvernement entrave peut-être plutôt qu'elle ne sert le développement moral et intellectuel de la nation. On ne saurait préparer avec trop de soin, dans un pays long-temps soumis au pouvoir absolu, le passage difficile du despotisme à la liberté. La mise en mouvement des rouages d'un gouvernement constitutionnel exige une sagesse, une prudence extrêmes dans ceux qui dirigent les affaires comme dans ceux qui représentent la nation. Cette sagesse, cette prudence, on ne les rencontre guère que dans les sociétés vieillies sous l'influence féconde et bienfaisante de la civilisation. Pouvait-on les demander aux Brésiliens? Pouvait-on espérer que des hommes qui savent à peine obtenir de leurs habitations des revenus suffisans, seraient aptes à traiter les grandes affaires, à discuter les questions politiques? Rien n'eût été perdu encore si ces hommes grossiers et ignorans eussent pu accepter le contrôle et la direction des esprits supérieurs; mais tout député brésilien se croit un homme d'état, tout fermier qui

a lu un journal tient avec un entêtement ridicule à ses opinions. Pour se soutenir, le ministère doit ménager toutes les susceptibilités, toutes les ambitions, même les plus folles; sinon, il fera des mécontens, les députés se transformeront en chefs de rebelles, ils quitteront la métropole pour aller soulever leur province. Au milieu de tels obstacles, la saine pratique du système constitutionnel devient impossible.

Le gouvernement lui-même semble reconnaître que les institutions actuelles ne suffisent pas à tirer le Brésil de l'état d'anarchie et de langueur où il se débat. Quelques passages du discours prononcé par le ministre de l'intérieur à l'ouverture du congrès, en 1843, m'ont paru remarquables. La situation du pays est exposée par le ministre avec une sincérité qui doit nous surprendre. « Une ambition effrénée, des passions haineuses, dit-il, et le désir de développer outre mesure l'élément démocratique de notre constitution, ont motivé toutes les révoltes qui depuis 1831 ont coûté tant de sacrifices d'argent à l'empire. La force seule a pu faire rentrer dans l'ordre les provinces rebelles. En 1842, la loi qui introduisait quelques modifications dans le code de procédure, et la création d'un conseil d'état, ont servi de prétexte à des rébellions qui, sans cesse réprimées, se renouvellent toujours, grace à l'impunité assurée aux perturbateurs de la paix publique. L'assemblée législative de San-Paolo a envoyé au souverain un message confié à trois de ses membres, message par lequel elle exigeait de l'empereur la suspension des lois nouvelles. Sur le refus d'obtempérer à de semblables menaces, San-Paolo, Minas-Geraes, s'insurgèrent contre le gouvernement; des hommes armés vinrent troubler la tranquillité publique dans les provinces de Fernambouc, Céara et Maragnan. Les troubles qui, avant et depuis 1831, ont éclaté dans la capitale, dans les provinces d'Alogoas, Fernambouc, Para, Rio-Grande, à Matto-Grosso, à Bahia, et dernièrement encore à San-Paolo et Minas-Geraes, prouvent que notre système libéral nous mène à l'anarchie. »

Le ministre des finances ne s'exprime pas moins explicitement dans son rapport présenté, vers le même temps, à l'assemblée générale : « Quelles que soient, dit-il, les réductions que vous adoptiez pour les dépenses générales, il est impossible que les recettes actuelles, à moins d'une modification dans les impôts, d'une augmentation dans les produits, suffisent aux charges du gouvernement. L'emploi de palliatifs, en atténuant le mal pour quelques momens, ne fera que provoquer une réaction dangereuse. Si nous comparons les recettes ordinaires de l'empire en 1820 avec celles de l'année courante, nous ne pouvons contester qu'il n'y ait une diminution amenée par l'emploi du papier-

monnaie, dont la valeur varie à chaque instant. Les causes qui ont amené une diminution dans les recettes publiques n'ont pas cessé d'exister, et acquièrent chaque jour plus de gravité. Une augmentation de dix pour cent sur toutes les marchandises importées est le seul remède que nous puissions regarder comme efficace. En moins de dix ans, les révoltes des différentes provinces ont causé un surcroît de dépenses de 90 millions de francs, et l'état se trouve encore chargé du paiement des pensions dues aux familles des militaires blessés ou tués dans les rencontres avec les factieux. »

Il n'y a rien à ajouter à de pareils aveux. Les hommes qui posent si nettement les questions sauront-ils les résoudre? Préviendra-t-on la banqueroute imminente qui amènerait sans nul doute la dissolution de l'empire? Retiendra-t-on les provinces qui veulent s'isoler de Rio-Janeiro pour proclamer une république fédérative? Surmontera-t-on les obstacles créés par l'inertie des habitans, l'orgueilleuse incapacité des fonctionnaires? Éclairera-t-on sur leurs vrais intérêts ces agitateurs ignorans qui égarent par leurs déclamations contre l'Europe les assemblées provinciales et le peuple tout entier? Leur persuadera-t-on que ce n'est pas en faisant la guerre à l'Europe, en chassant les étrangers et en fermant ses ports, que le Brésil retrouvera son opulence? Que d'embarras à vaincre! que d'obstacles à combattre! que de préjugés à dissiper! Un gouvernement fort, appuyé sur quelques hommes énergiques et intelligens, se tirerait peut-être d'une situation si périlleuse; mais jusqu'à ce jour il a manqué aux affaires du Brésil une direction puissante, et il faudrait un changement complet dans l'allure du gouvernement pour nous rassurer sur les destinées de l'empire. Nous souhaitons que ce changement s'accomplisse. Il y a là plus qu'une question d'existence et de salut pour le Brésil, il y a aussi une question d'intérêt général. L'Europe doit souffrir de voir un grand pays repousser son influence, entraver son commerce. Si des ressources précieuses, aujourd'hui perdues, se trouvent exploitées, si des relations commerciales avantageuses à tous les peuples s'établissent enfin sur des bases régulières, le Brésil peut encore reprendre confiance dans l'avenir. Le commerce européen n'apportera pas seulement avec lui la prospérité matérielle, il servira la cause de l'ordre, favorisera la réforme des mœurs, et ramènera une population égarée dans les voies de la civilisation, d'où elle s'écarte de plus en plus.

L. DE CHAVAGNES.

# POÈTES

MODERNES

# DE L'ITALIE.

III.

## LEOPARDI.

Le nom seul de Leopardi est connu en France; ses œuvres elles-mêmes le sont très peu, tellement qu'aucune idée précise ne s'attache à ce nom résonnant et si bien frappé pour la gloire. Quelques-uns de nos poètes qui ont voyagé en Italie ont rapporté comme un vague écho de sa célébrité :

Leopardi dont l'ame est comme un encensoir,

lisions-nous, l'autre jour, dans l'album poétique d'un spirituel voyageur. De telles notions sont loin de suffire. M. Alfred de Musset, il y a deux ans, publiant en cette *Revue* (1) quelques-uns de ces vers aima-

(1) 15 novembre 1842. C'est dans la pièce intitulée : *Après une lecture.* On peut se demander après quelle lecture ont été écrits ces vers. Serait-ce après une lecture de Leopardi? Le début de la pièce ne l'indiquerait guère, quoique la fin semble le faire soupçonner.

bles que lui dicte la fantaisie en ses meilleurs jours, a parlé de Leopardi plus en détail, bien qu'à l'improviste et avec une sorte de brusquerie faite d'abord pour étonner. Le poète, se fâchant contre les versificateurs et rimeurs qui délaient leur pensée, s'écriait :

Non, je ne connais pas de métier plus honteux,
Plus sot, plus dégradant pour la pensée humaine
Que de se mettre ainsi la cervelle à la gêne,
Pour écrire trois mots quand il n'en faut que deux,
Traiter son propre cœur comme un chien qu'on enchaîne,
Et fausser jusqu'aux pleurs que l'on a dans les yeux.

O toi qu'appelle encor ta patrie abaissée,
Dans ta tombe précoce à peine refroidi,
Sombre amant de la Mort, pauvre Leopardi,
Si, pour faire une phrase un peu mieux cadencée,
Il t'eût jamais fallu toucher à ta pensée,
Qu'aurait-il répondu, ton cœur simple et hardi ?

Telle fut la vigueur de ton sobre génie,
Tel fut ton chaste amour pour l'âpre vérité,
Qu'au milieu des langueurs du parler d'Ausonie,
Tu dédaignas la rime et sa molle harmonie,
Pour ne laisser vibrer sur ton luth irrité
Que l'accent du malheur et de la liberté.

De tels traits, à coup sûr, sont caractéristiques du noble talent que le poète français invoque ici en témoignage. Pourtant, si l'on a trouvé singulier que Boileau, s'adressant à Molière, lui dise tout d'abord par manière d'éloge :

Enseigne-moi, Molière, où tu trouves la rime,

il peut sembler également assez particulier que le premier éloge accordé ici à Leopardi soit de s'être passé de la rime, ce qui est possible en italien, mais à de tout autres conditions qu'en français, et ce qui d'ailleurs ne paraît point absolument vrai du savant poète dont il s'agit. Dans tous les cas, il y a sur Leopardi, comme sur Molière, bien d'autres caractères distinctifs qui frappent à première vue.

Trop étranger que je suis habituellement à l'étude approfondie des littératures étrangères, persuadé d'ailleurs que la critique littéraire n'a toute sa valeur et son originalité que lorsqu'elle s'applique à des sujets dont on possède de près et de longue main le fonds, les alentours et toutes les circonstances, il semble que je n'aie aucun titre

spécial pour venir parler ici de Leopardi, et je m'en abstiendrais en effet si le hasard ou plutôt la bienveillance ne m'avait fait arriver entre les mains des pièces manuscrites, tout-à-fait intéressantes et décisives, sur l'homme éminent dont il s'agit, et ne m'avait encouragé à une excursion inaccoutumée, pour laquelle je vais redoubler d'attention en même temps que je réclame toute indulgence.

Le comte Jacques Leopardi naquit le 29 juin 1798, à Recanati dans la marche d'Ancône; fils aîné du comte Monaldo Leopardi et de la marquise Adélaïde Antici, des plus nobles familles du pays, il reçut une éducation soignée sous les yeux de son père. Un prêtre de l'endroit, l'abbé Sanchini, lui enseigna les premiers élémens du latin; quant au grec, l'apprenant dès l'âge de huit ans dans la grammaire dite *de Padoue*, l'enfant jugea cette grammaire insuffisante, et, décidé à s'en passer, il se mit à aborder directement les textes qu'il trouvait dans la bibliothèque de son père; il lut ainsi sans maître, et bientôt avec une surprenante facilité, les auteurs ecclésiastiques, les saints Pères, tout ce que lui fournissait en ce genre cette très riche bibliothèque domestique; le premier débrouillement fait, il lut méthodiquement, par ordre chronologique, plume en main, et, de même que, chez Pascal avec qui on l'a comparé, le génie mathématique éclata comme par miracle, ainsi le génie philologique se fit jour merveilleusement chez le jeune Leopardi; il devint un véritable érudit à l'âge où les autres en sont encore à répéter sur les bancs la dictée du maître.

On a souvent remarqué cette alliance, au premier abord singulière, du génie poétique et du génie philologique; mais ici elle a cela de plus particulier encore que le poète énergique et brûlant qui va nous apparaître ne finit point par la philologie, ne s'y retira point après son premier feu jeté, mais qu'il débuta par là, et que, si ses souffrances précoces ne l'avaient impérieusement détourné des études suivies, c'est de ce côté sans doute qu'il aurait, avant tout, frayé sa voie et poussé sa veine patiente.

J'ai sous les yeux tous les manuscrits de Leopardi qui datent de cette époque, manuscrits confiés par lui-même à M. de Sinner, si capable d'en bien juger, et qui en a publié des extraits (1). En tête d'un cahier contenant le texte correct de la *Vie de Plotin*, par Porphyre, avec traduction latine et commentaire, on lit cette attestation de la main du père de Leopardi :

(1) Sous ce titre : *Excerpta ex schedis criticis Jacobi Leopardii comitis*, dans le *Rheinisches Museum*; Bonn, 1834.

« Oggi 31 agosto 1814, questo suo lavoro mi donò Giacomo mio primogenito figlio, che non ha avuto maestro di lingua greca, ed è in età di anni 16, mesi due, giorni due.

« MONALDO LEOPARDI. »

Un juge compétent à qui ce travail manuscrit a été communiqué, Creuzer, dans le 3e volume de son Plotin, en a tiré le sujet de plusieurs pages de ses *addenda*. Lui qui a travaillé toute sa vie sur Plotin, il trouve quelque chose d'utile dans l'ouvrage d'un jeune homme de seize ans.

Les travaux philologiques et les excursions érudites de Leopardi, vers cette époque de son adolescence et de sa première jeunesse, feraient une longue et trop sèche énumération, si on la voulait complète; singulier prélude, ouverture bien austère, à la destinée toute poétique qui suivra. Nous trouvons, en 1814, des commentaires de lui *sur la vie et les écrits de quelques rhéteurs du second siècle*, tels que Dion Chrysostôme, OElius Aristide, Hermogène et Fronton. M. Mai n'avait pas encore publié les lettres exhumées de Fronton à Marc-Aurèle. Elles parurent à Milan en 1815; l'année suivante, Leopardi les traduisait. Le docte éditeur lut plus tard le travail manuscrit de Leopardi et en tint compte dans l'édition de Rome. Le même savant prélat tint compte aussi pour son Denys d'Halicarnasse d'une lettre critique à ce sujet, que Leopardi adressa en 1817 à son ami Giordani. Un *Essai sur les erreurs populaires des Anciens* (Saggio sopra gli errori popolari degli Antichi), composé par Leopardi dans l'espace de deux mois, au commencement de 1815, nous présente déjà les résultats d'un esprit bien ferme, mais contenu encore dans les limites d'une foi sincère. Le jeune érudit, sans se perdre dans de vagues considérations, et tout en se laissant guider d'une pensée jusqu'à un certain point philosophique, expose et démêle, moyennant des textes précis qui témoignent d'une immense lecture, les divers préjugés des anciens sur les dieux, les oracles, la magie, les songes, etc., etc. Un seul chapitre, celui des *Pygmées*, a été imprimé par M. Berger de Xivrey (1). Le jeune auteur, en concluant, adressait à la religion une espèce d'hymne, une vraie prière d'action de graces, et ceci fait trop de contraste à ce que nous verrons plus tard pour ne pas être ici relevé :

(1) Dans l'ouvrage intitulé : *Traditions tératologiques* (page 102). — Dans la seconde édition de sa *Batrachomyomachie* (1837), M. Berger de Xivrey a aussi inséré et traduit une dissertation de Leopardi sur ce poème, laquelle avait paru dans *lo Spettatore* de Milan en 1816.

« Religion très aimable, s'écriait-il, il est doux pourtant de pouvoir terminer en parlant de toi un travail qui a été entrepris en vue de faire quelque bien à ceux qui recueillent tes bienfaits de chaque jour; il est doux de pouvoir, d'une ame ferme et assurée, conclure qu'il n'est point vraiment philosophe celui qui ne te suit ni ne te respecte, et que te respecter et te suivre, c'est être par là même assez philosophe. J'ose dire aussi qu'il n'a point un cœur, qu'il ne sent point les doux frémissemens d'un amour parfait, qu'il ne connaît point les extases dans lesquelles jette une méditation ravissante, celui qui ne sait point t'aimer avec transport, qui ne se sent point entraîner vers l'objet ineffable du culte que tu nous enseignes... Tu vivras toujours, et l'erreur ne vivra jamais avec toi. Lorsqu'elle nous assaillira, lorsqu'essayant de couvrir nos yeux d'une main ténébreuse, elle menacera de nous entraîner dans les abîmes entr'ouverts sous nos pieds par l'ignorance, nous nous tournerons vers toi et nous trouverons la vérité sous ton manteau. L'erreur fuira comme le loup de la montagne poursuivi par le pasteur, et ta main nous conduira au salut. »

Il y a loin de ces très jeunes élans aux réflexions amères et inexorables qui ont fait de Leopardi un des plus éloquens poètes du désespoir; il fut quelques années encore avant d'en venir à cette transformation, à cette conversion profonde et définitive de tout son être, à travers laquelle ses croyances en périssant toutes, il faut le dire, ne montrèrent pourtant que plus à nu sa nature généreuse. Dans une note manuscrite de lui que j'ai sous les yeux, et qui a pour titre *Supplemento generale a tutte le mie carte*, je lis une dernière indication relative à un projet d'hymnes chrétiennes : le simple canevas respire encore les mêmes sentimens de piété affectueuse qu'exprimait la conclusion précédente (1). Ce papier doit être d'une date peu postérieure à 1819. On ne saurait se tromper en reportant la grande conversion philosophique de Leopardi entre les années 1820-1823.

Jusqu'ici donc, nous n'avons affaire qu'à un jeune homme précoce,

(1) Ce texte est trop imprévu dans la biographie qui nous occupe pour devoir être passé sous silence; on en comprendra tout l'intérêt et le contraste en avançant dans le récit de cette destinée, si absolument dénuée de croyance consolante. Leopardi a fait route au rebours des Manzoni et des Pellico. Respectons, sans les juger, toute conviction sincère et courageuse, tout martyre noblement subi. Mais voici les pensées de ses jeunes ans :

« Al progetto degl' inni cristiani.

« Per l'inno al Redentore : Tu sapevi già tutto ab eterno, ma permetti alla immaginazione umana che noi ti consideriamo come più intimo testimonio delle nostre miserie. Tu hai provata questa vita nostra, tu ne hai assaporato il nulla, tu

qui, confiné dans sa ville natale et du fond du nid paternel, dévore, jour et nuit, les livres anciens, ne s'effraie d'aucune étude épineuse, s'attache, par choix, à défricher les portions les plus ingrates, ce semble, du champ de l'érudition et de la critique, recueille les fragmens des Pères grecs du second siècle ou des historiens ecclésiastiques antérieurs à Eusèbe, rassemble, commente en six mois (1815) les débris, les œuvres authentiques ou supposées de Jules Africain, et semble préluder en ces sillons pénibles avec la vocation opiniâtre d'un Villoison ou d'un Tillemont. Il serait trop extraordinaire pourtant que celui dont on admirera tout à l'heure le génie mâle et la pureté sévère n'eût pris d'abord l'antiquité que par ce côté des rhéteurs, des sophistes ou même des écrivains ecclésiastiques, et qu'il eût négligé précisément les chefs-d'œuvre de grandeur et de grace qu'elle nous a légués. C'est que Léopardi, en effet, ne les négligeait pas; son ardeur studieuse suffisait à tout, et dans les essais de sa jeunesse, dans ceux particulièrement qui marquent sa collaboration au *Spectateur* (1) de Milan durant les années 1816-1817, on trouverait bon nombre de morceaux de lui qui préparent et dénoncent le poète. Il ne se contente pas de disserter sur la *Batrachomyomachie*, il la traduit en vers, en sizains coulans et faciles, comme aussi il fera pour le *Moretum* de Virgile. Il ne se borne pas à éclaircir en critique les circonstances peu connues de la vie de Moschus, il aspire à en *vulgariser* les charmantes idylles en *sciolti* plus ou moins fidèles, premier coup d'essai, que bientôt son goût plus mûr répudiera. L'*Odyssée* le tente; pour être plus à l'aise en son entreprise, il n'a pas lu les deux premiers chants publiés à cette date par Pindemonte, et il marche seul et ferme en présence de son modèle, s'appliquant à en reproduire et presque à en calquer les traits de couleur et de caractère. En tête d'un fragment traduit de la *Théogonie* d'Hésiode (la bataille des Dieux et des Titans) il se livre à des réflexions approfondies et vives sur le mérite propre de cette poésie d'Hé-

hai sentito il dolore e l'infelicità dell'esser nostro, etc. Pietà di tanti affanni, pietà di questa povera creatura tua, pietà dell'uomo infelicissimo, di quello che hai redento, pietà del gener tuo, poichè hai voluto aver comune la stirpe con noi, esser uomo ancor tu..... (Et après quelques autres projets d'hymnes *aux apôtres*, *aux solitaires*, il revient d'une manière touchante.) Per l'inno al Creatore o al Redentore : Ora vo da speme a speme tutto giorno errando e mi scordo di te, benchè sempre deluso, etc. Tempo verrà ch'io, non restandomi altra luce di speranza, altro stato a cui ricorrere, porrò tutta la mia speranza nella morte : e allora ricorrerò a te, etc. Abbi allora misericordia, etc. » Et il finit en quelques lignes par un projet d'hymne *à Marie*.

(1) *Lo Spettatore*, revue bi-mensuelle.

siode, surtout dans *les Travaux et les Jours;* il la met presque au-dessus de celle d'Homère pour une certaine sincérité et ingénuité incomparable (*schiettezza*), il incline fort à la croire du moins supérieure en âge, et à ce propos il s'étend sur les conditions diverses qu'exige la traduction des poètes anciens. Ici se déclare le studieux et passionné disciple, dont toute l'émulation va d'abord à les adorer. Il s'estimerait à jamais heureux de s'enchaîner comme traducteur à quelque illustre classique des premiers âges : « Qui ne sait, s'écrie-t-il, que Caro vivra autant que Virgile, Monti autant qu'Homère, Bellotti autant que Sophocle? Oh! la belle destinée, de ne pouvoir plus mourir sinon avec un immortel! » Des jugemens très particuliers sur les divers traducteurs italiens les plus admirés montrent à quel point ces questions de style l'occupaient, et combien il travaillait déjà à tremper le sien. Il insiste surtout (avec toutes sortes de précautions et de révérentes excuses) sur ce qu'Annibal Caro, en donnant à sa traduction de Virgile une couleur de simplicité aimable et de noble familiarité, un certain air dégagé (*scioltezza*) ou, si l'on veut, de *désinvolture,* a légèrement faussé la noblesse de ton et la magnificence habituelle de l'original. Il en vient à conclure que le style de Parini serait plus sincèrement virgilien que celui de Caro. Lui-même, en 1817, il publia un essai de traduction en vers du second livre de l'*Énéide* qu'il admirait entre tous les autres, et qu'il ne lisait jamais sans larmes.

Ce goût philologique qu'il avait développé et aiguisé dans la lecture des anciens, Leopardi le portait aussi dans l'étude et l'usage de sa propre langue; il revenait à Dante et aux vrais maîtres d'avant *la Crusca.* Une petite dissertation sur le participe *reso* (pour *renduto*) et le verbe *sortire* (dans le sens de *uscire*), que la *Gazette de Milan* avait compris en une même condamnation, atteste à quel point il ne laissait passer aucun détail, et combien il se préparait à être un vigilant écrivain. Il conclut d'une quantité d'exemples que, des deux mots proscrits par la *Gazette* puriste, le premier, c'est-à-dire *reso,* est du très bon italien, tout-à-fait usité et recommandable, et que le second, *sortire* pour *uscire,* est italien aussi, mais de bas aloi. Quelques années plus tard (1826), Leopardi publiera une traduction d'une ancienne chronique sacrée grecque ou copte (*Martyre des saints Pères du mont Sinaï*), traduction censée faite sur une version latine par quelque bon italien du XIV^e^ siècle (1350), en prose contemporaine de celle de Boccace, et il trompera à première vue les connaisseurs les plus exercés. Le vieil Antonio Cesari, grand expert en fait de *trécentistes,* y fut pris et y donna son approbation. Ainsi, chez nous, Paul-Louis Courier

jouait à l'Amyot. C'est par de telles études préparatoires, quand on ne s'y oublie pas, c'est par de tels ingénieux secrets, longuement médités, que les vrais poètes savent ressaisir, d'un puissant effort, les langues et les styles aux âges de décadence, parviennent à les arrêter au penchant, ou même leur font remonter avec honneur les pentes glorieuses.

En mai 1817, Leopardi se permettait une autre supercherie qui sent davantage son Chatterton ou son Macpherson; il publiait dans *le Spectateur* une traduction en vers d'un prétendu hymne grec *à Neptune*, qu'il donnait comme nouvellement découvert. Le tout était accompagné de notes et de commentaires destinés à jeter une docte poussière aux yeux. Enfin deux odes grecques dans le goût d'Anacréon s'ajoutaient comme provenant du même manuscrit. Leopardi, pour surcroît d'authenticité, produisait le texte de ces deux petites odes (de sa façon), et il s'excusait de ne les point traduire, sur ce qu'on ne traduit pas Anacréon. L'une de ces odes n'offre qu'une des mille variantes de l'Amour enchaîné de roses, l'autre est *à la Lune;* cette dernière a droit de passer pour un fort gracieux pastiche et très propre à faire illusion.

Pour achever de noter ce qu'il y a de mémorable dans ces préludes de Leopardi avant l'âge de vingt ans, j'indiquerai encore une dissertation de lui *sur la réputation d'Horace chez les anciens* (décembre 1816). Le jeune critique s'autorise d'un passage de Fronton, du silence de Velleius et de quelques autres indices, pour conjecturer qu'Horace, dans le siècle qui suivit le sien et même un peu au-delà, était loin d'avoir acquis cette renommée classique incontestée qui ne s'est consolidée que plus tard. Il y aurait eu, du temps de Fronton, un retour aux anciens, aux plus anciens qu'Horace, et celui-ci en aurait souffert, comme, par exemple, Boileau, de nos jours, a pu souffrir d'un retour vers Regnier. Horace, en effet, selon Leopardi et selon quelques autres, aurait été en son temps un grand novateur, un artiste aussi habile que peu timoré en fait de langage; il s'était de plus montré sévère ou dédaigneux pour ses prédécesseurs, pour Plaute, pour Catulle, et dans cette réaction archaïque un peu tardive, dont Fronton était l'un des chefs, on le lui faisait payer.

Cependant, à travers cette diversité de travaux précoces, Leopardi mûrissait au talent, et le poète original en lui allait éclater. En 1818, c'est-à-dire à vingt ans, il fit imprimer à Rome ses deux premières canzones, l'une *à l'Italie*, l'autre *sur le monument de Dante* qui se préparait à Florence. Une troisième parut à Bologne, en 1820, adressée *à*

*Angelo Mai* au sujet de *la République*, par lui retrouvée, de Cicéron. Le caractère de ces premières pièces et de celles qui suivirent est grandiose, mâle, généreux, et d'une inspiration patriotique aussi élevée que douloureuse. Les deux premières canzones avaient en tête une dédicace à Monti :

« Je vous dédie, seigneur cavalier, ces canzones, parce que ceux qui aujourd'hui plaignent ou exhortent notre patrie ne peuvent que se consoler en pensant que vous, avec un petit nombre d'autres (dont les noms se déclarent assez d'eux-mêmes quand on les passerait sous silence), vous soutenez la gloire dernière de l'Italie, je veux parler de celle qui lui vient des études et particulièrement des lettres et des beaux-arts; tellement qu'on ne pourra dire encore que l'Italie soit morte. Si ces canzones étaient égales au sujet, je sais bien qu'elles ne manqueraient ni de grandiose ni de véhémence... »

Elles en sont empreintes en effet : bien que le sujet en semble aujourd'hui un peu usé, roulant sur cette plainte perpétuelle et cette désolation tant renouvelée depuis Dante, et se prenant à cette moderne Italie, à celle même d'Alfieri, de Corinne et de Childe-Harold, et de laquelle Manzoni a dit qu'elle était

Pentita sempre e non cangiata mai,
Repentante toujours et jamais convertie;

malgré cet inconvénient inévitable en telle rencontre, le poète se sauve ici du lieu-commun par son impression sentie et profonde. Pas un mot inutile n'est accordé à la phrase ou à l'harmonie; c'est la pensée même qui jaillit dans son cri impétueux :

« O ma patrie, je vois les murs, et les arcs, et les colonnes, et les statues, et les tours désertes de nos ayeux, mais la gloire, je ne la vois pas, je ne vois ni le laurier ni le fer dont étaient chargés nos pères d'autrefois. Maintenant désarmée, tu montres ton front nu et nue ta poitrine. Hélas! que de blessures, quelles plaies livides, que de sang! Oh! dans quel état te vois-je, ô très belle Dame! Je demande au ciel et au monde : Dites, dites, qui l'a réduite ainsi? Et le pire, c'est qu'elle a les deux bras chargés de chaînes, de telle sorte que, cheveux épars et sans voiles, elle est assise à terre, délaissée et désolée, se cachant la face entre les genoux, et elle pleure. Pleure, car tu en as bien sujet, ô mon Italie, née pour surpasser les nations et dans la bonne fortune et dans la mauvaise.

« Si mes yeux étaient deux sources vives, je ne pourrais assez pleurer pour égaler ton malheur et encore moins ta honte, parce que tu étais maîtresse et que tu n'es plus qu'une pauvre servante. Quel est celui qui, parlant

ou écrivant de toi, ne dise au souvenir de ton renom passé : En voilà une qui fut grande et qui ne l'est plus! Pourquoi, pourquoi? Où est la force antique, où sont les armes, la valeur et la constance? qui t'a pris l'épée à ta ceinture? qui t'a trahie? quelle ruse, ou quel long effort, ou quelle si grande puissance fut capable de t'enlever le manteau et les bandelettes d'or? comment et quand es-tu tombée d'une telle hauteur en si bas lieu? personne ne combat-il pour toi? n'es-tu défendue par aucun des tiens? des armes ici, des armes! moi seul je combattrai, je tomberai seul; et fasse le ciel que pour les cœurs italiens mon sang devienne flamme!

« Où sont tes fils? J'entends le son des armes et des chars, et des voix et des timbales; dans les contrées étrangères tes fils combattent. Attention, Italie! prête l'oreille. Je vois ou crois voir tout un flot de fantassins et de cavaliers, fumée et poussière, et briller les épées comme les éclairs dans la nue. Et tu te tais et tu pleures, et tu n'as pas même la force de tourner ton tremblant regard vers la lutte douteuse! Pour qui donc combat dans ces champs la jeunesse italienne? O dieux, ô dieux! les glaives italiens combattent pour la terre étrangère. O malheureux qui tombe à la guerre, non point pour la défense des rivages paternels, pour la pieuse compagne et les fils chéris, mais frappé de la main d'ennemis qui ne sont pas les siens, pour le compte d'autrui, et qui ne peut dire en mourant : Douce terre natale, la vie que tu m'as donnée, la voici, je te la rends!

Oh! bienheureux et chers et bénis les âges antiques, où les nations couraient par bandes à la mort pour la patrie; et vous, soyez à jamais honorées et glorieuses, ô gorges de Thessalie, où la Perse tout entière et le destin furent de bien moindre force qu'une poignée d'ames héroïques et généreuses... »

Et apostrophant ici les rochers, les arbres et la mer, le poète leur redemande le récit de cette mort invincible, de cette chute triomphante, et il refait hardiment le chant perdu de Simonide.

On l'a déjà remarqué avant nous (1), Leopardi s'est toujours beaucoup préoccupé de Simonide : il ne l'a pas seulement reproduit et restitué dans l'héroïque, il a traduit ses deux morceaux mélancoliques d'élégie. J'ajouterais qu'il n'a pas omis non plus le morceau satirique sur les femmes, si cette pièce ne paraissait devoir être attribuée à un autre Simonide. Mais, en tout, il semble que Leopardi, parmi les modernes, puisse être dit un poète du même ordre et de la même variété que Simonide parmi les anciens. A côté des élans les plus en-

(1) M. Theil l'avait remarqué dans un article du journal *la Paix* (4 mars 1837), où il parlait de Leopardi à merveille, mais devant un public distrait et dans un lieu trop peu littéraire.

flammés de l'hymne et de la louange des héros, il a trouvé les accens les plus douloureux et les plus directs de la plainte humaine.

Son second chant, sa seconde *messénienne*, comme on peut l'appeler, au sujet du *monument préparé à Dante*, est dans le même ton que la première, mais encore plus empreinte, s'il se peut, de sombre et patriotique amertume. C'est à Dante poète, à Dante surtout citoyen et patriote qu'il s'adresse et qu'il demande assistance et recours dans cet abaissement du présent :

« O père illustre du mètre toscan, si à vos sacrés rivages il parvient quelque nouvelle encore des choses de la terre et de cette patrie que tu as placée si haut, je sais bien que tu ne ressens point de joie pour toi-même, car moins solides que la cire et que le sable sont les bronzes et les marbres au prix du renom que tu as laissé de toi; et si tu as jamais pu, si tu pouvais un jour tomber de notre mémoire, que croisse notre malheur s'il peut croître encore, et que ta race inconnue de l'univers soit vouée à d'éternels gémissemens!

« Mais non, ce n'est pas pour toi que tu te réjouis, c'est pour cette pauvre patrie, à l'idée que peut-être l'exemple des pères et des ayeux réveillera assez les fils assoupis et malades pour qu'ils relèvent tout d'un coup leur regard. Hélas! de quel long outrage t'apparaît flétrie celle qui te saluait, déjà si malheureuse, alors que tu montas la *première* fois au paradis! Et pourtant, auprès de ce que tu la vois aujourd'hui, elle était alors heureuse maîtresse et reine. Un telle misère lui ronge le cœur que peut-être, en la voyant, tu n'en crois pas tes yeux. Je veux taire les autres ennemis et les autres sujets de deuil, mais non la France scélérate et mauvaise (*la Francia scelerata e nera*), par qui ma patrie à l'extrémité a vu de près son dernier soir. »

Je ne crains pas de rétablir ici le nom de la France, que Leopardi a supprimé dans ses corrections dernières, tout en laissant subsister le passage et en substituant par manière d'adoucissement l'appellation de cruelle (*fera*). Il ne pardonnait pas à la France la diminution et la confiscation de l'Italie sous l'Empire; ces impressions d'enfance lui demeurèrent durables et profondes. Il redevenait de 1813, en écrivant cinq ans plus tard, et son accent répondait, on l'a remarqué, au cri d'imprécation des généreux Allemands Henri Kleist, Arndt et Kœrner. Ainsi, dans ce chant au Dante, il peint en traits sanglans la perte des légions italiennes durant la campagne de Russie, ces hommes du Midi ensevelis sous les glaces et, dans leur dernier regard vers leur mère adorée, se disant :

« Plût au ciel que ce ne fussent ni les vents, ni les tempêtes, mais le fer

qui nous moissonnât, et pour ton bien, ô notre patrie! Voilà que loin de toi, quand le plus beau de notre âge nous sourit, inconnus du monde entier, nous mourons pour cette nation qui te tue. » — « Et leur plainte, ajoute le poète, ne fut entendue que du désert boréal et des forêts sifflantes. Ainsi ils rendirent le dernier soupir, et leurs cadavres abandonnés à découvert sur cette horrible mer de neige furent déchirés des bêtes féroces; et le nom des braves et des meilleurs restera à jamais l'égal de celui des lâches et des méprisables. »

Mais le sentiment qui sera bientôt la clé du cœur même de Leopardi et que nous surprenons déjà, ce sentiment stoïque du calme fondé sur l'excès même du désespoir, lui inspire cette sublime consolation :

« Ames chéries, bien que votre calamité soit infinie, apaisez-vous, et que cela vous serve de réconfort, que vous n'en aurez aucun ni dans cet âge ni dans les suivans. Reposez au sein de votre affliction sans mesure, ô les vrais fils de celle dont le suprême malheur ne voit que le vôtre seul capable de l'égaler! »

Nous retrouverions ailleurs encore des éclats de cette colère de Leopardi contre la France. Remarquons toutefois que cette colère même n'était pas de l'indifférence, ni même de la haine, et qu'il y a souvent plus près de la colère à l'amour que d'une froide et tiède amitié. A un certain moment, Leopardi songea sérieusement à venir habiter en France; il croyait que ce n'est que là encore qu'on peut vivre hors de la patrie (1). Le jour où il voudra exprimer nettement sa pensée la plus chère, une profession de foi faite pour être montrée, nous verrons que c'est en français tout naturellement qu'il la consignera. Enfin, dans ses préventions pessimistes, contre lesquelles protestaient assez hautement ses propres efforts et ceux de plusieurs de ses nobles compatriotes, il estimait que la différence littéraire actuelle entre la France et l'Italie, c'est qu'en France il y avait encore quelques personnes qui cherchaient à bien écrire, et qu'en Italie il n'y en avait plus.

Un beau réveil pourtant s'opérait sur toute la péninsule en ces années; Leopardi, l'un des précurseurs, le présageait, sans assez y croire,

(1) « ..... Et non mi fa punto meraviglia che la Germania, solo paese dotto oggidì, sia più giusta verso di voi, che la presuntuosissima, e superficialissima, e ciarlatanissima Francia. » On me dispensera de traduire : Leopardi écrivait cela de Florence à M. de Sinner, le 18 décembre 1832; et, moins de deux ans après (20 mars 1834), il lui écrivait de Naples : « Io per molte e fortissime ragioni sono desiderosissimo di venire a terminare i miei giorni a Parigi. » C'est ainsi que se résument le plus souvent et que se réfutent le mieux la plupart de ces grandes colères contre la France.

dans son chant à Angelo Mai. Ce savant et actif investigateur venait de retrouver la *République* de Cicéron après les *Lettres* de Fronton : on se demandait où s'arrêteraient de telles découvertes. Quoi? les antiques ayeux ressuscitaient de la tombe, et les vivans n'y répondaient pas! Oh! du moins, lors de la grande renaissance des lettres, la ruine de l'Italie n'était pas consommée; l'étincelle du génie circulait dans l'air au moindre souffle. Les cendres sacrées de Dante étaient chaudes encore, et le doux luth de Pétrarque n'avait pas cessé de frémir. Leopardi part de là pour célébrer le hardi Colomb, et l'Arioste, et le Tasse, en des couplets qui sont tour à tour de la plus gracieuse ou de la plus fière beauté. Je reprends le chant à ce qu'il dit de Pétrarque :

« Et tes douces cordes murmuraient encore au toucher de tes doigts, Amant infortuné. Hélas! c'est par la douleur que naît et commence le chant italien. Et pourtant il pèse et mord moins cruellement le mal qui blesse avec douleur, que l'ennui qui étouffe. O bienheureux toi dont les pleurs furent la vie! Pour nous, l'ennui nous a serré dans ses nœuds; pour nous, près du berceau comme sur la tombe, s'assied immobile le néant.

« Mais ta vie était alors avec les astres et avec la mer, audacieux enfant de Ligurie, quand au-delà des colonnes d'Hercule, et par-delà les rivages où l'on croyait sur le soir entendre frémir l'onde au plonger du soleil, te confiant aux flots infinis, tu retrouvas le rayon de ce soleil qu'on croyait tombé et le jour qui naît quand pour nous il a disparu. Tout le contraste de la nature fut rompu par toi, et une terre inconnue, immense, servit de trophée de gloire à ton voyage et aux périls de ton retour. Hélas! hélas! le monde mieux connu ne s'accroît point, mais plutôt il diminue, et l'éther résonnant, la féconde terre et la mer paraissent bien plus vastes au tout petit enfant qu'au sage.

« Où sont-ils allés nos songes fortunés qui nous montraient de ce côté l'inconnue retraite d'habitans inconnus, ou bien le lieu d'abri des astres durant le jour, et le lit mystérieux de la jeune Aurore, et le sommeil caché du grand astre durant les nuits? Voilà qu'ils se sont évanouis en un instant, et le monde est figuré sur une carte étroite; voilà que tout devient semblable, et la découverte ne fait qu'accroître le néant. Le vrai à peine touché t'interdit à nous, ô imagination chérie; notre esprit se retire de toi pour toujours; les années viennent nous soustraire à ton premier pouvoir si plein de prodiges, et la consolation de nos chagrins périt.

« Tu naissais cependant aux doux songes, et le premier soleil te donnait en plein dans le regard, ô chantre aimable des armes et des amours... »

Je m'arrête, mais on comprend tout ce que va gagner en poésie et en fraîcheur ce portrait de l'Arioste venant aussitôt après les teintes

sévères de la réalité. Ce beau chant finit par un salut sympathique et un cri ardent vers Alfieri, que Leopardi appelle *Vittorio mio* et auquel il se rattache comme au dernier de la noble race, au seul que ces temps de ruine aient laissé debout. Dans la préface en prose de cette canzone, Leopardi rappelait le mot de Pétrarque : *Ed io son un di quei che 'l pianger giova*, et moi aussi je suis de ceux qui se plaisent à la plainte : « Je ne dirai pas, ajoute-t-il, que la plainte soit ma nature propre, mais une nécessité des temps et de la fortune. »

Et en effet on ne peut douter, rien que d'après ces débuts, de la nature avant tout mâle et antique de Leopardi : elle continuera de se dessiner de plus en plus. Au milieu même de ses plaintes les plus tendres et de ses mélancoliques élégies, la sobriété mettra le cachet; pas une parole n'excédera le sentiment, et le stoïcien invincible se retrouvera au fond, jusque dans les amertumes les plus épanchées. La date de cette canzone à Angelo Mai (1820), était celle également du *Carmagnola* de Manzoni; le drapeau d'une réforme littéraire flottait donc enfin, et toute une jeune milice s'ébranlait à l'entour. L'*Anthologie* de Florence allait s'ouvrir pendant des années à d'honorables et ingénieuses tentatives (1). Plus jeune d'âge que la plupart des hommes de ce premier mouvement, le précoce Leopardi se trouve débuter en même temps qu'eux; il va en ligne avec les Manzoni, les Berchet, et ne vient à la suite de personne : il se lève de son côté, tandis qu'eux marchaient du leur. Le rapprocher de ces hommes éminens, de ces écrivains généreux, marquer les rapports exacts et les différences, conviendrait à des juges mieux informés et plus compétens que nous. Il nous semble que si, par ses audaces et ses rajeunissemens de langage, par son culte de la forme retrouvée, Leopardi appartient à l'école des novateurs, il était du moins le classique par excellence entre les romantiques. Les autres se préoccupaient davantage de l'Allemagne, du moyen-âge et des théories dramatiques : lui, il resserra et poussa uniquement ses efforts dans la haute poésie lyrique, et aussi dans des écrits en prose d'une extrême perfection. Je ne sais si Leopardi rendait toute justice au mouvement italien contemporain, dont il n'était lui-même qu'un des nobles organes, et s'il y reconnaissait autant de signes de parenté avec lui qu'on croit en découvrir à distance, mais je me plais à enregistrer ici le mot de Manzoni sur son talent : « Vous connaissez Leopardi, disait-il vers 1830

(1) Ce recueil littéraire, le meilleur de l'Italie, fut supprimé par un décret du grand-duc au commencement de 1833, après douze années environ d'existence.

à un voyageur, avez-vous lu ses essais de prose? On n'a pas assez fait attention à ce petit volume; comme style, on n'a peut-être rien écrit de mieux dans la prose italienne de nos jours. » La candeur de l'illustre auteur des *Promessi Sposi* se reconnaît en cette parole.

Quant à ses vers, Leopardi se rattachait directement au style des anciens par Alfieri et Parini, et en remontant plus haut. La langue italienne a cela de particulier, d'avoir offert, depuis cinq siècles, plusieurs momens vrais de renaissance; elle le doit à ce qu'à ses débuts elle eut le bonheur de compter des chefs-d'œuvre. Le courant dans l'intervalle peut s'égarer; mais il suffit de se remettre en communication avec les sommets pour retrouver le jet de la source. Après Dante, Pétrarque et Boccace, la langue italienne faiblit; la renaissance grecque et latine l'encombre de débris et semble l'étouffer. Il fallut que Politien avec Laurent de Médicis rouvrît la route à l'Arioste et aux autres grands poètes de ce siècle. Après le Tasse, autre décadence; les concetti abondent et corrompent tout. Des hommes de talent au XVIII^e siècle, Parini, Alfieri et Monti, essayent un retour généreux et sévère; mais la révolution française interrompt et contrarie les efforts; l'invasion implante moins de gallicismes qu'on ne dit, elle nuit pourtant comme toute invasion; il fallut que cette œuvre de Parini et d'Alfieri fût reprise par Manzoni, Leopardi et autres, et elle le fut avec un vrai succès. On ne saurait, en France, comparer ce privilége heureux de l'Italie à nos efforts estimables et incomplets d'archaïsme studieux. Les Grecs avaient Homère à l'horizon, les Italiens ont Dante : voilà des marges immenses. Notre lointain horizon, à nous, ce n'est qu'une ligne assez plate. Nous ne remontons guère par la pratique au-delà de Rabelais ou de Ronsard, et encore que d'efforts et de faux pas pour y arriver! Aussi le siècle de Louis XIV reste aisément, pour l'aspect de la langue, notre bout du monde; la colline est admirable de contour, mais elle est bien prochaine; entre elle et nous il n'y a guère d'espace pour ces évolutions que présente l'Italie, qu'accomplissait la Grèce, que l'Angleterre elle-même se peut librement permettre moyennant son Shakspeare.

Le caractère technique et la qualité des vers de Leopardi seraient à déterminer; il emploie assez volontiers, mais non pas du tout exclusivement, ni même le plus habituellement, les *sciolti :* à quelle école appartiennent les siens? Les critiques italiens en distinguent de deux sortes et comme de deux familles : ceux qui datent de Frugoni, plus fastueux, plus pompeux, plus redondans et colorés, et ceux de Parini, plus sobres, plus châtiés, d'une élégance plus discrète. A la première

espèce on rapporte, comme variétés, les *sciolti* de Cesarotti et ceux même, si perfectionnés, de Monti; dans la seconde se rangent ceux d'Alfieri, de Foscolo, de Manzoni. On me fait remarquer que ceux de Leopardi, en se rattachant à cette dernière école pour la netteté, paraissent avoir gardé de la facilité de l'autre : les connaisseurs diront le degré exact et à quel point ils les jugent bien frappés.

La rime joue d'ailleurs un rôle très savant et compliqué dans les couplets des canzones de Leopardi; elle reparaît de distance en distance et correspond par intervalles calculés, comme pour mettre un frein à toute dispersion. Elle fait bien l'effet de ces vases d'airain artistement placés chez les anciens dans leurs amphithéâtres sonores, et qui renvoyaient à temps la voix aux cadences principales. Qu'il nous suffise de signaler cette science de structure et d'harmonie dans les strophes de Leopardi, en réponse à ceux qui croiraient encore qu'il a dédaigné la rime.

C'est aux environs de l'année 1820, et probablement avant son premier voyage à Rome, que dut s'opérer un changement complet dans les croyances intimes de Leopardi : il passa de la première soumission de son enfance à une incrédulité raisonnée et invincible, qui s'étendait non seulement aux dogmes de la révélation, mais encore aux doctrines dites de la religion naturelle. On a cherché à expliquer par des circonstances accidentelles cette révolution morale dans un homme d'une pensée supérieure et d'une sensibilité exquise, comme si l'esprit humain, quand il s'élève et que l'orage du cœur s'en mêle, avait un si grand nombre de chances entre les solutions. Leopardi, sous plus d'un aspect, semblait primitivement destiné par la nature à la force, à l'action, à la beauté virile : le feu de son regard, son accent vibrant, le timbre pénétrant de sa parole, une sorte de fascination involontaire qui s'exerçait d'elle-même sur ceux qui l'approchaient, et dont la nature a fait l'une des prérogatives du génie, tout semblait le convier à l'expansion de la vie, au charme des relations partagées. Mais de bonne heure son organisation délicate s'altéra, son corps frêle ne réussit point à triompher du travail de la puberté; avant même que sa santé fût totalement perdue, une inégalité d'épaule se prononça, et on a cherché à expliquer en lui par un douloureux ressentiment cette amertume incurable qui se répandit dès-lors sur les objets et qui en toute occasion s'en prenait au sort. Byron a ressenti non moins amèrement un inconvénient beaucoup moindre. On a parlé aussi d'une autre circonstance. L'abbé Gioberti, à qui l'on doit cette justice que, chrétien et prêtre, il n'a jamais parlé de Leopardi qu'en des termes pleins de sympathie

et d'une admiration compatissante (1), a raconté qu'ayant connu le poète à Florence, en 1828, et l'ayant accompagné dans un petit voyage à Recanati, il entendit chemin faisant, de sa bouche, le récit de sa *conversion philosophique*, c'est ainsi que Leopardi la nommait : la première impulsion lui serait venue d'un personnage qu'il admirait beaucoup, littérateur influent par son esprit et par ses ouvrages. Mais, de quelque part que soit arrivée au jeune homme la première provocation au doute et à l'examen, et quand il en aurait reçu l'initiative dans la conversation de quelqu'un de ses amis philosophes, comme Giordani ou tout autre, il faut reconnaître que l'esprit seul de Leopardi fit les frais de cette nouvelle opinion dans laquelle il s'engagea, et qui lui devint aussitôt comme un progrès naturel et nécessaire de sa pensée, un sombre et harmonieux développement de son talent et de sa nature. Nous aurons assez d'occasions d'en étudier les traits et la forme tout originale entre les diverses sortes d'incrédulité et de désespoir.

Cette tournure décisive que prirent les opinions philosophiques de Leopardi, aussi bien que ses exhortations de réveil patriotique, eurent pour effet d'aliéner de lui son père, qu'on dit homme distingué lui-même, écrivain spirituel, mais qui ne pardonna point à son fils d'embrasser une cause contraire. Toute la suite de l'existence du poète en fut entravée et resta sujette à la gêne. Il ne put s'éloigner du gîte natal, qui lui devenait insupportable, sans que les ressources domestiques lui fussent parcimonieusement marchandées, ou même totalement refusées à la fin. Les détails précis qu'on pourrait donner sur certains instans de détresse d'un si noble cœur seraient trop pénibles.

Au mois d'octobre 1822, cédant aux instances de quelques amis, Leopardi quitta pour la première fois Recanati et se rendit à Rome, où ses relations s'étendirent. Il fut chargé de dresser le catalogue des manuscrits grecs de la bibliothèque Barberine. Il fit la connaissance de Niebuhr, qui l'apprécia dignement, et qui essaya même de lui faire donner un emploi par le cardinal Consalvi; mais on n'y consentait qu'à la condition que Leopardi embrasserait la carrière ecclésiastique. Niebuhr essaya encore d'attirer son jeune ami comme professeur à l'université de Berlin. Dans sa seconde édition des vers retrouvés de Me-

(1) Voir le livre intitulé : *Teorica del Sovrannaturale* (1838), page 390. Il y rappelle, à propos de Leopardi, ce beau mot de saint Augustin, au début de ses *Confessions* : « *Fecisti nos, Domine, ad te, et inquietum est cor nostrum donec requiescat in te*; tu nous as faits pour toi, ô Seigneur, et notre cœur est en proie sans relâche, jusqu'à ce qu'il trouve son repos en toi. »

robaudes, ayant profité de ses observations, il lui a rendu un éclatant hommage (1). En quittant Rome, il le recommanda vivement à M. Bunsen, avec qui le poète noua des relations toujours continuées. Pendant son séjour à Rome, Leopardi inséra dans les *Effemeridi letterarie Romane* de savans articles sur le Philon arménien d'Aucher, sur la *République* de Cicéron publiée par Mai; il donna une grande dissertation critique sur la *Chronique* d'Eusèbe publiée par le même infatigable Mai conjointement avec Zohrab. Ce sont, assure-t-on, les plus importans parmi ses travaux de ce genre; le jugement de Niebuhr nous dispense d'y insister davantage. Ce séjour de Rome fut peu propre d'ailleurs à faire revenir Leopardi de certaines préventions et aversions déjà conçues. A côté des satisfactions fort douces qu'il y recueillit, il ressentit bien des ennuis, bien des gênes, sans parler de celles qui tenaient à sa situation personnelle. Il éprouva, comme Courier, la jalousie et les mauvais tours de certain bibliothécaire (Manzi) qu'il a fustigé sous l'allégorie du *Manzo* (bœuf) dans des sonnets satiriques un peu trop conformes au sujet (2).

En 1824, parut à Bologne le premier recueil de ses *Canzoni*, contenant les trois premières déjà publiées et sept autres inédites. Le poète était retourné de Rome à Recanati, à l'*abborrito e inabitabile Recanati*, comme il l'appelle. Sa santé s'altérant de plus en plus, et

(1) « Parmi les érudits, dit-il à la fin de sa préface, dont les conjectures heureuses m'ont profité, est le comte Jacques Leopardi, que j'annonce à mes concitoyens comme l'un des ornemens actuels de l'Italie, comme l'une de ses futures et de ses plus certaines espérances. » Mais il faut laisser à ce témoignage mémorable l'autorité de son texte tout-à-fait classique : « Comes Jacobus Leopardius, Recanatensis « Picens, quem Italiæ suæ jam nunc conspicuum ornamentum esse, popularibus « meis nuntio; in diesque eum ad majorem claritatem perventurum esse, spondeo : « ego vero, qui candidissimum præclari adolescentis ingenium, non secus quam « egregiam doctrinam, valde diligam, omni ejus honore et incremento lætabor. » (*Merobaudis carminum Reliquiæ;* Bonn, 1824.)

(2) Leopardi parle avec dégoût, dans l'une de ses lettres, de *la infame gelosia de' bibliotecarii, insuperabile a chi non sia interessato a combatterla personalmente.* Quand il énumère les congés de la Vaticane et des autres bibliothèques, qui sont en vacances la moitié de l'année, et qui, le reste du temps, profitent de toutes les fêtes et de tous les saints du calendrier, sans compter deux ou trois jours de clôture régulière par semaine, il me rappelle le conte malin de Boccace imité par La Fontaine. Il semble tout-à-fait que le gouvernement de ce pays applique à la science le *calendrier des vieillards*, de peur qu'elle ne devienne féconde :

On sait qui fut Richard de Quinzica,
Qui mainte fête à sa femme allégua,
Mainte vigile et maint jour fériable...

les études philologiques lui devenant presque impossibles, la douleur et la solitude lui inspirèrent un redoublement de révolte et de plainte; sa poésie en prit un plus haut essor, et son malheur, comme à tant d'autres, fit sa gloire. Il faudrait analyser chacune des canzones nouvelles de ce volume, car chacune a son caractère et ses beautés. Pour les noces de sa sœur Paolina, il compose un épithalame héroïque qui semble destiné à Cornélie : « Tu auras des fils ou malheureux ou lâches : préfère-les malheureux! » — En adressant une sorte de chant pindarique à un jeune homme *vainqueur au ballon* (ces sortes de jeux et de victoires ont beaucoup de solennité en Italie), il passe vite de la félicitation triomphante à un retour douloureux : l'antique palestre était une école de gloire; on courait de l'Alphée et des champs d'Élide à Marathon; mais ici, qu'est-ce? L'éphèbe, vainqueur des jeux, survit à la patrie; il a sa couronne, et elle n'en a plus : « La saison est passée; personne, aujourd'hui, ne s'honore d'une telle mère. Mais pour toi-même, ô jeune homme! élève là-haut ta pensée. A quoi notre vie est-elle bonne, sinon à la mépriser? » — Le chant *au printemps*, où il redemande à la nature renaissante l'âge d'or des fables antiques, développe une pensée que nous avons déjà entendu exprimer au poète au sujet de la découverte de Colomb; il se reprend d'un regret passionné à ces douces illusions évanouies, irréparables :

« Hélas! hélas! puisque les chambres d'Olympe sont vides et que l'aveugle tonnerre, en errant aux flancs des noires nuées et des montagnes, lance à la fois l'épouvante au sein de l'innocent et du coupable, puisque le sol natal, devenu étranger à sa race, ne nourrit que des ames contristées, c'est à toi d'accueillir les plaintes amères et les indignes destinées des mortels, ô belle nature, à toi de rendre à mon esprit l'antique étincelle, si toutefois tu vis, et s'il existe telle chose dans le ciel, si telle chose sur la terre féconde ou au sein des mers, qui soit, oh! non pas compatissante à nos peines, mais au moins spectatrice!

Pietosa no, ma spettatrice almeno! »

— *Le dernier Chant de Sapho*, tout vibrant d'une sauvage âpreté et tout chargé des plus sombres couleurs de l'Érèbe, peut sembler, sous ce masque antique, un cri presque direct de l'ame du poète, à l'une de ces heures où, lui aussi, il fut tenté de lancer sa coupe au ciel et de rejeter l'injure de la vie :

. . . . . Lucemque perosi
Projecere animas. . . . . .

Mais c'est autour de la pièce intitulée *Bruto minore* (*Brutus le jeune*, celui de Philippes), qu'il faut surtout nous arrêter, parce qu'ici est la clé de toute la philosophie négative de Leopardi, le cachet personnel et original de son genre de sensibilité poétique.

La pièce, dans l'édition première (Bologne, 1824), est précédée d'une préface en prose : *Comparaison des pensées de Brutus et de Théophraste à l'article de la mort;* on a eu le tort de supprimer ce morceau capital dans les éditions subséquentes. Brutus, on le sait, près de se percer de son épée, s'écria, selon Dion Cassius : « O misérable vertu, tu n'étais qu'un nom, et je te suivais comme si tu étais une réalité; mais tu obéissais à la fortune. » Et le vieux Théophraste, comblé de jours et d'honneurs, à l'âge de plus de cent ans, interrogé par ses disciples au moment d'expirer, leur répondit par des paroles moins connues, non moins mémorables, et qui revenaient à dire qu'il n'avait suivi qu'une fumée, et qu'il se repentait de la gloire, autant que Brutus de son côté se repentait de la vertu. Or, vertu et gloire, chez les anciens, c'étaient deux noms divers pour désigner à peu près le même objet idéal, but des grandes ames. Aujourd'hui, remarque très bien Leopardi, ces reniemens et, pour ainsi dire, ces apostasies des erreurs magnanimes qui embellissent ou mieux qui composent notre vie, et lui donnent proprement ce qu'elle tient de la vie plutôt que de la mort, ces sortes de paroles sceptiques sont très ordinaires et n'ont plus de quoi surprendre : l'esprit humain, marchant avec les siècles, a découvert la nudité, et comme le squelette des choses; le christianisme a changé le point de vue de la sagesse, et elle consiste à dénoncer à l'homme sa misère plutôt qu'à la recouvrir et à la dissimuler. Mais il n'en était pas ainsi chez les anciens, accoutumés, selon l'enseignement de la nature, à croire que les choses étaient des *réalités* et non des *ombres*, et que la vie humaine était destinée à mieux qu'à la souffrance. Leopardi discute donc, avec une curiosité aussi ingénieuse que pénétrante, le sens et la valeur de ces paroles, alors si étranges, de deux sages. Il agite très longuement celle de Théophraste, plus étrange encore, selon lui, en ce qu'elle semble moins motivée. Quant au cri de Brutus, il le considère volontiers comme le dernier soupir de l'antiquité tout entière, au moment où va expirer l'âge de l'imagination. Brutus meurt le dernier des anciens, et il crie au monde qu'il s'est trompé dans sa noble espérance. A partir de ce jour-là, l'humanité dépouilla sa robe virile et entra dans les années de deuil et de triste expérience. Les sages, éclairés sur la vérité toute nue, durent chercher un autre recours, non plus contre la fortune, mais contre la

vie elle-même. Rejetés de la terre, qui n'était plus tenable, ils émigrèrent ailleurs; ils essayèrent (c'est Leopardi qui parle) des perspectives chrétiennes et de l'autre vie, comme consolation dernière.

Tel est le point de vue de Leopardi, le pôle fixe auquel il rapporte désormais tous ses jugemens et ses sentimens. Il considère Brutus comme le dernier des anciens, mais c'est lui qui l'est. Il est triste comme un ancien venu trop tard. Il n'a pas voulu rendre son épée, et il est près de s'en percer dix fois le jour. Mélancolie haute et généreuse, invincible attitude, fierté muette et indomptable, il y a dans ce désespoir aussi bien des traits d'originalité (1).

Notre âge a compté d'autres poètes et peintres du désespoir : Byron, Shelley, Oberman. Ces trois noms suffiraient pour parcourir une triple variété frappante d'incrédulité, de scepticisme et de spinosisme. Shelley abonde plutôt en ce dernier sens qu'il embellit, qu'il orne et revêt des plus riches couleurs; on a volontiers chez lui l'hymne triomphal de la nature. Oberman, étranger à toute ivresse, promène sur le monde son lent regard gris et désolé. Byron, si capable de retour éclatant vers l'antique, est celui qui a le plus de rapports avec Leopardi; et certes, l'un comme l'autre, ils durent méditer bien souvent ce sublime et désespéré monologue d'Ajax prêt à se tuer, en face de son épée. Mais Leopardi garde en lui, nous le répétons, ce trait distinctif qu'il était né pour être positivement un ancien, un homme de la Grèce héroïque ou de Rome libre, et cela sans déclamation aucune et par la

(1) Dans un article sur les *Études d'Histoire romaine* de M. Mérimée, M. de Rémusat, vengeant les anciens Romains de quelques accusations trop promptes, a dit : « Auprès des vices de Rome, au déclin même des anciennes mœurs, que d'exemples de dignité, d'empire sur soi, de mépris de la souffrance et du danger! Auprès des violences sanglantes de quelques réactions passagères, quel respect habituel pour la vie des citoyens au milieu des luttes de la politique! Il n'était point d'inimitié de parti, point d'accusation capitale, que le plus menacé des hommes ne pût conjurer à temps en s'exilant lui-même, et tel était leur amour pour ce qu'ils appelaient leur dignité, qu'ils ressentaient un voluptueux exil comme un cruel déshonneur, et que, dans une guerre civile, le vaincu qui pouvait aisément sauver sa tête, aimait mieux, sans effort et sans bruit, se faire égorger noblement par un esclave. Il y a, dans la manière de penser et de sentir des anciens, de telles différences dès qu'on les compare à nous, qu'il faut, si l'on ne veut leur faire injustice, les connaître tout entiers. A les juger dans l'ensemble, les Romains n'ont point usurpé cette admiration traditionnelle qui s'attache à leur nom. Nos idées et nos lumières ont pu améliorer l'ordre social, mais je ne sais si les hommes des temps modernes sont meilleurs pour être plus faibles, et les progrès ne sont pas des vertus. » Cette page est un beau commentaire de la manière de sentir de Leopardi.

force même de sa nature. Il croyait que là seulement l'homme avait eu une vue simple des choses, un déploiement heureux et naturel de ses facultés. Il regrettait cette vie publique de l'*agora* et cette existence expansive en face d'une nature généreuse. Il oubliait un peu que Socrate déjà avait dit qu'il était impossible de vaquer aux choses publiques en honnête homme et de s'en tirer sain et sauf, et que Simonide avait déjà déploré amèrement la misère de la race des hommes; ou plutôt il ne l'oubliait pas, mais il croyait qu'à travers ces plaintes et ces écueils inévitables, il y avait lieu, en ces temps-là, de vivre d'une vraie vie, au lieu d'être, comme aujourd'hui, jeté dans le monde des ombres.

Comme il faut pourtant qu'on soit toujours (si peu qu'on en soit) du temps où l'on vit, Leopardi en était par le contraste même, par le point d'appui énergique qu'il y prenait pour s'élancer au dehors et le repousser du pied. Mais de plus lui-même, sans s'en douter, il avait gardé du christianisme en lui; les anciens n'aimaient pas, à ce degré de passion qu'on lui verra, l'*amour* et la *mort;* quelques-unes de ses pièces semblent être d'un Pétrarque incrédule et athée (pardon d'associer ces mots!), mais d'un Pétrarque encore.

Car qu'on ne croie pas que Leopardi était tout entier dans les énergiques et farouches accens dont nous avons déjà cité maint exemple, et dont la paraphrase qu'il donne des paroles de Brutus est chez lui l'expression la plus superbe (1) : on a là le côté, pour ainsi dire, historique de son talent; c'est comme la ruine romaine dans le grand paysage; mais souvent il s'y promène seul, rêveur, et animé d'une mélancolie personnelle, toujours profonde et à la fois aimable. Il publia à Bologne, en 1826, un petit volume pour compléter les *Canzoni*, et qui y fait par le ton un gracieux contraste. Les idylles, les élégies y tien-

(1) En voici la fin : « O caprices du sort! ô espèce fragile! nous sommes la moindre partie des choses; les glèbes teintes de notre sang, les cavernes où hurle l'hôte qui nous déchire, ne sont point troublées de notre désastre, et l'angoisse humaine ne fait point pâlir les étoiles.

« Je ne fais pas appel, en mourant, aux rois sourds de l'Olympe ou du Cocyte, ni à l'indigne terre, ni à la nuit; je ne t'invoque point non plus, dernier rayon dans l'ombre de la mort, ô conscience de l'âge futur! La morne fierté du tombeau se laissa-t-elle jamais apaiser par les pleurs, ou orner par les hommages et les offrandes d'une foule vile? Les temps se précipitent et empirent : c'est à tort que l'on confierait à des neveux gâtés (*a putridi nepoti*) l'honneur des ames fortes et la vengeance suprême des vaincus. Qu'autour de moi le sombre vautour agite en rond ses ailes; que la bête féroce serre sa proie, ou que l'orage entraîne ma dépouille inconnue, et que le vent accueille mon nom et ma mémoire! »

nent la meilleure place. Nous oserons en reproduire quelques-unes en vers, prévenant le lecteur, une fois pour toutes, que nous savons toute l'infériorité de l'imitation, que nous avons par instans paraphrasé plutôt que traduit, et que bien souvent, par exemple, nous avons mis cinq mots là où il n'y en a que trois. Chez Leopardi, je le rappelle, pas un mot inutile n'est accordé ni à la nécessité du rhythme ni à l'entraînement de l'harmonie : la simplicité grecque primitive diffère peu de celle qu'il a gardée et qu'il observe religieusement dans sa forme. Malgré tout, nous croyons avoir mieux réussi de cette façon à donner quelque idée de la muse tendrement sévère (1).

### L'INFINI.

J'aimai toujours ce point de colline déserte,
Avec sa haie au bord, qui clôt la vue ouverte,
Et m'empêche d'atteindre à l'extrême horizon.
Je m'assieds : ma pensée a franchi le buisson;
L'espace d'au-delà m'en devient plus immense,
Et le calme profond, et l'infini silence,
Me sont comme un abîme; et mon cœur bien souvent
En frissonne tout bas. Puis, comme aussi le vent
Fait bruit dans le feuillage, à mon gré je ramène
Ce lointain de silence à cette voix prochaine :
Le grand âge éternel m'apparaît, avec lui
Tant de mortes saisons, et celle d'aujourd'hui,
Vague écho. Ma pensée ainsi plonge à la nage,
Et sur ces mers sans fin j'aime jusqu'au naufrage.

### LE SOIR DU JOUR DE FÊTE.

Douce et claire est la nuit, sans souffle et sans murmure;
A la cime des toits, aux masses de verdure,
La lune glisse en paix et se pose au gazon,
Et les coteaux blanchis éclairent l'horizon.

(1) L'Allemagne, toujours si au courant, possède, depuis plusieurs années, des traductions en vers du poète. M. Bothe (le savant éditeur d'Homère) en a traduit quelques morceaux, et M. Karl Ludwig Kannegiesser, traducteur du Dante, a également traduit tout le recueil de Leopardi. Puisque j'en suis à ces indications d'outre-Rhin, je noterai aussi un excellent article biographique sur Leopardi, par M. Schulz, dans l'*Italia* (espèce d'almanach allemand rédigé à Rome par des Allemands qui vivent en Italie, année 1840), et des articles de la *Gazette d'Augsbourg* (septembre 1840.)

Déjà meurent les bruits des passans sur les routes;
Les lampes aux balcons s'éteignent presque toutes,
Ma Dame, et vous dormez; car le sommeil est prompt
A qui n'a point d'ennui qui lui charge le front,
Et votre cœur ignore, en sa calme retraite,
Ma blessure profonde et que vous avez faite.
Vous dormez; et je viens, sous l'aiguillon cruel,
A ma fenêtre ouverte, en face du beau ciel,
Saluer cette antique et puissante nature,
Mais qui, pour moi chétif, ne fut jamais que dure :
« Loin de toi l'espérance, enfant, m'a-t-elle dit;
Oui, même ce rayon, l'espoir t'est interdit.
Qu'en aucun temps tes yeux ne brillent que de larmes! »

— Ce jour-ci, qui finit, fut pour vous plein de charmes,
Ma Dame, un heureux jour, de divertissement,
De triomphe; et peut-être encore, en ce moment,
Quelque songe léger vous rend à la pensée
Ceux à qui vous plaisiez dans la foule empressée,
Ceux aussi qui plaisaient... Oh! non pas moi, jamais!
Un souvenir, c'est plus que je ne m'en promets.

Cependant je me dis ce qui me reste à vivre,
Je cherche quand viendra le moment qui délivre,
Et je me jette à terre et j'étouffe mes cris.
Jours affreux à passer sous les printemps fleuris!

Non loin d'ici j'entends à travers la campagne
Quelque chant d'ouvrier atardé, qui regagne
Sa chétive demeure, oublieux et content;
Et j'ai le cœur serré de penser que pourtant
Tout fuit, sans laisser trace; et déjà la semaine
A la fête succède, et le flot nous emmène.
Qu'est devenu le bruit des peuples d'autrefois,
Des antiques Romains et des citoyens-rois?
Tes faisceaux, où sont-ils, colosse militaire,
Dont le fracas couvrait et la mer et la terre?
Tout est paix et silence, et le monde aujourd'hui
Ne s'informe plus d'eux qu'à ses momens d'ennui.

Dans ma première enfance, alors qu'un jour de fête
Nous rend impatiens de l'heure qui s'apprête,
Ou le soir, au sortir du grand jour écoulé,
Tout douloureux déjà, dans mon lit éveillé,

Si quelque chant au loin, gai refrain de jeunesse,
M'arrivait prolongeant sa note d'allégresse,
Et d'échos en échos dans les airs expirait,
Alors comme aujourd'hui tout mon cœur se serrait.

### L'ANNIVERSAIRE.

O lune gracieuse, un an déjà s'achève
Qu'ici, je m'en souviens, dans ces lieux où je rêve,
Sur ces mêmes coteaux je venais, plein d'ennui,
Te contempler; et toi, belle comme aujourd'hui,
Tu baignais de tes flots la forêt tout entière.
Mais ton visage, à moi, ne m'offrait sa lumière
Que tremblante, à travers le voile de mes pleurs;
Car ma vie était triste et vouée aux douleurs.
Elle n'a pas changé, lune toujours chérie;
Je souffre; et de mes maux pourtant la rêverie
M'entretient et me plaît; j'aime le compte amer
De mes jours douloureux. Oh! combien nous est cher
Le souvenir présent, en sa douceur obscure,
Du passé, même triste, et du malheur qui dure!

### LE PASSEREAU.

Sicut passer solitarius in tecto.

Du haut du toit désert de cette vieille tour
Tu chantes ta chanson, tant que dure le jour,
Passereau solitaire, et ta voix isolée
Erre avec harmonie à travers la vallée.
Dans les airs le printemps étincelle et sourit;
C'est sa fête, et tout cœur, à le voir, s'attendrit.
Il fait bondir la chèvre et mugir la génisse;
Et les oiseaux des bois, sous son rayon propice,
Célèbrent à l'envi leur bonheur le plus vif
Par mille tours joyeux : mais toi, seul et pensif,
Tu vois tout à l'écart, sans te joindre à la bande,
Sans ta part d'allégresse en leur commune offrande;
Tu chantes seulement : ainsi fuit le meilleur,
Le plus beau de l'année et de ta vie en fleur.

Combien, hélas! combien ta façon me ressemble!
Et rire et jeunes ans qui vont si bien ensemble,

Et toi, frère enflammé de la jeunesse, amour,
Délicieux orage au matin d'un beau jour!
D'eux tous mon triste cœur n'a rien qui se soucie,
Ou je les fuis plutôt et d'eux je me défie.
Seul et presque étranger aux lieux où je suis né,
Je passe le printemps qui m'était destiné.
Ce jour dont le déclin fait place à la soirée
Est la fête du bourg, à grand bruit célébrée.
Un son de cloche au loin emplit l'azur profond;
De villas en villas l'arquebuse répond.
La jeunesse du lieu, dans ses atours de fête,
Sort des maisons, s'épand sur les chemins, s'arrête
Regardant, se montrant, doux et flatteur orgueil!
Moi, pendant ce temps-là, je m'en vais comme en deuil
Par ce côté désert, évitant qu'on me voie,
Ajournant à plus tard tout plaisir, toute joie;
Et derrière les monts, dans les airs transparens,
Le soleil m'éblouit de ses rayons mourans,
Et d'un dernier regard il semble aussi me dire
Que l'heureuse jeunesse avec lui se retire.

Pour toi, sauvage oiseau, lorsque le soir viendra
Des jours qu'à vivre encor le ciel t'accordera (1),
Tu ne te plaindrais point, docile à la nature,
Passereau solitaire, et ton secret murmure
N'ira pas regretter la saison du plaisir;
Car c'est le seul instinct qui fait votre désir.
Mais, moi, si je n'obtiens de l'étoile ennemie
D'éviter la vieillesse et sa triste infamie,
Quand ces yeux n'auront plus que dire au cœur d'autrui,
Quand suit tout lendemain plus terne qu'aujourd'hui,
Quand le monde est désert, oh! comment jugerai-je
Alors l'oubli présent, ma perte sacrilége?
J'en aurai repentir, et d'un cri désolé
Je redemanderai ce qui s'en est allé.

Nous aurions pu choisir d'autres pièces encore dans ce même caractère plaintif et passionné : ce sont les sujets familiers et chers à tout poète, premier amour, fuite du temps, perte de la jeunesse, réveil du cœur (*il Risorgimento*), mais relevés ici par une manière particulière de sentir, variations originales sur le thème lyrique éternel.

(1) Il met *le stelle*, les étoiles, et non le *ciel*, dans le sens vulgaire où on l'emploie comme synonyme de *Dieu*.

On voit déjà, par le peu que nous avons cité, que Leopardi a aimé; il a l'air de n'avoir eu que deux amours (ce qui me paraît, en effet, très suffisant), celui qu'il appelle *il primo amore*, d'où l'on peut conclure que ce ne fut pas le seul, et celui de la personne qui chantait si bien et qui mourut, celle du *Songe*, de *la Vie solitaire*, de *Silvia*, des *Souvenirs* (*le Ricordanze*). Le chant de la personne aimée joue un grand rôle dans ces diverses pièces. L'éclair de désir passionné qui se reflète si vivement dans la pièce *à Aspasie* ne mérite pas le nom d'amour. Il résulterait de ces témoignages poétiques que Leopardi n'a connu de ce sentiment orageux que la première, la plus pure, la plus douloureuse moitié, mais aussi la plus divine, et qu'il n'a jamais été mis à l'épreuve d'un entier bonheur. Mais ce ne sont là que des conjectures sur le coin le plus mystérieux de ce noble cœur.

Leopardi partagea entre Milan et Bologne les années 1825-1826. Obligé, par la sévérité de son père, de demander secours à sa plume, il publia une édition des vers de Pétrarque avec commentaires (Milan, 1826); puis une *Chrestomathie* italienne, ou choix des meilleurs auteurs, vers et prose (2 vol., Milan 1827-1828). Les lecteurs de Pétrarque ne sauraient désirer un meilleur guide dans les mille sentiers du charmant labyrinthe; il s'y moque finement, à la rencontre, du commun des lettrés italiens qui ne remontaient si haut ni si avant. J'ai omis de dire que l'édition de ses poésies de Bologne (1824) était accompagnée d'un commentaire grammatical de sa façon, dans lequel il se défendait contre les mêmes lettrés prétendus puristes. Ce commentaire affecte un ton de plaisanterie assez opposé d'ailleurs à son caractère, et n'a été écrit qu'en vue de la circonstance, pour faire niche à quelques pédans, à qui il se plaît à en remontrer en fait de *classique*.

De 1826 à 1831, Leopardi passa la plus grande partie de son temps à Florence, sauf un voyage qu'il fit à Recanati. Participant à la rédaction de l'*Anthologie*, entouré d'une société d'élite et d'amis déjà éprouvés (Capponi, Pucci, etc.), il y aurait trouvé quelque bonheur sans doute, si ses infirmités n'avaient augmenté de jour en jour. Il recueillit et publia, en 1827, ses *Essais de morale* (*Operette morali*, Milan), dont la plupart avaient précédemment paru dans divers journaux; c'est le livre de prose auquel Manzoni décerne un si bel éloge. Leopardi, tout en y étant fidèle à lui-même, nous y apparaît sous un nouveau jour : le grand moraliste, que recèle tout grand poète, se déclare ici et se développe en liberté sous vingt formes ingénieuses et piquantes. On peut trouver que, pour le cadre, l'auteur s'est souvenu

des *Dialogues* du Tasse, et il le met effectivement en scène dans l'un des siens. Quant au fond, il ne relève que de lui-même et se classe, par la profonde et amère ironie, à côté de Lucien, de Swift et de Voltaire. Nous nous sommes souvenu, en plus d'un endroit, des *Contes philosophiques* et de *Candide;* mais Leopardi ne s'en souvenait pas; il est plus sérieux que Voltaire, alors même qu'il plaisante, et puis il va jusqu'au bout. On peut dire que le déisme de Voltaire est une inconséquence et souvent une dérision de plus. Leopardi a le malheur d'habiter en un scepticisme sans limites, et sa sincérité, lorsqu'il écrit, n'en suppose aucunes. Il a rang parmi le petit nombre de ceux qui ont le plus pénétré et retourné en tout sens l'illusion humaine. Un des dialogues les plus originaux et les plus frappans est celui de Ruysch et de ses momies. Ce grand anatomiste se trouve une nuit éveillé par le bruit des morts de son cabinet qui se sont remis à vivre, qui dansent en ronde et chantent en chœur une hymne à leur grande patronne la mort : c'est par cette hymne en vers que le dialogue commence. Ruysch éveillé regarde à travers les fentes de la porte, et a un moment de sueur froide malgré toute sa philosophie; il entre pourtant : « Mes enfans, à quel jeu jouez-vous ? ne vous souvenez-vous plus que vous êtes des morts? que signifie tout ce tintamarre? Serait-ce par hasard la visite du czar (1) qui vous aurait monté la tête, et croyez-vous n'être plus soumis aux mêmes lois qu'auparavant?... » Et l'un des morts lui apprend que ce réveillon ne tire pas à conséquence, que c'est la première célébration de la grande année mathématique qui s'accomplit en ce moment, et que les morts n'en ont plus de ce rare sabbat périodique que pour un quart d'heure. — Ruysch en profite pour les interroger sur tant de choses qu'ils doivent savoir mieux que les vivans; et le quart d'heure est bientôt passé, même un peu trop vite pour le philosophe et avant qu'il ait obtenu toutes les réponses satisfaisantes (2). — Dans le dialogue intitulé *Parini ou de la Gloire*, Leopardi met dans la bouche du sage poète Parini, sous forme de conseils à un jeune homme, ses propres réflexions, qui sont comme le développement des paroles de l'antique Théophraste. Mais, après avoir touché une à une toutes les vanités, tous les caprices de

(1) Pierre-le-Grand, dans son séjour en Hollande, avait visité le cabinet de Ruysch.

(2) Ce dialogue, ainsi que celui *de la Nature et d'un Islandais* et aussi *la Gageure de Prométhée,* ont été traduits en français par M. de Sinner et insérés dans *le Siècle,* recueil périodique dirigé par M. Artaud (1833, tomes I et II); ils furent alors trop peu remarqués.

la gloire, l'avoir poussée et harcelée en ses derniers retranchemens, Parini n'en conclut pas moins qu'il faut suivre sa vocation d'écrivain quand elle est telle, et obéir coûte que coûte à son destin, avec une ame forte et grande (1). Ce petit traité fait songer à celui de Cicéron *sur la gloire*, qu'on a perdu; il en est la réfutation subsistante.—Sous le titre des *Dits mémorables de Philippe Ottonieri*, Leopardi nous donne son propre portrait en Socrate, ses propres maximes pratiques; c'est là encore qu'on sent à chaque mot un *ancien* né trop tard et dépaysé. Le tout se résume dans cette épitaphe composée par Ottonieri pour lui-même :

LES OS
DE PHILIPPE OTTONIERI,
NÉ POUR LES ŒUVRES DE VERTU
ET POUR LA GLOIRE :
IL A VÉCU OISIF ET INUTILE;
IL EST MORT SANS RENOM,
NON PAS SANS AVOIR CONNU
SA NATURE ET SA
FORTUNE.

Le caractère de l'ironie socratique n'a jamais été mieux analysé et défini qu'au début de ce dialogue, digne d'être lu après Platon.

Comme je n'ai pas la prétention d'enregistrer au complet tous les écrits de Leopardi, je note seulement, au nombre de ses derniers travaux qui tiennent encore à la philologie, sa traduction de la chronique grecque précédemment indiquée (*Martyre des saints Pères du mont Sinaï*), en style *trécentiste*, qu'il publia en 1826; et peu après, en 1827, la traduction qu'il donna d'un discours de *Gémiste Pleton*, grand orateur et, qui plus est, penseur du Bas-Empire, venu trop tard ou trop tôt, et avec lequel il pouvait se sentir de certaines affinités. Vers 1830, la santé de Leopardi, âgé seulement de trente-deux ans, était tellement perdue qu'elle ne lui permettait que de rares instans d'application. Une édition de ses poésies, qui parut alors à Florence, était précédée de cette préface si touchante et si lamentable :

« Florence, 15 décembre 1830.

« MES CHERS AMIS,

« C'est à vous que je dédie ce livre, où je cherchais, comme on le cherche souvent par la poésie, à consacrer ma douleur, et par lequel à présent (et

(1) Parlant ailleurs de la gloire, à la fin de son *Épître au comte Pepoli*, Leopardi l'appelle « non pourtant une vaine déesse, mais une déesse plus aveugle que la fortune, que le destin et que l'amour. »

je ne puis le dire sans larmes) je prends congé des lettres et de l'étude. J'avais espéré que ces chères études soutiendraient un jour ma vieillesse, et je croyais, après la perte de tous les autres plaisirs, de tous les autres biens de l'enfance et de la jeunesse, en avoir acquis un du moins qu'aucune force, qu'aucun malheur ne me pourrait enlever; mais j'avais vingt ans à peine quand, par suite de cette maladie de nerfs et de viscères, qui me prive de l'usage de la vie et ne me donne même pas l'espérance de la mort, ce cher et unique bien de l'étude fut réduit pour moi à moins de moitié; depuis lors, et deux ans avant l'âge de trente ans, il m'a été enlevé tout entier, et sans doute pour toujours. Car, vous le savez, je n'ai pu lire moi-même ces pages que je vous offre, et il m'a fallu pour les corriger me servir des yeux et de la main d'autrui. Je ne sais plus me plaindre, mes chers amis; la conscience que j'ai de la grandeur de mon infortune ne comporte pas l'usage des paroles. J'ai tout perdu; je suis un tronc qui sent et qui pâtit. Sinon que, pour consolation en ces derniers temps, j'ai acquis des amis tels que vous; et votre compagnie qui me tient lieu de l'étude, et de tout plaisir et de toute espérance, serait presque une compensation à mes maux, si la maladie me permettait d'en jouir comme je le voudrais, et si je ne prévoyais que bientôt peut-être ma fortune va m'en priver encore, en me forçant à consumer les années qui me restent, sevré des douceurs de la société, en un lieu beaucoup mieux habité par les morts que par les vivans; votre amitié me suivra toutefois, et peut-être la conserverai-je même après que mon corps, qui déjà ne vit plus, sera devenu poussière. Adieu.

« Votre LEOPARDI. »

Qui ne serait touché de la sensibilité profonde qui s'exhale en cette espèce de testament du poète? Elle ne cessa d'animer jusqu'au dernier soupir les accens de Leopardi. Oserai-je exprimer ici une manière d'interprétation que me suggère ce mélange, ce contraste en lui d'incrédulité orgueilleuse et d'épanchement affectueux? Il semble que, lorsqu'on se met en rapport par la croyance, par la confiance, par la prière (et encore mieux selon les rites sacrés, qui sont comme des canaux établis), avec la grande ame du monde, on trouve appui, accord, apaisement. Que si la créature humaine s'en détache au contraire et ne trouve pas de raison suffisante pour croire et pour espérer, comme, à la rigueur, elle en a peut-être le droit, car les preuves de raisonnement laissent à désirer, elle en est à l'instant punie par je ne sais quoi d'aride et de désolé. Mais, lorsqu'elle est noble et généreuse, elle trouve une amère consolation dans le sentiment même de sa lutte sans espoir et de sa stoïque résistance au sein des choses. Que si, de plus, elle est tendre, elle a pourtant besoin de chercher autour d'elle des équivalens. Leopardi, qui ne croyait plus à Dieu, se mit à croire d'au-

tant plus tendrement et pieusement à l'amitié dans tous ses sacrifices et ses délicatesses. Ainsi l'ame humaine en détresse se donne le change.

A partir de 1830, nous avons un témoignage direct et continu de ses pensées et de ses souffrances dans une correspondance familière et tout intime. M. de Sinner vit en 1830 Leopardi à Florence; l'érudition fit le premier lien, mais d'autres convenances plus précieuses s'y joignirent. Leopardi, gagné à une entière estime et amitié, confia, en octobre 1830, tous ses manuscrits philologiques à M. de Sinner, qui ne cessa depuis lors d'en faire le plus libéral usage, les extrayant, les communiquant aux savans d'Allemagne qu'il savait occupés des mêmes matières, et pourvoyant en toute occasion à la gloire de son ami (1). Durant les six années qui suivirent (1831-1837), une correspondance aussi fréquente que le permettait l'état de santé de Leopardi se continua entre eux. Après un court séjour à Rome (1831-1832) et un retour passager à Florence, Leopardi était allé s'établir à Naples en 1834, déterminé par un ami dont le nom restera désormais inséparable du sien. Antonio Ranieri, écrivain distingué lui-même, auteur d'une *Histoire du Royaume de Naples*, avait connu pour la première fois Leopardi à Florence, le 29 juin 1827, *jour anniversaire de la naissance* du poète (l'amitié aussi, dans les cœurs passionnés, a ses dates mémorables); il fut saisi aussitôt de ce je ne sais quoi d'attrayant qu'exerçait cette nature douloureuse et puissante; après quelques absences, Pylade rejoignit son Oreste, il s'attacha à lui dès novembre 1830, pour ne le plus quitter jusqu'à la mort : « Ranieri, écrivait Léopardi, que la foudre seule de Jupiter pourrait arracher d'auprès de moi; *col quale io vivo, e che solo il fulmine di Giove potrebbe dividere dal mio fianco.* » Nous donnerons deux ou trois passages de cette correspondance avec M. de Sinner; elle est d'ordinaire en italien, et je traduis.

« De Rome, 24 décembre 1831.

« Je retournerai certainement à Florence à la fin de l'hiver pour y rester autant que me le permettront mes faibles ressources déjà près de s'épuiser :

(1) Un jour qu'après tous ces usages à peu près épuisés, M. de Sinner avait exprimé la pensée de renvoyer le dépôt confié, Leopardi lui répondait : « *Les fleuves retourneront à leurs sources* avant que je retrouve la vigueur nécessaire pour les études philologiques, et, quand ce miracle arriverait, mes paperasses, en revenant de vos mains aux miennes, ne feraient que perdre..... *Prima i fiumi torneranno alle fonti*, etc. »

lorsqu'elles viendront à manquer, le détestable et inhabitable Recanati m'attend, si je n'ai pas le courage (que j'espère bien avoir) de prendre le seul parti raisonnable et viril qui me reste (1)...

« Vous attendez peut-être que je vous dise quelque chose de la philologie romaine. Mais ma santé ici a été jusqu'à présent si mauvaise que je ne puis vous donner aucune information satisfaisante à ce sujet, étant obligé de garder presque toujours la maison. Il est bien vrai que j'ai souvent l'honneur de recevoir des visites littéraires; mais elles ne sont pas du tout philologiques, et en général on peut dire que, si l'on sait ici un peu plus de latin que dans la haute Italie, le grec est presque ignoré et la philologie presque entièrement abandonnée en faveur de l'archéologie. Comment celle-ci peut-elle se cultiver avec succès sans une profonde connaissance des langues savantes? je vous le laisse à penser. Il ne se trouve pas cette année à Rome de philologues étrangers de réputation. Je vois assez souvent le bon ministre de Prusse, le chevalier Bunsen, qui était ami du pauvre Niebuhr; il réunit toutes les semaines chez lui une société de savans, dont je n'ai pu encore profiter à cause de ma santé et de la distance où il demeure... »

Mais voici un passage curieux, dans lequel, à l'occasion d'un article sur lui qu'avait inséré un journal de Stutgard, *l'Hesperus*, Leopardi, au beau milieu d'une lettre écrite en italien, s'exprime tout d'un coup en français, comme pour rendre plus nettement sa pensée et pour adresser sa profession de foi à plus de monde. Je laisse subsister les deux premières lignes en italien comme elles sont :

(Florence, 24 mai 1832.)

« Ho ricevuto i fogli dell' *Hesperus*, dei quali vi ringrazio carissimamente. Voi dite benissimo ch' egli è assurdo l'attribuire ai miei scritti una tendenza religiosa. Quels que soient mes malheurs, qu'on a jugé à propos d'étaler et que peut-être on a un peu exagérés dans ce journal, j'ai eu assez de courage pour ne pas chercher à en diminuer le poids ni par de frivoles espérances d'une prétendue félicité future et inconnue, ni par une lâche résignation. Mes sentimens envers la destinée ont été et sont toujours ceux que j'ai exprimés dans *Bruto minore*. Ç'a été par suite de ce même courage, qu'étant amené par mes recherches à une philosophie désespérante, je n'ai pas hésité à l'embrasser toute entière; tandis que, de l'autre côté, ce n'a été que par effet de la lâcheté des hommes, qui ont besoin d'être persuadés du mérite de l'existence, que l'on a voulu considérer mes opinions philosophiques comme le résultat de mes souffrances particulières, et que l'on s'obstine

(1) On devine trop quel est ce parti.

à attribuer à mes circonstances matérielles ce qu'on ne doit qu'à mon entendement. Avant de mourir, je vais protester contre cette invention de la faiblesse et de la vulgarité, et prier mes lecteurs de s'attacher à détruire mes observations et mes raisonnemens plutôt que d'accuser mes maladies. »

J'ajoute, avant de donner le commentaire, cette autre phrase d'une lettre écrite de la campagne près de Naples (22 décembre 1836), et qui touche dans un sentiment plus doux et avec délicatesse cette idée de la vie d'au-delà; cette fois je traduis :

« Adieu, mon excellent ami, j'éprouve un continuel et bien vif désir de vous embrasser, mais comment et où le pourrai-je satisfaire? Je crains fort que ce ne soit seulement κατ' ἀσφοδελὸν λειμῶνα (le long de la prairie d'Asphodèle) (1). Ranieri vous honore et vous salue de toutes ses forces. Parlez-moi de vos études et aimez-moi toujours; adieu de tout cœur. »

Ainsi, cette fois, à l'ami qu'il aurait voulu revoir et qu'il désespérait d'embrasser encore, Leopardi ne disait pas tout-à-fait *non*, et il lui donnait rendez-vous avec un sourire attendri et presque avec un *peut-être* d'espérance, parmi ces antiques ombres homériques de la *prairie d'Asphodèle.* — Quant au passage décisif et qui concerne sa profession de foi, il se rattache de près à la pièce lyrique qui peut sembler la plus belle du poète, et qu'on dirait avoir été composée à la suite de cette lettre irritée : je veux parler de son chant intitulé *l'Amour et la Mort*, dans lequel le ton le plus mâle s'unit à la grace la plus exquise. Il faut désespérer de faire comprendre un tel chef-d'œuvre autre part que dans l'original; qu'on me pardonne de l'avoir osé traduire et légèrement paraphraser, et qu'on devine, s'il se peut, à travers le plâtre et la terre de la copie, la fermeté primitive et tout le brillant du marbre.

### L'AMOUR ET LA MORT.

Celui qu'aiment les Dieux meurt jeune.
MÉNANDRE.

Frère et sœur à la fois, naquirent fils du Sort,
Éclos le même jour, et l'Amour et la Mort.
Le monde ni le ciel n'ont vu choses si belles :
De l'un naît tout le bien aux natures mortelles,

(1) *Odyssée*, livre XI.

Et le plus grand plaisir, ici-bas départi,
Sur ce vaste océan d'où chaque être est sorti.
L'autre à son tour fait taire, apaise en souveraine
Tout mal, toute douleur, si vive qu'elle prenne.
C'est une enfant très belle, et non point telle à voir
Que de lâches effrois la veulent concevoir :
L'enfant Amour souvent l'accompagne et l'emmène;
Ils volent de concert sur cette route humaine,
Portant à tout cœur sage allégeance et confort.
Et cœur ne fut jamais plus sage ni plus fort
Qu'atteint d'amour : jamais mieux qu'alors il ne prise
La vie à son vrai taux, et souvent il la brise;
Car, partout où l'Amour se fait maître et seigneur,
Le courage s'implante ou renaît plein d'honneur,
Et la sagesse alors, non celle qu'on renomme,
Mais celle d'action, devient aisée à l'homme.

Lorsque nouvellement au sein d'un cœur profond
Naît un germe d'amour, du même instant, au fond,
Chargé d'une fatigue insinuante et tendre
Un désir de mourir tout bas se fait entendre.
Comment? je ne sais trop; mais telle est, en effet,
D'amour puissant et vrai la marque et le bienfait.
Peut-être que d'abord le regard s'épouvante
Du désert d'alentour où l'amie est absente;
Peut-être que l'amant n'a plus devant les yeux
Qu'un monde inhabitable et qu'un jour odieux,
S'il n'atteint l'objet seul, l'idéal de son rêve :
Mais, déjà pressentant l'orage qui s'élève,
L'orage de son cœur, il tend les bras au port,
Avant que le désir ne rugisse plus fort.

Puis, quand le rude maître a pris en plein sa proie,
Quand l'invincible éclair se déchaîne et foudroie,
Combien, ô Mort, combien, au pire du tourment,
Monte vers toi le cri du malheureux amant!
Combien de fois, le soir ou plus tard à l'aurore,
Laissant tomber son front que la veille dévore,
Il s'est dit bienheureux, si du brûlant chevet
Jamais dès-lors, jamais il ne se relevait,
Et ne rouvrait les yeux à l'amère lumière!
Et souvent, aux accens de la cloche dernière,
Aux funèbres échos de l'hymne qui conduit

Les morts sans souvenir à l'éternelle nuit,
Avec d'ardens soupirs et d'un élan sincère
Il envia celui que le sépulcre enserre.

Même l'homme du peuple, et le moindre garçon
A qui certes jamais Zénon ne fit leçon,
Même la jeune fille, humble enfant qui s'ignore,
Qui se sentait dresser les cheveux hier encore
Au seul mot de mourir, tout d'un coup enhardis,
Ils vont oser régler ces apprêts si maudits,
Méditer longuement, d'un œil plein de constance,
Le poison ou le fer, leur unique assistance;
Et dans un cœur inculte, et du reste ignorant,
La grace de la mort à la fin se comprend :
Tant cette grace est vraie, et tant la discipline
De l'amour, vers la mort, doucement nous incline!
Souvent, lorsqu'à l'excès le soupir enflammé
Ne laisse plus de souffle au mortel consumé,
Ou bien le frêle corps, mourant de ce qu'il aime,
Sous l'effort du dedans se dissout de lui-même;
Et la Mort, par son frère, en ce cas-là prévaut;
Ou bien l'Amour au fond redouble tant l'assaut,
Que, n'y pouvant tenir et fatigués d'attendre,
Le simple villageois, la jeune fille tendre,
D'une énergique main, jettent leurs nœuds brisés,
Et couchent au tombeau leurs membres reposés.
Le monde en rit, n'y voit que démence ou faiblesse,
Le monde à qui le ciel fasse paix et vieillesse!

Mais aux bons, aux fervens, aux mortels généreux,
Puisse en partage échoir l'un ou l'autre des deux,
Amour ou Mort, seigneurs du terrestre domaine,
O les plus vrais amis de la famille humaine,
Que nul pouvoir n'égale ou prochain ou lointain,
Et qui dans l'univers ne cédez qu'au Destin!
Et toi qu'enfant déjà j'honorais si présente,
Belle Mort, ici-bas seule compatissante
A nos tristes ennuis, si jamais je tentai
Aux vulgaires affronts d'arracher ta beauté
Et de venger l'éclat de ta pâleur divine,
Ne tarde plus, descends, et que ton front s'incline
En faveur de ces vœux trop inaccoutumés!
Je souffre et je suis las, endors mes yeux calmés,

Souveraine du temps. A quelque heure fidèle
Qu'il te plaise venir m'enfermer dans ton aile,
Sois certaine de moi : toujours fier et debout,
Résistant au Destin et luttant malgré tout,
Refusant de bénir le dur fouet dont je saigne
Et de flatter la main qui dans mon sang se baigne,
Comme fit de tout temps le vil troupeau mortel,
Sois-en certaine, ô Mort, tu me trouveras tel;
Et rejetant encor toute espérance folle,
Tout leurre où, vieil enfant, le monde se console;
Comptant sur toi, toi seule, et pour mon ciel d'azur
N'attendant que le jour impérissable et sûr
Où je reposerai ma fatigue endormie
Sur ton sein virginal, ô la plus chaste amie!

Il me semble qu'après de tels témoignages Leopardi n'a plus qu'à mourir. Il traînait à Naples ses dernières années, séquestré du monde et de toute communication active avec le dehors, gêné par la censure locale dans les éditions définitives qu'il voulait publier de ses écrits, mais entouré des tendres soins de son fidèle Ranieri, et consolé aussi par quelques visites passagères, telles que celles du noble poète allemand Platen, qui s'en allait mourir en Sicile vers ce même temps. Je ne fais qu'indiquer un dernier poème en octaves : *Paralipomeni della Batracomiomachia di Omero* (la suite de la Batrachomyomachie d'Homère), espèce de composition satyrico-politique à laquelle s'amusait le malade à ses heures de relâche, et qu'il a menée à fin. Cette veine-là nous plaît moins chez Leopardi; elle nous est d'ailleurs peu accessible par la difficulté d'entendre ces sortes d'allusions. Nous nous tenons en ce genre à sa pièce adressée à Capponi sous le titre de *Palinodie*, dans laquelle il se moque très agréablement de notre progrès proclamé par les journaux et de notre âge d'or industriel. Cependant le choléra avait fait invasion à Naples; Ranieri devait emmener son ami à la campagne, à Portici : au moment du départ, le 14 juin 1837, à cinq heures de l'après-midi, le malade expira subitement, non point du choléra, mais d'une hydropisie de poitrine arrivée à son dernier période. Il n'était âgé que de trente-neuf ans moins quinze jours. Quelques heures avant sa mort, sur la demande d'un ami, il avait écrit quelques vers dans le goût de Simonide ou de Mimnerme, et dont voici le sens : « Mais la vie mortelle, depuis que la belle jeunesse a disparu, ne se colore plus jamais d'une autre lumière ni d'une autre au-

rore; elle est veuve jusqu'à la fin, et, à cette nuit qui obscurcit tous les autres âges, les Dieux n'ont mis pour terme que le tombeau. » — Par les soins de son admirable ami, au milieu de toutes les difficultés d'une ville comme Naples livrée au choléra, il fut transporté dans la petite église de San Vitale, hors de la grotte du Pausilype, et là, dans ces beaux lieux où *cesse la douleur*, il repose non loin de Sannazar et de Virgile. Depuis ce temps, Ranieri prépare l'édition complète des œuvres, qui a subi tous les retards ordinaires en ces contrées de lenteur et d'entraves; mais nous espérons que l'entreprise pieuse aura son issue (1).

Que si, nous-même, il nous a été possible en ce moment de payer un tribut, bien tardif, à la mémoire d'un si grand esprit, d'un si vrai poète, nous le devons à cet autre ami de Leopardi, déjà cité plus d'une fois, et qui nous en a donné l'idée en même temps que le secours; si nous avons eu l'honneur de *verser un tombeau*, comme disaient les Grecs, sur cette noble victime du sort, il ne serait que juste d'inscrire sur la petite colonne du monument le nom de M. de Sinner autant que le nôtre.

SAINTE-BEUVE.

(1) Indépendamment de deux ou trois *Dialogues* inédits où figurent Straton de Lampsaque, Copernic, etc., on a lieu de désirer vivement un volume inédit de *Pensées* sur les caractères des hommes et sur leur conduite dans la société.

# ELLEN MIDDLETON

BY LADY GEORGIANA FULLERTON.[1]

Cette œuvre nouvelle est curieuse, en ce qu'elle émane d'une situation morale exceptionnelle et d'un état de mœurs particulier aux classes supérieures de l'Angleterre. Tout y est subtil et exalté; rien n'y est faux. La religion y devient poésie, la poésie métaphysique, la souffrance de l'ame dépasse, domine et entraîne la souffrance du corps, la délicatesse s'y raffine jusqu'à l'extrême, et le scrupule s'y exagère jusqu'au supplice. Si l'on passe sans transition des nouveaux romans américains à une telle œuvre, on aura franchi tout le diamètre qui sépare l'excessive brutalité démocratique des derniers raffinemens d'une aristocratie vieillie et usée dans le luxe, le pouvoir et la conscience de sa force.

Nous sommes dans un de ces comtés de l'Angleterre où la main de l'homme adoucit et fait valoir, par une culture assidue de quinze siècles, les aspects et les graces sauvages de la nature. Là vivait, entre 1820 et 1830, une famille riche et considérée. Le manoir habité par elle ne pouvait être cité comme un modèle de goût; toutes les époques de l'histoire anglaise avaient contribué à cette étrange architec-

(1) 3 vol. post-octavo, Londres, 1844; Paris, chez Galignani, rue Vivienne.

ture; l'art gothique en avait évidé les pierres les plus antiques; la lourde copie des colonnades du Parthénon s'était installée sur les degrés du péristyle, bâti vers la fin du XVIIIe siècle, et l'on y admirait çà et là les féeries de la renaissance, mêlées aux traces du goût hasardé qui régna sous Élizabeth. Tant d'incohérence ne déplaisait pas; tout était si bien conservé, les rides des vieilles sculptures étaient si nettes et si propres, la variété même des ornemens offrait une si piquante originalité, que l'on s'arrêtait rêveur; on s'étonnait d'aimer ce mélange baroque de toutes les époques et de tous les styles. Le calme d'une vie réglée et élégante, héréditaire chez les générations représentées par ces générations de pierres neuves et vermoulues, les traces d'un ordre constant, jointes à l'imprévu et au caprice de l'ensemble, éveillaient à la fois les deux sentimens les plus charmans pour les ames délicates, le sentiment de l'ordre moral et celui de la grace poétique.

C'est là, dans ce manoir, que l'auteur du nouveau roman anglais dont nous avons à parler, livre remarquable à plusieurs égards, a placé la scène de sa touchante histoire. Elle a ému Londres tout récemment, et ce n'est pas là un honneur médiocre, au milieu de tant de créations que l'industrie nouvelle met en vogue, et dans une stagnation aussi complète de la curiosité intellectuelle. L'auteur est une femme du monde et du plus grand monde, lady Fullerton, une des filles de lord Granville, l'ancien ambassadeur en France; les genres de mérite spécial ainsi que les fautes du livre s'expliquent aisément par cette origine élevée. On gravit, en le lisant, les hauteurs poétiques et même mystiques de ce monde réservé; ce qui est charmant, c'est que, malgré la hauteur, on y respire une atmosphère d'émotion féminine puissante et vraie, toute déliée qu'elle soit.

Nous voudrions traiter ce livre comme il le mérite, et nous mettrons un moment de côté les instrumens ordinaires de la critique, — nous déposerons le microscope, le scalpel, les balances esthétiques. En fait d'œuvres qui s'adressent directement à l'émotion, le mieux est de respirer la fleur avant d'en effeuiller la corolle, de suivre le cours du récit, de vivre avec les personnages, et de se laisser attendrir ou échauffer de leurs passions. Quelquefois, en redisant cette histoire, il faudra bien expliquer un peu les détails de mœurs que lady Fullerton n'a pas éclairés d'une lumière vive, ou creuser des caractères qui sont restés à l'état d'ébauche sous sa douce main de femme du monde, ou mettre en relief les secrètes combinaisons qui ont présidé à son travail; mais, en définitive, nous serons très fidèle au fonds

des idées et au récit de l'auteur. Essayons avant tout d'en indiquer les sources diverses et étrangères à nos mœurs.

C'est un roman sentimental et surtout religieux. Comme le dit ce bon évêque de Bellay, qui n'a pas écrit moins de deux cents romans religieux, « il n'est pas défendu, ains il est légitime, de mesler les honnestes esbattemens aux saintes pensées et de tempérer par le crystal aganippide l'amertume des eaux salutaires de Siloë : » cela veut dire tout simplement que la fiction, l'apologue et le roman bien employés peuvent légitimement venir en aide au sermon et à l'homélie. Les pères jésuites ont poussé cette licence au-delà des raisonnables bornes; saint Bonaventure et saint Borromée, avant eux, avaient donné l'exemple modéré de cette méthode : instruire les hommes par des récits agréable. Même les calvinistes austères possèdent un chef-d'œuvre dans ce genre, *le Pèlerin voyageur à travers le Monde* (*Pilgrim's progress*), par Bunyan, la dernière allégorie mystique que le moyen-âge ait léguée aux siècles qui le suivirent. Cette épopée en prose, qui compte « six cent cinquante-deux » éditions et traductions dans toutes les langues du Nord, mériterait d'être comparée à l'épopée catholique de Dante; c'est l'œuvre d'un chaudronnier, qui l'écrivait en prison; jamais le style anglais, même sous la plume de Swift, n'a déployé plus de vigueur, de simplicité, de concentration. Bientôt la fiction religieuse passa des mains du chaudronnier Bunyan à celles de Daniel de Foë et de Richardson; vers la fin du XVIII^e siècle, elle devint en Angleterre le partage à peu près exclusif des femmes-auteurs : les *spinsters*, vieilles filles, y excellèrent. Ce fut un mélange de pruderie, de dévotion, de coquetterie, de politique mondaine, de prétention et d'hypocrisie, pour lequel j'ai peu de goût; miss Edgeworth s'en tira mieux que personne, et c'est la seule préceptrice de ce genre qui me paraisse digne ou d'éloge ou de pardon. Quant à la célèbre Hannah Moore, amie de Samuel Johnson, peu d'esprit, un style lâche, une invention stérile, un rabâchage éternel, constituent les mérites de son style; c'est pis encore quant au fond. Sa morale est celle des apparences, dont on fait bientôt la morale de l'hypocrisie, et de l'utilité personnelle, qui se transforme vite en égoïsme. Dans les derniers temps, le roman religieux s'est confondu avec le roman fashionable; cette phase littéraire, qui n'a pas été observée, tient, comme il arrive toujours, à des changemens graves survenus dans les mœurs.

L'alliance du calvinisme et de l'aristocratie est chose assez récente : entre l'une et l'autre, aucune ressemblance originelle ne se trouve. Le dogme de Calvin, fondamentalement populaire et même républicain,

n'a commencé à s'infiltrer dans les classes élevées d'Angleterre que depuis environ un siècle. Tailleurs, maçons, marchands de vin et apprentis composaient l'avant-garde de Cromwell. Toute la cour de Charles II se moquait du calvinisme; celle de Charles Ier penchait vers la foi catholique. On lit dans le rapport d'un nonce italien fort spirituel, qui s'appelait Panzani : « Presque tous les grands seigneurs anglais sont catholiques, sinon de profession, au moins de cœur et d'ame. »

Après la chute définitive de l'absolutisme et du génie catholique en Angleterre, le premier écrivain qui tenta la réconciliation de la sévérité calviniste et de l'élégance des mœurs fut Addison; son style ingénieux, son agréable causerie, n'auraient pas suffi à lui assurer la place élevée qu'il occupe, s'il n'eût exercé une véritable influence politique; promoteur et expression d'une civilisation mixte et nouvelle, grace à lui, on a pu se croire autorisé à porter des gants en restant dévot, et même se montrer poli envers les dames sans cesser d'aller au prêche. Richardson, plus bourgeois et plus rigide, lui succéda; après lui, le calvinisme, continuant de se civiliser, enfanta en Écosse une petite subdivision d'école romanesque et d'analyse sentimentale; Mackenzie, écrivain pâle et doux, auteur du *Man of Feeling*, en est le héros. A côté de lui parut l'intarissable et pieuse Hannah Moore, la Mme de Genlis de son pays, celle qui produisit *Cœlebs in search of a wife* (*le Célibataire à la recherche d'une femme*), le plus immoral des romans moraux, religieux et populaires; une horde de femmes auteurs l'escorta, toutes prêchant la vertu, la prudence, la politique, le mariage, et quelques-unes les bonnes manières. Miss Burney et miss Edgeworth, reines de ce domaine, écrivirent à la fois le roman du grand monde et le roman religieux, ou plutôt elles fondirent un de ces genres dans l'autre. Depuis cette époque, M. Ward, auteur de *Trevelyan*, eut un grand succès en poussant la piété jusqu'au scrupule mystique, le bon ton jusqu'au raffinement exquis.

*Ellen Middleton*, œuvre née dans les hautes régions actuelles de la pensée et des habitudes anglaises, procède, à l'insu de son auteur, de ces trois sources à la fois, du roman sentimental de Mackenzie, du récit religieux et métaphysique et du roman fashionable. Il n'est pas étonnant que lady Fullerton ait puisé, sans le savoir, à ces trois sources élevées qui l'entouraient. Mais, ce qu'il est utile de remarquer, c'est le changement subi par le calvinisme, devenu aristocratique et de bon ton, transformé dans ce livre en poésie métaphysique, et venant aboutir aux limites du catholicisme même, comme nous allons le voir.

J'ai fait tout à l'heure le portrait du château. Je regrette qu'on ne nous dise pas comment y fut élevée Ellen, quel homme c'était que M. Middleton, propriétaire de ce manoir, à peine indiqué par l'auteur, mais que j'ai décrit pour y avoir vécu dans ma jeunesse. Les caractères virils échappent volontiers à lady Fullerton; elle les estompe plutôt qu'elle les burine, et c'est là un des inconvéniens de ce talent féminin, poétiquement élégant, du ton le plus distingué, souvent aussi naïvement passionné. Imaginons M. Middleton assez chargé d'embonpoint, haut en couleur, personnel et facile à vivre, quelque médiocrité bien élevée, bien vêtue, bien portante et bien nourrie : — heureuse nature d'homme dans tous les pays. M. Middleton, remarié à une personne de son espèce, avait eu de son premier mariage une fille, Ellen. Celle-ci grandissait dans une solitude sentimentale, et pouvait avoir seize ans à l'époque dont nous parlons; raffinée et capricieuse, indépendante et timide, ardente et réfléchie, disciplinée et mystique, pastorale et du grand monde, elle était tout cela de bonne heure et sans y prétendre. M. Mérimée, dans son conte de *Colomba*, a deviné ou copié finement ce produit unique de la civilisation religieuse et aristocratique en Angleterre; les autres pays n'ont rien de pareil. Lady Georgiana ne fait point le portrait extérieur d'Ellen, ou plutôt, car c'est d'une confession qu'il s'agit, Ellen ne se décrit pas elle-même dans le roman. Pour y suppléer, en l'absence de renseignemens précis, supposons quelque brune-blonde, au profil net et fier, vive et douce, l'œil bleu et rayonnant, la chevelure brune et ondoyante, le teint transparent des Anglaises, l'arc noir du sourcil finement tracé; Marie Stuart était ainsi. S'il est vrai, comme les philosophes grecs l'assurent, que la femme soit un danger, de toutes les races de femmes c'est bien la plus dangereuse.

Dès la première adolescence, ce danger éclata; un geste trop vif de la jeune fille, mouvement irréfléchi de violence et de colère, précipita d'une terrasse à l'italienne qui dominait un torrent la sœur cadette d'Ellen, enfant du second lit; sous ce coup fatal, l'enfant disparut entraînée par les eaux, sans que les habitans de la maison vissent ce malheur et en connussent la cause. Ellen rêvait, appuyée sur une des colonnes du portique, ses cheveux bruns répandus sur ses jeunes épaules; et sa pensée volait du côté des belles montagnes bleues qui couronnaient l'horizon. Deux fois l'enfant l'avait provoquée en jouant les bras étendus au bord du parapet fatal. Deux fois Ellen avait quitté sa rêverie pour courir vers elle et l'arracher à la mort, et la méchante enfant s'était obstinée dans sa taquinerie périlleuse. Ellen s'était

élancée ; l'enfant, frappée trop vivement, était tombée de l'arête extrême de la terrasse dans le torrent; elle était morte.

Une violence passagère, voilà tout; la vie d'Ellen sera perdue : l'auteur l'a voulu. Au siècle dernier, Hannah Moore eût choisi volontiers ce début et ce texte pour prouver aux filles anglaises la nécessité de la modération; c'eût été le sujet d'un de ces sermons insipides qu'elle déguisait sous le titre de romans. Elle n'eût pas manqué de toucher en passant le dogme calviniste de la prédestination, auquel elle eût donné pour preuve l'acte d'Ellen et les suites de cet acte; elle eût vivement appuyé sur cette autre injonction calviniste, l'importance des faits les plus insignifians de la vie humaine. Lady Georgiana n'est point Hannah Moore, je l'en félicite de tout mon cœur; depuis le XVIII^e siècle, les nuances des doctrines ont changé; une mysticité plus ardente, un besoin plus vif de consolation et d'appui sur cette terre respirent dans le roman nouveau. Vous diriez une aspiration sourde et douloureuse vers le catholicisme, tant il y a là de tendresse et de ferveur.

Le mal secret du remords subit un traitement différent sous la loi catholique et sous la loi protestante. Le catholicisme dit à l'homme : Obéis, crois, humilie ton orgueil, confesse-toi, tes fautes te seront pardonnées. Le protestantisme, au contraire : Examine ton ame, humilie-toi devant Dieu seul, sois sévère pour toi-même; si Dieu l'a voulu, tu seras pardonné. — Ici l'autorité, là l'examen; ici l'espoir et la confiance; là incertitude, peut-être désespoir. Je ne décide pas théologiquement et moralement entre les doctrines, je les expose.

Le souvenir d'un seul acte coupable va poursuivre Ellen pendant toute sa vie; les joies de son amour en seront empoisonnées, l'éclat de sa beauté s'en obscurcira, les loisirs de sa solitude y trouveront des fantômes, les suites d'un mouvement à peine volontaire l'envelopperont de soucis cruels, d'horribles intrigues, de douleurs brûlantes, et la plongeront toute jeune au tombeau. Telle est l'histoire que nous allons lire. Oiseau blessé, traînant de buisson en buisson, à travers sa courte vie, l'épine ensanglantée que rien n'arrachera de son cœur, nous la verrons mourir accablée sous cette angoisse. Avec le catholicisme et la confession, rien de tout cela n'était possible; si, le jour même de la catastrophe, elle avait pu, comme dit Shakspeare, « alléger son ame de ce périlleux fardeau, » si un homme placé entre Dieu et elle avait eu le droit d'effacer la tache de sang, elle aurait pu vivre et moins souffrir. Le catholicisme est une religion d'autorité qui pardonne et châtie, le protestantisme une foi individuelle qui place les

passions de chacun en face de sa raison, sollicitant le cœur à s'analyser, l'esprit à se juger; ainsi les douleurs incurables retombent sur elles-mêmes, au risque de briser l'être qui les porte. L'ouvrage de lady Fullerton, à l'insu de l'auteur même, renferme un plaidoyer secret en faveur de la confession catholique, et au moment où les doctrines d'Oxford continuent leur singulier travail, où une faible portion du clergé protestant d'Allemagne les adopte, où une autre portion du clergé catholique penche vers une réforme, cette coïncidence, fortuite sans doute, est plus qu'intéressante à observer.

Revenons à l'histoire d'Ellen, et rentrons dans le manoir des Middleton pour ne plus le quitter. Deux jeunes gens y passaient les vacances, et l'un d'eux n'était pas indifférent à la jeune fille. Le grave Edouard Middleton, neveu du père, un de ces hommes sévères qui n'ont pas de jeunesse et qui attirent et séduisent la mobilité féminine par l'immobilité de l'ame et le sérieux de l'esprit, inspirait déjà à sa jeune cousine ce respect mêlé d'admiration attendrie qui chez les femmes d'ordre supérieur accompagne les préférences profondes. Lui-même aimait Ellen, ou plutôt il l'étudiait. Quant à Henri Lovell, le seul caractère viril que lady Fullerton ait peint de couleurs vives et franches, imaginez une de ces audaces saxonnes qui apparaissent assez souvent chez nos voisins, — héros épris des grandes chances, des joies folles, des courses périlleuses, des passions extrêmes, des douleurs emportées; pour ce Lovell, la vie sans accidens eût été l'enfer. Vous avez vu sans doute de ces hommes de fougue qui parlent bien, causent brillamment, aiment l'action, et sont capables de nobles choses, quand la débauche ou le danger imprudemment bravé ne les ont pas détruits à vingt-cinq ans? Toutes leurs saillies sont hasardeuses; ils se reposent dans l'extrême, et n'ont d'ennemi que l'ennui. Tels Walter Raleigh au XVI^e siècle, Buckingham au XVII^e, Fox au XVIII^e. Henri, dès vingt et un ans, avait brûlé sa vie. Il avait joué gros jeu à Oxford; son oncle avait payé ses dettes. A Londres, il avait recommencé de plus belle, et tout prêt à se déshonorer et à se tuer, une ancienne gouvernante de sa famille l'avait sauvé, à grand prix comme on va voir.

Parlons de cette gouvernante. J'aurais voulu que mistriss Tracy fût étudiée et peinte à la façon de Holbein et de Rembrandt; je vois d'ici sa figure sèche et pointue, l'étincelle de deux petits yeux enfoncés, l'air dévot et amer, le bonnet collé sur la tête, et une certaine austérité avare répandue sur toute la personne. Mistriss Tracy avait passé la première moitié de sa vie à servir; elle en passait l'autre moitié à intriguer. Devenue assez riche à force d'économie sordide et de petits

héritages entassés, elle pensait à faire épouser à Lovell, resté sans fortune, Alice, sa fille unique. Toute l'ambition de cette femme se bornait là; elle n'avait que cette seule idée, acclimater sa fille dans le cercle magique du monde supérieur qu'elle avait vu de si près et avec tant d'envie. C'est encore un trait lumineux qui peint admirablement les classes inférieures de l'Angleterre.

Une promesse de mariage, signée en faveur d'Alice, avait été le prix dont Lovell avait payé la générosité intéressée qui lui rendait la vie et l'honneur. Ainsi Lovell tombe sous le joug de sa faute, comme Ellen, meurtrière irréfléchie, plie sous son remords. Ces deux personnages vont se rencontrer; ils sont l'un et l'autre impétueux, pleins d'orgueil, de passion, d'inexpérience, misérables par la conscience, et la lutte qui va s'établir entre eux est le sujet du roman, — un très beau sujet.

Le crayon de l'auteur n'est pas toujours assez vigoureux dans le dessin des portraits. J'aurais aimé plus de finesse et de force dans les touches, un M. Middleton plus nettement accusé, une mistriss Tracy plus femme de chambre, un Édouard Middleton mieux caractérisé. Ce livre, que distingue une sorte de retour secret et involontaire vers une religion plus fervente, incline aussi vers ce genre de roman que l'Angleterre comme la France a oublié depuis long-temps, — vers *Zaïde* ou *la Princesse de Clèves;* la passion y absorbe les caractères, elle les efface, les enveloppe et les fond dans un foyer de vapeur ardente: là, de nos deux facultés sentir et penser, c'est la première qui l'emporte. Nous ne chercherons point ici quelle secrète liaison rattache la fiction pathétique et passionnée, — forme particulière de l'art, — à la foi tendre et rêveuse de sainte Thérèse et de saint François de Sales. Le roman de caractère et d'extrême analyse, tel que Richardson l'a fait, est essentiellement le roman protestant; c'est l'examen qui le domine et qui y règne : on y voit tout à la loupe; et que deviennent les passions, quand le microscope s'en empare? Si, au contraire, c'est de la passion humaine que l'on s'occupe surtout, l'attention manque pour l'analyse; le théâtre espagnol en est la preuve; sans analyse, sans observation détaillée, c'est le théâtre catholique par excellence. Il y a donc un art catholique et un art protestant, comme un art romain et un art germanique. Quand on n'a pas étudié d'assez près ces matières, on accuse trop facilement de subtilité ou de paradoxe ces résultats, qui éclairent, par leur exactitude incontestable, les profondeurs même de l'histoire littéraire; j'indique seulement cette veine aux méditatifs. Continuons notre récit.

Le secret d'Ellen, inconnu de toute la famille, ne l'est pas de deux personnes, de Lovell et de mistriss Tracy, qui ont tout vu d'une chambre du château. La gouvernante profitera de ce qu'elle sait, elle en usera pour ses desseins; déjà elle redoutait que Lovell s'attachât à la jeune Ellen, tous ses plans formés en faveur d'Alice pouvaient être ainsi déjoués. Ce secret domine la position entière, la femme de chambre peut perdre Ellen; comme la mort de l'enfant assure à sa sœur aînée la fortune paternelle, cet acte peut devenir le texte d'imputations odieuses. Quant à Lovell, avec un caractère tel qu'est le sien, vous présumez bien qu'il aimera Ellen; là se trouvent à la fois le danger, l'attrait, la passion, l'impossible; il se met donc à aimer éperdument sa cousine. Attirée vers lui par une analogie mystérieuse de caractère, par l'éclat, la grace, la nouveauté, le fracas des manières, elle ne lui donne après tout que sa curiosité de jeune fille; la portion sérieuse de son cœur est captivée par la gravité de Middleton. Cette nuance est charmante de délicatesse et d'ardeur. Les progrès que Lovell a semblé faire dans les préférences d'Ellen affligent Édouard, qui part pour le continent; ils déplaisent fort à l'oncle, qui donne à Lovell son congé définitif.

Ellen reste seule au château. Figurez-vous les grandes pelouses d'un vert sombre, l'ombre des chênes aux énormes branches, le silence du manoir, la mélancolie des cloches lointaines, la régularité sourde de la vie, le murmure continu du torrent tombant de la cascade dans les fossés, l'orgue qu'Ellen fait soupirer sous les voûtes de la grande salle qui date des Plantagenets, le remords et le chagrin de l'enfant devenue jeune fille, le départ du cousin adoré, la crainte vague jetée dans son ame par quelques mots obscurs que Lovell a prononcés. Que tout cela est triste, et que nous arriverions facilement à l'une de ces créations qui, sous prétexte d'être sentimentales, nous plongent dans le marécage de la mélancolie éternelle, si une peinture fine du grand monde à la campagne ne réveillait l'esprit et ne ranimait la composition! Ceci est velouté, délicat, et cependant vrai. La tapisserie, les chenets et la pincette n'y sont pas décrits et détaillés comme par gens qui n'auraient marché de leur vie que sur le carreau d'un cinquième étage; les fourchettes et les réchauds de vermeil n'apparaissent pas avec fracas comme des héros extraordinaires. Ce qui constitue le vrai *high life*, c'est l'habitude de ne faire aucune attention à ces choses; et je m'extasie toujours sur la vulgarité de ceux qui, pour peindre les mœurs d'un certain monde, appuient sur la livrée, le plateau qui supporte la lettre, et les ajustemens du tapis-

sier. Quand on a vécu dans ces habitudes, imagine-t-on que l'on puisse vivre autrement?

Lovell est amoureux et veut retrouver sa cousine; il la fait inviter à passer la saison chez une parente de son père. Là se trouvent réunis des gens de fort bonnes manières, qui ne manquent pas, grace à Dieu, de leurs petits ridicules : — complimenteur fade, élégant maladroit, roué triste, et surtout une petite créature, délicieuse celle-ci et originale, Rose l'Irlandaise, avenante, riante, bondissante, rose comme son nom, patriote devant les ministres, un peu sauvage dans le bon ton, et chantant ses mélodies nationales à la barbe des tories. C'est charmant de vivacité et de grace. Viennent de bonnes scènes de salon; l'élégant maladroit, lorsque la pauvre Ellen, assise au piano et forcée de chanter douze couplets d'une romance, passe trois de ces couplets, la rappelle à l'ordre; « il ne veut pas perdre une note de cette voix délicieuse, » observant galamment que la cantatrice a fait tort de trois couplets à l'auditoire, et qu'il « veut son compte » absolument.

Un soir cependant, l'Irlandaise, assise au salon devant sa table à ouvrage, et voyant tout le monde réuni, y compris Henri Lovell, s'arma d'un air grave, déposa sa tapisserie, appuya ses deux petits coudes sur ses genoux, et, soutenant de ses deux mains sa petite tête rose et ronde, fixa un regard sérieux sur Henri Lovell, et lui dit de sa voix la plus solennelle : — « Monsieur Henri Lovell, je suis fâchée d'être obligée de vous faire une déclaration désagréable; vous m'épouserez demain matin; il le faut absolument. — Ah! dit Henri en se baissant respectueusement; s'il le faut absolument, mademoiselle, je suis prêt à tout! »

Ceci étonna un peu, bien que l'on fût accoutumé aux gentillesses de l'Irlandaise. On se groupa autour d'elle.

« Voici ce que c'est, reprit-elle gravement. Vous savez que j'ai du goût pour les excursions matinales. Je montais le pony Sélim ce matin d'assez bonne heure, et j'avais pris avec moi le vieux John, monté sur son alezan. Sélim aime à courir, je suis de son avis, mais pas John. Au détour de New-Forest, il avait laissé entre l'alezan et ma bête au moins une soixantaine de pas. Il ne se pressait guère, et le coin du bois l'empêchant de me voir, deux messieurs, fort mal vêtus par parenthèse, débouchèrent du taillis. L'un arrêta Sélim par la bride, et l'autre me dit d'une voix rauque : — Ah ça! vous épouserez Henri, entendez-vous! ne faites pas la bégueule; épousez vite, ou vous aurez à faire à nous. Épousez Henri Lovell le plus tôt possible. — Il entendit le pas du cheval de John et déguerpit. Vous voyez, monsieur Henri,

qu'il n'y a pas de temps à perdre; ces messieurs m'ont l'air très résolus. J'ignorais vos intentions, qui sont très flatteuses; mais vous avez là de singuliers amis. »

Cet interlocuteur de New-Forest est un nouveau personnage que lady Fullerton nous amène; ici encore, elle touche à un monde qu'elle ne connaît pas, et elle a tort : elle ne sait pas le peindre. Cet homme, cousin de la femme de chambre, mauvais sujet de bas étage, quelque déporté de Botany-Bay, s'est amouraché d'Alice; il s'appelle Brandon, et n'ignore aucun des plans de mistriss Tracy; aussi traverse-t-il de toutes ses forces un mariage qui va lui enlever celle qu'il aime. Il a pris Rose pour la jeune Ellen, et lui a fait cette algarade ridicule, un jour sans doute qu'il avait bu dès le matin. Quoi qu'il en soit, le redoutable secret d'Ellen se trouve entre les mains de trois personnes, de Lovell, de Brandon et de la cousine de ce dernier, mistriss Tracy.

L'amour de Lovell pour Ellen augmente; oubliant son engagement envers Alice ou le méprisant, il se déclare, menace, prie, se désespère, et se voit repoussé par Ellen. Dans son dépit, il épouse Alice; Ellen se marie à Édouard : double mariage qui, loin de terminer le roman, complique le drame, l'assombrit, l'enflamme, et accroît les angoisses de chacun. D'un côté, le mariage sans amour; de l'autre, un mariage d'inclination empoisonné par un souvenir secret qui pèse et déchire; c'était fort beau à peindre; lady Fullerton n'a rempli que la plus difficile moitié du cadre, la seconde. Ellen, sûre d'être aimée, craint son mari, elle sait que le plus léger souffle pourrait ternir ou affaiblir cette affection fondée sur l'estime. Cependant Lovell, en vain marié, dédaigne la froide Alice, s'attache aux pas de la jeune femme qui l'a repoussé, avive son anxiété, la force à s'occuper de lui, exploite les terreurs d'une ame de vingt ans et les scrupules d'une ame religieuse, et la contraint de le rappeler chaque jour près d'elle pour la défendre contre mistriss Tracy et Brandon, qui, voulant de l'argent sans doute, assiégent l'hôtel de lettres anonymes et de hideuses menaces. L'obstacle enflamme la passion de Lovell, l'incendie s'allume jusqu'au délire chez un homme de sa trempe, la crainte nerveuse d'une femme élevée comme l'a été Ellen s'accroît aussi; le progrès fatal de cette terreur toujours frémissante, et du mal physique qu'elle porte dans une organisation fragile, l'espoir secret et violent qui se forme chez Lovell, les ombrages grandissans d'Édouard, — cette peinture est terrible et de l'effet le plus touchant.

Mariée à Lovell, qui la dédaigne, Alice, au milieu de ce drame,

reste complètement délaissée de son mari; mistriss Tracy s'en formalise à juste titre; Brandon, qui n'a pas renoncé à sa tendresse pour Alice, espère la venger et se venger lui-même de Lovell; il cherche donc le mari pour l'avertir de ce qui se passe; les lettres anonymes recommencent à pleuvoir; le réseau fatal et brûlant se resserre autour de la pauvre Ellen. Tout cela est encore plein d'intérêt, de vérité, souvent de profondeur. Mais l'intérieur glacé, le triste mariage de Lovell et d'Alice auraient pu être mieux reproduits. Quel tableau! le mariage sans sympathie, le foyer sans la flamme, les cendres mortes, la vie sans l'étincelle, deux cadavres unis, deux bourreaux enchaînés pour se torturer : la plus horrible des souffrances! L'Alice de lady Fullerton ne me satisfait pas; sa blonde pâleur et sa dévotion pâle ne me disent rien. Elle méritait d'être étudiée; fille du peuple, en butte aux dédains polis d'un homme de race, elle souffre plus qu'Ellen, puisqu'elle n'est pas aimée. C'était là une situation neuve et belle, et que l'auteur a manquée.

Ainsi marche ce roman, mélange de défauts ou plutôt de lacunes réelles compensées par des beautés vives. Les bourgeois de lady Fullerton, ses personnages vulgaires et ses monstres n'ont pas de vérité; ils ressemblent trop à ces tigres brodés en soie plate par l'aiguille des dames de son pays. Cela ne vit pas, cela ne mord et ne griffe pas. J'aime peu les ressorts violens à côté de peintures éthérées, ces passions brutales heurtant le raffinement des mœurs; ajoutons que tout ce qui est exquis dans le roman est parfait, le reste insuffisant. Le sentiment religieux se transformant en vapeur de subtile poésie, l'élégance poussée à son dernier terme, le scrupule métaphysique atteignant son expression de torture la plus délicate, toutes les douleurs ressenties par les oisifs exprimées dans leur intense réalité, voilà ce qu'il faut demander à l'œuvre nouvelle; hors de cette sphère, l'auteur n'a ni le pied ferme, ni le coup d'œil précis. L'art peut lui reprocher le choc des évènemens mélodramatiques et des peintures délicates; la morale peut blâmer l'apparition passagère de ces subalternes odieux qu'elle fait agir : elle les montre inévitablement comme d'atroces coquins. Sans avoir l'honneur de connaître lady Fullerton, on parierait volontiers qu'elle n'a guère vu ce monde-là, si ce n'est pour faire appeler sa femme de chambre, et que la bourgeoisie doit être pour elle une région curieuse et nouvelle. Elle se trompe; l'homme du labeur physique ou même du servage domestique n'est pas plus nécessairement abject que l'homme du grand monde inévitablement vicieux. Je

reste de l'avis de mes maîtres, Cervantes, Shakspeare, Montaigne, Tacite; ils ont passé leur vie à observer les lumières et les ombres inégalement répandues sur les variétés de notre espèce.

Cette fiction de la nouvelle romancière, trop longue d'ailleurs et à laquelle manque tout un côté de la vie humaine, émane si complètement de la sphère qui domine la société anglaise, elle ressort si intimement des idées et des sentimens raffinés de ce monde à part, qu'il suffit d'une hypothèse pour tout renverser. Remplacez par une confiance et une franchise bourgeoises le scrupule dont Ellen est possédée et dont elle est victime. Que la jeune femme vienne trouver le grave Édouard quand il est de bonne humeur, après le succès de son élection par exemple et le triomphe de sa cause, qu'elle lui dise : « Édouard, je me suis trompée, je vous ai trompé aussi. J'ai commis une faute autrefois, légère par l'intention, horrible par les suites; j'en ai fait une plus grande quand je me suis cachée de votre sévérité, redoutant la perte de votre tendresse. J'ai eu tort mille fois davantage lorsque mon orgueil m'a défendu de me placer sous votre aile. Ah! pardonnez-moi, j'ai demandé protection à un autre que vous; et celui-là, je ne l'aimais pas! Vous voyez mes fautes; la plus grave a été de vous craindre, vous que j'aime! Pardonnez-moi donc, Édouard, c'est là mon crime. Henri avait surpris un secret effroyable qui m'appartient. J'avais peur; je l'ai cherché, je l'ai vu, je lui ai écrit, toutes les apparences sont contre moi, toutes sont menteuses! Soyez sévère, mais soyez juste, Édouard, pardonnez-moi! »

Ellen ne prit conseil que de sa fierté et de sa crainte. On imagine ce que dut souffrir cette jeune femme pour qui le monde et l'avenir étaient dans l'amour de son mari. Elle se persuadait qu'une fois instruit de ce qui s'était passé, de la mort de sa sœur et des conversations intimes de sa femme avec Lovell, il ne voudrait plus la regarder ni l'entendre. Lady Fullerton triomphe dans la peinture de ces souffrances; Ellen se voit dégradée dans le cœur de l'homme qu'elle aime; plus les lettres anonymes se multiplient, plus elle redouble de soins pour les intercepter et les supprimer. Rien de tout cela ne serait vraisemblable dans des conditions différentes; l'éducation aristocratique, religieuse, poétique, le suprême raffinement des idées et des habitudes, expliquent seuls les terreurs et les longs scrupules d'Ellen. Middleton espère et attend de sa femme une perfection idéale, une régularité angélique, avant comme après le mariage; pour lui dérober ce secret et celui de ses innocens rapports avec Henri, elle s'abaisse à tous les subterfuges, elle admet les mille faussetés qui ne trom-

pent jamais qu'à demi. Pauvre femme! il lui faut cacher ses démarches, gagner les domestiques, épier, attendre, mentir, passer par les anxiétés et les lâchetés d'une vie de ruses et d'embûches. Cette situation fait grande pitié. Les ombrages de Middleton augmentent; cet homme tout d'une pièce raisonne le caractère de sa femme au lieu de la deviner par l'instinct et la sympathie. Il se tait, il observe, et toutes les preuves s'accumulent contre la jeune femme; qui ne la croirait coupable? elle pleure en secret; sa santé s'affaiblit; elle voit souvent Lovell, le reçoit seul, mystérieusement, en l'absence de son mari; enfin une enveloppe contenant plusieurs billets écrits par elle à Henri est adressée à Middleton lui-même. Alice, avertie par mistriss Tracy, les a tirés d'un secrétaire brisé par elle. Ces billets, de deux ou trois lignes, respirent la terreur et l'agitation les plus vives; ils demandent grace, ils appellent Lovell; pour qui n'est pas instruit des évènemens, ces lettres ne laissent pas de doute. Middleton suit la ligne de conduite d'un digne gentleman, pour qui le scandale est pire que la mort, et s'éloignant sans bruit, défend à Ellen, par une lettre calme et sévère, de jamais revoir Lovell. Ellen, au désespoir, ferme sa porte à toutes les visites; après quinze jours de fureurs désespérées et d'inutiles recherches, Lovell brise la consigne; il se trouve aux genoux d'Ellen, quand Middleton reparaît. On a enfreint ses ordres, il est inexorable; Ellen est chassée de sa maison par un billet laconique qui ne veut pas de réponse.

L'agonie de la jeune femme depuis ce moment arrache des larmes; mille petits traits sont d'un pathétique achevé, et l'ensemble du récit porte un caractère de simplicité profonde qui rappelle *Madame de La Pommeraye*, ce chef-d'œuvre de Diderot, ou *Manon Lescaut*, cet autre chef-d'œuvre. « Je ne m'évanouis pas, dit-elle, je ne versai pas une larme; un poids terrible accablait mes membres et arrêtait ma respiration; la source des larmes était tarie, mon ame gémissait seule; je n'attendais rien, je n'espérais rien. Je n'osais pas marcher. Mes yeux s'arrêtaient sur ces mots : *Quittez ma maison pour toujours, je ne vous reverrai plus*. Faire un pas, c'était partir! — Partir! cela ne pouvait être. Je tombai à genoux et j'essayai de prier... Puis je me relevai, je passai la main sur mes cheveux. J'avais perdu mes gants, j'ouvris un tiroir pour en chercher d'autres; je n'en trouvai qu'une paire qu'Édouard m'avait dit de quitter parce qu'il n'en aimait pas la couleur. Ce que sa lettre n'avait point fait, ce que n'avaient pu faire les horribles souffrances du dernier jour, cette misérable circonstance en vint à bout. Je pleurai amèrement, et le poids qui oppressait mon cerveau dimi-

nua. Je traversai d'un pas rapide l'antichambre; le portier (1) me demanda : — John suivra-t-il madame? — Je fis signe que non, et je m'élançai. Puis revenant sur mes pas avant que la porte fût fermée : — Je serai de retour dans une heure, lui dis-je. — Pourquoi parlais-je ainsi? l'habitude est forte, le cœur est faible, et je ne voulais pas m'avouer à moi-même que je partais pour toujours.

« Marcher à travers les rues populeuses avec un horrible chagrin dans le cœur, un tourbillon douloureux dans le cerveau, coudoyer des êtres heureux, insoucians, affairés, se poser à soi-même sans cesse une question insoluble, infinie, à laquelle rien ne répond qu'un sentiment vague de douleur aiguë, rencontrer le regard curieux de l'indifférence, le salut de celui qui vous reconnaît, pendant que le cerveau se fend et que la tête se brise! qui a éprouvé tout cela?—Moi!... Les rêves de la fièvre n'ont rien de plus douloureux... Je marchais vite, seulement il me semblait que les dalles s'étendaient indéfiniment sous mes pas et que les voitures en roulant emportaient Édouard. Au détour d'une rue, M. Esteourt le joueur, le satirique, le roué, l'ami de Henri, me reconnut, sourit et me salua! »

Frappée à mort, elle va cacher sa peine dans un recoin de village inconnu. Là, mourante de l'affection de poitrine que les douleurs intérieures ont développée, elle est consolée par un ministre anglican nommé M. Lacy; ce dernier va chercher Édouard, obtient de Lovell mourant l'aveu écrit et explicite de sa longue conspiration contre Ellen, et amène au lit de mort de la jeune femme son mari, qui reçoit en pleurant ses derniers soupirs. Expression d'une sensibilité tendre et profonde, d'une religion sévère et épurée, d'une poésie exaltée et d'une vie spéciale, il ne manque au roman de lady Georgiana que ce qui fait défaut à la plupart de nos livres; — d'être plus court. En un volume, c'était un chef-d'œuvre.

Le début du livre est poétique, triste et bien inventé; on voit toutes les curiosités oisives et l'intérêt honnête du village se grouper autour de l'étrangère malade, et le ministre anglican chercher à consoler cette douleur. Un nuage de mysticité vague attendrit ce prélude, qui émeut vivement; les cérémonies d'un culte rigide accomplies dans la chambre de la malade, entre une petite domestique de campagne et une bonne femme de propriétaire, à genoux toutes les deux, ont quelque chose de touchant comme un visage sévère baigné de larmes. C'est le calvinisme qui s'amollit et se détend, qui console et qui par-

(1) *Porter*, désignation qui n'indique rien d'analogue aux portiers parisiens.

donne, non plus la terrible loi qui tua Marie Stuart, ni même la sévérité bourgeoise qui sacrifia Clarisse Harlowe : quelque chose de plus tendre et de plus rêveur, comme une teinte secrète de catholicisme, s'est glissé peu à peu dans cette religion dure; les larmes coulent, le repentir est consolé, l'aiguillon de la douleur s'émousse. Le ministre protestant devient presque un confesseur; la faiblesse humaine a parlé plus haut que l'orgueil; encore un pas, et vous aurez les flots d'encens, les images saintes qui pleurent et sourient, la procession aux robes et aux accens qui flottent dans l'air, la lueur mélancolique des vitrages et la solennelle élégie de l'orgue sous les voûtes qui gémissent.

Sans doute le mysticisme est ici plus délié que dans les œuvres de l'art purement catholique, l'émotion s'y montre plus métaphysique. Autour de la jeune femme anglaise mourante, c'est encore le protestantisme qui déploie ses ailes protectrices, la religion du foyer et de la famille. Je n'y vois pas surgir l'autorité redoutable de la vieille foi catholique qui lie, délie, tombe comme la foudre sur le coupable, ou tire le repentir du fond des abîmes; mais ce n'est plus aussi le vieux dogme du terrible Knox, qui, passant devant de jolies femmes dans l'antichambre de Marie Stuart, leur criait : « Allez, *cadavres*, les colliers et les perles qui vous couvrent dureront plus que vous ! »

Philosophes, ne dédaignez pas ce conte écrit par une femme; je vous conseille de vous arrêter un peu, et de méditer comment les doctrines changent à l'insu même des nations qui les professent et qui les ont défendues au prix de leur sang.

PHILARÈTE CHASLES.

# MADEMOISELLE

# DE LA SEIGLIÈRE.

—

SECONDE PARTIE.[1]

## IV.

D'abord tout alla bien, et les premiers mois réalisèrent amplement toutes les prédictions de bonheur qu'avait prodiguées Mme de Vaubert à Stamply. Nous pouvons même affirmer que la réalité dépassa de beaucoup les espérances du vieillard. Le 25 août, à l'occasion de la fête du roi, M. de La Seiglière ayant réuni quelques gentilshommes de la ville et des environs, Stamply s'était assis entre le marquis et sa fille; au dessert, sa santé avait été portée avec enthousiasme immédiatement après celle de Louis *le désiré*. Il dînait ainsi tous les jours à la table de M. de La Seiglière, le plus souvent en compagnie de Mme de Vaubert et de son fils, car, de même que dans l'exil, les deux maisons n'en formaient qu'une seule à proprement parler. On recevait

(1) Voyez la livraison du 1er septembre.

peu de monde; les soirées se passaient en famille. Stamply était de toutes les réunions, honoré comme un patriarche et caressé comme un enfant. Le marquis avait exigé qu'il occupât le plus bel appartement du château. Ses gens, qui le servaient à peine et ne le respectaient pas davantage, s'étaient vus remplacés par des serviteurs diligens et soumis qui veillaient à ses besoins et prévenaient tous ses désirs. On l'entourait à l'envi de toutes les attentions si douces à la vieillesse; on prenait ses ordres en toutes choses; on ne faisait rien sans le consulter. Ajoutez à tant de séductions la présence de M^lle^ de La Seiglière; songez que ce n'était, à dix lieues à la ronde, qu'un hymne en l'honneur du plus honnête des fermiers.

Cependant quelques mois à peine s'étaient écoulés que déjà la vie du château avait changé de face et d'allure. Aussi vert et alerte que s'il avait vingt ans, M. de La Seiglière n'était pas homme à se contenter long-temps des joies du foyer et des délices de l'intimité. Il avait repris sa fortune comme un vêtement de la veille, et ne se souvenait du passé que comme d'une pluie d'orage. Vif, allègre, dispos, bien portant, il s'était conservé dans l'exil comme les primevères sous la neige. Les vingt-cinq années qui venaient de s'écouler ne l'avaient pas vieilli d'un jour. Il avait trouvé le triple secret qui fait qu'on meurt jeune à cent ans, l'égoïsme, l'étourderie du cœur et la frivolité de l'esprit; au demeurant, le plus aimable et le plus charmant des marquis. Nul n'aurait pu croire, au bout de quelques mois, qu'une révolution avait passé par là. On avait redoré les plafonds et les lambris, renouvelé les meubles et les tentures, rétabli les chiffres et les écussons, lavé, gratté, effacé partout la trace de l'invasion des barbares. Pour nous servir des charitables expressions de M^me^ de Vaubert, qui ne se gênait déjà plus pour en plaisanter, on avait nettoyé les étables d'Augias. Ce ne furent bientôt que fêtes et galas, réceptions et chasses royales. Du matin au soir, souvent du soir au matin, les voitures armoriées se pressaient dans la cour et dans les avenues. Le château de La Seiglière était devenu le salon de la noblesse du pays. Une armée de laquais et de marmitons avait envahi les cuisines et les antichambres. Dix chevaux piaffaient dans les écuries; les chenils regorgeaient de chiens; les piqueurs donnaient du cor toute la journée. Stamply avait compté sur un intérieur plus paisible, sur des mœurs plus simples, sur des goûts plus modestes; il n'était pas au bout de ses déceptions.

Dans la première ivresse du retour, on avait trouvé tout charmant en lui, son costume, ses gestes, son langage, jusqu'à ses gilets de

futaine. Le marquis et Mme de Vaubert l'appelaient hautement leur vieil ami, gros comme le bras. On ne se lassait pas de l'entendre, on s'extasiait à tout ce qu'il disait. C'était l'esprit gaulois dans sa fleur, un cœur biblique, une ame patriarcale. Quand le train du château eut pris un cours brillant et régulier, on commença de remarquer qu'il faisait ombre et tache au tableau. On ne s'en expliqua pas tout d'abord; long-temps encore ce ne fut entre le marquis et Mme de Vaubert que le bon, le cher, l'excellent monsieur Stamply; seulement, de temps à autre, ils y mêlaient quelques restrictions. De détours en détours, de restrictions en restrictions, ils furent amenés à se déclarer mutuellement que cet esprit gaulois était un rustre et ce cœur biblique un bouvier. On souffrit de ses familiarités, après les avoir encouragées; ce qui passait, quelques mois auparavant, pour la bonhomie d'un patriarche ne fut plus désormais que la grossièreté d'un manant. Tant qu'on s'était borné au cercle de la famille, on avait pu s'y résigner; mais au milieu du luxe et des splendeurs de la vie aristocratique, force fut bien de reconnaître que le brave homme n'était plus acceptable. Ce que le marquis et la baronne ne s'avouèrent pas l'un à l'autre, ce dont ils se gardèrent bien tous deux de convenir vis-à-vis d'eux-mêmes, c'est qu'ils lui devaient trop pour l'aimer. Pareille à cette fleur alpestre qui croît sur les cimes et qui meurt dans les basses régions, la reconnaissance ne fleurit que dans les natures élevées. Elle est aussi pareille à cette liqueur d'Orient, qui ne se garde que dans des vases d'or : elle parfume les grandes ames et s'aigrit dans les petites. La présence de Stamply rappelait au marquis des obligations importunes; la baronne lui en voulait secrètement du rôle qu'elle avait joué près de lui. On s'appliqua donc à l'éconduire, avec tous les égards et tous les ménagemens à l'usage des gens comme il faut. Sous prétexte que l'appartement qu'il occupait au sein du château était exposé aux bises du nord, on le relégua dans le corps le plus isolé du logis. Un jour, ayant observé, avec une affectueuse sollicitude, que les fêtes bruyantes et les repas somptueux n'étaient ni de son goût ni de son âge, que ses habitudes et son estomac pourraient en souffrir, le marquis le supplia de ne se point faire violence, et décida qu'à l'avenir on le servirait à part. Vainement Stamply s'en défendit, protestant qu'il s'accommodait très volontiers de l'ordinaire de M. le marquis; celui-ci n'en voulut rien croire et déclara qu'il ne consentirait jamais à ce que son vieil ami se gênât pour être agréable à ses hôtes. — Vous êtes chez vous, lui dit-il; faites comme chez vous, vivez à votre guise. On ne change pas à votre âge. — Si bien que Stamply dut finir par

prendre, comme un chartreux, ses repas dans sa chambre. Le reste à l'avenant. On en arriva, par d'insensibles transitions, à le traiter avec une politesse exagérée; le marquis le tint à distance à force d'égards; Mme de Vaubert l'obligea à battre en retraite sous le feu croisé des grands airs et des belles manières. Aussitôt qu'il apparaissait avec ses souliers ferrés, ses bas de laine bleue et sa culotte de flanelle, on affectait de mettre la conversation sur un ton de cour : ne sachant quelle contenance tenir, Stamply se retirait confus, humilié et l'oreille basse. Ainsi le mur de boue qui l'avait long-temps séparé du monde se changea doucement en une glace de cristal, barrière transparente, mais infranchissable autant que la première; seulement le bonhomme eut la satisfaction de voir à travers s'en aller en fusées de toutes les couleurs les revenus de ce beau domaine qu'il avait reconstitué au prix de vingt-cinq années de travail et de privations. Le soir, après son repas solitaire, en passant sous les fenêtres du château, il entendait les éclats joyeux des conversations mêlés au bruit des cristaux et des porcelaines. Le jour, errant, triste et seul, sur ces terres qu'il avait tant aimées et qui ne le reconnaissaient plus pour maître, il voyait au loin les chevaux, les équipages, les meutes et les piqueurs battre la plaine et s'enfoncer dans les bois, au son des fanfares. La nuit, interrompu souvent dans son sommeil, il se dressait sur son séant pour écouter le tumulte du bal; c'était lui qui payait les violons. D'ailleurs, il ne manquait de rien. Sa table était abondamment servie; une fois la semaine le marquis envoyait prendre de ses nouvelles, et quand Mme de Vaubert le rencontrait sur son chemin, elle le saluait d'un geste amical et charmant.

Au bout d'un an, il n'était pas plus question de Stamply que s'il n'existait pas et n'avait jamais existé. Au bruit qui s'était fait un instant autour de lui avaient succédé le silence et l'oubli. On ne se souvenait même plus qu'il eût jamais possédé ce château, ce parc et ces terres. Après l'avoir accueilli, caressé, fêté comme un chien fidèle, le monde avait fini par le traiter comme un chien crotté. Le malheureux ne jouissait même pas de cette considération qui avait été le rêve de toute sa vie. On croyait ou l'on feignait de croire qu'en rappelant les La Seiglière, il n'avait fait que céder aux cris de l'opinion. On mettait l'acte de sa générosité sur le compte d'une probité forcée et trop tardive pour qu'on pût lui en savoir gré. Enfin ses anciens fermiers, tout fiers d'être redevenus la chose d'un grand seigneur, se vengeaient par le plus éclatant mépris d'avoir vécu sous le gouvernement fraternel d'un paysan comme eux. Tout cela s'était accompli graduellement,

sans déchirement, sans secousse, presque sans calcul : cours naturel des choses d'ici-bas. Stamply lui-même fut long-temps à comprendre ce qui se passait autour de lui. Lorsqu'enfin ses yeux se dessillèrent et qu'il vit clair dans sa destinée, il ne se plaignit pas : un ange veillait à ses côtés, qui le regardait en souriant.

M^lle^ de La Seiglière tenait de sa mère qu'elle n'avait jamais connue, et de la pauvreté au sein de laquelle avait grandi, un caractère silencieux, un esprit réfléchi, un cœur grave. Par un contraste assez commun dans les familles, elle s'était développée en sens inverse des exemples qu'elle avait reçus, sans rien garder de son père, qu'elle aimait d'ailleurs passionnément, et qui la chérissait de même; seulement, l'amour d'Hélène avait quelque chose de protecteur et d'adorablement maternel, tandis que celui du marquis se ressentait de toutes les puérilités du jeune âge. Élevée dans la solitude, M^lle^ de La Seiglière n'était elle-même qu'un enfant sérieux. Sa mère lui avait transmis, avec le pur sang des aïeux, cette royale beauté qui se plaît, comme les lis et comme les cygnes, à l'ombre des châteaux, au fond des parcs solitaires. Grande, mince, élancée, un peu frêle, elle avait la grace ondoyante et flexible d'une tige en fleur balancée par le vent. Ses cheveux étaient blonds comme l'or des épis, et, par un rare privilége, ses yeux brillaient, sous leurs sourcils bruns, comme deux étoiles d'ébène, sur l'albâtre de son visage, dont ils rehaussaient l'expression sans en altérer l'angélique placidité. La démarche lente, le regard triste et doux, calme, sereine et demi-souriante, un poète aurait pu la prendre pour un de ces beaux anges rêveurs chargés de recueillir et de porter au ciel les soupirs de la terre, ou bien encore pour une de ces blanches apparitions qui glissent sur le bord des lacs, dans la brume argentée des nuits. Ne sachant rien de la vie ni du monde que ce que son père lui en avait appris, elle avait assisté sans joie au brusque changement qui s'était opéré dans son existence. La patrie, pour elle, était le coin de terre où elle était née, où sa mère était morte. La France, qu'elle ne connaissait que par les malheurs de sa famille et par les récits qui s'en faisaient dans l'émigration, ne l'avait jamais attirée; l'opulence ne lui souriait pas davantage. Loin de puiser, comme Raoul, dans les entretiens du marquis, l'orgueil et l'esprit de sa race, elle en avait retiré de bonne heure l'amour de l'humble condition où le destin l'avait fait naître. Jamais ses rêves ni ses ambitions n'étaient allés au-delà du petit jardin qu'elle cultivait elle-même; jamais le marquis de La Seiglière n'avait pu réussir à éveiller dans ce jeune sein un désir non plus

qu'un regret. Elle souriait doucement à tout ce qu'il disait; s'il venait à parler des biens perdus avec trop d'amertume, elle l'entraînait dans son jardin, lui montrait les fleurs de ses plate-bandes, et demandait s'il en était en France de plus fraîches et de plus belles. Aussi, le jour du départ, avait-elle dévoré ses pleurs; le fait est que, ce jour-là, l'exil avait commencé pour elle. En touchant le sol de la France, ce sol tourmenté qu'elle n'avait jamais entrevu de loin que comme une mer orageuse, Hélène s'était mal défendue d'un sentiment de tristesse et d'effroi; en pénétrant sous le toit héréditaire, elle avait senti son cœur se serrer et ses yeux se mouiller de larmes qui n'étaient pas des larmes de bonheur. Toutefois, ces premières impressions dissipées, M^lle^ de La Seiglière s'était acclimatée sans efforts dans sa nouvelle position. Il est des natures de choix que la fortune ne surprend jamais, et qui, portant avec la même aisance les destinées les plus contraires, se trouvent toujours et sans y songer au niveau de leurs prospérités. Tout en ayant conservé sa grace et sa simplicité natives, cette jeune et belle figure s'encadrait si naturellement dans le luxe de ses ancêtres, elle paraissait elle-même si peu étonnée de s'y voir, que nul, en l'observant, n'aurait pu supposer qu'elle fût née dans un autre berceau, ni qu'elle eût grandi dans une autre atmosphère. Elle continua d'aimer Raoul, comme par le passé, d'une tendresse fraternelle, sans soupçonner qu'il existât un sentiment plus profond ou plus exalté que celui qu'elle éprouvait pour ce jeune homme. Elle ne savait rien de l'amour; le peu de livres qu'elle avait lus étaient moins faits pour éveiller que pour endormir une jeune imagination. Les personnages que les récits de son père lui avaient représentés de tout temps comme des types de distinction, de grace et d'élégance, ressemblaient tous plus ou moins à M. de Vaubert, qui, parfaitement nul et distingué d'ailleurs, se trouvait ainsi ne contrarier en rien les idées qu'Hélène pouvait se former d'un époux. Ils avaient, elle et lui, joué sur le même seuil et grandi sous le même toit. M^me^ de La Seiglière avait bercé l'enfance de Raoul; M^me^ de Vaubert avait servi de mère à Hélène. Ils étaient beaux tous deux, tous deux à la fleur de leurs ans. La perspective d'être unis un jour n'avait rien qui pût raisonnablement les effrayer beaucoup l'un et l'autre. Ils s'aimèrent de cette affection compassée assez commune entre amans fiancés avant l'âge et avant l'amour. Le mariage est un but auquel il est bon d'arriver, mais qu'il faut se garder de voir de trop loin, sous peine de supprimer tous les agrémens de la route. Étrangère à tous les actes aussi bien qu'à tous les intérêts de la vie posi-

tive, droite de cœur, mais n'ayant sur toutes choses que des notions confuses, fausses ou incomplètes, entretenue, dès l'âge le plus tendre, dans l'idée que sa famille avait été dépossédée par un de ses fermiers, Hélène croyait ingénument que Stamply n'avait fait que restituer le bien de ses maîtres; mais, quoiqu'elle pensât ne rien devoir à sa générosité, elle s'était prise, dès les premiers jours, à sourire à ce doux vieillard, qui ne se lassait pas de la considérer avec un sentiment de respect et d'adoration, comme s'il comprenait déjà que de toutes les affections qui l'entouraient, celle de cette belle enfant était la seule qui fût vraie, naïve et sincère.

En effet, M^lle^ de la Seiglière réalisa, sans s'en douter, toutes les promesses de M^me^ de Vaubert; elle acquitta, sans le savoir, toutes les dettes du marquis. A mesure qu'on s'était éloigné de Stamply, Hélène s'était sentie de plus en plus attirée vers lui; isolée elle-même au milieu du bruit et de la foule, de mystérieuses sympathies avaient dû bientôt s'établir entre ces deux ames, dont le monde repoussait l'une et dont l'autre repoussait le monde. Cette aimable fille devint, pour ainsi dire, l'Antigone de ce nouvel OEdipe, la Cordelia de ce nouveau roi Lear. Elle égaya ses ennuis et peupla son isolement. Elle fut comme une perle au fond de sa coupe amère, comme une étoile dans sa nuit sombre, comme une fleur sur ses rameaux flétris. Ce qu'il y eut de plus étrange, c'est que, n'ayant cédé d'abord qu'à un sentiment d'adorable pitié, elle finit par trouver auprès de ce vieux compagnon plus d'alimens pour son cœur et pour son esprit qu'elle n'en rencontrait dans la société sonore et vide, brillante et frivole, au milieu de laquelle s'écoulaient ses jours. Chose étrange en effet, ce fut ce pauvre vieillard qui imprima le premier mouvement et donna le premier éveil à cette jeune intelligence. Le matin, quand tout dormait au château, le soir, quand les flambeaux s'allumaient pour la fête, Hélène s'échappait avec lui, soit dans le parc, soit à travers champs, et, dans les longs entretiens qu'ils avaient ensemble, Stamply racontait les grandes choses que la république et l'empire avaient faites. Hélène écoutait avec étonnement et curiosité ces récits naïfs, qui ne ressemblaient à rien de ce qu'elle avait entendu jusqu'alors. Parfois Stamply lui donnait à lire les lettres de Bernard, seul trésor qu'il eût conservé. En les lisant, Hélène s'exaltait comme un jeune coursier qui se réveille au bruit des clairons. D'autres fois, il lui parlait de sa mère, de cette belle et bien-aimée marquise dont il avait gardé le vivant souvenir. Son langage était simple, et souvent Hélène sentait ses yeux mouillés en l'écoutant.

Puis il parlait de Bernard, car c'était toujours à ce cher mort qu'on devait revenir. Il disait son enfance turbulente, sa jeunesse impétueuse et son héroïque trépas. Les ames de colombe aiment les cœurs de lion; Hélène se plaisait à tous ces discours, et ne parlait elle-même de ce jeune homme que comme d'un ami qui n'est plus. Ils allaient ainsi causant l'un et l'autre, et ce qui montre combien ce vieux Stamply était une bonne et charmante nature, c'est que, dans ces fréquens entretiens, il ne se permit jamais une plainte contre les ingrats qui l'avaient délaissé, et qu'Hélène put continuer de croire qu'en se dépouillant, il n'avait fait qu'accomplir un acte rigoureux de conscience et de probité. Peut-être aussi lui était-il doux de se sentir aimé pour lui-même. Il savait que M^lle de La Seiglière était destinée à Raoul; il n'ignorait pas que le vœu de leurs parens les avait fiancés de tout temps l'un à l'autre; il tenait entre ses mains le fil qui avait dirigé M^me de Vaubert; il comprenait et savait tout enfin. S'il se plaignit dans son propre cœur, il n'en laissa rien voir à sa jeune amie; il lui cacha, comme une plaie honteuse, le spectacle flétrissant des humaines ingratitudes. Lorsqu'Hélène s'affligeait de l'existence retirée qu'il menait : — Que voulez-vous? disait-il avec mélancolie; le monde n'est pas fait pour le vieux Stamply, ni le vieux Stamply pour le monde. Puisque M. le marquis a la bonté de me laisser vivre dans mon coin, j'en profite. J'ai toujours aimé le silence et la solitude; M. le marquis a bien senti qu'on ne se reforme point à mon âge... Aimable enfant, ajoutait-il, votre présence et vos doux sourires, voici mes fêtes, à moi! jamais le vieux Stamply n'en avait rêvé de si belles!

Sur les derniers temps, il voulut visiter une dernière fois la ferme où son père était mort, où son fils était né, où il avait, lui, laissé le bonheur en partant. Brisé déjà par la maladie, depuis long-temps courbé sous le chagrin, il s'y rendit seul, appuyé sur son bâton de cornouiller. La ferme était déserte; tout le monde travaillait aux champs. Après avoir pénétré dans la maison rustique, où rien n'était changé, après avoir reconnu le bahut de chêne, le lit en forme de buffet avec ses courtines et ses rideaux de serge verte, l'image de la Vierge devant laquelle il avait vu, dix années durant, sa femme prier soir et matin, après avoir respiré le bon parfum du lait dans les jattes et du pain frais empilé sur la planche, il alla s'asseoir dans la cour, sur un banc de pierre. Il faisait une tiède soirée d'été. On entendait dans le lointain la chanson des faneuses, les aboiemens des chiens et les mugissemens des bestiaux. L'air était tout imprégné de la senteur des foins. En

face de Stamply, sur la mousse du toit, piétinaient une bande de pigeons roucouleurs. — Ma pauvre femme avait raison, s'écria le vieillard en s'arrachant à ce tableau des joies perdues, ç'a été un mauvais jour, le jour où nous avons quitté notre ferme!

Chargé d'années moins que de tristesse, il mourut deux ans après le retour du marquis, sans autre assistance que celle de M^lle^ de La Seiglière, qui lui ferma les yeux. Près d'expirer, il se tourna vers elle et lui remit les lettres de son fils : « Prenez-les, lui dit-il, c'est tout ce qu'on m'a laissé, c'est tout ce qui me reste à donner. » Il s'éteignit sans regrets de la vie, et tout joyeux d'aller retrouver sa femme et son petit Bernard.

Sa mort ne laissa de vide que dans sa chambre et dans le cœur d'Hélène. Au château, on en parla durant trois jours.— Ce pauvre Stamply! disait le marquis; à tout prendre, c'était un brave homme. — Bien ennuyeux, soupirait M^me^ de Vaubert. — Bien mal appris, ajoutait Raoul. — Bien excellent, murmurait Hélène. Ce fut là toute son oraison funèbre; Hélène seule acquitta le tribut de larmes qu'on avait promis à sa tombe. Il est bon pourtant d'ajouter que la fin du vieux gueux souleva dans le pays l'indignation d'un parti qui commençait de poindre à l'horizon politique, comme on disait alors élégamment. Hypocrite, envieux, surtout moins libéral que son nom ne semblait l'annoncer, ce parti, qui se composait, en province, d'avocats bavards et médiocres, de bourgeois importans et rogues, fit un héros de Stamply mort, après l'avoir outragé vivant. Ce n'était pas qu'on se souciât de lui le moins du monde; mais on détestait la noblesse. On le mit sur un piédestal, on lui décerna les palmes du martyre, sans se douter à quel point le pauvre homme les avait méritées. Bref, on accusa hautement M^me^ de Vaubert de captation, et le marquis d'ingratitude; et c'est ainsi qu'une fois, par hasard, ces petites passions et ces petites haines rencontrèrent, sans la chercher peut-être, la vérité sur leur chemin.

Cependant on touchait à l'époque fixée pour le mariage d'Hélène et de Raoul. Cette époque, encore trop éloignée au gré de M. de Vaubert, M^lle^ de La Seiglière ne la souhaitait ni ne la redoutait; elle la voyait approcher sans impatience, mais aussi sans effroi. Quoi qu'il en coûte, on peut même affirmer qu'elle en ressentait moins de tristesse que de joie. Ses entretiens avec Stamply, la lecture des lettres de Bernard, qu'elle s'était surprise plus d'une fois à relire après la mort de son vieux camarade, l'avaient bien amenée à de vagues

comparaisons qui n'étaient pas précisément à l'avantage de notre jeune baron; mais tout cela était trop confus dans son cœur et dans son esprit pour qu'elle cherchât à s'en rendre compte. C'était d'ailleurs une ame bien trop loyale pour entrevoir seulement l'idée qu'on pût revenir sur un engagement pris et sur une parole donnée. Fiancée de Raoul, à partir du jour où elle avait compris le sens et la portée de ce mot, la noble fille s'était regardée comme une épouse devant Dieu. Enfin, ce mariage agréait au marquis; Raoul cachait sa nullité sous un fin vernis de grace et d'élégance; il ne manquait ni des séductions de son âge ni des qualités chevaleresques de sa race, et, pour tout dire, M^me^ de Vaubert, qui veillait au grain, ne manquait jamais, dans l'occasion, de lui prêter l'esprit qu'il n'avait pas. Tout allait pour le mieux, et rien ne semblait devoir troubler le cours de ces prospérités, lorsqu'un évènement inattendu vint se jeter à la traverse.

On célébrait du même coup au château la fête du roi, le troisième anniversaire de la rentrée du marquis dans ses terres, et les fiançailles de Raoul et d'Hélène. Cette triple solennité avait attiré toute la haute noblesse de la ville et des alentours. A la nuit tombante, le château et le parc s'illuminèrent, un feu d'artifice fut tiré sur le plateau de la colline; puis le bal s'ouvrit dans les salons, tandis qu'au dehors villageois et villageoises sautaient sous la ramée, au son de la cornemuse. M^me^ de Vaubert, qui touchait au but de ses ambitions, ne cherchait pas à dissimuler la satisfaction qu'elle en éprouvait. La seule présence de M^lle^ de La Seiglière justifiait suffisamment l'orgueil et le bonheur qui rayonnaient, comme une double auréole, sur le front de Raoul. Quant au marquis, il ne se sentait pas de joie. Chaque fois qu'il se mettait au balcon, ses vassaux faisaient retentir l'air des cris de *vive notre maître! vive notre seigneur!* mille fois répétés avec un enthousiasme qui prenait sa source dans le cœur de ces braves gens et dans les caves du château. Stamply était mort depuis quelques mois; qui songeait à lui? personne, si ce n'est Hélène, qui l'avait sincèrement aimé, et qui gardait pieusement sa mémoire. Ce soir-là, M^lle^ de La Seiglière était distraite, rêveuse, préoccupée. Pourquoi? elle-même n'aurait pu le dire. Elle aimait son fiancé, du moins elle croyait l'aimer. Elle avait grace et beauté, amour et jeunesse, noblesse et fortune : tout n'était autour d'elle que doux regards et frais sourires; la vie ne semblait lui promettre que caresses et enchantemens. Pourquoi ce jeune sein oppressé et ces beaux yeux voilés de tristesse? Organisation fine et déliée, nature délicate et nerveuse, comme les fleurs à l'ap-

proche de l'orage, frissonnait-elle sous le pressentiment de sa destinée?

Ce même soir, un cavalier à qui nul ne songeait suivait la rive droite du Clain. Arrivé à Poitiers depuis moins d'une heure, il n'avait pris que le temps de se faire seller un cheval, et il était parti au galop, en remontant le cours de la rivière. La nuit était noire, sans lune et sans étoiles. Au détour du sentier, en découvrant le château de La Seiglière, dont la façade illuminée courait en lignes étincelantes sur le fond assombri du ciel, il arrêta court son cheval sous la brusque pression du mors. En cet instant, une gerbe de feu sillonna l'horizon, s'épanouit dans les nuages et tomba en pluie d'or, d'améthistes et d'émeraudes sur les tours et les campaniles. Comme un voyageur hésitant qui ne reconnaît plus son chemin, le cavalier promena autour de lui un regard inquiet; puis, sûr de ne s'être pas trompé, il rendit la bride et continua sa route. Il mit pied à terre à la porte du parc, et, laissant sa monture à la grille, il entra juste au moment où la foule champêtre, dans un paroxysme d'enthousiasme et d'amour, mêlait les cris de *vive le roi!* à ceux de *vive le marquis!* Toutes les fenêtres étaient encadrées de feuillage et décorées de transparens; le plus remarquable, chef-d'œuvre d'un artiste du cru, offrait aux yeux ravis l'auguste tête de Louis XVIII, sur laquelle deux divinités allégoriques courbaient des branches d'olivier. Au pied du perron, la musique d'un régiment en garnison à Poitiers jouait à pleins poumons l'air national de *Vive Henri-Quatre*. Doutant s'il était éveillé, observant tout et ne comprenant rien, impatient de savoir, tremblant d'interroger, l'étranger se perdit dans la fête sans être remarqué de personne. Après avoir long-temps erré, comme une ombre, autour des groupes, en passant contre une des tables qu'on avait dressées dans les allées, il entendit quelques mots qui frappèrent son attention. S'étant assis au bout d'un banc, non loin de deux anciens du pays qui, tout en buvant le vin du château, s'entretenaient, d'un ton goguenard, du retour des La Seiglière et de la mort du vieux Stamply, il s'accouda sur la table, et, le front appuyé sur ses deux mains, il demeura long-temps ainsi.

Lorsqu'il s'éloigna, le parc était désert, le château silencieux, les derniers lampions achevaient de s'éteindre, et les coqs éveillaient le jour.

## V.

A deux jours de là, dans l'embrasure d'une fenêtre ouverte, devant un joli guéridon de porcelaine de vieux Sèvres chargé de cristaux, de vermeil et des débris d'un déjeuner mignon, M. de La Seiglière, couché plutôt qu'assis dans un fauteuil à dos mobile et à fond élastique, jouissait, en toilette du matin, de cet état de bien-être et de béatitude que procurent à coup sûr un égoïsme florissant, une santé robuste, une fortune bien assise, un caractère heureux et une facile digestion. Il s'était réveillé en belle humeur, et ne s'était jamais senti si dispos. Enveloppé d'une robe de chambre de soie à grands ramages, le menton frais rasé, l'œil vif, la bouche rose encore et souriante, le linge éblouissant, la jambe fine, le mollet rebondi, la main blanche et potelée à demi cachée sous une manchette de valenciennes et jouant avec une tabatière d'or enrichie d'un portrait de femme qui ne semblait pas être celui de la marquise, le tout exhalant un doux parfum d'iris et de poudre à la maréchale, il était là, ne pensant à rien, respirant avec délices la verte senteur de ses bois, dont l'automne commençait de rouiller la cime, et suivant d'un regard distrait ses chevaux couverts de housses qu'on ramenait de la promenade, lorsqu'il aperçut, sur le pont du Clain, M^me^ de Vaubert, qui paraissait s'avancer dans la direction du château. Il se leva, tendit le jarret, s'examina des pieds à la tête, secoua du bout des doigts les grains de tabac éparpillés sur son jabot de point d'Angleterre, puis, s'étant penché sur le balcon, il regarda venir l'aimable visiteuse. Un esprit tant soit peu observateur aurait reconnu dans la sortie matinale de M^me^ de Vaubert, moins encore que dans sa désinvolture, l'indice certain d'un cœur violemment agité; mais le marquis n'y prit point garde. Lorsqu'elle entra, il lui baisa galamment la main, sans remarquer seulement l'altération de ses traits et la pâleur de son visage.

— Madame la baronne, lui dit-il, vous êtes tous les jours plus jeune et plus charmante. Au train dont vous allez, encore quelques mois, et vous aurez vingt ans.

— Marquis, répliqua M^me^ de Vaubert d'une voix brève, ce n'est point de cela qu'il s'agit. Parlons sérieusement, la chose en vaut la peine. Marquis, tout est perdu! tout, vous dis-je; la foudre est tombée sur nos têtes.

— La foudre! s'écria le marquis en montrant le ciel, qui brillait de l'azur le plus pur et du plus vif éclat.

— Oui, dit Mme de Vaubert; supposez que la foudre, éclatant dans ce ciel sans nuages, réduise en poudre votre château, brûle vos fermes et consume vos moissons sur pied : vous ne supposerez rien de si invraisemblable que le coup qui vient de vous frapper. Après avoir échappé à la tempête, vous êtes menacé de sombrer au port.

M. de La Seiglière pâlit. Lorsqu'ils furent assis l'un et l'autre :

— Croyez-vous aux revenans? demanda froidement la baronne.

— Eh! madame!... fit le marquis.

— C'est que, si vous n'y croyez pas, vous avez tort, poursuivit Mme de Vaubert. Le fils Stamply, ce Bernard dont son père nous a tant de fois étourdi les oreilles, ce héros mort et enterré depuis six ans sous les glaces de la Russie...

— Eh bien? demanda M. de La Seiglière.

— Eh bien! reprit la baronne, on l'a vu hier dans le pays, on l'a vu en chair et en os, on l'a vu, ce qui s'appelle vu, et on lui a parlé, et c'est lui, c'est bien lui, c'est Bernard, Bernard Stamply, le fils de votre ancien fermier; il existe, il vit; le drôle n'est pas mort.

— Qu'est-ce que ça me fait? dit le marquis d'un ton dégagé et de l'air à la fois surpris et charmé d'un homme qui, s'étant attendu à recevoir un aérolithe sur la tête, reçoit sur le bout du nez une plume détachée de l'aile d'une mésange.

— Comment! ce que cela vous fait? s'écria Mme de Vaubert. Le fils Stamply n'est pas mort, il est de retour au pays, on a constaté son identité, et vous demandez ce que cela vous fait!

— Mais sans doute, répondit M. de La Seiglière avec un naïf étonnement. Si ce garçon a des raisons d'aimer la vie, tant mieux pour lui qu'il ne soit pas en terre. Je prétends le voir; pourquoi ne s'est-il pas déjà présenté?

— Soyez calme, dit la baronne, il se présentera.

— Qu'il vienne! s'écria le marquis; on le recevra; on aura soin de lui; au besoin, on lui fera un sort. Je n'ai point oublié la délicatesse des procédés du père. Le vieux Stamply a fait son devoir; à mon tour, je ferai le mien. C'est une justice que le gars se ressente de la fortune que m'a rendue le papa. Je ne suis pas ingrat; il ne sera pas dit qu'un La Seiglière a laissé dans la peine le fils d'un serviteur fidèle. Qu'on m'amène Bernard; s'il hésite, qu'on le rassure; il aura ce qu'il demandera.

— Et s'il demande tout? dit la baronne.

A ces mots, M. de La Seiglière tressaillit et se tourna vers elle d'un air effaré.

— Avez-vous lu un livre qui s'appelle le Code? demanda tranquillement Mme de Vaubert.

— Jamais, répondit le marquis avec orgueil.

— Je l'ai parcouru ce matin à votre intention. Hier encore, je n'étais pas plus avancée que vous; pour vous, je me suis faite clerc de procureur. C'est un livre d'un style assez sec, très goûté d'ailleurs lorsqu'il consacre nos droits, mais peu estimé quand il contrarie nos prétentions. Je doute, par exemple, que vous en aimiez beaucoup le chapitre des donations entre vifs. Lisez-le cependant, je le recommande à vos méditations.

— Madame la baronne, s'écria M. de La Seiglière en se levant avec un léger mouvement d'impatience, me direz-vous ce que tout cela signifie?

— Monsieur le marquis, répondit Mme de Vaubert en se levant de son côté avec la gravité d'un docteur, cela signifie que toute donation à titre gratuit est révoquée de plein droit pour cause de survenance d'enfant légitime, même posthume, du donateur; cela signifie que Jean Stamply, du vivant de son fils, n'aurait pu disposer en votre faveur que de la moitié de ses biens, et que, n'ayant disposé du tout que dans l'hypothèse que son fils était mort, ces dispositions se trouvent anéanties; enfin cela signifie que vous n'êtes plus chez vous, que Bernard va vous faire assigner en restitution de titres, et qu'au premier jour, armé d'un jugement en bonne forme, ce garçon à qui vous parliez de faire un sort vous sommera de déguerpir et vous mettra poliment à la porte. Comprenez-vous maintenant?

M. de La Seiglière fut attéré; mais telle était son adorable ignorance des choses de la vie, qu'il passa vite de l'étonnement et de la stupeur à l'exaspération et à la révolte.

— Je ne me soucie pas mal de votre Code et de vos donations entre vifs, s'écria-t-il avec l'emportement d'un enfant mutin. Est-ce que j'entends rien à tout cela, moi? Est-ce que tout cela me regarde? Ce que je sais, c'est que je suis chez moi. Que parlez-vous d'ailleurs de donation! On me restitue ce qu'on m'a dérobé, on me rend les biens qu'on m'a pris, et cela s'appelle une donation! Le mot est joli. Un La Seiglière acceptant une donation! la chose est plaisante! Comme si les La Seiglière avaient jamais rien accepté d'une autre main que la main de Dieu! Comment, ventre-saint-gris! je suis chez moi, heureux et paisible, et parce qu'un vaurien qu'on croyait mort se permet de

vivre, je devrai lui compter la fortune que m'avait volée monsieur son père! C'est le Code qui le veut ainsi! Mais ce sont donc des cannibales qui l'ont rédigé, votre code, qui se dit civil, je crois, l'impertinent! Un code d'usurpateur, qui consacre de père en fils la rapine et le brigandage! En un mot, le code Napoléon! Je reconnais là M. de Buonaparte. Il a pensé à son louveteau : c'est d'un bon père et d'un loup prévoyant.

Il parla long-temps sur ce ton, sans suite, sans liaison, au hasard, marchant à grands pas, frappant du pied le parquet, se drapant d'une façon tragi-comique avec les pans de sa robe de chambre, et répétant à chaque instant d'une voix étouffée par la colère : une donation! une donation! Mme de Vaubert eut bien de la peine à l'apaiser et à lui faire comprendre ce qui s'était passé plus d'un quart de siècle auparavant et ce qui se passait à cette heure. Elle avait jusqu'alors respecté ses illusions; mais cette fois la gravité de la situation ne permettait plus de ménagemens. Elle arracha brutalement le bandeau qui lui voilait les yeux, et vainement le pauvre marquis se raidit, se débattit, et, comme un aveugle rendu subitement à la lumière des cieux, ferma douloureusement les paupières; Mme de Vaubert le dompta, et, le forçant à regarder en face le soleil de l'évidence, elle l'inonda de toutes parts d'une impitoyable clarté. A voir les ébahissemens de M. de La Seiglière en écoutant l'impartial résumé de l'histoire de ces derniers temps, on eût dit qu'après s'être endormi sur les bords du Clain, il se réveillait en Chine, au milieu d'un groupe de bonzes, et déguisé lui-même en mandarin. Les faits rétablis et le passé nettement dessiné :

— Maintenant, ajouta la baronne avec fermeté, il s'agit de résoudre la question de l'avenir. Le cas est périlleux; mais il n'est si mauvais pas dont on ne se puisse tirer avec un peu d'adresse et beaucoup de sang-froid. Voyons, marquis. Nul doute que ce Bernard ne se présente d'un instant à l'autre, non pas en solliciteur, comme vous l'avez espéré d'abord, mais en maître, le front haut et la parole haute. Il ne manque pas de gens qui l'auront instruit de ses droits et qui lui fourniront, au besoin, le moyen de les soutenir. Supposez qu'il arrive; comment l'allez-vous recevoir?

— Qu'il aille à tous les diables! s'écria le marquis en éclatant comme une bombe dont on croyait la mèche éteinte.

— Pourtant, s'il se présente?...

— S'il l'osait, madame la baronne, je me souviendrais qu'il n'est pas gentilhomme, et, plus heureux que Louis XIV, je n'aurais pas à jeter, comme lui, ma canne par la fenêtre.

— Vous êtes fou, marquis.

— S'il faut plaider, eh bien! nous plaiderons.

— Marquis, vous êtes un enfant.

— J'aurai pour moi le roi.

— La loi sera pour lui.

— J'y mangerai mon dernier champ, plutôt que de lui laisser un brin d'herbe.

— Marquis, vous ne plaiderez pas. Plaider! y songez-vous? mêler votre nom à des débats scandaleux! vous commettre avec la justice! et cela pour en arriver à des conclusions prévues, infaillibles, inévitables! Nous avons des ennemis; vous ne leur donnerez pas cette joie. Vous avez un blason; vous ne lui ferez pas cette injure.

— Mais, pour Dieu! madame la baronne, que faire? que décider? que devenir? à quel parti se rendre? s'écria le marquis aux abois.

— Je vais vous le dire, répliqua M^me^ de Vaubert avec assurance. Savez-vous l'histoire d'un colimaçon qui s'introduisit un jour étourdiment dans une ruche? Les abeilles l'empâtèrent de miel et de cire; puis, lorsqu'elles l'eurent ainsi emprisonné dans sa coquille, elles roulèrent cet hôte incommode et le poussèrent hors de leur maison. Marquis, c'est ainsi qu'il faut nous y prendre. Ce Bernard est sans doute un rustre comme l'était son père : aux graces de son origine il doit joindre la brutalité du soldat et l'emportement du jeune homme. Enduisons-le de cire et de miel; engluons-le des pieds à la tête. Si vous l'irritez, tout est perdu; ménageons-le, voyons-le venir. Il arrivera comme un boulet de canon qui s'attend à rebondir contre un mur de granit ou d'airain; qu'il s'enfonce et s'amortisse dans une balle de coton. Ne le heurtez pas; gardez-vous surtout de discuter vos droits ni les siens. Défiez-vous de votre sang; vous êtes bien jeune encore! Loin de les contrarier, flattez ses opinions; humiliez, s'il est nécessaire, la victoire devant la défaite. L'essentiel d'abord est de l'amener doucement à s'installer comme un hôte dans ce château. Cela fait, vous gagnez du temps; le temps et moi, nous ferons le reste.

— Ah ça! madame la baronne, quel rôle allons-nous jouer ici? demanda fièrement le vieux gentilhomme.

— Un grand rôle, monsieur, un grand rôle! répondit la baronne encore plus fièrement. Nous allons combattre pour nos principes, pour nos autels et pour nos foyers; nous allons lutter pour le droit contre l'usurpation; nous allons défendre la légitimité contre les exactions d'une légalité odieuse et tyrannique; nous allons disputer nos derniers boulevards aux envahissemens d'une bourgeoisie basse et jalouse,

qui nous hait et veut notre ruine. Si nous étions aux beaux temps de la chevalerie, je vous dirais de monter à cheval, d'entrer en lice, et de combattre à armes courtoises, ou bien encore, enfermés dans votre château comme dans un fort, vous, nous, nos gens et nos vassaux, plutôt que d'en sortir vivans, nous nous ferions tuer sur la brèche. Malheureusement ce n'est pas d'aujourd'hui que les avocats ont remplacé les champions, et les huissiers les hérauts d'armes; et puisque nous vivons dans un temps où l'on a substitué plus que jamais le palais de justice au champ-clos, et les subtilités de la loi aux inspirations du courage, force est bien aux plus nobles et aux plus vaillans d'user de la ruse en guise d'épée et de l'esprit à défaut de lance. Que voulons-nous d'ailleurs? Il n'est pas question de réduire ce garçon à la mendicité. Vous serez généreux, vous ferez bien les choses; mais, en bonne conscience, un pauvre diable qui vient de passer six années dans la neige, a-t-il absolument besoin, pour se sentir mollement couché, d'être étendu tout de son long sur un million de propriétés. A présent, cher marquis, si vous avez encore des scrupules, qu'à cela ne tienne! Tout cas de conscience est respectable. Allez trouver M. Bernard; passez-lui, comme une bague au doigt, vos domaines. Pendant que vous y serez, pourquoi ne joindriez-vous pas à ce petit cadeau vos parchemins et vos armoiries? J'ai vu, ce matin, passer Hélène, belle, radieuse, souriante et confiante en la destinée; à son retour, elle apprendra qu'elle est ruinée de fond en comble, et qu'il ne lui reste plus que l'humble castel de Vaubert. Nous irons y vivre modestement, comme autrefois nous avons vécu dans l'exil. Au lieu de s'unir dans l'opulence, nos enfans se marieront dans la pauvreté. Nous serons la fable du pays. Plus tard, nous ferons de nos petits-fils des hobereaux, et nous vendrons nos petites-filles à la vanité de quelques manans enrichis. Cette perspective n'a rien d'alarmant : sans compter la satisfaction d'avoir incessamment sous les yeux le château de La Seiglière, les ombrages de ce beau parc, et M. Bernard chassant, vivant en liesse, menant grand train sur ses terres.

— Savez-vous, baronne, s'écria M. de La Seiglière, que vous avez le génie d'une Médicis?

— Ingrat, j'ai le génie du cœur, répondit M^me^ de Vaubert en souriant. Qu'est-ce que je veux? qu'est-ce que je demande? Le bonheur des êtres que j'aime. Pour moi, je n'ai pas d'ambition. Pensez-vous que je m'effraie sérieusement, pour ma part, à l'idée de vivre avec vous, en famille, dans mon petit manoir? Eh! mon Dieu, je suis faite depuis long-temps à la pauvreté; mon Raoul n'a jamais rêvé la for-

tune. Mais vous, mais notre belle Hélène, mais les enfans qui naîtront d'une union charmante, voilà, marquis, voilà ce qui m'effraie!

Ils en étaient là de ce long entretien, lorsqu'un laquais annonça qu'un inconnu, qui refusait de se nommer, demandait à parler à M. le marquis.

— C'est notre homme, dit la baronne.

— Faites entrer, dit le marquis.

— Songez bien, s'empressa d'ajouter Mme de Vaubert, que tout le succès de l'entreprise dépend de cette première entrevue.

Le parquet du corridor retentit sous un talon brusque, ferme et sonore, et presque aussitôt le personnage qu'on venait d'annoncer entra militairement, botté, éperonné, le chapeau et la cravache au poing. Quoiqu'évidemment flétri par la fatigue et par la souffrance, c'était un homme qui paraissait avoir trente ans au plus. Le front découvert, effleuré déjà par des rides précoces, les joues amaigries, l'œil enfoncé dans son orbite, la bouche mince et pâle, ombragée d'une moustache épaisse et brune, l'air franc et décidé, l'attitude fière et même un peu hautaine, il avait une de ces figures qui passent pour laides aux yeux du monde, mais que les artistes ont en général la faiblesse de trouver belles. Une redingote bleue, boutonnée jusqu'au col, pressait sa taille élancée, droite et souple. A peine entré dans ce salon qu'il sembla reconnaître, son regard s'amollit, et son cœur parut se troubler; mais, s'étant remis promptement d'une émotion involontaire, il s'inclina légèrement à quelques pas de la baronne, puis interpellant le marquis :

— C'est à M. de La Seiglière que j'ai l'honneur de parler? demanda-t-il avec une politesse glacée et d'une voix qui se ressentait encore de l'habitude du commandement.

— Vous l'avez dit, monsieur. A mon tour, puis-je savoir....

— Dans un instant, monsieur, répliqua froidement le jeune homme; si, comme je le suppose, c'est à Mme de Vaubert que j'ai l'honneur de m'adresser, madame, veuillez rester, ajouta-t-il, vous n'êtes pas de trop entre nous.

Un éclair de joie passa dans les yeux de Mme de Vaubert, complètement rassurée sur le gain d'une bataille dont elle avait dressé le plan et qu'elle allait pouvoir diriger. De son côté, M. de La Seiglière respira plus à l'aise, en sentant qu'il allait manœuvrer sous les ordres d'un si grand capitaine.

— Monsieur, veuillez vous asseoir, dit-il en s'asseyant lui-même presqu'en face de la baronne.

Le jeune homme prit le siége que lui indiquait le marquis et s'y installa assez cavalièrement; puis il se fit entre ces trois personnages un moment de ce silence solennel qui précède les engagemens décisifs, quand deux armées sont en présence. Le marquis ouvrit sa boîte d'or, y plongea le pouce et l'index et se bourra le nez d'une prise de tabac d'Espagne, lentement et à petits coups, avec une grace toute spéciale, entièrement perdue de nos jours.

— Monsieur, dit-il, je vous écoute.

Après quelques secondes de recueillement, l'étranger s'accouda sur le bras du fauteuil dans lequel il était assis, du côté du vieux gentilhomme.

— Monsieur le marquis, dit-il en élevant la voix avec autorité, voici bientôt trente ans, de grandes choses allaient s'accomplir. La France était dans l'attente. Tous les regards se tournaient avec anxiété vers l'orient que blanchissait une nouvelle aurore; il courait dans l'air de sourdes rumeurs qui remplissaient les ames de joie ou d'épouvante, d'espérance ou de stupeur. Il paraît que vous n'étiez pas, monsieur, au nombre de ceux qui espéraient alors et se réjouissaient, car vous fûtes un des premiers qui abandonnèrent la patrie menacée pour fuir à l'étranger. La patrie vous rappela, c'était son devoir; vous fûtes sourd à son appel, c'était sans doute votre bon plaisir; elle confisqua vos biens, c'était son droit.

A ces mots, le marquis, oubliant déjà le rôle qu'il avait tacitement accepté, bondit sur son siége comme un chamois blessé; un regard de M^me^ de Vaubert le contint.

— Ces biens, devenus la propriété de la nation, propriété légale et légitime, un de vos fermiers les acheta du prix de ses sueurs, et lorsqu'il eut bien travaillé, lorsqu'au bout de vingt-cinq années de fatigues et de labeurs, il eut recousu, pour ainsi dire, lambeaux par lambeaux, le domaine de vos ancêtres, tandis que vous, les bras croisés, vous étiez occupé là-bas à ne rien faire, si ce n'est des vœux hostiles à la gloire et à la grandeur de la France, il s'en dépouilla comme d'un manteau et vous le mit sur les épaules.

— Ventre-saint-gris! monsieur..., s'écria le marquis, ne se connaissant plus.

Un second regard de M^me^ de Vaubert l'arrêta court et le cloua muet sur place.

— Par quel enchantement cet homme, qui ne vous devait rien et ne vous aimait pas, se porta-t-il envers vous à un tel excès de générosité, d'amour et d'enthousiasme? Comment se décida-t-il à rési-

gner entre vos mains cette sainte propriété du travail, la seule que Dieu reconnaisse et bénisse? Peut-être pourriez-vous me l'apprendre. Ce que je puis, moi, vous affirmer, c'est que, du vivant de son fils, cet homme ne se souciait même pas de savoir si vous existiez. Toujours est-il qu'il mourut, sans s'être réservé seulement un coin de terre pour son dernier sommeil, vous laissant paisible possesseur d'une fortune qui ne vous avait coûté d'autre peine que d'ouvrir la main pour la recevoir.

Le marquis allait répliquer, quand la baronne lui coupa, ou, pour mieux dire, lui souffla la parole.

— Puisque vous m'avez permis d'assister à cet entretien, dit-elle de sa plus douce voix, avec un ton d'exquise urbanité, souffrez, monsieur, que j'y prenne part. Je n'essaierai point de relever ce que quelques-unes de vos expressions ont eu pour nous de cruel et de blessant. Vous êtes jeune; cette nouvelle aurore dont vous parlez, si vous l'aviez vue poindre, vous sauriez, comme nous, que ce fut une aurore de sang. Quant aux reproches que vous nous adressez d'avoir déserté le sol de la France et d'être demeurés sourds à l'appel de la patrie, il nous est permis d'en sourire. Si l'on venait vous dire que ce château menace ruine, si ce parquet tremblait sous vos pieds, et que ce plafond, près de s'effondrer, criât et craquât sur nos têtes, resteriez-vous assis tranquillement dans ce fauteuil? Si le bourreau, la hache derrière le dos, vous appelait d'une voix pateline, vous empresseriez-vous d'accourir? Laissons là ces enfantillages. Encore un mot pourtant. Vous nous accusez d'avoir formé, au fond de l'exil, des vœux hostiles à la gloire et à la grandeur du pays. C'est une erreur, monsieur. Nous vous voyons pour la première fois; nous ne savons ni qui vous êtes ni quel intérêt vous amène; seulement nous sentons que vous ne nous êtes pas ami, et la distinction de votre personne nous fait une loi de chercher à forcer votre estime, à défaut de vos sympathies. Croyez qu'il s'est rencontré dans ces rangs de l'émigration, trop calomniés peut-être, de nobles cœurs, demeurés français sur la terre étrangère. Vainement la patrie nous avait rejetés de son sein; nous l'avions emportée dans le nôtre. Demandez au marquis si nos vœux l'ont suivie, cette patrie ingrate et chère, dans toutes ses campagnes et sur tous ses champs de bataille? qu'il vous dise s'il est un de ses triomphes qui n'ait éveillé d'orgueilleux échos dans nos ames? Rocroi n'exclut point Austerlitz; Bouvines et Marengo sont sœurs. Ce n'est pas le même drapeau; mais c'est toujours la France victorieuse.

— Très bien, très bien, dit le marquis en ouvrant sa tabatière.

Et, tout en portant à son nez une pincée de poudre brune : — Décidément, ajouta-t-il mentalement, la baronne a le diable au corps.

— Et maintenant, reprit Mme de Vaubert, ce petit compte une fois réglé, si vous n'êtes venu que pour nous rappeler ce que l'on doit ici à la mémoire du meilleur des hommes, si c'est à cela seulement que se borne votre mission, j'ajouterai, monsieur, que c'est sans doute une noble tâche, mais que, nos dettes étant payées, vous avez pris une peine inutile. Enfin, si vous tenez à savoir par quel enchantement M. Stamply s'est décidé à réintégrer dans ce domaine une famille qui de tout temps avait comblé ses pères de bontés, je vous dirai qu'il n'a fait qu'obéir aux pieux instincts de sa belle ame. Vous affirmez que, du vivant de son fils, M. Stamply ne se souciait même pas de savoir si cette famille existait; je crois, monsieur, que vous calomniez sa mémoire. Si son fils revenait parmi nous...

— Si son fils revenait parmi vous! s'écria l'étranger, en retenant un mouvement de sombre colère. Supposons qu'il revienne en effet; supposons que ce jeune homme n'ait pas été tué, comme on l'a cru, comme on le croit encore; supposons que, laissé pour mort sur un champ de bataille, ramassé vivant par l'armée ennemie, il se soit vu traîné de steppe en steppe jusqu'au fond de la Sibérie. Après six ans d'une horrible captivité, sur un sol de glace et sous un ciel de fer, libre enfin, il va revoir sa patrie et son vieux père, qui ne l'attend plus. Il part, il traverse à pied les plaines désolées, mendiant gaiement son pain sur sa route, car la France est au bout, et déjà, mirage enchanté, il croit apercevoir le toit paternel fumant au lointain horizon. Il arrive; son vieux père est mort, son héritage est envahi, il n'a plus ni toit ni foyer. Que fait-il? Il s'informe, et bientôt il apprend qu'on a profité de son éloignement pour capter l'affection d'un pauvre vieillard crédule et sans défense; il apprend qu'après l'avoir amené, à force de ruses, à se déposséder, on a payé ses bienfaits de la plus noire ingratitude; il apprend enfin que son père est mort, plus seul, plus triste et plus abandonné qu'il n'avait vécu. Que fera-t-il alors? Ce ne sont toujours que des suppositions. Il ira trouver les auteurs de ces basses manœuvres et de ces lâches machinations; il leur dira : C'est moi, moi que vous croyiez mort, moi le fils de l'homme que vous avez abusé, dépouillé, trahi, laissé mourir d'ennui et de chagrin, c'est moi, Bernard Stamply! Eux, que répondraient-ils? Je vous le demande, monsieur le marquis; je vous le demande, madame la baronne?

— Ce qu'ils répondraient! s'écria M. de La Seiglière, qui, ayant trop ou trop peu présumé de lui-même en acceptant le rôle que lui

avait confié Mme de Vaubert, venait de sentir tout son sang de patricien lui monter indigné à la face; vous demandez ce qu'ils répondraient!... ajouta-t-il d'une voix étranglée par l'orgueil et par le courroux.

— Quoi de plus simple, monsieur? dit Mme de Vaubert avec une naïveté charmante. Ils lui diraient : — Est-ce vous, jeune ami que nous avons aimé sans vous connaître, que nous avons pleuré comme si nous vous avions connu? Que béni soit Dieu qui nous rend le fils pour nous consoler de la perte du père! Venez vivre au milieu de nous, venez vous reposer au sein de nos tendresses des souffrances de la captivité, venez prendre dans notre intimité la place que votre père y occupa trop peu de temps, hélas! enfin venez juger par vous-même de quelle façon nous pratiquons l'oubli des bienfaits. Confondons nos droits, ne formons qu'une même famille, et que la calomnie, en voyant l'union de nos ames, soit réduite au silence et respecte notre bonheur. — Voici, monsieur, ce que répondraient les auteurs de ces basses manœuvres et de ces lâches trahisons; mais, dites, monsieur, parlez, ajouta Mme de Vaubert avec émotion : ne comprenez-vous pas qu'en pensant nous effrayer peut-être, vous avez éveillé en nous presqu'un espoir? Ce jeune ami que nous avons pleuré...

— Il vit, répondit l'étranger, et je souhaite pour vous que ce jeune ami bien portant ne vous coûte pas plus de larmes que le bruit de sa mort ne vous en a fait verser.

— Où est-il? que fait-il? qu'attend-il? pourquoi ne vient-il pas? demanda coup sur coup la baronne.

— Il est devant vous, répondit simplement Bernard.

— Vous, monsieur, vous! s'écria Mme de Vaubert avec une explosion de joie et de surprise qui n'aurait pas été mieux jouée, s'il se fût agi de la résurrection de Raoul. En effet, ajouta-t-elle en attachant sur lui un regard attendri, ce sont tous les traits de son père; c'en est surtout l'air franc, loyal et bon. — Marquis, vous le voyez, c'est bien le fils de notre vieil ami.

— Monsieur, dit à son tour M. de La Seiglière, fasciné par le regard de la baronne moins encore que par l'abîme entr'ouvert sous ses pieds, mais trop fier encore et trop gentilhomme pour s'abaisser à feindre des transports qu'il n'éprouvait pas; — lorsqu'après vingt-cinq ans d'exil je rentrai dans le domaine de mes aïeux, monsieur votre père, qui était un brave homme, me reçut à la porte du parc et me tint ce simple discours : Monsieur le marquis, vous êtes chez vous. Je ne vous en dirai pas davantage : Vous êtes chez vous, monsieur Bernard. Veuillez

donc regarder cette maison comme vôtre; je ne dois pas souffrir, je ne souffrirai pas que vous en habitiez une autre. Vous êtes arrivé avec des intentions hostiles, je ne désespère pas de vous ramener bientôt à des sentimens meilleurs. Commençons par nous connaître, peut-être finirons-nous par nous aimer. La chose me sera facile; si vous n'y réussissez pas, il ne sera jamais trop tard pour entrer en accommodement, et vous me trouverez toujours disposé à prendre avec vous les arrangemens qui pourront vous être agréables.

— Monsieur, répondit Bernard avec hauteur, je ne veux ni vous connaître ni vous aimer. Entre vous et moi il n'y a rien de commun, rien de commun ne saurait exister. Nous ne servons pas le même Dieu; nous ne desservons pas le même autel. Vous haïssez ce que j'adore, et j'adore ce que vous haïssez. Je hais votre parti, votre caste, vos opinions; je vous hais, vous, personnellement. Nous dormirions mal sous le même toit. Vous serez toujours disposé, dites-vous, à prendre avec moi les arrangemens qui pourront m'agréer; je n'attends rien de votre bonté, n'attendez rien de la mienne. Je ne sais qu'un arrangement possible entre nous : c'est celui qu'a prévu la loi. Vous n'êtes ici qu'à titre de donataire. Le donateur n'ayant disposé de ses biens qu'avec la conviction que son fils était mort, — l'acte de donation en fait foi, — puisque je vis, vous n'êtes plus chez vous, je suis ici chez moi.

— *That is the question*, fredonna M. de La Seiglière, résumant ainsi en trois mots tout ce qu'il savait de Shakspeare.

— Ah! s'écria M^me^ de Vaubert avec la tristesse d'une espérance déçue, vous n'êtes pas Bernard; vous n'êtes pas le fils de notre vieil ami!

— Madame la baronne, répliqua brusquement le jeune homme, je ne suis qu'un soldat. Ma jeunesse a commencé dans les camps; elle a fini chez les barbares, au milieu des steppes arides. Les champs de bataille et les huttes glacées du Nord, tels ont été jusqu'à présent les salons que j'ai fréquentés. Je ne sais rien du monde; voici deux jours, je n'en soupçonnais même pas les détours et les perfidies. Je crois naturellement, sans effort, à l'honneur, à la franchise, au dévouement, à la loyauté, à tous les grands et beaux instincts de l'ame. Eh bien! quoiqu'à cette heure encore mon cœur indigné s'efforce de douter que la ruse, l'astuce et la duplicité puissent être poussées si loin, je ne crois pas, madame, à votre sincérité.

— Eh! monsieur, s'écria M^me^ de Vaubert, vous n'êtes pas le premier noble cœur qui ait cédé aux suggestions des méchans et dont la

calomnie ait flétri les saintes croyances; mais encore, avant de se décider à la haine, faudrait-il s'assurer qu'on ne doit pas, qu'on ne peut pas aimer.

— Tenez, madame, dit Bernard, pour en finir, vous devriez comprendre que plus vous déploierez d'habileté, moins vous réussirez à me convaincre. Je conçois maintenant que mon pauvre père se soit laissé prendre à tant de séductions; il y a eu des instans où vous m'avez fait peur.

— C'est bien de l'honneur pour moi, s'écria Mme de Vaubert en riant; vous n'en avez jamais tant dit des boulets ennemis et des baïonnettes étrangères.

— Oui, oui, ajouta le marquis, on sait que vous êtes un héros.

— Engagé volontaire à dix-huit ans, dit la baronne.

— Lieutenant de hussards à dix-neuf, dit le marquis.

— Chef d'escadron trois ans plus tard.

— Remarqué par l'empereur à Wagram.

— Décoré de la main du grand homme après l'affaire de Volontina, s'écria Mme de Vaubert.

— Ah! il n'y a pas à dire, ajouta le marquis en enfonçant résolument ses mains dans les goussets de sa culotte; il faut reconnaître que c'étaient des gaillards.

— Brisons là, dit Bernard, un instant interdit. Monsieur le marquis, je vous donne huit jours pour évacuer la place. Je veux espérer, pour votre réputation de gentilhomme, que vous ne me mettrez pas dans la pénible nécessité de recourir à l'intervention de la justice.

— Eh bien! moi, j'aime ce garçon! s'écria franchement le marquis, emporté malgré lui par son aimable et léger caractère, sans être retenu cette fois par Mme de Vaubert, qui, comprenant qu'il allait au but, lâcha la bride, et lui permit de caracoler en liberté; eh bien! ventre-saint-gris! ce garçon me plaît. Madame la baronne, je vous jure qu'il est charmant. Jeune homme, vous resterez ici. Nous nous haïrons, nous nous exécrerons, nous plaiderons, nous ferons le diable à quatre; mais, vive Dieu! nous ne nous quitterons pas. Vous savez l'histoire de ces deux frégates ennemies qui se rencontrèrent en plein Océan? L'une manquait de poudre; l'autre lui en donna, et toutes deux, après s'être canonnées pendant deux heures, se coulèrent bas l'une l'autre. Ainsi ferons-nous. Vous arrivez de Sibérie; je présume qu'en vous laissant partir, les Tartares, de peur d'alourdir votre pas et de retarder votre marche, ne vous ont point chargé de roubles. Vous manquez de poudre, je vous en donnerai. Je vous promets de l'agrément. Tandis

que nos avoués, nos avocats et nos huissiers s'enverront, pour nous, des bombes et des obus, nous chasserons le renard, nous vivrons en joie et nous boirons le vin de nos caves. Je serai chez vous, et vous serez chez moi. Comme il n'est pas de procès bien mené qui ne puisse durer vingt ans, nous aurons le loisir de nous connaître et de nous apprécier; nous en viendrons peut-être à nous aimer, et le jour où nous découvrirons que notre château, notre parc, nos bois, nos champs, nos prés, nos fermes et nos métairies auront passé en frais de justice, ce jour-là, qui sait? nous nous embrasserons.

— Monsieur le marquis, répondit Bernard, qui n'avait pu s'empêcher de sourire, je vois avec plaisir que vous prenez gaiement les choses; de votre côté, trouvez bon que je les traite plus sérieusement. Il n'est pas un coin de ces terres que mon père n'ait arrosé de ses sueurs et aussi de ses larmes; il ne convient pas que j'en fasse le théâtre d'une comédie.

A ces mots, après avoir salué froidement, il se dirigea vers la porte. Le marquis fit un geste de désespoir résigné, et M^me^ de Vaubert poussa dans son cœur un rugissement de lionne qui vient de laisser échapper sa proie. Bernard eût emporté le domaine de La Seiglière dans ses poches, que ces deux visages n'auraient pas exprimé plus de consternation. Encore un pas, et tout était dit, lorsqu'au moment où Bernard allait ouvrir la porte du salon, cette porte s'ouvrit d'elle-même, et M^lle^ de La Seiglière entra.

JULES SANDEAU.

(*La fin au prochain numéro*).

DE

# LA SITUATION DE LA FRANCE

## VIS-A-VIS DE L'ANGLETERRE

### A PROPOS DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE DANS L'OCÉANIE.

Depuis ces dernières années surtout, on a pu observer dans l'esprit public en France deux dispositions déplorables : en présence d'une difficulté, d'un danger, d'une crise, on s'émeut, on s'agite, on s'effraie avec une vivacité qui laisse peu de place à la réflexion; puis, la difficuté aplanie, le danger détourné, la crise apaisée par une solution telle quelle, on s'abandonne avec un laisser-aller non moins irréfléchi à une confiance oublieuse, et il semble qu'on ne puisse se reposer que dans l'excès de l'insouciance du trouble d'inquiétudes exagérées. On ne saurait faire trop d'efforts pour corriger ces incertitudes, ces oscillations désordonnées de l'opinion publique; et comme la fâcheuse conséquence qui en résulte est d'empêcher le pays d'envisager ses intérêts avec calme et avec fermeté, comme elles lui ravissent le bénéfice de l'expérience que les peuples, de même que les individus, doivent retirer des épreuves qu'ils traversent, nous croyons que la manière la plus efficace de lutter contre ces dispositions regrettables est d'appeler la discussion sur les évènemens qui ont préoccupé l'opinion, avant que les impressions qu'ils ont fait naître aient pu être entièrement effacées, au moment même où ils viennent de s'accomplir, et où les en-

seignemens qu'ils portent en eux doivent parler avec le plus d'autorité. C'est ce qui nous décide à donner, dès aujourd'hui, quelques développemens aux réflexions que l'affaire de Taïti nous suggère.

Le différend auquel a donné lieu l'expulsion de M. Pritchard des îles de la Société a mis en question, avec une gravité et sous une forme nouvelle, la situation de la France envers l'Angleterre, et a montré par des faits très significatifs la portée de la politique du cabinet du 29 octobre.

Le point le plus important de cette complication n'est pas en effet, à mon avis, le dénouement par lequel on la dit terminée. Je ne crois pas que le plus grand intérêt de l'affaire de Taïti soit dans la solution que le cabinet a donnée à cette affaire. Il me paraît évident d'abord qu'il n'est pas aujourd'hui possible de discuter complètement cette solution. Sans doute, l'arrangement, tel qu'il est présenté par les amis mêmes du ministère, peut être à bon droit critiqué; sans doute, dans la prétention du ministère à n'exprimer qu'un regret, et dans la concession d'une indemnité qu'il accorde à M. Pritchard, cet arrangement présente une contradiction qui, de quelque manière qu'elle soit plus tard expliquée, ne pourra faire honneur au cabinet; sans doute, des conjectures fort plausibles et des révélations dignes de confiance permettent déjà de porter un jugement sévère sur la solution même dont le ministère voudrait se réjouir comme d'une victoire. Cependant le ministère tend ici des embûches au débat. Devant son silence, comment apprécier les termes de l'arrangement? Que dire des faits qui lui ont servi au moins de prétexte, lorsqu'il tient ces faits enveloppés d'obscurité? Savons-nous ce qu'il y a eu de blâmable ou de blâmé dans la conduite de M. d'Aubigny? Savons-nous de quelle mesure de blâme M. Bruat a jugé digne la conduite de son lieutenant? Il peut y avoir dans tout cela pour le ministère de délicates questions, d'où il est vraisemblable que son honneur sortira dangereusement atteint. Mais les grandes questions ne sont pas là : lors même que le différend soulevé par M. Pritchard aurait été terminé par le ministère sans compromis fâcheux, la portée de ce différend n'en serait pas moins fatale pour lui. Il y a toujours, et avant tout, à demander compte au ministère de la situation dans laquelle il a conduit la France vis-à-vis de l'Angleterre. Il y a à porter un jugement sur sa politique dans l'Océanie, si promptement éclairée par de si tristes résultats.

L'attitude et le langage du ministère et de ses amis, durant la crise et les premiers momens qui ont suivi la solution, donnent à notre situation vis-à-vis du royaume-uni un singulier caractère de gravité.

L'attitude du ministère a été la consternation ; le langage de ceux qui l'approchent autorisait toutes les craintes. Nous connaissons des personnes à qui M. Guizot, même après la solution, a témoigné un découragement profond au sujet de l'alliance anglaise; nous en savons d'autres auxquelles, après la solution également, il a découvert des pensées toutes différentes : il affirmait à celles-ci qu'il n'avait jamais craint une rupture violente; il leur donnait les apparences timorées de sa conduite et de son langage pendant un mois pour un coup de fine diplomatie. A l'entendre, il aurait voulu effrayer tout le monde, afin de faire tourner à son profit les craintes qu'inspirerait à tout le monde une perspective sérieuse de guerre. Au fond, quelle peut être à ce sujet la pensée véritable de M. le ministre des affaires étrangères? Est-il sincère, lorsqu'il se présente comme n'ayant jamais chancelé dans sa confiance? ou bien, rassuré par l'évènement, suit-il la pente naturelle qui le porte d'ordinaire à dresser après coup des théories sur les faits accomplis? Faut-il le croire plutôt dans l'expression de ses craintes? Les défiances et l'irritation qu'il a soulevées en France, la mauvaise humeur, la colère qu'il a rencontrées dans le gouvernement anglais au début du dernier conflit, l'ont-elles fait réellement désespérer du maintien du bon accord entre les deux pays? Son amour-propre déçu lui présente-t-il comme supérieure à d'autres forces que les siennes une tâche contre laquelle il a lui-même échoué? Je ne me prononcerai pas sur ces questions. Je ne demanderai pas quelle est l'opinion que M. Guizot garde pour lui-même; je demanderai plutôt celle qu'il peut avoir intérêt à faire partager au public et aux chambres, celle qu'il peut du moins avoir intérêt à faire insinuer par les personnes qui l'entourent, afin de la propager dans le pays. Pour ma part, si M. Guizot, en supposant qu'il ne les ait pas partagées lui-même, a pu croire, en d'autres circonstances, d'une bonne tactique de répandre des appréhensions sur la conservation de la paix avec l'Angleterre, j'incline à penser qu'il ne renoncera pas à un expédient qui lui a déjà réussi. C'est peu s'exposer à se tromper, et ce n'est pas d'ailleurs calomnier le ministère que de prendre son passé pour garant de son avenir, et de s'attendre à le voir employer encore, pour arracher aux chambres le vote de l'indemnité stipulée en faveur de M. Pritchard, le moyen dont il s'est déjà servi pour obtenir la sanction du désaveu de M. Dupetit-Thouars.

Qui ne voit cependant les funestes effets de cette tactique? Sans doute, de la part d'un ministère qui s'est présenté comme apportant au pays le bénéfice d'une entente cordiale avec l'Angleterre, d'un

ministère qui se donne pour investi de la considération et de la confiance des hommes d'état anglais, il y a quelque chose d'illogique à montrer ainsi l'Angleterre toujours prête à en appeler contre nous et contre l'équité aux menaces et à la guerre. Si tel est le bon accord que le ministère nous procure avec l'Angleterre, entre quelles mains cet accord pourrait-il avoir pour nous de pires résultats? On a vu précisément dans l'affaire de M. Pritchard un des plus graves inconvéniens de cette tactique. Ces paroles si risquées de Sir Robert Peel qui ont envenimé la difficulté dès le début, qui l'ont grossie outre mesure, qui étaient au fond la plus grosse et la seule difficulté, ces paroles n'ont-elles pas été inspirées par l'attitude que le ministère avait prise devant les chambres à propos du désaveu de l'amiral Dupetit-Thouars? Mais là encore n'est pas le plus grand danger. Cette habitude, devenue familière au ministère, de montrer l'Angleterre sans cesse disposée à prendre les armes, cette habitude d'évoquer à chaque instant la guerre est le seul péril grave qui menace la paix. Il n'est pas d'imprudence plus fatale et plus coupable peut-être que de se jouer ainsi de la guerre et des préoccupations qu'elle inspire : c'est par une pareille conduite que l'on s'expose à la faire éclater sans intérêt, presque sans cause, au choc des plus absurdes préjugés ou des passions les plus insensées. On trompe par-là, de la manière la plus fatale, les deux pays l'un sur l'autre : on fait croire à l'Angleterre que la guerre est une menace irrésistible et d'un succès infaillible pour venir à bout de la France; on accoutume l'Angleterre à prodiguer cette menace; on l'expose à se méprendre sur les moindres résistances qu'il lui arrive de rencontrer chez nous; à la moindre opposition que ses exigences peuvent éprouver en France de la part même des hommes les plus modérés et les plus prudens, on lui fait croire que tout le monde parmi nous, sauf le cabinet, veut la guerre avec l'Angleterre. C'est ainsi qu'une irritation injustifiable, qu'une colère sans fondement, arrivent à troubler le jugement, ordinairement si calme et si circonspect, d'hommes tels que sir Robert Peel et le duc de Wellington. Je le répète, je ne sais si le cabinet est aujourd'hui sincère dans les craintes qu'il exprime sur la situation; mais, à force de les manifester, il en a fait un véritable danger qui plane sur les rapports des deux pays, qui les sépare chaque jour plus profondément, qui les accoutume à se défier l'un de l'autre, à s'irriter l'un contre l'autre, qui les prépare à l'idée de se trouver, à un moment plus ou moins rapproché, en hostilité, en lutte réelle. On ne saurait compromettre davantage le grand intérêt de la paix, et on ne saurait le compro-

mettre avec moins de raison. Pour détourner ce danger, on ne peut mettre trop d'insistance à faire réfléchir froidement les deux pays sur les dispositions réciproques que leurs intérêts sérieux doivent leur inspirer, et sur la véritable situation dans laquelle ils sont placés l'un envers l'autre.

Les intérêts réels des deux peuples peuvent-ils leur commander, je dirai plus, leur permettre de faire appel à l'argument extrême de la guerre dans les débats qu'ils sont exposés à voir s'élever entre eux? Doit-on enfin faire disparaître cette perspective de la guerre entre l'Angleterre et la France, qui obscurcit la raison des deux pays et les expose à de si funestes malentendus? Une alliance est-elle, au contraire, naturelle, justifiable, possible? Quelles en sont les conditions normales et raisonnables, et comment doit-elle être comprise et pratiquée? Nous croyons qu'il n'est pas de questions sur lesquelles il soit aujourd'hui plus important de porter un examen calme et prompt.

C'est par la situation de l'Angleterre vis-à-vis de la France qu'il nous paraît naturel de commencer cet examen, puisque c'est à l'Angleterre que le ministère attribue l'attitude menaçante et les résolutions les plus redoutables pour la paix. Serait-il donc vrai que la situation de l'Angleterre lui prescrivît ou lui permît de braver contre nous la guerre, de la risquer sur les affaires les plus minces, ou, à vrai dire, sur les plus frivoles prétextes? Cette question se subdivise : elle conduit à rechercher si l'Angleterre, dans son ensemble, comme nation et comme état, a ou non des intérêts à substituer la guerre à la paix dans ses relations avec la France, et quels peuvent être aussi vis-à-vis de nous les intérêts et les dispositions des deux grands partis qui se disputent le gouvernement de l'empire britannique.

Ces questions sont parfaitement éclaircies par l'histoire. L'Angleterre nous a fait la guerre depuis un demi-siècle pour de grands intérêts; ces intérêts subsistent-ils aujourd'hui? Lorsque l'Angleterre nous déclara la guerre en 1793, elle alléguait de puissantes raisons, et je crois qu'elle était tout-à-fait sincère dans l'appréciation du motif par lequel elle fut déterminée. Qu'on le remarque : elle fut la dernière des puissances principales de l'Europe à rompre avec nous; elle attendit jusqu'à la mort de Louis XVI. Le motif prépondérant qui la décida fut la crainte de la propagande révolutionnaire; les écrits et les discussions parlementaires de cette époque ne permettent pas d'en douter; ce qui le prouve plus fortement encore, c'est la scission qui s'opéra dans le parti whig. Ce furent des whigs, les partisans les plus convaincus et les plus dévoués de la constitution anglaise, qui témoi-

gnèrent, dès le principe, les alarmes les plus vives, les répugnances les plus profondes à l'égard de la révolution française. Il suffit de nommer Burke et de rappeler sa polémique ardente contre notre révolution. Il est certain que ce fut la scission des whigs qui permit à Pitt, qui le força même de se réunir à la coalition européenne. Il n'est pas moins certain que les membres si importans du parti whig qui se séparèrent de Fox et se déclarèrent contre la France, que le duc de Portland, le comte de Fitz-William, Burke, Windham, et plusieurs autres, effrayés par des théories prêchées dans des associations nombreuses et actives, affiliées aux jacobins, n'abandonnèrent ainsi leurs anciennes amitiés que sous l'impression des périls dont ils croyaient la constitution anglaise menacée par les principes révolutionnaires (1). Ce n'est pas ce motif assurément, ce n'est pas la crainte des dangers dont nous pourrions menacer sa constitution, qui déterminerait aujourd'hui l'Angleterre à nous faire la guerre; ce ne serait pas davantage le motif qui l'anima dans la lutte contre Napoléon : il est trop évident que le gouvernement de 1830, et nous sommes loin de l'en blâmer, ne nourrit pas contre l'Angleterre les desseins acharnés et gigantesques de la politique impériale.

Aucune considération d'intérêt défensif n'impose la guerre à l'Angleterre. Quelque intérêt d'une nature différente la sollicite-t-il à l'agression? Si la guerre ne lui est pas commandée comme une nécessité, lui serait-elle suggérée par un calcul?

Il est bien évident d'abord que l'Angleterre ne saurait se proposer, dans une guerre contre la France, aucun agrandissement de territoire. Que peut nous envier l'Angleterre? A-t-elle, comme au siècle dernier, à nous disputer la possession du nord de l'Amérique aux sources de l'Ohio? A-t-elle à nous ravir le Canada? Quelque nouveau Dupleix rêvant de substituer un empire européen à la vaste domination du Grand-Mogol peut-il exciter l'émulation d'un nouveau Clive? L'Angleterre, qui a fait si bon marché de ses colonies des Indes occidentales, voudrait-elle s'emparer des petites îles que nous avons encore aux Antilles? L'Angleterre, qui a tant de colonies dont elle n'a à disputer les richesses qu'au sol, dont elle n'a à faire la conquête que par la culture, voudrait-elle nous remplacer dans l'Algérie? Que voudrait donc l'Angleterre contre nous? Oserait-elle, nous attaquant dans

(1) La correspondance de Burke, qui vient d'être publiée, démontre complètement la sincérité de ses craintes et de celles de ses amis, et prouve que ces craintes furent le seul motif qui les rallia au ministère.

notre existence même, nous forcer à demander secours aux terribles désespoirs dont parle le vieil Horace?

Lorsqu'on attribue à l'Angleterre la pensée de la guerre, c'est par un autre intérêt qu'on la suppose dirigée : c'est sa constitution économique et les besoins de son industrie que l'on considère. On se souvient que, durant les luttes de la république et de l'empire, l'industrie et le commerce britanniques ont pris un développement immense; on se rappelle que, malgré les charges énormes que la guerre imposait à ses finances, la prospérité intérieure du royaume-uni s'est accrue avec une rapidité prodigieuse et dans des proportions colossales; on sait également que les profits de l'industrie anglaise ont diminué depuis la paix, que ses embarras, au contraire, se sont chaque jour multipliés depuis lors, que c'est à la suite de la pacification du monde que l'industrie anglaise s'est trouvée soumise à ces dilatations maladives et à ces contractions douloureuses que les fiévreux soubresauts de la concurrence et des crises commerciales amènent périodiquement à des époques rapprochées et comme avec une nécessité mathématique. On compare donc l'Angleterre durant la guerre à l'Angleterre durant la paix, et l'on conclut que l'état de guerre est celui que préfèrent les intérêts économiques du royaume-uni. Cette conclusion est fausse. Les prospérités de l'Angleterre durant les guerres de la république et de l'empire ne tiennent pas à l'Angleterre seule; elles sont la conséquence de la situation du reste du monde à cette époque. Cette situation était celle-ci : tandis qu'en Angleterre de magnifiques découvertes dans les sciences mécaniques venaient donner aux forces industrielles une multiplication de puissance miraculeuse, tandis que les capitaux accumulés déjà en Angleterre se trouvaient ainsi posséder des instrumens qui mettaient leurs produits au-dessus de toute concurrence étrangère, le continent européen, dévasté par la guerre, était détourné des préoccupations industrielles et commerciales. L'Europe se battait, elle s'épuisait, elle se ruinait dans la guerre; mais l'Angleterre produisait pour elle, elle lui vendait ses produits, et elle réalisait d'énormes bénéfices, dont elle plaça une partie considérable, environ 15 milliards, dans les emprunts que les besoins de sa politique lui firent contracter.

Une guerre avec la France ramènerait-elle une situation semblable? C'est impossible. En supposant, ce qui est invraisemblable, ce que le ministère est inexcusable de laisser dire par ses journaux, que les grandes puissances européennes dussent toujours faire cause commune avec l'Angleterre dans une guerre contre la France, l'Angle-

terre ne trouverait plus les mêmes avantages. A la faveur de la paix, la grande industrie a pris partout dans le monde des racines indestructibles. Partout, l'Angleterre le sait bien, puisque c'est par là qu'elle souffre, partout, et c'est le fait capital de la situation actuelle, il s'est constitué ou il se constitue des nationalités économiques, si l'on peut s'exprimer ainsi. De quel intérêt serait-il donc pour l'Angleterre d'entreprendre la guerre contre la France? Les manufactures belges lui feraient-elles pour cela une concurrence moins redoutable? Avec les bombes qu'elle viendrait lancer sur nos ports, avec les boulets dont elle percerait nos vaisseaux, ferait-elle brèche à cette enceinte du *Zollverein* qui s'élève chaque jour devant le flot refoulé de ses produits? Pour détruire nos escadres, croit-elle qu'elle obtiendrait des concessions du tarif américain, et pendant qu'elle porterait contre nous l'effort de sa marine, s'imagine-t-elle que les cotons manufacturés des États-Unis, qui lui disputent avec avantage les marchés de l'Amérique méridionale, cesseraient la lutte qu'ils soutiennent déjà contre ses propres produits jusque dans l'Inde et en Chine? Les intérêts industriels ne peuvent donc rien gagner à provoquer la guerre. Nous n'énumérerons pas les avantages qu'ils ont à la conjurer, à la prévenir : n'est-il pas évident, au contraire, qu'ils offrent bien plus de prise que les nôtres à l'agression, par la seule raison qu'ils embrassent un cercle plus vaste, qu'ils sont dispersés sur d'immenses espaces? D'ailleurs la guerre, qui vient déplacer violemment les courans des intérêts, et en cela seul elle est un fléau immédiat que repoussent les intérêts industriels, la guerre commence et finit toujours par une crise commerciale.

L'Angleterre, comme nation et comme état, n'a pas de motif raisonnable pour susciter une guerre qui, de la part de la France, étant une guerre défensive, nous pousserait à de tels efforts et remuerait en nous des ressentimens si profonds, qu'elle pourrait préparer au royaume-uni les plus terribles catastrophes. Y aurait-il cependant un parti en Angleterre qui, dans un intérêt d'ambition et par une nécessité de situation, pût être porté à braver tous ces périls?

Je crois que sur les dispositions des deux grands partis qui occupent tour à tour le pouvoir en Angleterre, on tombe communément en France dans l'erreur où conduisent les idées toutes faites, les préjugés. Je crois que nous nous sommes laissé tromper, dans l'appréciation des sentimens du parti whig et du parti tory à notre égard, par quelques souvenirs qui sont devenus des lieux communs. Nous pensions avoir défini, une fois pour toutes, et sans avoir plus à y revenir, les whigs et les tories; nous regardions les whigs comme na-

turellement nos amis, et les tories comme naturellement nos adversaires. L'étonnement douloureux que les évènemens de 1840 nous ont donné n'a pas été tout-à-fait une leçon. La vieille habitude a peut-être, dans plus d'un esprit, repris son empire. On veut croire encore en plus d'un endroit que la cause de la France trouverait au besoin plus de sympathie chez les whigs. Il y a dans cette appréciation routinière une erreur qu'il importe de dissiper.

C'est d'abord une faute de compter sur des sympathies permanentes dans un parti. L'histoire de l'Angleterre le prouve bien. Les whigs et les tories ont été tour à tour et successivement amis et ennemis de la France; la situation des affaires et leurs intérêts en décident. Les tories ont été alliés de la France sous la reine Anne pendant le ministère de Harley et de Bolingbroke. La portion des whigs à la tête de laquelle était Robert Walpole conserva des relations pacifiques et amies avec la France sous le gouvernement de ce ministre. Lord Chatham était whig, c'est un des hommes d'état anglais qui ont fait le plus de mal à la France. Jusqu'à la révolution, Fox déclama contre notre pays; lors du traité de commerce de 1786, c'était Pitt qui défendait l'alliance française, c'étaient Fox et ses amis qui l'attaquaient, et à cette époque le comte Grey, qui devait plus tard inaugurer l'union des deux pays sous le ministère auquel il a donné son nom, mais qui débutait alors dans la vie politique, inspira son *maiden speech* de toutes les passions qu'a jamais pu soulever l'antagonisme des deux peuples. La révolution divisa le parti whig : l'amour des institutions libres fit prendre d'abord à Fox et à quelques-uns de ses amis la défense de la France révolutionnaire. Depuis cette époque d'ailleurs, les relations privées qui unirent quelques familles whigs à des familles qui ont exercé parmi nous, au nom et au profit des idées libérales, une large et noble influence, les familles de Lansdowne et d'Holland, par exemple, à celles de La Fayette et de M^me^ de Staël, ces relations créèrent, entre deux groupes importans dans les deux pays, des liens d'estime, de bienveillance et de sympathie. Vers la fin de l'empire, néanmoins, on peut en juger par la correspondance, publiée cette année, de Francis Horner, un des membres les plus distingués du groupe ami de la France formé à Holland-House, le parti whig était unanime contre nous; on n'aurait pas le droit d'ailleurs d'exiger que les whigs eussent eu, pour le régime auquel la France était alors soumise, plus de sympathie que n'en professaient leurs amis français, M. de Lafayette, M^me^ de Staël, Benjamin Constant. Sous la restauration, lors de l'intervention française en Espagne, M. Canning

eut à soutenir les assauts du parti whig. La révolution de juillet et l'établissement de 1830 ont été reconnus par le ministère tory du duc de Wellington et de sir Robert Peel. Quelques années après, lorsque les whigs arrivèrent au pouvoir, lorsque lord Grey, lord Lansdowne, lord Holland, devenus ministres, trouvèrent investis parmi nous des hautes influences leurs anciens amis, on crut que l'on pourrait transporter, dans les rapports des deux pays, les sentimens inspirés par de délicates et nobles sympathies privées, et c'est alors plus que jamais que s'établit en France l'opinion qui représentait les whigs comme nos amis naturels et nécessaires.

Il est vrai qu'il y avait, en ce moment, plus qu'un rapprochement de sentimens personnels : il y avait des deux côtés similitude de situation, et de cette ressemblance sortait comme une identité d'intérêts. Le parti whig tentait, par le bill de réforme, de déplacer en Angleterre la base du pouvoir, de l'étendre et de l'appuyer principalement sur les *middle classes;* en France, à la tête des classes moyennes, maîtresses de la prépondérance politique, on entreprenait une œuvre analogue. L'élan que la commotion de juillet avait donné au mouvement réformiste, l'intérêt qu'avaient les whigs, pour le succès de leur propre entreprise, à voir réussir notre révolution, tout leur faisait alors un devoir de prêter secours à l'œuvre que la France poursuivait. Les whigs n'ont pas manqué à cette obligation. S'il n'est question en France que de l'établissement d'une monarchie modérée appuyée sur des institutions libres, les sympathies et le concours des whigs nous sont assurés; mais une fois cette question résolue, une fois les épreuves d'établissement constitutionnel et de forme de gouvernement terminées chez nous, lorsqu'il ne s'agit plus que des affaires positives et régulières et des intérêts extérieurs des deux pays, les whigs ne nous doivent plus de concours dans les affaires que lorsqu'il y a coïncidence dans les intérêts des deux pays, et ils ont pu, sans manquer à leur consistance politique (nous ne jugeons pas ici avec quels procédés ils l'ont fait), se détacher de l'union de la France, quand les intérêts anglais leur ont paru se séparer des intérêts français. Les whigs (et nous devrions dire tous les Anglais) aiment mieux une France constitutionnelle qu'une France despotiquement gouvernée : là se bornent les sympathies politiques permanentes sur lesquelles il est permis à la France de compter en Angleterre; au-delà, les partis anglais ne peuvent être dirigés au pouvoir que par les intérêts de gouvernement et par les nécessités particulières de leur situation.

Ce n'est donc plus à des inclinations privées, à des admirations théo-

riques, à des doctrines générales, qu'il faut aller demander les motifs des dispositions dans lesquelles peuvent se trouver les grands partis anglais à l'égard de la France. A ce point de vue, il nous paraît démontré par l'examen de la situation du parti tory, qui occupe aujourd'hui le pouvoir, que le ministère actuel est aussi éloigné par ses intérêts que l'Angleterre elle-même de la rupture des relations pacifiques avec la France. On sait quelle est la grande difficulté du parti tory : c'est l'Irlande. Sans doute, dans une guerre avec l'Angleterre, nous ne devrions pas nous attendre à rencontrer, dans l'Irlande combattant pour son indépendance, une alliée puissante ou fort sûre; pourtant il n'en est pas moins vrai que le gouvernement anglais ne pourrait s'engager dans une guerre sous la menace d'une insurrection irlandaise, et qu'il serait forcé, avant de prendre les armes, d'apaiser les griefs de ce pays. Mais le principal de ces griefs est la réclamation d'une part proportionnée dans la représentation nationale, égale à celle que la législation du royaume-uni assure à l'Angleterre, à l'Écosse et au pays de Galles. Si l'on accordait aux Irlandais le nombre de représentans qu'ils devraient avoir à la chambre des communes, les voix qu'on leur donnerait allant se joindre aux whigs, l'équilibre actuel des partis serait bouleversé, la majorité qui soutient le ministère tory serait ou compromise, ou transformée en minorité. Le jour où, sous le poids d'une nécessité aussi impérieuse que le serait le péril d'une guerre, les tories cèderaient à l'Irlande, ce jour-là ils signeraient leur abdication. D'ailleurs les finances, le budget, ressentent immédiatement le contre-coup de la guerre. Le ministère de sir Robert Peel est arrivé précisément au pouvoir à la suite du déficit que la politique belliqueuse du parti whig avait laissé dans les revenus du royaume-uni; c'est sur les mesures que les whigs proposaient pour combler le déficit que sir Robert Peel les a renversés. Ce n'est que par des remaniemens de tarif, par l'imposition d'une taxe nouvelle et pesante, par des mesures qui ont refroidi envers lui plusieurs de ses amis politiques, que sir Robert Peel a pu fermer le déficit. Le croit-on disposé à rouvrir le gouffre qui a été fatal à ses adversaires, et à donner un démenti complet à toute la politique qu'il a pratiquée depuis qu'il a en mains le gouvernement? Enfin il y a entre les situations et les hommes une correspondance étroite, une solidarité réelle. Sir Robert Peel, dont le génie s'accorde si bien avec les besoins actuels de l'Angleterre, sir Robert Peel n'est pas le ministre de la guerre; il est le ministre de la paix. Toute sa carrière a été dirigée vers les préoccupations pacifiques, vers la solution des questions économiques, vers l'étude des intérêts de

commerce et d'industrie : sir Robert Peel doit préférer à une situation pleine de précipices et antipathique à la nature de ses facultés un état de choses par lequel il a fondé son influence et sa réputation, au milieu duquel il a acquis des droits à l'admiration de ses contemporains et à la reconnaissance de son pays. Il est impossible que sir Robert Peel ne soit pas un des hommes d'Europe le plus fortement attachés au maintien de la paix. Il est impossible que le parti tory ne réfléchisse pas à deux fois avant de s'aventurer dans une politique belliqueuse à l'égard de la France.

Je ne veux pas pousser plus loin l'examen des motifs qui commandent à l'Angleterre et au ministère qui est en ce moment à sa tête une politique pacifique. Je n'ai rappelé que les plus simples, je n'ai pas indiqué les échecs qu'une guerre avec la France ferait subir à l'Angleterre dans les difficultés qu'elle a avec d'autres nations, avec les États-Unis par exemple. Le plus léger aperçu suffit pour réfuter la tactique coupable et pour dissiper l'illusion qui représenterait l'Angleterre comme prête, sur le plus ridicule incident, au premier caprice, à tout remettre entre elle et nous à la décision des armes. Je n'ai signalé non plus que les raisons d'intérêts; mais pour un peuple qui jouit des institutions représentatives, pour une nation chez laquelle les résolutions du gouvernement ne sont après tout que le retentissement forcé des exigences des intérêts, les raisons d'intérêts sont les seules décisives, — assez puissantes par elles-mêmes pour dompter les passions banales et inconsidérées qui bouillonnent à la surface de tous les pays libres, assez fortes pour enchaîner dans le gouvernement les fantaisies, les caprices, l'arbitraire.

Entre deux nations, entre des nations surtout comme la France et l'Angleterre, que la nature et la civilisation ont tant rapprochées, qui sont en contact si souvent et sur un si grand nombre de points, les intérêts qui interdisent la lutte commandent nécessairement la bonne intelligence et les bons rapports. L'alliance de la France est utile à l'Angleterre; l'alliance de l'Angleterre ne saurait être dédaignée par la France. Le langage qui, dans les temps ordinaires et calmes, est tenu dans le parlement anglais par les hommes les plus considérables des deux partis, nous montre le prix que l'Angleterre attache en réalité à l'alliance de la France, et il n'y a pas parmi nous un homme politique sérieux qui ne comprenne et qui repousse les avantages inhérens à l'alliance anglaise. Qu'y a-t-il donc alors aujourd'hui entre les deux pays? Pourquoi d'une question qui n'implique aucun grand intérêt ont jailli de si vives paroles et de si grandes alarmes? Pourquoi,

sur une question où notre ministère (et ce n'est pas peu dire) croyait le bon droit du côté de la France, nous a-t-il représenté le gouvernement anglais comme prêt à en appeler à la force contre l'équité? Pourquoi, dans le langage des feuilles qui passent pour les organes de l'opinion publique dans les deux pays, tant d'irritation, tant de colères, tous les signes d'une rivalité profondément hostile, tous les symptômes d'une inimitié prête aux plus violentes explosions? Cette émotion extérieure et toujours dangereuse est-elle l'expression des sentimens réels? y aurait-il donc entre les sentimens et les intérêts une contradiction si profonde? Lorsqu'on regarde à ce qui vient de se passer, il est impossible de ne pas se poser ces questions avec étonnement, avec anxiété; il est impossible de ne pas reconnaître qu'il y a aujourd'hui dans les rapports de la France avec l'Angleterre quelque chose d'anormal, un vice réel; on serait coupable de ne pas vouloir rechercher consciencieusement les causes de cette situation fausse, on serait coupable de fermer volontairement et plus long-temps les yeux, si, comme nous en sommes convaincus, ces causes se présentent avec la certitude d'une irréfutable évidence.

Il est clair que pour que les relations de la France avec l'Angleterre demeurassent bonnes, pour que l'alliance entre les deux pays fût heureusement et logiquement pratiquée, il fallait ces trois choses : — l'intention d'agir ensemble, de s'aider mutuellement en présence d'intérêts communs; — là où les intérêts des deux peuples diffèrent, le soin de prévenir les chocs, le soin surtout d'éviter, en créant des oppositions nouvelles d'intérêts, de nouvelles occasions de conflits; — enfin l'échange entre les deux pays de sentimens bienveillans.

Il est certain que l'absence de cette bienveillance réciproque est précisément le signe auquel se reconnaît le vice de la situation de la France vis-à-vis de l'Angleterre. Tel est le résultat dont le ministère du 29 octobre a couronné l'alliance anglaise. Ce n'était assurément pas le but qu'il se proposait; ce n'était probablement pas non plus le résultat que le cabinet anglais avait en vue dans cette alliance, ce n'était pas le bénéfice qu'il comptait retirer des ménagemens qu'il a eus pour le ministère du 29 octobre. Or, nous le demandons, à qui attribuer cet état de choses, par lequel de si grands intérêts sont compromis, si ce n'est au cabinet du 29 octobre lui-même?

Le ministère n'a pas eu l'occasion d'agir de concert avec l'Angleterre sur de très importantes questions. Ce n'est pas que nous pensions que des questions de ce genre ne puissent se présenter, et aujourd'hui, par exemple, que les évènemens de 1840 ont enlevé à la

France la possibilité d'avoir en Orient une politique isolée, nous croyons que la France, loin d'y demeurer hostile à la politique anglaise, doit être disposée à y travailler ordinairement de concert avec l'Angleterre. Cependant, et c'est la faute du ministère, là où les intérêts étaient différens, il a fait éclater les chocs au lieu de les prévenir; là où la France n'avait pas d'intérêts hostiles à ceux de l'Angleterre, il est allé lui en créer comme à plaisir, il est allé chercher lui-même les conflits qu'il semblait intéressé plus que personne à éviter.

Il est remarquable, en effet, que les conflits les plus graves qui aient ébranlé l'alliance anglaise depuis l'existence du cabinet du 29 octobre sont uniquement sortis d'actes excentriques de la politique de ce cabinet, et non d'un antagonisme antérieur. A d'autres époques, de grands embarras sont nés de questions où les intérêts séculaires de la France sont engagés. Depuis quatre ans, le cabinet a lui-même fait naître les questions qui ont produit les difficultés. L'opinion publique n'a été émue contre l'Angleterre que par le traité du droit de visite et par les conséquences de la politique de M. Guizot dans l'Océanie. Si les amis de M. le ministre des affaires étrangères doivent être crus, s'il est vrai, comme ils le disent, que les hommes d'état anglais se montrent choqués des manifestations anti-anglaises que l'opinion publique a faites en France depuis quatre ans, qui peuvent-ils en accuser? Si M. Guizot n'avait pas signé le traité de l'extension du droit de visite avec une intempestive précipitation dont sir Robert Peel semblait lui-même comprendre, il y a deux mois, l'imprudence, en attribuant la susceptibilité de la France sur le droit de visite à la politique de lord Palmerston, et en justifiant ainsi cette susceptibilité; si la pensée n'était venue à M. Guizot de nous donner de misérables colonies dans l'Océanie, il n'y aurait pas eu en France de manifestations hostiles à l'Angleterre, il n'y aurait pas eu de différend entre l'Angleterre et la France. La conduite de M. Guizot compromettait l'alliance dans les choses et dans les sentimens. Tandis qu'il provoquait ici les défiances de l'opinion, ou qu'il en attisait l'irritation par les échecs dont son imprudence menaçait les intérêts ou l'honneur du pays; tandis qu'il excitait en France des répugnances, des antipathies, des protestations contre sa politique à l'égard de l'Angleterre, auprès des ministres anglais il alléguait les sentimens hostiles qu'il avait lui-même créés, il se montrait environné de difficultés par les passions anti-anglaises qu'il prétendait avoir à vaincre. Étrange manière d'établir la bienveillance entre deux pays, que de faire peur à chacun d'eux des préjugés ou des colères de l'autre! singulier procédé pour fonder une entente

cordiale entre deux peuples, de ne les révéler l'un à l'autre que par leurs mauvais vouloirs! C'est là, en effet, qu'a abouti l'alliance anglaise entre les mains de M. Guizot. S'il demande à l'Angleterre des adoucissemens à ses exigences, c'est en lui parlant de la fougue anti-anglaise qu'il lui faut réprimer en France; s'il fait sanctionner par les chambres les fautes de sa politique, c'est en leur montrant l'Angleterre prête à nous déclarer la guerre. En vérité, les intérêts qui ont besoin du maintien de la paix entre les deux peuples, et nous croyons que ces intérêts sont considérables et puissans en Angleterre comme en France, pensent-ils que la bonne entente puisse résister long-temps à un pareil système?

Il faudrait désespérer de l'intelligence des deux pays, il faudrait se laisser aller en effet aux doutes que les amis de M. Guizot expriment sur le maintien de la paix, si l'affaire de Taïti n'avait apporté que d'inutiles enseignemens. Jamais politique n'a été plus tôt mise à même d'être jugée sur ses résultats que celle de M. Guizot dans l'Océanie; jamais les erreurs de la politique de M. Guizot ne s'étaient plus promptement ni plus gravement révélées que dans la fondation des établissemens coloniaux de l'Océanie.

Au point de vue de l'affaire en elle-même, au point de vue de la politique purement coloniale, M. Guizot montra dans la discussion des premiers crédits de l'Océanie combien ses aptitudes, telles que les ont formées et dirigées son éducation politique et toute sa carrière, le rendent peu propre à la conduite des intérêts que la paix crée et développe. Nous disions tout à l'heure que sir Robert Peel est le ministre des situations pacifiques. On ne peut en dire autant de M. Guizot : M. Guizot qui a rendu de si grands services lorsqu'il a fallu lutter contre les factions, M. Guizot qui est le ministre des crises intérieures, qui même pendant qu'il était ambassadeur et qu'il avait à veiller à une aussi importante affaire que le traité du 15 juillet, de son propre aveu, *se préoccupait plus du dedans que du dehors*, M. Guizot n'est pas l'homme des situations pacifiques. Placé à la tête d'une situation de cette nature, il la tourmentera, comme nous le voyons aujourd'hui, il y amassera de grandes inquiétudes à propos d'affaires minimes en elles-même, il fera sortir de grands dangers des plus petites choses. Pour être ministre de la paix, il faut avoir une profonde intelligence des intérêts de la paix, une dextérité savante à les manier. L'Angleterre a eu plusieurs ministres de ce genre : Robert Walpole, Pitt (qui a été bien plus grand comme homme d'état pendant la paix que durant la guerre), Canning et Huskisson, et aujourd'hui sir Robert Peel.

Tous, ils se sont distingués par une entente complète des intérêts économiques, par une expérience consommée dans les questions commerciales, par une habileté supérieure dans la conduite des affaires positives. Ces qualités indispensables pour mener le gouvernement d'un grand pays dans une situation pacifique manquent à M. Guizot. Il ne s'en est jamais montré plus dépourvu que dans l'ébauche de politique coloniale qu'il a tentée aux Marquises et à Taïti.

Je me souviens d'avoir assisté à la séance de la chambre des députés où M. le ministre des affaires étrangères vint justifier ces malheureux établissemens. Il avait à répondre à un des meilleurs discours qu'ait prononcés M. Billault, à un discours où, dans une argumentation éclairée par la connaissance des intérêts commerciaux et les vives lumières du sens pratique, fortifiée par une logique ferme et pressante, cet orateur avait réuni les plus remarquables qualités qui distinguent son talent. Il était bien démontré, après le discours de M. Billault, que M. Guizot nous avait conduits dans une mauvaise affaire. M. Guizot se défendit par d'étranges argumens : il demandait un crédit annuel de trois millions. (Le budget de la colonie anglaise de la Nouvelle-Zélande, colonie bien plus considérable que les Marquises et Taïti et d'un avenir magnifique, ne s'élève qu'à la moitié de cette somme.) M. Billault avait démontré combien une somme si énorme était disproportionnée avec le peu d'importance commerciale des établissemens. M. Guizot crut lui fermer la bouche en venant lire un tableau duquel il résultait que les baleiniers français, à qui on voulait assurer des points de relâche à Taïti et aux Marquises, fréquentaient, au nombre de vingt environ, l'Océan Pacifique, et rapportaient du produit de leur pêche une valeur annuelle d'un peu moins de quatre millions. Faire dépenser à l'état trois millions pour protéger un commerce qui procure à ceux qui l'exploitent à peu près cette somme! voilà avec quelle habileté M. Guizot entendait la protection des intérêts commerciaux, et cette considération des baleiniers était le seul motif d'intérêt actuel qu'il donnât à la prise de possession des Marquises et au protectorat de Taïti ! Et après avoir développé cette considération, M. Guizot s'écriait avec une gravité que je n'oublierai jamais : « Il est évident que, sous ce point de vue, le projet de loi correspond à un intérêt national ! » Mais M. Guizot poussa l'erreur plus loin : il éleva la faute qu'il avait commise en prenant ces îlots à la hauteur d'une doctrine politique. Il prononça une leçon de politique coloniale de sa façon. M. Billault avait déploré que nous nous fussions laissé devancer par l'Angleterre dans la Nouvelle-Zélande, où un riche avenir

nous eût été ouvert. M. Guizot déclara qu'il ne le regrettait pas; il fallait en donner des raisons : il fit une théorie; il méconnut complètement ce principe élémentaire de la politique coloniale des nations industrielles, principe dont l'Angleterre poursuit tous les jours l'application avec une si admirable activité, lequel conseille, aux peuples qui produisent au-delà de leurs besoins de consommation, de se préparer des marchés coloniaux où aucune prohibition ne puisse les empêcher d'écouler le surplus de leurs produits. Sans paraître se douter de cet intérêt qui est la seule justification des établissemens coloniaux, M. Guizot déclara qu'il ne fallait pas à la France de trop grandes entreprises, qu'il ne fallait songer qu'à former des stations; il appelait cela un système sage, réservé, limité, et il se proposait, disait-il, de le pratiquer partout.

C'est donc, pour ne pas dire plus, à l'inexpérience de M. le ministre des affaires étrangères dans les questions pratiques que nous devons, avec nos colonies de l'Océanie, les embarras et les pertes de considération que nous avons eu à subir depuis une année seulement, et qui sait ce qu'elles nous réservent encore? Les difficultés même que nous y devions rencontrer, l'opposition les avait signalées à M. Guizot. Il était facile de prévoir que ces colonies, qui n'avaient pour nous aucune valeur, qui n'étaient pour nous qu'une charge stérile, venant se placer au milieu d'intérêts britanniques, ne pouvaient manquer de susciter des ombrages en Angleterre : à Taïti surtout, où nous prenions une souveraineté partagée et mal définie, où des intérêts anglais nous avaient devancés et dominaient cette moitié d'autorité dont nous n'avions pas voulu nous saisir, la plus simple prudence apercevait les conflits où la considération de la France est restée deux fois grièvement blessée, et par lesquels la tranquillité du monde a été si gravement compromise. L'opposition, que le ministère représente comme cherchant partout querelle à l'Angleterre, avait sagement averti M. Guizot. « Nous ne comprenons pas, disait M. Billault, les difficultés de cette situation fausse ou impuissante cachée sous le nom de protectorat. Pour le présent comme pour l'avenir, il n'y a rien de pire que les situations équivoques; il n'y a rien de plus mauvais que ce mélange d'autorités dont l'une se croit indépendante, et l'autre veut rester prépondérante... Il y a là le germe de bien des conflits... Tenez pour certain que le jour où l'étranger aura intérêt à soulever des difficultés dans cette intervention, il en trouvera. Il saura au besoin soulever entre la reine et vous des différends sur sa souveraineté et ses attributions..... Vous serez conduits par le fait à briser l'autorité

de la souveraineté indigène, dès qu'elle sera en dissentiment avec vous, et ce jour-là des étrangers eux-mêmes pourront vous dire que vous avez rompu votre propre traité. » A ces avertissemens M. Guizot répondait par une épigramme. « Je me félicite, disait-il, de voir que les honorables opposans sachent venir conseiller, recommander une politique réservée, prudente, modeste, passez-moi le mot. » N'est-ce pas aujourd'hui retourner cette épigramme contre M. le ministre des affaires étrangères que de se borner à la rappeler? M. Guizot trouve-t-il aujourd'hui le même piquant au sel de son ironie?

Pour nous, nous ne savons pas en vérité de ministère qui ait rencontré sur tous les points des mécomptes aussi cruels et aussi instructifs que le cabinet du 29 octobre. Ce ministère se donne pour le partisan systématique de la paix; la paix partout et toujours, c'était la devise qu'il avait inscrite sur son drapeau, devise dont nous ne blâmons pas la pensée, bien au contraire, mais dont nous blâmons l'expression jetée comme une bravade à des susceptibilités qu'il faut toujours respecter, que nous blâmons surtout lorsque, considérant le ministère à l'œuvre, nous le voyons, dans sa politique extérieure, ne pouvoir faire un pas sans évoquer devant le pays le fantôme de la guerre. Ce ministère se donnait pour le seul qui pût réaliser l'alliance anglaise : il y a huit mois, il parlait de l'entente cordiale qui l'unissait avec le gouvernement britannique; il devait donc avoir le secret de calmer les défiances de l'Angleterre, il devait avoir assez d'ascendant sur le cabinet anglais pour en obtenir des procédés bienveillans envers les intérêts français! Au contraire, d'un acte dont l'initiative n'appartient qu'à lui sortent des conflits qui font courir à la paix, de l'aveu même de ses journaux, les plus sérieux périls dont elle ait été menacée depuis bien des années : c'est à lui que s'adressent en plein parlement les paroles les plus dures qui soient tombées depuis trente ans, sur le compte de la France, de la bouche de ministres anglais. Ce ministère a une velléité de politique coloniale; au mépris des principes économiques et des véritables intérêts commerciaux, malgré les avis d'une opposition dont il raille la prudence, il fait dispendieusement des établissemens stériles, afin, dit-il, d'épargner à la France les embarras des grandes entreprises, et ces établissemens ont déjà donné plus d'inquiétudes à la politique extérieure de la France que la conquête de l'Algérie! Il soumet à un protectorat une souveraineté animée et soutenue par une influence étrangère, et sur toutes les questions qui s'élèvent entre les deux autorités, désavouant ou regrettant

les mesures des agens qu'il a lui-même choisis, il abdique en réalité entre les mains de cette influence le protectorat efficace et véritable.

Tel est le bilan de la politique du ministère; c'est dans cet ensemble, dans ses prétentions comparées à ses résultats, dans ses desseins mis en contraste avec les faits qu'ils produisent, qu'elle veut être jugée. C'est donc en vain que les amis du ministère lui chercheraient un sujet de triomphe dans le dénouement de la dernière difficulté. Le ministère eût-il obtenu un succès complet : le droit, l'intérêt et la considération de la France fussent-ils sortis intacts de la solution à laquelle a donné lieu l'affaire de M. Pritchard, quelle serait la position du ministère? Il aurait épargné au pays une des conséquences désastreuses d'une politique dont la responsabilité ne peut retomber que sur lui. Ce serait une bonne fortune dont il pourrait s'estimer heureux, mais de laquelle il n'aurait aucun droit à se faire un titre à la reconnaissance du pays. Il s'en faut assurément que les choses soient ainsi. Ce n'est pas néanmoins sur le dernier accident de l'affaire de Taïti que doit être instruit le procès de la politique du ministère; il faut la considérer tout entière pour en mesurer tous les dangers, pour lire dans son passé l'avenir qu'elle prépare au pays. M. Guizot, l'année dernière, n'a cru pouvoir demander aux chambres qu'un sursis au sujet du désaveu de l'amiral Dupetit-Thouars. Ne préjugez pas, disait-il alors, c'est une affaire qui commence. Nous avons vu aujourd'hui comment se continuent les affaires ainsi commencées et conduites. Lorsque de si grands intérêts sont en jeu, sera-t-on disposé à attendre des catastrophes pour savoir comment elles finissent?

*****

# REVUE LITTÉRAIRE.

## POETÆ MINORES.[1]

**M. H. de Latouche. — M. Jules Lefèvre. — M. Barthélemy.**

Le meilleur moment pour juger un écrivain, de son vivant, c'est l'âge de sa maturité. Plus tôt, à ses débuts, il donne rarement sa mesure, il promet trop ou pas assez, de telle sorte qu'on peut entrevoir un grand homme là où il n'y a qu'une médiocrité au premier chef, ou bien qu'on court le risque de prendre un aigle pour un roitelet, ce qui arriva un jour à lord Brougham, de quoi Byron, comme on sait, lui garda rancune. — Plus tard, aux années du déclin, alors qu'il serait facile de traduire l'écrivain tout entier à la barre et de lui faire subir un interrogatoire motivé, il s'abrite derrière ses cheveux blancs, et si on a à dire quelques vérités un peu dures, il convient d'attendre jusqu'au lendemain, qui ne sera rien moins que la postérité. A l'entrée et à la sortie de la carrière, qu'on rencontre le jeune homme ou le vieillard, on est donc, pour des motifs différens, jusqu'à un certain point empêché, et les restrictions sont de mise; mais après les débuts et avant la décadence, après les élans vigoureux de la jeunesse qui bouillonne et avant les derniers

(1) Il est entendu que *minores* n'est pas pris ici en mauvaise part : en critique littéraire comme en diplomatie, il y a les grandes puissances et les petites puissances, et il est important de ne pas les confondre.

éclats d'une ardeur qui s'éteint, pour parler comme Bossuet, il y a un entre-deux qu'il est bon de saisir, et où l'on peut s'exprimer en toute connaissance de cause et toute franchise. A ce moment, l'artiste a étalé, si l'on me permet ce mot, tout son fonds est à découvert, et il ne nous réserve plus de surprises. En outre, quoiqu'il ne soit plus jeune, il n'est pas assez avancé en âge pour qu'on se contente de s'incliner devant lui, et que, par égard, on lui taise la vérité : de la vérité il peut profiter encore, et ce serait mal de la lui cacher, surtout quand il court, ou au moins semble courir au-devant d'elle. Or, c'est ce que d'ordinaire fait l'écrivain de ce temps-ci, à l'heure de la maturité, lorsqu'il se hâte de rassembler les tronçons épars de ses ouvrages, et que, d'une main assurée, il trace au frontispice les mots sacramentels : *OEuvres complètes*. Le châtelain nous introduit lui-même dans ses domaines; il nous invite, non sans quelque orgueil, à les parcourir dans toute leur étendue, à compter les gerbes et à constater les droits du seigneur. Il faut entrer, ne fût-ce que par politesse, et pour ne pas le laisser se morfondre sur le perron de son château. Parlons sans figure; je gage que, si modeste qu'il soit, l'auteur qui réunit ses œuvres attend qu'on lui assigne sa place, qu'on détermine son lot; il attend son lot de pied ferme, même quand il ne lui revient que peu de chose dans le grand héritage.

Il y a aujourd'hui toute une génération qui atteint cet âge du retour, et qui, après avoir fait assez grand bruit par le monde et occupé assez large place au soleil, se présente avec sa physionomie définitive pour être jugée selon ses mérites : elle en est à ses *œuvres complètes*. Mélange de bien et de mal, d'heureuses tentatives et de tristes échecs, cette génération a vieilli vite, elle qui paraissait si jeune, et elle fait fausse route, elle qui était venue si à point. Pour ne parler que de la poésie, n'est-il pas vrai que cette brillante levée de poètes d'il y a vingt ans s'opéra sous les circonstances les plus favorables, et que jamais rénovation poétique n'éclata plus à propos? La poésie de l'empire se mourait d'inanition, et s'en allait tristement comme tout ce qui n'a eu qu'un semblant de vie. Sans profondeur dans les sentimens, sans chaleur dans l'inspiration, sans fermeté dans le style, quelques hommes d'esprit croyaient être de glorieux disciples des maîtres, alors qu'ils n'étaient que des parodistes sérieux. L'ode, la tragédie, le poème, avaient rompu avec le naturel et le vrai, et partant avec les grandes traditions, pour lesquelles du reste on affichait un respect exagéré. L'ode était boursouflée sans élévation, déclamatoire sans portée. La tragédie manquait de grandeur, quoiqu'elle visât au Corneille, de délicatesse, quoiqu'elle prétendît imiter Racine, et d'éclat, quoiqu'elle voulût procéder de Voltaire : elle glaçait les planches, et il ne fallait rien moins que Talma pour émouvoir un auditoire avec des rôles effacés et des tirades monotones; mais la versification la plus froide, en passant par ses lèvres inspirées, devenait de la poésie. Le poème était un délayage élégant, sans action, sans intérêt, émouvant comme tout ce qui est didactique, pittoresque comme une plaine de la Beauce. Qui relirait *la Pitié* de Delille, ou *la Navigation* d'Esménard, ne me contredirait

point. Encore, si cette école avait eu en partage cette correction tant vantée et si précieuse! mais non; la poésie, sous les rayons de l'astre impérial, était froide sans être correcte.

Que venait donc faire l'école nouvelle? Défendre la cause du vrai lyrisme et celle de la vérité dramatique; renverser tout d'abord, du haut de son piédestal, cette reine surannée qui a nom la périphrase, et introduire dans des catacombes le souffle du printemps et les rayons du soleil. Elle venait, en un mot, apporter le sentiment et la couleur, c'est-à-dire la vie. C'était bien, il n'y avait qu'à applaudir; les commencemens, du reste, eurent un air de miracle. Il ne faut pas être ingrat, et je ne veux pas méconnaître les trésors de lyrisme dont la France s'est enrichie en quelques années, trésors bien supérieurs à tout ce que nous possédions en ce genre; mais je pense qu'à considérer ce qui se passe, à voir tant d'espérances avortées, à entendre tant de redites, à surprendre si souvent le bon sens en défaut, on a le droit de dire à la poésie qu'il s'est commis en son nom bien des fautes et bien des erreurs. D'abord on voulut dénationaliser la muse; l'esprit littéraire ne resta pas suffisamment français; on oublia que notre poésie ne peut guère se baigner dans le Rhin sans s'y noyer. Une faute en entraîne une autre; les fléaux sont bons amis et se tiennent par la main; ils sont venus ensemble et ont envahi notre champ d'honneur poétique, si bien que ce qui était une brillante renaissance, il y a à peine quelques années, peut devenir bientôt une complète débâcle. — Il y a de ces funestes époques dans les littératures; avec tout ce qu'il faut pour réussir, on échoue; le mauvais goût règne et gouverne, et l'on dirait que chacun s'efforce de gâter les dons qu'il a reçus. On porte des mains violentes sur son talent; grands et petits se suicident à l'envi; il y a seulement cette différence entre eux : les uns se pendent aux barreaux de leur prison, les autres aux colonnes de leur palais.

Ainsi finissent quelquefois des générations qui étaient entrées dans la vie, bannières déployées, avec les vastes pensées et le long espoir, comme dit le poète, et la postérité, en passant, grave sur leur tombeau le mot terrible de décadence. J'espère qu'elle nous épargnera cette épitaphe, et que nos actions d'éclat la rendront indulgente pour nos défaites; ce qui est certain, c'est que personne ne survivra tout entier, et que le bagage des plus illustres restera à moitié en chemin. C'est aujourd'hui l'heure des *œuvres complètes,* ce sera demain celle des *anthologies*. Heureux ceux qui, dans le difficile trajet, ne perdront que la moitié de leur bagage! Si l'on garantissait pareille chance à M. de Latouche, à M. Jules Lefèvre, à M. Barthélemy, ils feraient bien, malgré leur incontestable talent, d'accepter la proposition : ils n'y perdraient pas.

Ces trois poètes ne montent plus la colline, et ne pourraient plus, sans anachronisme, invoquer leur jeune Apollon. Ils appartiennent en plein à la génération qui est arrivée si rapidement à son automne, et ils ont par conséquent assisté au réveil poétique d'il y a vingt ans; mais ils ont assisté à ce mouvement avec des qualités diverses : M. de Latouche en précurseur de ha-

sard, non pour son compte, les œuvres d'André Chénier à la main; M. Jules Lefèvre en champion déterminé, et M. Barthélemy en spectateur. Depuis, M. de Latouche, qui avait marché en tête avec les vers d'autrui, a suivi de loin, en retardataire, avec les siens; M. Jules Lefèvre s'est oublié sur un champ de bataille délaissé, et M. Barthélemy, après avoir tout d'abord versé du côté de la politique, s'est laissé tomber dans des ornières où se traîne pesamment son vers majestueux et sonore.

Les *Adieux* de M. de Latouche contiennent toutes ses poésies. Après avoir tenu long-temps sa muse en charte-privée, M. de Latouche a fini, comme on finit d'ordinaire, par lui ouvrir la porte à deux battans. Pour un homme d'esprit, le calcul n'est pas habile; il y a une saison pour les vers; ne la laissez pas passer, si vous voulez que votre poésie paraisse aux yeux du monde avec sa jeunesse, sa fraîcheur, son éclat doré. Une muse qu'on garde long-temps en portefeuille ne peut plus en sortir qu'avec un air de vieille fille, à moins que ce ne soit une de ces muses privilégiées qui ont reçu le don de ne pas vieillir, la muse d'André, par exemple. Celles-là, on peut les ensevelir sous des décombres, elles en sortiront vivantes, et, pour ainsi dire, rajeunies; mais qui est fiancé à de telles muses? Ceux qui apportent en dot plus que de l'esprit, plus que du talent, ce je ne sais quoi presque divin qui élève si haut l'imagination et le cœur, et dont on ne trouve pas assez de traces dans les *Adieux*.

Le volume de M. de Latouche est divisé en trois parties, non par ordre de dates ou de sujets; bien au contraire, tout est mêlé, et je soupçonne l'auteur d'avoir voulu, à l'aide de cet arrangement, nous dérober l'acte de naissance de certains morceaux, et donner à ses poésies un caractère d'unité. Il n'a pas songé qu'un visage ridé paraît plus vieux encore à côté d'un frais visage, et qu'il serait impossible de ne pas distinguer ses vers de l'empire des vers éclos au dernier printemps. On pourrait croire aussi que c'est un effet de contraste que M. de Latouche a cherché, et que c'est pour faire valoir ses nouveaux-nés qu'il a sacrifié les autres, si on ne connaissait la tendresse infinie d'un poète pour ses moindres rejetons. Quoi qu'il en soit, dans les *Adieux*, il y a partout de choquantes disparates. La périphrase prospère; *le Permesse altier, le Pinde, l'Hélicon,* jouent un rôle important sur le *recto* de cette page, dont le *verso* appartient exclusivement à l'école moderne. Légendes, sonnets, élégies amoureuses, de tout temps et de toute école, sont entrelacés et confondus, et se nuisent mutuellement. Le lecteur n'est nullement entraîné, parce qu'il est placé dans des courans contraires. M. de Latouche, dans son volume, ressemble à un artiste qui jouerait à la fois plusieurs symphonies et déconcerterait l'auditoire.

Il est vrai que M. de Latouche dit n'avoir fait de vers que par passe-temps, comme on joue au whist ou aux échecs, et qu'alors il les a surtout composés pour son agrément particulier. Est-ce aussi par passe-temps qu'il a écrit des romans et qu'il a essayé du théâtre? J'aime mieux croire, dans son intérêt,

que c'est par vocation. Je n'ignore pas cependant qu'il n'a jamais eu en son art une confiance illimitée, et qu'il a souvent appelé l'étranger à son secours. Dans ses romans, il s'était, je le crains, adressé à la politique pour attirer la foule; il fut trompé dans son attente : ce qu'il donnait à ses fictions comme un passeport les empêcha, au contraire, de circuler. L'art seul, sans compère, eût infailliblement mieux réussi. Au théâtre, il avait choisi un autre complice; il avait compté, dit-on, sur un peu de scandale, ce qui, en certains cas, est le succès; il y eut beaucoup de scandale, ce qu'il n'avait pas prévu. Tout cela ne prouve point que M. de Latouche n'écrive par passe-temps, pour occuper ses loisirs; cela ne prouve pas non plus qu'il n'y a pas chez lui vocation d'écrivain, et qu'il n'eût pu, en suivant une autre voie, écrire de bons et beaux livres, je ne dis pas devenir un grand poète.

*Mille e tre!* les *Adieux* renferment beaucoup de vers d'amour; que de femmes reçoivent l'hospitalité du poète, toutes fort jolies, je le suppose, mais de caractères divers! L'ingénue et la coquette, la Sapho et la femme poète et naïve, passent et repassent, tour à tour adorées et bénies, maudites et déchirées. Il y a quelques traits profonds et bien sentis; mais l'amour, en vers comme dans la réalité, vit d'abandon et d'enthousiasme, et c'est précisément l'enthousiasme et l'abandon qui manquent presque toujours à cette poésie amoureuse. Décidément aucune maîtresse du poète ne deviendra, dans notre mémoire, la rivale de Cynthie, de Laure ou d'Elvire, pas même d'Éléonore. Voici des vers qui, certes, ne sont pas les moins bons :

Le bonheur, s'il existe en ce morne univers,
Quel est-il? Souffrir deux, et sans erreur se dire :
« L'autre avant moi, pour moi, prévient l'aube et respire;
« Il veille pour savoir, vouloir ce que je veux,
« Au ciel avant les siens pour adresser mes vœux;
« Il m'aime comme on prie, à toute heure, en silence;
« Quelque exil que j'habite, à moi son cœur s'élance. »

Comparez à cela *les Deux Pigeons* de La Fontaine! La passion, chez M. de Latouche, a une allure quasi didactique. L'art se fait toujours sentir, comme si l'art, en cette matière surtout, ne devait pas être semblable à la fée qui répand ses bienfaits sans se montrer. L'effort ici est presque toujours visible, le vers est laborieux, l'image recherchée, et souvent la liaison n'existe pas d'une phrase à l'autre. Que de vers parasites, si on s'amusait à les relever! C'est à ce point qu'on doit supposer plus d'une fois que tel morceau assez long n'a été écrit que pour les deux beaux vers qui s'y trouvent et qui étaient faits d'avance. Bien des gens ne les aperçoivent pas dans ce pêle-mêle; il faut être un véritable amateur pour traverser des broussailles au risque de se déchirer, et aller cueillir tout au bout un petit laurier-rose. Pourquoi M. de Latouche ne rencontre-t-il pas plus souvent l'inspiration charmante à laquelle il doit *les Hirondelles, le Roitelet?* Pourquoi a-t-il si

souvent recours au jargon? Qu'est-ce que l'hiver qui *fausse les parapluies?* Devineriez-vous ce que c'est que des *végétaux cravatés?* Ce sont nos dandies. M. de Latouche a voulu faire suite peut-être aux *insectes titrés* de Desmahis. Qu'est-ce que M. Desmahis? Un poète, vraiment, dont M. de La Harpe a parlé.

M. de Latouche aime la solitude, et les *Adieux* offrent plus d'un passage touchant sur la retraite où il a long-temps abrité ses studieux loisirs; mais le poète n'a pas toujours habité la Vallée-aux-Loups, il n'a pas toujours parcouru en solitaire les bois profonds de Verrières et d'Aulnay. Il a fait de nombreuses rencontres par le monde, il a traversé la vie à des endroits dangereux, et de bien des cœurs il sait le fort et le faible. Aussi y a-t-il plus d'un bon renseignement à recueillir dans son volume, plus d'un détail curieux, blotti dans un coin, qu'il ne faut pas laisser échapper. Je ne veux pas savoir s'il n'y a pas un peu de rancune et le souvenir de quelque désappointement lorsque M. de Latouche écrit sans façon :

Et nos propres amis, républicains vandales.

Je dis seulement que l'aveu est bon à constater. Le portrait suivant a aussi son mérite :

. . . . . Elle n'est pas, bourgeois, la poésie,
Dans ce verbeux fatras de tel écrivassier,
Pourvoyeur de lingère, Homère de portier...

*Homère de portier,* je vous connais, et M. de Latouche a bien dit cette fois; je ne sais pas s'il est aussi juste en s'écriant :

L'amour n'est point, Sapho, dans vos cris impuissans,
Vous qui manquez de cœur, et peut-être de sens!

Quelle est donc cette mystérieuse Sapho aussi incomplète? Je l'ignore, et le saurais-je, je ne le dirais pas; il ne convient pas de soulever de tels voiles.

On voit que M. de Latouche est amer. Son humeur éclate en cent endroits des *Adieux,* et aussi dans la préface, courte et significative, où le romancier qui exploite le feuilleton est rudement mené. Si le poète ne tombait jamais plus mal, il faudrait le louer sans réserve; malheureusement sa verve caustique n'éclate pas toujours à propos. M. de Latouche est chagrin, misanthrope; c'est un Alceste, avec cette différence qu'il a le goût du sonnet. Si donc vous aimez la bienveillance qui ne se dément jamais, passez à côté des *Adieux*, et allez frapper à une autre porte, à celle de M. Émile Deschamps, si vous voulez. Notre époque est variée, et nous avons des poètes pour tous les goûts. J'avoue, pour mon compte, que j'aimerais assez à mettre face à face l'humeur noire, un peu dénigrante, Dieu me garde de dire envieuse, de M. de Latouche, et la bienveillance sans bornes, toujours la même et toujours nouvelle, de cet excellent M. Deschamps, qui, voyant partout des

fronts élus, s'amuse chaque matin à distribuer, de sa fenêtre, des couronnes aux passans.

Ce qui manque à la poésie de M. de Latouche, j'y reviens en finissant, c'est l'élan, c'est le naturel, c'est la grace naïve. Il aurait dû garder une corde de cette lyre d'ivoire dont il a ajusté les harmonieux débris. Les saillies spirituelles ne suffisent pas en poésie; le sentiment de la nature et celui de l'amour ne suffisent pas encore, il faut un souffle d'en haut. Sans cela, avec un goût douteux, on arrive, comme M. de Latouche, à prendre le précieux pour le délicat, ce qui est obscur pour quelque chose de profond, à contourner, à torturer sa pensée, et à créer, en un mot, une poésie peu attrayante, aussi difficile à expliquer que l'homme chez lui, lequel, comme on sait, offre bien des contrastes et des recoins, quoique, à vrai dire, ses bizarreries soient plus apparentes que réelles, et qu'on en trouvât la clé en fouillant le cœur humain à une certaine profondeur. S'étonne-t-on, par exemple, que M. de Latouche ait publié sans son nom, à la dérobée, d'une manière furtive, certains morceaux, et des meilleurs, qui étaient de son crû, et qu'il ait publié sous son nom en toutes lettres certaines choses qui ne lui appartenaient pas positivement, bien que l'emprunt fût assez habilement déguisé? Ce double jeu pourrait parfaitement s'expliquer; mais nous touchons ici aux fibres secrètes de la vanité, aux ruses les plus cachées de l'amour-propre littéraire : n'enfonçons pas le scalpel et rentrons dans la poésie. Je ne veux pas nier que M. de Latouche n'entrevoie souvent l'inspiration; il me semble seulement qu'il la poursuit et ne l'atteint pas. Sa monture ne va ni si loin ni si haut, et ne sait pas non plus le chemin de l'avenir, ce qui serait triste, si le poète n'avait un autre moyen d'arriver. Voyez ce qui se passe là-bas! Pendant qu'un critique renfrogné, posé en sentinelle à l'entrée de la grande route qui mène aux siècles, veut empêcher l'auteur des *Adieux* de passer, M. de Latouche, qui est homme de ressource, lui laisse son volume et disparaît, dans la poussière du chemin, sur le quadrige d'André Chénier.

M. Jules Lefèvre n'a pas imité M. de Latouche, il n'a jamais mis ses vers au secret, et leur a tout d'abord donné le large. Ils avaient paru en leur moment, et il ne fait que les réunir aujourd'hui dans une magnifique édition, avec un luxe de grand seigneur. Soit dit sans intention malicieuse, quand je vois un écrivain de notre temps rassembler avec amour toutes les pages qui sont tombées de sa plume, ne pas omettre un mot, et élever à sa chère pensée un gracieux monument de vélin, je ne puis m'empêcher de songer à ce Shakspeare qui meurt insoucieux de son génie et de l'avenir, et, comme s'ils n'étaient pas de lui, s'ils n'étaient pas sortis de sa tête et de son cœur, laisse tous ses chefs-d'œuvre épars dans le monde, *ludibria ventis*. Les vents les ont si bien dispersés, qu'ils sont partout; ce n'est pas une raison pour que chacun doive confier le soin de sa renommée au hasard; il ne faut pas se mesurer sur le génie; ce qui lui réussit pourrait nous nuire, et nous avons grand besoin de précautions dont il peut se passer.

M. Jules Lefèvre a consacré sa vie au culte des vers; il a pris son art au sérieux, et il a même étudié, dit-on, les langues avec persévérance, espérant découvrir des ressources nouvelles, des filons inconnus. M. Lefèvre n'est jamais descendu jusqu'au métier; quand il s'est trompé, c'est qu'il a cru bien faire : les erreurs de l'artiste, chez lui, ne font aucun tort à la dignité de l'homme, ce qui est devenu assez rare, en ce pays de France, pour que ce soit un mérite à part et presque hors ligne. Travailleur désintéressé, amant de la Muse, M. Lefèvre n'est sorti une fois du cercle habituel de ses études que pour obéir à l'inspiration de son courage et à son amour de l'humanité, et aller, à l'exemple de Byron, combattre pour une noble cause, et cueillir, sur un champ de bataille de Pologne, un laurier sanglant. Je n'ignore pas que M. Lefèvre dit quelque part dans ses vers qu'il était allé chercher la mort pour oublier une coquette; mais ces poètes se calomnient.

L'énorme volume que publie M. Lefèvre contient trois recueils, c'est-à-dire un nombre immense de vers. Les trois recueils sont intitulés : *la Crédence, l'Herbier, les Confidences*. Le champ est vaste, et M. Lefèvre, en tant que poète philosophique et poète passionné, s'est donné largement carrière. Poète philosophique, il a de hautes prétentions dont nous parlerons tout à l'heure; poète amoureux, il est monté en croupe d'un paradoxe qui l'a égaré trop souvent : vouloir que la passion s'exprime absolument comme elle sent, c'est prendre le lecteur pour une maîtresse et commettre un étrange quiproquo. « Vous voulez, dit l'auteur dans sa préface, quand on est ivre de bonheur ou rassasié d'ennui, qu'on s'entretienne aussi tranquillement de sa douleur ou de son extase que vous causeriez de la pluie et du beau temps! » Non certes, on ne veut pas cela, à moins d'être absurde, mais on exige que la douleur ou le bonheur soient transfigurés par l'art et restent pourtant une douleur vraie, un bonheur réel. D'après votre système, lorsque Hippolyte fait sa déclaration à Aricie, vous aimeriez mieux que le souffleur, s'il était amoureux de la jeune première, montât sur la scène, se jetât aux genoux de la dame, et s'exprimât à sa façon : j'aime mieux les vers de Racine. Ce système singulier de M. Lefèvre a été appliqué aux *Confidences*, qui par conséquent ont tout le décousu de la passion, ce qu'il n'est pas du tout difficile de reproduire, et ce qui ne ressemble guère à Pétrarque, quoi qu'en dise l'auteur, qui, dans sa thèse, l'appelle à son aide. Ne se trompe-t-il pas de beaucoup? n'est-il pas au contraire en contradiction flagrante avec le doux maître?

Il est certain que la passion en feu ne s'exprime pas en paroles aussi limpides, aussi gracieuses, qu'un sonnet de Pétrarque ou que *le Lac* de Lamartine; mais il faut choisir, ou d'être un amant qui n'écrit que pour une femme, ou d'être un poète qui écrit pour tout le monde. Dans le premier cas, les plus longs rabâchages sont adorables; vous parlez à la bien-aimée d'elle ou de vous; nécessairement elle est tout oreilles et vous trouvera toujours trop court. Dans le second cas, au contraire, le moindre rabâchage est ennuyeux, et si vous dites un seul mot de trop, le lecteur ne vous le par-

donne pas. Alors il a dû s'emporter souvent contre *les Confidences*. La diffusion est pour M. Lefèvre péché d'habitude. Comme il se complaît dans sa pensée, à l'instar de tous les amoureux, il la tourne et la retourne en tout sens, et la tirade se déroule sans fin. Pour de la passion, il y a en a certainement, et je ne comparerai pas ce cœur qui bat avec violence au cœur de cet autre poète qui n'est qu'un amoureux transi. Il arrive néanmoins que cet amant passionné me laisse froid, et qu'avec moins d'amour et plus d'habileté poétique il me toucherait davantage.

M. Lefèvre affectionne les fortes couleurs de style; il n'admet guère les nuances; sa poésie est trop accentuée; il emploie de préférence les mots de gros calibre, il se soucie peu de la grace et ne sait pas être flexible, ce qui est d'un effet merveilleux quand on a la force. Si je voulais relever les vers exagérés, les images qui effleurent le ridicule pour vouloir être éclatantes; si je donnais la chasse à travers les longues pages de l'immense recueil à toutes les fautes de goût, M. Lefèvre y perdrait trop, ce ne serait pas justice, à moins qu'on ne fît ressortir en même temps combien son talent est large, énergique, et qu'à côté de chaque mauvais vers on plaçât un bon vers. On pourrait long-temps continuer la partie; je sais pourtant qui finirait par l'emporter et resterait maître du champ de bataille.

Les prétentions philosophiques de M. Lefèvre sont au niveau de ses prétentions poétiques. En disant tout à l'heure que M. Lefèvre n'avait jamais séquestré ses poésies, nous ne parlions que de celles qu'il publiait de nouveau et qui avaient autrefois paru aussitôt faites, et nous ne songions pas à une gigantesque épopée philosophique qui repose aux trois quarts construite dans les vastes profondeurs du portefeuille de M. Lefèvre, lequel se représente

Méditant un ouvrage aussi grand que le monde.

C'est chose assez curieuse à voir combien quelques poètes de la restauration qui débutèrent par des bluettes et vécurent de longues années sur une élégie ont vu grandir leur ambition : on dirait qu'ils ont voulu payer richement la réputation qu'on leur avait donnée à si bon marché. On sait que M. Soumet, qui fut si fort applaudi pour sa *Pauvre Fille*, s'est lancé plus tard dans les épopées et les œuvres cycliques; M. Guiraud, après ses *Petits Savoyards*, en est venu à approfondir la philosophie de l'histoire et à créer une genèse; il n'y a pas jusqu'à M. Reboul, qui, peu content de la gloire modeste et enviable que lui avaient procurée *l'Ange et l'Enfant*, n'ait voulu s'élever aux proportions du poème : les petits ruisseaux sont devenus des fleuves. Voici maintenant M. Jules Lefèvre qui a entrepris à son tour un poème démesuré, selon son expression, l'œuvre la plus colossale qu'une imagination ait pu rêver. Cette épopée s'appellera *l'Univers* et sera terminée dans quelques années, *si tant est qu'on puisse terminer l'infini*, dit modestement l'auteur. Que penser d'une ambition si vaste? Après tout, il vaut

mieux qu'un poète se trompe en exagérant sa force qu'en diminuant sa dignité.

M. Barthélemy pense sans doute le contraire, car il me semble s'occuper médiocrement de la dignité de sa muse; il l'emploie à toute besogne. Ce Tyrtée, dont les éclats de colère avaient un long retentissement, psalmodie à froid sur toute sorte de sujets : tous les sujets lui sont bons. Némésis, l'ardente Némésis, délaie en plusieurs chants des prospectus d'empirique; les muses ont leurs destins.

M. Barthélemy est, avant tout, écrivain politique, c'est là sa vocation prononcée. Quand il fit son entrée dans le monde, les questions littéraires étaient en feu; se prononça-t-il contre ou pour la nouvelle école? Il se prononça contre M. de Villèle. Même, quand de la satire il s'éleva jusqu'au poème, et qu'il alla fouler, sur les traces de Napoléon, les sables d'Égypte, ce fut encore une manière de faire de l'opposition, une autre façon d'entonner *le Chant du Départ*. Pauvres satires politiques! elles ne commandent pas au sort. Qu'est devenue *la Villéliade?* et que sont devenus les poètes? Pendant que l'un chante *l'Art de fumer*, l'autre s'amuse à créer les plus invraisemblables fictions, les plus étranges paradoxes; il peint une nature qui n'a jamais existé, il invente un ciel, une végétation et des animaux, il invente surtout ses personnages parlans, et si vous vous arrêtez, ébahi, pour contempler cet étonnant paysage, n'entendez-vous pas, au coin du bois, le rire d'un faune moqueur?

Il ne faut pas essayer de relire les satires de M. Barthélemy qui ont précédé la *Némésis*. Malgré l'esprit, la verve mordante, on trouverait cela aujourd'hui d'un froid glacial : l'ame y manque; ce sont des maisons élégamment construites et inhabitées. C'est la *Némésis* qui est l'œuvre capitale du poète. OEuvre de violence et en même temps travail d'excellente versification, la *Némésis* obtint un bruyant succès qui était justifié. M. Barthélemy savait frapper les rudes coups. Son vers, froid jusque-là, et qui l'est redevenu bientôt après, s'était enflammé. Sa colère fut une fournaise où cet acier vint se rougir. Il faut dire qu'en revoyant cela à distance, on s'aperçoit que la vraie chaleur intérieure est absente, et que ce fer rougi ne brûle pas toujours. L'invention, l'élévation de la pensée, n'étaient pas nécessaires pour réussir en un pareil ouvrage; il fallait pouvoir étonner par la violence continue de l'invective : c'est ce que faisait parfaitement M. Barthélemy; mais ce rôle n'est possible qu'un moment, tant que dure l'effervescence populaire. Le public alors est de moitié avec le poète : c'est une œuvre à deux; et quand la passion populaire se ralentit, ce qui arrive bientôt infailliblement, le poète est obligé de changer de ton, pour ne pas avoir l'air de détonner, ou de se taire. Les triomphes de ce genre ne peuvent se prolonger : un poète populaire qui exploite une situation violente ne survit pas à sa victoire, et je ne puis mieux le comparer qu'à ce valeureux combattant qui fit merveille à la prise du Louvre, et, mortellement blessé, fut déposé sur le trône, où il expira.

Pour dissimuler les défauts de sa poésie et faire croire à des qualités qu'il n'a pas, M. Barthélemy devrait toujours être en colère. Quand il est au repos, et c'est l'état qu'il a désormais choisi, on s'aperçoit que chez lui l'invention est peu féconde, et que ce cœur qui fait les hommes éloquens est en congé. Sa forme est pleine, correcte et froide; elle a quelque chose de métallique :

Talleyrand Périgord, prince de Bénévent,

voilà un vers de M. Barthélemy, un vers type. On sait que la nature ne l'a jamais attiré, et que ce n'est pas lui que la rêverie entraîne au fond des bois. On le lirait tout entier sans trouver un seul vers inspiré par la tendresse ou l'amour. Un souffle printanier n'a jamais traversé sa poésie. Dieu me garde de le comparer à Boileau pour les grandes qualités de ce dernier, mais on peut dire qu'il est plus sec que lui, car Boileau a écrit l'*Épître à Lamoignon*. Aussi a-t-on dû comprendre, lorsque Némésis a pris la fuite, que M. Barthélemy se soit livré à des travaux de traduction, et qu'il ait même réduit son système de traduction vers par vers à une sorte de casse-tête poétique. Le meilleur conseil qu'on pourrait lui donner, ce serait, en modifiant son étroit système, de continuer à traduire. On dit qu'il va s'attaquer à Juvénal; rien de mieux, pourvu qu'il se réfugie dans cette étude comme dans une retraite, et qu'il consente à ne plus faire de sa muse une enseigne de charlatan ou de tabagie.

Nous avons été sincère envers les trois poètes qui viennent de passer devant nous. Eût-il mieux valu déguiser une partie de la vérité et balancer à tour de bras l'encensoir? Eût-il mieux valu imiter le marquis de Mirabeau, père de Mirabeau, singulier homme et singulier critique littéraire? Durant tout un volume qu'il écrivit sur les *Psaumes sacrés*, de Lefranc de Pompignan, il est à genoux devant le poète, qu'il appelle divin; il admire, il admire sans se lasser. Les vers rocailleux sont expressifs, tout ce qui est obscur est sublime, les chevilles elles-mêmes deviennent des traits profonds. Voilà de la critique. Est-ce celle-là qu'on demande? Est-ce ainsi que l'entendent ceux qui accusent la critique actuelle d'un excès de sévérité?

Si les gens qui reprochent à la critique d'être trop sévère parlent sérieusement, ils ne voient pas bien. Qu'on me montre un excellent livre tombé sous la critique, et à l'instant même j'en montrerai cent dont elle a fait ou laissé faire la fortune. Ne savons-nous pas ce qui se passe? Quand un écrivain renommé jette un ouvrage au public, n'a-t-il pas l'habitude de prendre des précautions et de faire sa ronde? S'il désire qu'on se taise, car il y a des éloges qui sont impossibles, il encloue les canons; s'il veut qu'on fasse du bruit, il met lui-même le feu à la mèche. On dira qu'il y a des critiques injustes qui, après avoir été contraints de chanter sur un mode élevé les louanges d'un ouvrage manqué, veulent se dédommager le lendemain, et se mettent en train de tout nier, de tout insulter ce jour-là; ils vont jus-

qu'à fouiller les tombes d'une main impie, et à souffleter des gloires qui ne méritent que du respect. Cela ne prouve pas que le caractère dominant de la critique ne soit l'éloge banal et intéressé. Oui, la critique est aujourd'hui une magistrature abaissée. Elle se relèvera, non pas en devenant moins sévère, mais en le devenant davantage, en servant la vérité à tous, aux grands comme aux petits, en ne ménageant pas mal à propos les vanités irritables, et en livrant à la littérature industrielle, ce fléau des fléaux, une guerre sans merci. Ne dénigrez personne, soyez juste envers tout le monde, et après cela ne vous inquiétez pas des clameurs que vous suscitez, des morsures que vous font au talon les serpens sous l'herbe. Chacun y gagnera, même ceux qui crieront le plus. Le résultat sera surtout excellent pour la poésie, car il ne s'agit que de la prendre par la main, cette poésie qui a de la force, qui est pleine de ressources, et qui s'égare, faute de direction, dans des routes détournées, à travers des landes infertiles; il s'agit de la conduire dans le champ préparé qui a reçu la bonne semence et qui attend les moissonneurs.

Gardons-nous donc du découragement, et maintenons les lois éternelles du goût en France, afin que ceux qui se sont trompés puissent revenir sur leurs pas, et que les jeunes, ceux qui arrivent, ne soient pas la dupe d'un faux idéal, et apprennent à marier un art savant à la pensée délicate ou profonde. On s'est plu à répéter que le génie était une royauté. Soit; mais c'est une royauté qui ne mène bien ses affaires que lorsqu'elle sait combiner habilement les revenus de sa liste civile et ceux du domaine de sa couronne. Or, c'est le style qui est la liste civile du génie, et la pensée qui est son domaine royal.

PAULIN LIMAYRAC.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 septembre 1844.

Est-il vrai que l'affaire de Taïti ait reçu la solution désirée par la France? est-il vrai que l'arrangement conclu entre les cabinets de Londres et de Paris repose sur des bases justes et convenables? que l'honneur et les droits des deux pays aient été également ménagés, que la balance n'ait penché ni d'un côté ni de l'autre? est-il vrai que cet arrangement soit de nature à resserrer les liens entre la France et l'Angleterre? est-il vrai enfin qu'il faille admirer l'habileté, l'énergie de M. Guizot, et dire de lui qu'il vient de sauver la paix du monde, en faisant respecter la dignité de la France?

Si tout cela était vrai, nous ne ferions aucune difficulté de le reconnaître. Le succès de M. Guizot serait un triomphe pour les principes que nous défendons. Nous féliciterions le ministre du 29 octobre d'avoir changé sa politique, d'être sorti de la situation fausse où il s'est placé depuis quatre ans vis-à-vis de l'Angleterre, et de marcher enfin dans la voie de prudence et de fermeté que les chambres lui ont souvent tracée. Malheureusement il n'en est pas ainsi. M. Guizot n'a pas changé sa politique, et nous ne pouvons souscrire aux éloges que de complaisans amis lui adressent aujourd'hui.

Nous voulons éviter toute exagération dans ce triste débat. Nous ne dirons pas que l'arrangement conclu sur Taïti déshonore la France. Un pays comme la France ne se déshonore pas en faisant imprudemment une concession trop large à des exigences injustes. Il accepte par-là une position fâcheuse, il suit une mauvaise politique, et voilà tout. Nous ne dirons pas non plus que la conduite de M. Guizot doit soulever l'indignation publique. Que ses amis l'élèvent aux nues, qu'il monte au Capitole; nous ne le traînerons pas aux gémonies. Nous dirons même, si l'on veut, qu'il a montré moins de faiblesse qu'on n'en attendait de lui. A tort ou à raison, le bruit s'était répandu que le cabinet anglais montrait des prétentions démesurées; il exigeait, disait-on, le rappel de MM. Bruat et d'Aubigny. On a pu croire un instant que le rappel de M. d'Aubigny était accordé par M. Guizot; mais il n'accorde que le blâme, et de plus une indemnité pour M. Pritchard. Il a donc écarté la moitié des conditions qui lui étaient imposées. L'Angleterre

s'était avancée de deux pas, elle a fait un pas en arrière : voilà ce que les amis de M. Guizot appellent une victoire. Cependant, si les concessions que l'on a faites n'étaient pas dues par la France, si les exigences subies par M. Guizot n'étaient pas plus justes que celles qu'il a repoussées, comment la France pourrait-elle s'applaudir de l'arrangement conclu en son nom? Exempte des torts qui lui sont reprochés, blessée elle-même dans ses droits et ses intérêts, c'est elle qui s'humilie : est-ce là une situation digne d'elle?

Pourquoi blâme-t-on M. d'Aubigny? S'il faut en croire la presse ministérielle, c'est pour avoir emprisonné et mis au secret M. Pritchard. M. d'Aubigny a-t-il commis quelque outrage envers la personne de son prisonnier? Non. Il l'a traité avec distinction; on ne lui reproche aucune parole injurieuse, aucun procédé offensant. Son seul tort est d'avoir fait arrêter un missionnaire brouillon, fanatique, un agent anglais surpris en flagrant délit d'insurrection contre les autorités françaises, et de l'avoir détenu pendant cinq ou six jours, jusqu'à l'arrivée du gouverneur, M. Bruat, qui a expulsé M. Pritchard, et n'est pas désavoué pour ce fait. Il était donc permis d'expulser M. Pritchard; mais on a eu tort de l'incarcérer provisoirement. L'expulsion du consul intrigant, du prédicateur incendiaire, était juste; l'emprisonnement seul est blâmable. Étrange distinction! Les tribus soulevées par l'agent de l'Angleterre étaient en armes, les autorités françaises étaient menacées, le sang de nos soldats avait déjà coulé, il coule encore! et M. d'Aubigny, en l'absence du gouverneur, qui seul pouvait prononcer l'expulsion, devait laisser M. Pritchard en liberté! Si M. d'Aubigny eût agi de la sorte, que serait-il arrivé? Si le gouverneur, à son retour dans l'île de Taïti, eût trouvé l'insurrection victorieuse, nos soldats massacrés, notre établissement détruit ou dans un péril imminent, tout cela grace à l'impunité de M. Pritchard, le commandant d'Aubigny eût passé devant un conseil de guerre. Et on le blâme aujourd'hui pour avoir fait son devoir, pour avoir pris, sous l'empire d'une nécessité évidente, une mesure prompte et vigoureuse qui a épargné le sang de la France!

Mais le gouverneur, dit-on, a blâmé lui-même la conduite de M. d'Aubigny! Sur quoi? nous l'ignorons encore, ou du moins nous n'avons aucun renseignement officiel à ce sujet. Ce que nous en savons est puisé dans les journaux anglais. Notre ministère, depuis l'origine des différends sur Taïti, n'a voulu faire au public aucune communication franche et détaillée. Il a refusé d'éclairer l'opinion. Si elle s'égare, c'est en partie la faute de ceux qui auraient dû la diriger dès le début en l'instruisant. Quoi qu'il en soit, si M. d'Aubigny a été désapprouvé par M. Bruat, nous avons peine à croire que ce soit pour le fait seul d'avoir emprisonné M. Pritchard. Est-ce pour l'avoir mis au secret? Les circonstances critiques où se trouvait le gouvernement provisoire, la violence connue de l'agent anglais, sa complicité patente avec les révoltés, l'attitude menaçante de ces derniers, tout semble avoir justifié cette mesure, qui d'ailleurs n'a rien d'excessif et doit être regardée comme la conséquence même de l'emprisonnement.

En résumé, le blâme infligé à M. d'Aubigny place le ministère dans une

situation difficile à défendre. Il s'agit d'une question de fait, où les subtilités oratoires et les théories diplomatiques ne lui seront d'aucun secours. M. d'Aubigny, dans les circonstances où il se trouvait, devait-il incarcérer M. Pritchard? Il en avait le droit; cela même n'est pas contesté par le cabinet de Londres, qui, n'exigeant point le rappel des officiers français, semble reconnaître par-là que M. Pritchard avait cessé d'être inviolable. Ce droit, que possédait M. d'Aubigny, devait-il en user, et dans quelle mesure? voilà toute la question. Or, sur ce point, si les faits que tout le monde connaît sont exacts, ils donnent complètement raison à M. d'Aubigny. Ces faits sont-ils erronés? le ministère possède-t-il des renseignemens d'une autre nature qui accusent gravement M. d'Aubigny? cela est douteux. Si le ministère avait eu cette arme entre les mains, il se serait empressé de s'en servir. Il aurait fait connaître ce qui pouvait le justifier dans l'opinion. Son silence prouve au moins qu'il hésite, et qu'il n'est pas sûr que le blâme de M. d'Aubigny soit mérité. Dans l'incertitude, le ministère aurait dû attendre pour se prononcer. Sa précipitation révèle dès à présent qu'il a cru devoir faire une concession, sans s'inquiéter de savoir s'il pourrait en démontrer plus tard la convenance et la justice.

M. d'Aubigny sera donc officiellement blâmé, et de plus, M. Pritchard recevra une indemnité! Quel renversement de tous les principes! Une indemnité ne se paie qu'en réparation d'un dommage causé. Or, qui a causé le dommage à Taïti? c'est M. Pritchard. Qui paiera l'indemnité? c'est nous. Voilà le nouveau droit des gens inauguré par M. Guizot et M. Peel. L'Europe saura maintenant que les agens anglais, lorsqu'ils sont légitimement expulsés d'un territoire pour y avoir fomenté des troubles, ont droit à des indemnités pécuniaires. On invoquera le consentement de la France pour faire valoir dans la suite ce précédent.

L'indemnité ne se comprend pas. Ce second chapitre de nos humiliations est en contradiction manifeste avec le premier. On ne désavoue pas M. Bruat : c'est la preuve que l'expulsion du consul Pritchard est déclarée juste et légitime : pourquoi donc l'indemniser? pourquoi l'Angleterre s'intéresse-t-elle en sa faveur? Il s'est dépouillé par sa faute du caractère diplomatique dont elle l'avait revêtu; il a compromis le nom anglais dans des entreprises odieuses, justement flétries chez tous les peuples civilisés; pourquoi l'Angleterre prend-elle en main la défense de ses intérêts privés? Depuis quand la voit-on réclamer des indemnités pécuniaires pour ceux de ses sujets qui se ruinent dans les pays étrangers en y suscitant des troubles politiques? Serait-ce que le missionnaire factieux, expulsé de Taïti pour ses violences, n'a jamais cessé d'être aux yeux de l'Angleterre un agent sacré? serait-ce que le cabinet anglais a voulu, par un moyen détourné, faire reconnaître l'inviolabilité de M. Pritchard, et obtenir indirectement le désaveu des officiers français? Si tel était le sens de cette indemnité, le ministère, en l'accordant, aurait assumé sur lui une grande responsabilité.

Dira-t-on que l'indemnité réclamée par M. Pritchard est la suite du blâme infligé à M. d'Aubigny? Cela ne se peut pas. Le blâme se rattache à l'em-

prisonnement, qui a duré cinq ou six jours; ce n'est pas dans un laps de temps si court que les intérêts commerciaux de M. Pritchard ont pu souffrir gravement. Une indemnité pour le dommage causé par une circonstance si minime n'aurait point de sens. Si l'on paie une indemnité à M. Pritchard, on l'évaluera évidemment d'après le tort que lui aura causé son expulsion. Or, cette expulsion ayant été reconnue légale, l'indemnité manque de base.

Contraire à la dignité du pays, l'indemnité sera surtout blessante pour les chambres, qui seront naturellement appelées à voter le crédit destiné à la payer. On doit supposer que le cabinet espère tirer un assez bon parti de cette circonstance. Il compte sur l'adhésion forcée de la majorité, sur un vote que la situation rendra nécessaire, et dont le résultat sera d'entraîner le parlement dans une solidarité apparente avec lui. Si les chambres résistent, M. Guizot agitera devant elles le flambeau de la guerre. Il est probable que la majorité votera le crédit; mais il est douteux que ce vote ne lui laisse pas un vif ressentiment contre M. Guizot.

Du reste, la presse ministérielle nous montre déjà l'attitude que M. le ministre des affaires étrangères prendra devant les chambres. Durant six semaines, elle n'a rien négligé pour alarmer le pays, et depuis la conclusion du différend de Taïti, elle déroule chaque matin sous nos yeux l'effrayant tableau des dangers que nous venons d'éviter, grace à la prudence et à la fermeté de M. Guizot. Tous les jours on nous affirme qu'une rupture a été sur le point d'éclater entre les deux nations, et que cette rupture pouvait amener la guerre; on ajoute que la guerre avec l'Angleterre eût été la guerre avec le monde; on va même jusqu'à dire que la France, surprise par cette guerre, se serait trouvée sans armée, sans flottes, sans alliés sur le continent. Le bon sens du pays fera justice de ces exagérations ridicules et de ces paroles imprudentes; il devinera sans peine qu'elles ont pour but de justifier les concessions faites à l'Angleterre, et de présenter l'œuvre de M. Guizot sous un jour honorable, en grossissant les difficultés qu'il a dû vaincre pour l'accomplir. Sans doute, la situation a mérité une attention sérieuse, les prétentions du cabinet anglais ont été exorbitantes, le langage tenu par M. Peel dans le parlement a pu laisser quelques traces dans les négociations; mais il y a loin d'une difficulté diplomatique à une rupture et à une guerre, surtout quand cette difficulté s'élève entre deux grands peuples, et à propos d'un misérable incident. Nous sommes persuadés que M. Guizot et M. Peel n'ont pas cru un seul instant à la guerre, et qu'ils sont disposés à rire de cette comédie assez habilement jouée par eux pour donner de l'importance à leur politique et se faire décerner des actions de graces par leurs amis.

Sans parler de toutes les raisons générales qui font qu'une guerre avec la France serait aujourd'hui une immense difficulté pour l'Angleterre, sans parler de l'Irlande qui la tient en suspens, ni des agitations populaires qui fermentent dans son sein, ni du poids de sa dette, ni de ses embarras extérieurs; sans parler enfin des dispositions amicales de la reine Victoria pour la maison royale de France, M. Guizot avait près de lui, à Paris, un garant que la paix ne serait point troublée. C'était lord Cowley, qui n'a pas cessé

un moment de témoigner sa confiance dans les intentions pacifiques des deux pays, et d'inspirer cette sécurité à tous les membres du corps diplomatique. M. Guizot savait bien, par le langage de lord Cowley, que le ministère anglais ne voulait pas la guerre. S'il eût su profiter de sa situation, il eût obtenu un arrangement plus conforme à la dignité de la France. En suivant une politique plus ferme et plus habile, il n'aurait pas troublé la paix; il n'aurait pas même créé un obstacle à l'établissement de cette alliance intime qui est depuis quatre ans son rêve et son erreur. Loin de là, au lieu d'entraver l'alliance, il l'eût puissamment secondée. Si jamais ce bon accord que l'on a nommé l'entente cordiale doit régner entre la France et l'Angleterre, ce sera lorsque les deux peuples vivront ensemble sur un pied d'égalité parfaite, lorsque l'un ne pourra pas se sentir froissé par l'autre, lorsque chacun aura sa juste part d'action et d'influence. Tant que cet équilibre n'existera pas, l'alliance intime sera une chimère. M. Guizot eût pu maintenir cet équilibre dans l'affaire de Taïti. L'Angleterre, plus vivement pressée, mieux éclairée sur nos droits, aurait abandonné sans honte des prétentions injustes dont le triomphe était inutile à sa gloire. En accordant à l'Angleterre ce qu'elle n'avait pas droit d'exiger, en souscrivant un arrangement qui blesse la France et place les deux pays dans des situations inégales, M. Guizot a compromis le succès de l'œuvre qu'il a vainement poursuivie jusqu'ici. Au moyen de cette transaction boiteuse qu'il vient de conclure, la paix est garantie, et les deux peuples pourront vivre encore en bonne intelligence; mais tout espoir d'une entente cordiale est perdu pour long-temps.

Au surplus, ce résultat sera peu regretté. Si la France doit renoncer au plaisir amer de cultiver les fruits de l'entente cordiale, elle trouvera ailleurs des compensations. Le moment est venu de la diriger dans une voie plus sûre, où l'appellent les vrais intérêts de sa puissance et de son honneur. L'Angleterre doit être satisfaite. Nos concessions lui ont prouvé notre ardent désir de conserver avec elle des relations amicales : restons-en là. Si elle fait à nos procédés l'accueil qu'ils méritent, si elle se montre empressée pour notre alliance, nous profiterons de cette bonne fortune; sinon, nous userons de notre liberté, sans pour cela rompre avec elle. Nous tournerons nos regards vers le continent. Le système de l'entente cordiale nous a nui de ce côté depuis quatre ans. On s'est senti blessé de nos préférences exclusives pour l'Angleterre. Néanmoins, tout récemment, malgré les fautes de notre diplomatie, plusieurs états du continent nous ont témoigné des intentions bienveillantes lors du conflit qui s'est élevé entre l'Angleterre et nous. Ils ont reconnu la justice de notre cause. Ils se sont placés du côté du droit. Ce sont là des dispositions qu'il serait imprudent de négliger. Quatorze années d'un gouvernement paisible et régulier ont dû dissiper sur le continent beaucoup d'ombrages qu'avaient fait naître des paroles et des désirs échappés à la première fougue d'une révolution triomphante. Tout le monde sait aujourd'hui que la France constitutionnelle est à l'épreuve de l'ambition comme de l'anarchie; elle ne veut que des progrès légitimes. Cette confiance que nous devons inspirer sur le continent peut être la base d'une po-

litique pleine d'avantages pour l'Europe et pour la France. Rester libres sans être isolés, conserver de bons rapports avec l'Angleterre sans lui montrer un attachement exclusif, nouer des relations sur le continent sans y contracter des engagemens étroits, tel est le système que la prudence conseille depuis plusieurs années à notre pays, et que l'entente cordiale est venue si malheureusement ajourner.

Si jamais la France a pu reconnaître l'utilité d'un système d'alliance qui ne l'enchaînerait pas trop étroitement à l'Angleterre, c'est surtout depuis qu'il s'est agi du Maroc. Qu'a produit sur ce point l'entente cordiale ? Dès les premières hostilités, la crainte d'inquiéter le cabinet anglais a poussé M. Guizot à lui communiquer ses instructions et ses plans. Cette communication imprudente, devenue entre les mains du ministère anglais un engagement formel, a entravé, dès le début, les opérations de la guerre. Elle a amené des hésitations et des lenteurs; elle a donné des forces à nos ennemis. Sans la vigueur du prince de Joinville et du maréchal Bugeaud, qui ont saisi le moment d'agir et ont interprété leurs instructions dans un sens large, le sort de la guerre eût pu être compromis. Encore, jusqu'ici, nos succès ont été stériles. Les brillans faits d'armes du prince de Joinville ont amené l'occupation d'une langue de terre où nos soldats remplissent la mission la plus pénible. Ils ont devant eux les ruines de la ville qu'ils ont détruite; ils ne peuvent s'y abriter : les instructions le défendent. Quant au maréchal, après sa belle victoire, il s'est replié. Le petit nombre de ses troupes, les difficultés de la saison, les ordres qu'il a reçus, ne lui ont pas permis de profiter de son triomphe pour aller répandre la terreur sur le territoire de Fez. Aujourd'hui, M. le duc de Glucksberg et M. de Nyon, revêtus de pleins pouvoirs, sont devant Tanger, et présentent à l'empereur de Maroc les conditions de la France. Ces conditions sont exactement les mêmes que celles qui ont été offertes avant le bombardement de Tanger et de Mogador, avant la bataille d'Isly, et l'on admire la noblesse de ce désintéressement! Ne serait-il pas plus juste de reconnaître qu'il est forcé, et que nous subissons encore ici la loi que nous imposent les engagemens contractés par M. Guizot vis-à-vis de l'Angleterre? D'ailleurs, si cette résolution du ministère est libre, elle n'est pas plus excusable à nos yeux. Quoi! l'empereur du Maroc nous aura fait depuis trois mois une guerre injuste et barbare, nous aurons éprouvé des pertes sensibles, la diversion de nos forces aura pu nous faire courir des dangers graves en Algérie et ailleurs, nous aurons dépensé des sommes immenses, et nous ne réclamons pas même les frais de la guerre! Que la presse ministérielle nomme cela du désintéressement : l'Angleterre dira que nous faisons un métier de dupes, et l'empereur de Maroc se rira de nous. Au lieu de croire à notre modération, il ne croira qu'à notre faiblesse.

Qu'arrivera-t-il cependant si l'empereur Abderrahman refuse les conditions qui lui sont posées, ou bien, ce qui serait la même chose pour nous, s'il ne peut les remplir après les avoir acceptées? Le ministère paraît décidé, dans l'un et l'autre cas, à agir énergiquement. On nous déclare en son nom que, si la France n'obtient pas satisfaction, elle se fera justice à elle-

même. Si l'empereur résiste, les hostilités seront reprises contre lui et poussées avec vigueur. S'il est trop faible pour éloigner Abd-el-Kader de notre territoire et de son empire, la France se chargera de ce soin. Nos armées feront la police dans l'empire du Maroc.

Voilà de belles résolutions; mais que de difficultés si la guerre continue! que d'embarras naîtront d'une première faute, celle d'avoir pris, entre les mains de l'Angleterre et à la face du monde, l'engagement de ne poursuivre aucune extension de territoire sur le Maroc! L'Algérie nous suffit, cela est vrai, et la France ne veut pas conquérir le Maroc; mais pourquoi l'avoir dit? pourquoi s'être lié les mains? pourquoi avoir donné cette arme contre nous? Peut-on d'ailleurs prévoir les nécessités de l'avenir? Si la France se trouve forcée de faire une guerre dangereuse, et d'entretenir des armées dans le Maroc, avec des escadres sur les côtes d'Afrique; si des revers se mêlent à ses victoires, si elle fait d'immenses sacrifices, qui l'indemnisera? Et si les indemnités offertes ne sont pas suffisantes, où prendra-t-elle des compensations? Il faudra bien alors que la parole de M. Guizot soit retirée. Heureusement M. Guizot n'a pu engager que lui seul; il n'a pas engagé la France.

L'Angleterre paraît s'être calmée, depuis quelques jours, au sujet de nos affaires du Maroc. Elle a changé de langage sur le mérite de nos opérations militaires. Les calomnies absurdes dirigées contre notre escadre ont été l'objet d'un blâme public; nous les avions déjà oubliées. Au reste, les affaires de Taïti et du Maroc ont perdu aujourd'hui le privilége de fixer exclusivement l'attention de la Grande-Bretagne. Ce qui l'occupe surtout en ce moment, c'est le triomphe d'O'Connell, rendu à la liberté par un grand acte de justice. Le jugement de la chambre des lords est un évènement mémorable. Il témoigne au plus haut degré de ce respect de la loi, qui est une des vertus constitutionnelles de l'Angleterre. Acquitté par un tribunal anglais qui a placé la justice au-dessus des haines politiques et des intérêts de l'état, le libérateur de l'Irlande va-t-il rentrer dans l'arène avec les passions qu'il y a portées autrefois? Nous espérons pour sa gloire, et dans l'intérêt de l'Irlande, qu'il saura user avec modération de son triomphe. Jusqu'à présent, il a su se contenir; ses paroles sont pacifiques et conciliantes; il semble vouloir rester dans une voie légale : c'est le plus sûr parti qu'il puisse prendre pour désarmer les résistances de l'Angleterre et pour défendre utilement les droits de son pays. La délivrance d'O'Connell est un grave échec pour M. Peel. Les tories adressent de vifs reproches au cabinet. Ils suspectent sa loyauté et sa bonne foi. Si la puissance d'O'Connell grandit, si l'agitation du rappel recommence, la majorité de M. Peel, déjà divisée sur des questions importantes, s'ébranlera; le parti qu'il a si durement gouverné pendant longtemps cherchera peut-être un autre chef.

La présence de M. de Nesselrode à Londres pendant nos démêlés avec le cabinet anglais ne pouvait manquer de fixer l'attention de l'Europe. On a formé sur cet incident bien des conjectures. On a parlé d'un projet de partage de l'empire ottoman entre l'Angleterre et la Russie. Ce fait n'aurait rien

de surprenant. L'empereur Nicolas et M. de Nesselrode n'ont pas sans doute été poussés à Londres uniquement par la manie des voyages. Il y a des projets de partage de l'empire ottoman dans toutes les cours d'Europe, il y en a eu déjà plusieurs à Londres et à Saint-Pétersbourg; il ne serait pas étonnant qu'on s'occupât en ce moment de les revoir et de les corriger. Parmi les derniers projets de ce genre qui sont sortis du cerveau de la diplomatie ou de l'imagination des poètes, en voici un assez nouveau et peu connu. C'est la jeune Italie qui le propose. Elle donne Constantinople à la Russie, et fait de la mer Caspienne un lac russe; elle donne l'Égypte à l'Angleterre. A l'Autriche, elle remet les provinces du Danube et l'embouchure du fleuve; puis, pour établir des compensations en faveur de certains états, elle remanie la carte de l'Europe. Elle ôte aux uns pour donner aux autres; elle pousse la France jusqu'aux limites du Rhin, la nation germanique sur une partie du territoire autrichien, la Prusse sur les provinces polonaises. Enfin, Milan et Venise sont retirés à l'Autriche. L'Italie entière, recouvrant son indépendance, forme une confédération d'états. Les deux extrémités de cette confédération, le Piémont et Naples, sont seules destinées à s'agrandir, le Piémont vers le continent, Naples dans les provinces chrétiennes d'Orient. Tels sont les rêves que fait la jeune Italie, agitée par ses désirs d'indépendance. Elle a besoin de démembrer l'Orient et de remanier l'Europe pour recouvrer sa liberté. Son plan est assez compliqué, comme on voit. Nous doutons que M. de Nesselrode et M. Peel le trouvent de leur goût, mais ils feront bien de considérer attentivement la part qui y est faite à l'Autriche.

Les évènemens suivent, en Espagne et en Grèce, la marche que nous avons déjà indiquée. L'Espagne procède tranquillement aux élections des cortès. Le triomphe du parti modéré est assuré. La nouvelle de la paix conclue entre l'Espagne et le Maroc s'est confirmée. En Grèce, M. Mavrocordato a fait place à M. Coletti. Le nouveau ministère était désigné par les suffrages du pays. Son système, nettement proclamé, est de rester indépendant au milieu des influences étrangères. Son drapeau sera la nationalité grecque. C'est une politique sage, que tous les amis de la Grèce doivent approuver.

Le différend commercial entre la Prusse et la Belgique est terminé. Ce que nous avions pressenti est arrivé; le ministère s'est laissé devancer par l'évènement. Il n'a pas su prévoir une réconciliation qui était dans l'ordre naturel des choses, mais que sa prudence eût pu empêcher. M. Guizot, lors de la rupture avec le *Zollverein,* pouvait offrir à la Belgique une convention favorable aux producteurs belges. Cela seul eût suffi pour empêcher le traité du 1er septembre, ou du moins pour lui donner un caractère moins absolu. M. Guizot mérite de graves reproches dans cette circonstance. Il a été averti; la question lui a été soumise. Il a même eu un instant la pensée d'agir; mais il s'est arrêté devant des difficultés de détail qui eussent exigé une solution prompte. Maintenant le mal est fait; il s'agit d'en diminuer la portée et de trouver des mesures pour garantir les intérêts de la France.

V. DE MARS.

# LE MAROC

## EN 1844.

—

### LA SITUATION, LES MŒURS, LES RESSOURCES DE L'EMPIRE.

—

I. — *Cuadro geográfico, estadistico, histórico, politico del imperio de Marruecos*, por DON SERAFIN CALDERON; Madrid, 1844.

II. — *Costumbres de Marruecos;* Algésiras, 1844.

III. — *Observaciones relativas à las costumbres de los Moros y Judios de la ciudad de Tetuan* (manuscrit).

On ne peut se défendre d'un sentiment de tristesse à l'aspect des solutions timides, incomplètes, que reçoivent aujourd'hui en France les questions de politique internationale. Nous venons de conclure avec le sultan Abderrahman une paix qui se borne à remettre en vigueur un traité intervenu, il y a près d'un siècle, entre notre pays et le Maroc; le problème est replacé, pour tout dire, dans les termes où il se trouvait avant le bombardement de Tanger. En présence d'un tel résultat, on se demande avec découragement à quoi il tient que la France paraisse désormais incapable de grandes choses; est-ce aux institutions nouvelles qu'il s'en faut prendre, ou aux hommes qui nous gouvernent en vertu de ces institutions? Cependant, lorsque au-delà du détroit on voit un ministre, appuyé sur le patriotisme résolu du parlement, poursuivre, en dépit des embarras intérieurs les plus compliqués et

les plus graves, l'entreprise qui aura pour effet d'ouvrir la Chine à l'Europe, il est impossible qu'on sente faiblir sa foi dans le régime représentatif. On comprend plutôt quelle force irrésistible il doit donner dans une cause juste, quand on se préoccupe uniquement d'étendre les conquêtes légitimes de la civilisation, puisque, dans cette guerre immorale dont le commerce de l'opium était le but immédiat, il a mis sir Robert Peel en état de réaliser son gigantesque dessein. Non, ce n'est pas le régime constitutionnel qui abaisse les hommes, mais les hommes qui abaissent le régime constitutionnel.

Le cabinet a conclu la paix avec le Maroc; certes, si, en poursuivant leurs victoires, nos marins et nos soldats avaient dû nécessairement provoquer une guerre générale, nous ne blâmerions pas le gouvernement d'avoir voulu prévenir une telle conflagration; mais avant de rappeler nos troupes, ne pouvait-on pas, du moins, stipuler des conditions formelles et précises dans l'intérêt de notre commerce, au lieu de remettre en vigueur un vieux traité qui, en dernier résultat, ne lui a valu jamais qu'une protection illusoire? Ne pouvait-on pas stipuler ces conditions dans l'intérêt du commerce européen tout entier? Ne pouvait-on pas, enfin, tout en se montrant plus généreux que l'Angleterre, faire pour l'Europe, au Maroc, ce que l'Angleterre a fait en Chine? Dans cette *Revue* même, il y a quatre ans (1), cette grande question a été hardiment débattue; on y a, de la façon la plus nette, indiqué la solution qu'elle doit recevoir; on y a prouvé qu'aux portes mêmes de nos possessions d'Afrique, la barbarie marocaine ne peut plus long-temps se maintenir, mystérieuse et menaçante, toujours prête à nous susciter les périls et les embarras. Si dans la lutte décisive, qu'il ne dépend d'aucune puissance humaine de prévenir, entre cette barbarie et la civilisation chrétienne, la France abandonne le premier rôle, un autre peuple se rencontrera, n'en doutez point, qui n'hésitera pas à s'en emparer. Prenez garde : rien que pour conserver Gibraltar, l'Angleterre a besoin d'agrandir et de multiplier au Maroc ses relations, qui, aujourd'hui même, forment déjà les deux tiers de celles qu'y entretient l'Europe entière. L'Angleterre envie Ceuta, qui, entre les mains de l'Espagne régénérée, pourrait lui disputer la domination du détroit. Il y a vingt-cinq ans, elle méditait, — un écrivain de Madrid, don Serafin Calderon, nous dévoile, jusque dans les moindres détails, des plans qu'elle est loin d'avoir abandonnés, — de jeter à Tétuan une colonie d'Irlandais, de façon à isoler du continent africain cette même ville de Ceuta, que ses vaisseaux bloqueraient par la Méditerranée. Elle comprend, elle est sûre d'avance que le commerce de l'Afrique centrale, maintenant interdit à l'Occident, appartiendra au peuple qui s'ouvrira le Maroc. Hier encore, quand nous pouvions forcer la barrière, on a vu par quels transports de colère se sont manifestées ses inquiétudes; on a vu, quand nous avons laissé échapper l'occasion, de quelle satisfaction vive elle a été tout à coup saisie. L'Angleterre a pourtant la conviction que la barrière ne peut

(1) *Le Maroc et la Question d'Alger*, livraison du 15 décembre 1840.

plus long-temps rester debout : qui nous répond que, d'un moment à l'autre, elle ne prendra point cette magnifique initiative, à laquelle nous venons de renoncer?

Ce n'est point ici, d'ailleurs, une simple question de commerce; il ne s'agit pas seulement de livrer des marchés immenses à l'industrie européenne : c'est plus haut et plus loin qu'il faut regarder. Est-il vrai que, dans cet empire du Maroc, la violence du despotisme ou sa faiblesse non moins dissolvante, la décadence absolue de tout ce qui fait vivre un peuple,—la religion, les lois, les mœurs privées, les mœurs publiques, l'industrie, le commerce, l'agriculture, les arts, les sciences,—la dépravation de la société, en un mot, partout où cette société n'est point retournée à l'état sauvage, appelle énergiquement de nouveaux principes, de nouvelles idées, de nouvelles mœurs qui relèvent les races maures et arabes de leur abjection séculaire, et parviennent à les régénérer? Ceux qui, par les publications dont le Maroc a été l'objet en France, en Angleterre, en Allemagne, savent à quoi s'en tenir sur ce pays étrange, comprennent bien qu'il ne peut à l'avenir demeurer fermé à la civilisation de l'Europe. Par les faits nombreux que nous apportent les livres tout récemment publiés en Espagne, nous essaierons de dissiper les doutes qui pourraient subsister encore. Depuis que la question du Maroc a pris ces grands développemens qui préoccupent aujourd'hui l'Europe, l'Espagne n'a publié que deux livres sur ses voisins d'Afrique, mais deux livres remplis de renseignemens positifs, de renseignemens si complètement nouveaux, qu'on les chercherait en vain dans les autres ouvrages, quels qu'ils soient, dont le Maroc a partout ailleurs fourni le sujet. Le premier, *Costumbres de Marruecos* (*Coutumes du Maroc*), a paru sans nom d'auteur, à Algésiras, en face même du pays maure; c'est un simple essai, écrit sans prétention et fort court, mais substantiel et presque toujours intéressant. Le second est de beaucoup le plus important et le plus considérable; c'est l'ouvrage de don Serafin Calderon, *Cuadro geográfico, estadístico, histórico, político y militar del imperio de Marruecos* (1). M. Calderon est un des professeurs les plus distingués de l'Athénée de Madrid; la province d'Orense vient de l'envoyer aux cortès. Le jeune député aurait écrit un livre excellent si, avec le soin qu'il a mis à s'occuper de l'histoire, de la topographie et de la statistique de l'empire, il avait traité la question religieuse et politique; si, pour tout dire enfin, il s'était montré philosophe et publiciste en même temps qu'économiste et historien. Telle qu'elle est cependant, son œuvre est la meilleure qui ait paru encore sur la barbarie marocaine; et comme, à notre avis, elle constitue un titre sérieux, nous conseillons vivement à M. Calderon de la reprendre pour la compléter.

M. Calderon s'est attaché principalement à indiquer les causes qui ont entraîné, au Maroc, la ruine de la société musulmane; c'est là aussi notre but,

(1) *Tableau géographique, statistique, historique, politique et militaire de l'empire de Maroc;* Madrid, 1844.

mais c'est surtout la ruine ou plutôt les ruines que nous voulons décrire; on verra clairement l'impuissance où se trouve, au Maroc, la société musulmane de se relever elle-même et de se reconstituer. Le tableau douloureux que nous allons tracer ne renfermera point un seul fait dont nous ne puissions prouver la rigoureuse exactitude, non pas seulement par les témoignages de M. Calderon et de l'auteur des *Costumbres de Marruecos,* mais par ceux de plusieurs condamnés politiques, officiers, généraux, membres des cortès, déportés en 1823 aux présides de Ceuta, de Melilla, du Peñon de la Gomera et d'Alhucemas, dont nous avons recueilli les observations et les souvenirs. Après bien des jours d'une rude captivité, quelques-uns parvinrent à tromper la surveillance de leurs gardiens; ils se réfugièrent à Tétuan, où ils attendirent la mort du roi Ferdinand VII. C'est à l'un d'eux, à un ancien député de Navarre, que nous devons un manuscrit auquel nous emprunterons de curieux détails sur les coutumes des Maures et des Juifs. Aux termes des vieux traités existant entre l'Espagne et le Maroc, le ministre Calomarde réclama l'extradition des proscrits. L'empereur Abderrahman éluda les sollicitations du cabinet de Madrid, et, à ce sujet, il faut le dire, les réfugiés espagnols ne furent pas un seul instant inquiétés.

Au reste, à l'entrée de l'Afrique, cette ville de Ceuta, d'où ils venaient de s'enfuir, résume à elle seule la civilisation chrétienne et l'attitude peu digne que celle-ci a jusqu'à ce jour gardée vis-à-vis de l'islam. Ceuta est une ville charmante, une ville européenne. Par ses rues alignées au cordeau et pavées comme une vraie mosaïque, par ses maisons blanches et bien bâties, gracieusement disposées en amphithéâtre, elle contraste avec les mosquées noires, les habitations étroites, incommodes, obscures de Tétuan, que les beaux soleils de la Méditerranée laissent apercevoir au loin sur la côte. Depuis trois siècles, Ceuta possède quatre lignes admirables de fortifications, faisant face au *Champ du Maure, el Campo del Moro;* mais, en dépit de ses quatre rangs de batteries qui, en 1840, arrachaient à lord Londonderry ces paroles adressées au gouverneur de la ville : « Vous pouvez affirmer que vous commandez la plus forte place du monde, » Ceuta, il y a sept ans à peine, s'est laissé prendre sa propre banlieue par les Arabes, un territoire dont elle jouissait avant le roi Ferdinand V, et qui lui est nécessaire comme l'air à la poitrine de l'homme (1). Reléguée dans une sorte de presqu'île, avec ses deux présides, où regorgent par centaines les condamnés politiques, et par milliers les criminels vulgaires, avec ses bastions, ses casernes, ses magasins de poudre et de munitions de guerre, Ceuta s'est d'elle-même condamnée à une complète impuissance. Elle est pourtant située aux flancs d'Abila, comme Gibraltar aux flancs de Calpé; mais tandis que le

(1) Aux termes des arrangemens récemment conclus avec l'Espagne, le sultan avait promis de restituer une partie de ce territoire. Aujourd'hui, nous apprenons qu'Abderrahman ne paraît guère disposé à remplir ses engagemens, et qu'il soulève de nombreuses difficultés.

géant européen, gardant les clés du détroit dans ses cavernes hérissées de canons, domine la Méditerranée et l'Atlantique, son frère d'Afrique étend son autorité à peine aussi loin que peut aller son ombre. Si, en effet, vous descendez à sa base, à la ligne de démarcation qui sépare la colonie espagnole du pays maure, vous trouverez en présence l'Europe et l'Afrique, la barbarie de celle-ci, la civilisation de celle-là, aussi étrangères l'une à l'autre que si elles avaient entre elles tous les sables du Sahara. Au-delà du fossé, gravement assis sous un palmier sauvage, les jambes croisées, sa grande arquebuse suspendue à l'arbre, un garde de l'empereur, un soldat de l'*Almagasen*, fixe, en fumant sa pipe, un regard sombre sur un pauvre fantassin du provincial de Valence ou de Séville, qui, de son côté, blotti dans sa guérite et appuyé sur son escopette, le regarde de travers et d'un air méfiant. De cinquante pas en cinquante pas, vous rencontrez ainsi, dans la personne de leurs factionnaires, l'Espagne et le Maroc s'entre-regardant sans mot dire. Et quelles idées pourraient-ils donc se transmettre qui leur fussent communes? Dans quelle langue se pourraient-ils parler, qu'ils soient tous deux capables d'entendre? De la langue arabe, la péninsule catholique n'a jamais su que les mots laissés dans la sienne par les conquérans qui ont fondé l'Alhambra et l'Albaycin, et quant à la langue espagnole, il y a bien long-temps déjà que l'Arabe du Maroc, le fils dégénéré de ces conquérans, l'a tout-à-fait oubliée.

Si, le long de la ligne, le silence est parfois troublé, c'est par une détonation qui se fait brusquement entendre; c'est le soldat musulman qui, sans se lever, abat d'un coup d'arquebuse, sur le terrritoire espagnol, un taureau que la faim a poussé en vue des gras pâturages usurpés, il y a sept ans, par les Maures. Que le gouverneur de Ceuta tolère l'insulte ou se plaigne au pacha de Tétuan, peu importe : il est hors d'exemple qu'en un tel cas l'insulte soit réparée. Ne diriez-vous pas l'époque où Charles II envoyait un grand d'Espagne à Méquinez pour supplier le kalife, cet empereur de forbans et de pirates, de ne point inquiéter ses galions revenant du Nouveau-Monde, à leur entrée dans les eaux de Gibraltar ou de Cadix? Mais ce n'est pas seulement de la situation ou, si l'on veut, de l'attitude de l'Espagne à l'égard du Maroc qu'il s'agit ici; il faut embrasser d'un coup d'œil les relations diplomatiques de tous les peuples européens avec ce pays depuis le XVI^e siècle, depuis la fin des guerres de race. On verra que, durant trois cents ans, aucun de ces peuples n'a conclu de traité que, dans l'intérêt de son industrie et de son commerce, il ne soit aujourd'hui obligé de renouveler. Est-il vraisemblable que les nations européennes s'en tiennent à de vieilles conventions, très mesquines, très précaires, et que repousse absolument l'esprit public de l'époque où nous vivons? Non, évidemment; les unes et les autres, celles du moins dont l'ambition est servie par une certaine puissance, ne manqueront point d'exiger tôt ou tard des conditions plus favorables, plus conformes à la supériorité définitive de la civilisation chrétienne sur le régime de l'islam. En présence de ces propensions ou, pour

mieux parler, de ces besoins irrésistibles, on comprendra, nous l'espérons, que, vis-à-vis d'Abderrahman et entre les nations européennes elles-mêmes, la question peut à chaque instant se reproduire avec tous ses périls, avec toutes ses difficultés; on comprendra que, dès maintenant, il eût mieux valu débattre et régler avec le sultan les conditions précises auxquelles l'Europe entière pourrait avoir, pour son industrie et pour son commerce, le libre accès du Maroc.

## I. — DES RELATIONS DIPLOMATIQUES DU MAROC AVEC LES PUISSANCES CHRÉTIENNES.

Toutes les nations chrétiennes, si l'on excepte la Prusse et la Russie, qui n'ont pas encore paru sur les côtes d'Afrique, et la France qui a souvent sacrifié ses intérêts à sa dignité, ont, depuis le XVI^e siècle, consenti à payer tribut à l'empereur du Maroc. C'est pour assurer un peu de sécurité à leur navigation, à l'embouchure si dangereuse des fleuves de Larache, de Salé, de la Marmora, par où les rapides *chebecks* des pirates pouvaient à l'improviste fondre, comme l'éclair, sur leurs navires, ou bien, après une défaite, se soustraire complétement à leur vengeance, que la plupart des puissances civilisées, grandes et petites, ont traité à des conditions si humiliantes avec les sultans. Par sa position géographique, l'Espagne se vit forcée d'entamer les négociations; le plus fier de ses rois, Philippe II lui-même, envoya un grand, don Pedro de Venegas, supplier le sultan de Fez de lui vouloir bien rendre le corps de son neveu, l'héroïque dom Sébastien de Portugal. Sous Philippe III, une révolution ayant tout à coup relégué le sultan à Ségovie, un traité fut conclu avec ce *xherif,* qui s'engageait à livrer Larache et plusieurs lieues de terrain, dans les environs de toutes les places espagnoles, à la condition qu'on lui fournît une somme énorme en ducats, six mille arquebuses, et en général tout ce dont il avait besoin pour reprendre possession de son trône. Le sultan repassa le détroit, ressaisit sa couronne, et il va sans dire qu'il refusa nettement de remplir les obligations contractées envers le roi catholique. Avant la fin de son règne, la guerre civile se ralluma, et continua, sous ses successeurs, à désoler l'empire, pendant cent cinquante ans environ. Certes, durant ce siècle et demi, l'Espagne aurait pu venger aisément ses vieilles injures; mais l'Espagne s'épuisait à exploiter l'Amérique, à opprimer le Portugal, l'Italie, les Flandres, à fomenter en France les troubles et les conspirations : sous le dernier roi de race autrichienne, elle s'engourdissait profondément dans un marasme entrecoupé d'émeutes; plus tard, elle se débattait dans les guerres de la succession. L'Espagne ne songea qu'en 1767 à établir avec le Maroc des relations formelles; un traité fut conclu ou, pour mieux parler, fut convenu, car, après des négociations sans fin, entremêlées de rencontres à main armée et de contestations sanglantes, ce traité ne reçut qu'en 1798 sa sanc-

tion définitive à Méquinez. Comme les autres nations de l'Europe, l'Espagne s'assujétissait à des présens annuels, qui pourtant ne s'élevaient qu'à une valeur de 1,000 *duros*, 5,000 francs environ. Il est vrai qu'à tout changement de consul, elle devait en outre payer à l'empereur 12,000 duros. L'Espagne, au moment où commencèrent les pourparlers, était gouvernée par Charles III, un grand prince qui, par malheur pour sa gloire, n'a pas eu de bons ministres. A ses négociateurs, Charles III donna pour mission de sauver le plus possible la dignité de leur pays. Il fit expressément stipuler dans le traité que, si l'Espagne consentait à faire quelques présens à l'empereur, c'est que, de son côté, celui-ci s'obligeait à protéger des couvens qui alors se fondèrent à Tanger, à Larache, à Méquinez, et jusqu'à Maroc. Charles III ne négligea rien pour inspirer à ses barbares voisins le respect de la nation espagnole; il fit bâtir à Tanger un palais magnifique pour son consul, et le traitement de cet agent dépassa toujours, sous son règne, 6,000 duros ou 30,000 francs. Ce traitement aujourd'hui n'est pas même de 3,000 duros; il ne suffit point à l'entretien du consul et à celui de sa maison : comment le représentant de l'Espagne aurait-il pu conserver à Tanger l'influence vraiment prépondérante qu'il y exerçait sous Charles III? Cette influence est en ce moment tout-à-fait annulée dans un pays où, du cadi au sultan, l'oreille du grand ne s'ouvre à personne, si d'abord on n'a frappé l'œil par l'aspect de l'or. On peut hardiment prétendre que si, en 1837, le consul espagnol avait été un peu plus riche, s'il avait pu, avec quelques centaines de duros, neutraliser la malveillance de deux ou trois pachas tout-puissans, jamais les Maures n'auraient consommé cette usurpation odieuse du territoire de Ceuta, qui hier encore formait, et peut former de nouveau demain, l'objet de graves contestations entre le cabinet de Madrid et l'empereur. A Tétuan et dans les autres villes de la côte, l'Espagne a des vice-consuls; mais, en vérité, on ne sait trop jusqu'ici en quoi ils lui sont utiles. On se fera une idée de leur crédit et de la considération dont ils peuvent jouir, pour peu que l'on songe à ce malheureux Victor Darmon, si cruellement mis à mort, et sans la moindre forme de procès, par un soldat nègre de la garde du sultan.

Comme l'Espagne, le Portugal, situé à l'extrémité orientale de la péninsule ibérique, a toujours eu des querelles à débattre avec les Maures. Nous nous trompons; depuis l'époque où il a perdu ses magnifiques établissemens de la côte d'Afrique, depuis qu'en 1769 l'empereur Mohamad lui a repris Mazagan, sa dernière place et son dernier pouce de terrain, le Portugal ne s'est plus sérieusement préoccupé de cette race arabe, qu'il a si opiniâtrément et si long-temps combattue. Il y a mieux : le Portugal aujourd'hui entretient avec l'empereur de vraies relations de courtoisie et de bon voisinage. Tous les ans, Abderrahman envoie à Lisbonne de beaux chevaux, et quelques-uns de ces animaux féroces dont on s'empare à l'entrée du Sahara. Il sait bien, le rusé Arabe, qu'en échange il doit recevoir des présens qui paie-

raient un troupeau de cavales et une ménagerie entière de tigres, de panthères et de lions.

Sous la reine Élisabeth déjà, l'Angleterre commençait à trafiquer sur les côtes du Maroc; ce n'est pourtant qu'à dater du roi George Ier qu'elle y a fait de considérables opérations. Le premier traité intervenu entre le Maroc et l'Angleterre a été conclu en 1729; il a été renouvelé en 1760 et en 1805. La Grande-Bretagne n'a jamais accepté ouvertement le tribut; mais qu'importe le mot au prince barbare, pourvu qu'aux trésors qui d'année en année s'accumulent à Méquinez la Grande-Bretagne apporte aussi son contingent? Si l'Angleterre ne paie pas de tribut, elle grossit à elle seule, en présens de toute espèce, plus que toutes les autres nations, le budget des recettes impériales. En 1815, le parlement a fait publier le tableau des subsides payés à l'étranger, de 1797 à 1814, pendant les guerres contre la France. Le Maroc y figure pour une somme de 16,177 livres sterling, et encore n'y faut-il point comprendre les 10,000 duros que le consul anglais de Tanger dépense chaque année en présens pour les ministres de l'empereur. Ce n'est pas tout : on sait déjà depuis long-temps qu'en fait de poudre et de munitions de guerre, les Maures s'approvisionnent à Gibraltar; ce qu'on ne sait point, c'est que de tout temps, même durant la guerre qui s'achève, l'Angleterre, — M. Calderon l'affirme, — a gratuitement livré ces munitions aux agens de l'empereur. C'est là un fait notoire à Gibraltar, à Algésiras, à Tanger, sur les deux bords du détroit, et que nous pourrions prouver par les plus authentiques témoignages. On ignore encore les avantages spéciaux que l'Angleterre n'a pu manquer de stipuler en retour d'une telle générosité, L'avenir nous dira bientôt, sans aucun doute, le dernier mot de la diplomatie anglaise; ce sont les marchands et les armateurs de la Grande-Bretagne qui se chargeront de nous expliquer la lettre jusqu'ici demeurée secrète des traités de 1729, de 1760 et de 1805.

L'empire d'Autriche, à l'époque où il se nommait l'empire d'Allemagne, s'était mis aussi, et depuis long-temps, en communication avec le sultan africain. Déjà, au commencement du XVIIe siècle, Rodolphe II avait envoyé un ambassadeur en titre à l'empereur Abu-Fers; c'était un Anglais nommé Shirley, à qui le prince maure fit le plus brillant accueil. Cent quatre-vingts ans après, en 1784, le sultan Sidi-Mohamad envoya lui-même un ambassadeur à Joseph II, pour renouveler un traité conclu par Shirley, et que l'on a modifié depuis toutes les fois que la fortune de l'Autriche a éprouvé un changement notable. En 1815, l'empereur François, ayant pris possession de Venise, s'engagea formellement à payer au Maroc le tribut annuel de 10,000 sequins auquel, en 1765, s'était soumise cette vieille république de marchands. A dater de 1815, cependant, les rapports officiels ont complètement cessé entre le Maroc et l'Autriche; celle-ci n'a plus de consul à Tanger; ses nationaux s'y réclament au besoin du premier consul européen qui les veut bien protéger. C'est presque toujours, même depuis la mort de Ferdinand VII,

au consul espagnol que les Autrichiens ont eu recours. En même temps qu'elle retira son consul, l'Autriche cessa de payer le tribut. Abderrahman en ressentit un si vif dépit, qu'il fit essuyer les dernières avanies à tous les sujets autrichiens qui avaient affaire dans son empire. On sait qu'en 1829 une escadre, commandée par l'amiral Bandiera, fut chargée d'en tirer vengeance; mais, après avoir lancé quelques boulets contre les villes de la côte, l'Autriche accepta la médiation du Danemark, et, en février 1830, un traité nouveau, abrogeant de tout point les anciens, fut conclu entre l'empereur et le Maroc. On ne connaît pas encore en quoi ce traité consiste; nous pouvons affirmer néanmoins que l'Autriche n'a rien stipulé pour son commerce; elle s'est bornée à déclarer qu'à l'avenir elle entendait ne plus payer le tribut.

Les relations de la Hollande avec le Maroc ont commencé en même temps que celles de l'Autriche. Ce fut aussi le sultan Abu-Fers qui, en 1604, envoya à La Haye le Juif espagnol Pacheco pour s'entendre avec les états-généraux. Pacheco mourut en Hollande; les gazettes de l'époque rapportent que les honneurs funèbres lui furent décernés, ni plus ni moins qu'à un véritable ambassadeur. En 1684, un autre Juif conclut au nom du sultan, avec les Provinces-Unies, un traité qui depuis a été renouvelé à trois reprises différentes, en 1732, en 1755, et en 1778. Aux termes de ce traité, la Hollande était obligée de payer tous les ans 15,000 duros au sultan; mais en 1815, au moment où les Pays-Bas furent érigés en royaume, le roi Guillaume envoya tout exprès un de ses généraux au sultan Muley-Soliman pour lui signifier qu'il cessait d'être son tributaire. C'est précisément cette détermination du roi Guillaume qui, plus tard, décida l'Autriche à ne plus acquitter la subvention de 10,000 sequins qu'elle s'était imposée, en 1815, au nom de Venise.

La France est venue tard au Maroc; c'est en 1693 seulement, sous Louis XIV, qu'elle y a envoyé son premier négociateur, qui, presque aussitôt après son arrivée, rentra en Europe. La France de l'ancien régime n'a conclu son traité qu'en 1767. Ce traité ne stipulait ni tribut, ni présent; c'est assez dire que nos affaires au Maroc étaient à peu près nulles. C'est pourtant ce traité de 1767, quelquefois renouvelé avant les différends survenus au sujet de nos possessions d'Afrique, mais sans que de part ni d'autre on y attachât une grande importance, que les conventions récentes remettent en pleine vigueur. M. Guizot pense-t-il que notre commerce lui en doive témoigner une bien vive gratitude?

Le Danemark et la Suède ont traité presque à la même époque avec le Maroc, l'un en 1753, l'autre dix ans après environ. Le Danemark se soumit à un tribut de vingt-cinq mille duros qu'il a payé jusque dans ces derniers temps; à cette condition, le Danemark obtint un privilége exclusif pour une compagnie qui s'établit sur les côtes de l'Océan, de Salé à Saffi. Dans les quatorze premières années de sa fondation, la compagnie danoise était parvenue à un assez haut degr de prospérité; ce sont les entreprises hasar-

deuses, et, en dernier résultat, le défaut de capitaux qui ont précipité sa ruine. Aujourd'hui encore, le privilége subsiste; mais rien n'annonce que l'on songe à l'exploiter. A la première nouvelle qu'il a reçue de notre expédition contre Tanger, le Danemark a d'ailleurs notifié au sultan qu'il entendait à l'avenir ne plus acquitter le moindre tribut. C'est également le parti qu'a pris la Suède, dont la subvention annuelle avait été fixée en 1763 à vingt mille duros. Peu de temps, il est vrai, avant de tomber sous le coup de pistolet d'Ankastroem, Gustave III avait déclaré qu'il ne voulait plus envoyer l'argent suédois au Maroc. On n'avait pourtant pas osé tout-à-fait rompre avec les barbares; tous les deux ans, de la mort de Gustave III à 1803, la cour de Stockholm envoyait à l'empereur des présens considérables. En 1803, la Suède, engagée dans la guerre contre la France, craignit que le sultan ne se portât envers ses nationaux à des avanies qu'elle ne pourrait ni prévenir ni venger; elle se résigna à renouveler le traité de 1763. Chaque année, jusqu'au moment où, de concert avec le Danemark, elle s'est décidée à garder et son argent et ses présens, elle versait dans les caisses de l'empereur vingt mille duros, sans compter quatre ou cinq cents duros consacrés à gagner les bonnes graces du pacha de Tanger. Pour rendre l'humiliation de la Suède plus manifeste encore, le pacha avait stipulé une condition étrange : c'était en public que le consul suédois acquittait le tribut, au milieu d'une grande fête musulmane, l'*Ansara,* qui se célèbre en été le même jour que la Saint-Jean, avec laquelle on verra qu'elle a de singulières analogies.

Après la Suède vint la Toscane, qui n'entama qu'en 1778 de sérieuses négociations avec le Maroc. Le traité qu'à cette époque la Toscane a conclu avec le sultan Sidi-Mohamad est le seul, il faut le dire à l'honneur du grand-duc Léopold, où une puissance chrétienne se soit, avant le XIX^e^ siècle, préoccupée des intérêts de l'humanité. Indigné que les navires toscans qui venaient trafiquer sur ses côtes ne s'assujettissent envers lui à aucun subside, Sidi-Mohamad en fit capturer deux, et réduisit en esclavage équipages et passagers. Le grand-duc Léopold chargea le fameux Acton d'aller à la tête d'une escadre, non-seulement délivrer les captifs, mais stipuler qu'à l'avenir tous les esclaves chrétiens seraient livrés aux agens consulaires dès que ceux-ci offriraient une rançon. Acton parvint à conclure son traité, qui n'a pas moins de douze articles; mais ce sont là des conventions qui, à vrai dire, n'ont jamais reçu la moindre exécution. La Toscane, aujourd'hui, ne fait presque plus d'affaires au Maroc; c'est du consul danois que se réclament habituellement ceux de ses nationaux qui s'aventurent encore à Tanger, à Tétuan et dans les autres villes de la côte.

C'est aussi avec Sidi-Mohamad que les États-Unis d'Amérique traitèrent dès 1786; néanmoins on ne s'entendit définitivement qu'en 1795, sous le règne de Muley-Soliman, oncle et prédécesseur du sultan actuel. Les États-Unis ne s'obligèrent point au tribut, et cependant leurs présens s'élèvent à une valeur annuelle de 15,000 dollars environ. Les conventions de 1795 devaient durer cinquante années lunaires; c'est à la fin de 1843 qu'elles ont

expiré, et, à l'heure qu'il est, les États-Unis sont en instance auprès de l'empereur pour négocier de nouvelles stipulations. Les jeunes républiques de l'Amérique méridionale et centrale ont aussi envoyé une espèce de représentant à Tanger; mais ces états font encore trop peu d'affaires au Maroc pour que leur agent y puisse avoir le moindre crédit.

En 1820, la Sardaigne, ayant pris possession de Gênes, se vit forcée de composer avec Muley-Soliman; cette année-là même, les bases d'une convention commerciale furent discutées et arrêtées; le traité cependant ne fut conclu qu'en 1825. En 1825, le gouvernement sarde établit un consulat-général à Tanger. La vieille Gênes, du reste, avant que les autres nations européennes songeassent à trafiquer au Maroc, y jouissait d'une sorte de trève qui, à vrai dire, équivalait à un traité de paix. Au moyen-âge, un spéculateur génois exploitait avec de grands avantages les bois de construction de l'Atlas. A cette époque déjà, l'empereur de Maroc avait à Gênes un chargé d'affaires, le seul qui, à poste fixe, ait jamais résidé en Europe. Ce qu'il y a d'étrange, c'est que, depuis la déchéance de l'antique république ligurienne, le représentant de la barbarie africaine n'ait pas été rappelé. Ce chargé d'affaires est accrédité auprès du roi de Sardaigne; mais c'est encore à Gênes qu'il remplit ses fonctions, qui aujourd'hui, à la vérité, n'exigent point des relations fréquentes avec la cour de Turin.

Le royaume des Deux-Siciles a été le dernier à négocier avec le Maroc. Par l'intermédiaire du consul britannique, les Deux-Siciles conclurent, en 1827, un traité qui est demeuré une lettre morte. Les intérêts napolitains sont si peu protégés au Maroc, que la cour de Naples ne vient à bout d'empêcher les plus grandes avanies qu'en adressant à l'empereur de continuelles menaces d'armement. On se rappelle celui qui, en 1834, a été sur le point de se diriger sur Tanger. Vers la fin de la restauration également, la ville anséatique de Hambourg a essayé de prendre position sur les côtes méditerranéennes; aujourd'hui même, elle a pour chargé d'affaires le consul portugais. Avant Naples et Hambourg, en 1817, la Prusse avait fait faire, par le consul de Suède, quelques ouvertures au sultan Muley-Soliman, qui les accueillit avec une faveur marquée; on ne comprend pas facilement, quand on pense que la marine prussienne se réduit à une seule frégate, que la cour de Berlin ait voulu entrer en rapports avec l'empereur, ni que celui-ci en ait éprouvé une joie si vive. Quoi qu'il en soit, en 1817, précisément, s'allumèrent au Maroc les guerres civiles qui ont abouti à l'avénement du sultan actuel; la Prusse fut contrainte de suspendre ses négociations, que depuis lors elle n'a pas songé à reprendre.

Tels sont les rapports officiels qui, dès le moyen-âge, ont subsisté entre la chrétienté et ce pays du Maroc, où l'islam a contracté ses plus sauvages allures. Pour tous les peuples, on le voit, la situation est intolérable; il faut toujours mettre à part l'Angleterre, la seule nation qui ait des traités sérieux, la seule qui soit en état d'obtenir de meilleures conditions. Comme les autres nations, du reste, l'Angleterre se soumettait, avant notre dernière ex-

pédition, au cérémonial humiliant par lequel de tout temps Abderrahman a témoigné de sa haine pour le nom chrétien. Avant notre dernière expédition, les affaires diplomatiques se débattaient à Tanger avec le pacha, qui en référait aux *wasyrs* ou aux ministres du sultan. Cependant, si la contestation avait la moindre importance, il la fallait soumettre à l'empereur lui-même. Le consul intéressé lui adressait une requête écrite en arabe littéral ou *koranique* par un *taleb*, espèce d'érudit musulman attaché au service des légations. Or, comme le *taleb* se serait fait scrupule d'apprendre les langues européennes, le consul lui expliquait ses désirs ou ses intentions par l'intermédiaire d'un Juif, qui, soit mauvaise volonté, soit ignorance, les dénaturait souvent d'une façon à peu près complète. La dépêche ainsi rédigée, on l'envoyait à Maroc, ou à Fez, ou à Méquinez, ou à toute autre ville dans laquelle résidait le sultan, ou bien encore au *douair*, au camp où il avait fait dresser sa tente impériale. Dès qu'il avait jugé à propos de prendre connaissance de la requête, le sultan envoyait à Tanger un officier chargé de s'entendre avec le consul. S'il se décidait à trancher lui-même l'affaire, le consul était mandé auprès de lui. Être reçu à la cour du Maroc, c'était la plus grande faveur; il est vrai que l'infidèle la payait en raison même de l'honneur que l'on croyait lui faire en la lui accordant. Au consul qui devait entreprendre un tel voyage, le sultan donnait une escorte nombreuse, commandée par un *alcaide;* c'était le consul qui défrayait l'escorte, sans compter un présent de cinquante à cent duros, qu'il se voyait obligé de faire à l'*alcaide*, et un autre de cinq à dix duros à chacun des soldats. Sur son chemin, il ne traversait point de *douairs* dont les chefs ne lui vinssent offrir en abondance des vivres qu'il payait au triple de la valeur. Du moment où il arrivait auprès de l'empereur, celui-ci se chargeait de le nourrir ainsi que sa suite; mais la munificence musulmane exigeait en retour de si riches présens, que l'infortuné consul eût cent fois mieux aimé subvenir lui-même à son entretien. A quoi bon dire, d'ailleurs, qu'avant notre dernière campagne les choses se devaient ainsi passer? Grace à la paix que l'on nous a faite, Abderrahman sera parfaitement libre de ne modifier en rien les rapports qu'il lui convient d'avoir avec les Européens. Abderrahman est un vrai sultan du XVI^e siècle. Pour que l'on en soit convaincu, il suffit de raconter les convulsions effroyables d'où il est sorti empereur. On verra combien peu, au Maroc, depuis l'expédition où a disparu l'infortuné roi dom Sébastien de Portugal, l'esprit public et les mœurs ont changé.

## II. — GUERRES CIVILES. — AVÉNEMENT D'ABDERRAHMAN.

La succession au trône plus capricieusement établie que dans tout autre pays musulman, le grand nombre d'enfans mâles que laissent après eux les empereurs, l'esprit de rapine et de turbulence qui travaille les races arabes, telles sont les causes qui du soir au lendemain peuvent armer les unes contre

les autres les populations du Maroc. Il y a trois siècles à peine, la couronne du Maroc était réellement élective, comme le veut la loi du prophète. Aujourd'hui, le peuple est forcé d'accepter le maître que lui impose la volonté d'un seul homme ou celle d'un très petit nombre d'oligarques; depuis un temps immémorial, le sceptre est fixé dans une seule famille, et pourtant c'est encore par une sorte d'élection qu'il est transmis, soit que de son vivant l'empereur se choisisse un successeur entre les mains duquel il dépose la souveraine puissance, soit qu'il le désigne dans son testament, soit enfin qu'après sa mort une vingtaine de nobles proclament le prince qui doit hériter de l'empire: ce prince est toujours choisi dans la dynastie des Muley. On peut juger s'il est aisé de faire un choix parmi des centaines de compétiteurs, ambitieux et remuans, qui d'ailleurs se voient exposés à tout perdre, si l'on se refuse à leur tout donner. Le nouveau sultan ne règne qu'à la condition de réduire de nombreux et opiniâtres soulèvemens; c'est dans la ruine absolue et dans le sang des rebelles que s'étouffent les rébellions. Il est sans exemple que de telles collisions n'aient point duré des années entières, et pendant ces années-là le gouvernement civil est de fait complètement suspendu. Peu importent les vols, les assassinats, les vengeances particulières, les exactions de toute espèce; c'est un compte hideux où s'accumulent les crimes les plus odieux et les plus lâches, et qui, après la victoire, se règle tout simplement par l'implacable proscription des vaincus. Les populations du Maroc se divisent alors en deux classes bien distinctes, celle des oppresseurs et celle des opprimés : d'une part, les races musulmanes qui, avec des chances diverses, se disputent la prééminence politique; de l'autre, les renégats, les Juifs et autres parias dont le concours est repoussé par les parties belligérantes qui se ruent sur eux comme sur des ennemis communs envers lesquels on n'est pas même tenu de conserver le moindre sentiment humain. Le seul moyen de salut qui reste alors aux proscrits, c'est d'implorer un asile dans la maison de quelque Maure puissant qui les accueille avec leur famille. Si le protecteur qu'ils se sont donné est généreux et loyal, ils n'ont plus guère d'autres périls à courir que ceux auxquels il est exposé lui-même. C'est là un cas extrêmement rare; presque toujours ils se doivent estimer fort heureux qu'on leur veuille bien laisser la vie sauve au prix de leurs terres et de leurs capitaux.

La dernière crise a duré huit ans; c'est celle d'où Abderrahman est sorti empereur. Il n'y en a jamais eu peut-être qui ait fait mieux ressortir les perfides et féroces instincts dont se compose le caractère des Arabes du Maroc. Las de régner et désirant prévenir les catastrophes que tout changement de règne appelle sur le pays, le sultan Muley-Soliman abdiqua en faveur du plus âgé de ses fils, Muley-Ibrahim. A peine monté sur le trône, le nouveau sultan vit la tribu des Shilogs lever contre lui l'étendard de la révolte; à la première campagne qu'il entreprit pour châtier les Shilogs, ceux-ci le prirent et le mirent à mort. On était alors vers le milieu de 1817. Muley-Soliman lui-

même aurait subi un pareil sort, si, au péril de leurs jours, des serviteurs dévoués n'étaient parvenus à le soustraire aux coups de ses ennemis. Accablé sous les maux réunis du corps et de l'ame, Muley-Soliman se réfugia dans un de ses palais, ou, pour mieux dire, dans un de ses châteaux-forts, à quelques lieues de Méquinez. Il y passa deux ans, ne s'occupant que de sa sûreté personnelle, défendu par ses esclaves et par les vieux soldats de sa garde, et abandonnant l'empire aux convulsions qui le déchiraient. Vingt fois il faillit tomber entre les mains des rebelles, qui, avant de le tuer, lui auraient fait subir les plus affreux supplices. Un jour enfin son château fut pris par les meurtriers de son fils, qui de toutes parts le poursuivirent et le traquèrent avec l'ardeur particulière à la race arabe. Il dut son salut à une femme du peuple qui lui ouvrit sa cabane, l'affubla de ses vêtemens, et, lui barbouillant à la hâte la figure de cette substance avec laquelle les Marocaines se teignent en jaune les ongles et les dents, le fit passer pour sa propre mère en proie au dernier marasme de la peste. Les ennemis de Muley-Soliman, qui jusqu'à la hutte avaient suivi sa trace, n'eurent rien de plus pressé que de prendre la fuite pour échapper à la contagion.

Ainsi délaissées par leur sultan, les principales familles de Fez et de Méquinez demandèrent grace aux Shilogs. Un arrangement se conclut dans la première de ces deux villes; Muley-Soliman fut déposé, et un autre Muley-Ibrahim, son neveu et son gendre, proclamé empereur. Muley-Ibrahim accepta la couronne et se mit en devoir de pacifier ses provinces; mais les Shilogs, voyant qu'il se refusait à subir leurs caprices, reprirent de nouveau les armes. Muley-Ibrahim les aurait réduits peut-être, si, dans une bataille qu'il était allé leur offrir, il n'avait reçu à la jambe une blessure dont il mourut quelques jours après, à Tétuan. Pendant une semaine environ, jusqu'à ce qu'il fût en état de se saisir de la souveraine puissance, son frère Muley-Isahid ou Jézid, dont il avait fait son premier ministre, réussit à cacher la nouvelle de sa mort à l'armée et au peuple. Quand il eut bien pris toutes ses dispositions, Isahid convoqua au palais les grands de la ville, les chefs de l'armée, ceux-là dont il avait le plus à craindre les antipathies ou les ambitions, et, leur annonçant la mort de son frère, il leur signifia sans détour qu'ils eussent immédiatement à le reconnaître comme sultan, s'ils tenaient à ne pas avoir à l'heure même la tête coupée. Muley-Isahid était homme à exécuter sa menace; c'est assez dire que d'une voix unanime on le salua empereur. Ce ne fut pas tout, pour subvenir aux frais de la guerre, Isahid leur extorqua, ainsi qu'aux riches Juifs du pays, des sommes énormes en duros et en doublons. Les plus récalcitrans furent emprisonnés, quelques-uns décapités pour l'exemple; si jamais règne au Maroc a pu se promettre une certaine durée, c'était assurément celui d'un tel prince qui faisait un si énergique usage de la force brutale, ce droit divin des musulmans.

Quinze jours après son avénement, Muley-Isahid sortit de Tétuan, et par d'exécrables chemins de traverse se porta inopinément sur la ville de Fez,

qui, prise à l'improviste, se vit obligée de capituler. Il était loin pour cela d'avoir consolidé sa domination; Tétuan, Méquinez et Fez exceptées, le Maroc entier se prononça contre lui. Cette fois enfin, le vieux Muley-Soliman se résolut à quitter sa retraite; Soliman reparut à la tête d'une armée nombreuse, et c'est à ce moment qu'il se donna pour auxiliaire son neveu Muley-Abderrahman, aujourd'hui empereur, alors pacha de Mogador et de Tafilet. En moins d'un an, Muley-Abderrahman dompta les tribus rebelles et réduisit les deux villes de Fez et de Méquinez. Tétuan fut la dernière à se soumettre; c'est d'elle-même cependant qu'elle ouvrit ses portes, après un long siége que lui firent subir en personne les deux princes victorieux, et quand la nouvelle lui parvint que le sultan vaincu avait pour jamais quitté le Maroc. Quarante cavaliers maures, des plus riches et des plus considérés de la ville, se rendirent à Fez, précédés de leur pacha, pour jurer fidélité à Soliman. On était en 1822; mais jusqu'en 1825 les soulèvemens et les convulsions publiques se prolongèrent encore : comme nous l'avons dit, c'est après une crise de huit ans qu'Abderrahman a été proclamé empereur.

On ne sait si la mort d'Isahid suivit de près sa défaite. La bizarre histoire du Maroc n'a jamais offert de plus poétiques ni de plus étranges aventures que les vicissitudes dernières de ce prince cruel et vaillant. Traqué dans sa fuite par des ennemis sans nombre, défendu avec un dévouement héroïque par une poignée de serviteurs qui se firent tuer un à un, Isahid, après des alarmes, des périls auxquels on ne peut comprendre qu'il ait échappé, se réfugia chez un de ces *saints* dont la maison est considérée comme un asile inviolable. Long-temps, dit-on, Isahid vécut ainsi, au milieu de populations exaspérées, de soldats à demi sauvages et acharnés à sa perte, de cadis et de pachas qui avaient à venger de mortelles injures. La demeure du *xherif* ayant cessé d'être une retraite sûre, le proscrit se cacha quelques jours encore dans un caveau consacré à la sépulture des *saints*. La haine implacable dont il était l'objet l'aurait enfin emporté sans doute sur la superstitieuse croyance qui l'avait jusque-là protégé, si, déguisé en mendiant, seul, le corps affaibli par les jeûnes forcés et les privations de toute espèce, il n'était parvenu à gagner le Grand-Désert, où se perdirent les traces de ses pas. La destinée d'Isahid n'est point sans quelque analogie, ce nous semble, avec celle de ces violens et intrépides princes de l'Europe féodale tout à coup disparus dans les batailles ou les convulsions politiques, redoutés et maudits de leur vivant comme la famine ou la peste, et dont pourtant, quand les années ont effacé le souvenir de leurs crimes, les populations opprimées et crédules invoquent le nom comme un nom de vengeur. Il n'est pas de pays au monde où la légende se forme et s'exalte aussi vite que dans cette Afrique barbare et enthousiaste. A l'heure qu'il est déjà, c'est une mémoire populaire au Maroc que la mémoire du sultan Muley-Isahid. Depuis vingt ans, le pauvre peuple a vainement demandé au désert ce qu'il sait de l'impérial fugitif; si le désert n'a rien répondu, est-ce une raison pour croire que le fugitif a péri?

Depuis vingt ans, le peuple a souffert assez pour avoir besoin qu'une main providentielle le vienne relever de sa misère. Peu lui importe que le désert se soit obstiné à se taire : qui peut assurer qu'un jour la voix de ses houles de sable ne lui annoncera point le triomphal retour du brillant et malheureux sultan Isahid?

Laissons là pourtant la poésie légendaire, et hâtons-nous de revenir à l'histoire, car aussi bien n'avons-nous à parler que de choses trop réelles, nous voulons dire la situation déplorable où l'avide et inintelligente administration du sultan Abderrahman a réduit un pays déjà si profondément désolé. Abderrahman et son oncle n'abusèrent pas trop de leur victoire : dans toutes les provinces, on mit à mort les chefs et les instigateurs de la révolte; mais comme, en définitive, il n'y eut pas d'exécution en masse et que des villes entières ne furent pas livrées au pillage, ils acquirent l'un et l'autre un vrai renom de clémence, qui fit la force d'Abderrahman, lorsque le vieil empereur, arrivé au dernier terme de la vieillesse, le désigna pour lui succéder après lui. A la mort de Muley-Soliman, Abderrahman fut reconnu d'une voix à peu près unanime; les premiers qui lui vinrent jurer obéissance étaient précisément les vingt-sept fils de Soliman, et il eut d'autant plus lieu de s'en applaudir qu'ils avaient presque tous une grande autorité dans l'armée, que huit d'entre eux avaient tour à tour commandée. Il faut ajouter pourtant, et c'est là un fait dont la presse européenne a eu tort de ne point tenir compte, que les enfans de Soliman, le sultan Ibrahim excepté, étaient fils de négresses, et que de temps immémorial, au Maroc, les fils de négresse sont presque toujours exclus de la succession au trône. Aujourd'hui, trois seulement survivent, Muley-Ali, Muley-Hacen et Muley-Giaffar, et tous les trois occupent des postes importans dans l'administration ou bien encore auprès de l'empereur et de ses deux fils aînés. Le premier de ses fils, Sidi-Mohamad, est le prince à qui notre vaillante armée d'Afrique a fait essuyer tout récemment une si rude défaite. Gouverneur de Maroc quand son père réside à Fez, ou de Fez quand Abderrahman va se fixer à Maroc, Sidi-Mohamad est un homme de quarante ans environ, profondément versé, dit-on, dans les lettres arabes, d'un caractère énergique et d'un esprit beaucoup plus élevé que ne l'a été jusqu'ici celui des héritiers présomptifs chez les descendans des Mouza et des Almanzor. Le frère puîné de Sidi-Mohamad se nomme Muley-Ahmed; il est aujourd'hui pacha de Rabat. Les autres enfans de l'empereur sont dispersés dans le pays; leur éducation est confiée à de riches Maures qui en répondent sur leur vie et sur leur fortune. C'est un usage établi depuis des siècles que l'on coupe la tête au précepteur convaincu d'avoir trompé la confiance du sultan; mais pourvu qu'il sache épeler le Koran, monter à cheval, tirer au galop des coups d'arquebuse aussi vite et aussi adroitement qu'un soldat de la garde noire, un prince au Maroc passe pour avoir reçu une éducation accomplie.

Muley-Abul-Fald-Abd-en-Rahamen (tel est le nom exact du sultan actuel)

est le trente-sixième descendant direct de Fatima, fille de Mahomet, cette perle des légendes et des traditions orientales, et d'Ali, cousin du prophète. Nous avons sous les yeux sa généalogie, qu'il a fait dresser lui-même aussitôt après son avénement, et déposer chez tous les cadis. C'est à Tétuan que l'a pu copier un des proscrits qui, en 1824, parvinrent à s'enfuir de Ceuta. A dater de l'an 661 de notre ère, tous les grands noms arabes des guerres d'Égypte, du Magreb, de l'Espagne, les noms des califes Almohades, Almoravides, Fatimites, se retrouvent dans cette pièce curieuse, dont nous sommes loin, on le conçoit, de garantir la parfaite authenticité. Ce qu'il y a de certain du moins, c'est qu'Abderrahman appartient à une des branches les plus illustres de la dynastie régnante. C'était lui-même qui, dans l'ordre naturel, aurait dû prendre possession de la couronne, à la fin du dernier siècle, à l'époque où Soliman fut proclamé empereur; mais, comme alors il était encore dans l'enfance, son oncle, selon l'usage, lui fut préféré. En lui transmettant le sceptre à sa mort, Soliman a, pour ainsi dire, accompli un devoir de justice. Pourtant, en dépit de son droit, en dépit de l'illustration qui l'avait désigné au choix de son oncle, Abderrahman n'en a pas moins eu à comprimer souvent de violentes émeutes, constamment suscitées par cette indomptable tribu des Shilogs, qu'on a vue déjà, sous les précédens empereurs, à la tête de tous les soulèvemens anarchiques, et dont nous nous attacherons à faire connaître le caractère et les mœurs. Abderrahman, on en peut convenir, est parvenu à rendre l'autorité impériale un peu plus solide qu'elle ne l'a été jusqu'ici en un pays aussi fréquemment bouleversé que cette contrée à demi sauvage de l'Orient africain.

### III. — POPULATIONS DU MAROC. — DE L'ESCLAVAGE DES BLANCS EN AFRIQUE.

L'empire du Maroc, que les Arabes, aussitôt après leur conquête, nommèrent le Mogreb-el-Aksa, ou l'*Occident extrême*, est de l'un à l'autre bout diagonalement coupé par l'immense cordillière de l'Atlas, qui, s'enlaçant, pour ainsi dire, dans l'Algérie même, au sud du désert d'Angad, avec les montagnes de Beni-Ammer, va çà et là se divisant en une foule de chaînes inférieures, jusqu'aux promontoires de Gher et de Noun, où elle plonge dans l'Océan ses énormes pieds de granit. Non loin de ces promontoires, dans cette même Atlantique, elle relève de nouveau sa tête, au-dessus des marées presque toujours orageuses, pour former le riant et pittoresque archipel des îles Canaries. De l'Algérie au cap Noun, l'Atlas a trois versans principaux; à ceux du nord et de l'ouest s'appuient les vingt provinces des royaumes proprement dits de Fez et de Maroc, divisées en trente pachalicks; au midi, les provinces à peine connues des officiers même et des ministres de l'empereur, Tafilet, Segelmesa, Dara'a, el Hharits, Adrar, les deux Sus et Tezzet, où les populations, à demi sauvages, si l'on excepte pourtant celles du Tafilet, ne reconnaissent guère que l'autorité de leurs chefs de tribu. L'empire entier embrasse un territoire de deux cent vingt lieues de longueur

sur cent cinquante de largeur; il a trois cents lieues de côtes, deux cents sur l'Océan, cent sur la Méditerranée, et une superficie de vingt-quatre mille trois cent soixante-dix-neuf lieues carrées environ. La population est répandue dans dix villes et dans une infinité de villages et de douairs nomades; quatre de ces villes sont situées plus ou moins avant dans les terres, Méquinez, Maroc, Al-Kassar-Kebir et Fez, la seule qui aujourd'hui encore conserve quelques vestiges de la civilisation mauresque; — trois, sur les côtes de la Méditerranée, Tanger qui n'a point de port, et dont la rade peu sûre, hérissée de rochers et de bancs de sable, contraint les vaisseaux de jeter l'ancre à une distance très considérable de la plage; fort près de Tanger, à l'ouest, le port de Larache, et, en vue de la ville espagnole de Ceuta, non loin des possessions françaises, le port de Tétuan; — trois, sur l'Océan, Salé, Rabat et Mogador. C'est par Mogador que se fait la plus grande partie du commerce maritime avec la capitale de l'empire, qui s'élève à quelques lieues de distance, et avec les autres cités de l'intérieur.

Il est impossible, faute de données positives et de renseignemens statistiques, d'évaluer, même d'une façon approximative, la population du Maroc. Quelques voyageurs affirment que l'empire compte douze millions d'habitans; mais, encore que le Maroc soit plus vaste que l'Espagne, et une fois plus grand, ou peu s'en faut, que nos possessions d'Afrique, c'est là un chiffre évidemment exagéré. Nous préférons nous en rapporter, quant à nous, à l'autorité des captifs et des proscrits qui, après avoir parcouru le pays dans toute son étendue, lui assignent une population inférieure à celle de l'Andalousie, supérieure à celle de l'Algérie et de l'Égypte, trois cent quarante-neuf âmes par lieue carrée. Or, si l'on excepte dix lieues environ de sables inhabités, la superficie de l'empire étant de vingt-quatre mille trois cent soixante et dix lieues carrées, la population, à ce compte, serait de huit millions cinq cent mille habitans, inégalement répartis dans les quatre principales divisions du pays, trois millions deux cent mille dans le royaume de Maroc, trois millions six cent mille dans celui de Fez, sept cent mille dans le Tafilet et le Segelmesa, un million dans le Sus et dans les autres districts du midi. Au reste, on peut dire que depuis le XVI^e siècle la population du Maroc a diminué d'un tiers, sinon de moitié. Grace aux rivières pourtant, au voisinage de la mer, aux vents qui soufflent des montagnes, le climat du pays est un des plus sains de la terre, et il est des districts entiers, comme Tétuan et la contrée dont cette ville est la capitale, où les saisons se balancent à peu près comme dans nos provinces méridionales. Mais parmi ces tribus fatalistes, les dernières pestes ont exercé d'incroyables ravages; ce ne sont encore partout que ruines et décombres, magasins fermés, maisons sans habitans. La race arabe est depuis long-temps déchue de son aptitude, célèbre autrefois, aux sciences médicales; les maladies ne sont plus combattues au Maroc que par des drogues toujours nuisibles ou par de simples sortilèges. Les plaies, et en général tout ce qui ressortit à la chirurgie est abandonné à la seule nature; quand une balle est engagée dans les chairs, on essaie de l'extraire en agran-

dissant à tout hasard la blessure, et c'est l'unique traitement que reçoive le blessé. Contre la peste et la lèpre, les musulmans ne savent point et ne veulent point se défendre; aux termes du Koran, ou, pour mieux dire, suivant l'interprétation que les muphtis et les docteurs maures font subir au livre du prophète, c'est un crime envers le ciel que de chercher à conjurer les malheurs et les fléaux qu'il envoie aux vrais croyans. A une si complète indifférence ajoutez les causes de mortalité qui résultent de la malpropreté hideuse des rues, des places publiques et des habitations, des excès de tout genre auxquels, à la moindre de leurs fêtes, les Maures ont coutume de se livrer, et vous concevrez sans peine que dans un pays si mal gouverné la population puisse être d'un jour à l'autre, non pas seulement décimée, mais en bien des endroits tout entière anéantie. La nature y est pourtant si favorable à la propagation de l'espèce humaine, que, si l'on y pouvait adopter les plus simples mesures d'hygiène appliquées en Europe chez les nations les moins avancées, une population vigoureuse et brillante ne tarderait point à couvrir le sol, de la mer aux derniers contreforts de l'Atlas. Et ce n'est pas tout encore : ce ne sont pas tant les pestes et les maladies contagieuses qui, dans le Maroc, déciment incessamment l'espèce humaine; il faut signaler une coutume religieuse qui peut-être lui est plus funeste, nous voulons dire l'obligation où se trouve tout musulman d'aller, une fois au moins dans sa vie, à la Mecque, pèlerinage excessivement pénible, rigoureusement prescrit par l'empereur, qui tous les ans charge un officier de réunir une grande caravane, de la diriger à travers les sables de l'Égypte, et de la ramener, s'il se peut, au Maroc. Or, comme le voyage s'accomplit à la hâte, absolument de la même façon qu'une expédition militaire, et sans aucune des précautions que recommande la plus vulgaire prévoyance, dès les premières journées, les fatigues et les privations, les chaleurs étouffantes, tuent les pèlerins par centaines, et il est hors d'exemple que les sables n'en aient point gardé au moins une bonne moitié.

Les populations du Maroc, — nous ne parlons point encore de celles qui n'y vivent que par tolérance et sous le bon plaisir des tribus primitives ou conquérantes, — se divisent en deux races parfaitement distinctes, la race *amazirga* et la race arabe, qui elles-mêmes se subdivisent en deux branches, la race amazirga, en Amazirgas purs et en Shilogs, la race arabe en Arabes purs, Bédouins et Hameritas, et en Arabes mêlés, Maures et Ludajas ou Arabes du Grand-Désert. Plus connus sous le nom de *Berbères*, les Amazirgas descendent des premiers habitans de cette partie de l'Afrique septentrionale qui s'étend des bords du Nil aux promontoires de l'Atlantique. Tout à côté des vieilles dénominations de Gétules et de Melanogétules, se retrouve, plus ou moins défiguré, dans quelques historiens grecs et latins, le plus ancien nom de la race, *Mezyes*, *Mazisgi*, *Macyces*, *Mazich*. Les Amazirgas du Maroc sont les Kabyles de l'Algérie, les Zouaves de Tunis et des îles de Gelbez, les Ademsos de Tripoli, les Tuaricks du Grand-Désert. Les Amazirgas-Berbères habitent à l'est de la partie septentrionale de l'Atlas,

dans la province du Riff, qui avoisine nos possessions, s'étendant à l'intérieur jusqu'à la province de Tedla, où l'on trouve leurs frères de race, les Amazirgas-Shilogs. Des environs de Méquinez aux plages de l'Océan, le long des vastes plaines d'Ummerrebick et de Temsift, les Shilogs occupent les flancs et les contreforts occidentaux de la grande chaîne. Au versant opposé, dans le Tafilet et le Segelmesa, quelques-unes de leurs tribus, et parmi celles-ci la tribu des Filelies, à laquelle appartient la dynastie régnante des Muley, sont parvenues à s'établir d'une façon à peu près fixe. En résumé, Berbères ou Shilogs, les Amazirgas possèdent les seules montagnes boisées du Maroc, ces vallées si fertiles dont les ondulations capricieuses se vont perdre dans la Méditerranée. C'est là qu'Abd-el-Kader a jusqu'ici trouvé ses partisans les plus fanatiques; ce sont là les vastes retranchemens dans lesquels nos troupes seront obligées de le forcer, s'il est vrai qu'aux termes du traité de paix conclu avec Abderrahman, celui-ci, variant le mot célèbre des Spartiates, ait répondu : « Viens le prendre, » à la France, qui exigeait de lui qu'il livrât le trop fameux émir. Si la guerre doit un jour de nouveau éclater, c'est sans aucun doute avec les Amazirgas qu'auront lieu les premiers engagemens, avec les Gomeres, les Masmudas, les Zenètes, les Havoras, les Cenegas, et cent autres tribus à demi sauvages qui tiennent leurs noms des guerriers et des patriarches qui les ont autrefois commandées ou des montagnes aux flancs desquelles sont établis leurs douairs.

La dénomination générale de *berbère* est d'origine étrangère, la première lettre de ce mot n'existant dans aucun des idiomes que parlent les tribus. Dans tous ces idiomes, *amazirga* signifie libre, noble, indépendant; c'est l'équivalent du mot *frank* chez les anciennes races teutoniques; il exprime l'indépendance à peu près complète où vivent les tribus du Riff vis-à-vis de l'empereur. Leurs douairs nomades n'abandonnent jamais les plus hautes et les plus âpres ravines. Les unes et les autres ne reconnaissent guère que l'autorité de leurs *omzarghis* ou seigneurs héréditaires et de leurs *arngaris* ou anciens. Les montagnards du Riff sont de taille moyenne, mais de formes athlétiques; leur physionomie, ordinairement ouverte, contracte, quand ils s'abandonnent à toute leur colère, une expression de férocité inouie; à leur teint blanc, à leurs cheveux blonds, on les prendrait, non certes pour des Africains, mais pour des habitans de l'Europe du nord. Grands chasseurs et dédaignant les travaux de l'agriculture, la plupart ne tirent leur principale subsistance que des troupeaux qui paissent dans les vallées inférieures de l'Atlas.

Mais les plus curieuses des tribus amazirgas, ce sont les tribus des Shilogs, race belliqueuse, tout-à-fait inconnue encore à l'Europe, et qui dans ces dernières années a pris, comme on l'a vu déjà, la plus grande part aux évènemens politiques. Si l'on en croit les lettrés du Maroc, il faut voir dans les Shilogs les débris, tombés à l'état sauvage, de la première colonie que les Portugais aient entreprise, bien des siècles avant d'avoir doublé le cap de Bonne-Espérance. On trouve même, dit-on, aux environs de Demnest, au cœur du

pays des Shilogs, une église chrétienne, dont les murs sont couverts d'inscriptions latines, et que les hordes musulmanes n'ont pas osé détruire, par crainte des esprits dont elle est hantée. D'autres leur ont donné pour aïeux les *Arabes purs,* qui, en Espagne, ont dominé sur cent tribus rivales. Ce ne sont là que des conjectures arbitraires; elles ne tiennent point devant le témoignage des Shilogs eux-mêmes, qui, pour frères de race, reconnaissent les Berbères, et prennent comme ceux-ci la dénomination générale d'*Amazirgas*. Leur constitution, pourtant, diffère beaucoup de celle des montagnards du Riff. Les Shilogs sont d'une très haute taille; leur visage est brun et comme tanné par les rayons du soleil; rien de plus expressif que leur regard, qui, sans rien perdre de sa fixité, s'enflamme et scintille; c'est en vain que sur leurs faces basanées, et d'un aspect qui tour à tour effraie ou repousse, on chercherait un vivant souvenir des fières et mélancoliques physionomies de ces populations sarrasines qui ont laissé en Espagne les traces d'une si grande et si brillante civilisation. Les Shilogs parlent aujourd'hui un jargon à demi sauvage, qui n'a de lointains rapports avec la vraie langue arabe que par une insupportable exagération de consonnes gutturales; leur costume ne diffère point de celui des autres montagnards, si ce n'est cependant qu'ils portent la barbe plus longue, plus hérissée, plus épaisse. Au reste, on verra plus loin à quelle simplicité primitive se réduit le costume des hommes et celui des femmes elles-mêmes dans les montagnes du Maroc. Presque toujours en guerre avec l'empereur ou avec leurs voisins, les Shilogs ne vivent que de pillage; ils se battent à pied, à cheval, isolés ou par bandes, de toutes les façons particulières au Parthe, au Numide et au Scythe; ils ont pour armes le poignard et l'escopette, qu'ils portent en bandoulière sur leurs épaules, à l'aide d'une corde de feuilles de palmier. Si rudes que doivent être les rencontres et les mêlées, ils ne se présentent à l'ennemi que le corps presque entièrement nu. Dans toutes leurs expéditions, dans tous les périls, ils se font accompagner de leurs femmes, armées comme eux, comme eux ne gardant du costume national que les sandales de cuir et le pagne, comme eux se battant à pied ou en croupe derrière leurs maris ou leurs amans, et plus qu'eux peut-être s'acharnant au carnage et aux déprédations. Les femmes des Shilogs n'ont de faveurs et de préférences que pour la bravoure implacable et féroce; en temps de guerre, chacune d'elles se munit d'une sorte de vase rempli d'ocre rouge, qui lui sert à imprimer les marques de l'infamie sur les poltrons et les fuyards. Par sa stoïque sobriété, le Shilog contraste avec le Maure des plaines et surtout avec le Maure des villes, dont le principal défaut est précisément une gloutonnerie effrénée. Le Shilog ne mange point de poisson ni de viande; il ne se nourrit que de mauvais légumes, d'herbes amères, de fruits et de racines, de fromage, et, dans les grands jours, d'un indigeste pain de maïs. Aussi profondément dépravés que le peuvent être des sauvages, les Shilogs n'ont au demeurant qu'un seul des vices de la civilisation, nous voulons dire une avarice excessive, et qui en saurait remontrer aux Juifs thésauriseurs

de Salé ou de Tétuan. On aurait de la peine à supputer la richesse monnayée qui se trouve sans aucun doute enfouie dans leurs huttes misérables, d'où jamais l'on ne voit sortir les sommes énormes qu'ils rapportent de leurs incessans pillages, ou que leurs menaces arrachent aux sultans et aux pachas. Le jour où la guerre devrait recommencer contre l'empereur, nous sommes convaincu qu'on pourrait lui opposer les Shilogs, en les prenant par leur faible, cet amour excessif du butin et de l'or; parmi eux, les tribus vaillantes de Zenetta et de Sanhagia formeraient au besoin une sorte d'état indépendant, qui, en très peu de temps, isolerait le sultan du Tafilet et des autres districts du midi.

Les plaines du Maroc appartiennent aux Arabes et aux Maures; dans quelques provinces, les deux races se sont à tel point mêlées, que l'on ne peut plus les distinguer l'une de l'autre; tout auprès, il en est d'autres où elles se sont développées côte à côte, sans plus contracter d'alliance qu'à l'époque où elles franchirent ensemble le détroit pour conquérir l'Espagne. Maures et Arabes sont en général d'une taille élevée, d'une constitution souple et robuste, d'une agilité à l'épreuve de toutes les fatigues; pour la conformation du visage, pour la couleur des cheveux, ils ressemblent presque de tout point aux Espagnols des provinces méridionales. Leur regard est vif, leur geste énergique. Présomptueux et fanfarons, ils sont prompts à promettre, comme les Andaloux; mais, comme les Andaloux, ils sont sujets à oublier leurs engagemens aussitôt après les avoir contractés. A Dieu ne plaise pourtant que nous assumions sur nous la responsabilité d'un tel rapprochement! c'est aux voyageurs espagnols que nous laissons le mérite de l'observation. Quand les Maures et les Arabes s'engagent par écrit, leur premier soin est de chercher de quelle façon ils pourront fausser leur parole; mais, en dépit de cette barbarie séculaire qui, au Maroc, va tous les jours augmentant, Maures et Arabes sont merveilleusement doués encore pour le commerce : on peut compter sur eux, du moment où l'habitude des affaires leur a révélé l'importance et les avantages du crédit. Du reste, les Maures d'Afrique sont excessivement enclins aux plaisirs de l'amour, et surtout à ceux de la table; ce n'est pas sans raison que le prophète avait interdit à ses sectateurs l'usage du vin et des liqueurs, et celui des viandes fortes et grasses. Presque partout aujourd'hui, ces prohibitions du Koran sont tombées en désuétude; dans les villes populeuses, sur vingt Maures, il en est au moins quinze qui, chaque semaine, s'enivrent une ou deux fois, sinon plus souvent. L'autorité religieuse est assez indulgente envers les croyans qui s'adonnent à l'ivresse; il ne faudrait pas trop cependant se fier à sa tolérance : en bien des occasions, il lui prend de si vifs scrupules, qu'elle s'empare brutalement de quiconque a ainsi transgressé la loi du prophète, et le fait fouetter jusqu'à ce qu'il ait repris l'empire de ses sens.

En général, ce sont les Maures qui habitent les villes; les Arabes originaires de l'Yémen, les Bédouins, les Arabes *purs* enfin, sont presque tous répandus dans les campagnes, où ils sont, comme les Berbères du Riff, ré-

duits à l'état nomade. Comme les Berbères, ils vivent sous des tentes de poil de chèvre; comme chez les Berbères, les femmes sont parmi eux chargées des travaux pénibles; ainsi que les clans amazirgas, les tribus arabes ne s'allient presque jamais avec les hordes voisines : elles campent cependant à peu de distance les unes des autres, au bord des fleuves ou des fontaines, non loin des tombeaux de leurs *saints*, et comme leurs tentes sont disposées en cercle, le camp entier prend le nom de *douair*, qui signifie *rond*. Les Arabes purs ne sont point, comme les Maures, perfides ni sujets à la colère; ainsi que les premiers patriarches, ils exercent la plus franche et la plus cordiale hospitalité. S'ils donnent leur parole, on peut s'y fier, ils la tiendront. Par un étrange contraste, les Arabes purs sont peut-être les plus grands et les plus déterminés voleurs de la terre; si l'on met à part ce défaut, qui n'a rien de l'antique naïveté biblique, et leurs superstitions d'origine mahométane, on ne voit pas trop en quoi, aujourd'hui même, ils diffèrent de leurs pères, les Arabes du temps de Job.

Tout à côté, ou plutôt parmi les populations de race conquérante ou du moins indépendante, il existe au Maroc trois classes de parias, les esclaves nègres et blancs, les Juifs et les renégats. De l'un à l'autre bout de l'empire, on trouve des esclaves nègres chargés des soins domestiques et des travaux de l'agriculture. Leur position pourtant est loin d'être aussi misérable que celle des serfs en Russie et des nègres au Nouveau-Monde. En aucune occasion, le maître n'a le droit de frapper son esclave, ni de lui imposer une tâche au-dessus de ses forces. L'esclave a un alcade spécial, nègre comme lui, auquel il peut porter ses plaintes. De concert avec le pacha, l'alcade noir prend les mesures nécessaires pour obliger le maître à vendre l'esclave maltraité. Aux termes du Koran, aucun sectateur de l'islam, fût-ce un pacha, un cadi, fût-ce le sultan, ne peut avoir de relations intimes avec l'esclave de sa femme, si d'abord il ne décide celle-ci à l'émanciper. Si, avant l'affranchissement, l'esclave devient enceinte, elle doit renoncer à l'espoir que sa condition puisse jamais changer, et son enfant appartient à l'épouse légitime. Quand l'esclave appartient en propre au mari, le Koran la déclare libre par le seul fait de la grossesse, et son fils ou sa fille entre dans la famille du père sur un pied d'égalité parfaite vis-à-vis des autres enfans. L'affranchissement est du reste extrêmement commun au Maroc, et il n'est presque pas de Maure, surtout s'il est de race noble, qui, avant de mourir, n'émancipe lui-même la plupart de ses esclaves dans son testament. Il ne faut pas, du reste, ranger tous les noirs du Maroc dans la classe des esclaves ou des affranchis : parmi les nobles et les grands dignitaires, même parmi les pachas, on voit encore de vrais nègres, descendans directs des hordes qui du fond de la Guinée ont répondu à l'appel des premiers conquérans.

Les Marocains réservent toutes leurs rigueurs pour leurs esclaves blancs, oui, leurs esclaves blancs, de nations européennes et chrétiens, ni plus ni moins qu'à l'époque où les forbans de l'Afrique venaient croiser à la vue de nos ports, et où les laboureurs d'Andalousie se réfugiaient précipitamment

dans les villes en criant : « Les Maures à la côte (*hay Moros en la costa*)! » C'est un chapitre de mœurs marocaines inconnu encore à l'Europe, et sur lequel nous voulons insister pour montrer que, vis-à-vis des puissances barbaresques, nous ne sommes pas si loin du moyen-âge que nous le pourrions croire. Depuis que la civilisation du christianisme a décidément prévalu sur le régime de l'islam, c'est dans le midi du Maroc, dans les districts confinant au désert, que subsiste l'esclavage des chrétiens; on pourrait dire que cet esclavage se recrute de la façon la plus régulière au sud de Mogador, à une distance de cinq ou six jours de marche tout au plus. Les malheureux qui le subissent sont pour la plupart des marins naufragés, des pêcheurs de l'archipel des Canaries. Le nombre des captifs, il est tout-à-fait impossible qu'on le sache, les points les plus rapprochés de Mogador, Wadnoon et Lous par exemple, étant pour l'Europe entière un livre complètement fermé. C'est un devoir de religion scrupuleusement observé par les habitans de ce pays, de ne point laisser pénétrer jusqu'à eux les chrétiens, bien que des frontières du Grand-Désert ils viennent eux-mêmes trafiquer jusqu'à Mogador. Le peu qu'on sait des chrétiens qu'ils ont réduits en esclavage, on n'a pu l'apprendre que d'un très petit nombre de captifs parvenus à rompre leurs chaînes, ou dont les maîtres avares ont enfin accepté la rançon; encore ne peuvent-ils presque rien dire des compagnons d'infortune qu'ils laissent chez les barbares : les uns périssent misérablement sur les côtes, c'est la faim qui les tue ou la peste; les autres vont se perdre, à la suite de leurs maîtres, parmi les tribus du Grand-Désert, et le Grand-Désert ne les rend jamais.

Autrefois, quand les vaisseaux européens s'aventuraient dans le canal des îles Canaries, non loin des côtes de Wadnoon, plusieurs échouaient, et les équipages avaient à choisir entre la mort et la servitude. Depuis long-temps, les navigateurs ont reconnu à quels écueils ils allaient se briser dans ces parages : ils passent maintenant à l'ouest des Canaries, et l'on a beaucoup moins de naufrages à déplorer; mais les pauvres pêcheurs des Canaries sont encore obligés d'aller chercher dans le canal leur subsistance précaire. Malheur à eux s'ils viennent à être surpris par le calme! ils n'ont plus alors qu'à se coucher sur leurs filets jusqu'à ce qu'ils aient expiré de besoin et d'épuisement. Malheur à eux surtout si les vents violens qui brusquement s'élèvent dans ces mers capricieuses les jettent sur les côtes de Barbarie! la mort serait préférable au sort qui les y attend. Dès que les Maures s'en sont emparés, ils affectent d'abord de compatir à leur misère, pour découvrir s'ils sont en état d'exercer un métier dont leurs hôtes, ou plutôt leurs maîtres, puissent tirer quelque profit. Si en effet ces derniers peuvent exploiter leur force ou leur adresse, c'est en fait pour la vie de leur liberté; on les interne immédiatement dans l'Afrique, bien loin par-delà le désert. S'ils sont impuissans à faire œuvre de leurs mains, on se résout quelquefois à les vendre à quelque Juif plus avide encore, qui à son tour les livre, moyennant une forte rançon, aux agens des vice-consuls de Mogador. C'est là un cas extrême-

ment rare; plutôt que de les vendre, les Maures, quelle que soit leur proverbiale avarice, se donnent le plaisir de verser leur sang. A l'heure qu'il est, il existe à Wadnoon un pêcheur espagnol dont le rachat a été l'objet de longues négociations entre son maître et le vice-consul d'Angleterre, qui est aussi vice-consul d'Espagne, M. Wellshire, celui-là même que nos braves marins ont tout récemment recueilli à Mogador. M. Wellshire a eu beau faire, le Maure n'a voulu consentir à lui renvoyer le pêcheur que si on lui comptait 200 duros, c'est-à-dire la valeur de 1,000 francs, rançon énorme que M. Wellshire, pauvre comme tous les vice-consuls, n'était pas en mesure de payer. Au reste, il faut tout dire, M. Wellshire se fût décidé à donner les 200 duros, qu'il aurait infailliblement couru l'un de ces deux risques: ou que le Maure, après avoir touché l'argent, eût refusé de lui livrer l'esclave, ou bien que le gouvernement espagnol eût fait difficulté de lui rembourser la somme. Cela s'est vu, il y a trois ans environ, à l'occasion d'un autre naufragé que M. Wellshire avait racheté de ses propres deniers. D'ailleurs, en supposant que ces malheureux mille francs se trouvent enfin et qu'on les offre au Maure qui les a exigés, est-il bien sûr qu'il n'ait pas perdu déjà toute confiance en la générosité chrétienne, et qu'il puisse rendre encore son captif? Quoi qu'il en puisse être, il est vraiment honteux pour l'Europe qu'on se soit vu obligé d'entamer des négociations pareilles, et sans réussir, à quelques journées des places fortes dont les canons chrétiens tiennent incessamment en respect la barbarie musulmane des deux côtés du détroit de Gibraltar. L'Europe se doit à elle-même de reconquérir ceux de ses enfans qui, en plein XIX^e siècle, sont esclaves dans les districts méridionaux du Maroc; c'est là une œuvre d'humanité dont l'accomplissement ne peut se faire attendre. Hélas! jusqu'au jour où l'Europe sera parvenue à faire comprendre aux Maures les plus simples principes du droit des gens, il faut bien se résigner à traiter avec leur avarice. Dieu sait le nombre de malheureux que l'on pourrait arracher à un sort intolérable, si à Mogador s'établissait une société où seraient représentées toutes les nations chrétiennes, bien décidée à racheter, sans acception de secte ni de pays, tous ceux dont on lui viendrait demander la rançon. Il y a dix ans, un marchand de Londres, qui par miracle avait échappé aux forbans de Wadnoon, ordonna dans son testament que la moitié de sa fortune fût consacrée à briser les fers des Anglais esclaves au sud de Mogador. Cette disposition charitable n'a pas encore été mise à exécution. D'année en année, les intérêts ont grossi le capital, les exécuteurs testamentaires peuvent disposer aujourd'hui d'une somme très considérable, dont on dirait qu'ils se trouvent embarrassés, car ils ont l'intention de demander au parlement que cette somme puisse être employée à fonder une école gratuite. La pétition sera énergiquement combattue, nous le savons; des voix éloquentes demanderont que la volonté du testateur soit scrupuleusement respectée. L'honneur anglais, celui de la chrétienté entière, ne peut souffrir qu'un tel legs soit détourné de sa première destination.

Mais quittons les parias des contrées lointaines et revenons à ceux dont on

peut voir l'abjection et les misères, pour peu que, par Tanger ou Tétuan, on pénètre dans l'intérieur du Maroc. De tous ces derniers, sans aucun doute, ce sont les renégats qui maintenant se trouvent le plus à plaindre. Les renégats sont presque tous des condamnés aux présides espagnols, échappés de Ceuta, de Melilla, d'Alhucemas, du Peñon de la Gomera. Et comme il subsiste entre le Maroc et le cabinet de Madrid un traité spécial qui stipule l'extradition des condamnés et des proscrits réfugiés chez les Maures, les malheureux, pour n'être point ramenés aux présides, se voient obligés d'abjurer leur religion et leur nationalité. La classe des renégats est assez nombreuse au Maroc; de jour en jour, elle s'accroît, et l'on a vu des années où le chiffre des réfugiés s'est élevé à plus de trois cents; de toutes les classes de la population, celle-ci est la plus méprisée, la plus avilie, la plus opprimée. Dans les cas de guerre civile ou de guerre étrangère, le sultan fait courir sus aux renégats pour les enrôler de vive force sous les bannières impériales; voilà comment, à la bataille de l'Isly, il s'est trouvé des Espagnols dans les rangs des artilleurs marocains. C'est, du reste, il faut tout dire, un renégat, nommé Piloti, qui a dressé les Maures à l'exercice du canon. Comme jusque dans ces derniers temps ils ne pouvaient espérer de grace, s'ils venaient à tomber entre les mains de leurs anciens co-religionnaires, les renégats se battaient avec l'intrépidité du désespoir; mais à aucune époque on n'a reconnu les services qu'ils ont pu rendre, et l'immense majorité, nous en sommes sûr, se fût estimée trop heureuse qu'on lui eût permis d'aller reprendre aux présides ses chaînes les plus dures. On ne se souvient au Maroc que d'un seul renégat qui soit parvenu à prendre rang parmi les pachas, et encore s'agit-il de ce fameux aventurier hollandais du nom de Ripperda, qui, après avoir été député aux états-généraux dont le concours énergique fit la force du stathouder Guillaume contre le roi Louis XIV, ambassadeur du roi Philippe V à Vienne, duc et grand d'Espagne, premier ministre de la monarchie, se réveilla tout à coup de ses rêves accomplis d'ambition et de grandeur dans un cachot de la tour de Ségovie. Ripperda s'échappa de la tour de la façon la plus étrange et la plus romanesque; traversant le Portugal, où il était proscrit ni plus ni moins qu'en Espagne, il alla se réfugier à Londres, où le poursuivit la colère d'un roi dont il avait été le plus cher favori. Le séjour de Londres n'étant plus sûr pour lui, Ripperda s'enfuit au Maroc et embrassa l'islamisme. Ripperda était né catholique; mais il se fit protestant en Hollande pour se frayer un chemin plus court aux honneurs : dans la catholique Espagne, il va sans dire qu'il était revenu à sa première religion. Ripperda est le vrai Bonneval de l'Espagne : il faut le dire pourtant, le général français n'était point tombé de si haut ni si bas que le ministre espagnol; Bonneval est mort pacha à Constantinople. Disgracié par l'empereur après une expédition malheureuse qu'il avait commandée lui-même contre Ceuta à la tête de toutes les forces marocaines, Ripperda se vit obligé, pour vivre, d'exercer, comme un esclave, la profession de jardinier à Tétuan, et l'on ne sait pas même comment il est mort.

Les Juifs du Maroc ont pour ascendans directs les Juifs chassés d'Italie en 1342, des Pays-Bas en 1350, de France et d'Angleterre en 1403, d'Espagne en 1492, de Portugal en 1496. En butte aux mauvais traitemens, aux avanies, aux injures, les Juifs ne s'en sont pas moins rendus maîtres du commerce intérieur et extérieur, du pays entier, pour tout dire, par la persévérance de leur avarice, de leur souplesse et de leur cupidité. Les musulmans s'aperçoivent d'une si étrange domination : ils s'en indignent et redoublent de cruautés et de mépris; mais que peuvent la brutalité sur l'hypocrisie et l'astuce, l'orgueil sur l'intérêt, la tyrannie besogneuse sur la servitude opulente? Malgré qu'ils en aient, les musulmans subissent l'empire des Juifs. Dans une seule circonstance, les sectateurs de l'islam se relâchent de leurs dédains et de leurs rigueurs envers les disciples de Moïse. Quand la guerre ou la peste désole l'empire, quand on redoute une grande calamité publique, le sultan ordonne que, pour apaiser ou détourner la colère du ciel, on fasse des prières dans toutes les mosquées. Si méprisés, si détestés qu'ils soient, les Juifs sont alors, de la part des pachas et des cadis, l'objet des sollicitations les plus vives et des plus sincères prévenances; on ne leur ordonne point, on les supplie de vouloir bien, dans leurs synagogues, prier Dieu de se montrer miséricordieux envers toute créature humaine vivant sous la loi du sultan. Couverts de cendres et les habits déchirés, exténués par les macérations et les jeûnes, Israélites et musulmans parcourent en procession les villes et les campagnes; Maures et Juifs n'abandonnent les mosquées et les synagogues que pour vaquer aux soins indispensables de la vie; ils passent les journées entières à gémir et à se meurtrir le front, les uns sur la tombe de leurs *xherifs* et de leurs santons, les autres dans les caveaux où reposent leurs sages et leurs plus illustres docteurs. Mais quand la terreur publique s'est enfin dissipée, les Juifs ont soin de se tenir cachés pendant quelques semaines; honteux d'avoir associé à leur douleur ou à leurs alarmes ces enfans dégradés de Moïse, les fiers musulmans, s'ils les rencontraient dans le premier moment de l'humiliation et de la colère, leur feraient expier chèrement d'avoir osé implorer, pour la grande famille privilégiée du prophète, la clémence d'un Dieu qui les a réprouvés.

Les Juifs du Maroc ne sont pas tous, du reste, d'origine européenne. Un très grand nombre, si l'on en croit M. Calderon, — et ceux-ci forment des tribus isolées au milieu des Amazirgas,—sont venus de l'Asie; eux-mêmes, à l'époque où nous sommes, dit l'écrivain espagnol, se donnent encore le nom de *Palestins*. A quelle époque s'est accomplie cette émigration mystérieuse? On l'ignore, et qui jamais le pourra savoir? Don Serafin Calderon ne serait point surpris que leurs ancêtres eussent poussé jusques-là, lors des persécutions assyriennes; mais il se hâte d'ajouter qu'il est impossible d'invoquer une preuve à l'appui d'une si hardie assertion. Nous croyons, quant à nous, que l'on peut, sans trop sacrifier à la manie du paradoxe, voir en eux les descendans des plus anciens habitans du pays, ni plus ni moins que les Amazirgas, auxquels ils ressemblent de tout point, pour les mœurs et les

manières, pour quoi que ce soit enfin, la religion exceptée. Ne sait-on pas qu'avant l'invasion arabe, avant que les populations de l'Atlas eussent embrassé l'islamisme, les plus hautes vallées, les plus âpres ravines, étaient remplies de tribus professant le judaïsme, et qui n'avaient rien de commun, à part le culte, avec les Juifs de Syrie? Pourquoi donc quelques-unes d'entre elles n'auraient-elles point conservé leurs pratiques religieuses dans un pays où les siècles ne peuvent altérer les moindres traditions de famille? Si vis-à-vis des Amazirgas purs et des Shilogs elles vivent sur un pied d'égalité complète, si elles ne connaissent point l'abjection que subissent les Juifs venus d'Europe dans les villes de la plaine où la seule différence d'origine a fait de tout temps les parias, n'est-ce pas une preuve que leurs enfans sont frères de race pour les Shilogs et les Amazirgas?

Nous avons montré l'état d'isolement, sinon même d'hostilité permanente, où vivent à l'égard les unes des autres les populations du Maroc, races primitives, races conquérantes, races proscrites. Dans les lois et les institutions de ce pays, est-il une idée, un principe, qui, parvenant enfin à se dégager des excès inséparables du despotisme musulman, puisse un jour rapprocher ces races et enfanter la cohésion vigoureuse par laquelle s'enfantent ou se régénèrent les sociétés politiques? Non, évidemment, puisqu'après tout ce sont ces institutions et ces lois qui ont déterminé, on va le voir, la dissolution de la société marocaine; ce sont elles qui chaque jour davantage précipitent la décomposition et rendent plus difficiles les moyens d'y remédier.

### IV. — GOUVERNEMENT POLITIQUE ET MUNICIPAL. — ORGANISATION MILITAIRE. — FORCES DE TERRE ET DE MER.

L'empereur du Maroc porte deux titres officiels qui définissent exactement son autorité; il se nomme l'Amir-el-Mumenin, *prince des fidèles*, ou bien le Califa-el-Haligui, *vicaire de Dieu sur la terre;* sa puissance n'est limitée que par le Koran, ou, pour mieux dire, par la capricieuse et arbitraire interprétation qu'il en peut donner. Le sultan marocain n'a point, comme le grand-seigneur de Constantinople, de muphtis ni d'ulémas se réunissant en conseil et se prononçant sur toutes les questions politiques ou religieuses. C'est par sa volonté absolue que tout se fait et se tranche; pour mieux imprimer à son peuple le respect et la crainte de son autorité, pour la lui rendre toujours présente, l'empereur maure l'exerce lui-même ostensiblement, à toute heure; point de ministres qui se placent entre lui et ses sujets. Parfois cependant il veut bien mander auprès de sa personne deux ou trois de ses innombrables parens, deux ou trois cadis, quelques officiers de sa garde, qui, s'asseyant en rond autour de lui, applaudissent invariablement à tous ses desseins, à toutes ses résolutions. Cette espèce de divan se nomme le *mezlès* ou le conseil assis; les courtisans dont il est composé prennent le nom de *mokaseni* ou *sajebi-udina*, compagnons ou amis de notre seigneur. L'un d'entre eux remplit les fonctions de *wasyr;* mais ces fonctions, jadis si importantes à la

cour des anciens califes, se réduisent aujourd'hui à celles de *keleb-el-amir* ou de secrétaire du prince. C'est le keleb-el-amir qui, sous la constante inspiration du sultan, traite les affaires importantes avec les agens consulaires et en général avec tous les chrétiens. Après lui vient, dans la hiérarchie marocaine, le *mula-el-tabaa*, une sorte de garde-des-sceaux qui, en présence du sultan, appose à tous les décrets, à toutes les dépêches, le grand anneau impérial. Sur le cachet ainsi scellé, on peut lire non-seulement les noms et les titres du souverain, mais des sentences tirées du Koran. Sous les ordres du *mula-el-tabaa*, un intendant, qui porte le titre de *mula-el-tesserad* (*chargé des menues dépenses*), règle les dépenses du palais et y fait, à vrai dire, la police. Cet intendant et le très petit nombre de domestiques qui avec lui concourent au service du maître n'ont point d'émolumens ni de gages; ils sont amplement dédommagés par les présens qu'ils arrachent à quiconque, Maure ou étranger, peu importe, sollicite une audience de l'empereur.

L'empereur donne ses audiences (*mesxuar*) quatre fois par semaine, à cheval, entouré de ses grands, sous un parasol qui est le signe de sa souveraine puissance, et que soutient derrière lui un de ses principaux caïds. C'est à cheval qu'il reçoit les ambassadeurs, les consuls, les voyageurs, les marchands étrangers, mais c'est à peine si on a le temps de lui dire pour quel motif on a souhaité d'être admis en sa présence : lui-même désigne la personne, — c'est presque toujours son secrétaire, — avec laquelle l'affaire se doit traiter. Soumis au même cérémonial que les étrangers, les Marocains eux-mêmes, et jusqu'aux plus hauts fonctionnaires, n'arrivent à l'empereur qu'en lui offrant, à lui et aux courtisans qui l'entourent, un présent proportionné à leur fortune; les riches pachas donnent de magnifiques chevaux, des diamans, des esclaves; les simples particuliers apportent des tapis, des pièces d'étoffe ou de poil de chèvre; les plus pauvres eux-mêmes se gardent bien de se présenter les mains vides : si peu qu'ils offrent, du reste, un mauvais roussin, un vieux mulet, quelques œufs, quelques poules, quoi que ce soit enfin, ils sont toujours sûrs d'être admis.

Dans toutes les provinces, l'empereur est représenté par un pacha, lequel a pour lieutenant un *kalifa* qui, en son absence, le remplace. Du pacha et du kalifa dépendent les caïds héréditaires, qui gouvernent les tribus des plaines et celles des montagnes; mais pour ces derniers, que l'on peut assimiler aux plus anciens chefs des clans celtiques, c'est là une dépendance purement nominale. L'empereur ne les décide à l'obéissance que par l'intermédiaire de leurs *saints* ou *xherifs*, dont nous définirons plus loin la toute-puissance. Bien que les affaires purement contentieuses et les causes criminelles soient dévolues au cadi, tout rentre, à vrai dire, dans les attributions du pacha, qui tranche les affaires comme il convient à ses caprices. Le pacha, non plus que le kalifa, n'a aucune espèce de traitement ni d'honoraires; il est rare pourtant que l'un et l'autre tardent à s'enrichir : de toutes les causes

déférées à leur juridiction, il n'en est pas une qui ne leur rapporte un profit considérable. Le pacha est chargé de répartir les contributions et de les faire entrer dans le trésor public, ainsi que les amendes dont les villes ou les sujets de l'empereur sont à chaque instant frappés. Ils ne sont pour cela soumis à aucun contrôle, et l'on comprend sans peine qu'il leur soit facile d'agrandir leurs biens et d'entasser les capitaux. Il faut tout dire cependant : depuis qu'il y a des pachas et des kalifas, il est hors d'exemple qu'ils aient tranquillement joui du fruit de leurs exactions et de leurs rapines. Presque toujours le moment arrive où, sans aucune forme de procès, l'empereur les dépouille de toutes leurs richesses, et encore doivent-ils s'estimer fort heureux qu'il ne se fasse point apporter leurs têtes en même temps que leur or.

Les questions contentieuses, les causes criminelles, les affaires civiles, sont du ressort d'un cadi, qui est aussi chargé de desservir la mosquée principale. Le cadi est arbitrairement nommé par le sultan; on n'a jamais vu, du reste, que le choix du souverain se soit arrêté sur un personnage absolument dépourvu de lumières et de considération. Le traitement du cadi est de 20 duros par mois (100 francs environ), qui se perçoivent sur les revenus des mosquées. Les grandes mosquées jouissent de biens considérables, qu'elles doivent aux libéralités du sultan et des plus riches Maures; ces biens sont gérés par un prêtre qui, en outre, dirige les cérémonies du culte. Le cadi est tenu de rendre gratuitement la justice; mais la corruption est si contagieuse au Maroc, que, dès les premiers jours de sa magistrature, le plus vertueux cadi devient aussi vénal, aussi avide qu'un vieux pacha. Sous les ordres immédiats du juge se trouve un officier (*almotacen* ou *mejacten*) chargé de mesurer les grains, d'estimer les fruits et toute sorte de marchandises, le blé et quelques produits d'Europe exceptés. Comme le pacha et le kalifa, le mejacten n'a point d'émolumens fixes; mais sous tous les règnes, il lui a suffi d'une année d'abondance pour s'enrichir. Autrefois, il y a trois ou quatre siècles, le peuple entier procédait à la nomination du mejacten; c'était là un des emprunts faits aux institutions municipales des Goths par les sectateurs de l'islam. Aujourd'hui encore, c'est par l'élection que l'on procède, bien qu'en réalité ce soit le pacha qui la dirige et la détermine. Quand l'occasion se présente de nommer un mejacten, le pacha convoque les alcades des divers quartiers de la ville, et d'autres notables au nombre de cinq cents environ : après qu'il a demandé leur avis pour la forme, l'élection se fait au scrutin secret; mais il a soin d'abord de proclamer le nom sur lequel doivent se réunir tous les suffrages, et ce nom ne manque point d'obtenir la plus ferme et la plus compacte unanimité. On concevra aisément l'intérêt que prend le pacha à la nomination du mejacten; du commencement à la fin de l'année, cet officier divise en trois parts ses profits : la première pour lui, la seconde pour le pacha, la troisième pour le secrétaire du pacha, c'est-à-dire encore pour le pacha.

Dans tout quartier des villes principales, si petit qu'il soit, un Maure des

plus riches et des plus considérés reçoit de l'empereur la mission expresse de veiller au maintien de l'ordre et de la paix publique. Toutes les nuits, ce Maure est obligé de faire des patrouilles dans lesquelles il est assisté par ses voisins et par tous ceux qu'il rencontre sur sa route. Dans les fêtes et les cérémonies religieuses, c'est ce magistrat qui porte la bannière du quartier, sous laquelle tous ses administrés se viennent ranger en foule. Cette institution ne vous rappelle-t-elle point celle des gonfaloniers à Florence et dans les républiques italiennes du moyen-âge?

Souvent, quand le trésor public est à sec, le sultan décrète des impositions extraordinaires qui frappent indistinctement toutes les classes de la population. Pour faciliter le recouvrement de ces contributions, on divise la ville en cinq quartiers; dans chacun de ces quartiers, un notable est chargé de répartir l'impôt suivant les ressources dont les chefs de famille peuvent disposer. Au reste, les alcades de quartier n'exercent leur juridiction que sur les sujets de race blanche; libres ou esclaves, les nègres ont un alcade particulier, nègre comme eux et chargé par le pacha de veiller à ce qu'ils ne soient point foulés et persécutés outre mesure. Quand un esclave a de nombreux griefs à faire valoir contre son maître, l'alcade noir les apporte aux pieds du pacha, qui les accueille ou les repousse, comme il lui convient. Presque toujours, cependant, le maître est obligé de vendre l'esclave, si celui-ci peut fournir la preuve qu'il a été bien réellement maltraité.

La loi musulmane interdit à l'autorité politique d'imposer des contributions aux vrais fidèles. Les sectateurs de l'islam sont obligés tout simplement de livrer aux officiers de l'empereur le dixième de leurs revenus; encore, depuis on ne sait combien de siècles, ce dixième a-t-il été réduit à une contribution de deux et demi pour cent environ du revenu que l'on est censé avoir, celui des maisons formellement excepté. Mahomet exempte en outre de l'impôt tout homme dont le revenu n'excède point une valeur de 20 ducats. Ce n'est pas tout : les alcades de quartier, que l'empereur charge de répartir l'impôt, n'ont pas pour cela mission de fixer la somme que chacun est tenu de payer. C'est le contribuable qui s'impose lui-même, et déclare, selon l'impulsion de sa conscience, jusqu'à quel point il lui est possible de supporter les charges de l'état. Quand le trésor public est absolument épuisé, le sultan s'adresse directement au peuple, et fait un pathétique appel à son patriotisme; dans chaque province, dans chaque ville importante, le pacha convoque les plus puissans et les plus riches; il leur expose les misères de la situation, et puis, leur montrant, au milieu du prétoire, cinq ou six grands vases de terre à moitié remplis d'eau, il les invite à y mettre la somme que chacun d'eux juge convenable d'offrir à l'empereur. Les riches Maures s'approchent alors des vases, et, trempant dans l'eau leur main fermée, ils laissent tomber au fond, sans que personne puisse voir en quoi elle consiste, la contribution qu'ils veulent bien s'imposer. La nuit venue, le pacha brise les vases et envoie au sultan l'or ou l'argent qu'ils peuvent contenir. Voilà, sans

aucun doute, un magnifique système, plus libéral, on en conviendra, que la plupart des lois d'impôt établies chez les peuples de la chrétienté; il faudrait, pour l'avoir promulgué, bénir à jamais la mémoire du prophète, si, dans le chapitre même où il l'a formulé, il n'avait également décrété que l'autorité politique pourra, sans autre forme de procès, confisquer les biens des criminels et de tous les croyans infidèles qui n'observent point strictement les lois civiles et les lois religieuses. Les chroniqueurs du Maroc déclarent que les sultans ont très rarement sollicité de leurs sujets les dons volontaires dont nous venons de parler. Nous le croyons bien : qu'avaient-ils à faire de leur demander une insignifiante portion de leur fortune, lorsqu'en leur imputant des crimes imaginaires il était si facile de la leur enlever tout entière?

Dans toutes les causes ordinaires, le cadi est juge unique. De ses sentences, on peut appeler au jugement de l'empereur; mais presque toujours l'empereur se contente de faire examiner la cause par un second cadi, ou, si l'affaire est d'une extrême importance, par trois autres prêtres-magistrats réunis en vraie cour de justice. Presque toujours encore la procédure est verbale; dans les causes peu graves, le cadi prononce à la simple audition des témoins. Si pourtant l'affaire présente quelque difficulté sérieuse, les parties peuvent exiger que l'on dresse une procédure écrite; mais elles sont forcées de confier le soin de leurs intérêts à des officiers publics qui, de tout point, ressemblent aux *escribanos* d'Espagne, procureurs ignorans et avides dont il serait impossible de rencontrer les pareils en tout autre pays. A mesure que se poursuit la procédure, le demandeur est tenu de communiquer toutes ses pièces, tous ses moyens à son adversaire; la communication faite, ce dernier obtient un certain délai pour préparer sa défense, après quoi plaideurs et témoins comparaissent une seconde fois devant le cadi, qui, sans quitter son siége, tranche la question. Le serment n'est jamais déféré aux témoins; si mauvaise que soit la réputation des Arabes, il est fort rare qu'ils cherchent à surprendre la religion du cadi. Celui-ci, du reste, ne se prononce point d'après ce qu'ils disent, mais bien d'après la considération dont ils peuvent jouir, et, si l'on nous permet de parler ainsi, d'après ce qu'ils sont. Toujours disposé à s'en rapporter à la parole des croyans scrupuleux qui, pour mieux observer la loi, n'ont pu se résoudre à quitter leur pays, il ne place qu'une fort médiocre confiance en ceux qu'a pu entraîner à l'étranger le soin de leurs affaires ou leur humeur aventureuse. Quant à ceux que l'on aperçoit toute la journée dans les rues et les lieux publics, les vêtemens en désordre, ne prenant aucun souci de leur dignité personnelle, fumant ou aspirant du tabac en poudre, c'est à peine si le digne magistrat consent à les écouter. Il va sans dire qu'il fait une formelle exception pour ceux qui, les jours de fête, prendraient de telles allures, car, les jours de fête, les plus sages et les plus graves se permettent toutes les folies et tous les excès.

Dans les affaires criminelles qui peuvent aboutir à une sentence capitale, il est indispensable que la culpabilité soit établie par dix témoins, bien en-

tendu qu'il s'agit de témoins jouissant d'une considération ordinaire. Si dans la même cause il se présentait trois de ces éminens personnages qui se nomment les *sages du Koran,* il suffirait de leur déposition pour former la conviction du cadi. Dans les affaires purement civiles, la justice est beaucoup plus expéditive. Un Maure est-il condamné à payer une dette, il est tenu de l'acquitter immédiatement, s'il ne veut être conduit en prison. S'il se résigne à perdre sa liberté, le créancier est obligé de le nourrir, mais seulement au pain et à l'eau. Après trois jours d'une captivité si rigoureuse, il est fort rare que les débiteurs solvables, — on ne poursuit guère que ceux-là, — ne sollicitent point d'eux-mêmes un accommodement. Quand l'affaire en est venue là, le Koran leur accorde trente jours pour se libérer tout-à-fait. Si le créancier n'a, pour justifier sa demande, ni témoins ni pièces écrites, le cadi se borne à déférer le serment au défendeur. C'est là une épreuve que tout le monde redoute, même les plus considérés, même les plus honnêtes; il s'en est rencontré souvent qui, pour ne la point subir, se sont résignés à reconnaître des prétentions évidemment mal fondées. C'est en présence du peuple, dans la mosquée principale, le visage tourné vers la Mecque, que s'accomplit la terrible formalité du serment; mais quand arrive le jour où elle doit avoir lieu, des villes entières s'émeuvent, des familles puissantes imposent leur intervention, et presque toujours elles parviennent à concilier les parties.

Pour arriver à découvrir la vérité, pour forcer l'accusé à l'aveu du crime, les cadis marocains s'y prennent de diverses manières, en raison de leur caractère, de leurs sentimens plus ou moins humains, de leur humeur plus ou moins féroce. C'est par les coups de fouet, par le poids des plus lourdes chaînes, par la faim et la soif, que sont combattues les dénégations opiniâtres; souvent encore, avec des câbles de fer, le malheureux qu'on torture est attaché sur des tables de marbre glacé. Si le sultan a résolu de faire main basse sur le trésor d'un pacha, on sévit contre tous les siens, femmes, enfans, esclaves, sans distinction d'âge ni de sexe; contre tout le monde, on emploie le fouet, quelquefois le pal, le billot, le sac, où l'on coud la victime avant de la jeter à la mer. Quand la sentence est prononcée, l'application de la peine est immédiate; on connaît au Maroc des peines de quatre degrés, la mort, l'emprisonnement temporaire ou perpétuel, la mutilation, l'amende et le fouet. A vrai dire, c'est presque toujours en vue de l'amende que le juge prononce la sentence, ou que les Arabes offensés traînent leurs adversaires devant les cadis. Si odieux que puissent être les crimes qu'on a commis, on est assuré de l'impunité, pour peu qu'on soit riche; on est certain d'avance que la peine sera commuée. Quand on se décide à exécuter un arrêt de mort, le condamné est fusillé par derrière; le condamné au fouet est flagellé par les rues de la ville, les mains garrottées, les épaules nues, et lui-même, de vingt pas en vingt pas, est tenu de proclamer à haute voix pourquoi il est ainsi châtié. Souvent à la peine du fouet on substitue des coups de bâton sur la plante des pieds; mais c'est là un châtiment militaire et de pure discipline, que le pacha fait arbitrairement infliger à qui lui déplaît.

Au fond, si l'on excepte les époques de guerre civile et de réaction, la loi pénale du Maroc n'a d'autre but que d'assouvir la rapacité du fisc, en exaltant les vengeances et les ressentimens particuliers. Un homme est-il assassiné, son père, son fils ou son parent le plus proche, a le droit de mettre à mort le coupable, mais après la sentence du cadi, en public et sous les yeux même de la justice. Cette loi est-elle arabe, ou bien serait-elle d'origine visigothe? Par l'exécution des assassins du général Esteller, on a pu voir tout récemment qu'en Espagne la reine elle-même n'a pas le droit de prononcer une commutation de peine, si les parens de la victime n'y ont d'abord consenti. Au Maroc pourtant, il est extrêmement rare que la famille de l'homme assassiné se montre inflexible; huit fois sur dix, pour le moins, elle accepte une réparation pécuniaire, dont les trois quarts reviennent à l'empereur; le condamné n'a plus ensuite à subir qu'une année de prison. Aux époques de paix et de calme, il est presque hors d'exemple qu'on applique la peine capitale; la paix intérieure vient-elle à être le moins du monde troublée, se voit-on menacé d'une guerre civile ou d'une guerre étrangère, c'est par centaines que l'on coupe les têtes, celles des pauvres et des riches, des plus petits comme des plus puissans. Pour prévenir les mouvemens populaires ou pour les réprimer, dans toutes les villes les pachas ne peuvent souvent disposer que du petit nombre de troupes qui forment la garnison sédentaire. C'est par la terreur, par la promptitude et l'énergie avec laquelle ils la répandent, qu'ils essaient de suppléer à la force que ne peuvent leur donner les institutions.

De tous les crimes qui se commettent dans les états barbaresques, c'est le vol qui est l'objet de la répression la plus sévère; jamais le voleur ne doit s'attendre à la moindre indulgence, jamais il n'est admis à la réparation purement pécuniaire; le voleur est plus durement traité que le meurtrier, le sacrilége ou le conspirateur. A peine convaincu, c'est-à-dire à peine conduit devant le cadi, le voleur est flagellé jusqu'à ce que son corps ne soit plus qu'une plaie hideuse et sanglante; à sa première récidive, on lui coupe une main; à la seconde, la main qui lui reste; à la troisième, le pied droit; à la quatrième, le pied gauche; au cinquième délit, on le fusille impitoyablement par derrière. C'est ainsi qu'on parvient à contenir ce penchant naturel au vol, qui, pour les Maures d'Afrique, est souvent une véritable et irrésistible passion. Un vol a-t-il lieu sur un chemin public ou dans tout autre endroit inhabité, l'empereur, si l'on ne peut saisir le coupable, prononce une forte amende contre la principale autorité de la ville ou du village sur le territoire duquel le vol a été commis. En promulguant cette loi, Mahomet s'était proposé uniquement d'assurer un peu de sécurité aux marchands et aux voyageurs; mais, dans un pays d'absolutisme, le législateur ne peut avoir une seule bonne intention qui, à la longue, ne fournisse un prétexte à des abus intolérables : quand il ordonne, ou plutôt quand il provoque de pareilles enquêtes, l'empereur n'a aujourd'hui d'autre but que de tourmenter ses pachas et de les dépouiller.

Si grande que soit au Maroc la férocité des mœurs publiques, il ne faut pas s'imaginer cependant que l'on y voie à tout propos se produire les rixes violentes; au Maroc, tout le monde a le droit de sortir en armes; jeunes et vieux, riches et pauvres, Maures, Juifs, chrétiens, esclaves même, tout le monde, dans l'intérieur des villes, porte un couteau, un poignard, une épée; personne ne s'aventure dans les champs sans se munir d'une escopette ou d'une paire de pistolets. On a prétendu que rien n'est si cher à l'Arabe que sa vigoureuse et rapide cavale; on s'est trompé : c'est à ses armes qu'il s'attache par-dessus tout. Pour se mettre en état d'acheter un sabre ou une arquebuse, un Arabe se résignerait volontiers au jeûne le plus rigoureux. C'est là précisément ce qui en grande partie prévient les querelles sanglantes; quand chacun est prêt à la défense, il est évident que chacun doit être moins prompt à l'agression. Nous ne parlons point ici de ces époques terribles où les guerres de succession et le défaut absolu de gouvernement provoquent tous les excès et tous les crimes; mais, si grands que soient ces crimes et ces excès, ils ne peuvent présenter un aussi affreux spectacle que les violences du compétiteur qui enfin triomphe. Pour rétablir l'ordre, pour faire sentir son autorité long-temps méconnue, le sultan vainqueur a recours à tous les genres de supplice; c'est un luxe de répression qui seul donnerait à l'Europe le droit d'aller substituer ses mœurs et ses lois aux lois et aux mœurs qui prescrivent ou autorisent une si complète barbarie. C'est alors que la mer et les fleuves engloutissent par centaines les condamnés cousus dans des sacs; c'est alors que sur les places publiques meurent lentement et dans d'inexprimables angoisses les patiens empalés; c'est alors que, pour le moindre motif et souvent sans raison, on coupe les pieds, les mains, les seins, les oreilles. Frottés de miel ou d'huile, des malheureux, enchaînés dos à dos, sont exposés, jusqu'au dernier soupir, aux piqûres venimeuses des insectes; quelquefois pourtant, pour abréger leurs souffrances, on leur remplit le nez et la bouche de paquets de poudre qui, venant à faire explosion, font voler la tête en éclats; quelquefois encore, on les brûle à petit feu, on les scie, on les coupe en morceaux palpitans sous l'acier; on les enterre vifs, la tête exceptée, sur laquelle s'acharne la rage inventive des plus cruels et des plus ingénieux bourreaux du monde, les soldats noirs de l'empereur. Ces abominables supplices, Maures, Arabes, Bédouins, Berbères, tous, au Maroc, jusques aux Juifs, les endurent avec une sombre résignation de sauvage. Il n'est pas rare de les voir, sur les places ou dans les marchés, quand on veut bien ne pas leur prendre la vie, cloués au poteau par la main ou l'oreille, fumer leur pipe aussi tranquillement que s'ils assistaient à une fête publique, ou bien encore, si après la mutilation on consent à les laisser libres, ramasser d'un air insouciant leur main ou leur oreille, et s'éloigner d'un pas lent et délibéré. On a remarqué pourtant que ce sont les proscrits, les victimes de l'oppression politique, et non point les criminels ordinaires qui, par un tel courage, par une telle constance, savent narguer et pour ainsi dire défier leurs bourreaux.

A l'abri de toute agression extérieure, le sultan n'avait eu d'armée jusqu'à ce jour que pour maintenir la paix publique et pour lever les impôts. L'armée marocaine se divise en troupes de l'empereur qui se nomment l'*almagasen*, et en troupes de pachas, dont le service est irrégulier. Les premières sont directement payées par l'empereur, les secondes par les villes de leurs districts, qui presque toujours leur abandonnent des terres, comme Sylla à ses vétérans. L'*almagasen*, qui, en 1789, sous Sidi-Mohamad, était de trente-deux mille hommes, n'est plus aujourd'hui que de seize mille, huit mille fantassins et huit mille cavaliers. Outre la milice du pacha, toute ville importante a une espèce de garde nationale dont fait partie, si l'on excepte les Juifs et les esclaves, quiconque est en état de porter les armes. Cette garde n'est tenue de faire le service que dans les limites de son district. Les soldats de l'*almagasen* reçoivent tous les ans deux chemises, deux turbans, deux paires de chaussures, un cafetan de drap rouge. Équipés et armés aux frais du sultan, ils ont de plus une paie d'environ un quart de duro par jour (un franc vingt-cinq centimes). Ce n'est pas tout, le sultan, dont ils font la vraie force, leur procure toujours des profits considérables, en les chargeant d'escorter les ambassadeurs, les consuls, les voyageurs, les riches marchands. Souvent, quand il est content d'eux, il envoie des présens à leurs femmes, et, pour que l'attention leur paraisse plus délicate, il choisit le jour où ils font circoncire leurs petits garçons. Aussi l'empereur peut-il compter sur le dévouement de l'*almagasen;* de mémoire d'homme on ne l'a vu tourner ses armes contre le sultan.

L'empereur entre-t-il en campagne, il mande auprès de lui les soldats des pachas; chacun de ces soldats reçoit, si longue que soit la campagne, vingt duros pour lui-même et trois pour sa femme. Chaque pacha mobilise la garde nationale de ses villes et prévient les caïds des tribus qu'ils aient à fournir leur contingent, un homme par dix tentes, quand le sultan ne juge pas à propos de faire un appel général. Du moment où les troupes sont en campagne, régulières ou irrégulières, peu importe, toutes, jusqu'à la garde du sultan, vivent aux frais de la province qu'elles occupent. Rien de plus simple que la hiérarchie militaire; après les pachas et leurs kalifas, les *mocademes*, qui sont de vrais colonels; après les *mocademes*, des *alcaïdes* qui ont sous leurs ordres jusqu'à cinq cents hommes; puis des *alcaïdes* inférieurs qui n'en ont guère que vingt-cinq ou trente. Le sultan lui-même se met d'ordinaire à la tête de ses troupes; s'il se fait remplacer, c'est toujours par un de ses fils ou du moins par un de ses parens.

Bien traité par ses chefs, bien nourri, bien payé, le soldat marocain est soumis, intrépide, plein d'ardeur et de bonne volonté. A pied comme à cheval, il tire son coup d'arquebuse, comme autrefois le Numide sa flèche, avec une adresse, une précision incroyables; c'est encore le cavalier des Juba et des Massinissa. Dans cet exercice militaire de l'équitation, c'est surtout le Shilog qui excelle. Quant à l'ordre de bataille, le glorieux bulletin de l'Isly l'a déjà fait connaître à l'Europe : la cavalerie se divise en deux parties

égales, et forme les deux ailes; elle se déploie comme un grand croissant, au centre duquel se placent les fantassins. Un moment avant l'attaque, chacun récite un verset du Koran; puis, jetant d'une voix terrible son cri de guerre : *La ilah, ela ilah !* l'armée entière se précipite sur l'ennemi. Que celui-ci soutienne son premier choc, et il est sûr de la victoire; *mocademes* et alcaïdes essaient en vain de reformer les rangs de leurs troupes pour les ramener à la charge : rien ne peut retenir ces soldats fatalistes qui, dans leur moindre revers, voient un signe manifeste qu'Allah a résolu de ne leur point accorder la victoire. Dans toutes leurs rencontres avec les troupes européennes, c'est principalement le défaut d'artillerie qui assurera leur défaite. Il y a cependant au Maroc deux mille artilleurs environ, presque tous renégats et disséminés dans vingt-cinq forteresses, à Fez, à Méquinez, à Maroc, à l'entrée des plus périlleux défilés, à Tanger, à Salé, à Larache, le long des côtes enfin de la Méditerranée et de l'Océan. Bien qu'elles soient hors d'état de soutenir une attaque habilement dirigée, les forteresses de la côte sont pourtant les moins délabrées, les mieux pourvues de canons. Mal montées, mal construites, les batteries marocaines sont composées de pièces de fer ou de bronze, d'un calibre variant entre huit et vingt-quatre; Tanger a quelques mortiers de dimensions inégales; quant à l'usage de l'obusier, il est encore inconnu dans tout le Maroc. Nous ne parlons point des artilleurs : la bataille d'Isly a montré ce qu'ils savent faire; si l'on excepte un très petit nombre de renégats, ils sont à peine capables de manier le levier et l'écouvillon.

Dans l'*almagasen*, le métier de soldat est héréditaire et réputé noble; c'est un privilége que l'empereur lui-même se réserve de conférer, quand vient à s'éteindre une famille qui en est investie. Qu'ils appartiennent aux troupes régulières ou aux troupes irrégulières, tous les soldats sont tenus d'exécuter aveuglément les sentences prononcées par les pachas et les cadis, si ce n'est pourtant celles qui entraînent la mutilation des membres ou la perte de la vie. C'est l'empereur qui fait exécuter par les nègres de sa garde les mutilations et les arrêts de mort. On s'étonne, au premier aspect, que des soldats nobles soient ainsi convertis en bourreaux; mais on sait que, dans tout l'Orient, ce nom de bourreau ne soulève aucun sentiment d'horreur ni de réprobation.

Si peu nombreuse, si mal disciplinée que soit aujourd'hui l'armée régulière, on ne peut s'empêcher pourtant de trouver son organisation admirable, si on la compare à celle de la marine, dont l'administration d'Abderrahman a précipité et consommé la décadence. En 1793, quand Muley-Soliman monta sur le trône, sa flotte se composait de dix frégates, de quatre brigantins, de quatorze galères, de dix-neuf barques canonnières, montées par six mille marins exercés; celle d'Abderrahman n'est plus maintenant que de trois brigantines qui à peine porteraient quarante canons, et de treize grandes barques, tant bien que mal embossées à l'embouchure du Buregreg, du Lucos et du Martil. Ce dernier fleuve est celui qui baigne les remparts

à demi écroulés de Tétuan. Barques et brigantines sont montées par quinze cents hommes tout au plus; dans ce nombre, il faut compter, non-seulement les officiers de marine et leurs soldats, mais les ouvriers des ports. Ces ouvriers sont, dit-on, des charpentiers assez habiles; quant aux officiers et à leurs soldats, ce sont, on le conçoit, les plus ignorans de tous les marins de la terre. Sur les côtes même d'Andalousie, il n'est pas un pêcheur qui, en fait de sciences exactes et de tactique navale, ne fût capable de leur en remontrer. Point de chantiers ni d'arsenaux, si ce n'est à Salé; et encore, à Salé même, les travaux ont-ils été abandonnés, ou peu s'en faut, depuis l'époque où Abderrahman eut la malheureuse idée de faire construire une grande corvette qui, achevée complètement, armée de tous ses canons et de toutes ses voiles, ne put pas même être lancée à la mer.

### V. — PRODUCTIONS DU SOL. — ÉTAT PRÉSENT DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.

A ce gouvernement brutal et inintelligent, qui ne sait ni se constituer, ni organiser ses moyens de conservation et de défense, le ciel a livré pourtant un des plus beaux et des plus fertiles pays de la terre. A l'exception des hautes cimes de l'Atlas, les collines, les vallées, les plaines, sont partout recouvertes d'une terre végétale extrêmement féconde : ce ne sont que débris d'ocre, lits de marne et de plâtre, heureusement combinés avec le silex et le détritus des forêts. Nulle part on n'aperçoit les traces de convulsions souterraines et d'éruptions volcaniques. Comme dans le reste de l'Afrique, les montagnes sont à peu près déjà dépouillées d'arbres; les genêts, les buis, les lentisques y forment d'épais fourrés, qu'il faudrait s'attacher à détruire avant d'y entreprendre les grandes plantations. Loin des villes pourtant s'élèvent encore de magnifiques taillis de chênes, de hêtres, de yeuses, de genévriers, et d'autres arbres d'un bois dur et solide; mais, si on ne se hâte d'arracher le pays à la barbarie qui le désole, avant un demi-siècle ces forêts auront disparu. C'est là que durant les guerres civiles se réfugient les proscrits et les partis vaincus, et, pour les en chasser, on n'imagine point de meilleur moyen que d'y porter la dévastation et le feu.

Dans un espace formant une circonférence de plusieurs lieues, chaque ville importante est entourée de *huertas*, prairies, champs et jardins, que séparent les uns des autres de superbes haies de lentisques. Aussi loin que le regard peut s'étendre, ce ne sont dans les *huertas* bien cultivées que bosquets d'orangers, de citronniers, de mûriers, çà et là coupés par des treilles appuyées à l'érable, comme dans le midi de la France, et par toute espèce d'arbres fruitiers. Vous diriez du midi de l'Espagne, si ce n'est pourtant que les rivières du Maroc sont plus abondantes, plus limpides, plus poissonneuses, que les canaux, plantés de roseaux gigantesques et de peupliers

élancés, y sont mieux entretenus qu'à Murcie même ou Valence, que la végétation y est plus rayonnante et plus vigoureuse, les fruits plus gros, plus savoureux et d'un arome plus pénétrant. A vrai dire, il n'y a de bien entretenu au Maroc que les canaux d'irrigation, qui sont l'objet d'un chapitre spécial du Koran. La plupart des *huertas* sont si mal cultivées, qu'au bout d'un certain temps les jardins se convertissent tout naturellement en prairies; les hautes herbes y étouffent les orangers et les autres arbustes : rosiers, grenadiers, et toutes les fleurs rares qui au Maroc revêtent des couleurs splendides, disparaissent à la longue sous les mauves, les orties blanches et rouges, les rudes scabieuses et les autres filles vigoureuses de la flore champêtre et sauvage, qui en Afrique se reproduisent et se développent plus promptement et plus énergiquement encore que dans notre midi.

Pour faire la fortune du Maroc, il suffirait des potagers qui entourent les villes, où croîtraient aisément toutes nos plantes légumineuses, mais qu'une culture paresseuse et inintelligente réduit à n'être que d'arides pelouses et des halliers épineux, où rampent, s'agitent, bavent et sifflent incessamment, sur les bleues et blanches ardoises que fait resplendir le soleil, des républiques entières de lézards et de serpens. La nature a tout fait pour l'homme dans ce pays, où il suffit de dégager le sol et de l'entr'ouvrir pour développer les germes féconds; mais l'homme s'y est fait une telle habitude de l'abjection et de la misère, que, s'il lui en doit coûter la moindre fatigue, la pensée ne lui viendra pas d'en sortir. C'est au hasard que l'on y sème le blé, le maïs, l'avoine et les autres céréales; c'est au hasard qu'on les recueille avec une multitude de graines mauvaises qui semblent être l'objet principal de la culture et de la moisson. Point d'engrais, pas le moindre aménagement pour les terrains qu'on épuise, tandis que tout à côté s'étendent de vastes plaines incultes où errent, parmi les broussailles, les taureaux à demi sauvages et les chevaux indomptés. La moisson se fait à l'aide de faucilles extrêmement petites qui rendent la besogne si longue, qu'on se rebute avant d'en être venu à bout; le blé se coupe à mi-tige, ou, pour mieux dire, on se borne à couper les épis qui dépassent les herbes mauvaises; et, comme on n'entreprend l'œuvre qu'à la dernière extrémité, au moment où les épis, trop mûrs et gonflés outre mesure, laissent de toutes parts échapper le grain, presque tous déjà sont à demi vides quand on les entasse sur les chariots qui les doivent transporter au village. En dépit d'une si stupide négligence, les céréales du Maroc sont d'une qualité supérieure; mais on connaît si peu les moyens de les conserver, qu'avant l'exportation ou la consommation qui s'en fait sur place, elles finissent presque toujours par subir une avarie complète : ce n'est que dans les villes ou dans les villages situés aux environs des villes qu'on les enferme en des chambres bien closes. Les plus prévoyans les enterrent dans de grands paniers d'osier ou de paille; c'est le seul moyen de les soustraire à l'avidité des pachas, quand pour l'entretien de la maison du sultan, pour la nourriture des troupes, et sous vingt autres prétextes, les

pachas font exécuter des *razzias* générales qui, d'un seul coup, ruinent les populations.

De toutes les productions naturelles à l'Afrique et à l'Europe, il n'en est pas une seule qui ne puisse prospérer au Maroc; le lin, le chanvre, la vigne, l'olivier, le tabac, tout enfin y deviendrait d'une ressource inépuisable, si par la même indifférence on ne semblait prendre à tâche de contrarier la nature qui sous ce beau soleil, au bord de ces grandes rivières, dans ces plaines toujours vertes, prodigue en pure perte ses plus riches trésors. La culture du tabac, il est vrai, y est moins négligée que celle de l'olivier ou de la vigne; mais le tabac du Maroc est trop capiteux, son odeur extrêmement désagréable, et l'on aurait beaucoup de peine à le faire accepter aux plus misérables *presidarios* d'Alhucemas et de Ceuta. Aujourd'hui encore, on rencontre çà et là dans les plaines quelques débris des vastes plantations d'oliviers dont parlent les anciens chroniqueurs; mais le gracieux arbuste n'y croît plus qu'à l'état sauvage. Rabougri et noué, il ne porte plus que des fruits insipides. Les Marocains en sont réduits à faire de l'huile avec la baie amère des lentisques. Pour assaisonner leurs alimens, les pauvres gens se servent de cette huile, qui est d'un goût détestable; appliquée à l'éclairage, elle projette au loin d'éclatantes lueurs. La vigne a disparu des collines et des terrains qui lui sont le plus favorables; on ne la voit plus que dans les bas-fonds, à une médiocre distance des villes, et les raisins peu savoureux qu'elle donne ne sont jamais convertis en vin : le gouvernement marocain, qui maintenant tolère qu'on s'enivre avec les vins d'Espagne, s'y oppose de la plus formelle façon. De riches propriétaires font pourtant écraser et piler leurs raisins en cachette; avant même que le moût ait fermenté, ils boivent avidement la liqueur hideuse qui en découle et tombent presque aussitôt dans une lourde et stupide ivresse, de laquelle ils ne se relèvent que malades et pour long-temps affaiblis. Il y a quelques années, les Juifs avaient obtenu du sultan l'autorisation de faire un peu de vin qu'ils préparaient selon les procédés usités dans les provinces méridionales de l'Espagne, et ce vin était, dit-on, aussi bon, sinon meilleur que celui d'Alicante et de Malaga; mais l'empereur ayant découvert que les Juifs n'en gardaient pas pour eux une seule goutte et le vendaient tout entier aux Maures, l'autorisation fut immédiatement retirée. Aujourd'hui les Juifs ne fabriquent plus, — et encore sont-ils forcés de le faire en cachette et par contrebande, — qu'une espèce d'eau-de-vie, provenant de grappes de raisin, de figues, de poires, de dattes et d'une foule d'autres fruits pilés et mêlés, qui, après avoir long-temps fermenté, finissent par donner une liqueur extrêmement forte dont on essaie, mais en pure perte, de corriger la saveur détestable en y trempant des herbes aromatiques pendant une semaine environ. Depuis l'époque où nous avons entrepris de coloniser l'Afrique, les Marocains ont voulu naturaliser chez eux la pomme de terre; après le premier essai, les plus résolus se sont rebutés, et de long-temps sans doute on ne recom-

mencera l'expérience. Nous en dirons autant de l'industrie cotonnière qui, sans être abandonnée pourtant, ne peut plus compter aujourd'hui parmi les ressources de ce pays. La seule récolte abondante qui se fasse régulièrement au Maroc, la seule à peu près qui jamais ne manque et puisse être considérée comme la vraie richesse des populations montagnardes, c'est la récolte du kermès, que les Amazirgas et les Shilogs vont vendre dans les villes, et dont les teinturiers marocains savent extraire une couleur rouge d'une qualité à l'épreuve des ans. Il y faut joindre la récolte du miel et de la cire, qui est encore plus précieuse et surtout plus générale, par la raison toute simple que, pour avoir la cire et le miel, il suffit de fixer les abeilles, dont l'armée entière du Maroc serait d'ailleurs impuissante à détruire les innombrables essaims. Il en est des mûriers comme des abeilles, on a beau en négliger la culture, on a beau les arracher, ou laisser croître à l'entour en toute liberté les halliers qui aspirent à les étouffer : dans la plupart des campagnes s'élève encore verdoyant et vivace l'arbre magnifique où le ver à soie forme et dépose ses riches cocons. Depuis long-temps il ne se fait guère plus de soie au Maroc; le peu que l'on en récolte est de beaucoup préférable à celle qui se recueille dans les *huertas* espagnoles. On pourra, quand on le voudra, faire de la soie une des branches les plus importantes du commerce africain.

Si l'agriculture languit au Maroc, les pâturages y abondent, et les bestiaux y sont peut-être les plus beaux, les plus sains de la terre. Le Marocain pourrait dès aujourd'hui exporter de grandes cargaisons de beurre, de fromage et de viande; déjà il alimente les soldats anglais et les habitans de Gibraltar. Les taureaux du Maroc n'ont pas ces vives allures et cette mine hautaine qui font dire aux *toreros* de Cadix et de Séville que les taureaux d'Andalousie sont de vrais *hidalgos;* pour peu cependant que l'on s'occupât, avec une intelligente sollicitude, d'améliorer la race africaine, on ne tarderait pas à la rendre plus vigoureuse et plus fière que les *vichos* et les *novillos* andaloux. Les mules marocaines sont préférables aux mules d'Espagne; moins inquiètes, moins capricieuses, moins têtues, elles sont plus rudes à la marche et aux fatigues des longs voyages, et on peut comparer leur sobriété à celle du chameau. Les mules au Maroc se vendent d'ordinaire à très bas prix; quelquefois pourtant il s'en est trouvé de si belles, que les Anglais de Gibraltar en ont donné jusqu'à 300 duros, 1,500 francs environ. Cela ne peut être pour nous l'objet de la moindre surprise, car, dans nos Pyrénées françaises, nous en avons vu souvent que pour notre compte nous aurions préférées aux plus souples et aux plus ardens chevaux. Du reste, les chevaux du Maroc soutiennent dignement la concurrence; à la rapidité de leur course, à leur agilité merveilleuse, à la force de leurs muscles, à l'incomparable beauté de leurs membres, à leur élégante fierté, qui toujours s'allie à la docilité, on ne peut s'empêcher de reconnaître en eux la noblesse et la pureté du sang, et de les proclamer les chefs de la race d'élite à laquelle appartiennent les chevaux andaloux. La mule et le cheval, voilà les vrais serviteurs

de l'Arabe marocain, et non point le chameau, qui rarement se rencontre dans les provinces du nord; le chameau ne respire à l'aise que si le désert lui envoie son haleine embrasée; il n'aborde au Maroc que dans les districts lointains qui avoisinent la solitude immense des sables. A la mule et au cheval il faut joindre une excellente espèce d'ânes, accorte, éveillée, vigoureuse et rapide comme le cerf. Nous ne nous étendrons pas davantage sur les richesses que la nature a prodiguées au Maroc, nous ajouterons seulement que de leurs plages méditerranéennes, ou bien encore à Rabat, à Salé, et des autres ports des côtes de l'Océan, les Maures pourraient faire des pêches aussi abondantes que celles qui se font à Gibraltar ou à Ceuta, si au lieu de harpons incommodes ils savaient employer cet ingénieux système de filets dont se servent les pêcheurs européens. Les Marocains songent si peu à tirer parti de leurs poissons de mer, qu'ils ne salent pas même et laissent toujours s'avarier les légions de sardines que leur jettent pour ainsi dire la Méditerranée et l'Océan. Dans les rivières de l'intérieur foisonnent les anguilles, les tanches, les tortues, et en général les meilleurs poissons des rivières d'Europe; mais les Arabes du Maroc descendraient en ligne directe des anciens habitans de l'Inde ou de l'Égypte, qui regardaient chaque poisson comme un être divin et chaque fleuve comme un temple, qu'ils n'auraient pas une plus grande répugnance pour la pêche de rivière : leurs poissons mourraient de vieillesse, et se multiplieraient au point d'obstruer jusqu'aux canaux d'irrigation, n'étaient les chrétiens et les juifs qui en prennent des quantités prodigieuses, et dans plusieurs provinces en font leur principal aliment.

Malheureusement le despotisme marocain gouverne le climat et le sol, comme il gouverne les populations. D'un district à l'autre, d'une ville à l'autre, les communications demeurent interrompues pendant des années entières; le gouvernement lui-même s'attache à rendre extrêmement difficiles les correspondances particulières ou plutôt à les supprimer. On ne peut envoyer ni recevoir le plus simple message si d'abord on n'en donne pleine connaissance à l'empereur ou aux dépositaires de sa terrible puissance, pachas, kalifas et cadis. S'il ne veut tomber entre les mains des brigands, l'Européen qui s'aventure un peu au-delà des villes maritimes ne doit voyager qu'avec une forte et coûteuse escorte : quatre cavaliers montés à la légère prennent les devans pour reconnaître les vallées et les plaines; quand le pays n'est point découvert, ils attendent, cachés parmi les aloës et les lentisques, à tous les endroits périlleux, que leurs compagnons les aient pu rejoindre. Jusqu'à ce qu'on soit arrivé au terme du voyage, on se garderait bien de négliger une pareille précaution. Point de chemins, si ce n'est d'affreux sentiers que les intempéries des saisons dégradent chaque jour davantage; point de ponts sur les fleuves ni sur les plus petites rivières; s'il survient une pluie abondante, un débordement, un orage, les relations entre les deux rives sont brusquement interrompues, à moins qu'au péril de la vie on ne risque la traversée à l'aide d'outres gonflées de vent. Point de chars ni de voitures;

ce sont les hommes ou pour mieux dire les femmes qui se chargent de transporter les plus lourds fardeaux, partout où ne peuvent librement cheminer les bêtes de somme, et Dieu sait si même dans les plaines le transport est facile à dos de chameau, de cheval, d'âne ou de mulet. Point de commerce, à vrai dire, et, pour justifier une assertion au premier abord si absolue, il nous suffira de faire observer que chaque branche du négoce, intérieur ou extérieur, peu importe, est un monopole que l'empereur afferme à des Juifs, aux conditions les plus onéreuses. Les traitans se verraient infailliblement écrasés si, à leur tour, ils ne s'efforçaient d'exploiter et de ruiner les populations, en leur achetant presque pour rien les denrées indigènes, en leur vendant à des prix exorbitans les produits de l'étranger. Au bout de toutes leurs fraudes, de leurs opérations déloyales, de leurs manœuvres infames, les traitans eux-mêmes n'ont d'autre perspective qu'une misère à peu près complète. Presque jamais ils ne parviennent à se soustraire aux confiscations, aux exactions impériales, et cette fois, chose étrange, ce sont là des avanies qui ont une apparence de justice : puisqu'ils ne peuvent remplir les obligations qu'en acceptant le monopole ils ont contractées envers le sultan, ne semble-t-il pas naturel que le sultan se paie lui-même en s'emparant de leurs biens? Ils n'est peut-être pas un seul négociant au Maroc qui vis-à-vis du souverain ne se trouve complètement obéré. Hier encore, à la veille du brillant fait d'armes accompli par nos marins devant Mogador, un des principaux marchands de la ville n'était-il pas, malgré son titre de vice-consul, retenu par les autorités marocaines pour une dette énorme qu'il se trouvait hors d'état de payer? Un tel fait devrait décider l'Europe à se préoccuper un peu plus de sa dignité vis-à-vis de ces populations barbares. Il y a trente ans à peine, le mal était beaucoup moindre; nos consuls pouvaient résider encore à Tétuan, sinon même dans des villes plus rapprochées de la capitale; mais, comme à tout propos leur présence inquiétait et irritait le fanatisme musulman, l'empereur ordonna brusquement leur translation à Tanger. En dehors de cette ville les puissances chrétiennes sont représentées par des vice-consuls de race juive ou de race maure; la Grande-Bretagne seule ne confie qu'à ses nationaux de si importantes fonctions. Les vice-consuls ne reçoivent de leurs gouvernemens respectifs qu'un traitement extrêmement modique; ils y suppléent par les exactions qu'ils font subir aux marchands forcés de réclamer leur appui.

Qu'elles s'importent ou s'exportent, toutes les marchandises paient des droits excessifs à la douane de Tanger, de Tétuan et des autres villes de la côte. Ce sont les droits de douane qui forment les principales ressources de l'empire avec le *djazia* (*contribution de vassal*) que paient les Juifs depuis les premiers temps de l'invasion arabe, et le *naiba* (*contribution directe*), espèce d'exaction que l'on fait subir aux tribus nomades quand l'autorité du sultan les peut atteindre. M. Serafin Calderon évalue à deux millions de duros (le duro vaut cinq francs) la moyenne du revenu total de l'empire, et à neuf cent quatre-vingt-dix mille celle des dépenses de tout genre auxquelles

le sultan est obligé de subvenir. On voit quelle somme énorme entre tous les ans dans le trésor impérial enfoui à Méquinez. Ce trésor, renfermé dans une forteresse à triples remparts et recouverte de fer, qui se nomme le *Beitul-mel* (*le palais des richesses*), doit être considéré comme la propriété particulière de l'empereur. C'est un corps spécial de deux mille nègres qui se charge de veiller à l'entour. L'intérieur du fort est divisé en chambres remplies de monnaies d'argent, et en cellules remplies de monnaies d'or. Pour arriver à chacune de ces chambres et de ces cellules, il faut se faire ouvrir cinq portes bardées de fer et fermées avec d'énormes serrures dont le sultan garde les clés. Rien de mystérieux comme l'intérieur de ce formidable *Beitul-mel*, même pour les *wasyrs* et les favoris de l'empereur. Autrefois, avant de subir leur supplice, les condamnés à mort y allaient déposer les trésors amassés à Maroc, à Tétuan et sur les autres points de l'empire; c'est Abderrahman qui, le premier, a négligé de prendre une si barbare précaution.

Nous avons sous les yeux les divers tarifs de cette douane qui donne au sultan ses revenus les plus sûrs; nous sommes étonné, pour notre compte, que le commerce y puisse tenir. Il n'est presque pas d'objets dont les droits d'entrée ou de sortie n'absorbent la valeur. Aussi le gouvernement est-il obligé de consentir à des concessions envers quiconque les réclame, et il existe autant de tarifs qu'il peut y avoir de négocians. Ce ne sont pas, du reste, les marchandises seulement qui acquittent les droits de douane; il est une classe de personnes qui, à l'entrée et à la sortie, est estimée ni plus ni moins que les tissus et les huiles : nous voulons parler des Juifs, qui paient en raison de leur âge, de leur santé, de leur sexe. Si les vieillards et les femmes sur le retour sont très faiblement taxés, en revanche les hommes vigoureux, les enfans, les jeunes gens, les jeunes femmes, sont soumis à des droits exorbitans. On conçoit qu'avec un pareil système de commerce et d'économie sociale, la contrebande prenne chaque jour des proportions effrayantes; et comme le commerce est pour le sultan la plus claire source des revenus publics, on conçoit aussi que la contrebande soit très sévèrement réprimée. Outre la confiscation des marchandises, le contrebandier est roué de coups de bâton s'il est pauvre; s'il est riche, on l'emprisonne, on le charge de chaînes, on le ruine à peu près complètement en amendes. En dépit de ces lois impitoyables, la contrebande se fait sur tous les points et presqu'au grand jour, surtout en ce qui concerne les monnaies étrangères, le duro espagnol excepté. Pour empêcher que le duro ne circulât en fraude, le sultan fut obligé de décréter que, dans tout le Maroc, il aurait la même valeur qu'en Espagne; il avait jusque-là valu, au lieu de cinq *pesetas*, sept et demie, c'est-à-dire sept francs et demi environ. Quant aux autres monnaies et, en général, quant aux marchandises étrangères, Abderrahman a trouvé un sûr moyen de ne point trop perdre aux entreprises des fraudeurs, et c'est tout simplement de s'y associer. Les contrebandiers du Maroc se divisent en deux classes bien distinctes : ceux qui, pour leur compte exclusif, s'exposent aux coups de feu des soldats du pacha, à la prison, à la bastonnade, et ceux dont

le sultan est en secret le complice. Le temps viendra où Abderrahman s'enrichira par la fraude qu'il se fait à lui-même, bien plutôt que par sa douane et par les exactions de son fisc.

Chaque ville maritime a sa douane, dirigée par un *amin* (*administrateur des rentes*); presque partout aujourd'hui ce sont les pachas eux-mêmes qui remplissent les fonctions d'*amin*. Tous les jours, dans les villes des côtes de l'Océan et de la Méditerranée, le pacha lui-même, de neuf heures du matin à trois heures de l'après-midi, se rend à sa douane, assisté de deux secrétaires, d'un jaugeur et de vingt-deux soldats. Le jaugeur est un des principaux habitans de la ville, et, comme le pacha, il exerce des fonctions gratuites, mais on sait comment se paient de leurs services les officiers et les employés marocains; les deux secrétaires jouissent d'un traitement mensuel de cinq duros (1). Les douanes du Maroc se distinguent fort peu, du reste, par leur magnificence; ce ne sont pour la plupart que des édifices délabrés et croulans où l'on pratique une pièce étroite, obscure, incommode, pour le pacha, le jaugeur et les soldats. Dans quelques villes c'est en plein air, entre quatre murailles formant une cour carrée, que s'installent les fonctionnaires arabes. Gravement assis sur le sol et les jambes croisées, le pacha fume sa pipe, tandis que le jaugeur estime au hasard les marchandises, que les secrétaires les inscrivent sur de mauvais registres, et que les soldats perçoivent les droits, dont pacha, jaugeur, secrétaires et soldats s'approprient au moins une bonne moitié.

Le commerce maritime du Maroc est d'environ 250,000,000 de réaux, ou de 50 millions de francs. C'est l'Angleterre qui, par Gibraltar, en fait les deux tiers; le tiers restant se répartit d'une façon inégale entre les autres puissances chrétiennes et les deux régences de Tunis et de Tripoli. Dans ces derniers temps, le port de Marseille a établi avec le Maroc des relations suivies et fréquentes, et l'on affirme qu'en 1843 ces relations ont représenté une somme de six à sept millions. Quant au commerce du continent africain, il se fait encore au Maroc par caravanes. Tous les ans, le Sahara est traversé par six grandes caravanes qui d'ordinaire emploient de deux mille cinq cents à trois mille chameaux, portant du littoral aux pays lointains de l'intérieur

(1) Depuis que, par nos conquêtes d'Afrique, nous sommes arrivés aux frontières de l'empire, Abderrahman a cherché à répandre sa monnaie dans nos possessions; il n'est donc point sans à-propos de faire connaître le rapport exact de cette monnaie avec la nôtre et avec celle d'Espagne. Le *bandqui* d'or vaut 2 *duros* ou 10 fr.; le *bandqui* d'argent, 13 réaux de veillon ou 2 francs 1 cent. environ; le *flous* de cuivre, 4 maravédis, ou un peu moins de 8 deniers. Il existe en outre au Maroc des monnaies imaginaires, comme le *blanquio*, qui vaut 12 maravédis, et le *demi-blanquio*, qui en vaut 6. Les monnaies de métal sont grossièrement frappées; rien de plus facile que de les altérer ou de les contrefaire; toutes d'ailleurs sont bien au-dessous de leur valeur nominale. A Tétuan, à Tanger et dans les autres villes, les négocians eux-mêmes fabriquent la monnaie de cuivre, sous le bon plaisir de l'empereur, qui se réserve la fabrication des monnaies d'or et d'argent.

de l'Afrique les marchandises et les produits de l'Europe, et ceux de l'Afrique aux villes du littoral. La plus nombreuse est sans aucun doute celle du Maroc qui, avant notre conquête, côtoyait de l'ouest à l'est les versans de l'Atlas et les frontières du désert, traversait l'Algérie par la gorge des Ouanascherichs et la vallée de Sétif, s'engageait, pour aboutir à Constantine et puis à Tunis, dans le fameux défilé des Portes-de-Fer, suivait jusqu'à Tripoli les bords du golfe de Kabès, et de là pénétrait enfin par les sables de Barca dans les immenses déserts de la Libye. Arrivées là, les six caravanes, venues par divers chemins de tous les pays musulmans, formaient une sorte d'armée tumultueuse de quatre à cinq mille personnes de tout âge et de tout sexe. Depuis que nous avons pris possession de l'Algérie, les caravanes du Maroc ont changé leur itinéraire; aujourd'hui, c'est par mer qu'elles se rendent au point indiqué pour le rendez-vous général. Les grandes caravanes pénètrent dans le Soudan jusqu'à Tombouctou, Kanou et Noufi, qui sont les trois marchés principaux du pays des noirs; elles en rapportent des nègres, de la poudre d'or, des noix de gourou, des plumes d'autruche, des peaux de buffle, des dents d'éléphant, une espèce de toile verte fabriquée par les noirs, du séné, du natron, des cornes de rhinocéros, de l'encens, de l'indigo, des diamans, et un parfum très recherché qui se nomme le *bhour noir* ou la *gomme du Soudan*. Un officier du génie, membre de la commission scientifique de l'Algérie, M. E. Carette, qui dans un récent écrit a très nettement tracé l'itinéraire que suivent non-seulement les grandes caravanes du Maroc, mais celles de l'Algérie et de la régence de Tunis, paraît croire qu'elles ne franchissent point le Niger. Il est possible, en effet, qu'elles s'arrêtent à la rive gauche du fleuve; mais faut-il en conclure qu'elles n'ont aucunes relations avec les sauvages populations de la rive droite? Nous pensons le contraire, et dans le livre de don Serafin Calderon nous trouvons un fait bizarre qui de tout point autorise notre opinion. M. Calderon raconte que les Maures ou les Arabes, quand ils sont arrivés à la rive gauche du Niger, déposent sur une colline les marchandises qu'ils désirent vendre aux nègres établis par delà le fleuve. En leur absence, les nègres viennent examiner les marchandises; ils placent à côté la quantité de poudre d'or qu'ils en veulent donner et rentrent dans leurs canots. Si les Maures trouvent qu'on leur offre un prix convenable, ils emportent la poudre d'or; dans le cas contraire, ils reprennent leurs marchandises. Durant trois jours, vendeurs et acheteurs répètent ce curieux manége, et il est rare qu'avant la fin ils ne parviennent point à s'accorder.

A les voir ainsi, ces races maures et arabes, s'aventurer au fond de l'Afrique pour opérer de simples échanges, en dépit des périls et des fatigues qui les déciment, on comprend bien qu'il ne faut point désespérer de leur avenir. A quel degré de prospérité ne seraient-elles pas capables d'arriver encore, si la civilisation européenne pouvait librement développer chez elles ces énergiques instincts sociaux dont une barbarie séculaire, un despotisme énervant et oppressif n'ont pas eu tout-à-fait raison? C'est l'esprit, ou pour

mieux dire l'ardeur du négoce, et non plus le fanatisme religieux, qui aujourd'hui les pousse en dehors de ce pays; ce fanatisme, qui aujourd'hui s'endort, ou, par intervalles, s'agite convulsivement en des superstitions dont à aucune époque les autres sociétés musulmanes n'ont offert le spectacle, nous allons montrer qu'il ne peut plus leur inspirer l'idée des grandes et lointaines entreprises, ni leur donner la force de les accomplir.

### VI. — CROYANCES RELIGIEUSES. — MOEURS ET COUTUMES. — ARTS ET MÉTIERS. — INSTRUCTION PUBLIQUE.

On le sait, les musulmans du Maroc se piquent d'être les plus fidèles disciples du prophète; les Marocains appartiennent à la secte des *sunnites*, ils n'ont que du mépris et de la haine pour les disciples d'Ali; mais bien qu'à leurs yeux Turcs, Égyptiens, et jusqu'aux Arabes de l'Afrique française, ne soient que des hérétiques, leur croyance religieuse ne diffère pourtant pas essentiellement de celle des autres peuples soumis à l'islamisme. Si donc ils se distinguent de ces derniers, ce n'est point par les dogmes, ni même par l'enseignement moral, mais par un certain nombre de coutumes et de superstitieuses extravagances que nous allons décrire, pour que l'on puisse bien apprécier le fanatisme marocain. Dans chaque province de l'empire, il existe deux familles toutes-puissantes de *xherifs* ou de *saints*, qui prétendent remonter en droite ligne, l'une à Mahomet, l'autre à Ismaël; toutes les deux sont l'objet d'une vénération égale à celle dont jouit le sultan lui-même, et leur maison est pour tous les criminels un lieu d'asile que les officiers de l'empereur se garderaient bien de violer. Dans les contrées montueuses et reculées, ces familles privilégiées ont le monopole des enchantemens et des sortiléges; à vingt lieues environ de Ceuta, aux portes même de Tétuan, une des villes les plus considérables du Maroc, quelques-unes d'entre elles sont retournées à l'état sauvage, sans rien perdre de leur prestige ni de leur puissance; on imagine aisément à quels excès les enhardit l'impunité que leur assurent les invincibles préjugés des populations. Aujourd'hui même elles forment des hordes nombreuses, réduites à la vie nomade, parcourant aux cris furieux de Allah! Allah! cités, villages et douairs. La plus dangereuse, la plus barbare de ces tribus porte le nom d'*Eisaquas;* elle ne se montre guère qu'une fois par an dans les villes, le jour où se célèbre la Pâque de la troisième lune; mais ce jour-là seulement elle commet plus de cruautés et de violences que n'en pourraient commettre toutes les autres en deux ans. C'est une croyance répandue au Maroc que, pour se rendre le ciel favorable, il est absolument nécessaire d'offrir aux Eisaquas des festins magnifiques; les Eisaquas préludent aux banquets en s'enivrant avec un philtre composé d'herbes sauvages qui bientôt leur enlève jusqu'aux moindres sentimens humains. Le repas achevé, ils se répandent par les rues et les places publiques, renversant, égorgeant tout ce qui se rencontre sur leur passage, hommes, femmes, enfans, animaux, et contrefaisant, au mo-

ment où le sang coule, celui-ci le rugissement du lion ou du tigre, celui-là le cri lugubre de l'orfraie, tel autre le cri strident de l'aigle ou du chacal. Pour ce jour-là d'ailleurs, chacun prend le nom de la bête féroce ou de l'oiseau de proie dont il s'attache à imiter les cruels instincts. Pour peu que dure l'horrible fête, les uns et les autres en viennent à un tel état de furie qu'ils finissent par se déchirer eux-mêmes et par s'entre-tuer.

Les cérémonies du culte sont peu compliquées, bien qu'aux diverses phases de la journée les sectateurs du Koran soient tenus d'interrompre leurs occupations, leurs affaires, pour réciter des prières ou remplir certains devoirs religieux. Ce qui leur rend la pratique de la religion moins incommode qu'on ne le pense communément en Europe, c'est que leurs obligations se peuvent accomplir en quelque lieu qu'ils se trouvent, dans leurs maisons, dans les rues de la ville, sur les places et jusque dans les bains publics. Tout musulman est tenu de se mettre en prières au lever du soleil, au milieu du jour, à trois ou quatre heures de l'après-midi; à sept heures du soir en hiver, à neuf heures en été. A chacune de ces heures, un Maure, — c'est presque toujours un vieillard ou un enfant, — donne le signal en chantant des hymnes sur la tour principale de la grande mosquée, au haut de laquelle il hisse une bannière blanche. L'instant d'après, le même signal est répété sur toutes les tours des mosquées inférieures; pendant une minute environ, on ne voit par-dessus les noires maisons des villes que vieillards et enfans entonnant des hymnes ou agitant des drapeaux blancs. Comme le christianisme et le judaïsme, l'islam a sa fête hebdomadaire, qui se célèbre le vendredi. Ce jour-là, les prières redoublent; entre midi et une heure il se prononce, dans toutes les mosquées, de véritables homélies que chaque musulman est tenu d'aller entendre avec sa famille ou sa tribu. Le travail manuel n'est jamais interdit au Maroc, pas plus le vendredi que durant les autres fêtes de l'année; riches et pauvres pourtant consacrent la journée entière du vendredi à se reposer et à se réjouir, depuis les premiers coups de canon qui, au lever du soleil, annoncent que la fête commence, jusqu'à la salve d'artillerie qui, le soir également, avertit que la solennité a pris fin.

Toutes les fois qu'il se propose d'entrer dans une mosquée, toutes les fois qu'il vient d'accomplir un acte nécessaire à la vie, si insignifiant d'ailleurs qu'il puisse être, le musulman du Maroc est tenu de se purifier par une ablution. Selon que l'acte est plus ou moins important, l'ablution est plus ou moins longue; si, faute d'eau, elle ne peut se faire, ou bien encore dans les cas de maladie où elle serait infailliblement nuisible à la santé du corps, la loi permet d'y suppléer en se frictionnant les mains et le front avec un peu de terre ou une pierre que le cadi, en sa qualité de prêtre, a eu soin de bénir. Indépendamment des fêtes hebdomadaires, les Marocains ont dans l'année quatre solennités plus ou moins longues, trois pâques, et le fameux ramadan. Le ramadan est un jeûne de trente jours, pendant lesquels on ne peut prendre ni opium ni tabac. Aux premières heures du jour, une salve d'artillerie avertit les croyans que le jeûne commence; aussitôt vingt trom-

pettes emplissent la ville de leurs fanfares; c'est le moment où les bannières blanches se hissent au haut de toutes les mosquées. Au coucher du soleil, le même bruit, la même cérémonie, annoncent que l'on peut prendre quelques alimens. Cinq jours avant la fin du ramadan, on célèbre pendant la nuit, non pas dans le monde tout entier de l'islamisme, mais au Maroc seulement, une fête bruyante qui est une vraie saturnale. La population se presse dans les mosquées, qui tout à coup s'illuminent d'une façon éblouissante; chacun s'agite, tout le monde s'embrasse, criant ou chantant sans se concerter ni s'entendre; dans toutes les maisons, dans les rues, sur les places publiques, sur le seuil même des temples, on s'abandonne aux plus hideux excès de l'intempérance. On comprend sans peine qu'il en soit ainsi après vingt-cinq jours d'un jeûne insensé, qui, en affaiblissant le corps, déprave l'ame et la livre sans défense à toutes les tentations du vice. Jusqu'au matin, on ne rencontre par la ville que des bandes repoussantes d'hommes ivres et de prostituées. Cette nuit-là, chrétiens et juifs s'enferment chez eux dès cinq heures et s'y barricadent soigneusement. S'ils se hasardaient à faire un seul pas en dehors de leurs demeures, ils s'exposeraient à une mort cruelle et à des traitemens pires que la mort. Par une bizarrerie qui du reste se reproduit assez fréquemment parmi ces populations à demi sauvages, cette même nuit, où les passions musulmanes se donnent librement carrière, est la seule époque de l'année où l'on ne fasse pas un crime aux chrétiens et aux juifs de repousser la force par la force, si l'on essaie de violer l'entrée de leurs maisons.

Le jour qui suit le ramadan commence la première pâque; c'est une solennité de huit jours, pendant lesquels se font des courses de chevaux. A vrai dire, c'est la saturnale de la vingt-cinquième nuit du ramadan qui se poursuit; on continue à se vautrer dans de tels excès, que, bien avant le huitième jour, il se déclare de toutes parts des fièvres, des gastrites, des maladies hideuses, qui par centaines enlèvent les dissolus sectateurs du prophète. Dans la matinée même où commence la première pâque, le pacha et le cadi, précédés de trompettes qui exécutent d'assourdissantes fanfares, suivis de la garnison, des ministres grands et petits qui desservent les mosquées, de tous les habitans que conduisent les alcades des divers quartiers, portant de gigantesques bannières, sortent de la ville par la porte principale Tous ensemble se rendent en pleins champs à l'entour d'un énorme échafaudage en maçonnerie grossière, dont les deux plus larges façades regardent le levant et le couchant. Au centre est pratiqué un colossal escalier de bois, qui permet aux ministres inférieurs de l'islam d'aller tout au haut chanter des hymnes ou stimuler, par de continuels reproches, la dévotion populaire. A droite et à gauche s'ouvrent deux fenêtres où se placent le pacha et le cadi, le cadi au midi, le pacha au nord. A un moment donné, il se fait tout à coup silence, et le cadi prononce, ou, pour mieux dire, psalmodie d'une voix nazillarde une homélie qui dure une heure environ. C'est presque toujours un lieu-commun de morale, bourré de maximes et de sentences, qui,

depuis des siècles, est dans toutes les mémoires. A peine descendu de sa fenêtre, le cadi reçoit pour sa peine quatre duros, c'est-à-dire la valeur de vingt francs. Immédiatement après, l'étrange cortége se remet en marche, et rentre dans la ville. Arrivé sur la place principale, le pacha se fait majestueusement saluer par quatre ou cinq coups de canon. A ce signal, prêtres, soldats, marchands, hommes et femmes, tout le monde se disperse, et chacun de son côté est libre de s'en aller célébrer la fête comme il l'entend.

La seconde pâque est fixée au premier jour de la douzième lune. On sait que le calendrier de l'islam se divise, selon le cours de la lune, en six mois ou *lunes* de trente jours, et six de vingt-neuf. Cette pâque ne se distinguerait en aucune façon de la première, n'était une coutume dont la bizarrerie surpasse tout ce que nous avons raconté déjà. Accompagnés du cortége que nous venons de décrire, cadi et pacha sortent encore de la ville; mais, arrivé en pleins champs, le cadi, au lieu de réciter son éternel sermon, saisit vivement un mouton, le frappe au hasard d'un grand coup de poignard, et le place sur un cheval, qui, aussitôt pressé par le fouet et le bâton, prend au galop le chemin de la maison du cadi. Si, au moment où le cheval s'arrête devant la porte, le mouton est encore vivant, l'année sera des meilleures, la récolte, des plus abondantes; si le mouton est mort, il faut s'attendre à une affreuse disette. Les bons croyans se séparent en poussant des cris lamentables, auxquels pourtant succèdent bientôt les clameurs du plaisir et de l'ivresse.

La troisième pâque rappelle la naissance du prophète; elle se célèbre d'une façon moins bruyante. Rien n'y manque cependant, banquets dans les maisons et dans les jardins, processions, sermons, prières, salves d'artillerie. Une chose vraiment singulière, c'est que la veille de la saint Jean soit, au Maroc comme en Espagne et dans le midi de la France, fêtée par des feux de joie et par de publiques réjouissances. C'est le seul jour de la troisième pâque où se commettent des excès et des extravagances. Sur les bords des fleuves et des rivières, sur les côtes de la mer, les populations accourent en foule et se mêlent confusément. Les autorités du Maroc ne se piquent point envers leurs administrés d'une très grande sollicitude; ce soir-là, du reste, elles auraient beau faire, elles ne pourraient empêcher qu'à la suite de la troisième pâque un grand nombre de familles ne se voient obligées de prendre le deuil.

La loi de Mahomet, qui prescrit si rigoureusement la circoncision, n'a pourtant pas indiqué l'âge où elle se doit opérer. Au Maroc, les jeunes garçons ne la subissent qu'après avoir dépassé sept ans, à l'anniversaire de la naissance du prophète. La cérémonie s'accomplit en secret dans une mosquée; c'est une fête de famille qui s'achève chez le père par un long banquet où tous les parens viennent s'asseoir. Il y a quelques années, les sectateurs de l'islam professaient une telle indifférence à l'égard du précepte le plus impérieux, le plus précis de leur loi religieuse, qu'il se trouve aujourd'hui au Maroc une foule de musulmans incirconcis; mais l'Orient africain est un

pays de violentes passions et de réactions fougueuses. Il y a deux ans, la ferveur mahométane se ralluma un instant d'une si énergique façon, que l'on vit de pieux croyans pénétrer de vive force dans les maisons des plus puissans, s'emparer brutalement des jeunes garçons incirconcis, les traîner à la mosquée, où des chirurgiens improvisés se chargeaient de les faire immédiatement rentrer dans les conditions rigoureuses de l'orthodoxie musulmane.

Nous avons, avec une scrupuleuse exactitude, raconté bien des folies, bien des misères ignorées des nations européennes, même de celles qui avoisinent le Maroc. Il ne faut pas s'imaginer cependant que le mahométisme africain ne se soit pas le moins du monde relâché de sa vieille intolérance, et puis, d'ailleurs, on ne doit pas oublier, si dégénérés que soient les Arabes du Maroc, qu'ils sont les descendans directs de ces Maures d'Espagne qui, par leur habile et humaine politique autant que par leur courage, se sont pendant plus de trois cents ans maintenus au-delà du détroit. A Fez, à Méquinez, dans tout l'empire, en dépit de leur abjection sociale, les Juifs peuvent librement, si l'on excepte les jours de fête, où les excès de la débauche raniment et exaltent l'aveugle haine de l'étranger, se livrer à toutes les pratiques de leur culte; il en est absolument de même des chrétiens, s'ils se soumettent aux lois du pays. Le Maroc est la seule contrée musulmane où, même durant les trois derniers siècles, juifs et chrétiens eussent le droit d'acquérir des maisons et des terres, la seule où, les jours de fête toujours exceptés, il leur fût possible de circuler parmi les populations sans trop avoir à craindre les exactions et les avanies. On ne doutera point enfin de la tolérance marocaine à l'égard des croyances et des religions étrangères, si l'on se rappelle ces couvens, dont nous avons déjà parlé, fondés par le roi Charles III à Tanger, à Méquinez, à Tétuan. De tous ces couvens, un seul existe encore à Tanger, un couvent espagnol de franciscains, qui a bravement survécu à la destruction de son ordre. Les franciscains de Tanger, dont aucun voyageur n'a contesté les vertus ni le mérite, sont tombés, depuis les massacres de Madrid, de Murcie et de Valence, dans un profond dénuement. Ces pauvres moines d'Afrique, dont l'existence même est ignorée aujourd'hui en Europe, n'ont jamais connu l'opulence, ni par conséquent la corruption de leurs frères d'Espagne; jusqu'à la fin, ils se sont consacrés au rachat des captifs et au soulagement de leurs misères. Parmi eux, d'ailleurs, la diplomatie européenne pourrait trouver d'excellens interprètes, et cette seule considération mériterait bien, ce nous semble, qu'on s'occupât sérieusement d'améliorer leur sort.

La musique instrumentale des Marocains se compose, aujourd'hui encore, comme à l'époque où les Arabes occupaient Cordoue ou Grenade, de l'étroite mandoline au son perçant, du violon à deux cordes, du tambour et de la flûte; c'est surtout durant les pâques et les autres fêtes de l'islamisme que la jeunesse, d'une voix souvent très belle, très étendue, très expressive, chante ses interminables chansons de guerre ou d'amour. Rien de plus mélancolique

en général ni de plus traînant que ces chansons marocaines, dont le rhythme est d'ailleurs absolument le même que celui des *jacaras* ou des romances d'Andalousie. C'est durant les pâques encore que les hommes daignent prendre part aux danses publiques, qui ne différeraient guère de la *cachucha* ni du *fandango*, n'étaient des contorsions, des convulsions, des sauts périlleux à défier l'adresse et l'agilité de nos saltimbanques, des gestes lubriques, d'épouvantables grimaces qui, à la fin, dénaturent complètement ces ardens ou gracieux ballets populaires de Valence, de Séville ou de Jaën. Pendant le reste de l'année, ce sont les seules Marocaines qui dansent entre elles, isolées ou par couples. Nous ne parlons ici que des Juifs et des Maures, car les nègres du Maroc sont aussi passionnés pour le bal que peuvent l'être leurs frères d'Amérique. Tous les vendredis, les nègres, libres ou esclaves, peu importe, se réunissent pour danser en présence de leur alcade, qui ouvre le bal. Le temps qu'ils ne consacrent pas aux affaires de commerce et aux pratiques de la religion, les Maures l'emploient aux exercices de l'équitation et aux jeux militaires, qui souvent rappellent les joûtes célèbres du moyen-âge arabe en Espagne, ou bien encore à jouer dans les cafés publics aux échecs et aux dames, et à dormir sous les arbres de leurs *huertas*. Encore n'est-ce que dans le voisinage des ports, ou bien quand on se dispose à faire le grand pèlerinage, que l'on se livre habituellement à des affaires de négoce; à toutes les autres époques de l'année, Maures et Arabes demeurent à peu près complètement oisifs. Arbitrairement frappée de lourdes patentes, l'industrie marocaine est fort retardée, on le conçoit, et l'on peut dire qu'en ce moment elle est à peu près nulle, si l'on met à part la fabrication des objets de stricte nécessité, celle des papiers, des faïences, des soies communes, et surtout celle de ce cuir fameux qui, après avoir commencé à Cordoue, sous les Arabes d'Espagne, a pris son nom de ce pays de Maroc, où les Arabes se sont réfugiés. Pour ce qui est de l'architecture, de la sculpture, de la peinture, de tous les arts enfin qui, en Espagne également, ont donné tant d'éclat à la civilisation musulmane, il est inutile que l'on aille au Maroc en chercher les vestiges; les obscures mosquées, leurs tours massives, les trois immenses palais de l'empereur, les maisons des pachas et des grands, celles de quelques Juifs opulens, ne se recommandent que par la solidité de la construction. C'est à peine si dans l'intérieur des mosquées, à l'entour de la source abondante et vive qui fournit l'eau aux ablutions, quelques légères colonnes rappellent que là viennent se préparer à la prière les descendans directs de cette race admirable qui a bâti l'Alhambra. Dans tout l'empire, la population pauvre, celle qui ne vit point dans les douairs, s'entasse sous des toits de chaume appuyés sur une muraille de trois pieds de haut tout au plus. Dans sa misérable demeure chaque famille ne pénètre qu'en rampant, pour ainsi dire, par une étroite ouverture qui regarde l'orient. Là vivent pêle-mêle avec les animaux domestiques hommes et femmes, enfans et vieillards, accroupis ou couchés, demi-nus. Rien ne prouve la dégradation morale d'un peuple comme la dégradation du costume. A l'Alham-

bra de Grenade, dans la seule peinture arabe qui représente des figures humaines, on aperçoit les membres du divan combinant avec leur émir quelques beaux projets d'*algarade*. On admire en même temps que leur mine résolue et hautaine la singulière et capricieuse élégance de leurs vêtemens, leur jaquette fermée comme une cotte d'armes, leur cafetan que serre au milieu du corps une ceinture rouge à glands d'or, leur burnous dont le capuchon retombe sur l'épaule avec une si gracieuse négligence, leur turban retenu aux tempes par une foule de bandelettes de mousseline ou de laine cramoisie. Leur costume s'est maintenu au Maroc, mais seulement à la cour, dans les villes principales, dans les plus grandes maisons. Partout ailleurs la sandale d'un cuir lustré est remplacée par la babouche, le turban par le bonnet rond, le burnous par le kaïk, une grande pièce de laine où l'on s'enveloppe. Dans les plus hautes vallées de l'Atlas, on renonce même au bonnet et à la babouche; les montagnards ont presque toujours la tête nue et rasée, ou, pour mieux dire, ils se coupent les cheveux avec le tranchant de leurs poignards, abandonnant au vent une mèche qui, au milieu de la tête, atteint sa longueur naturelle. Ils ne revêtent le kaïk que dans les grands jours, quand ils vont à la guerre, ou bien encore quand leurs affaires les appellent dans les villes de la plaine. Dans les villages ou plutôt dans les douairs, le costume se réduit au pagne ou au caleçon. Aussi, une semaine environ après leur naissance, les enfans sont-ils exposés au soleil, dans des paniers d'osier ou de paille, jusqu'à ce que leur peau soit brunie, hâlée, durcie, jusqu'à ce qu'ils puissent affronter les intempéries des saisons, et au besoin dédaigner l'usage des vêtemens.

Le costume des femmes ne s'est pas moins altéré que celui des hommes; il s'est dégradé, comme avant la vieillesse se dégrade leur mélancolique ou ardente beauté. Les femmes du Maroc sont presque toutes de taille moyenne; presque toutes ont le teint brun, les yeux noirs, grands, expressifs, les cheveux noirs, les traits doux et réguliers, la physionomie ouverte, la main délicate et nerveuse, le pied petit; mais, comme dans l'intérieur des maisons, où elles se livrent aux plus rudes travaux domestiques, elles ne portent jamais de chaussures, elles ont bientôt le pied déformé, rugueux, aplati. Leur chevelure même, la plus belle peut-être que type féminin ait portée, ne demeure que fort peu d'années noire, lustrée, chatoyante. Arrivées à une certaine époque de leur vie, qui est précisément le plein développement de leur beauté et de leur jeunesse, les femmes du Maroc teignent leurs cheveux de couleurs diverses, formées de substances corrosives, qui les brûlent, les roussissent et les font enfin complètement disparaître.

Ce brillant costume des odalisques, dont le théâtre européen a si souvent montré les magnificences, les riches Marocaines ne le portent que dans les cérémonies solennelles, dans ces grands jours où elles font scintiller et ruisseler sur elles toute sorte de diamans et de perles, et se chargent, plutôt qu'elles ne se parent, de cordons d'argent ou d'or, de pendans d'oreilles, de bagues, de bracelets, de colliers. La dernière heure de la fête vient-elle à

sonner, adieu les bijoux, les vêtemens précieux, les luxueuses parures; riches et pauvres s'enveloppent en public d'une grande pièce de laine qui, de leur visage, ne laisse entrevoir que le regard; chez elles, elles portent une simple tunique de cuir ou de lin, qui ne se recommande guère par l'élégance, ni même par la plus vulgaire propreté. Les femmes du peuple et surtout les femmes des paysans se coiffent en plein air d'un grand chapeau de paille, qui leur donne un aspect repoussant. Les unes et les autres se teignent non-seulement les cheveux et les ongles; avec le suc de certaines herbes sauvages, elles se font tracer comme des tatouages sur les mains, les bras et les pieds. Mêlant et pilant ensemble le brou des noix encore vertes avec l'écorce de la racine même du noyer, quelques-unes composent une liqueur jaunâtre qui imprime à leurs dents et à leurs lèvres la couleur éclatante du safran.

Pour les Marocaines des villes, c'est le dernier degré de l'éducation que de savoir broder à la soie ou à l'or des emblèmes et des devises qu'elles réservent pour leurs maris ou pour leurs amans. Presque toutes n'ont d'autre occupation que de filer au rouet. Bien loin, dans l'intérieur de l'Afrique, jusque par-delà le désert, on vante beaucoup la délicatesse de leur fil de laine ou d'estame. Les femmes pauvres passent leur vie aux champs, à cultiver la terre, à garder les troupeaux, à cueillir des herbes ou des racines, à ramasser du bois mort, qu'elles viennent vendre à la porte des mosquées. Dans aucune famille, pas même dans les plus puissantes maisons, on ne se met en devoir de leur apprendre à lire ou à écrire, ni rien enfin de ce qui leur pourrait élever et former l'esprit. On croit faire assez pour leur éducation morale et religieuse, quand on les empêche, non par des considérations de vertu ou d'honneur, mais par la terreur et les mauvais traitemens, de manquer à leurs devoirs d'épouses. La condition des femmes au Maroc est la plus odieuse qui se puisse imaginer; l'adultère est puni de mort, et jusqu'au moindre soupçon d'adultère; aux termes de la loi, le mari peut répudier sa femme, en exposant au cadi ses motifs et même sans se donner la peine de s'expliquer. Les musulmans d'Afrique se sont plus scrupuleusement conformés que ceux d'Asie, il faut le reconnaître, au conseil du prophète qui engage les croyans à ne pas épouser plus de quatre femmes. Il y a plus, aujourd'hui même, sauf l'empereur, les pachas, les grands personnages, on trouvera fort peu de polygames au Maroc; mais tout le monde y prend des concubines qui, dans la famille, occupent à peu près la même position que la femme légitime. Dès les premiers jours de leur précoce vieillesse, ces concubines sont abandonnées, comme si jamais on n'avait éprouvé pour elles le moindre sentiment de tendresse; c'est à peine si leurs propres enfans leur conservent encore, non pas du respect, non pas de l'amour, mais seulement un peu de pitié. C'est alors un hideux spectacle que de voir ces pauvres créatures, rebutées et dégradées, exagérer tous les vices de la nature féminine, inquiètes et gloutonnes, s'adonnant sans réserve à la luxure cynique, à celle qui ne se peut nommer, ne s'occupant guère que de désunir par de continuelles médisances et d'armer les uns

contre les autres leurs parens ou leurs amis. Parmi ces femmes déjà un peu avancées en âge et délaissées par leurs maris ou leurs amans, se recrutent pour la plupart les prostituées du Maroc. Il n'en est pas sous ce rapport du Maroc comme des autres pays musulmans; la prostitution y est, moyennant tribut, non-seulement tolérée, mais autorisée. Pour en finir avec ce triste chapitre, nous ajouterons que les femmes perdues du Maroc, même quand elles sont arrivées au dernier degré de la corruption et du vice, refusent obstinément de se livrer aux chrétiens, aux juifs, à tous les étrangers enfin. Parfois pourtant d'elles-mêmes elles s'efforcent de les attirer dans leurs repaires, mais ce n'est que pour les abandonner au rebut de la société maure, et les malheureux y ont presque toujours laissé leur vie.

L'éducation des hommes n'est guère moins négligée que celle des femmes. Il est vrai que dans toutes les mosquées il existe une sorte d'enseignement mutuel présidé par un prêtre; mais ce prêtre s'imagine avoir accompli sa tâche, quand, à force de cris et de coups de bâton, il est parvenu à graver dans la mémoire des écoliers une centaine de versets du Koran, que lui-même souvent serait hors d'état d'expliquer. On n'apprend à écrire et à calculer qu'à ceux qui se destinent à la cléricature et aux charges de cadi, de notaire ou de secrétaire du cadi. D'aucune façon, le gouvernement ne se préoccupe de l'éducation publique : il y a quelques années, des commerçans européens fondèrent à Tétuan un collége où ils admirent les enfans des Juifs et des Maures; mais la cour de Fez ne tarda point à prendre l'alarme, et le collége fut supprimé. Les actes officiels sont rédigés en arabe littéral, ou, si l'on veut, dans la langue du Koran; pourtant c'est à peine si quelques personnages, connus sous les noms de *fekis*, de *tolbas*, de *sages du Koran*, sont capables de parler et d'écrire cette langue; le peuple entier ne parle que les dialectes barbaresques aux sons gutturaux, aux rudes et criardes syllabes. L'usage de l'imprimerie n'ayant point encore pénétré dans une seule des villes de l'empire, tout s'écrit à la main, mais de la façon la plus nette du monde et sur du papier excellent. Si jamais ce pays est pleinement ouvert à l'Europe, la médecine, la philosophie, l'histoire, les sciences diverses, y feront de précieuses conquêtes, car dans toutes les mosquées, dans presque toutes les maisons, dans presque toutes les familles maures habitant les villes, on trouvera un nombre infini de manuscrits qui remontent aux plus belles époques de la civilisation musulmane. On sait combien, jusque vers le commencement du XVII^e siècle, les Arabes tenaient à leurs richesses intellectuelles; on sait quelles sommes énormes les sultans de Fez et de Maroc offraient aux rois d'Espagne pour les livres que leurs ancêtres avaient été forcés d'abandonner à Grenade. Venue des sables lointains du Tafilet, où jamais n'a pénétré la civilisation orientale, la dynastie actuelle a porté le dernier coup aux lettres arabes et aux sciences. Il y a quelques années à peine, il y avait dans la mosquée de Carubin une grande bibliothèque renfermant les plus précieux trésors de cette civilisation. Sous Soliman, sous Abderrahman lui-même, livres de poésie, de philosophie, d'histoire, livres

de théologie, livres de médecine, tout a été, non détruit, mais dispersé dans le pays, chez les *tolbas* et chez les cadis. Plus que leurs sultans, les populations qui ne sont pas de race nomade ont conservé le souvenir de l'ancienne splendeur arabe; c'est une tradition qui, à mesure qu'elle est allée s'effaçant, s'est convertie chez elles en une sorte d'instinct. Aujourd'hui encore, le Marocain, qui ne comprend pas la première lettre de ses manuscrits, refuse obstinément de s'en dessaisir; l'étranger ne peut pas même obtenir qu'il lui veuille bien montrer les antiques parchemins dont ils sont recouverts.

Voilà comment s'est évanoui le dernier rayon de la civilisation arabe dans ce pays qui, après la conquête de Grenade et après l'expulsion des Maurisques, en avait recueilli pourtant les débris les plus précieux. Il n'est pas de contrée musulmane qui, depuis lors, se soit tenue aussi obstinément à l'écart de toute influence européenne. Sans autorité, sans crédit et presque toujours sans lumières, les renégats s'estimaient trop heureux de conserver une vie misérable au prix de leur religion et de leur nationalité. Quelle influence auraient-ils pu exercer sur des populations qui les traitaient en parias? De leurs voisins d'Espagne, les Maures repoussaient tout, même les médecins de Malaga et d'Alicante, qui venaient se proposer pour les guérir de la lèpre ou de la peste; et quant aux marchands de Gibraltar, ils se préoccupaient trop exclusivement des progrès de leur commerce, pour se dévouer à la propagation des idées qui régénèrent. Habitué à voir l'Europe plier devant lui, dans la personne de ses agens consulaires, et à remplir de son or le *Beitul-mel* de Méquinez, le sultan marocain, avant notre dernière campagne, n'avait compris qu'une seule fois la puissance de l'Occident : ce fut lorsque nos armes prenaient possession de l'Égypte. Au moment où Bonaparte rentrait en France, l'oncle du sultan actuel, Muley-Soliman, venait de promettre à Mourad-Bey de lui prêter assistance avec l'élite de son *almagasen*. Plus tard, quand Napoléon envoya ses troupes en Espagne, Soliman se souvenait encore des terreurs que lui avaient fait éprouver les victoires du jeune général de la république; pour la première fois, dans l'esprit du Maure, les haines de race fléchirent; Soliman fit offrir son alliance aux cortès de Cadix.

Abandonné complètement à lui-même, l'islamisme s'est perdu au Maroc par ses propres excès, par le seul vice de son principe : opérant une confusion absolue entre les deux ordres, l'ordre religieux et l'ordre politique, proclamant dans celui-ci le plus pur despotisme, dans celui-là le dogme étouffant de la fatalité, ce principe devait à la longue les bouleverser infailliblement l'un et l'autre; il devait infailliblement relâcher tous les liens de la société civile, et jusqu'aux liens de famille, dépraver les mœurs, énerver les volontés, affaiblir les intelligences, séparer les races que Mahomet et ses lieutenans avaient réunies sous le même drapeau et dans le même symbole, briser enfin l'unité sociale que le génie du prophète avait eu tant de peine à fonder. Évidemment, un principe qui, à un tel point, se dégrade et abdique sa force est impuissant à se relever de lui-même. L'homme qui aujourd'hui

le représente au Maroc aurait la pensée d'entreprendre, ce qui n'est pas et ne peut pas être, l'œuvre malheureuse tentée par le sultan Mahmoud à Constantinople, qu'il succomberait, sans aucun doute, à la lutte; sans aucun doute il y perdrait le pouvoir, et peut-être la vie. C'est par la civilisation européenne que doivent se régénérer ces petites sociétés maures et arabes; c'est la civilisation européenne qui, les attirant, ou, pour mieux dire, allant à elles et les pénétrant chaque jour davantage, doit parvenir à les reconstituer.

Il n'est pas de peuple au monde qui, plus facilement, s'assimile une civilisation étrangère que l'Arabe ou le Maure, du moment où ses préventions fléchissent, du moment où il se décide à s'y plier. A la fin du dernier siècle, un Maure de Maroc, de cette ville où se sont le plus conservés profonds et vivaces les vieux préjugés du mahométisme, El-Ghazal, fut chargé par le sultan d'aller en Espagne régler quelques affaires commerciales. Les négociations traînant en longueur, El-Ghazal séjourna quatre ans à Madrid. A son arrivée, El-Ghazal était un vrai musulman des temps de barbarie et d'ignorance, superstitieux comme un *tolba,* fanatique ni plus ni moins qu'un soldat de l'*almagasen.* A son départ, on l'eût à peine distingué, pour les manières et le savoir-vivre, des plus élégans seigneurs de la cour de Madrid. Pendant son séjour dans la Péninsule, Ahmed-Bel-el-Mohedi-el-Ghazal composa, sur les mœurs de l'Espagne et sur les opinions qui alors y dominaient, un livre plein de judicieuse malice. Admirateur enthousiaste du génie de Montesquieu, El-Ghazal adopta le plan des *Lettres Persanes;* son livre, qu'il écrivit en arabe et en espagnol, et qui du reste est demeuré inédit, a pour titre les *Lettres d'un Marocain.* Le texte espagnol s'est perdu; mais le texte arabe subsiste : c'est le Musée britannique de Londres qui possède le manuscrit d'El-Ghazal. Un consciencieux écrivain de Madrid, qui en a pris une copie exacte, le traduit en ce moment; on saura bientôt, nous l'espérons, comment, sans renoncer à l'originalité primitive de son caractère, un Arabe du Maroc peut devenir Européen. M. Calderon a la conviction qu'aujourd'hui même, dans ce pays, plus d'une intelligence élevée, plus d'un cœur généreux, ne tarderaient point à se produire, si les Maures des principales familles, pachas, cadis, wazyrs, docteurs de la loi, pouvaient être, comme El-Ghazal, initiés aux mœurs et aux idées de l'Europe. Par là, ce nous semble, il est facile de voir quels moyens on peut employer afin que ces idées et ces mœurs prennent elles-mêmes possession du pays maure. Pour les y installer, il n'est pas nécessaire de recourir à l'occupation armée, qui, durant des siècles peut-être, soulèverait contre nous les populations, et entre les puissances européennes pourrait provoquer des divisions interminables. Il suffirait de conventions nettes et précises qui, au profit de toutes les nations, et au profit du Maroc surtout, livreraient l'empire au commerce du monde par la Méditerranée, par l'Océan, par les gorges algériennes de l'Atlas. Il faut abattre enfin ces barrières que nous opposent les douanes des villes maritimes; ces tarifs arbitraires, établis depuis le temps où l'Afrique musulmane se complaisait à humilier et à rançonner les princes chrétiens, ne peuvent plus se

maintenir. Il y faut substituer des droits modérés qui, décourageant la fraude et attirant tous les grands peuples de la terre, prouveraient à l'empereur que son trésor peut mieux se trouver des progrès de la civilisation européenne que des exactions et des avanies épuisantes de la barbarie; il faut détruire le monopole qui ruine les populations par les traitans juifs, les juifs par les pachas, les pachas par le sultan; à cette civilisation il faut ménager l'accès de Fez, de Maroc, de Méquinez et de toutes les autres villes de l'intérieur, d'où elle puisse rayonner à son aise et s'étendre jusqu'aux plus hautes vallées des Shilogs et des Amazirgas, jusqu'aux douairs reculés de Sus et de Wadnoon. Le commerce y importera nos mœurs; nos mœurs y introduiront nos idées et nos principes; nos idées, à leur tour, se chargeront d'y réformer les institutions. Pourquoi ne pas espérer qu'un jour races dominantes, races nomades, races proscrites, en ce moment divisées par des antipathies séculaires, finiront par se fixer, par se rapprocher et s'entendre? Si du Maroc ouvert à l'influence européenne, on regarde au loin à travers l'Afrique centrale, quels horizons magnifiques se laissent entrevoir, et de proche en proche s'agrandissent pour la civilisation! Du fond de leurs solitudes orientales, les Arabes se sentirent autrefois invinciblement attirés vers le fécond Magreb-el-Aksa, comme nous-mêmes aujourd'hui de nos régions du nord. Ils en firent un boulevard pour leurs conquêtes passées, un quartier-général d'où ils devaient s'élancer aux conquêtes futures. Puisqu'un tel point d'appui leur a donné la force d'envahir les plus belles contrées de l'Europe méridionale, où ils ont tant amoncelé de ruines, pourquoi l'Europe ne s'en servirait-elle point, à son tour, pour pénétrer plus avant dans cet Orient mystérieux, où il en faut tant relever?

Peut-on dire qu'on s'est proposé un tel but, en signant si précipitamment la paix avec le Maroc? Pour la France comme pour l'Europe, cette paix ne stipule aucun avantage réel; elle ne modifie point, elle ne rend ni meilleures ni plus sûres nos relations avec le pays maure; elle nous replace à peu près dans la situation où nous étions vis-à-vis du sultan africain, non-seulement avant le bombardement de Tanger, non-seulement avant l'occupation de l'Algérie, mais à la fin du dernier siècle, à l'époque où les premières conventions ont été arrêtées entre la France et le Maroc. En cette question, pas plus qu'en toutes celles qui s'agitent dans le monde et qui sollicitent la France à une noble initiative, on ne s'est inquiété ni de grands résultats politiques, ni de conquêtes commerciales. Pourtant, après nos succès de Tanger, de l'Isly, de Mogador, l'occasion était belle de réparer les échecs qu'a subis la politique extérieure de la France en ces dernières années. En livrant le Maroc au commerce européen, en stipulant pour toutes les nations chrétiennes, on pouvait peut-être entraîner l'Angleterre à sa suite. Mais on a manqué de la prévoyance de l'homme d'état avant comme après la lutte, on n'a vu que les petites difficultés du moment, et, pour s'être volontairement engagé à n'occuper aucun point du territoire marocain, on s'est privé des moyens de tirer parti d'une situation qui ne se retrouvera plus. Il n'y a cependant que deux puis-

sances au monde, la France et l'Angleterre, capables d'ouvrir le Maroc; on peut être sûr que la Grande-Bretagne ne s'exposera plus à être devancée. Elle-même n'interprétera-t-elle pas notre prompte retraite comme un abandon non-seulement des marchés maures et arabes, mais de ceux de l'Afrique centrale, qui sont d'une si haute importance pour l'avenir de nos possessions algériennes? N'est-on l'intime allié de l'Angleterre qu'à la condition de ne pas la suivre dans ses grandes résolutions? Préfère-t-on imiter l'Espagne, qui, en négligeant Ceuta et ses autres établissemens des côtes méditerranéennes, se désintéresse trop facilement aussi dans ce beau pays où elle a autrefois dominé? On ne comprend pas, en effet, l'incurie de l'Espagne, quand on pense que Ceuta est située presque en face de Gibraltar; du jour où les Anglais seront entrés dans Ceuta, Gibraltar deviendra pour jamais inexpugnable; le blocus maritime, qui à la longue le réduirait par famine, sera dès-lors tout-à-fait impossible. Ce qu'il y a d'étrange, c'est que l'Espagne, qui d'aucune façon ne cherche à conjurer ces éventualités menaçantes, voit pourtant le le péril; c'est un de ses écrivains, don Serafin Calderon, qui nous montre combien il est grand, combien il est proche; c'est M. Calderon qui se charge de nous dire dans quelles vues l'Angleterre se proposait, il y a vingt-cinq ans, de jeter une colonie d'Irlandais entre Tétuan et Ceuta. Depuis vingt-cinq ans, c'est encore M. Calderon qui l'affirme, l'Angleterre n'a pas cessé un instant de songer à la réalisation d'un tel projet, et il est évident qu'aujourd'hui elle doit être moins que jamais d'humeur à y renoncer. Par la réelle importance que la race irlandaise s'est acquise aux Etats-Unis, on sait combien elle est prompte à se naturaliser, à se créer des intérêts nombreux et vivaces partout où l'on veut bien lui accorder sa part du sol. Il y a mieux encore : l'Irlandais est catholique; soyez certains qu'en Afrique, il se sera bientôt lié par des relations étroites, dont l'Angleterre fera son profit, avec les habitans de Ceuta, qui, vis-à-vis de leur métropole, se considèrent, ou peu s'en faut, comme des étrangers. Que les hommes d'état et les publicistes de Madrid y pensent bien : dans leurs journaux, dans leurs livres, à la tribune de leurs cortès, ils rappellent avec orgueil que, sous la domination romaine, le Maroc a porté le nom d'*Espagne transfrétane;* ils rappellent que les Wisigoths, leurs ancêtres, ont possédé Fez, Méquinez et la plupart des villes de l'intérieur. Assurément, c'est là un orgueil fort légitime; ils feraient mieux, cependant, de ne pas remonter si haut dans leur histoire : qu'ils se souviennent seulement qu'en 1704 les Anglais leur ont enlevé Gibraltar. Malheureusement il est à craindre que la solution incomplète donnée par la France à la question du Maroc n'encourage l'Angleterre à poursuivre ses plans, — sans réveiller l'esprit politique de l'Espagne sur ses intérêts africains.

XAVIER DURRIEU.

LE

# NAUFRAGE DE SEPULVEDA

## POÈME DE CORTE REAL.[1]

On n'a jamais plus disserté en France sur la théorie du drame et de l'épopée qu'à l'époque où l'on était le plus insoucieux des monumens poétiques. Nous suivons aujourd'hui, grace à Dieu, une route toute contraire : nous étudions avec une curiosité soutenue les productions poétiques de toutes les contrées et de tous les temps. C'est à ce mode judicieux d'investigations patientes que sont dus en partie les progrès que la critique a faits depuis vingt ans parmi nous. On peut dire même que cette marche a produit, de nos jours, une science en quelque sorte nouvelle, une science à la formation de laquelle ont plus ou moins concouru tous les bons esprits de notre âge, je veux dire *la littérature comparée*. Le pouvoir lui-même s'est associé depuis quelques années à ce mouvement général. Des chaires au Collége de France, à la Sorbonne, et dans les principaux centres universitaires, ont été ouvertes à l'enseignement des littératures étrangères et fondées comme une récompense ou comme un attrait. Ce n'est pas tout, aux travaux de la critique s'est associée la plume active des traduc-

(1) Traduit du portugais, par M. Ortaire Fournier. — Paris, 1844, 1 vol. in-8°.

teurs; chaque jour, on voit notre langue prêter sa flexibilité et sa transparence à l'interprétation de quelques lointains chefs-d'œuvre, chants slaves, poèmes indiens, comédies espagnoles, romans et drames de la Chine. Aujourd'hui même nous avons à faire connaître une nouvelle et remarquable importation de l'étranger. On n'apprendra sûrement pas sans plaisir qu'une intéressante épopée maritime, traduite de Corte Real, un des plus célèbres émules de Camoens, vient d'accroître le nombre des rares compositions épiques entre lesquelles se balance depuis tant de siècles l'admiration trop restreinte des amateurs de la grande poésie.

Quoique la littérature portugaise ne soit pas encore, à beaucoup près, aussi connue et aussi bien appréciée en France qu'elle mérite de l'être, nous sommes loin pourtant du temps où Voltaire pouvait imprimer sans scandale que Luis de Camoens naquit en *Espagne* dans les dernières années du règne de Ferdinand et d'Isabelle, *lorsque dom Jean II régnait en Portugal!* Le général Dumouriez ne pourrait plus écrire aujourd'hui sans être sifflé que Camoens, brave *spadassin*, a composé le poème le plus estimé de sa nation, et l'a intitulé *assez mal à propos* Os Lusiadas, parce qu'il s'appelait Louis! Grace à M. Sané et aux articles instructifs insérés par lui en 1813 dans le *Mercure étranger*, grace à M. Simonde de Sismondi, qui a consacré au Portugal presque un demi-volume de son histoire des littératures du midi de l'Europe, et à M. Ferdinand Denis, à qui l'on doit, entre plusieurs autres publications, un résumé de l'histoire littéraire du Portugal et du Brésil, la génération actuelle possède des moyens suffisans pour se faire une idée passablement exacte de cette littérature aussi étonnante que la fortune de la petite et glorieuse nation d'où elle émane. De leur côté, les traducteurs commencent à répandre dans toutes les classes la connaissance des principaux chefs-d'œuvre portugais. Pour ne parler que de la poésie, *les Lusiades* ont été plusieurs fois, et tout récemment encore, traduites en prose et en vers; un charmant petit poème imité du Lutrin, *le Goupillon* de Diniz da Cruz e Silva, a été mis autrefois dans un français exquis par notre plus habile helléniste, M. Boissonade, qui sait tant de choses, outre le grec; *le Caramuru*, poème médiocre du Brésilien Frei José de Santa Rita Durâo, a été imité plutôt que traduit par M. Eugène de Montglave. Antérieurement M. Sané avait publié, avec une version française en regard, plusieurs morceaux lyriques de Francisco Manoel do Nascimento, une des modernes gloires littéraires du Portugal; enfin, deux tragédies sur la mort d'Inès de Castro, la première d'Antonio Ferreira,

la seconde de Jean-Baptiste Gomès, et deux autres tragédies, *la Conquête du Pérou* et le *Viriate* de Manoel Caetano Pimenta de Aguiar, ont été insérées par M. Ferdinand Denis dans la collection des *Théâtres étrangers* et dans le *Théâtre européen*, ainsi que deux charmantes comédies, l'une du même Ferreira, l'autre d'Antonio Jozé, *le Jaloux* et la *Vie du grand don Quixote*. Adressons donc de vifs remerciemens à M. Ortaire Fournier, un des plus récens traducteurs de Camoens, qui vient d'ajouter à cette trop courte liste un poème en dix-sept chants, *le Naufrage de Manoel de Sousa de Sepulveda*, chef-d'œuvre posthume de Jeronimo Corte Real.

A travers le peu qu'on sait de l'existence de cet écrivain, il est pourtant aisé de voir qu'il a mené la vie aventureuse et guerrière de tout noble Portugais au XVI^e siècle. L'année de sa naissance et celle de sa mort sont incertaines : Diogo Barbosa Machado, le Moréri du Portugal, le fait mourir vers 1593, quatorze ans environ après Camoens. Il n'y a pas d'invraisemblance à croire qu'il naquit à peu près à la même époque que ce grand homme, c'est-à-dire vers 1524. Il eut pour père Manoel Corte Real, gentilhomme de la maison du roi et capitaine donataire des îles Tercère et de Saint-George. Lui-même nous apprend dans une épître dédicatoire adressée à Philippe II, qu'il descendait par sa mère des illustres familles espagnoles de Bassan et de Mendoça. Il se plaît, dans le XIII^me chant du poème qui va nous occuper, à raconter comment un de ses vaillans ancêtres paternels, Vasqueanes da Costa, héroïque gardien des frontières de l'Algarve, reçut par honneur, du roi dom Jean I^er, le surnom de Corte Real, qu'il transmit à ses descendans. Peintre exercé, musicien habile, poète et guerrier de renom, Jeronimo Corte Real parcourut en artiste et en soldat l'Afrique et l'Inde. En 1571, l'année même où Camoens, rentré dans *le nid bien-aimé de sa patrie*, donnait ses derniers soins à l'impression des Lusiades, Corte Real remplissait les importantes fonctions de capitaine-général d'une flotte destinée à agir dans les mers d'Afrique et d'Asie. En 1574, il célébra en vers non rimés un glorieux épisode de l'histoire nationale, *la levée du second siége de Diu*. Un peu plus tard, il mit au jour l'*Austriada*, poème écrit en langue espagnole, à la gloire de don Juan d'Autriche, vainqueur des Turcs à Lépante. Le 4 août 1578, jour de deuil! il combattit, avec toute la noblesse du royaume, à la déplorable journée d'Alcacer-Quebir, où vint s'abattre, selon l'énergique expression de Camoens, toute la grandeur du Portugal. Fait prisonnier dans cette déroute, il vit tomber sous le fer des Maures le jeune et unique héritier de sa race, probablement le fils de

l'un de ses deux frères aînés. Rentré en Portugal après le rachat général des prisonniers, il se retira dans une maison de plaisance dépendante de son majorat de Palma, aux environs de la ville d'Evora, renommée entre toutes pour ses antiquités et les beaux sites qui l'environnent. Ce fut au sein de cette poétique solitude, dans la compagnie de sa fille unique et de son gendre, dom Antonio de Sousa, qu'il composa la plus belle de ses productions, *le Naufrage de Sepulveda.* Ce poème, qui tient dans la poésie portugaise un des premiers rangs après les Lusiades, fut imprimé et dédié au duc de Bragance, dom Theodosio, après la mort de l'auteur, en 1594, par les soins religieux d'Antonio de Sousa, qui trouva cet ouvrage dans un bureau où son beau-père recueillait ce qu'il avait de plus précieux, parmi quelques autres manuscrits dont Barbosa Machado a donné les titres, mais qui n'ont pas été publiés. *Le Naufrage de Sepulveda* était, en effet, l'œuvre de prédilection de Jeronimo Corte Real, celle que, par une juste appréciation, il regardait comme étant la plus réellement fille de son génie, et comme devant former un jour son plus beau titre de gloire.

Le triste évènement qui fait le sujet du poème de Corte Réal est, comme le titre l'indique, le naufrage d'un noble portugais, Manoel de Sousa de Sepulveda et de dona Lianor de Sa, son épouse, qui, en 1552, revenant des Indes, après avoir vu leur galion *le Saint Jean* se perdre contre les rochers du cap de Bonne-Espérance, furent jetés sur la côte et réduits à errer dans les solitudes de la Cafrerie avec leurs deux petits enfans et les gens de leur suite, qui presque tous, succombant à des souffrances inouies, trouvèrent la mort dans ces déserts. Déjà Camoens avait fait une touchante allusion à cette tragique aventure dans quelques octaves admirables du cinquième chant des *Lusiades,* à la fin des prédictions d'Adamastor :

« Un autre chevalier viendra aussi sur ces plages, généreux, honoré, le cœur épris; avec lui, il amènera une jeune beauté, doux présent de l'amour. Un triste sort, une noire destinée les appelle dans cette mer, mon domaine. Ils survivront au plus affreux naufrage, mais pour souffrir d'inexprimables douleurs.

« Ils verront mourir leurs enfans chéris, fruits de leur tendre union; ils verront les Cafres, avares et féroces, dépouiller de ses vêtemens la ravissante beauté; ils verront ses membres purs et éblouissans exposés nus aux ardeurs du jour et à la fraîcheur des nuits, et elle, hélas! forcée de fouler de ses pieds délicats une plaine ardente et sablonneuse.

« Les yeux de ceux qui survivront à tant de maux, à de si grandes infortunes, verront ces deux malheureux amans s'enfoncer dans l'épaisseur de l'implacable forêt, et là, dans les bras l'un de l'autre, après avoir attendri

de leurs larmes les rochers eux-mêmes, ils affranchiront leurs ames de leur belle et infortunée prison. »

Cette catastrophe, qui parle presque autant au cœur et à l'imagination que la mort d'Inès, a fourni encore un pathétique épisode à un poème portugais en dix-huit chants, intitulé *Elegiada*, dans lequel un auteur contemporain de Corte Real, Luis Pereira Brandão, a décrit et déploré la désastreuse bataille d'Alcacer-Quebir, où il assistait, et la disparition du jeune roi, dom Sébastien. Mais dans la mort lamentable de dona Lianor et de Sepulveda, Corte Real pensa qu'il y avait plus que la matière de quelques strophes, plus même que l'occasion d'un simple épisode; il crut y voir un sujet capable de suffire à l'intérêt d'un long poème, et il eut raison. J'ajouterai que ce qui rend si beau le sujet choisi par Corte Real, c'est que ce n'est pas seulement le récit d'une grande infortune, mais encore, comme on le verra, l'exemple d'une mémorable expiation, d'un grand châtiment.

C'est dans les traditions populaires, peut-être même dans les confidences émues de quelques-uns des Portugais sortis vivans de ce désastre, que Corte Real a puisé les principaux traits de son ouvrage. Le plus ancien des historiens nationaux qui ait consigné dans un livre cette lamentable aventure est, si je ne me trompe, le célèbre continuateur de Jean de Barros, Diogo do Couto, dont les *Décades*, imprimées seulement en 1602, ne laissaient pas que d'être lues antérieurement et de circuler manuscrites, selon l'usage alors établi en Portugal. Il est permis de croire que Camoens, faisant route en 1569, de Sofala à Lisbonne, sur le navire *le Santa-Fé*, où le futur historien de l'Inde se trouvait aussi de passage, apprit de ce savant homme, en passant en vue du Cap, les détails de la catastrophe arrivée dix-sept ans auparavant sur ces plages. Le récit étendu des malheurs de Sepulveda que nous lisons dans les chapitres XXI et XXII du livre IX de la sixième décade de Diogo do Couto est d'une admirable beauté. M. Denis, dans une étude intéressante sur le poème de Corte Real, a cru devoir mettre en regard de l'œuvre du poète une naïve et éloquente relation en prose, extraite, par notre vieux Simon Goulard, en partie de l'*Histoire des Indes*, écrite en latin par le jésuite Jean-Pierre Mafféi de Bergame, en partie des *Meditationum historicarum centuriæ* du docte Philippe Camerarius de Nuremberg. Nous avons cru plus convenable d'établir le parallèle entre le poème de Corte Real et une source entièrement portugaise; nous avons donc rapproché le récit primitif de Diogo do Couto des vers de Corte Real, et nous montrerons dans certains passages, notamment dans la peinture des dernières souffrances de Lianor,

que les fictions du poète n'atteignent pas toujours, à beaucoup près, à la touchante et terrible vérité du simple chroniqueur.

Le poème s'ouvre par une invocation pleine de convenance et de gravité. Au moment de commencer le récit d'une aussi terrible histoire, Corte Real répudie l'intervention des divinités païennes, et invoque Jésus sur la croix du Calvaire : « O vous, Rédempteur, qui avez pris naissance dans les pures entrailles d'une vierge sainte, Dieu et homme parfait, ô Christ, qui, au sommet du Calvaire, avez été cloué sur la croix, et qui, en mourant pour nous, avez lavé nos péchés dans la fontaine sanglante que fit jaillir de votre côté la lance de Longus (1), c'est à vous, Seigneur, que je demande secours. Je ne veux pas de l'Hélicon; je ne dis pas à Apollon de m'accorder le souffle poétique, ni de me donner une science universelle, un génie brillant; je ne lui demande point les accords harmonieux de sa lyre; c'est votre grace seule, ô Jésus, que j'implore (2)..... »

Qui ne serait persuadé, en lisant un début aussi chrétien, que l'œuvre nationale et toute moderne de Corte Real ne va nous présenter aucune trace des anciennes fictions mythologiques? Il n'en sera pas ainsi pourtant. Le poète a beau s'écrier : je ne veux pas de l'Hélicon! comme tous les épiques du XVI^e siècle, comme Camoens lui-même, Corte Real ne fera marcher son action qu'au moyen des vieilles machines empruntées de Virgile et d'Ovide. Cette persistance du paganisme poétique qui nous blesse tant aujourd'hui, et avec raison, avait, il faut bien le dire, des motifs pris dans les opinions de l'époque et dans la nature même de l'art. Nous reviendrons sur ce point, après avoir exposé la marche et fait connaître les plus beaux endroits du poème.

Corte Real semble avoir fait deux parts de son sujet. La première, renfermée dans les cinq premiers chants, est consacrée à la peinture du bonheur et de toutes les prospérités des deux héros; la seconde, qui remplit les douze autres chants, offre le récit pitoyable de leurs cruelles souffrances. Pour qu'il ne manque rien à la fraîcheur du premier tableau, le poète remonte jusqu'au moment de la naissance

(1) Et non pas *Longis*. Je ne signale cette minutie que parce que les fautes de ce genre, qui viennent évidemment de l'imprimeur, fourmillent dans ce volume. L'incurie typographique s'étend aujourd'hui jusqu'aux livres d'élite, que l'on aurait traités autrefois comme des bijoux littéraires.

(2) Je me sers habituellement, dans les extraits qui suivent, de la traduction de M. Ortaire Fournier, dans laquelle je me permets d'introduire çà et là quelques modifications.

de Lianor d'Albuquerque (1), charmante fille de Garcia de Sa, vice-roi de l'Inde. On verra, dans la peinture de cette première scène, combien la touche de Corte Real réunit à la fois de naturel et d'éclat. La fiction qui couronne ce morceau me paraît un habile et gracieux mélange des souvenirs de la mythologie grecque et de la féerie orientale.

« Déjà l'heure joyeuse et redoutable approche ; tous, en silence et en prière, demandent au ciel une heureuse délivrance. On se presse, on s'agite sans bruit : les servantes timides ne connaissent pas le repos. Les unes, au moindre cri, s'élancent vers la porte avec inquiétude; les autres, entendant la voix de celle qui remplit les fonctions de Lucine, sentent naître dans leur esprit incertain un trouble indicible, une grande espérance. Déjà les amies arrivent; sous une gaîté feinte, sous un rire forcé, elles cachent la peine secrète et les appréhensions qu'excite en elles le dangereux et douloureux état de leur amie. Cependant résonne la voix tremblante et cassée de la matrone pleine d'expérience. Pour tromper le temps, elle raconte de merveilleux récits, des histoires joyeuses. Enfin le moment est venu : l'événement sera-t-il heureux ou contraire? Tous les cœurs palpitent de crainte et d'espérance. Prudente et sage, en une telle conjecture, la matrone invoque la divine assistance. De tendres pleurs se mêlent à un cri de triomphe. Aussitôt, les bras en l'air, toutes s'en vont courant çà et là, répandant l'heureuse nouvelle. On se presse; on veut voir l'objet charmant, le présent presque divin : « Que Dieu te donne, disent-elles, un sort prospère, égal à la beauté dont il t'a dotée! » Chacun fait le signe de la croix, ce signe révéré qui éloigne le mauvais œil et met en fuite le pervers et mortel ennemi du genre humain. Enveloppée de riches étoffes, la tendre créature s'attache au sein blanc et gonflé de celle qu'on a choisie pour la nourrir.....» Mais voici le surnaturel :

« On voit alors entrer, avec une contenance assurée, trois femmes semblablement vêtues et d'une égale beauté; toutes trois portent une tunique de blanche soie. Bien que leurs corps aient l'apparence de ceux des mortels, ce ne sont pourtant que de vaines et fantastiques images, dont l'air, en se condensant, a formé les contours. Le front serein, le sourire sur les lèvres, elles pénètrent dans l'appartement où repose la jeune Lianor. Elles approchent et disent : « Que Dieu te garde, charmante et parfaite créature! que le ciel, qui t'a réparti

(1) Corte Real nomme son héroïne *Lianor de Sa*, tandis que Diogo do Couto l'appelle Lianor d'Albuquerque.

tant d'avantages, t'accorde de longues années semées de fleurs et de joie! tu es digne de toutes les prospérités..... » La voix fatidique s'interrompt, et voici que se plaint et verse de tendres pleurs celle dont la naissance réjouit le monde. Les trois Graces s'asseyent près de l'enfant, et pour rappeler le sommeil qui s'est enfui, elles agitent doucement le berceau, en murmurant d'une voix suave :

« Fuyez loin d'ici, Heures maudites (1)! n'apparais jamais ici, Fortune contraire! accourez toutes, heureuses conjonctions du ciel propice! venez voir cette beauté, cette merveille, dont la renommée remplira le monde. Image du créateur dans la créature, tu triompheras de tous les cœurs, toi qui viens de naître parée de mille dons et de mille charmes..... »

Ces chants harmonieux enlacent de nouveau dans un doux sommeil les membres délicats de Lianor. Alors s'évanouissent les incorporelles et vaporeuses apparitions. Perdues au milieu de l'air, elles s'effacent tout à coup, laissant le vaste palais dans l'allégresse et resplendissant d'une éclatante lumière..... Peu d'instans s'écoulent : trois figures lugubres leur succèdent; elles pénètrent ensemble dans l'appartement. Leur front est d'une pâleur livide, leur tête est hérissée de couleuvres; toutes trois poussent des cris qui glacent le sang; ce ne sont plus des chants de fêtes, ce sont des accens lugubres qui ne présagent que des malheurs : « Graces joyeuses, fuyez! fuis, bonheur, loin de cet enfant qui ne vient au monde que pour être le sujet d'une tragique histoire! Que la mort cruelle, farouche, inexorable, perce de ses traits ce sein charmant, ce sein d'albâtre; qu'après une catastrophe horrible, affreuse, irréparable, Lianor succombe misérablement! Nous voulons qu'entre toutes les femmes qui ont souffert et qui ont bu jusqu'à la lie la coupe de la douleur, celle-ci soit la plus malheureuse.... » Après cette imprécation terrible, elles approchent du berceau et en font trois fois le tour, en effeuillant au-dessus les noirs rameaux du cyprès funèbre et de l'if mélancolique; puis elles fuient toutes trois, laissant la chambre infectée de leur venin.

Cependant Lianor grandit, et le poète se complaît à décrire sa merveilleuse beauté dans une foule de gracieux détails qui rappellent le pinceau d'Ovide ou de l'Albane. Les plus nobles, les plus vaillans chevaliers aspirent à son cœur et ambitionnent sa main. Le plus digne,

(1) Ce chant lyrique est écrit en octaves rimées; le corps du poème, au contraire, est, comme l'*Italia liberata* du Trissin, en vers blancs hendécasyllabes. Cela prouve que Corte Real suivait beaucoup plus l'influence de l'Italie que l'exemple fort récent de Camoens.

le plus favorisé est Manoel de Sousa de Sepulveda. L'Amour lui-même a blessé en sa faveur le cœur de la fière Portugaise; mais le père de Lianor a pris d'autres engagemens pour sa charmante fille : il l'a promise à un riche et puissant personnage, à dom Luis Falcâo, gouverneur de Diu. Sousa a beau réclamer, au nom de la loi divine, la main de celle qui lui a donné son cœur; Lianor a beau embrasser en rougissant les genoux de son père; le vieux Garcia de Sa est inflexible : il a engagé sa parole à Luis Falcâo, il la tiendra. Les larmes et la confusion de la jeune fille sont peintes par le poète avec une grace qui ne peut que bien difficilement passer dans une traduction. « Ses yeux laissent échapper des larmes qui, roulant sur ses joues d'albâtre, ajoutent encore, s'il est possible, à sa beauté. Ainsi, par une matinée d'avril, on voit souvent la rose empourprée étaler son calice odorant rempli d'une ondée légère, d'une céleste rosée qu'y a déposée la nuit froide et humide; les gouttes cristallines recueillies par la feuille embaumée et vermeille ressemblent à des perles transparentes qui embellissent la fleur d'un charme nouveau. »

Le vieux Garcia entoure sa fille d'actifs surveillans, afin d'empêcher toute communication entre elle et Manoel de Sousa; mais, comme le remarque spirituellement le poète, « bien puissante est la cupidité : tours ni murailles, il n'est rien que l'or n'escalade. » Les mille argus qui ont sans cesse les yeux ouverts sur Lianor ne peuvent empêcher de parvenir jusqu'à la captive celle qui, les mains pleines de dons, apporte la lettre attendue. Non, jamais la mère qui a déjà pleuré la mort de son fils, et qui, en pénétrant dans l'appartement fatal qu'attriste l'absence de son enfant, le retrouve le front riant et radieux, ne sentit son cœur inondé d'une joie semblable à celle qu'éprouve Lianor en recevant la lettre des mains de la confidente. Cette longue lettre de l'amant et la réponse de la maîtresse, que leur étendue m'empêche de transcrire, sont deux charmans morceaux, composés en tercets rimés, qui rappellent les plus fraîches poésies d'amour de Boscan et de Camoens. Sousa, en voyant une aussi persévérante fidélité dans un sexe si enclin au changement, se regarde, avec raison, comme le plus fortuné des hommes; mais par quels moyens pourra-t-il vaincre les résolutions de ce père obstiné? Rien ne lui paraît possible tant que son rival verra le jour. Malheur donc à Luis Falcâo!

Ici va commencer l'emploi de ces *machines* épiques qui nous semblent aujourd'hui si froides et si choquantes, et qui paraissaient ingénieuses et poétiques au XVI^e siècle. Une mort violente, un assassinat, dont la rumeur publique accusa Manoel de Sousa, délivre les deux

amans de l'obstacle qui s'opposait à leur bonheur. On peut lire dans l'histoire de l'Inde de Diogo do Couto (1), sous la date de 1548, comment, un soir d'été, le gouverneur de la citadelle de Diu, assis dans son cabinet dont la porte était entr'ouverte, ayant sur ses genoux un jeune enfant (son fils naturel), tomba frappé mortellement d'un coup de feu tiré du dehors, sans qu'on ait pu découvrir qui avait été le meurtrier. Pour voiler cette partie délicate de son sujet, Corte Real suppose, à la manière des épiques latins, que l'Amour a décidé la perte de Luis Falcâo. Par le conseil de Vénus, il vole avec son frère, Anteros, dans l'île de la Vengeance où réside Rhamnusie. Ce voyage donne occasion au poète de placer ici une digression assez fastidieuse sur la géographie du globe. Après avoir obtenu de Rhamnusie l'assistance de la Haine, de la Colère et de la Détermination, cette déesse à double visage, dont l'un est héroïque et l'autre atroce, ils retournent à Paphos, où Vénus a disposé pour son fils un foudre que lui a donné Vulcain; Antéros court à Diu, où il tue Luis Falcâo, à la stupéfaction de l'Inde entière. Dans le récit du meurtre et dans la peinture du désordre qui en est la suite, le poète retrouve la vivacité de couleurs et la naïveté de touche qui sont l'heureux caractère de son talent :

« Messagère de la mort, la foudre part et fend les airs en sifflant; elle atteint le cœur libre et calme de Falcâo; elle pénètre à l'endroit d'où l'ame peut le plus facilement sortir. Laissant les entrailles déchirées, elle traverse les côtes et disparaît sans avoir été aperçue. Le noble Falcâo tombe; il pousse un lugubre gémissement; il veut en vain parler : la mort a rompu les liens du corps, et l'ame prisonnière est délivrée. Ce grand désastre est aussitôt connu; les esclaves et les serviteurs de Falcâo accourent fondant en larmes. Tout à coup s'élèvent mille clameurs; des cris lamentables fendent les airs; dans toute la forteresse se répand le bruit de cet événement épouvantable. Le peuple, consterné, à la nouvelle de ce grand et soudain malheur, afflue de toutes parts. Là viennent à la hâte les amis de Falcâo, qui, par leurs larmes, font éclater le chagrin qu'ils ressentent. Les portes s'ouvrent; une multitude de tout âge, de tout sexe, se précipite. Les braves soldats, exaspérés, arrivent bouillonnant de fureur, munis de leurs armes, et tous, en contemplant le cadavre étendu, baigné dans son sang, crient vengeance. Déjà des flambeaux, des torches enflammées répandent partout la lumière; dans les recoins les plus cachés, on

(1) Voyez *Décade* VI, lib. VII, cap. 2.

cherche avec diligence l'auteur secret de cet odieux attentat. Peines inutiles ! vains efforts ! L'enfant ailé, après sa victoire, a pris son vol vers Cypre. On soupçonna, néanmoins, que dans cette conjoncture déplorable l'Amour seul était l'homicide. »

De ville en ville, la fatale nouvelle arrive à Goa, où elle est parmi le peuple et la noblesse un grand sujet de scandale. On demande un châtiment exemplaire pour un forfait aussi audacieux; mais, comme le remarque le poète dans les premiers vers de son quatrième chant, qui rappellent les moralités piquantes des prologues de l'Arioste, rien ne résiste au temps : il triomphe de tout, il détruit, il efface, il consume tout; il plonge dans l'oubli les grandes pertes, les grandes passions, les grandes douleurs. A peine quelques jours se sont-ils écoulés, et déjà s'est apaisée la tempête. Ce crime inoui, ce meurtre qui excitait l'horreur, est sorti de toutes les pensées; il n'est déjà plus gravé que dans la mémoire éternelle du juge souverain. Sousa ose demander au père de Lianor de consentir à ce qu'il ne peut plus refuser. Le vieillard, en effet, voyant ses projets anéantis par la mort de Falcâo, consent à l'union de sa fille et de Sousa, et renferme en son ame sa muette tristesse.

L'histoire confirme de tous points cette avant-scène du drame. On lit dans Diogo do Couto (1), sous la date de 1549, que « le vieux Garcia de Sa, sentant sa fin prochaine (il mourut dans l'année même), accorda la main de dona Lianor d'Albuquerque, sa fille aînée, à Manoel de Sousa de Sepulveda, avec qui, dit-on, elle était déjà mariée à l'insu de son père. » L'historien ajoute que la ville de Goa donna à cette occasion les fêtes les plus splendides. Le poète, de son côté, ne consacre pas moins de deux chants à la description des cérémonies du mariage et au récit des divertissemens offerts aux nobles époux, soit par les habitans portugais de Goa, soit par la population indienne. Dans toute cette peinture des magnificences nuptiales, Corte Real déploie la souple variété de style et la richesse de coloris que l'on a déjà pu reconnaître dans son talent. Ne pouvant reproduire ici la description variée des jeux indiens et des tournois portugais, je me borne à extraire les traits principaux de la peinture des deux jeunes fiancés dans le jour solennel.

« Lianor part de la maison paternelle; tous la contemplent émerveillés. Les graces embellissent sa marche; ses blonds cheveux forment autour de sa tête des tresses ondoyantes, auxquelles se marient des

(1) Voyez *Décade* VI, livre VII, chap. 2.

perles dont la richesse n'est égalée que par l'art qui a présidé à leur monture. Elle porte des boucles de diamans dont les feux aveuglent les regards. Elle lève les yeux; les traits qu'ils lancent portent le trouble dans toutes les ames. Sa robe, dont les longs plis traînent jusqu'à terre, selon la mode française, est d'une étoffe de soie dont les nuances font pâlir les teintes de la prairie; elle dessine les formes et les contours de la taille jusqu'à la ceinture; delà elle tombe à terre en tournoyant. Ses larges manches, crevées en mille endroits, sont réunies par des perles d'une grosseur extraordinaire..... Le jeune époux porte des hauts-de-chausses et un pourpoint brodés d'or; sur ce dernier est jeté un riche vêtement de cachemire, où resplendissent, en guise de boutons, mille diamans; sa toque, surmontée d'un gai panache blanc, est, ainsi que son manteau, de la couleur de la neige. Il porte à son cou une médaille sur laquelle est gravée cette devise : *Maintenant tout est peu.* A son côté brille une épée dont le fourreau est de cristal, ouvrage sur lequel l'art a épuisé tous ses secrets. Son linge et ses gants répandent un parfum délicieux... » Nous avons dit que Corte Real unissait les talens du peintre à ceux du poète; Barbosa Machado rapporte que de son temps la ville d'Evora conservait, comme preuve de l'habileté pittoresque du poète, un tableau représentant saint Michel, placé dans la chapelle *das Almas* de la paroisse Saint-Antoine. Certes, en lisant les gracieux détails de la toilette demi-européenne et demi-orientale des deux époux, détails qui n'excluent pas l'étude plus importante des passions et des sentimens, il est aisé de reconnaître dans Corte Real, ainsi que l'a remarqué avant moi M. Ferdinand Denis, tout à la fois un émule d'Ovide et un élève d'Antonio de Hollanda.

Quelques années s'écoulent, années de bonheur, qui donnent à Sousa et à Lianor deux tendres rejetons, gages charmans de leur amour. Ce fut alors que, poussé par les secrets desseins de la Providence, Sepulveda eut la funeste idée de quitter le port de Cochin, où l'avaient appelé des devoirs militaires, et de rentrer, avec Lianor et ses deux enfans, en Portugal. Ici se termine toute la partie heureuse et riante du poème : nous allons désormais descendre dans une vallée d'expiation, de souffrance et de deuil.

Un grand concours de peuple, d'amis et de parens, accompagne les jeunes époux sur le rivage; on les entoure, on échange des paroles de regret et d'adieu. Tous demandent au ciel qu'il les conduise sains et saufs aux rives désirées du Portugal; mais ces souhaits de l'amitié, ces pieuses prières, ne peuvent arriver jusqu'au trône de l'Éternel : *un*

*crime arrêtait leur essor.....* On voit combien l'auteur reste partout fidèle à la pensée chrétienne. Eh bien! cependant, les désastres qui vont suivre, juste châtiment d'une action impie, le poète essaiera de leur donner pour moteurs les plus futiles et les plus vieux ressorts de la mythologie classique. Les flots du Cap dont la fureur va briser le puissant galion, ce ne sera point la justice divine qui les soulèvera contre un grand coupable impuni; c'est le vieux Protée, amoureux des charmes de Lianor et dédaigné par elle, qui excitera contre l'ingrate beauté la colère de Neptune; c'est la jalousie de Thétis, de Doris et d'Amphitrite, qui forcera l'imbécile Éole à déchaîner les vents contre le vaisseau que commande Sepulveda, et qui porte sa famille, ses amis, ses serviteurs et ses richesses. Dans le tableau de la tempête et des divers incidens de ce mémorable naufrage, tout l'avantage d'un récit clair, concis, pittoresque, appartient à Diogo do Couto. En général, les historiens et les voyageurs portugais excellent dans les relations de mer, simples, vraies, colorées, terribles. Il est pourtant juste de dire qu'en prenant soin, comme nous allons faire, de dégager cette partie de l'œuvre de Corte Real de l'échafaudage mythologique qui la dépare, on peut tirer du poème une peinture inférieure, il est vrai, à celle de Diogo do Couto, mais vive encore et frappante de mouvement et de vérité.

En approchant des funestes parages du cap de Bonne-Espérance, le pilote est assailli par une vision menaçante. Il observe le ciel étoilé; il y lit des présages effrayans. La lune est sanglante; des comètes jettent des lueurs funèbres. Ces signes plongent le marin dans la terreur; un froid mortel parcourt ses veines et lui donne les teintes d'un cadavre. Au retour du soleil, les tristes oiseaux de nuit continuent de voler en cercle au-dessus du navire; ils s'attaquent avec leurs serres aiguës, et tachent les blanches voiles d'une pluie de sang..... Le vaisseau s'apprêtait à doubler le cap, quand les vents déchaînés se précipitent sur la mer et la bouleversent. Le ciel se couvre de nuées épaisses et lourdes; les vagues grossies et enflées se soulèvent. Le navire commence à être en péril : ses flancs gémissent sourdement. Aussitôt le sifflet aigu retentit; la voix du maître s'élève; les matelots accourent. Les vents furieux attaquent le vaisseau par l'arrière, par l'avant, par les côtés; leur violence colle les voiles aux mâts : le navire recule. Le ciel s'ouvre en mille endroits, et laisse échapper les éclairs et la foudre; une grêle de pierres tombe au milieu d'un torrent d'eau. Toutes les voiles se déchirent au moment qu'on s'efforce de les serrer; les marins courageux sentent la sueur couvrir leurs membres.

Trois des chaînes qui retiennent le gouvernail sont brisées. Le galion révolté n'obéit plus à la barre; il se penche, il se met en travers. Le maître et le pilote accourent; les matelots s'élancent, hélas! en vain : ils tombent les uns sur les autres et se blessent mutuellement. Alors trois vagues formidables tombent en plein sur le vaisseau : elles rompent, elles mettent en pièces les puissans et utiles appareils. « O Dieu suprême! s'écrie le poète (on voit que Corte Real oublie pour le moment Neptune et Amphitrite), ô Seigneur! accordez-moi votre assistance, pour que je puisse narrer dans toute leur vérité ces déplorables événemens! » L'ouragan excité par *Éole* frappe le grand mât; dans les cordages, un sifflement horrible se fait entendre : le géant des forêts, transplanté sur le vaisseau, mugit et tombe brisé en mille éclats. La haute mâture, les pointes qui touchent orgueilleusement la nue, s'humilient maintenant au milieu des ondes. En ce moment, une lame énorme, irritée, monstrueuse, assaillit le navire déjà affaissé; elle donne en plein dans la poupe, rompt, brise, disperse le gouvernail, et, franchissant les hautes hunes, retombe sur le pont et y forme un lac dans lequel l'équipage abattu est presque noyé. Tous poussent un cri vers le ciel : « O Dieu puissant! ô père miséricordieux! ayez pitié de nous! » Spectacle affreux et déchirant! entendre les sanglots des femmes, voir le vaisseau englouti reparaître pour recommencer une nouvelle lutte! Enfin le malheureux galion heurte violemment contre un rocher. Ce choc épouvantable, gros de malheurs, a porté du côté où la belle Lianor presse ses jeunes enfans dans ses bras. La douleur et l'effroi ont glacé le sang dans ses veines : ses yeux, dont l'éclat triomphait de tous les cœurs, se ferment à la lumière. Sur son charmant visage, les couleurs de la rose font place à une pâleur mortelle. Telle une tendre fleur dans la prairie verdoyante, quand le pied d'un farouche animal l'a foulée, languit triste, fanée, sans vigueur. Sousa vole à son secours; il oublie le danger commun; il ne craint que celui-là. D'un côté, il prévoit la perte de son équipage; de l'autre, la mort de celle qui est sa vie. Placé entre ces deux maux, il implore la grace et le secours de Dieu; il ordonne que la grande chaloupe soit lancée à la mer, car le navire est sans ressource. Il prend dans ses bras le cher fardeau de Lianor évanouie; il saisit ses deux petits enfans, autrefois gages si doux, aujourd'hui surcroîts de douleur. Aidé de vingt hommes robustes, il s'élance avec eux dans la frêle embarcation. Ceux qui restent sur le navire poussent un long cri de détresse. La chaloupe à peine arrivée à terre, retourne au vaisseau. Les naufragés s'y précipitent; c'est la planche de salut que chacun s'efforce de saisir. Diogo do Couto

nous apprend que la barque fit ainsi trois heureux voyages. Mais c'en est fait : un violent et dernier effort des vagues triomphe du vaisseau et détruit à la fois la machine superbe et malheureuse et la chaloupe secourable. La mer engloutit tout dans ses abîmes; elle garde plusieurs cadavres, et montre à sa surface quelques infortunés presque mourans. Ceux-ci s'attachent à quelques débris du navire qui surnagent; ils implorent la bonté divine pour qu'elle sauve au moins leurs ames. Les flots et les vents poussent à la côte nombre d'hommes froissés et déchirés par les planches garnies de clous que les vagues rejettent; les lourdes ancres elles-mêmes sont lancées du fond des eaux sur le rivage. Le fort capitaine court en aide où le danger est le plus pressant. Le chroniqueur, plus exact encore ici que le poète, n'oublie pas de mentionner l'ordre que donne Sepulveda de sauver surtout les armes.

A terre, son premier soin est de faire entourer de planches le lieu qui sert d'asile aux naufragés. Déjà la pierre laisse échapper le feu qu'elle recèle, déjà la fumée s'élève, déjà ceux qui ont le plus souffert réchauffent leurs nerfs engourdis. Le capitaine décide qu'on n'entreprendra rien avant que les plus abattus soient remis de leurs souffrances. En attendant, il envoie deux Portugais reconnaître la contrée et voir si l'on peut espérer de recevoir des naturels des vivres et des secours. Les éclaireurs reviennent; ils n'ont rencontré que des huttes misérables et des signes hostiles. Sousa cache à tous et surtout à Lianor les inquiétudes qui le déchirent; mais elle a deviné sa douleur, car une grande douleur ne se cache jamais. Sept jours s'étaient écoulés, lorsqu'ils aperçurent dix Cafres menant une vache enchaînée. Tous pensent avec joie que c'est un secours que leur envoie le ciel; mais ce bien, hélas ! n'était qu'un leurre. Au moment où les Cafres allaient céder la vache, non pour de l'or qu'ils méprisent, mais pour du fer, d'autres naturels surviennent et s'écrient : « N'achetez pas de ces hommes faux ce que la mer vous offre pour rien sur le rivage. » Et aussitôt tous se retirent. Sousa, en équitable et prudent capitaine, ne voulut pas qu'on employât contre eux la violence

Cependant l'état des malades et des blessés s'améliore. Tous enfin peuvent supporter les fatigues du long voyage qu'il faut entreprendre. Il s'agit de regagner les établissemens portugais, ou, au moins, de chercher à l'est la rivière de Lourenço-Marques, où les habitans de Sofala se rendent fréquemment pour trafiquer. Sousa réunit donc tous les naufragés et leur parle ainsi : « Seigneurs et amis, vous voyez le misérable état où nous sommes réduits. J'espère que la misé-

ricorde divine, en qui je mets toute ma confiance, nous réserve un meilleur avenir. Il est certain que c'est par la volonté de Dieu que nous souffrons tous ces maux, car rien ne se meut dans l'univers que par la volonté du Très-Haut. Oui, je le confesse, la cause de nos malheurs ce sont mes péchés. O Dieu souverain! puisse la punition que je mérite être rachetée par l'innocence de ce jeune enfant! (Et en parlant ainsi, il élevait un de ses fils dans ses bras et attachait au ciel ses yeux pleins de larmes.) O Dieu très clément, puisse cette pure créature, qu'aucune faute n'a jamais souillée, apaiser votre colère!..... Par vous, ô roi divin, nous avons été sauvés de la tempête et déposés sur cette terre secourable, quoique barbare. Compagnons, vous savez quels dangers nous avons courus : le vaisseau entr'ouvert, la mer furieuse, implacable, les vents mugissans, nous tous exténués, abattus, presque morts. Dieu, cependant, nous a arrachés au péril; le génie humain, la force d'un bras mortel auraient été impuissans. Si donc le Seigneur nous a préservés des dangers les plus graves, ne redoutons pas ceux qui nous restent à affronter. J'ai une foi entière dans la miséricorde divine : tous ensemble Dieu nous conduira vers les lieux où son saint nom est adoré. Ceux qui succomberont dans le voyage incertain, pénible, que nous entreprenons, ceux-là, par la vertu du sang du Christ, jouiront de la vie éternelle..... Amis, je vous ai rassemblés tous, pour prendre une détermination commune. Le moyen de salut auquel nous avions d'abord songé consistait dans la construction d'un radeau; mais la fureur des vagues a rendu ce projet impraticable. Dans la conjoncture présente, où, pour vous et pour moi, il s'agit de la vie, je ne résoudrai rien, je ne ferai rien, sans prendre vos conseils. Ce que je vous demande, c'est que nous marchions tous ensemble et que vous ne m'abandonniez pas. Le devoir vous ordonne de suivre votre capitaine; cependant je vous le demande comme une faveur. Je ne pourrai marcher aussi vite que vous qui n'avez pas d'enfans; dona Lianor, ma femme, n'a pas non plus en partage autant de force que nous. Nous marcherons donc ensemble; ensemble nous affronterons le sort et surmonterons la cruelle fortune. » Un murmure de compassion accueillit ces dernières paroles. Tous jurèrent de ne point se séparer et de périr ou de se sauver ensemble.

Aussitôt une lance est arborée; on y suspend une bannière représentant Jésus sur la croix. A cette vue, une même acclamation sort de toutes les bouches; tous les bras se tendent vers l'image sacrée. Manoel de Sousa marche à l'avant-garde, à la tête de quatre-vingt-quatre braves Portugais et de cent esclaves indiens qui portent tour

à tour dona Lianor et ses jeunes enfans, facile et léger fardeau. Mais combien Lianor a perdu de ses charmes! Son visage, où naguère s'épanouissaient les roses, offre la pâleur de la neige. Derrière eux s'avance Christophe Fernandez, avec une troupe faible, presque incapable de défense. Pantaléon de Sa, jeune et vigoureux chevalier, commande l'arrière-garde, composée de deux cents braves, dont soixante-dix sont Portugais. Pendant douze jours, la troupe chemine dans cet ordre, au travers de stériles solitudes, de durs rochers, de hautes montagnes, de profonds précipices. Ils sont forcés de tourner de larges rivières dont ils ne peuvent passer à gué les eaux pour accourcir leur route. Ils ont déjà fait cent lieues, et ne se sont approchés que de trente du point qu'ils cherchent à atteindre. Cependant les vivres et l'eau manquent; les forces de plusieurs diminuent; quelques-uns, exténués de lassitude, tombent sur la route, où ils seront la proie des tigres et des autres monstres du désert. Parmi ceux qui ne peuvent suivre la caravane, se trouve un noble adolescent, fils du capitaine, né d'une autre femme; son père le pleure sans pouvoir le sauver. Au milieu de cette marche si pénible, la troupe est entourée tout à coup et attaquée par une bande de Cafres. Le combat est vif et la victoire long-temps disputée; mais les armes et la valeur des Portugais finissent par mettre en fuite cette horde avide de pillage. De nombreux cadavres, surtout africains, jonchent le sol. Cependant, deux nobles Portugais, Sampayo et Diogo Mendes Dourado trouvèrent là une tombe honorable. Après l'action, Sousa rejoint sa tremblante compagne qui, pendant la bataille, priait la reine du ciel. Lianor prodigue à son époux de douces caresses, craintive encore du péril passé. Avec la blanche et large manche de sa tunique elle rafraîchit le front embrasé du fier capitaine; elle ne peut se rassasier de le regarder, car elle voit encore les coups d'épée, elle entend encore les cris du combat.

Jusqu'à présent, Corte Real a suivi à peu près à la trace les traditions orales ou écrites; mais il croirait renoncer à la palme de l'épopée, s'il ne mêlait à son récit, comme il a fait dans la tempête, quelques fictions mythologiques. Il suppose que le courage et la beauté de Lianor inspirent une sorte d'admiration, d'amour même, à la rude et sauvage nature africaine contre laquelle elle est en lutte. C'est dans l'agreste dieu Pan et dans les Faunes et les Sylvains, ses sujets velus, qu'il tente de personnifier le génie monstrueux du sol brûlé de l'Afrique. Cette bizarre imagination, exécutée, par malheur, avec une verve trop bucolique et trop molle, n'est pas parvenue à conserver sa signification cosmogonique. Les plaintes langoureuses du dieu des ber-

gers, écho affaibli des idylles de Diogo Bernardes, ne semblent qu'un tribut inoportun payé à la passion des Portugais d'alors pour l'églogue. Il n'aurait fallu rien moins que le génie de Dante ou de Camoens pour rendre palpable et vivante l'idée profonde et bizarre de Corte Real, et faire comprendre cette pitié passionnée que le poète prête au désert pour sa victime.

La triste caravane continue sa route incertaine, exposée continuellement aux attaques des bêtes sauvages et aux embûches des Cafres encore plus féroces. Quel spectacle déchirant pour Sousa et pour dona Lianor, que de voir leurs pauvres petits enfans abattus par les privations et par la fatigue, le regard morne et trouble, enveloppés de la pâleur comme d'un linceul! Lianor elle-même, ce trésor de beauté, il lui a déjà fallu faire trois cents lieues au travers de rochers et de forêts impraticables, et cependant, malgré la faiblesse de son sexe, c'est elle qui soutient le courage de tous, elle qui relève les forces défaillantes, elle dont la douce voix rappelle la vigueur là où il n'y a plus qu'un souffle. Enfin, après plusieurs mois de marches dangereuses dans un pays stérile et inhabité, les Portugais, décimés par la mort, arrivent dans une *aldée* où règne un Cafre loyal et compatissant, qui les accueille avec bonté. Ils pourraient attendre là sans péril l'arrivée des négocians européens, car ils ont atteint, sans le savoir, hélas! la rivière de Lourenço-Marques; mais tant de fatigues, d'inquiétudes et de misères ont ébranlé et affaibli le jugement du capitaine. Reçu en ami par cette peuplade, il redoute des piéges et craint l'habituelle perfidie de ces sauvages. Le poète suppose ici que deux rêves prophétiques ont ajouté aux perplexités de Sepulveda. Dans un des courts momens de sommeil que lui ont laissé ses chagrins, il a pénétré en songe dans deux vastes enceintes; l'une est le palais de la Vérité qu'habitent les patriarches, les prophètes, les évangélistes, les apôtres, les saints, les docteurs de l'église, et les principaux théologiens catholiques; l'autre est le palais du Mensonge, où se pressent les fondateurs de fausses religions, les schismatiques, les hérésiarques et la foule des nouveaux hérétiques. Cette allégorie, dans le goût assez froid du tableau de Cebes, allonge le poème sans grand profit pour l'intérêt. Sousa a bien rencontré dans le palais de la Vérité le chef loyal qui lui prodigue une si cordiale hospitalité et le convie à la prolonger; mais il confond ce digne chef avec le Cafre perfide qu'il a vu dans le palais du Mensonge. Pour mettre fin à ses incertitudes, Sepulveda assemble ses compagnons et leur expose les bienveillantes propositions de leur hôte. Ce roi ne met d'autres conditions au séjour des Portugais dans ses domaines

que leur assistance dans une guerre qu'il soutient contre un cruel voisin. On délibère : quelques-uns pensent qu'il faut accepter ces offres, que pendant cette halte on pourra se refaire de tant et de si longues fatigues. La belle et judicieuse Lianor partage cet avis. D'autres le repoussent, et soutiennent qu'il ne faut s'arrêter qu'après avoir atteint les rives du Lourenço Marques. Cette funeste opinion l'emporte; le départ est résolu; seulement le capitaine ne peut refuser le secours que réclame de lui son hôte généreux. Pantaléon de Sa, avec trente Portugais choisis, assure la victoire à leur allié.

Ici Corte Real a introduit une des grandes machines obligées de toute épopée classique, la vision de l'histoire nationale, sorte de grande lanterne-magique dont, suivant le sujet, le poète ne fait que changer les verres. Un vieillard, après la victoire, conduit mystérieusement Pantaléon de Sa dans une grotte où apparaît sculptée sur le granit toute l'histoire passée et future du Portugal. Ce qui me frappe surtout dans cette longue digression, semée d'ailleurs de beaux détails, c'est l'habileté particulière avec laquelle Corte Real a su éviter de repasser sur les traces de Camoens. Quel procédé a-t-il employé pour échapper à un si dangereux parallèle? Il a eu soin d'appuyer légèrement sur les gestes célèbres des rois portugais. Ce qu'il développe avec complaisance et colore avec vigueur, ce sont quelques faits moins connus où éclatent le courage et la loyauté de certains vassaux, légendes naïves, quelquefois plaisantes, toujours héroïques. Mais le poète est surtout admirable, quand dépassant la date où s'est arrêté Camoens, il arrive à la funeste expédition en Afrique du jeune roi dom Sébastien et décrit la dernière grande bataille du Portugal. Le tableau qu'il déroule de la sanglante journée d'Alcacer-Quebir, où l'on s'aperçoit bien qu'il a combattu, est une des plus belles peintures de guerre qui soit sortie de la main d'un poète.

Après cette vision, Pantaléon de Sa rejoint ses compagnons, qui se disposent à continuer leur route. Le bon roi cafre leur fournit à regret des barques et des rameurs pour traverser le premier bras du Lourenço-Marques, qu'ils vont chercher et dont ils s'éloignent. Arrivés au milieu du fleuve, où le lit est le plus profond et le plus transparent, l'eau limpide et pure commence à s'agiter par un bouillonnement intérieur. On aperçoit au fond des têtes entourées, non pas de roses ou de fleurs agréables, mais de sombres roseaux et d'herbes fanées; puis, s'élevant davantage, surnagent, à la grande admiration de ceux qui sont témoins d'un tel prodige, des naïades, qui font doucement retentir un concert de plaintifs instrumens. Leurs fronts abat-

tus témoignent de leur tristesse; elles disent : « Où vas-tu, capitaine, avec ces hommes infortunés? où t'emporte le malheur dans ta course rapide? Tu vas au-devant d'un désastre certain. Retourne, ah! retourne en arrière, malheureux! Déjà la Parque lève son bras inflexible. Aie pitié de tes jeunes enfans, qui n'ont pas connu le bonheur; aie pitié de celle dont, par une faveur divine, tu es devenu l'époux! Retourne sur tes pas, si cela t'est possible; mais tout est possible au libre arbitre : il surmonte l'influence du ciel même... » Inutiles conseils! les barques ont touché l'autre rive; la malheureuse caravane rentre dans le désert, dans la famine, dans le désespoir. Bientôt elle atteint un autre bras du fleuve. L'eau, hélas! en est saumâtre. Ils ne peuvent s'en procurer un peu de douce qu'en la puisant à de rares fontaines où ils la disputent aux lions et aux tigres. Ayant aperçu trois embarcations sur le fleuve, ils demandent aux naturels qui les montent de les conduire sur l'autre bord; ceux-ci y consentent : seulement, à cause de la nuit, le passage est remis au lendemain. Encore une nuit de trouble, d'anxiétés, de pressentimens funèbres pour l'inquiet capitaine. Ses yeux se refusent au sommeil; il croit entendre la voix menaçante du fleuve. Le matin venu, il se lève, mais non pas tel qu'il était la veille : tant de maux sans espoir ont fini par bouleverser sa raison. Il monte cependant dans une des barques avec Lianor et une partie de la troupe. Les autres bateaux se chargent du reste; tous partent ensemble et marchent de front. Au milieu du fleuve, les rameurs qui conduisent la barque de Sepulveda et de sa famille s'écartent un peu des autres pour éviter un bas fond. Celui-ci, que les chagrins aveuglent, soupçonne un piége. Furieux, il tire son épée et veut punir ce qu'il croit une trahison. La peur court dans les veines des Cafres, qui ne peuvent comprendre la cause de cette brusque attaque. Éperdus à la vue de l'épée qui flamboie, ils s'élancent et plongent dans la paisible rivière, et bientôt reparaissent demi-morts à la surface. Ainsi, quand, au milieu des herbes paisibles, les grenouilles babillardes remplissent l'air de leurs cris discordans, si, par hasard, un bruit se fait entendre, s'il passe à côté d'elles un troupeau qui cherche la prairie, elles cessent leur chant rauque, et, toutes pressées d'éviter le péril inconnu, plongent au fond du marais fangeux; mais bientôt elles reparaissent craintives et lèvent leurs têtes humides pour voir si elles peuvent reprendre le poste qu'elles occupaient naguère en sûreté. De même les Cafres, cachés au fond de l'eau, se remontrent tremblans et cherchent la cause de cette tempête imprévue. Le capitaine, toujours furieux et bondissant de colère, ne cède qu'aux larmes

et aux prières de Lianor. Quiconque, dans un autre temps, eût vu ce noble guerrier, franc, affable, d'un commerce facile, et serait maintenant témoin de ses emportemens désordonnés, ne pourrait (eût-il le cœur aussi dur que le diamant) se défendre d'un sentiment d'amère tristesse et de pitié.

A peine le malheureux capitaine et ses compagnons ont-ils pris terre, qu'ils rencontrent une troupe de deux cents Cafres, conduits par le chef déloyal qui est apparu en songe à Sepulveda dans le palais du Mensonge; mais le noble seigneur ne le reconnaît pas, parce que sa mémoire est affaiblie. Les Portugais demandent aux Cafres des vivres et de l'eau : on leur en accorde; mais le chef leur interdit l'entrée de son aldée, sous prétexte qu'il n'est pas permis aux Cafres d'admettre des chrétiens au milieu d'eux. Sepulveda se dispose à aller camper à quelque distance. Le Cafre rusé y consent; mais il insiste pour qu'ils ne restent pas tous réunis sur un même point, à cause de la sécheresse et de la stérilité du sol. De plus, pour ne pas effrayer les indigènes, il faut que les Portugais déposent leurs armes en un lieu sûr, où ils les reprendront quand l'arrivée d'un navire européen amènera pour eux l'instant du départ. On le voit, l'heure approche où le crime commis sur le noble Luis Falcâo va être expié. Réunis en conseil, les Portugais délibèrent sur la remise de leurs armes. En ce moment, le sang versé crie vengeance, et ces paroles arrivent aux pieds du juge suprême : « La justice humaine est aveugle et timide; elle est désarmée devant les puissans criminels; vous seul, Seigneur, vengez ceux qui n'ont de recours qu'en vous. » Le juge souverain est ému; il envoie sur la terre le terrible exécuteur de ses décrets, le CHATIMENT divin; son emploi est de venger les crimes secrets. Ce ministre saint et formidable fend les nues et vient se placer au-dessus du lieu où les Portugais tiennent conseil. Suivant les uns, livrer leurs armes à un tel peuple, ce serait folie; suivant les autres, résister à l'injonction des Cafres serait périlleux. L'incertitude est extrême. En ce moment, le CHATIMENT divin, agitant son épée céleste, fait jaillir des éclairs qui éblouissent et qui aveuglent tous ceux sur qui pèse le souvenir d'un crime. Le terrible vengeur n'épargne que Pantaléon de Sa, dont la conscience est pure, et dona Lianor, qui est femme et qui a beaucoup souffert. Préservés de l'aveuglement, tous deux s'opposent en vain à la remise des armes. L'homicide résolution est prise. A peine exécutée, les Cafres accourent, nombreux, avides. Ils disséminent les Portugais et les poussent par troupes de six ou dix dans des lieux où ils peuvent les dépouiller sans résistance. Les malheu-

reux alors, sans plus d'espoir de salut, se séparent et se dispersent. Quelques-uns seulement, réunis et guidés par Pantaléon de Sa, reverront le Portugal; les autres périront, au milieu des rochers sauvages, sous la dent des lions et des panthères. Le chef perfide s'empare de l'or, de l'argent, des pierreries de Sepulveda, et lui ordonne de partir avec les dix-sept compagnons qui lui restent; il ne leur laisse que leurs vêtemens, dont il n'ose les dépouiller. Cette troupe misérable chemine vers la mer, qu'elle ne tarde pas à apercevoir; mais là les attend le dernier coup de la fortune. Du fond des bois s'élance sur eux une horde qui achève de les dépouiller. Lianor elle-même est laissée nue sur le rivage. Ici le poète a voulu embellir ce sombre dénouement par une dernière et malheureuse fiction. Il suppose que le soleil, ou, comme il l'appelle, Apollon, voyant les blanches épaules et le corps charmant de Lianor, s'éprend d'une passion qui lui fait oublier Daphné (1). Il faut l'avouer, Corte Real se montre, dans ces inventions mesquines, bien inférieur à la simple et touchante beauté du récit de Diogo do Couto. Je ne puis résister au désir de mettre sous les yeux du lecteur la page suivante de l'historien.

« Manoel de Sousa, avec ceux de sa compagnie, suivait le chemin de la rivière de Manheça, dans l'intention d'y faire halte, si le chef de cette contrée voulait le lui permettre. Tout à coup une bande de Cafres fond sur eux. En un instant, ce qui était resté sur leurs corps fut pillé, et on les laissa nus. Quand les Cafres vinrent à vouloir porter la main sur les vêtemens de dona Lianor, celle-ci fit une résistance désespérée, se défendant avec ses mains et avec ses dents, comme une lionne pressée par la douleur. Aussi bien aimait-elle mieux qu'on la tuât que de souffrir qu'on la dépouillât de ses habillemens. Manoel de Sousa de Sepulveda, voyant sa femme bien-aimée dans cette détresse et ses petits enfans qui pleuraient à terre, recouvra, sans doute par l'excès de sa profonde douleur, un rayon de son intelligence, comme il arrive à la lampe près de s'éteindre, qui jette une vive et dernière clarté. Retrouvant donc quelque peu son jugement, Sousa s'élance vers sa femme, et, la prenant entre ses bras, il lui dit : « Madame, laissez-les « faire, et rappelez-vous que tous nous venons nus en ce monde. Puis- « que telle est la volonté de Dieu, consolez-vous, car il permettra que « ces maux nous soient comptés pour pénitence de nos péchés. » Lianor, entendant ces paroles, cessa de résister. Ces brutes inhumaines ne lui laissèrent pas le moindre vêtement pour se couvrir. Se voyant

(1) Et non pas *Daphnis,* comme on l'a écrit très mal à propos.

ainsi nue, elle s'assit à terre et répandit ses beaux cheveux sur son corps, inclinant la tête, afin qu'ils pussent la couvrir. Puis, avec ses mains, elle fit une fosse dans le sable et s'y enfonça jusqu'à la ceinture. Les hommes de la compagnie, voyant dona Lianor en cet état, se retirèrent pleins de tristesse et de pitié; mais elle, apercevant André Vaz, le pilote, qui s'éloignait avec les autres, l'appela et lui dit: « Vous voyez, pilote, en quel état nous sommes et que nous ne pouvons aller plus loin. Il me paraît que la volonté de Dieu est que nous mourions ici, moi et mes enfans, à cause de mes péchés. Allez en paix; tâchez de vous sauver avec l'aide de Dieu; et si jamais vous parvenez à revoir l'Inde ou le Portugal, racontez dans quelle situation vous nous avez laissés, Manoel de Sousa et moi, ainsi que nos enfans. » André Vaz, navré de douleur à ce pitoyable spectacle, tourna le dos sans répondre, et s'éloigna baigné de larmes. »

Assurément ce simple récit vaut mieux que tous les enjolivemens mythologiques du poète. Cette chaste tombe que la jeune femme chrétienne se creuse elle-même dans le sable, ce geste pudique qui est resté dans toutes les mémoires (1), comme le trait le plus sublime de la légende, sont d'une bien autre poésie que les madrigaux dont Apollon poursuit cette pauvre femme expirante. Heureusement, dans la peinture de la mort et des obsèques de Lianor, le poète a su rester presque aussi simple et aussi touchant que l'historien.

Sepulveda entre dans une épaisse forêt pour y chercher quelques sauvages alimens. L'ombre du jeune fils qu'il a perdu dans la route lui apparaît et lui annonce d'autres morts prochaines. Plein d'angoisses et de cruels pressentimens, il voudrait revoir Lianor, mais il craint de la retrouver les yeux fermés pour jamais; il voudrait lui parler, mais il a peur que la mort n'ait déjà rendu ses lèvres muettes; il voudrait contempler encore ses traits, mais il croit déjà la voir enveloppée d'une vapeur froide et mortelle; il voudrait jouir de ses douces caresses, mais il tremble de trouver tout changé en une horrible et funeste image. Ah! combien de fois il essaie de retourner sur ses pas! combien de fois son cœur l'avertit de sa prochaine infortune! combien de fois, changeant de route, il se décide à aller chercher, pour finir ses maux, la rencontre de quelques bêtes féroces plutôt que d'aller voir mourir celle qu'il a aimée plus que sa vie. Hélas! des signes évidens lui annoncent ce qu'il redoute. A son oreille arrivent de tristes plaintes; il

(1) Ces détails paraissent avoir été donnés par trois femmes esclaves présentes à cette scène, et qui, suivant le récit de Diogo do Couto, parvinrent à atteindre le Portugal.

tressaille, il se presse..., il arrive au moment où dona Lianor va franchir le dernier passage. Il la voit qui, promenant autour d'elle sa vue trouble et incertaine, ne cherche que lui, ne demande que lui; et, comme elle voit qu'il est arrivé, son ame reprend un peu de force et de calme. Elle voudrait lui dire adieu, mais déjà la mort tient sa langue enchaînée; ses regards se fixent sur le visage attristé de cet unique ami qu'elle va quitter. Elle voudrait l'embrasser, et, ne le pouvant pas, elle se penche et retombe sur la terre avec une douleur poignante.

Enfin la mort étend son ombre sur cette figure angélique, déjà se sont évanouies pour jamais les roses de ce visage enchanteur; déjà sa blanche main est glacée et sans mouvement. Son sein d'ivoire ne palpite plus. On dirait la chaste image de Diane sculptée jadis par le ciseau de Phidias. Elle est tombée sous les coups du temps, la belle statue, et elle gît au milieu des décombres; mais en elle tout encore est beau, quoique inanimé. Ainsi sur la plage déserte gît le corps de Lianor, plus éclatant que le marbre et que la neige. Un cri a retenti; il monte vers le ciel : ce sont les fidèles servantes de Lianor qui gémissent et se meurtrissent le sein et le visage. Anéanti par la douleur, l'infortuné capitaine tombe auprès du corps de sa compagne bien-aimée. Il tient ses yeux attachés sur cette beauté qui n'est plus; il pense au terme fatal où son bonheur s'est brisé; il songe à ses joies passées qui sont maintenant des tortures; il reste long-temps dans ce douloureux engourdissement. Enfin il se lève, il marche en silence, il pleure; puis il cherche sur le rivage la place la plus favorable; il écarte de ses mains le sable blanc, il ouvre une étroite fosse; il retourne ensuite à l'endroit qu'il a quitté et prend dans ses bras affaiblis ce corps froid et sans mouvement. Les femmes esclaves l'aident dans ce dernier et funèbre hommage. Avant de laisser Lianor dans son éternelle et sombre demeure, toutes arrosent le sable de leurs larmes amères et poussent en s'éloignant une triste clameur, un suprême adieu.

Lianor ne reposera pas seule dans cette couche silencieuse; un de ses tendres enfans reste à côté d'elle. Il n'a joui que pendant quatre années de la lumière du jour; la cinquième a été interrompue par la mort. La mère et l'enfant expirés dorment tous deux sous la même terre. Elle ne lui présentera plus son sein si blanc qu'il caressait de ses lèvres, elle ne lui donnera plus le doux baiser maternel; ils reposeront tous les deux sous la grève solitaire, ensevelis près des vagues irritées, rare et déplorable exemple des coups de la fortune. Je ne sais si je me trompe, mais je ne me rappelle pas avoir vu ailleurs de funérailles plus déchirantes, si l'on excepte celles d'Atala.

Sepulveda promène autour de lui des yeux hagards. Bientôt le pesant nuage qui enveloppe son cœur se fond en un déluge de larmes; d'une voix étouffée par les sanglots, il prononce des paroles de tristesse et de compassion. Il prend dans ses bras le fils qui lui reste, et par un étroit sentier il entre dans la forêt peuplée de tigres, cherchant la mort que les animaux féroces ne tarderont pas à lui donner. Dans cette dernière course, le poète nous le montre accompagné d'un spectre sorti de l'enfer, le DÉSESPOIR; mais une vision céleste s'approche et vient raffermir son courage, c'est la RÉSIGNATION. Elle lui parle du Christ et de ses divines souffrances, elle lui montre le pardon éternel, elle lui met sa couronne sur la tête; l'agonisant a retrouvé le calme; le DÉSESPOIR s'éloigne de lui. Soudain une nuée obscure s'étend sur le bois touffu. Dans l'enceinte qu'entoure la sombre vapeur, on entend les rugissemens aigus des lions et des léopards. Du milieu de cette nuit affreuse, de deux corps inégaux sortent deux ames égales; délivrées de leur prison mortelle, toutes deux vont se reposer dans la gloire de l'éternité.

On pourrait croire le poème fini; mais autour de la tombe abandonnée de Lianor, Corte Real a voulu ramener les visions fantastiques qu'il a mêlées aux êtres réels. Il rappelle encore une fois sur la scène Pan, Apollon et le vieux Protée. Ces singulières personnifications de la nature orientale viennent rendre un plaintif et solennel hommage à celle qui fut la gloire et le chef-d'œuvre de la création. On ne peut disconvenir, en se plaçant au point de vue du poète, que ce grand et dernier tableau ne soit d'un effet touchant et majestueux.

Tel est ce poème, qui n'avait trouvé jusqu'ici en France qu'un bien petit nombre de lecteurs, et qui, grace à l'intelligente et fidèle traduction de M. Ortaire Fournier, va prendre place dans la galerie, encore trop nue, où s'étalent les grandes toiles épiques. Sans doute nous ne mettrons pas Corte Real sur la même ligne que Dante, Milton, le Tasse, Camoens; mais nous croyons que par l'heureux choix d'un sujet intéressant, par l'art de tracer et de soutenir les caractères, par le pathétique et le naturel des pensées et des sentimens, par le talent de décrire, et, en quelque sorte, de peindre aux yeux les objets extérieurs, l'auteur du *Naufrage de Sepulveda* mérite un des premiers rangs parmi les poètes épiques du second ordre.

On ne manquera pas de faire à Corte Real deux objections qui ont été souvent adressées à Camoens lui-même. On dira qu'ayant à reproduire l'originale et majestueuse beauté de la nature sous les tropiques, Corte Real, qui avait visité plusieurs fois ces contrées, n'a ce-

pendant guère peint dans son poème que les végétaux, les rivières et le soleil de nos climats. Mme de Stael a fait la même remarque et avec plus d'à-propos encore à l'occasion des *Lusiades* : « L'imitation des ouvrages classiques, a-t-elle dit dans une notice sur Camoens, nuit à l'originalité des tableaux qu'on s'attend à trouver dans un poème où l'Inde et l'Afrique sont décrites par un poète qui les a lui-même parcourues. Un Portugais devait être moins frappé que nous des beautés de la nature du midi; mais il y a quelque chose de si merveilleux dans les désordres comme dans les beautés des antiques parties du monde, qu'on en cherche avec avidité les détails, et peut-être Camoens s'est-il trop conformé dans ses descriptions à la théorie reçue des beaux arts. »

Ce sont, en effet, les sites, les plantes, les animaux, le ciel de l'Europe que Camoens et, après lui, Corte Real peignent avec le plus d'habileté et de complaisance. M. Simonde de Sismondi explique cette prédilection, qui diminue, sans doute, un peu l'originalité des *Lusiades*, par les honorables regrets de l'exil et la pensée de la patrie absente. Pour moi, je crois que, si Camoens et Corte Real décrivent avec plus de succès la nature d'Europe que la nature asiatique ou africaine, c'est que l'un et l'autre sont éminemment des poètes vrais, et qu'ils connaissaient beaucoup mieux l'Europe que l'Inde et l'Afrique. En effet, de ces antiques parties du monde, Corte Real et même Camoens, qui y avait passé ses plus belles années, n'avaient guère habité que les côtes: ils n'avaient que fort peu pénétré dans l'intérieur. Les tableaux, en petit nombre, qu'ils nous offrent de cette puissante et merveilleuse nature, sont frappans de justesse, mais peu développés; c'est que, comme tous les grands artistes, ils n'ont besoin que d'un trait, d'un mot, pour rendre ce qu'ils veulent peindre. Par malheur, quelquefois ce trait si fin, ce mot si expressif est affaibli par le traducteur ou échappe au lecteur distrait. De là le reproche fondé jusqu'à un certain point, mais trop général, que Mme de Stael adresse à Camoens et la justification un peu subtile qu'a présentée à sa décharge M. de Sismondi.

Camoens et Corte Real ne prodiguent point, il est vrai, la couleur locale; ils ne l'étalent point à la brosse; ils ne bariolent point leur style d'expressions étrangères; on ne trouve en eux rien de ce luxe et de ce charlatanisme de terminologie exotique, que la poésie, et surtout la prose descriptive, ont mis, de nos jours, tant à la mode. Quoique très habiles coloristes, Camoens et Corte Real sont, avant tout, des poètes sobres, des peintres de bonne foi. Ils ne décrivent

que ce qu'ils ont vu ; et, comme ils n'ont pas pénétré fort avant dans la Cafrerie ni dans l'Indoustan, ce qu'ils connaissent le mieux de ces régions c'est le littoral et les mers. Aussi, peignent-ils peu le continent indien, parce qu'ils le connaissent peu (voilà tout le mystère), tandis qu'ils excellent, on en conviendra, dans la peinture des côtes et traitent les scènes de marine de main de maître.

La seconde critique que l'on ne manquera pas d'adresser à Corte Real et dont il n'est pas facile de le disculper entièrement, non plus que Camoens, c'est l'emploi, si déplaisant pour nous, qu'ils font l'un et l'autre de la mythologie dans des sujets modernes et chrétiens. Il convient pourtant, avant de passer trop vite condamnation sur ce point, de nous placer un moment dans les opinions de leur siècle et d'étudier dans leur essence les conditions de la poésie épique.

Nous l'avons dit ailleurs, l'épopée est de toutes les formes poétiques la plus compréhensive et la plus complète. Dans son cadre immense, elle embrasse le ciel et la terre, l'homme et la nature, le visible et l'invisible. Tandis que chacun des autres genres de poésie n'a qu'un ou tout au plus deux de ces objets pour matière, la vaste formule épique les comprend et les absorbe tous. L'épopée est, si on l'ose dire, l'océan de la poésie, tandis que les autres genres ne sont que des fleuves d'inégale grandeur qui vont y aboutir et s'y perdre. La tragédie, par exemple, qui peint les passions humaines dans leurs courts momens de crise, n'est qu'un rameau détaché de l'antique et vaste cèdre épique. L'églogue, qui réfléchit dans son pur miroir les bois, les fleurs, l'azur des lacs, la nature, en un mot, sous les aspects les plus attrayans, et l'homme à l'état de calme; l'églogue, dis-je, n'est qu'une des faces gracieuses de la poésie épique. En effet, les plus beaux exemples du genre pastoral ne se rencontrent-ils pas dans l'*Odyssée*, dans l'*Énéide*, dans le Tasse? Je ne pense pas qu'il y ait beaucoup de poètes lyriques plus lyriques que Dante ou Milton, ni beaucoup de paysagistes ou de poètes descriptifs qui aient le sentiment des beautés de la nature à un aussi haut degré qu'Homère ou Virgile; mais (et tous les épiques l'ont bien senti) l'épopée ne reflète pas seulement l'homme et la nature matérielle, elle interprète l'un et l'autre en les liant à une pensée plus haute, à la pensée divine. Il suit de là qu'il n'y a d'épopée véritable qu'à la condition d'être théosophique et religieuse. Un poème épique suppose ou des solutions nouvelles sur le problème de la destinée humaine, ou du moins une foi naïve et entière dans les solutions reçues. Or, les peuples très civilisés adoptent rarement, comme on sait, de nouveaux dogmes religieux,

et, qui pis est, n'accordent qu'une foi médiocre aux anciens. Voilà ce qui fait que les âges de civilisation raffinée sont assez peu épiques, et pourquoi il faut toujours remonter au berceau des nations pour trouver dans leur pureté première les sources de l'épopée véritable.

Eh quoi! dira-t-on, les siècles de brillante civilisation sont-ils déshérités des jouissances épiques? Non pas dans tous les sens. Outre l'épopée primitive et spontanée, il y a l'épopée secondaire et réfléchie, qui naît aux époques avancées et peu croyantes. Virgile a laissé le type le plus parfait de la poésie épique de seconde époque. Une méprise très grave et très commune de la critique est de demander à l'épopée des premiers temps le fini, l'art, les bienséances, qui ne peuvent appartenir qu'à l'épopée érudite, ou (ce qui est un tort égal) d'exiger de l'épopée savante la naïveté d'inspiration, l'initiative religieuse et l'originalité cosmogonique, qui ne peuvent appartenir qu'à la poésie des premiers âges. A la fin du XVI^e siècle, en ce temps de sensualité sceptique et de renaissance presque païenne, où les dogmes du christianisme étaient déjà trop controversés, au moins dans une grande partie de l'Europe, pour être employés naïvement, comme au siècle de Dante, et où ils étaient encore trop vénérés pour être employés comme de purs ornemens, il fallut bien, pour rester fidèle à la grande loi de la poésie épique, qui est de rattacher l'homme au ciel, et pour ne pas tomber dans l'histoire sèche et le prosaïsme, recourir à l'emploi des anciennes formes mythologiques, qui, d'ailleurs, jouissaient alors d'une sorte de vogue et d'autorité plastiques. A la suite de Sannazar et du Trissin, Camoens et Corte Real ont été naturellement conduits à emprunter leur merveilleux à la muse latine. Tous deux expliquent les fortunes diverses et les actions de leurs héros par l'intervention des divinités fabuleuses, c'est-à-dire qu'ils n'expliquent rien pour nous, qui ne croyons pas aux dieux de l'Olympe; mais ils ornent leur matière, à peu près comme faisaient Primatice, Rubens et Lebrun, lorsqu'ils couvraient de leurs allégories les plafonds de Fontainebleau, la galerie de Catherine de Médicis et les appartemens de Versailles. A vrai dire, dans Camoens, dans Corte Real, comme dans tous les poètes des XVI^e et XVII^e siècles, la mythologie n'a guère qu'une valeur de métaphore et, en quelque sorte, d'ornementation.

Au reste, on conçoit aisément que les poètes des deux derniers siècles, dont la langue était presque entièrement moulée sur les chefs-d'œuvre de la Grèce et de l'Italie, tinssent vivement à conserver ce quelque chose peu raisonnable, si l'on veut, mais qui les empêchait

de tomber dans la trivialité et dans la prose. Boileau et Jean-Jacques Rousseau ont plaidé cette thèse avec passion. Le grand Corneille, moins intéressé dans le débat, a aussi bravement rompu une lance pour la même cause. On relit toujours avec plaisir, je dirais presque avec une nouvelle surprise, ces beaux vers d'un tour si différent de sa facture ordinaire :

Qu'on fait injure à l'art de lui voler la fable!
C'est interdire aux vers ce qu'ils ont d'agréable,
Anéantir leur pompe, éteindre leur vigueur,
Et hasarder la Muse à sécher de langueur.
O vous qui prétendez qu'à force d'injustices
Le vieil usage cède à de nouveaux caprices,
Donnez-nous par pitié du moins quelques beautés
Qui puissent remplacer ce que vous nous ôtez,
Et ne nous livrez pas aux tons mélancoliques
D'un style estropié par de vaines critiques.
  Quoi! bannir des enfers Proserpine et Pluton!
Dire toujours le Diable et jamais Alecton!
Sacrifier Hécate et Diane à la Lune,
Et dans son propre sein noyer le vieux Neptune!
Un berger chantera ses déplaisirs secrets,
Sans que le triste Écho répète ses regrets!
Les bois autour de lui n'auront pas de Dryades,
L'air sera sans Zéphirs, les fleuves sans Nayades,
Et par nos délicats les Faunes affamés
Rentreront au néant dont on les a formés!
  Pourras-tu, dieu des vers, endurer ce blasphème?
Toi qui fis tous ces dieux, qui fis Jupiter même,
Pourras-tu respecter ces nouveaux souverains,
Jusqu'à laisser périr l'ouvrage de tes mains?
. . . . . .
La fable en nos écrits, disent-ils, n'est pas bien;
La gloire des païens déshonore un chrétien.
L'Église toutefois que l'Esprit saint gouverne,
Dans ses hymnes sacrés nous chante encore l'Averne,
Et par un vieil abus le Tartare inventé
N'y déshonore point un Dieu ressuscité.
Ces rigides censeurs ont-ils plus d'esprit qu'elle,
Et sont-ils dans l'Église une Église nouvelle?
. . . . . .
Otez à Pan sa flûte, adieu les pâturages;
Otez Pomone et Flore, adieu les jardinages.

Des roses et des lis le plus sublime éclat
Sans la Fable en nos vers n'aura rien que de plat.
Qu'on y peigne en savant une plante nourrie
Des impures vapeurs d'une terre pourrie,
Le portrait plaira-t-il, s'il n'a pour agrément
Les larmes d'une amante ou le sang d'un amant?
Qu'aura de beau la guerre, à moins qu'on ne crayonne
Ici le char de Mars, là celui de Bellone;
Que la victoire vole et que les grands exploits
Soient portés en tous lieux par la nymphe aux cent voix?
Qu'ont la terre et la mer, si l'on n'ose décrire
Ce qu'il faut de Tritons à pousser un navire?
Cet empire qu'Eole a sur les tourbillons,
Bacchus sur les coteaux, Cérès sur les sillons,
Tous ces vieux ornemens traitez-les d'antiquailles;
Moi, si je peins jamais Saint-Germain et Versailles,
Les nymphes, malgré vous, danseront tout autour;
Cent demi-dieux follets leur parleront d'amour;
Du Satyre caché les brusques échappées
Dans les bras des Sylvains feront fuir les Napées;
Et si je fais ballet pour un de ces beaux lieux,
J'y ferai, malgré vous, trépigner tous les dieux.

On voit que Corneille, comme J.-B. Rousseau et l'auteur de l'*Art poétique*, aurait, sans difficulté, amnistié Camoens et Corte Real.

Un mot, en finissant, sur la traduction. J'ai déjà félicité M. Ortaire Fournier sur son excellent travail. Sa version me paraît avoir atteint, à un bien petit nombre d'endroits près, le but qu'on se propose dans tous les ouvrages de ce genre : elle est française et elle est fidèle. Je ne ferai à l'auteur qu'un reproche, c'est de n'avoir pas éclairci par la moindre note les nombreuses difficultés historiques, géographiques et autres que le texte présente. M. Ortaire Fournier me paraît aussi avoir poussé trop loin les scrupules d'un traducteur fidèle, en reproduisant, sans amendemens, les *argumens* de l'édition portugaise de 1783, qui sont souvent fautifs, et ne s'appliquent pas toujours exactement au contenu des chants qu'ils précèdent. Dans une seconde édition, que cette intéressante publication mérite à tant d'égards, l'auteur pourra fort aisément, s'il le trouve bon, faire droit à ces légers *desiderata* de la critique.

CHARLES MAGNIN.

# MADEMOISELLE

# DE LA SEIGLIÈRE.

—

TROISIÈME PARTIE.[1]

## VI.

M^lle de La Seiglière entra, simplement vêtue, mais royalement parée de sa blonde et blanche beauté. Opulemment tordus derrière la tête, ses cheveux encadraient de nattes et de tresses d'or son visage, que coloraient encore l'animation de la marche et les chauds baisers du soleil. Ses yeux noirs brillaient de cette douce flamme, rayonnement des ames virginales, qui éclaire et ne brûle pas. Une ceinture bleue, à bouts flottans, rassemblait et serrait autour de sa taille les mille plis d'une robe de mousseline qui enveloppait tout entier son corps élégant et flexible. Un brodequin de coutil vert faisait ressortir la cambrure aristocratique de son pied mince, étroit et long. Un bouquet de fleurs des champs décorait son jeune corsage. Après avoir jeté négligemment sur un fauteuil son chapeau de paille d'Ita-

(1) Voyez les livraisons des 1er et 15 septembre.

lie, son ombrelle de moire grise, et une touffe de bruyères roses qu'elle venait de cueillir dans une promenade sur la pente des coteaux voisins, elle courut, svelte et légère, à son père d'abord, qu'elle n'avait pas vu de la journée, puis à M^me^ de Vaubert, qui l'embrassa avec effusion. Ce ne fut qu'au bout de quelques instans, en s'échappant des bras de la baronne, qu'Hélène s'aperçut de la présence d'un étranger. Soit embarras, soit curiosité, soit surprise de l'ame et des sens, Bernard s'était arrêté près de la porte, devant l'apparition de cette suave créature, et il était là, debout, immobile, en muette contemplation, se demandant sans doute depuis quand les gazelles vivaient fraternellement avec les renards, et les colombes avec les vautours. Le regard est prompt comme l'éclair; la pensée est plus rapide encore. En moins d'une seconde, M^me^ de Vaubert eut tout vu, tout compris : sa figure s'éclaircit, son front s'illumina.

— Tu ne reconnais pas monsieur? demanda le marquis à sa fille.

Après avoir examiné Bernard d'un regard inquiet et curieux, Hélène ne répondit que par un mouvement de sa blonde tête.

— C'est pourtant un de tes amis, ajouta le vieux gentilhomme.

Sur un geste de son père, demi-troublée, demi-souriante, M^lle^ de La Seiglière s'avança vers Bernard. Quand cet homme, qui n'avait eu jusqu'à présent aucune révélation de la grace et de la beauté, et dont la jeunesse, ainsi qu'il l'avait dit lui-même, s'était écoulée dans les camps et chez les barbares, vit venir à lui cette belle et gracieuse enfant, la candeur au front et le sourire sur les lèvres, lui qui vingt fois avait vu la mort sans pâlir, il sentit son cœur défaillir, et ses tempes se mouillèrent d'une sueur froide.

— Mademoiselle, dit-il d'une voix altérée, vous me voyez pour la première fois. Cependant, si vous avez connu un infortuné qui s'appela Stamply sur la terre, je ne vous suis pas tout-à-fait étranger, car vous avez connu mon père.

A ces mots, Hélène attacha sur lui deux grands yeux de biche effarée; puis elle regarda tour à tour le marquis et M^me^ de Vaubert, qui contemplaient cette scène d'un air attendri.

— C'est le petit Bernard, dit le marquis.

— Oui, chère enfant, ajouta la baronne, c'est le fils du bon M. Stamply.

— Monsieur, dit enfin M^lle^ de La Seiglière avec émotion, mon père a eu raison de me demander si je vous reconnaissais. J'ai tant de fois entendu parler de vous, qu'il me semble à présent que j'aurais dû vous reconnaître en effet. Vous vivez! c'est une joie pour nous; voyez,

j'en suis toute tremblante. Et pourtant, joyeuse que je suis, je ne puis penser sans tristesse à votre père, qui a quitté ce monde avec l'espoir de vous retrouver dans l'autre; le ciel a donc aussi ses douleurs et ses déceptions. Oui, mon père a dit vrai, vous êtes de mes amis. Vous le voulez, monsieur? M. Stamply m'aimait et je l'aimais aussi. Il était mon vieux compagnon. Avec lui, je parlais de vous; avec vous, je parlerai de lui. — Mon père, a-t-on fait préparer l'appartement de M. Bernard? — car vous êtes ici chez vous.

— Ah bien! oui, s'écria le marquis! un enragé qui aimerait mieux s'aller loger sous le pont du Clain que d'habiter et de vivre au milieu de nous!

— Ainsi, monsieur, reprit Hélène d'un ton de doux reproche, lorsque je suis entrée, vous vous éloigniez! vous partiez! vous nous fuyiez! Heureusement, c'est impossible.

— Impossible! s'écria le marquis; on voit bien que tu ne sais pas d'où il vient. Tel que tu le vois, monsieur arrive de Sibérie. La fréquentation des Kalmouks l'a rendu difficile sur la qualité de ses relations et sur le choix de ses amitiés. Cela se conçoit, il ne faut pas lui en vouloir. Et puis, il nous hait, ce garçon; ce n'est pas sa faute. Pourquoi nous hait-il? Il n'en sait rien, ni moi non plus; mais il nous hait, c'est plus fort que lui. On n'est pas maître de ses sentimens.

— Vous nous haïssez, monsieur! J'aimais votre père, vous haïssez le mien! Vous me haïssez, moi! Que vous avons-nous fait? demanda M^lle^ de La Seiglière d'une voix qui aurait amolli un cœur d'airain et désarmé le courroux d'un Scythe. Monsieur, nous n'avons pas mérité votre haine.

— Qu'est-ce que cela fait, dit le marquis, si c'est son goût de nous haïr? Tous les goûts sont dans la nature. Il prétend que ce parquet lui brûle les pieds, et qu'il lui serait impossible de fermer l'œil sous ce toit. Voici ce que c'est que d'avoir dormi sur des peaux de rennes et vécu dans six pieds de neige. Rien ne vous flatte plus, et tout paraît terne et désenchanté.

Par une intuition rapide, Hélène crut comprendre ce qui se passait dans le cœur et dans l'esprit de ce jeune homme. Elle comprit qu'en restituant les biens de ses maîtres, le vieux Stamply avait dépouillé son fils, et que celui-ci, victime de la probité de son père, refusait par orgueil d'en recevoir le prix. Dès-lors, par délicatesse autant que par devoir, elle redoubla de grace et d'insistance, jusqu'à se départir de sa réserve habituelle, pour lui faire oublier tout ce que sa position comportait de pénible, de difficile et de périlleux.

— Monsieur, reprit-elle d'un ton d'autorité caressante, vous ne partirez pas. Puisque vous refusez d'être notre hôte, vous serez notre prisonnier. Comment avez-vous pu seulement aborder l'idée que nous vous permettrions de vivre autre part qu'au milieu de nous? Que penserait le monde? que diraient nos amis? Vous ne voudriez pas du même coup affliger nos cœurs et porter atteinte à notre renommée. Songez donc, monsieur, qu'il ne s'agit ici ni d'hospitalité à offrir ni d'hospitalité à recevoir. Nous devons trop à votre père, ajouta l'aimable fille, qui n'en savait rien, mais qui, croyant entrevoir que Bernard hésitait par fierté, voulait ménager ses susceptibilités et faire, pour ainsi dire, un pont d'or à son orgueil, — nous devons trop à votre père pour que vous puissiez nous devoir quelque chose. Nous n'avons rien à vous donner; il ne nous reste qu'à rendre d'une main ce que nous avons reçu de l'autre. Vous accepterez, pour ne pas nous humilier.

— Accepter, lui! s'écria le marquis; il s'en gardera, par Dieu, bien. Nous humilier, c'est ce qu'il veut. Tu ne le connais pas : il aimerait mieux se couper le poignet que de mettre sa main dans la nôtre.

La jeune fille déganta sa main droite et la tendit loyalement à Bernard.

— Est-ce vrai, monsieur? lui dit-elle.

En sentant entre ses doigts brunis par les travaux de la guerre et durcis par les labeurs de la captivité cette peau moite, fine et satinée, Bernard pâlit et tressaillit. Ses yeux se voilèrent, ses jambes se dérobèrent sous lui. Il voulut parler; sa voix expira sur ses lèvres.

— Vous nous haïssez? dit Hélène; c'est une raison de plus pour que vous restiez. Il nous importe surtout que vous ne nous haïssiez pas; il y va de notre gloire et de notre honneur. Souffrez d'abord que nous tâchions de vous apprendre à nous connaître. Quand nous y aurons réussi, alors, monsieur, vous partirez si vous vous en sentez le courage; mais d'ici là, je vous le répète, vous êtes en notre pouvoir. Vous avez été six ans le prisonnier des Russes; vous pouvez bien être un peu le nôtre. C'est donc une perspective si effrayante que celle de se sentir aimé? Au nom de votre père qui m'appelait parfois son enfant, vous resterez, je le veux, je l'exige; au besoin, je vous en prie.

— Elle est charmante! s'écria M^me^ de Vaubert avec attendrissement.

Elle ajouta tout bas :

— Il est perdu!

Et c'était vrai, Bernard était perdu. L'histoire de ses variations peut se résumer aisément. Ulcéré par le malheur, justement irrité par les poignantes déceptions du retour, exaspéré par la rumeur publique, brûlant de toutes les passions et de toutes les ardeurs politiques

du temps, haïssant d'instinct la noblesse, impatient de venger son père, il se présente au château de La Seiglière, sa haine appuyée sur son droit, le cœur et la tête remplis d'orages et de tempêtes, s'attendant à rencontrer une résistance orgueilleuse, pressentant des prétentions altières, des préjugés hautains, une morgue insolente, et se préparant à broyer tout cela sous l'ouragan de sa colère. Tout d'abord, il manque son effet; sa haine avorte, sa colère échoue. L'ouragan qui voulait des chênes à briser ne courbe que des roseaux et va se perdre dans les hautes herbes; la foudre qui comptait bondir de roc en roc et d'écho en écho s'éteint sans bruit dans la vallée, où elle n'éveille que de suaves mélodies. Bernard cherche des ennemis, il ne trouve que des flatteurs. Il essaie encore de loin en loin de lâcher quelques bordées; on lui renvoie ses boulets changés en sucre. Toutefois, échappant aux enchantemens d'une Armide émérite, il va se retirer après avoir signifié sa volonté inexorable, lorsqu'apparaît une autre enchanteresse, d'autant plus séduisante, qu'elle ne songe pas à séduire. Puissance irrésistible, charme éternel et toujours vainqueur, éloquence divine de la jeunesse et de la beauté! Elle n'a fait que paraître, Bernard est ébranlé. Elle a souri, Bernard est désarmé. C'est une enfant que Dieu doit contempler avec amour. Son front respire la candeur, sa bouche la sincérité; au fond de son regard limpide, on peut voir son ame épanouie comme une belle fleur sous la transparence des eaux. Jamais le mensonge n'a flétri ces lèvres, jamais la ruse n'a faussé le rayon de ces yeux. Elle parle, et, sans le savoir, l'ange se fait complice du démon. Elle ne dit rien, non-seulement qui contrarie, mais encore qui ne confirme ce qui s'est dit précédemment; il n'est pas une parole d'Hélène qui ne vienne à l'appui d'une parole de M^me^ de Vaubert. La vérité a des accens vainqueurs que l'ame la plus défiante ne saurait méconnaître. C'est la vérité, c'est bien elle qui parle par la voix d'Hélène; cependant, si Hélène est sincère, M^me^ de Vaubert est sincère, elle aussi? Bernard hésite. Si c'étaient là pourtant de nobles cœurs calomniés par l'envie? S'il avait plu à son père d'acheter au prix de toute sa fortune quelques années de joie, de paix et de bonheur, est-ce Bernard qui oserait s'en plaindre? Oserait-t-il révoquer un don volontaire et spontané, légitimé par la reconnaissance? chasserait-il impitoyablement les êtres auxquels son père aurait dû de vivre entouré de soins et de s'éteindre entre des bras amis?

Il en était là de ces reflexions, moins nettes pourtant dans son esprit, moins arrêtées et moins précises que nous ne venons de les exprimer, quand M^me^ de Vaubert, qui s'était approchée, profita d'un

instant où Mlle de La Seiglière échangeait quelques paroles avec le marquis, pour lui dire :

— Eh bien ! monsieur, à présent vous les connaissez tous, les auteurs de ces lâches manœuvres que vous signaliez tout à l'heure. Que n'accablez-vous aussi cette enfant de vos mépris et de vos colères? Vous voyez bien qu'elle a trempé dans le complot infame, et qu'après avoir travaillé à la ruine de votre père, elle s'est entendue avec nous pour le laisser mourir de chagrin.

A ces paroles de Mme de Vaubert, Bernard frissonna, comme s'il sentait un serpent s'enrouler autour de ses jambes; mais presque aussitôt Mlle de La Seiglière revenant à lui :

— Monsieur, dit-elle, la mort de votre père m'a laissé vis-à-vis de vous des devoirs sérieux à remplir. Je l'ai assisté à son heure suprême; j'ai reçu ses derniers adieux, j'ai recueilli son dernier soupir. C'est comme un dépôt sacré qui doit passer de mon cœur dans le vôtre. Venez, peut-être vous sera-t-il doux d'entendre parler de celui qui n'est plus, le long de ces allées qu'il aimait et qui sont encore toutes remplies de son image.

Ainsi parlant, Mlle de La Seiglière avait appuyé sa main sur le bras de Bernard, qu'elle emmena comme un enfant. Lorsqu'ils se furent éloignés, le marquis se jeta dans un fauteuil, et, libre enfin de toute contrainte, il laissa déborder les flots de colère et d'indignation qui l'étouffaient depuis plus d'une heure. Il y avait en lui deux sentimens ennemis, qui se combattaient avec acharnement, tour à tour vaincus et vainqueurs, l'égoïsme et l'orgueil de sa race. Décidément l'égoïsme était le plus fort; mais il ne pouvait triompher sans que l'orgueil vaincu ne poussât aussitôt des cris de blaireau pris au piége. En présence de Bernard, l'égoïsme l'avait emporté; Bernard parti, l'orgueil irrité s'arracha violemment aux étreintes de son rival et reprit bravement le dessus. Il y eut encore une scène de révoltes et d'emportemens qui fut tout ce qu'il est possible d'imaginer en ce genre de plus puéril et de plus charmant : qu'on se représente la grace pétulante d'un poulain échappé, franchissant haies et barrières, et bondissant sur les vertes pelouses. Ce ne fut pas sans de nouveaux efforts que Mme de Vaubert parvint à le ressaisir, à le ramener et à le maintenir dans le vrai de la situation.

— Voyons, marquis, dit-elle après l'avoir long-temps écouté avec une pitié souriante, cessons ces enfantillages. Vous aurez beau vous mutiner, vous ne changerez rien aux faits accomplis. Ce qui est fait est fait. A vouloir le contraire, Dieu lui-même perdrait sa puissance.

— Comment! s'écria le marquis, un drôle dont le père a labouré mes champs et dont j'ai vu la mère apporter ici, chaque matin, pendant dix ans, le lait de ses vaches, viendra m'insulter chez moi, et je n'y pourrai rien! Non-seulement je ne le ferai pas jeter à la porte par mes laquais, mais encore je devrai l'héberger, le fêter, lui sourire et lui mettre ma fille au bras! Un va-nu-pieds qui trente ans plus tôt se fût estimé trop heureux de panser mes chevaux et de les conduire à l'abreuvoir! Avez-vous entendu avec quelle emphase ce fils de bouvier a parlé des sueurs de son père? Quand ils ont dit cela, ils ont tout dit. La sueur du peuple! la sueur de leurs pères! Les impertinens et les sots! Comme si leurs pères avaient inventé la sueur et le travail! S'imaginent-ils donc que nos pères ne suaient pas, eux aussi? Pensent-ils qu'on suait moins sous le haubert que sous le sarrau? Cela m'indigne, madame la baronne, de voir les prétentions de cette canaille qui se figure qu'elle seule travaille et souffre, tandis que les grandes familles n'ont qu'à ouvrir les deux mains pour prendre des châteaux et des terres. Et comment trouvez-vous ce hussard qui vient revendiquer un million de propriétés, sous prétexte que son père a sué? Voilà les gens qui nous reprochent l'orgueil et la vanité des ancêtres! Celui-ci réclame insolemment le prix de la sueur de son père, puis il s'étonnera que je tienne au prix du sang de vingt de mes aïeux!

— Eh! mon Dieu, marquis, vous avez cent fois raison, répliqua M^me^ de Vaubert. Vous avez pour vous le droit; qui le nie et qui le conteste? Malheureusement, ce hussard a pour lui la loi, la loi mesquine, taquine, hargneuse, bourgeoise en un mot. Encore une fois, vous n'êtes plus chez vous, et ce drôle est ici chez lui; c'est là ce qu'il vous faut comprendre.

— Eh bien! madame la baronne, s'écria M. de La Seiglière, s'il en est ainsi, mieux vaut la ruine que la honte, mieux vaut abdiquer sa fortune que son honneur. L'exil ne m'effraie pas; j'en connais le chemin. Je partirai, je m'expatrierai une dernière fois. Je perdrai mes biens, mais je garderai mon nom sans tache. Ma vengeance est toute prête : il n'y aura plus de La Seiglière en France!

— Eh! mon pauvre marquis, la France s'en passera.

— Ventre-saint-gris, madame la baronne! s'écria le marquis rouge comme un coquelicot. Savez-vous ce que dit un jour à son petit lever le roi Louis XIV, en apercevant mon trisaïeul au milieu des gentilshommes de sa cour? Marquis de La Seiglière, dit le roi Louis en lui frappant affectueusement sur l'épaule.....

— Marquis de La Seiglière, je vous dis, moi, que vous ne partirez

pas, s'écria M^me^ de Vaubert avec fermeté. Vous ne faillirez point du même coup à ce que vous devez à vos aïeux, à ce que vous devez à votre fille, à ce que vous vous devez à vous-même. Vous n'abandonnerez pas lâchement l'héritage de vos ancêtres. Vous resterez, précisément parce qu'il y va de votre honneur. D'ailleurs on ne s'exile plus à notre âge. C'était bon dans la jeunesse, alors que nous avions devant nous l'avenir et un long espoir. Et pourquoi donc partir? ajouta-t-elle d'un air belliqueux. Depuis quand attend-on, pour lever le siége, que la place soit près de se rendre? Depuis quand bat-on en retraite, quand on est sûr de la victoire? Depuis quand quitte-t-on la partie, lorsqu'on est près de la gagner? Nous triomphons, ne le sentez-vous pas? Que ce Bernard passe seulement la nuit au château, et demain je réponds du reste.

En cet instant, la baronne, qui se tenait dans l'embrasure d'une fenêtre, aperçut dans la vallée du Clain son fils, qui se dirigeait vers la porte du parc. Laissant le marquis à ses réflexions, elle s'échappa plus légère qu'un faon, arrêta Raoul à la grille, le ramena au castel de Vaubert, et trouva un prétexte plausible pour l'envoyer de là dîner et passer la soirée dans un château voisin.

Cependant Hélène et Bernard allaient à pas lents, la jeune fille suspendue au bras du jeune homme, lui timide et tremblant, elle redoublant de séduction et de grace. Grace naïve, séduction facile! Elle racontait avec une simplicité touchante l'histoire des deux dernières années que le vieux Stamply avait passées sur la terre. Elle disait comment ils en étaient venus à se connaître l'un l'autre et à s'aimer, leurs promenades, leurs excursions, leurs mutuelles confidences, et aussi quelle place avait tenue Bernard dans leurs entretiens. Bernard écoutait en silence et charmé, et, tout en écoutant, il sentait à son bras le corps souple et léger d'Hélène, il regardait ses deux pieds qui marchaient à l'unisson des siens, il respirait son haleine plus suave que les parfums d'automne, il entendait le frôlement de sa robe plus doux que le bruit du vent dans la feuillée. Déjà il subissait des influences amollissantes; pareille à ces tiges élancées le long desquelles la foudre s'échappe et s'écoule, Hélène lui dérobait le fluide orageux de sa haine et de sa colère. Vainement essayait-il encore de se raidir et de se débattre; semblable lui-même à ce chevalier dont on avait dévissé l'armure, il sentait tomber à chaque pas quelque débris de ses rancunes et de ses préventions. Tout en causant, ils avaient rabattu sur le château. Le jour baissait; le soleil à son déclin alongeait démesurément l'ombre des peupliers et des chênes. Arrivé au pied du perron, Bernard se disposait à prendre congé de M^lle^ de La Seiglière,

quand celle-ci, sans quitter le bras du jeune homme, l'entraîna doucement dans le salon où Mme de Vaubert avait déjà rejoint le marquis, tant elle appréhendait de l'abandonner à ses seules inspirations.

— Vous êtes ému, monsieur, dit-elle aussitôt en s'adressant à Bernard; comment pourrait-il en être autrement? Ce parc fut, pour ainsi dire, le nid de vos belles années. Enfant, vous avez joué sur ces gazons; c'est sous ces ombrages que sont éclos vos premiers rêves de jeunesse et de gloire. Aussi votre excellent père en avait-il fait, sur les derniers temps, sa promenade de prédilection, comme si, au détour de chaque allée, il s'attendait à vous voir apparaître.

— Je le vois encore, dit le marquis, passer le long des boulingrins; avec ses cheveux blancs, ses bas de laine bleue, son gilet de futaine et sa culotte de velours, on l'aurait pris pour un patriarche.

— C'était bien un patriarche en effet, ajouta Mme de Vaubert avec onction.

— Ma foi! s'écria le marquis, patriarche ou non, c'était un brave homme.

— Si bon! si simple! si charmant! reprit Mme de Vaubert.

— Et point sot! s'écria le marquis. Avec son air bonhomme, il avait une manière de tourner les choses qui surprenait les gens.

— Aussitôt qu'il apparaissait, on s'empressait autour de lui, on faisait cercle pour l'entendre.

— C'était un philosophe. On se demandait, en l'écoutant, où il prenait les choses qu'il disait.

— Il les prenait dans sa belle ame, ajouta Mme de Vaubert.

— Et quelle gaillarde humeur! s'écria le marquis, emporté, malgré lui, par le courant; toujours gai! toujours content! toujours le petit mot pour rire!

— Oui, dit Mme de Vaubert, il avait retrouvé au milieu de nous son humeur souriante, sa gaieté naturelle et les vertes saillies d'un heureux caractère. Long-temps altérées par la rouille de l'isolement, toutes ses aimables qualités avaient repris, dans une douce intimité, leur éclat primitif et leur fraîcheur native. Il ne se lassait pas de répéter que nous l'avions rajeuni de trente ans. Dans son langage naïf et figuré, il se comparait à un vieux tronc ombragé de pousses nouvelles.

— Il est bien vrai que c'était une douce nature qu'on ne pouvait connaître sans l'aimer, dit à son tour Hélène, qui supposant à son père et à la baronne les délicatesses de son cœur et de son esprit, s'expliquait ainsi leur empressement autour de Bernard.

— Ah! dam, reprit la baronne, il adorait son empereur. On n'aurait

pas été bien venu à le contrarier sur ce point. Quelle chaleur, quel enthousiasme, toutes les fois qu'il parlait du grand homme! Il en parlait souvent, et nous nous plaisions à l'écouter.

— Oui, oui, dit le marquis, il en parlait souvent; on peut même affirmer qu'il en parlait très souvent. Que voulez-vous? ajouta-t-il, foudroyé par un regard de Mme de Vaubert et se reprenant aussitôt; ça lui faisait plaisir, à ce bonhomme, et c'était tout profit pour nous. Vive Dieu! monsieur, monsieur votre père peut se flatter là-haut de nous avoir procuré ici-bas de bien agréables momens.

La conversation en était là, sans que Bernard eût pu placer un mot, lorsqu'un laquais vint annoncer que M. le marquis était servi. M. de La Seiglière offrit son bras à la baronne, Hélène prit le bras du jeune homme, et tous quatre passèrent dans la salle à manger. Cela s'était fait si promptement et si naturellement, que Bernard ne comprit ce dont il s'agissait qu'en se voyant, comme par enchantement, assis auprès d'Hélène, à la table du gentilhomme. Le marquis ne l'avait même pas invité, et Bernard eût été depuis six mois l'hôte et le commensal du logis, que les choses n'auraient pu se passer sans moins de façon ni de cérémonie. Il voulut se lever et s'enfuir; mais la jeune fille lui dit :

— Ce fut long-temps la place de votre père; ce sera désormais la vôtre.

— Rien n'est changé ici, ajouta le marquis; il n'y a qu'un enfant de plus dans la maison.

— Touchant accord! charmante réunion! murmura Mme de Vaubert.

Ne sachant s'il veillait ou s'il était le jouet d'un songe, Bernard déploya brusquement sa serviette, et resta rivé sur sa chaise.

Dès le premier service, le marquis et la baronne entamèrent l'entretien sans avoir l'air de s'apercevoir de la présence d'un convive de plus, absolument comme si Bernard n'eût pas été là, ou plutôt comme si, de tout temps, il avait fait partie de la famille. Bernard était silencieux, ne buvait que du bout des lèvres et touchait à peine aux mets qu'on lui servait. On ne le sollicita point; on feignit même de ne pas remarquer son attitude sombre, pensive et réservée. Ainsi qu'il arrive au début de tous les repas, la conversation roula d'abord sur des objets indifférens : quelques mots échangés çà et là, point d'allusion à la situation présente, tout au plus, de temps à autre, un hommage indirect à la mémoire du bon M. Stamply. De banalités en vulgarités, on en vint naturellement à parler de la politique du jour. A certains mots qui échappèrent au marquis, Bernard commença de dresser les oreilles :

quelques traits partirent de droite et de gauche; bref, la discussion s'engagea. Mme de Vaubert en saisit aussitôt les rênes, et jamais automédon conduisant un quadrige et faisant voler la poussière olympique ne déploya autant de dextérité qu'en cette occasion la baronne. Le terrain était difficile, creusé d'abîmes, hérissé d'aspérités, traversé d'échaliers et d'ornières; du premier bond, le marquis courait risque de s'y rompre le cou. Elle en sut faire une route aussi droite, unie et sablée que l'avenue d'un château royal; elle tourna tous les obstacles, contint la fougue étourdie du marquis, aiguillonna Bernard sans l'irriter, les lança l'un et l'autre tour à tour au trot, au galop, au pas relevé; puis, après les avoir fait manœuvrer, pirouetter, se cabrer et caracoler, de façon toutefois à laisser à Bernard les honneurs de la joûte, elle rassembla les guides, serra le double mors, et les ramena tous deux fraternellement au point d'où ils étaient partis. Insensiblement Bernard avait pris goût au jeu. Échauffé par cet exercice, entraîné malgré lui par la bonne humeur du marquis, il montra moins de raideur et plus d'abandon, et lorsqu'au dessert le gentilhomme dit en lui versant à boire :

— Monsieur, voici d'un petit vin que monsieur votre père ne méprisait pas; je prétends que nous vidions nos verres à sa mémoire et à votre heureux retour.

Machinalement Bernard leva son verre et toucha celui du marquis.

Le repas achevé, on se leva de table pour aller faire un tour de parc. La soirée était belle. Hélène et Bernard marchaient l'un près de l'autre, précédés du marquis et de la baronne, qui causaient entre eux, et dont la voix se perdait dans le bruit de l'eau et dans le murmure du feuillage. L'un et l'autre étaient silencieux et comme absorbés par le bruissement des feuilles desséchées que leurs pieds soulevaient en marchant. Quand le marquis et sa compagne disparaissaient au tournant d'une allée, les deux jeunes gens pouvaient croire un instant qu'ils erraient seuls dans le parc désert, à la sombre clarté des étoiles. Plus pure et plus sereine que l'azur du ciel qui étincelait au-dessus de leurs têtes, Mlle de La Seiglière ne ressentait alors aucun émoi, et continuait d'aller d'un pas lent, rêveur et distrait, tandis que Bernard, plus pâle que la lune qui se montrait derrière les aulnes, plus tremblant que les brins d'herbe qu'agitait le vent de la nuit, s'enivrait, à son insu, du premier trouble de son cœur. De retour au salon, la conversation reprit son cours autour d'un de ces feux clairs qui égaient les soirées d'automne. Le sarment pétillait dans l'âtre, et les brises imprégnées de la senteur des bois lutinaient follement les

rideaux de la fenêtre ouverte. Commodément assis dans un fauteuil moelleux, non loin d'Hélène, qui s'occupait, à la lueur d'une lampe, d'un ouvrage de tapisserie, Bernard subissait, sans chercher à s'en rendre compte, le charme de cet intérieur de famille. De temps en temps, le marquis se levait, puis venait se rasseoir après avoir baisé sa fille au front. D'autres fois, c'était l'aimable enfant qui regardait son père avec amour. Bernard s'oubliait au tableau de ces chastes joies. Cependant on voulut savoir l'histoire de sa captivité; M. de La Seiglière et sa fille joignirent leurs instances à celles de la baronne. Il est doux de parler de soi et de raconter les maux qu'on a soufferts, surtout quand on a bien dîné, et qu'on suspend, pour ainsi dire, à ses lèvres quelque Didon ou quelque Desdémone palpitante, curieuse, le regard ému et le sein agité. Bernard donna d'autant plus aisément dans le piége, qu'Hélène y jouait, sans s'en douter, le rôle de l'alouette captive chargée d'attirer la gent emplumée dans les lacets de l'oiseleur. Il raconta d'abord l'affaire de la Moscowa. Il indiqua à grands traits le plan des lieux, les mouvemens du terrain, la disposition respective des deux armées, puis il engagea la bataille. Il avait commencé sur un ton grave et simple; exalté par ses souvenirs, emporté par sa propre parole comme par des ailes de flamme, ses yeux s'animèrent peu à peu, et sa voix retentit bientôt comme un clairon. On respira l'odeur de la poudre, on entendit le sifflement des balles, on vit les bataillons s'ébranler et se ruer à travers la mitraille, jusqu'au moment où, frappé lui-même en tête de son escadron, il tomba sans vie sous les pieds des chevaux, sur le sol jonché de cadavres. Ainsi parlant, il était beau; M^lle^ de La Seiglière avait laissé échapper son aiguille, et, le col tendu, sans haleine, elle écoutait et contemplait Bernard avec un sentiment de naïve admiration.

— C'est un poète qui chante les exploits d'un héros! s'écria M^me^ de Vaubert avec enthousiasme.

— Monsieur, ajouta le marquis, vous pouvez vous flatter d'avoir vu la mort de près. Quelle bataille! j'en rêverai la nuit. Il paraît que vous n'y alliez pas de main morte; mais aussi, que diable votre empereur allait-il faire dans cette maudite Russie?

— Il avait son idée, répliqua fièrement Bernard; cela ne nous regarde pas.

Ensuite, il dit de quelle façon il s'était réveillé prisonnier, et comment de prisonnier il était devenu esclave. Il raconta simplement, sans emphase et sans exagération, son séjour au fond de la Sibérie, six années de servitude au milieu de peuplades sauvages, plus cruelles

encore et plus impitoyables que leur ciel et que leur climat; tout ce qu'il avait enduré, la faim, le froid, les durs travaux, les traitemens barbares, il dit tout, et plus d'une fois, pendant ce funeste récit, une larme furtive glissa sous les paupières d'Hélène, brilla, comme une goutte de rosée, à ses cils abaissés, et roula en perle liquide sur l'ouvrage de tapisserie que la jeune fille avait repris sans doute pour cacher son émotion.

— Noble jeune homme! dit M^me^ de Vaubert en portant son mouchoir à ses yeux, était-ce là le prix réservé à votre héroïque courage?

— Ventre-saint-gris! monsieur, dit le marquis, vous devez être criblé de rhumatismes.

— Ainsi toute gloire s'expie! reprit la baronne avec mélancolie; ainsi, trop souvent, les branches de laurier se changent en palmes du martyre. Pauvre jeune ami! que vous avez souffert! ajouta-t-elle en lui pressant la main par un mouvement de vive sympathie.

— Monsieur, dit le marquis, je vous prédis que, sur vos vieux jours, vous serez mangé de gouttes.

— Après tant de traverses et de misères, qu'il doit être doux, s'écria M^me^ de Vaubert, de se reposer au sein d'une famille empressée, entouré de visages amis, appuyé sur des cœurs fidèles! Heureux l'exilé qui, de retour sur le sol natal, ne trouve pas sa cour silencieuse, sa maison vide et son foyer froid et solitaire!

— Une goutte de Sibérie! s'écria le marquis en se frottant le mollet; en voici une qui, pour ne venir que du fond de l'Allemagne, a déjà bien son prix. Monsieur, je vous plains. Une goutte de Sibérie! vous n'en avez pas fini avec les Cosaques.

Les dernières paroles de M^me^ de Vaubert avaient rappelé brusquement le jeune homme aux exigences de sa position. Onze heures venaient de sonner à la pendule d'écaille incrustée de cuivre qui ornait le marbre de la cheminée. Honteux de ses faiblesses, Bernard se leva, et, cette fois enfin, il allait se retirer, ne sachant plus que résoudre, mais comprenant encore, au milieu de ses incertitudes, que ce n'était point là sa place, quand, le marquis ayant tiré un ruban de moire qui pendait le long de la glace, la porte du salon s'ouvrit, et un valet parut sur le seuil, armé d'un flambeau à deux branches chargées de bougies allumées.

— Germain, dit le marquis, conduisez monsieur dans ses appartemens. Ce sont les appartemens, ajouta-t-il en s'adressant à Bernard, qu'occupa long-temps monsieur votre père.

— C'est vraiment mal à nous, monsieur, s'écria M^me^ de Vaubert,

d'avoir si long-temps prolongé votre veille. Nous aurions dû nous rappeler que vous avez besoin de repos; mais nous étions si heureux de vous voir et si ravis de vous entendre! Pardonnez une indiscrétion qui n'a d'autre excuse que le charme de vos récits.

— Dormez bien, monsieur, dit le marquis; dix heures de sommeil vous remettront de vos fatigues. Demain, au saut du lit, nous irons battre nos bruyères et tirer quelques lapereaux. Vous devez aimer la chasse : elle est l'image de la guerre.

— Monsieur, dit M^lle^ de La Seiglière encore toute tremblante, n'oubliez pas que vous êtes chez vous d'abord, puis chez des amis qui se feront une joie autant qu'un devoir de guérir votre cœur, et d'effacer en lui jusqu'au souvenir de tant de mauvais jours. Mon père essaiera de vous rendre l'affection de celui que vous avez perdu, et moi, si vous le voulez, je serai pour vous une sœur.

— Si vous aimez la chasse, s'écria le marquis, je vous en promets de royales.

— D'impériales même, dit la baronne en l'interrompant.

— Oui, reprit le marquis, d'impériales. Chasse à pied! chasse à courre! chasse au levrier! chasse aux chiens courans! Vive Dieu! si vous traitez les renards comme les Autrichiens, et les sangliers comme les Russes, je plains les hôtes de nos bois.

— J'espère bien, monsieur, ajouta M^me^ de Vaubert, avoir le plaisir de vous recevoir souvent dans mon petit manoir. Votre digne père, qui m'honorait de son amitié, se plaisait à ma table et à mon foyer. Venez parler de lui à cette même place où tant de fois il a parlé de vous.

— Allons, monsieur Bernard, bonsoir et bonne nuit! dit le marquis en le saluant de la main, et que monsieur votre père vous envoie de là-haut de doux rêves!

— Adieu! monsieur Bernard, reprit la baronne avec un affectueux sourire; endormez-vous dans la pensée que vous n'êtes plus seul au monde!

— A demain, monsieur Bernard, dit à son tour Hélène; c'est le mot que votre excellent père et moi nous échangions le soir en nous quittant.

Ébloui, étourdi, entraîné, fasciné, enlacé, pris par tous les bouts, Bernard fit un geste qui voulait dire : à la grace de Dieu! puis, après s'être incliné respectueusement devant M^lle^ de la Seiglière, il sortit, précédé de Germain qui le conduisit dans l'appartement le plus riche et le plus somptueux du château. C'était en effet celui que le pauvre

vieux gueux avait quelque temps habité avant qu'on l'eût relégué comme un lépreux dans la partie la plus retirée et la plus isolée du logis; seulement, on l'avait depuis lors singulièrement embelli, et, ce jour même, on s'était empressé de l'approprier à la circonstance. Quand Bernard entra, la flamme joyeuse du foyer faisait étinceler les moulures dorées du plafond et les baguettes de cuivre qui bordaient et encadraient la tenture de velours vert-sombre. Un tapis d'Aubusson jonchait le parquet de fleurs si fraîches et si brillantes, qu'on les eût dites cueillies nouvellement dans les prairies d'alentour et semées là par la main d'une fée bienveillante. Bernard, qui depuis dix ans n'avait dormi que sur des lits de camp, sur la neige, sur des peaux de loup, et dans des draps d'auberge, ne put se défendre d'un sentiment de joie indicible en apercevant, sous l'édredon amoncelé, la toile blanche et fine d'un lit qui s'élevait, comme le trône du sommeil, au fond d'une alcôve, réduit mystérieux formé de draperies pareilles à la tenture. Toutes les recherches du luxe, toutes les élégances, toutes les commodités de la vie, étaient réunies autour de lui et semblaient lui sourire. Une sollicitude ingénieuse avait tout prévu, tout calculé, tout deviné. L'hospitalité a des délicatesses qui échappent rarement à la pauvreté, mais qu'on ne trouve pas toujours chez les hôtes les plus magnifiques; rien ne manquait à celle-ci, ni l'esprit, ni la grace, ni la coquetterie, plus rares que la munificence. Quand Germain se fut retiré après avoir tout préparé pour le coucher de son nouveau maître, Bernard éprouva un plaisir d'enfant à examiner et à toucher les mille petits objets de toilette dont il avait oublié l'usage. Nous n'oserions dire, par exemple, dans quels ravissemens le plongèrent la vue des flacons d'eau de Portugal et la senteur des savons parfumés. Il faut avoir passé six ans chez les Tartares pour comprendre ces puérilités. De chaque côté de la glace, à demi cachés par des touffes d'asters, de dahlias et de chrysanthèmes épanouis dans des vases pansus du Japon, reluisaient des poignards, des pistolets damasquinés, diamans et bijoux des guerriers. Sur un coin de la cheminée, une coupe d'un travail précieux regorgeait de pièces d'or, comme oubliées là par mégarde. Bernard ne s'arrêta ni devant l'or, ni devant les fleurs, ni même devant les armes. En rôdant autour de la chambre, il tomba en extase devant un plateau de vermeil chargé de cigares que M^me^ de Vaubert avait envoyé chercher à la ville, chez un vieil armateur de ses amis : attention hospitalière qui n'aurait aujourd'hui rien que de simple et de banal, mais qui pouvait passer alors pour un trait d'audace et de génie. Il en prit un, l'alluma à la flamme d'une bougie,

puis, étendu mollement dans une bergère, enveloppé d'une robe de cachemire, les pieds dans des babouches turques, il pensa d'abord à son père, à l'étrangeté de sa destinée, à la tournure imprévue qu'avaient prise en ce jour les évènemens, au parti qu'il lui restait à choisir. Brisé par la fatigue, le front brûlant, la paupière alourdie, bientôt ses idées se troublèrent et se confondirent. Dans cet état d'assoupissement, qu'on pourrait appeler le crépuscule de l'intelligence, il crut voir la fumée de son cigare s'animer et former au-dessus de sa tête des groupes fantastiques. C'étaient tantôt son vieux père et sa vieille mère qui montaient au ciel, assis sur un nuage; tantôt son empereur, debout sur un rocher, les bras croisés sur sa poitrine; tantôt la baronne et le marquis se tenant par la main et dansant une sarabande; tantôt et plus souvent, une figure svelte et gracieuse qui se penchait vers lui et le regardait en souriant. Son cigare achevé, il se jeta au lit, se roula dans la plume, et s'endormit d'un profond sommeil.

Soit lassitude, soit besoin de recueillement, M^lle^ de La Seiglière avait quitté le salon presqu'en même temps que Bernard. Demeurés seuls au coin du feu, la baronne et le marquis se regardèrent un instant l'un l'autre en silence.

— Eh bien! marquis, dit enfin la baronne, il est gentil, le petit Bernard! Le père sentait l'étable et le fils sent le corps-de-garde.

— Le malheureux! s'écria le marquis arrivé au dernier paroxisme de l'exaspération; j'ai cru qu'il n'en finirait pas avec sa bataille de la Moscowa. La bataille de la Moscowa! ne voilà-t-il pas une belle affaire? Qu'est-ce que c'est que ça? qui connaît ça? qui parle de ça? Je n'ai jamais fait la guerre; mais si je la faisais jamais.... Par l'épée de mes aïeux! madame la baronne, ce serait une autre paire de manches. Tout le monde y passerait; je ne voudrais même pas qu'il en revînt un invalide. La bataille de la Moscowa! Et ce faquin qui se donne des airs d'un César et d'un Alexandre! Les voici pourtant, ces héros! voici ces fameuses rencontres dont M. de Buonaparte a fait si grand bruit, et que les ennemis de la monarchie font encore sonner si haut! Il se trouve qu'en résumé c'étaient de petits exercices hygiéniques et sanitaires; les morts se ramassaient eux-mêmes, et les tués ne s'en portent que mieux. Vive Dieu! quand nous nous en mêlons, nous autres, les choses se passent autrement; quand un gentilhomme tombe, c'est pour ne plus se relever. Mais ne fût-on qu'un manant, ne fût-on qu'un vilain, ne fût-on qu'un Stamply, lorsqu'on s'est fait tuer pour le service de la France, que diable! c'est le moins qu'on ne vienne pas soi-même le raconter aux gens. S'il avait seulement pour deux sous de

cœur, ce garnement rougirait de se sentir en vie, et il s'irait jeter, tête baissée, dans la rivière.

— Que voulez-vous, marquis, ça ne sait pas vivre, dit M^me^ de Vaubert en souriant.

— Qu'il vive donc, mais qu'il se cache! Cache ta vie, a dit le sage. S'il aimait la gloire comme il le prétend, n'aurait-il pas préféré continuer de passer pour mort au champ d'honneur plutôt que de venir ici traîner ses guêtres, sa honte et sa misère? Que ne restait-il en Sibérie? Il était bien là-bas; il y avait ses habitudes. Ce douillet se plaint du climat : ne dirait-on pas qu'il est né dans de la ouate et qu'il a grandi en serre-chaude! Les Cosaques sont de braves gens, de mœurs douces et hospitalières. Il les appelle des barbares. Obligez donc ces va-nu-pieds! sauvez-leur la vie! recueillez-les chez vous! faites-leur un sort agréable! Voici la reconnaissance que vous en retirez : ils vous traitent de cannibales. Je jurerais, quoi qu'il en dise, qu'il était là comme un coq-en-pâte; mais ces vauriens ne savent se tenir nulle part. Et puis ça vient vous parler de patrie, de liberté, de sol natal, de toit paternel qui fume à l'horizon! grands mots qu'ils mettent en avant pour justifier leurs désordres et pour voiler leur inconduite.

— La patrie, la liberté, le toit paternel, le tout assaisonné d'un million d'héritage, il faut pourtant convenir, ajouta M^me^ de Vaubert, que, sans être précisément un sacripant, on peut quitter pour moins les bords fleuris du Don et l'intimité des Baskires.

— Un héritage d'un million! s'écria le marquis : où diable voulez-vous qu'il le prenne?

— Dans votre poche, répliqua la baronne découragée d'avoir toujours à courir après lui pour le ramener forcément dans le cercle de la question.

— Ah çà! s'écria M. de La Seiglière, mais c'est donc un homme dangereux, ce Bernard! S'il me pousse à bout, madame la baronne, on ne sait pas de quoi je suis capable : je le traînerai devant les tribunaux.

— Bien! dit la baronne, vous lui éviterez ainsi l'ennui de vous y traîner lui-même. De grace, marquis, ne recommençons pas. La réalité vous enveloppe et vous presse de toutes parts. Puisque vous ne pouvez pas lui échapper, osez la regarder en face. Qu'a-t-elle donc à cette heure qui puisse tant vous effrayer? Le Bernard est en cage; le lion est muselé; vous tenez votre proie.

— Elle est jolie, ma proie! Pour Dieu, dites-moi, je vous prie, ce que vous voulez que j'en fasse!

— Le temps vous l'apprendra. Ce matin, il s'agissait d'installer l'ennemi dans la place : c'est fait. Il s'agit maintenant de l'en expulser : ça se fera.

— En attendant, dit le marquis, nous allons en manger de la Sibérie, de la mitraille et de la Moscowa! Nous allons en avaler des lames de sabre fricassées dans la neige et des biscayens accommodés aux frimas! Et puis, madame la baronne, ne vous paraît-il pas que je joue ici un vilain rôle et un rôle de vilain? Ventre-saint-gris! je jure comme Henri IV, mais il me semble que je vais m'y prendre autrement que le Béarnais pour reconquérir mon royaume.

— Croyez-vous donc, répliqua M^me^ de Vaubert, que le courage ne procède qu'à coups d'arquebuse et que les grandes actions ne s'accomplissent qu'à la pointe du glaive? Si la France n'a pas été divisée en ces derniers temps, partagée et tirée au sort comme les vêtemens du Christ, à qui le doit-elle? En habit brodé, en escarpins et en bas de soie, la jambe droite appuyée sur la gauche et la main passée dans le jabot de sa chemise, M. de Talleyrand a plus fait pour la France que toute cette racaille en culottes de peau qui s'appelait la vieille garde, et qui n'a su rien garder. Pensez-vous, par exemple, n'avoir pas déployé, en ce jour qui s'achève, cent fois plus de génie que n'en montra le Béarnais à la bataille d'Ivry? Secouer son panache blanc en guise de drapeau, frapper d'estoc et de taille, joncher le sol de morts et de mourans, ne voilà-t-il pas quelque chose de bien difficile! Ce qui est vraiment glorieux, c'est de triompher sur ce champ de bataille qui s'appelle la vie. Souffrez qu'à ce propos je vous adresse mes complimens. Vous avez eu le sang-froid d'un héros, l'esprit d'un démon et la grace d'un ange. Tenez, marquis, passez-moi le mot, vous avez été adorable.

— Il est certain, dit le marquis en passant sa jambe droite sur la jambe gauche et en jouant du bout des doigts avec son jabot de dentelle, il est certain que ce malheureux n'y a vu que du feu.

— Ah! marquis, comme vous l'avez assoupli! D'un gantelet de fer vous avez fait un gant de peau de Suède. Je vous savais brave et vaillant; mais je dois avouer que j'étais loin de vous soupçonner dans l'esprit une si merveilleuse souplesse. Il est beau d'être le chêne et de savoir plier comme le roseau. Marquis de La Seiglière, le prince de Bénévent a pris votre place au congrès de Vienne.

— Vous croyez, baronne? demanda M. de La Seiglière en se caressant le menton.

— D'un coup de pouce, vous auriez courbé l'arc de Nemrod, dit

en souriant M^me^ de Vaubert. Vous apprivoiseriez des tigres et vous amèneriez des panthères à vous venir manger dans la main.

— Que voulez-vous? c'est l'histoire de toutes ces petites gens. De loin, ça ne parle que de nous dévorer; que nous daignions leur sourire, ça tombe et ça rampe à nos pieds. C'est égal, madame la baronne, je ne suis point encore d'âge à jouer le rôle de don Diègue, et si ce drôle était gentilhomme, je me souviendrais encore des leçons de Saint-George.

— Marquis, répliqua fièrement M^me^ de Vaubert, si ce drôle était gentilhomme, et que vous fussiez don Diègue, vous n'auriez pas loin à aller pour rencontrer Rodrigue.

A ce moment, la porte du salon s'ouvrit, et Raoul entra, ganté, frisé, tiré à quatre épingles, la paupière clignotante, la bouche épanouie, le visage frais et rosé, aussi irréprochable des pieds à la tête que s'il sortait d'une bonbonnière. Il venait chercher sa mère pour la ramener à Vaubert, et sans doute aussi dans l'espoir de faire sa cour à M^lle^ de La Seiglière, qu'il n'avait pas vue depuis la veille. A l'apparition de ce beau jeune homme, le marquis et la baronne arrêtèrent sur lui avec complaisance leurs regards rafraîchis et charmés : ce fut pour eux comme l'entrée d'un pur sang Limousin dans un hippodrome encore tout souillé par l'intrusion d'un mulet normand. Il était tard; la journée touchait à sa fin; les deux aiguilles de la pendule étaient près de se joindre sur l'émail de la douzième heure. Après avoir tendu sa main au marquis, M^me^ de Vaubert se retira, appuyée sur le bras de son fils, qu'elle se réserva d'instruire en temps et lieu des évènemens à jamais mémorables qui venaient de remplir ce grand jour.

Une heure après, tout reposait sur les deux bords du Clain. M. de La Seiglière, qui s'était endormi sous le coup des émotions violentes qu'il venait d'essuyer, rêvait qu'une innombrable quantité de hussards, tous tués à la bataille de la Moscowa, se partageaient silencieusement ses domaines, et qu'il les voyait s'enfuir au galop, emportant chacun son lot sur la croupe de son cheval, qui un champ, qui un pré, qui une ferme; Bernard galopait en avant avec le parc dans sa valise et le château dans un de ses arçons. N'ayant plus sous les pieds un seul morceau de terre, le marquis éperdu se sentait rouler dans l'espace, comme une comète, et cherchait vainement à se raccrocher aux étoiles. M^me^ de Vaubert rêvait de son côté, et son rêve ressemblait fort à un apologue bien connu. Elle voyait une jeune et belle créature, assise sur une fine pelouse, avec un lion énorme amoureusement couché auprès d'elle, une patte sur ses genoux, tandis qu'une

troupe de valets, armés de fourches et de bâtons, observait ce qui se passait, cachée derrière un massif de chênes. La jeune fille soutenait d'une main la patte au fauve pelage, et de l'autre, avec une paire de ciseaux, elle rognait les griffes, qui s'alongeaient docilement sous le velours. Quand chaque patte avait subi la même opération, la belle enfant tirait de sa poche une lime au manche d'ivoire, et, prenant entre ses bras la tête à la blonde crinière, elle relevait d'une main délicate les épaisses et lourdes babines, et de l'autre elle limait gentiment une double rangée de dents formidables. Si parfois le patient poussait un rugissement sourd, elle l'apaisait aussitôt en le flattant du geste et de la voix. Cette seconde opération achevée, quand le lion n'avait plus ni crocs ni ongles, la jeune fille se levait, et les valets, sortant de leur cachette, couraient à la bête, qui détalait sans résister, la queue serrée et l'oreille basse. Bernard rêvait, lui, qu'au milieu d'un champ de neige, sous un ciel de glace bleuâtre, il voyait tout d'un coup surgir un beau lis qui parfumait l'air; mais, comme il s'approchait pour le cueillir, la royale fleur se changeait en une fée aux yeux d'ébène et aux cheveux d'or, qui l'enlevait à travers les nuages et le déposait sur des rives charmantes où régnait un printemps éternel. Enfin, Raoul rêvait qu'il était au soir de ses noces, et qu'au moment d'ouvrir le bal avec la jeune baronne de Vaubert, il découvrait avec stupeur qu'il avait mis sa cravate à l'envers.

## VII.

M^lle^ de La Seiglière veillait seule. Accoudée sur l'appui d'une fenêtre ouverte, le front appuyé sur sa main, dont les doigts se perdaient sous les nattes de sa chevelure, elle écoutait d'un air distrait les confuses rumeurs qui montaient des champs endormis, concert de l'eau, du feuillage et des brises, nocturne de la création, langage harmonieux des nuits étoilées et sereines. A toutes ces voix et à tous ces murmures, M^lle^ de La Seiglière mêlait les premiers tressaillemens d'un cœur où la vie commençait à poindre et à se révéler. Il se faisait en elle comme un bruit de source cachée, près de sourdre, et soulevant déjà la mousse et le gazon qui la couvrent. Hélène s'était élevée dans un monde gracieux, élégant et poli, mais peu accidenté, froid, correct, compassé, nous n'avons pas dit ennuyeux. Ses entretiens avec le vieux Stamply, les lettres de Bernard, l'image et le souvenir d'un mort qu'elle n'avait jamais connu, avaient été tout le poème de sa jeunesse. A force d'en-

tendre parler de ce mort, à force de lire et relire ces lettres qui respiraient toutes une adorable piété filiale unie aux exaltations de la gloire, lettres d'enfant autant que de héros, caressantes et chevaleresques, toutes écrites dans l'ivresse du triomphe, le lendemain d'un jour de combat, elle en était venue à se prendre pour lui de cette poétique affection qui s'attache à la mémoire des jeunes amis moissonnés avant l'âge. Peu à peu, ce sentiment étrange avait germé et s'était épanoui dans son sein comme une fleur mystérieuse : petite fleur bleue de l'idéal qui parfume le fond des ames, aux heures solitaires, Hélène se penchait sur son cœur pour la voir et pour la respirer. Comment se serait-elle défiée d'un rêve dont elle n'avait jamais entrevu la réalité? comment aurait-elle pu s'effaroucher d'une ombre dont le corps dormait au tombeau? Parfois elle emportait ces lettres dans ses excursions, comme elle aurait pu faire d'un livre aimé, et ce matin même, sur la pente des coteaux, assise sous un bouquet de trembles, elle en avait relu la plus touchante, celle dans laquelle Bernard envoyait à son vieux père le premier bout de ruban rouge qui avait brillé sur sa poitrine. Le bout de ruban s'y trouvait encore, terni par la fumée de la poudre et par les baisers du vieux Stamply. Hélène n'avait pu s'empêcher de songer que cela valait bien, à tout prendre, les œillets, les roses ou les camélias que M. de Vaubert portait toujours à sa boutonnière. Elle était donc revenue la tête et l'esprit tout remplis d'expressions de flamme, et de retour au château, à peine entrée dans le salon, on lui avait montré Bernard, Bernard ressuscité, Bernard debout et vivant devant elle. C'était plus qu'il n'en fallait à coup sûr pour surprendre vivement une imagination oisive, qui ne s'était jusqu'à présent exaltée que pour des chimères. L'apparition miraculeuse de ce jeune homme, qui ne ressemblait à rien de ce qu'elle avait vu jusqu'alors, et qui ne répondait pas trop mal au type qu'elle s'en était formé confusément, la position de ce fils qu'elle croyait déshérité par la probité de son père, son air triste et grave, son attitude digne et fière, le belliqueux éclat de son front et de son regard, ce qu'il avait enduré et souffert, enfin tous les détails de cette étrange journée avaient produit sur la belle enfant une impression romanesque et profonde; mais trop loin de soupçonner ce qui se passait dans son être pour pouvoir s'en alarmer, M^lle^ de La Seiglière s'abandonnait sans trouble aux sensations qui affluaient en elle comme les flots d'une nouvelle vie. Cependant elle comprit que, puisque Bernard vivait, elle n'avait plus le droit de garder les lettres que le vieux Stamply lui avait confiées à son lit de mort. Près de s'en séparer, son cœur se serra; elle

les prit toutes une à une, les relut toutes une dernière fois, puis elle les glissa sous une même enveloppe, après avoir dit un silencieux adieu à ces amies de sa solitude, à ces compagnes de son désœuvrement. Cela fait, la jeune fille revint au balcon, et s'y tint quelque temps encore à regarder les étoiles qui scintillaient au ciel, la blanche vapeur qui traçait dans l'air le cours invisible du Clain, et la lune pareille à un disque de cuivre dont l'horizon rongeait les bords.

Quoiqu'il fît jour depuis plusieurs heures, Bernard se réveilla dans l'obscurité; seulement un rayon de soleil venant on ne sait d'où coupait en deux l'appartement par une bande lumineuse dans laquelle tournoyait follement un essaim de petites mouches mêlées à un million d'atomes, poussière d'or dans un sillon de feu. Après être resté quelques instans plongé dans cet état de bien-être et de nonchalance qui n'est ni la veille ni le sommeil, tout d'un coup au mugissement sourd de la réalité qui commençait à lui arriver comme le bruit de la marée montante, il se dressa sur son séant, prêta l'oreille, et promena autour de lui un regard étonné. Le bruit se rapprochait, la marée montait toujours. Inquiet, éperdu, il se jeta à bas du lit, tira les rideaux, ouvrit les volets, et, l'esprit et les yeux illuminés en même temps, il vit clair à la fois dans sa chambre et dans sa destinée. L'aigle qui, après s'être endormi libre dans son aire, se réveillerait sur un perchoir, dans une cage de ménagerie, n'éprouverait pas un sentiment de rage et de stupeur plus sombre ni plus terrible que ne le fut celui de Bernard au souvenir de ce qui s'était passé la veille. Il se pressa le front avec désespoir, et se prodigua les noms de lâche, de parjure et d'infame. Il fut tenté de jeter par la fenêtre les vases du Japon, la coupe aux pièces d'or, les babouches turques, le plateau de cigares, et de consommer l'expiation en se précipitant lui-même. Il voulut aller tordre le col à la baronne; il chercha quel châtiment il infligerait au marquis; Hélène elle-même ne trouva point grace devant sa colère. Immobile devant une glace, il se demandait si c'était bien son image qu'il y voyait se refléter. Etait-ce donc lui en effet? Traître en un jour à tous ses instincts, traître à ses opinions, à ses sentimens, à son origine, à ses devoirs, à ses résolutions, à ses intérêts même, il avait frayé avec la noblesse et accepté l'hospitalité des spoliateurs et des assassins de son père! Par quel charme funeste? par quel enchantement ténébreux? Indigné de s'être fait jouer comme un enfant, convaincu que le marquis n'était qu'un vieux roué, et sa fille qu'une jeune intrigante élevée à l'école de M^me^ de Vaubert, dégagé de tous les liens dont on l'avait insidieusement enlacé, honteux et furieux à la fois de s'être

laissé enchaîner, comme Gulliver, par des nains, il prit sa cravache, enfonça son chapeau sur sa tête, et, sans vouloir seulement prendre congé de ses hôtes, il sortit du château, décidé à n'y plus rentrer que lorsqu'il en aurait chassé la race des La Seiglière.

En traversant une cour plantée de figuiers, de marronniers et de tilleuls, pour gagner les écuries et seller lui-même le cheval qui l'avait amené, il fut rencontré par Mlle de La Seiglière, qui sortait de son appartement, en simple négligé du matin, encore plus belle ainsi qu'il ne l'avait vue la veille, le front si pur et si serein, la démarche si calme, le regard si limpide, que Bernard, en l'apercevant, sentit sa conviction s'évanouir avec sa colère, de même qu'au soleil levant se disperse et se fond la brume des collines. Soupçonner cette fière et suave créature de ruse, de mensonge, d'intrigue et de duplicité, autant aurait valu accuser de meurtre et de carnage les palombes au plumage ardoisé qui se becquetaient sur le toit du colombier voisin. La jeune fille alla droit au jeune homme.

— Monsieur, je vous cherchais, dit-elle.

A ce timbre de voix plus doux et plus frais que l'haleine embaumée du printemps, plus franc, plus loyal et sincère que le son de l'or sans alliage, Bernard tressaillit, et le charme recommença. Hélène et lui se trouvaient en cet instant près d'une petite porte qui donnait sur la campagne. Hélène l'ouvrit, et, passant sa main sur le bras de Bernard :

— Venez, ajouta-t-elle. Il est encore de bonne heure, et mon père s'est vanté hier soir en vous offrant d'aller battre avec vous, ce matin, nos landes et nos guérets. Vous serez obligé de vous contenter d'une promenade avec moi à travers champs. Vous y perdrez; mais les lièvres y gagneront.

— Tenez, mademoiselle, dit Bernard d'une voix tremblante en se dégageant doucement de la main d'Hélène, je vous vénère et vous honore. Je vous crois aussi noble que belle; je sens que douter de vous, ce serait douter de Dieu même. Vous avez aimé mon père; vous avez été l'ange gardien de sa vieillesse. Vous l'avez assisté souffrant; vous vous êtes assise à son chevet; vous l'avez aidé à mourir. Soyez-en remerciée et bénie. Vous avez rempli les devoirs de l'absent; je vous en garderai dans mon cœur une reconnaissance éternelle. Cependant laissez-moi partir. Je ne saurais vous expliquer les motifs impérieux qui m'en font une loi; mais puisque je la subis, cette loi, puisque j'ai la force de m'arracher à la grace de vos instances, vous devez comprendre, mademoiselle, que les motifs qui me commandent sont bien impérieux en effet.

— Monsieur, répondit M^lle de La Seiglière, qui croyait connaître ces motifs dont parlait Bernard; si vous êtes seul ici-bas, si vous n'avez point d'affection sérieuse qui vous appelle ailleurs, si votre cœur est libre de tout lien, je ne sais rien qui vous puisse dispenser de vivre au milieu de nous.

— Je suis seul ici-bas, et mon cœur est libre de tout lien, répliqua tristement le jeune homme; mais songez que je ne suis qu'un soldat de mœurs rudes et sans doute grossières. Je n'ai ni les goûts, ni les habitudes, ni les opinions de monsieur votre père. Étranger au monde où vous vivez, j'y serais importun, et moi-même j'y souffrirais peut-être.

— N'est-ce que cela, monsieur? dit Hélène. Mais songez donc à votre tour que vous êtes ici sur vos terres, et que nul ne songera jamais à contrarier vos goûts, vos habitudes et vos opinions. Mon père est un esprit aimable, indulgent et facile. Vous nous verrez à vos heures; si vous le préférez, vous ne nous verrez jamais. Vous choisirez le genre de vie qui vous conviendra le mieux, et, à part la température, dont nous ne saurions disposer, il ne tiendra qu'à vous de vous croire encore en pleine Sibérie. Seulement vous ne gèlerez pas, et vous aurez la France à votre porte.

— Soyez sûre, mademoiselle, répondit Bernard, que ma place n'est point chez le marquis de La Seiglière.

— C'est me faire entendre, monsieur, que ce n'est point ici notre place, répondit M^lle de La Seiglière, car nous sommes ici chez vous.

Ainsi ces deux cœurs honnêtes et charmans abdiquaient chacun de son côté pour ne pas s'humilier l'un l'autre. Bernard rougit, se troubla et se tut.

— Vous voyez bien, monsieur, que vous ne pouvez pas partir et que vous ne partirez pas. Venez, ajouta Hélène en reprenant le bras du jeune homme. Je vous ai hier transmis, pour ainsi dire, les derniers jours de votre père; il me reste encore un dépôt qu'il m'a confié à son lit de mort, et que je tiens à vous remettre.

A ces mots, elle entraîna Bernard, qui la suivit encore une fois, et tous deux s'enfoncèrent dans un sentier couvert qui courait à travers les terres entre deux haies d'épines et de troënes. Il faisait une de ces riantes matinées que n'ont point encore voilées les mélancolies de l'automne. Bernard reconnaissait les sites au milieu desquels il s'était élevé; à chaque pas, il éveillait un souvenir; à chaque détour de haie, il rencontrait une fraîche image de ses jeunes années. Ainsi marchant, tous deux s'entretenaient des jours écoulés. Bernard disait son enfance turbulente; Hélène racontait sa jeunesse grave et sérieuse. Parfois ils

s'arrêtaient, soit pour échanger une idée, une observation ou un sentiment, soit pour cueillir les menthes et les digitales qui bordaient les marges du chemin, soit pour admirer les effets de lumière sur les prés et sur les coteaux; puis, tout surpris de quelque révélation sympathique, ils poursuivaient leur route en silence jusqu'à ce qu'un nouvel incident vînt interrompre le langage muet de leurs ames. S'il paraissait étrange, disons le mot, inconvenant, à quelques esprits rigoristes et timorés que la fille du marquis de La Seiglière se promenât, en toilette du matin, au bras de ce jeune homme qu'elle avait vue la veille pour la première fois, c'est que ces esprits, dont nous respectons d'ailleurs les susceptibilités exquises, oublieraient que M^lle^ de La Seiglière était trop chaste et trop pure pour avoir la pudeur et la retenue que le monde enseigne à ses vestales; nous leur rappellerions aussi qu'Hélène avait grandi dans la solitude et dans la liberté, et qu'enfin, en suivant le secret penchant de son cœur, elle croyait accomplir un devoir. Au bout d'une heure de marche, ils arrivèrent, sans y songer et sans l'avoir cherchée, à la ferme où Bernard était né. A la vue de cette humble habitation où rien n'avait changé, Bernard ne put retenir son émotion. Il voulut tout revoir et tout visiter; puis il alla s'asseoir auprès d'Hélène, dans la cour, sur ce même banc où son père s'était assis quelques jours avant d'expirer. Tous deux étaient attendris, et ils restèrent silencieux. Quand Bernard releva sa tête, qu'il avait tenue long-temps entre ses mains, son visage était mouillé de larmes.

— Mademoiselle, dit-il en se tournant vers Hélène, j'ai raconté hier devant vous six années d'exil et de dur esclavage. Vous êtes bonne, je le sais, je le sens. Peut-être avez-vous plaint mon martyre, et pourtant, dans ce récit indiscret de mes maux et de mes misères, je n'ai pas fait entrer la plus cruelle de mes tortures. Cette torture n'a point cessé, je la porte en moi comme un vautour qui me ronge le sein. Quand je quittai mon père, il était vieux déjà et seul au monde. Vainement m'objecta-t-il qu'il n'avait plus que moi sur la terre. Je le délaissai sans pitié pour courir après ce fantôme qui s'appelle la gloire. Au milieu du bruit des camps et des enivremens de la guerre, je ne songeai pas que j'étais un ingrat; dans le silence de la captivité, je me sentis écrasé tout d'un coup sous le poids d'une pensée terrible. Je me représentai mon vieux père sans parens, sans amis, sans famille, frappé d'abandon, pleurant ma mort, mais accusant ma vie. Dès-lors, cette pensée qu'il se plaignait de moi et qu'il accusait ma tendresse ne me donna ni trêve ni merci; ce devint le mal de mon cœur, et je me demande encore à cette heure s'il m'a pardonné en mourant.

— Il est mort en bénissant votre mémoire, répondit la jeune fille; il est parti joyeux, avec le doux espoir d'aller vous embrasser là-haut.

— Jamais ne parla-t-il de moi avec amertume?

— Il ne parla jamais de vous qu'avec amour et qu'avec enthousiasme.

— Jamais n'a-t-il maudit mon départ?

— Il n'a jamais que tressailli d'orgueil à l'idée de vos glorieux travaux. Vous n'étiez plus pour lui, et cependant vous étiez encore sa vie tout entière. Il vous pleurait, et cependant il n'existait qu'en vous et que par vous. Près d'expirer, il me livra vos lettres comme ce qui lui restait de plus cher et de plus précieux à léguer. Ces lettres, les voici, dit Hélène en les tirant d'un sac de velours et en les remettant à Bernard; elles m'ont appris à connaître et à aimer la France, et j'ai vu souvent votre père les tremper de ses pleurs et de ses baisers.

— Mademoiselle, dit Bernard d'une voix émue, vous qui avez aidé le père à mourir et qui aidez le fils à vivre, soyez remerciée et bénie encore une fois.

Ils s'en retournèrent plus silencieux qu'ils n'étaient venus. Encore sous le coup du rêve affreux qu'il avait fait la nuit, M. de La Seiglière reçut cordialement Bernard, qui ne put se dispenser de s'asseoir à la table du déjeuner, entre le marquis et sa fille. Livré à lui-même, le marquis fut charmant, et s'il lui échappa quelques imprudences, ces étourderies eurent un caractère de franchise et de loyauté qui ne déplurent point à la nature loyale et franche de son hôte. Le repas achevé, la journée s'écoula comme un rêve, Bernard toujours prêt à partir, et toujours empêché par quelque nouvel épisode. Il feuilleta des albums avec Hélène, passa dans la salle de billard avec le marquis, se laissa promener en calèche découverte, visita les écuries du château, parla de chevaux avec le vieux gentilhomme, qui les aimait et prétendait s'y connaître. Dans l'après-midi survint M^me^ de Vaubert, qui déploya toutes les chatteries de sa grace et de son esprit. Le dîner fut presque joyeux. Le soir, au coin du feu, Bernard s'oublia encore une fois à raconter ses batailles. Bref, sur le coup de minuit, après avoir serré la main du marquis, il se retira dans son appartement, et, tout en se promettant de s'éloigner le lendemain, il fuma un cigare, se coucha et fit de doux songes.

Que devenait cependant notre jeune baron? Dans la matinée de ce même jour, M^me^ de Vaubert, qui avait détourné son fils de se présenter, la veille, au château, le fit appeler auprès d'elle.

— Raoul, lui dit-elle aussitôt, m'aimez-vous?

— Quelle question! ma mère, répondit le jeune homme.

— M'êtes-vous dévoué corps et ame?

— En avez-vous jamais douté?

— Si de graves intérêts qui me concernent vous obligeaient de partir pour Paris?

— Je partirais.

— Immédiatement?

— Je vais partir.

— Sans perdre une heure?

— Je pars, dit Raoul en prenant son chapeau.

— C'est bien, dit Mme de Vaubert. Cette lettre renferme mes instructions; vous ne l'ouvrirez qu'à Paris. La malle de Bordeaux passera à Poitiers dans deux heures. Voici de l'or. Embrassez-moi. Maintenant, partez.

— Sans présenter mes adieux au marquis et mes hommages à sa fille? demanda Raoul hésitant.

— Je m'en charge, dit la baronne.

— Cependant...

— Raoul, m'aimez-vous?

— Que penseront?...

— M'êtes-vous dévoué?

— Ma mère, je suis parti.

Trois heures après, M. de Vaubert roulait vers Paris, moins perplexe et moins intrigué qu'on ne pourrait se l'imaginer, et convaincu que sa mère l'envoyait tout simplement acheter les présens de noce. A peine arrivé, il brisa le cachet de l'enveloppe qui renfermait les instructions de la baronne, et il lut les lignes suivantes :

« Amusez-vous, voyez le monde, ne fréquentez que des gens de votre rang, ne dérogez en rien ni jamais, ménagez votre jeunesse, ne songez à revenir que lorsque je vous rappellerai, et reposez-vous sur moi du soin de votre bonheur. »

Raoul ne comprit pas et ne chercha point à comprendre. Le lendemain, il marchait gravement sur le boulevard, l'air froid et compassé, et, au milieu des splendeurs de ce Paris qu'il voyait pour la première fois, aussi peu curieux de voir et d'observer que s'il se promenait sur ses terres.

JULES SANDEAU.

(*La fin au prochain numéro.*)

DE

# L'ART DU COMÉDIEN.

## ÉTUDE HISTORIQUE ET CRITIQUE.

### Première Partie. — Histoire.

Jamais le nombre de ceux qui se destinent à la scène n'a été aussi grand que de nos jours; jamais les doléances sur la rareté des bons acteurs n'ont été plus vives, plus générales, et j'ajoute à regret, mieux justifiées. Les auteurs excusent leur propre stérilité en proclamant qu'ils manquent d'interprètes. Les directeurs voient depuis long-temps leurs cadres s'affaiblir, sans espoir de réparer leurs pertes. Les artistes, en très petit nombre, qui conservent le privilège d'attirer la foule, sentent si bien leur supériorité, qu'ils en abusent de toutes manières, et que leur acquisition devient parfois, pour les entreprises, une cause d'embarras, sinon de ruine. Dans le monde, vous entendrez souvent des comparaisons pleines d'amertume, entre la misère du présent et la fécondité du dernier siècle, où tant d'acteurs accomplis rivalisaient de talent et de zèle. Cette décadence du génie scénique ne serait-elle qu'un jeu de la fatalité, un mal sans remède? Je ne suis

pas de ceux qui nient la nécessité des vocations spéciales, et je sais tout ce qu'il y a de hasardeux, d'inexplicable dans l'apparition des êtres supérieurs; mais je suis loin de croire que la nature, après s'être épuisée pour une génération, reste stérile pour l'âge suivant : et quand arrive, dans un art, une de ces époques maladives où chacun semble se laisser aller de l'impuissance au découragement, c'est, n'en doutons pas, que tous les efforts sont paralysés par une influence funeste qu'on doit s'efforcer de découvrir.

Les acteurs qui se sont illustrés en si grand nombre pendant la seconde moitié du dernier siècle et les premières années du siècle présent, avaient sur ceux de nos jours un avantage inappréciable : ils savaient nettement ce que leur public exigeait d'eux, et à quelles conditions ils se feraient applaudir. Le but des études préparatoires était bien indiqué : la scène offrait des modèles excellens. Les connaisseurs se trouvaient placés au même point de vue pour lancer leurs sentences. L'auditoire, naïf et palpitant d'attention, ne renvoyait à l'acteur que des impressions sincères sur lesquelles il n'y avait pas moyen de s'abuser. Les choses sont tellement changées aujourd'hui, qu'il est inutile de s'appesantir sur le contraste. Notre monde théâtral reflète la société d'une manière que n'avaient pas prévue les poétiques : c'est en présentant, comme son modèle, le conflit des doctrines, ou bien leur négation absolue. S'il était possible de ramener sur ce point l'attention des hommes qui dirigent l'opinion, quelques étincelles luiraient sans doute dans le chaos : ce serait un service rendu à ceux qui cultivent le théâtre par profession, et à ceux qui l'aiment encore comme un des plus nobles délassemens de l'esprit.

Il y a deux manières de concevoir et d'exercer l'art théâtral : interprétation intelligente et poétique d'une nature choisie, ou bien reproduction fidèle, copie minutieuse de tout ce que la nature nous montre. C'est l'éternel antagonisme de l'idéal et du réel, qui existe dans tous les autres arts : cette formule est même tellement usée dans les écoles de peinture, qu'il semblera au moins inutile à quelques personnes d'en renouveler l'application. On voudra bien remarquer, je l'espère, la différence qui sépare les comédiens des autres artistes. Le poète, le peintre, sont maîtres de leur sujet, de leur coloris, et le mieux qu'ils ont à faire est de traduire avec naïveté leur propre sentiment. Pour le comédien, au contraire, la plus grande gloire consiste à s'oublier lui-même, à se mettre en harmonie avec une conception qui n'est pas la sienne, à nuancer son jeu et son débit suivant la nature de l'œuvre qu'on lui donne à interpréter. Parmi ces œuvres, les

unes, les anciennes surtout, sont d'un ton qui les élève jusqu'à l'idéal; les autres affectent un naturel vulgaire. Chacun de ces styles a des moyens d'effet qui lui sont propres, et exige, de la part de l'acteur, un mécanisme d'exécution particulier. Que peut-on attendre de ceux qui n'ont pas une perception bien nette de ces deux points de vue? Nous le voyons par l'exemple de beaucoup de comédiens, hommes d'intelligence et de bonne volonté, mais qui, rejetant par système toutes les notions systématiques et divinisant leurs instincts, s'épuisent en efforts aussi pénibles pour le spectateur que pour eux-mêmes.

Généralisant mon observation, je répète que l'affaiblissement de notre scène a pour cause principale la confusion qui est faite des deux théories applicables à l'art de l'acteur, et surtout le mélange des procédés au moyen desquels on obtient les *effets* dans l'une ou dans l'autre de ces manières opposées.

Je sens la difficulté de bien établir de pareilles nuances, en traitant d'un art qui consiste uniquement dans la pratique et ne laisse que des impressions fugitives. Je voudrais éviter les considérations abstraites dont je me défie, et m'en tenir à rappeler les leçons de l'expérience. Malheureusement ce moyen de vérification n'est pas facile. On compterait par milliers les volumes consacrés dans toutes les langues à l'histoire littéraire des théâtres; un ouvrage d'une utilité plus directe n'a jamais été entrepris : ce serait une histoire complète et suivie de l'art théâtral, par rapport aux comédiens. A défaut d'un livre si désirable, je vais essayer d'exposer, dans une simple esquisse, les changemens survenus pendant le cours des âges dans la pratique de la scène. C'est un long chemin que je prends pour arriver au point de vue que je viens de signaler : si je ne me trompe, les regards qu'on jettera sur le passé seront la meilleure explication du présent.

## I. — THÉATRE ANTIQUE.

L'art théâtral naît en Grèce, et, dès l'origine, il s'y élève au plus haut point de l'idéalisation. La tragédie antique, dans la sublimité de sa conception primitive, était une vue idéale des choses de ce monde envisagées religieusement par le côté sérieux, de même que la comédie était un tableau des mœurs idéalisées d'une manière ironique. L'effet cherché par le poète ne résultait pas, comme chez les modernes, d'une imitation plus ou moins exacte des incidens extérieurs de la vie, mais de l'intensité de l'*idée* qu'il parvenait à graver dans les ames. A ce système dramatique correspondait un genre d'exé-

cution théâtrale si éloigné de nos habitudes, qu'il est bien difficile de s'en rendre compte, malgré l'abondance des détails et les ingénieuses conjectures d'une foule d'érudits.

Les usages du théâtre antique, pendant la période florissante d'Athènes, n'offrent avec les nôtres que des contrastes (1). En Grèce, de vastes amphithéâtres, des spectacles à ciel découvert, aux yeux de tout un peuple convié gratuitement; aujourd'hui, des salles exiguës, éclairées artificiellement, remplies, tant bien que mal, par les oisifs en état d'acheter un remède contre l'ennui. D'une part, pour acteurs, des citoyens qui accomplissent avec plaisir un devoir religieux en montant sur la scène; d'autre part, quelques artistes intelligens et enthousiastes perdus dans la foule de ceux qui font leur métier avec ennui et pour vivre. Le poète grec avait encore l'avantage de pouvoir choisir des interprètes dans toutes les classes, car l'éducation commune de l'enfance semblait n'être alors qu'une préparation aux exercices dramatiques. La musique en faisait la base, et sous cette dénomination générale on comprenait les arts divers qui tirent leur puissance du rhythme. Deux de ces arts concernaient spécialement la diction et le geste, les deux moyens d'expression du comédien : c'étaient la *musique hypocritique*, art de la récitation théâtrale, et la *musique orchestique*, art de la danse ou plutôt de la gesticulation expressive, qui consistait, a dit Platon, dans l'imitation méthodique de tous les gestes que les hommes peuvent faire. Appliquée à la scène, l'orchestique se subdivisait en trois méthodes spéciales : *emmélie*, ou gesticulation tragique; *cordace*, ou gesticulation usitée dans la comédie; *sicinnis*, danse et gesticulation satiriques. Chez les Romains, le fameux Pylade institua une quatrième méthode, qu'il appela *italique*, pour les gestes en usage dans la pantomime. Ainsi, tout homme de bonne éducation était préparé à monter sur la scène, et, comme les divers genres d'expression dramatique reposaient sur des principes et des conventions invariables, comme les inflexions du geste et de la voix avaient une valeur généralement acceptée, l'étude d'un rôle pouvait, à la rigueur, se réduire à un travail de mémoire.

(1) Mon but étant simplement d'exprimer quelques observations sur l'art de l'acteur, je glisserai sur les usages extérieurs, comme sur l'esprit littéraire du théâtre antique. Nos lecteurs n'ont pas oublié une série d'études *sur la mise en scène chez les anciens*, présentées par M. Ch. Magnin, avec un talent égal à la sûreté de son érudition. Ce travail, qui a épuisé la matière, me dispense, fort heureusement pour moi, d'une tâche à laquelle je ne serais point préparé. — Voyez *Revue des Deux Mondes*, livraisons des 1er septembre 1839, 15 avril et 1er novembre 1840.

Le génie prosodique des langues anciennes, la différence des moyens d'exécution, des localités, du personnel dramatique, donnaient à la diction un caractère si étrange, que nous avons besoin d'un effort d'esprit pour en concevoir l'effet. Jusqu'au commencement du XVIII^e siècle, on croyait vaguement que les tragédies grecques étaient *chantées* d'après une mélopée écrite à l'avance par un musicien, sinon par le poète lui-même. Par le mot *mélopée*, on entendait un genre particulier de notation applicable au drame, et de nature à préciser le rhythme, les accentuations et le dessin mélodique de chaque phrase. La vérité, ou du moins une lumière plus certaine, jaillit enfin d'une controverse engagée entre l'abbé Dubos et Racine le fils, et prolongée par l'intervention des plus savans hommes de l'époque, Rollin, Voltaire, les académiciens Vatry et Duclos, les jésuites Bougeant et Brumoi, le bénédictin Caffiaux, et beaucoup d'autres. Le débat se termina par une sorte de transaction entre ceux qui faisaient du poème tragique une véritable partition musicale, et ceux qui niaient la possibilité de noter le débit des déclamateurs. On distingua dans la tragédie grecque trois parties : le dialogue, *diverbium*, c'est-à-dire le drame lui-même; les *cantiques*, morceaux d'un sentiment élevé et d'un rhythme chantant, amenés dans les momens d'expansion lyrique, comme les stances de *Polyeucte* et du *Cid*, ou comme les airs de bravoure de nos opéras; enfin, les *chœurs*. Or, suivant les conclusions de la critique, dans les scènes d'action, le ton du dialogue devait bien prendre des inflexions chantantes, comme celles des tragédiens qui exagèrent; mais il n'avait pas pour cela le vrai caractère du langage musical, qui est de procéder par intervalles égaux, appréciables à l'oreille et mesurés comme ceux de notre gamme. Le dialogue tragique conservant les intonations inégales et non mesurables du parler ordinaire, il n'y avait donc pas possibilité de noter exactement chaque phrase, syllabe par syllabe, comme dans le chant proprement dit. La notation appliquée à cette partie du drame devait correspondre seulement aux signes expressifs de notre musique, indiquer les silences, les degrés de la force vocale et aussi le rhythme prosodique, afin que le déclamateur pût se mettre d'accord avec l'accompagnement, qui ne s'arrêtait jamais. Le monologue lyrique, ou cantique, était un morceau de chant véritable, susceptible d'être noté, et accompagné avec plus de recherche que le récit. Enfin, les chœurs étaient toujours chantés sur des mélodies simples, franches et fortement rhythmées, de telle sorte que les spectateurs eux-mêmes pussent se joindre par instans aux musiciens.

Il n'y avait d'autres combinaisons harmoniques que les accords naturels trouvés instinctivement par tous ceux qui ont de l'oreille.

Bien que le dialogue dramatique de la tragédie grecque n'eût pas le caractère que nous attribuons au chant, il s'éloignait encore beaucoup plus des idées que nous avons pu nous faire de la déclamation parlée. Tout le monde sait que chez les anciens, chaque syllabe avait une durée précise et invariable dans sa prononciation, et qu'on devait employer exactement à l'articulation d'une longue le double du temps nécessaire pour une brève. Cette observation de la quantité syllabique, en usage dans le discours familier, était impérieusement exigée au théâtre. Pour prévenir la tempête que n'eût pas manqué d'exciter une violation de la prosodie, un homme était sur la scène, en vue de tous, frappant du pied pour battre la mesure. Ainsi, le tragédien et même l'acteur comique n'étaient pas moins esclaves du rhythme dans leur diction que, dans leurs genres, le chanteur et le danseur. Auprès du batteur de mesure se trouvaient deux musiciens accompagnateurs, l'un pour guider les scènes dialoguées, l'autre pour soutenir les parties lyriques. Le premier exécutait sur la flûte une sorte de basse continue, dont le son était ordinairement faible et discret; mais, par momens, il frappait des accens avec force, soit pour indiquer aux déclamateurs certaines intonations dans les passages importans, soit plutôt pour les aider à rentrer dans le ton lorsqu'ils étaient jetés hors d'eux-mêmes, par des efforts trop violens pour grossir leur voix. On faisait alors un mérite aux tragédiens d'un certain genre de *vocifération* surhumaine, en contraste avec le ton assez familier de la comédie. *Tragœdus vociferatur, comœdus sermocinatur,* a dit Apulée. Les masques, suivant la définition étymologique d'Aulu-Gelle (*persona;* du verbe, *personare*, résonner), aidaient beaucoup le mécanisme vocal. Le développement monstrueux de la bouche cachait une espèce de porte-voix au moyen duquel, dit Cassiodore, se formaient « de tels sons qu'on avait peine à croire qu'ils pussent sortir de la poitrine d'un mortel. »

Si le parler des tragédiens était conventionnel, leur aspect, leur gesticulation, ne l'étaient pas moins. Pour que les acteurs qui paraissaient dans une perspective plus éloignée que les choristes conservassent aux yeux du public une stature héroïque, ils chaussaient le cothurne, c'est-à-dire des brodequins dont les semelles étaient exhaussées par un entassement de feuillets d'une matière souple, je le suppose. Ils étaient obligés en outre de se matelasser le corps pour le proportionner à leur

taille, et de donner au masque qui couvrait toute la tête une configuration également exagérée. Les gestes, appesantis par cet attirail, n'avaient rien de spontané. Ils devaient être réglés à l'avance sur la prosodie du discours, et sur l'accompagnement musical. Le jeu muet consistait donc en une succession de mouvemens, de poses expressives, conformes aux lois généralement connues de l'orchestique, et dont, par conséquent, la signification positive ne pouvait pas échapper aux spectateurs.

Gardons-nous de croire néanmoins, d'après M. Schlegel, que « l'acteur chez les anciens n'était qu'un instrument passif, que son mérite consistait dans l'exactitude avec laquelle il remplissait son rôle, et non dans l'étalage de ses sentimens particuliers. » Autant vaudrait dire que nos chanteurs sont des automates, parce qu'ils obéissent au ryhthme, et que leurs intonations n'ont rien d'arbitraire. Si l'acteur, dans l'antiquité, était dispensé de la recherche des intentions, des jeux de physionomie, des élans improvisés, et de tout ce que nous appelons aujourd'hui la composition d'un rôle, il avait en revanche à faire dans l'exécution une dépense prodigieuse de vitalité et d'intelligence. On peut mettre du génie dans la manière de comprendre et de rendre un effet indiqué, de prendre et de soutenir un ton, de passionner une syllabe, de conduire le geste par une succession d'accens bien frappés et d'ondulations mollement harmonieuses.

Il est hors de doute, d'après tout ce qui précède, que les Grecs ne se proposaient aucunement de faire illusion en reproduisant la réalité extérieure. Pour apprécier le système de leur déclamation, il faut considérer, non pas ses procédés, mais le but qu'on lui assignait. Au lieu de copier, comme les modernes croient le faire, les incidens de la vie humaine, les anciens essayaient d'en éclairer le sens, et le jeu théâtral le plus conforme à ce but leur paraissait le meilleur. Qu'on se représente donc, sur une vaste scène, en plein jour, en plein air, sous l'œil des dieux, des figures colossales éveillant par l'ampleur de leur aspect, par le type de leur physionomie empruntée, l'idée de l'héroïsme. Leur parler a une sonorité étrange et forte, une justesse d'accent irrésistible, une puissance de rhythme pleine de séductions et de mystères : c'est la langue de la passion parlée avec une énergie plus qu'humaine. Également entraînés par la mesure, tous les mouvemens corporels se dessinent avec une lenteur noble et majestueuse : ils soulignent, pour ainsi dire, l'intention, en s'arrêtant dans ces poses expressives et parlantes dont la sculpture de grand style peut nous donner une idée. Jamais, dans ce tableau mouvant, le beau n'est sa-

crifié à ce qui semble vrai; jamais le spectateur ne souffre dans sa dignité d'homme à voir le rapetissement de notre nature. Trop heureux est celui qui peut oublier la réalité mesquine, et s'élancer, à la suite du génie, dans un monde idéal où tout est grandiose. On y tremble sans honte d'une terreur pleine d'enseignemens; on s'y enivre d'une solennelle tristesse qui agrandit l'ame et l'esprit : quand arrive ce moment de suprême émotion où l'auditeur appartient au poète, intervient, pour expliquer l'*idée* du poète, un spectateur idéal, le chœur, être multiple, placé au-dessous des acteurs du drame, comme dans le monde la foule au-dessous des héros, et cet interprète sublime de la sagesse vulgaire juge les grandes passions, les grands coups du sort qu'on lui donne en spectacle, avec cette voix du peuple qui est la voix des dieux.

Personne n'oserait soutenir, j'imagine, qu'un tel ensemble dût manquer d'effet; mais l'aperçu n'est exact que pour le siècle fécondé par l'influence de Periclès. « Aux époques de décadence, a dit Winkelman à propos des arts pittoresques, l'expression fut employée pour suppléer en quelque sorte à la beauté. » Un symptôme de cette nature se manifesta en Grèce peu après la mort des grands poètes dont les chefs-d'œuvre nous ont été conservés. On commença à chercher l'effet dramatique, moins dans un reflet idéal de la vérité que dans une exagération matérielle des choses vraies. On essaya les coups de théâtre, l'imprévu, l'horrible. La poétique d'Aristote témoigne de cette dégradation. Les chœurs tragiques perdirent leur signification religieuse, à tel point qu'ils furent souvent remplacés par des intermèdes lyriques, sans rapport avec le sujet de la pièce. La comédie, privée aussi de ses chœurs, cessa d'être une appréciation ironique et bouffonne des intérêts les plus sérieux de la société : elle devint purement et simplement anecdotique, et s'en tint à esquisser la superficie des mœurs. Ces changemens réagirent assurément sur l'art de l'acteur. La mise en scène, les usages tragiques se perpétuèrent; mais l'idéal des pieux interprètes d'Eschyle et de Sophocle s'affaiblit à la longue, et pour les comédiens mercenaires de la décadence, il ne fut plus qu'une tradition de coulisses, si j'ose m'exprimer ainsi. Or, rien n'est plus froid dans les arts, rien n'est plus ennuyeux qu'un idéal de convention, devenu, pour ceux qui le traduisent, une routine d'école : mieux vaut, je l'avoue, la plus vulgaire réalité. Je conjecture que les Grecs continuèrent à vanter leur ancienne tragédie, qui était un de leurs titres de noblesse, mais qu'ils coururent en foule à ces comédies dont les acteurs savaient faire une image amusante de la vie réelle. Je

crois voir un indice de ce fait dans la prodigieuse abondance de la muse comique, depuis la déchéance d'Athènes jusqu'à l'asservissement de toute la Grèce.

Ce besoin de remplacer la beauté idéale, le sentiment sympathique par la vivacité et le naturel de l'expression, se manifesta en Italie dès l'introduction des jeux dramatiques par Livius Andronicus, cent soixante ans après la mort d'Eschyle et de Sophocle. Le chœur, composé de gagistes mal exercés, est relégué au fond de la scène, comme nos humbles comparses, et sa place à l'orchestre est envahie par les personnes de distinction et les fins amateurs. La gesticulation et la vocalise se sont déjà tellement chargées de difficultés, que le même acteur ne peut plus exécuter les gestes rhythmiques en chantant. Livius Andronicus obtient la permission de se faire remplacer dans les cantiques par un musicien de profession, et cet usage ne tarde pas à se répandre généralement. Les monologues deviennent ainsi des espèces de cavatines, dont la mélodie, de plus en plus tourmentée, est écrite par un compositeur spécial qui y met toute sa science. A ces passages, intervient le chanteur qui rend la mélodie par des sons, tandis que le tragédien se contente de traduire les mots par des gestes en accord avec le chant. Les acteurs négligent les beautés de sentiment, et s'accoutument à chercher l'effet dans l'illusion théâtrale. Pour se rapprocher de la réalité, ils renoncent à la lenteur solennelle du style idéal. On presse peu à peu les mouvemens, dans l'espoir de donner à la diction et au geste une vivacité plus naturelle. Si les Romains avaient dès-lors renoncé franchement à la déclamation rhythmique, leur théâtre serait devenu ce qu'est celui des modernes, une copie de la nature, livrée à l'arbitraire de l'acteur. Soit respect, soit routine, on n'alla pas jusqu'à rompre avec la tradition. Alors se présenta d'une manière bien plus marquée, bien plus choquante que chez nous, ce phénomène qui caractérise, selon moi, l'état actuel de notre scène, la confusion de l'idéal et de la réalité vulgaire. Dès le temps de Cicéron, c'est le grand orateur, c'est Horace qui nous l'apprennent, la mélopée simple et réservée de Nœvius et d'Andronicus avait fait place à une musique si pétulante, que les acteurs étaient obligés, pour en suivre les mouvemens, de s'épuiser en ridicules contorsions (*cervices oculosque cum modorum flexionibus torquent*). Le modeste accompagnement de la flûte douce fut dédaigné pour des instrumens criards. Dans le monde même, le langage des ancêtres, ce parler ferme et franc exempt de toute affectation, devenait un écho de la diction en vogue au théâtre, en se chargeant d'accens étrangers, d'éclats de voix, d'aspirations, de sons dimi-

nués ou prolongés. En vain le tragédien Esopus et le comédien Roscius, artistes de l'ancienne école, proclament-ils que l'union du beau au vrai est le point culminant de l'art, *caput artis;* en vain essaient-ils la protestation plus efficace de l'exemple en ordonnant que les mouvemens fussent ralentis quand ils jouaient, afin qu'ils pussent développer l'ampleur et la sérénité puissante de leur exécution : on admire en eux des talens exceptionnels, on les comble d'honneurs et de richesses; mais l'engouement de la foule n'encourage pas moins les innovations de mauvais goût.

Les historiens de la scène latine ont attribué la chute des genres littéraires à l'immensité des amphithéâtres, qui ne permettait plus aux acteurs de se faire entendre, et surtout à la frayeur des poètes, responsables des allusions malignes saisies par l'auditoire. Le discrédit de la muse tragique s'explique d'une manière plus simple par les changemens que je viens de signaler dans le système de l'exécution. A mesure que les acteurs tendaient à remplacer la beauté par la vivacité, il devenait plus embarrassant pour eux de s'assujétir à un rhythme impérieux. L'accélération progressive des mouvemens dut à la fin rendre à peu près impossible cette double traduction de la poésie tragique par la mélopée apprise et par le geste cadencé : assurément l'ancienne hypocritique avait cessé d'être en harmonie avec les exigences de la mode. Alors arrivent des régions orientales de l'empire Bathylle et Pylade, artistes vifs, hardis, gracieux, bondissans. Dégagés du lourd attirail tragique, ils se vouent à un seul genre d'expression, le geste, qu'ils poussent à un degré de subtilité et d'entrain dont rien jusqu'alors n'a donné l'idée. Tels furent, à leur exemple, les pantomimes latins. Le délire qu'ils excitèrent se répandit dans tout l'empire comme une incurable contagion. Sans cesse proscrits, toujours rappelés, on les maudissait et on ne pouvait se passer d'eux.

Si la pantomime, à son origine, fut attrayante, digne, à certains égards, de l'admiration des esprits les plus distingués, elle ne tarda pas à subir la loi fatale. La mimique savante, la peinture par les gestes expressifs, fut à son tour effacée par un art plus sensuel, par la danse pétulante et lascive, exécutée surtout par des femmes. Si j'avais à fournir une preuve de la décadence du théâtre pendant cette agonie de plus d'un siècle qui précéda la ruine de l'empire, je la trouverais dans la condition sociale des comédiens. Leur profession était devenue héréditaire! L'hérédité, que dis-je? l'obligation légale, sous peines sévères, d'exercer un art qui exige une aptitude des plus rares, une vocation impérieuse, quel renversement de toutes les idées! quel symptôme

de dégradation! Le fait paraît constant néanmoins; il résulte d'un point de droit qui est resté jusqu'à ce jour fort obscur parmi les légistes, et qui, je crois, n'a pas encore été signalé par les historiens du théâtre. J'ai eu occasion de montrer, dans des recherches d'un ordre plus sérieux (1), comment, vers la fin du IIIe siècle de notre ère, les classes ouvrières avaient été distribuées en corporations industrielles dans chaque ville et dotées de biens inaliénables, à la condition d'accomplir, suivant leur spécialité, des services d'utilité publique. Avec le temps, et sous le poids de la plus accablante tyrannie qui ait pesé sur l'humanité, ce droit facultatif de participer aux charges et aux avantages de la communauté, en y succédant à son père, dégénéra en obligation absolue : la condition des incorporés, contraints à la résidence dans le ressort de leur *collége*, condamnés irrévocablement à un métier contraire à leur goût, devint une exécrable servitude. Les spectacles, considérés dans chaque ville comme des besoins de première nécessité, donnèrent lieu à des corporations de ce genre. Cette circonstance explique plusieurs décrets conservés dans le *Code théodosien* (2). Une loi de 389 porte une amende de cinq livres d'or contre quiconque éloigne de sa résidence une femme de théâtre. On a remarqué que beaucoup d'acteurs de cette période embrassèrent avec ferveur le christianisme. C'est que l'adhésion au nouveau culte était l'unique moyen de se soustraire à l'affreuse obligation de déclamer ou de danser malgré soi. Souvent aussi cette conversion n'était elle-même qu'une comédie pour effacer la servitude originelle. Plusieurs lois préviennent ce délit qui porte atteinte aux plaisirs des citadins. Un décret de 381 déclare que les sujets attachés à la scène d'une bonne ville (*almæ urbis editioni obnoxii*) ne seront admis à réclamer le baptême qu'à l'article de la mort. En 380, Valentinien jeune ordonne que les femmes qui se doivent au théâtre (*quæ spectaculorum debentur obsequiis*) et qui tentent de se soustraire à cette fatalité, soient restituées à la scène. L'église, à son tour, se sentit assez forte pour réagir contre la société païenne. Le concile d'Afrique de 399 demanda avec autorité que tout acteur qui désirait embrasser le christianisme ne pût en aucune façon être contraint à reprendre sa profession héréditaire (*non eum liceat ad eadem exercenda reduci vel cogi*). Je laisse à penser ce que dut être

(1) Voyez *Du Sort des classes laborieuses* (*Revue des Deux Mondes*, 1er octobre 1842).

(2) Voyez le *Code théodosien*, livre XV, titre VII (*passim*), et les commentaires du savant Godefroi.

l'art du théâtre lorsque ceux qui l'exerçaient étaient plongés dans un tel avilissement.

## II. — MOYEN-AGE.

Les conquérans barbares, qui travaillaient à leur insu au renouvellement de l'Europe, étaient, en général, peu favorables aux villes, derniers foyers de la civilisation romaine. Les corporations industrielles furent dépouillées et asservies; à l'égard de celles qui avaient pour but de procurer au public des amusemens profanes, la proscription fut absolue. Ainsi finit le théâtre antique.

Les interprètes de la muse moderne ne descendent donc pas des histrions romains. Leur filiation est beaucoup plus noble. Ils ont pour aïeux vénérables les prêtres, les religieux, et les plus graves personnages de ces époques, où le christianisme régnait sans partage. Les pièces, écrites en mauvais latin jusqu'au XII^e siècle, ne pouvaient avoir pour acteurs que des clercs. A en juger par le *Jeu paschal de l'Antechrist*, que le bénédictin Pezio nous a conservé, ces pièces devaient être des espèces d'opéras, puisqu'on y trouve des chœurs, et que parfois le dialogue même est noté en plain-chant. Nous nous faisons difficilement une idée du parti qu'on pouvait tirer de ces compositions informes, et cependant les cris d'alarme poussés par les moralistes du temps donneraient à penser que ces spectacles n'étaient pas sans agrément. « Notre siècle, dit Jean de Salisbury, mort en 1182, avide de fables et de frivolités, cherche à alimenter sa langueur par tout ce qui peut charmer les yeux, par la mollesse des instrumens, par les modulations de la voix, par l'enjouement de ses chanteurs ou la gentillesse de ses comédiens (*hilaritate canentium, aut fabulantium gratiâ*). » Il paraît que les chanteurs de cette époque, à défaut de système harmonique, exécutaient d'instinct des enjolivemens, des variations *ad libitum* sur le thême principal, qui seul était noté, et qu'ils étaient parvenus à une remarquable adresse dans ce genre de vocalise. Écoutez saint Aëlrëde (1), disciple de saint Bernard, et vous croirez entendre un docteur de feuilleton déplorant la stérile habileté des virtuoses de notre époque. « Pourquoi, je vous prie, cette multitude d'instrumens qui expriment plutôt le fracas du tonnerre que la suavité de la voix humaine? Pourquoi ces syncopes, ces diminutions de sons? Tantôt des éclats de voix, tantôt des sons entrecoupés, ou des tremblemens, ou des notes interminables.... Oubliant qu'il est homme, le

(1) Cité par Bonanni, dans son *Cabinet harmonique*, chap. XIII.

chanteur pousse des soupirs efféminés. De temps en temps, il embrouille et débrouille l'écheveau de ses artificieuses roulades. Vous le voyez imiter tous les gestes des comédiens; ses lèvres sont crispées, il roule ses yeux, il joue des épaules, et à chaque note qu'il émet correspond un certain mouvement de ses doigts. »

Le déclin de cet âge qui éveille communément dans les esprits des idées de candeur et de naïveté, le XV^e siècle, est une époque de souffrance sourde où le besoin de la dissipation est poussé jusqu'à la fureur. Le théâtre est partout, dans l'église, dans les châteaux, dans les cours de justice. Il arrête les passans au coin des carrefours, il court de ville en ville au-devant des spectateurs. Où trouve-t-on des acteurs pour suffire à tant de spectacles? Sont-ce de pauvres hères obligés de se vendre corps et ame à un spéculateur, de débiter à contre-cœur leur gaieté factice? Point du tout. Ce sont les maîtres de la société, les privilégiés de la fortune, des prêtres, des magistrats, de bons bourgeois, la jeune cléricature, espoir de l'église et du barreau. Tous quittent leurs affaires, apprennent de longs rôles, s'affublent à leurs frais, gambadent sur des tréteaux pour divertir le menu peuple qui fait galerie. On évalue à trois mille le nombre des comédiens qui desservent aujourd'hui la scène française. L'homme qui connaît le mieux l'ancienne France, M. Monteil, ne craint pas d'affirmer qu'au XV^e siècle cinq à six mille personnes de diverses classes paraissaient sur les théâtres publics. On parle de l'activité de nos directeurs quand ils ont mis en scène cinq actes qui se jouent en trois heures : qu'ils osent se comparer aux *maîtres des mystères*, obligés de réunir quatre à cinq cents personnes pour jouer des pièces qui duraient parfois des semaines entières, à l'exception d'un entr'acte de midi à deux heures, accordé aux spectateurs pour le temps de leurs repas et aux acteurs pour reprendre haleine. Il fallait engager de pieux ecclésiastiques pour représenter Dieu et les saints, de hardis soudards pour Satan et sa diabolique escorte, des gens de robe pour les personnages de distinction, des bourgeois, des artisans pour le populaire, et pour les rôles de femmes de blonds écoliers à mine joufflue et de fine taille. Que de soins, de dépenses, de dévouement pour équiper et discipliner cette armée de comédiens! mais aussi quel succès! quelle ardente curiosité! quel religieux silence dans la foule pressée autour des échafauds! Ne nous y trompons pas; cet empressement est moins un symptôme de ferveur religieuse que l'effet d'un goût pour les spectacles presque général à cette époque. Pour huit à dix grandes confréries vouées en France à la représentation des pièces saintes, on eût rencontré dans

les provinces nombre de bandes joyeuses qui, sous prétexte d'instruire et de moraliser le peuple, allaient jouer en plein vent des scènes bouffonnes ou des mascarades satiriques.

Je voudrais, pour me rapprocher du but de mes recherches, pouvoir caractériser la nuance de talent déployée par ces acteurs improvisés. A cette époque, les traditions de la scène antique étaient complétement effacées. Les confrères, qui prenaient long-temps à l'avance l'engagement solennel de jouer leurs rôles, les étudiaient sans doute avec beaucoup de soin, mais sans méthode, sans aucune notion d'art. Ces premiers bégaiemens de la muse moderne n'eussent pas été supportables, s'ils n'avaient pas été soutenus par le pieux sentiment qui les animait. La foi naïve, l'onction religieuse des dévots personnages qui se réservaient les beaux rôles dans les mystères, devaient les élever par instans au ton d'une émotion sympathique. Je lis dans un vieil historien du Berry (Lassay), à propos d'une représentation des *Actes des Apôtres* donnée à Bourges, que ce mystère « fut joué par des hommes « graves, qui savaient si bien feindre par signes et gestes les personnes « qu'ils représentaient, que la plupart des assistans jugeaient la chose « être vraie et non fausse. » Il est permis de croire aussi que les *moralités*, les *farces* grivoises, les *diableries*, lorsqu'elles avaient pour acteurs des hommes comme Villon ou l'auteur de *l'Avocat Patelin*, étaient relevées par d'ingénieuses fantaisies ou par l'entrain d'une gaieté mordante.

Les confrères dramatiques n'auraient pas pu subvenir aux frais d'une pompeuse mise en scène, sans recourir à la générosité des spectateurs. Il est probable que des quêtes étaient faites dans la foule, ou qu'une légère rétribution était exigée pour certaines places réservées. L'appât des recettes conduisit à l'idée d'une spéculation sur la curiosité publique. D'amateurs qu'ils étaient, beaucoup de confrères devinrent des comédiens de profession. Il n'y avait là rien que d'heureux, puisqu'un art, assez vaste pour absorber toute la vie, ne saurait se perfectionner qu'en procurant des moyens d'existence à ceux qui l'exercent. Cette métamorphose date, pour Paris, de l'an 1402. Les confrères, établis au-delà de la porte Saint-Denis, dans le couvent des Trinitaires, y exploitèrent leur genre de spectacle pendant un siècle et demi, avec assez d'avantages pour être en mesure d'acheter, en 1547, l'ancienne résidence des plus puissans vassaux de la couronne de France, l'*Hôtel de Bourgogne*, situé rue Mauconseil. L'édifice, qui menaçait ruine, fut restauré conformément à sa destination nouvelle : en même temps, un arrêt du roi, interdisant à l'avenir la représenta-

tion des mystères, accordait en revanche aux confrères le monopole des spectacles profanes. Un emplacement des plus heureux au cœur de la ville, un privilège dont les restrictions même étaient avantageuses, semblaient ouvrir une veine de prospérité. Une concurrence imprévue précipita l'antique confrérie dans une voie de décadence.

L'Italie avait essayé, depuis plus d'un siècle, la rénovation de la scène antique, lorsqu'en 1552, Jodelle donna chez nous sa *Cléopâtre*. Cette pièce, illisible aujourd'hui, jouée fort médiocrement sans doute par des écoliers, avait le genre de mérite le plus favorable aux ouvrages dramatiques, celui de venir à point. L'érudition excitait, non seulement la juste estime des hommes graves, mais l'engouement de la société frivole. L'effet produit par la *Cléopâtre* fut un éblouissement d'admiration. Avant la fin du XVIe siècle, il s'était formé un répertoire de pièces composées dans le goût antique, ou plutôt à l'imitation de Jodelle. Jouées dans les colléges par la fleur de la jeune littérature, ces pièces réunissaient l'élite des personnages éminens par leur rang ou leur savoir : c'était déjà une distinction que d'être admis à les entendre. L'enthousiasme devint une affaire de mode. Ces succès d'amateurs, décidés à huis clos, étaient plus funestes aux comédiens de profession qu'une lutte avouée. Mal inspirés par la misère, ils essayèrent de renouveler leur clientelle en flattant les instincts grossiers de la populace : ils s'abaissèrent peu à peu jusqu'à la farce ignoble. Dénoncée aux états de Blois comme ennemie de la morale publique, l'antique confrérie de la Passion fut dispersée. Sa salle et son privilège échurent à une troupe de comédiens qui crut voir des chances de succès dans l'exploitation du nouveau répertoire classique. L'admiration factice des lettrés ne gagna pas cette portion nombreuse du public qui veut du plaisir en retour de son argent. Ennuyeuses par elles-mêmes, les pièces *érudites* devenaient plus insupportables encore par l'exécution. On n'avait pas idée alors des qualités de tenue et de diction, de ce mystérieux mélange d'abandon naturel et de noblesse qui sont nécessaires pour faire valoir les pièces conformes à la poétique grecque. On rompit par nécessité avec Aristote, et on en vint à mettre en scène des romans dialogués sans logique et sans style, mais surchargés de ces incidens dont l'invraisemblance même est une amorce pour la foule béante. Huit cents pièces que Hardy composa dans ce système, procurèrent une existence facile aux comédiens de l'Hôtel de Bourgogne, et déterminèrent l'établissement d'une troupe rivale. Quant aux poètes de cette période, ils faisaient si bon marché de leurs succès, qu'ils ne livraient pas même leurs noms au public. Théophile, Mairet,

Racan et Gombaud furent les premiers qui acceptèrent la responsabilité de leurs œuvres. Le théâtre en était au mode de publicité de nos spectacles forains. Après avoir battu la caisse dès le matin à la porte de l'hôtel et dans les rues voisines, on faisait annoncer par le stentor de la troupe que dans l'après-midi, entre deux et cinq heures, on représenterait une pièce *sur un sujet très intéressant*. La foule ne tardait pas à se précipiter dans une grande salle carrée, garnie de deux ou trois rangs de loges en charpente, en regard d'une estrade disposée en forme de scène. Il en coûtait dix sous à l'honnête bourgeoisie pour prendre place dans les galeries. Le parterre, où l'on entrait pour cinq sous, était le rendez-vous des laquais, des fainéans, des vauriens, cohue hargneuse et bruyante au milieu de laquelle il n'était pas prudent de s'aventurer.

Segrais, ou plutôt l'auteur du *Segraisiana*, a dit, en parlant des ouvrages composés dans le goût de Hardy : « Ces vieilles pièces étaient misérables, mais les comédiens excellens les faisaient valoir par la représentation. » Je ne puis accepter ce jugement. Les comédiens en renom, sous Henri IV et Louis XIII, n'avaient sans doute que ces qualités dangereuses qui impressionnent la foule, l'emphase et l'énergie criarde dans le sérieux, et dans le genre bouffon un entrain de mauvais goût. En considérant leurs habitudes, leur clientelle, leur répertoire, on sent qu'ils durent rester bien loin de l'idée que nous nous faisons aujourd'hui d'un artiste véritable. Les mêmes acteurs qui avaient figuré les personnages héroïques dans les tragédies reparaissaient, sous des déguisemens grotesques, dans des parades improvisées à l'imitation des bouffonneries italiennes. Aussi avaient-ils toujours deux noms, l'un pour la tragédie, l'autre pour la farce. Henri Legrand, qui se faisait appeler *Belleville* quand il se présentait comme tragédien, devenait dans les parades ce joyeux *Turlupin* auquel il a donné une célébrité proverbiale. Le nom comique caractérisait un type de convention que l'acteur reproduisait invariablement dans chaqne comédie où ce même nom restait toujours celui de son rôle. Ainsi Duparc, dont le sobriquet était *Gros-Réné*, joua les rôles de *Gros-Réné* dans *le Dépit amoureux*, dans *Sganarelle* et d'autres pièces encore. Certains acteurs s'enfarinaient la figure : la plupart jouaient masqués, à l'italienne; Molière lui-même se masqua dans les premiers temps pour jouer les *Mascarille*. Beaucoup de rôles de femmes étaient rendus par des hommes avec la voix de faucet. La difficulté de trouver des actrices qui consentissent alors à représenter les femmes vieilles et ridicules perpétua cet usage jusqu'en 1704, époque de la mort de Beauval. Le

prédécesseur de ce dernier, Hubert, élève de Molière, avait joué d'original les rôles de Mme Jourdain, de Mme Pernelle, et de Bélise des *Femmes savantes*.

Tendances vagues et impuissantes vers la noblesse antique, découragement et retour à la vulgarité déréglée, ainsi peut être résumée en deux mots l'histoire de la scène française, jusqu'à l'époque où les chefs-d'œuvre de Corneille, de Racine et de Molière firent entrevoir le genre d'idéal qui convient au théâtre moderne. L'influence de ces trois grands hommes sur l'art de la déclamation a été décisive. Il importe, afin de la mieux caractériser, de faire une rapide excursion dans les autres régions littéraires de l'Europe.

### III. — THÉATRES ÉTRANGERS.

A l'Italie appartient l'honneur d'avoir essayé la première la régénération du théâtre, en renouvelant les traditions de l'art grec. A peine les chefs-d'œuvre de la scène antique eurent-ils été divulgués par l'imprimerie, qu'une foule de poètes s'appliquèrent à les imiter, les uns en se servant de la langue latine, qui était devenue pour les savans une langue usuelle, les autres en essayant d'élever l'idiome vulgaire jusqu'à la dignité de la tragédie. La renaissance du théâtre littéraire n'eut pas en Italie un caractère mesquin, comme dans le reste de l'Europe : ce ne sont pas des pédans qui s'enferment dans leurs colléges pour y jouer leurs propres ouvrages. Tout ce que la péninsule renferme d'hommes supérieurs par le génie ou par la fortune s'honorent de concourir à la splendeur de la scène. Les poètes n'ont aucune espérance de profit : ces poètes, il est vrai, sont ordinairement les dignitaires de l'église. Il y a rivalité entre les princes pour élever la mise en scène jusqu'à la haute idée qu'on s'est faite des spectacles antiques. Les représentations, organisées avec magnificence par les cours de Ferrare, de Florence, d'Urbin, de Mantoue, deviennent, comme les jeux de l'ancienne Grèce, autant de fêtes nationales. Les architectes les plus célèbres, Balthazar Peruzzi, Scamozzi, Sansovino, Palladio, sont appelés à construire des théâtres sur le plan des anciens. Les innombrables sociétés savantes qui se forment à l'exemple des *Intronati* de Sienne et des *Sempiterni* de Venise, ont pour but principal la représentation des œuvres dramatiques. On joue avec un zèle respectueux des pièces grecques traduites en latin, et celles de Plaute, de Térence, de Sénèque, en original. Tous les littérateurs renommés, Politien, Trissin, Bibbiena, Arioste, Tasse, Machiavel, l'Aretin, et une foule

d'autres que les bibliographes comptent par centaines, ne cessent d'alimenter le répertoire des acteurs académiques.

Ne nous étonnons pas de voir l'élite d'une population se précipiter, pour ainsi dire, vers la scène. Les Italiens de la renaissance considéraient la récitation dramatique comme un complément indispensable de l'éducation. « Si l'on nous traite d'histrions, dit Politien dans un prologue qu'il composa pour les *Ménechmes* de Plaute, nous ne nous en défendrons pas. Qu'on sache que nous suivons les mœurs de l'antiquité, et que les anciens livraient leurs enfans aux comédiens, afin qu'ils formassent sur eux leur maintien. » Presque tous les hommes célèbres de l'Italie, pendant la période de sa plus grande gloire littéraire, ayant passé sur le théâtre, il est évident que plusieurs d'entre eux ont dû s'élever jusqu'aux divers genres de mérite qui constituent le comédien. Les traditions ont mis quelques noms en relief. Dans les pièces latines réussirent Marcellin Verardi et le chanoine Thomas Inghiramo, surnommé *Phèdre* parce qu'il joua avec supériorité le rôle de cette héroïne dans l'*Hippolyte* de Sénèque. Dans les pièces en langue vulgaire, Machiavel saisissait à merveille la démarche et jusqu'au son de voix des personnages de son temps qu'il voulait livrer au ridicule. Le poète Ruzzante se rendit célèbre par sa verve bouffonne. Les artistes, en grand nombre dans les sociétés académiques, s'y distinguaient particulièrement. Le talent scénique du Bernin et de Salvator Rosa contribua beaucoup à leur réputation.

Malgré ces exemples que je cite par esprit d'impartialité, je reste en défiance contre des succès de coterie auxquels a manqué la sanction populaire. A en juger par le répertoire des académies, je ne puis croire que les acteurs érudits aient élevé bien haut l'art de l'exécution théâtrale. Pour eux, le beau idéal de la déclamation tragique ne dut être qu'une récitation chantante, selon l'idée qu'on se faisait alors de la mélopée des anciens. Il leur était moins difficile dans la comédie de se rapprocher du naturel, car les personnages empruntés aux comiques latins se retrouvaient encore dans l'Italie du XVI^e siècle. Malheureusement, chez les Italiens, comme chez les Romains, la comédie ne pouvait refléter que les superficies de la société. En ces temps de despotisme jaloux et perfide, une étude pénétrante des mœurs n'eût pas été sans dangers pour les poètes. Avec ces masques éternels de l'intrigant, du libertin, de l'usurier, de l'entremetteur, de la courtisane, du spadassin et du matamore, on ne pouvait produire que des imbroglios faits pour exciter, non la gaieté cordiale, mais seulement la grimace du rire. Un jour vint où chacun comprit, sans

l'avouer, que la tragédie érudite était sans intérêt, que la comédie selon les règles était sans variété comme sans pudeur. Dès le commencement du XVII^e siècle, les scènes académiques tombèrent dans un discrédit dont elles ne se relevèrent pas en essayant de se transformer en spectacles payés.

Un obstacle décisif s'opposait d'ailleurs au succès des érudits. Un théâtre ne peut prospérer qu'à la condition d'être populaire. Or, la langue des académiciens, qui est une épuration minutieuse du dialecte toscan, n'a jamais été adoptée généralement. On compte dans la péninsule environ quatorze patois qui correspondent, assure-t-on, par leurs qualités et leurs défauts, aux traits caractéristiques des contrées où ils sont en usage. Un esprit instinctif d'opposition contre la langue officielle, un sentiment de vanité mesquine, attachent les localités rivales à leurs différens idiomes. La foule, glacée aux interminables tirades des académiciens, se portait donc devant les tréteaux de ces bouffons ambulans qui, dans un dialogue improvisé, parlaient à chaque province la langue qu'elle aimait. Les vrais artistes, aux yeux du peuple, n'étaient pas les érudits dévoués et laborieux : c'étaient, comme le prouve le nom populaire des pièces à canevas (*comedia dell' arte*), c'étaient ces joyeux improvisateurs qui, le masque au visage, le geste prompt, la langue vive et piquante, gambadant, riant des pieds à la tête, pouvant tout risquer, parce qu'ils étaient certains d'avoir un public grossier pour complice, remplissaient avec plus ou moins de bonheur des *scenarios* dont l'intention seulement était convenue à l'avance.

Je veux bien croire que plusieurs comédiens de l'art ont justifié par leur esprit et leur gentillesse la célébrité acquise à leur nom. Néanmoins, en examinant les conditions auxquelles l'impromptu est possible, on voit qu'il ne constitue qu'un genre inférieur auquel on hésite à accorder quelque estime. Les patois employés par les bouffons, consistant dans certaines altérations du langage littéraire, devaient exclure le sentiment d'une bonne diction. Au lieu de se transformer sans cesse comme nos acteurs, de revêtir autant de caractères que de rôles, le comédien de l'art, voué à un seul type, restait le même personnage dans mille pièces différentes. Il était toujours, ou *Pantalon*, l'avare négociant de Venise, ou *Arlequin*, l'espiègle de Bergame, ou le *docteur*, c'est-à-dire un pédant bolonais, ou le jovial *Polichinelle*. Le bravache, le fourbe, le niais, le rustre calabrais, le fat romain, le petit maître florentin, le bon bourgeois milanais, avaient chacun leur nom, leur masque, leur costume, leurs lazzis, connus à l'avance du dernier

des spectateurs comme de l'acteur lui-même. Cette improvisation prétendue ne pouvait être qu'une variante sans cesse renouvelée de la même charge, de la même plaisanterie. Les gravures du temps, celles de Callot par exemple, font voir qu'à défaut de verve comique, on obtenait le rire par des turpitudes.

Avertis par le dégoût public de la nécessité de se réformer, les troupes ambulantes perdirent leurs principaux moyens d'effet, et devinrent insensiblement aussi moroses que les troupes académiques. Sous le poids d'une disgrace commune, les érudits et les improvisateurs se rapprochèrent. Il résulta de leur alliance un genre bâtard, qui étala des prétentions littéraires en conservant le sans-gêne de l'impromptu. La verve nationale semblait épuisée. Pour la renouveler, on ne sut mieux faire que des emprunts maladroits aux théâtres de la France et de l'Espagne. Pendant le XVIII^e siècle, plusieurs poètes comiques, d'une ingénieuse fécondité, ne captivèrent la multitude qu'en mêlant à leurs ouvrages étudiés les charges des anciennes parades. Quant à cette classe exigeante et capricieuse qui s'appelle la bonne société, professant pour le drame parlé une indifférence dédaigneuse, elle commença à manifester cet engouement musical qui est pour la littérature un symptôme funeste. Autant il y avait eu autrefois d'académies de déclamation, autant on fonda de *conservatoires* de musique où l'on offrit gratuitement à la jeunesse, avec des leçons de chant, les élémens des connaissances utiles, et une bonne éducation morale. Vers 1760, on comptait à Naples trois de ces écoles, et quatre à Venise. Tous ceux qui sentirent en eux l'étincelle de la vocation dramatique se réunirent dans les conservatoires, où ils apprirent la vocalise, au lieu de s'élever jusqu'à l'éloquence du geste et de la diction. L'Italie obtint ainsi les plus grands chanteurs qui eussent existé; mais elle se priva à jamais de la plus pure des jouissances littéraires, de cette émotion saine et bienfaisante qu'on éprouve en sympathisant avec un excellent comédien.

J'arrive à l'Espagne. Nous manquons en France de documens directs et précis sur les comédiens de ce pays, et nous sommes réduits à nous en faire une idée en étudiant le caractère et les vicissitudes du théâtre espagnol. Le génie dramatique s'éveilla vers la fin du XV^e siècle. Ses premiers bégaiemens furent de petits poèmes dialogués que leurs auteurs mirent en action, en s'associant au besoin quelques camarades : de là vint que les directeurs de théâtre conservèrent long-temps le nom d'*autores*. Gil Vicente et sa fille à la cour de Portugal, et Lope de Rueda, simple artisan à Séville, furent les premiers qui se firent un

nom dans ce genre. Leurs pièces étaient des pastorales, c'est-à-dire des conversations galantes, relevées d'ordinaire par des bouffonneries ou des allégories satiriques. « Dans ce temps-là, dit Cervantes en recueillant des souvenirs d'enfance, tout l'appareil d'un auteur de comédie s'enfermait dans un sac, et consistait en quatre pelisses blanches de berger, garnies de cuir doré, quatre barbes ou chevelures postiches, et quatre houlettes. Il n'y avait point de coulisses : l'ornement du théâtre, c'était une vieille couverture soutenue avec des ficelles. » Les progrès de la mise en scène sont attribués à un certain Naharro de Tolède, renommé pour les rôles comiques. En peu de temps, on imagina les coulisses, les décors, les costumes; on trouva les moyens de produire les tonnerres, les éclairs, les incendies, les cérémonies, les combats à pied et à cheval. Le matériel du théâtre semblait préparé pour un drame pétulant et romanesque en rapport avec les instincts de la foule. Cervantes, un des premiers, donna des pièces dans ce caractère. A travers son ironie souriante, il laisse percer l'orgueil d'avoir fondé le théâtre national : « On ne toucha, dit-il, à la perfection qui nous charme aujourd'hui, qu'au moment où l'on représenta sur le théâtre de Madrid *les Captifs d'Alger*, pièce de ma composition. Je donnai depuis vingt à trente comédies, qui toutes furent représentées sans que le public lançât aux acteurs ni concombres, ni oranges, ni rien de ce qu'on a coutume de jeter à la tête des mauvais comédiens. » A peine ouverte, la veine fut exploitée, avec une puissance gigantesque, par Lope de Vega et par beaucoup d'autres poètes d'une si prodigieuse fécondité, qu'on n'a pu réussir à dresser l'inventaire complet de leurs ouvrages.

Il y avait depuis long-temps en Espagne, comme au-delà des Pyrénées, des scènes *érudites*, alimentées et suivies exclusivement par les savans de profession. Plusieurs des pièces écrites alors suivant les règles de la poétique grecque eussent mérité, assure-t-on, un succès solide et durable; mais débitées dans les universités, et sans doute avec une emphase pédantesque, elles ne pouvaient atteindre cet entrain, ce fini d'exécution, qui sont nécessaires pour impressionner sérieusement un auditoire. Les poètes et les comédiens ne se trompent pas aux démonstrations de la foule : l'enthousiasme dont ils ont besoin ne se renouvelle que dans les applaudissemens sincères. A l'exemple des femmes andalouses qui abaissent un rideau devant l'image de la madone quand elles craignent quelques tentations, Lope de Vega et les poètes de même école, franchement dévots à l'antiquité, voilaient pieusement le buste d'Aristote avant d'écrire pour les tréteaux popu-

laires ces drames où le sublime étincelle et dont notre Corneille devait s'inspirer. Un jour vint où les savans s'ennuyèrent de déclamer dans le vide, et le théâtre classique, qui n'avait jamais eu de public en Espagne, succomba définitivement, faute d'interprètes.

Quels ont été l'état matériel de la scène, le sort des comédiens, le système de la déclamation, pendant la période active du théâtre espagnol, pendant le règne brillant des Vega, des Castro, des Alarcon, des Royas, des Calderon? A défaut de feuilletons, dont on se passait fort bien alors, je consulterai les *impressions* des voyageurs contemporains. Les troupes ambulantes étaient si nombreuses, que la plupart des villes avaient le plaisir de la comédie. Il y avait à Madrid deux théâtres publics et plusieurs salles dans les palais royaux, bien que le roi n'eût pas de troupe à ses gages. Le prix des meilleures places, c'est-à-dire des siéges réservés, représentait environ quinze sous de France, équivalant à plus de deux francs de notre monnaie actuelle. Deux sous au plus par spectateur revenaient aux comédiens; le reste était partagé entre les hôpitaux, la municipalité propriétaire des salles et les loueurs de chaises. Dans les provinces, la contribution était moindre. En général, le sort des comédiens était assez misérable, et il fallait pour le supporter ce dévouement qui est un des indices de la vocation. Une première actrice, célèbre en 1639, avait par exception trente-trois réaux par jour et une litière à ses ordres. Le goût pour le théâtre, très vif dans toute la Péninsule, dégénérait à Madrid en véritable fureur. Quoique deux salles fussent ouvertes tous les jours, il était difficile aux étrangers d'y pénétrer. Les places d'honneur étaient toujours louées à l'avance par les gens de distinction, et plusieurs familles se piquaient de les conserver de père en fils, comme un fief. Il y avait pour les femmes un amphithéâtre inaccessible aux hommes. A l'heure du spectacle, c'est-à-dire vers le milieu de la journée, beaucoup de boutiques, beaucoup d'ateliers restaient déserts. Les petits marchands, les artisans, allaient s'entasser au parterre, où, debout, drapés dans leur cape, la rapière au côté et la main sur le poignard, ils prononçaient sur le mérite des acteurs et des pièces. Le parterre était, suivant ses impressions, un volcan d'enthousiasme ou une tempête de colère : les jours de cabale, il devenait un champ de bataille.

Les représentations des *Autos sacramentales* avaient un caractère particulier; elles commençaient chaque année le jour de la Fête-Dieu, et duraient environ un mois, pendant lequel les spectacles profanes demeuraient fermés. On élevait à cet effet des échafauds sur les places publiques devant la résidence des hauts dignitaires de l'endroit. A Ma-

drid, on jouait d'abord devant le palais du roi, et successivement devant les hôtels de chacun des ministres. Pour donner plus de pompe à ces solennités, on mettait en réquisition tous les comédiens de la ville, sauf à choisir entre eux les plus habiles et les plus dignes. La munificence des grands de l'état prêtait à la mise en scène un éclat inaccoutumé. Les décorations et les costumes de chaque jour, grotesques dans les petites villes, mesquins même à Madrid, prenaient une apparence de splendeur pour les représentations des *Autos*. Les étrangers étaient surtout surpris de voir qu'on prodiguât les flambeaux à ces pièces saintes, exécutées en place publique et en plein midi, tandis qu'on jouait les pièces profanes sans lumières, dans des salles ou dans des cours obscures.

J'arrive au point capital, et j'interroge mes vieux voyageurs sur le mérite des comédiens. « La représentation ne vaut presque rien, dit l'un d'eux (Van Aarsens, 1655); car, excepté quelques personnes qui réussissent, tout le reste n'a l'air ni le génie du vrai comédien. Les habits des hommes ne sont ni riches ni proportionnés aux sujets : une scène grecque ou romaine se représente avec des habits espagnols... On chante si mal que l'harmonie semble des cris d'enfans.. Aux entr'actes, il y a quelque peu de farce, quelque ballet ou quelque intrigue, et c'est souvent le plus divertissant de la pièce. » Ce jugement sévère confirme les conjectures qu'on peut établir d'après le répertoire du vieux théâtre espagnol. Si on veut bien se rappeler que Lope de Vega a composé, suivant le calcul de ses apologistes, deux mille deux cents pièces de théâtre, et répandu vingt et un millions trois cent mille vers sur cent trente-trois mille deux cent quatre-vingt-deux feuilles de papier; que la plupart de ses nombreux successeurs ont semé les drames par centaines, on conviendra que les comédiens aux prises avec d'aussi rudes joûteurs ont eu peu de temps à donner à la méditation des rôles : il fallait que chacun d'eux se consacrât à reproduire constamment une même nuance de caractère, à peu près comme les improvisateurs de la comédie de l'art en Italie. Les critiques littéraires ont remarqué en effet que tous les personnages du théâtre espagnol répondent à des types conventionnels et immuables, placés en dehors de la réalité. L'amant réunit de droit les qualités chevaleresques; l'amante offre l'idéal de la passion et de la fidélité. Hautains, inflexibles sur le point d'honneur, tels doivent être les parens de l'héroïne. Toujours les gens de condition, quel que soit leur caractère, sont placés sous un reflet sombre et sévère : leurs vices, quand ils en ont, sont anoblis par une fierté héroïque qui les maintient à leur

rang. La gaieté n'est permise qu'à la gueuserie : les êtres vils et pauvres ont seuls le droit de faire rire en riant eux-mêmes. Observons encore que le dialogue espagnol, écrit en petits vers d'un mouvement rapide et passionné, est entrecoupé par des sonnets et des stances qui se détachent, comme les airs de nos drames lyriques. Le passage fréquent d'un mètre à l'autre, l'entrain irrésistible des parties dialoguées, la nécessité de faire ressortir la pointe du sonnet ou de détailler les beautés poétiques de la stance, me semblent autant d'obstacles au naturel du débit et à la progression dramatique des effets. Les mauvaises conditions acoustiques de ces salles ouvertes eussent détruit d'ailleurs ces nuances de diction qui font vivre les personnages. J'oserai donc conclure, de tout ce qui précède, qu'une énergie fougueuse, une emphase castillane dans le genre héroïque, une pétulance bouffonne dans le genre picaresque, étaient les principaux, peut-être les seuls mérites, des acteurs espagnols au XVII^e siècle; qu'improvisant la mise en scène pour des poètes qui improvisaient les pièces, leur déclamation devait être conventionnelle, imparfaite, et fatigante à la longue par son uniformité. L'Espagne, soumise au petit-fils de Louis XIV, ouvrit les yeux sur les inconvéniens de son vieux théâtre, et essaya de conformer sa poétique aux habitudes de la scène française. Les historiens littéraires s'accordent à reconnaître que cette innovation ne fut pas heureuse. On dit qu'une régénération théâtrale coïncide présentement avec les réformes politiques; que déjà de grands talens se sont révélés : prenons acte de la déclaration.

L'Angleterre, dont la civilisation se développe parallèlement à celle de la France, débute aussi dans la carrière théâtrale par les drames religieux et les comédies satiriques jouées par des bourgeois. Au XVI^e siècle, on commence à spéculer sur la légère cotisation exigée jusqu'alors des spectateurs. L'instinct dramatique, chez quelques-uns, le libertinage chez le plus grand nombre, transforment les candides confrères en comédiens errans, qui vont exploiter à leurs risques et périls la curiosité des provinces. Beaucoup de comédiens aux gages des seigneurs étaient tristement confondus dans la domesticité des grandes maisons. Shakspeare parut; on sentit qu'il fallait pour ses conceptions, variées comme le monde qu'elles reflètent, d'autres interprètes que des vagabonds accoutumés à jouer d'instinct des pièces à peu près improvisées. Élisabeth choisit les douze meilleurs sujets des différentes troupes publiques et particulières, et leur donna, avec le titre de comédiens royaux, une pension et des priviléges qui les mirent au-dessus de la nécessité. Que les pièces de Shakspeare aient été jouées dans

une espèce de grange dont les fenêtres intérieures tenaient lieu de loges pour les dames, devant une populace debout et pressée dans une cour poudreuse qu'on nommait le parterre, au milieu des gentilshommes qui achetaient le droit de rester sur la scène, et croyaient du bon ton d'y jouer aux cartes ou d'y fumer le tabac nouvellement introduit; que ces pièces aient été exécutées en plein jour, sans autres décorations que des tapisseries clouées aux murs, sans autres costumes que des oripeaux de saltimbanques; que les rôles de Juliette et d'Ophélie aient été créés par de jeunes garçons, tout cela ne nous autorise pas à mettre en doute la sensation produite sur la multitude par les acteurs de Shakspeare. Ce grand homme voyait trop clairement dans les profondeurs de la nature humaine pour ne pas y découvrir les secrets de l'art théâtral. Il suffit de lire les instructions qu'il adresse par la bouche d'Hamlet aux comédiens de son temps, pour être persuadé que l'exécution de ses pièces sur le théâtre du Globe était saisissante malgré la misère des accessoires. N'est-ce pas un des indices de son influence que cette manie de jouer la comédie qui fut un des travers de la société anglaise pendant la première moitié du XVII^e siècle?

La révolution de 1644 vint interrompre la tradition shakspearienne. Pendant tout le règne du puritanisme, les spectacles furent fermés et les acteurs assimilés aux plus odieux vagabonds. L'ouverture du théâtre de Drury-Lane, l'introduction des femmes sur la scène, coïncident avec la restauration des Stuarts. Un drame sévère, envisageant les choses humaines par les côtés sombres et profonds, ne pouvait plus convenir à une société dissipée. L'existence des gens du bel air devenant une orgie, le théâtre se transforma sur ce modèle. Le règne de la comédie licencieuse abâtardit le goût de la forte déclamation; la vogue appartint à l'acteur qui réussit le mieux à mettre en saillie les pointes d'un esprit maniéré. Vers le commencement du XVIII^e siècle, un ridicule engouement pour la musique acheva de fausser le goût du public. A défaut de chanteurs nationaux, il fallut faire appel aux virtuoses de l'Italie. On en vint, suivant Addison, à applaudir des espèces d'opéras-comiques, où le héros s'adressait en chantant de l'italien à son confident, qui lui répondait en déclamant de l'anglais. Quant à la déclamation tragique, elle choquait les Français surtout par des tons furieux et par une gesticulation dévergondée. Un homme d'un goût très fin, qui avait pu observer l'Angleterre pendant ses missions diplomatiques, l'abbé Dubos, porta ce jugement : « Les acteurs anglais sont dispensés de noblesse dans le geste, de mesure dans leur

prononciation, de dignité dans leur maintien, de décence dans leur démarche. Il suffit qu'ils fassent parade d'une morgue bien noire et bien sombre, ou qu'ils paraissent livrés à des transports qui les fassent extravaguer. »

L'école littéraire dont les critiques du *Spectateur* furent les organes détermina une réaction. S'ils ne parvinrent pas à implanter en Angleterre la tragédie classique telle qu'on l'avait comprise sous Louis XIV, ils contribuèrent du moins à corriger, par la sévérité de la poétique française, les écarts choquans du goût britannique. Cette influence fut particulièrement remarquable en ce qui concerne l'art de la scène. On revint avec amour à Shakspeare. Toutefois le respect n'empêcha pas qu'on ne retranchât dans l'exécution de ses pièces tout ce qui pouvait prêter à des excentricités ou à des effets de mauvais aloi. La période qui commence à l'ouverture de Covent-Garden, en 1733, pour se prolonger jusqu'à l'invasion de la sentimentalité allemande, vers la fin du siècle, fut pour l'Angleterre, comme pour la France, celle des grands comédiens. A côté de Garrick, brillaient assez pour éclipser par instans leur émule, Quin, l'inimitable *Falstaff*, Barry, l'élégant et tendre *Romeo*, l'inépuisable Macklin, et parmi les femmes mistress Cibber, la ravissante *Juliette*, mistress Pritchard, Bellamy, Siddons, talens variés et féconds, atteignant moins souvent le grandiose que les artistes français de la même période, mais plus près de la vérité dans la personnification des caractères. L'émulation qui régnait alors dans les coulisses devint si vive, qu'elle se communiqua à toutes les classes de la société, et en 1751 on vit les plus grands seigneurs de l'Angleterre louer la salle de Drury-Lane pour y représenter une tragédie de Shakspeare. La décadence se manifesta, comme chez nous, dès la fin du dernier siècle, par le succès du drame larmoyant, qui dégénéra en mélodrame, et par de petits opéras qui dégénérèrent en espèces de vaudevilles. Shakspeare a encore rencontré quelques interprètes assez éloquens pour le faire tolérer par le public; mais en général la décadence de l'art théâtral est si profonde, que les meilleurs juges la déclarent irrémédiable.

Peu de mots suffiront pour esquisser l'histoire de la scène allemande. Après les mystères vinrent les réminiscences du drame antique, les pièces latines composées et jouées dans les universités protestantes. Le défaut d'unité dans le monde germanique fut long-temps un obstacle à l'établissement d'un théâtre national et populaire. Jusqu'à la fin du dernier siècle, il y eut peu d'états allemands qui possédassent des troupes sédentaires et régulièrement organisées. Les théâ-

tres étaient desservis au hasard, par des comédiens ambulans qu'on retenait au passage, ou par des artisans qui, le soir, quittaient l'atelier pour la scène. « Très souvent, disait il y a cent ans un voyageur français, votre cordonnier est le premier ténor de l'opéra, et l'on achète au marché les choux et les fruits des filles qui ont la veille chanté Armide ou joué Sémiramis. » La condition précaire de ces acteurs les condamna long-temps à une médiocrité grotesque. Figurons-nous l'indignation d'un secrétaire perpétuel de l'Académie française, du savant abbé Dubos, en voyant vers 1730, sur la scène allemande, « Scipion fumer une pipe de tabac et boire dans un pot de bière sous sa tente, en méditant le plan de la bataille qu'il va livrer aux Carthaginois! » Vers la fin du siècle, des artistes véritables s'étaient formés à l'imitation des grands maîtres de Paris et de Londres. Celui qui justifia le mieux l'enthousiasme de son pays fut Eckhof, remarquable surtout dans certains rôles d'origine française, comme *Lusignan* et *le Père de Famille*. L'émancipation poétique, prêchée par Lessing et réalisée par Schiller, n'était pas de nature à favoriser l'essor de l'art théâtral. Les poèmes dialogués de la nouvelle école, parfois admirables par l'ampleur de la conception, par l'épanouissement lyrique, sont peu conformes aux lois de la perspective scénique. L'exécution en est très difficile, et répond rarement, assure-t-on, aux efforts de l'acteur. Aussi en est-on revenu communément, en Allemagne, aux drames à situations pressées et pathétiques, ou aux pièces empruntées aux répertoires divers de la France.

### IV. — THÉATRE FRANÇAIS.

Nous avons pu voir que dans les pays étrangers, comme en France avant Corneille, s'est manifestée dans l'art dramatique une tendance vers cet idéal qui semble un des besoins de l'ame humaine, mais que partout la tentative échoua, et qu'on en revint sur toutes les scènes à laisser parler les instincts populaires. Les érudits qui cherchaient systématiquement le secret de l'antiquité ne pouvaient rencontrer que l'ennui. On ne s'était pas encore rendu compte, au XVI^e siècle, de ce qui constituait la déclamation idéale des anciens, et, l'eût-on découverte, on aurait vu qu'elle n'était plus applicable aux temps modernes. La déclamation antique recevait sa plus grande puissance d'un rhythme fortement prononcé; les langues de nouvelle formation ont bien aussi leur rhythme, mais plus souple, plus mystérieux, et dont la vertu n'est connue que du génie. Le style du geste, dans

cette tragédie pour laquelle Phidias dessinait des masques, était, comme la scuplture de ce sublime artiste, imposant, élevé, énergique dans sa majestueuse immobilité. Il faut du mouvement aux modernes. L'idéal convenable à leur scène devait bien plutôt correspondre à cette autre époque de la statuaire où l'idée se fait chair sous le ciseau des Praxitèle et des Lysippe, où l'expression s'unit à la beauté. D'ailleurs, pour que cet idéal que tout le monde rêvait vaguement se réalisât, il était nécessaire que des poètes bien inspirés produisissent, dans cet ordre de sentiment, des ouvrages qui fussent à la fois nobles et saisissans, littéraires et dramatiques.

Eh bien! ces conditions, ce sont nos trois poètes immortels qui les ont remplies, et c'est là leur vraie gloire. J'associe notre grand comique à Corneille et à Racine, parce que la haute comédie, telle qu'il l'a conçue, admet les qualités de tenue et de diction essentielles dans la tragédie. « Le comique de Molière, a dit avec raison M. de Châteaubriand, par son extrême profondeur, et, si j'ose le dire, par sa tristesse, se rapproche de la vérité tragique. » C'est la passion abstraite qu'ils peignent, mais d'une main assez sûre, d'une touche assez large pour que l'acteur puisse faire vivre sur la scène des types savamment personnifiés. La langue dont ils se servent, réunissant la clarté, l'exactitude du parler habituel au noble épanouissement du style littéraire, permet, que dis-je? commande impérieusement cette musique du langage qui poétise la voix de l'instinct. Sachant bien que le drame a besoin, pour exister, de l'émotion populaire, l'idéalisme n'est pour eux qu'un moyen de concentrer l'intérêt par l'unité d'impressions. Ils conduisent leur œuvre à ce point culminant dans l'art où le mouvement se produit sans altérer la beauté, où la vérité, poétisée par le génie, semble plus animée, plus réelle que la nature même. C'est ainsi que nos trois grands poètes ont créé la possibilité d'élever la pratique théâtrale à la dignité d'un art des plus sympathiques. Il est à remarquer que les époques où les scènes étrangères ont eu leurs plus grands acteurs sont précisément celles où elles se sont rapprochées de la poétique de l'école française.

Les vrais principes ne furent pas découverts soudainement. Il fallut plus d'un siècle d'inspirations et de tâtonnemens, il fallut le concours de beaucoup d'hommes éminens, comme acteurs ou comme critiques, pour conduire l'art théâtral à ce degré de perfection qui devait faire la règle de l'avenir. Les acteurs que trouva Corneille étaient, pour le tragique, dans le sentiment de l'emphase espagnole, à l'exception de Floridor, homme de qualité qui conserva à l'hôtel de Bourgogne la

dignité aisée du parfait gentilhomme. Corneille d'ailleurs, modeste et naïf, s'inquiétait peu de faire valoir ses propres ouvrages. Il balbutiait en déchiffrant avec peine sa propre écriture, et appuyait lourdement sur les beaux passages qu'il savait de mémoire. Lui-même confessait ingénument sa maladresse : « L'on ne peut, a-t-il dit, m'écouter sans ennui, — que quand je me produis par la bouche d'autrui. » Au contraire, Racine et Molière s'appliquèrent, autant par goût que par calcul, à pénétrer les secrets de la belle déclamation. L'un et l'autre avaient même la prétention, plus nuisible qu'utile, à mon sens, de noter musicalement certaines intonations qu'ils jugeaient heureuses. Les conseils de Molière avaient tant d'autorité, qu'on peut dire qu'il a fait école. Séduit, dans sa jeunesse, par la charge italienne, il ne cessa de se rapprocher de la vérité dans ses ouvrages, dans les divers rôles qu'il créa, dans les principes de déclamation qu'il essaya de faire prévaloir. N'oublions pas Lulli, qui, suivant son principal biographe, « dressait lui-même ses acteurs et ses actrices, leur montrait à entrer, à marcher, à se donner de la grace, du geste et de l'action. » Le naturel et l'élégance de ce grand musicien exigeaient des qualités vocales qui ont dû vulgariser le sentiment du beau langage, et je ne doute pas que son influence n'ait été très utile.

Retrouver la déclamation théâtrale des anciens, cette merveille perdue, tel était, sous Louis XIV, le rêve de tous les auteurs, de tous les acteurs tragiques. Dans la persuasion que le récit des Grecs était une espèce de chant, on trouvait beau de psalmodier les vers en cadençant la mesure, en accusant l'intention par des tournures mélodiques, en donnant à la voix une sonorité musicale. Il est facile de reconnaître, à la pompe de leurs tirades, que les poètes du temps acceptaient ce genre de déclamation. Seulement, à l'opposé du récitatif de l'opéra, où l'émotion est traduite par des chants d'un caractère plus prononcé, le récitatif tragique était souvent ramené par les acteurs intelligens à la vérité du langage passionné. C'était le secret que la tendre Champmeslé avait appris de Racine. Elle n'a garde de chanter comme les autres; mais, est-il dit dans une critique datée de 1681, « elle sait conduire sa voix avec beaucoup d'art, et elle y donne à propos des inflexions si naturelles, qu'il semble qu'elle ait véritablement dans le cœur une passion qui n'est que dans sa bouche. » Pour le vulgaire des acteurs, le beau du métier fut une déclamation boursouflée, emphatique, toujours rhythmée de même manière, toujours modulée dans les mêmes tons. Un débit accéléré jusqu'à la fin du couplet, un crescendo de gestes et de cris, conduisaient à cette dernière

explosion que les spectateurs grossiers attendaient, comme a dit Molière, « pour faire le brouhaha. » Depuis la première retraite de Baron, et la mort de M^lle^ Champmeslé, jusqu'à la fin de la régence, cette manière fut poussée au dernier terme de l'extravagance. La vogue appartenait à Beaubourg, dont on vantait la chaleur désordonnée, et surtout à M^lle^ Duclos, ancienne chanteuse de l'Opéra, qui exagéra jusqu'au ridicule le chant monotone des comédiens français.

Une réaction était nécessaire. L'élève de Molière, Baron, en fut le héros. Lorsque cet acteur incomparable remonta sur la scène qu'il avait quittée depuis vingt-neuf ans, il avait environ soixante-douze ans. Remplaçant Beaubourg, qui avait réussi par l'abus de sa vigueur physique, il chercha dans le contraste les chances de son propre succès. La moindre cause d'étonnement pour le public fut l'audace de ce vieillard qui abordait, à l'âge où la décrépitude commence, les rôles les plus vivaces du répertoire. On fut saisi surtout d'entendre un homme qui parlait en réponse à des chanteurs, qui économisait le geste au milieu des énergumènes, qui, au lieu d'une pétulance inintelligente et brutale, détaillait savamment ses rôles, en nuançait à l'infini les intentions; artiste merveilleux, assez maître de lui pour éviter les défauts de ses qualités, simple et calme sans froideur, décent dans l'impétuosité, intéressant et spirituel sans laisser voir la recherche de l'esprit. L'impression que fit Baron sur ses contemporains fut si vive, qu'elle demeura ineffaçable, et que la critique du dernier siècle s'accoutuma à le présenter comme le type de la perfection. Je m'en tiens à croire qu'il a possédé au suprême degré la qualité la plus importante du comédien, celle du bien-dire. C'est avec cette qualité enchanteresse qu'il captivait son auditoire, au point de ne pas lui laisser le temps de la réflexion. Il traduisait, dit-on, non pas le mot, comme le font les acteurs médiocres, mais l'intention, mais le sentiment, et il trouvait pour chaque sentiment des inflexions si consciencieuses, qu'elles étaient irrésistibles.

En caractérisant le talent de Baron, j'ai fait connaître sa brillante élève, M^lle^ Lecouvreur. Même netteté de débit avec un organe moins riche, même adresse à phraser suivant la tradition de Molière, comme on disait alors, c'est-à-dire à conserver quelque chose du rhythme poétique, sans marquer la césure, sans appuyer sur la rime; même charme à parler le vers, mais non pas comme on parlait la prose. Ses efforts pour animer la pantomime, pour compléter l'illusion théâtrale, annonçaient les derniers progrès de l'art, lorsque la mort la frappa.

Le maître de la scène, après la perte de Lecouvreur, Dufresne,

venait développer complaisamment les suprêmes beautés de sa personne et les richesses naturelles de son organe. Toujours éblouissant, il n'essayait pas même de paraître profond, et, soit qu'il jouât le brûlant *Orosmane* ou *le Glorieux*, dont il avait été le modèle, il n'était jamais qu'un pompeux lecteur à qui on eût été tenté d'offrir l'eau sucrée académique. Autour de lui, et à son exemple, on dessinait de belles attitudes, on posait largement la voix, on phrasait avec élégance, mais on ne jouait pas. La *bienséance* théâtrale n'admettait alors qu'une marche majestueusement cadencée et inconciliable avec les grands effets de scène. Un soir pourtant, à une représentation de *Mérope*, au moment où la mère désolée trahit son secret pour sauver son fils, l'actrice, entraînée par un élan de passion, franchit la scène en courant pour venir se placer entre Égysthe et le meurtrier. Ce bondissement de lionne, un cri parti des entrailles, étonnent le spectateur et l'actrice elle-même. L'éclair, si rapide qu'il fût, a laissé voir une manière nouvelle.

Agée alors de trente-deux ans, M^lle^ Dumesnil tenait de la nature une organisation tragique riche et complète; sa facilité d'exécution était si prodigieuse, qu'elle niait le pouvoir de l'étude chez les autres, et ne s'apercevait pas même du travail qui se faisait en elle-même. Sa diction ne perdait jamais l'accent de la grandeur, même lorsqu'elle était familière et distraite. Impatiente de frapper les grands coups, elle atténuait les redondances de la tirade, et, suivant une expression inventée pour elle, *déblayait* les détails inutiles. « Mais, a dit un excellent juge, Grandmesnil, de ces ombres qu'elle distribuait peut-être avec trop de profusion, partaient des éclairs et des tonnerres qui embrasaient toutes les ames. » Jamais actrice n'obtint des effets plus puissans, plus variés. Dans les émotions de la sensibilité, elle trouvait de ces larmes sympathiques, de ces cris de nature que l'art ne saurait imiter. Dans les grands mouvemens de passion, elle renouvela les prodiges de la scène antique. Lorsque terrible, l'œil en feu, la menace à la bouche, elle s'avançait à l'encontre du spectateur debout au parterre, on vit parfois cette foule mouvante, comprimée par la terreur, reculer en tremblant jusqu'au fond de l'enceinte, et s'y blottir de manière à laisser un espace vacant entre elle et cette femme qui lançait la foudre.

Ce qui me confirme dans la haute idée que je me suis faite du génie de M^lle^ Dumesnil, c'est le dépit haineux, implacable, d'une autre tragédienne, M^lle^ Clairon, digne d'occuper la seconde place au premier rang.

Je suis frappé des points de ressemblance qui existent entre M^lle^ Clairon et M^lle^ Rachel. Toutes deux, dans leur bas âge, sont éprouvées par l'adversité. Leur première éducation dramatique est toute musicale : l'une chante l'opéra à Rouen et à Paris, comme l'autre à l'école de Choron. M^lle^ Clairon, engagée pour jouer les soubrettes, débute par *Phèdre;* M^lle^ Rachel traverse le vaudeville pour arriver à la tragédie. Mêmes qualités d'articulation, même science dans le jeu muet, même supériorité dans les éclats d'ironie et de colère, dans les crises de la passion concentrée et oppressive. J'incline à croire que le jeu de M^lle^ Clairon n'était pas exempt d'emphase et de véhémence factice, et qu'à tout prendre elle fut moins heureusement douée que M^lle^ Rachel; mais elle eut sur celle-ci l'avantage de venir à une époque où la rivalité des grands talens, où les exigences des bons juges, ne permettaient pas à l'artiste de se relâcher un instant. Leur existence était un combat. Il serait peut-être malheureux pour M^lle^ Rachel que la sienne continuât à n'être qu'une victoire.

On a remarqué que les tragédiennes dignes de ce nom ont toujours été moins rares que les tragédiens. La raison en est simple : les rôles destinés aux femmes dans la tragédie n'admettant que peu de nuances, sont en général plus francs et plus sympathiques que les rôles d'hommes dont la variété est infinie. Lekain agrandit considérablement l'importance et la difficulté des rôles de son emploi en concentrant tous les moyens imaginables d'intérêt sur chacune de ses conceptions. Disgracieux de sa personne, il possédait en revanche la parfaite intelligence, celle qui vient à la fois de l'esprit et du cœur. Sans amoindrir cette solennité de débit qui était de tradition sur la scène française, il l'enrichit par les nuances les plus variées, qu'il obtint en travaillant musicalement sa voix. Son ambition fut d'être un acteur tragique, dans le sens exact du mot. La mauvaise disposition matérielle de notre scène faisait obstacle à son dessein; il persuada à un généreux amateur, le comte de Lauraguais, de sacrifier 40,000 livres pour disposer dans l'intérieur de la salle les *balcons*, c'est-à-dire ces banquettes d'avant-scène où les élégans venaient eux-mêmes se donner en spectacle. La réforme des costumes et des décors, les savans effets d'entrée et de sortie, les larges jeux de scène, mille moyens nouveaux d'illusion devinrent possibles. Pour des spectateurs qui ne concevaient l'héroïsme qu'avec l'habit à la française, ce fut un saisissant coup de théâtre que de voir Ninias sortir du tombeau où il vient de tuer Sémiramis, les bras nus et ensanglantés, les vêtemens souillés, la chevelure en dés-

ordre. Lekain, travailleur infatigable, reprit alors chacun de ses rôles pour les agrandir, pour les meubler des plus riches effets. Il accordait aux préparations muettes une importance peut-être exagérée, s'il est vrai qu'on l'a vu employer jusqu'à six minutes à dire quatre vers. Ce qu'il préparait, au surplus, ce n'étaient pas seulement les coups de théâtre ménagés par le poète, mais les éclats de la passion qui s'amoncelait dans son sein. Par exemple, lorsqu'après avoir dit, sous les traits d'Orosmane : « Je ne suis point jaloux, » il ajoutait : « Si je l'étais jamais!..., » il manifestait à ces derniers mots des remuemens intérieurs si profonds, si douloureux, qu'il n'était plus possible d'attendre son épouvante l'explosion de sa jalousie. C'était par cette ampleur d'exécution qu'il emplissait toujours le cadre de la scène.

Les souvenirs de Baron et de Lecouvreur, les exemples de Lekain, de Dumesnil et de Clairon, formèrent cette grande école tragique qui se soutint avec éclat jusqu'aux premiers temps de la révolution. Il serait trop long de citer tous ceux qui eurent, sinon le génie de leur emploi, au moins cet ensemble de qualités essentielles qui constituent le vrai talent.

L'art de l'acteur comique subit dans son développement les mêmes phases que celui du tragédien, c'est-à-dire que vers le milieu du siècle, sans répudier l'entrain et la jovialité naïve de la première période, on s'éleva jusqu'à la pensée philosophique dans l'étude des rôles, et, dans l'exécution, jusqu'à ce naturel élégant et châtié qui touche à l'idéal. Il y a peut-être quelque témérité de ma part à avancer que des comédies mises en scène par des auteurs qui étaient du métier, comme Molière, Poisson, Hauteroche, Baron, Dancourt, Legrand, n'ont pas été dès l'origine jouées d'une manière pleinement satisfaisante. Je crois entrevoir, à travers le prestige des anciennes renommées, que pendant cette première période la verve comique dégénérait trop souvent en bouffonnerie, sinon en charges grossières. Quant aux rôles posés de la haute comédie, ils étaient remplis par les tragédiens, c'est-à-dire qu'on se contentait, pour les caractères élégans ou sérieux, de la froide correction du débit tragique. Ce fut donc vers le milieu du siècle que la comédie agrandit le style de son exécution. L'honneur de ce progrès doit revenir surtout à Préville, comédien par excellence, fin, leste, incisif, naturel sans trivialité, d'une gaieté franche sans grossièreté, doué surtout d'une puissance de transformation qui étonnait Garrick, le protée de l'Angleterre. Sa promptitude d'intelligence lui permit d'aborder avec succès tous les emplois de la comédie, de-

puis les pères nobles et les rôles à manteau jusqu'aux valets et aux types ridicules. Il fut à peine remplacé par trois acteurs du premier mérite, Dugazon, Dazincourt et Larochelle. Une comédienne seulement, M^lle^ Dangeville, lui fut comparable pour la perfection et la variété de son talent. Mon plan m'oblige à mentionner encore les deux artistes qui, par le prestige de leurs manières, ont le plus contribué à élever le style de la comédie, M^lle^ Louise Contat et Molé. Dix années de lutte contre un public sévère jusqu'à la rigueur, furent pour M^lle^ Contat un apprentissage qui la conduisit au plus haut point de son art. Sa supériorité dans l'emploi des grandes coquettes a laissé des impressions ineffaçables; mais la coquetterie, cet art qui consiste à charmer les hommes en se moquant d'eux, avait communiqué à son débit plein d'agrément, à son regard brillant et fin, une intention de persiflage qu'on lui reprochait de conserver dans tous ses rôles. Nous avons un témoignage de l'intelligence de cette actrice, un écho de sa manière enjouée et spirituelle dans le style consacré des pièces de Marivaux, qu'elle a empruntées à une scène inférieure pour les élever au ton de la Comédie-Française. Le prédécesseur de Molé, Grandval, beau de formes et d'un maintien irréproclable, avait été le modèle accompli de la bonne société, l'homme parfait qu'on estime. Molé établit le type de l'homme charmant et dangereux qu'on ne peut s'empêcher d'aimer. Comédien des plus variés, il conserva sous tous les aspects une séduction de manières, une vivacité de bon goût, une fine fleur d'aristocratie qui le rendait intéressant et gracieux jusque dans les détails insignifians de ses rôles. « Il possédait, a dit un de ses biographes, cette magie éblouissante du talent qui pare le ridicule et embellit jusqu'au vice. »

La dispersion de la Comédie-Française, pendant les orages de la révolution, eut des conséquences funestes pour l'art théâtral. Désunie par la misère et plus encore par les haines politiques, la société se dissémina dans ces innombrables troupes qui se formèrent de tous côtés après la proclamation de la liberté des théâtres. Confondus avec des acteurs vulgaires, condamnés à se faire applaudir par un public grossier dans des pièces pitoyables, les vrais comédiens perdirent cette estime d'eux-mêmes, ce légitime orgueil qui les portait à soutenir leur répertoire assez haut pour que sa supériorité ne puisse pas être mise en contestation. Néanmoins, après que le directoire eut reconstitué la Comédie-Française par le rapprochement de ses anciens membres et par l'adoption de plusieurs talens nouveaux, la société

présenta encore un riche ensemble dans chacun des trois genres qui constituent son domaine. M^lle^ Raucourt, dont la célébrité datait de ses débuts en 1772, rapportait dans la tragédie les qualités qui remuent la foule, l'éclat et la véhémence. Trente ans d'études et d'exercices avaient fait de Monvel un tragédien accompli : on lui savait gré de racheter la pauvreté de ses moyens physiques par la sincérité de son émotion et la profondeur de son intelligence. Une figure détachée d'un tableau de David, un peu raide dans sa majesté, un peu blafarde dans son héroïsme, donnerait une idée de Saint-Prix. Quant à Talma, il devait déjà à son exaltation républicaine, puis à la bienveillance du chef de l'empire, une renommée qui aidait à sa réussite. Il était loin, à cette époque, de cette élévation qu'il devait atteindre. Flottant entre deux manières extrêmes pour s'en faire un style qui lui fût propre, il était souvent lourd et lamentable quand il visait au grandiose, sec, saccadé, fantasque, inharmonieux, lorsqu'il essayait le réel et le pittoresque. Les juges sévères qui le condamnaient à huis clos ne lui faisaient grace que pour quelques créations, comme *Oreste*, *Othello*, *Hamlet*, où il était servi par l'ardeur sombre et concentrée de son tempérament.

Le genre comique retrouva Molé, Dugazon, Dazincourt, Larochelle, et M^lle^ Contat. D'autres artistes, effacés dans l'ancienne société ou admis depuis peu dans la société nouvelle, établirent leur réputation sur un mérite digne de leurs devanciers. Laissant à des acteurs élégans et distingués, comme M. Armand, les jeunes rôles de son emploi, Fleury exprimait à ravir le persiflage du petit maître qui légitime sa fatuité à force d'esprit. On ne tarda pas à remarquer l'admirable vérité dans les rôles à manteau de Grandmesnil, la rondeur, le naturel entraînant de Michot, la fine bêtise de Baptiste cadet, qui jouait les niais mis à la mode par Volange avec une tenue digne du Théâtre-Français. Les grands rôles que ne réclamait pas M^lle^ Contat étaient tenus avec distinction par M^lle^ Mézerai : il ne restait à M^lle^ Mars que l'ingénuité gracieuse; mais déjà elle y déployait une perfection irrésistible. Le drame touchant, où Monvel excellait, avait pour ses principaux interprètes Baptiste aîné, dont on estimait la minutieuse exactitude; Saint-Phal, copiste de Molé dans les parties dramatiques de son talent, et surtout M^me^ Talma (M^lle^ Vanhove), dont la sensibilité vraie était soutenue par un organe enchanteur.

Depuis les premières années de la restauration jusqu'à nos jours, de grands talens brillèrent sur nos scènes diverses. C'est pendant cette période que Talma entra en possession des qualités qui l'ont rendu

justement célèbre. On comprendra que si je me prive de citer d'autres noms, c'est pour ne pas m'exposer à des omissions blessantes, quoiqu'involontaires.

La tradition qui remonte à Baron, l'influence successive des artistes dont je viens de caractériser le talent, avaient déterminé le style de la grande déclamation tragique, art particulier à la France, approprié au sentiment élevé de nos chefs-d'œuvre dramatiques; art très défavorable, je l'avoue, à la médiocrité, mais noble, mais fécond dans sa simplicité, mais supérieur à tous les autres systèmes d'exécution théâtrale, quand c'est le génie qui interprète le génie. La tendance à idéaliser le vrai régna jusqu'aux premiers temps de la révolution avec tant d'autorité, qu'elle semblait un effet instinctif du goût national. « L'art de la déclamation, disait plus tard La Harpe, n'était pas encore détruit par le système le plus faux que la médiocrité et l'impuissance aient pu substituer au talent. On ne croyait pas alors qu'il fallût débiter des vers enchanteurs comme la prose la plus commune; que l'expression, pour être vraie, dût toujours être violente. »

L'indignation de La Harpe était peu clairvoyante. Disciple fervent de l'école idéaliste, il ne s'élevait pas assez haut dans sa critique pour distinguer le double domaine dont se compose l'empire des arts. Pendant la révolution, à une époque où le grand mot de nature était dans toutes les bouches, le naturalisme, appliqué à la déclamation, commençait à avoir beaucoup d'adeptes. Depuis long-temps déjà cette doctrine avait eu ses théoriciens. Diderot et Mercier, Lessing et Engel, méconnaissant le caractère idéal de l'ancien théâtre qui justifie la distinction des pièces en tragédie et en comédie, déclarant que la scène doit être un écho passif des agitations de la vie humaine, avaient réduit l'éducation de l'acteur à une simple analyse du cœur humain, et la pratique de la scène à une copie exacte de la nature. Il ne résulta d'abord de cette prédication qu'un genre de sensiblerie ennuyeuse empruntée à l'Allemagne. Sous la restauration, la théorie de Diderot et de Lessing, fécondée par l'étude de Shakspeare et de Shiller, par le sentiment du pittoresque emprunté à Walter Scott, est devenue, comme chacun sait, le symbole de notre école romantique. Je m'empresse de reconnaître hautement que le romantisme, appelé à refléter la réalité, nous présente un des deux aspects éternels de l'art, que sa légitimité est consacrée chez nous par de très beaux ouvrages, que son triomphe a réagi d'une façon utile contre cet idéal bâtard et monotone qui régnait dans certaines écoles de l'empire. Je n'ai d'autre

but ici que de constater l'influence du romantisme par rapport à l'art de la déclamation, et je le ferai dans les termes les plus simples, afin d'éviter tout ce qui pourrait ressembler à des récriminations littéraires.

Au siècle dernier, le grand secret était celui d'ennoblir la réalité, et, sans négliger la peinture des caractères et des passions, on obtenait l'effet principal du beau développement des attitudes, de la justesse et de la mélodie des intonations vocales. Sous l'inspiration romantique, l'effet fut déplacé. Afin de peindre le monde dans sa plus rigoureuse vérité, et la passion dans sa plus saisissante énergie, on renonça systématiquement à la diction finement détaillée, à la sonorité mélodieuse et enivrante : on rechercha le ton vrai dans l'accent, comme le mot propre dans la phrase. On s'en tint, pour le fond du dialogue, au sans-gêne de la vie commune, et on se réserva pour lancer de temps en temps avec puissance le cri de l'instinct. De même pour le jeu muet. La gesticulation, au lieu d'être dessinée méthodiquement, devint indécise et vagabonde comme dans la nature, où le geste ne se caractérise que dans les grands mouvemens de la passion. A la beauté d'aspect on préféra un pittoresque dont trop souvent le costumier a fait seul les frais. Chacun des deux genres a un vernis poétique qui lui est propre. Chacun a ses avantages, que le talent fait valoir, et aussi ses inconvéniens que la médiocrité rend insupportables. Les grands écueils sont d'un côté l'emphase, de l'autre la vulgarité. Dans l'idéalisme, tel que l'ont conçu les Grecs, et comme l'ont appliqué Corneille et Racine, il n'y a de vrai que le sentiment; le parler et l'aspect ne sont pas naturels, parce qu'ils sont plus logiques et plus beaux que la nature. Dans le naturalisme, au contraire, les apparences extérieures sont vraies, mais le sentiment est souvent faussé, parce que l'acteur, qui s'en tient à l'imitation de la nature, serait froid et insignifiant, s'il ne l'exagérait jamais. Il résulte de ce parallèle que l'idéalisme et le romantisme, dans la déclamation, constituent deux arts distincts dont les procédés et les effets sont différens : ce sont comme deux instrumens dont chacun a son mécanisme particulier. L'important, je le répète, est de se pénétrer de leur diversité. Exclure l'un au profit de l'autre, ce serait rétrécir, sans raison légitime, le cercle de nos jouissances.

Au-dessous des deux systèmes littéraires dont je reconnais la légitimité, s'est produit, par la nécessité d'alimenter les trop nombreuses scènes d'un ordre inférieur, un troisième genre de pièces imaginées en faveur des théâtres qui n'ont pas d'acteurs. Les écrivains qui sou-

tiennent nos théâtres secondaires font preuve d'une ingénieuse fécondité, d'une habileté souvent surprenante dans un art qui consiste à rendre les médiocrités supportables. Ils *forcent les effets*, comme on dit dans le jargon théâtral, c'est-à-dire qu'au lieu de les attendre du jeu sympathique de leurs interprètes, ils les font jaillir *forcément* de la situation. Dans ce genre bâtard, qui ne s'inquiète pas plus de la nature que de l'idéal, l'imprévu, la bizarrerie des incidens, sont les uniques moyens d'intérêt. L'acteur, emporté par ce mouvement désordonné qu'on est convenu d'appeler *action*, n'a pas le temps de poser son jeu, de dessiner un type. Le style qu'il doit débiter est d'ordinaire tellement négligé, que si une prononciation savante le déroulait lentement, on n'en pourrait supporter les taches et la misère. *Chauffer* la scène par la précipitation du débit et l'abus du geste, *enlever* la situation invraisemblable, c'est le comble du talent. Une seule qualité, l'entrain, tient lieu de tous les genres de mérite qu'un artiste véritable obtient par de longues études.

La diversité, l'antagonisme des genres, ne seraient pas un mal, si chaque école restait franchement dans les limites de son système. Malheureusement il n'en est pas ainsi : les théories sont tombées en défaveur chez les artistes comme parmi le public; on s'est endormi mollement dans l'idée que nous sommes parvenus à une époque de fusion qui doit concilier tous les genres. Représentons-nous l'état de notre scène, en laissant à l'écart un très petit nombre de personnes dont le mérite hors ligne échappe aux classifications. Les comédiens de notre temps peuvent être distribués en trois groupes : d'une part, les artistes voués à l'ancien style, mais formés à une époque où l'école classique, démoralisée par des attaques imprévues et violentes, était véritablement affaiblie. N'apportant devant le public qu'un idéal d'emprunt dont ils ont les habitudes traditionnelles, mais rarement le sentiment, ils ne résistent pas à la tentation de rétrécir leur manière pour paraître plus naturels, de risquer souvent des accens vulgaires qui semblent d'autant plus vrais qu'ils font contraste avec leur emphase routinière. D'autre part, des artistes pleins de feu et d'une intelligence pénétrante, mais qui, habitués seulement à cette vague étude de la nature qu'a recommandée le romantisme, n'ont pas aujourd'hui un mécanisme d'exécution assez complet, assez sûr, pour aborder avec un plein succès le genre classique qui reprend faveur. Le dernier groupe, le plus nombreux de tous, se compose de ceux qui, livrés dès leur jeunesse aux hasards de l'instinct, formés par la pratique sur les scènes

vulgaires, se trouvent inquiets, dépaysés comme des parvenus dans un salon, dès qu'ils sont appelés à composer, dans une pièce de haut style, des rôles dont tous les effets ne sont pas soulignés. De cet ensemble de faits résulte cette confusion qui, selon moi, fausse l'intelligence, égare le zèle de la plupart de nos acteurs, et répand cette déplorable croyance, que le génie de la scène s'éteint chez nous.

Il s'est développé une sorte de fatalisme qui considère les évolutions des sociétés et des arts comme autant de phases inévitables, et professe qu'il est impossible de modifier les tendances d'une époque. Cette doctrine a cela de commode, qu'elle dispense de l'observation dans la théorie, et de l'énergie dans la pratique. Les esprits de cette trempe ne manqueront pas de demander de quelle utilité il peut être de constater, comme j'ai essayé de le faire, l'état de notre scène. Cette chute de l'idéalisation au naturalisme, diront-ils, ce passage du culte de la beauté au besoin de la vérité et de l'expression, ont été des symptômes d'une irrémédiable décadence vers laquelle la fatalité nous entraîne. Le sentiment de l'idéal ne se commande pas, et c'est folie que de vouloir y ramener les générations qui en ont laissé tarir la source. Ces objections sont prévues : on essaiera d'y répondre dans la partie critique de cette étude.

A. Cochut.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

# LETTRE A ROSSINI

## A PROPOS D'OTHELLO.

CHER MAÎTRE,

Dans la solitude où vous vous êtes retiré, désormais vous ne devez plus guère permettre aux bruits du monde d'arriver jusqu'à votre oreille. Je parle ici d'un certain monde dont on vous vit de bonne heure abdiquer les passions, si tant est que vous les ayez jamais eues; car il faut bien avouer, quoi qu'on puisse dire, que les mille préoccupations dévorantes de la vie d'artiste, sous lesquelles tant de consciences généreuses et d'esprits noblement doués se débattent mesquinement, n'ont jamais été votre fait. Naturelle ou jouée, votre indifférence en matière de gloire musicale ne s'est jamais démentie, et du même regard impassible et glacé, du même sourire goguenard dont vous accueilliez jadis les fanatiques acclamations de la multitude, vous deviez assister aux triomphes bruyamment décernés à vos rivaux d'un jour. Je me trompe cependant : une fois cette sérénité si grande s'obscurcit, une fois ceux qui vous approchaient crurent surprendre dans votre air je ne sais quelles traces d'une mélancolie réelle. Ce fut, si j'ai bonne mémoire, à l'avènement de Bellini. Cette voix passionnée

et tendre chantant sur un mode nouveau l'éternelle complainte du cœur humain, cette voix mélodieuse vous toucha d'abord; puis, quand les transports éclatèrent, lorsque l'enthousiasme d'un dilettantisme excessif ne voulut plus entendre qu'elle, un peu de découragement vous prit. N'allez pas croire au moins que je prétende ici vous en faire un reproche; de pareils sentimens n'ont rien qui ne puisse s'avouer tout haut, et l'envie qui rampe aux basses régions ne se loge guère en des natures comme la vôtre. L'amertume vous vint, en cette occasion, de l'attitude du public. L'idée de son ingratitude insigne et du peu de cas qu'on doit faire de son oubli comme de sa faveur ne devait pourtant pas chez vous être nouvelle. Quoi qu'il en soit, il semble qu'elle saisit ce prétexte pour se présenter à vos yeux sous des couleurs plus sombres, et, comme on dit, se formuler définitivement. Il y a dans la littérature allemande un exemple à peu près pareil au vôtre. Je veux parler de cette espèce d'hésitation qui s'empara de Goethe à l'apparition de Novalis. Ce jeune homme divinement inspiré, ce penseur de vingt ans, s'élevant du milieu d'un groupe hostile avec son verbe lumineux et cette physionomie singulière qui vous donne comme une vague idée de Platon au sein des temps nouveaux, étonna, s'il ne l'effraya point, le Jupiter dans son Olympe, et sa main, occupée à lancer des foudres sur la horde romantique aux abois, attendit volontiers que l'ombre harmonieuse eût disparu, ce qui ne tarda guère, car du chantre de *Henri d'Ofterdingen* comme du chantre des *Puritains*, il devait bientôt ne plus rester qu'une lyre brisée sur un tombeau. Ne souriez pas trop du rapprochement, cher maître; l'aigle chasse les cygnes devant lui, et la mort aime ainsi par occasion à faire la place nette autour des cerveaux prédestinés. Comme le poète de Weimar, vous deviez survivre, vous, par cette loi de la nature qui consacre la force en toute chose, et parce qu'il fallait qu'il y eût un Rossini dans le siècle de Byron, de Goethe et de Châteaubriand.

De cette époque date, à vrai dire, votre abdication. Sitôt après *Guillaume Tell*, vous eussiez, j'imagine, volontiers composé encore. Évidemment, ce chef-d'œuvre ouvre un cycle que votre génie n'a point eu le temps de parcourir, et la sève si magnifiquement reconquise n'en était pas à donner son dernier fruit. Par malheur, ceux qui vous entouraient alors négligèrent de mettre à profit les circonstances; et, si nous devons en toute chose tenir compte de l'occasion, c'est surtout avec des natures comme la vôtre, où le scepticisme domine, où l'ironie

finit toujours par tuer l'enthousiasme. A ces ames ardentes, mais paresseuses à s'émouvoir, il faudrait, comme à l'autel de Vesta, la prêtresse qui veille, car, la flamme sacrée une fois éteinte, c'est grande affaire de la rallumer, et chez vous on la laissa s'éteindre. Vous avez laissé passer l'heure; bientôt d'autres goûts ont commencé de régner; entre l'œuvre passée et celle que vous auriez pu faire, de nouveaux courans se sont ouverts. Cependant le doute vous gagnait avec l'âge. O maître! combien vous avez dû sentir amèrement alors l'impuissance et la frivolité de l'art auquel vous vous étiez consacré! Que voulez-vous, en effet, qu'un musicien devienne à cette période de la vie où la réflexion succède au lyrisme, où la corde d'airain se met à vibrer dans son ame. Écrivain et poète, d'infinis horizons se seraient étendus devant vous : la philosophie, la critique, l'étude des sciences comparées; qui sait où se serait arrêtée dans ses spéculations et ses conquêtes une intelligence comme la vôtre? Vous eussiez été Goethe ou Voltaire; vous n'êtes que Rossini. Excusez du peu! dira-t-on. Oui, certes, la part est encore assez belle; mais compte-t-on pour rien la nécessité d'un pareil silence, et cette alternative où vous vous êtes vu de revenir pour la centième fois sur un thème épuisé, ou de rompre avec l'art qui vous a fait ce que vous êtes, de rompre, plein de courage et de mâle vigueur, et de dévorer en soi le meilleur de sa pensée, faute d'avoir de quoi l'exprimer désormais.

Mais que vous importent maintenant les bruits du monde? Et voilà que je me demande quelle idée m'a pris de vous entretenir d'une traduction qu'on vient de faire de votre *Otello* à l'Académie royale de musique. *Otello?* direz-vous; mais c'est du plus loin qu'il m'en souvienne, et je ne vois guère quelle sorte d'*actualité* peut avoir une telle entreprise. C'est un peu la question que chacun s'est faite, car enfin il s'en faut que vos chefs-d'œuvre soient abandonnés; les Italiens, Dieu merci, en conservent encore assez fidèlement le glorieux dépôt, et, plus heureux qu'*Oberon*, *Euryanthe* et *Fidelio*, *Otello* et *Semiramide* ont trouvé là le sanctuaire où le dilettantisme, chaque hiver, les visite et les fête. Sans vous parler des inconvéniens naturels d'une exécution en tout point inférieure, de pareils exemples, s'ils se renouvelaient souvent, entraîneraient la plus insupportable monotonie dans les plaisirs des gens habitués à fréquenter les deux théâtres. Il me semble vous voir d'ici penser à M^me^ A..., et vous représenter avec horreur le sort de l'intrépide marquise dans son avant-scène. Entendre aujourd'hui *Otello*, et demain *Othello*, quand on l'entend déjà depuis

quelque vingt ans, c'est un peu bien la même chose, et je n'y vois guère de changé que l'orthographe. Évidemment, il y a là un supplice oublié par Dante en son enfer. J'admets avec vous, cher maître, que c'est une étude des plus intéressantes et des plus utiles pour *l'art*, comme on dit à cette heure, de comparer en un même rôle Giulia Grisi et M^me^ Stoltz, M. de Candia et Duprez, Ronconi et Barroilhet. Cependant, à la longue, on finit par se lasser de tout, même de ces comparaisons, d'où ne ressort, en somme, qu'une vérité que personne n'ignore, à savoir : que les Italiens sont très grands chanteurs, et qu'à vouloir se mesurer avec eux, on tombe dans la parodie. Quel sens attribuer à cette mise en scène d'*Otello?* A quel besoin du jour, à quel ordre d'idées cela répond-il? Je n'y vois pas même une spéculation; car, dès la seconde soirée (et l'on ne devait que trop s'y attendre, d'après le déplorable effet des répétitions générales), la salle était à moitié vide; depuis, la solitude n'a fait qu'augmenter à chaque épreuve. N'importe; puisque j'ai commencé, je veux vous compter mes impressions; libre à vous de planter là mon bavardage et de me laisser dire, si mon épître, en éveillant à vos oreilles des bruits auxquels vous avez échappé, devait troubler pour un instant l'ineffable quiétude de votre indifférence orientale. D'ailleurs, cette causerie me rappelle l'heureux temps où nous agitions ensemble à tout propos de si hautes questions philosophiques. Vous habitiez alors les frises du Théâtre-Italien, véritable *deus in machinâ*, et chaque soir, lorsque la salle en fleurs s'illuminait pour ses féeriques harmonies, on vous voyait descendre et venir rôder, grand génie désœuvré, dans ces corridors où votre verve, impossible à contenir, s'exhalait en mille sarcasmes. Que de fois, moi, jeune homme inconnu, dont le dilettantisme désappointé n'avait pu trouver place, je vous rencontrai là! que de fois, lorsque la salle entière, suspendue aux lèvres de Rubini, frémissait d'aise et se pâmait de langueur aux accens d'une cantilène des *Puritani* ou de la *Lucia*, je vous surpris, pauvre Marius à Minturnes, assis rêveur et pensif dans le coin le plus solitaire du foyer! Si quelque tristesse profonde vous rongeait le cœur à ces heures, si le cri d'*ingrata patria!* s'échappa sourdement de vos entrailles, nul ne l'a jamais su; car vos yeux conservaient leur éclair de malice, et votre diable de sourire ne cessait pas de plisser votre lèvre. Causons donc, cher maître, causons comme autrefois, de poésie et de musique, de théâtre, de chanteurs et de journalistes, et cherchons en toute chose à découvrir la vérité, celle qui se cache si souvent derrière ce fameux rideau qu'en ces temps

de feuilletons et de réclames on prend volontiers trop fréquemment pour la scène elle-même.

Ne vous est-il jamais arrivé, étant enfant, lorsqu'on vous conduisait au spectacle, de prendre le rideau pour la pièce, et de prodiguer sans réserve toute votre admiration à quelque scène plus ou moins allégorique peinte à la détrempe sur la toile par le Cicéri de l'endroit? Quant à moi, la première fois que je mis le pied dans le temple des muses de ma province, j'avoue que j'eus la naïveté de donner en plein dans l'illusion dont je parle. J'avais devant les yeux un magnifique péristyle à colonnades grecques où s'élevait un autel de marbre et d'or sur lequel des prêtres sacrifiaient au divin Apollon. L'encens surtout, qui semblait fumer pour le dieu, en montant en épaisses bouffées vers le lustre, préoccupait mon imagination. Je ne pensais pas qu'on pût demander d'autres sensations aux jeux de la scène, et mon étonnement fut immense lorsque la musique commença, et que je vis colonnades et péristyle, autel et sacrificateurs s'enrouler d'eux-mêmes et disparaître pour faire place à tout un nouveau monde. Le rideau qui nous cache toute chose aujourd'hui, c'est la publicité, la presse, le mensonge; et que de fois il nous arrive encore d'être ses dupes et de nous laisser prendre à sa prétendue vérité! Singulier rideau en effet avec ses couleurs d'arlequin, ses arabesques tourmentées, ses monstres à tête de singe et à queue de poisson; que sais-je? ses soleils et ses étoiles de papier doré. Au milieu se dresse une sorte de géante décharnée, hideuse à voir, et qui s'exténue à souffler dans une trompette de bois. C'est la Renommée du XIX^e siècle. Hécate de carrefour, prostituée de la publicité, son front aspire au firmament, et ses pieds traînent dans la boue. Il va sans dire que de ce qui se passe honnêtement derrière, le rideau n'en laisse rien transpirer impunément. Toute notion s'y transforme ou s'y altère; la vertu y devient vanité, le génie prétention, et il suffit du caprice d'un bateleur de la foire pour venir mettre en doute ce qui est immortel. Mais où vais-je moi-même et quelle idée me prend de vous entretenir des misères du temps, comme si vous ne les connaissiez pas? N'importe; pour tant de moquerie et de dédains que vous lui prodiguiez, le feuilleton vous réservait cette fois un tour de son métier. Vous n'imagineriez jamais, cher maître, quel texte il lui a pris fantaisie de donner à sa critique à propos de cette malencontreuse mise en scène de votre chef-d'œuvre à l'Académie royale de Musique. Non, je vous le donne en mille, et si d'aventure cette humeur noire que nous vous avons trop souvent connue à Paris vous tenait à cette heure, il y

aurait là de quoi la dissiper incontinent. Cependant je songe à tant de choses que j'ai à vous dire, et je me ravise. Procédons avec ordre, nous en viendrons toujours assez tôt à nous occuper de vos critiques; pour le moment, parlons du chef-d'œuvre : *ab Jove principium.*

Voilà donc votre *Otello* installé désormais sur la scène française. Poètes, chanteurs et musiciens ont exécuté leur entrée, et, comme ces tailleurs du *Bourgeois gentilhomme*, sont venus prendre la mesure au chef-d'œuvre d'il y a vingt ans pour l'habiller selon le goût du jour. Ainsi que bien vous pensez, le damas, le velours et l'or ne devaient pas manquer, et l'on s'est empressé d'entourer de tout le caractère et de toute la couleur locale imaginables les marionnettes du librettiste italien, rendues un peu plus ridicules par le naïf sérieux dont cette mirifique traduction affecte de les traiter. On a donc suivi en tout point le cérémonial en usage à l'Académie royale de musique, où la question des souquenilles et des hallebardes prime de si haut, comme on sait, la question musicale; et ce n'est que l'avant-veille de la première représentation, lorsque les palais de marbre et d'or ont été élevés à grands frais, lorsque tant de splendides robes de patriciens ont été taillées en plein brocard, qu'on s'est aperçu de la faiblesse, je ne dirai pas du néant de l'exécution. D'où venait cela? Est-ce que par hasard les étoffes étouffaient les voix? Au fait, au Théâtre-Italien, où le luxe des tentures, à coup sûr, règne beaucoup moins, on peut dire que les voix sonnent mieux. Vous vous demandez comme moi à quels arrêts d'en haut il fallait se soumettre, et s'il n'existait point à ce sujet dans le cahier des charges une de ces clauses désastreuses moyennant lesquelles il faut qu'une administration de théâtre se ruine à jour fixé. Mais non, le ciel, que je sache, ne tonnait pas, et les oracles du cahier des charges n'avaient point senti la nécessité de voir apparaître en 1844, à l'Académie royale de musique, une traduction de l'*Otello* italien. Il y a donc là-dessous une gageure que vous ni moi ne pouvons pénétrer. En effet, quand on n'a pour soi que M^me^ Stoltz et les restes de ce grand chanteur qu'on appelait Duprez, entreprendre tout à coup de lutter corps à corps avec les plus récentes, les plus splendides, les plus illustres traditions de la scène italienne, où le chef-d'œuvre se maintient encore avec gloire, grace aux efforts de la belle Giulia et de ceux qui l'entourent, franchement, cela ne s'explique point. Il est vrai qu'on espérait beaucoup dans l'exactitude des costumes et dans cette haute science des entrées et des sorties dont se sont toujours si fort piqués les grands esprits du lieu.

Mais voyez un peu comme on se trompe, et comme bien souvent nos plus flatteuses conjectures portent à faux! Ces soins minutieux, fort louables d'ailleurs, dans la mise en scène d'une œuvre conçue selon les conditions du genre qu'on exploite aujourd'hui à l'Opéra, devaient ici parfaitement manquer leur effet; et ces pompeux décors, cette couleur locale, ces costumes de mandarin avec leur raideur empesée, tout ce solennel fatras, cet attirail gourmé se rencontrant avec le sans-gêne de votre musique et le train inégal dont elle va, devaient produire à la longue les plus singulières, tranchons le mot, les plus dérisoires discordances.

De cet honnête libretto, sans prétention comme sans malice, on a voulu faire absolument une comédie héroïque à la manière des poèmes de M. Scribe. A force de manipulations et de ravaudages, à force de lambeaux pris à Shakespeare et grotesquement entrelardés dans le récitatif, on s'est imaginé qu'on allait donner une raison d'être aux scènes incohérentes de la pièce italienne qui se joue, comme tous les libretti du monde, on ne sait où, en plein air, dans le vestibule d'un palais, dans une alcôve. Je vous donne à penser quelle confusion devait résulter d'un pareil amalgame. On prétend que La Fontaine, étant assis un jour au parterre du théâtre, oublia que la pièce qu'on représentait était de lui, et se mit à déblatérer sans façon contre l'auteur. Je gage qu'ici, cher maître, la même histoire vous fût arrivée. Comment, en effet, reconnaître votre musique à ce point défigurée, je ne dis pas seulement par l'exécution, qui cependant n'y va pas de main morte, mais encore par les accessoires compliqués d'un maladroit système de mise en scène qu'elle ne comportera jamais? A vrai dire, cette représentation de votre chef-d'œuvre d'autrefois sur le théâtre de l'Opéra d'aujourd'hui me paraît une mystification dans laquelle chacun devait trouver son compte. Et d'abord, à commencer par le commencement, que vous semble de la situation de M. Habeneck et de son orchestre, réduits à jouer avec tout le sérieux imaginable, et comme ils feraient pour une symphonie de Beethoven ou l'ouverture de *Guillaume Tell*, l'espèce d'improvisation qu'il vous a plu jadis de mettre en tête de cette partition d'*Otello*, laquelle improvisation, soit dit entre nous, est bien l'une des plus médiocres fantaisies qui vous aient jamais passé par la cervelle, et pourrait tout aussi bien servir d'introduction aux *Noces de Gamache*, par exemple, qu'à la terrible complainte des amours du More de Venise. Mais, attention! la toile se lève. Ici commence le caractère, et du premier coup d'œil le système

musical en vigueur à l'Académie royale nous apparaît incarné dans la personne de deux hallebardiers gigantesques placés en sentinelle, et la pertuisane au poing, sur les degrés du fauteuil ducal. Au lever du rideau, la scène est vide. Peu à peu cependant des groupes se forment; on va et vient, on se salue, on s'aborde, et, sous prétexte d'avoir l'air de parler de chose et d'autre, on montre au public ses habits neufs. Exorde pittoresque s'il en fut : on ne saurait être en vérité plus Vénitien que cela, et Canaletti a trouvé son maître. Reste à savoir si tout cet appareil inventé après coup va répondre au ton général de l'ouvrage, et si cette couleur locale, prétentieuse et gourmée, ne semblera point ridiculement déplacée quand il s'agira d'entonner le *viva Otello* traditionnel et de se ranger en espalier, les ténors avec les ténors, les basses avec les basses, pour ne pas manquer les reprises de la fameuse *aria di bravura col pertichini*. Vous dirai-je qu'à l'Opéra le père de Desdemona se nomme Brabantio? Un patricien de la sérénissime république de Venise, aussi étoffé que l'est M. Levasseur ou M. Serda, pouvait-il raisonnablement s'appeler Elmiro? Dans tous les cas, c'est se donner de la couleur locale à bon marché; un nom de plus ou de moins ne fait rien à l'affaire, et je n'insisterais pas sur de pareils détails, si cette voie où l'on s'est engagé à plaisir n'aboutissait par momens à d'incroyables extravagances. En voici une entre autres dont vous rirez bien. A coup sûr, vous n'avez point oublié la Malibran et l'impression immense qu'elle produisait dans cette entrée du second acte où votre génie a versé le pathétique à si large mesure. S'il me fallait décrire exactement le costume qu'elle portait dans cette scène, j'avoue que je ne le pourrais guère; mais ce que je sais, c'est qu'elle y était inspirée et sublime. Elle venait là suppliante, éperdue, passionnée, en épouse qui se hâte d'accourir pour conjurer un grand malheur; et quand elle se présentait au More, les cheveux en désordre, le front haut et résolu, les yeux en larmes, c'était un effet véritablement héroïque. Or, il paraît que les poètes romantiques en train d'*illustrer* votre *Otello* pour la scène française auront changé tout cela. Au fait, cette Malibran était une écervelée qui ne savait ni composer un rôle, ni se mettre. Et que deviendrait-on, bon Dieu! si, dans la Venise des *poètes*, dans la Venise des doges et du Rialto, des lagunes, des gondoles et des barcaroles, une fille de sang patricien pouvait ainsi se rendre à visage découvert dans le palais d'un homme, cet homme fût-il cent fois More et cent fois son mari? A nous donc la couleur locale! Vite un domino sur votre blanche épaule, ô Desde-

mona! et sur vos yeux un loup de satin noir! C'est pourtant ainsi que les choses se passent; c'est ainsi affublée que Mme Stoltz entre en scène dans ce passage immortalisé par les souvenirs de la Pasta et de la Malibran. Et maintenant, cher maître, répondez : eussiez-vous jamais reconnu votre Desdemona en cette échappée du bal masqué? Non, certes; vous l'eussiez bien plutôt prise pour l'héroïne d'une ballade de M. Alfred de Musset, mise en musique par feu Monpou. Il va sans dire que la situation, de grandiose et de sublime qu'elle était, tourne immédiatement au comique, *desinit in piscem*. Ceci, remarquez-vous, passe la plaisanterie. En effet, on a multiplié si fort les coups de théâtre de ce genre, que votre musique a fini par se trouver comme dépaysée au milieu de tant de belles et magnifiques innovations. J'en suis au désespoir pour vous, cher maître; mais je vous dois la vérité : dès la quatrième scène, vous n'étiez plus à la hauteur de tout ce romantisme. Du reste, l'observation n'a échappé à personne, et le lendemain le feuilleton s'écriait que vous n'aviez jamais compris Shakespeare, et qu'il y avait là un drame bien autrement pathétique, bien autrement élégiaque et sublime, dont vous ne vous étiez seulement pas douté. Qui le conteste? Il y a vingt-huit ans (1), pouviez-vous donc songer à Shakespeare lorsque vous écriviez, sans vous occuper du lendemain, cette partition d'*Otello* que l'espace d'une saison italienne devait voir naître et mourir? Pour vous, jeune homme de génie en proie à cette fièvre d'un lyrisme qui déborde, il s'agissait bien en vérité de Desdemona, d'Iago et du More; il s'agissait d'un ténor, d'une basse et d'une prima donna, voilà tout. Est-ce qu'on discute à cet âge où l'on chante; à cet âge où, pour me servir de l'expression de je ne sais plus quel grand compositeur de l'école française, on mettrait *le Moniteur* en musique (2)? Ce libretto, tout décousu qu'il est, vous paraissait sublime; vous le teniez de Barbaja; vous étiez sûr qu'une fois la partition écrite,

(1) *Otello* est de 1816, l'année de *Torvaldo e Dorliska* et du *Barbiere*, lequel fut écrit, comme on sait, en treize jours.

(2) Non pas le *Moniteur*, la *Gazette de Hollande*, ce qui revient à peu près au même. On connaît l'aventure. — Rameau se vantait un jour au foyer de l'Opéra de pouvoir mettre toute chose en musique. « Même la *Gazette de Hollande*, observa l'incrédule Quinault. — Oui certes, et j'en fais le pari. — Je le tiens. » — Le lendemain, le poète d'*Armide* apporte au chantre de *Castor et Pollux* le *Journal de Harlem*, où se trouvaient, entre autres motifs d'inspiration pour un compositeur, des tarifs de fromages et la liste des décès de la veille. Rameau s'assied au clavecin, et en moins d'une heure trouve dans tout cet amalgame de *premiers*

une vaillante compagnie de chanteurs (1) l'exécuterait aussitôt; et, je le demande, quand on a vingt ans, du génie et le diable au corps, en faut-il davantage pour s'inspirer? Dites, cher maître, à cette époque, saviez-vous seulement qu'un grand poète du nom de Shakespeare eût jamais existé? Pourquoi vouloir toujours confondre la période du lyrisme et celle de la critique? Aujourd'hui, s'il vous prenait fantaisie d'écrire un *Otello*, sans aucun doute les choses se passeraient autrement. Au point de maturité où vous en êtes venu, l'œuvre se formulerait complète et normale, plus grandiose en ses contours, plus reliée en ses parties, plus *shakespearienne* enfin, puisqu'on a dit le mot. Mais ce troisième acte, si coloré, si profond, si embaumé de toutes les langueurs, de toutes les mélancolies de l'amour italien, cette inspiration sortie toute d'un trait, ce fragment qui vaut à lui seul dix chefs-d'œuvre, parlez, maître, le retrouveriez-vous maintenant? Non. Que les choses restent ce qu'elles sont; et, pour obéir aux équivoques prétentions d'une poétique nébuleuse, ne nous exposons pas à dénaturer ce qui est sublime.

Aussi bien, peut-être conviendrait-il de s'expliquer sur ces termes de comparaison toujours plus ou moins hyperboliques, et qui ne servent qu'à fausser le jugement. Fort souvent il m'est arrivé, au sortir d'une représentation du chef-d'œuvre de Mozart, d'entendre des gens soutenir que Molière n'avait rien compris au type de *Don Juan;* aujourd'hui la même chose est dite de vous à propos du *More de Venise*. Ainsi, de ce que tel poète se sera emparé en maître d'un sujet, il s'ensuivra que le musicien auquel ce sujet vient échoir deux ou trois cents ans plus tard devra nécessairement s'inspirer du poète, au risque de passer, s'il ne le fait, pour un esprit étroit et médiocre aux yeux de la critique de son temps! Mais, sans discuter ici tout ce qu'il y a de vague dans cette expression et jusqu'à quel point la poésie peut s'inspirer de la musique, la musique de la peinture, et ainsi de suite, ce qui nous mènerait trop loin, ne serait-ce point là proclamer le despotisme du génie? N'y a-t-il donc pas deux façons d'envisager une idée? Pour moi, je tiens que le *Don Juan* de Molière est une admirable invention, ce qui ne m'empêche pas à coup sûr de trouver celui

*Harlem*, de nouvelles et d'annonces, une telle musique et de tels effets, que Quinault reconnaît avoir perdu sa gageure. — Mais tout ceci ne vaut pas l'histoire du chevalier d'Alayrac, qui, dans sa joie d'avoir été décoré par l'empereur, lui proposait de mettre en musique le code civil.

(1) La Colbrand, Davide et Nozzari.

de Mozart l'un des chefs-d'œuvre de l'esprit humain, et cependant quoi de plus distinct que ces deux pièces, bien autrement éloignées l'une de l'autre que votre *Otello* ne l'est du *More de Venise!* car vous avez, vous, votre troisième acte jeté là comme un pont sublime entre le vieux Will et vous, ce troisième acte où, malgré qu'on en dise, vous avez été shakespearien, et dans la plus puissante et la plus noble acception du mot, sans vous en douter, comme il faut l'être.

Je passe volontiers condamnation sur vos personnages, pourvu qu'on m'accorde que Desdemona, telle que vous l'avez conçue, est une des plus idéales créations que la lyre ait jamais évoquées. Votre *Otello* a pour lui son entrée dans le finale, sa grande phrase si pathétique dans le duo du second acte, et ses récitatifs du troisième; mais c'est là tout. Enlevez au rôle ces trois ou quatre éclairs, et vous allez, ne vous en déplaise, le voir rentrer soudain dans cette catégorie de Turcs à cavatines et à vestes brodées si chère de tout temps aux ténors italiens. Aussi, comme cet excellent Rubini l'avait compris, ce rôle! Remarquez, cher maître, que je ne parle point ici seulement de l'exécution musicale; quelle musique Rubini n'eût comprise? j'entends toute la partie du costume et de la mise en scène. Comme il était dans le vrai avec sa large ceinture de cachemire, son vaste pantalon rouge tombant à plis flottans sur ses bottes jaunes, son sabre recourbé et son turban blanc! A la bonne heure! c'était là du moins un Otello d'opéra italien, et, soyons francs, l'Otello tel que vous l'aviez entrevu dans l'orientalisme napolitain de vos vingt ans. Maintenant, que dirait Rubini s'il voyait l'accoutrement grotesque dont l'Opéra vient d'affubler son personnage? Non, jamais singe de la foire ne parut attifé de la sorte. Figurez-vous une espèce de robe de chambre brochée d'or, sur laquelle (sans doute pour faciliter les mouvemens du chanteur dans un rôle si dramatique et si emporté) pend encore un ample burnous de couleur claire. A quoi songeait donc M. Duprez en se laissant équiper ainsi? De pareils oripeaux peuvent être bons dans *la Juive;* mais l'*Otello* de Rossini se joue et surtout se chante plus lestement. Bien entendu que le vertueux père de Desdemone n'a jamais représenté à vos yeux autre chose qu'une partie de basse qui, sans lui, eût manqué à vos deux finales. Après cela, que le digne homme s'appelât Elmiro ou Brabantio, une fois sa réplique donnée, l'affaire, j'imagine, vous importait assez peu. Quant à Iago, vous ne le soupçonniez même pas, et cela devait être; quand vous auriez su par cœur, à cette époque, le chef-d'œuvre de Shakspeare, dites, cher maître,

l'idée vous fût-elle jamais venue d'aborder cet abîme de ténèbres et de profondeur? Il n'y a au monde qu'un Allemand, et parmi les Allemands qu'un homme, Meyerbeer, qui puisse, dans le cours des siècles, vouloir entreprendre de mettre Iago en musique. *Honest Iago!* essayez donc de rendre avec des violons et des hautbois le sublime et l'immensité de cette parole. Votre Iago, à vous, c'est tout simplement le *traditore* du mélodrame italien, ce drôle qui orne sa toque d'une plume rouge et porte un pourpoint sombre en signe de la noirceur de son ame. Comme il a un billet à remettre dans la pièce, vous lui avez donné un duo; il le chante, puis se retire, et tout est dit. Iago, c'est le *secondo basso cantante* de la troupe, comme Elmiro en est le *primo basso*. Or, rien, vous le savez, ne chante faux à l'égal d'un second sujet de troupe italienne. Cette vérité, qui remonte dans la nuit des temps, fut comprise d'abord du public dilettante, lequel ne manquait jamais d'accueillir par des éclats de rire et des huées le pauvre diable appelé par ses attributions à se charger de ce personnage subalterne, et plus tard par l'administration, qui, pour arriver à ces magnifiques ensembles où nous assistons, décida qu'à l'avenir le premier sujet remplirait à certains jours solennels la partie du second, en d'autres termes, qu'un Tamburini ou qu'un Ronconi chanterait Iago dans *Otello*. Mais là ne devait point s'arrêter la mise en lumière du personnage : à cette réhabilitation, entreprise uniquement au point de vue des ensembles, devait succéder la réhabilitation *au point de vue de l'art*. Réjouissez-vous donc, cher maître, Iago ne sera plus désormais cet obscur lieutenant qui figurait à peine dans votre opéra à l'état de comparse; le voici qui brille au premier rang, ni plus ni moins que s'il surgissait de la tragédie de Shakespeare. Enfin, et grace à l'ingénieuse combinaison des poètes qui viennent d'illustrer votre œuvre, nous avons un Iago. Au fait, ne fallait-il pas ajouter une cavatine pour M. Barroilhet? M. Barroilhet est un virtuose d'importance trop haute pour se contenter d'un duo, même quand il a sous les yeux l'exemple de Tamburini et de Ronconi, qui n'en n'ont cependant jamais demandé davantage. La cavatine devenue nécessaire, il ne s'agissait plus que d'y mettre des paroles; oui, mais quelles paroles? Et, pardieu, qu'à cela ne tienne! Iago se racontera lui-même au public. Accordez les violons et les flûtes, que nous mettions à nu cette ame fourbe, et qu'une bonne fois nous disions le secret de tant de perfidie et de haine, ce secret de l'enfer si profondément enveloppé par Shakespeare. Vous connaissez ces personnages de la carica-

ture anglaise que le dessinateur fait parler en leur mettant dans la bouche une ou deux lignes écrites sur une sorte de vapeur nuageuse grossièrement figurée. Tel est Iago; les sombres poisons de cette conscience venimeuse s'exhalent ainsi en bouffées mélodieuses, et bientôt l'harmonie opérant ses prodiges : « Ah! s'écrie-t-il dans un retour bucolique sur lui-même où j'aurais souhaité quelques pipeaux, quel honnête homme j'aurais fait, s'il m'eût été donné de posséder le cœur de Desdemone! donnez-moi le cœur de Desdemone, et je deviens philanthrope. » Grande et poétique paraphrase du magnifique monologue si habilement rendu par M. Alfred de Vigny. Donnez donc Elmire et la cassette à ce bon M. Tartufe, et vous verrez après ce qu'il dira.

Quel rôle que cette Desdemone à qui vous avez donné tout votre admirable troisième acte pour chanter et mourir! M^me^ Stoltz n'a point su résister à l'espèce de tentation qu'il exerçait sur elle. Invinciblement entraînée par la magie du charme, lorsque ses yeux se sont ouverts, à cette heure de calme réflexion qui suit toujours une dernière répétition générale, lorsqu'elle a pu froidement mesurer le précipice, il était trop tard pour reculer. Comme cette sirène perfide du rocher de Lurley qui chante pour attirer les voyageurs à l'abîme, votre blanche Desdemone aux cheveux dénoués, à la harpe d'or, fascine de sa voix enchanteresse toutes les cantatrices qui passent, et plus d'une, haletante, est venue succomber sous le saule, *all' ombra del salice*. M^me^ Stoltz a voulu essayer; pourquoi pas? Un échec de plus ou de moins, qu'importe, quand il s'agit de satisfaire une fantaisie? Capricieuse comme l'onde, a dit le poète, et comme une prima donna, devrait-on ajouter. Puisque les traducteurs étaient en si belle humeur de chansonner Shakespeare, peut-être auraient-ils trouvé là le motif d'une cavatine à mettre dans la bouche de leur héroïne, en manière de moralité. Vous vous souvenez, maître, de la Pasta dans ce rôle, car c'est d'elle qu'il faut parler sans fin lorsqu'il s'agit de la vraie Desdemona. La Malibran, poétique, ardente, passionnée à l'excès, mais trop souvent ravie à son insu par la fougue de sa nature bondissante (il y avait de la panthère dans cette organisation déliée et souple, dans cette narine dilatée, dans cet œil de feu), la Malibran sacrifiait presque toujours l'ensemble aux détails. La Pasta seule me semble avoir saisi et fixé à jamais le côté classique de votre création, le contour; et, s'il m'était permis de m'exprimer ainsi, je dirais que l'une en fut la vignette anglaise, l'autre le marbre. Sa voix, bien qu'incomplète et voilée, avait,

dans certaines cordes, des sons d'une richesse et d'une expression singulière. Et puis, quel art dans sa façon de dire, quel goût parfait dans la disposition des ornemens, toujours maintenus au ton de l'épopée lyrique, car, chez elle, la cantatrice s'effaçait devant la tragédienne! La voyez-vous encore, cher maître, avec sa taille imposante, son grand air, ses traits si mobiles, où tant de passions et d'orages éclataient, toujours beaux dans la douleur comme dans la joie, dans la colère comme dans le dédain, dans les larmes du désespoir et dans les angoisses de la mort? Pas un mouvement qui n'eût sa loi, pas un regard, pas un geste qui ne fût à sa place, rien de conventionnel, partout l'inspiration du moment, et cependant partout aussi le calcul et la réflexion, l'art en un mot tel qu'on se l'imagine, l'idée qu'on se fait de la muse tragique. Pour moi, je ne l'oublierai jamais, au troisième acte, dans la scène du dénouement, lorsque, se dressant sur la pointe du pied elle se rapprochait tout à coup d'Otello, et, du haut de son innocence outragée, laissait tomber sur lui un sourire écrasant d'indignation et de mépris. Il fallait aussi la voir, au second acte, s'élancer de l'avant-scène vers le fond du théâtre pour interroger le chœur sur le sort de son époux; et ce cri de joie et de reconnaissance qu'elle poussait d'un front rayonnant et comme transfiguré, en apprenant qu'il vit, ne vous semble-t-il pas l'entendre encore, au bruit des applaudissemens et des bravos mille fois répétés? — Au même instant survient le père, et l'on assistait alors à l'une des plus admirables péripéties où l'art dramatique se soit jamais élevé. A l'aspect du vieillard qui vient de la maudire, Desdemona s'arrêtait immobile et comme frappée de la foudre au milieu de ses élans d'ivresse. On eût dit que les ténèbres remplaçaient tout à coup la lumière autour d'elle, tristes et mortelles ténèbres, toutes pleines des souvenirs du passé et des pressentimens d'un avenir plus sombre encore. La Pasta avait une manière à elle d'interpréter ce caractère (remarquez, cher maître, que je ne parle point ici du personnage de Shakespeare, mais du vôtre), et de rallier entre eux les divers points de son action tragique. Dès qu'elle se sentait près de son père, l'idée de ses malheurs et de sa faute lui revenait; c'était encore la fille pieuse et tremblante implorant son pardon et ne désespérant jamais de l'obtenir. Vis-à-vis du More, au contraire, son attitude devenait tout autre, et, chaque fois que celui-ci s'emportait jusqu'à la menacer, le visage de Desdemona trahissait subitement je ne sais quelle expression de répugnance et de dégoût physique; puis, se ravisant soudain, on voyait sa joue se colorer

et sa tête se redresser fièrement pour répondre. Ce contraste éclatait surtout dans les ensembles, lorsqu'elle avait affaire à tous les deux, par exemple lorsqu'étant à supplier son père, la voix sombre et fatale du More lui arrivait brusquement, et qu'après s'être détournée vers lui, elle revenait s'incliner aux genoux du vieillard.

Vous rappellerai-je sa pose inimitable et son intelligence de la situation dans la scène du *saule*, ainsi que ce grand secret qu'elle possédait de se draper magnifiquement à deux reprises sur sa couche, une fois pour le sommeil, l'autre pour la mort; tantôt la tête appuyée sur son bras, de manière à laisser voir au public sa main, qu'elle avait très belle, tandis que l'autre bras descendait mollement sur sa hanche; tantôt échevelée, la tête et les bras pendant hors du lit, où reposait le reste de son corps? Mais tout cela, il faut l'avoir vu et entendu, et de pareilles choses, si elles pouvaient se décrire, cesseraient d'être ce qu'elles sont.

Quel dommage que de tant de poésie d'inspiration et de style il ne reste plus rien! Qui parle aujourd'hui de la Pasta? Oh! l'art du comédien, misère et néant! et que l'indifférence du lendemain lui fait payer cher les trésors et les couronnes de la veille! Il meurt, une poignée de terre, et tout est dit; quelquefois même l'oubli, pour s'emparer de sa personne, n'attend pas que la mort le lui livre. Dernièrement, aux funérailles de Seydelmann, cet autre enfant de la muse tragique que l'Allemagne ne remplacera pas, le seul acteur qui ait jamais su rendre dans ses mille nuances insaisissables cette immense figure du Méphistophélès de Goethe, aux funérailles de Seydelmann, le prêtre catholique qui assistait à la cérémonie, après avoir accompli les devoirs de son ministère et au moment de s'éloigner, prit une poignée de terre qu'il jeta sur le cercueil en signe d'adieu. Aussitôt tous les amis de Seydelmann en font autant l'un après l'autre, et ce bruit sourd et creux fut le dernier applaudissement qui salua le grand artiste. C'est effrayant comme ce siècle oublie vite et froidement, et vous voulez qu'on se souvienne d'un comédien! Je déteste les lieux-communs, mais cependant, il faut bien le dire, le comédien écrit son souvenir sur le sable que le vent disperse, sur le flot qui va s'effaçant de lui-même, et quelques années ont suffi pour faire passer chez nous à l'état de mythe et de légende les noms les plus glorieux au théâtre et les plus aimés.—Ici, cher maître, vous froncez le sourcil, et j'entends votre voix m'interrompre pour s'écrier avec amertume : « La gloire du virtuose est-elle donc la seule qui passe, et celle du maëstro vit-elle

plus long-temps? Prenons mon exemple. Depuis quinze ans que j'ai quitté la scène, combien ne s'en est-il pas élevé de ces idoles éclatantes aux pieds desquelles fument les mille encensoirs dont je m'enivrai! Comme je remplaçai jadis Paisiello, Zingarelli, Fioravanti, Salieri, Pavesi, Generali, Coccia, Nicolini, Paër, et *tutti quanti*, d'autres sont venus qui m'ont remplacé, moi. J'étais seul, ils sont plusieurs; tantôt c'est le génie, tantôt sa monnaie; qu'importe au public, qui demande avant tout des sensations nouvelles, et veut, comme don Juan, se divertir pour son argent? Ma royauté, d'autres l'ont eue, qui seront remplacés à leur tour; quant à l'engouement populaire, je me flatte de n'avoir jamais donné dans cette plaisanterie. Il fut un temps, j'en conviens, où l'on n'entendait partout dans les rues de Naples et de Milan, de Bologne et de Florence, que *Di tanti palpiti* et *Languir per una bella;* mais depuis, si j'ai bonne mémoire, on a aussi beaucoup chanté Bellini, et quant à ce qu'on chante aujourd'hui, je l'ignore, m'étant arrêté à *Casta diva.* » A cela je n'ai rien à répondre, sinon que la postérité ne s'est ouverte à vous que parce que vous l'avez bien voulu. Aussi, pour vos amis d'autrefois, qui savent à quoi s'en tenir sur les résolutions de votre esprit, rien n'est curieux comme de voir tant de braves gens se démener à tout propos à cette fin de mettre le public dans vos confidences et de l'avertir que vous vous occupez décidément d'un nouveau chef-d'œuvre. Astrologues bizarres, ces gens-là semblent n'avoir autre chose à faire que de tenir leur lorgnette braquée sur la constellation de votre génie. Le croirez-vous, cher maître? ils vous voient du matin au soir assis au pupitre et croquant des notes ni plus ni moins qu'un lauréat émérite de l'Institut; puis, à la première occasion, ils se répandent dans la ville et vont racontant partout la bonne nouvelle, et que vous destinez cette merveille à notre Académie royale de musique. En vrais prophètes qui ne doutent de rien, ils en disent même au besoin le titre. Tantôt c'est un *Hamlet*, tantôt un *Roméo;* vous voyez que les sujets shakespeariens ne vous peuvent manquer. Je me trompe, dernièrement ils parlaient d'une *Jeanne d'Arc*, *Guillaume Tell* les ayant sans doute avertis que le souffle de Schiller vous était bon. Mais ce que vous n'imagineriez jamais, c'est l'impatience qui les prend à l'idée que vous persistez dans l'inaction et ne tenez point compte de réaliser leurs prophéties. Il faut les entendre alors vous reprocher votre oisiveté, votre indolence, et vous démontrer en belles oraisons que le génie est un don du ciel dont nous devons un compte exact à l'humanité, et que nul n'a le droit d'enfouir sous le boisseau

la plus légère étincelle du feu divin. Ainsi, vous aurez usé vingt ans de votre vie (1) dans le travail, écrit trente partitions parmi lesquelles on nommerait au moins douze chefs-d'œuvre, tout cela pour qu'un barbouilleur de papier, à qui manque le sujet de son feuilleton du lendemain, vienne vous contester la faculté de vous reposer à cinquante ans, et faire servir vos précieux loisirs de texte à son homélie! Écrire! Et pourquoi? Quel mobile vous reste? Qui vous tentera désormais? Est-ce la gloire ou la fortune? La gloire? vous en savez le dernier mot et le néant. La fortune? quand vous aurez agrandi votre coffre-fort, étendu vos domaines, enrichi de trésors sans nombre votre palais de marbre de Bologne, dites, en souffrirez-vous moins du mal physique qui vous tourmente, et cet estomac (2), que vous appeliez jadis si spirituellement le maître de chapelle dirigeant l'orchestre de la vie, en recouvrera-t-il sa vigueur? Quant aux ovations et aux apothéoses, je vous soupçonne d'être un peu blasé sur ce chapitre, ô Rembrandt de la musique! et à ceux qui croiraient vous séduire par l'espoir de nouveaux triomphes

(1) A commencer, en 1810, par *il Cambiale di Matrimonio*, et à finir, en 1829, par *Guillaume Tell*. Si maintenant on nous demandait de combler l'espace qui s'étend entre ces deux dates, nous dirions pour épuiser la glorieuse nomenclature : en 1811, l'*Equivoco stravagante*. — En 1812, *Demetrio e Polibio*, l'*Inganno felice*, *Ciro in Babilonia*, *la Scala di Seta*, *la Pietra del Paragone*, l'*Occasione fa il ladro*. — En 1813, *il Figlio per azzardo*, *Tancredi*, l'*Italiana in Algeri*. — En 1814, *Aureliano in Palmira*, *il Turco in Italia*. — En 1815, *Elisabetta*, *Sigismondo*. — En 1816, *Torvaldo e Dorliska*, *il Barbiere di Siviglia*, la *Gazetta*, *Otello*. — En 1817, *la Cenerentola*, *la Gazza ladra*, *Armida*. — En 1818, *Adelaïde di Borgogna*, *Mose in Egitto*, *Ricciardo e Zoraïde*. — En 1819, *Ermione*, *Odoardo e Cristina*, *la Donna del Lago*.—En 1820, *Bianca e Faliero*, *Maometto secondo*. — En 1821, *Matilde di Sabran*.— En 1822, *Zelmira*. — En 1823, *Semiramide*. — En 1825, *il Viaggio a Reims*. — En 1826, *le Siége de Corinthe*. — En 1827, *Moïse*. — En 1828, *le Comte Ory*.

(2) « Après ne rien faire, nous disait-il un jour, je ne sais pas, pour moi, de plus précieuse occupation que de manger, manger comme il faut, s'entend. Ce que l'amour est pour le cœur, l'appétit l'est pour l'estomac; *l'estomac est le maître de chapelle qui gouverne et active le grand orchestre de nos passions*; l'estomac vide me représente le basson ou la petite flûte grognant le mécontentement ou glapissant l'envie; l'estomac plein, au contraire, c'est le triangle du plaisir ou les timballes de la joie Quant à l'amour, je le tiens pour la prima donna par excellence, pour la diva chantant dans le cerveau ses cavatines dont l'oreille s'enivre et qui ravissent le cœur. Manger et aimer, chanter et digérer, tels sont, à vrai dire, les quatre actes de cet opéra-bouffe qu'on appelle la vie, et qui s'évanouit comme la mousse d'une bouteille de champagne. Qui la laisse échapper sans en avoir joui est un maître fou. » N'aimez-vous pas la profession philosophique, et le sensualisme

et la perspective entrevue de vos vanités satisfaites, vous pourriez leur répondre par l'histoire de ce ballet du théâtre Carcano qui s'intitulait : *Il ritorno d'Orfeo del inferno ossia la gloria del celebre maestro Rossini,* et dans lequel on voyait Orphée évoquer Euridice du sein du Ténare en lui jouant sur la flûte la romance du *saule.* Du reste, ces sortes de flatteries ne vous ont jamais trop tourné la tête, que je sache. Votre prédilection s'est de tout temps montrée pour les choses positives (1), rebutant l'idéal non sans quelque cynisme peut-être, de sorte que, chassé de votre vie, il n'avait rien de mieux à faire que de se réfugier dans vos chefs-d'œuvre. Que vous manque-t-il encore, à vous que les honneurs vont chercher jusque dans votre exil? Dernièrement Frédéric-Guillaume IV ne vous adressait-il pas le diplôme de chevalier de l'ordre du mérite de Prusse? Il est vrai que vous partagez cette distinction avec M. Liszt. Désormais l'heure de la philosophie a sonné pour vous. Retiré à Bologne depuis 1838, loin des passions, loin de ce gouffre du théâtre autour duquel gravitent encore dans les an-

musical n'aurait-il pas trouvé son Épicure? Puisque nous sommes en veine de citations, donnons encore ici le fragment d'une lettre qu'il écrivait de Rome à la Colbrand pour annoncer le succès du *Barbiere* à la célèbre cantatrice, qui depuis fut sa femme. « Mon *Barbier* gagne de jour en jour, et le drôle sait si bien ensorceler son monde, qu'à l'heure qu'il est, les plus acharnés adversaires de la nouvelle école se déclarent pour lui. Le soir, on n'entend dans les rues que la sénérade d'Almaviva; l'air de Figaro : *Largo il factotum*, est le cheval de bataille de tous les barytons, et les fillettes, qui ne s'endorment qu'en soupirant : *Una voce poco fà*, se réveillent avec : *Lindore mio sarà.* Mais ce qui va vous intéresser bien autrement que mon opéra, chère Angélique, c'est la découverte que je viens de faire d'une nouvelle salade dont je me hâte de vous envoyer la recette. Prenez de l'huile de Provence, de la moutarde anglaise, du vinaigre de France, un peu de citron, du poivre et du sel, battez et mêlez le tout, puis jetez-y quelques truffes, que vous aurez soin de couper à menus morceaux. Les truffes donnent à ce condiment une sorte de nimbe fait pour plonger un gourmand dans l'extase. Le cardinal secrétaire d'état, dont j'ai fait la connaissance ces jours derniers, m'a donné pour cette découverte sa bénédiction apostolique. Mais je reviens à mon *Barbier*, etc. » — La truffe, disait-il un jour au comte Gallenberg, est le Mozart des champignons. En effet, je ne connais à don Juan d'autre terme de comparaison que la truffe; l'un et l'autre ont cela de commun, que, plus on en jouit, et plus on y trouve de charmes. »

(1) Je rappellerai à ce sujet une anecdote que je tiens du marquis de Louvois, et qui peint l'homme. En 1819, l'académie de Pesaro, sa ville natale, non contente d'avoir déjà le buste en marbre du jeune maître, lui vota une statue en pied de grandeur naturelle, qu'on devait élever sur la place de l'hôtel-de-ville, afin, disait le protocole municipal, que les gens de la campagne qui viennent les mardi et vendredi

goisses du succès tant de nobles intelligences qui pourraient vivre heureuses, *procul a Jove, procul a fulmine*, vous contemplez nos misères d'en haut, vous faites votre macaroni vous-même, et lorsque d'aventure la digestion se présente bien, le sourire sur les lèvres, la main dans le gousset, vous vous prenez à méditer sur les grandeurs humaines, ô sublime sceptique, et dites avec le roi Salomon : Tout est vain sous le soleil.

H. W.

de chaque semaine au marché puissent au moins contempler et admirer leur glorieux compatriote. — Et combien coûtera cette plaisanterie? demanda Rossini à l'orateur de la députation. — Mais environ douze mille francs, que le conseil vient de voter. — Écoutez, monsieur, je vais vous faire une proposition : donnez-moi la moitié de cette somme, et je m'engage à me poster deux fois par semaine, à heure fixe, sur la place du marché, de manière à ce que mes compatriotes puissent jouir amplement de ma présence et se donner du grand homme tout leur saoûl. — Notez que j'omets ici la crudité toute rabelaisienne de l'expression. Que durent penser de leur *cygne*, après cela, les bons habitans de Pesaro?

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 septembre 1844.

Lorsque M. Guizot se présentera devant les chambres, il leur dira : J'ai terminé les affaires de Taïti et du Maroc, j'ai maintenu la politique de la paix, j'ai évité la guerre à mon pays, l'entente cordiale est rétablie entre la France et l'Angleterre, le roi est allé à Windsor. Voilà mes actes, jugez-moi. — Ce langage pourra faire une certaine impression sur les esprits; mais la majorité ne se laissera pas éblouir. Elle voudra connaître le fond des choses. On lui parlera des périls qu'une politique habile a conjurés : elle voudra savoir si ces périls ont existé réellement, si le ministère a pu croire sérieusément à la possibilité d'une guerre avec l'Angleterre, si M. Pritchard a failli troubler la paix du monde. Elle cherchera à découvrir si les dangers de la situation n'ont pas été exagérés à dessein, et si le ministère n'a pas répandu de fausses alarmes dans l'opinion, afin de lui faire accepter plus facilement une imprudence ou une faiblesse. Admettons cependant que la guerre ait été imminente, il faudra justifier devant les chambres les moyens que l'on a pris pour conserver la paix; il faudra expliquer aussi comment la France et l'Angleterre, sous les auspices de l'entente cordiale, ont été au moment d'en venir aux mains. Pourquoi ce coup de foudre dans un ciel serein? Qui a fait naître la crise? Qui doit en supporter la responsabilité? M. Guizot aura fort à faire, s'il entreprend de se disculper sur tous ces points devant les chambres.

En attendant les débats de la tribune, nous lisons les journaux du ministère, et nous sommes forcés d'avouer que leurs argumens ne nous persuadent pas. La presse ministérielle a pris d'ailleurs depuis quelque temps une manière de discuter qui rend les conversions difficiles. Si vous n'êtes

pas de son avis, vous êtes un mauvais citoyen; si vous n'admirez pas la politique de M. Guizot, vous êtes un intrigant ou un révolutionnaire. Voilà un système qui n'exige pas grands frais de dialectique. On met l'injure et la calomnie à la place du raisonnement, et tout est dit. La presse ministérielle affecte de ne pas voir que l'opposition renferme beaucoup de gens disposés à faire la part du bien et du mal dans la politique de M. Guizot, et à signaler le mal sans passion. Pour triompher plus aisément de tous les adversaires du cabinet, elle prête le même langage à des partis différens, elle mêle à dessein les opinions les plus contraires, elle fait marcher ensemble sous le même drapeau ceux qui veulent la paix et ceux qui veulent la guerre, les partisans de l'alliance anglaise et ceux qui la repoussent, les amis du gouvernement de juillet et ceux qui l'attaquent. Cela s'appelle discuter. Que diront les chambres, si le ministère emploie, pour les convaincre, les argumens de ses journaux?

Que sert, par exemple, de nous parler sans cesse des bienfaits de la paix? Ne savons-nous pas que la guerre est un horrible fléau? Combien y a-t-il de gens en France qui aient besoin qu'on leur démontre tous les matins cette vérité? Aurait-on la prétention de convertir là-dessus les républicains et les légitimistes? Il faudrait au moins s'y prendre plus adroitement pour réussir. Comment, vous parlez à des ennemis du gouvernement de juillet, à des gens qui n'aspirent qu'à le renverser pour s'établir au milieu de ses ruines, et vous leur dites qu'une guerre mettrait ce gouvernement en péril, que la paix est la sauve-garde de notre dynastie, qu'une guerre avec l'Angleterre entraînerait la France vers des abîmes! L'excellent moyen que vous prenez pour inspirer aux ennemis du gouvernement de juillet des dispositions pacifiques à l'égard de l'Angleterre! Mais peut-être ne parlez-vous pas seulement pour les légitimistes et les républicains? Suivant vous, quiconque ne comprend pas comme vous le système de la paix veut la guerre. Quiconque veut pour la France une situation plus digne et plus sûre, une politique plus libre au dehors et plus féconde, est un partisan de la guerre. Ingénieux mensonge, habile calomnie, qui tend à faire supposer en Europe que la passion de la guerre s'est emparée inopinément chez nous des esprits les plus sérieux, qu'elle règne jusque sur les bancs de la majorité parlementaire, qu'elle est entrée dans le cœur des hommes les plus dévoués au pays, et qui ont rendu à la paix des services signalés! Quels peuvent être les fruits d'une semblable tactique? Vous êtes, dites-vous, les défenseurs de la paix, et vous ne craignez pas d'ébranler la sécurité de l'Europe en supposant des projets belliqueux à des hommes que le mouvement naturel de l'opinion peut porter d'un jour à l'autre au pouvoir! Voilà les intérêts de la paix merveilleusement défendus! L'Angleterre, qui a vu combien de fois le ministère du 29 octobre a failli tomber devant les chambres, qui sait combien sa base est étroite, doit éprouver une singulière confiance dans les destinées de l'entente cordiale! Les puissances du Nord doivent se sentir bien rassu-

rées sur les dispositions de notre gouvernement! Vit-on jamais une polémique plus maladroite, plus dangereuse et plus injuste?

Il y a des jours où le ministère fait soutenir une autre thèse. Savez-vous pourquoi sa politique est faible ? C'est parce que la France est impuissante. Nous n'avons ni armée, ni marine, ni alliés : comment voulez-vous que notre gouvernement soit ferme avec si peu d'appui ? Ce ne sont pas, croyez-le bien, les bonnes intentions qui manquent à M. Guizot; donnez-lui des alliés, une marine, une armée : ce sera un Louis XIV ou un Napoléon! Nous ne voulons pas suspecter l'indépendance des écrivains qui ont inventé cet admirable argument : nous sommes persuadés qu'ils sont de très bonne foi; mais nous devons dire que, s'ils ont le mérite de cette invention, ils doivent aussi en supporter toute la responsabilité. Cela les regarde seuls. Vous ne trouverez personne, parmi les adversaires du cabinet, qui tienne un pareil langage. Tous les organes de l'opposition l'ont vivement blâmé. Le ministère seul peut en tirer quelque profit. En effet, voilà toute sa conduite justifiée. Son honneur est à l'abri. Il n'y a que les chambres, il n'y a que la majorité parlementaire, il n'y a que le pays qui soient coupables. Si le pays eût remis entre les mains de M. Guizot les forces nécessaires, M. Guizot eût montré plus de vigueur, ses négociations eussent été plus fermes, les résultats obtenus par sa diplomatie eussent été plus honorables pour la France. Les puissances de l'Europe, si elles font une attention sérieuse à nos journaux ministériels, doivent trouver qu'on joue avec elles un singulier jeu. D'un côté, on leur dit que tout le monde politique en France, sauf le ministère et quelques-uns de ses amis dévoués, veut la guerre, et d'un autre côté on les avertit que la France n'a ni armée, ni marine : il faut convenir que si d'une part le langage qu'on leur tient peut les inquiéter, de l'autre on prend le plus sûr moyen de les tranquilliser.

On cherche à s'autoriser de l'exemple donné par M. le prince de Joinville, pour justifier les assertions que l'on ose publier sur la faiblesse militaire et diplomatique de la France. M. le prince de Joinville, dit-on, a dévoilé la faiblesse de notre marine; pourquoi ne ferait-on pas comme lui? pourquoi serait-il défendu de révéler l'impuissance de notre armée de terre, et le discrédit dont notre alliance est frappée en Europe? Aucun esprit sensé n'admettra ce rapprochement. Lorsque M. le prince de Joinville a signalé les vices de notre administration maritime et la nécessité de créer une flotte à vapeur, il a fait une chose louable, parce qu'elle était utile et qu'elle partait d'un esprit juste et d'un patriotisme éclairé. La différence qui existe entre lui et ceux qui cherchent à se prévaloir de son noble exemple, c'est qu'il est resté dans les limites de la vérité et de la prudence, c'est qu'il a exprimé avec mesure des critiques parfaitement fondées, c'est qu'il a exposé des théories applicables, c'est qu'enfin il n'a rien dit qui ne fût parfaitement conforme à l'intérêt de la France, tandis que les écrivains dont nous parlons se jettent dans des exagérations ridicules, qui pourraient causer le plus

grand mal, si elles étaient prises au sérieux, car elles feraient supposer que notre gouvernement et nos chambres ont été aveugles depuis quinze ans, que l'esprit public est mort dans notre pays avec le bon sens et la raison, que tous nos hommes d'état ont perdu la tête, que tous nos administrateurs sont incapables, et que cette belle France, dont nous sommes si fiers, peut devenir en huit jours la proie du premier ambitieux qui viendra jeter contre elle une flotte et une armée! Grace à Dieu, la modération et les lumières de M. le prince de Joinville, la rectitude de son jugement, les vues droites d'une ame qu'aucun intérêt de parti ne saurait troubler l'ont garanti contre de pareils écarts. Demandez d'ailleurs à l'Angleterre ce qu'elle en pense. L'écrit du prince, loin de passer à ses yeux pour une révélation imprudente de notre faiblesse maritime a été pris par elle pour une menace. Le sentiment qui l'avait dicté était si vif, l'élan était si généreux, on y voyait une si grande confiance dans la fortune de la nation; le jeune prince, tout en découvrant un défaut de notre armure, montrait si bien que l'énergie de la France saurait au besoin suppléer sa force; cet aveu d'une infériorité passagère sur un point spécial, était fait avec une simplicité si mâle et si digne, véritable témoignage d'une vraie grandeur, que l'honneur du pays, au lieu d'en souffrir, s'en est agrandi, et la France n'en a paru que plus redoutable, ou plus respectable si l'on veut. La presse de Londres, la tribune même, ont été jusqu'à voir une pensée guerrière dans des pages que le patriotisme seul avait inspirées. On sait aussi comment ces pages ont été accueillies à leur apparition par notre cabinet, qui a délibéré un instant s'il ne les désavouerait pas à la tribune comme une manifestation trop vive du sentiment national, et qui, faute du courage nécessaire pour les frapper d'un blâme officiel, les a fait attaquer en termes amers par le plus accrédité et le plus dévoué de ses journaux. Non, l'exemple donné par M. le prince de Joinville ne peut être invoqué pour justifier une polémique aussi imprudente qu'insensée. Un acte de modération, de bon sens et de vigueur ne peut être comparé à des extravagances.

Le ministère devrait montrer plus de confiance dans la justice du pays. Il ne devrait pas employer, pour se défendre, les argumens dont se servent les causes désespérées. Les adversaires sérieux du cabinet ne lui disent pas qu'il a déshonoré la France. Ils ne l'accusent pas d'avoir fait une paix honteuse. Ils n'ont jamais prétendu qu'il eût mieux valu déclarer la guerre à l'Angleterre que de signer l'arrangement de Taïti et la paix que l'on a faite avec le Maroc. Pourquoi donc s'efforcerait-on de leur prouver que la France n'est pas en état de faire la guerre à l'Angleterre? Nous croyons, quant à nous, que la France a une belle et brave armée, qui a fait ses preuves; que la marine française, inférieure à celle de l'Angleterre, peut cependant, à la faveur de certaines circonstances, soutenir avec elle une lutte glorieuse; que le nombre d'ailleurs ne décide pas toujours du sort des batailles; que le bon droit soutenu par le courage donne des alliés; qu'enfin, une guerre juste

contre l'Angleterre ne mettrait pas aujourd'hui toute l'Europe contre la France. Voilà ce que nous pensons, et nous croyons que le ministère pense de même. Nous sommes persuadés qu'au fond il est plein de confiance dans les forces militaires du pays; mais dirons-nous pour cela qu'il est coupable de n'avoir pas préféré la guerre à l'arrangement de Taïti? dirons-nous qu'il a trahi la France? Nullement. Ce n'est point là le reproche que nous lui adressons. S'il faut dire toute notre pensée, nous avons peu de goût pour ces accusations injustes, dont le seul effet est de montrer la violence des partis et de fausser les situations politiques. Si d'une part nous trouvons que le ministère calomnie l'opposition constitutionnelle, en disant qu'elle veut la guerre, nous croyons que d'un autre côté l'on n'est pas plus juste envers le ministère en disant de lui qu'il veut la paix à tout prix. Parti de la guerre, parti de la paix à tout prix, exagérations que tout cela, injures gratuites, sous lesquelles les spectateurs désintéressés des luttes politiques ne peuvent plus discerner le vrai et le juste; déplorable combat, devant lequel l'opinion hésite, et qui a toujours pour résultat de retarder le triomphe des vrais intérêts du pays. Nous sommes certainement à notre aise en parlant de M. Guizot. Nous croyons jusqu'ici avoir jugé librement sa politique. Néanmoins nous ne dirons pas de lui dans cette circonstance qu'il a trahi la France. M. le ministre des affaires étrangères est vulnérable sur bien des points. Les débuts de sa carrière politique ont laissé de fâcheux souvenirs. L'amour du pays n'a pas toujours été sa passion la plus vive. Il aime particulièrement les éloges de la presse anglaise. Ses confidens le savent, et leurs communications officieuses avec certaines feuilles de Londres lui procurent trop souvent le plaisir de respirer l'encens britannique. Les complimens que lord Aberdeen et sir Robert Peel lui ont adressés plus d'une fois du haut de la tribune anglaise, un mot gracieux que lui a dit la reine Victoria lors de son voyage en France, lui ont causé les plus douces émotions qu'il ait peut-être ressenties de sa vie. Telle est sa nature, et l'on ne peut nier qu'elle présente des côtés regrettables chez un ministre de France. Ce n'est point là le caractère des hommes qui ont gouverné si glorieusement les destinées de la Grande-Bretagne depuis soixante ans. Quoi de plus anglais qu'un Chatam, un Pitt, un Canning! La France a excité plus d'une fois des sympathies en Angleterre; elle y a trouvé des partisans sincères depuis la révolution de juillet; plusieurs sont entrés au pouvoir: a-t-on jamais pu dire qu'ils aient montré à l'égard de la France ce penchant indiscret que M. Guizot témoigne si visiblement du côté de l'Angleterre? A ce tort grave il en a joint un autre, c'est d'affecter un froid dédain pour les susceptibililés que font naître dans le pays ces tendances trop britanniques, rapprochées de certains souvenirs impopulaires qui appartiennent à une autre époque de sa vie. Ces susceptibilités sont respectables; c'est une maladresse de les avoir froissées. Voilà bien des torts sans doute; mais tout cela ne fait pas, selon nous, que M. Guizot puisse être accusé de trahison pour le dénouement qu'il a donné au différend de Taïti et à la guerre du Maroc.

Soyons justes, si nous pouvons, les uns envers les autres. Si M. Guizot ne l'a pas toujours été, ce n'est pas une raison pour suivre contre lui le déplorable exemple qu'il a donné. Nous l'avons vu, il y a cinq ans, déserter son parti dans un intérêt de pouvoir, descendre dans l'opposition, non pour la gouverner, mais pour se mettre à sa suite; jouer le rôle d'un tribun, se faire une arme des préjugés et des haines qu'il avait cent fois combattus, sacrifier momentanément sa cause, son drapeau, ses principes, à une ambition impatiente. Le moyen lui a réussi. Une seconde désertion l'a replacé au pouvoir, et le parti conservateur lui a rendu son appui en lui refusant son estime. Voilà un succès qui peut tenter les ambitieux. Cependant il n'a tenté personne jusqu'ici, et M. Guizot a pu jouir tranquillement de son impunité depuis quatre ans. Disons mieux : il a été l'objet d'une faveur toute particulière. Avant lui, tout ministère en désaccord avec la majorité avait quitté volontairement ou forcément le pouvoir. Il était réservé à M. Guizot et à ses collègues du 29 octobre de conserver leurs portefeuilles en suivant un système blâmé plus d'une fois par la majorité, mais sur lequel elle a évité de se prononcer nettement toutes les fois que la question de cabinet a été posée devant elle. Il est probable que ces ménagemens cesseront lorsque les chambres auront à juger les derniers résultats de cette politique, dont elles ont si souvent prévu les difficultés et les périls. Elles comprendront que l'intérêt du pays se refuse à de nouvelles expériences de cette nature. Quoi qu'il en soit, nous ne chercherons pas plus aujourd'hui que par le passé à aggraver la position de M. le ministre des affaires étrangères. En montrant le mal, nous tiendrons compte du bien. Nous dirons par exemple un fait qui honore M. Guizot. Lorsque les négociations étaient pendantes sur l'affaire de Taïti, plusieurs de ses amis lui ont donné le conseil de se retirer pour éviter la responsabilité d'une conclusion, et pour se faire en dehors du pouvoir une situation nouvelle. M. Guizot est resté; il a bien fait. Il a compris ses devoirs; nous pourrions dire aussi qu'il a compris ses intérêts, car, en se retirant dans une pareille circonstance, il eût commis une faute dont il ne se serait jamais relevé.

S'il faut en croire le langage mystérieux de certains amis du cabinet, toute discussion sur les affaires de Taïti et du Maroc serait prématurée en ce moment, et tout jugement serait hasardé, par la raison qu'aucun document officiel n'a été publié. On leur dit : Mais que signifient donc les assertions de la presse ministérielle? Ne sont-elles pas l'écho des confidences de M. Guizot? Ne savons-nous pas quelles sont les conditions de l'arrangement de Taïti? Les clauses principales du traité du Maroc ne sont-elles pas connues? Cela est vrai, disent-ils, les conclusions sont connues, mais le commentaire ne l'est pas. Or, le commentaire, c'est la correspondance diplomatique que M. Guizot réserve pour les chambres. Il n'est pas difficile de préjuger dès à présent d'où vient cet espoir que M. Guizot paraît fonder sur la publicité future des négociations suivies avec le cabinet anglais. Sa correspondance nous apprendra sans doute que la situation a été critique,

qu'une guerre a été imminente. Il faut s'attendre à cet argument préparé sans doute pour justifier les conditions de la paix. La polémique de certaines feuilles ministérielles nous fait déjà pressentir ce résultat. Quand on cherche à nous prouver que la France n'est pas en mesure de faire la guerre, on veut nous faire comprendre qu'il a fallu acheter la paix, et c'est dans le même but qu'on nous développe, d'un autre côté, ce bel axiome : que la paix est préférable à la guerre.

Quoi qu'il en soit, nous ne voyons pas pourquoi la discussion serait interdite en ce moment sur la politique du cabinet. Nous n'avons pas besoin des dépêches de M. de Jarnac pour la juger au moins sommairement. Il y a déjà dans ce débat si grave des bases certaines sur lesquelles on peut s'appuyer. En effet, supposons que le sens de ces dépêches soit inconnu : de deux choses l'une, ou elles tendent à prouver que la paix entre l'Angleterre et la France n'a pas été menacée, ou elles tendent à prouver le contraire. Dans le premier cas, si la paix n'a pas été menacée, les conditions de l'arrangement de Taïti méritent un jugement sévère. Quoi ! vous étiez parfaitement libres, la situation ne vous offrait aucun péril, l'Angleterre discutait avec vous sans passion, et vous lui avez sacrifié le bon droit et la justice, qui étaient du côté de la France. Vous avez blâmé M. d'Aubigny, qui a fait son devoir, et vous avez accordé une indemnité à M. Pritchard, tandis que c'est M. Pritchard qui doit une indemnité à la France ! M. Pritchard sera indemnisé pour le dommage qu'a pu lui causer son expulsion, l'emprisonnement de cet agent factieux et incendiaire sera l'objet d'un blâme direct dans la personne de M. d'Aubigny, et son expulsion, très juste et très nécessaire, sera l'objet d'une excuse formelle, puisqu'elle donne lieu à une réparation pécuniaire ! Voilà, dans la question de Taïti, ce que vous avez accordé à l'Angleterre sans raison grave, sans nécessité d'un ordre supérieur, sans autre motif apparent qu'une complaisance maladroite et inutile ! Voyons maintenant pour la question du Maroc. Ne parlons plus des instructions communiquées à sir Robert Peel, ni de la lenteur des premières opérations, ni des entraves imposées à la flotte et à l'armée, difficultés graves que M. le prince de Joinville et le maréchal Bugeaud ont heureusement surmontées. Ne parlons pas non plus de cet engagement préalable que vous avez pris de ne pas occuper un pouce du territoire de Maroc, engagement d'une générosité bien imprudente, s'il a été spontané. Allons plus loin. Vous remportez de grands succès, vous jetez la terreur dans le Maroc, vous forcez l'empereur à vous demander la paix, et quelles conditions lui dictez-vous? les mêmes que vous lui avez offertes au début de la guerre, avant vos victoires, vos sacrifices, et les trahisons répétées de votre ennemi. A quoi bon cette grandeur d'ame et ce désintéressement dont la France paie les frais? Vous savez que l'empereur du Maroc est sans pouvoir dans ses états, vous l'avez dit à la tribune, et vous exigez de lui qu'il interne Abd-el-Kader? Puisque vous supposez qu'il pourrait le prendre, pourquoi n'avoir pas exigé que le véritable otage de la paix

vous fût livré? Abd-el-Kader, dans le Maroc, sera toujours un ferment de guerre. Entre les mains d'Abderrahman, il sera pour lui un danger, et pour nous une menace : le geôlier d'Abd-el-Kader tiendra l'Algérie en échec. Le maréchal Bugeaud, après la bataille d'Isly, conseillait d'exiger qu'Abd-el-Kader fût remis à la France : pourquoi n'avoir pas écouté ce conseil? Au lieu de cela, il paraît qu'on a cru devoir prendre l'engagement de traiter Abd-el-Kader avec égard, s'il tombe entre nos mains, ce qui veut dire qu'on s'oblige à ne pas le faire périr, comme si une nation telle que la France devrait souffrir que des barbares la soupçonnent de cruauté, et se laisser imposer par eux la loi d'être humaine et généreuse! Il serait possible, toutefois, que cette stipulation particulière eût pour but d'engager l'empereur du Maroc à nous remettre Abd-el-Kader, dès qu'il sera parvenu à s'en rendre maître : dans ce cas, nous pourrions l'approuver. Nous attendrons là-dessus les explications du cabinet. Mais une chose que le cabinet expliquera difficilement, c'est l'abandon de l'île de Mogador avant les ratifications du traité. Si les dispositions de l'Angleterre étaient si pacifiques, pourquoi cet abandon précipité? qui vous forçait à vous priver de votre gage? d'où venait ce besoin si impérieux de rassurer le Maroc en le délivrant de notre présence? Qui ne verra dans cet empressement une imprudence que rien n'excuse?

Nous avons raisonné jusqu'ici dans la supposition que la paix n'aurait pas été menacée, que l'Angleterre se serait montrée calme et bienveillante dans les négociations, que ce fait résulterait des pièces diplomatiques, et nous avons établi que dans ce cas le ministère aurait sacrifié inutilement le droit de la France et commis des imprudences coupables. Plaçons-nous maintenant dans l'hypothèse contraire. Supposons qu'une rupture ait failli éclater, et que nous en trouvions un jour la preuve dans les dépêches de Londres; ce fait, au lieu de justifier le ministère, rendra sa responsabilité plus grave. Certes, dans ce cas, nous ne le blâmerions pas d'avoir fait des sacrifices pour conserver la paix. L'Angleterre a pu montrer des prétentions injustes et les soutenir avec aigreur sans que pour cela elle ait franchi la limite qui sépare la paix de la guerre. La France a pu se sentir blessée et se contenir. Il faut des raisons bien fortes pour jeter dans une guerre dont les suites sont incalculables deux peuples qui sont les rois de la civilisation moderne. Ces raisons si puissantes se sont-elles présentées? nous en doutons. Les chambres exigeront là dessus une lumière complète. Attendons; mais ce qui accuse dès à présent le ministère, ce qui condamne sa politique, c'est l'aveu de l'immense danger que la paix vient de courir, c'est ce fait qu'une guerre a été imminente entre l'Angleterre et la France, et qu'une redoutable alterternative a plané un instant sur les deux nations. Voilà donc le fruit du système qu'on a nommé l'entente cordiale! Les avances réitérées de la France, l'oubli d'une injure récente, les témoignages d'une sympathie exclusive, des concessions sans nombre et sans mesure, ont abouti à cette situation étrange, qu'il suffit d'un choc, si faible et si involontaire qu'il soit, pour que les deux

peuples s'ébranlent, s'agitent, s'emportent l'un contre l'autre, et parlent d'en venir aux mains!

La paix, cette bienfaitrice de notre siècle, a été mise pendant deux mois dans la balance avec M. Pritchard, et l'on nous dit que sans nos concessions la paix eût été trop légère! On prétendra peut-être que la dernière crise a été un incident fortuit, que rien ne rattache au passé : ce serait une erreur. Depuis le système de l'entente cordiale, il n'y a pas eu un seul jour où les rapports des deux pays aient été parfaitement calmes. Une inquiétude réciproque les agite sans cesse. Ils sont l'un vis-à-vis de l'autre dans un état d'observation perpétuelle. Les causes les plus futiles semblent au moment de produire des explosions. Si vous demandez au ministère les motifs de ces ombrages et de ces malentendus, il vous répondra que c'est la faute des peuples, non de leurs gouvernemens. Oui, les deux peuples sont naturellement rivaux; mais qui a donc attisé le feu de leurs rivalités au lieu de chercher à l'éteindre? Qui a jeté en Angleterre de vives alarmes sur les projets d'un prétendu parti de la guerre, à la tête duquel on a inscrit les noms les plus considérables de la France? Qui a imaginé, pour tranquilliser les intérêts anglais, de les froisser gratuitement dans des entreprises stériles, où nous n'avons recueilli que des humiliations, et peut-être aujourd'hui des revers! Qui a conçu l'idée de présenter comme un admirable système politique une situation où deux grands peuples, pleins de vie et de mouvement, merveilleusement doués pour le progrès, passeraient leur temps à débattre des questions mesquines, nées de leur contact journalier sur divers points du globe, à vider leurs procès, et à s'examiner mutuellement, comme deux voisins jaloux dont la seule affaire est de surveiller leur patrimoine? Voilà une œuvre vraiment digne d'occuper deux grandes nations! Cette œuvre, que le cabinet de l'Angleterre n'a pas prise au sérieux comme le nôtre, a été depuis quatre ans l'objet des préoccupations exclusives de M. Guizot. Il a parlé, il a agi, il a administré, les yeux perpétuellement fixés sur l'Angleterre, non pas, malheureusement, pour épier toujours ses démarches, mais pour prévenir des froissemens, ou apaiser ceux que sa politique imprudente a fait naître. Pendant ce temps, que de choses utiles ont été négligées! Où en sont nos rapports avec le continent? Qu'est devenue la question belge? Que faisons-nous en Orient, où une décision récente des puissances médiatrices prouve que notre protectorat traditionnel s'efface de plus en plus? Cette question de l'isthme de Suez, que la presse ministérielle discute avec un dédain affecté, sommes-nous bien sûrs qu'elle ne soit pas au moment de recevoir dans l'ombre une solution qui atteindra gravement nos intérêts? Voilà le système de l'entente cordiale! des préventions mutuelles excitées par des rapports jaloux et égoïstes, où les deux nations se rapetissent au lieu de s'élever; des idées de guerre semées sous le manteau d'une paix factice; de graves malentendus propagés entre les deux pays par les calculs étroits et personnels de leurs gouvernemens; une intimité qui a suffi à peine jusqu'ici pour empêcher que les deux

peuples se tirent des coups de canon; une alliance enfin pleine de déceptions, de dégoûts, d'appréhensions et de périls, au lieu de cette autre alliance que les chambres ont plus d'une fois conseillée, association féconde dans le sein de laquelle les deux pays, appelés à marcher de concert vers un noble but, travaillant à une œuvre commune, oublieraient dans une émulation glorieuse leur rivalité séculaire, et s'agrandiraient ensemble sans se nuire! C'est aux chambres de remettre en honneur cette politique dont les deux peuples ont un égal besoin. Il faut songer sérieusement aux résolutions extrêmes vers lesquelles ils ont failli être poussés. La France ne pourrait pas toujours faire des concessions; elle n'aurait pas toujours au service de sa dignité, et pour protéger son honneur, les lauriers de Tanger et de Mogador, et la bataille d'Isly.

Les trophées conquis par nos soldats à Mogador et sur l'Isly ont été portés devant les rangs des bataillons que le roi a passés en revue dimanche dernier. La population parisienne les a salués avec un grand enthousiasme. Cette solennité militaire a causé une vive impression. La pensée publique aime à s'arrêter sur ces hommages rendus à nos gloires récentes, dignes héritières de celles qui les ont précédées. Le pays doit une grande reconnaissance à sa flotte et à son armée. Sans leurs succès, où en serions-nous? A quelles extrémités aurait été réduite la politique de M. Guizot, livrée à elle-même! Sans ces *jeux de la force et du hasard*, que M. le ministre des affaires étrangères a toujours dédaignés, et qu'il a osé ridiculiser un jour devant une chambre française, dans un accès de philanthropie ironique, le voyage du roi à Windsor serait-il possible? Ce but avoué de toute la politique de M. Guizot depuis trois mois serait-il atteint? Quelle figure ferait en Angleterre M. le ministre des affaires étrangères, portant d'une main le blâme infligé à M. d'Aubigny, et de l'autre l'indemnité de M. Pritchard, si un peu de gloire dérobée au prince de Joinville et au maréchal Bugeaud ne venait se refléter sur lui!

On a orné d'une couronne ducale l'écusson du maréchal Bugeaud; on a cru que sa gloire ne pouvait se passer d'un titre. Cette innovation aristocratique a été en général fort peu goûtée; elle fera sourire l'ancien régime dans les salons du faubourg Saint-Germain, et il aura raison. Pourquoi lui faire concurrence? Penserait-on à créer une noblesse de la révolution de juillet? L'idée serait bizarre. Nous savons bien que depuis plusieurs années on donne assez facilement des titres à ceux qui en demandent. C'est une affaire de chancellerie : on crée des barons, des comtes, pour les besoins de la diplomatie; c'est une chose reçue. Voulez-vous être baron, priez M. le ministre des affaires étrangères de vous donner une lettre à porter dans quelque cour d'Allemagne; on vous remettra le titre et la lettre à la fois. Du reste, ceux qui se font ainsi des armoiries ont le bon goût de ne pas en être trop fiers : ce sont les aristocrates les plus simples du monde. De ce côté, l'esprit plébéien de la révolution de juillet n'est pas en péril; l'égalité n'est pas menacée.

Il en serait autrement si ces créations nobiliaires prenaient un caractère sérieux en devenant la récompense des grands services. Un homme qui a illustré son pays, et qui reçoit de lui des titres de noblesse, ne les prend pas pour un hochet destiné à satisfaire sa vanité; il veut que ces titres perpétuent sa gloire, et il est juste qu'on lui accorde les moyens d'assurer cette perpétuité. Nos lois actuelles vous le défendent; nos mœurs s'y opposent : réformerez-vous nos mœurs et nos lois? Dieu merci, nous n'en sommes point là. Plusieurs ambitions s'éveillent, dit-on, en ce moment; le nouveau titre du maréchal Bugeaud fait des jaloux. Cette fièvre se calmera; le ministère aura sans doute le bon sens de résister à des sollicitations dangereuses. Nous ne verrons pas de si tôt une restauration du privilége. Nous garderons les débris de notre vieille noblesse de l'ancien régime, que nous honorons dans quelques-uns de ses représentans, esprits distingués, citoyens illustres, affranchis de tous les préjugés d'un autre âge, et partisans sincères des idées nouvelles. Nous garderons notre noblesse de l'empire, dont les noms seront long-temps populaires dans le pays; enfin, nous garderons encore, si l'on veut, la petite noblesse clandestine et mystérieuse de la révolution de juillet : c'est bien assez comme cela.

Naturellement, on a dû chercher à savoir comment la création d'un duc a été adoptée dans le conseil. Il paraît que la majorité s'est d'abord prononcée contre la mesure. La minorité a obtenu qu'on fît une offre au maréchal. Celui-ci, pensant que la proposition avait réuni toutes les voix dans le conseil, a accepté. M. Guizot passe pour avoir pris une part très grande dans cette affaire. Quels sont les intérêts qui l'ont poussé? Hélas! les plus grands hommes ont leurs faiblesses. Il fut un temps où M. Guizot était le défenseur des classes moyennes. Il voulait la libre concurrence des forces individuelles. Il repoussait les supériorités factices et mensongères. Il détestait le privilège; il adorait l'égalité. C'était l'homme de la bourgeoisie; c'était l'ennemi des titres et des distinctions nobiliaires. Alors il était dans l'opposition; c'était en 1821. Depuis, ses sentimens ont bien changé : nous disons ses sentimens, et non pas son langage, car si vous parlez à M. Guizot d'égalité et de privilége, il vous dira les mêmes paroles qu'en 1821; mais qu'il s'agisse de créer un duc, il sera le premier à y souscrire. Le titre de duc paraît, depuis plusieurs années, exercer un certain prestige sur son esprit. On racontait ces jours derniers qu'en 1835, se trouvant aux Tuileries avec M. Thiers, il avait dit en se tournant vers son collègue du 11 octobre : « Lorsque M. Thiers et moi prendrons un titre, ce sera celui de duc. » L'anecdote est vraie. Elle peint d'un trait M. le ministre des affaires étrangères. Depuis 1835, les velléités aristocratiques de M. Guizot ont été exposées à diverses épreuves. Dans son ambassade de Londres, il a vécu au milieu de cette grande aristocratie britannique, au niveau de laquelle il se trouvait placé par l'éclat de son rang politique; mais il n'était pas duc. L'ancien professeur à la Sorbonne, le publiciste, l'homme austère des derniers jours de la restauration déployait dans son ambassade

une grande magnificence : il était cité pour son faste; mais il manquait à cette pompe des armoiries. Il est bien permis de supposer que le penchant de M. Guizot pour les couronnes ducales a dû influer sur la démarche qui a été faite près du maréchal Bugeaud. Voilà le précédent établi; il ne s'agit plus que de l'invoquer un jour. Quant à présent, M. Guizot juge convenable de s'abstenir.

---

Le ministère ne paraît pas bien vivement frappé des conséquences que peut avoir pour nous le traité récemment conclu entre la Belgique et la Prusse. On assure que M. Cunin-Gridaine a présenté au conseil un mémoire tendant à démontrer que les clauses de cette convention, envisagées au point de vue commercial, ne blessaient en rien les intérêts de la France. Il n'était pas nécessaire de se mettre en frais d'argumens pour en venir là. Chacun sait que le gouvernement belge a la prétention d'avoir évité ou écarté, en négociant avec la Prusse, toute disposition que le gouvernement français aurait pu considérer comme un dommage pour nous ou comme une exclusion. La Prusse, dans son empressement de fraîche date à l'égard d'un état révolutionnaire, aurait voulu, dit-on, resserrer davantage l'alliance commerciale qu'elle contractait; la Belgique n'a pas cru devoir s'y prêter. Quant au roi Léopold, il craignait tellement de prendre une mesure hostile à la France, qu'il a gardé le traité un jour entier avant de se décider à le signer.

L'hostilité, en effet, n'est pas dans les clauses, elle est dans le fait même de la convention. Nous accordons à la Belgique un traitement privilégié, il ne suffit donc pas qu'elle refuse à la Prusse un privilége, ni qu'elle offre de nous mettre sur un pied d'égalité avec ses nouveaux alliés : nos intérêts sont sacrifiés dès qu'on ne leur ouvre pas le marché belge aux mêmes conditions auxquelles les intérêts belges se voient accueillis en France, à savoir avec une faveur qui exclue ou qui éloigne la concurrence des produits étrangers. Par cela seul que la Prusse entre en partage avec nous en Belgique, le traité du 1er septembre frappe notre commerce et lui nuit.

Au point de vue politique, la question est bien plus grave. Un ministre belge, qui croit étendre son influence en multipliant ses relations, peut bien imaginer que la Belgique est destinée à former des alliances plus ou moins étroites avec tous les états voisins; mais la situation de ce pays, froidement examinée, ne comporte pas de telles illusions. La Belgique ne saurait être l'alliée que d'un seul état; elle est politiquement neutre pour tous les autres. Il faut de toute nécessité qu'elle choisisse entre l'alliance de la France et celle de la Prusse; et si elle adopte l'alliance prussienne, c'est volontairement ou involontairement pour nous tourner le dos.

Le traité du 1er septembre ne confère pas matériellement de grands avantages à la Belgique, à moins que l'on ne compte pour beaucoup la possibilité

de fournir quelques tonnes de rails pour les chemins de fer allemands; mais les avantages que recueille la Prusse sont considérables et doivent s'étendre encore avec le temps. Par cette convention, Anvers devient le port de l'Allemagne, et l'Escaut un fleuve prussien. Désormais la Belgique ne peut plus traiter, sans l'aveu de la Prusse, avec les colonies ou avec les états placés au-delà de l'Océan. Une solidarité de plus en plus étroite tend ainsi à s'établir entre la Belgique et la Prusse; la Belgique n'est plus qu'un satellite entraîné bon gré mal gré, si nous n'y prenons garde, dans l'orbite du *Zollverein*.

Ce danger, dont notre gouvernement ne semble pas se préoccuper, le gouvernement belge commence à l'apercevoir lui-même; il sent l'entraînement de sa nouvelle situation et demande qu'on l'aide à y résister. Un rapprochement commercial, auquel se prêterait le gouvernement français, voilà le contrepoids qu'il invoque, et dont il a besoin. Avant de traiter avec la Prusse, le cabinet de Bruxelles avait envoyé à Paris un de ses membres les plus éclairés, M. Van Praët, pour faire des propositions auxquelles M. Guizot eut le tort de ne prêter alors qu'une très médiocre attention. Ces propositions étaient avantageuses à la France, elles avaient même ce genre d'attrait pour un ministère que les combinaisons de majorité embarrassent, de ne pas le mettre aux prises avec les exigences des intérêts industriels.

Si nous sommes bien informés, la Belgique demandait alors au gouvernement français : 1° de proroger, en la renouvelant, la convention du 16 juillet 1842, qui consacre en faveur des fils et des toiles belges un tarif d'exception; 2° de réduire, de 15 cent. à 10 cent. par 100 kilogrammes, le droit perçu sur les houilles de Mons et de Charleroi; 3° d'excepter les machines belges du tarif projeté alors, et que l'ordonnance du 3 septembre vient d'établir. En retour de ces concessions, la Belgique offrait, dit-on, de réduire, en faveur des provenances françaises, le tarif qui frappe à l'importation les tissus longue laine, comme aussi de ne pas étendre à nos tissus de coton l'augmentation de droit dont ces étoffes allaient être grevées. Le bénéfice de ces deux exceptions se trouve aujourd'hui atténué par le traité du 1er septembre, qui le concède également à la Prusse; mais ce qui intéresse particulièrement la France, c'est la proposition que nous croyons lui avoir été faite, et que la Belgique renouvellera certainement quand on le voudra, de supprimer chez elle l'industrie immorale et parasite de la contrefaçon.

La suppression de la contrefaçon honorerait la Belgique et donnerait satisfaction à la France. N'est-il pas inoui que dans un état qui doit son existence à notre révolution, que nous avons couvert de notre corps lorsque l'invasion hollandaise l'atteignait et que l'invasion prussienne le menaçait, dont nous sommes encore l'appui et qui n'existe que par nous, une industrie se forme et se développe qui n'a d'autre objet que le pillage et la reproduction à son profit des créations de l'esprit français? Conçoit-on que cette contrebande littéraire s'exerce depuis trente ans avec la plus parfaite impu-

nité? que la France y demeure indifférente, et que la Belgique la tolère? enfin, que les deux gouvernemens aient fait entre eux de nombreux traités, sans mettre fin à un scandale dont ils souffrent, l'un dans ses intérêts matériels, et l'autre dans ses intérêts moraux?

La contrefaçon a ruiné la librairie en France et la littérature en Belgique. C'est peut-être la seule fraude qui n'a profité à personne. Aussi devient-il plus facile, après une expérience aussi décisive, de s'entendre pour la réprimer. Le gouvernement français a donné l'exemple en stipulant, dans le traité conclu en 1840 avec la Hollande, des garanties légales pour la propriété des ouvrages de l'esprit. Il ne lui est pas permis désormais de signer un traité avec la Belgique sans que la répression de la contrefaçon en fasse partie.

La Belgique paraît aller au-devant de ce vœu. Elle ne demande pas mieux que d'acheter, par une telle concession, le renouvellement de la convention du 16 juin. M. le ministre des affaires étrangères serait donc inexcusable, s'il ajournait encore une fois des négociations qui peuvent amener un résultat aussi vivement désiré. Il lui reste assez de loisirs, jusqu'à la convocation des chambres, pour amener à fin une entreprise qui ne présente pas plus de difficultés. Obtenir des avantages considérables, sans déranger le *statu quo*, voilà, certes, une bonne fortune pour sa politique. Si cette affaire avortait dans ses mains par défaut d'empressement, nous ne voyons plus ce qui pourrait lui réussir.

Le traité du 1er septembre sera vivement reproché à M. Guizot, qui aurait pu l'empêcher. N'ayant pas mis obstacle au rapprochement de la Belgique et de la Prusse, comprendra-t-il du moins la nécessité de ramener la Belgique vers nous par quelque arrangement qui fasse contre-poids aux succès de M. d'Arnim? Il nous paraît que, si M. Guizot n'a rien obtenu de ce côté lorsque la session s'ouvrira, l'opposition aura contre lui un grief et un argument de plus. M. Guizot, en détachant la Belgique de nous, aura augmenté l'isolement de la France, cet isolement que lui seul, à l'entendre, pouvait et devait faire cesser.

V. DE MARS.

# DE LA SITUATION

ACTUELLE

# DE LA GRÈCE

## ET DE SON AVENIR.

Il y a vingt ans, nous avions tous les yeux tournés vers la Grèce, et les noms de Lafayette, de Foy, de Casimir Périer, n'étaient pas plus populaires en France que ceux de Botzaris, de Canaris, d'Odyssée, de Coletti, de Maurocordato. Ceux-ci avaient même sur ceux-là l'avantage de réunir dans une sympathie commune toutes les opinions, de confondre tous les partis. Pour les uns, ce réveil d'une nation illustre et malheureuse se rattachait à la grande insurrection des peuples contre leurs tyrans, des esclaves contre leurs maîtres, et méritait, à ce titre, l'appui de tous ceux qui croient à l'émancipation des races humaines. Pour les autres, il s'agissait surtout d'un combat entre le christianisme et la religion de Mahomet, combat où le christianisme, vaincu jadis, essayait de prendre une glorieuse revanche. Pour quelques-uns enfin, les souvenirs de la Grèce antique dominaient toute la lutte. Et quand à ces sentimens divers venait se joindre chaque jour le récit de tant d'actes héroïques, de tant de catastrophes doulou-

reuses; quand on voyait une poignée de patriotes combattant des armées dix fois plus nombreuses, les vaincre ou périr avec honneur; quand, plutôt que de tomber au pouvoir de l'ennemi, des femmes périssaient, les armes à la main, ou se précipitaient dans l'abîme, il n'y avait pas un cœur qui ne fût ému, pas un esprit qui conservât son indifférence et son impartialité. Qui se fût avisé alors de parler des vues secrètes de la Russie, ou de l'équilibre européen, n'eût été ni écouté ni compris. Qu'à tout prix la Grèce fût indépendante et libre, voilà ce que nous demandions tous.

Cependant trois grandes puissances sont intervenues, et la Grèce a conquis son indépendance. Presque aussitôt l'intérêt qu'elle inspirait s'est évanoui, et c'est à peine si l'on a daigné s'informer de ce qui s'y passait. Il y a plus, de 1832 à 1840, sans une certaine honte qui les retenait, bon nombre des anciens philhellènes auraient fait publiquement acte de contrition et abjuré la cause à laquelle ils s'étaient dévoués jadis. En 1824, la mode avait pris les Grecs sous sa protection; en 1834, la mode se retirait d'eux et les déclarait surannés. Il paraissait piquant alors de préférer les oppresseurs aux opprimés, les mahométans aux chrétiens, les Turcs aux Hellènes, et de plaindre ce pauvre Ibrahim si méchamment chassé du Péloponèse par le maréchal Maison. Il semblait de bon goût de frapper la Grèce entière, hommes et choses, d'un anathème systématique, et de la condamner froidement et pour toujours à l'impuissance et à l'anarchie. Pas une vieille calomnie qui ne fût alors rajeunie et restaurée avec un soin tout particulier. N'allait-on pas jusqu'à contester aux Grecs leur bravoure et jusqu'à nier leurs victoires? Quant à leur probité, il restait convenu qu'il n'y avait point un honnête homme parmi eux, et que, du dernier échelon au premier, la nation entière était à vendre.

Comment expliquer un changement si brusque et si complet? Il serait injuste peut-être d'en accuser seulement la mobilité de l'esprit public; mais les choses, on le sait, paraissent souvent belles ou laides, grandes ou petites, selon le point de vue d'où on les regarde. Tant que le combat durait, la grandeur, la beauté de la lutte effaçaient en quelque sorte tout ce qui pouvait en ternir l'éclat; une fois le combat fini, il n'apparut plus, au milieu d'un pays dévasté et ruiné, que de misérables passions, que de honteuses rivalités, que de déplorables intrigues. Alors, par une réaction inévitable, on se mit à désespérer de ceux qui naguère inspiraient de si hautes, de si magnifiques espérances. Puis vint le gouvernement bavarois, dont l'inepte despotisme fit tomber les derniers restes du philhellénisme. Peut-être, en effet,

était-il permis de se demander si le peuple qui supportait un tel gouvernement méritait bien l'appui qu'il avait reçu; peut-être était-il permis de rechercher si, en définitive, Munich valait mieux pour lui que Constantinople. Il faut ajouter que, pendant les dix années qui suivirent la révolution de juillet, la France fut trop absorbée par ses propres affaires pour songer à celles des autres. Or la Grèce, entre les mains des Bavarois, n'exerçait et ne pouvait exercer sur la politique européenne aucune espèce d'influence. La France n'eut donc guère à s'occuper de la monarchie nouvelle que pour solder ses fautes, en votant successivement les trois séries de l'emprunt. Il n'y avait rien là qui fût de nature à ranimer, en faveur de la Grèce, les anciennes sympathies.

Cependant, depuis un an, tout a changé de nouveau, et il a suffi d'une journée pour que la Grèce, long-temps oubliée ou dédaignée, reprît sa place dans les combinaisons de la politique comme dans les préoccupations populaires. Au moment où elle paraissait plus assoupie, plus asservie que jamais, la Grèce, en effet, s'est levée toute entière pour la liberté, comme vingt ans auparavant pour l'indépendance, et en peu de jours, sans désordres, sans violences, sans réactions, un gouvernement représentatif de plus est né, une monarchie constitutionnelle a été fondée. Il y avait dans un tel spectacle quelque chose d'inattendu et de grand qui, en France surtout, ne pouvait être méconnu. Aussi, malgré de sinistres prophéties, la France regarde-t-elle avec intérêt, avec espoir, les nobles efforts des patriotes grecs pour donner à leur pays des institutions libres et un gouvernement régulier. Que la tâche soit laborieuse et périlleuse, personne n'en doute: quelle grande chose ici-bas s'est jamais faite sans labeur et sans péril? Quoi qu'il en soit, c'est une grave question que celle de savoir si la Grèce réussira dans cette œuvre comme dans l'autre, et si dès aujourd'hui la monarchie constitutionnelle a conquis un avant-poste en Orient. Le moment me paraît donc bon pour étudier l'état actuel de la Grèce et pour envisager les chances que lui réserve l'avenir. Dans le trop court séjour que j'ai fait récemment à Athènes et à Constantinople, j'ai, au sein de tous les partis, chez tous les hommes politiques, français ou étrangers, trouvé une égale bienveillance; mais, sans manquer aux égards que je dois à aucun d'eux, il doit m'être permis de dire ici ce que je pense de leur conduite et de leurs vues politiques. Je tâcherai de le faire non certes avec indifférence, mais avec impartialité, et sans me laisser entraîner par mes désirs ou par mes affections.

C'est en 1821 qu'éclata l'insurrection de la Grèce, en 1822 que le congrès de Vérone, ce congrès chrétien, refusa même d'entendre ses délégués, en 1826 que la Russie, la France et l'Angleterre offrirent leur médiation, en 1827 qu'un traité intervint et qu'eut lieu la bataille de Navarin, en 1828 que Capo-d'Istrias vint se mettre à la tête du gouvernement, et que l'armée française contraignit Ibrahim à évacuer la Morée, en 1830 que fut signé le protocole par lequel les limites de la Grèce étaient fixées et son indépendance reconnue, en 1832 que la fameuse conférence du 7 mai étendit quelque peu les limites du nouvel état, et lui donna pour roi le fils du roi de Bavière; c'est enfin en 1835 que le roi Othon, devenu majeur, prit lui-même les rênes du gouvernement. Or, pendant ces quatorze années, il ne s'en passa pas une où la guerre civile n'ajoutât ses désastres à ceux de la guerre étrangère, pas une où les divers élémens qui avaient concouru à l'insurrection et à la victoire ne se livrassent entre eux des combats acharnés, pas une aussi où, sous le nom tantôt d'un parti, tantôt de l'autre, les influences étrangères ne se disputassent, aux dépens du pays tout entier, une déplorable prépondérance. Ce sont encore, à vrai dire, les divisions et les haines de cette époque qui sont aujourd'hui le plus grand obstacle à l'établissement d'un gouvernement régulier. Pour comprendre la Grèce de 1844, il faut donc remonter à la Grèce de 1824 et de 1830; c'est un chemin un peu long, un peu ennuyeux peut-être, mais par lequel il me paraît indispensable de passer.

Les populations qui, de 1821 à 1827, luttèrent avec tant de constance et d'intrépidité contre le joug ottoman, peuvent d'abord se diviser en trois catégories : les Péloponésiens, peuple d'agriculteurs, paisible en général, et peu disposé à s'armer, quand son bien-être matériel n'est pas compromis; les Rouméliotes, peuple aventureux et guerrier; les insulaires, peuple commerçant et calculateur. A ces différences, territoriales en quelque sorte, il convient d'en joindre une autre, celle d'origine et de race. Ainsi, à côté des Hellènes, il y avait les Albanais, qui formaient à peu près le tiers de la population en Roumélie, le cinquième dans le Péloponèse et dans les îles. Il y avait aussi quelques Valaques, quelques Serbes, quelques Bulgares, mais en petit nombre. Ce n'est pas tout. A peine la lutte fut-elle engagée que, de tous les pays où la langue grecque se parle encore, de Constantinople, des îles Ioniennes, des provinces asiatiques, des principautés danubiennes, une foule d'alliés accoururent avec leurs préjugés, avec leurs prétentions. Les philhellènes russes, français et anglais

vinrent enfin apporter à l'insurrection une force nouvelle, mais aussi un nouvel élément de discorde et de division.

Pour mettre un peu de régularité dans cette anarchie, un peu d'ordre dans cette confusion, y avait-il au moins une autorité généralement reconnue, un homme dont la supériorité fût incontestable et incontestée? En aucune façon. Ici les chefs des hétairistes, là les capitaines palikares, plus loin les primats du Péloponèse ou des îles, ailleurs les princes du Fanar et les comtes ioniens exerçaient l'influence principale, et quand ils se rencontraient, c'était en général pour se disputer le pouvoir par la force ou par la ruse. Ajoutez les philhellènes étrangers, dont les rivalités nationales se manifestaient avec d'autant plus de vivacité qu'elles n'étaient pas contenues par la réserve diplomatique. En vérité, si quelque chose peut surprendre, c'est qu'au milieu de tant de conflits et de déchiremens, la Grèce n'ait pas succombé.

Un mot pourtant sur chacune des catégories dont je viens de parler, catégories qui ne sont pas éteintes et dont les restes s'agitent encore aujourd'hui.

Il y a long-temps, on le sait, que la Grèce rêve son affranchissement. A la fin du dernier siècle, il se forma, pour y parvenir, une hétairie (association fraternelle), dont le poète Rhigas était le chef, et qui proclamait les principes de la révolution française. Cette hétairie succomba, et fut remplacée en 1806 par une seconde, qui, fondant son espoir sur Napoléon, n'aspirait à rien moins qu'à reconstruire l'empire grec. Par malheur un tel projet n'entrait point dans les vues de Napoléon, et cette seconde hétairie eut le même sort que la première. Mais l'esprit grec est persévérant, et de 1813 à 1814 il créa à Vienne, sous le patronage russe, une société nouvelle dite des *Philomuses,* qui n'avait en apparence d'autre objet que le culte des lettres et des arts. Capo-d'Istrias et Alexandre Ipsilanti étaient les chefs de cette société, qui, en 1815, devint politique et s'appela *Société des Amis.* Une seconde société des amis, plus politique encore, fut bientôt après organisée par des Grecs obscurs et secrètement favorisée par la Russie, qui parvint à s'en emparer. C'est au moyen de cette dernière société qu'en 1821 le prince Alexandre Ipsilanti, d'accord avec l'hospodar Michel Soutzo, leva l'étendard de la révolte à Jassy. On sait qu'Alexandre Ipsilanti, désavoué par la Russie et trahi par une partie de ses amis, tomba au pouvoir de l'Autriche, qui lui fit expier durement dans ses prisons le crime de n'avoir pas réussi.

Quoi qu'il en soit, le signal fut entendu, l'insurrection se propagea,

et les débris de l'hétairie, Démétrius Ipsilanti en tête, prirent au mouvement grec une part considérable. Depuis ce moment, l'esprit hétairiste, détourné de ses voies primitives, devint pour certains hommes d'état et pour certaines puissances un point d'appui et un moyen d'action. Ainsi, en 1828 et en 1829, le président Capo-d'Istrias forma une société secrète dite *du Phénix*, ayant pour but de disposer les esprits en faveur de la Russie. En 1833 et 1834, une autre société, suite et développement de celles des *Amis* et du *Phénix*, organisa, sous prétexte religieux, une conspiration générale qui éclata dans le Magne. Je parlerai plus tard de la société *Philorthodoxe*, fondée en 1838, et qui, se rattachant par des liens étroits à celle de 1834, a pris une si grande part à la dernière révolution.

Si les hétairistes avaient préparé l'insurrection, ce sont les palikares qui l'empêchèrent d'avorter misérablement en Grèce comme en Moldavie. Pour bien savoir ce que sont les palikares, il faut se rappeler qu'avant la révolution, les Turcs avaient autorisé dans la Roumélie, dans l'Épire, dans la Thessalie, dans la Macédoine, l'établissement d'une milice purement grecque, qui, sous l'autorité du pacha, était chargée du maintien de l'ordre public. Les membres de cette milice, presque tous venus des montagnes, s'appelaient *armatoles*, tandis que leurs frères non soumis recevaient le nom de *klephtes*. Mais on conçoit facilement qu'entre les armatoles et les pachas il n'y eût pas toujours bon accord; il arrivait donc souvent que les armatoles se transformaient en klephtes, ou, pour parler le langage moderne, que les gendarmes devenaient brigands. Armatoles ou klephtes, ils s'honoraient tous d'ailleurs du nom de *palikares* (braves), et c'est ce nom qui leur resta lorsqu'en 1821 ils se jetèrent avec une égale ardeur dans l'insurrection. Les héros qui, à cette époque glorieuse, acquirent un renom européen, les Botzaris, les Odyssée, les Tzavellas, étaient des chefs de palikares, dont plusieurs avaient successivement servi et combattu les pachas. Avec de tels antécédens et de telles habitudes, on comprend qu'il fût difficile de les soumettre à la règle, à la discipline, à la subordination. Ils avaient pourtant ce mérite, que rarement ils séparaient leur cause de celle de leurs compagnons d'armes, et qu'ils stipulaient pour ceux-ci en même temps que pour eux-mêmes. Il est bon d'ajouter qu'un homme qui a joué et qui joue encore un grand rôle dans les affaires de son pays, M. Coletti, fut, dès les premiers temps, accepté par les palikares comme leur représentant dans le gouvernement et comme leur organe dans les assemblées représentatives. Personne plus que lui n'était capable de

les modérer, de les éclairer, et de tourner même leurs défauts au profit de la bonne cause.

Au premier coup d'œil, on croirait qu'entre les primats du Péloponèse et les capitaines des palikares rouméliotes la différence est petite; elle est pourtant très-considérable. Avant la révolution, ces primats, véritable aristocratie, vivaient au milieu de la population agricole du Péloponèse, à peu près comme les seigneurs féodaux du moyen-âge au milieu de leurs paysans. Seulement ils se divisaient en deux classes, ceux qui se bornaient à exploiter leurs terres, et ceux qui, se faisant les agens des pachas, opprimaient leurs concitoyens pour le compte des Turcs. Tous néanmoins participèrent à l'insurrection, mais avec la résolution bien arrêtée de conserver leurs priviléges et leur domination. Aussi ceux qui voulaient asservir la Grèce par l'anarchie trouvèrent-ils toujours parmi les primats les plus fidèles alliés. Il est juste d'ailleurs de faire une place à part aux primats de cette partie du Péloponèse qui en forme la pointe et qu'on appelle le Magne. C'est dans le Magne, contrée montagneuse et aride, que s'était réfugiée la portion la plus belliqueuse de la population, celle qui prétend descendre des anciens Spartiates, et les Turcs n'y avaient jamais pénétré. Seulement ils venaient tous les ans, à la limite du Magne, recevoir un faible tribut. Entre les Mainotes et leurs primats, il s'était ainsi établi des liens beaucoup plus étroits que dans le reste du Péloponèse. Quant aux primats des îles, à ceux notamment d'Hydra et de Spezia, leur origine était toute populaire, et leur autorité fondée uniquement sur la confiance qu'ils inspiraient; mais plus éclairés, plus civilisés, plus européens en un mot que les primats du Péloponèse ou les capitaines palikares, ils avaient naturellement de hautes prétentions, et ces prétentions, précisément parce qu'elles étaient légitimes, excitaient contre eux d'implacables jalousies. Parmi les primats des îles, le nom le plus connu est celui de Conduriotti, comme parmi ceux du Péloponèse et du Magne les noms de Colocotroni et de Mauromichali.

Restent enfin d'une part les comtes ioniens, créés par les Vénitiens, et au nombre desquels on compte les trois Capo-d'Istrias et M. Metaxas; de l'autre, les princes du Fanar. Chacun sait que les princes du Fanar, établis de temps immémorial au pied de Constantinople, le long de la Corne d'or, étaient, avant la révolution, en possession de diriger les affaires diplomatiques de la Turquie. Riches et considérés, beaucoup d'entre eux n'en quittèrent pas moins leur maison et leur famille pour venir s'associer aux difficultés de la lutte. C'est ce noble exemple que donnèrent les Ipsilanti, les Soutzo, les Ca-

radja, les Cantacuzene, les Maurocordato; mais, en revanche, une part du pouvoir leur était due, et, quelque grande qu'elle fût, cette part leur paraissait difficilement suffisante.

Maintenant faut-il s'étonner que dans un pays encore à demi barbare, au milieu d'une lutte sanglante, personne n'ait été assez habile, assez puissant, pour faire sortir un ordre quelconque d'élémens aussi variés, aussi hétérogènes? Faut-il s'étonner que tant d'ambitions, tant de prétentions, tant d'inclinations diverses n'aient produit, dans leurs conflits journaliers, que confusion et anarchie? Faut-il s'étonner enfin qu'au moyen d'alliances qui se nouaient, qui se dénouaient, qui se renouaient sans cesse, vaincus et vainqueurs aient dix fois changé de rôle? Je n'ai certes pas la prétention de porter la lumière dans ce chaos et d'expliquer ce qui est inexplicable; mais il me paraît curieux de présenter, sans commentaire et sans explication, un simple sommaire des diverses phases par lesquelles passa le gouvernement grec de 1821 à 1835.

1822. — Un congrès général de toutes les provinces insurgées s'assemble à Épidaure, et crée un conseil exécutif auquel tous les pouvoirs sont remis. Le prince Alexandre Maurocordato, président du congrès, est nommé chef du conseil exécutif; Jean Coletti, un des ministres.

1823. — Les hétairistes (Démétrius Ipsilanti) et les primats du Péloponèse et du Magne (Colocotroni et Mauromichali) s'unissent contre le pouvoir exécutif. Un nouveau congrès se réunit à Astros. Mauromichali devient président, et Colocotroni vice-président du conseil exécutif. Ce conseil s'établit à Nauplie, tandis que le sénat législatif tient ses séances à Argos. La division éclate entre ces deux pouvoirs, et le sénat, déclarant un des membres du conseil, André Metaxas, déchu de sa dignité, nomme à sa place Jean Coletti. Colocotroni et Mauromichali refusent de reconnaître Coletti et attaquent le sénat, qui, se réfugiant à Cranidi, prononce la destitution en masse du conseil.

1824. — Le sénat, toujours à Cranidi, constitue sous la présidence de Conduriotti (Hydriote) un conseil nouveau où figurent Coletti et Nicolas Loudos. Après une guerre civile acharnée, ce conseil se rend maître d'Argos d'abord, puis de Nauplie, et le parti péloponésien paraît vaincu. Les élections confirment ce résultat; mais à la fin de l'année les primats s'insurgent de nouveau et sont de nouveau forcés de se soumettre. Un fils de Colocotroni est tué. Il est lui-même fait prisonnier.

1825. — Les succès d'Ibrahim en Morée amènent une réconcilia-

tion entre les divers partis. Colocotroni et ses amis sont remis en liberté. Mauromichali est replacé à la tête du Magne.

1826. — Le troisième congrès s'assemble à Épidaure, et des divisions nouvelles éclatent entre les divers partis. Le congrès crée une commission exécutive et un comité législatif qui se réunissent à Égine, sous la présidence de Notaras; mais pendant ce temps les députés du parti péloponésien s'assemblent à Hermione.

1827. — L'assemblée d'Hermione et celle d'Égine forment deux gouvernemens rivaux et menacent la Grèce d'une nouvelle guerre civile; mais le général Church et lord Cochrane parviennent à les concilier, et une assemblée générale est convoquée à Trézène. Cette assemblée, présidée par Sissini, met à la tête du gouvernement le comte Capo-d'Istrias, avec le titre de président. En attendant son arrivée, le pouvoir exécutif est confié à une commission provisoire présidée par George Mauromichali. André Metaxas devient ministre de la guerre. La guerre civile n'en recommence pas moins, notamment à Nauplie, siége du gouvernement, où les deux forteresses, occupées par les deux partis ennemis, font feu l'une sur l'autre, et toutes les deux sur la ville. L'ordre finit par se rétablir.

1828. — Le président Capo-d'Istrias suspend la constitution tout en la jurant, et forme un conseil (*panhellenion*) qui partage avec lui le gouvernement. Il y a six secrétaires d'état, parmi lesquels George Conduriotti et P. Mauromichali.

1829. — La mésintelligence éclate entre le président et le panhellenion. Une assemblée nationale se rassemble à Argos. Le panhellenion est remplacé par un sénat de vingt-sept membres nommés par le président, six à son choix, et vingt-un sur une liste de soixante-trois candidats présentée par le congrès. Le président exclut du sénat Conduriotti, Maurocordato, et d'autres chefs éminens du parti constitutionnel.

1830. — Le prince Léopold, appelé au trône de Grèce, donne d'abord, puis retire son consentement après une correspondance fort curieuse avec Capo-d'Istrias. Celui-ci, selon son désir, reste donc à la tête du gouvernement.

1831. — L'impopularité du président va toujours croissant, et la guerre civile recommence. Hydra, Poros, Spezia, se soulèvent, et Miaulis, après s'être emparé, au nom des insurgés, de la seule frégate grecque, la fait sauter pour la soustraire aux efforts combinés du président et des Russes. Le Magne aussi s'insurge, et redemande, les armes à la main, son vieux bey Pierre Mauromichali, que le

président retenait prisonnier à Nauplie. Celui-ci refuse de le mettre en liberté, et il est assassiné par George et Constantin Mauromichali, l'un fils, l'autre frère du prisonnier. Le sénat défère aussitôt la présidence provisoire à Augustin Capo-d'Istrias, et forme une commission exécutive, composée du président provisoire, de Colocotroni et de Coletti.

1832. — Une assemblée nationale est convoquée à Argos. Les députés de l'Archipel, au nombre de quarante-cinq, refusent de s'y rendre sans une amnistie générale, qui est refusée. Les autres députés de l'opposition, Rouméliotes pour la plupart, font alors scission ouverte, et un combat sanglant a lieu entre les troupes du gouvernement et celles des insurgés, commandées par Grivas. Les Rouméliotes finissent par se retirer à Corinthe, puis à Mégare, accompagnés de Coletti, un des trois membres du gouvernement. Là les quarante-cinq députés de l'Archipel viennent les rejoindre, et la majorité du congrès, ainsi réunie, dépose le comte Augustin, et forme une commission exécutive, composée de Conduriotti, de Zaïmi et de Coletti. Ainsi organisé, le parti hydriote et rouméliote entre dans le Péloponèse, bat Colocotroni, se porte sur Nauplie et force le comte Augustin Capo-d'Istrias à abdiquer et à quitter la Grèce. Un conseil exécutif de sept membres, présidé par Conduriotti, est ensuite formé; mais Colocotroni et Tzavellas soulèvent de nouveau une partie du Péloponèse.

1833. — Le roi Othon arrive en Grèce, et tous les partis semblent pour un moment se soumettre. Un conseil de régence est institué, qui se compose de M. d'Armansperg, président, de MM. Maurer, d'Abell et du général Heydeck; néanmoins les troubles continuent dans le Péloponèse.

1834. — Colocotroni, vaincu fait prisonnier, est condamné à mort, puis, par commutation, à vingt ans de détention. Le Magne n'en refuse pas moins d'obéir au nouveau gouvernement. Pendant ce temps, la régence se divise : d'un côté, M. d'Armansperg, soutenu par Maurocordato; de l'autre, MM. Maurer, d'Abell et Heydeck, soutenus par Coletti. MM. de Maurer et d'Abell sont rappelés et remplacés par M. de Kobell, ce qui donne la majorité à M. d'Armansperg. Une grande insurrection nappiste éclate dans le Péloponèse. On demande la liberté de Colocotroni et une constitution. On déclare illégale la régence de Nauplie. Quelques-uns vont même jusqu'à proposer l'expulsion du roi et une république sous la protection de la Russie. Dans cette situation, Coletti et les Rouméliotes prêtent appui au gouverne-

ment. Grivas marche contre les insurgés, qui sont vaincus. Coletti devient ministre de l'intérieur et président du conseil.

1835. — Le roi atteint sa majorité : au lieu de proclamer une constitution, et de congédier les Bavarois, comme on l'espérait, il conserve le pouvoir absolu et nomme M. d'Armansperg archi-secrétaire d'état. Le ministère se dissout, et Coletti est envoyé à Paris comme ambassadeur. Quelques insurrections ont lieu contre les Bavarois et pour la constitution, mais elles sont réprimées. Le roi, pour calmer l'opinion, forme un grand conseil d'état où prennent place les chefs des partis opposés.

Dans ce court résumé, je n'ai mentionné que les faits principaux. Ils sont néanmoins assez nombreux, assez complexes pour qu'il soit impossible d'en faire sortir des partis bien organisés, bien compactes, ayant un but, des principes, une règle fixe de conduite. A travers cette longue confusion, trois dénominations pourtant apparaissent, dénominations qui persistent encore et qui semblent aujourd'hui même dominer toutes les combinaisons politiques : ce sont celles de parti russe, de parti français et de parti anglais. Examinons-en l'origine, le sens, la valeur, et voyons si là plus qu'ailleurs nous trouverons le fil conducteur qui nous manque.

L'existence d'un parti russe en Grèce s'explique tout naturellement. Depuis que la Russie convoite l'héritage des Turcs, elle n'a cessé d'entretenir en Grèce, comme dans les autres provinces de la Turquie européenne, des intelligences secrètes, et de s'y faire des partisans. En 1770, la Russie fit plus, et c'est d'accord avec elle qu'eut lieu l'insurrection du Péloponèse; c'est enfin avec l'aide de la Russie que se formèrent les hétairies de 1814 et de 1820. Quand le nom de la France et celui de l'Angleterre étaient à peine connus en Grèce, le nom de la Russie y était donc déjà populaire, et c'est vers la grande puissance du Nord que la nation opprimée s'habituait à tourner les yeux. De plus, entre les Grecs et les Russes, il y a communauté de religion, et dans un pays où la religion seule distingue les maîtres et les sujets, c'est là une très grande force. Il faut ajouter que, dans le Péloponèse surtout, les familles principales envoyaient souvent leurs enfans en Russie pour y chercher un peu d'instruction, puis aussi de l'emploi. De là des liens naturels que l'habileté russe ne laissait pas se relâcher ou se rompre. Au début de l'insurrection, la Russie trouva donc une vive sympathie d'abord parmi les hétairistes qui, comme Démétrius Ipsilanti, s'étaient jetés dans la mêlée, ensuite parmi les primats du Péloponèse, dont elle flattait les vues ambitieuses et les penchans

anarchiques, enfin parmi les Fanariotes, dont plusieurs avaient depuis long-temps avec le cabinet russe de secrètes relations. L'avènement du comte Capo-d'Istrias ne fit que fortifier l'influence de la Russie et grossir son parti. Pourtant à cette époque un nouvel élément vint s'y joindre, sous le nom de parti *guivernitique*, qui en changea un peu le caractère. Ce parti se composait en général d'hommes de la classe moyenne qui, las de l'anarchie, savaient gré à Capo-d'Istrias de ses efforts pour réduire la féodalité aristocratique et pour fonder un gouvernement régulier. C'est par suite de cette adjonction qu'après l'assassinat du président, le parti russe prit le nom de parti *napiste*. Ce nom lui fut donné d'abord par dérision, à cause des prédications en plein air d'un nommé *Napa*, espèce de fou qui soutenait le comte Augustin Capo-d'Istrias; mais, comme il n'impliquait pas l'idée de dépendance envers une puissance étrangère, le parti s'en accommoda et le conserve encore aujourd'hui. Sous le roi Othon, la Russie d'ailleurs rentra pleinement dans ses anciennes voies et ne cessa, par tous les moyens, de pousser à l'anarchie et de miner le gouvernement nouveau. Ce qu'il faut à la Russie, tout le monde le comprend, c'est une Grèce agitée, désordonnée, épuisée, et qui un jour, comme les principautés, soit forcée d'implorer son aide et de subir son protectorat.

Si ce tableau du parti russe est fidèle, on voit que ce parti n'a aucune homogénéité; on conçoit mal en effet comment le même parti réunit les primats turbulens du Péloponèse et cette fraction guivernitique qui s'est jointe à Capo-d'Istrias, précisément parce qu'il voulait dompter ces primats. En Grèce cependant plus qu'ailleurs la tradition et le souvenir des luttes passées joue un rôle important : on n'a ni les mêmes idées, ni les mêmes intérêts; mais à telle époque on s'est battu avec tels hommes contre tels hommes, et cela suffit. J'en ai eu pendant mon voyage en Grèce plusieurs preuves incontestables. Ainsi, dans une province que je ne nommerai pas, deux membres de l'ancien parti russe s'étaient ralliés à MM. Coletti et Maurocordato, alors unis, tandis que deux membres de l'ancien parti français, jadis amis de M. Coletti, avaient fait tout le contraire. Comme on demandait à ceux-ci ce qui les avait portés à se séparer de M. Coletti : « Pouvions-nous faire autrement, répondirent-ils, quand nos adversaires habituels votaient avec lui? Nous aimons M. Coletti; mais nous l'aimons moins que nous ne détestons MM. X et Z. Quand ils sont d'un côté, il faut bien que nous soyons de l'autre. »

Quoi qu'il en soit, le parti russe ou nappiste, dans ses diverses fractions, est très nombreux et compte dans ses rangs, surtout en

Morée, beaucoup d'hommes riches et considérés; mais parmi ces hommes, il faut se hâter de le dire, la Russie n'a pas beaucoup de complices. La majorité s'appuie sur elle par habitude, par calcul, par intérêt même, mais sans vouloir lui sacrifier l'indépendance nationale. Il serait insensé de vouloir, en la frappant d'un anathème systématique, lui enlever toute part au gouvernement. Les hommes principaux du parti russe sont M. Metaxas, ministre de la guerre pendant la guerre de l'indépendance, depuis ambassadeur à Madrid, et en 1843 président du conseil des ministres; le prince Soutzo, chez qui la révolution de septembre s'est préparée; M. Zographos, gendre du prince Soutzo, homme distingué, mais qui, jadis dévoué à l'Angleterre, comme il l'est aujourd'hui à la Russie, inspire peu de confiance aux divers partis; le père Économos enfin, chef des philorthodoxes, et qui passe pour l'instrument docile de la Russie. Le général Kalergi était aussi un des membres les plus éminens du parti russe; mais les derniers événemens l'ont séparé de ses amis.

La formation du parti français est beaucoup plus récente que celle du parti russe; tout au plus peut-on la faire remonter à l'hétairie révolutionnaire du poète Rhigas et à l'hétairie impériale de 1806 : ces deux hétairies disparurent trop vite et trop complètement pour laisser des traces bien profondes. En 1821, au moment de l'insurrection, il n'y avait donc pas en Grèce de parti français proprement dit; mais quand, au récit des exploits et des désastres des insurgés, les sympathies s'éveillèrent à Paris et à Londres, quand de nombreux philhellènes accoururent de toutes parts au secours d'une nation malheureuse, quand trois grandes puissances jugèrent que les intérêts de la politique, aussi bien que ceux de l'humanité, exigeaient une prompte intervention, l'esprit si fin, si délié, si pénétrant des Grecs, s'aperçut bientôt que la France seule n'avait point d'arrière-pensée. Ni par sa situation territoriale, ni par sa position maritime, la France ne pouvait aspirer à l'héritage de l'empire ottoman, au protectorat des provinces démembrées de cet empire; du moment que la Grèce cessait d'obéir au sultan, la politique française voulait donc qu'elle fût aussi grande, aussi forte, aussi libre, aussi indépendante que possible. Ses intérêts et ceux de la Grèce se trouvaient ainsi parfaitement identiques. C'est cette conviction qui, malgré l'inaction des agens français, rallia bientôt autour de la France les patriotes les plus énergiques, les plus éclairés, les plus purs, ceux du moins qui n'étaient pas enrôlés d'avance et n'avaient pas de parti pris. C'est cette conviction qui fit qu'en Roumélie surtout, là où l'on

s'occupait moins d'intriguer que de se battre, l'influence française fut sans cesse invoquée et survécut à toutes les fautes du gouvernement. De même que la Russie agissait par les idées religieuses, la France d'ailleurs agissait par les idées libérales. Sous la restauration, ces idées étaient poursuivies, censurées, proscrites; mais elles n'en faisaient pas moins leur chemin par la voie de la tribune ou de la presse, et la Grèce, comme toute l'Europe, en ressentait le contre-coup.

Voilà ce qu'était le parti français et ce qu'il est encore. A vrai dire, ce parti n'est autre que le parti national, le parti grec, celui qui veut à la fois l'indépendance et la liberté de son pays. Le principe fondamental de ce parti, c'est donc de n'être point exclusif, et d'accueillir avec empressement, avec joie tous ceux qui n'acceptent ni le despotisme ni la domination étrangère, tous ceux aussi qui croient que les destinées de la Grèce ne sont pas enchaînées pour toujours dans ses limites actuelles, et que ce petit état est, comme on le disait il y a dix ans, le commencement d'une grande chose.

Quand on parle du parti français ou du parti national, il est impossible de passer sous silence le patriote illustre qui depuis plus de vingt ans en est le chef. Issu d'une famille distinguée de l'Épire, Jean Coletti fut, vers 1813, placé auprès du pacha de Janina, en apparence comme médecin, en réalité comme otage. C'est dans cette situation difficile et périlleuse que, pendant sept années, il travailla à organiser les hétairies et à préparer le mouvement. L'insurrection commencée, il s'y jeta sans réserve, et depuis ce moment, soit comme membre des conseils exécutifs, soit comme ministre, soit comme ambassadeur, il n'a cessé de prendre une part active et efficace aux affaires de son pays. Je puis dire avec certitude que le mot de « parti français » est précisément entendu par M. Coletti comme je viens de l'expliquer. M. Coletti aime la France; mais il aime mieux la Grèce, et s'il y avait à se prononcer pour l'une ou pour l'autre, il n'hésiterait pas. Heureusement le bon accord entre les deux peuples lui paraît un fait nécessaire, permanent, et qui s'explique, non par une combinaison arbitraire de l'esprit, mais par la force des choses.

La tradition historique, de vieilles habitudes entretenues et cultivées avec beaucoup d'habileté, la communauté religieuse, voilà quelles sont en Grèce les forces réelles de la Russie. L'identité des intérêts et des idées, voilà quelles sont celles de la France. On comprend donc un parti russe et un parti français; mais un parti anglais, comment le concevoir? Le premier acte par lequel l'Angleterre se fit connaître à

la Grèce, c'est la vente de Parga au pacha de Janina, au mépris de la foi promise, après avoir, non pas conquis cette malheureuse cité, mais accepté le protectorat qu'elle offrait volontairement. Le second, c'est le secours qu'au début de l'insurrection, le gouverneur des îles Ioniennes prêta ostensiblement à l'armée des Ottomans.

Quand on s'est emparé des îles Ioniennes, clé de l'Adriatique, il est d'ailleurs assez naturel qu'on voie sans plaisir se former tout à côté un état indépendant, dont les habitans ont la même origine et parlent la même langue. Quand on prétend à la souveraineté maritime, il est assez simple qu'on favorise peu l'émancipation d'un peuple qui promet un puissant renfort aux marines secondaires. Or, la politique anglaise n'a jamais passé pour une politique enthousiaste, pour une politique qui sacrifie les intérêts aux idées ou aux sentimens. Aussi, le jour où se posa la question des frontières, l'Angleterre vota-t-elle constamment pour qu'elles fussent aussi étroites que possible. Le Péloponèse et les Cyclades, voilà d'abord tout ce qu'elle donnait à la Grèce, et si plus tard elle accorda quelque chose de plus, c'est avec une répugnance visible, et parce que la Russie et la France avaient fini par se mettre d'accord.

Si l'Angleterre est peu favorable à la puissance de la Grèce, l'est-elle du moins à sa liberté? Oui, quand le gouvernement résiste à son influence; non, quand il s'y soumet. Ainsi, sous Capo-d'Istrias, à l'époque où l'influence russe était dominante, l'Angleterre s'unit à la France pour protester contre la tyrannie du président et pour réclamer une constitution; mais au comte Capo-d'Istrias succéda M. d'Armansperg, dont l'Angleterre disposait. On vit alors à Nauplie, en 1834, M. Dawkins, chargé d'affaires anglais, déclarer nettement à un envoyé français qu'une constitution ne valait rien pour la Grèce, et que, pendant long-temps encore, ce pays devait être gouverné par le corps diplomatique. On vit à la même époque lord Palmerston dénoncer à Vienne M. le duc de Broglie, qui, selon lui, faisait acte de folie en demandant, pour une nation si peu digne de la liberté, des institutions constitutionnelles. Il est vrai qu'après la chute de M. d'Armansperg le langage de l'Angleterre changea de nouveau, et que les idées constitutionnelles reprirent faveur auprès d'elle; mais, ainsi que l'avouait encore naïvement M. Dawkins en 1834, ces idées étaient tout simplement une arme excellente pour combattre l'influence de la Russie. Il convenait donc, selon les circonstances, de se servir de cette arme ou de la laisser dans le fourreau.

Encore une fois, s'il est en Grèce quelque chose d'inexplicable,

c'est l'existence d'un parti anglais. Ce parti pourtant existe si bien, qu'en 1825 il fut un moment maître du terrrain, et que, sur la proposition de Maurocordato, le conseil exécutif implora le protectorat de l'Angleterre. La part glorieuse que prit lord Byron à la délivrance de la Grèce et sa mort à Missolonghi, les services très réels que rendirent à la cause de l'indépendance quelques Anglais éminens, le général Church notamment et lord Cochrane, l'habileté et l'activité des agens britanniques, les relations enfin qui s'établirent entre ces agens et quelques-uns des chefs de la lutte, voilà, ce me semble, ce qui, de 1821 à 1824, donna naissance au parti anglais. Depuis lors, il s'est maintenu par habitude, mais sans prendre nulle part racine dans le pays. En réalité, le parti anglais, c'est un petit groupe d'hommes distingués dont plusieurs ont habité Londres, et que le ministre d'Angleterre soutient envers et contre tous. Le premier de ces hommes est, sans contredit, M. Maurocordato, dont ses adversaires eux-mêmes reconnaissent le talent, le désintéressement et les grands services. Il fut un temps, au début de la lutte, où M. Maurocordato et M. Coletti marchaient parfaitement d'accord. Ils commencèrent à se diviser le jour où il fut question d'offrir la couronne de Grèce à un des fils du duc d'Orléans. M. Coletti appuyait cette combinaison, M. Maurocordato la repoussait, et chacun dès-lors suivit sa tendance, l'un vers la France, l'autre vers l'Angleterre.

Tout cela bien expliqué, il faut dire en quelques mots ce que fut de 1835 à 1843 le gouvernement bavarois.

En 1822, l'assemblée d'Épidaure avait donné à la Grèce une constitution provisoire, et partagé le pouvoir entre deux corps électifs : le sénat législatif et le conseil exécutif, chacun pourvu de ses attributions spéciales, mais ayant l'un sur l'autre une sorte de *veto*. L'assemblée d'Astros confirma plus tard cette constitution, tout en la modifiant; mais en 1827, l'assemblée de Trézène établit l'existence de trois pouvoirs distincts : le pouvoir législatif, exercé par le sénat; le pouvoir exécutif, confié à un président; le pouvoir judiciaire, dévolu à des tribunaux indépendans. On sait que le président Capo-d'Istrias tint peu de compte de cette constitution nouvelle. En droit, elle n'en continua pas moins d'exister pendant sa vie, et, après sa mort, la Grèce entière parut s'y rallier. Cependant les trois cours de Russie, de France et d'Angleterre décidèrent qu'un roi serait donné à la Grèce, et choisirent un prince bavarois. La constitution de Trézène devait dès-lors subir d'importantes modifications, et en 1833, l'assemblée nationale réunie à Prania allait s'en occuper, quand les ré-

sidens des trois cours demandèrent que l'assemblée ne précipitât rien, et attendît le roi nouveau : l'assemblée déféra à cette invitation, et il resta convenu qu'aussitôt après l'arrivée du roi, la constitution se ferait en commun.

Le gouvernement bavarois avait donc pris l'engagement de réviser, d'accord avec l'assemblée nationale, la constitution de Trézène. C'était l'avis des deux régens, MM. Maurer et d'Abell, soutenus par la France, par Coletti, et par tout le parti constitutionnel. Cependant M. d'Armansperg, soutenu par l'Angleterre, par la Russie, par l'Autriche, par la Prusse, se déclara pour l'opinion contraire, et ce fut lui qui l'emporta. En 1837, au moment du mariage du roi, l'impopularité de M. d'Armansperg était d'ailleurs telle qu'il devint nécessaire de le congédier; mais il fut remplacé par M. de Rudhart, Bavarois comme lui, et qui n'avait pas plus de goût pour les constitutions représentatives. L'unique différence était que l'influence russe régnait à Athènes sous M. de Rudhart, comme l'influence anglaise sous M. d'Armansperg. A son tour, M. de Rudhart tomba, un ministère purement grec fut constitué, et la Grèce put croire qu'à défaut de constitution, elle venait au moins de conquérir une administration nationale. C'était encore une illusion. D'après l'organisation nouvelle, il y avait bien sept Grecs qui portaient le nom de ministres et qui venaient chaque jour prendre les ordres du roi ; mais à côté, au-dessus de ces prétendus ministres, un petit conseil privé, où les Bavarois étaient en majorité, conservait, sous l'œil du roi, la direction réelle des affaires. C'est ce conseil, ou, pour mieux dire, cette camarilla qui préparait les projets de loi et qui aidait le roi à distribuer les fonctions publiques.

Une autocratie d'antichambre au lieu de gouvernement représentatif, voilà donc, en définitive, ce que la Grèce devait au traité de 1832. Mais cette autocratie, pendant les cinq ans qu'elle a régné, a-t-elle au moins fait quelques efforts heureux pour l'amélioration morale ou matérielle du pays? Pas le moins du monde. Sous M. de Maurer, le gouvernement civil avait été organisé, l'administration judiciaire établie, l'église grecque séparée de l'église de Constantinople et déclarée indépendante, le système municipal régularisé et consolidé, la liberté de la presse reconnue. Sous M. d'Armansperg, quelques tentatives avaient été faites pour organiser une armée régulière, pour mettre un peu d'ordre dans les finances, pour rendre les terres incultes à la culture. Sous M. de Rudhart, les conseils provinciaux avaient été mis en activité. Sous la camarilla, il ne fut

pas pris une mesure utile au pays, et non-seulement le gouvernement ne faisait rien, mais il empêchait de faire. Quelques communes, par exemple, sentant le besoin d'améliorer leurs communications, s'unissaient-elles pour construire une route à leurs frais, le gouvernement ajournait indéfiniment le tracé, et frappait ainsi d'impuissance la bonne volonté des communes. En revanche, les Bavarois et ceux des Grecs qui consentaient à se faire leurs complices recevaient chaque jour des dotations, des décorations, des récompenses de toute sorte. Et pendant ce temps le dernier centime de l'emprunt se dépensait sans que le pays en tirât le plus léger profit.

Il n'est certes pas étonnant que contre un pareil gouvernement des mécontentemens nombreux aient souvent protesté, et qu'ils se soient quelquefois traduits en insurrections partielles. Ainsi, en 1838, il y eut une révolte en Messénie, et une autre dans le Magne en 1839; mais ces mécontentemens isolés et divergens n'auraient peut-être abouti à aucun résultat, si la Russie ne se fût chargée de les régulariser et de leur donner un lien commun. Je touche ici à un des points les plus curieux de l'histoire de ces dernières années, à un de ceux qu'il faut absolument connaître pour se faire une idée juste de la dernière révolution.

Une des forces de la Russie en Grèce, la principale peut-être, c'est, je l'ai déjà dit, la communauté de religion. Il y a en Grèce quelques catholiques, mais peu nombreux, et dont la présence ne fait que raviver, parmi ceux qui appartiennent au culte dominant, la ferveur orthodoxe. Quand, en 1830, l'église grecque rompit définitivement avec le patriarche de Constantinople et se déclara indépendante, ce fut pour l'influence russe un affaiblissement notable. Néanmoins, s'il y avait désormais deux branches, l'arbre restait le même. Or, on le sait, le roi des Grecs est catholique, la reine est protestante, de sorte que, par une anomalie singulière, des trois grands cultes chrétiens, le culte national est le seul qui ne soit pas représenté sur le trône. La Russie comprit facilement qu'il y avait là pour elle un puissant moyen d'action, et ce moyen, elle résolut de s'en servir. En 1838, elle réorganisa donc sous un nouveau nom, celui de *Société philorthodoxe*, les anciennes hétairies des *Amis* et du *Phénix*. De plus, elle mit cette société en rapport avec les associations analogues qui existaient déjà dans plusieurs provinces de la Turquie, notamment en Epire, en Thessalie, en Macédoine. Délivrer la Grèce indépendante d'un prince hétérodoxe, affranchir la Grèce turque de la domination musulmane, réunir les deux églises et fonder un grand état sous la protection de

la Russie, tel était le but du complot, dans lequel un des ministres, M. Glarakis, se trouvait engagé.

Beaucoup de personnes pensent que si le complot eût éclaté, il eût, comme celui de 1843, tourné en faveur de la Grèce indépendante et non de la Russie. Quoi qu'il en soit, il fut découvert, et l'arrestation du comte Capo-d'Istrias, qui en était l'âme, ainsi que la destitution de M. Glarakis, empêchèrent l'explosion. La *Société philorthodoxe* ne s'en maintint pas moins, et, sous la direction de la Russie, continua à remuer le pays. De son côté, l'Angleterre, qui, depuis la chute de M. d'Armansperg, s'était mise à la tête de l'opinion constitutionnelle, excitait et fomentait tous les mécontentemens, et des trois puissances protectrices, celle qui aime véritablement la Grèce, la France seule, n'agissait pas et ne disait rien.

Cependant le pays souffrait, la camarilla était plus odieuse chaque jour, l'état des finances s'aggravait; un changement de système devenait donc nécessaire, et forcé d'opter entre la Russie et l'Angleterre, entre le parti philorthodoxe et le parti constitutionnel, le roi se décida pour la puissance et pour le parti qui lui était le moins hostile. M. Maurocordato fut donc rappelé de Londres, où il était ambassadeur. M. Maurocordato quitta son ambassade, passa par Paris, où il vit M. Coletti, et arriva à Athènes pour être premier ministre. C'était une belle situation, et grace à l'absence de M. Coletti, grace à l'inaction de la France, M. Maurocordato pouvait facilement rallier autour de lui tous les vrais amis de l'indépendance et de la liberté de la Grèce; mais M. Maurocordato, mal conseillé, voulut gouverner dans un esprit exclusif, et ne tarda pas à s'aliéner le parti national en même temps qu'il se brouillait avec le roi. Il tomba donc bientôt, et fut remplacé par MM. Christidès, Chriseis, Rizo, Rally, membres de l'ancien parti français.

C'est, on le sait, sous ce dernier ministère que la révolution a eu lieu, et, il faut le reconnaître, par son incapacité, par son imprévoyance, ce ministère y a largement contribué. Bien vu du parti national, préféré par le roi, appuyé par la France, toléré par l'Angleterre, le parti russe seul lui était décidément hostile, et l'épreuve de 1840 prouvait au parti russe que le principe philorthodoxe ne suffisait pas pour soulever le pays. Mais d'une part les fautes du ministère ne tardèrent pas à créer dans toutes les classes et dans tous les partis un mécontentement dont le parti russe s'empara habilement; de l'autre, la France et l'Angleterre s'entendirent pour lui mettre entre les mains une arme toute nouvelle.

Jusqu'alors, soit ensemble, soit alternativement, la France et l'Angleterre avaient soutenu le parti constitutionnel, et demandé pour la Grèce le gouvernement représentatif. Tel était encore l'état des choses quand, à la fin de 1841, M. Guizot imagina d'adresser aux autres cours européennes une longue dépêche dans laquelle, en examinant la situation matérielle et morale de la Grèce, il se prononçait en faveur de quelques institutions administratives et contre une constitution représentative. Les tories alors venaient de prendre le pouvoir en Angleterre, et M. Guizot n'eut pas beaucoup de peine à leur faire adopter son avis. Pour la première fois depuis 1832, la France et l'Angleterre paraissaient donc marcher d'accord à Athènes, mais aux dépens du principe constitutionnel.

Que fit alors le parti russe? Il alla trouver le parti constitutionnel, et lui proposa de s'unir, non plus pour opérer la fusion des deux églises, mais pour délivrer la Grèce du despotisme bavarois et pour lui donner une constitution. En d'autres temps, le parti constitutionnel se serait méfié d'une telle proposition; mais si étrangement, si inopinément abandonné de ses défenseurs habituels, il accueillit avec joie les nouveaux alliés qui s'offraient. Tout en laissant au parti russe la conduite de la conspiration, il lui promit donc son concours, et se tint prêt à tenir sa promesse.

Les bornes de cet écrit ne me permettent pas de raconter les incidens singuliers, les péripéties bizarres qui signalèrent la révolution de septembre; mais j'en dois indiquer les résultats principaux. Voici, à la veille de ce grand mouvement, quelle était la situation exacte du gouvernement et des divers partis. Endormis dans la plus entière sécurité, les ministres et les favoris n'avaient qu'une pensée, celle d'échapper aux réclamations chaque jour plus pressantes des trois puissances garantes de l'emprunt, et de conclure avec elles un arrangement tel quel. De ces trois puissances, deux, l'Angleterre et la France, se montraient assez conciliantes, tandis que, par un manifeste public, la troisième dénonçait en quelque sorte à l'Europe et à la Grèce elle-même l'incurie du gouvernement bavarois. Pendant ce temps, assuré de l'appui du parti constitutionnel, le parti russe organisait le mouvement et fixait d'avance le jour où il devait éclater. Le ministre de Russie, M. Katakasy, en connaissait-il toute la portée? on le croit généralement sans pouvoir en donner la preuve. Ce qu'il y a de certain, c'est que le complot se tramait sous ses yeux et par ses meilleurs amis, le prince Soutzo, M. Zographos, M. Metaxas, le colonel Kalergi.

On sait comment les choses se passèrent. A un signal donné, la population et les troupes, conduites par Kalergi, se portèrent sur la place du palais, crièrent « vive la constitution ! » et signifièrent au roi qu'il eût à se rendre au vœu unanime du pays. Pendant ce temps, le conseil d'état se rassemblait, et rédigeait les décrets qui devaient consacrer la révolution; mais, bien que la conspiration fût maîtresse de la majorité du conseil, c'est ici que, dans son sein même, il éclata une division qui pouvait tout perdre. Ce que voulait le parti constitutionnel, c'était simplement délivrer la Grèce des Bavarois, et transformer la monarchie absolue en monarchie représentative. Pour ce parti, l'expulsion ou l'abdication du roi Othon eût été un grand malheur. Une fraction du parti russe était dans des dispositions toutes différentes; ce qu'il fallait à celle-ci, c'est que le roi Othon lui-même fût emporté dans la tempête, et que sa succession devînt vacante. Heureusement M. Metaxas et le colonel Kalergi refusèrent d'aller jusque-là, et le parti constitutionnel l'emporta. La fraction purement russe obtint pourtant quelques concessions qui pouvaient la conduire au but. Ainsi ce fut elle qui, ajoutant l'humiliation à la défaite, voulut que la royauté adressât des remerciemens publics à ceux qui l'avaient surprise et vaincue. La fraction purement russe espérait que le roi quitterait la Grèce plutôt que de subir un tel affront, et il fut en effet sur le point de le faire; mais les ministres de France et d'Angleterre, intervenant à temps, lui conseillèrent encore ce sacrifice. Le roi céda donc, et Kalergi se retira, laissant l'assemblée nationale convoquée, les Bavarois renvoyés, et M. Metaxas président du nouveau cabinet. Il est inutile de rappeler avec quel enthousiasme unanime cet événement fut accueilli d'un bout à l'autre de la Grèce.

Ainsi, par une anomalie singulière, la cause constitutionnelle venait de triompher en Grèce au moment même où la France et l'Angleterre s'étaient entendues pour l'abandonner. Il faut néanmoins rendre justice aux ministres de France et d'Angleterre, qui en prirent bravement leur parti, et qui, sans attendre les instructions de leurs cours, s'associèrent pleinement et sans réserve à la révolution. Il en fut autrement de la légation et du parti purement russe, qui commencèrent à craindre que la journée ne fût pour eux une journée des dupes. Cependant la constitution restait à faire, les élections allaient avoir lieu, et peut-être, en s'y prenant bien, n'était-il pas encore impossible de renvoyer le roi Othon à Munich. A la grande surprise de ceux qui ne connaissent pas le fond des choses, le parti purement russe se mit donc à exciter dans le pays une fermentation ultra-démocratique. Selon ce parti, rien n'était fait, si on laissait au roi une ombre de pouvoir.

Cependant les élections eurent lieu au milieu du désordre inséparable d'une révolution, en vertu d'une vieille loi électorale dont l'application était pleine de difficultés et de doutes. Malgré le bon esprit du pays, il était inévitable que, faisant appel ici aux vieux souvenirs et aux passions religieuses, là aux intérêts nouveaux et aux passions démocratiques, le parti russe obtînt de notables succès. En ne consultant que les classifications anciennes, sur les deux cent trente-cinq membres dont se composait le congrès national, ce parti avait une majorité de quelques voix, majorité qui pouvait s'accroître de tous ceux qui, dans les autres partis, penchaient vers les idées démocratiques. Mais outre que le parti russe avait cessé d'être homogène, il survint deux événemens graves qui, momentanément du moins, le mirent hors de combat : l'un de ces événemens est le rappel si brusque, si violent, de M. Katakasy; l'autre, la coalition qui se forma entre les trois hommes les plus importans de la Grèce, MM. Coletti, Metaxas et Maurocordato.

On s'est donné beaucoup de peine pour expliquer le rappel de M. Katakasy; voici, si je suis bien informé, comment les choses se passèrent. L'empereur Nicolas a peu de goût pour la royauté grecque; mais il n'en a pas davantage pour les constitutions. Quand à Moscou, loin de M. de Nesselrode, il apprit comment les choses avaient tourné à Athènes; quand il sut que, sans renverser la royauté grecque, le mouvement de septembre venait de créer sur les bords de la Méditerranée une constitution représentative; quand il vit à la tête du gouvernement nouveau les hommes sur lesquels il croyait pouvoir compter, Metaxas notamment et Kalergi, peut-on s'étonner que l'empereur Nicolas ait éprouvé une vive contrariété, qu'il ait été pris d'une violente colère? C'est dans ce premier mouvement qu'il s'empressa de rappeler M. Katakasy, de congédier le frère de Kalergi, qui était à son service, de témoigner enfin, par tous les moyens, sa désapprobation et son mécontentement. C'était une faute grave sans doute, une faute que n'aurait pas commise M. de Nesselrode : aussi l'empereur s'est-il adouci depuis et a-t-il permis que son gouvernement rentrât dans la lice; mais les premières chances étaient perdues, et rien ne répond qu'il s'en présente bientôt d'aussi bonnes.

Quoi qu'il en soit, une telle conduite devait nécessairement désorienter le parti russe. L'union de MM. Coletti, Maurocordato et Metaxas lui porta un coup plus rude encore. MM. Coletti et Maurocordato étaient l'un à Paris, l'autre à Constantinople, au moment de la révolution, et peut-être n'avaient-ils pas vu avec beaucoup de plaisir un mouvement combiné, conduit, exécuté par leurs anciens adver-

saires; mais MM. Coletti et Maurocordato ont l'un et l'autre des sentimens trop patriotiques, des idées trop libérales, pour qu'une mesquine jalousie les empêchât de s'associer au triomphe de l'indépendance grecque et de la liberté. Ils accoururent donc pour prendre place au congrès, et, comme il arrive dans les grandes circonstances, les rivalités, les inimitiés, les dissidences partielles, se turent devant un intérêt supérieur. M. Coletti, malgré sa longue absence, restait le chef reconnu du parti national, des Rouméliotes surtout et de ceux qui avaient pris une part active à la guerre de l'indépendance. M. Maurocordato conservait la confiance d'une portion de la Grèce occidentale et d'un groupe d'hommes distingués. M. Metaxas dirigeait la fraction du parti russe qui demeurait fidèle à la cause nationale. L'union de ces trois hommes semblait donc assurer, presque sans combat, le triomphe des idées modérées. Ce n'est pourtant pas sans une lutte longue et difficile qu'elles finirent par prévaloir. L'intrigue russe, en effet, trouva trop souvent pour alliés, d'une part, l'esprit étroit et exclusif du Péloponèse, de l'autre, les intérêts de quelques chefs palikares qui, pour maintenir certaines existences irrégulières, votèrent contre tout ce qui pouvait donner force et vie au pouvoir central. C'est ainsi, par exemple, que, malgré un admirable discours de M. Coletti, passa l'absurde décret des autochtones, ce décret qui, en excluant des fonctions publiques tous ceux qui ne sont pas nés dans les limites de la Grèce actuelle, ou qui n'y ont pas fait un long séjour, a le double inconvénient de mécontenter profondément les Grecs du dehors et d'enlever à l'état de bons et utiles services. Les constitutions d'Épidaure et de Trézène avaient fait précisément le contraire. Les sentimens de fraternité qui doivent lier entre eux tous les Grecs, le souvenir des luttes passées, la pensée des luttes futures, tout devait engager l'assemblée de 1843 à suivre ce noble exemple. Malheureusement les jalousies péloponésiennes et les calculs russes coalisés l'emportèrent, au grand regret de tous les hommes prévoyans et de tous les vrais patriotes.

En faisant voter l'article 40 de la constitution, celui qui stipule que « tout successeur au trône de Grèce doit nécessairement professer la religion de l'église orientale orthodoxe du Christ, » le parti russe obtint un avantage plus important; mais cette fois il s'appuyait sur le sentiment général du pays, et l'assemblée tout entière fit cause commune avec lui. Si le roi n'a point d'enfans, il n'en résulte pas moins, pour le jour de sa mort, un embarras sérieux : d'une part le traité de 1832, qui assure la couronne de Grèce au roi Othon et à ses héritiers

directs ou collatéraux ; de l'autre, la constitution de 1843, qui exclut ces derniers, à moins d'abjuration. Et c'est en vain que la diplomatie espérerait faire revenir la Grèce sur sa détermination : bonne ou mauvaise, cette détermination est irrévocable, et, le cas advenant, il faut que la diplomatie se prépare à en subir toutes les conséquences.

La constitution grecque est d'ailleurs jetée dans le moule habituel et ressemble beaucoup à la nôtre. Un roi irresponsable, qui nomme et révoque les ministres, une chambre des députés élective et temporaire, un sénat à vie choisi par le roi, d'après certaines catégories, voilà les élémens qui, à Athènes comme à Paris, constituent la puissance législative. Quant aux principes généraux, aussi bien qu'aux garanties politiques et civiles, il n'y a presque aucune différence. Et cependant, il faut le dire à l'honneur de la Grèce, ce n'est pas de confiance et par un vote irréfléchi que le congrès national accepta cette constitution. Pour une assemblée où se rencontraient tant de races, tant de traditions, tant d'idées et de mœurs diverses; où à côté du diplomate fanariote et du négociant des îles siégeaient le rude primat du Péloponèse, le vieux palikare rouméliote, sa peau de mouton sur l'épaule, ses pistolets à la ceinture ; où enfin les habitudes parlementaires se confondaient avec celles de la guerre étrangère et de la guerre civile, il y avait deux dangers à craindre, deux écueils à redouter : l'un, que la discussion ne fût promptement étouffée; l'autre, qu'elle ne dégénérât bientôt en violences et en rixes. Eh bien! ces deux dangers, ces deux écueils ont été également évités. Pas un article important de la constitution qui n'ait donné lieu à une discussion sérieuse et approfondie; pas un membre, lettré ou illettré, qui, pour dire son avis, n'ait trouvé des paroles simples, claires, quelquefois éloquentes; d'un autre côté, pas un débat qui soit sorti des bornes de la convenance et de la modération. Quand je suis arrivé à Athènes, le congrès venait de terminer ses séances, et je l'ai vivement regretté, car ce devait être un noble et grand spectacle, un spectacle fait pour réjouir ceux qui croient à l'avenir de la Grèce constitutionnelle.

La constitution pourtant ne s'était pas faite, la crise n'avait pas été traversée sans quelques incidens qui modifièrent notablement la situation respective des partis. Le premier de ces incidens fut l'obligation où se trouva le cabinet d'accepter la démission d'un de ses membres, M. Rhiga-Palamidis, qui devint le chef de l'opposition démocratique. Le second et le plus fâcheux fut la dissolution du fameux triumvirat. Ainsi que je l'ai dit, oubliant d'anciens dissentimens,

MM. Metaxas, Coletti et Maurocordato s'étaient unis dans le but de faire une constitution raisonnable et de fonder un gouvernement régulier. MM. Coletti et Maurocordato, peut-être à tort, n'avaient pas voulu entrer dans le cabinet; mais, comme députés, comme vice-présidens, ils donnaient à M. Metaxas l'appui le plus sincère et le plus efficace. Cependant, par un contraste singulier, tandis que MM. Coletti et Maurocordato, restant fidèles au pacte, soutenaient et faisaient passer les mesures ministérielles, ces mesures commençaient à trouver un adversaire dans M. Metaxas, premier ministre. Au bout d'un certain temps, M. Metaxas se trouva donc en dissentiment avec MM. Coletti et Maurocordato, avec une portion de ses collègues, avec la majorité de l'assemblée. Une telle situation n'était pas tenable, et M. Metaxas dut, comme M. Rhiga-Palamidis, donner sa démission. Ce changement, dans la situation, dans les opinions de M. Metaxas, résultait-il de quelque grief inconnu, ou bien cédait-il sans s'en apercevoir à l'influence de la légation russe et de ses anciens amis? il est difficile de le dire. Quelle qu'en fût la cause, sa retraite, en brisant le faisceau qui jusqu'alors avait uni dans une pensée, dans une action commune les hommes les plus éminens des trois partis, était un événement considérable et un échec sérieux. On sait que la plupart des collègues de M. Metaxas, notamment M. Loudos, restèrent au pouvoir, et que le vieux et illustre Kanaris consentit à se laisser investir provisoirement de la présidence du conseil. Il se retira, avec tout le ministère, le jour où la constitution, acceptée par le roi, put être définitivement proclamée.

Voici quelle était à cette époque la position des partis. Le parti russe, reconstitué et dirigé par M. Zographos, continuait à exploiter habilement les sentimens religieux et politiques qui ont fait la dernière révolution, et ce parti exerçait ainsi sur le pays une assez grande influence. En même temps l'opposition démocratique, recrutée surtout parmi les Péloponésiens, s'agitait de plus en plus, et troublait l'ordre sur plusieurs points du pays. Dans cette situation, la solution la plus raisonnable, la plus naturelle, était sans contredit celle par laquelle MM. Coletti et Maurocordato devenaient ensemble membres d'un nouveau cabinet. Tout, à vrai dire, semblait rendre cette solution désirable et facile : le besoin d'opposer au parti russe et au parti démocratique coalisés toutes les forces réunies du parti constitutionnel modéré, l'entente cordiale qui, pendant toute la durée du congrès, n'avait cessé de régner entre les deux hommes d'état dont il s'agit, la nécessité enfin de représenter au pouvoir, dans ce qu'ils

ont de plus tranché, les divers élémens dont se compose en Grèce la majorité nationale. En France, que nous appartenions à la gauche, au centre gauche ou au centre, nous avons tous même origine, mêmes habitudes, mêmes intérêts généraux. Ce sont seulement nos opinions qui diffèrent, et quand, dans la formation d'un cabinet, satisfaction est donnée aux opinions de la majorité, cela suffit parfaitement. En Grèce, il en est autrement, et l'on ne peut faire un pas sans s'en apercevoir. On ne peut faire un pas en effet sans rencontrer côte à côte deux espèces d'hommes qui semblent n'avoir entre elles rien de commun, l'une qui ressemble de tout point aux habitans de l'Europe occidentale, l'autre chez laquelle le caractère oriental est encore profondément empreint. Au congrès, dans les maisons particulières, dans les rues, partout ce contraste vous poursuit; mais nulle part peut-être il n'est plus frappant que chez les deux chefs du parti national et constitutionnel. Allez voir le premier, et dans un modeste cabinet de travail vous trouvez assis à son bureau un homme d'une figure fine et spirituelle, mais que sa redingote noire et ses lunettes feraient prendre volontiers pour un membre de la chambre des députés ou de la chambre des communes. Entrez chez le second, et après avoir traversé une haie de palikares, les uns assis, les autres couchés le long de l'escalier, vous ouvrez la porte d'un salon où le maître de la maison, assis sur un sopha, dans le riche costume albanais, donne audience à une vingtaine de vieux soldats rouméliotes, armés de pied en cap, et dont l'attitude grave et respectueuse indique assez la confiance qu'ils mettent dans leur chef.

Je demande pardon à MM. Maurocordato et Coletti de les saisir en déshabillé; mais, à mon sens, il s'agit ici de toute autre chose que d'un contraste pittoresque. Il s'agit d'une différence dont une saine politique doit nécessairement tenir compte. Il y a en Grèce des Hellènes et des Albanais, il y a des autochtones et des hétérochtones, il y a des Péloponésiens, des Rouméliotes, des insulaires, il y a des Russes, des Anglais, des Français; mais, en outre de tous ces partis, il y a celui des habits noirs et celui des fustanelles. A mesure que le temps s'écoule, que la civilisation moderne se répand, que le gouvernement se régularise, le parti des fustanelles tend sans doute à diminuer, et l'on peut prévoir l'époque où il aura presque entièrement disparu. En attendant, il existe et se compose des hommes qui ont le plus énergiquement, le plus efficacement concouru à la délivrance de la Grèce. Il y aurait à vouloir les tenir en dehors du gouvernement autant d' imprudence que d'ingratitude.

Représentans dans le congrès des deux fractions les plus importantes de l'opinion constitutionnelle, MM. Maurocordato et Coletti avaient constamment combattu pour les mêmes principes, défendu les mêmes mesures. En s'unissant, ils confondaient en un seul deux des trois partis qui divisent la Grèce, et se trouvaient ainsi parfaitement en mesure de résister au troisième; enfin, à tous égards, ils se complétaient l'un par l'autre. Rien donc ne semblait s'opposer à ce qu'ils devinssent collègues; tous deux affirment qu'ils le désiraient; cependant, après de longues et vaines tentatives, la combinaison échoua. Il serait inutile aujourd'hui de rechercher à qui la faute en doit être attribuée. Peut-être à l'un et à l'autre, peut-être aussi à aucun des deux. Ce n'est pas la première fois, on le sait, que de pareilles choses se passent dans le monde, et qu'une coalition meurt au sein de la victoire. C'est que dans leurs antécédens, dans leurs engagemens personnels, les hommes politiques trouvent souvent des chaînes qu'ils n'osent ou ne peuvent briser; c'est qu'il est quelquefois plus facile d'accorder les opinions que les situations, de faire marcher ensemble les généraux que les officiers. Quoi qu'il en soit, MM. Maurocordato et Coletti ne s'entendirent pas, et M. Maurocordato, avec M. Tricoupi, son ami, composa un cabinet d'une seule nuance, un cabinet d'où l'élément palikare était entièrement exclu. Seulement, M. Loudos de Patras et M. Rhodius, qui passaient pour avoir appartenu à l'ancien parti russe, trouvèrent place dans ce cabinet.

Naturellement la légation russe devait être ennemie de ce cabinet; la légation anglaise devait le soutenir. La situation de la légation française était plus difficile. Pendant toute la durée du congrès, de même que MM. Coletti et Maurocordato, le ministre de France et le ministre d'Angleterre avaient marché parfaitement d'accord. Il est même vrai de dire que par son dévouement connu à la cause de l'indépendance, par ses relations personnelles avec beaucoup des anciens combattans, M. Piscatory avait pu et dû exercer une influence toute particulière. Néanmoins le ministère ne comprenait pas un seul membre de l'ancien parti français. S'il appuyait un tel ministère, M. Piscatory ne serait-il pas accusé en France et en Grèce d'abandonner son drapeau et de se mettre à la remorque de l'Angleterre? Le danger était réel, presque inévitable; mais M. Piscatory, par de fortes raisons, se détermina à le braver. M. Piscatory est de ceux qui pensent qu'il est temps de sortir du cadre étroit des anciennes classifications et de réunir tous ceux qui veulent que la Grèce soit indépendante et libre; il

est de ceux qui pensent que l'ancien parti anglais et l'ancien parti russe comptent dans leurs rangs d'excellens citoyens tout prêts à se rallier au parti national; il est de ceux qui pensent qu'une telle fusion est désirable pour la France comme pour la Grèce, et qu'on ne doit pas s'en laisser détourner par de petites jalousies et par de vaines susceptibilités. Or, en arrivant au ministère, M. Maurocordato et ses collègues protestaient fortement que tel était leur programme, et que telle serait leur conduite. Tout en regrettant l'exclusion ou l'abstention de M. Coletti, M. Piscatory promit donc à M. Maurocordato son appui sincère et persévérant. M. Coletti, de son côté, annonça qu'il voterait pour M. Maurocordato, et qu'il engagerait ses amis à faire comme lui.

C'est à ce moment (à la fin d'avril) que j'arrivais à Athènes. Bien qu'établi sur une base trop étroite, le ministère paraissait alors solide, et tout le monde, amis comme ennemis, lui promettait une assez longue durée. Un mois après, quand je suis parti, il n'est personne qui ne prévît sa chute prochaine. Deux mois plus tard enfin, il est tombé devant la réprobation générale, et c'est tout au plus si sa retraite le sauvera d'un acte d'accusation. D'où vient un changement si complet et si prompt?

Il est juste de reconnaître que le premier ministère constitutionnel, quel qu'il fût, devait rencontrer d'assez grandes difficultés. L'administration, les finances, l'armée, tout en Grèce est à refaire. La propriété elle-même dans ce pays n'a rien de certain, et l'agriculture n'est guère plus avancée que l'industrie. Il résulte de là, chez la plupart des Grecs, un amour démesuré des fonctions publiques, bien que ces fonctions soient peu rétribuées. A peine installés, les ministres nouveaux devaient donc être assaillis de prétentions auxquelles ils ne pouvaient donner satisfaction. J'ai vu, par exemple, entre les mains d'un ministre, une liste numérotée de quarante places qu'un seul individu sollicitait presque à titre de droit pour ses amis, pour ses parens, pour lui-même. Il était certes difficile de contenter cet individu, et de l'empêcher d'aller grossir les rangs de l'opposition.

Les élections d'ailleurs étaient à la veille de se faire en vertu d'une loi qui établit en quelque sorte le suffrage universel. Il fallait s'attendre que les partis vaincus dans le congrès, le parti russe notamment et le parti démocratique, chercheraient à prendre là une éclatante revanche. Il fallait s'attendre aussi que, dans certaines provinces plus turbulentes que les autres, au milieu d'une population toujours armée, cette grande crise ne se passerait pas sans quelques désordres

fâcheux. Enfin, le nombre des députés, qui était de deux cent trente-cinq au congrès, se trouvant réduit à cent vingt-cinq, il n'était pas aisé de choisir entre les candidats, surtout quand les uns et les autres appartenaient à l'ancienne majorité, sans être positivement de la même nuance.

Que ces difficultés et d'autres encore fussent sérieuses, cela est vrai; ce qui est vrai aussi, c'est que l'opinion publique en tenait compte au cabinet; ce qui est vrai, c'est que la crainte des nappistes et des démocrates tendait à effacer de plus en plus toutes distinctions arbitraires et factices; ce qui est vrai, c'est qu'il ne paraissait pas impossible de rapprocher définitivement MM. Coletti et Maurocordato, et de former ainsi sur les ruines des anciens partis un vaste parti constitutionnel: mais pour atteindre ce résultat, il était indispensable que le cabinet fût ferme et prévoyant dans ses actes, large et équitable dans ses choix; il était indispensable surtout que, dans la lutte électorale qui s'ouvrait, il ne se montrât ni exclusif ni violent: or le cabinet fit précisément tout le contraire.

En France, on s'est surtout préoccupé de quelques désordres qui ont eu lieu en Messénie, en Laconie, ailleurs encore, au moment des élections. Je le répète, dans un pays si long-temps en proie à la guerre civile, au milieu d'une population armée et toujours prête à vider ses différends le fusil à la main, ces désordres étaient inévitables et ne prouvent absolument rien. Ce qui est bien plus fâcheux, bien plus funeste, c'est la corruption effrénée dont le ministère lui-même a donné le honteux signal. Il y a en Grèce une décoration destinée à récompenser les hommes de la lutte, et qui, avant les dernières élections, avait encore une certaine valeur. Je connais tel candidat ministériel à qui cinq à six cents brevets de cette décoration ont été donnés en blanc, afin qu'il les distribuât aux électeurs qui voteraient pour lui. Une fois qu'on s'est engagé dans une telle voie, il est d'ailleurs presque impossible de s'arrêter. Le ministère commença donc par la corruption; puis, comme il vit que ce moyen ne suffisait pas, il ne tarda pas à y joindre l'illégalité flagrante et l'intimidation. Dans plusieurs villages, la gendarmerie fut appelée au secours des électeurs fidèles, et reçut l'ordre d'agir énergiquement contre les électeurs récalcitrans; dans d'autres, les urnes du scrutin furent enlevées pendant la nuit, ouvertes et faussées. Le cabinet enfin se vit forcé de destituer un de ses membres, M. Loudos de Patras, ministre de la justice, pour empêcher la publication d'une

lettre où il recommandait nettement aux fonctionnaires civils et militaires d'assurer au besoin son élection « à l'aide du sabre et du bâton. »

A qui faut-il attribuer de tels actes? J'ai peine à croire, quant à moi, que ce soit à M. Maurocordato, vrai patriote, homme d'esprit et d'honneur. Quoi qu'il en soit, ces actes paraissent malheureusement aussi certains qu'ils sont blâmables. Voici maintenant à quoi ils ont abouti. De toutes parts, il s'est élevé en Grèce un cri d'indignation, un cri de colère contre les auteurs, contre les conseillers de tant d'intrigues et de violences. Plusieurs des ministres députés, M. Rhodius, M. Loudos, ont échoué, et à Missolonghi, siége principal de l'ancien parti anglais, M. Maurocordato n'a pu se faire réélire. A Athènes enfin, Kalergi lui-même, Kalergi, naguère si populaire, a succombé sous l'appui ministériel. Pour qu'à la première épreuve les institutions libres de la Grèce résistent à une telle attaque et en sortent victorieuses, il faut certes qu'elles aient en elles-mêmes une rare vitalité.

Que faisaient pendant ce temps les légations de France et d'Angleterre? La légation de France était loin d'approuver la conduite du cabinet; mais, selon elle, à la majorité parlementaire seule il appartenait de le juger et de le condamner, s'il y avait lieu. La légation de France ne voulait pas d'ailleurs manquer à l'engagement qu'elle avait pris, et elle se tenait dans une complète réserve. Dans une occasion grave pourtant, elle prouva qu'elle n'était point disposée à suivre le ministère et ses conseillers partout où il leur plairait de la conduire. Un des chefs palikares les plus célèbres et les plus violens, le général Grivas, avait levé l'étendard de l'insurrection dans l'Acarnanie. Comme cette affaire traînait en longueur et inquiétait le gouvernement, un des aides de camp du roi, le général Tzavellas, fut envoyé d'Athènes sur le bateau à vapeur français *le Papin*, pour obtenir la soumission de Grivas. Il y réussit, et Grivas, après avoir congédié ses palikares, s'embarqua à bord du *Papin*, sous la protection de notre pavillon. Délivrés de tout souci, les ministres imaginèrent alors de demander qu'il leur fût livré; est-il nécessaire de dire que cette demande fut accueillie par la légation française comme elle méritait de l'être?

Quant à la légation anglaise, il faut bien l'avouer, c'est elle que l'opinion publique en Grèce rend responsable de toutes les fautes, de toutes les illégalités, de toutes les violences que le dernier ministère a commises. Aussi exclusive qu'intolérante, la légation anglaise, à ce qu'on assure, ne veut souffrir ni qu'une influence quelconque rivalise

avec la sienne, ni que le ministère qu'elle protège ait une pensée, une conduite qui lui soit propre. De plus, quand elle sent que le pouvoir va lui échapper, elle ne recule, pour le retenir, devant aucun moyen. Que de tout temps et dans tout pays telle ait été la politique habituelle de l'Angleterre, il est impossible de le nier; ce dont on ne peut douter ici, c'est que le ministère n'appartînt exclusivement à l'ancien parti anglais, c'est que du commencement à la fin la légation anglaise n'ait protégé ce ministère ouvertement et chaudement, c'est enfin qu'elle n'ait témoigné de sa chute un extrême mécontentement. A-t-elle fait plus, et, comme l'opinion l'en accuse, est-ce elle en effet qui a conseillé au ministère les actes illégaux et violens qui l'ont perdu? j'aurais besoin d'en être certain pour le dire.

Il est un fait pour le moins aussi grave et qui peut jeter sur les projets et sur les menées de l'Angleterre en Grèce une assez vive lumière. Au mois de mai, la légation anglaise à Athènes n'avait qu'un mot d'ordre et qu'un cri : se méfier de la Russie et la combattre partout. C'est dans ce but que l'entente cordiale de la France et de l'Angleterre lui paraissait si salutaire, si utile, si indispensable. C'est dans ce but qu'il fallait oublier les vieilles jalousies, les rancunes surannées, les petites susceptibilités. C'est dans ce but qu'elle était prête, quant à elle, à appuyer un ministère Coletti, de même que la légation de France appuyait le ministère Maurocordato. Qu'est-il arrivé pourtant? Que le jour où le ministère Maurocordato lui a paru ébranlé, ce n'est point vers M. Coletti et le parti français qu'on s'est tourné, mais vers le parti russe et M. Metaxas; qu'ainsi sollicités, le parti russe et M. Metaxas sont naturellement redevenus les arbitres de la situation, les maîtres de porter le pouvoir là où il leur plaisait; qu'on a ainsi restauré de ses propres mains l'influence qu'on prétendait annuler, la force qu'on prétendait détruire. C'était bien la peine de prêcher contre cette influence et contre cette force une croisade universelle.

Ce ne serait pas, au surplus, la première fois qu'une tentative pareille aurait eu lieu, et peu de jours après la révolution de septembre, quand on craignait que M. Coletti ne devînt trop fort, il paraît certain qu'entre la légation anglaise et le parti russe quelques douces paroles s'étaient déjà échangées. Par malheur, au mois d'août 1844, plus encore qu'au mois de novembre 1843, le rapprochement offrait de grandes difficultés. La Russie venait en effet de retirer l'interdit qu'elle avait d'abord lancé contre le nouveau gouvernement, et ceux qui ont l'habitude de tourner les yeux vers elle se montraient peu

disposés à étayer un édifice à demi ruiné. Dans les élections, M. Metaxas et ses amis avaient en outre été le point de mire principal du ministère, et il fallait une abnégation rare pour qu'ils se fissent soudainement ses associés. Si une transaction devenait possible, il leur convenait beaucoup mieux qu'elle eût lieu d'un autre côté.

Au milieu de toutes ces agitations, de toutes ces intrigues, M. Coletti, de l'aveu général, restait l'homme essentiel. M. Coletti s'était d'abord montré plus favorable qu'hostile au ministère, ce dont le ministère l'avait récompensé en faisant partout une guerre ostensible ou secrète à ses amis; mais bientôt, à la vue de tant d'actes illégaux, violens, corrupteurs, M. Coletti était rentré sous sa tente, attendant pour reparaître dans la lice de meilleures circonstances. Je crois être certain que son désir était de garder cette attitude jusqu'à la réunion des chambres. Le ministère ne voulut pas l'y laisser, et lors de la révolte de l'Acarnanie, ses affidés allèrent répétant partout que M. Coletti était complice de Grivas. Enfin quelques clameurs antiministérielles s'étant fait entendre à Athènes sous les fenêtres du roi, le ministère, non content de les réprimer avec une violence inouie, accusa hautement M. Coletti d'en avoir été l'instigateur. C'était dépasser toute mesure : aussi M. Coletti, prenant son parti, déclara-t-il enfin qu'il se plaçait à la tête de l'opposition.

On sait comment la crise s'est terminée. Le scrutin était ouvert à Athènes, et le peuple veillait jour et nuit sur les urnes, craignant qu'elles ne fussent encore dérobées et faussées. On savait d'ailleurs que le résultat était tout-à-fait favorable à l'opposition. C'est alors qu'un des candidats ministériels, le général Kalergi, jugea convenable d'entrer dans la salle du collége électoral à la tête de ses gendarmes. Il en résulta une rixe où Kalergi ne fut pas vainqueur, et qui aurait pu avoir les plus graves conséquences. Grace à l'heureuse intervention du roi, le désordre extérieur se borna aux cris mille fois répétés de « à bas le ministère! à bas les Anglais! vive la France! » Tout se calma d'ailleurs dès qu'on apprit que la démission du ministère, plusieurs fois offerte, avait été acceptée la veille par le roi, et que M. Coletti était chargé de former un nouveau cabinet.

Pour compléter ce récit abrégé, mais exact, il est indispensable de dire quelle fut la part du roi dans ces divers événemens. Arrivé fort jeune en Grèce et entouré de conseillers bavarois, le roi, lorsque la révolution éclata, n'était rien moins que populaire. L'opinion commença à se rapprocher de lui, quand on le vit, au lieu de combler les vœux du parti russe par une abdication précipitée, accepter avec dou-

leur, mais non sans dignité, la situation nouvelle qui lui était faite. A dater de ce moment, la Grèce sentit que, si débile qu'elle pût être, la royauté créée par le traité de 1832 était pour elle un gage précieux, un gage unique d'indépendance et de sécurité. La Grèce sentit en un mot que, si cette royauté disparaissait, il y avait chance pour que le nouvel état grec disparût avec elle. La probité scrupuleuse du roi était d'ailleurs connue de tous, et personne ne doutait qu'il ne respectât strictement la constitution après l'avoir jurée. Il est juste de reconnaître que, malgré quelques fautes partielles, le roi constitutionnel de la Grèce n'a rien fait depuis un an pour démentir cette bonne opinion. Peut-être en mai 1843 eût-il préféré M. Coletti à M. Maurocordato; mais M. Maurocordato était le premier des vice-présidens de l'assemblée nationale, et ce fut lui qu'il appela. Pendant toute la durée du dernier ministère, il n'usa d'ailleurs de son action personnelle, il ne se servit de son veto que pour assurer la liberté des élections, et pour empêcher, autant qu'il était en lui, toute violence et toute illégalité. Son intention positive était enfin de ne pas changer le ministère avant la réunion du congrès, et d'investir de sa confiance ceux qui lui seraient désignés par la majorité. Ce sont là d'heureuses dispositions, c'est une conduite qui mérite l'estime et l'affection de la Grèce. Est-il permis d'ajouter que cette estime et cette affection paraissent également dues à la reine, princesse d'un caractère ferme, d'un esprit distingué, de sentimens élevés? La reine, dit-on, a ressenti vivement, amèrement, les événemens de 1843; mais ces événemens accomplis, elle a compris que, pour le roi comme pour elle, il n'y a qu'une conduite honorable et sûre, celle qui donne au parti national et constitutionnel pleine satisfaction.

M. Maurocordato hors de combat, une question grave restait à résoudre. M. Coletti devait-il former un ministère homogène en s'entourant seulement de ses amis? devait-il, tout en conservant l'influence principale, choisir quelques collègues dans les rangs opposés? devait-il faire un pas de plus et accepter l'alliance que M. Metaxas lui proposait? Le premier parti avait le grave inconvénient de donner à l'élément guerrier et rouméliote une influence exclusive, et de rejeter dans l'opposition des hommes dont le concours est nécessaire; le second était meilleur, mais d'une exécution difficile; le troisième, si l'on pouvait réellement compter sur M. Metaxas, réunissait plusieurs avantages, celui notamment d'en finir avec les vieilles classifications, et d'assurer au cabinet nouveau une forte majorité dans les chambres. Encore une fois, peu importe qu'on ait appartenu jadis au parti

anglais, au parti russe, au parti français, pourvu qu'on appartienne aujourd'hui au parti grec, à celui qui veut sincèrement, fortement l'indépendance et la liberté du pays, pourvu qu'on soit décidé à n'accepter dans aucun cas, à aucune condition la suprématie occulte ou patente d'une puissance étrangère. M. Metaxas a-t-il décidément pris cette bonne résolution? On avait pu le croire, lors de la révolution de septembre, quand d'accord avec Kalergi, il arrêta le mouvement au point juste où il cessait d'être national pour devenir russe. On avait pu en douter, lorsque dans le congrès il se sépara de MM. Coletti et Maurocordato pour reprendre ses anciennes allures. En se rapprochant aujourd'hui de M. Coletti, M. Metaxas paraissait se replacer sur le terrain de septembre, et dès-lors il n'y avait aucune raison de repousser un homme considérable, distingué, et dont l'accession apporte au gouvernement une force incontestable. C'est à ces considérations, je le suppose, qu'a cédé M. Coletti. Quoi qu'il en soit, le 18 août un nouveau cabinet a été constitué, dont voici la composition :

M. Coletti, président du conseil et ministre de l'intérieur, chargé provisoirement des ministères de la maison royale, des affaires étrangères, de l'instruction publique et des affaires ecclésiastiques;

M. André Metaxas, ministre des finances, chargé provisoirement du ministère de la marine;

M. le général Kitsos Tzavellas, ministre de la guerre;

M. Balbi, ministre de la justice.

MM. Coletti et Metaxas sont suffisamment connus. M. le général Tzavellas est un des braves Souliotes qui se sont couverts de gloire dans la guerre de l'indépendance. Il passe pour appartenir au parti napiste. M. Balbi, qui n'est classé dans aucun parti, exerçait naguère à Missolonghi la profession d'avocat; c'est lui qui a été nommé député à la place de M. Maurocordato.

Jusqu'ici, je me suis borné à raconter le passé. Il faut maintenant prévoir l'avenir, ce qui partout, mais surtout en Grèce, est hasardeux et difficile. La première question qui se présente est naturellement celle-ci : l'union de MM. Coletti et Metaxas peut-elle durer?

Sur ce point, je dois l'avouer, il y a, même parmi les hommes qui connaissent le mieux la Grèce, des opinions fort diverses. Selon les uns, pour réunir MM. Coletti et Metaxas, il n'a fallu rien moins que la conduite absurde, violente, inconcevable du dernier cabinet. A mesure que le souvenir en sera moins vif et moins amer, le lien du cabinet nouveau se relâchera et finira par se rompre tout-à-fait. Selon les autres, l'expérience a appris à M. Metaxas, comme à M. Coletti, la

nécessité de l'union, et cette union est aujourd'hui sinon inébranlable, du moins assez solide pour qu'on puisse y compter. On comprend qu'entre des avis si divers il soit impossible de choisir, surtout quand on n'est pas sur les lieux. Au moment même où cet écrit paraîtra, la question d'ailleurs sera peut-être vidée. Il y a quatre portefeuilles vacans, et d'un commun accord on en a ajourné la distribution après la constitution de la chambre. Or, si la scission doit promptement éclater, ce sera probablement sur ce terrain. S'il était vrai, par exemple, que M. Metaxas, non content de demander le ministère de la marine pour l'illustre Canaris, demandât également le ministère des affaires étrangères pour M. Zographos ; s'il était vrai qu'il voulût ainsi s'entourer des membres les plus actifs du vieux parti russe, tout en isolant M. Coletti, alors on pourrait, presque à coup sûr, prédire une nouvelle crise. Or, les dernières nouvelles ne laissent pas les amis de la Grèce sans quelque inquiétude sur ce point.

Ce n'est pas tout, et il va se présenter dès le début de la session une difficulté d'une autre nature. Il existe malheureusement en Grèce une rivalité déplorable entre les autochtones et les hétérochtones, c'est-à-dire entre ceux qui sont nés sur le territoire actuel de la Grèce et ceux qui sont nés au dehors. Or, les Péloponésiens, qui sont à la tête du parti autochtone, se plaignent vivement, dit-on, que dans le ministère nouveau, sur quatre ministres, il n'y ait qu'un indigène, M. Balbi. M. Coletti est Épirote, M. Metaxas, Céphalonien, M. Tzavellas, Souliote. Les Péloponésiens demandent donc avec vivacité, avec menace, que les portefeuilles vacans soient distribués parmi eux, et il sera difficile de résister à leurs réclamations.

Enfin, en supposant que le ministère nouveau surmonte heureusement cette double difficulté, en supposant qu'il se complète sans rompre l'union de MM. Metaxas et Coletti, sans perdre l'appui des Péloponésiens, encore faudra-t-il, s'il veut vivre, qu'il résiste avec énergie, avec constance aux projets réacteurs de ses propres amis. Il y a trois mois, le parti napiste paraissait écrasé en Grèce; les fautes du dernier cabinet, l'union de MM. Metaxas et Coletti, ont relevé ce parti, et c'est avec une joie presque désespérée qu'il est revenu au pouvoir. Tous ses efforts tendent donc à provoquer contre le dernier ministère une réaction violente; à l'entendre, tout ami du dernier ministère doit être écarté de toute fonction publique; à l'entendre encore, M. Maurocordato et ses collègues ne sont pas assez punis par leur chute, et la chambre ne peut manquer de les mettre en accusation. Ce sont là de funestes projets, et qui, s'ils étaient écoutés, produiraient

en Grèce et en Europe le plus fâcheux effet. M. Maurocordato a fait des fautes et toléré des actes déplorables, rien n'est plus certain; mais quel patriote en Grèce peut oublier ce que le pays lui doit? Pour ma part, je n'hésite pas à le dire, la mise en accusation d'un homme tel que M. Maurocordato serait le coup le plus fatal que pût recevoir en Grèce le régime constitutionnel. A la vue d'un acte pareil, il n'est pas un philhellène dans le monde qui ne détournât les yeux avec douleur et dégoût.

Il ne paraît d'ailleurs pas douteux que, soit dans le sénat nommé par M. Maurocordato et qui se compose, quant à présent, de vingt-sept membres seulement, soit dans la chambre des députés récemment élue, le ministère Coletti-Metaxas n'ait la majorité. Satisfaite de voir M. Metaxas au pouvoir, la portion saine du parti russe doit, selon toute apparence, lui prêter appui. D'un autre côté, il y a lieu d'espérer que, par ses relations antérieures, M. Coletti parviendra à rallier quelques chefs palikares dissidens et une fraction du parti démocratique. Dans le parti russe, comme dans le parti démocratique, il restera pourtant un noyau qui, dans des vues diverses, cherchera à troubler le pays, et ce noyau sera à peu près sûr de trouver à la légation russe, soutenue, comme d'habitude, par les légations autrichienne et prussienne, un appui ferme et constant. Quant au parti anglais, après sa mésaventure, il ne lui reste qu'une ressource, celle d'abjurer de funestes conseils, et de reprendre place dans le parti national; mais on peut craindre que d'une part le ressentiment d'une défaite récente, de l'autre l'influence exclusive à laquelle il s'est soumis, ne lui en laissent pas la faculté. Il est naturel que la légation anglaise, surtout si elle a joué le rôle qu'on lui prête, ne soit pas satisfaite de ce qui s'est passé. Reste à savoir si l'expérience sera suffisante, et si les hommes honorables qu'elle a, dit-on, compromis consentiront à la suivre jusqu'au bout.

Quoi qu'il en soit, on ne saurait trop le répéter, il n'y a eu, dans toute cette affaire, ni complot, ni trahison; ce que la légation française avait promis de faire, elle l'a fait avec une parfaite loyauté, et malgré les reproches qu'elle encourait. Ce n'est donc pas plus le parti français que le parti russe, c'est le parti grec qui, par ses propres ressources, vient de triompher glorieusement. Il faut à présent qu'il use de la victoire avec sagesse, avec prudence, avec modération.

Maitenant je mets de côté toutes les difficultés, tous les embarras, toutes les intrigues politiques, je ne tiens compte ni des partis anciens ou nouveaux, ni des légations étrangères, et j'examine en elles-mêmes es deux questions que voici : La Grèce, telle que l'a faite le traité de 1832,

est-elle née viable? en d'autres termes, y a-t-il dans son territoire, dans sa population, dans ses ressources actuelles ou futures, tous les élémens d'un état indépendant et libre? Quel est, dans tous les cas, l'avenir de cet état nouveau, et quelle doit être à son égard la politique de la France? Ces deux questions, on le voit, sont vastes et complexes. Il faudrait un volume pour les présenter sous toutes leurs faces; mais, sans les approfondir, on peut en toucher les points principaux.

Pendant long-temps, les souvenirs classiques avaient fait de la Grèce un pays enchanteur où, sous le plus beau ciel du monde, tous les produits de la terre croissaient presque spontanément. Aujourd'hui, au contraire, c'est un lieu commun que de représenter le sol de la Grèce comme le plus aride, le plus pauvre qu'il y ait. Si l'on veut parler de l'Attique, des îles et de certaines contrées montagneuses, du Magne, par exemple, ce dernier portrait, bien que peu flatté, ne laisse pas que d'être assez ressemblant; mais toute la Grèce n'est pas dans l'Attique, dans les îles, dans le Magne, ni dans l'enceinte de montagnes nues et décharnées qui l'enveloppe de toutes parts : elle est aussi dans ses plaines et dans ses vallées. Or, les unes et les autres sont en général d'une grande fertilité naturelle; je puis citer, pour les avoir parcourues, les plaines de Thèbes, d'Argos et de Corinthe, les vallées de la Laconie et de la Messénie. L'Élide, l'Arcadie, l'Étolie, la Phocide, l'Achaïe, l'Acarnanie, l'Eubée, renferment aussi, dit-on, d'excellentes terres, et qui, pour devenir très productives, n'attendent que la main de l'homme. L'administration grecque est d'ailleurs trop imparfaite pour pouvoir fournir encore des documens statistiques bien exacts. Si l'on en croit des recherches faites avec soin, soit par le gouvernement, soit par des voyageurs, voici pourtant quelques résultats assez curieux : la Grèce actuelle, d'après ces recherches, contiendrait en tout à peu près 48 millions de stremmes (1) (7,680,000 hectares) dont 21 millions et demi dans la Morée, 19 millions et demi sur le continent, 7 millions dans les îles. Or, sur ces 48 millions, il y aurait en terres labourables, vignes et jardins, 12 millions et demi dans la Morée, 8 millions et demi sur le continent, 750,000 dans les îles, en tout près de 22 millions, c'est-à-dire un peu moins de la moitié. Il y aurait en outre, en forêts, 3 millions de stremmes dans la Morée, et 4 millions sur le continent. Le reste se partagerait en montagnes et rochers, lacs et rivières, villes et villages, sans compter quelques terrains qui trouvent difficilement place dans aucune des catégories.

(1) La stremme est de 16 ares.

Quant à la population, qui est à peu près de 850,000 habitans, dont 400,000 pour la Morée, 300,000 pour la Grèce continentale, et 150,000 pour les îles, en y comprenant Hydra, Spezia et Poros, on ne saurait dire qu'elle soit vraiment misérable. La preuve, c'est qu'en peu d'années, de 1830 à 1834, elle a pu, par ses propres ressources, réparer les désastres de la guerre, et rebâtir sur toute la surface du pays 60 à 80,000 maisons. La preuve encore, c'est que, malgré l'incapacité profonde de l'administration, le progrès naturel de la richesse a fait, de 1830 à 1843, remonter le revenu public de 3 millions à 15 millions de francs. En parcourant la Grèce, on est d'ailleurs frappé de rencontrer presque partout des habitations bien construites et bien couvertes, des hommes et des femmes d'une apparence saine et robuste. Il n'y a rien là qui, comme en Irlande, comme en Sicile, afflige et serre les cœurs. Si dans certaines parties de la Grèce, dans la Béotie, par exemple, on éprouve le regret de rencontrer d'excellentes terres sans culture et sans habitans, ailleurs, là où le sol est moins bon, il semble au contraire qu'on s'en dispute la moindre parcelle, et qu'on déploie, pour en tirer parti, tout ce que l'industrie humaine a de ressources. On peut en conclure, ce me semble, que si quelquefois les hommes manquent à la terre, ce n'est pas leur faute, et qu'ils cèdent à des causes indépendantes de leur volonté.

Ainsi, beaucoup de terres cultivables et non cultivées; puis, à côté de ces terres, une population robuste, active, point misérable, voilà la Grèce telle qu'elle m'est apparue. Comment se fait-il dès-lors que ses progrès soient si lents, et que sa population reste à peu près stationnaire?

Il y a, je l'ai dit, peu de pauvres en Grèce; mais il y a encore moins de riches. Il est facile de s'en convaincre, quand on voit tant de candidats se disputer avec acharnement des emplois dont le mieux rétribué, celui de gouverneur, donne un revenu de 3,000 francs. Avant la guerre de l'indépendance, le commerce avait créé, surtout dans les îles, quelques belles fortunes; mais elles ont disparu presque toutes. Il est d'ailleurs connu que les parties les plus riches, les plus industrieuses de la Grèce, sont précisément celles qu'on a laissées à la Turquie : l'Épire, la Thessalie, la Macédoine. Quant aux primats du Péloponèse ou de la Roumélie, c'est en général en aidant les Turcs à piller leurs compatriotes qu'ils se procuraient une existence commode, et cette ressource leur est aujourd'hui enlevée. Il est bon d'ajouter que l'état du pays n'est pas encore assez paisible, assez fixé pour que les capitaux étrangers soient fort tentés de venir remplacer les capitaux

indigènes. Or, on le sait, quand des terres ont été long-temps abandonnées, il faut, quelle que soit leur fertilité naturelle, plus que des bras pour les remettre en valeur. Ici, un défrichement pénible à opérer; là, un cours d'eau à rétablir; plus loin, des terrains à niveler, tout cela suppose une mise de fonds assez considérable et des avances assez fortes pour que l'on puisse attendre. Rien de tout cela n'existe chez les Grecs, et comme le gouvernement de son côté est trop pauvre pour les aider, les choses restent telles quelles ou empirent. On cite, par exemple, le lac Copaïs dont les déversoirs sont encombrés, et qui, s'élevant tous les ans, menace d'inonder un beau jour la riche plaine de la Livadie.

Le manque absolu de capitaux, voilà donc le premier obstacle aux progrès de la Grèce; mais cet obstacle n'est pas le seul, et il en est de plus graves encore qui consistent d'une part dans la mauvaise constitution de la propriété, de l'autre dans un détestable système d'impôts, et dans les exactions odieuses qui en sont les conséquences. Excepté dans les îles, dans le Magne et dans quelques autres contrées presque inaccessibles, les Turcs, au moment de la conquête, s'étaient emparés violemment de toute la propriété du sol, de celle du moins qui était à leur convenance. Ils étaient donc maîtres des plaines et des vallées, tandis que les indigènes conservaient en général la possession des terrains les plus montagneux, les plus arides, les plus improductifs. Vint la guerre de l'indépendance, et à peu d'exceptions près toutes les terres possédées par les Turcs tombèrent dans le domaine public. Or, voici comment le gouvernement en a disposé après les avoir affectées comme hypothèque au remboursement de l'emprunt. Quelques portions en ont été données aux vieux soldats de la lutte; d'autres, en beaucoup plus grande quantité, ont été affermées à des cultivateurs qui paient, outre la dîme, 15 pour 100 du produit brut, en tout 25 pour 100. Les deux tiers enfin, faute de donataires, de fermiers ou d'acheteurs, restent à l'état inculte.

Ainsi les meilleures terres de la Grèce (8 ou 10 millions de stremmes) sont encore aujourd'hui une propriété publique, c'est-à-dire une propriété dont personne à peu près ne s'occupe et ne tire profit. De ces terres, une partie est cultivée, mais à des conditions onéreuses, et par des hommes à qui les améliorations, s'ils en faisaient, ne profiteraient peut-être pas. Est-il surprenant dès-lors que ces améliorations ne se réalisent pas, et que, par exemple, au lieu de planter, on brise souvent les arbres pour en recueillir le fruit? Est-il surprenant que dans certaines contrées montagneuses la culture s'empare du plus petit

coin de terre végétale, tandis qu'ailleurs elle néglige un sol excellent? Là, le cultivateur est propriétaire; ici, il ne l'est pas. Cette seule différence suffit pour tout expliquer. Sur 12 millions 1/2 de stremmes cultivables, il n'y en a en Morée que 5 millions qui soient cultivés; sur 8 millions 1/2, il n'y en a dans la Grèce continentale que 3 millions à peu près. Dans les îles, au contraire, où la propriété est depuis long-temps régulièrement établie, sur 75 millions de stremmes cultivables, 700,000 à peu près sont en parfaite culture. L'Attique et l'Eubée se trouvent aussi à cet égard dans une situation particulière; comme elles ont été cédées par capitulation, les Turcs ont eu le droit d'y vendre leurs terres, et il s'y est formé un corps nouveau de propriétaires. Aussi l'Attique et l'Eubée sont-elles relativement plus en progrès que des pays où le sol est meilleur.

On ne peut dire que le gouvernement ignore tout ce que cette situation a d'imparfait et de fâcheux : plusieurs plans ont été conçus pour y remédier, plusieurs décrets même ont été rendus; mais tout cela est resté sans effet, et presque sans commencement d'exécution. Il y avait du moins à faire une opération fort simple et fort utile, celle de greffer les oliviers sauvages qui appartiennent à l'état. Les oliviers, qui sont au nombre de plusieurs millions, coûteraient 5 dragmes (4 fr. 50 c.) par pied à greffer, et au bout de quatre ans donneraient un revenu bisannuel de 4 à 6 dragmes. C'est une mine véritable dont le produit serait presque suffisant pour libérer la Grèce de ses dettes. Eh bien! pendant l'autocratie bavaroise, plusieurs projets de loi ont été présentés sur cette importante matière, et pas un n'a pu sortir des cartons de la camarilla.

Si le ministère nouveau veut acquérir des droits réels à la reconnaissance du pays, il faut, d'une part, que par des mesures un peu hardies il améliore, il assainisse, il mette en valeur les propriétés nationales; de l'autre, que par voie de vente, de bail à très long terme ou même de partage, il fasse entrer dans le domaine de la propriété privée les terres dont il a hérité. Il faut surtout, s'il se fait payer une redevance, que cette redevance ne soit plus variable et en nature, mais fixe et en argent.

Voilà pour la propriété. Je viens maintenant à l'impôt. Le principal est la dîme. Quand on est fermier de l'état, on paie 15 pour 100 du produit brut à titre de redevance, plus 10 pour 100 pour la dîme. Quand on est propriétaire, on paie 10 pour 100 seulement. Il est inutile, je pense, d'énumérer ici tous les inconvéniens, tous les maux inhérens à cette sorte d'impôt. Même en Angleterre, où il avait pour lui la tradi-

tion légale et religieuse, on l'a supprimé et remplacé par une contribution fixe. Dans un pays où l'économie politique est tant soit peu comprise, personne n'a plus l'idée de le défendre. Cependant en Grèce, les mérites naturels de la dîme sont encore rehaussés par un mode de perception aussi ingénieux qu'équitable. Voici comment les choses se passent, soit pour la dîme elle-même, soit pour la redevance qui vient s'y ajouter, quand il s'agit d'une propriété de l'état. Avant la récolte, les agens financiers de l'état estiment village par village ce qu'elle pourra produire; puis l'impôt est mis aux enchères et affermé à celui qui en offre le plus. Voilà donc le fermier adjudicataire chargé du soin de faire faire la récolte sous ses yeux et de prendre à son profit singulier la part qui revient à l'état. On peut comprendre à quels abus, à quelles exactions un tel système donne lieu. Comme l'adjudicataire craint, avec raison, qu'on ne soit tenté de le voler, il fixe pour chaque contribuable le moment où il doit couper, transporter, enlever son blé. Ainsi la récolte se fait trop tôt ou trop tard; ici elle pourrit sur pied, là elle attend deux ou trois mois autour des aires qu'il soit permis d'en tirer parti. Aussi arrive-t-il souvent que, pour échapper à cette tyrannie, le cultivateur capitule avec l'adjudicataire, et lui paie, pour être libre, 3 ou 4 pour 100 en sus.

On croit que c'est tout. Pas le moins du monde, et le système, en ce qui concerne les jardins et les légumes, est encore bien plus heureusement inventé. Ici les 25 ou les 10 pour 100 doivent être payés non sur le produit brut réel, mais sur le produit brut tel qu'il est évalué. Or, pour juger de ce que peuvent être ces évaluations, il faut savoir qu'un olivier qui produit tous les deux ans trois à quatre dragmes à Athènes, en produit quatre-vingts à Calamata et plus encore à Salona. Il faut savoir qu'un pied d'arbre se vend depuis seize dragmes jusqu'à mille. Quelle marge, quelle latitude pour les évaluateurs! La conséquence, c'est que dans beaucoup de localités les propriétaires ont coupé leurs arbres fruitiers plutôt que de payer la dîme. Par la même raison, la culture des légumineux, des pommes de terre entre autres, est devenue à peu près impossible.

Pour les bois, la dîme existe également, et voici dans quelques localités l'effet qu'elle a produit : les bois autrichiens paient à l'entrée 6 pour 100 ; les bois grecs, quand on les coupe, sont imposés à 10 pour 100 non de leur valeur réelle, mais de la valeur supposée des bois autrichiens. D'un autre côté, les routes manquent en Grèce, tandis qu'entre Athènes et Trieste, la mer fournit un moyen facile et peu coûteux de communication. La conséquence, c'est qu'il y a souvent

plus d'avantage à employer les bois autrichiens que les bois grecs. Quand on parcourt l'Attique, on est surpris de voir le feu ravager les bois et faire ainsi de maigres pâturages aux dépens d'une richesse plus grande. C'est qu'à vrai dire cette richesse est morte, et que, grace au fisc, on ne saurait en tirer aucun parti (1).

Au milieu de tant d'entraves, les unes qui tiennent à la situation même du pays, les autres dont le gouvernement peut être justement accusé, on pourrait croire que la Grèce, depuis dix ans, n'a pas fait un pas, ou bien qu'elle a reculé. Il n'en est pourtant rien. J'ai déjà dit que la Grèce, depuis la fin de la guerre, avait déjà rebâti soixante à quatre-vingt mille maisons qui lui manquaient, et que le revenu public avait triplé. En même temps, tout compensé, le nombre des stremmes mises en culture a augmenté, et malgré la dîme, on a planté plus d'arbres fruitiers encore qu'on n'en a coupé. M. Piscatory, avec qui j'ai visité l'Argolide, la Corinthie, la Laconie et la Messénie, avait en 1841 parcouru les mêmes contrées; presque partout, il a été frappé des progrès qu'avait faits, dans ce court intervalle, la richesse générale. Il est évident que, si l'assiette de l'impôt était modifiée, la propriété constituée sur une base solide, l'argent un peu moins rare, ces progrès seraient bien plus marqués encore, et qu'en Grèce comme en Amérique la population pourrait doubler en vingt ans. Il est évident qu'ainsi ne tarderaient pas à se perdre les habitudes d'oisiveté qui aujourd'hui paralysent en partie les grandes facultés du pays. On reproche aux restes de l'aristocratie grecque de s'entourer, comme jadis les seigneurs féodaux, d'une foule de serviteurs armés qui épuisent les ressources du pays, sans contribuer à les reproduire; on reproche à la classe moyenne de se précipiter avidement sur les fonctions publiques, et de chercher dans les caisses de l'état plus que dans le travail le moyen d'améliorer son sort; on reproche aux vieux palikares de conserver leurs habitudes d'indiscipline et de vie errante. Tout cela peut être vrai; mais comment en serait-il autrement quand le capital manque, quand la propriété existe à peine, quand l'impôt est arbitraire et oppressif. Palikares, classe moyenne, paysans, tous ne demandent qu'à travailler, pourvu que ce soit pour eux-mêmes et pour leur famille.

On ne doit point oublier, au reste, que les Grecs n'ont tous ni même origine, ni même caractère, ni même penchant. Les Péloponésiens sont avant tout agriculteurs. Ailleurs, notamment dans les îles, l'esprit

(1) J'emprunte une partie de ces détails au *Blackwood Magazine*, qui paraît très bien informé des affaires de la Grèce. Les autres m'ont été fournis sur les lieux mêmes par des personnes parfaitement compétentes.

commerçant est l'esprit dominant. Il convient donc de donner aussi à cet esprit quelques encouragemens. Or, il faut le dire, la révolution grecque jusqu'ici n'a point été favorable à l'esprit commerçant. Une ville, celle de Syra, est bien montée de six mille habitans à seize mille, et sa prospérité est considérable aujourd'hui; mais en revanche que sont devenues les maisons jadis si riches et si puissantes de Spezia et d'Hydra? Qu'est devenue la population si active, si industrieuse, de ces îles héroïques? On sait la grande place qu'Hydra et Spezia ont tenue dans la guerre de l'indépendance. C'est de là que s'élançaient les braves marins qui tenaient en échec les flottes du sultan et du pacha d'Égypte; c'est de là que le trésor grec obéré tirait habituellement des secours; c'est de là, enfin, que sortaient quelques uns des hommes qui ont figuré avec le plus d'éclat à la tête des affaires, les Conduriottis par exemple. Il y avait alors un parti hydriote comme un parti rouméliote, comme un parti péloponésien, et ce parti n'a presque jamais cessé de se ranger du côté de ceux qui voulaient réellement l'indépendance et la liberté de la Grèce. Aujourd'hui, Hydra et Spezia sont pauvres et presque dépeuplées : c'est un douloureux changement.

Il faut d'ailleurs le reconnaître : ce changement est un de ceux auxquels il est peut-être bien difficile de remédier. Avant la révotion, les Grecs étaient en possession de tout le commerce de la Turquie, et ce commerce, une fois la Grèce affranchie, devait leur échapper en partie. De plus, la main-d'œuvre est aujourd'hui en Grèce beaucoup plus chère qu'elle ne l'était alors. Ce n'est certes point un malheur pour la Grèce; c'en est un pour sa marine, qui se recrute plus difficilement, et ne peut plus naviguer à si bon marché. Il est clair pourtant qu'avec ses côtes et ses îles, toutes sillonnées de golfes profonds, la Grèce doit, un jour ou l'autre, reprendre sa supériorité maritime. Il appartient à un bon gouvernement de hâter ce moment par de sages mesures, par des mesures qui favorisent autant que possible le commerce extérieur et la navigation nationale. Cela vaudrait mieux que de s'amuser, par une imitation puérile et surannée, à créer, à grands frais, aux Thermopyles, une fabrique de sucre de betterave.

Encore une fois, comme nation agricole, comme nation commerçante, la Grèce a de grandes ressources naturelles. Ce dont elle a besoin pour que ces ressources se développent, c'est d'un gouvernement qui, d'une part, ne recule pas plus long-temps devant d'indispensables réformes, qui, de l'autre, ne néglige rien pour appeler

dans le pays les capitaux étrangers. Or, il y a lieu de penser que, des provinces grecques soumises encore à la domination turque, les capitaux viendraient en abondance, si, sur le sol de la Grèce libre, ils pouvaient espérer sécurité et profit.

Quant au trésor public, pendant quelques années encore, il offrira peu de ressources. Au moment où les trois puissances garantirent l'emprunt de 60 millions, il était bien entendu qu'une portion de cet emprunt servirait à des améliorations productives. Au lieu de cela, des 60 millions, 4 à peu près ont été dépensés en frais de courtage, 12 pour racheter l'Acarnanie, tout le reste pour combler le déficit des budgets annuels. Aujourd'hui, sans en avoir profité le moins du monde, la Grèce se trouve donc chargée d'une dette de 60 millions, sans compter les 75 millions qu'elle a empruntés pendant la guerre, et les 50 millions qu'elle doit à ses propres sujets. Cependant les recettes ne peuvent guère dépasser 15 millions, et les dépenses, rigoureusement calculées, montent au moins à 12 millions. Il reste donc, pour l'intérêt et l'amortissement de la dette, la somme très insuffisante de 3 millions. Si les trois puissances voulaient vraiment faire quelque chose pour la Grèce, peut-être consentiraient-elles à ajourner à des temps plus favorables le remboursement de leur créance; mais dans ce pays, où il y a tant à faire, qu'est-ce qu'un surplus annuel de 2 à 3 millions? En le supposant aussi bien employé que possible, ce surplus ne rendrait pas moins nécessaires les efforts individuels.

Un pays admirablement situé pour le commerce maritime, et dont le sol pourrait, sans effort, nourrir au moins 2 millions d'habitans; une population intelligente, énergique, active : certes, ce sont là les élémens d'une vitalité réelle et puissante. Maintenant, est-il vrai, comme on se plaît à le dire, que les Grecs soient incapables de supporter des institutions libres? Est-il vrai qu'ils veuillent être conduits par une main vigoureuse, et qu'ils n'aient chance de salut que dans ce que l'on appelle « un despotisme éclairé ? » A cette assertion, il y a une première réponse, réponse péremptoire, ce me semble, c'est que la main vigoureuse est absente, et que le despotisme éclairé ne se trouve pas en Grèce plus qu'ailleurs. Assurément, de 1837 à 1843, ce despotisme a eu ses coudées franches. Épuisée par de longs combats, fatiguée des dissensions civiles, effrayée de l'anarchie, la Grèce, sans s'inquiéter de la main qui donnait, était prête à recevoir avec joie, avec reconnaissance, toute amélioration, tout progrès, quelque faible qu'il fût. Or, pas une amélioration n'a été tentée, pas un progrès n'est

venu, et il a bien fallu que la Grèce enfin reprît à son propre compte l'administration de ses affaires. De ce côté, l'épreuve est complète et ne laisse rien à désirer.

Quand, d'ailleurs, on affirme que les Grecs ne sauraient supporter des institutions libres, ce n'est sans doute point des institutions municipales que l'on veut parler. Ces institutions, en effet, existaient sous les Turcs, aussi réelles, plus réelles peut-être qu'aujourd'hui, et depuis longues années le pays en a contracté l'habitude. Il s'agit donc uniquement de savoir si le principe électif, qui s'applique sans contestation à la commune, à la province même, peut remonter à l'état sans inconvénient. Il s'agit de savoir en un mot si une assemblée nationale saura mieux qu'un despote, mieux qu'une camarilla, comprendre et faire prévaloir les véritables intérêts du pays.

Il ne faut rien exagérer. Les gouvernemens représentatifs sont loin d'être une panacée qui puisse convenir indifféremment à tous les peuples et à tous les pays. Pour fonctionner utilement, ces gouvernemens supposent deux choses, l'une que l'élection est réelle, l'autre que la minorité se soumet momentanément au jugement de la majorité. Si l'élection était généralement livrée aux chances de la violence et de la corruption, si la minorité prenait l'habitude de protester par la révolte contre la majorité, alors les gouvernemens représentatifs ne serviraient plus guère qu'à favoriser, aux dépens de la tranquillité et de la moralité publique, quelques intérêts particuliers. Or, de fâcheux, de récens exemples, peuvent faire craindre que ces deux dispositions ne soient fort communes en Grèce. J'ajoute qu'elles se fortifient et se justifient en quelque sorte l'une par l'autre. Comment demander à la minorité de s'incliner devant le jugement de la majorité, si ce jugement n'est ni libre ni pur? Comment d'un autre côté obtenir de la majorité qu'elle respecte la liberté de la minorité, si cette liberté doit aboutir à des actes insurrectionnels? C'est un cercle vicieux où trop souvent s'épuise et s'éteint toute la sincérité, toute la vie, toute la puissance des gouvernemens représentatifs.

On ne saurait d'ailleurs le nier, avec ses trois pouvoirs qui se heurtent sans se renverser, qui se contiennent et se modèrent sans se paralyser mutuellement, la monarchie constitutionnelle a dans son mécanisme intérieur quelque chose de délicat et de compliqué. Si prompt, si vif que soit leur esprit, on ne peut espérer que, dans leurs montagnes ou sur leurs caïques, les Grecs de la lutte en aient étudié et compris toutes les conditions. Pendant la guerre de l'indépendance, il y a eu des assemblées nationales, mais qui se réunis-

saient sous la tente, le fusil sur l'épaule, et entre les mains desquelles la force des choses concentrait nécessairement tous les pouvoirs. Encore ces assemblées se partageaient-elles quelquefois en deux fractions ennemies, qui, au sortir de la séance, en venaient aux mains, et dont l'une défaisait violemment ce que l'autre avait fait. Il n'y avait rien là qui préparât les Grecs au jeu régulier de la monarchie constitutionnelle.

De tout cela on peut conclure avec raison que le gouvernement représentatif ne s'établira pas en Grèce sans des difficultés graves, sans de fâcheux tiraillemens, peut-être sans quelques crises. Est-il juste d'aller au-delà? Que, pour en juger, on voie ce qui se passe depuis un an. Au moment où la révolution se fit, il ne manquait certes pas de prophètes pour prédire tous les malheurs imaginables. Entre l'assemblée nationale et la royauté, entre les diverses fractions de l'assemblée elle-même, il devait, disait-on, s'établir une lutte sanglante dont l'anarchie était l'infaillible conséquence. Dans la délibération, les opinions les plus violentes, les plus excentriques, devaient nécessairement triompher. Au lieu de cela, malgré d'inévitables divergences, la royauté et l'assemblée nationale ont fini par se mettre d'accord, et de cet accord est née une constitution modérée, raisonnable, qui fait à chacun sa part naturelle et légitime. Voilà la première épreuve. Voici maintenant la seconde. Par suite de circonstances regrettables, au lieu d'offrir aux diverses nuances du parti constitutionnel un centre de ralliement, le ministère s'était constitué sur le terrain le plus étroit, dans les vues les plus exclusives. Pour résister à l'opposition formidable qui se formait contre lui, ce ministère n'a épargné dans les élections ni la corruption, ni la fraude, ni l'intimidation. Il paraissait naturel de supposer qu'à de tels moyens si généralement employés, il devrait au moins une majorité temporaire et un succès passager. Eh bien! c'est le contraire qui est arrivé, et le ministère a péri précisément par où il espérait se sauver. Ainsi, dans l'espace d'une année, le gouvernement représentatif en Grèce a su se préserver d'abord de l'anarchie, puis de la corruption. Pourquoi ne pas croire qu'il résistera de même aux nouveaux dangers qui l'attendent?

Il ne faut pas oublier que la Grèce, pendant dix ans, a été gouvernée par des assemblées nationales et des conseils représentatifs. Il ne faut pas oublier qu'en 1832, ce n'est pas le principe héréditaire qui a cédé quelque chose, mais le principe électif. Il ne faut pas oublier que, si ce principe a long-temps sommeillé, c'est par une viola-

tion manifeste de tous les traités, et que jamais l'opinion publique ne s'en est détachée. La Grèce, en 1843, n'a fait que reprendre ses traditions et revendiquer ses droits. Elle pourrait, si la monarchie constitutionnelle ne s'y acclimatait pas, devenir une république ou une province russe : elle ne redeviendrait pas une monarchie de bon plaisir.

Il y a d'ailleurs en Grèce, tout le monde en convient, un désir général de s'instruire qui ne peut manquer d'être très-favorable au développement graduel et régulier des institutions représentatives. Je ne parle pas seulement de l'université, des gymnases, des écoles helléniques qui donnent aux classes moyennes l'instruction supérieure ou secondaire, je parle surtout des écoles primaires dont chaque commune est pourvue, et où tous les enfans sont admis (1). Pour ceux qui savent, par expérience, combien en France il est difficile de déterminer les parens à se priver, quelques heures chaque jour, des services de leurs enfans, c'est assurément un merveilleux spectacle que de voir, dans les plus petits villages de la Grèce, une école très passable et bien garnie. On dit quelquefois qu'en Grèce il n'y a pas de peuple, et que toutes les classes de la société y sont à peu près au même niveau. On dit que, par conséquent, le vote universel dans ce pays est la reconnaissance et la consécration de l'état social existant. Si cela est exact, comme je suis disposé à le croire, on comprend que dans un tel pays des écoles gratuites et obligatoires soient une institution politique du premier ordre. Or, cette institution existe; il ne reste plus qu'à la fortifier et à lui faire porter tous ses fruits.

En résumé, je ne crois point que la Grèce, telle que l'a constituée le traité de 1832, soit hors d'état de se suffire à elle-même. Je ne crois point que les Grecs soient impropres aux institutions représentatives. Matériellement, moralement, politiquement, la Grèce me paraît donc parfaitement viable, à la seule condition que ses amis ne désespèrent pas d'elle, et ne la livrent pas comme une proie à la convoitise de ses ennemis déclarés ou secrets. Cependant, je ne puis le nier, il n'est pas un Grec, du plus pauvre au plus riche, du plus petit au plus élevé, qui ne se sente à l'étroit dans les frontières actuelles. Tandis que les plus aventureux ne parlent de rien moins que de conquérir Constantinople et de refaire l'ancien empire grec, les plus modestes font remarquer avec douleur que l'on a laissé sous la domination turque les provinces les plus peuplées et les plus riches, l'Épire,

(1) Je donnerais sur l'état de l'instruction en Grèce des détails plus étendus, si un homme plus compétent que moi, M. Ampère, ne l'avait fait dans cette *Revue* même. (Voir le numéro du 1er avril 1843.)

la Thessalie, la Macédoine, les îles les plus fertiles et les plus belles, Candie, Chio, Mytilène, Samos. « Nous avons là, disent-ils, deux à trois millions de frères qui ne demandent qu'à se joindre à nous, et dont l'accession donnerait à la Grèce indépendante une tout autre consistance, une tout autre position dans le monde. Si les puissances européennes veulent vraiment que la Grèce existe, pourquoi nous forceraient-elles à les repousser? Pourquoi ne nous aideraient-elles pas au contraire à les faire entrer pacifiquement dans notre communauté? Les puissances ont pu, en 1840, arrêter le mouvement qui se préparait, en proclamant solennellement la nécessité de maintenir l'intégrité de l'empire ottoman; mais elles sont trop éclairées, trop prévoyantes pour ne pas voir que l'empire ottoman tombe en ruines. Qu'au lieu de s'en disputer les débris, elles en fassent la Grèce héritière. C'est le moyen, l'unique peut-être, d'éviter entre elles un conflit sanglant, prolongé, et dont l'issue est incertaine pour tous. »

Ici, on le voit, la question grecque s'étend et se complique. Ce n'est plus de la Grèce seule qu'il s'agit, mais de l'empire ottoman et de la politique européenne tout entière. Il faut donc jeter un coup d'œil rapide sur cet empire et sur cette politique.

Quand on cherche à prévoir quelle est la destinée prochaine de l'empire ottoman, on doit se défendre d'une double exagération. Si l'on en croit les uns, l'empire ottoman est depuis dix ans à l'agonie, et il faut s'attendre à ce que chaque paquebot apporte la nouvelle de sa mort. Si l'on en croit les autres, il a surmonté la crise qui menaçait son existence, et partout s'y manifestent les symptômes d'une vie nouvelle et d'un long avenir. J'ajoute que depuis quelques années beaucoup de voyageurs sont partis pour Constantinople avec la première de ces opinions, et qu'ils en sont revenus avec la seconde.

Est-ce une raison de donner gain de cause à celle-ci? Je ne le pense pas. Quand on part pour Constantinople, on se figure quelquefois, sur la foi d'anciens livres, que l'on va tomber au milieu d'un peuple brutal, barbare, insociable. Au lieu de cela, on trouve un peuple qui plaît et qui impose par sa simplicité, par sa gravité, par sa dignité naturelle. Loin de subir aucune insulte, aucun mauvais traitement, on est accueilli avec bienveillance, avec urbanité.

De toutes parts d'ailleurs, par tous ceux qui habitent le pays, on entend vanter la probité des Turcs et leur droiture. Chez les rayahs, au contraire, on découvre promptement, facilement quelques-uns des vices dont les populations esclaves n'ont jamais été exemptes. Il arrive alors que, par une réaction naturelle, on passe d'un extrême à l'ex-

trême opposé. Il arrive que tout doucement, par degrés, on se laisse entraîner à croire et à dire qu'après tout la race turque est et doit rester la race commandante. Il arrive que l'on s'imagine avoir découvert une Turquie toute nouvelle, une Turquie qui ne ressemble en rien à celle que les vieux écrivains ont décrite et que rêve l'opinion commune.

Cependant que, sans préjugé, sans parti pris, sans amour du paradoxe, on aille au fond des choses. Assurément la nation turque a joué un grand rôle dans le monde; la preuve, c'est que l'Europe a tremblé devant elle, et que depuis quatre cents ans les plus beaux pays du monde sont en sa possession. Mais ces pays, qu'en a-t-elle fait? Sans doute ni l'Asie mineure, ni la Turquie européenne n'étaient avant la domination turque ce qu'elles avaient été jadis, et il est difficile de rappeler la civilisation aux lieux qu'elle a quittés. Qui oserait dire pourtant que, sous cette domination, le mal n'ait pas augmenté? Comment veut-on d'ailleurs que l'humanité, que la morale absolvent un gouvernement où le despotisme n'a jamais été contenu et limité que par la révolte et l'assassinat, une société où n'existent en réalité ni propriété ni famille, une religion qui consacre l'oppression du faible par le fort, qui sanctifie les plaisirs des sens, qui érige en loi suprême l'imprévoyance et la paresse? Ajoutez que cette religion qui se mêle à tout, qui domine tout, est un obstacle insurmontable au seul moyen par lequel en ce monde les conquêtes se légitiment et les empires se fondent, à la fusion, à l'égalisation de la race victorieuse et de la race vaincue. On peut, à force de prières ou de menaces, arracher au divan, malgré les oulémas, quelques concessions en faveur des rayahs. Peut-on obtenir qu'il les mette au niveau des musulmans, et qu'il y ait une seule loi pour tous? Ces rayahs cependant croissent chaque jour en force et en richesse. Dans les environs de Constantinople, on cite des villages où depuis vingt ans leur nombre a doublé, tandis que celui des Turcs diminuait de moitié. On en cite d'autres d'où les musulmans ont à peu près disparu. A Constantinople même, la ville sainte, le dernier recensement, à la grande surprise, à la grande consternation des fidèles, a donné 200,000 rayahs contre 250,000 musulmans. A Constantinople, il est vrai, les rayahs se partagent entre plusieurs fractions qui se détestent mutuellement plus qu'elles ne détestent les Turcs; mais il n'en est pas de même par tout l'empire, et il faudrait désespérer de l'humanité si les plus nombreux, les plus éclairés, les plus riches, les plus forts, devaient se résigner toujours à l'obéissance et à l'humiliation.

A la vérité, depuis vingt ans, de grandes réformes ont eu lieu en

Turquie, et parmi ces réformes il en est de salutaires et d'heureuses. Ainsi d'un bout à l'autre de l'empire les ordres du sultan commencent à être obéis avec promptitude et régularité. Les pachas, jadis plus puissans que le divan lui-même, n'osent plus guère opposer leur volonté à la sienne et régner pour leur propre compte. Certaines aristocraties locales, pires encore que les pachas, ont été abattues et soumises; aux milices fanatiques et turbulentes que Mahmoud a écrasées succède une armée bien disciplinée, bien tenue, bien traitée. La suprématie des oulémas elle-même a notablement baissé, et des habitudes féroces ont cessé. Enfin, grace à l'intervention de la France et de l'Angleterre, grace aussi, il est juste de le reconnaître, aux bons sentimens du sultan actuel, la condition des chrétiens devient chaque jour plus tolérable. Malgré tout cela, le vice fondamental subsiste toujours, et ce vice, encore une fois, il est impossible de le détruire.

Aux yeux de ceux qui aiment l'empire ottoman pour lui-même, il reste d'ailleurs à décider si les réformes qu'il a subies lui ont été, en définitive, favorables ou nuisibles. Il reste à décider si, toutes bonnes qu'elles sont absolument, ces réformes n'ont pas anéanti la seule force qui le soutînt. Hormis dans quelques provinces reculées, et peut-être dans quelques quartiers de Constantinople, le fanatisme religieux n'existe plus en Turquie. Il faut s'en réjouir dans l'intérêt de l'humanité et de la civilisation. Doit-on s'en réjouir également dans l'intérêt de la Turquie? C'est par le fanatisme religieux que les Turcs ont vécu et grandi. Quand on leur ôte ce puissant mobile, sans leur en donner un autre, n'est-il pas à craindre que toute énergie, que toute foi ne s'éteignent en eux? S'il en était ainsi, les réformes dont il s'agit auraient été tout juste propres à mécontenter les Turcs sans satisfaire les rayahs, à énerver la race victorieuse, sans lui donner le concours de la race vaincue. En d'autres termes, le principe religieux en Turquie resterait assez fort pour mettre obstacle à la régénération de l'empire; il ne le serait plus assez pour inspirer aux populations ces résolutions hardies qui triomphent de toutes les difficultés : juste-milieu misérable qui pourrait se traîner ainsi quelques années encore, mais que la force des choses condamnerait irrévocablement à périr.

Le bon sens d'ailleurs suffit pour apprendre que toutes les réformes se tiennent et s'enchaînent l'une à l'autre. Quand à des pachas et à des spahis qui pillent le peuple on veut substituer une armée, une police, une administration régulières, il faut payer cette administration, cette armée, cette police. Or, dans l'état actuel, les dépenses publiques en Turquie montent à 180,000,000 fr., et les recettes

à 150,000,000 fr. seulement. Aux vieux impôts de la dîme et de la capitation, le gouvernement turc a pourtant joint déjà quelques impôts indirects, dont l'assiette et la perception soulèvent de violentes réclamations. Cela n'empêche pas qu'il n'ait dès aujourd'hui un déficit de 30 millions, déficit qui sera plus fort l'an prochain, si, comme c'est le projet du divan, l'armée est augmentée. Sans une réforme radicale dans les finances, les nouvelles institutions sont donc menacées de périr d'inanition. Or, cette réforme radicale, où en est l'idée, où en sont les élémens?

Je n'ai, je le déclare, aucun mauvais vouloir systématique contre la Turquie. Je conviens même que, si elle pouvait se reconstituer, se régénérer, en émancipant les rayahs, une grande question politique en serait singulièrement simplifiée; mais, tant que le Koran sera la loi des lois, je doute que cette reconstitution, que cette régénération soient praticables. Plus j'y regarde, et plus je me trouve conduit à cette triste conclusion, que le progrès et le *statu quo* sont également impossibles en Turquie. C'est un empire, puissant jadis, et où se conservent encore de remarquables qualités, mais qui ne peut plus, sans danger, ni avancer, ni reculer, ni rester en place. Quand un empire en est là, il est clair que ses jours sont comptés.

Maintenant je vais plus loin, et je suppose que je sois complètement dans l'erreur. Je suppose que la Turquie porte en elle-même le germe inconnu d'une régénération véritable. Je suppose, en outre, que les gouvernemens européens aient tous la pensée bien sincère, bien ferme, de faire durer l'empire et de le consolider; tout cela admis, il reste contre la durée, contre la consolidation de l'empire, une chance terrible et presque inévitable, celle d'une insurrection sérieuse dans quelques-unes des provinces chrétiennes. Quelle que soit la pensée des gouvernemens européens, je les défie, si la Bulgarie, la Macédoine, l'Épire, se soulevaient sérieusement, de prendre parti pour la domination musulmane. Je les défie, si la lutte se prolongeait, de ne pas intervenir en aidant, comme on l'a fait il y a vingt ans, les provinces insurgées. La politique, dans ses froids calculs, peut trouver bon qu'en Europe même une poignée de musulmans tienne sous le joug des populations chrétiennes sept à huit fois plus nombreuses; mais derrière les calculs de la politique il y a le sentiment universel, derrière les gouvernemens il y a les peuples dont la voix, quand elle est haute et ferme, finit toujours par se faire écouter. C'est cette voix qui a affranchi la Grèce en 1827; c'est elle qui dans les mêmes circonstances affranchirait la Bulgarie, la Macédoine ou l'Épire.

Ne voit-on pas d'ailleurs que déjà ce mouvement de l'opinion publique domine les cabinets et les force chaque jour à démentir la politique qu'ils proclament? C'est au nom de l'indépendance et de l'intégrité de l'empire ottoman qu'en 1840 quatre puissances se sont coalisées contre la France. C'est au nom de cette même indépendance et de cette même intégrité que la France a bien voulu oublier en 1841 ses justes griefs, et rentrer par une porte assez petite dans le concert européen. Indépendance et intégrité de l'empire, voilà donc la grande pensée européenne, voilà l'intérêt supérieur auquel tant d'autres intérêts ont dû être sacrifiés. Est-ce pourtant maintenir l'indépendance et l'intégrité de l'empire que de venir, du matin au soir, se mêler ouvertement non de ses rapports avec les Européens étrangers, mais de ses rapports avec ses propres sujets? Est-ce maintenir l'indépendance et l'intégrité de l'empire que d'intervenir à tout propos dans son administration intérieure, que de lui désigner comment et par quels délégués il doit gouverner telle ou telle province? Est-ce maintenir l'indépendance et l'intégrité de l'empire que de lui signifier rudement, comme le faisait récemment l'Angleterre dans l'affaire des renégats, « qu'il ne vit que par la bonté, que par la charité des grandes puissances, et que s'il ne consent pas à modifier sa loi pénale et sa loi religieuse, la main qui le soutient se retirera de lui. » C'est vraiment un triste spectacle que celui de ce divan, jadis si redoutable, aujourd'hui ballotté entre trois ou quatre ambassadeurs, et qui ne parvient de temps en temps à faire sa volonté qu'à la faveur de leurs divisions et de leurs rivalités. Sans doute, presque toujours du moins, les ambassadeurs font bien d'insister, et le divan de céder. Il n'en est pas moins vrai que tant d'exigence d'une part, tant de condescendance de l'autre, affaiblissent et décréditent le gouvernement ottoman dans l'esprit des populations musulmanes comme des populations chrétiennes. Il n'en est pas moins vrai qu'il en résulte nécessairement chez les unes un découragement profond, chez les autres une confiance qui croît chaque jour. Il n'en est pas moins vrai qu'ainsi atteinte dans sa puissance, dans sa considération, la Porte n'a plus qu'une existence précaire, factice et dépouillée de toute espèce de prestige.

De tout cela je ne veux pas conclure avec M. le maréchal Sébastiani, avec M. de Lamartine, que l'empire ottoman ne soit plus qu'un cadavre, et qu'il convienne de le traiter comme tel. Je veux moins conclure encore qu'il soit juste, qu'il soit politique de hâter sa mort et d'y mettre la main. Le droit des gens et le respect des traités existent pour la Porte comme pour les autres puissances. Quand on

est en paix avec elle, on ne doit ni pousser ses sujets à la révolte ni miner sourdement ses moyens de défense et d'action. J'ajoute qu'il n'est pas d'esprit ou de cœur assez ferme pour aborder sans émotion l'idée d'une crise qui bouleversera peut-être l'Europe entière; mais entre provoquer cette crise et la prévoir, entre travailler à la chute de l'empire et s'y préparer, la différence est immense. Examinons donc quelle paraît être à cet égard la politique des diverses puissances. Nous verrons ensuite quelle est celle de la France, et si elle suffit à toutes les éventualités.

Le gouvernement russe, on le sait suffisamment, n'est ni libéral ni philanthrope. De plus il n'y a pas derrière lui, comme dans d'autres pays, une opinion publique qui le pousse. La Russie se mêle donc fort peu de la petite croisade humanitaire à la tête de laquelle se sont mises à Constantinople la France et l'Angleterre. Peu importe à la Russie que les sujets chrétiens soient plus ou moins bien traités; peu lui importe que les renégats aient ou non la tête coupée. Si la Russie avait une préférence, ce serait même pour les mesures les plus acerbes, les plus iniques, pour celles qui porteraient le plus vite et le plus sûrement l'esprit de révolte au sein des populations. Mais parce que la Russie paraît en ce moment se tenir à l'écart, on aurait grand tort d'en conclure qu'elle agit peu. Pendant que la France et l'Angleterre obtiennent péniblement quelques adoucissemens aux rigueurs de la loi musulmane et quelques concessions, la Russie s'établit plus fortement que jamais à Sébastopol et à Odessa. Elle étend en outre ses relations dans les provinces, fait appel à l'esprit slave et à l'esprit chrétien, organise des hétairies dont elle tient les fils en sa main, s'efforce enfin, par tous les moyens, d'apparaître aux yeux des populations sujettes comme la puissance choisie par Dieu même pour mettre un terme à leur oppression. La Russie, en un mot, fait plus que de croire à la chute prochaine de l'empire ottoman, plus que de s'y préparer; elle y pousse de toutes ses forces, ostensiblement et secrètement. Jusqu'à ce que Constantinople lui appartienne, la Russie regardera la mer Noire comme une prison. Or, quand on est en prison, on a hâte d'en sortir. Telle est la politique incontestable de la Russie, politique fort simple, fort intelligible, et qu'elle suit depuis Catherine II avec autant d'habileté que de persévérance.

Les projets de l'Angleterre sont moins clairs, moins faciles à saisir. L'Angleterre est, à vrai dire, partagée entre deux craintes : d'une part, la crainte que la Russie ne s'établisse à Constantinople; de l'autre, celle qu'il ne se forme sur les bords de la mer de Marmara et de la Médi-

terranée une ou plusieurs puissances jeunes, robustes, qui apportent un obstacle quelconque à sa supériorité commerciale et maritime. A tout prendre, la décrépitude de l'empire ottoman convient assez à l'Angleterre, et, si elle pouvait la maintenir, elle y serait disposée; mais l'Angleterre ne croit plus à l'empire ottoman, et l'Angleterre est une puissance trop prévoyante pour vivre au jour le jour. On ne peut donc guère douter que ses idées ne soient arrêtées, que son plan ne soit fait. Ce plan ressemble-t-il à celui dont quelques journaux nous entretenaient récemment, et l'Angleterre consentirait-elle à livrer la Turquie d'Europe à la Russie moyennant quelques compensations en Égypte et en Syrie? Il y a beaucoup de raisons d'en douter. Ce qui est évident, c'est que, tout en préférant le *statu quo*, l'Angleterre n'y croit pas; ceux qui prennent intérêt à sa grandeur n'ont d'ailleurs aucune inquiétude à concevoir et peuvent pleinement s'en rapporter à elle.

Parmi les puissances européennes, l'Autriche est après la Russie celle dont la part paraît le plus facile à faire dans un démembrement de l'empire ottoman. Par la Bosnie, la Croatie, l'Hertzégovine, la Turquie pénètre en effet comme un coin dans les états autrichiens, ne leur laissant, sur une longueur de près de 100 lieues, qu'une étroite langue de terre le long du littoral. Mais l'Autriche s'inquiète à la fois de l'extension qu'un tel évènement donnerait à la puissance russe, de l'effet qu'il produirait sur ses propres populations. Quand nous songeons aux dangers qui menacent la monarchie autrichienne, c'est toujours l'Italie que nous avons devant les yeux. Je crois que c'est une erreur. En Italie les dangers de la monarchie autrichienne sont plus apparens, plus bruyans qu'ailleurs; ailleurs cependant ils pourraient bien être plus réels et plus profonds. La monarchie autrichienne, il ne faut pas l'oublier, est une pure mosaïque où l'élément allemand entre pour une quantité très faible (4 ou 5 sur 35); l'élément slave au contraire y est très considérable et très puissant (plus de 18 sur 35). Or, depuis quelques années, l'élément slave réagit fortement contre l'élément allemand et tend à s'en séparer. En même temps, on le sait, en Allemagne l'idée de la nationalité allemande gagne chaque jour du terrain, et ce n'est pas l'Autriche qui se trouve à la tête de cette nationalité. Entre le mouvement slave d'une part et le mouvement allemand de l'autre, la monarchie autrichienne se demande donc, avec quelque anxiété, quelle serait sa destinée, si jamais ces deux mouvemens éclataient à la fois, et si le mouvement italien venait les seconder. De là son horreur instinctive pour toute espèce de changement, pour

toute espèce d'action. On comprend peu que l'Autriche ait vu, sans s'émouvoir, la Russie s'emparer des bouches du Danube, ou que, cette faute commise, elle n'ait pas cherché à la réparer en favorisant de tout son pouvoir un projet de canal dont l'exécution est, dit-on, assez facile. On comprend peu qu'en 1840 l'Autriche ait laissé, sans résistance, se former une coalition entre l'Angleterre et la Russie, et que cette coalition, si menaçante pour elle, ait même obtenu son concours. On comprend peu qu'en 1843 elle se soit abstenue de toute intervention, de toute opinion dans l'affaire de Servie, laissant ainsi la Russie prendre pied à ses portes mêmes. Si vieux pourtant que soit le ministre qui préside encore aux destinées de l'Autriche, on ne peut supposer, sans quelque motif secret, tant d'insouciance et d'inertie. Ce motif, c'est que l'édifice craque de toutes parts, et que la moindre secousse suffirait pour le renverser. A Constantinople comme à Athènes, comme partout, l'Autriche n'a donc en ce moment qu'une politique, éviter toute collision, toute agitation, tout dérangement, et surtout ne pas se brouiller avec la Russie. Quant à ses vues ultérieures, on peut affirmer qu'elles sont à la merci des événemens.

La Russie qui travaille à la chute de l'empire, l'Angleterre qui l'attend et s'y prépare, l'Autriche qui la craint et qui ferme les yeux, voilà les trois politiques. Faut-il maintenant que, comme l'Autriche, la France s'enferme dans la contemplation béate d'un *statu quo* impossible? Faut-il qu'elle borne ses efforts à exercer par l'amour sur le divan l'influence que d'autres exercent par la crainte? Faut-il qu'elle croie avoir assez fait quand elle a obtenu quelques légères réformes? Faut-il enfin qu'elle se conduise de manière à être prise au dépourvu le jour où la crise éclatera? Encore une fois, qu'on fasse vivre, si on le peut, l'empire ottoman en le dépouillant successivement de tout ce qui jadis a fait sa grandeur et sa force; qu'on lui impose la civilisation moderne avec ses idées d'humanité, de liberté, de régularité; qu'à défaut de l'égalité de droit, on introduise, même entre les races, une certaine égalité de fait : tout cela est bien; mais qu'on ait l'esprit assez libre pour prévoir que tout cela peut avorter, et que la France alors aura un tout autre rôle à jouer. Ce rôle, quel sera-t-il? Voilà ce qu'il faut bien savoir d'avance, sous peine d'échouer misérablement.

Il y a, ce me semble, pour la France, si l'empire ottoman tombe, trois politiques possibles : prendre sa part des dépouilles, souffrir que d'autres partagent l'empire et s'assurer une compensation sur le Rhin, remplacer l'empire par un ou plusieurs états indépendans et libres.

De ces trois politiques, la première, tout le monde le comprend, serait une politique de dupe. La seconde est tentante et populaire, mais elle a l'inconvénient grave d'armer contre nous non-seulement les gouvernemens, mais certains peuples dont l'amitié nous importe. Reste la troisième, qui est à la fois honnête, libérale, avouable; c'est celle que la France, à mon sens, devrait adopter dès aujourd'hui; c'est celle dont la Grèce espère son agrandissement.

Mais ici se présente un problème fort difficile, celui de savoir quels sont entre des populations qui diffèrent par l'origine, par les souvenirs, par la langue, les rapprochemens possibles. Pour chercher la solution de ce problème, il convient d'abord de séparer la Turquie d'Europe de la Turquie d'Asie. Par suite d'événemens qu'il est inutile de rappeler, c'est surtout la Turquie d'Asie qui a occupé l'Europe depuis quelques années. Aujourd'hui encore l'Égypte d'une part, la Syrie de l'autre, voilà ce qui fixe surtout notre attention. C'est tout au plus si nous savons que derrière Constantinople, de la mer Noire à l'Adriatique, il y a des contrées vastes et fertiles où les populations chrétiennes sont sept à huit fois plus nombreuses que la population musulmane. C'est à peine si nous nous intéressons au sort de ces populations, qui pourtant valent bien les Druses et les Maronites. L'an dernier, la question de Servie nous a, pour quelques jours, obligés à porter les yeux vers ces contrées; mais nous avons pensé presque tous que c'était en définitive une petite question. C'était une très-grande question au contraire, une question qui pouvait, qui devait avoir sur l'avenir de la Turquie d'Europe une énorme influence. On commence à s'en douter aujourd'hui. Il faut espérer que bientôt on s'étonnera de ne l'avoir pas su plus tôt.

Laissons donc la Turquie d'Asie, et ne parlons que des provinces européennes sur lesquelles la Turquie conserve sa souveraineté nominale ou réelle. Ces provinces sont, on le sait, la Thrace (Roumélie), la Bulgarie, la Macédoine, la Thessalie, l'Épire et l'Albanie, la Bosnie, l'Hertzégovine, la Croatie, enfin la Servie, la Valachie et la Moldavie, dont, par les traités de Bucharest, d'Ackerman et d'Andrinople, la Russie s'est constituée protectrice. Sur 15 à 16,000,000 d'habitans que contiennent ces provinces, il y a seulement 1,000,000 de Turcs, auxquels il faut ajouter à peu près 1,500,000 Bulgares, Albanais et Bosniaques, qui jadis ont abjuré le christianisme. Il est bon d'ajouter que les Turcs sont pour la plupart rassemblés dans la Roumélie, autour de Constantinople.

Ainsi, d'un côté, 2,500,000 mahométans tout au plus, dont

1,500,000 viennent des races vaincues; de l'autre, 13 à 14,000,000 de chrétiens qui appartiennent pour la plupart à l'église grecque; les premiers maîtres, les seconds sujets ou rayahs : voilà la Turquie européenne. Maintenant, si les 13 ou 14 millions de sujets qui habitent ces provinces étaient tous de la même race, comme ils sont tous de la même religion, s'il n'y avait parmi eux qu'une pensée, qu'un vœu, qu'un intérêt, il paraîtrait juste et naturel de les réunir en une seule nation, et de refaire ainsi ce grand empire grec, auquel on pense à Athènes; mais il n'en est pas ainsi, et les chrétiens de la Turquie d'Europe se trouvent malheureusement séparés entre eux par des diversités assez profondes. On compte à peu près 4,500,000 Bulgares, 3,500,000 Serbes, 4,000,000 Moldo-Valaques, 2,000,000 Hellènes, 1,000,000 Albanais; en tout 15,000,000, dont il faut déduire 1,000,000 à 1,500,000 mahométans, presque tous Albanais et Bosniaques. De ces cinq catégories, les trois premières ont une tige commune, la tige slave. Ce sont donc, toute simplification faite, 12,000,000 de Slaves, 2,000,000 d'Hellènes, 1,000,000 d'Albanais. Il y a d'ailleurs des provinces où l'une ou l'autre de ces races domine. Il y en a d'autres, la Macédoine, la Thrace, l'Albanie, par exemple, où elles coexistent (1).

En présence d'élémens si variés, on comprend quelle est la difficulté. On ne peut demander à l'un de ces élémens de se laisser absorber par l'autre, aux Slaves de se faire Grecs, ni aux Grecs de se faire Slaves. Il faudrait donc, pour constituer un empire unique, trouver une combinaison fédérative qui conciliât tous les intérêts, qui ménageât toutes les opinions. Cette combinaison est-elle possible? Oui, en ce qui concerne les Bulgares, qui, doux et paisibles en général, seraient disposés, dit-on, à se rattacher soit à la Servie, soit à la Grèce, soit à Belgrade, soit à Athènes; mais entre Athènes, centre du mouvement hellénique, et Belgrade, centre du mouvement slave, l'accord ne serait pas si facile. A Belgrade, on rêve l'empire serbe, comme à Athènes l'empire grec, et d'aucun des deux côtés on ne

(1) Un des collaborateurs de la *Revue*, M. Cyprien Robert, a publié sur *le Monde gréco-slave* un travail développé et très intéressant. Il est fort à désirer que l'attention des voyageurs et des publicistes se dirige vers une partie du monde si peu connue jusqu'ici, et qui paraît appelée à jouer un grand rôle dans la prochaine crise européenne.

(A ce suffrage si compétent de M. Duvergier de Hauranne, si honorable pour l'homme qui le reçoit, la direction de la *Revue* ajoutera que, depuis la publication de ses premiers travaux dans ce recueil, M. Cyprien Robert est retourné sur les lieux pour compléter ses études sur le monde gréco-slave. Nos lecteurs auront incessamment les résultats de ce nouveau voyage.)

paraît disposé à faire bon marché de la prépondérance. A entendre des personnes bien informées, il y a même dans cette rivalité plus qu'une question de puissance; il y a une question de nationalité très ancienne, très vivace, et dont il faut tenir grand compte, sous peine de repousser les Slaves vers la Russie, qui leur tend les bras.

Que dans leur désir d'agrandir leur pays les Grecs s'inquiètent peu de ces circonstances, cela est naturel; mais une politique sage et prévoyante, une politique qui n'est ni grecque ni slave, doit s'en préoccuper sérieusement. La première chose à faire serait donc d'étudier avec soin, avec impartialité, l'état de chacune des provinces de la Turquie européenne, et de savoir positivement quelle est sa tendance et quel est son vœu. Ce que l'on peut dire d'avance, c'est qu'il n'est pas une de ces provinces où l'idée de l'indépendance n'ait jeté de profondes racines. En Valachie, en Moldavie même, on trouve que la Russie fait payer cher sa protection, et que, s'il vaut mieux être Russe que Turc, il vaudrait mieux encore faire partie d'un état indépendant. Cependant, je le répète, c'est en Servie surtout que le mouvement national est plein d'énergie et d'avenir. Misérablement abandonnée l'an dernier par l'Autriche et par l'Angleterre, faiblement soutenue par la France, la Servie n'en a pas moins su résister courageusement aux injonctions russes et éviter le sort des principautés. Sous la suzeraineté nominale de la Porte, c'est aujourd'hui un état de 800,000 ames, presque indépendant, et dont la force d'attraction ne peut manquer d'agir tôt ou tard sur les provinces qui l'entourent. De toute la Turquie européenne, il n'est pas un point qui soit plus digne de l'appui de la France et de son intérêt.

Il est bon de le dire d'ailleurs, parmi les populations slaves comme parmi les populations grecques, il suffit à la France de se montrer pour que les esprits et les cœurs viennent à elle. La France a beau abjurer ses instincts généreux, répudier son histoire, abaisser sa politique : les peuples savent séparer le pays de ceux qui le dirigent, distinguer entre ce qui est accidentel et ce qui est permanent. Sur le Rhin, la France peut exciter des méfiances, inspirer des inquiétudes. Parmi les populations slaves comme parmi les populations grecques, il n'est personne qui ne sente, qui ne comprenne qu'elle n'a d'autre intérêt que leur intérêt, d'autre pensée que leur pensée. Les populations slave et grecque sont attirées vers la Russie par la communauté du culte, par le souvenir de services rendus, par un certain prestige religieux et guerrier qui environne la tête du tzar. Elles sont repoussées de la Russie par la vue des provinces russes et par la crainte de l'asser-

vissement. D'un autre côté, l'Angleterre leur apparaît comme une ennemie secrète, comme une ennemie qui, tout en les caressant, voudrait les priver de toute vigueur et de toute vitalité. A défaut de l'Autriche, qui dort, la France reste donc seule, et c'est son nom qu'on invoque. Pendant long-temps, j'ai blâmé comme ridicule la protestation que la France fait tous les ans en faveur de la Pologne; j'avais tort. Cette protestation, tout impuissante qu'elle paraît être, retentit au cœur des populations asservies, et leur prouve qu'au jour de son réveil la France sera encore leur plus fidèle appui. Encore une fois, à Jassy comme à Belgrade, à Bucharest comme à Salonique, un mot, un geste de la France réveillent toutes les espérances. C'est une force dont elle aurait bien tort de ne pas se servir, surtout quand il s'agit pour elle, non de s'agrandir, mais de s'opposer à ce que d'autres s'agrandissent, non d'asservir des populations confiantes, mais de les affranchir.

Il est d'ailleurs inutile de démontrer que si, dans le démembrement de l'empire ottoman, chaque petite nationalité voulait s'ériger en état indépendant, l'asservissement successif ou simultané de toutes les nationalités en serait la conséquence inévitable. C'est ce que ne doivent oublier, dans aucun cas, les trois ou quatre branches du tronc slave qui occupent la plus grande partie de la Turquie européenne. Quant aux provinces helléniques, à l'Épire, à la Thessalie, à la Macédoine presque entière, il est certain que généralement on y désire entrer dans la communauté grecque; il est certain que, dans ce but, des hétairies nombreuses y sont organisées, et que pour éclater ces hétairies n'attendent qu'un moment favorable. Par les motifs que j'ai dits, la Russie pousse activement à ce mouvement, comme elle a poussé au mouvement de septembre, comme elle pousse à tout ce qui peut précipiter la crise. L'espoir des Grecs amis de leur pays, c'est que cette fois encore la Russie aura travaillé pour d'autres que pour elle. Il n'y en a pas moins là un danger qui leur impose beaucoup de réserve et de patience.

Ce danger n'est pas le seul, et il en est un autre auquel doivent songer sérieusement les patriotes grecs, c'est celui d'une irruption nouvelle de l'Albanie mahométane. On sait que les Albanais mahométans, les Arnautes, comme les appellent les Turcs, les Shypetars, comme ils s'appellent eux-mêmes, sont un des peuples les plus belliqueux, les plus turbulens, les plus féroces qu'il y ait au monde. On sait aussi que, quand ils ne sont pas en insurrection, les Turcs se servent d'eux volontiers pour réduire, pour châtier les populations

chrétiennes qui se soulèvent. Si l'Épire, si la Macédoine, si la Thessalie levaient aujourd'hui l'étendard de la révolte, nul doute que le divan ne s'empressât de livrer ces riches provinces aux Arnautes. Nul doute que ceux-ci ne s'y précipitassent avec fureur, et que, même vaincus, ils n'y laissassent d'horribles traces de leur passage.

Les patriotes grecs, au reste, ne désespèrent pas de réunir un jour dans un effort commun les Albanais de toute religion, chrétiens ou mahométans. Quand, après la conquête turque, la moitié de l'Albanie se fit mahométane, ce ne fut point par amour de l'islamisme, mais pour conserver ses propriétés. Il en résulta parmi les nouveaux convertis une grande indifférence religieuse, indifférence qui dure encore aujourd'hui. Ainsi, beaucoup de mariages ont lieu entre mahométans et chrétiens. A vrai dire, l'esprit militaire et l'amour du pillage, voilà la seule religion des Arnautes. Ils conservent au contraire un vif sentiment de leur nationalité, et une aversion profonde pour quiconque veut la supprimer. Aussi l'Albanie a-t-elle été vaincue par les Turcs, jamais soumise. La langue turque n'y est même pas comprise, et les Turcs y sont considérés par leurs frères en Mahomet comme des étrangers. On sait tout ce qu'ont fait tantôt les pachas, tantôt le gouvernement turc, pour dompter l'indocilité albanaise, et l'on n'a oublié ni les massacres d'Ali-Pacha, ni ceux du visir Reschid en 1830. Malgré cela, les beys albanais avec les spahis bosniaques restent les moins obéissans de tous les sujets du divan. Pour résister aux Turcs, on les a vus plusieurs fois, notamment en 1833 et 1840, se coaliser avec les chrétiens, et déjà dans les districts de l'Albanie méridionale, à Janina, par exemple, beaucoup d'entre eux disent hautement que, si le nouvel état grec leur assurait leurs propriétés, ils ne demanderaient pas mieux que de passer à son service. Dans ce cas, on assure même que quelques-uns n'hésiteraient pas à redevenir chrétiens. Il y a là une disposition précieuse, et que les patriotes grecs auraient grand tort de négliger.

Ainsi sur le continent deux mouvemens, l'un slave, dont la Servie est le foyer; l'autre hellénique, qui part d'Athènes et s'étend dans les provinces voisines. Reste à savoir si ces deux mouvemens peuvent s'unir, ou s'ils resteront à jamais séparés. Parmi les îles enfin, il en est une, l'île de Candie, qui évidemment n'attend que le moment de fraterniser avec la Grèce. Un jour, en 1841, elle put croire que ce moment était venu; mais l'indépendance et l'intégrité de l'empire venaient alors d'être trop récemment, trop solennellement proclamées pour que l'Europe permît qu'on y fît brèche. Les pauvres Candiotes

furent donc sacrifiés au désir de montrer au monde combien, en signant le traité du 15 juillet, les puissances avaient été sérieuses, sincères, conséquentes. Il est inutile d'ajouter qu'heureuse de sa rentrée dans le concert européen, la France se garda bien de jeter un mot discordant au milieu de ce concert.

Je n'ai rien dit d'autres îles que la géographie et l'histoire semblent unir nécessairement à la Grèce, mais que la politique en a distraites. Ces îles sont les îles Ioniennes, dont l'aspect suffit pour apprendre à tous les peuples comment l'Angleterre comprend le mot de protectorat. Quand, dans un voyage en Orient, on va par Malte, et qu'on revient par Corfou; quand on voit ainsi la clé de la Méditerranée et celle de l'Adriatique placées entre les mains d'une puissance qui ne possédait ni l'une ni l'autre, il y a quarante ans; quand on examine les ouvrages à l'aide desquels cette puissance a rendu plus formidables encore des positions déjà si fortes, on ne peut s'empêcher, si l'on n'est pas Anglais, de faire sur soi-même un retour douloureux. Quoi qu'il en soit, Corfou, comme Malte, appartient à l'Angleterre, qui ne s'en dessaisira pas; mais peut-être est-il moins impossible que, dans sa facile générosité, elle consente quelque jour à rendre à la Grèce Cérigo, Zante, Sainte-Maure, Ithaque, Céphalonie, possessions sans utilité pour elle, et qui compléteraient heureusement le territoire grec. La Grèce surtout, si l'Épire s'y trouvait comprise, n'en resterait pas moins sous le feu des batteries de Corfou.

La Grèce se développant librement et pacifiquement dans ses limites actuelles, la Grèce s'assimilant les provinces helléniques qui sont restées sous la domination musulmane, la Grèce devenant le noyau d'un grand empire gréco-slave, dont le siége serait à Constantinople : telles sont les trois solutions qui se présentent à l'esprit, et qui se débattent à Athènes.

Eh bien! de ces trois solutions, la première, en définitive, n'exclut pas la seconde, ni la seconde la troisième. Plus la Grèce actuelle saura se faire heureuse et libre, plus les provinces qui l'entourent se sentiront attirées vers elle. Cette seconde phase accomplie, la troisième enfin, en supposant qu'elle soit possible, ne s'en accomplira elle-même que plus facilement. La conséquence, c'est que, sans renoncer à cette confiance dans leur avenir, à cette foi en eux-mêmes qui leur donne sur les Turcs une supériorité si marquée, les Grecs doivent surtout s'occuper de la Grèce actuelle et en tirer parti. Il est commode, pour excuser ses fautes, pour pallier ses échecs, de s'en prendre aux limites qu'on a reçues, et de dire qu'on ne peut vivre sans l'Épire,

sans la Thessalie, sans la Macédoine; mais cela n'est pas vrai, et, de plus, cela n'est pas politique. Pour ma part, je fais des vœux sincères pour la grandeur de la Grèce, et je souhaite que les provinces dont il s'agit lui appartiennent un jour; c'est là même, selon moi, la pierre de touche véritable de l'intérêt que portent à la Grèce les trois puissances protectrices : c'est ce qui fait que l'influence française en Grèce est plus légitime que les autres, parce qu'elle est plus libérale et plus désintéressée. Il ne m'en semble pas moins que la Grèce manquerait à sa mission, à son devoir, si elle négligeait ses progrès intérieurs pour se jeter tête baissée dans d'aventureuses entreprises. On compromet quelquefois un avenir certain pour vouloir le hâter; on manque le but pour y viser trop vite. La Grèce a un sol à cultiver, des finances à refaire, une marine à recréer. Qu'elle s'y dévoue sérieusement, avec constance, avec fruit; sa voix sera bien plus forte alors, quand elle parlera soit à ses frères de Turquie, soit aux puissances européennes.

Mais ce que dès aujourd'hui elle peut faire dans la pensée de son avenir, c'est de supprimer, c'est d'abolir toutes les absurdes distinctions qu'elle vient de créer elle-même entre les Grecs du dedans et les Grecs du dehors. Pourquoi, comme le voulait la constitution d'Épidaure, tout Grec du dehors qui viendrait se fixer en Grèce ne pourrait-il pas, par une simple déclaration, acquérir la nationalité?... Que la Grèce y pense : il y a une étrange contradiction à rêver l'assimilation de la Grèce extérieure et à lui fermer, quand elle se présente, les portes de la cité. Et si cette contradiction n'avait pour tout motif que le désir si bas, si misérable, d'accaparer les fonctions publiques rétribuées, en diminuant le nombre des concurrens; si l'on sacrifiait ainsi les grands intérêts du pays, ceux que l'on proclame soi-même, au plus sordide des calculs, que voudrait-on que l'Europe pensât de la Grèce, et comment pourrait-on appeler à soi la sympathie des ames élevées? Je le dis sans hésiter, le fameux décret des hétérochtones est de tous les actes de l'assemblée nationale le seul qui ne soit pas digne d'elle. Heureusement ce n'est qu'un décret contre lequel des voix généreuses ont protesté; il appartient à son adversaire le plus éloquent, à M. Coletti, d'en obtenir le rappel.

Au moment où je termine (2 octobre), je reçois deux journaux athéniens (*l'Observateur* et *le Courrier d'Orient*), tous deux rédigés dans un excellent esprit, et qui m'apprennent que, le 15 sepembre, l'anniversaire de la révolution a été célébré au milieu d'un enthousiasme unanime, et que le 19 la session parlementaire s'est ouverte

sous les plus favorables auspices. Il paraît qu'au lieu de se briser, l'union de MM. Coletti et Metaxas s'est resserrée, et qu'ils sont bien déterminés à surmonter ensemble les difficultés qui les attendent. Il paraît aussi que les conseils de la modération sont écoutés, et que le cabinet, comme la majorité de la chambre, se défendront de toute réaction. Si ces bonnes dispositions se maintiennent, un grand pas sera fait pour l'affermisssement des institutions représentatives. Par malheur, chez les descendans des anciens Hellènes, l'eau coule vite et change souvent de lit. Espérons qu'il n'en sera pas ainsi cette fois, et qu'un peu de repos, un peu de stabilité succédera enfin à tant d'agitation et de mobilité.

Dans cet examen des affaires grecques, j'ai cherché à éviter tout esprit de parti. Il m'est pourtant impossible de ne pas faire remarquer en finissant que, deux fois en un an, la politique ministérielle a reçu en Grèce un éclatant démenti. En 1843, M. Guizot était parvenu à réunir la France et l'Angleterre dans une pensée commune, celle qu'une constitution ne valait rien en Grèce, et qu'on devait s'y contenter de quelques institutions administratives. C'est précisément alors qu'éclata le mouvement de septembre, et que la Grèce, se soulevant tout entière, demanda et obtint une constitution. M. Guizot accepta de bonne grace le fait accompli; puis il proclama à la face de la France et de l'Europe que le bon accord des légations anglaise et française n'était point un fait accidentel et passager, mais un fait permanent et nécessaire, un fait qui devait diriger et dominer toute la situation. Au bout de six mois, le bon accord des deux légations avait cessé, et chacune aujourd'hui suit sa voie. C'est pourtant une chose grave que de se tromper si souvent, et, quand on marche ainsi à l'aveugle, il est difficile que l'on arrive au but. Heureusement, je l'ai dit et je le répète, l'influence française n'a pas été vaincue en Grèce avec la politique ministérielle. Il faut en savoir gré au ministre de France, qui, en septembre 1843 comme en août 1844, n'a consulté que l'intérêt des deux pays, et s'est jeté bravement sur la brèche sans craindre de compromettre sa responsabilité. Il faut en savoir gré surtout à l'admirable instinct dont les Grecs sont doués. Les différentes opinions en France ont pu, à diverses époques, juger diversement la situation de la Grèce, et se reprocher mutuellement quelques fautes. La Grèce n'en sait pas moins que, si nous différons sur la conduite à tenir, nous n'avons tous en définitive qu'une pensée et qu'un but.

Ministère et opposition, membres du centre ou de la gauche, partisans même ou adversaires du gouvernement établi, nous voulons tous

une Grèce indépendante et libre, une Grèce qui échappe au protectorat continental de la Russie comme au protectorat maritime de l'Angleterre, une Grèce qui vive de sa propre vie et qui tienne une bonne place dans le monde. Sur ce terrain, tous les partis se donnent rendez-vous, toutes les opinions tendent à se confondre. Qu'averti par son double échec, le ministère français ne place donc plus toutes ses espérances sur une base étroite et fragile; qu'il ne répudie aucun concours, mais qu'il n'aliène au profit d'aucun la liberté de son action; qu'il n'aille pas jusqu'à dire, comme M. Guizot après la formation du ministère Maurocordato, « que la France soutiendra tout ministère qui aura la majorité dans les chambres, » car une majorité corrompue pourrait enfanter un ministère anti-national; mais qu'il dise que tous les vrais amis de la Grèce sont les nôtres, et que le parti national, quels que soient ses chefs, aura toujours le droit de compter sur les sympathies de la France et sur son appui. Une telle conduite, un tel langage, seront appréciés en Grèce comme en France, et porteront leurs fruits.

Mais, je le répète une dernière fois, si le présent ne doit pas être sacrifié à l'avenir, il ne faut pas non plus que l'avenir soit oublié, méconnu, négligé. Il ne faut pas que la France, quand l'Angleterre et la Russie veillent, laisse endormir sa prudence et attende passivement, sans but et sans plan, les événemens qui se préparent. Il ne faut pas que, dans son amour du *statu quo*, elle ne voie rien au-delà. Il ne faut pas surtout qu'incertaine et vacillante, elle ait une politique à Athènes, une autre politique à Constantinople, sans qu'elle se mette en peine de les rattacher l'une à l'autre. Avant 1840 aussi, la France a eu en Orient deux pensées, deux tendances, deux langages, l'un à Constantinople, l'autre à Alexandrie, et l'on sait ce qui en est advenu. C'est assez d'une fois. « L'une et l'autre conduite peut se tenir » est, j'en conviens, une maxime commode et, depuis quatre ans surtout, fort en crédit. Cette maxime pourtant a ses inconvéniens, celui entre autres de se laisser toujours surprendre partout, et de n'être jamais en mesure de lutter contre rien. Grace à Dieu et à la fortune de la France, les faiblesses, les échecs des dernières années n'ont pu parvenir à nous enlever toute force morale et toute influence en Orient. Le levier existe donc, l'instrument est créé. Il reste à savoir ce que l'on veut en faire et à oser s'en servir.

P. Duvergier de Hauranne.

# ESSAYISTS ANGLAIS.

## III.

### SYDNEY SMITH.

*The Works of the rev. Sydney Smith.*

M. Sydney Smith a été l'un des fondateurs de la *Revue d'Édimbourg*, et c'est, de tous les écrivains qui appartiennent à la belle époque de ce célèbre recueil, celui dont le talent était le plus populaire. Membre du clergé anglican, M. Sydney Smith remplissait vers la fin du dernier siècle, comme il nous l'apprend lui-même, l'humble poste de curé dans la plaine de Salisbury, quand il l'échangea pour les fonctions non moins ingrates de précepteur auprès d'un jeune homme qui se rendait à l'université de Weimar. La guerre continentale lui ayant fermé le chemin de l'Allemagne au moment où il se préparait à passer la mer, il prit le parti de tenter la fortune à Édimbourg. Fixé dans cette ville savante, il s'y lia bientôt avec Jeffrey, Brougham, Murray et plusieurs autres membres de la *Speculative Society*, qui, alors inconnus comme lui, étaient destinés tous à se faire un nom dans les lettres et la politique. Il est fâcheux que M. Sydney Smith, dont la répugnance à parler de lui-même est grande, n'ait dit

que quelques mots en passant sur cette époque si intéressante de sa vie. Sa spirituelle gaieté eût animé singulièrement un récit où il nous aurait raconté par quels degrés ces studieux jeunes hommes, dont l'amitié exerça une influence si grande sur leur avenir, en vinrent à vouloir examiner, dans une publication périodique, toutes les questions philosophiques et morales qui ont, dans tous les temps, attiré les grandes intelligences, et que, jusque-là, ils s'étaient contentés de débattre entre eux. M. Sydney Smith se borne à nous apprendre, avec le laconisme qui lui est ordinaire, que se trouvant un jour au huitième ou neuvième étage que Jeffrey, jeune et pauvre alors, habitait dans Buccleugh-Place, l'idée lui vint de proposer l'établissement d'une revue; que cette idée fut accueillie par ses amis avec acclamation; qu'il se trouva seulement en désaccord avec eux sur le choix de l'épigraphe latine à placer sous le titre, et qu'enfin, nommé *editor* ou directeur du nouveau recueil, il resta juste assez de temps à Édimbourg pour en faire paraître la première livraison.

Heureusement, les collaborateurs de M. Sydney Smith n'ont point imité sa réserve, ou plutôt son indifférence; les mémoires de Francis Horner, publiés l'année dernière à Londres, contiennent de curieux détails sur l'histoire pour ainsi dire intime de la *Revue d'Édimbourg*. Ils font connaître les difficultés d'exécution, les obstacles très sérieux, quoique ignorés du public, que toute entreprise honnête et sérieuse de critique rencontre au dedans de soi, alors même qu'elle vient se placer au milieu des circonstances les plus favorables, entre une littérature féconde et de grandes choses à faire en politique, lorsque tout semble enfin appeler l'avènement des talens et des ambitions d'une certaine valeur. Avant d'arriver à l'examen des écrits de M. Sydney Smith, montrons les commencemens de l'œuvre à laquelle il devait prendre une part si active.

Dans les associations les plus libres, il y a toujours un homme qui finit par exercer sur ses égaux une autorité d'autant plus légitime, qu'il la doit seulement à l'irrésistible ascendant de sa supériorité. Telle paraît avoir été la position de Jeffrey au milieu de ses amis. C'est chez lui qu'ils se réunissaient, c'est à lui qu'ils confiaient leurs espérances et leurs projets; il était l'ame, en un mot, de ce commerce charmant et délicat qui fit éclore tant d'esprits distingués; il fut ensuite le lien commun qui les rapprocha dans l'absence, quand des fortunes diverses les forcèrent de se disperser et de choisir leurs chemins. Je ne veux pas contester à M. Sydney Smith l'honneur (et c'en est un assurément auquel il doit tenir) d'avoir le premier songé à créer

la *Revue d'Edimbourg;* mais quand même Jeffrey n'aurait pas un peu contribué à lui inspirer cette idée, il est évident que celui-ci seul avait la force et l'énergie qu'il fallait pour diriger une pareille publication, et même empêcher qu'elle échouât avant que de paraître. Horner le fait assez entendre dans ses mémoires, sans les efforts de Jeffrey, elle n'aurait jamais vu le jour. « C'est vers la fin de l'hiver dernier, écrit-il en 1802, que le plan de la *Revue* fut arrêté entre nous trois, Jeffrey, Sydney Smith et moi; ce plan fut communiqué aussitôt à Murray, Allen, Hamilton. Quant à Brown, Brougham et les deux Thompson, ils donnèrent successivement leur adhésion. »

Dès-lors nous voyons Jeffrey occupé seul à recueillir les élémens de la première livraison. Au mois d'avril, cette livraison n'est guère avancée; Jeffrey confie à Horner tous les embarras qu'il éprouve. « J'ai commencé ce matin l'article sur Mounier, lui mande-t-il; malheureusement nous sommes en retard et nous laissons échapper quelques symptômes de découragement; déjà l'on réclame contre la date fixée pour notre première apparition, et l'on semble à présent vouloir un délai qui pourrait bien nous être fatal. Cependant il y a quelque chose de fait, et plus encore, je l'espère, en voie d'exécution. Smith est parvenu à la seconde moitié de sa tâche; Hamilton aussi. Allen a fait quelques progrès. Pour ce qui est de Murray et de moi, nous avons accordé nos instrumens, et nous sommes presque prêts à commencer. D'un autre côté, Thompson est malade; Brown ne s'est engagé à examiner que les comédies de miss Baillie, et Timothée, loin de prendre aucun engagement, a déclaré l'autre jour qu'il croyait bien qu'il ne noircirait jamais de papier pour notre cause. Quant à Brougham, vous savez avec quel entraînement il accueillit d'abord notre idée et comme il nous promit, sans hésiter, de nous fournir au moins deux articles. Il y a quelques jours, je lui proposai deux ou trois ouvrages qui me semblaient devoir lui convenir; il m'a répondu très gaiement que son opinion n'était plus tout-à-fait la même à l'égard de notre entreprise, et qu'il était plutôt éloigné maintenant d'y prendre part. »

Ce fragment de la correspondance de Jeffrey contient la liste à peu près complète des premiers écrivains de la *Revue d'Edimbourg*. Dans le nombre se trouvent des noms qui nous sont familiers; d'autres sont moins connus généralement hors de l'Angleterre. Jeffrey, Brougham, Horner, à qui ses travaux sur les questions financières ont fait une réputation méritée, et qui entra dans la chambre des communes dès 1806, à l'âge de vingt-huit ans; Murray, devenu lord avocat d'Écosse en 1836, puis juge de la cour de session (*court of session*) dans le

même royaume en 1839; Sydney Smith, enfin, sont les écrivains qui, par leur collaboration active, par l'union étroite de leur talent et de leurs efforts, par la généralité de leurs *essays* critiques, ont fait le caractère et la célébrité de la *Revue d'Édimbourg*. Les autres, savans d'un mérite solide, y ont représenté les branches diverses des connaissances humaines, toutes ces nobles études qui jetaient au commencement du siècle un si vif éclat sur l'Athènes du nord. Aux noms cités dans la lettre de Jeffrey il faut ajouter celui de Playfair. Brown a occupé la chaire de philosophie morale illustrée par Dugald-Stewart; le docteur Thompson a été professeur de pathologie dans la vieille université écossaise; l'autre Thompson (celui qui est désigné sous le nom de Timothée) était simple *advocate;* Alexandre Hamilton est devenu depuis professeur de sanscrit à Heyleybury, et Allen enfin, alors chirurgien à Édimbourg, est maintenant directeur du collége de Dulwich.

Si l'on songe qu'aux hésitations inséparables de tout commencement vinrent se joindre des difficultés d'exécution matérielle, on ne sera pas étonné qu'il ait fallu plus de six mois pour la composition du premier numéro de la *Revue d'Edimbourg*, et qu'elle n'ait enfin paru qu'au commencement de novembre 1802. Parmi les promoteurs de ce recueil, il ne s'en trouvait aucun qui eût de la fortune et qui ne fût étranger en même temps, comme on l'est toujours avec des convictions, à tous ces vils calculs de l'intérêt qui perdent les entreprises de la pensée; ils n'avaient qu'un but, c'était de communiquer avec le public; cette passion triompha de tous les obstacles. Cependant leurs ressources étaient si restreintes, telle était la modestie de leurs espérances, qu'ils n'osèrent aventurer dans un premier essai plus de sept cent cinquante exemplaires. Ils eurent le bonheur de voir cette édition épuisée en moins de quinze jours. Ils avaient donc fait sensation, ils n'en pouvaient plus douter; mais que pensait-on de la *Revue* et d'eux-mêmes? Horner s'en préoccupe; on retrouve la trace de cette inquiétude dans le journal où il consigne méthodiquement toutes ses réflexions à mesure qu'elles lui viennent : « Je dirai l'accueil que notre premier numéro a reçu à Édimbourg, car nous ignorons encore quelle aura été sa destinée à Londres. Au total, je ne crois pas qu'il nous ait fait beaucoup d'honneur (*I do not think we have gained much character by it*) : ce n'est pas qu'on l'ait trouvé sans mérite; mais la sévérité des jugemens, l'esprit de dénigrement qui perce dans quelques articles, ont déplu à beaucoup de monde. Il faudra que nous adoucissions notre ton dans la prochaine livraison, et que nous montrions plus d'indulgence pour la sottise et le mauvais goût. Jeffrey est, de

nous tous, celui que cette publication aura mis le plus en relief; on sait généralement, dans le public, quelles sont les pages qui viennent de lui, et sans comparaison ce sont les meilleures de la *Revue*. » Ainsi, à peine la critique honnête venait de s'établir au milieu, je devrais dire au-dessus des journaux littéraires sans dignité, sans conscience, dont l'Angleterre et l'Écosse étaient inondées alors, à peine avait-elle prouvé par la hauteur de ses vues, par une élégance peu commune de style et de pensée, et surtout par un parti pris de franchise, qu'elle voulait se soustraire à la double tyrannie des auteurs et des libraires, que déjà les amours-propres blessés au vif et la spéculation alarmée criaient au public qu'elle allait trop loin, et réussissaient presque à la troubler elle-même. Jeffrey s'était attendu à cette première défaveur; plus ferme que Horner, il ne perdit point son temps à tâter pas à pas le terrain de l'opinion; il avait accepté bravement, avec les fonctions d'*editor*, les dégoûts, les faux jugemens, les calomnies même qui en tout temps ont rempli d'amertume la vie des hommes de cœur engagés dans les luttes de la critique : trop heureux quand il n'avait que de pareils ennuis à supporter! Ses plus graves soucis lui venaient de ses collaborateurs mêmes, dont il avait à réveiller le zèle ou à gourmander la paresse. Quelques-uns quittèrent Édimbourg vers la fin de 1802; M. Sydney Smith retourna en Angleterre, où il reprit ses fonctions ecclésiastiques; Horner se rendit à Londres pour y étudier de plus près les grandes questions d'économie et de finances. Il fallut que Jeffrey entretînt une correspondance suivie avec ses amis dispersés, qu'il pressât de loin leurs travaux, et rassemblât non sans peine les matériaux incertains de chaque livraison. C'étaient là de petites misères dont le public ne se doutait point, mais qui mettaient souvent sa constance à de cruelles épreuves et avaient fini par nuire à ses travaux littéraires : « Vous dites, écrivait-il à Horner en 1804, que je ne produis pas assez. En peut-il être autrement? Je perds tant de temps à stimuler mes fournisseurs retardataires, qu'il ne m'en reste guère pour faire quoi que ce soit. Je commence à croire qu'en ceci, comme dans bien d'autres cas, les fonctions d'*editor* sont incompatibles avec le métier d'auteur. Une autre raison de mon apparente paresse, c'est qu'en ma qualité de patron de la fête, je prends ma place le dernier, et il m'arrive souvent de trouver la table envahie par les convives sans que je m'en sois aperçu. » Ce ne sont pas là les seuls embarras que ses confidences révèlent. Jeffrey songe à une foule de sujets qu'il ne peut traiter lui-même; il faut qu'il se mette en campagne pour trouver les écrivains les plus capables de les faire valoir.

Il voudrait aussi amener les littérateurs et les poètes en réputation à lui prêter le concours de leur talent. Déjà sir Walter Scott s'était rendu à son appel, mais cette adjonction brillante ne lui suffisait point : « Quand viendront Wordsworth et Southey? demande-t-il dans la lettre dont je viens de parler. N'avez-vous pas vu Campbell? Que fait-il? »

Jeffrey cherchait ainsi, sans s'en douter, à se créer des obstacles bien plus grands que ceux qu'il avait rencontrés jusqu'alors; il ignorait encore que les critiques et les poètes, que le juge et le patient (ce dernier mot soit dit sans antiphrase), ne sauraient s'accorder ensemble, et qu'entre eux, tôt ou tard, la rupture est inévitable. De son côté, Walter Scott, trompé par son amitié pour Jeffrey, s'imagina de bonne foi qu'il vivrait toujours en bonne intelligence avec une *Revue* que sa propre fécondité forçait à parler souvent de lui, ou peut-être crut-il désarmer cette terrible ennemie en vivant côte à côte avec elle. Son illusion à cet égard alla si loin, qu'il engageait encore Southey, un an avant la création du *Quarterly Review*, à imiter son exemple. « Comme vous faites parfois des articles de *Revue*, écrivait le célèbre romancier au futur poète-lauréat en 1807, me permettrez-vous de vous soumettre une pensée qui m'est venue? Vous en ferez, du reste, ce que vous voudrez. Je suis persuadé que Jeffrey s'estimerait à la fois heureux et honoré, si vous lui envoyiez des travaux sur des livres de votre choix, où vous exprimeriez librement, bien entendu, vos opinions personnelles. Chaque article de la *Revue* est payé dix guinées, et ce prix sera augmenté bientôt, etc. » Southey déclina l'offre de sir Walter Scott, s'excusant sur ce que ses opinions en politique différaient trop de celles de Jeffrey; mais il avait sur le cœur la critique de *Thalaba*, et, barde anglais aussi rancunier que Byron, il ne pardonnait point au *reviewer* écossais d'avoir maltraité ses vers.

Depuis que les œuvres des poètes sont justiciables de la presse, la politique est le prétexte ordinaire des ressentimens qu'ils nourrissent contre elle. On fait bon marché de ses écrits; on se soucie bien de ce qu'un critique peut dire : qu'il blâme à son aise, puisque tel est son droit; mais l'on est citoyen avant d'être auteur, et si l'on se brouille avec un journal qui pense mal de vous, c'est tout simplement parce qu'il a choqué l'opinion de votre parti. Le torysme de Walter Scott ne l'avait pas empêché de s'associer aux premiers travaux des fondateurs d'une *Revue* consacrée à la propagation des principes whigs; mais quand il eut compris que cette familiarité n'apaisait pas leur justice, il s'avisa de penser qu'un écrivain *loyaliste* ne pouvait frayer plus long-

temps avec les adversaires du régime existant. Il est vrai qu'il feignit de croire, et son biographe, M. Lockhart, l'a répété depuis, que la *Revue d'Édimbourg* était d'abord destinée à être un terrain neutre où toutes les opinions devaient se donner la main; il prétendit que Brougham avait manqué le premier à cette convention tacite. Un vieux tory cité par M. Lockhart va même jusqu'à attribuer ce changement aux dédains de Pitt, qui ne sut pas attirer à lui ces brillans jeunes hommes alors qu'ils n'étaient point passés encore dans le camp ennemi. Il fallait avoir bien mal lu les premiers articles qu'ils publièrent pour se tromper ainsi sur leurs tendances. Du reste, je ne veux point dire que Walter Scott ne fut pas vivement blessé dans ses sentimens de tory par le fameux article de Brougham sur l'Espagne; mais croit-on que, si la critique de *Marmion* n'avait point paru auparavant, il aurait fait un éclat, et qu'il fut bien fâché de voir arriver à point nommé une cause avouable de rupture? L'anecdote suivante, rapportée dans les mémoires publiés par M. Lockhart, donne quelque vraisemblance à notre hypothèse. Jeffrey, dans l'examen de *Marmion*, avait montré un trop vif désir de ménager la susceptibilité du poète pour que celui-ci pût lui témoigner combien il était piqué de ce que son dernier livre n'avait pas eu *l'heur de lui plaire*, et pour mieux déguiser son dépit, il avait poussé l'héroïsme jusqu'à prier son critique de venir prendre à sa table sa place accoutumée. Le repas fut froid, la conversation languissante; les deux amis qui allaient cesser de l'être, en tâchant de se cacher leur commune préoccupation, comme c'est l'ordinaire en pareil cas, la rendaient plus visible. Cependant Walter Scott avait fait bonne contenance jusqu'au bout, et Jeffrey serait sorti sans connaître les colères qu'il avait allumées, si M^me^ Scott, moins habile à feindre, et surtout moins faite aux usages du monde, n'eût trahi les secrets du ménage au moment même où Jeffrey prenait congé d'elle : « J'espère, lui dit-elle d'un ton d'aigreur que son accent écossais rendait plus désobligeant encore, j'espère que M. Constable (le libraire de la *Revue*) vous aura bien payé pour écrire l'article. » Depuis ce moment, il est presque superflu de le dire, Walter Scott et Jeffrey ne se revirent plus.

Ainsi, la querelle de la critique et de la poésie est éternelle; il faut renoncer à les voir s'accorder jamais. Les empires peuvent disparaître, les sociétés se renouveler, l'influence des temps, des mœurs, du climat, modifier les penchans de l'art, des révolutions littéraires consacrer des poétiques nouvelles, l'amour-propre des poètes est plus immuable encore que le cœur humain. Depuis le premier vers qui a surnagé sur

l'océan du passé jusqu'à la rime échappée de la veille, il n'est pas sorti une syllabe du cerveau des poètes sur laquelle la critique ait pu porter la main sans sacrilége. Les plus beaux génies et les plus médiocres écrivains semblent s'être donné le mot pour appeler sur leurs juges les foudres de la postérité; dans notre siècle inventif, des artisans littéraires ont été jusqu'à invoquer contre eux la vengeance des lois. Et pourtant, depuis le temps qu'elle existe, les hommes de fantaisie et d'imagination devraient bien avoir pris leur parti sur les libertés de la critique; ils devraient bien plutôt s'alarmer de son silence, de son abaissement, ou, ce qui revient au même, de ses complaisances, car elle n'a jamais été vive et puissante qu'aux époques marquées par les plus belles productions de l'esprit humain, et quand la fatigue ou la corruption s'est glissée dans son sein, la décadence de la littérature contemporaine ne s'est pas fait attendre. Du reste, s'il est un exemple qui doive fortifier les hommes appelés à juger les œuvres de la poésie, c'est de voir un recueil comme la *Revue d'Édimbourg*, où la critique réunissait tous les élémens d'autorité, le talent, la chaleur des convictions, le désintéressement, la conscience, soulever contre elle la colère des plus grands écrivains de l'Angleterre, s'aliéner Walter Scott, répugner à Southey, inspirer la verve satirique de lord Byron, et cependant, impassible au milieu de ces orages, laisser sur tous ces hommes qui la détestaient, ou du moins la craignaient, des appréciations, presque exemptes de sentimens personnels, dont il n'est personne aujourd'hui qui ne reconnaisse la profondeur, la solidité, la justice.

La critique politique de la *Revue d'Édimbourg* mérite les mêmes éloges. Qui ne sait pourtant combien, sur ce terrain où les questions se personnifient nécessairement dans les hommes, où les évènemens jettent sur les principes des ombres si mobiles, les écueils sont plus nombreux, la route de la vérité plus étroite et plus difficile à tenir? Là aussi la *Revue d'Édimbourg*, sans avoir été exempte d'erreurs, a su éviter les grandes chutes. Cette bonne fortune, je l'attribue également au caractère de ses écrivains. Brougham, que sa fougue emportait quelquefois trop loin, n'avait pas encore montré cette versatilité qui l'a perdu plus tard, quand il est arrivé au faîte des honneurs : la vivacité de son imagination ne donnait que plus d'éclat à ses convictions ardentes. Chez tous les autres, il y avait un fonds de raison et un sentiment de la juste mesure qu'il convient de garder dans la discussion des intérêts publics qui tempéraient en eux la passion. Ainsi M. Sydney Smith, doué de facultés qui semblent s'exclure, a su maintenir entre elles un juste équilibre qu'on ne saurait trop admirer. Esprit moqueur

et que l'on pourrait croire entraîné irrésistiblement vers la satire, il semble qu'il dût être l'homme le moins propre à toucher aux problèmes difficiles qui résultaient de la condition politique et sociale de sa patrie à l'époque où il a commencé à écrire. Cependant personne ne les a discutés plus sérieusement au fond; personne, sous une apparence de légèreté, n'a montré plus de suite dans ses opinions, un jugement plus ferme et des croyances plus chaleureuses. C'est un écrivain si singulier, et par son excentricité même, et par le contraste que son sens droit et son inflexible honnêteté de cœur présentent avec la bizarrerie de sa forme, qu'il n'est aucun de nos publicistes, je devrais dire de nos pamphlétaires, si le mot n'était pas trop discrédité, avec qui je pourrais le comparer.

M. Sydney Smith appartient à la classe des écrivains qui ont reçu en Angleterre le nom d'humoristes. Il ne faudrait pas pourtant donner à cette désignation le sens que nous y attachons généralement. L'*humour*, par cela même que le mot est intraduisible en français, est un genre de talent dont nous ne nous rendons pas bien compte, et qui a une signification trop exclusive chez nous. Au fond, ce n'est pas tant une qualité de l'individu qu'une face du caractère national. De même qu'il y a des figures anglaises, il y a aussi un esprit anglais, qui n'est pas l'esprit de tout le monde, qu'un étranger peut comprendre, mais qu'il ne saurait s'assimiler comme il fait de l'esprit français. La physionomie indéfinissable de cet esprit, c'est l'*humour*. Tout Anglais est humoriste né, et M. Sydney Smith l'est en proportion de son esprit. Cette explication est nécessaire, parce qu'en prenant droit de bourgeoisie dans notre langue, le mot d'écrivain humoriste a devié de son origine. Il représente à nos yeux un esprit plein de caprices et de lubies, un auteur qui a des nerfs comme une femme, sensible au froid et au chaud, voyant rose à présent et disant noir la seconde d'après; un homme enfin chez qui le tempérament règle tout, les opinions, les préférences, les idées, c'est-à-dire ne règle rien. Je n'aime pas, je l'avoue, que ceux qui sont forcés par leur nature d'obéir à de soudaines et explicables influences, aux mille réactions du monde extérieur sur le cerveau, touchent aux choses sérieuses de la critique. Autant on prend plaisir à suivre le poète que la fantaisie emporte, dont la muse rêveuse bat les buissons de la fiction à la manière des écoliers qui n'ont jamais d'autre but que de ne pas arriver, autant on finit par trouver insupportable le juge qui s'empare d'un fait, d'un homme, ou d'une idée, pour nous parler de ses chimères, pour attirer sans cesse l'attention sur lui-même, qui, ne connaissant d'autre loi que son hu-

meur de l'instant, soit qu'il écrive de bonne foi ou qu'il plaisante, finit toujours par mystifier le lecteur. Telle est l'idée qu'on se fait communément des humoristes parmi nous. Or, personne ne ressemble moins à ce portrait que M. Sydney Smith. Avant tout, c'est un homme qui a des convictions, qui sait d'où il part et où il va, et personne n'est plus fermement attaché que lui à certains principes invariables. Il n'a d'un humoriste que l'esprit, de bizarre et de capricieux que la forme; chez lui, le cœur est sympathique et chaleureux, l'ame est constante, et toutes ses facultés s'emploient au service de la cause que, de concert avec ses amis d'Édimbourg, il s'est promis de défendre. Et, ce qui est bien remarquable en lui, c'est la sûreté de son jugement, c'est la clarté pénétrante de sa raison; l'esprit qu'il a n'est autre chose que le relief de son bon sens. Dans tout ce qui est injuste et mauvais, il découvre vivement le côté grotesque, et son art consiste à faire ressortir la relation constante de l'absurde et du faux, que nous n'apercevons pas toujours dans le monde moral, et que la passion nous cache plus souvent encore dans l'ordre des idées politiques.

Du reste, nous ne saurions mieux définir cette nature d'esprit, en apparence fantasque et railleuse, au fond très sérieusement appliquée à des objets sérieux, qu'en rappelant ici ce que M. Sydney Smith lui-même a dit de sir James Mackintosh, qui a passé à bon droit pour l'un des hommes les plus spirituels de l'Angleterre. « Sir James, a-t-il écrit quelque part, n'avait pas seulement de l'*humour*, il avait aussi de l'esprit (*wit*); du moins, dans ses raisonnemens, des rapports soudains et nouveaux d'idées illuminaient sa pensée, produisaient sur l'auditoire le même effet que l'esprit, et auraient passé pour tels, si le sentiment instantané de leur valeur et de leur utilité avait laissé le pouvoir d'admirer leur nouveauté, et ne leur avait mérité le nom plus élevé de sagesse (*wisdom*)..... La justesse de la pensée était un des traits fortement accusés de son intelligence; sa tête était de celles où la sottise et l'erreur ne peuvent prendre racine.... Si le talent de conversation qui le distinguait lui avait servi seulement à soutenir de brillans paradoxes, il aurait bientôt fatigué ceux qui l'écoutaient; mais personne ne pouvait vivre long-temps dans l'intimité de sir James sans trouver qu'il possédait l'art de dissiper le doute, de corriger l'erreur, enfin d'étendre les limites et de fortifier les fondemens de la vérité. »

Il semble que, pour dessiner ce portrait de sir James Mackintosh, M. Sydney Smith se soit étudié involontairement lui-même. Ces qualités utiles de l'esprit qu'il admirait dans l'homme célèbre dont il fut l'ami, ce sont précisément celles qui caractérisent son talent; dans son in-

telligence non plus la sottise et l'erreur ne sauraient germer. Être utile en combattant l'erreur, voilà le but qu'il s'est proposé sans cesse, et il peut avoir l'orgueil d'y être parvenu plus d'une fois. N'est-il pas admirable qu'un homme d'esprit ait compris l'emploi sérieux qu'on peut faire d'un mérite qui paraît propre seulement à distraire et à divertir, et que, doué comme il l'était, au lieu de se laisser prendre au faux éclat des paradoxes, il ait regardé la raison et la vérité comme l'accompagnement indispensable de l'esprit, il se soit donné ce précepte pour guide, que l'esprit doit servir à quelque chose?

Voilà ce qui fait que M. Sydney Smith a pu rendre des services éminens au parti dont la *Revue d'Édimbourg* développait les nobles principes. Au lieu de se faire l'écho de ses propres caprices et de n'être qu'un de ces railleurs sans consistance et sans dignité qu'on n'écoute plus dès qu'ils cessent d'être plaisans, il a su élever la satire politique au-dessus des régions inférieures de la polémique et de l'invective, en lui donnant pour mission d'atteindre le mal par le ridicule, et, comme on l'a dit pour la comédie de mœurs, de corriger l'erreur en riant. Cette comparaison peut sembler singulière, mais je ne l'aventure point. J'ai considéré l'ensemble des écrits de M. Sydney Smith, j'ai rapproché les différens travaux auxquels il s'est dévoué pendant le cours de son honorable carrière, ses plaidoyers en faveur de l'Irlande et pour l'émancipation catholique, ses réflexions sur les méthodistes, sur la réforme des lois pénales, etc., et de cet examen attentif il m'est resté cette impression qu'en effet ce mordant écrivain n'a été inspiré que par une pensée, de détruire l'erreur en politique dans toutes ses personnifications, sous tous ses déguisemens, en tant qu'elle lui a semblé être un obstacle aux progrès de la civilisation et à la prospérité de sa patrie. Et, pour la combattre avec plus de succès, il a surtout attaqué sa forme la plus vulnérable, la sottise. Boileau dit quelque part que ce qui détermina sa vocation pour la satire, ce fut la haine d'un sot livre. M. Sydney Smith dut éprouver de bonne heure une antipathie pareille, mais plus étendue et plus féconde, la haine de la sottise politique. On se rappelle le mot de M. Royer-Collard sur un orateur qui venait de descendre de la tribune. « C'est un sot, s'était écrié quelqu'un à côté de lui. — Non, c'est le sot, » répliqua finement le spirituel député. C'est précisément le sot dans ses rapports avec la politique qui a été l'objet des constantes attaques de M. Sydney Smith. Tout paradoxe à part, il faut bien en convenir, la sottise est en quelque sorte une puissance dans les pays libres. Les passions qui ont remué les multitudes, les idées qui les ont conduites vers un but, ne dispa-

raissent pas aussitôt qu'elles ont cessé d'être utiles; elles demeurent fixées dans les esprits médiocres, c'est-à-dire chez le plus grand nombre, long-temps après que d'autres besoins ont appelé des idées et des passions nouvelles, et y dégénèrent peu à peu en préjugés et en lieux communs. Les masses qui les ont recueillies et qui les conservent avec entêtement peuvent constituer, sous la discipline des gens habiles, une milice ennemie de toute innovation, forte de son inertie, capable même d'enthousiasme, qui compte dans les affaires humaines pour beaucoup plus que l'on ne pense. En Angleterre, où les mystères du gouvernement constitutionnel ont été, par suite d'un plus long usage, bien plus approfondis que chez nous, la puissance politique des sots n'a jamais été mise en doute. Un homme d'état qui devait s'y connaître, Charles James Fox, avait coutume de dire, toutes les fois qu'il avait pris une résolution de quelque importance : « Je voudrais bien savoir ce que lord B..... en pensera. » Ses amis, qui savaient que lord B..... était un des hommes les plus nuls des trois royaumes, ayant fini par s'étonner qu'il tînt à connaître l'opinion d'un pareil personnage : « Son opinion, leur répondit Fox, a beaucoup plus de valeur que vous ne vous l'imaginez. Il est le représentant exact de tous les lieux-communs politiques et de tous les préjugés anglais. Ce que lord B..... pense de cette mesure, soyez-en certain, la majorité du peuple anglais le pensera. » Ce sont les lord B..... de tous les rangs et de toutes les professions qui ont exercé la verve de M. Smith et lui ont inspiré ses plus divertissantes boutades. Il a inventé tout un vocabulaire à leur intention : il les appelle des vieilles femmes en culottes; leur corporation, c'est la respectable *anilité* (*anilitas*) du royaume; leur empire grotesque, c'est le *doodledom*, néologisme plaisant qu'il est impossible de traduire. Il voudrait que chaque ministre eût auprès de lui, comme Fox, un *foolometer* (comme qui dirait *sotomètre*), une sorte d'éprouvette vivante qui permît de faire sur elle, sans qu'elle s'en doutât, l'épreuve de l'espèce entière, dans toutes les grandes occasions. Sur ce chapitre, M. Smith est intarissable, et, à la vivacité de certains de ses traits, on devine l'usage dangereux qu'il aurait pu faire de son talent pour la satire, si la conscience n'arrêtait pas, si la raison ne mesurait pas ses coups.

A l'époque où M. Sydney Smith a débuté dans la *Revue d'Édimbourg*, cette puissance des sots que j'ai essayé de définir était représentée par les *squires* et les *clergymen*, les hobereaux et les gens d'église, par ceux-ci surtout, dont les autres suivaient les leçons. Les *squires* avaient bien quelques préjugés qui leur étaient propres : ils

tenaient vertueusement à quelques lois barbares qui protégeaient la propriété aux dépens du menu peuple; ils trouvaient tout simple que le malheureux qui avait tué un lièvre sur leurs terres fût déporté au-delà des mers, et que les clôtures de leurs parcs fussent hérissées d'armes à feu et d'embûches mortelles. A force de les tourner en ridicule, à force d'invoquer avec l'éloquence railleuse qui lui est particulière les plus simples principes de la charité chrétienne, M. Sydney Smith finit par faire honte aux législateurs de ces odieux priviléges, et l'on peut dire qu'il en a, plus que tout autre, hâté l'abolition. Les *clergymen* étaient des adversaires plus importans et plus forts; aussi est-ce contre eux qu'il a dirigé ses plus vives satires. Il devait bien les connaître, puisque, étant lui-même dans les ordres, il avait pu voir de près l'influence que les membres de l'église établie exerçaient sur l'opinion des masses. Étroitement liés avec les tories par des intérêts communs de conservation, ils avaient été, depuis les premiers jours de la révolution française, les instrumens les plus actifs de la politique de Pitt. C'est ainsi qu'en 1802 ils déclamaient contre la paix d'Amiens et annonçaient du haut du *pulpit* que tout était perdu, si l'Angleterre ne recommençait la guerre au plus tôt. Les plus emportés formaient une espèce de coterie de prédicateurs que M. Sydney Smith a caractérisée d'un trait en la nommant la *tribu des alarmistes*. Ils vivaient des idées de Burke, qui était mort depuis cinq ans, et parlaient avec horreur de la paix régicide, comme si le règne sanglant de la terreur menaçait toujours les aristocraties et les trônes. S'ils s'étaient bornés à s'emporter en chaire contre la révolution et les révolutionnaires, M. Sydney Smith, qui leur avait répondu indirectement à Édimbourg par des sermons sur la véritable charité et sur le faux zèle, n'aurait pu les atteindre dans la *Revue d'Édimbourg;* mais ils avaient la faiblesse de vouloir être imprimés, et leurs homélies politiques, répandues en brochures, passaient dès-lors sur les terres de la critique. A peine la *Revue* établie, M. Sydney Smith se donna le plaisir de les arrêter au passage : il excella du premier coup à peindre la suffisance burlesque et les dangereux emportemens de ces prédicateurs boursouflés. De dignes *clergymen*, parfaitement oubliés aujourd'hui, un docteur Parr, un docteur Rennel, un archidiacre Nares, ont passé successivement sous son fouet satirique. Le second avait toujours à la bouche les mots de siècle mauvais, siècle adultère, siècle apostat, siècle de freluquets (*foppish age*). Le *reviewer*, s'arrêtant à cette dernière épithète, fait semblant de croire qu'il voulait parler de certains freluquets faciles à reconnaître malgré leur déguisement, « gens habillés de noir

de la tête aux pieds, qui portent de longues cannes et des chapeaux de forme hybride, pleins d'emphase dans leurs paroles et de pédanterie dans leur maintien, grands citateurs de Platon, s'efforçant de paraître vieux, affectant de mépriser les femmes et tous les agrémens de la vie, fiers ennemis du bon sens, toujours prêts à injurier les vivans et ne faisant grace de leur blâme qu'aux morts, pourvu qu'un bon demi-siècle eût passé sur leur tombe. » Un M. Bowles avait publié des réflexions sur la paix d'Amiens, où il traitait assez mal la France et le premier consul; le critique, opposant l'absurde à l'absurde, d'après le procédé de Voltaire, rapprochait deux passages de ces réflexions, et s'écriait avec une feinte douleur : « En effet, qui peut répondre du salut de la constitution, quand on considère les progrès du jacobinisme et la transparence des jupes de nos femmes! »

Ces attaques, spirituelles jusqu'à la cruauté, firent beaucoup d'ennemis à la *Revue d'Édimbourg*, et l'on a vu qu'Horner lui-même s'en était effarouché. Il est certain que, si M. Sydney Smith s'était borné à ce genre d'écrits, ses petits articles vifs et mordans, jetés au milieu des pages où se déployaient les manœuvres plus mesurées de l'analyse, auraient fini par faire disparate avec le reste de la publication. Il n'aurait pu long-temps continuer une polémique aussi personnelle, quelque excusable qu'elle fût, sans s'écarter de la ligne commune et nuire à la considération de ses amis. Heureusement, le talent de M. Sydney Smith s'éleva bientôt avec les sujets qu'il sut choisir. Il ne devait jamais être un *reviewer* comme on l'entend aujourd'hui en Angleterre, depuis que Jeffrey, Mackintosh, Brougham, en ont réalisé le type, qualités qui consistent à resserrer la substance des idées répandues dans un livre, à les élaborer de nouveau, et à faire de nerveux résumés avec de faibles ouvrages. Il laissa toujours un peu dériver sa plume au gré de sa fantaisie; mais, en s'attachant moins aux choses de l'instant, en se passionnant davantage pour les questions sociales, il évita bientôt de tomber dans les défauts du *satirist*.

Une simple phrase suffira pour justifier l'estime singulière que doivent inspirer, selon moi, le caractère de M. Sydney Smith et le noble usage qu'il a su faire de son talent pour la satire politique : pendant plus de vingt ans, la cause de l'Irlande et du papisme a trouvé en lui un ardent et infatigable défenseur. Prêtre anglican, fermement attaché, quoi qu'on en ait pu dire, aux croyances protestantes, il a lutté de tout son pouvoir contre les préventions qui fermaient toutes les carrières publiques à ses compatriotes de la communion romaine, et l'on peut dire que ses généreux efforts n'ont pas été sans influence

sur l'un des plus grands actes de la justice tardive de l'Angleterre, l'affranchissement des catholiques. M. Sydney Smith est un de ces hommes dont la raison a tant de rectitude, que toute injustice les révolte, un de ces esprits inflexibles qui ne sauraient concevoir que ce qui est inique et cruel soit jamais utile aux états, et n'ont point de repos qu'ils n'aient fait triompher le bon droit des opprimés. Ce sentiment de la justice a quelquefois chez lui toute la vivacité d'une passion. Il a beau être d'un tempérament rebelle à l'enthousiasme : la première fois qu'il lui est arrivé de peindre les longues infortunes endurées par le pauvre peuple d'Irlande et les folies sanguinaires dont il fut si souvent la victime, sa froide nature de critique s'est ébranlée malgré lui; ému comme homme, comme chrétien, comme Anglais, il a trouvé l'éloquence de son indignation. Du reste, le premier transport passé, sa gaieté railleuse a repris le dessus, sans doute parce qu'il s'est dit que ni la colère ni la sensibilité n'avaient gagné le procès de l'Irlande. M. Sydney Smith prit une attitude toute nouvelle dans cette lutte qui avait duré si long-temps, et qui semblait ne devoir jamais finir. Il se réserva la tâche difficile de détruire les préventions que la masse du peuple anglais nourrissait contre les catholiques, et s'attaqua de préférence à cette puissante faction des sots, qui était le plus ferme appui des adversaires systématiques de l'Irlande. Si jamais l'esprit pouvait être utile, c'était dans une pareille question. Sans doute, il faut bien se garder de combattre avec des sarcasmes les sentimens sérieux de tout un peuple; le dard de l'ironie s'émousse sur les fortes croyances et ne fait qu'irriter le véritable fanatisme : il ne fait pas bon de rire dans les révolutions; mais lorsque les temps de trouble sont passés, lorsqu'aux grandes passions vite éteintes ont succédé de mesquines rancunes et des préjugés absurdes, quelle arme précieuse que le ridicule! que de services une satire lancée à propos peut rendre dans une juste cause! La logique simple et nue porte-t-elle des coups aussi certains? Car la sottise publique (qu'on me permette le mot) est ainsi faite : l'entraînement du cœur, le feu de la conviction, la mettent en défiance; elle se cuirasse d'insensibilité dès qu'elle s'aperçoit qu'on veut la prendre par les sentimens; mais qu'on la poursuive de railleries, qu'on ne lui laisse point de relâche, elle finira par perdre contenance, et reculera en désordre sous le feu meurtrier de cette incessante moquerie, et quelquefois un mot qui aura rencontré le défaut de l'armure produira un effet plus merveilleux que vingt volumes de chaleureuses invectives et de démonstrations sans réplique n'auraient pu faire. C'est ce qui est arrivé pour la question catholique;

certes, jusqu'au jour où M. Sydney Smith intervint dans le débat avec sa raison satirique, l'Irlande et le papisme n'avaient pas manqué de nobles cœurs ni de voix éloquentes pour les défendre. Cependant je ne crois pas que, sans quelques pages signées de la manière de M. Sydney Smith dans la *Revue d'Édimbourg*, sans un pamphlet qu'il publia en 1808, et où il a présenté les mêmes pensées sous une forme plus plaisante, l'opinion publique en Angleterre eût été préparée aussi tôt, je ne dis pas à écouter, mais à comprendre O'Connell.

Ce pamphlet, le plus important de tous ses écrits sur l'Irlande, ce sont les *Lettres de Plymley*. Long-temps il s'est défendu d'en être l'auteur; « mais voyant, a-t-il dit dans sa dernière préface, que je le nie en vain, j'ai pensé que je ferais tout aussi bien de les joindre à la collection de mes écrits. » Rappelons-nous ce que l'esprit peut accomplir en France, de combien d'années, par exemple, certaines phrases de Paul-Louis Courier, qui allèrent au cœur de la branche aînée, quelques refrains de Béranger que la bourgeoisie et le peuple fredonnaient entre les verres, de combien de jours deux ou trois mots heureux que toute la France s'est répétés à l'oreille, ont avancé la révolution de 1830; eh bien! ces dix lettres charmantes, répandues à vingt mille exemplaires par un autre Junius aussi insaisissable que le premier, ces feuilles à la main qui désolaient M. Perceval et lord Castlereagh, et vouaient toute une faction puissante à la risée de l'Angleterre, occupent une place aussi considérable dans l'histoire de l'émancipation catholique. Les *Lettres de Plymley*, pour tout dire, sont la *Satire ménippée* de la ligue anglicane.

De pareils pamphlets sont du petit nombre de ceux qui surnagent sur l'abîme où vont se perdre les journaux et les écrits de circonstance. C'est la forme qui les sauve; malheureusement pour les lecteurs étrangers, ce mérite est le moins sensible. Les *Lettres de Plymley*, pétillantes d'esprit, mais d'un esprit tout-à-fait anglais, et remarquables surtout par le tour particulier du style de M. Sydney Smith, qui tranche même sur la manière habituelle des humoristes; ces lettres, dis-je, perdraient tout à être traduites, et je ne tenterai pas d'en faire passer dans notre langue la désespérante originalité, certain que je suis que l'entreprise est impossible. Je me bornerai à dire, pour rappeler le point autour duquel j'ai cru pouvoir grouper tous les travaux du critique de la *Revue d'Edimbourg*, que, caché sous le pseudonyme de Peter Plymley, il adresse ces nouvelles *provinciales* à un révérend pasteur, qui est bien le parfait modèle de la sottise protestante, la quintessence des docteurs Bowles et des archidiacres Nares. Marié,

père de famille, le plus honnête homme du monde, le révérend Abraham remplit scrupuleusement les devoirs de sa profession. Bon pour le pauvre anglican, charitable envers le prochain orthodoxe, il n'a qu'un travers, le digne pasteur, c'est de croire que le pape est l'antechrist couronné, que Rome est la vieille dame écarlate qui siége sur les sept collines, que l'Irlande est un ramas d'infidèles et de bandits; qu'il vaudrait mieux cent fois, pour le bonheur de l'Angleterre, que cette île maudite fût à cinq cents brasses au fond de la mer, et que ce qu'il y a de mieux à faire, puisqu'on ne peut s'en débarrasser, c'est de continuer les traditions du glorieux Guillaume III, c'est d'écraser l'idolâtrie papiste sous la vénérable *fabrique* de la constitution. Ainsi, M. Sydney Smith s'est donné pour adversaire le sot du temps dans toute la gloire de sa férocité et de son ineptie; il l'a fait digne de représenter toute la famille. Tel est l'homme qu'il veut convaincre et ramener à des sentimens plus humains. Qu'il doit être malaisé de saper tant de préventions, de frayer un chemin au sens du juste et du vrai dans une intelligence ainsi faussée! Ce sera l'affaire de dix lettres, mais de dix lettres si gaies, si spirituelles et si raisonnables en même temps, qu'après qu'on les a lues, on s'étonne d'une seule chose, c'est qu'il se soit écoulé un intervalle de plus de vingt années entre la publication de ce généreux pamphlet et l'affranchissement des catholiques. Tant l'éclair de la vérité pénètre avec lenteur jusques au fond des masses!

Depuis quinze ans, l'Angleterre protestante a enfin levé l'interdiction politique et civile qui pesait sur les catholiques; les raisons alléguées alors en faveur de cette mesure, et que les *Lettres de Plymley* présentaient sous une forme si vive et si spirituelle, ont perdu leur plus grand intérêt. Il en est une cependant qui me semble avoir conservé toute sa force, si l'on songe aux exigences nouvelles de l'Irlande : c'est le point qui domine toute l'argumentation de M. Sydney Smith, à savoir que, dans toute guerre entreprise par l'Angleterre contre une puissance européenne, le mécontentement de l'Irlande compromet la sécurité de l'empire. La situation du continent a bien changé depuis la paix de Tilsitt; mais n'y a-t-il aucune éventualité de l'avenir à laquelle ne puisse s'appliquer encore ce que M. Sydney Smith écrivait à cette époque? Loin de nous la pensée de caresser des idées impies d'agression contre un peuple avide autant que nous de repos, et de contribuer à faire envisager avec moins d'éloignement la perspective d'une lutte dont les conséquences seraient toujours funestes; mais si l'Angleterre

est à juste titre fière de sa force, il est bon de rappeler, en citant le témoignage même de ses écrivains, que nous n'ignorons pas où est sa faiblesse.

« Vous ne croyez pas, disait M. Sydney Smith en 1808 à ses compatriotes, vous ne croyez pas que les Français puissent entrer dans notre île sacrée! Parce que leur armée ne peut plus être aperçue du haut des falaises de Douvres, parce que le *Morning-Post* ne peut plus annoncer, comme à l'époque du camp de Boulogne, la grande invasion pour lundi ou pour mardi sans faute, le danger vous semble à jamais éloigné! Gardez-vous de cette funeste sécurité; tant que nous aurons à côté de nous une population disposée à se jeter dans les bras du premier conquérant venu, il suffira d'un revers pour nous abattre. Vous vous reposez avec confiance sur les solides murailles de bois qui défendent notre indépendance. A quoi tient cette sécurité? Au caprice des vents et de la mer. Dans la dernière guerre (celle de la république), les vents, ces vieux alliés de l'Angleterre qui la servent sans subsides, ces vents sur lesquels nos ministres comptent autant pour sauver les royaumes que les blanchisseuses pour sécher leur linge, nous demeurèrent fidèles, et les Français ne purent pénétrer qu'en petit nombre. Mais avez-vous oublié avec quelle facilité nos ennemis parvinrent parfois à déjouer la vigilance de nos croisières?... Vous répondez à toutes mes raisons que l'Angleterre ne peut être conquise. Pourquoi? parce qu'il vous semble étrange qu'elle pût l'être. Ainsi raisonnaient, dans leur temps, les Plymleys d'Autriche, de Prusse et de Russie. Si les Anglais sont braves, les autres peuples ne le sont-ils pas? Vous ne pouvez vous faire à l'idée des suites terribles d'une invasion, parce qu'il y a trois siècles qu'on n'a vu maraudeur étranger tuer un pourceau anglais sur une terre anglaise; et puis, la vieille édition des *Grands Hommes de Plutarque* n'a pas peu contribué à vous persuader follement que nous saurons nous conduire en Romains. J'en accepte l'augure, mais j'aime autant que l'évènement ne vienne pas mettre à l'épreuve tous ces Romains de hasard dont il nous faudrait ensuite récompenser l'héroïsme par des pensions très peu romaines. Quoi qu'il en soit, l'invasion de l'Irlande suffirait pour nous perdre; si les Français y mettent le pied, toute la population de cette terre opprimée se soulèvera contre vous jusqu'au dernier homme, et vous ne survivrez pas trois ans à cette révolution. Si vous tardez encore à écouter les justes griefs de l'Irlande, il ne me paraît pas impossible aujourd'hui que l'Angleterre succombe, et, sachez-le bien, nous périrons sans éveiller le

moindre sentiment de pitié sympathique, au bruit des sifflets et des huées de l'Europe entière, comme une nation d'imbéciles, de méthodistes et de vieilles femmes. »

Ces prédictions sinistres, nous ne les prenons pas à la lettre, et même en 1808 il n'est pas probable qu'elles se fussent jamais réalisées. Pour forcer les tories à être justes envers l'Irlande, l'auteur des *Lettres de Plymley* usait d'une tactique permise; il mettait en jeu un moyen qu'il faut croire infaillible, puisqu'il a réussi tant de fois en politique, la peur. Cependant les lignes qu'on vient de lire, toute exagération à part, ont encore une signification; elles prouvent que, par bonheur pour le repos des peuples, tous les empires ont leur endroit vulnérable, et sont retenus par le sentiment secret de cette faiblesse dans la carrière illimitée de l'ambition. Si notre point douloureux est l'isolement, suite inévitable de nos révolutions et de notre gloire, celui de l'Angleterre, c'est l'Irlande : toujours mécontente, l'Irlande lui lie les mains, et ses exigences croissent avec les embarras de l'empire.

Il était impossible que le spirituel membre de l'église établie, si impitoyable à l'égard des préjugés politiques de son ordre, montrât plus d'indulgence pour les travers des sectes dissidentes. Certes, celles-ci offraient encore plus de prise à ses railleries, et s'il avait voulu simplement se divertir aux dépens des mille formes bizarres que l'esprit religieux emprunte en Angleterre, les sujets ne lui auraient pas manqué. Cependant, fidèle à l'honnête principe qui l'a dirigé dans tous ses écrits, à savoir que la satire doit avoir l'utilité générale pour but suprême, M. Sydney Smith a épargné la sottise innocente, et n'est allé relancer, parmi les schismes protestans, que la sottise dangereuse. Tandis qu'il a montré presque du respect pour les puérilités des quakers, ces hommes de bien, volontaires parias de la société politique, il a été un des premiers à dénoncer les folies dangereuses du méthodisme. C'est surtout depuis le commencement du siècle que les disciples de Wesley et de Whitfield ont fixé sur eux l'attention de la presse et des hommes publics en Angleterre. M. Sydney Smith, dès les premières années de la *Revue d'Édimbourg*, a manifesté sa répugnance particulière pour cette secte entreprenante, très mystique dans ses dogmes, très profane dans sa propagande. Ce n'est pas, comme on le pense bien, les détracteurs du culte légal qu'il a poursuivis dans les nouveaux religionnaires : il lui a semblé que leur ardeur de prosélytisme, qui les jetait sur tous les rivages habités par la grande famille britannique, menaçait d'un double péril la tranquillité intérieure de l'Angleterre et la sécurité de ses possessions coloniales. Pénétré

de cette pensée, il s'est hâté d'attaquer les méthodistes par le ridicule : il a fait ressortir avec sa vivacité ordinaire leurs rigueurs hypocrites, leurs graves momeries, leurs extases renouvelées des puritains du XVII^e siècle. A tout prendre, le fanatisme n'est qu'une variété de la sottise humaine; c'est la sottise passionnée. Cette définition, fût-elle d'ailleurs trop absolue, convient du moins aux pratiques extravagantes du méthodisme. L'enthousiasme religieux, exalté jusqu'à la démence, a quelque chose de grand à une époque de luttes et de persécution, et nous admirons malgré nous le dévouement de ces religionnaires farouches qui, sous Cromwell et Charles II, vainqueurs ou vaincus, volaient au-devant du martyre; mais, aujourd'hui que toutes les passions se sont amorties dans la réformation, que toutes les hérésies y vivent à l'ombre de la tolérance universelle, tenter de ranimer l'ascétisme sombre des protestans d'autrefois, leur réprobation brutale de toutes les joies innocentes, cette prétention à communiquer avec le ciel, intolérablement impie quand elle ne part pas d'un état d'hallucination constante, c'est entrer de gaîté de cœur dans le domaine légitime de la satire, et je ne suis pas surpris que les méthodistes y aient rencontré M. Sydney Smith armé de ses plus plaisans sarcasmes et de son plus cruel bon sens. Il a signalé à l'attention de l'Angleterre leur accroissement rapide, les manœuvres hypocrites qu'ils employaient pour se substituer partout aux ministres de l'église établie, leur mysticisme qui enveloppe les actions les plus communes de la vie journalière, leurs publications béates, leurs auberges évangéliques, ces paquebots sanctifiés qui ne peuvent aller d'un bord d'une rivière à l'autre sans l'intervention directe de la Providence, enfin tout le jargon impertinent par lequel le *peuple élu* cherche à se distinguer du *peuple charnel*. M. Sydney Smith a bien fait de jeter le ridicule à pleines mains sur cette secte morose, dont ce n'est pas le moindre crime à ses yeux d'étendre en Angleterre l'empire déjà si considérable de l'ennui : il a bien fait surtout, comme citoyen anglais, de démontrer que la présence d'une propagande aventureuse dans les présidences de l'Inde compromettait le repos, l'avenir même de ces possessions magnifiques, sans avantage réel pour le christianisme. Cependant cet esprit si juste, si habile à découvrir l'utilité latente des hommes et des choses, avait-il bien jugé le méthodisme au vrai point de vue national, et sa pénétration habituelle ne lui a-t-elle point fait défaut en cette circonstance? Ou bien, par l'interruption un peu brusque de ses attaques contre les wesleyens, n'a-t-il pas avoué tacitement plus tard qu'il avait mal envisagé d'abord les progrès de cette

école, moitié religieuse, moitié politique, dans ses rapports avec les intérêts de l'empire? Si les méthodistes sont ridicules et assez peu estimés dans leur patrie, comme l'a prouvé un exemple récent, s'il faut convenir avec M. Sydney Smith qu'il importait à l'Angleterre d'arrêter leurs tentatives dans la presqu'île de l'Inde et d'empêcher que par eux le dogme du fatalisme et la division par castes, qui ont façonné les disciples de Brahma et de Mahomet à l'obéissance absolue, disparussent devant la liberté chrétienne, partout ailleurs ces religionnaires remuans ne sont-ils pas les auxiliaires les plus actifs de l'ambition des Anglais et les pionniers les plus hardis de leur immense empire? Il faut bien le dire, l'anglicanisme ne peut s'en prendre qu'à sa tiédeur du zèle emporté des sectes dissidentes et du rang qu'elles ont pris comme instrumens de la grandeur nationale. Un membre du clergé orthodoxe ne saurait avouer cela tout haut, mais il doit bien reconnaître au fond du cœur que l'anglicanisme s'est laissé devancer dans toutes les grandes entreprises de réforme, de charité et de propagande chrétienne par les quakers, les méthodistes, les anabaptistes. L'église établie compte-t-elle une mistriss Fry, un Wilberforce? A-t-elle, comme les wesleyens, fondé six sociétés de missionnaires pour la conversion des païens, sans compter ici les missions américaines? Est-elle animée de leur ardeur d'expansion patriotique et religieuse, dont nous pouvons avoir à nous plaindre, mais que nous aurions mauvaise grace à déprécier? Cette vénérable église établie a épuisé tout son feu contre les catholiques, et sa puissance de propagation va bien jusqu'à édifier quelques évêchés grassement dotés, à l'abri du pavillon de la patrie, jamais à l'aller planter avec la croix sur des terres nouvelles. Le révérend Alexander venant se fixer à Jérusalem avec la *vescova* et une foule de *vescovini*, au grand ébahissement des Turcs et des catholiques d'Orient qui se figurent avec peine un pasteur sans autres ouailles que ses enfans, me semble représenter assez bien cette cérémonieuse et positive église anglicane, qui ne peut faire un pas sans son cortége de *comfort*, de bénéfices et de bagages domestiques. S'il fallait opposer à ce portrait l'activité politique, le patriotisme emporté, les rancunes anti-papistes des sectes dissidentes, je n'aurais pas de peine à en trouver dans Exeter Hall la vivante et trop célèbre personnification.

Il est difficile de croire que M. Sydney Smith n'ait pas reconnu l'affinité qu'il y a entre la propagande religieuse des méthodistes et la propagande coloniale de l'Angleterre. La réserve que lui imposait sa qualité de *clergyman* ne lui aura pas permis d'examiner ce côté de la question. Cela est fâcheux; un esprit tourné comme le sien vers l'utile

aurait tiré assurément meilleur parti d'un pareil sujet, s'il s'était cru libre de le faire; il nous aurait montré comment on peut faire hausser les épaules aux gens de goût de la métropole, et à deux mille lieues de là aider au destin d'une grande nation. Peut-être même y aurait-il trouvé la matière d'une dissertation tout-à-fait piquante sur la sottise dans ses rapports avec la politique. Voilà un livre à faire qu'il semble que M. Sydney Smith aurait dû écrire. C'est aux chercheurs d'excentricités littéraires à ramasser cette pensée et ce titre, que suggère l'examen attentif des travaux du spirituel publiciste.

Je ne prolongerai pas davantage cet examen. S'il y a une entreprise difficile au monde, c'est la critique des critiques. Qu'il me suffise de dire, au sujet des autres écrits de M. Sydney Smith, qu'il s'y est presque toujours attaché à détruire un abus ou un préjugé, et presque tous ses efforts ont été heureux, tant l'esprit est un levier puissant quand il a pour appui la raison, pour mobile la conscience. M. Smith partage avec sir James Mackintosh et sir Samuel Romilly l'honneur d'avoir fait disparaître des codes anglais quelques anomalies barbares que le respect des traditions y avait laissé subsister au commencement de ce siècle. Son opinion sur la législation du paupérisme en a certainement hâté la réforme; l'acte récent du parlement qui a interdit l'emploi des enfans dans le nettoyage des cheminées n'est qu'une conséquence des pages éloquentes écrites par lui sur ce sujet. En un mot, la mission de la *Revue d'Édimbourg* était de défendre les principes whigs et de préparer tous les progrès que réclamait l'état social et politique de l'Angleterre : cette pensée n'a cessé de guider M. Sydney Smith dans toute sa carrière de publiciste. Il a vengé la mémoire de Fox, que poursuivait encore dans son tombeau la haine de ses ennemis; quand a sonné l'heure de la réforme parlementaire, il est venu se ranger sous le drapeau de sa jeunesse; enfin (et cette preuve de son impartialité doit augmenter l'estime qu'il nous inspire), quoique possédé de cet amour exclusif de la patrie que tous les fils de la vieille Angleterre, citoyens d'une autre Rome, puisent aux mamelles de cette louve superbe, il n'en a pas moins su être juste envers la France, envers la révolution, envers Bonaparte, consul ou empereur, à une époque où c'était un crime de ne pas insulter à ces noms abhorrés. Aussi, plus je regarde de près le simple et honnête écrivain dont j'ai cherché à peindre le talent, plus il me semble voir en lui l'image complète de l'Anglais tel qu'il s'est personnifié lui-même dans le type de John Bull, si reconnaissable à sa franche bonhomie, son humeur railleuse, son bon sens un peu prosaïque, mais impitoyablement juste, et ce génie solide et pratique qui fait avec la volonté ce que d'autres font avec la passion,

mais John Bull sans ses défauts, c'est-à-dire sans ses rogues préjugés et sa maussade sauvagerie.

La vie de M. Sydney Smith est tout entière dans ses écrits; depuis le moment où il quitta l'Écosse, elle ne fut traversée d'aucun évènement qui mérite d'être rapporté. L'adoption du bill de réforme a mis fin au rôle politique de la *Revue d'Edimbourg*, à celui du moins que, trente ans auparavant, lui avaient assigné ses fondateurs. M. Sydney Smith y a cessé dès-lors toute collaboration. Appelé par le comte Grey, son excellent patron, ainsi qu'il le nomme lui-même, à un canonicat dans l'église de Saint-Paul, à Londres, il a reçu ainsi la juste récompense de son dévouement généreux à la cause des whigs. Depuis cette époque, il n'a guère rompu le silence qu'il semble s'être imposé que dans deux occasions : une fois à propos d'une commission de réforme éclésiastique instituée sous l'administration de lord John Russell, une autre fois pour se moquer, dans le *Times*, des *répudiateurs* pensylvaniens (on sait que c'est le nom par lequel les Américains qui refusent de servir les intérêts des dettes des états se désignent eux-mêmes). Dans cette dernière circonstance, M. Sydney Smith s'est livré à un simple jeu d'esprit; dans l'autre, par un retour singulier des choses d'ici-bas dont il s'est étonné lui-même, il s'est trouvé défendre contre ses propres amis cette église établie à laquelle il avait fait jadis une si rude guerre. Son plaidoyer porte sur des détails d'innovations intérieures qui sont sans intérêt pour nous, quoique M. Sydney Smith ne s'y soit pas montré médiocrement spirituel. J'en rapporterai pourtant un passage qui concerne l'un des hommes d'état les plus éminens de l'Angleterre, lord John Russell. Peut-être ne sera-t-on pas fâché de savoir comment un critique whig juge le chef actuel du parti : « Il n'y a pas, dit-il, de meilleur homme que lord John Russell; mais il a un grand défaut, c'est de ne pas connaître la crainte morale. Il n'est rien qu'il ne se fît fort d'entreprendre : il ferait, je crois, l'opération de la pierre; il s'offrirait à bâtir la basilique de Rome; il n'hésiterait pas (pourvu qu'on lui donnât dix minutes pour se préparer, et encore!) à prendre le commandement de la flotte de la Manche, et personne, à le voir ensuite, ne se douterait que le patient est mort, que l'église a croulé, que la flotte a été réduite en atomes. Les intentions de lord John sont toujours pures, ses vues dénotent souvent une grande capacité; mais il projette sans fin et n'exécute pas avec cette prudence d'allure et d'esprit dont aucun réformateur sage et vertueux ne doit se départir. Il tient sans cesse en alarme les libéraux modérés, et il n'est pas possible de dormir tranquille quand c'est lui qui est de quart. Une autre particularité des Russells, ajoute M. Sydney Smith, c'est

que jamais ils ne modifient leurs opinions; il faut les trépaner avant de parvenir à les convaincre. » La critique est gaie; mais, comme esquisse de l'homme d'état intrépide et qui ne doute de rien, elle ne paraît pas invraisemblable. On se prend involontairement à regretter, quand on a lu ce passage, que M. Sydney Smith ne se soit pas appliqué à faire des portraits politiques. Il y aurait assurément réussi, car, lorsqu'il peint un personnage en passant, il saisit bien sa physionomie, il en accuse vivement les défauts, et quelquefois les caractérise d'un seul coup de pinceau, comme dans ce mot sur un théoricien qui peut s'appliquer à toute l'espèce : « M. Grote est un très digne, très honnête et très habile homme, et, si le monde était un échiquier, ce serait un politique d'importance. »

Il y avait sept ans que le nouveau chanoine de Saint-Paul avait résigné cette fonction de *reviewer* qu'il s'était créée pour lui-même (*self created office*), comme il le rappelle avec un légitime orgueil, quand il prit le parti de rassembler ses écrits détachés et de les réunir en volumes. Il semble qu'en cette occasion il ait plutôt accompli un devoir que cédé à l'ambition de publier un livre. Forcé de se relire une dernière fois, de se placer en face de lui-même, il a donné à ses propres dépens un bel exemple d'impartialité qui ne trouvera guère d'imitateurs. L'homme d'aujourd'hui a jugé l'homme d'autrefois, et plus rigoureux pour ses propres fautes qu'il ne l'avait été pour les erreurs d'autrui, contemplant de sang-froid les opinions et les idées qu'il n'avait vues jadis que dans la chaleur de la lutte, il a jeté dans quelques notes des aveux qui touchent, et, le dirai-je? qui surprennent comme tout ce qui est simple, naturel et honnête. Quoi de plus fréquent, lorsqu'on fut mêlé aux débats de la politique (et il ne faut pas l'avoir été beaucoup pour avoir attaqué vivement quelqu'un ou quelque chose), que de se dire au fond du cœur, l'heure de l'agitation passée : « J'ai été trop loin, ceci n'était pas vrai, ceci était injuste; » mais quoi de plus rare que de l'imprimer? Voilà ce que M. Sidney Smith a noblement fait. Ainsi il avait vivement raillé M. Sturges Bourne (qui fit plus tard, si je ne me trompe, partie de l'administration de Canning); lorsque, trente ans après, ses regards rencontrent une plaisanterie qu'un juge moins sévère de ses propres fautes aurait pu croire innocente, il ne peut s'empêcher de dire : « Il n'y a rien qui dépare plus les *Lettres de Plymley* que cette attaque dirigée contre M. Bourne, qui est une personne d'honneur et de talent; mais voilà où mènent les mauvaises passions de l'esprit de parti. » Castlereagh n'était pas un homme vénal, cependant M. Smith l'avait représenté comme capable de recevoir de toutes mains. « Je l'ai injustement accusé, » avoue-t-il franchement.

Il est beau d'étendre de la sorte un mot fameux et de reconnaître, en se condamnant soi-même, qu'on doit surtout la vérité à son ennemi mort.

A part ces fautes, inévitables peut-être et bien rachetées du reste par une franchise si peu commune, la conscience du publiciste est satisfaite : ce qu'il a fait, il le referait encore; ce qu'il pensait alors, il le pensera toujours. Quand il a pris la plume pour éclaircir quelques questions sociales et politiques, l'état de l'Angleterre réclamait de nombreuses et radicales réformes. Il ose se flatter que la noble hardiesse de la *Revue d'Edimbourg* n'a pas été sans influence sur la solution de ces vastes problèmes. Quant à lui, il a fait son devoir; il ne voit rien dans ses travaux dont il ait à se repentir. Si l'émancipation des catholiques n'a point produit tous les heureux résultats qu'on en attendait, il ne rétracte pas une seule syllabe de ce qu'il a dit ou écrit en faveur de cette grande mesure. Toutes les blessures de l'Irlande ne sont pas fermées; des agitations nouvelles qu'il n'avait pas prévues ont prouvé qu'il reste d'autres maux à guérir. Est-ce une raison pour regretter d'avoir été juste? A présent, il n'est plus que difficile de pacifier l'Irlande; avant l'émancipation, c'était impossible. Les suites de la réforme le troublent davantage; il a toujours été partisan de ce grand acte constitutionnel; mais de quelque nom qu'on le nomme, c'est une révolution dont on ne connaît pas encore le dernier mot, et, malgré lui, l'avenir l'inquiète. Le vieux *reviewer*, qu'irritaient autrefois les lenteurs de l'opinion, craint aujourd'hui qu'elle ne se jette avec une ardeur irréfléchie dans la carrière brûlante des innovations. « Voilà comme nous sommes, s'écrie-t-il avec quelque amertume; nous ne gardons jamais les milieux. Depuis l'adoption du bill de réforme, nous n'attendons plus rien d'un progrès prudent et graduel. La sagesse à grande vitesse et à haute pression, tel est notre unique moteur. » Il ne faut pas prendre tout-à-fait à la lettre les craintes manifestées ainsi par M. Sydney Smith. Il subit, sans s'en rendre compte, la réaction insensible qui s'opère sur les opinions et sur les sentimens chez les hommes les plus forts, aussitôt leur tâche finie, leurs désirs une fois réalisés. Sans doute la situation de l'Angleterre peut, jusqu'à un certain point, justifier ces vagues alarmes, mais il est dans la nature des hommes que toute génération qui se retire de la scène du monde se méfie de celle qui l'y remplace. En peut-il être autrement? L'une est pleine d'espoir, impatiente de marcher, entraînée vers l'inconnu; l'autre n'aspire plus qu'au repos, et l'on sait que le dégoût de toute chose accompagne presque toujours les grandes lassitudes. L'expérience est soupçonneuse et chagrine, et, en politique surtout (j'en

excepte quelques rares mortels), comme l'individu est toujours plus petit que l'œuvre à laquelle il a contribué dans la mesure limitée de sa puissance, il s'en effraie aussitôt qu'il la voit s'élever sur sa tête. Parmi les esprits distingués d'une génération, il en est qui s'éloignent, comme M. Sydney Smith, comme quelques-uns des amis de sa jeunesse, après avoir apporté leur pierre à l'édifice commun, qui savent comprendre à temps que dans un siècle où les changemens sont si complets, si tranchés, si rapides, chaque époque veut ses hommes, et qu'il faut s'en aller avec les évènemens qui vous ont porté. Les autres n'aperçoivent pas le moment précis de la retraite, ils emploient le plus souvent les années qui leur restent à démentir la première partie de leur carrière, à défaire tristement leur ouvrage, plutôt que de s'avouer qu'ils ont cessé d'être utiles, et pourtant l'amour-propre ne devrait-il point être satisfait, quand on peut se dire, suivant une expression tout anglaise, et qui est de mise ici : J'ai eu mon jour?

M. Sydney Smith a eu le sien, et depuis, pour rappeler un de ses mots, ses amis de la *Revue d'Edimbourg* et lui, tous, sont bien morts. Il a noirci du papier dans son temps, il a fait crier la presse, il a été *reviewer*, pamphlétaire; maintenant il est membre du chapitre de Saint-Paul. Que fait-il de son canonicat et des 3 à 4,000 livres sterling qu'il lui rapporte? On n'est guère embarrassé d'un pareil *otium cum dignitate* quand on est chanoine et philosophe. Mais laissons-le répondre lui-même : « J'ai soixante-quatorze ans, m'écrivait dernièrement l'aimable vieillard, et comme je suis à la fois chanoine de Saint-Paul à Londres et recteur d'une paroisse de campagne, mon temps est également partagé entre la ville et les champs. Je vis au milieu de la meilleure société de la métropole; ma fortune est honnête, ma santé passable; whig modéré, homme d'église tolérant, je suis très adonné à la causerie, à la gaieté et au bruit. Je dîne avec la bonne compagnie à Londres et traite les pauvres malades à la campagne, passant ainsi de la table du riche au chevet de Lazare. Je suis au total un homme heureux; j'ai trouvé ce monde un agréable monde, et je remercie du fond du cœur la Providence du lot qu'elle m'y a réservé (1).»

(1) Je ne crois pas commettre une indiscrétion en publiant quelques lignes de la réponse que M. Sydney Smith a bien voulu faire à une lettre que j'avais pris la liberté de lui adresser il y a quelque temps. Je reproduis ici le texte même, dont j'ai donné plus haut la traduction : « .... I am seventy-four years old and being canon of Saint-Paul's in London and a rector of a parish in the country, my time is divided equally between town and country. I am living amidst the best society in the metropolis, am at ease in my circumstances, in tolerable health, a mild whig, a tolerating churchman and much given to talking, laughing and noise. I

M. Sydney Smith fait bien de remercier la Providence : *ab Jove principium;* mais, après le ciel, c'est à lui-même qu'il doit ce bonheur paisible dont il sent si bien tout le prix. Homme de parti, il a connu sa mission, et il a pu l'accomplir; homme d'esprit et de caprice, il a su imposer à son talent le frein des principes et des convictions. Sa vie a été pure, son nom est honoré, son ambition satisfaite, et, retiré à temps des luttes de l'opinion publique, il a mis entre la fin de sa carrière et la tombe cet intervalle d'années tranquilles et sereines que tous les hommes publics devraient se réserver toujours, afin de ne pas mourir sans s'être connus, ce crépuscule rempli de la contemplation du monde et de soi-même, où, pendant que les nouveaux venus parlent, agissent, se fatiguent et s'égarent, on n'a plus autre chose à faire qu'à *refeuilleter sans cesse sa conscience et sa vie.*

Cette carrière de publiciste, qui commence par le combat éternel de l'homme obscur et pauvre avec sa mauvaise fortune, et que couronne, après trente ans de généreux travaux, un sort digne d'envie, ramène naturellement la pensée vers les autres fondateurs de la *Revue d'Édimbourg,* aussi inconnus que M. Sydney Smith en 1802. Tous, comme lui, ont réussi à conquérir la réputation et le repos, tous ont su atteindre l'objet de leur légitime ambition, à des distances diverses de leur point de départ, et l'on peut dire d'eux ce que M. de Talleyrand disait d'un homme célèbre de notre temps, qu'ils ne sont point parvenus, mais arrivés. L'un d'eux a été frappé par la mort au moment où s'ouvrait devant lui le plus brillant avenir : treize ans plus tard, Horner, déjà membre du parlement, Horner, dont l'opinion faisait loi déjà dans toutes les questions d'économie financière et politique, serait entré assurément dans le cabinet du comte Grey. L'on sait ce que sont devenus Jeffrey et Murray, aujourd'hui revêtus du titre de lords, qui, en Écosse comme en Angleterre, accompagne les premières fonctions de la magistrature. Quant à Henri Brougham, ce jeune *lawyer* spirituel et insouciant de 1802, qui hésitait tant à entrer dans l'arène des partis par la porte de la presse, il est aujourd'hui baron de Brougham et Vaux, pair du royaume d'Angleterre, et il s'est assis sur le sac de laine. D'où vient que tous ces jeunes gens ont eu une égale destinée? Tous étaient-ils donc nés sous des astres heureux qui se seraient rencontrés par hasard? Leurs talens, distingués à tous égards, étaient-ils aussi de ceux qui attirent irrésistiblement la lumière?

dine with the rich in London and physic the poor in the country passing from the sauces of Dives to the sores of Lazarus. I am upon the whole an happy man, have found the world an entertaining world and am heartily thankful to Providence, for the part allotted to me in it.... »

Non; quelque réel que soit le mérite de chacun, là n'est point la raison première du succès de tous. Animés d'un même courage, aspirant au même but, ces jeunes hommes ont su combiner leurs efforts; ils ont formé entre eux une association étroite, non pas à la manière des coteries, où l'on s'imagine toujours que plusieurs médiocrités réunies bout à bout peuvent faire un génie collectif, mais dans des vues d'utilité générale et pour se prémunir, en se servant les uns aux autres de conseil et d'appui, contre leur faiblesse individuelle. Isolés, ils ne seraient peut-être point sortis de la foule, ou se seraient épuisés long-temps en tentatives vaines; réunis, ils ont accompli quelque chose, ils ont éclairé des questions qui intéressaient leurs contemporains, ils ont poussé devant eux des opinions et des idées, ils ont mis en mouvement cette masse si difficile à ébranler, le public, qui n'est jamais plus immobile que quand on l'attaque, comme font les intelligences dispersées, par tous les côtés à la fois; et de l'œuvre commune, chaque jour plus éclatante, la réputation est descendue peu à peu sur les ouvriers. Ainsi, les fondateurs de la *Revue d'Edimbourg* ont donné jusqu'à l'époque du bill de réforme la preuve de ce que peut obtenir l'union des talens et des volontés : c'est là un spectacle qu'on ne saurait trop méditer dans un temps de dissolution politique et littéraire comme est le nôtre. Et cependant n'avons-nous pas vu quelque chose de semblable en France dans les dernières années du régime précédent? Combien d'hommes, éminens aujourd'hui dans les carrières politiques, sont sortis de ce *Globe* de la restauration, dont le souvenir est si vivant, quoiqu'il ait duré si peu! On s'étonne à présent que les talens n'arrivent plus par la presse; n'est-ce point parce qu'ils y sont isolés, parce qu'ils ne veulent accepter aucune direction, et n'y apportent chacun qu'une valeur et qu'une ambition personnelle? Ce n'est pas l'ardeur de se produire qui manque, ce n'est pas la publicité qui fait défaut; mais on ne songe qu'à soi, on ne compte que sur soi, on n'écoute qu'une intraitable vanité, on est dévoré enfin de la soif du lucre, et l'on ne veut point voir qu'à une époque de discussion universelle, au milieu de tant de tribunes, toutes les voix solitaires se perdent dans le bruit, les meilleures forces se consument en de stériles excentricités. Aussi le secret pour attirer l'attention et se faire écouter est bien simple : il suffit que quelques esprits se serrent autour d'un centre commun de convictions et d'idées; toujours les groupes attirent la foule. Organisée de la sorte, opérant avec ensemble, la critique peut tout accomplir, car c'est la critique (je l'entends ici dans le sens le plus vaste) qui, de nos jours, est la reine du monde; l'opinion publique n'est que sa vassale.

EUGÈNE ROBIN.

DE

# L'ART DU COMÉDIEN.

## ÉTUDE HISTORIQUE ET CRITIQUE.

### Seconde Partie. — Critique.[1]

Le talent de l'artiste, de celui surtout qui doit payer de sa personne, comme le comédien ou le virtuose, est un composé de deux élémens : le sentiment et le savoir-faire, l'intelligence qui conçoit, et le mécanisme qui traduit. Or, la dextérité plus ou moins grande de l'exécutant, le genre d'expression dont il a contracté l'habitude, réagissent inévitablement sur sa manière de sentir. Essayons de nous rendre compte des études qui forment le comédien, et sans lesquelles les organisations les plus riches n'atteindront jamais un parfait développement. Il nous sera démontré que, si le sentiment de l'idéal s'est affaibli sur notre scène, si la confusion des styles déshonore trop souvent l'exécution de nos chefs-d'œuvre, c'est moins par inintelligence, que par impuissance physique d'atteindre un certain ordre d'effets recherchés avant tous les autres dans notre ancienne école.

(1) Voyez la précédente livraison.

### I. — DE L'ÉDUCATION DE L'ACTEUR.

Lorsque Garrick vint en France, en 1763, il y eut entre nos artistes et le représentant de Shakspeare une émulation de courtoisie, bien digne des deux peuples qui, vingt ans plus tôt, s'étaient mitraillés à Fontenoy avec une politesse si parfaite. Les salons littéraires et le foyer de la Comédie-Française, qui était alors le plus littéraire de tous les salons, devinrent autant d'académies dramatiques, où l'on agita mille problèmes relatifs à l'art de l'acteur. Toutes les discussions sur le mérite relatif des écoles rivales, auraient pu se résumer, je le présume, par ce mot de Garrick, que Diderot nous a conservé : « Celui qui sait rendre parfaitement Shakspeare ne sait pas le premier mot d'une scène de Racine, et réciproquement. »

Pour vérifier l'assertion de l'acteur anglais, il suffit d'examiner une même situation dramatique en se plaçant successivement aux deux points de vue offerts à l'artiste. Représentons-nous sur la scène un jeune homme à son premier amour, étonné autant que ravi du trouble qu'il éprouve auprès de celle qu'il aime; interprète d'un poète shakspearien, l'acteur ne s'analysera pas lui-même dans la verbeuse déclaration de ses sentimens. Ce sera, pour ainsi dire, contre sa volonté, par un cri venu du cœur que son cœur parlera; si le mot suprême est accueilli sans colère, si un regard ardent et pudique lui promet le bonheur, il restera un instant immobile et sans voix, comme s'il redoutait une illusion, et puis soudainement son ame se répandra en soupirs, en phrases rapides ou inachevées; une agitation fébrile disséminera son geste. Dans ce tableau, la nature aura été prise sur le fait. Que l'amant, au contraire, se nomme Hippolyte, et que la femme adorée soit Aricie; qu'au lieu de peindre le premier désordre des sens par le désordre passionné du langage, le poète ait essayé de traduire l'émotion de l'amour naissant par un couplet poétique d'une suave mélodie, l'acteur devra chercher je ne sais quel souffle printanier dans sa voix, je ne sais quel enivrement de tendresse dans toute sa personne. La première manière sera faite pour donner au spectateur la sensation de l'amour; la seconde en éveillera le sentiment. Pour réussir dans l'une ou dans l'autre, il faut au comédien un égal génie, une souplesse d'organes, une puissance d'observation également grandes; mais on a compris, suivant le mot de Garrick, que les moyens d'exé-

cution ne sont pas les mêmes, et que le style idéal exige un apprentissage de mécanisme beaucoup plus laborieux que la simple reproduction de la réalité.

Le premier et le dernier mot de cet art qui offre un reflet fidèle de a nature, se trouvent exprimés dans cette phrase d'un critique anglais : « Pour rendre avec justesse l'action théâtrale, il faut agir exactement comme aurait fait celui qu'on représente dans les circonstances où l'acteur est placé par le poète (1). » Il n'y a pas de voie tracée devant ceux qui marchent dans cette direction : on ne peut que leur indiquer certains écueils. Bien difficilement ils concilieront la belle tenue, le parler séduisant, avec la prétention de transporter sur la scène l'exacte réalité. « Il y a une raison générale du défaut de noblesse dans notre théâtre, dit l'auteur que je viens de citer : les comédiens sont les copistes de la nature, qui, malheureusement, en fait de noblesse, nous offre peu d'originaux. » Il était beau de voir, dans *Othello*, ce Barry que craignait Garrick, rougir sous la teinte noire qui déguisait son visage, et, vrai lion du désert, lion blessé et furieux, bondir chaque fois qu'il ressentait les pointes de la douleur. « Il semblait, dit la tradition, s'élever de terre, à chaque mot qu'il prononçait. » De tels effets nous paraissent admirables, parce que nous les savons appliqués à un caractère exceptionnel. Malheureusement, on fut forcé de transporter ces mêmes effets dans la plupart des rôles, et d'abuser, comme dans nos mélodrames, de l'exagération de l'énergie, parce que la nature, copiée exactement, ne peut être intéressante que dans les instans où la passion se manifeste. Une agitation désordonnée devint le moyen vulgaire d'animer ce drame qui admettait si difficilement la simplicité noble et sympathique. Je parle d'après la même autorité. « A tous propos jouer des bras, des jambes, et battre tous les recoins de la scène, est un art anglais. S'il plaisait à nos acteurs de prêter plus d'attention à leurs voisins, ils se corrigeraient. » Les grands acteurs de l'Angleterre n'ont échappé à cette fatalité de leur système qu'en se rapprochant du style consacré en France, en s'élevant à l'idéalisation dans toutes les parties de leur répertoire qui le permettaient. Ainsi s'expliquent les changemens et les mutilations que le XVIII^e siècle osa infliger à Shakspeare, afin d'obtenir une plus grande unité de tons, en atténuant la crudité trop *réelle* de certains détails. Nous pouvons voir présentement chez nous-mêmes les acteurs qui ont établi leur répu-

(1) *Garrick ou les acteurs anglais*, ouvrage écrit vers le milieu du dernier siècle, et traduit en français par le comédien Sticotti.

tation dans le drame convulsif, reculer devant les mêmes écueils, et manifester des velléités de retour vers l'ancien répertoire.

Veut-on constater les résultats du *naturalisme* poussé jusqu'à ses dernières limites? qu'on observe nos scènes secondaires, où la reproduction minutieuse de la réalité semble la mesure du mérite. Je pourrais signaler plusieurs acteurs de vaudeville qui sont dans certains rôles d'une exactitude frappante. Ils excellent, hélas! à rabaisser jusqu'au trivial des compositions déjà trop communes; ils se donnent beaucoup de peine pour exprimer la pensée comme on le fait dans la vie ordinaire quand on ne s'y observe pas, c'est-à-dire par un mélange de remuemens confus et de sons inarticulés. C'est de la nature, entendons-nous dire; oui, la nature du daguerréotype, sans idée, sans couleur, sans perspective. Il ne faut pas croire que tous ceux qui font preuve de mérite dans ce genre ingrat produisent sur le public une impression proportionnée à leurs efforts. Lorsqu'ils arrivent à la popularité, c'est qu'ils ont assez de crédit pour obtenir qu'on fasse des rôles *pour eux*, qu'on les encadre dans des pièces exceptionnelles dont tout l'effet aboutisse à leur personne. Les succès qu'un seul artiste s'assure ainsi coûtent cher à bien d'autres. C'est le moyen de ruiner l'inspiration littéraire chez les écrivains, de décourager les jeunes acteurs qui se voient sacrifiés, d'affaiblir les directions théâtrales en les mettant à la merci d'une seule volonté.

Occupons-nous donc exclusivement des acteurs qui, voués à notre grand répertoire, ont à traduire poétiquement les réalités de la vie. A ceux-ci, le vague instinct de l'imitation ne suffit plus. La première de leurs qualités est peut-être l'indomptable vouloir, l'énergie du travail, tant est rude la tâche qu'ils entreprennent. Je ne veux pas dire que le travail peut suppléer le naturel; c'est une hérésie que je laisse aux pédans. L'art théâtral, à quelque degré qu'on s'y place, exige une aptitude innée, une vocation. Celui-là ne deviendra pas acteur, qui, en entendant une voix mélodieuse, un accent venu du cœur, ne s'essaie pas intérieurement à les reproduire. Il n'est pas né pour la scène celui qui, en observant dans le monde l'allure d'un beau cavalier, ou une pose caractéristique dans un tableau, dans une statue, ne sent pas son corps s'assouplir par un mouvement involontaire et se dessiner d'après ces modèles. Mais, comme il n'est pas de nature, si distinguée qu'elle soit, qui n'ait contracté des habitudes mauvaises dans les hasards de la vie commune, je ne conçois pas qu'un talent solide se forme et se conserve sans un exercice persévérant. On me citera, je le sais, ceux qu'on appelle dans les coulisses des comédiens d'in-

stinct. On assurera, d'après le rédacteur des *Mémoires de mademoiselle Dumesnil*, que « Préville, le plus achevé des comiques, n'a jamais analysé ni décomposé un rôle. » Cette assertion est démentie par un fait, puisque Préville a laissé en manuscrit un plan et des notes pour un cours d'études dramatiques. Il faut d'ailleurs s'entendre sur les mots : l'apprentissage de la scène n'exige pas impérieusement le labeur du cabinet. Il y a des artistes heureusement doués et tellement dominés par leur art, que l'observation morale et la reproduction mimique passent chez eux à l'état d'habitude. Ils font poser tous ceux qu'ils rencontrent, et sont eux-mêmes toujours en scène : ceux-là travaillent sans s'en douter, et de la meilleure manière peut-être. Tel a dû être Préville, qui, sorti d'une bonne famille, et suffisamment instruit, fut jeté par un coup de tête dans les folles aventures, et, tour à tour maçon, colporteur, clerc de notaire et comédien ambulant, s'est rompu pour le théâtre par une assez rude pratique de la vie.

S'il était nécessaire de démontrer l'efficacité du travail pour les acteurs, il suffirait de rappeler que les plus grands d'entre eux ont eu à vaincre des défauts naturels. La touchante Lecouvreur se présentait avec un organe sourd pour succéder à M^lle^ Duclos, dont le débit était sonore jusqu'à l'excès. L'habile tragédienne trouva de si pathétiques accens, qu'on adora sa voix étouffée, parce qu'on la croyait voilée par les larmes. Que d'art ne fallut-il pas à Clairon, la superbe reine, pour faire oublier sa petite taille, et ce joli minois de grisette qui l'avait désignée pour l'emploi des soubrettes! La belle ame de Lekain avait une enveloppe épaisse dont le premier aspect était ignoble. Il fit des prodiges d'énergie pendant ses débuts de dix-sept mois, qui ne furent qu'une longue tempête. A peine accepté, le succès, où tant d'artistes s'endorment, développa en lui une exaltation croissante. A l'exemple des grands peintres, ou plutôt grand peintre lui-même, il se transforma jusqu'à trois fois en changeant de manières. D'abord, pour trancher avec l'irréprochable majesté du beau Dufresne, il lâcha la bride à l'inspiration, et fascina le public par une véhémence indomptée. Il ne tarda pas à s'apercevoir, comme a dit Talma, que « de toutes les monotonies, celle de la force est la plus insupportable. » En plein succès, il se condamna lui-même; il éteignit sa fougue et enchaîna sa passion. Aux yeux de la foule, l'artiste paraissait faiblir ; il méditait, il essayait. Un jour vient où le volcan en travail se rallume. Pendant les cinq ou six dernières années de sa vie, Lekain est tellement sûr de lui-même, qu'il ne craint plus les écarts de l'inspiration. « Plus de cris, dit Talma avec l'accent

d'un enthousiasme sincère, plus d'efforts de poumons, plus de ces pleurs vulgaires qui amoindrissent et dégradent le personnage. Sa voix, à la fois brisée et sonore, avait acquis je ne sais quels accens, quelles vibrations qui allaient retentir dans les ames : les larmes dont il la trempait étaient héroïques et pénétrantes. » L'acteur le plus éblouissant par sa prestesse de bon goût et par ses graces enchanteresses, Molé, repoussé d'abord par le public de Paris, qui le trouvait froid, alla jouer quatre ans en province, et en revint avec un entrain irrésistible, peut-être même un peu exagéré, au jugement des fins connaisseurs. Parmi les comédiens célèbres, ceux qui ne se sont pas développés par un travail opiniâtre ne forment véritablement qu'une exception.

Les qualités nécessaires à l'acteur pour s'élever jusqu'à la peinture idéale, le dessin du geste et le coloris du langage, sont de celles que la nature ne peut pas donner complètement, si libérale qu'elle soit : il faut donc s'en assurer la pleine possession par un continuel exercice. En présentant quelques observations à ce sujet, je ne serai que l'écho des maîtres de la scène. Je me suis laissé aller au plaisir d'interroger leur expérience, en épuisant les divers moyens d'information que fournissent la tradition écrite et les souvenirs des amateurs.

## II. — DE LA VOIX ET DE LA DICTION.

Pour débiter ce dialogue qui, sous prétexte de naturel, reproduit platement le langage de la vie commune, le parler ordinaire suffit. Qu'un acteur de vaudeville ou de mélodrame corrige les vices les plus choquans de sa prononciation, qu'il donne à son organe le volume convenable, et tout est fait pour lui. Interprète des grands écrivains, appelé à faire valoir cet épanouissement de la pensée, cette splendeur d'expression, ces rhythmes variés, cette chose indéfinissable qu'on appelle le style, le comédien artiste n'y parviendrait jamais sans une voix sonore, liante, bien posée, et susceptible de plusieurs nuances.

Il est un mot que Talma n'aimait pas, et qu'il regrettait de voir employé pour désigner l'art dont il était la gloire : c'est le mot *déclamation*. Notre langue ne possède pourtant pas d'autre terme pour spécifier ce caractère particulier que prend nécessairement la voix quand elle doit rendre le langage soutenu de la poésie ou de l'éloquence. Le son articulé, formé par un certain travail de la bouche, produit la parole ; le son modulé par le larynx donne ces vibrations

harmoniques qui constituent le chant. La déclamation proprement dite semble résulter du double mécanisme de la parole et du chant. Comme pour répondre à cette musique intérieure qui résonne chez le poète, elle parle aux sens en même temps qu'à la pensée : c'est là qu'est son charme et sa puissance.

L'hygiène de l'organe vocal était fort compliquée chez les anciens; on le conçoit, puisque chez eux la voix, principal instrument de la publicité, accomplissait beaucoup de fonctions dont la presse, la grande voix des temps modernes, l'a destituée en partie. On serait tenté de croire que l'industrie des *phonasques* n'était qu'un charlatanisme impudent, à en juger par les indications qui nous restent. Une vingtaine de plantes, auxquelles on attribuait la vertu d'éclaircir la voix, étaient, suivant Pline et Perse, employées en cataplasmes ou en gargarismes. Au dire de Suétone, Néron se soumettait à des ordonnances que M. Purgon n'eût pas désavouées. Les chanteurs se condamnaient à un régime des plus sévères, et ne se nourrissaient que de légumes lorsqu'ils devaient se faire entendre : d'où leur était venu le sobriquet de *fabarii*, mangeurs de fèves. Les études de vocalise, décrites par Cicéron, consistaient, comme dans nos écoles, à poser, soutenir, fortifier, nuancer le son dans tous les tons de l'échelle musicale. Les acteurs s'y exerçaient chez eux chaque matin, et quelquefois même au théâtre, dans l'intervalle d'une scène à l'autre. Je me suis demandé d'abord pourquoi les anciens recommandaient à l'élève de se coucher sur le dos pendant le travail de la voix : c'est peut-être parce que, dans cette position, on obtient mieux ce relâchement musculaire, cet amortissement de tous les organes qui facilitent les vibrations sonores. Au surplus, la vocalise des anciens différait de la nôtre en ce qu'elle devait avoir pour but d'augmenter le volume de la voix, plutôt que sa qualité. Dans nos salles fermées et construites généralement dans les meilleures conditions de l'acoustique, ce n'est pas avec la plus forte voix qu'on est le mieux entendu. Le public ne se gêne pas avec celui qui crie. Un acteur qui tient bien la scène et soigne son articulation semble d'autant mieux commander le silence qu'il parle plus bas : on retient son souffle pour ne pas perdre l'émotion attachée à chaque syllabe qu'il prononce.

Bien peu de personnes se font une idée du travail que s'imposaient nos anciens acteurs pour assurer la portée de leur organe, pour perfectionner le mécanisme de chaque lettre, pour parvenir à nuancer leur débit, en obtenant des sons plus ou moins éclatans, des *sons intentionnels*, comme on disait dans la langue du métier. C'est en travaillant

avec Dumarsais, le plus profond de nos grammairiens, que Mlle Lecouvreur acquit la pureté enchanteresse de son articulation. Je citerai un mot du vieux Sarrazin, le prédécesseur de Brizard, parce qu'il peint bien la féroce émulation qui régnait alors : « Viens étudier chez moi, disait-il à un débutant inquiet de la faiblesse de sa voix, et avant peu je te ferai cracher le sang. » Je ne crains pas d'avancer que l'art du tragédien, largement conçu, exige un apprentissage vocal aussi pénible que celui du chanteur. Mme veuve Talma va plus loin, dans un livre estimable qu'elle a écrit sur les *Études théâtrales :* elle recommande des exercices dont les musiciens conçoivent à peine la possibilité. Je transcris le passage (page 40) : « Que faut-il faire pour rendre l'organe flexible? L'exercer sans y manquer un seul jour, en parcourant tous les tons, impératifs, plaintifs, douloureux, etc... Il faut, avant tout, parvenir à satisfaire sa propre oreille. Elle doit être assez difficile pour apprécier un ton, un demi-ton, un quart de ton, un demi-quart de ton, et enfin des valeurs qui paraissent idéales aux personnes peu exercées, mais qui sont, pour la diction, de la plus grande importance. Il faut savoir élever ou abaisser sa voix dans toutes les gradations imaginables. » De pareilles études sont si pénibles qu'elles effraient l'imagination; mais on en tirait anciennement un grand avantage. C'était la facilité de tout peindre par le caractère de la voix, qui permettait à nos anciens acteurs d'économiser le geste. Ils pouvaient arriver ainsi à une simplicité d'action souvent admirable. L'auteur à qui j'ai emprunté quelques détails sur les comédiens anglais, avoue que ses compatriotes étaient surpris de voir nos artistes traduire les plus hardis mouvemens de l'ame sans efforts apparens. « Leur principal acteur, dit-il sans le nommer, semble avoir moins d'action qu'aucun des nôtres. Il demeure tranquille sur la même ligne, les bras posés gracieusement. Sans remuer un doigt, il emplit la scène de feu et de variété; il déploie dans cette posture presque immobile tous les changemens de passion qui peuvent étonner, attendrir un cœur sensible. » Sans remonter si haut dans la tradition, rappelons-nous que l'auteur des excellens principes que je viens de transcrire, Mme Talma, a renouvelé, par son organe enchanteur, les émotions produites par Mlle Gaussin, la sirène du XVIIIe siècle : c'est Mme Talma qui a inspiré cette expression, restée dans le vocabulaire des théâtres, *avoir des larmes dans la voix.*

Le mauvais parler provenant presque toujours d'un vice d'habitude, d'une manière défectueuse d'émettre le son ou d'articuler les mots, il est bien rare que le mécanisme vocal ne puisse pas être réformé.

Découvrir le vice, prescrire les exercices qui le peuvent corriger, c'est de la part d'un maître une affaire d'inspiration autant que d'expérience. C'est encore Lekain qu'il faut nommer pour citer un miracle opéré dans ce genre : sa voix, lourde et rebelle à ses débuts, acquit une sonorité si riche en nuances, si expressive, qu'elle remuait, assure-t-on, jusqu'à des étrangers incapables de comprendre les paroles. Molé établit à ce sujet un principe qu'il n'est pas inutile de rappeler : c'est que Lekain, en améliorant sa voix, évita d'altérer les tons qui lui étaient naturels, tandis que trop souvent les acteurs qui ont cherché à se faire une voix dramatique en ont faussé le timbre en sortant violemment de leurs habitudes. « Sans le médium de la voix, ajoute Molé, point de vérité, point d'illusion, point de talent de premier ordre. Ce serait un peintre qui couvrirait son dessin de couleurs toutes fausses, qu'un acteur qui couvrirait son parler d'une voix factice. » Avis aux jeunes tragédiens qui se tourmentent pour *sombrer* leur voix; avis aux débutantes de la comédie qui, souvent aujourd'hui, falsifient leur parler en cherchant la voix souriante de M^lle^ Mars.

Le goût régnant dans la vocalise musicale exerce une influence remarquable sur la déclamation au théâtre, et même sur les habitudes du langage dans la société. Sous Louis XIII, on blâmait dans le chant une ornementation de mauvais goût mise à la mode par des artistes venus d'Italie. Le ton du dialogue alors, à la scène comme à la ville, était cette affectation, cette *préciosité* dont Molière a fait justice. Lulli ayant créé ce beau style musical qui, sans sacrifier la saveur mélodique, tire ses principaux effets de la pureté et de la justesse de l'expression, les maîtres s'appliquèrent aussitôt à développer dans ce sens le mécanisme vocal de leurs élèves. Le fameux Lambert, sans renoncer aux agrémens du genre italien dont il abusait au point d'irriter son gendre Lulli, donna bientôt l'exemple de l'ampleur et de la précision du style. L'articulation exacte, le ton fin et *galant*, la vérité expressive, l'accord du sentiment mélodique et de la grammaire, tels sont les principaux points d'études recommandés par Bacilly, vieux maître de chant qui a laissé sur son art un livre estimable. Sous ces influences, on commence dans le monde à se piquer de belle prononciation, et sur la scène, on introduit ce système dramatique dont la principale séduction est la mélodie du langage. Au XVIII^e^ siècle, on ruine le principe en l'exagérant. Pour le public comme pour les artistes, l'idéal du chant est une déclamation plus fortement accentuée que le simple parler. On ralentit tous les mouvemens, même pour les opéras de Lulli,

et les airs semblent se transformer en récitatifs. Au lieu de placer la passion dans la vocalise comme les Italiens, on la traduit par la sincérité de l'accent. Nos chanteurs en renom, Chassé, Jéliotte, Mlle Fel, Sophie Arnould, phrasent alors merveilleusement, et passent pour très habiles dans l'art de peindre le sentiment par les nuances de la voix. Ce règne de la déclamation lyrique coïncide avec la période où les tragédiens atteignent la grandeur idéale, où le monde des salons s'applique avec le plus de succès à relever les graces de l'esprit par la magie d'une énonciation parfaite. Dans l'éblouissement du succès, on pousse le système de la déclamation lyrique jusqu'au point où le ridicule commence. Un jour vient où chacun s'aperçoit que nos chanteurs d'opéra, pleins d'intelligence dramatique, très beaux à voir en scène, n'ont qu'un léger défaut, celui de ne plus chanter. Alors a lieu une révolution légitime au point de vue de l'art musical : la mélodie rhythmée, les grands airs, détrôrent le récitatif. Une autre direction est donnée à l'étude de la vocalise. Persuadés à tort, j'aime à le croire, que la prétention d'articuler exactement est inconciliable avec la sonorité et la souplesse du chant, et exagérant quelques bons principes des écoles d'Italie, presque tous les maîtres développent la voix de manière à en augmenter seulement la puissance sonore et l'agilité. L'art du chanteur se réduit peu à peu au secret d'enlever bravement la difficulté. Les effets qui résultaient d'une articulation exacte et sentie sont presque généralement négligés, et il devient aussi rare de rencontrer un maître de chant initié à la prosodie de notre langue que de trouver un compositeur respectant le sens et le timbre des paroles dans la distribution de ses accens mélodiques.

C'est sous l'influence de cette éducation musicale que la génération présente s'est accoutumée à la négligence, à l'incorrection du parler, à cet affreux grassaiement qui est devenu chez nous une infirmité contagieuse. Si notre société ne s'effraie pas de ce mal, c'est qu'elle n'en a plus même la conscience. Dans un excellent manuel de pédagogie, un inspecteur de l'Académie de Paris, M. Taillefer, a constaté que la prononciation est détestable aujourd'hui dans toutes les classes ouvertes à l'enfance. Remercions-le des énergiques paroles qu'il a trouvées pour reprocher aux maîtres leur inexcusable insouciance à cet égard : « Ce vice de l'instruction publique, a-t-il dit, est poussé à un tel degré dans nos colléges et dans nos écoles, que, si les usages et les relations de la vie commune ne venaient pas rompre les habitudes prises par les enfans dans les premières années, bientôt ils n'articule-

raient plus qu'un jargon barbare et inintelligible. » Il est une remarque que chacun doit avoir faite dans nos théâtres : c'est que les acteurs s'y font d'autant mieux entendre, qu'ils sont plus avancés en âge!

Nous avons eu, en ces derniers temps, des acteurs de vive intelligence et de généreuse ambition. Pourquoi sont-ils restés inférieurs à leurs devanciers? C'est, je crois, parce qu'ils ont négligé d'acquérir par l'étude un instrument vocal assez riche pour trouver leurs effets principaux dans les nuances du langage. L'acteur qui n'a pas un organe assez souple, assez nourri pour peindre le degré de son émotion par le caractère du son qu'il émet, est obligé de presser son débit pour le passionner, de crier pour ne pas paraître froid. Lorsqu'il a le malheur d'être applaudi, fier de lui-même, il se démène, il crie de plus en plus fort, jusqu'au jour où les applaudisseurs eux-mêmes le déclarent pitoyable. Ce sont ceux dont le mécanisme vocal est insuffisant qui affirment, en s'appuyant sur les souvenirs laissés par nos plus grands tragédiens, que *la poésie dramatique doit être parlée*. Il est de la plus grande importance aujourd'hui d'établir la signification véritable de cet axiome. Baron, Lecouvreur, Talma, *parlaient*, si l'on veut, la tragédie, en ce sens qu'ils conservaient le ton vrai, le mouvement du *parlage* instinctif; mais ces accens de la nature, ils les épuraient, ils les agrandissaient, ils les trempaient de musique et de poésie. Ils parlaient, en ce sens qu'au lieu de l'ennuyeux ronflement des comédiens écoliers qui écrasent le son pour faire de la force, ils recherchaient une émission de voix facile et franche. Pour éviter cette insupportable psalmodie qui scande les vers en marquant la césure et en appuyant sur chaque rime, ils ponctuaient, non plus selon les procédés de la poétique, mais suivant la logique des passions humaines et le jeu naturel des organes. Leur art était un de ceux que la critique est inhabile à définir, et qui consistait dans une certaine manière de fondre les vers sans en altérer la sublime essence, sans en faire, comme on l'a dit, de la prose. Talma ne retrouva ce secret qu'à force de tâtonnemens. Pendant quelque temps, vers le commencement du siècle, il *parla* réellement (1) la tragédie. Il ne résulta de cet essai qu'un débit

(1) Il y eut au siècle dernier un acteur qui, à ce que j'entrevois, parla aussi la tragédie. Ce fut Aufresne qui débuta en 1765 par le rôle d'*Auguste*. Comme il était d'un bel extérieur et fort intelligent, malgré la tournure systématique de son esprit, il fit sensation. La curiosité excitée par un acteur ressemble beaucoup au succès. Cependant on ne put garder le débutant dont la simplicité exagérée détruisait l'ensemble traditionnel. Aufresne alla exploiter son talent dans les cours du Nord.

heurté, haché, qui cessa d'être la langue des muses sans devenir pour cela plus naturel. Averti par son propre goût autant que par les avis des bons juges, il se modifia, et tout en conservant son horreur instinctive pour le mot *déclamer*, il se rapprocha de cette manière de dire qui a toujours été la grande, la vraie déclamation tragique. Sans accuser la fin du vers par une modulation banale, sans la marquer par une pose, il en articulait la dernière syllabe, de telle sorte que la rime conservait toute sa vertu. Quant au caractère de sa voix, s'il lui avait conservé la sécheresse de la conversation réelle, s'il ne lui avait pas communiqué une certaine puissance de vibration empruntée discrètement à la voix chantante, si ses intonations, bien que puisées dans la nature, n'avaient pas eu quelque chose d'une vague et fugitive mélodie, aurait-il osé dire, ainsi qu'il avait coutume dans la maturité de son talent : Je suis musicien, avant d'être acteur et poète?

Chose remarquable! le travail de l'acteur dans la composition de son débit ressemble par beaucoup de points au travail du musicien-compositeur. On donne à l'un et à l'autre des paroles mortes sur le papier, et ils doivent les ranimer en traçant un dessin mélodique, en enchaînant des rhythmes divers, en distribuant des repos, des éclats, des silences. Il est difficile de trouver l'accent vrai dans les mouvemens passionnés, bien plus difficile encore de trouver une accentuation intéressante dans les choses de détail. Il y a dans les longs récits, et surtout dans ceux des pièces en vers de notre ancien répertoire, des superfluités, des chevilles, du remplissage poétique. Prêter une intention, une portée dramatique à des passages faibles ou nuls, c'est encore un secret que ne se laissent pas dérober les acteurs de génie. Les uns glissent sur les longueurs avec une négligence spirituelle qui les atténue, les autres fascinent leur auditoire en suppléant par un jeu expressif à l'insignifiance des paroles. Quant aux sujets vulgaires, on peut leur appliquer avec une variante le mot de Figaro : ce qu'ils ne savent pas *dire*, ils le *chantent*, en retombant malgré eux dans la mélopée monotone qui a déconsidéré notre vers alexandrin.

Une autre difficulté, insurmontable pour celui qui n'est pas parfaitement sûr de son mécanisme vocal, est d'approprier sa diction au style de chaque poète. Tout écrivain dramatique de quelque valeur a une manière de phraser, des mouvemens, des accens qui lui sont propres, nuances indéfinissables que l'exécutant doit sentir et faire valoir. Si la mode est toute-puissante en musique, c'est que les musiciens, les plus paresseux de tous les artistes, s'en tiennent toujours au style du maître en faveur, sans prendre la peine d'approprier leur méca-

nisme aux compositions antérieures qui ont eu aussi leurs jours de gloire. Rendus avec des habitudes qui en faussent le caractère, ces ouvrages des vieux maîtres ne peuvent plus soutenir la comparaison avec les productions récentes, de sorte que les exécutans et les auditeurs proclament toujours avec une entière bonne foi que leur époque a dit le dernier mot de l'art musical. Les acteurs voués au drame ou à la comédie ne peuvent pas rester dans une semblable illusion. Ils ont à faire des efforts sérieux pour mettre en relief les trésors variés de leur répertoire. M^lle^ Clairon, dont le débit était imposant et soutenu, redoutait Corneille. Elle avait besoin, pour se mettre au niveau de ce fier génie, d'emprunter des artifices à l'art musical? « Il est si grand ou si familier, disait-elle, que sans l'extrême sûreté des intonations, on court risque de paraître gigantesque ou trivial. » Le vers de Racine, dont on doit ménager la saveur poétique, exige une mélopée grave et insinuante, toujours imprégnée, comme il le recommandait lui-même de « cette tristesse majestueuse qui fait tout le plaisir de la tragédie. » Avec Voltaire, la véhémence est presque toujours préférable à la correction. Il y a, chez Casimir Delavigne, un mélange de vulgarité systématique et de pompe racinienne, dont la transition est périlleuse. La difficulté a été surmontée par les acteurs de notre temps, et notamment par MM. Joanny et Ligier. Je ne sais si M. Hugo, si prodigue d'éloges pour les artistes qui ont été ses interprètes, confirme, *in petto*, les témoignages de satisfaction qu'il laisse tomber officiellement du haut de son trône poétique. Il me semble qu'en général il aurait doublement à se plaindre : on n'a pas toujours mis en relief ses qualités; on n'a pas assez masqué ses défauts. Il eût été possible, j'imagine, de justifier ses élans lyriques par un ton plus grandiose, et ses ingénieux caprices par le charme d'un épanouissement plus naturel. Le rhythme tourmenté et bizarre, qu'il recherche en haine du vieil alexandrin, n'a pas toujours eu sur la scène l'entrain dont il est susceptible. En somme, les comédiens comme les chanteurs de notre temps, ont à se plaindre, je crois, de rencontrer rarement des ouvrages *bien écrits pour les voix*. Les jeunes écrivains qui ont fait preuve d'imagination et de style dans le roman échouent souvent au théâtre, parce qu'ils y transportent leur période à symétrie et à métaphores, tandis qu'il faudrait à l'acteur des phrases courtes, sonores, sobres d'images et d'un tour naturel sans vulgarité.

### III. — DU GESTE.

Après ce genre d'expression vocale que j'ai essayé de caractériser, le drame idéalisé se distingue du drame prétendu réel par un genre d'expression mimique, large, puissante, harmonieuse, vraie sans doute, mais de cette vérité intelligente qui explique la nature plutôt qu'elle ne la copie. C'est ce qu'on définissait dans l'école par cette locution : avoir du style dans le geste. Obligé d'éclairer ma pensée par quelques réflexions générales, je crois devoir rassurer mon lecteur en promettant de ne pas m'aventurer jusqu'aux régions nébuleuses de l'esthétique.

Le geste (je comprends, sous ce mot, le marcher, le maintien, l'action corporelle, le jeu de la physionomie, et je pourrais ajouter l'exclamation inarticulée), le geste est le langage de l'instinct : c'est le moyen d'expression le plus énergique et le plus sincère. La parole est l'analyse de l'idée ou du sentiment, et cette analyse peut être inintelligente ou menteuse. Le geste ne saurait mentir complètement : celui qui parviendrait à fausser son masque trahirait l'imposture, aux yeux d'un observateur exercé, par une inflexion en sens contraire de quelque partie de son corps. On sait fort bien dans le monde éminent que le geste est plus franc que la parole, et c'est dans la crainte de découvrir sa pensée qu'on y évite de gesticuler. Dans la vie commune, on ne se comprend le plus souvent que parce que la pantomime corrige et complète le décousu du colloque. Il n'est pas d'attitude, pas de remuement, qui ne corresponde à une sensation physique ou à un certain état de l'ame, et chaque évolution corporelle peut devenir un coup de pinceau dans la peinture d'un caractère. Je trouve la confirmation de ce principe dans une remarque de M. Saint-Marc Girardin aussi judicieuse que finement énoncée : « Dans la statuaire grecque, dit-il, l'expression, loin d'être concentrée sur le visage, comme dans la statuaire moderne, est répandue sur tout le corps, et la nudité est pour les sculpteurs grecs, non pas une habitude empruntée au climat, puisque les Grecs étaient vêtus, mais une ressource de l'art pour mieux exprimer les idées et les sentimens des personnages. »

Il y a contestation entre les professeurs de déclamation pour savoir si le geste doit être pour l'élève l'objet d'une étude théorique, d'un exercice spécial. La gesticulation dramatique chez les anciens, nous l'avons remarqué précédemment, constituait, sous le nom d'or-

chestique, un art très compliqué. Néanmoins, les critiques semblaient protester contre cet art spécial, en affirmant que toute sensation physique, tout mouvement de l'ame amène nécessairement son geste, et qu'ainsi il est inutile de s'en occuper isolément : *ipsa secum gestus naturaliter fundit oratio,* a dit Cicéron. Cette opinion est aujourd'hui celle de presque toutes les écoles dramatiques, et si mes informations sont exactes, les élèves de notre Conservatoire ne recevraient d'autres observations, quant au geste, que celles qui sont provoquées incidemment par l'étude des rôles qu'on leur fait apprendre. Ce n'est pas assez faire, selon moi. Je conviens que toute émotion sincère se traduit forcément par une gesticulation instinctive; mais en est-il de même chez l'acteur, interprète d'un sentiment factice? Non sans doute. Ses gestes, s'il manque d'étude et d'exercice, seront empruntés et menteurs, comme la passion dont il fait spectacle. J'ai pu observer que les élèves, à leurs premiers essais, éprouvent une difficulté extrême à exécuter les mouvemens les plus insignifians : soit timidité, soit gaucherie, ils tiennent leurs bras collés au corps et ne font qu'un bloc de toute leur personne, comme les statues informes de l'enfance de l'art. Rompent-ils le charme qui les pétrifie, c'est pour se jeter dans une gesticulation désordonnée plus désagréable encore. Il est, je le sais, des professeurs particuliers qui tombent dans un inconvénient contraire, en enseignant à leurs élèves une nomenclature méthodique des gestes qui peut suffire, assurent-ils, à la composition de tous les rôles. Entre ceux qui attendent tout de l'inspiration et ceux qui ont le tort de la proscrire, il y a, je crois, une mesure à garder. Le professeur intelligent doit, par la théorie, initier l'élève à la philosophie du langage mimique; il doit, par une pratique spéciale, assouplir le mécanisme corporel; mais il importe de faire sentir à l'élève que ces exercices ne sont, pour le geste, que ce qu'est la vocalise pour le développement de la voix, et qu'il faut oublier cette gymnastique en entrant en scène, de même que l'orateur oublie la grammaire en montant à la tribune.

Si la gesticulation est vraiment une sorte de langage, les exercices qui tendent à la régler ne doivent pas être prescrits au hasard. Les études des modernes sur ce sujet sont bien pauvres, comparées à celles des anciens. Appelé à la direction d'une école dramatique, Préville jeta sur le papier quelques notes qui nous sont parvenues. L'Allemand Engel, qui fut, vers le commencement du siècle, directeur du théâtre de Berlin, a écrit, d'après Lessing, des *Idées sur le geste,* invoquées assez souvent à défaut d'autorités plus respectables. Des *Etudes*

*sur les passions appliquées aux beaux-arts*, publiées il y a dix ans par M. Delestre (1), pourraient être aussi utiles aux comédiens qu'aux peintres. M. Delsarte aîné, très habile professeur de déclamation lyrique, a recueilli de son côté beaucoup de remarques de la plus ingénieuse pénétration, qui trouveront un jour leur place dans le cadre d'un grand ouvrage. Tous ces observateurs ont constaté, avec une lucidité plus ou moins grande, ce fait primordial, que les gestes venant de l'ame, de l'intelligence ou de la sensation corporelle, changent de caractère selon leur origine. Mais la classification de Préville n'est pas celle de Engel. Pour simplifier ces notions, mieux vaut ramener les gestes humains à deux espèces, les uns, qu'on peut appeler *passionnels*, parce qu'ils expriment instinctivement, invariablement un mouvement de l'ame ou une sensation physique, les autres qui sont *descriptifs* (2) ou intellectuels, parce qu'ils traduisent d'une manière pittoresque ce que l'intelligence a conçu.

Le geste *passionnel* précède la parole, ou du moins l'accompagne, lorsque la parole elle-même est instinctive comme dans l'exclamation. Le geste descriptif vient au contraire après la parole, pour l'expliquer, pour la compléter. Ce principe fondamental dans l'art de l'acteur a besoin, je le sens, d'être éclairci par un exemple. La passion, je suppose, s'éveille en moi à l'aspect d'une femme que j'aime; c'est le sentiment qui entre en jeu, et qui s'exprime d'abord par une pantomime instinctive. Mon œil s'enflamme, une aspiration ardente gonfle ma poitrine, toute ma personne s'élance vers l'objet aimé; mes bras ouverts décrivent un mouvement moelleux et doux comme une caresse; ces mots m'échappent : Qu'elle est belle! Dans ce premier cas, vous le voyez, la parole est venue confirmer à mon insu ce que vous avait déjà dit mon geste *passionnel*. Ai-je vu au contraire une femme dont la beauté me frappe, mais qui néanmoins me laisse indifférent, ce n'est plus mon ame qui sent, c'est mon esprit qui remarque, qui ana-

(1) Un succès honorable, d'autant plus qu'il est modeste, a récompensé l'auteur. La première édition de ses estimables *Études* s'est épuisée à petit bruit, et j'apprends qu'une réimpression, vraiment désirée, va paraître.

(2) Cette classification, basée sur l'observation analytique, semble coïncider avec le peu que nous savons de la mimique des anciens. Plutarque dit que, dans l'orchestique, on distinguait trois sortes de gestes : 1° le mouvement ou la transition; 2° la figure ou l'attitude; 3° la démonstration, l'indication. Les gestes de ce troisième ordre sont assurément descriptifs. Quant à l'expression *passionnelle*, elle résulte des deux premiers genres, c'est-à-dire qu'elle est produite ou par des poses significatives, comme celles que saisit la statuaire, ou par des mouvemens qui ont une signification précise, comme de secouer la tête en signe de menace.

lyse. Je m'écrie au premier coup d'œil : Qu'elle est belle! Et ensuite mon geste, calme et indifférent, achève ma pensée, en décrivant les lignes qui caractérisent les belles formes. Dans ce second exemple, mon geste *descriptif*, dessinant, *illustrant* une simple conception de mon esprit, est venu après ma parole pour lui servir de commentaire.

La confusion des deux sortes de gestes est souvent ce qui fatigue dans le jeu des acteurs médiocres. Si les pantomimes nous paraissent assez souvent ridicules, c'est qu'à défaut de dialogue on y exprime presque toujours la passion par un jeu descriptif qui n'est pas dans la nature. Bien que disposé à recevoir avec une soumission respectueuse, en fait d'art, les traditions favorables aux anciens, j'incline à croire que leurs pantomimes si vantées n'étaient pas moins défectueuses que les nôtres, qu'ils y abusaient du geste descriptif, et que même ils avaient, parmi leurs moyens d'expression, certains signes conventionnels avec lesquels on se familiarisait à la longue, par la fréquentation des spectacles. On sait que Cicéron et Roscius s'étudiaient à exprimer éloquemment certaines pensées, l'un par la parole, l'autre par son jeu muet. A plusieurs reprises, l'orateur changeait les mots en conservant toujours l'idée, et aussitôt, dit Macrobe, le comédien parvenait à traduire exactement cette même idée par des gestes différens. Évidemment, ces gestes que Roscius différenciait ainsi n'étaient pas ceux de la passion.

Les gestes descriptifs ne peuvent pas devenir un sujet d'exercices, parce qu'ils sont capricieux et accidentels. Les gestes instinctifs de la passion, qui se reproduisent constamment sous l'influence des mêmes causes, sont les seuls qu'un artiste doit observer et reproduire. Cette étude n'est autre que celle de l'ame humaine dans ses manifestations extérieures. M. Delestre, rectifiant une théorie émise par les derniers éditeurs de Lavater, expose que les gestes qui traduisent la passion correspondent aux trois états divers qui peuvent affecter l'ame humaine : excentration, état dans lequel l'individu semble se dilater, où son corps se porte en avant, où l'ame se précipite, pour ainsi dire, dans l'organe qui est en jeu; concentration, état opposé, crise douloureuse dans laquelle l'individu éprouve le besoin de se replier sur lui-même, et enfin un état intermédiaire, qui est celui du calme ou de l'impuissance. Si l'on faisait la grammaire du geste, comme les anciens l'avaient faite, j'en suis convaincu, on verrait que ces trois formes d'expression mimique correspondent aux formes active, passive et neutre du langage grammatical. Une anecdote fera comprendre la

portée de ce principe beaucoup mieux que les raisonnemens abstraits. En disant ces deux vers :

> Tous les hommes me sont à tel point odieux,
> Que je serais fâché d'être sage à leurs yeux,

Alceste, en proie à un noir accès de misanthropie, voudrait pouvoir se réfugier en lui-même, afin de s'isoler du reste du monde. Cette intention est si claire, qu'il semble difficile de la démentir par le geste. Cependant, tous les acteurs qui ont joué *le Misanthrope* jusqu'à Molé déployaient les bras par un effort excentrique, et les agitaient violemment comme s'ils avaient eu à repousser les attaques de l'univers. Ramené à la nature par son rare instinct, Molé sentit qu'il était plus vrai de concentrer son action en resserrant ses bras sur sa poitrine avec une contraction douloureuse : idée qui fut saisie et applaudie à une époque où pas une intention, pas un mouvement, n'échappaient aux juges attentifs de l'orchestre.

Je demande grace pour la métaphysique que je viens de faire : elle m'a semblé indispensable pour définir ce qu'il faut entendre par ce terme employé plus haut : le style dans le geste. Si la gesticulation humaine constitue un langage naturel qui a son vocabulaire et sa logique, comme les idiomes de convention, le style résulte, dans ce langage aussi bien que dans l'éloquence parlée, d'un puissant et mystérieux ensemble de qualités : justesse et force d'expression, enchaînement et progression logique des idées, élégance et mélodie soutenue. Observez les êtres supérieurs dans ces instans suprêmes où débordent, pour ainsi dire, les richesses de leur nature : leur geste, fortement accusé, s'épuise lentement. Annoncé par l'éclair de l'œil, défini par un jeu de physionomie, il descend de là dans les membres et jusqu'au bout des doigts, qui deviennent alors, selon l'expression de Garrick, autant de langues qui parlent. Ainsi modulé, le geste s'arrondit, se phrase, et acquiert cette profondeur d'intention, cette noblesse expressive, qui nous ravissent dans les bons ouvrages de la peinture. Mais l'acteur a plus à faire que le peintre. Il suffit à celui-ci de prêter à des figures immobiles des attitudes significatives. L'acteur, vivante peinture, doit se renouveler continuellement, en enchaînant les aspects d'une manière logique et toujours attrayante. L'acteur parfait, s'il pouvait exister, serait le premier des artistes.

Dans la vie commune, les gestes n'arrivent au style que lorsqu'ils sont commandés par la passion. Ordinairement, chez presque tous

les individus, le langage muet est ce qu'est la conversation usuelle, incorrect et diffus, terne et indécis. De même à la scène. Les mauvais acteurs, qui n'ont pas le sentiment de l'éloquence muette, étalent une gesticulation babillarde et vagabonde, un bredouillement insupportable de tous les membres. Ils disent tout ce qui leur passe par les bras, et c'est pour cela qu'ils n'ont pas plus de style que n'en pouvaient avoir dans leur dialogue ces anciens improvisateurs qui disaient tout ce qui leur passait par la tête. S'il y a quelque vérité dans ce vieil adage : « La majesté n'a pas de bras, » on peut conclure que les acteurs de notre temps, une dizaine peut-être exceptée, sont les êtres les moins majestueux de la création.

Au théâtre comme dans le monde, la sobriété expressive du geste, ces mouvemens lents, précis et soutenus, qui semblent indiquer l'empire de l'ame sur le corps, sont des marques à peu près certaines de la supériorité. Rester vivant aux yeux du public, tout en observant cette réserve officielle de la bonne compagnie, indiquer le trouble intérieur, et, suivant l'expression de Molé, « laisser deviner ses nerfs » sous les apparences de l'impassibilité, c'est pour l'acteur comique une difficulté extrême. M^lle^ Contat, dont la vivacité spirituelle n'éclatait pas moins dans ses rapports avec ses collègues qu'en présence du public, se faisait un devoir de guider, d'encourager les débutantes. Une jeune personne à qui elle avait conseillé vingt fois de modérer sa gesticulation désordonnée, lui ayant avoué à une répétition que tous ses efforts pour se contenir étaient inutiles : — Il faut donc avoir recours à un moyen de rigueur, dit la souriante comédienne; et aussitôt, s'étant fait apporter un fil, elle attacha à sa protégée les bras le long du corps, en lui recommandant expressément de ne pas se dégager. Bien plus enchaînée par le respect que par le lien fragile, la débutante s'efforce à grand'peine d'observer la consigne. Son supplice augmente à mesure que la scène s'échauffe : hors d'elle-même à la fin, elle éclate, le fil casse... « A merveille! s'écrie M^lle^ Contat; voilà le fin mot de la bonne comédie! Peu ou point de gestes, jusqu'au moment où la passion fait rompre le fil des convenances. » Si la jeune actrice était, comme je l'ai ouï dire, M^lle^ Mars, on conviendra que jamais leçon n'a été mieux mise à profit. Jamais femme sur aucune scène n'a poussé plus loin la discrétion unie à la franchise des manières, le facile accord de la pensée et de l'action corporelle, la vérité diffuse qui est la grace et qui ravit.

Si l'instinct du geste n'est pas fécondé par une étude approfondie, il est bien difficile de réussir à la scène dans l'art d'écouter. Cette

nuance du talent dramatique est pourtant une des plus nécessaires à l'illusion. Celui qui tient la parole a besoin, pour se comprendre lui-même, de lire sur le visage de son interlocuteur les effets de son discours, de même que l'écrivain a besoin de suivre l'enchaînement de ses propres idées sur le papier où il les jette. C'est bien souvent le personnage qui écoute qui fait applaudir celui qui parle. M^lle^ Rachel peut être citée comme modèle dans cette partie de son art. Si sa marche n'est pas toujours assez bien caractérisée, ses attitudes, surtout dans le jeu muet, sont ordinairement irréprochables. Souvent même l'étincelle de l'inspiration l'élève jusqu'à la beauté poétique. Je l'admirais dernièrement dans *Bérénice*, au moment où Antiochus vient lui apprendre qu'elle doit se séparer de l'empereur son amant. Impatiente de savoir, Bérénice craint d'apprendre; devinant tout, elle cherche à s'abuser. Cette duplicité d'impressions était rendue par M^lle^ Rachel d'une manière saisissante. Une main ouverte, et telle qu'un peintre l'eût copiée pour exprimer l'interrogation, était tendue vers Antiochus et le pressait de s'expliquer avec un frémissement d'impatience. En même temps que le visage se refusait à croire, les yeux égarés dans l'espace semblaient y chercher un refuge contre un malheur trop certain. Ces intentions diverses étaient fondues dans une pose aussi noble que touchante. Ce n'est pas là un de ces effets que les applaudissemens récompensent immédiatement; c'est mieux. De pareils traits se gravent dans les souvenirs des bons juges, et contribuent plus tard à faire vivre le nom d'un acteur.

Autre avantage de celui qui a poussé loin la science du geste. Il n'y a plus pour lui de mauvais rôle : il donne de l'importance au plus pauvre dialogue en *préparant* les mots par un jeu muet; d'une transition silencieuse, il fait un petit poème (1). Lekain, au rapport de Molé et de Garrick, excellait dans ce grand art des préparations. Garrick lui-même possédait ce qu'un de ses biographes appelle le sublime du silence. Concevoir des jeux de scène comme celui qu'il exécutait dans *Virginie*, plate tragédie d'un auteur oublié, nommé Crisp, c'est vraiment composer les pièces. Le peuple encombre le forum. Appius siége au tribunal. D'un côté est Virginius (Garrick remplissait ce rôle), de l'autre côté l'indigne client du décemvir qui ose revendiquer la jeune vierge comme une esclave fugitive. Pendant le plaidoyer du ravisseur, Virginius reste debout, le visage morne, la tête et les yeux

(1) Ces *temps* de silence étaient appelés, par les contemporains de Garrick, *graces additionnelles*.

baissés, les bras croisés sur la poitrine, immobile et muet comme une statue sur un tombeau. Le juge inique lui défère la parole et l'engage à se défendre. On dirait que Virginius n'a pas compris. Pendant quelques instans, il conserve la même attitude. Seulement on voit sa figure s'animer : les passions dont il est agité, s'y venant peindre tour à tour, attirent sur lui tous les yeux. La foule attend; on respire à peine. Virginius lève la tête lentement, et lentement la tourne jusque dans la direction du tribunal. Appuyant alors ses regards sur ceux du chef des décemvirs avec une fierté pleine d'amertume, il garde le silence un moment encore, et enfin, de cette voix sourde et douloureuse qui échappe quand le cœur se brise : *Traître!* s'écrie-t-il, et, ce mot dit, il se tait long-temps encore en regardant son ennemi.

Les personnes qui ont vieilli dans le métier ne manqueront pas de dire que la science abstraite du geste est inutile, puisqu'elle n'existait pas lorsque nos plus grands acteurs ont illustré la scène. Il est vrai que les âges les plus heureux pour les arts sont ceux où on les discute le moins. Les grands génies arrivent au beau sans se rendre compte du travail qui s'opère en eux : l'éducation des artistes secondaires se fait sympathiquement, par l'imitation et par la pratique. A cette époque où on ne concevait pas autre chose sur notre scène qu'une large et poétique interprétation de la nature, le mot *idéal*, employé par opposition au mot *naturel*, dans le sens que lui a définitivement attribué l'esthétique allemande, n'existait peut-être pas dans le vocabulaire de l'acteur. Les définitions, les analyses, les théories sur le papier ne sont, je l'avoue, que des ordonnances pour les malades. Mais, hélas! ne sommes-nous pas un peu dans le cas d'en avoir besoin!

Ce que j'ai dit plus haut de l'influence de la diction usitée au théâtre sur le ton du parler habituel dans la société est applicable au geste et à la tenue. Au siècle dernier, l'Europe disait d'une façon proverbiale qu'un homme accompli devrait avoir les jambes d'un Espagnol, la main d'un Allemand, la tête d'un Anglais, le regard d'un Italien, le corps, la taille et le maintien d'un Français. C'était l'époque où nos acteurs se distinguaient par l'éloquence corporelle et les belles manières. Aujourd'hui que le sentiment de la distinction n'est plus propagé par les modèles que nous offre la scène, je doute qu'il nous soit permis de nous croire encore supérieurs aux autres peuples par l'élégance et la noblesse du maintien.

### IV. — PRATIQUE DE LA SCÈNE.

Il n'est pas rare de rencontrer des artistes qui, après s'être laborieusement exercés, après avoir acquis certaines qualités estimables, restent sans empire sur le public, tandis que d'autres acteurs, sans étude, sans style, doués pour tout mérite d'un vague instinct d'imitation, d'un sans-gêne presque insolent, recueillent sur les scènes inférieures tous les avantages de la célébrité. C'est que, dans les arts d'exécution, mieux vaut un entrain naturel que la raideur disgracieuse d'un talent inachevé. Ce contraste est d'un fâcheux exemple pour les natures incomplètes et vulgaires. Le découragement les saisit au milieu de leurs études : elles accusent les rigides principes au lieu de s'affliger sur leur propre pusillanimité. Elles se jettent avec passion dans l'exagéré et le trivial, et lorsqu'elles ont à leur tour rencontré de ces effets qui secouent la foule grossière, elles se déclarent, avec plus d'emportement que les autres, contre tout ce qui est digne d'une approbation réfléchie. Telle est l'histoire de la plupart des acteurs de nos petits théâtres.

Dans l'art théâtral, on ne devrait jamais se laisser aller au découragement. Cet art diffère des autres en ce que le talent et la réputation s'y accroissent ordinairement avec l'âge. La faculté de se plonger tout entier dans un personnage, de débiter les pensées d'un auteur comme l'expression d'un sentiment réel, ne s'obtient qu'à la longue. Une fois acquise, cette puissance de transformation semble éterniser le talent. Baron à soixante-quinze ans, Préville à soixante-quatorze ans, l'Anglais Macklin à quatre-vingt-quatre ans, jouaient avec tout le feu de la jeunesse. « Il a soixante-cinq ans, disait M^lle^ Contat de Molé, et je ne connais pas un de nos jeunes amoureux pour se jeter comme lui aux genoux d'une femme. » Les dernières années de Monvel, de Talma, de M^lle^ Mars, leur ont assuré leur réputation impérissable. C'est qu'il faut aux intelligences les plus vives le secours du temps pour amener à point les créations importantes. Le rôle d'Orosmane était le triomphe de Lekain : ce grand artiste avait plaisir à le jouer souvent, et cependant il avouait n'avoir dit à son gré qu'une seule fois dans sa vie le « Zaïre, vous pleurez ! » Un personnage ne se complète que par une continuité de petites trouvailles, d'imperceptibles détails qu'on s'approprie, quand on a la mémoire de l'accent et du geste, beaucoup plus rare que la mémoire des mots.

On dit et je crois que le mécanisme une fois acquis, l'étude la plus

profitable est celle qu'on fait devant le public; mais combien d'années ne faut-il pas à l'acteur pour apprendre à se faire du public un miroir dans lequel il s'examine comme devant sa glace! Talma possédait cette faculté au plus haut point. Lorsqu'il sortait de la scène, reconduit jusqu'à la coulisse par ce frémissement d'émotion qui enivre l'artiste, il se tenait à l'écart, isolé dans un enthousiasme que chacun respectait. Se préparait-il à la scène suivante? Concentrait-il ses forces pour s'élever au-dessus de lui-même? Nullement. Il ne songeait qu'à la scène qui venait de finir. Il cherchait à se rendre compte des résultats obtenus, des parties défectueuses, des lacunes à remplir. Chaque représentation ajoutait au rôle quelque effet qui devait enrichir la représentation prochaine. Si M^lle^ George conserve, malgré le gaspillage de son talent, le prestige de la majesté royale, c'est que, dans les grands rôles de son ancien répertoire, elle n'abdique pas non plus sa souveraineté pendant les entr'actes. Elle en profite au contraire pour se rajeunir en se retrempant dans les inspirations de sa brillante jeunesse. Même fierté d'allure, même accent de physionomie derrière le rideau que devant le public : son regard haut porté ne descend jamais jusqu'au peuple de la coulisse. Elle marche silencieuse et pleine d'elle-même, indiquant seulement par un simple mouvement du doigt qu'on fasse passage. Place à Sémiramis! La foule s'écarte, la reine passe, et on s'incline.

On a long-temps divinisé la tradition. Aujourd'hui, beaucoup d'acteurs semblent se faire un point d'honneur de ne rien devoir qu'à eux-mêmes. Entre ces deux extrémités, il y a une mesure à garder. Il faut étudier les traditions théâtrales avec respect, mais sans aveuglement. La création complète d'un des grands rôles de l'ancien répertoire est une œuvre si vaste, que peu d'acteurs y parviendraient sans le secours de leurs devanciers. Les pièces de Molière, sur lesquelles tant d'hommes habiles se sont exercés, sont, je crois, les plus riches en effets traditionnels. Un comédien nommé Fierville, qui mourut, âgé de cent six ans, en 1777, avait connu, dans sa jeunesse, sinon Molière, comme on le prétendait, du moins les élèves du grand homme. « Ce Fierville, dit dans ses *Lettres* le judicieux Noverre, me dévoila une foule de beautés que les autres acteurs m'avaient dérobées. » Telles qu'elles nous sont offertes aujourd'hui, ces pièces renferment, surtout dans les scènes gaies, nombre d'intentions fines et divertissantes, dont nous serions ravis, si nos impressions n'étaient pas affaiblies par la satiété. En disant, dans *le Misanthrope*, les couplets : *Si le roi m'avait donné Paris, sa grand' ville*, etc., les acteurs chargent

leur voix d'accens chaleureux et sympathiques. Ce contraste entre le sens grivois des paroles et le ton enthousiaste de l'acteur vient de Baron, qui mettait de la coquetterie à conduire, dans ce passage, les spectateurs jusqu'aux larmes. Lorsque Talma, au second vers de sa fameuse entrée du rôle de Néron, disait : « *C'est ma mère... je dois respecter ses caprices,* » on comprenait, à un frémissement d'impatience mal contenu, que le monstre serait bientôt à bout de son respect filial. On applaudissait Talma : il eût fallu admirer Lekain, premier auteur de ce trait. Voilà de ces inspirations que tout artiste doit être fier de s'approprier. Mais, combien de fois la routine, fille bâtarde de la paresse, a-t-elle usurpé les droits de la légitime tradition? Citons quelques exemples.

Pendant plus d'un siècle, il fut d'usage que le même acteur remplît les rôles de rois et de paysans, et comme Montfleury, le premier qui eût cumulé ces titres, était grand, gros, *largement entripaillé*, comme a dit de lui Molière, une forte complexion fut exigée de tous ceux qui abordèrent ce double emploi. Il se trouva quelques sujets, Lathorillière l'ancien, Brécourt, Sallé, Ponteuil, qui réussirent dans les deux nuances; mais la plupart étaient déplacés au moins dans un genre, comme le poète comique Legrand, qui, parfait dans le grotesque, usait de son droit pour faire rire dans la tragédie aux dépens de la majesté royale. Par analogie, la même actrice devait remplir les rôles de reines et de soubrettes. M^lle^ Desmares (1699-1721) jouait avec un égal succès dans la même soirée *Athalie* et *Lisette*, *Jocaste* et *Nérine*. Souvent les défauts, les infirmités physiques de ceux qui ont fait école, sont passés dans la tradition. Le nazillement des comiques est un héritage de ce Julien Geoffrin, qui créa, il y a plus de deux siècles, le type de Jodelet, dans la farce improvisée. Béjart, à qui s'adressait personnellement ce mot que Molière a mis dans la bouche d'Harpagon : *Chien de boiteux!* a fait boiter long-temps tous les héros de la grande livrée. Les trois excellens comiques du nom de Poisson ont eu un bredouillement contagieux. Théramène, quand il vint pour la première fois débiter à Thésée la magnifique amplification qui termine *Phèdre*, portait, comme les héros tragiques de son temps, une vaste perruque à la Louis XIV. Arrivé à ce passage : *J'ai vu, seigneur, j'ai vu votre malheureux fils*, etc., il exprimait le désordre de son désespoir en rejetant par derrière une des touffes de devant, de même qu'aujourd'hui, dans les grandes crises, on passe ses doigts dans ses cheveux. Cette tradition du bonhomme Guérin a duré autant que les perruques à la Louis XIV. Qu'on ne croie pas que les sujets ineptes se laissent

aller seuls à de telles puérilités; l'imitation est tellement dans les instincts du comédien, qu'à moins d'une attention soutenue, on imite au théâtre le bien comme le mal. Dans le Pasquin de *l'Homme à bonnes fortunes*, Dazincourt, artiste décent et de bon goût, ne manquait jamais d'aller tordre son mouchoir trempé d'eau de Cologne sur la tête du souffleur. Cette grossièreté ayant attiré une fois un coup de sifflet, les spectateurs routiniers vengèrent aussitôt l'acteur en déclarant tout haut que ce jeu de scène avait toujours été pratiqué depuis un siècle. A une des dernières représentations du *Bourgeois Gentilhomme*, j'ai vu M. Jourdain, lorsque son maître d'armes lui dit : *La main à la hauteur de l'œil*, prendre l'alignement de son œil, comme s'il en tirait un fil, en écartant sa main horizontalement. Ce geste de niais, qui est un contre-sens, puisque M. Jourdain est un sot vaniteux plutôt qu'une bête, provient sans doute de la tradition : l'acteur qui s'en est rendu coupable a trop d'esprit et de finesse pour l'avoir risqué de son chef. Je pourrais citer d'autres jeux traditionnels que les gens de goût condamnaient déjà il y a un siècle, et qu'on pratique encore aujourd'hui.

De toutes les traditions du bon temps, la plus utile à notre époque serait un certain secret qui a été celui de tous les grands acteurs du siècle dernier, en Angleterre comme en France. Ils avaient le don de s'emparer des plus mauvais ouvrages, de les recomposer, d'en faire un poème dont ils devenaient les auteurs véritables, et avec lesquels ils attiraient le public. « Il y a dans chaque rôle, disait Talma, deux ou trois vers qui en sont la clé, c'est là ce qu'il faut savoir saisir. » Ces deux ou trois vers, que les acteurs de génie savaient discerner dans de misérables rapsodies, les mettaient sur la voie d'un type à établir, d'un caractère à peindre. La pièce du pauvre poète disparaissait : elle n'était plus qu'un cadre vulgaire destiné à recevoir un portrait de main de maître. C'est ainsi que Molé, que Préville, ont trouvé moyen de créer d'une manière honorable pour eux et utile pour le théâtre cinquante à soixante rôles nouveaux dans des pièces inférieures à celles qui se font communément aujourd'hui. Lorsque les comédiens français, à défaut de pièces de grand style, empruntaient des ouvrages aux petits répertoires, ils les élevaient jusqu'à eux par le style de leur exécution. Aujourd'hui, en admettant un genre inférieur, on n'évite pas assez de s'abaisser jusqu'à lui.

Un dernier mot sur les accessoires, dont on a fait sur beaucoup de scènes le principal élément du succès. Le premier réformateur des costumes, Lekain, s'écriait : « N'usons du pittoresque qu'avec ména-

gement. » C'était l'instinct prophétique de l'inventeur qui entrevoit avec anxiété l'abus qu'on pourra faire de sa découverte. L'art de la mise en scène est poussé assez loin aujourd'hui pour que l'illusion théâtrale soit complète. Ce progrès a l'incontestable avantage d'ouvrir un champ plus vaste aux conceptions poétiques. Je doute qu'il soit également favorable à l'art du comédien, et je crains fort que le facile prestige du pittoresque ne fasse négliger le genre de peinture qu'on voudrait admirer au théâtre, celle des passions. C'est un fait d'expérience que sur toutes les scènes connues, on a vu décroître les effets moraux et matériels en raison inverse du perfectionnement des accessoires. Quel vaudevilliste laisserait jouer la moindre de ses pièces dans les conditions qui suffisaient à Corneille? A cette époque, le principal foyer lumineux, au lieu d'être placé comme aujourd'hui dans l'enceinte réservée au public, était accroché au milieu de la scène, même lorsque la décoration représentait une forêt ou une place publique. Une scène de nuit, une poétique invocation au soleil, étaient débitées sous un buisson de puantes chandelles groupées en manière de lustre. Les bougies ne furent substituées aux chandelles, même à l'Opéra, que sous la régence, par un acte de libéralité du célèbre financier Law. On appelait alors les *balcons* des rangées de banquettes de chaque côté des coulisses d'avant-scène, où les gens du bel air se donnaient rendez-vous. L'insolent marquis entrant avec fracas au milieu d'une tirade, le jeune fat agaçant les actrices, semblaient narguer le parterre, qui ripostait souvent par des sifflets vigoureux. Quand le spectacle était attrayant, on était obligé de placer des sentinelles à l'entrée des coulisses pour contenir l'affluence des spectateurs. L'encombrement de la scène donnait souvent lieu à des incidens burlesques. A la première représentation de *Sémiramis*, la foule était si grande devant le tombeau à l'apparition de Ninus, que le factionnaire se mit à crier de toutes ses forces : « Place à l'Ombre, messieurs, s'il vous plaît! place à l'Ombre! »

Quant aux costumes de ce temps, ils étaient arbitraires et souvent même grotesques, surtout dans les allégories de l'Opéra. Voulait-on figurer les Vents? on les faisait paraître avec un petit soufflet à la main. On imagina une fois de représenter le Monde avec un habit bariolé comme une carte de géographie : sur la place du cœur, on avait écrit en gros caractères, *Gallia;* sur une jambe, *Italia;* sur le ventre, *Germania;* à l'opposé, *terra incognita.* Si les personnages de la tragédie étaient costumés d'une manière capricieuse et infidèle, ce n'était pourtant pas par ignorance, car on connaissait au moins

aussi bien qu'aujourd'hui l'antiquité grecque et latine. Nos aïeux se conformaient naïvement à leur poétique, qui avait pour base l'idéalisation, et, au lieu de viser, comme nous, à cette couleur locale qui n'est souvent qu'un mensonge, ils voulaient qu'un héros éveillât au premier coup d'œil l'*idée* de son caractère moral et de sa fortune. « Il faut, dit l'abbé Dubos, donner toute la vraisemblance possible aux personnages qui représentent l'action : voilà pourquoi on habille aujourd'hui ces personnages de vêtemens imaginés à plaisir. Les habits des actrices sont ce que l'imagination peut inventer de plus riche et de plus majestueux. » En Angleterre, au rapport d'Addison, on recommandait à l'acteur chargé de traduire les infortunes d'un monarque de s'offrir au public avec un habit râpé : en revanche, le héros favorisé par le sort se présentait avec un panache si haut, que souvent « il y avait plus loin du sommet de cette parure à son menton que de son menton à la pointe des pieds. » Le costume français, sous le grand règne, était le même pour la tragédie et la haute comédie : habit à l'ancienne mode, tricorne à plume, perruque longue, gants blancs, culotte courte, bas de soie, talons rouges. Les personnages héroïques endossaient par-dessus tout cela un simulacre de cuirasse. Ce costume, réservé dans le monde aux plus hauts personnages, éveillait du moins sur la scène une idée de majesté; mais altéré peu à peu par les bizarreries de la mode et les coquetteries d'artistes, il dégénéra en accoutrement ridicule. Vers 1740, les Romains conservaient les grands cheveux; de plus, ils les poudraient. Les cuirasses tragiques furent remplacées par des corsets lacés, avec des écharpes en bandoulière. Hommes et femmes prétendaient à la finesse de la taille : les premiers portaient des *hanches*, c'est-à-dire des paquets de crin qui les élargissaient d'un demi-pied de chaque côté. Les héroïnes traînaient d'énormes paniers qui alourdissaient leur démarche et empêchaient beaucoup de jeux de scène.

Un soir que *Gustave Vasa*, proscrit et fugitif, sortait des cavernes de la Dalécarlie, en habit de satin bleu, avec des paremens d'hermine, on se prit à sourire, mais bien bas, et avec tout le respect que commandait le beau Dufresne. L'explosion du ridicule éclata un peu plus tard à l'Opéra, une fois qu'on vit Ulysse, long-temps ballotté par la tempête, sortir du sein des flots avec une perruque magnifiquement poudrée. La réforme inévitable fut entreprise par Chassé à l'Opéra, par Lekain et M^lle^ Clairon à la Comédie-Française. Croirait-on qu'il fallut un demi-siècle et l'influence des plus grands noms pour réduire l'esprit de routine? Lekain, osant supprimer les hanches pour *Tancrède*,

et substituer dans *Gengis-Khan* une peau de tigre véritable au taffetas chiné, conserva la coiffure à la française, avec les rouleaux et la poudre. Condamner la poudre en présence de deux mille têtes enfarinées, n'était-ce pas, pour un acteur, jouer bien gros jeu? Ce que n'avait pas osé faire Gengis-Khan, un humble chanteur l'essaya, non pas sans une certaine prudence diplomatique. Il devait jouer Hercule. Il se présente avec des flots de cheveux noirs répandus sur ses épaules, portant d'une main la redoutable massue, de l'autre une perruque poudrée à blanc. Son geste indique qu'il est tout prêt à revenir à l'ancienne mode, si le public l'ordonne. Un murmure approbateur lui fait comprendre que sa témérité est excusée. Reprenant aussitôt sa pose de demi-dieu, il rejette au loin la fausse chevelure, et la salle éclate en applaudissemens en voyant le nuage blanc qui s'élève lorsque la perruque tombe à terre. De ce jour, tout devint possible. Larive se fit coiffer à la Titus; Talma, inspiré par le peintre David, se rapprocha rigoureusement de la réalité, pour la forme et même pour la qualité des vêtemens antiques : le sévère manteau de laine remplaça, chez les vieux Romains, les étoffes de luxe dans lesquelles on aimait à se draper. De notre temps, les études pittoresques tiennent une place trop grande peut-être dans l'éducation théâtrale. On voit sur toutes les scènes, même les plus infimes, des acteurs qui savent composer et porter les costumes historiques. Je voudrais pouvoir en dire autant des costumes du jour. Les recherches entreprises particulièrement par chacun des artistes ont un inconvénient; ces costumes, qui peuvent être exacts isolément, ne s'accordent parfois pas plus entre eux qu'avec la décoration : il en résulte un bariolage disgracieux et fatigant pour l'œil du spectateur. Les bons décorateurs d'Opéra de la fin du siècle dernier avaient pour maxime de considérer la scène comme un tableau mouvant où les tons doivent être assortis de même que sur la toile, et ils sacrifiaient la réalité douteuse des détails à l'harmonie de l'ensemble.

## V.

Rapprochons en peu de lignes les traits caractéristiques du tableau. En France seulement, au XVII^e siècle, on produit des ouvrages qui laissent entrevoir la possibilité d'approprier à la scène moderne quelques-uns des effets de la scène antique. Après un long temps passé en expériences et en tâtonnemens, commence vers le milieu du XVIII^e siècle une période d'environ trente ans, où nos acteurs conçoivent pleine-

ment, où ils appliquent avec supériorité le genre d'idéalisation scénique en rapport avec nos chefs-d'œuvre littéraires. C'est, je ne puis trop le répéter, une manière d'anoblir et d'agrandir la nature qui doit s'arrêter précisément au point où commencerait l'invraisemblance; c'est le secret d'imprimer dans l'ame des spectateurs le sentiment ou la pensée du poète par une indéfinissable magie de geste et de parole. A notre école nationale, on oppose cette théorie d'origine étrangère qui prétend faire de la scène le miroir de la réalité. Soutenue avec la verve du prosélytisme, elle fait sur les esprits une impression vive, parce qu'elle présente un des aspects de la vérité, aspect nouveau pour notre public. Au lieu de reconnaître mutuellement leur légitimité, les écoles se nient et se combattent. Après la bruyante mêlée commence cette crise d'épuisement dans laquelle nous sommes. Les rangs se trouvent confondus, les doctrines se sont altérées en se mélangeant. Ceux qui prétendaient aborder la réalité par de franches peintures sont sous le poids d'une sorte de défaveur. L'instant serait favorable à l'ancienne école pour réagir; mais elle en est au lendemain d'une déroute, amoindrie, désorganisée, obligée de concentrer presque toutes ses espérances sur un talent dont le développement et le succès tiennent du phénomène. En somme, les seuls ouvrages qu'il soit possible de représenter aujourd'hui avec un ensemble pleinement satisfaisant, même à notre premier théâtre, sont ces compositions de demi-caractère et d'un genre indécis qui n'exigent pas impérieusement l'élévation et la pureté du style.

Dans la confusion présente, le point capital pour l'acteur est de se bien pénétrer de la diversité des styles qu'exigent les ouvrages admis sur notre scène, de diversifier en conséquence le mécanisme de son exécution, afin de pouvoir nuancer franchement chacun de ses rôles selon son véritable caractère. Il importe surtout d'assurer aux chefs-d'œuvre du répertoire national une interprétation qui en conserve le prestige. C'est dans ce but que j'ai essayé de rappeler comment les grands maîtres comprenaient la poétique traduction des réalités de la vie, quel rude apprentissage les initiait au sentiment de l'idéal, quel admirable enthousiasme les soutenait dans leur carrière.

Au siècle dernier, tous les poètes qui travaillaient pour la Comédie française, on en comptait trente à quarante, se faisaient un devoir autant qu'un plaisir de diriger ceux qui se vouaient au théâtre; quelques-uns même, comme Laharpe, Collé, Colardeau, étaient capables, assure-t-on, d'appuyer leurs conseils par des exemples. Pour Voltaire, on sait qu'il était de feu sur ce point. Quels sont ceux de nos au-

teurs contemporains qui ont approfondi l'art de la déclamation? Je l'ignore. Ils ne font preuve de leur habileté qu'en traçant les évolutions matérielles de la mise en scène. Ce n'est pas seulement par leurs conseils, c'est encore par leurs ouvrages que leur influence pourrait se manifester utilement. Qu'ils fournissent plus souvent des rôles faits pour exciter l'intelligence, qu'ils ne cherchent plus l'effet que dans la puissante personnification des caractères, que la plénitude de leur style commande une diction exacte et mélodieuse, et ils verront refleurir des talens qu'on croyait épuisés; que les rôles secondaires ne soient pas tellement sacrifiés qu'on ne puisse y faire ses preuves, et des talens nouveaux, qu'on verra apparaître, répondront de l'avenir.

Et le public lui-même ne semble-t-il pas avoir abdiqué? Le comédien de notre temps n'entend presque jamais que cet affreux tapotement de la *claque* salariée qui sonne faux comme un mensonge. Quelle différence entre les conditions où le place notre froideur et celles où s'épanouissaient les talens de ses devanciers! La clientelle de la Comédie française, à sa plus belle époque, était peu nombreuse; mais c'était l'élite du peuple qui donnait le ton à tous les autres. Suivant un calcul de Lekain, le théâtre était fréquenté par quatre à cinq mille personnes au plus, dont un dixième avait ses entrées gratuites. A ce compte, en admettant un minimum de mille personnes par soirée, la salle se retrouvait garnie des mêmes figures tous les quatre ou cinq jours. Une preuve de ce fait, c'est que sur une recette d'environ 400,000 livres, les petites loges louées à l'année procuraient au moins 200,000 livres. Ainsi, l'acteur et le spectateur se connaissaient, se comprenaient, possédaient également bien le répertoire, les traditions, les règles du métier, communiquaient directement par les annonces faites de vive voix, par les discours de rentrée et de clôture, avaient, en un mot, mainte occasion de se renvoyer mutuellement l'enthousiasme. « Après la pièce, disait à l'âge de quatre-vingt-six ans M^lle^ Dumesnil, en dictant ses *Mémoires* dans le grenier où la révolution l'avait conduite, le foyer de la Comédie française offrait l'aspect d'un des plus beaux salons de compagnie de Paris. On ne s'y montrait que paré : magnificence, graces, manières, élégance, politesse, galanterie, esprit, conversation piquante, tout y était réuni pour l'instruction d'un jeune acteur qui savait observer. Les actrices y avaient le maintien du plus grand monde et la plus aimable décence. »

Les applaudissemens de la bourgeoisie, les cajoleries de la noblesse, flattaient les comédiens sans les satisfaire. Il fallait à leur légitime orgueil l'assentiment d'un petit nombre d'hommes à qui la voix com-

mune attribuait l'amour de l'art et la sûreté du goût. « Lorsque je jouais, dit la fière Clairon, je cherchais à découvrir dans la salle le connaisseur qui pouvait y être, et je jouais pour lui; si je n'en apercevais pas, je jouais pour moi. » Ceux à qui les acteurs déféraient cette magistrature littéraire, la prenaient au sérieux et s'en faisaient en quelque sorte un état. Leur approbation ne s'exhalait pas en hyperboles et en métaphores, comme celle des mélomanes de notre temps; c'était par une attention soutenue, par la fréquence de leurs avis qu'ils prouvaient à l'acteur le cas qu'ils faisaient de son talent et de sa personne. La philosophie du langage, la littérature, l'histoire, les beaux-arts, la science des mœurs et de la nature, telles étaient les sources où ils puisaient sans cesse pour contribuer, par d'utiles conseils, à la composition des grands rôles; ainsi étaient-ils forcés de se tenir dans ce courant d'idées où se plaisent les intelligences supérieures, et, par un rare privilége, le plaisir se réalisait pour eux en solide instruction. Mis dans la confidence de tous les travaux du théâtre, ils entraient, pour ainsi dire, en collaboration discrète avec les artistes, et parfois il leur arrivait de participer aux émotions du triomphe, quand le trait qu'ils avaient inspiré enlevait les applaudissemens de l'auditoire.

Si les esprits distingués de notre temps pouvaient bien comprendre les fines jouissances de ceux qu'on appelait autrefois les amateurs de la Comédie, s'ils entreprenaient de faire leur propre éducation théâtrale en dirigeant celle de nos jeunes comédiens, le bel art dont l'affaiblissement devient un sujet d'inquiétude ne tarderait pas à reprendre son ancien éclat.

A. Cochut.

# CABANIS.

## NOUVELLE ÉDITION DE SES ŒUVRES PHILOSOPHIQUES, PAR M. PEISSE.[1]

Parmi les hommes qui ont soutenu la cause de la philosophie du dernier siècle à ses derniers jours, aucun n'a laissé peut-être une mémoire plus justement honorée que celle de Cabanis. Ses vertus aimables, le charme de son amitié, de son commerce, de son entretien, ont pénétré d'un de ces souvenirs qui ne passent point le cœur des hommes déjà rares qui l'ont connu. Son caractère élevé, la pureté de sa vie, sa fidélité généreuse à ses opinions, l'indépendance de son ame, ont laissé de lui une haute idée aux hommes, rares aussi, qui estiment de telles qualités à leur véritable prix. Quant à la supériorité de son esprit et de ses talens, les monumens subsistent, et ses ouvrages, plus loués pourtant que cités et plus cités encore que lus, comptent parmi les livres dont la postérité doit savoir le nom.

Il était digne de M. Peisse de nous retracer la vie de ce sage d'un temps bien différent du nôtre, et de porter un jugement définitif sur le plus célèbre de ses ouvrages. M. Peisse, qui semble ne nous donner qu'à regret de trop courts écrits, mais qui n'en donne que d'excellens,

[1] Chez Baillière, rue de l'École de Médecine.

n'est étranger à aucune partie de la science de l'homme, et son esprit, profondément philosophique, est familiarisé avec les recherches du naturaliste comme avec les méditations du métaphysicien. C'est donc en toute confiance que le public doit recevoir de ses mains une vie de Cabanis et un exposé général de sa doctrine, servant d'introduction au *Traité des rapports du physique et du moral* que le nouvel éditeur éclaircit, complète ou rectifie par des notes importantes, et par les lumières d'une meilleure psychologie et d'une physiologie plus avancée. A la suite de ce *Traité* fameux, il a placé cette *Lettre sur les causes premières* que Cabanis avait laissée inédite, mais qui, imprimée déjà une première fois, est aujourd'hui le complément indispensable de sa doctrine, et qui la rachète de ses plus fâcheuses conséquences en rendant témoignage de l'étendue d'un esprit supérieur à ses ouvrages. Enfin, cette édition, préférable à toutes celles qui l'ont précédée, nous paraît l'expression complète et finale de ce qu'on peut appeler la philosophie de Cabanis.

Avant de la discuter encore une fois à l'aide des savans conseils de M. Peisse, qu'il nous soit permis de dire un mot du philosophe. Nous ne voulons point raconter sa vie, nous ne pourrions que répéter son biographe ou l'affaiblir, et refaire ou transcrire une notice qui mérite d'être lue tout entière et comme elle est; mais nous avons à cœur de louer l'homme qu'elle nous fait connaître, un de ces hommes d'élite que l'ingratitude du temps présent voudrait quelquefois oublier, un de ces hommes en qui s'est personnifiée, sous les traits les plus respectables, la pensée de nos pères et de nos maîtres. Cabanis avait été présenté à Voltaire par Turgot; il avait serré la main mourante et fermé les yeux de Mirabeau, reçu les adieux suprêmes des girondins proscrits, illustré l'Institut à sa naissance, présidé à la fondation de notre célèbre École de médecine de Paris, et il a rendu le dernier soupir entre Laromiguière et Tracy. Qui mieux que lui, qui plus fidèlement pourrait, dans l'ordre intellectuel, nous représenter la révolution? Quelle vie a dû plus fidèlement que la sienne réfléchir dans son cours tous les évènemens et toutes les idées de cette grande époque? Aussi demeura-t-il religieusement fidèle dans sa conduite et dans la science à l'esprit de son temps; il en acheva, et, bien mieux, il en pratiqua la philosophie.

Cabanis était un pur libéral. Quoiqu'il soit mort sénateur, il n'aimait point l'empire. Il accueillit avec froideur ses brillantes prémices, et s'il le jugea un moment utile, il ne le crut jamais nécessaire. Il faut le compter dans ce petit nombre d'esprits libres et persévérans qui

n'accordèrent jamais que la réorganisation sociale eût besoin d'une dictature même glorieuse, et que la révolution ne possédât pas dans ses propres principes et dans ses propres forces tout ce qu'il fallait pour se sauver, sans recourir à l'onéreuse protection d'une habileté toute puissante. Jugea-t-il bien alors une question que la France, après tout, a décidée autrement que lui? Ce n'est pas le lieu de prononcer; mais il est toujours à propos d'honorer ces nobles intelligences dont les convictions opiniâtres résistèrent à la pression du malheur, aux mécomptes des évènemens, aux séductions même de la gloire et du génie. Dans un temps où tant d'esprits distingués d'ailleurs, troublés et comme abaissés par des épreuves moins rudes et de médiocres difficultés, remettent en question les croyances de cinquante années et se rendent aux tentations d'une vulgaire prudence, on se sent touché d'un respect profond pour les hommes qui, au commencement de ce siècle, sans autre engagement avec la révolution que l'honneur de leurs principes, n'ont jamais désespéré d'elle, et qui, dominant des réactions irréfléchies, ont confié le triomphe de leur cause à un avenir qu'ils savaient bien que leurs yeux ne verraient pas.

Tel fut Cabanis, et dans le portrait fidèle que nous retrace M. Peisse, nous reconnaissons parfaitement ce noble caractère qui unissait à la dignité la bienveillance, qui tempérait l'inflexibilité des convictions par une douceur captivante, heureux mélange de qualités exquises qui inspirait à l'excellent Andrieux l'idée inattendue de le nommer à côté de Fénelon (1).

Il nous convient de parler ainsi de l'homme, et de protester encore une fois de notre invariable attachement à la cause qu'il servit, quand en étudiant de nouveau son principal ouvrage nous allons accuser encore une fois les graves différences qui s'élèvent entre lui et nous. Dans la sphère de la métaphysique, nous nous séparons de Cabanis et des siens, on le sait, et cependant nous faisons profession d'être au nombre des obscurs continuateurs de la philosophie qui donna au monde la révolution française. Jaloux d'assurer à cette philosophie une autorité plus grande en l'appuyant sur des principes plus élevés et plus certains, nous essayons de la faire profiter de ce que le temps, l'expérience et la réflexion nous peuvent avoir appris; mais nous sa-

(1) Je cite de mémoire, et je ne garantis pas la parfaite exactitude de la citation. C'est, je crois, dans une pièce de vers lue à l'Institut que l'auteur parle de ceux qui un jour

Seront réunis
Avec les Fénelon, avec les Cabanis.

vons que nous venons d'elle, et aucune des puérilités comme aucun des calculs du moment ne nous déciderait à renier notre origine. Il y a deux manières, en effet, de se séparer d'une doctrine antérieure, la réaction et le progrès. Nous détestons toutes les réactions, mais nous ambitionnons le progrès, fruit des années peut-être plus que du génie. Il nous semble que nos devanciers, s'ils revivaient, seraient avec nous, comme nous nous persuadons que, si le sort nous eût fait leurs contemporains, nous aurions été avec eux.

Ces précautions étaient nécessaires peut-être dans un moment où rien n'est moins tentant que de paraître, même en passant, dans les rangs des ennemis d'une philosophie quelconque. Je sais bien que ces sortes de gens n'en veulent plus guère à celle de Cabanis, qu'on peut la critiquer sans les rencontrer à côté de soi, et que même de pieux défenseurs des causes saintes semblent quelquefois regretter le temps où elle dominait sans débat, et couvrir d'une amnistie les systèmes qui indignaient Joseph de Maistre; mais il faut peu s'attacher à ces variations, à ces artifices de la polémique. Au fond, ce n'est point à tel ou à tel système qu'on en veut, c'est à la philosophie même, c'est-à-dire à la raison libre. On la cherche là où on la voit active et puissante, et délaissant les positions par elle abandonnées, on réserve toutes les attaques pour les points nouveaux où elle a planté son étendard. L'objet permanent d'une inimitié intéressée, n'est-ce pas cette vraie puissance spirituelle qui sous des formes diverses a, depuis le moyen-âge, affranchi le monde, et préparé ou fondé l'état nouveau des sociétés humaines?

Que ceci soit dit une bonne fois, et revenons à M. Peisse, pour examiner avec lui les principes philosophiques de Cabanis.

On sait que c'était en France, au XVIII^e siècle, une maxime reçue, un axiome, un dogme que cette proposition : *toutes les idées viennent des sens*. Le mot d'*idées* désignait tout ce que pense l'humanité, et *les sens* étaient le nom de la sensibilité. La proposition signifiait donc que la sensibilité est l'origine de la pensée, ou que la pensée est la sensation transformée. Or la sensation, la sensibilité, les sens, tout cela n'existe qu'à la condition d'un appareil matériel qui est l'organisme. L'organisation ou le corps organisé, c'est le physique. Certains phénomènes de l'organisation donnent ou paraissent donner ces affections ou modifications intérieures qui s'appellent sensations. Or la sensation et tous ses dérivés, idées ou facultés, c'est le moral; et comme la sensation ne va pas sans l'organisme, le moral ne va pas sans le physique : il y a des rapports entre le moral et le physique. Telle

est, dans la doctrine de ce temps, l'expression exacte de ce fait d'expérience continuelle que l'homme vit et pense dans un système organique, qui n'est pas essentiellement la pensée ni la vie, ce que le vulgaire exprime en disant hardiment qu'il a un corps et une ame.

La nature humaine ne paraît donc pas rigoureusement simple. L'homme n'est pas un, disait Hippocrate; il est double, disait saint Paul. En quoi consiste cette duplicité? Est-elle substantielle, c'est-à-dire l'homme est-il l'union de deux substances? Est-elle seulement phénoménale, c'est-à-dire une seule substance présente-t-elle deux ordres de phénomènes qui se répondent entre eux, sans pouvoir se réduire les uns aux autres? Question profonde, quoique sainement résolue par la croyance universelle; question difficile, quoique peu douteuse, mais qui, pour la logique et l'expérience, est postérieure à cette autre question : Quels sont les rapports du physique et du moral, ou des phénomènes d'un ordre avec les phénomènes d'un autre? Et c'est, à vrai dire, cette seconde question qu'annonce le titre de l'ouvrage de Cabanis, si bien qu'il aurait, à la rigueur, pu la résoudre sans s'expliquer sur la première. Mais il faut avouer que la question des rapports du physique et du moral ne saurait être indifférente au point de savoir ce que c'est essentiellement que le moral, ce que c'est en soi que le physique. Aussi, en étudiant spécialement les rapports, Cabanis n'a-t-il eu garde de s'interdire toute vue ultérieure, et de se refuser à toute recherche, ou du moins à toute conjecture touchant la valeur et la portée de cette duplicité exprimée par le mot de *rapports;* car si les rapports sont tels que les manifestations du moral aient toujours les organes pour cause immédiate, n'est-il pas tentant de conclure que le moral, étant l'effet du physique, est de même nature, d'après cette loi de l'expérience que l'effet est homogène à sa cause?

L'affirmative sur cette question est assurément l'idée constante, bien que rarement explicite, de l'ouvrage de Cabanis, et cette idée est le fond de la doctrine qu'on est convenu de nommer le matérialisme, nom qui d'ailleurs n'est pas toujours exact, car parmi les partisans un peu pénétrans de cette doctrine, plus d'un, en niant la distinction de l'ame et du corps, est revenu sans trop s'en douter à l'idéalisme, et je ne sais si Cabanis lui-même y a toujours échappé. Mais enfin le public, qui n'entend pas finesse aux choses philosophiques, impute le matérialisme à quiconque veut que l'organisation soit tout l'homme. Or ce système, il faut bien en convenir, paraît assez naturel, dès qu'on admet que tout dans la pensée est au fond sensation. Ramener toutes

les choses intellectuelles à un fait mixte qui implique nécessairement les causes externes et les phénomènes nerveux, c'est atténuer ou masquer la part des phénomènes propres de la conscience, c'est-à-dire tout ce qu'elle nous atteste, indépendamment des sens et de leurs objets, tout ce qu'il y a d'interne dans l'homme, tout ce qu'il y a de purement intellectuel dans l'intelligence. De là on en vient vite au point d'abstraire tout-à-fait la conscience et de s'en débarrasser comme d'un témoin incommode. Toute l'intelligence est sensation, mais toute sensation n'est sensiblement qu'organisation, et le matérialisme est tout près d'être justifié. Je dis tout près, car, même poussé à cette extrémité, je ne me rendrais pas. Tout le monde sait comment Leibnitz restreignait la première maxime : Tout dans l'intelligence est sensation, *excepté l'intelligence même.* Pareillement je dirais : Tout dans la sensation est organisation, *excepté la sensation même.* L'acte de la sensation comme l'acte intelligent n'est constaté ou connu que par la conscience; l'un comme l'autre est un fait de conscience, et la conscience en soi n'a point d'organes. Il y a donc un moi inorganique, je veux dire qui *n'est* point organe, quoiqu'il puisse *avoir* des organes. C'est ce qu'exprime cette phrase vulgaire : L'homme *a* un corps.

La philosophie dite des sensations, quoique tendant au matérialisme, peut être ainsi ramenée au spiritualisme. C'est ce que ne nous contestera point M. Peisse, qui a tenté, par des recherches tout autrement approfondies, de renouer les liens entre la psychologie et la physiologie. A l'intelligence, à la sensation que témoigne la conscience, M. Peisse ajoute la vie. Il y a, selon lui, une conscience de la vie qui n'est celle d'aucun acte intellectuel ou sensitif particulier; et sur cette observation qu'il rend neuve en la rendant féconde, il a fondé, lui aussi, une théorie des rapports du physique et du moral qui se laisse apercevoir dans son introduction à celle de Cabanis et que nous sommes impatiens de lui voir développer dans un ouvrage dès longtemps promis.

Mais notre point de vue, mais le sien, n'étaient pas le point de vue de Cabanis. Regardant l'étude du moi interne comme à peu près achevée par Locke et Condillac, il laissait à Tracy le soin de la terminer et de lui donner sa dernière forme sous le nom d'idéologie. Puis prenant l'idéologie comme une science faite, comme une chose convenue, il se plaçait en dehors, et il étudiait le moi organique dans celles de ses fonctions et de ses affections qui paraissent donner naissance à des phénomènes du moi moral. A ce point de vue, l'organisme est

toujours cause, et les faits intellectuels ou moraux toujours effets; c'est le physique qui meut et le moral qui est mu, et comme le corps de l'homme est lui-même sous l'empire des modificateurs externes, la spontanéité, la liberté, l'activité de la personne humaine reste dans l'ombre ou plutôt disparaît. Et c'est ainsi que, sans vouloir peut-être annihiler l'existence propre du moi de la conscience et de la volonté, sans en déclarer du moins l'intention, l'observateur est entraîné à de fortes apparences de matérialisme, et la conclusion implicite de son livre est la négation de l'esprit humain.

Il faut en effet juger l'ouvrage qui nous occupe par les impressions qu'il produit plutôt que par les principes qu'on y trouve. Rien de moins équivoque que le caractère et la tendance du livre; mais rien de moins distinct et de moins saisissable que la doctrine, si l'on veut l'analyser. Point de système, point de méthode; pas plus pour les naturalistes que pour les philosophes, ce n'est un traité scientifique, et malgré l'extrait raisonné qu'en a bien voulu faire M. de Tracy, il serait difficile de le soumettre à une déduction régulière. Les propositions générales y sont présentées comme des vues plutôt que comme des théorèmes ou des conclusions; les faits plutôt comme des exemples que comme des preuves, et ces faits allégués et non constatés n'offrent pas ces caractères de détermination et de certitude qu'exigent aujourd'hui les sciences physiques. Cabanis semble parler en homme de lettres instruit plutôt qu'en médecin, et sa manière est celle des écrivains diserts du dernier siècle, non celle des expérimentateurs sévères du nôtre. Il décrit ou raisonne sans rigueur, il paraît citer la science plutôt que la faire. Disons-le hardiment, l'ouvrage n'est pas philosophique. Est-il du moins sérieusement physiologique? Nous doutons qu'il puisse y prétendre, du moins depuis que la physiologie a reçu en France l'empreinte et la direction que lui imprima le génie de Bichat; et si le livre paraissait aujourd'hui, je ne sais en vérité s'il produirait dans le monde savant une sensation égale à son mérite.

Obligé pourtant d'y recueillir des pensées éparses pour en recomposer une sorte de doctrine, voici ce que j'essaierais de dire, en conservant autant que possible les expressions même de l'auteur.

L'influence du physique sur le moral est telle que la distinction entre l'un et l'autre est nulle quant à l'origine des phénomènes de l'un et de l'autre.

Ce principe est appuyé et éclairci par deux ordres de développemens, l'un qui appartient à la philosophie, l'autre à la physiologie.

Quoiqu'il professe en effet qu'il ne fait point de métaphysique, Ca-

banis en a une. C'est, comme nous l'avons vu, l'idéologie, et voici comme il la rattache à sa physiologie. Il est convenu, dit-il, que la sensibilité physique est la source de toutes les idées et de toutes les habitudes qui constituent l'existence morale de l'homme. On sait que de nos sensations, c'est-à-dire des impressions qu'éprouvent nos différens organes, dépendent nos besoins, et l'action des instrumens qui nous sont donnés pour y satisfaire. Cette action se résout en mouvemens des organes. La vie est donc une suite de mouvemens qui s'exécutent en vertu des impressions reçues dans les parties sensibles. Parmi ces mouvemens, on distingue ceux desquels résultent les opérations de l'esprit, ou pour mieux parler, les opérations de l'intelligence et celles de la volonté.

Mais ces opérations, savoir nos idées et nos déterminations, ont la même source; elles se confondent donc à leur origine avec les autres mouvemens vitaux, et dans l'homme, considéré sous les deux points de vue du physique et du moral, tous les phénomènes se trouvent ainsi ramenés à un principe unique.

Ceci s'appuie sur deux sortes de preuves :

L'une est spéciale. La ligature ou la section pratiquée sur les organes même de la sensibilité, savoir les nerfs, abolit, dans la partie soumise à l'expérience, la faculté de tout mouvement volontaire, puis celle des impressions, puis celle des mouvemens vagues, puis la vie. Ainsi une partie même nerveuse, séparée du reste de l'organe ou système sensitif, devient insensible. Une atteinte matérielle portée dans les centres principaux de ce système altère, suspend ou détruit la sensibilité, l'intelligence, la volonté.

L'autre preuve est générale; elle résulte de ce fait d'expérience universelle que la manière de sentir, et avec elle les idées, les caractères, les habitudes, les actions, sont soumises à l'influence de l'âge, du sexe, du tempérament, des maladies, du régime, du climat. Cette sextuple influence est proprement le sujet de l'ouvrage.

Cette philosophie est appuyée sur une certaine physiologie. La vie n'existe que là où se rencontrent l'organisation et la sensibilité. La cause première de la sensibilité, de l'organisation, de la vie, est inconnue; cependant on doit la rattacher aux lois générales qui régissent la matière, et peut-être, puisque la sensibilité se résout en mouvement, aux lois et aux causes du mouvement, source de tous les phénomènes de l'univers.

La sensibilité consiste dans la faculté que possède le système nerveux d'être averti des impressions produites sur ses différentes parties,

et notamment sur ses extrémités. Elle est dans tout l'organisme, elle est l'unique source de tous les mouvemens organiques. L'irritabilité, dont on a voulu faire la propriété générale de l'organisation, n'est qu'une conséquence de la sensibilité; mais il faut distinguer la sensibilité de la conscience des impressions : elle en est indépendante. Les sensations ne sont pas seulement les impressions des sens mis en contact avec les choses extérieures. Il y a aussi des impressions internes reçues par les organes dont nous n'avons pas toujours conscience, et qui déterminent en nous des mouvemens organiques de toute sorte, aperçus ou non par le moi Or, comme ces impressions sont dues à la sensibilité des organes, il faut bien les appeler sensations; et ce n'est qu'à la condition d'entendre ainsi le mot de sensation, que l'axiome qui dérive de la sensation toutes nos idées et toutes nos déterminations est vrai.

La sensibilité est donc répandue dans tous les organes; mais elle réside spécialement et éminemment plutôt qu'exclusivement dans les nerfs des organes. Les nerfs sentent, mais le sentiment, c'est-à-dire la perception des sensations, a des organes particuliers; c'est dans le centre commun des nerfs, c'est dans le cerveau, dans la moelle allongée, et vraisemblablement dans la moelle épinière, qu'il faut chercher les principaux organes du sentiment. L'individu se détermine en général en vertu de ses perceptions. Toutefois, l'état des autres organes intérieurs, surtout des viscères des cavités de la poitrine et du bas-ventre, les impressions qui y sont reçues, les modifications qui s'y accomplissent, agissent sur la manière de sentir, et sont la source d'un grand nombre d'idées et de déterminations. Avant la naissance même, l'enfant a reçu des impressions diverses, originaires de divers systèmes d'organes, et il en est résulté pour lui de longues suites de déterminations, et de là des penchans, des habitudes. Le cerveau est le centre commun; mais il existe et dans certaines circonstances il se forme des centres partiels, des foyers différens de sensibilité, qui ont une vie propre, où les impressions se réunissent et sont tantôt réfléchies directement sur les organes du mouvement, tantôt transmises irrésistiblement au centre cérébral; dans tous les cas, elles modifient les jugemens, les affections, les volontés. Ce qui distingue en général le cerveau ou plutôt la pulpe cérébrale et médullaire du reste du système nerveux et de l'organisme, c'est non-seulement de recevoir des impressions qui lui sont propres, mais d'avoir communication de celles des autres organes; c'est d'exercer avec intensité le pouvoir de réaction sur soi-même pour produire le sentiment, sur ses impressions

pour en tirer des jugemens et des déterminations, sur les autres parties de l'organisme pour produire le mouvement. C'est dans le cerveau que ce pouvoir de réaction prend le caractère de la volonté. Son action propre sur les impressions, sa fonction caractéristique, c'est la pensée. Le cerveau est un viscère destiné à la produire, comme l'estomac à opérer la digestion et le foie à filtrer la bile. Les impressions, en arrivant au cerveau, le font entrer en activité, comme les alimens, en tombant dans l'estomac, l'excitent au mouvement propre de ses fonctions. Les impressions parviennent au cerveau par l'entremise des nerfs; le viscère entre en action, et bientôt il les renvoie métamorphosées en idées. Le cerveau digère en quelque sorte les impressions, et fait organiquement la sécrétion de la pensée.

La sensibilité est inexplicable dans la physique animale et dans la philosophie rationnelle, comme l'attraction dans la physique des masses. Le mode de communication des diverses parties du système nerveux entre elles, leur mode d'action sur les organes, sont couverts d'un voile épais; mais, sans remonter à la cause de la sensibilité, laquelle se confond avec les causes premières, on peut conjecturer que l'agent invisible qui porte les impressions des extrémités sensibles aux divers centres, et de là rapporte vers les parties motrices l'impulsion qui doit y déterminer les mouvemens, est l'électricité modifiée par l'action vitale. Et quant à l'action vitale elle-même, impénétrable dans sa cause, il semble qu'elle puisse être rattachée aux lois générales du monde. Il est possible d'entrevoir dans la matière organisée une tendance à des mouvemens de dilatation et de contraction, et dans sa formation une certaine attraction, une certaine affinité, en un mot, des phénomènes qui paraissent susceptibles d'être ramenés aux conditions primitives du mouvement et de la matière en général.

C'est de cette philosophie, appuyée sur cette physiologie, que l'auteur se croit en droit de conclure que, puisque le mot facultés de l'homme n'est que l'énoncé général des opérations produites par le jeu des organes, et que ses facultés physiques, d'où naissent ses facultés morales, constituent l'ensemble de ces opérations, le physique et le moral se confondent à leur source, ou, pour mieux dire, le moral n'est que le physique considéré sous certains points de vue plus particuliers, l'unité du principe physique correspond à celle du principe moral qui n'en est pas distinct. Et par conséquent les sciences morales rentrent dans le domaine de la physique; elles ne sont plus qu'une branche, une partie essentielle de l'histoire naturelle de l'homme. Et c'est peu que la physique de l'homme fournisse les bases de la philosophie rationnelle,

il faut qu'elle fournisse encore celles de la morale; la saine raison ne peut les chercher ailleurs.

Discuter en détail ce simple résumé de ce qu'on peut appeler la doctrine générale du livre des *Rapports* serait une œuvre infinie; mais il en ressort évidemment qu'un fait a dominé la pensée de Cabanis, c'est le fait singulier et certain, mystérieux et familier, de l'influence du physique sur le moral. Ce fait que l'expérience atteste journellement tente les esprits les moins systématiques en faveur des systèmes matérialistes. On entend sans cesse dans le monde des réflexions chagrines ou moqueuses sur cet assujétissement de nos facultés à nos besoins. L'homme s'est plaint souvent d'être une machine avant que des philosophes aient imaginé de l'en vanter.

Ce fait a mille symptômes; il n'est que la généralisation d'une foule de faits particuliers. Le livre de Cabanis est un recueil descriptif des plus saillans qu'il ait pu recueillir. Il les présente avec art, avec talent sans doute, encore qu'il apporte rarement dans la description une exactitude expérimentale. Cependant une grande partie de ces faits ne peuvent donner naissance à aucune démonstration, à aucune induction, quant à l'objet qu'il semble se proposer; ce sont des renseignemens précieux pour l'histoire naturelle, et voilà tout. L'influence des âges, des sexes, des tempéramens, des maladies, du régime et des climats, sur les idées, les affections, les dispositions et les habitudes morales, peut ressortir en effet assez clairement des six mémoires que Cabanis consacre à l'établir; mais il en résulte peu de chose pour la solution des grandes questions philosophiques, et il n'a pas mis dans son ouvrage les preuves des conséquences que ses disciples en ont tirées et qu'il a l'air de désirer ou de prévoir. Au fond, on dirait qu'il cherche à complaire au matérialiste, mais qu'il n'est nullement sûr de l'être lui-même. Son ouvrage a une tendance et point de conclusion.

Parmi les circonstances qui influent sur l'état intérieur, il en est un grand nombre dont l'effet prouve seulement que l'homme est un être sensible, un être qui communique avec le monde physique. Quand, par exemple, un fait matériel agit sur le moral d'un individu à travers le physique, par le plaisir ou la douleur, même sentis confusément, c'est un phénomène qui ne prouve rien contre l'esprit. Ainsi la maladie attriste; elle rend tantôt égoïste et morose, tantôt affectueux et reconnaissant. La jeunesse donne de la confiance et de la hardiesse, parce qu'elle a force, avenir, inexpérience; la vieillesse, par des raisons opposées, inspire des dispositions contraires. Dans une saison humide, sombre et froide, l'homme sera faible, inerte et timide;

dans les climats sereins et ardens, il passera par des alternatives de vivacité et d'indolence. Le régime et le tempérament produisent aussi leurs effets, qui se rapportent au sentiment du bien-être ou de la force, de la souffrance ou de la faiblesse. Que conclure de cela, si ce n'est que l'homme est sensible, et que son être moral, son esprit, son ame, lui-même enfin, s'intéresse nécessairement, par sa constitution, à tout ce qui arrive à ses sens? Conclure que tout est corps en lui serait aussi raisonnable que tirer la même conséquence de ce qu'une perte de fortune attriste, de ce qu'une heureuse nouvelle égaie, de ce que le spectacle du malheur attendrit, en un mot, de ce qu'un fait extérieur et matériel modifie les dispositions de l'ame; car cela aussi est du physique agissant sur le moral.

Il faut donc écarter de la question les faits matériels qui sont de nature à provoquer directement des affections agréables ou désagréables, et à modifier ainsi le moral indirectement. Les effets qui en ce genre méritent surtout attention sont ceux qui paraissent n'avoir aucun rapport appréciable avec leur cause. Qu'une chose douloureuse occasionne de la douleur et trouble l'ame, rien de plus simple; mais qu'une chose indifférente, dont les effets apparens et physiques n'ont nulle analogie avec notre état intérieur, modifie, accélère, ralentisse, suspende nos opérations mentales, le problème devient plus curieux et plus difficile. L'action des substances qu'on a nommées hilarantes produit la bonne humeur. Le café donne de l'esprit, même à d'autres que Voltaire. Or, quel rapport entre le café et l'esprit? Est-ce parce que le café procure une sensation agréable? Bien des breuvages donnent des sensations agréables, qui ne profitent nullement à l'intelligence. Enfin, de tous les faits accumulés par Cabanis, aucun ne défie plus les explications que le plus simple, que le plus vulgaire, que celui dont Lucrèce disait il y a deux mille ans :

> Cor hominum quum vini vis penetravit
> Acris, et in venas discessit diditus ardor;
> Consequitur gravitas membrorum, præpediuntur
> Crura vacillanti, tardescit lingua, madet mens,
> Nant oculi; clamor, singultus, jurgia sequuntur.
> Cur ea sunt, nisi quod vehemens violentia vini
> Conturbare animam consuevit corpore in ipso?

C'est donc un fait que le physique influe sur le moral, à ce point qu'une cause physique, sans aucune signification morale par elle-même, en modifiant les organes d'une manière inaperçue de la sen-

sibilité, peut influer, non-seulement sur la disposition morale, mais encore sur les opérations intellectuelles. Je ne m'aventure pas à dire avec Cabanis qu'elle donne des idées, qu'elle produit des jugemens, qu'elle est une source d'affections et de pensées; ce serait en dire plus que je n'en sais. Nous n'avons de certain que trois points, ou plutôt trois faits : 1° une cause extérieure, boisson, médicament, odeur, etc., mise en rapport avec les organes; 2° une affection ou modification, perçue ou non, des organes, comme l'excitation, l'engourdissement, etc.; 3° la conscience d'une modification de l'état intérieur, la tristesse ou la gaieté, l'activité ou le ralentissement de l'intelligence, etc., et entre ces trois faits un lien de succession que l'expérience autorise à ériger en lien de causalité.

Je ne fais point de scepticisme, j'adopte la liaison de causalité : je crois à l'influence dont on parle, comme je crois aussi qu'on y peut résister; mais d'une liaison de causalité ne ressort pas forcément l'identité des phénomènes portée à ce point que le moi soit nécessairement organique, et que, dans le cas de l'ivresse, il faille prendre à la lettre l'expression de Lucrèce : *Madet mens*. Si, d'ailleurs, on peut résister à cette influence, ne fût-ce qu'au plus faible degré, la présomption est que ce qui résiste diffère de l'organe qui cède. Lorsque le système nerveux, sollicité à l'engourdissement par l'approche du sommeil, en est affranchi par l'action de la volonté, comment ne pas supposer que la puissance qui l'affranchit est distincte de lui-même, appareil fatalement soumis à l'action des vapeurs du vin ou du principe des narcotiques? Autrement, où le centre nerveux prendrait-il son point d'appui pour la résistance? L'estomac, auquel Cabanis compare le cerveau, ne peut s'empêcher de digérer les alimens dès que les alimens le touchent; les poumons ne peuvent se soustraire à la fonction de respirer, le cœur à celle de battre. Le cerveau a, dites-vous, un pouvoir de réaction, et même vous étendez ce pouvoir à tout le système sensitif, par conséquent à tout le système nerveux; mais dans le cerveau seul, selon vous-même, il s'exerce avec conscience, et il est là le phénomène de la volonté. Convenez du moins que ce pouvoir de réaction volontaire, sans similitude, sans analogie avec aucune autre fonction ou faculté des autres organes, est un fait à part qui ne peut être perçu par aucun sens, manifesté par aucune expérience, expliqué par aucune comparaison. C'est un phénomène dont le monde physique ne présente ni le semblable ni l'analogue. Scientifiquement, l'explication de l'influence du physique sur le moral par l'identité du physique et du moral n'est donc encore tout au plus qu'une conjecture.

Cette influence est un rapport, et certainement entre le physique et le moral existe un rapport général qui se montre sous des formes diverses par des symptômes multipliés. Or, comment cet ordre de phénomènes a-t-il pris universellement le nom de rapports? comment est-il devenu l'objet d'une curiosité laborieuse? C'est que naturellement, spontanément, on a trouvé ces rapports singuliers, bien que constans. La diversité des phénomènes physiques et moraux, on pourrait dire leur opposition, a paru une difficile question. Pour que les hommes, témoins à toute heure, que dis-je, sujets continuels de cette relation, de cette action mutuelle du physique et du moral, se soient préoccupés des moyens de l'expliquer, il faut qu'ils aient vu quelque différence, quelque contradiction entre les deux termes de l'équation, entre les deux données du problème. Ils ont pu s'étonner à tort, mais ils se sont étonnés qu'une chose comme le physique modifiât une chose comme le moral. L'antithèse entre les noms des deux principes est triviale; elle est sans cesse dans la bouche de ceux qui voudraient ne les plus distinguer. Les médecins disent souvent : C'est le moral qui est attaqué, et alors ils ne disent pas : C'est le cervelet, ce sont les méninges, c'est telle ou telle partie du système nerveux. Ils n'entendent pas alors diagnostiquer la folie, une de ces maladies cérébrales qu'on appelle maladies mentales, car ils ne prescrivent aucun remède pour le cerveau ou pour les nerfs; mais ils s'adressent à l'intelligence, conseillent la distraction, offrent les consolations de l'amitié, les conseils de la sagesse, les plaisirs de l'esprit. D'où leur vient donc cet empirisme qui néglige le siége, la cause organique du mal, pour ne s'adresser qu'au symptôme? Tout étant physique, la souffrance et la tristesse ne sont que des symptômes, le mal du moral n'est qu'une altération nerveuse, et la vraie cause est matérielle. Pourquoi ne désignent-ils pas et n'attaquent-ils pas cette cause dans l'organe ou la portion d'organe affectée? Pourquoi n'ordonnent-ils pas à l'ambitieux mécontent, au riche ruiné, à l'amant malheureux, à la mère désolée, quelque préparation officinale, quelque dérivatif ou sédatif propre à réparer le désordre organique? Ce serait là pourtant la médecine rationnelle, celle qui s'attaque à la vraie cause de la maladie. Si tout est physique, on doit traiter tout physiquement. Ce traitement ne doit pas même se borner aux maladies. Comme toutes choses, les opinions, les sentimens, les penchans, ne sont que des états physiques, et que tous les corps de la nature sont des modificateurs de l'organisme, pourquoi ne pas essayer des remèdes contre ces sortes de symptômes organiques? Qui sait si l'on ne guérirait pas de

la cupidité par l'iode, de la haine par la belladone, et de l'erreur par le kina? Tous les phénomènes physiques sont comparables. Dès qu'il n'existe que le physique au monde, les effets produits par une parole éloquente, par une boisson excitante, par une réflexion profonde, par un révulsif puissant, sont également des modifications d'organes. En opposant les modifications les unes aux autres, pourquoi n'aurait-on pas l'espoir de détourner ou suspendre, d'exciter ou adoucir celles qui paraissent morales? Avec un peu d'expérience, on convertirait bientôt tout l'art de se conduire ou de conduire les autres en une vraie thérapeutique. Ce serait bien là appliquer, comme Cabanis le recommande sans cesse, la physiologie à l'art de gouverner. Que l'on ne dise point que cette hypothèse en effet se réalise, et que plus d'une fois un médicament donné à propos a suspendu les effets désastreux d'une affection morale : les effets, oui, mais non pas l'affection. Qu'une douleur subite et violente causée par une nouvelle affreuse détermine une apoplexie, on sait bien qu'une saignée pourra dissiper le mal dont l'origine est une cause morale; mais cela n'est pas assez : dans l'hypothèse du matérialisme, il faut traiter par des agens physiques cette altération physique elle-même qu'on appelle douleur morale. Autrement on reste, contre le vœu de la science, sous l'empire d'une vieille erreur; on persiste à croire encore au moral. Alors, qu'est-ce que le moral? En quoi ces phénomènes diffèrent-ils essentiellement, pour la physiologie ou la médecine, de la digestion ou de la respiration, de la fièvre ou de la paralysie? Une définition conséquente, rationnelle, scientifique, du moral, est impossible au matérialisme.

On peut remarquer que ceux des médecins qui sont matérialistes en morale cessent ordinairement de l'être en médecine; cela était vrai, surtout du temps de Cabanis. Si le moral n'est que du physique, c'est-à-dire si les affections et les idées sont matérielles, la conséquence est de les traiter, comme les maladies, par des médicamens, et de s'en prendre aux organes pour redresser l'esprit ou corriger le cœur. A cela, bien de médecins répondraient, et Cabanis peut-être aurait répondu : « Ce sont des maladies de la sensibilité; la sensibilité peut être malade comme les forces digestives, respiratoires, vitales, comme l'élément même de la vie, et l'action directe des médicamens sur de tels principes est rarement possible, jamais appréciable. La pathologie est toute remplie de faits invisibles. » D'où il suit qu'après avoir banni de la science les abstractions ame ou esprit, on raisonne et même on prétend agir sur les abstractions sensibilité, vitalité, innervation, exhalation, abstractions qu'on ne résout pas en objets matériels divers de

couleur, de forme, de densité, de mouvement. Que sont-elles alors? Faute de se décider sur ce point et d'oser ne reconnaître dans les phénomènes organiques que des organes se manifestant diversement, les médecins ont long-temps mérité le reproche de voir tout à la fois dans les facultés de l'intelligence de simples organes, et dans les organes des abstractions, et d'introduire ainsi dans la métaphysique le matérialisme, et l'idéalisme dans la physiologie. Ce n'est pas la moindre des contradictions dans lesquelles l'esprit humain soit tombé. Le préjugé qui admet dans l'homme une double nature est, après tout, moins étrange.

Mais enfin, si puissant qu'il soit, et bien qu'une habitude invétérée ou une inclination naturelle y ramène ceux qui l'avaient condamné au nom de la science, ce peut n'être qu'un préjugé : il est possible que la distinction des deux natures doive être abolie, soit; mais, auparavant, rendons-nous bien raison de cette suppression. Il s'agit d'incarner dans quelques fibres, dont l'aspect est assez uniforme, tous les sentimens, toutes les volontés, bien plus, toutes les innombrables idées qui peuvent se rencontrer dans tous les hommes. Chacune de ces fibres sera susceptible d'une infinité de vibrations, tensions, flexions, mouvemens enfin, qui seront toutes les choses que nous pensons; car on ne peut dire que, lorsque le cerveau pense, il agit d'une certaine manière, mais toujours la même, comme l'estomac digère toujours de la même façon, quelque substance qu'il digère. De cette façon, la diversité des pensées serait impossible. Il faut de toute nécessité que le cerveau ou tout autre organe pensant ne soit pas, lorsqu'il pense à A, dans le même état que lorsqu'il pense à B; car A diffère de B, et tous deux n'étant que des pensées, et les pensées que des états, mouvemens ou modifications organiques, tous deux sont représentés par deux phénomènes différens de l'organe; et comme il y a une infinité de A, de B, de C, etc., il faut que ce télégraphe avec conscience, qu'on appelle organe pensant, ait une infinité de signes, actuels ou possibles, qui correspondent à chacune des idées actuelles ou possibles qu'il peut avoir à s'exprimer à lui-même. Ne nous parlez plus de fonctions intellectuelles organiques qui s'appliqueraient à tout, comme le poumon à tous les gaz, ou l'estomac à tous les alimens. Ne prétendez pas que la diversité des objets sentis est donnée par l'extérieur, et que la machine sensitive les absorbe tous, comme un moulin broie tous les grains. Les sensations sont modifiées et converties en idées par l'organe pensant, et ainsi converties, elles sont, suivant les physiologistes, non des objets distincts, positifs et réels, comme les

alimens dans l'estomac, mais des états, fonctions ou modifications de l'organisme. En effet, à moins de tomber dans la réalisation la plus grossière des abstractions les plus évidentes, il faut reconnaître que les objets intérieurs de nos pensées ne sont point des corps individuels comme les objets extérieurs; ce sont nos pensées mêmes, c'est-à-dire, dans le système où nous raisonnons, des mouvemens vitaux, des mouvemens du corps. Cela est vrai de la sensation la plus simple; à peine s'est-elle accomplie, qu'elle n'existe plus que par la mémoire, elle est devenue un souvenir. Or, un souvenir, qu'est-ce, sinon un certain froncement de membrane, une certaine vibration de fibre, je ne sais enfin, mais un phénomène organique, et tel souvenir déterminé est tel phénomène organique en particulier, et non tel autre. Ainsi, autant de phénomènes organiques différens que de souvenirs divers; et ces phénomènes différens, il ne faut pas entendre qu'ils diffèrent seulement quant au temps, quant à leur relation de succession ou de combinaison avec d'autres, mais bien qu'ils diffèrent en eux-mêmes, essentiellement. En quoi peuvent différer réellement le souvenir d'un chiffre et celui d'un vers latin, si ce n'est dans l'état physique de l'organe sensitif quand il se souvient? En quoi peuvent différer une peinture de l'imagination et un argument de la logique, si ce n'est par l'état plus ou moins injecté, plus ou moins irrité, plus ou moins tendu (encore une fois, je l'ignore, et tous les matérialistes l'ignoreront à jamais) de la portion du système nerveux qui imagine ou qui raisonne? Et telle image ne diffère de telle autre image, tel raisonnement de tel autre raisonnement, que par une circonstance qui, de sa nature, devrait être appréciable à la physiologie, si celle-ci avait des microscopes mille fois plus forts. C'est là une des conséquences nécessaires de la réduction du physique et du moral à un seul et même principe. La première difficulté de cette doctrine consiste donc dans la diversité prodigieuse d'états organiques dont elle exige la possibilité, pour que les modifications nerveuses correspondent à la variété et au nombre de nos sentimens et de nos pensées.

Une autre difficulté résulte de l'opposition qui existe, ou du moins paraît exister entre les choses morales et les choses physiques.

Considérez, en effet, nos principales facultés, la sensation, par exemple; elle a, j'en conviens, besoin du physique, au point qu'on est quelquefois près de la prendre pour une faculté physique, et de la confondre avec la fonction des organes des sens. Cependant les naturalistes eux-mêmes centralisent la sensibilité; ils ne croient pas que ce soit l'œil qui sent les couleurs, ou l'oreille les sons, mais un or-

gane plus intérieur. Or, cet organe intérieur, ou plutôt cette sensibilité même qui réunit dans un point les émotions diverses des sens divers, diffère par là d'un phénomène physique, et dans les instructions qu'elle nous donne sur le monde extérieur, indépendamment de toute affection agréable ou désagréable, elle est, comme perceptive, une faculté de connaissance, qui n'a aucune apparence matérielle, et que nous regardons volontiers comme la traduction de l'ordre intelligent qui règne dans la création.

Quant aux affections morales, quoiqu'elles aussi aient besoin du physique, quoiqu'en général elles proviennent de causes extérieures et s'attachent à des objets sensibles, tout le monde les met à part, ou plutôt au-dessus de toutes les émotions physiques; nul ne trouve à la douleur de la perte d'un ami la moindre analogie avec la goutte ou la migraine, et ne confond le désir de la gloire avec la passion des spiritueux. Qui n'oppose sans cesse les mouvemens du cœur à ceux de l'organisation, et malgré la part que prend à nos passions toute notre nature organique, malgré le trouble qu'elles lui causent, qui n'a le sentiment que les passions dites de l'ame agissent sur le corps comme des causes étrangères, comme des puissances qui s'unissent à ce qui n'est pas elles, qui s'approprient les muscles et les nerfs, qui en usent et les détournent du but immédiat de leur organisation, savoir : la conservation de la vie par l'exercice régulier des fonctions?

Mais si la sensation et l'affection morale intéressent encore le physique, peut-on dire la même chose du raisonner et du vouloir? La pure raison ne paraît tenir en rien d'un phénomène organique. Lors même qu'elle paraît s'exercer sur des sensations, elle les demande à la mémoire, et elle agit d'après ses propres lois, lois abstraites que les philosophes ont démontrées en elles-mêmes, et qui n'ont de matériel que d'être exprimables par des mots. Le raisonnement n'a pas une seule analogie, si fugitive, si métaphorique que vous la fassiez, avec un phénomène organique. Il n'y a rien absolument dans vos perceptions de la nature extérieure ou de votre nature organique, qui soit comparable à un pur raisonnement; il paraît vrai en lui-même et par lui-même, et non parce qu'il est nerveusement perçu et matériellement sécrété par un organe. Personne ne croit naturellement qu'un raisonnement soit une combinaison d'ondulations nerveuses; la raison nous apparaît toujours comme si peu matérielle, que nous la croyons au-dessus des choses, et par conséquent hors des choses. On remarquera que je ne parle encore que de ce qui nous paraît, et non de ce qui est. Cela me suffit en ce moment.

Quant à la volonté, il me semble généralement convenu qu'elle est libre, et que, pour vaincre les appétits du corps, il suffit souvent de vouloir. Plus souvent elle est entraînée par les émotions sensuelles et les besoins organiques, mais il suffit que quelquefois elle puisse se soustraire à tout empire. Elle apparaît à l'homme comme étant en lui un pouvoir indépendant par essence, quoique souvent contrarié ou dominé par accident. Elle est investie d'une force de résistance et même de contrainte, qui ne peut être rapportée à aucune cause sensible connue, et qui déroge ou s'oppose à toutes les causes de l'ordre physique. Il semble qu'une différence profonde et essentielle sépare la volonté et les organes. Une indépendance de nature les sépare; une dépendance de circonstance semble les réunir. Il faut que l'homme subtilise beaucoup pour les identifier, et il n'y parvient jamais qu'en faisant violence à ses idées pratiques et à son langage habituel.

Il est donc vrai que nous avons une disposition naturelle à distinguer en nous-mêmes un ensemble de facultés qui confinent au physique, qui empruntent de lui, transigent avec lui, qui, en un mot, sont en commerce avec lui, mais qui ne sont pas lui, et qui ne lui ressemblent pas, quoiqu'elles le touchent, et ne s'annulent pas en lui, quand même elles lui cèdent. Le système de l'identité du moral et du physique est donc : 1° fondé uniquement sur la succession constante et réciproque de certains phénomènes internes à certains phénomènes externes; 2° appuyé par une induction gratuite, non par une perception immédiate, non par une expérience directe, non par une évidence sensible; 3° compliqué par la multiplicité et la diversité infinies des phénomènes physiques qu'il suppose, et dont aucun n'a été observé, dont aucun n'est observable; 4° contraire à l'opinion commune, au langage ordinaire, à la pratique de la vie, au sentiment naturel.

Il suit que, pour qu'il soit vrai, il faut au moins qu'il soit justifié, 1° par d'autres preuves que celles que nous avons examinées jusqu'ici, 2° ou tout au moins par une théorie plus claire et plus plausible qu'aucune autre de la nature humaine. Ceci conduit à l'examen de la physiologie de Cabanis, en tant qu'elle explique l'homme moral.

Cette physiologie a deux caractères notables : le premier, c'est de ne pas admettre l'irritabilité. Cette propriété féconde, dont en général, depuis celui qu'on a appelé le grand Haller, on a fait la propriété fondamentale et distinctive de la matière animale, est annulée ou rejetée au second rang par Cabanis. Pour lui, elle résulte de la sensibilité; c'est parce que l'organe est sensible qu'il s'irrite, et la sensibilité ne suppose pas toujours la sensation.

En second lieu, et par une conséquence de l'idée que donne Cabanis de la sensibilité, celle-ci n'a pas de siége exclusif. Elle est surtout plutôt qu'elle n'est uniquement dans les nerfs; et s'il est vrai que, dans le système nerveux, elle offre ses phénomènes les plus compliqués, les plus intimes et les plus curieux, ceux qu'on attribue à l'entendement et à la volonté, ils ne sont pas du moins cantonnés dans un point de ce système, à l'origine commune de tous les nerfs, ni même dans le cerveau et ses appendices; mais une grande partie de ces phénomènes sont modifiés, déterminés ou produits par l'action que transmet irrésistiblement le cerveau, quelquefois sous forme de sentiment et de volonté, quelquefois sans qu'il en ait conscience, et sans que son entremise soit autrement indiquée que par l'analogie.

Ce ne sont pas là des idées reçues définitivement en physiologie; vagues de leur nature, elles ont été fort utiles à Cabanis pour faire passer nombre d'assertions qu'un langage plus scientifique aurait rendues insoutenables.

Ainsi, selon lui, la matière animale est partout sensible. Ceci n'est vrai qu'à la condition d'admettre qu'étant partout sensible, elle ne sente point partout, c'est-à-dire à la condition d'admettre une sensibilité qui ne sent pas. La susceptibilité particulière donnée à l'organisme, et qui consiste à manifester, dans certaines circonstances, ou à la suite de certains contacts, des changemens, des mouvemens qui ne s'expliquent point par les forces qui président à la mécanique, à la physique, à la chimie; cette propriété d'être modifiée dans sa couleur, son volume, sa structure, son état enfin, d'une manière dont la matière inanimée n'offre pas d'exemple, n'est pas encore la sensibilité. Des phénomènes pareils très saillans, très importans pour la vie ou la santé, peuvent s'accomplir dans les organes, sans qu'aucune sensation les accompagne, témoin les innombrables fonctions internes qui s'exercent dans le corps d'un homme sain. Ces phénomènes sont principalement dus à cette propriété spéciale appelée l'irritabilité. L'irritabilité est nécessaire, à ce qu'il paraît, à la sensibilité. Quelques-uns de ses phénomènes sont toujours sentis; d'autres, et c'est le plus grand nombre, accomplis dans certaines circonstances, poussés à un certain degré d'intensité, deviennent sensibles. Sous l'impression d'un corps extérieur, la sensibilité se manifeste partout; sous l'influence d'un état particulier, comme la maladie, elle naît ou s'accroît localement; mais l'irritabilité existe indépendamment de la sensibilité, puisque l'irritation peut avoir lieu à l'insu de la sensation.

Dans l'opinion contraire, la sensibilité devenant la propriété géné-

rale et indéfectible de la matière vivante, et devant être plus tard considérée comme la somme ou le fond de toutes les opérations intellectuelles, la différence du plus vulgaire phénomène de l'organisme à l'acte le plus rare de l'intelligence ou de la volonté n'est qu'une différence de plus ou de moins, et rien d'essentiel ne distingue la formation d'un ongle qui repousse, de la découverte du calcul infinitésimal.

A ce système, la sensibilité perdra la possession d'un organe exclusif, et le sentiment celle d'un centre exclusif dans cet organe. La pensée et la volonté elles-mêmes se trouveront rejetées dans la dépendance, sous l'action immédiate et, peu s'en faut, créatrice, sous la toute-puissance enfin d'organes qu'on a rarement destinés à tant d'honneur. Grace à l'emploi déréglé des métaphores, on fera des viscères inférieurs la source, si ce n'est le siége des déterminations, que le grossier vulgaire attribuait à l'intelligence et à la volonté, et que l'esprit éclairé et sublime du philosophe imputera à la poitrine ou à l'abdomen. Il y aura « des affections morales et des idées qui dépendront particulièrement « des impressions internes; des dérangemens plus ou moins graves « dans les viscères agiront d'une manière immédiate sur la faculté de « penser; les organes de la digestion ou d'autres seront évidemment « source de certaines déterminations; le concours des viscères abdo- « minaux sera nécessaire à la formation régulière de la pensée. Les « idées et les affections morales se formeront en effet par le concours « des impressions qui seront propres aux organes internes les plus « sensibles. Dans certains cas pathologiques, ce sera une humeur « organique qui donnera une ame nouvelle aux impressions, aux déter- « minations, aux mouvemens; l'énergie ou la faiblesse de l'ame, l'élé- « vation du génie, l'abondance ou l'éclat des idées dépendront unique- « ment et directement de l'état où se trouveront certains organes du « bas-ventre; ceux-ci exerceront un empire étendu sur l'énergie et « l'activité de l'organe pensant, et leur énergie sera le principe fé- « cond des plus grandes pensées, des sentimens les plus élevés et les « plus généreux. »

Cette dissémination des sources ou des causes génératrices de la pensée, ou du moins de ses facteurs organiques, est assurément une grosse nouveauté en métaphysique, et me semble même un abus du matérialisme en physiologie. Elle nous conduit bien loin des recherches de ces naturalistes qui s'efforçaient de découvrir dans un point du cerveau le *sensorium commune*, et la phrénologie elle-même, en localisant dans les diverses régions de la masse intracranienne les fonctions intellectuelles, est loin de tomber dans une absence du sen-

timent de l'unité morale comparable aux brutalités paradoxales du philosophe élégant de la physiologie académique. La physiologie ordinaire n'attribue qu'à des sympathies pathologiques entre les organes et le cerveau l'influence tout indirecte que l'état des premiers exerce sur la pensée, dont, suivant tous les systèmes, le second est le siége ou l'instrument. Il est rare que le besoin de tout matérialiser entraîne les observateurs exclusifs de la nature physique aussi loin que Cabanis. Avec lui, on serait en droit de dire qu'un érysipèle à la jambe, qui donne la fièvre, et avec la fièvre le délire, est une des sources de la pensée. Évidemment, ce ne sont là ni des observations de physique, ni des déductions rationnelles; ce sont de purs abus de mots, de véritables logomachies.

Maintenant, le système qui s'appuie sur ces représentations si imparfaites des faits fondamentaux de la sensibilité est-il prouvé, est-il clair?

La seule preuve directe est celle-ci : une partie du corps séparée du système nerveux devient insensible. Cela montre que pour être sensibles ou plutôt pour que les causes de sensations soient senties, les parties du corps sur lesquelles elles agissent ont besoin d'être en communication avec le reste du système nerveux. Ceci indiquerait, entre autres choses, que ce système a un centre, siège de la sensibilité, laquelle n'est pas diffuse dans toutes les parties, non plus qu'inhérente à la matière animale, puisqu'un lambeau de chair qui n'est même pas séparé du corps, mais dont a détruit les liens nerveux avec le corps, reste animal et devient insensible. Mais qu'est-ce que cela prouve sur la nature de l'être sentant? Tout le monde est d'accord qu'un appareil organique, le système nerveux probablement, est nécessaire à la sensibilité; les psychologistes s'unissent même avec la plupart des physiologistes pour centraliser cette propriété que possède le système nerveux d'être indispensable à la sensibilité, et par suite à la perception, aux opérations et aux connaissances qui en dépendent. Pour conclure de là que la sensibilité, la perception, les opérations subséquentes, sont tout organiques, on nous dit qu'on ne voit dans le sein du système nerveux que la substance nerveuse, savoir une substance organique, et qu'on n'y peut voir ni toucher une substance autre; donc elle n'y serait pas. Mais on ne voit dans la substance nerveuse ni la sensibilité, ni la perception, ni aucune des opérations ou connaissances qui s'y rattachent; donc elles n'y sont pas. La réponse vaut bien l'argument.

On insiste et l'on dit : « L'atteinte portée au cerveau est un trouble

porté dans la pensée. » Cela doit être, puisqu'il est convenu que l'homme vivant a besoin du cerveau pour penser, et que l'ame, si elle existe, est enchaînée au corps. La solidarité entre l'état du cerveau et l'état intellectuel et moral est donc un fait naturel. Bien plus, comme le cerveau, en qualité d'organe central, est lié par de délicates sympathies avec tous les autres organes, un certain degré de dépendance de l'être intellectuel et moral par rapport à l'état accidentel des organes est une conséquence naturelle de cette solidarité incontestée; mais cette solidarité reste le fait même qu'il s'agit d'expliquer, c'est la question à résoudre. Le matérialisme retranche la question et change l'hypothèse pour éviter l'embarras de s'y placer. Une difficulté niée n'est pas détruite.

Ainsi tous les faits cités ne reviennent à prouver qu'une chose, un rapport constant et divers, quoique plus ou moins direct, entre le phénomène physique et le phénomène moral. Mais quel rapport? Rapport d'action et de passion, rapport de cause et d'effet, ou rapport d'identité, ce qui serait la suppression du rapport lui-même. Voilà la question. Or, pour se décider en faveur de l'identité, Cabanis a oublié de donner au moins une seule raison. De ce qu'une chose vient après une autre, il ne suit pas qu'elle soit la même. De ce qu'une chose est l'effet d'une autre, il ne s'ensuit pas qu'elle soit identique avec celle-ci. De ce qu'un fait se passe en un point, parce qu'un autre fait en un certain rapport avec lui s'est passé dans un autre point, il ne s'ensuit pas qu'il soit le même fait. Pour prouver l'identité, il faudrait ou en fournir une preuve directe et expérimentale, ou démontrer qu'il ne peut y avoir rapport de causalité ou d'influence, commerce enfin, entre des êtres qui ne sont pas de même nature. Or, la première preuve n'est pas fournie, et elle ne peut l'être. Il est impossible de montrer à l'expérience une pensée dans un organe, ni même un organe opérant pour la produire. En vain dites-vous résolument que le cerveau sécrète la pensée, comme on dit que le foie sécrète la bile. Je vois la bile et le foie, et quand même je ne verrais pas le foie en action, ce qui n'est pas matériellement impossible, j'établis, par une induction légitime, un rapport de cause à effet entre le foie et la bile; mais dans le cerveau je ne vois que le cerveau, jamais je ne le vois pensant; je ne le vois que figuré, coloré ou mu; je n'y puis apercevoir ni supposer que de la forme, de la couleur et du mouvement. La pensée, soit comme opération productive, soit comme produit de l'opération, aucune observation ne me la peut montrer. C'est une affirmation gratuite que celle-ci : le cerveau pense, à moins qu'on ne s'appuie sur l'autre

genre de preuve, c'est-à-dire sur l'impossibilité qu'il y ait échange d'action entre deux natures essentiellement différentes comme l'esprit et le corps, et sur le principe que le semblable seul engendre le semblable. Mais cet ordre d'idées, Cabanis ne l'a point abordé, et ce principe même, s'il est vrai, réfute la doctrine des matérialistes, comme la doctrine opposée; car si le semblable seul engendre le semblable, comment le cerveau peut-il engendrer la pensée, qui ne lui ressemble en rien? Le cerveau est solide, visible, tangible, coloré, mobile, organisé, irritable, et il produit la pensée, qui n'est rien de tout cela. Quoi! vous exigez que le produit soit de même nature que le producteur, et vous me montrez un producteur accessible aux sens, à l'expérience, auquel vous attribuez un produit qu'aucune sensation, aucune expérience ne peut atteindre! Quel rapport d'analogie y a-t-il entre un organe et une idée abstraite? Et lorsque vous admettez si aisément qu'un appareil matériel peut donner un résultat immatériel, comment pouvez-vous trouver extraordinaire que deux êtres ou natures, l'une immatérielle, l'autre matérielle, puissent non pas se produire l'une l'autre, mais influer l'une sur l'autre, et se modifier réciproquement? Il y a difficulté, mystère, dans tous les systèmes; mais assurément le mystère du matérialisme ne coûte pas moins à la raison que l'autre, et il est hérissé de difficultés accessoires qui répugnent au sens commun, d'où je crois pouvoir conclure que le matérialisme est un système qui n'est pas prouvé.

Ce système est-il plus clair? Nous ne voyons dans toute la nature matérielle que de l'étendue et du mouvement. La nature organique n'est également qu'étendue et mobile. Et voilà qu'il nous faut la doter d'une force qui lui imprime la pensée, le sentiment, la volonté, choses qui ne sont point des mouvemens. Il y a des organes rouges ou blancs qui nous manifestent des pulsations de solides, des écoulemens de liquides, des absorptions ou dégagemens de gaz, qui vibrent, se contractent, se dilatent, s'amollissent, se durcissent, et il nous faut admettre qu'en faisant tout cela, ils font en outre, et par là même, et sous cette forme, des réflexions, des raisonnemens, des résolutions qui ne sont substantiellement que des masses gélatineuses, fibreuses, à tel ou tel état d'irritation. Assurément, cela ne brille pas d'évidence, et ne satisfait que très médiocrement le bon sens. Passons cependant. Je dis *moi*, je me sens un être dans un autre être, un je ne sais quoi intérieur qui pense, compare, juge et veut, qui jouit et souffre presque en même temps, craint ou espère; et il faut que j'admette que, sans qu'il existe nulle part un point où tout cela converge, un centre où tous ces

rayons coïncident, un être qui ait simultanément connaissance de toutes ces choses; je suis en même temps, mais séparément, un organe ou une portion d'organe qui sent, un autre qui réfléchit, un autre qui veut, un autre qui souffre; je suis tout cela en même temps, et je suis présent à toutes ces opérations ou affections, quoique cependant il n'y ait pas en moi quelqu'un à qui toutes ces opérations soient communes, quelqu'un qui ne soit aucune de ces parties d'organisme, et qui soit averti de ce qui se passe dans toutes! Ce quelqu'un, en effet, ce serait un moi qui ne serait aucun organe en particulier, et par conséquent un moi inorganique. Quand on dit *je*, on parle de quelqu'un qui, pardonnez une expression bien familière, fait la chouette à toutes les fonctions de la nature humaine. Or, ce quelqu'un est impossible dans l'homme de Cabanis. Des impressions qui se communiquent entre elles, des organes qui agissent les uns sur les autres, sans un médiateur universel qui ait connaissance de tous leurs phénomènes : c'est un système confus qui ne peut rendre raison de lui-même. Vous trouvez obscure l'idée d'un être immatériel; vous ne comprenez pas comment l'esprit peut être uni au corps? Moi, je comprends encore moins comment une combinaison de solides, de liquides et de gaz peut concevoir une vérité générale, éprouver un sentiment de crainte ou d'espérance, déterminer un acte de son choix. Voilà qui est d'une impénétrable obscurité. Le sang circule, le cœur bat, l'estomac digère, la pupille se fronce : ce sont des phénomènes singuliers que l'expérience cependant nous force à reconnaître, et qui, après tout, ne sont obscurs que dans leur cause; car ce sont des faits qui n'ont rien de contradictoire avec les propriétés connues de la matière. Mais qu'il y ait dans de tels phénomènes le type ou la ressemblance du phénomène d'une grande pensée ou d'un sentiment héroïque, c'est ce qu'il m'est impossible de comprendre; et l'on tombe dans l'erreur connue sous le nom d'*obscurum per obscurius*, quand on veut expliquer par des changemens de forme, de couleur et de place, seuls phénomènes possibles de l'ordre organique, la création de ce qui n'a en soi ni place, ni couleur, ni forme.

Ne sommes-nous pas en droit d'affirmer que c'est sans preuve comme sans vraisemblance que Cabanis ramène la science de l'esprit humain à la physiologie, qu'il n'a pour lui ni l'expérience ni l'évidence, et qu'il n'a donné ni à sa philosophie, ni à sa physiologie, les caractères ou même les apparences de la certitude et de la clarté.

Nous nous sommes laissé aller à une discussion spéciale qui peut-être paraîtra manquer de nouveauté et surtout d'à-propos. On ne professe plus guère, en effet, le matérialisme; on le supprime en théorie, on le

réserve pour la pratique. Toutefois, plus d'un esprit qui ne sait que penser le garde intérieurement pour y recourir au besoin, comme quelque chose de clair et de palpable, comme le refuge qui reste au bon sens après les aventures de la spéculation. On affiche les opinions contraires, ainsi qu'on se vante d'avoir des illusions, et ce n'est nullement là le caractère d'une solide croyance. Exigeons davantage pour les principes qui fondent la dignité de l'homme et sa meilleure espérance, et ne négligeons aucune occasion de montrer que les conceptions gratuites, les hypothèses hasardées sont du côté des doctrines les plus répugnantes, et que la raison, en métaphysique comme en toutes choses, est du plus noble parti.

Ces paroles paraîtraient sévères pour Cabanis si nous en restions là, et cette sévérité serait injuste. Rappelons toujours que nous n'avons considéré dans son ouvrage qu'un point de vue : ce point de vue y domine; mais il y en a d'autres, et l'auteur est moins absolu que nous ne l'avons fait. Une analyse est toujours plus systématique que le livre qu'elle résume, et pour peu qu'on prête de méthode et d'exactitude à Cabanis, on le défigure; on le rend plus net, mais plus étroit. Cet esprit ingénieux et facile ne procède guère que par aperçus, et néglige les formes sévères, soit de la logique, soit de l'expérience. Il y a des variations dans son langage et de l'inconsistance dans ses idées, et l'on entrevoit que, si quelques principes fort connus n'étaient pour son époque et son école des articles de foi, il aurait bien pu s'en éloigner pour son compte, et qu'une sorte de sagacité flottante l'entraîne au-delà du cercle où ses contemporains l'ont enfermé. M. Peisse a parfaitement caractérisé chez Cabanis une indécision qui nuit à son livre, mais honore son esprit, dont elle prouve l'étendue, sinon la fermeté. Nous l'avons, nous, circonscrit dans une seule question; mais il n'était pas étranger aux questions plus générales qui se rattachent à l'origine du principe pensant ou touchent à la nature même des choses. Dans cette sphère plus vaste et plus élevée, ses idées ont peut-être encore moins de liaison et de clarté, rien n'est approfondi ni déduit; cependant, comme l'a remarqué déjà Frédéric Berard, elles paraissent porter bien au-delà des inductions secondaires d'un naturalisme expérimental, et mener à une doctrine spéculative d'un caractère bien différent. De même que nous l'avons vu réduire la sensibilité à une propriété vague qu'il place avant la conscience dans l'ordre psychologique, et avant l'irritabilité dans l'ordre physiologique, il n'admet entre les phénomènes les plus saillans du moi et les plus obscurs de l'organisme qu'une différence de vivacité, de clarté, d'intensité, de sorte qu'il ne

voit dans l'homme que des fonctions vitales, rien qu'un mécanisme caractérisé par deux phénomènes, impression et réaction. Tout l'homme ne serait ainsi qu'un corps élastique. Ayant ainsi effacé les traits et les reliefs de la nature humaine, Cabanis est sur le point d'accorder à toute la matière la sensibilité ou quelque chose d'approchant; car, si la sensibilité n'est qu'une production de mouvemens, pourquoi ne serait-elle pas universelle? pourquoi les forces de la physique, l'attraction, par exemple, n'aurait-elle pas une sorte d'instinct, un choix, presque des sympathies? Pourquoi l'affinité, qui est élective, ne s'expliquerait-elle point par la sensibilité? Par là les distinctions entre la matière vivante et la matière sans vie s'affaiblissent. Il ne subsiste entre les êtres qu'une différence du plus au moins; livrée à elle-même, la matière s'organise et se vivifie. Ainsi Cabanis, comme on l'a remarqué, tombe peu à peu dans l'animisme de Stahl. C'est là ce qui échappe à beaucoup de lecteurs, ce qu'en l'analysant M. de Tracy semble n'avoir pas aperçu, ce que l'auteur lui-même ne s'avouait peut-être pas distinctement. La doctrine des rapports du physique et du moral, si on la pressait un peu, aboutirait donc à une espèce de panthéisme déguisé, sort commun du reste à tous ceux qui méconnaissent l'existence substantielle de l'esprit humain, et Cabanis irait se mêler à la foule des imitateurs involontaires de Spinoza.

Si l'on peut induire quelque chose de semblable du livre qui nous a occupé jusqu'ici, il faut conclure que Cabanis s'est bien moins contredit qu'on ne l'a prétendu, lorsque dans un autre ouvrage il a, délaissant les étroites recherches de l'analyse des phénomènes, donné l'esquisse d'une ontologie et substitué des êtres à des fonctions. Nous voulons parler de cette célèbre lettre *sur les causes premières* où réagissant sur ses doctrines, il a scandalisé cette secte philosophique qui fait profession d'observer des qualités sans en conclure qu'il y ait des choses. Ce n'était pas la première fois que Cabanis échappait aux liens de cette science étroite, et ce nouvel ouvrage ne diffère essentiellement du premier que par sa tendance. Nous pensons comme M. Peisse, cet écrit est d'un grand intérêt: il témoigne de la sincérité de l'auteur, il indique en lui un esprit plus large que l'esprit de son école; mais il n'a pas, comme composition philosophique, une haute importance, et il honore le savant plus qu'il ne sert la science. Nous l'analyserons en peu de pages.

Cabanis écrit à M. Fauriel, à cet homme rare qui vient de nous être si cruellement enlevé, et qui, doué d'une originalité si simple, unissait les fermes croyances de son temps à l'amour profondément in-

telligent du passé. Comme pour se mettre en intime accord avec cet esprit éminemment historique, Cabanis commence par un éloge animé de la philosophie ancienne; puis, retour qui n'est guère conforme au respect de l'antiquité, il attribue toutes les religions aux philosophes, et déclare avec un grand sang-froid qu'elles ont fait aux hommes beaucoup plus de mal que de bien; il conclut donc en général contre les religions. Cependant il se demande comment se sont créées ces imaginations si pernicieuses, et cette fois il les dérive d'un besoin natif chez les hommes de rattacher à des causes les objets et les faits qu'ils observent, et de prêter à ces causes quelque chose comme l'intelligence et la volonté par lesquelles ils produisent à leur tour des créations et des phénomènes secondaires. Il explique ainsi la naissance et le développement du sentiment ou plutôt de l'idée religieuse, et tout en l'accusant d'être une tentative téméraire de pénétrer l'impénétrable, il la montre naturelle et nécessaire aux hommes, conforme à leur instinct, favorable à la morale, utile au bonheur. On ne sait rien de l'essence de la cause universelle, rien de l'essence de *la cause qui nous rend susceptibles de sentir*, c'est le nom qu'il donne au principe intelligent; mais cette ignorance absolue est, quant à l'une, *un faible argument contre le cri universel et constant de la nature entière;* et quant à l'autre, la croyance à sa persistance après la destruction n'a besoin pour être établie que *de l'impossibilité de démontrer l'opinion contraire par des argumens positifs.* En d'autres termes, point de preuves contre le déisme et le spiritualisme. Il est vrai que la démonstration n'est pas de mise en ces sortes de questions, et cela par une raison singulière, c'est que la démonstration n'est applicable qu'aux abstractions.

Toutefois, Cabanis croit qu'on peut exposer analytiquement l'histoire de la notion de la cause première, car il ne se permet point de la nommer Dieu, c'est *un mot dont le sens n'a jamais été déterminé et circonscrit avec exactitude.* Il identifie la cause première avec la cause universelle, et, à ce double titre, elle ne peut être ni rapportée ni comparée à rien. « Elle est parce qu'elle est, elle est en elle-même.» Ces paroles sont vraies et belles; elles appartiennent à une irréprochable théodicée. Faisant un pas de plus dans cette voie, Cabanis déduit de la nature de l'esprit humain la croyance qui fait dans la première cause subsister, avec la puissance, la volonté et la sagesse. « Cette croyance réunit en sa faveur les plus grandes probabilités. »

Tout à coup il part de là pour affirmer que le principe de l'intelli-

gence est répandu partout, et tend sans cesse *à s'organiser en êtres sensibles*. La sensibilité est distribuée dans toutes les parties de la matière, puisque nous y remarquons distinctement *l'action de causes motrices* qui, non-seulement les tiennent dans une activité continuelle, mais qui tendent à les faire passer par tous les modes d'arrangement régulier et systématique, depuis le plus grossier jusqu'à l'organisation la plus parfaite. Comme rien ne peut être observé hors de l'univers, rien ne doit être supposé hors de lui. Seulement, il faut l'animer d'intelligence et de volonté : *Jupiter est quodcumque vides*. L'intelligence se trouve rassemblée en quantité suffisante dans les organisations particulières, dans ces existences qui *sorties du réservoir commun de toute sensibilité*, y rentrent sans cesse pour en ressortir encore, et qui, pendant toute la durée de la combinaison, jouissent *de la personnalité du moi*. Nous voici, comme on le voit, en plein spinozisme.

Mais le mot de *personnalité* a été prononcé : comment le concilier avec ce panthéisme vaguement imité des stoïciens? Cabanis s'en inquiète si peu, qu'il se pose une question absurde pour le panthéisme : le système moral de l'homme, ce système dont le moi peut être regardé comme le lien, le point d'appui, partage-t-il à la mort la destinée de la combinaison organique? Ici les présomptions sont plus faibles; mais l'opinion qui considère le moi, non comme un résultat de l'organisation, mais comme le signe d'un principe actif *dont l'existence est nécessaire à l'explication rationnelle des faits*, offre, quand on la compare à l'opinion contraire, *un degré de probabilité supérieur*. De nombreuses considérations portent à regarder ce principe vital, non comme une simple propriété des organes, mais comme une *substance*, un *être réel;* et alors, indécomposable ainsi que les élémens de l'organisation, il est indestructible comme eux. Voilà le spiritualisme; mais comme ce principe est une *émanation du principe général sensible et intelligent qui anime l'univers*, il doit, dans tous les cas, *aller se réunir à cette source commune de toute vie et de tout mouvement*, en se séparant du corps organisé, et voilà encore le panthéisme.

Si l'on demande à Cabanis ce que ce principe peut être en lui-même, il répond qu'on ne le connaît que par ses effets. La sensibilité, *cause exclusive et nécessaire de l'intelligence*, est le véritable et peut-être l'unique caractère sans lequel on ne le peut concevoir. Mais puisqu'il est sensible, *la conscience du moi lui est essentielle*. Or, ce moi ne peut être que celui du système organisé qu'il anime par sa présence, et la persistance du principe vital, après que le système a cessé

de vivre, entraîne celle du moi. Tels sont les motifs qui peuvent faire pencher la croyance de ce côté; mais ces raisons sont loin d'avoir pour Cabanis la même force que celles qui affirment l'intelligence de la cause première, ce qui signifie que l'immortalité de l'ame est moins prouvée que l'existence de Dieu.

Et encore cette ame, quelle est-elle? Le moi est-il inséparable de cet ensemble d'idées et de sentimens que nous regardons comme identifiés avec lui? Et quand on parle de la durée du moi après la mort, parle-t-on de la persistance de cet ensemble, qui ainsi subsisterait quand les fonctions organiques *dont il est tout entier le produit* ne s'exécutent déjà plus? Les probabilités de l'affirmative deviennent en nous, dit-on, plus faibles encore, et tout ce qu'on nous accorde, c'est que *la négative ne saurait se démontrer*, et serait incompatible avec la justice parfaite dont l'idée est inséparable de la cause première.

Conclusion : déduire les règles de notre conduite des lois de la nature et de l'ordre, regarder chaque être et surtout chaque être intelligent comme *un agent, un serviteur de la cause première,* et qui concourt avec elle à l'*accomplissement du but total vers lequel elle tend sans cesse avec une puissance invincible,* ce n'est pas établir la morale sur une croyance religieuse, mais c'est une religion *qui fut, est, et sera toujours la seule vraie.*

Tels sont les dogmes, ou plutôt telles sont les espérances de Cabanis. Telle est la profession de foi ou de doute dont on a fait tour à tour un sujet de scandale ou un sujet de triomphe. Nous avouons qu'ici l'admiration comme l'indignation nous paraîtraient déplacées. Si l'on veut dire qu'après ses autres ouvrages, au milieu de son monde, la lettre *sur les causes premières* fait honneur à l'élévation et à la flexibilité d'esprit de l'auteur, nous en conviendrons. Si l'on ajoute qu'elle contient des idées qui s'accordent mal avec quelques assertions et la doctrine apparente du livre des *rapports,* nous ne pouvons le contester. Si l'on remarque enfin qu'elle contrarie les préjugés d'un certain matérialisme médical et qu'elle s'écarte des principes rigoureux de l'idéologie, c'est encore chose évidente. Mais il faut reconnaître que la doctrine philosophique des autres ouvrages de Cabanis n'est pas assez nette, assez cohérente, pour que ses variations fussent un désaveu. Il n'y a pas plus ici de conversion que d'apostasie, et si l'on considère l'ouvrage en lui-même, on ne lui trouvera pas une assez grande valeur pour s'y long-temps arrêter. Les contradictions n'y manquent pas, et l'obscurité en est désespérante. Personne ne comprendra jamais ce

que c'est qu'un principe vital universel répandu dans toute la nature sous la forme de principes vitaux individuels, comment ceux-ci s'élèvent çà et là à l'intelligence, grace à la sensibilité qui est partout, comment cette même sensibilité, qui est leur condition essentielle, peut persister après la destruction des organes, tout en se réunissant au réservoir commun de l'intelligence et de la vie, comment elle peut alors conserver la conscience du moi sans conserver nécessairement celle du même moi moral, et comment la persistance de celui-ci, c'est-à-dire d'un système personnel de sentimens et d'idées, est possible, quand le principe intelligent est rentré dans le sein du principe universel. Ce mélange d'idées et d'images disparates, ce stoïcisme vague, cet alexandrinisme superficiel ne peut assurément satisfaire la raison. Seulement il est curieux de voir un philosophe de la France du XVIII^e siècle, un médecin de l'école de Paris donnant pour couronnement à la physiologie et à l'idéologie de son temps quelque chose comme la doctrine des émanations.

On ne saurait, au reste, trop remarquer avec quelle facilité des philosophies fort différentes peuvent être entraînées au panthéisme. C'est l'écueil des écoles les plus opposées. L'antiquité a su rarement l'éviter; la scholastique s'y est brisée comme les autres; le cartésianisme passe pour avoir engendré Spinoza; la théologie elle-même est souvent panthéiste, au moins par le langage; et, après que l'analyse idéologique a bien soigneusement éliminé l'ame comme une abstraction ou comme une hypothèse, la physiologie restitue dans l'homme, comme dans toute la nature, un principe d'action, d'organisation, de mouvement, qui n'est aucune matière, aucun corps, mais une force, une vie, une cause, abstraction non moins insaisissable assurément que ces substances spirituelles acceptées de tout temps par la foi commune du genre humain. Le panthéisme peut avoir des origines diverses; nous pourrions citer telle définition de la divinité qui semble irréprochable, mais qui y conduit, et l'athéisme même y retombe dès qu'il essaie de raisonner. Que faut-il faire pour éviter ces déviations? Dans la pratique, s'appuyer sur le bon sens naturel de l'humanité, et dans la théorie, sur la philosophie psychologique, qui, par son point de départ, son principe et sa méthode, est essentiellement incompatible avec l'idée de l'identité universelle. Rien ne prouve mieux l'ignorance des ennemis actuels de la philosophie que d'avoir choisi pour attaquer les écoles psychologiques l'accusation de panthéisme.

Revenons à Cabanis. Malgré sa lettre *sur les causes premières*, mal-

gré ses essais de philosophie ontologique, le caractère que lui assigne l'opinion commune dominera toujours en lui. Il sera toujours le physiologiste de l'école dont M. de Tracy est le métaphysicien. On continuera de voir dans son plus célèbre ouvrage une tendance à convertir en identité l'influence du physique sur le moral, et c'est la conséquence que tireront de cette lecture les étudians en médecine. Je ne viens point appeler de ce jugement. Ce qu'on nomme la philosophie française du XVIII^e siècle est marqué d'une empreinte ineffaçable, et Cabanis lui-même s'indignerait qu'on vît en lui autre chose qu'un représentant éminent de cette philosophie. Elle avait pour lui, comme pour nous encore, un double aspect; on pourrait la figurer portant comme Moïse une double table dans ses mains. Sur l'une seraient écrits ces mots : « Prééminence universelle de la sensation, incertitude ou négation de l'existence de l'ame, subordination du physique au moral ou de l'intelligence aux organes; morale fondée sur nos besoins, sur l'intérêt bien entendu, sur l'utilité générale; indifférence aux fins de l'homme au-delà de cette vie; domination du hasard et des passions sur l'histoire de l'humanité. » Et sur l'autre table on lirait : « Dignité de l'homme; droits imprescriptibles, liberté de la conscience, de la pensée, de la personne, du travail; nécessité morale pour la loi et le gouvernement d'être conformes à cette dignité et à ces droits, prééminence de la justice et de la raison sur toutes les conventions sociales, respect de la souveraineté nationale. » Voilà deux symboles presque toujours unis chez d'excellens et nobles esprits, et pourtant difficiles à joindre par un lien étroitement logique. Des deux côtés sont des principes abstraits; mais de l'un, des principes spéculatifs, et de l'autre des principes sociaux, qui par leur forme semblent appartenir à la même science, qui par leur fusion dans la croyance commune paraissent indivisibles et solidaires. Et cependant la dialectique la plus simple montrerait aisément l'impossibilité de concilier l'idée de droit imprescriptible avec la métaphysique de la sensation, et d'asseoir sur la morale de l'intérêt des notions d'éternelle justice.

Il est étrange que ceux-là qui ont témoigné le plus de doute ou d'indifférence sur les questions qui intéressent l'existence d'un principe spirituel en nous et la certitude d'un avenir après la vie soient les mêmes qui, sans contredit, aient conçu les plus pures, les plus hautes idées de la dignité humaine. Les titres du genre humain ont été retrouvés par ceux qui avaient le moins relevé sa nature, et il n'a commencé à être publiquement et systématiquement respecté que du jour

où ce qui fonde et légitime ce respect a été le plus habilement méconnu. C'est là une étrange inconséquence, et qui doit inspirer de sérieuses réflexions sur la valeur de notre raison. Ce serait le sujet d'un livre que l'examen des causes et des effets de cette inconséquence, ou, si l'on veut, de cette contradiction. On reconnaîtrait sans doute, en écrivant ce livre, qu'elle est pour beaucoup dans les erreurs pratiques, dans les fautes, dans les excès, qui ont compromis et quelquefois souillé une noble cause, et la difficulté de la gagner définitivement, de la faire triompher des obstacles que lui opposent le préjugé, le scrupule et la crainte, vient en grande partie de la mauvaise renommée de quelques-uns des principes métaphysiques qui ont devancé la révolution; mais on expliquerait en même temps et l'on excuserait en partie l'inconséquence que nous signalons, par les erreurs en sens inverses que les partis contraires ont commises. On reconnaîtrait, par exemple, dans les hommes et dans les pouvoirs qui se piquaient de spiritualisme, une insouciance, ou plutôt un mépris étrange pour tout ce qui honore la raison et relève l'humanité; on verrait sous leur empire les plus saintes croyances devenues stériles en nobles et précieuses conséquences, comme ces arbres qui restent debout et ne portent plus ni de fruits ni de fleurs. A quoi sert en effet de croire que l'homme est animé d'un esprit immortel, capable de vérité et de justice, et que la Providence préside aux destinées des sociétés, si l'on abandonne et l'homme et les sociétés aux caprices d'un pouvoir absolu, à l'empire des passions individuelles, au despotisme des barbares traditions? C'est là le fait grave qui a provoqué la réaction contraire. Quand on a vu de certaines croyances tolérer ou même favoriser les plus mauvaises pratiques, s'allier aux moins respectables systèmes de politique et de morale sociale, on a pu leur imputer à leur tour le mal pour conséquence, et les repousser indistinctement avec tout ce qu'elles avaient souffert et protégé. Pour arriver à des conséquences contraires, on a invoqué des principes opposés, et tout n'est pas injuste dans cette responsabilité qu'on a fait peser sur des théories dogmatiques frappées d'une impuissance séculaire pour le bien de l'humanité. Ainsi les esprits sont logiquement conduits à des extrémités opposées, et c'est par ces écarts symétriques qu'ils reviennent à un point juste et vrai, comme les oscillations ramènent à l'équilibre.

En poursuivant l'examen que nous indiquons, on serait bientôt conduit à dégager les divers élémens qui composent chacune des doctrines que le XVIII^e siècle a mises en lutte, et peut-être reconnaîtrait-

on que sous les erreurs spéculatives qui l'ont séduite, la philosophie de cette époque n'a pas, autant qu'il le paraît, méconnu les vérités essentielles et primitives, noble apanage de la raison humaine. Elle explique mal quelquefois ce qu'elle conçoit très bien, et donne de faux systèmes pour appui à de vrais principes; mais il suffit d'approfondir davantage, d'employer avec plus d'attention et de persévérance sa propre méthode, pour la rectifier, la compléter, lui rendre le trésor d'idées précieuses qu'elle a presque volontairement perdues. C'est le travail constant et fécond de la philosophie contemporaine. Elle se fait un devoir et un honneur de restituer dans la science les principes même que la science avait laissé tomber; elle n'est pas venue pour faire, même dans la pure théorie, une contre-révolution, mais, là aussi, pour assurer en l'épurant une révolution nécessaire, pour rétablir entre les principes et les conséquences une parfaite harmonie, comme la politique actuelle doit avoir pour but d'instituer un complet accord entre les faits et les idées. De là le droit que nous croyons avoir de juger nos devanciers en les honorant, de redresser souvent, selon nos forces, les maîtres dont cependant nous continuons l'œuvre et respectons la mémoire. C'est dans cet esprit que M. Peisse a su peindre et apprécier Cabanis, et nous avons imité son exemple.

CHARLES DE RÉMUSAT.

# D'UNE RÉFORME

DU

# RÉGIME MONÉTAIRE

## EN FRANCE.

Le caractère et les fonctions des monnaies ont été clairement expliqués par les économistes. On sait aujourd'hui quel est l'emploi des monnaies dans les relations sociales, et ce qu'elles doivent être pour ne pas faillir à cet emploi : c'est une des parties les plus claires et les moins sujettes à controverse de toute la science économique. Ajoutons que les notions générales sur cette matière se sont assez popularisées pour qu'on n'ait plus à craindre le retour de ces fraudes coupables qui, dans les siècles précédens, en altérant la sincérité des valeurs monétaires, ont tant de fois troublé l'assiette financière des états. Il semble donc que la science n'ait plus rien à nous apprendre à cet égard, et que nous puissions nous endormir au sein de la sécurité qu'elle nous a faite. Il n'en est rien pourtant. Si tout est dit sur la théorie générale des monnaies, il reste beaucoup à dire, beaucoup à faire, quant à l'administration du capital qu'elles représentent. A cet égard, combien de principes salutaires aujourd'hui méconnus! prin-

cipes non de théorie, mais d'application, et par cela même d'une importance plus haute. Quand on considère l'énormité du capital qui circule au sein des nations sous la forme de monnaies, on comprend d'ailleurs que rien de ce qui touche à l'aménagement de ce fonds social ne saurait être indifférent. Nous allons donc essayer de mettre quelques-uns de ces principes en évidence, en nous aidant des lumières de ceux qui les ont envisagés avant nous; mais comme tout se lie dans une matière semblable, qu'on nous permette de rappeler d'abord les vérités générales désormais hors de discussion.

La fonction essentielle de la monnaie, c'est de faciliter les échanges. Dans l'état actuel des sociétés, sauf quelques exceptions très rares, nul homme ne travaille pour consommer ses propres fruits : il travaille pour les autres, à condition d'obtenir d'eux, en échange des produits qu'il leur livre, tous ceux que ses besoins réclament. Les échanges sont donc devenus la loi universelle de l'industrie; cependant, en raison même de leur universalité, il est impossible que les échanges se fassent directement, produit contre produit. L'homme qui livre à un autre le fruit de son travail a rarement un produit équivalent à lui demander; c'est ailleurs que ses besoins le portent, et il faudra même souvent qu'il s'adresse à plusieurs pour trouver sous des formes diverses, et par portions inégales, cet équivalent auquel il a droit. De là la nécessité d'une marchandise commune, et en quelque sorte intermédiaire entre toutes les autres, que chacun veuille recevoir en échange de ce qu'il livre, et qu'il puisse toujours faire accepter en échange de ce qu'il demande. Telle est la monnaie. Il est nécessaire que la monnaie ait une valeur intrinsèque, valeur toujours égale à celle des produits contre lesquels elle s'échange; autrement ces relations complexes dont elle est pour ainsi dire la clé manqueraient de garantie. Nul n'oserait abandonner ses produits, incertain qu'il serait d'obtenir en retour la juste mesure de leur valeur : cette longue série d'opérations sur laquelle l'édifice industriel repose serait alors troublée dans son principe, et le mouvement s'arrêterait.

Rigoureusement parlant, toute marchandise peut servir de monnaie; il suffit pour cela qu'elle soit d'un placement général, de manière à pouvoir être donnée et reçue partout. On citerait même plusieurs denrées d'un usage ordinaire qui ont fait cet office en divers temps, comme les bestiaux, le sel, le blé et beaucoup d'autres. Bien plus, de nos jours encore, si l'on y regardait bien, on trouverait que des marchandises de diverses sortes remplissent en réalité cette fonction de simples intermédiaires dans certains cas particuliers. Toutefois,

à mesure que l'usage des échanges s'est étendu et généralisé, on a adopté partout, de préférence à toute autre marchandise, les métaux, et surtout les métaux précieux, qui sont devenus la monnaie par excellence. Cette préférence s'explique par les propriétés qui les distinguent. En effet, les métaux précieux résistent mieux à l'user que la plupart des autres marchandises; ils ne sont pas sujets à s'altérer; la qualité en est uniforme, ou peut être rendue telle par l'uniformité du titre; ils peuvent facilement se mesurer et se diviser en parties aliquotes à volonté; ils représentent une grande valeur sous un petit volume, et donnent ainsi moins d'embarras dans les maniemens et les transports; enfin la valeur n'en est sujette qu'à des variations peu fréquentes et peu sensibles, et grace à cette circonstance, ils donnent, mieux que ne le ferait aucune autre espèce de marchandise, une base solide aux transactions.

Pour rendre les métaux plus propres à l'usage auquel on les destine, on a coutume de les diviser en portions ou pièces régulières et symétriques, d'un poids, d'un volume et d'un titre légalement déterminés. L'une de ces pièces est choisie pour représenter l'unité, et afin de faciliter les comptes, on a soin que toutes les autres pièces se rapportent à celle-là, de manière qu'elles en soient ou des fractions régulières, ou des multiples exacts. Il est convenu partout que c'est au gouvernement qu'il appartient de régler cette division, et même de fabriquer les pièces : non que ce soit là, comme on l'a prétendu, un attribut essentiel de la souveraineté, mais parce que la garantie du gouvernement a paru meilleure qu'aucune autre, et que son intervention conduit à un système monétaire général et régulier. Par une conséquence naturelle de cette attribution, le gouvernement marque les pièces de son empreinte; mais cette intendance qui lui est dévolue sur les monnaies n'a et ne peut avoir d'autre portée ni d'autre but que de faciliter les transactions, en établissant l'uniformité des pièces, et en dispensant les particuliers de vérifier, à l'occasion de chaque échange, leur titre et leur poids.

On considère aussi la monnaie comme une mesure de la valeur, et il est vrai qu'elle remplit cette fonction dans la pratique. C'est ainsi que pour donner une idée de la valeur d'une chose, on a coutume de la comparer à une quantité déterminée d'or ou d'argent, usage fort naturel d'ailleurs, puisque l'or et l'argent sont les marchandises communes contre lesquelles toutes les autres viennent tour à tour s'échanger. Ajoutons que cette marchandise est aussi la seule qui, en offrant des divisions régulières et fixes, se prête à des calculs précis.

Cependant cette fonction dérive moins de l'essence de la monnaie que de ses propriétés accidentelles. Avant tout, elle est l'intermédiaire nécessaire dans les échanges; voilà son caractère distinctif. Ce n'est, pour ainsi dire, qu'accessoirement, ou, pour parler comme les légistes, *subsidiairement*, qu'elle devient la mesure de la valeur. Il est bon de remarquer, au surplus, que cette mesure n'est jamais absolue, mais seulement relative; car les monnaies, bien qu'elles soient en général plus stables que la plupart des autres marchandises, sont elles-mêmes sujettes à changer de valeur selon les temps.

Tels sont les principes généraux, principes clairs, incontestables, presque universellement admis, et sur lesquels il est aujourd'hui à peu près inutile d'insister. C'est quand on sort de ces données générales pour examiner soit les combinaisons du système monétaire, soit la distribution et l'aménagement intérieur du capital métallique, qu'on rencontre partout l'incurie et le désordre. C'est alors qu'on vient se heurter contre des préjugés fâcheux qui résistent obstinément à l'application des saines doctrines. Les considérations que nous voulons présenter ici sont de deux sortes : les unes relatives à l'emploi économique de cette portion du capital social qui existe sous la forme de monnaie; les autres, aux rapports à établir entre les divers métaux dont les monnaies sont composées.

Les monnaies, disons-nous, sont une marchandise, et les métaux précieux dont elles se forment ont une valeur intrinsèque qui subsiste en elles dans son entier. Aussi un peuple n'obtient-il celles dont il fait usage que par l'échange contre d'autres marchandises; elles ne lui sont acquises qu'au moyen du sacrifice d'une portion de son capital actif. Il suit de là qu'un peuple n'a aucun intérêt à multiplier chez lui le numéraire au-delà de ses véritables besoins. Toute la somme de capital qu'il attire à lui sous la forme de monnaie, il la restitue aux autres peuples sous la forme d'autres produits équivalens. Ce n'est pas une augmentation de sa richesse, mais une simple transformation des élémens qui la constituent, transformation utile autant qu'elle répond à des besoins réels, mais fâcheuse toutes les fois qu'en excédant cette mesure, elle accumule chez un peuple une masse de numéraire qui doit rester stérile entre ses mains.

C'est encore ici une vérité assez clairement établie par les économistes, et malgré quelques apparences, quoique les lois de certains états soient encore ordonnées aujourd'hui dans un esprit différent, nous croyons que cette vérité commence à triompher partout des préjugés contraires. Autrefois, lors des premières études faites en vue de

l'industrie et du commerce, l'habitude de comparer toutes les marchandises, toutes les richesses, à ce type commun, la monnaie, ayant fait croire que la monnaie constituait la seule ou la véritable richesse d'un peuple, on s'était ingénié avant tout à trouver les moyens de multiplier, d'accumuler chez soi cette marchandise unique, ou tout au moins de conserver intacte toute la somme qu'on était parvenu à s'assurer. Qui pourrait dire combien de lois ont été faites en vue de ce bienfait imaginaire? Mais le défaut seul de réflexion avait pu faire prévaloir cette idée bizarre; un examen plus sérieux des élémens constitutifs de la richesse a suffi pour la dissiper. On n'a pas tardé à comprendre que la richesse d'un peuple ne consiste pas dans la possession de telle marchandise plutôt que de telle autre, qu'elle se compose de l'ensemble, de la somme totale des agens industriels et des produits qui, sous des formes infiniment diverses, contribuent à la satisfaction de nos besoins. On a compris en outre qu'il ne convient pas à une nation d'affectionner telle forme de la richesse plutôt que telle autre, et de tenter de la fixer chez elle au-delà de la mesure nécessaire, puisqu'enfin cette marchandise particulière ne peut être acquise que par le sacrifice d'une autre plus précieuse ou plus utile.

Un examen plus attentif a bientôt conduit à une autre vérité plus subtile ou plus haute. C'est que le résultat qu'on s'était proposé d'abord est matériellement impossible à réaliser. La somme de numéraire qu'une nation possède est nécessairement, et, pour ainsi dire, fatalement déterminée par les besoins réels de sa circulation; elle ne saurait du moins jamais l'excéder d'une manière notable et constante. C'est qu'en effet la somme qui excéderait ces besoins ne trouverait de placement nulle part. Quel est, parmi les individus ou les corps dont une nation se compose, celui qui consent à garder par devers lui une masse de numéraire inutile? Aussitôt que la quantité de monnaie qu'il possède suffit au courant de ses affaires, il repousse l'excédant, soit en se hâtant de lui trouver un placement utile, au lieu de le laisser dormir dans ses coffres, soit en le convertissant en marchandises ou en agens reproductifs. Chacun, dans un pays, raisonne et agit dans le même sens. Nul ne veut se charger du poids d'une monnaie qui resterait improductive entre ses mains. Il l'accepte sans doute, quand il la reçoit pour prix de ses labeurs ou en échange de ses produits, mais non pour la laisser inactive; il n'en garde dans ses caisses qu'une portion quelconque, mesurée sur ses besoins ordinaires, et se hâte de se défaire avantageusement du reste. S'il en est ainsi de chaque individu et de chaque corps, il en est de même d'une nation entière, car

ici, du particulier au général, la conclusion est juste, puisqu'enfin la masse de numéraire qu'une nation possède se trouve nécessairement répartie dans toutes les caisses privées. Il est donc impossible d'arriver, par voie législative, par des combinaisons économiques, à faire affluer et à fixer chez un peuple une quantité de numéraire supérieure à celle que son mouvement commercial réclame; tout ce qui excède cette mesure reflue nécessairement au dehors, avec d'autant plus de rapidité que les monnaies sont d'un transport facile, et qu'elles s'échangent sans peine contre toutes sortes de produits. Aussi les lois faites en divers temps en vue de ce résultat chimérique, l'accumulation du numéraire dans un pays, lois fâcheuses à d'autres égards, n'ont jamais atteint le but qu'on s'était proposé.

Pareillement, et par des raisons semblables, un peuple ne reste jamais dépourvu des monnaies que sa circulation demande, à moins qu'il ne refuse de les payer à leur valeur. Si pauvre qu'il soit, il trouve toujours assez d'autres valeurs à donner en échange de celle-là, et le besoin même qu'il en éprouve, en donnant accidentellement à la monnaie une valeur supérieure à celle qu'elle a partout ailleurs, suffit pour la faire affluer chez lui. Au reste, loin que les pays pauvres soient à cet égard moins bien partagés que les autres, nous pouvons dire qu'ils sont en général, et toute proportion gardée, plus pourvus de numéraire que les pays riches, où un crédit mieux établi dispense plus fréquemment de son emploi.

Mais s'il est impossible de détruire législativement le rapport nécessaire qui s'établit entre la somme du numéraire et les besoins, il ne l'est pas, et nous venons de l'indiquer, de diminuer ces besoins mêmes, soit en suppléant à certains égards à l'emploi de la monnaie, soit en multipliant en quelque sorte ses services par un aménagement plus judicieux. C'est là un digne objet de l'attention des hommes d'état. Qui ne comprend en effet que la somme de numéraire dont un pays se sert pour ses échanges, ne lui étant acquise qu'à titre onéreux, c'est-à-dire au moyen du sacrifice d'une portion de son capital productif, il est du plus haut intérêt de diminuer l'étendue de ce sacrifice, autant qu'on le peut sans nuire à la facilité des transactions? Si les monnaies sont nécessaires pour les échanges, elles ne sont utiles que pour cela : à tous autres égards, elles forment un capital stérile. Que l'on consente, en vue de la facilité des échanges, à laisser improductive une portion toujours assez considérable du capital actif, c'est un calcul assurément bien entendu, puisque cette facilité des échanges est une compensation suffisante du sacrifice auquel on se soumet;

cependant il n'en est pas moins très désirable et très important que le même résultat soit obtenu aux moindres frais possibles. Ainsi tout pays enlève à la culture et frappe de stérilité une portion de ses terres, même les plus fertiles, pour les consacrer à la construction de routes et de canaux, et en cela il fait bien, parce que ces routes et ces canaux, en favorisant le transport des produits, donnent aux autres terrains mis en culture un accroissement de valeur qui compense largement le sacrifice que l'on s'impose; mais il est évident que ce sacrifice doit se renfermer dans la stricte limite des besoins, et qu'il est toujours bon d'en diminuer l'étendue quand on peut le faire sans diminuer les avantages que l'on en tire. Il en est de même des monnaies.

Si l'on veut mesurer d'un seul coup-d'œil toute l'importance des économies qu'il est possible de réaliser dans cette direction, il suffit de comparer la situation respective de l'Angleterre et de la France. Quoiqu'il y ait en Angleterre moins de population qu'en France, on accordera bien sans doute que la masse des affaires qui s'y traitent est pour le moins égale, que la somme des produits n'est pas moindre, que les échanges sont aussi nombreux, aussi actifs, que par conséquent le besoin d'un *medium* circulant est aussi étendu. Cependant tous les calculs des économistes et tous les documens officiels s'accordent à établir que la masse de numéraire dont l'Angleterre fait usage dans ses transactions n'excède pas la somme de 750 millions, tandis que la France emploie, pour arriver au même résultat sans jouir de facilités plus grandes, et même, comme nous le verrons dans la suite, avec des facilités moindres, un capital qui n'est pas estimé à moins de 3 milliards et demi, c'est-à-dire que pour remplir le même service, la France emploie un capital quatre fois plus grand : circonstance fâcheuse, qui accuse un système financier très imparfait, et grève le revenu annuel de la nation d'intérêts considérables.

Le mouvement commercial de la France n'étant pas plus important en somme que celui de l'Angleterre, et il nous eût été permis de le supposer moindre, il est évident que la France pourrait, à l'aide de meilleures dispositions économiques, suffire à ses échanges avec la même somme de numéraire circulant. Au lieu de 3 milliards et demi, elle n'emploierait ainsi, comme l'Angleterre, que 750 millions dans ses échanges, et ces échanges s'accompliraient, selon notre hypothèse, avec autant de facilité qu'aujourd'hui. C'est donc une somme de 2 milliards 750 millions qu'elle pourrait sans inconvénient détourner de cet emploi stérile pour la consacrer à des travaux reproductifs.

Partant de là, voyons ce que l'imperfection de notre système nous

coûte. L'intérêt de ce capital inutile, en le calculant seulement à raison de 5 pour 100, taux fort inférieur à la moyenne de l'intérêt des capitaux dans le pays, s'élève à la somme de 137 millions 500,000 francs, qui représente, à ce qu'il semble, la perte annuelle que la nation subit. Mais il ne suffit pas de calculer l'intérêt du numéraire inutile. S'il disparaissait de la circulation, comme il ne fait pas partie du revenu net du pays et qu'il constitue au contraire une portion de son capital actif, il serait converti tout entier en agens reproductifs, lesquels donneraient en moyenne, comme on a coutume de le calculer pour tous les capitaux de ce genre, 10 pour 100, c'est-à-dire le double de l'intérêt ordinaire, ou une somme totale de 275 millions par an. Voilà ce qu'en réalité la France dépense tous les ans de plus que l'Angleterre pour le service de ses échanges; somme énorme dont elle grève inutilement son revenu, ou dont elle pourrait l'augmenter par un emploi plus économique du numéraire.

Une telle dépense n'est pas assurément à dédaigner; que sera-ce donc si l'on considère que, loin de faciliter par là les échanges, la France ne fait que rendre leur service, à d'autres égards, plus onéreux? Combien de frais n'entraîne pas, en effet, le transport continuel de toute cette masse de numéraire, dont l'office est de circuler sans cesse! Ils paraissent médiocres, ces frais, quand on les considère dans chaque cas particulier; mais, si l'on tient compte de leur répétition journalière, on comprendra qu'ils doivent s'élever annuellement à des sommes énormes. Ils sont d'autant plus considérables en France, que la monnaie généralement en usage est l'argent, monnaie lourde, encombrante, en raison du bas prix auquel elle est descendue, et qui n'est déjà plus en rapport avec l'importance habituelle de nos transactions. Ajoutez à ces frais la perte de temps, qui se renouvelle aussi tous les jours, dans les paiemens, dans les recettes, dans les comptes de caisse et les liquidations. On l'a dit avec raison, le négociant anglais expédie plus d'affaires en une demi-heure que le français en un jour, et cet avantage, il le doit surtout à la différence des systèmes monétaires, tant il est vrai qu'en multipliant outre mesure l'agent des échanges, on n'a réussi qu'à les entraver. Il n'est pas permis à une nation commerçante, éclairée, de méconnaître des intérêts si graves ou de les négliger. Comment faire cependant pour remédier à cette exubérance de numéraire? Les moyens sont connus, car ils ont été déjà bien souvent exposés. Peut-être faudrait-il quelques développemens nouveaux pour montrer leur juste application en France, mais ce n'est pas l'objet

que nous nous proposons en ce moment : aussi nous bornerons-nous à quelques indications générales.

Il faut d'abord écarter cette idée trop commune, qu'on ne puisse diminuer la masse du numéraire en circulation dans un pays qu'en la remplaçant en partie par des billets de banque. Nous sommes bien loin de proscrire l'usage de ces billets, et nous avons montré ailleurs (1) les avantages qu'on peut tirer de leur émission bien entendue; mais leur fonction essentielle n'est pas, comme on le pense à tort, de remplacer la monnaie, et, dans tous les cas, ils n'offrent pas le seul moyen praticable de suppléer au service utile de cette dernière. Ce qui le prouve sans réplique, c'est que la somme des billets émis par toutes les banques anglaises n'excède que rarement, et le plus souvent n'atteint pas même celle du numéraire en circulation dans le pays, et que ces deux sommes réunies n'égalent pas encore la moitié de celle qui existe sous la seule forme de monnaie en France.

Le principal moyen d'économiser l'emploi du numéraire, c'est de réunir dans des caisses communes toutes les réserves particulières des négocians. Un exemple rendra cette idée sensible. Supposons que mille négocians dans Paris tiennent chacun en réserve dans leurs caisses une somme de 5,000 francs, par prudence, comme cela se fait d'ordinaire, et rien que pour parer aux besoins imprévus. C'est une somme totale de 5,000,000 qui dormira inutile, dans l'attente d'évènemens futurs. On ne saurait blâmer cette mise en disponibilité d'une portion de numéraire, bien qu'elle la frappe accidentellement d'une stérilité complète, car la prudence la plus vulgaire en fait une loi; pourtant il est facile de comprendre qu'en réunissant toutes ces réserves particulières dans une caisse commune, où chacun viendrait puiser alors seulement que ses besoins imprévus se manifesteraient, on remplirait le même objet avec une somme bien moindre. Un seul million y suffirait. C'est donc quatre millions sur cinq dont on économiserait l'emploi sans nuire en rien au bien du service, et cela s'applique aux billets de banque tout aussi bien qu'au numéraire lui-même. De telles économies ne sont pas sans exemple en France, surtout à Paris; mais l'usage n'en est pas à beaucoup près assez fréquent, ni assez étendu. Ce serait aux banques qu'il appartiendrait de le propager, si les banques étaient parmi nous plus nombreuses et plus libres. Au reste, ce

(1) *Revue des deux Mondes*, livraison du 1er septembre 1842, *le Crédit et les Banques*.

procédé n'est pas le seul dont on puisse se servir dans le même but. On obtiendrait des résultats semblables, en établissant, partout où il est possible de le faire, des bureaux de liquidation, où les billets des principaux négocians ou banquiers viendraient s'échanger les uns contre les autres, de manière que chaque banquier y remettrait les billets dont il est porteur en échange de ceux dont il est débiteur, et que le numéraire n'interviendrait que pour payer les reliquats. Nous avons déjà eu l'occasion de le dire, il existe un bureau semblable à Londres (1), et, grace à ce bureau, des affaires colossales, presque fabuleuses, se liquident à l'aide de sommes en numéraire tout-à-fait minimes. Sans insister davantage sur ce sujet, quant à présent, qu'il nous soit permis de répéter qu'il est digne de toute l'attention des hommes d'état et des économistes.

Il y a un autre inconvénient pour un peuple à se servir, dans ses transactions, d'une trop grande somme de numéraire : c'est que ce capital est sujet à se déprécier avec le temps. La valeur des métaux précieux, avons-nous dit, est soumise, comme toutes les autres valeurs, aux fluctuations du commerce; de plus, l'expérience a prouvé que la production en est supérieure à la consommation, et que par conséquent leur valeur commune ou moyenne tend d'une manière insensible, mais constante, à diminuer de jour en jour. Cette dépréciation des métaux précieux est peu apparente sans doute, et il est toujours fort difficile d'en mesurer l'étendue, parce qu'il n'y a point de terme de comparaison stable et régulier; cependant elle n'est que trop réelle, et quand on se reporte à quelques siècles en arrière, il est impossible d'en méconnaître la portée. Est-il vrai, comme le prétendent quelques économistes, qu'elle s'est à peu près arrêtée depuis un demi-siècle? C'est ce qu'il est aussi difficile de nier que d'affirmer. Ce qui est sûr, c'est qu'en embrassant une période assez longue, il est facile de constater par des faits précis une différence sensible. Supposons que la dépréciation des monnaies se soit arrêtée ou ralentie dans ces derniers temps, il faudrait l'attribuer uniquement à la mauvaise exploitation des mines. S'il arrivait donc que les états de l'Amérique possesseurs de ces mines vinssent à prendre une meilleure assiette, à corriger les vices de leur administration intérieure, à faire des progrès dans la carrière industrielle, à perfectionner enfin l'exploitation, il faudrait s'attendre à une nouvelle dépréciation, plus régulière et plus rapide que celle qui s'est manifestée dans aucun temps.

(1) *Clearing house*, bureau de liquidation ou d'apuration.

C'est alors que les peuples de l'Europe verraient s'amoindrir, et pour ainsi dire se fondre dans leurs mains cette notable partie de leur avoir, et la perte qu'ils éprouveraient serait d'autant plus forte que leur capital en numéraire serait plus grand.

Si l'on en croit la plupart des économistes, la France serait aujourd'hui le pays de l'Europe qui posséderait la plus grande somme de métaux précieux. Son capital en numéraire, or et argent, formerait, au dire de quelques-uns, le tiers de celui qui circule dans tout le continent européen : d'autres vont même plus loin, car ils n'estiment qu'à sept ou huit milliards, au plus, la somme totale du numéraire que l'Europe renferme. A ce compte, la France serait de tous les états européens le plus mal administré sous ce rapport. S'il en était ainsi, nos observations n'en auraient que plus de force, puisque le danger que nous venons de signaler serait plus particulièrement menaçant pour nous. Heureusement ces calculs paraissent reposer sur des hypothèses sans fondement.

On sait approximativement ce qu'il existe de numéraire en Angleterre et en France, parce que ces deux pays ont depuis long-temps l'excellente habitude de se rendre compte de leur situation financière, et qu'ils présentent de nombreux documens qui peuvent servir de base à ces estimations; mais qui peut dire ce que possèdent en numéraire tant d'autres peuples de l'Europe qui n'ont jamais songé à dresser leur bilan? On est d'abord parti de cette hypothèse, que les peuples les plus riches devaient être les mieux pourvus en numéraire, et c'est ainsi qu'on a placé la France et l'Angleterre hors ligne, en donnant à celle-ci, comme de raison, le premier rang. Des documens statistiques irrécusables étant venus ensuite montrer l'erreur de cette hypothèse quant aux deux peuples particulièrement en vue, on l'a redressée par rapport à eux; mais on l'a maintenue pour les autres, et, en cela, nous croyons qu'on s'est trompé. Ce ne sont pas les pays les plus commerçans qui possèdent, toute proportion gardée, la plus grande somme de numéraire : ce sont ceux qui sont privés des bienfaits du crédit, où les paiemens ne se font qu'argent comptant, où les placemens sont difficiles et les relations peu sûres. Ce sont les pays déchirés par la guerre civile comme l'Espagne, ou dévorés comme la Turquie par une administration tracassière et pillarde. C'est là que des trésors se forment, et que le numéraire s'accumule obscurément. Le personnage de l'avare entassant écu sur écu, tel que l'a dépeint Molière, pouvait être vrai de son temps, au sortir des troubles de la fronde : il ne l'est assurément pas de nos jours. Les avares n'entassent

plus; loin de là, ils sont au contraire les plus prompts à faire valoir leur argent, jusqu'au dernier écu, par des placemens avantageux. On ne connaît plus les trésors cachés : cette image, autrefois si populaire, ne peut plus être empruntée par nous qu'aux souvenirs d'un autre temps. Désormais tous nos trésors brillent au soleil, ou travaillent à la lumière du jour, sous la forme d'agens reproducteurs, à nous créer de nouveaux biens. Pourtant cette image est encore vivante dans les pays dont nous parlons. C'est là que la tradition des trésors cachés se conserve, en Turquie surtout, où la monnaie est trop souvent la seule forme sous laquelle il soit possible de dérober sa fortune à l'avidité d'un pacha. Voilà pourquoi nous croyons que ces pays renferment, eu égard à leur population et à leur étendue, plus de numéraire que la France elle-même. Au reste, cette comparaison favorable n'atténue en rien la gravité du mal qui nous atteint.

Les observations qui précèdent s'appliquent aussi bien à l'or qu'à l'argent, car les deux métaux sont soumis à des lois semblables. Il est sensible toutefois que la dépréciation qu'ils doivent inévitablement subir est plus imminente pour l'argent que pour l'or, et qu'elle doit être aussi, selon toute apparence, beaucoup plus forte. Tout concourt à le faire pressentir : d'abord l'expérience du passé, qui nous montre que la valeur de l'argent a décru d'une manière plus constante et plus sensible, puisqu'autrefois, dans toute l'Europe, une livre d'or ne valait que dix livres d'argent, tandis qu'aujourd'hui elle en vaut, en moyenne, quinze trois quarts; ensuite l'état actuel des mines, où il paraît certain qu'il y a des progrès plus prochains et plus considérables à attendre dans l'extraction de l'argent que dans celle de l'or; enfin la considération des besoins futurs des peuples, qui, en suivant la tendance générale et manifeste d'une civilisation plus avancée, doivent faire de jour en jour un plus grand usage de l'or comme monnaie, et délaisser l'argent dans la même proportion. Ainsi, la demande se porterait peu à peu de préférence vers le métal le plus riche, et tendrait à soutenir son prix en dépit de l'accroissement de la production, tandis que l'autre, placé entre une production plus active et une demande sans cesse décroissante, s'avilirait rapidement. Dès-lors l'Angleterre, qui fait usage, et un usage modéré, de l'or, serait en cela fort ménagée, tandis que la France, qui regorge d'argent, aurait à subir d'incalculables pertes.

Si de ces considérations sur l'emploi des monnaies nous passons à l'examen des combinaisons du système monétaire proprement dit, nous trouverons encore dans la loi française, avec quelques mérites

incontestables, des défauts très graves à signaler. Rendons hommage d'abord aux travaux de la convention. C'est une heureuse innovation que celle qui a mis nos divisions monétaires en harmonie avec les combinaisons numériques, en d'autres termes, qui les a soumises aux lois du système décimal. Tout est régulier dans ces divisions : chaque pièce est une fraction exacte ou un multiple des autres, et de plus, le fractionnement correspond toujours à la progression établie dans la numération. De là, quelle facilité dans les comptes! quelle simplicité dans les calculs! Rien de semblable ne se retrouve en Angleterre. Il n'y a entre les pièces de monnaie qui circulent dans ce pays aucun rapport symétrique; pour en former des sommes, il faut sans cesse diviser et fractionner, et comme aucune de ces fractions ne correspond à l'agencement des chiffres dans la numération, il faut en quelque sorte bouleverser les lois de cette numération dans ses calculs. C'est un travail pénible, qu'on peut sans doute rendre plus facile par l'habitude, mais qui n'en reste pas moins, pour le grand nombre, un embarras de tous les jours. Ajoutez à cela que l'unité monétaire anglaise n'est pas, comme la nôtre, sensible à l'œil. Elle n'existe pas sous une forme saisissable, et pour se la représenter, il faut en quelque sorte la dégager par des calculs. Quelle est-elle cette unité ? C'est la livre sterling, et l'on sait que la livre sterling ne se trouve pas dans la circulation, en ce sens qu'aucune pièce de monnaie ne porte ce titre. C'est une monnaie de compte et non pas une monnaie réelle; c'est une dénomination usitée seulement dans les calculs, dénomination qui correspond, si l'on veut, à une quantité d'or déterminée, mais qui ne présente aux yeux aucune image sensible. De là une certaine confusion dans les idées quant à l'existence de l'unité monétaire, confusion si réelle que le premier ministre d'Angleterre a cru devoir travailler, du haut de la tribune, à la dissiper (1).

(1) C'est dans un discours prononcé à l'occasion de la révision des statuts de la banque de Londres que sir Robert Peel a traité cette question, sur laquelle il avait été publié précédemment de volumineux écrits. L'objet de ce débat ne paraît pas avoir été bien compris en France, et ne devait pas l'être. Sur la foi de quelques plaisanteries lancées par le ministre à ses adversaires, on a cru que les objections de ces derniers n'étaient que ridicules, et en cela l'on s'est trompé. Il est certain que la notion de l'unité monétaire anglaise est peu saisissable et très confuse; plusieurs causes ont contribué à l'obscurcir. D'abord, comme nous venons de le dire, cette unité n'est pas rendue sensible et palpable dans une pièce de monnaie; en second lieu, la livre sterling, unité monétaire, représentait originairement et en principe une certaine quantité d'argent. Les seules divisions ou subdivisions qui s'y rapportent directement sont encore en argent, et cependant l'or est aujourd'hui

Sur tous ces points, le système monétaire français est incontestablement supérieur au système anglais, et même à celui d'aucun autre peuple de l'Europe : c'est le seul, en effet, qui soit en cela vraiment logique et régulier; mais à d'autres égards on y trouve des imperfections notables. La plus grande de toutes, c'est le rapport établi entre les divers métaux qui concourent à alimenter la circulation.

Plusieurs métaux ont tour à tour, et quelquefois en même temps, fait l'office de monnaie. Dans l'enfance des peuples, on se servait généralement de fer ou de cuivre. On sait qu'une loi de Lycurgue avait consacré à Lacédémone l'usage exclusif de la monnaie de fer. Cette loi, qu'un grand nombre de publicistes ont exaltée comme un témoignage des vues profondes de ce législateur, et qui n'était probablement que l'expression toute naturelle des besoins du temps, devait être et fut en effet méconnue plus tard, en dépit de toute la sévérité des mœurs lacédémoniennes, quand les besoins eurent changé. La monnaie de cuivre a été long-temps dominante à Rome. Il en a été de même dans tous les pays, durant ces siècles de pauvreté et de barbarie, où l'or et l'argent étaient trop rares pour être d'un usage courant. Aujourd'hui le fer et le cuivre sont abandonnés partout : du moins ils ont perdu le caractère essentiel de monnaie, et ne circulent

en Angleterre la seule monnaie légale; il faut donc, contrairement à l'idée primitive qu'elle réveille, payer la livre sterling en or. Enfin, la longue interruption du paiement des billets de banque en numéraire a achevé de brouiller toutes les idées. On indiquait sur ces billets une certaine somme en livres sterling; cependant, comme ils perdaient plus ou moins contre le numéraire, cette somme ne représentait en aucun sens une valeur fixe: c'était une valeur vague, indéterminée, flottante, qui ne se mesurait approximativement que par la quantité variable des marchandises qu'on obtenait avec elle. Aussi, à cette époque, les économistes s'étaient-ils habitués à considérer l'unité monétaire comme une abstraction. Cette cause de confusion a disparu lors du retour des paiemens en espèces; mais le sentiment qu'elle a fait naître lui a survécu. Aujourd'hui, sir Robert Peel cherche à déterminer clairement la valeur de la livre sterling, en disant qu'il faut la calculer à raison de 3 liv. 17 sh. 10 1/2 den. pour une once d'or. Cela donne-t-il une idée nette de la livre sterling? Oui, mais à condition qu'on fera une opération de l'esprit et un calcul qui n'est pas à l'usage de tout le monde. — La livre tournois, dont on se servait autrefois en France dans les calculs, n'était aussi qu'une monnaie de compte, puisqu'elle n'était sensée valoir que 20 sous, tandis que la livre réelle, la livre courante, en valait 24; mais la livre tournois était en idée, comme la livre courante, une monnaie d'argent, et, par une comparaison très simple avec cette dernière, on pouvait se la représenter nettement. — Il existe cependant en Angleterre, depuis 1818, des pièces particulières, les *souverains*, dont la valeur répond assez exactement à celle des livres sterling. Diverses raisons ont empêché de les prendre pour base des calculs.

plus que pour solder des valeurs minimes, ou pour former l'appoint des sommes plus fortes. L'or et l'argent remplissent seuls aujourd'hui les véritables fonctions de la monnaie. Un temps viendra sans doute, et qui n'est peut-être pas loin, où l'argent sera réduit à son tour à ce rôle secondaire où le cuivre est descendu depuis long-temps : le métal le plus riche prévaudra; l'or règlera seul tous les échanges. En attendant que cet évènement se réalise, la plupart des pays de l'Europe, et particulièrement la France, admettent encore l'emploi simultané de l'or et de l'argent comme moyen régulier d'échange, et autorisent leur circulation sur le même pied, en établissant le rapport de leurs valeurs respectives; mais qui n'entrevoit au premier abord les difficultés et les inconvéniens dont ce concours des deux métaux est la source?

S'il n'existait qu'une seule espèce de monnaie, un seul métal pour la produire, la tâche du gouvernement qui la fabrique serait fort simple. Elle consisterait uniquement à fixer le titre de la monnaie, et, une fois l'uniformité de ce titre établie, à diviser le métal unique que l'on aurait adopté en telles portions que l'on voudrait, pourvu qu'elles fussent invariables, et qu'on suivît dans la division un système commode et régulier. Le choix de l'unité serait alors arbitraire, facultatif; ce serait en effet une dénomination à adopter, et rien de plus. Quant à la valeur relative des pièces, elle se déterminerait d'elle-même par le rapport des poids, puisque la matière serait identique. Mais dès l'instant que plusieurs métaux sont admis à circuler ensemble comme monnaie légale, la question se complique. Une grave difficulté se présente, celle de déterminer le rapport de valeur entre ces métaux; car si l'on admet que l'un et l'autre peuvent être indifféremment donnés en paiement des marchandises, ou pour acquit des obligations antérieurement contractées, il faut bien que l'on sache d'avance quelle quantité de l'un équivaudra à telle quantité de l'autre. C'est ce que tous les états qui ont admis l'or et l'argent en concurrence dans la circulation ont essayé de régler; malheureusement les rapports qu'ils ont établis ne se sont jamais trouvés long-temps d'accord avec la réalité commerciale.

En effet, par cela même que les métaux précieux sont des marchandises, ils ont une valeur commerciale dépendante des lois ordinaires du commerce, et qui s'établit en dehors et en dépit de toutes les prescriptions de la loi. Qu'ils soient à l'état de lingots ou de monnaies, le résultat est le même : c'est le commerce qui règle leur valeur, et il n'est pas donné au gouvernement ni de fixer cette valeur ni de la

changer. Or toute valeur commerciale est essentiellement variable, selon les fluctuations de l'offre et de la demande, selon l'activité de la production ou l'étendue des besoins, et les monnaies subissent la loi commune. Les variations auxquelles elles sont sujettes ne sont pas d'ailleurs toujours les mêmes pour les deux métaux employés. Il peut arriver que l'un augmente de valeur dans le même temps que l'autre baisse : d'où il suit que les rapports admis par la loi, quelque exacts qu'ils puissent être au moment où on les établit, se trouvent dès le lendemain en désaccord avec le fait commercial qui les domine. Il y a dans notre histoire financière, comme dans celle de tous les pays qui ont une histoire, des exemples frappans de cette vérité, et il est curieux d'observer les inutiles tentatives que les gouvernemens ont faites en divers temps pour atteindre ce rapport commercial, qui semble toujours leur échapper.

Au commencement du siècle dernier, le financier Law, dans son mémoire sur les monnaies, calculait que le rapport commercial de l'or à l'argent était de 15 et 49 centièmes, ou environ 15 1/2 à 1, tandis que le rapport légal dans les monnaies françaises n'était que de 15 et 24 centièmes, ou environ 15 1/4 à 1. Ainsi, tandis qu'une once d'or valait sur le marché de l'Europe, et probablement dans les relations commerciales de la France elle-même, 15 onces 1/2 d'argent, la loi monétaire n'en accordait que 15 et 1/4, donnant ainsi à l'or une valeur moindre, ou à l'argent une valeur plus forte que sa valeur réelle. Le rapport légal était donc alors trop bas. Ce qui se passa bientôt après, il est difficile de le dire, car il y a dans notre histoire financière bien des lacunes; mais il paraît que la valeur de l'or décrut en peu de temps d'une manière sensible, peut-être à la suite des opérations de la banque établie par le régent, puisqu'en 1726 on jugea à propos de changer le rapport légal, non pour l'élever, mais, au contraire, pour l'abaisser. On le fixa alors à 14 1/2 pour 1. Les choses restèrent en cet état pendant une grande partie du XVIII^e siècle. Sans doute le rapport commercial changea souvent; mais on ne tint pas compte de ces variations; on n'en mesura pas les conséquences, et le rapport légal resta ce qu'il était. Cependant en 1785, quand on entreprit, sous le ministère Calonne, la refonte des monnaies, on se montra plus attentif. Alors un désaccord marqué entre les règlemens monétaires et le fait commercial fut constaté, avec tout le dommage qui en était la suite, dans le préambule même de l'édit du roi (1). « L'attention vigilante que nous donnons, est-il dit, à tout

(1) Déclaration du roi, du 30 octobre 1785, régistrée en la cour des monnaies

ce qui peut intéresser la fortune de nos sujets et le bien de notre état, nous a fait apercevoir que le prix de l'or est augmenté depuis quelques années dans le commerce, que la proportion du marc d'or au marc d'argent, étant restée la même dans notre royaume, n'est plus relative aujourd'hui à celle qui a été successivement adoptée en d'autres pays, et que nos monnaies d'or ont actuellement, comme métal, une valeur supérieure à celle que leur dénomination exprime, et suivant laquelle on les échange contre nos monnaies d'argent; ce qui fait naître la spéculation de les vendre à l'étranger, et présente en même temps l'appât d'un profit considérable à ceux qui se permettraient de les fondre au mépris de nos ordonnances. » On changea donc l'ancien rapport entre l'or et l'argent monnayés, et l'on s'arrêta à celui de 15 1/2 à 1. Diverses mesures furent prises pour que le changement se fît sans trouble : on retira les anciennes pièces d'or de la circulation, et tandis qu'autrefois on ne faisait d'un marc d'or que 30 louis de 24 francs, on en fit, selon la déclaration du roi, 32 avec la même matière.

Ce rapport de 15 1/2 à 1 était sans doute exact à cette époque, et parfaitement en harmonie avec le cours commercial des deux métaux; mais il ne devait pas l'être long-temps. Franchissons toute la période révolutionnaire, où la loi monétaire fut plusieurs fois remaniée, et arrivons à l'an XI, où le régime actuel fut établi. Un étrange revirement s'était opéré dans l'intervalle. Ce rapport si soigneusement établi en 1785 se trouvait inexact, et l'on pouvait s'y attendre; mais ce n'était pas, comme on aurait pu le croire, la valeur de l'or qui s'était élevée cette fois : au contraire, elle s'était notablement abaissée, à tel point que ce métal était alors à plus bas prix qu'il ne l'était même au temps de Law. Ainsi, à peine s'était-on avancé dans un sens pour suivre le mouvement du commerce, qu'il eût fallu revenir en sens contraire, tant il est vrai qu'il n'y a point à cet égard de règle sûre à établir.

La dépréciation de l'or qui eut lieu à cette époque paraît inexplicable au premier abord, si bien que de nos jours plusieurs économistes l'ont oubliée ou méconnue. Il est certain qu'elle paraît démentir ce que nous avons dit plus haut sur la tendance générale des deux métaux. Elle est cependant trop bien attestée par des témoins dignes de foi pour qu'il soit possible de la mettre en doute. Voici comment s'exprimait alors M. Lebreton, rapporteur de la loi : « Le terme moyen du rapport de l'or à l'argent en Europe est de 1 à 14

le 21 novembre suivant, ordonnant une refonte des espèces d'or, afin d'en augmenter la valeur.

1/10e ou 15 au plus. C'est le terme moyen que la France, qui se trouve au centre du mouvement des métaux, qui les reçoit du Portugal et de l'Espagne, tant pour sa consommation que pour une partie de celle du nord et du midi de l'Europe; c'est, disons-nous, ce terme moyen qui devrait être adopté dans notre système monétaire. » M. Fr. Corbaux junior, auteur d'un *Dictionnaire des Arbitrages* très estimé, qui fut publié vers cette époque, atteste le même fait. Après avoir énoncé les rapports légalement établis dans les diverses monnaies de l'Europe, il ajoute : « Dans la valeur vénale et commerciale de ces métaux, il (ce rapport) n'est actuellement que de 14 1/10e pour 1. »

Pour comprendre ce changement si extraordinaire dans la valeur relative des deux métaux, il faut se rappeler que l'Angleterre, qui est depuis long-temps le principal réservoir de l'or, était alors sous l'empire de cette loi de 1797, qui avait déclaré les billets de banque non-remboursables en leur donnant un cours forcé. Ces billets perdaient dans la circulation, et comme la loi obligeait néanmoins à les recevoir pour leur valeur nominale, l'or ne s'échangeait plus contre eux que d'une manière défavorable. Il était donc forcé de sortir du pays et de refluer vers les états du continent. On se souvient encore, sur le littoral de la Manche, d'avoir vu dans ces temps-là arriver en fraude dans nos ports, particulièrement à Gravelines, des chargemens entiers de guinées, qui s'échappaient des ports d'Angleterre malgré toute la sévérité des lois prohibitives. Ainsi l'or anglais venait encombrer les marchés du continent, et de là cette dépréciation qu'il subissait, dépréciation accidentelle toutefois, et qui devait cesser plus tard avec les causes particulières qui l'avaient amenée.

Pour se mettre d'accord avec la situation, il eût donc fallu, en l'an XI, abaisser considérablement le rapport de l'or à l'argent. Pourquoi ne le fit-on pas? M. Lebreton a soin de nous l'apprendre. « Dans les motifs, dit-il, qui nous ont décidés à ne pas demander qu'une proportion mieux calculée fût établie entre l'or et l'argent, il y en a un qui semble décisif : c'est qu'il faudrait faire subir à tous les *louis* de la refonte de 1785 la baisse qu'on opérerait dans la proportion. » Si l'on n'avait pas été arrêté par cette considération, peut-être un peu légère, on aurait donc, pour se mettre d'accord avec le taux commercial, notablement abaissé cette proportion; et que serait-il arrivé? C'est qu'un peu plus tard on se serait trouvé hors de la véritable voie beaucoup plus qu'on ne l'avait été dans un aucun temps, puisqu'en effet le rapport moyen de l'or à l'argent est estimé depuis lors s'être élevé à 15 et 3/4. C'est ainsi que chaque tentative du législateur pour atteindre

cet insaisissable rapport commercial ne fait pour ainsi dire que l'en éloigner et lui préparer de nouveaux mécomptes. Vainement compterait-on aujourd'hui sur cette proportion de 15 3/4, que les financiers admettent depuis plusieurs années comme une moyenne ordinaire. Quelque régulière qu'elle nous paraisse, les variations accidentelles n'ont pas manqué. Toutes les fois, par exemple, que l'Angleterre est obligée de faire sur le continent des achats considérables et imprévus, comme ils sont toujours payés en or, le rapport baisse : c'est ce qui arrive particulièrement dans le cas, assez fréquent, d'une disette de céréales. Ainsi, en 1840, la récolte ayant manqué dans ce pays, on fit d'énormes achats de blé en Belgique et en Allemagne. Alors le numéraire anglais s'épuisa si bien, que la banque de Londres fut obligée d'avoir recours à celle de Paris pour renouveler sa réserve. Par une conséquence naturelle, le prix de l'or baissa sur le continent; mais deux ans après l'équilibre était rétabli : déjà les caisses de la banque de Londres regorgeaient d'or, et ce métal avait repris son niveau dans le reste de l'Europe. Au milieu de ces fluctuations continuelles, comment veut-on que la loi monétaire trouve, pour asseoir ses proportions, une base régulière et solide? Il est donc impossible d'établir entre les monnaies d'or et d'argent une proportion légale qui soit toujours exacte. Avec quelque soin qu'on l'ait calculée, tôt ou tard entre elle et la proportion commerciale le désaccord se manifeste. Dès-lors il arrive toujours que l'un des deux métaux est estimé et tarifé par la loi au-dessous de sa valeur réelle.

Quant aux conséquences d'un tel état de choses, il est facile de les pressentir. Celui des deux métaux auquel la loi monétaire n'a pas donné toute sa valeur, ne trouvant plus à s'échanger qu'avec désavantage dans le pays, tend naturellement à en sortir, pour aller chercher des conditions meilleures à l'étranger, tandis que l'autre vient affluer sur le marché par des raisons contraires. Il se forme sur ces métaux une spéculation en quelque sorte double. On exporte l'un et on importe l'autre. Par exemple, dans l'état présent de la législation française, où l'or n'est estimé valoir que 15 1/2 en argent, tandis qu'en réalité il vaut 15 3/4, on l'achète sur le marché français au taux fixé par la loi, et on va le replacer pour sa valeur réelle à l'étranger. Après avoir réalisé ce bénéfice, on peut encore, par une opération inverse, acheter au dehors, pour une livre d'or, 15 livres 3/4 d'argent, et, rapportant cette somme en France, l'y faire valoir pour une quantité d'or plus forte. Tout l'or se retire du marché; l'argent l'y remplace. Le pays perd la différence, dont l'étranger profite.

Ce n'est pas que la loi monétaire ait la puissance de faire prévaloir, même dans le pays où elle règne, le rapport qu'elle établit. Le commerce ne tient pas compte de ces fixations arbitraires. Ainsi, quoique la loi française ait adopté le rapport de 15 1/2 à 1, ce n'est pas à dire que le commerce français s'y tienne; il s'en écarte, au contraire, fort librement, pour suivre avec plus ou moins d'exactitude celui qui prévaut dans les états voisins. A cet égard, la loi est impuissante là même où l'on pourrait croire que son empire est absolu; mais il est facile de comprendre qu'elle gêne en cela les transactions, surtout quand elle est impérieuse et jalouse. Outre qu'elle est vraiment obligatoire dans certains cas particuliers, elle est toujours fâcheuse. Elle ne fait pas qu'un métal descende, dans le rayon où elle s'exerce, au niveau trop bas qu'elle établit, mais elle l'empêche de se placer librement, couramment, pour sa valeur réelle. C'est assez pour qu'elle en reserre la circulation, et qu'elle le force à chercher un placement plus avantageux ou plus sûr à l'étranger.

Les faits ne manquent pas pour mettre cette vérité en évidence. Avant la refonte de 1785, l'or, estimé trop bas par la loi monétaire, s'écoulait au dehors, ainsi que l'atteste la déclaration du roi que nous avons déjà mentionnée; « ce qui a fait naître, est-il dit, la spéculation de les vendre à l'étranger. » « Le préjudice qui en résulte, ajoute la déclaration, pour plusieurs genres de commerce, par la diminution déjà sensible de l'abondance des espèces d'or dans notre royaume, a rendu indispensable d'en ordonner la nouvelle fabrication, comme le seul moyen de remédier au mal en faisant cesser son principe. » Plus tard, un mouvement contraire se manifesta. Par une conséquence naturelle du revirement que nous avons signalé tout à l'heure dans le rapport des métaux, l'or revint en abondance dans la circulation française, et l'argent fut exporté à son tour. C'est ce qu'atteste encore le rapport de M. Lebreton. « Les inconvéniens de ce défaut de proportion sont que celui des deux métaux dont la valeur est trop élevée, relativement, nous est apporté par le change étranger, qui retire, par son moyen, une valeur réelle plus considérable dans l'autre métal; et comme c'est l'or qui se trouve élevé par la proportion établie depuis 1785, on retire l'argent, qui est plus utile dans la circulation, et on nous envoie de l'or. Ce vice, combiné par les changes, doit causer une perte au commerce général. » Ainsi l'or avait alors remplacé l'argent, et les hommes dont les souvenirs se reportent jusqu'à cette époque peuvent encore en rendre témoignage. Mais un nouveau changement s'est opéré dans la suite, et l'argent a si bien repris son ancienne place,

qu'il circule aujourd'hui presque seul en France; qu'on juge de l'étendue des pertes que ces mutations continuelles ont entraînées pour le pays.

Il semble au premier abord que la différence qui existe depuis plusieurs années entre le rapport légal et le rapport commercial des deux métaux, différence qui n'est, après tout, que d'un 62e, ne soit pas assez importante pour faire naître la spéculation de les transporter d'un pays à l'autre, parce que les frais du transport absorberaient, dans bien des cas, le bénéfice. Cependant il ne faut pas oublier qu'il y a toujours, entre deux pays qui commercent ensemble, une circulation nécessaire de métaux précieux. Il en est des peuples comme des individus; leurs échanges sont rarement directs, et les monnaies sont là, comme ailleurs, des intermédiaires obligés. Il est vrai qu'on s'en passe quelquefois, grace à l'intervention du crédit, que les achats et les ventes se compensent, et que la liquidation se fait au moyen de lettres de change remises de part et d'autre; mais cela n'est vrai que dans une certaine mesure, car il y a toujours, après tout, des versemens plus ou moins considérables à faire des deux côtés en numéraire. Il n'est donc pas nécessaire de se livrer à une spéculation toute spéciale sur les métaux pour profiter de la différence dont nous parlons, au détriment du pays où elle existe; il suffit d'avoir des paiemens à lui faire, ou des créances à recevoir de lui. C'est même le cas le plus ordinaire et le plus favorable. Alors, en effet, le transport ne compte pas, puisqu'il faudrait toujours le subir. Les frais sont nuls, et la différence est acquise tout entière à l'étranger.

Pour dire la vérité, ce que nous avançons ici après tant d'autres n'est peut-être pas d'une exactitude rigoureuse et d'une application générale. Il semble difficile, en effet, qu'un peuple se laisse toujours frustrer ainsi par ses voisins. Autant qu'il nous est possible de le comprendre, cela n'est vrai que durant un certain temps, et tant que ce peuple se laisse, en quelque sorte, abuser par la loi même qui le gouverne. Dès l'abord, il accepte cette loi sans trop se rendre compte de l'erreur qu'elle consacre, et c'est alors qu'il est vraiment dupe dans ses relations avec l'étranger, car l'étranger, lui, n'acceptant sa monnaie qu'à titre de lingots, est toujours prompt à en mesurer scrupuleusement la valeur. Plus tard, cette préférence même qu'on donne au dehors à telle de ses monnaies plutôt qu'à telle autre est pour ce peuple un avertissement qui ne saurait être perdu. Ce qui reste vrai alors, c'est qu'il continue à écouler au dehors celle de ses monnaies que la loi a classée trop bas; mais il sait bien, en la donnant, se

prévaloir, au moins dans une certaine mesure, de la valeur plus haute que l'étranger lui accorde. Le mal ne serait donc pas au fond aussi grand qu'on l'a souvent supposé. N'est-ce pas assez pourtant du désordre trop réel qu'un tel état de choses engendre? Songez donc aux perturbations qu'entraînent ces migrations continuelles des métaux : les frais de monnayage perdus, la base de la circulation changée, les relations du dedans mal établies, celles du dehors peu sûres, et, après tout, nul choix délibéré du système qui doit prévaloir, puisque ce sont les évènemens seuls qui en décident. Frappés de ces inconvéniens, un grand nombre de publicistes en ont cherché le remède. Ils se sont tous accordés sur ce point, qu'il faut renoncer à établir un rapport légal entre les deux métaux, que par conséquent un seul d'entre eux, soit l'or, soit l'argent, doit être adopté comme monnaie régulière et légale, tandis que l'autre ne circulerait à côté de lui que comme auxiliaire ou comme subordonné.

Cette idée n'est pas nouvelle. On la trouve dans un grand nombre d'anciens écrits, surtout en Angleterre, et il y a long-temps qu'en ce pays elle a passé dans la loi. En France même, elle s'est présentée plusieurs fois à l'examen des législateurs, et peu s'en est fallu qu'elle n'y fût adoptée, bien que sous une autre forme et dans un système différent. En l'an III, on entra si avant dans cette pensée, qu'on lui donna un commencement d'application. On décréta la fabrication de pièces d'or d'une nouvelle sorte. Le poids seul était fixé à dix grammes; la valeur restait indéterminée, et devait être établie par le commerce. Dans ce système, l'argent eût donc été, à certains égards, la seule monnaie légale; l'or n'aurait circulé qu'à l'état de lingots. Cependant cette loi, comme plusieurs de celles qui furent adoptées à cette époque, ne reçut pas d'exécution. On revint sur la même idée en l'an XI, quand on discuta la loi du 7 germinal, qui nous régit encore en ce moment. « Une question difficile, disait le rapporteur de la loi, est celle de savoir si l'or doit faire fonction de monnaie ou rester marchandise, c'est-à-dire s'il aura une valeur nominale et forcée dans les échanges, ou s'il restera soumis aux variations du commerce et agent libre? Cette question n'est point oiseuse. » Ainsi, le rapporteur de la loi de l'an XI reconnaissait dès-lors qu'un nouveau système devait prévaloir. Pourquoi n'en proposa-t-il pas l'adoption? C'est d'abord parce que l'or, qu'il eût fallu, selon lui, réduire à l'état d'agent secondaire ou libre, était alors trop abondant et trop nécessaire dans la circulation pour qu'on pût courir le risque de l'en faire sortir; c'est, en outre, parce qu'il ne faut, disait-il, toucher aux monnaies que dans

les temps de tranquillité parfaite, et que la France, à peine sortie des troubles de la révolution, ne jouissait pas encore de cette tranquillité nécessaire. Ce qui ressort du moins de tout cela, c'est la nécessité, claire, incontestable, de renoncer à fixer légalement le rapport de la valeur des deux métaux, l'or et l'argent. L'inconséquence de cette fixation est palpable, et les inconvéniens en sont reconnus. En supposant que les motifs qui la firent maintenir en l'an XI fussent alors valables, ils ne le sont plus aujourd'hui : il faut donc entrer dans une nouvelle voie, en faisant un retour aux vrais principes.

Mais, la nécessité de ce changement étant admise, il reste à savoir quel système on adoptera. Il semble qu'en France on n'en ait jamais imaginé ou compris qu'un seul, celui dans lequel, l'argent étant la seule monnaie régulière, l'or ne circule qu'à l'état de lingot. Il en existe un autre cependant, aussi régulier et peut-être plus sûr, puisqu'il est déjà consacré par l'expérience de l'Angleterre : c'est celui dans lequel, l'or étant choisi de préférence pour constituer la monnaie légale, l'argent circule, non pas à l'état de lingot, mais comme une sorte de monnaie de billon. Entre ces deux systèmes on peut opter, car ils sont également praticables; mais les conditions sous lesquelles ils peuvent exister sont différentes, et il faut les envisager nettement.

Si l'on adopte l'or comme monnaie, il ne faut pas songer à faire circuler l'argent à ses côtés, seulement à l'état de lingot; il trouverait trop difficilement sa place. Les lingots ne peuvent guère avoir cours que dans le haut commerce, et être admis que pour des valeurs d'une certaine importance, qui justifient, par cette importance même, le travail de la vérification, ou le calcul assez compliqué que les lingots nécessitent toujours. Évidemment, ce n'est pas là le rôle de l'argent. Il est appelé, au contraire, à servir pour les menues dépenses journalières, à se diviser en faibles sommes, et à se répandre d'ailleurs dans toutes les classes. Pour un pareil emploi, l'usage des lingots, qu'il faudrait vérifier, ou dont il faudrait calculer la valeur à chaque paiement, serait un intolérable abus. Dans ce cas, il faudrait donc nécessairement revenir au système anglais, dont voici les principales conditions. L'or seul est admis dans les paiemens comme monnaie légale; l'argent n'intervient que pour former les appoints, ou pour solder les faibles comptes; toutefois, on l'accepte encore jusqu'à concurrence de 40 shillings, ou environ 50 francs. Dans ce système, la valeur nominale de l'argent par rapport à l'or est fixée par la loi, ce qui semble démentir ce que nous avons dit précédemment; mais ce rapport légal

est purement de tolérance ou de convention. La valeur qu'on y donne à l'argent est du reste, sinon arbitraire, au moins factice, puisqu'on l'a sciemment et volontairement surélevée d'environ 8 pour 100. On a jugé avec raison que cette surélévation n'aurait pas les inconvéniens qu'elle présente ailleurs, parce que le cours de l'argent est renfermé dans d'étroites limites, qu'on ne le présente pas comme une monnaie régulière, mais comme une sorte de supplément conventionnel, soutenu par la confiance publique, et qu'enfin on évite d'abuser de cette confiance par de trop grandes émissions. C'est une condition toute pareille à celle de notre monnaie de billon, sauf la différence de la valeur. Au gouvernement seul appartient le droit de régler les émissions de la monnaie d'argent : il profite seul aussi de la différence de 8 pour 100 entre la valeur nominale et la valeur réelle. Tel est le système qui prévaut en Angleterre; tel est celui qu'il faudrait adopter.

Si c'est au contraire à l'argent qu'on attribue la fonction de monnaie légale, comme il est impossible de réduire l'or à cet état secondaire d'une sorte de monnaie de billon, il faudra lui réserver un autre rôle. On le laissera donc circuler librement à l'état de lingot, et chercher lui-même sa valeur et ses fonctions. Il s'emploiera, non dans les transactions de tous les jours, où sa valeur serait peut-être mal appréciée, mais pour les gros paiemens, dans les grandes affaires, et surtout dans les relations du pays avec l'étranger. Et quand nous disons qu'il circulera à l'état de lingot, nous n'entendons pas qu'on doive s'abstenir de lui donner une forme et une empreinte, de déterminer son poids et son titre : loin de là, ces précautions ne peuvent servir au contraire qu'à le rendre plus acceptable et d'un usage plus commode pour le public; nous disons seulement qu'il faudrait s'abstenir de déterminer sa valeur, et d'obliger à le recevoir dans les paiemens. A ces conditions, l'or deviendrait un simple auxiliaire libre de la monnaie, mais un auxiliaire élevé et puissant. Jusqu'à quel point se maintiendrait-il alors dans la circulation? c'est ce qu'il est difficile de dire, attendu qu'aucune expérience régulière n'a été faite; mais nous croyons qu'il y occuperait une place encore notable.

Dans chacun de ces deux systèmes, quels qu'en soient les mérites à d'autres égards, on peut arriver à un régime stable et exempt d'embarras, parce que l'un et l'autre est logique. Après tout, lequel des deux faut-il choisir? Est-ce l'or, est-ce l'argent qui doit être l'intermédiaire légal dans les échanges? Par ce que nous avons dit précédemment, on a déjà trop bien compris notre manière de voir sur ce sujet. Dans un pays commerçant et riche, tel que la France, c'est l'or

qui doit régner; tant de raisons militent pour ce système, qu'en principe il est impossible d'hésiter. Selon nous, aucune objection plausible ne pourrait s'élever à cet égard, si nous étions encore, comme en 1803, pourvus d'or abondamment, et s'il n'y avait qu'à conserver, qu'à fortifier cette heureuse situation que les évènemens antérieurs nous auraient faite. Malheureusement nous sommes loin de là, et pour revenir à une situation semblable par un changement subit de système, il faudrait traverser une période de transition : nécessité toujours fâcheuse. Il n'est pourtant pas impossible de ménager cette transition par des mesures combinées avec sagesse. Comme les mesures à prendre sont un détail d'exécution, et doivent varier selon les circonstances au milieu desquelles on se trouverait placé, nous croyons devoir nous abstenir de les indiquer ici.

En résumé, le régime monétaire français réclame impérieusement deux réformes importantes. Par l'une, on obtiendrait sur l'emploi du numéraire des économies notables; par l'autre, on préviendrait ces dérangemens fâcheux, ces troubles de la circulation, que le rapport actuellement établi entre l'or et l'argent occasionne tous les jours. Cette dernière peut être opérée suivant deux méthodes différentes également acceptables, sans qu'il y ait pourtant à hésiter beaucoup sur le choix.

CH. COQUELIN.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 octobre 1844.

Nous ne sommes pas de ceux qui blâment le voyage du roi à Windsor. A nos yeux, ce voyage était commandé par de hautes convenances : le roi des Français devait rendre la visite reçue au château d'Eu : il était tenu d'acquitter cette dette de courtoisie. Ajoutez que le voyage avait été annoncé pendant plusieurs mois; ne pas le faire, c'eût été provoquer une rupture. Pourquoi cette offense aurait-elle été commise envers la reine Victoria? Parce que la politique de M. Guizot a été aventureuse et imprévoyante! Grace à Dieu, la gloire récente de nos armes a couvert les faiblesses de notre diplomatie, et le voyage du roi a pu se faire sans blesser la dignité de la France.

Il est pénible, dit-on, il est affligeant pour le pays de voir une amitié si vive régner entre les deux couronnes lorsque de graves dissentimens séparent les deux peuples. Nous ne poussons pas aussi loin la susceptibilité. Veut-on que la France et l'Angleterre cessent d'être divisées? Si l'on a ce désir, pourquoi verrait-on d'un œil chagrin les sentimens affectueux qui lient les deux couronnes? Ces sentimens mieux secondés ne pourront-ils pas servir un jour à unir la France et l'Angleterre dans une intimité étroite, à réparer les fautes commises par leurs gouvernemens, à fonder une politique nouvelle établie sur de meilleures bases et plus conforme aux intérêts des deux nations?

Quant à présent, il ne faut pas oublier une chose, c'est que le roi des Français a rendu sa visite à la reine Victoria, et non pas au peuple d'Angleterre. Telle a été la pensée du voyage dans l'esprit du roi. Cela ressort des

déclarations qu'il a faites, des intentions qu'il a publiquement exprimées. Ainsi compris, le voyage du roi à Windsor n'a rien qui puisse froisser les susceptibilités nationales.

Plusieurs circonstances ont modifié, dit-on, le caractère privé et personnel que le roi voulait donner à sa visite. Jusqu'ici, ces circonstances nous ont paru secondaires. En réponse à des adresses présentées par les municipalités anglaises, le roi a prononcé des discours, et dans ces discours il a parlé de la paix. Pouvait-il faire autrement? Devait-il refuser d'entendre les félicitations des aldermen? Harangué par eux, devait-il garder le silence? ou bien, en leur répondant, pouvait-il témoigner autre chose que des sentimens pacifiques? Espérons que la France n'aura pas d'autres griefs à exprimer sur le voyage de Windsor, et qu'elle n'aura pas à regretter des imprudences plus graves.

Malheureusement, le ministère nous a appris depuis long-temps qu'on ne peut guère compter sur son habileté. Le cabinet du 29 octobre n'a jamais su garder une juste mesure dans ses rapports avec l'Angleterre. Toujours dominé par la pensée de l'alliance anglaise, et rattachant à cette pensée toute sa politique, combien de fois l'avons-nous vu montrer un empressement irréfléchi, fausser sa situation par des démarches indiscrètes, engager témérairement sa liberté et celle de la France sur les questions les plus délicates. Qu'on se rappelle ce qu'il a fait après la visite de la reine d'Angleterre au château d'Eu. La démarche spontanée de la jeune reine, les sentimens d'estime et d'affection nés dans le cœur des deux royales familles, ont été tout à coup transformés en un signe manifeste d'alliance entre les deux pays, et nous avons vu naître le système de l'entente cordiale. Serions-nous exposés à revoir bientôt de pareilles fautes? On pourrait le craindre en observant la presse ministérielle, et en lisant certaines relations du château de Windsor, écrites sous les yeux de M. le ministre des affaires étrangères. De ce côté, en effet, le voyage du roi prend déjà des proportions immenses: c'est l'inauguration d'une ère nouvelle; c'est le gage d'une alliance féconde entre les deux nations.

Assurément, ce n'est pas nous qui cherchons à diminuer le succès obtenu par le roi en Angleterre. Les hommes éminens de la Grande-Bretagne l'ont entouré des témoignages de leur admiration et de leur respect. La foule l'a salué avec enthousiasme. Ses qualités personnelles, les circonstances extraordinaires de sa vie, les évènemens qui ont marqué son règne, ont produit un effet puissant sur les imaginations britanniques. Cela ne nous surprend pas, et nous sommes les premiers à nous en réjouir. La France de juillet ressent un légitime orgueil en voyant les hommages rendus en Angleterre au chef qu'elle a choisi. Cependant, ces hommages ont un caractère direct et personnel qu'il faut bien se garder de dénaturer, si l'on ne veut pas s'exposer à de rudes mécomptes. De même que le roi, en abordant sur les rivages de l'Angleterre, y est venu seul, laissant derrière lui la France, non pas indiffé-

rente, mais libre et dégagée de toute solidarité dans l'acte de courtoisie qu'il venait accomplir, de même aussi l'Angleterre, en fêtant son hôte illustre, n'a fêté que lui seul. L'Angleterre elle-même n'a pas voulu qu'on s'y trompât. Lisez les feuilles de Londres, vous verrez avec quel soin le roi des Français, dans les magnifiques éloges qui lui sont adressés, est séparé de sa nation. Dans les adresses des municipalités, quelques paroles indiquent une intention semblable. Enfin, quoi de plus significatif à cet égard que les récriminations violentes des principaux organes de la presse britannique au sujet des derniers évènemens de Taïti! Dans le moment même où le roi partait pour l'Angleterre, des écrivains anglais ont osé donner à nos marins de l'Océanie le nom d'assassins, pour avoir livré le 17 avril un combat meurtrier à des indigènes qu'un fanatisme barbare et les encouragemens avoués de la marine anglaise avaient soulevés contre nous! De telles attaques, dans un pareil moment, ne prouvent-elles pas que la visite du roi n'a pas changé les sentimens du peuple anglais à l'égard de la France?

Ne perdons pas de vue l'alliance anglaise : employons, pour la rétablir, tous les moyens que permettent la dignité et la prudence; mais ne cherchons pas à la provoquer par un empressement maladroit et par des exagérations qui ne trompent personne. Ce système a échoué depuis quatre ans; il est usé aujourd'hui. Nous regrettons de voir que la presse ministérielle n'y ait pas encore renoncé.

Ce n'est pas tout. La presse ministérielle commet une autre faute non moins grave dans sa discussion sur le voyage de Windsor. Elle fait de ce voyage un triomphe pour le cabinet. C'est le plus sûr moyen de rendre la démarche du roi impopulaire et de compromettre le succès qu'on en attend. Comment ne voit-on pas que si quelqu'un est intéressé à s'effacer dans cette question, c'est le ministère? Qu'a fait M. Guizot pour qu'on le couvre de gloire à l'occasion du voyage de Windsor? Il a failli rendre ce voyage impossible, et il en a diminué le caractère par la situation où ses fautes ont placé la France. Sans lui, sans sa politique imprudente, sans les embarras qu'elle a créés dans l'Océanie, sans l'irritation qu'elle a jetée entre les deux peuples, sans les concessions qu'elle a entraînées à sa suite, concessions si lourdes et si stériles, sans cette paix du Maroc, œuvre de précipitation ou de complaisance, qui a mis en danger les intérêts de la France, le voyage du roi en Angleterre aurait pris un tout autre aspect. La nation aurait pu s'associer librement aux vœux, aux espérances, aux sympathies de son représentant couronné. L'Angleterre, en accueillant le roi, n'eût pas écarté la France. Nous aurions vu des dispositions franchement amicales entre les deux pays, au lieu de cette situation équivoque qui n'aurait pas permis au roi de débarquer en Angleterre sans l'éclat récent des victoires de notre flotte et de notre armée. Le canon de Tanger et de Mogador, la bataille d'Isly, voilà ce qui a permis au roi d'aller à Windsor. Si son voyage amène des résultats utiles, la France les devra d'abord au prince de Joinville et au maréchal Bu-

geaud. Quant au ministère, son intérêt est de se montrer modeste dans cette question; ses véritables amis ne devraient songer qu'à le faire oublier.

Avant de partir pour l'Angleterre, le roi a signé une amnistie qui rend la liberté à cinquante prisonniers politiques. La royauté a rattaché cet acte de clémence aux divers évènemens de la côte d'Afrique. On ne peut qu'applaudir à ce noble usage de la prérogative royale. Quant à l'importance politique de la mesure, il serait ridicule de s'en occuper sérieusement. Le ministère en a réclamé sa part : personne ne songe à la lui disputer. Il fut un temps où la politique de pardon exigeait du courage et de la hardiesse dans les conseils du gouvernement. Un homme d'état, en 1837, proposa d'arborer le drapeau de la conciliation; il voulut mettre un terme à la politique de résistance et de rigueur; il eut la grande pensée de montrer la force de la révolution de juillet par une amnistie. On sait quels furent les hommes qui l'accusèrent alors d'imprévoyance et qui repoussèrent sa solidarité. M. le ministre des affaires étrangères ne doit pas avoir oublié le rôle qu'il joua à cette époque. Aujourd'hui, l'expérience est faite; chacun est rassuré. On peut sans grand péril se donner le relief de la clémence et de la générosité; cela, d'ailleurs, peut être utile devant les chambres. On viendra leur dire qu'on a montré au dedans comme au dehors la force du gouvernement, qu'on a remporté la bataille d'Isly, et qu'on a ouvert les prisons politiques de la France : voilà les magnifiques argumens que le ministère prépare pour conquérir sa majorité.

Bien que les chambres ne soient pas encore près de se rassembler, l'opinion commence à se préoccuper des débats qui s'agiteront dans leur sein. Là en effet sera jugée la politique du cabinet et s'éclairciront au grand jour de la tribune plusieurs questions que la presse ne peut résoudre sûrement, faute de documens authentiques. Le système du ministère jusqu'ici a été de se renfermer dans un silence absolu sur les sujets les plus graves; il n'a publié aucune pièce officielle, il n'a rien livré à la discussion. Sa défense s'est bornée aux communications incomplètes qu'il a faites à ses journaux. Sans doute la plupart de ses argumens sont connus, mais on ne connaît pas tous ceux qui peuvent être employés contre lui. Ce système de défense sera nécessairement changé devant les chambres. Aussi on attend avec un vif intérêt l'ouverture de la session prochaine. De son côté, le ministère consulte l'opinion. Des rapports destinés à faire connaître l'état des esprits lui sont adressés par les préfets, par des procureurs-généraux, par des émissaires envoyés dans les départemens. Le ministère ne s'est pas contenté de ces documens administratifs. Des notes officieuses ont été demandées à plusieurs députés et à des pairs de France. Si nous sommes bien informés, le cabinet du 29 octobre n'aurait pas à se réjouir des confidences qui lui sont faites. Sa politique est accusée de fournir des armes dangereuses aux ennemis du gouvernement de juillet, et de répandre de vives inquiétudes chez les véritables amis de l'ordre et de la paix. Ces derniers reprochent surtout au ministère

d'avoir abandonné depuis quatre ans la vraie politique du gouvernement de juillet dans les affaires extérieures, c'est-à-dire la politique du juste-milieu, dont les principes sont tout aussi applicables aux affaires du dehors qu'à celles du dedans. La ligne que le ministère devait suivre au dehors avait été nettement tracée par la majorité des chambres. Son rôle, à l'égard des alliances, était d'agir avec réserve, de garder sa liberté sur tous les points, de ne montrer aucune préférence exclusive; au lieu de cela, il s'est porté aveuglément vers une alliance unique; il a joué, pour ainsi dire, toute la politique de la France sur une seule carte. Dans les difficultés diplomatiques, son rôle était de concilier la dignité avec la prudence et la justice. Il devait se montrer pacifique, mais sans démonstrations indiscrètes. Au lieu de garder cette mesure, il s'est compromis par des avances irréfléchies; il a été imprudent et faible, et ses fautes ont amené cette paix peu digne et peu respectée, cette paix inquiète, sur laquelle il éprouve lui-même à chaque instant le besoin de nous rassurer. Les vrais amis du gouvernement de juillet déplorent cette politique et les griefs qu'elle amasse contre le pouvoir. Enfin, ils sont frappés des périls que présenterait une situation si critique au moment des élections. Que deviendraient les membres du parti conservateur, abandonnés du ministère, dont ils ne pourraient plus approuver la marche, et de l'opposition, dont ils ne partageraient pas les principes? Le parti conservateur serait-il sacrifié? sur quelle base s'appuierait désormais le gouvernemeut de juillet? — Telles sont les réflexions que présentent, dit-on, plusieurs des rapports dernièrement adressés au ministère? On assure qu'elles ont produit une assez vive impression sur son esprit.

A peine reposé des émotions et des fatigues que lui auront données les fêtes de Windsor, M. le ministre des affaires étrangères se trouvera aux prises avec des difficultés nombreuses. En premier lieu se présenteront les nouvelles complications de Taïti, si funestes au système du protectorat, puis l'affaire du lieutenant Rose, puis celle de Malte, nouvel exemple d'un conflit entre la France et l'Angleterre. Cette affaire de Malte a passé inaperçue dans la presse; cependant elle a vivement inquiété M. le ministre des affaires étrangères, qui a recommandé sur ce point le plus profond secret dans ses bureaux. Espérons que ce nouveau différend, né sous les auspices du voyage de Windsor, sera facilement aplani. En Orient, l'influence française a reçu un grave échec dans l'affaire de la famille Shehab; il faut que cet échec soit réparé. L'isthme de Suez, malgré les railleries de la presse ministérielle, appelle toujours une attention sérieuse. Les entreprises récentes de l'Angleterre sur le continent américain, l'occupation du royaume de Mosquitos, et le blocus du port de Saint-Jean de Nicaragua, montrent qu'elle n'est pas très scrupuleuse sur les moyens, dès qu'il s'agit d'assurer le monopole de son commerce. On parle d'un traité commercial dont les bases seraient déjà posées entre l'Angleterre et le Brésil. Lors du mariage du prince de Joinville, on nous faisait espérer que le Brésil serait une terre privilégiée pour

notre commerce : cette espérance va-t-elle nous échapper? Au Mexique, une affaire grave commence. On sait que plusieurs Français, impliqués à tort ou à raison dans les démêlés intérieurs du pays, ont été immolés à Tabasco, sans jugement, sans une instruction régulière qui ait établi leur culpabilité. On connaît les détails horribles de cet assassinat, commis par des bêtes féroces. Notre ministre plénipotentiaire à Mexico, M. le baron Alley de Ciprey, a déployé dans cette circonstance une louable énergie. Il a cessé toutes relations avec le gouvernement mexicain. De son côté, le président Santa-Anna accuse, dit-on, M. de Ciprey devant notre gouvernement. Quelle sera l'issue de ce conflit? M. de Ciprey sera-t-il désavoué? ou bien le ministère du 29 octobre prendra-t-il des mesures vigoureuses contre le Mexique? Le ministère est embarrassé. Tout annonce que M. de Ciprey a dignement représenté la France, et que les autorités mexicaines ont commis un acte infame. Il faudra donc sévir contre le Mexique, à moins que le président Santa-Anna ne fasse les réparations convenables. Mais l'Angleterre protége le gouvernement mexicain : devant cette considération, M. Guizot hésite; il hésitera peut-être long-temps encore. En attendant, les atrocités les plus révoltantes se commettront tous les jours à Mexico; le pays sera la proie des brigands et des assassins; notre commerce sera l'objet de spoliations iniques, et nos compatriotes, menacés dans leur vie et leur fortune, imploreront vainement l'envoi d'une escadre française chargée de renouveler la prise de Saint-Jean-d'Ulloa.

Le bruit court que la question du droit de visite serait au moment de recevoir une solution. L'exercice de ce droit serait abandonné. On chercherait à obtenir la répression de la traite par des moyens nouveaux, moins dispendieux, plus sûrs et plus conformes à la dignité de chaque nation. La France et l'Angleterre se chargeraient de réprimer la traite sous leurs pavillons respectifs. Des garanties seraient offertes à l'Angleterre sur ce point. Tel est, dit-on, le grand avantage que la politique de M. Guizot vient de remporter à Windsor. Nous avons, quant à nous, des renseignemens opposés. Nous croyons savoir qu'en effet la solution dont il s'agit a été proposée par M. Guizot, mais que le cabinet anglais n'a fait encore aucune réponse satisfaisante. Il se pourrait bien que M. le ministre des affaires étrangères se leurrât ici d'un vain espoir.

D'ici à peu de jours, la liste des nouveaux pairs sera discutée en conseil. Il est à désirer, dans l'intérêt de la chambre des pairs, que cette liste ne soit pas trop longue, que le mérite et les services déterminent principalement les choix, que l'on écarte les considérations secondaires, que toutes les candidatures, enfin, soient attentivement discutées. La chambre des pairs, pour exercer sa légitime influence, n'a pas besoin d'être nombreuse. Ce qui importe avant tout, c'est qu'elle brille par l'éclat des talens et des illustrations. Après les nominations à la pairie, quelques mouvemens auront lieu, dit-on, dans le corps diplomatique. On connaît les préférences du

M. le ministre des affaires étrangères pour la jeune diplomatie. Ces préférences ont éveillé déjà bien des craintes.

Les questions extérieures, depuis trois mois, ont fait tous les frais de la politique; les questions intérieures ont complètement disparu. La loi sur l'enseignement, la dotation, ont été pour ainsi dire oubliées. Nous pensons que ces questions graves seront bientôt remises sur le tapis. D'abord, en ce qui concerne la dotation, il est permis de supposer que le projet si singulièrement annoncé il y a trois mois, loin d'être abandonné aujourd'hui, est devenu au contraire l'objet d'une prédilection plus vive. En s'y prêtant un peu, la gloire de nos armes dans le Maroc et le voyage de Windsor ne peuvent-ils pas servir d'argumens? Il faudra donc bientôt que le *Moniteur* ouvre ses colonnes à une série d'articles sur la dotation, et que M. Guizot se prépare à lutter contre la polémique des journaux. Nous avons déjà dit ce que nous pensons de ce merveilleux système de discussion; nous n'y reviendrons pas aujourd'hui. La discussion de la loi sur l'enseignement sera une affaire plus sérieuse. Le cabinet a songé un instant à la retirer. C'eût été le moyen le plus commode de terminer le débat; mais la prudence a fait écarter ce dessein arbitraire. Nous verrons donc le ministère du 29 octobre soutenir son projet de loi sur l'enseignement contre les opinions de la majorité, défendues par M. Thiers. Nous assisterons aux perplexités de M. le ministre de l'instruction publique, heureux en secret de voir triompher sa cause, et malheureux de ne pouvoir la soutenir lui-même. Nous verrons enfin M. le garde des sceaux et M. Villemain forcés de s'entendre et d'accorder en apparence leurs convictions pour répondre aux argumens de l'ancien chef du 1er mars. Ce sera sans doute un spectacle fort divertissant pour M. Guizot.

La reine d'Espagne a ouvert le 10 la session des cortès. Leur composition offre un ensemble remarquable. Elles renferment des hommes éminens, des orateurs et des écrivains célèbres, des citoyens qui ont rendu de grands services au pays. Les diverses classes de la société espagnole y sont représentées; on y voit des généraux, des nobles, des propriétaires ruraux, des avocats, des fonctionnaires, des savans et des gens de lettres. On y compte fort peu d'industriels, de commerçans et de banquiers. L'immense majorité des nouvelles cortès appartient au parti modéré, pour lequel va commencer une redoutable épreuve. Jusqu'ici, depuis le rétablissement du régime constitutionnel, tous les partis vainqueurs, en Espagne, se sont divisés. Tous ont perdu promptement, par des dissensions intestines, les avantages de leur position. Les modérés de 1844 sauront-ils former un parti compact, homogène, capable de seconder l'action du gouvernement, et de lui prêter un énergique appui dans toutes les mesures nécessaires à la régénération de l'Espagne? Il est permis d'en douter, ou du moins de croire que ce résultat se fera attendre long-temps. Déjà, avant même que les cortès fussent assemblées, les réunions préparatoires ont montré les petites passions, les jalousies, les ambitions mesquines, les rivalités égoïstes, qui ont travaillé

jusqu'ici tous les corps politiques de l'Espagne constitutionnelle. Ces divisions, réagissant sur le ministère, ont failli le désunir et le dissoudre. Heureusement le patriotisme et la sagesse de la plupart des membres qui le composent ont résisté à cette première secousse. Il est facile de prévoir que les atteintes de ce genre se renouvelleront.

Le parti progressiste s'est isolé. Ses chefs ne figurent pas dans le congrès. Leur abdication politique est un fait regrettable. Nous aurions voulu, dans l'intérêt de leur pays, les voir reprendre leurs anciennes places dans ces assemblées parlementaires où ils ont brillé par leurs talens. Membres de la minorité, ils auraient pu éclairer la majorité de leurs conseils sur des questions d'affaires. Organes d'une opposition légale, leur lutte avec la majorité eût pu produire souvent des résultats utiles. Toutefois, ce que nous disons de certains membres du parti progressiste, hommes sincères, qui ont pu commettre des erreurs, mais dont le patriotisme ne peut être mis en doute par personne, nous ne le dirons pas à l'égard d'un exilé trop célèbre, qui semble aujourd'hui se lasser de l'oubli où il est tombé, et chercher, sous un masque hypocrite, les moyens de retrouver quelques débris d'une puissance à jamais perdue. Espartero vient d'adresser un manifeste au peuple espagnol. C'est l'apologie de ses actes. C'est une protestation contre l'arrêt qui l'a si justement frappé. L'ex-régent fait une tentative inutile. L'Espagne constitutionnelle n'a rien à lui offrir. Son rôle est fini.

Le Portugal présente depuis quelque temps un spectacle digne d'intérêt. Un jeune ministre, M. da Costa-Cabral, soutenu par sa fermeté et par de grands talens politiques, lutte avec succès contre des ennemis acharnés, au nombre desquels est l'Angleterre Le gouvernement anglais lui demande le renouvellement de l'ancien traité de Methuen; M. da Costa-Cabral se refuse à sacrifier les intérêts commerciaux de son pays. Quelle sera l'issue de ce combat inégal? Jusqu'ici, le ministre portugais tient tête à l'orage. Il a une majorité assez forte dans les cortès, et il dispose de moyens puissans. Cependant, les forces soulevées contre lui sont menaçantes. Dans le sénat, M. Palmella lui fait une opposition dangereuse; l'université, la magistrature, l'armée, qu'il a frappées par des décrets arbitraires, excitent l'opinion contre lui. Les finances de l'état sont épuisées, le déficit est énorme, le trésor est à bout d'expédiens. Pour sortir de cette crise, quelques partisans du ministre lui conseillent de changer le système du gouvernement, de révoquer toutes ses mesures arbitraires, de fonder un régime franchement constitutionnel. M. da Costa-Cabral voudra-t-il se prêter à cette combinaison? Il exerce en ce moment une sorte de dictature; voudra-t-il l'abdiquer?

Les ratifications du traité signé le 1er septembre, entre la Prusse et la Belgique, n'ont pas encore été formellement échangées; mais on peut considérer comme désormais aplanies les difficultés qui avaient retardé la conclusion définitive de l'arrangement. Le ministre prussien à Bruxelles en est tellement convaincu, qu'il a provoqué et qu'il a même déterminé, malgré la

répugnance du gouvernement belge, une démonstration à la fois populaire et officielle, afin d'inaugurer (c'est le mot d'ordre) la jonction du Rhin avec l'Escaut. Cette fête, indiquée pour le 13 octobre, vient d'être célébrée, en grande pompe, dans la ville d'Anvers. Tous les ministres belges y assistaient, en regard de M. d'Arnim, qui semblait prendre possession du pays. On fait circuler à Bruxelles une médaille de grand module, frappée en commémoration de cet évènement, et qui porte les écussons réunis d'Anvers et de Cologne, union naturelle, union heureuse, si elle devait s'accomplir sous un autre drapeau que le drapeau prussien.

Le traité du 1er septembre a reçu quelques modifications, qui ont toutes été introduites à la demande de la Prusse. On a défini avec plus de précision les clauses qui assimilent, pour les arrivages directs dans les ports de la Belgique, les navires prussiens aux navires nationaux. En même temps, on a réservé expressément au gouvernement prussien la faculté de diminuer ou de supprimer les droits établis sur les fers étrangers, sans tenir compte du privilége conféré aux Belges par le traité. Ainsi, le cabinet de Berlin, en ratifiant un arrangement qui lui était déjà bien assez favorable, a trouvé moyen d'obtenir davantage et de donner moins.

Les vues de M. d'Arnim et de son gouvernement allaient encore plus loin. On imaginerait difficilement jusqu'où ces prétentions ont été poussées. La Prusse a demandé que l'assimilation de son pavillon au pavillon national dans les ports belges fût étendue jusqu'aux arrivages indirects, c'est-à-dire que l'on permît à sa marine d'aller chercher à Londres, à Rio-Janeiro ou à New-York, les produits dont la Belgique aurait besoin. Le cabinet de Bruxelles, comprenant qu'on lui proposait la suppression pure et simple de la marine belge, a trouvé pourtant le courage de résister. Une autre proposition encore plus étrange a été mise en avant, sous la forme inoffensive, en apparence, d'un règlement de douanes, par un fonctionnaire supérieur que le gouvernement prussien vient d'envoyer à Bruxelles pour y représenter les intérêts du *Zollverein*. Ce fonctionnaire a offert de recevoir des douaniers belges à Cologne, à condition d'installer des douaniers prussiens à Anvers; mais l'usurpation a paru trop flagrante, et cette fois encore le gouvernement belge a répondu par un refus.

On voit comment la Prusse mène les négociations. L'humeur conquérante de ce cabinet ne se dément pas. En traitant avec la Belgique, il ne se proposait d'abord que d'alarmer les villes libres de l'Allemagne, et de les obliger ainsi à entrer dans le *Zollverein*, politique qui lui a réussi, car il est déjà question de l'accession de Hambourg; mais, trouvant la Belgique de facile composition, la Prusse a voulu pousser sa pointe : ce qu'elle demandait n'était rien moins que la réunion de la Belgique à l'association allemande. Anvers, qui n'est déjà plus ni un port belge ni même un port franc, allait devenir, comme on le dit avec raison, un port prussien. Ce que la Prusse vient d'oser nous donne la mesure de ce qu'elle peut entreprendre; il fau-

drait une main plus ferme que celle de notre gouvernement pour l'arrêter dans cette carrière de succès.

On avait annoncé l'envoi de M. le baron Deffaudis à Bruxelles, avec mission de reprendre des négociations qui n'auraient pas dû être interrompues. Nous croyons que le gouvernement français a manifesté en effet des dispositions conciliantes; mais dans les préoccupations qu'entraînait le voyage de Windsor, il s'en est malheureusement tenu là. M. le ministre des affaires étrangères ne rentre en France que demain; M. le ministre du commerce se repose, depuis quinze jours, dans ses foyers, des émotions que lui donne toute perspective d'un arrangement commercial avec les pays voisins. Les négociations ne seront donc pas reprises immédiatement, et voilà ce que nous déplorons. La politique entreprenante du cabinet de Berlin devrait nous servir de leçon. Du moment où la lutte des influences, au lieu de s'établir sur le Rhin, se porte sur l'Escaut, nous ne sommes plus libres de nous abstenir, car il y aurait péril pour nous dans cette immobilité.

— Il vient de paraître une brochure assez singulière à Leipzig. Cette publication, qui a pour titre : *La Russie envahie par les Allemands*, ne nous semble surtout digne d'attention que parce qu'elle émane évidemment du gouvernement russe. L'auteur anonyme de la brochure, quoiqu'il se prétende Français, est bien un sujet de l'empereur Nicolas, qui ne dit que ce qu'il a reçu l'ordre de dire. C'est précisément là ce qui fait la valeur de cet opuscule, assez mal écrit du reste; on y voit avec quelle ténacité de dessein le gouvernement russe s'attache à rallier la grande famille des Slaves autour du trône du czar. Dans les principautés du Danube circulent des chansons écrites par des poètes moscovites qui rappellent aux Serbes, aux Valaques, leur commune origine. C'est par des pamphlets qu'on attaque les provinces slaves soumises à la Prusse et à l'Autriche; mais, comme ces deux puissances ont déjà pris ombrage des menées sourdes de leur formidable voisin, les publicistes russes cherchent à donner le change aux Allemands, en les accusant à leur tour de vouloir envahir la Russie. Tel est le but de la nouvelle brochure; aussi a-t-elle déjà fait sensation de l'autre côté du Rhin. Il est probable que le teutonisme ne laissera pas sans réponse cette attaque nouvelle du *panslavisme* impérial.

V. DE MARS.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 508 712